

# **Université des Antilles et de la Guyane**

**Ecole doctorale pluridisciplinaire**

Faculté de Droit et d'Economie

**Département sciences de l'information et de la communication**

*Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe*

## **Journalistes caribéens, démocratie et liberté de la presse**

*Une analyse socio-politique à la Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago  
entre 1989 et 2009*

**Salaura DIDON**

Thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication

Sous la direction du Professeur Bruno OLLIVIER

Présentée et soutenue publiquement le samedi 9 novembre 2013

Devant un jury composé de :

Francisco Bernardo AMIGO, Professeur à l'Université du Chili, Département de Sociologie, Faculté de Sciences Sociales

Justin DANIEL, Professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, C.R.P.L.C, Faculté de Droit et d'Economie, Président

Joëlle LE MAREC, Professeur à l'Université Paris Diderot, C.E.R.I.L.A.C, Faculté de Lettres, Arts et Cinéma, Rapporteur

Bruno OLLIVIER, Professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, C.R.P.L.C, Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Directeur

Adeline WRONA, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne, GRIPIC, CELSA, Rapporteur

*Je tiens à dédicacer ce travail à ma famille.*

## **Remerciements**

*Cette thèse est d'abord un hommage à mes ancêtres, à mon papa, à ma maman, à mes soeurs, à Yaw qui m'ont soutenue et encouragée dans les bons et mauvais moments pendant mes études universitaires. Nous tenons à remercier particulièrement le Directeur de thèse et professeur Bruno OLLIVIER pour les conseils prodigués au cours de nos recherches. Cette thèse a abouti grâce au financement de la Région Guadeloupe et du partenaire économique Centre de Gestion des Œuvres Sociales Hospitalières de la Guadeloupe (CGOSH).*

*Nous sommes également très reconnaissantes envers le Professeur Justin DANIEL, Directeur du Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe en Martinique, les membres du CRPLC, le Professeur Patrick WATSON, Directeur de Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies (SALISES) à Trinidad-et-Tobago, qui nous a permis d'effectuer nos recherches en toute quiétude. Nous adressons notre gratitude à l'historien et bibliothécaire Glenroy TAITT et au personnel de la bibliothèque Alma Jordan de l'Université des West Indies, campus Saint Augustine de Trinidad-et-Tobago, à Monsieur Roderick SANATAN, professeur au Caribbean Institute of Media and Communication à UWI Campus de Mona Jamaïque, au personnel du National Archives à Port-of-Spain, au personnel des archives de Trinidad Express, Trinidad Guardian et aux journalistes et universitaires interrogés.*

*Nous pensons également aux journalistes de France-Antilles Guadeloupe, de Guadeloupe Première, de Radio Caraïbes International qui nous ont consacré leurs temps pour les entretiens et au personnel des Archives départementales de Basse-Terre.*

## Résumé

Notre sujet de thèse porte sur la contribution des journalistes caribéens au processus démocratique à travers le traitement des événements socio-politiques majeurs entre 1989 et 2009. Il s'agit de la tentative du coup d'état de juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago et du mouvement social de 2009 en Guadeloupe.

Cette étude part d'un état des lieux des concepts de journaliste, de démocratie et de liberté de la presse. Cette thèse vise à interroger le terme « démocratie » et l'éthique des journalistes. Il existe des chartes déontologiques, édictées par la profession des journalistes, qui reprennent les principes démocratiques. Nous avançons donc l'hypothèse selon laquelle les journalistes sont de véritables acteurs du processus démocratique. Garants de la démocratie, ils ont aussi une responsabilité sociale envers les citoyens.

Cette recherche vise à analyser les événements socio-politiques majeurs dans les deux territoires entre 1989 et 2009. A travers ces événements, il s'agit de montrer la manière dont les journalistes contribuent au processus démocratique. Notre méthodologie consiste à analyser les articles de presse et les entretiens semi-directifs avec les journalistes pour comprendre comment ils travaillent et comprendre leur concept de liberté de la presse.

Mots-clés : Journalistes, démocratie, liberté de la presse, Guadeloupe, Trinidad-et-Tobago, Coup d'état de 1990, Mouvement social de 2009

## **Abstract**

The present research deals with the involvement of Caribbean journalists in the emergence of democracy through media coverage of the major socio-political events between 1989 and 2009. It is the attempted coup d'état in Trinidad and Tobago in July 1990 and the social movement in Guadeloupe in 2009.

This study starts by defining concepts such as journalists, democracy and freedom of the press. This thesis aims at examining the term “democracy” and journalists' ethics. There are democratic principles in the code of ethics written by journalists themselves. This leads me to think that journalists are indeed major actors in the democratic process. Indeed, they are the guarantors of democracy because they have a social responsibility towards citizens.

This research aims at analyzing the major socio-political events in both territories between 1989 and 2009. Through these events, I would like to show the way journalists contribute to the democratic process. That is why I analyzed the articles of the newspapers and interviews with journalists were conducted, in order to know in detail the way they work and their concept of freedom of the press.

Key words : Journalists, democracy, freedom of the press, Guadeloupe, Trinidad and Tobago, 1990 attempted coup d'état, social movement in 2009.

## **Avant-propos**

« L'Université des Antilles et de la Guyane n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce document. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ».

# TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i> .....	2
<b>Avant-propos</b> .....	5
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	12
<b>1. Théorie, concepts et méthode</b> .....	14
<b>2. La relation entre les journalistes et la démocratie</b> .....	17
<b>PARTIE I. LA CONTRIBUTION SOCIALE DU JOURNALISTE A LA DEMOCRATIE</b> .....	20
<b>Chapitre I. Essai de définition du journaliste</b> .....	20
1.1. La naissance d'une profession .....	21
1.1.1. Journalisme, littérature et politique .....	22
1.1.2. La professionnalisation progressive du métier .....	29
1.1.3. La reconnaissance officielle d'une profession .....	31
1.2. La construction d'une identité mal définie.....	36
1.2.1. Une identité sociale floue .....	36
1.2.2. Un cadre légal et juridique imprécis.....	39
1.2.2.1. Un travail intellectuel lié à l'actualité .....	39
1.2.2.2. Les catégories professionnelles.....	44
1.2.2.3. La carte d'identité professionnelle du journaliste .....	48
1.2.2.4. Le droit moral du journaliste .....	50
1.3. Les évolutions majeures de la profession .....	50
1.3.1. Les principales caractéristiques de cette évolution .....	50
1.3.2. Internet : journaliste versus blogueur ? .....	55
Conclusion .....	63
<b>Chapitre II. Démocratie et liberté de la presse</b> .....	67
2.1. Les principes démocratiques.....	68
2.1.1. Genèse et caractéristiques de la démocratie ancienne et contemporaine.....	68
2.1.2. La notion de représentativité.....	72
2.1.3. Liberté et égalité: des idéaux démocratiques fondamentaux .....	74
2.2. La liberté de la presse.....	76
2.2.1. Une liberté « acquise ».....	76
2.2.2. La presse : une marchandise entre liberté d'expression et d'entreprise .....	79
2.3. Les limites de la liberté de la presse .....	81
2.3.1. Une liberté de la presse très encadrée.....	82
2.3.1.2. Les restrictions juridiques .....	82
2.3.1.2. Les raisons techniques, de sécurité et d'intérêt public .....	85
2.3.2. Les principales critiques des médias.....	87
2.3.2.1. La connivence.....	88
2.3.2.2. La censure.....	89
2.3.2.3. La propagande.....	90
2.3.2.4. La désinformation.....	91
2.3.2.5. Le manque d'indépendance et d'honnêteté .....	92
2.3.2.6. La perte de crédibilité.....	95
Conclusion .....	100
<b>Chapitre III-Responsabilité sociale des journalistes</b> .....	102
3.1. Les principes journalistiques.....	102
3.1.1. Caractéristiques de la responsabilité du journaliste.....	106
3.1.2. Le droit au secret des sources d'information .....	118
3.2. Lien entre principes démocratiques et chartes déontologiques.....	122

3.2.1. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français.....	122
3.2.2. Le code de conduite des journalistes britanniques .....	124
3.2.3. La Charte de Munich.....	127
3.3. Espace public, journaliste et démocratie.....	132
<b>Conclusion de la première partie .....</b>	<b>140</b>

**PARTIE II- JOURNALISTES ET LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES CARAÏBES :  
GUADELOUPE ET TRINIDAD-ET-TOBAGO ..... 143**

**Chapitre IV. Les Caraïbes insulaires ..... 143**

4.1. L'aspect multidimensionnel des Caraïbes.....	145
4.1.1. Une unité géographique et historique.....	145
4.1.2. Des territoires insulaires disparates .....	151
4.1.3. Un kaléidoscope socio-linguistique.....	152
4.1.4. Un patchwork de micro-entités politiques.....	155
4.2. La Guadeloupe, un Département français d'Amérique .....	165
4.2.1. La Guadeloupe, un micro-territoire français .....	166
4.2.1.1. La loi de la départementalisation de 1946 .....	171
4.2.1.2. L'évolution statutaire des Départements français d'Amérique discutée .....	175
4.2.2. Une société diglossique.....	188
4.2.2.1. La cohabitation du français et du créole .....	188
4.2.2.2. Une population pluriethnique.....	192
4.3. Trinidad-et-Tobago, une République anglophone caribéenne .....	194
4.3.1. Trinidad-et-Tobago, un micro-État depuis 1962.....	195
4.3.1.1. La période de l'indépendance .....	199
4.3.1.2. La crise de la démocratie libérale .....	203
4.3.2. Une société plurale .....	209
4.3.2.1. La communauté africaine et indienne.....	209
4.3.2.2. Aspects sociodémographiques et linguistiques.....	211
Conclusion .....	213

**Chapitre V. Les journalistes de Guadeloupe et Trinidad-et-Tobago..... 215**

5.1. Histoire socio-politique des journalistes.....	215
5.1.1. Les journalistes depuis l'époque coloniale en Guadeloupe (XVIII-XXIe siècle) .....	215
La législation sur la liberté de la presse.....	218
Le retour de la presse politique.....	222
La presse d'informations générales et politiques.....	227
L'apparition de la radio et de la télévision.....	231
L'émergence des médias indépendants et nationalistes.....	240
5.1.2. Les journalistes trinitadiens depuis l'époque coloniale (XVIII-XXIe siècle).....	242
Le combat pour la liberté de la presse .....	246
La libéralisation des ondes des années 1990.....	253
La presse périodique.....	259
5.2. Un regard sur le nombre de journalistes.....	260
5.3. L'accès aux formations de journalisme .....	264
Conclusion .....	269

**Chapitre VI. Expression contemporaine de la liberté de la presse..... 271**

6.1. La législation sur la liberté de la presse .....	271
6.2. Evaluation actuelle de la liberté de la presse .....	273
6.2.1. Le classement de Reporters sans frontières .....	278
6.2.2. L'enquête de Freedom House.....	281
6.2.3. Le classement de Committee to Protect Journalists .....	281
6.2.4. La déclaration de Santiago .....	285
6.3. Les relations entre journalistes, politique et pouvoir économique.....	288
6.3.1. Les journalistes guadeloupéens, le pouvoir politique et .....	288
économique .....	288
6.3.2. Les journalistes trinitadiens face au pouvoir politique et.....	296
économique .....	296

**Conclusion de la deuxième partie .....** **304**

<b>PARTIE III- LE ROLE DES JOURNALISTES CARIBEENS DANS LA DEMOCRATIE A TRAVERS LE PRISME DES EVENEMENTS SOCIO-POLITQUES.....</b>	<b>306</b>
<b>Chapitre VII. Présentation de la presse quotidienne nationale et régionale.....</b>	<b>306</b>
7.1. <i>Trinidad Guardian</i> et <i>Trinidad Express</i> : la presse quotidienne nationale.....	307
7.1.1. <i>Trinidad Guardian</i> .....	308
7.1.2. <i>Trinidad Express</i> .....	310
7.2. <i>France-Antilles Guadeloupe</i> : la presse quotidienne régionale .....	312
7.2.1. L'organisation de la rédaction et de la diffusion.....	314
7.2.2. La ligne éditoriale.....	316
Conclusion .....	321
<b>Chapitre VIII. Les événements socio-politiques entre 1989 et 2009.....</b>	<b>322</b>
8.1. La définition du coup d'Etat .....	322
8.1.1. Le contexte socio-politique.....	323
8.1.2. La création du Jamaat al-Muslimeen .....	327
8.1.3. Description de la tentative du coup d'état du 27 juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago.....	331
8.2. Une définition socio-politique du mouvement social .....	340
8.2.1. Les origines de la crise sociale.....	342
8.2.2. La naissance et les caractéristiques du LKP.....	347
8.2.3. Description du mouvement social de 2009 en Guadeloupe .....	355
Conclusion .....	363
<b>Chapitre IX. Méthodologie, analyse et résultats de l'enquête .....</b>	<b>364</b>
9.1. Le choix de la méthode Morin-Chartier.....	365
9.1.1. Corpus des articles de presse.....	367
9.1.2. Corpus des entretiens avec les journalistes .....	368
9.1.2.1. La grille d'analyse et les catégories.....	369
9.1.2.2. Les grilles d'analyse pour les articles de presse .....	370
9.1.2.3. Les grilles d'analyse pour les entretiens semi-directifs .....	372
9.1.2.4. Le mode de lecture d'une unité d'information .....	373
9.1.3. L'utilisation du logiciel CLIP .....	374
9.1.3.1. Le découpage du contenu en unité d'information.....	374
9.1.3.2. L'évaluation des unités d'information.....	375
9.1.3.3. Le pré-test.....	375
9.1.3.4. Avantages et limites de la méthode .....	377
9.1.3.5. Principales difficultés à Trinidad-et-Tobago .....	378
9.1.3.6. Principales difficultés en Guadeloupe .....	379
Conclusion .....	379
9.2. Analyse et résultats de la production journalistique .....	380
9.2.1. La production journalistique dans <i>Trinidad Guardian</i> et <i>Trinidad Express</i> .....	380
Le rapport de décodage.....	380
Le rapport des unités par média .....	382
Le rapport des unités par journaliste.....	383
Le rapport des unités par intervenant.....	386
Présentation et analyse par sujet.....	389
Présentation et analyse par dossier .....	392
Présentation et analyse par type de document.....	395
Le croisement des médias par journaliste.....	397
Le croisement des médias par période.....	400
Le croisement des médias par type de document.....	403
Les éditoriaux par sujet.....	404
Les éditoriaux par dossier .....	407
Les journalistes par sujet et dossier .....	409
Conclusion .....	431
9.2.2. La production journalistique dans <i>France Antilles Guadeloupe</i> .....	432
Le rapport de décodage.....	432
Le rapport des unités par média .....	434
Le rapport des unités par journaliste.....	435
Le rapport des unités par intervenant.....	437
Présentation et analyse par sujet.....	439

Présentation et analyse par dossier .....	442
Présentation et analyse par type de document.....	444
Le croisement du média par langue.....	445
Le croisement du média par période.....	446
Les billets par sujet.....	448
Les billets par dossier .....	449
Les journalistes par sujet et par dossier.....	451
Conclusion .....	470
<b>9.3. Analyse et résultats des entretiens avec les journalistes caribéens.....</b>	<b>471</b>
9.3.1. Les ethnorécits de la pratique professionnelle à Trinidad-et-Tobago.....	471
Le rapport de décodage.....	471
Le rapport des unités par sujet.....	473
Le rapport des unités par dossier .....	475
Le croisement du journaliste par média.....	477
Andy JOHNSON : les unités par sujet et par dossier .....	479
Marlon MILLER : les unités par sujet et par dossier.....	485
Suzanne LOPEZ : les unités par sujet et par dossier.....	490
Conclusion .....	495
9.3.2. Les ethnorécits de la pratique professionnelle en Guadeloupe.....	496
Le rapport de décodage.....	496
Le rapport des unités par sujet.....	497
Le rapport des unités par dossier .....	499
Le croisement du journaliste par média.....	501
Martin T. LAVENTURE : les unités par sujet et par dossier .....	504
Nathalie CALIMIA-DINANE : les unités par sujet et par dossier.....	510
André-Jean VIDAL : les unités par sujet et par dossier.....	515
Nicomède GERVAIS : les unités par sujet et dossier.....	520
Conclusion .....	525
<b>Conclusion de la troisième partie.....</b>	<b>526</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>527</b>
La séparation du fait et du commentaire .....	529
La représentation sociale des journalistes.....	532
Le lien entre les articles et les entretiens.....	533
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>534</b>
<b>LES JOURNALISTES ET LES MÉDIAS.....</b>	<b>534</b>
Ouvrages généraux.....	534
Revue et articles de périodiques .....	536
Contributions sur un site et pages Internet.....	537
Messages électroniques.....	538
<b>LA DÉMOCRATIE ANTIQUE ET MODERNE.....</b>	<b>539</b>
Ouvrages généraux et mémoires.....	539
Article de périodique .....	539
Sites et pages Internet.....	540
<b>LES MÉDIAS, LA DÉMOCRATIE ET L'ESPACE PUBLIC .....</b>	<b>541</b>
Ouvrages généraux.....	541
Revue et articles de périodiques .....	541
Articles de presse, contribution sur un site et pages Internet.....	542
<b>L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE.....</b>	<b>543</b>
Ouvrages généraux .....	543
Revue et articles de périodiques .....	543
Contribution sur un site et pages Internet .....	544
<b>LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DE LA COMMUNICATION .....</b>	<b>545</b>
Ouvrages généraux .....	545
Revue et article de périodique.....	546
Articles de presse, contribution sur un site et des pages Internet.....	546

Les textes français.....	547
Les textes britanniques.....	548
Les textes européens et internationaux.....	548
<b>L'ESPACE CARAÏBE, LA GUADELOUPE, TRINIDAD ET TOBAGO.....</b>	<b>549</b>
Ouvrages généraux et thèses.....	549
Revue et articles de périodiques.....	551
Contribution sur un site et pages Internet.....	552
<b>MÉDIAS, LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES CARAÏBES.....</b>	<b>556</b>
Ouvrages généraux, mémoires, rapport de stage et thèse.....	556
Revue et articles de périodiques.....	558
Articles de presse et documents institutionnels.....	558
Articles de presse, contribution sur un site et pages Internet.....	561
Messages électroniques.....	566
<b>EVENEMENT SOCIO-POLITIQUE, COUP D'ÉTAT ET MOUVEMENT SOCIAL.....</b>	<b>568</b>
Ouvrages généraux.....	568
Revue et articles de périodiques.....	569
Articles de presse et documents institutionnels.....	569
Mémoires et thèses.....	571
Contribution sur un site et pages Internet.....	571
<b>ANNEXE.....</b>	<b>574</b>
<b>Guide thématique des entretiens avec les journalistes trinitadiens.....</b>	<b>574</b>
<b>Guide thématique des entretiens avec les journalistes en Guadeloupe.....</b>	<b>576</b>
<b>Corpus 1. Entretiens avec les journalistes de <i>Trinidad Express</i>.....</b>	<b>577</b>
A. Entretien avec Andy JOHNSON, 27 avril 2011.....	577
B. Entretien avec Marlon MILLER, 10 décembre 2012.....	589
C. Entretien avec Suzanne LOPEZ WAYMAN, 18 janvier 2013.....	600
<b>Corpus 2. Entretiens avec les journalistes de <i>France-Antilles Guadeloupe</i>.....</b>	<b>607</b>
A. Entretien avec Martin LAVENTURE, 16 mai 2012.....	607
B. Entretien avec Nathalie CALIMIA-DINANE, 21 mai 2012.....	626
C. Entretien avec André-Jean VIDAL, 10 janvier 2013.....	634
D. Entretien avec Nicomède GERVAIS, 25 janvier 2013.....	649
<b>Des entretiens avec d'autres journalistes en presse écrite, radio et télévision à</b>	
<b>Trinidad et Tobago.....</b>	<b>662</b>
A. Entretien avec Kerry PETERS, 7 juin 2011.....	662
B. Entretien avec Anthony WILSON, 17 juin 2011.....	669
C. Entretien avec Omatie LYDER, 27 juin 2011.....	672
D. Entretien avec Owen BAPTISTE, 29 juin 2011.....	676
<b>Des entretiens avec d'autres journalistes en presse écrite, radio et télévision en</b>	
<b>Guadeloupe.....</b>	<b>683</b>
A. Entretien avec Pascal LEMOAL, 16 mai 2012.....	683
B. Entretien avec Emmanuel GOMBAULD, 18 mai 2012.....	698
C. Entretien avec Thierry FUNDERE, 1 juin 2012.....	716
D. Entretien avec Jacky MASSICOT et Eddy NEDELKOVSKI, 8 juin 2012.....	723
<b>Des entretiens avec des professeurs en histoire, en économie et en communication de</b>	
<b>masse.....</b>	<b>734</b>
A. Entretien avec Glenroy TAITT, 21 mars 2011.....	734
B. Entretien avec Rita PEMBERTON, 11 avril 2011.....	743
C. Entretien avec Patrick WATSON, 28 juin 2011.....	746
D. Entretien avec Lynette LASHLEY, 29 mai 2012.....	751
<b>Corpus 3. La production journalistique.....</b>	<b>756</b>
A. Editoriaux de <i>Trinidad Guardian</i> et <i>Trinidad Express</i> .....	756
B. Articles de <i>Trinidad Guardian</i> .....	759
C. Articles de <i>Trinidad Express</i> .....	764

D. Articles de <i>France-Antilles Guadeloupe</i> .....	770
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>781</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>782</b>
<b>Index des médias, des associations et écoles de journalisme</b> .....	<b>782</b>
<b>Index des notions</b> .....	<b>784</b>
<b>Index des partis politiques et des syndicats</b> .....	<b>785</b>
<b>Index des personnes</b> .....	<b>786</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>789</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>791</b>

# INTRODUCTION

« Les médias, du moins dans les pays occidentaux, assurent la circulation des opinions, leur confrontation, et leurs limites ou leurs insuffisances sont aussi celles de la démocratie »<sup>1</sup>. Les journalistes représentent la voix des citoyens dans les médias. Ils permettent d'exprimer et de faire entendre les opinions du peuple auprès du pouvoir en place entre deux élections. De plus, ils construisent leurs discours sur leur « nécessaire fonction de médiation entre la société (les citoyens) et le pouvoir politique (les élus et les instances publiques qu'ils dirigent ou contrôlent) »<sup>2</sup>. Les journalistes doivent être des « citoyens irréprochables »<sup>3</sup>, mieux des « donneurs de voix » et des vecteurs du pluralisme, « leur seule légitimité, la seule condition de leur liberté, c'est le public. C'est aussi leur seul capital »<sup>4</sup> puisque « les journalistes et les élus puisent leur légitimité à la même source, le public »<sup>5</sup>. Ils sont souvent en relation avec les élus afin d'apporter des réponses éclairées aux questions politiques, sociales, économiques, culturelles, sportives indispensables pour aider les citoyens à comprendre les affaires de la « cité » au sens latin du terme. Ils sont « le chien de garde de la démocratie »<sup>6</sup>. Ils ont le devoir de fournir aux citoyens une information leur permettant « de dialoguer, de converser, d'exiger, de débattre sur ce qui les concerne »<sup>7</sup> dans l'espace public. Dans les sociétés démocratiques contemporaines et occidentales, les médias et la démocratie sont donc intrinsèquement liés. D'où, le questionnement sur la relation entre les médias et la démocratie ainsi que sur la corrélation entre la pratique journalistique et l'émergence du principe démocratique dans l'espace caribéen.

---

<sup>1</sup> BOUGNOUX Daniel. Médias et démocratie La fonction des médias dans la démocratie. *Cahiers français*, mai-juin 2007, n°338, p. 3

<sup>2</sup>MATHIEN Michel. Les journalistes et le pacte républicain, les fondements historiques de la professionnalisation. *Hermès*, 2003, n°35, p. 121

<sup>3</sup> HERVOUET Loïc. Journalisme et citoyenneté: les jumeaux de la démocratie. *Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 42

<sup>4</sup> BERNIER Marc- François. *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p.17. L'auteur cite STROOBANTS J-P. Opinions et débats, Entrevue avec Dominique Wolton, *Le Soir*, mardi 21 mars 1995, p. 2

<sup>5</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université Laval, 2004, p.17. L'auteur cite CHARRON Jean. Les relations entre les élus et les journalistes parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec: une analyse stratégique. Sainte-Foy, Université Laval, thèse de doctorat en science politique, octobre 1990, p. 7

<sup>6</sup> GREVISSE Benoît. Légitimité, éthique et déontologie. *Hermès*, 2003, n°35, p. 226

<sup>7</sup> OLLIVIER Bruno. *Les Sciences de la communication Théories et acquis*. Paris: Armand Colin, 2007, p. 205

L'objet de la recherche repose sur une analyse socio-politique du rôle, de la pratique et de la fonction sociale du journaliste caribéen, sur sa contribution au processus démocratique entre 1989 et 2009 dans cet espace multilinguistique et multiculturel qui présente une base historique commune avec des évolutions politiques différentes. Il aurait été intéressant d'étendre cette étude à l'ensemble des États et territoires francophones, anglophones, hispanophones et néerlandophones des Caraïbes. L'objectif principal était de sélectionner quatre territoires insulaires: la Guadeloupe, la Martinique, la Barbade et Trinidad-et-Tobago. Compte tenu du temps imparti et du coût, le sujet a été circonscrit à deux territoires. Cette étude comparative est consacrée à la Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago. La première est un département français d'Amérique<sup>8</sup> (DFA) ainsi qu'une région ultrapériphérique<sup>9</sup> (RUP) faisant partie intégrante de l'Union européenne, alors que la seconde est un État-nation<sup>10</sup> indépendant, anciennement colonie britannique. Elles font partie toutes les deux des îles des Petites Antilles. Ces deux choix ne sont pas anodins puisqu'ils constituent les lieux où nous disposons de contacts dans le monde des médias. Le laboratoire Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (CRPLC) à la Martinique nous a mis en contact avec le Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies (SALISES) qui a facilité l'accès à la bibliothèque de l'Université des West Indies (UWI) à Trinidad-et-Tobago. Nous avons effectué un séjour de cinq mois et demi à Trinidad-et-Tobago pour consulter les archives des journaux et réaliser des entretiens semi-directifs avec les journalistes. Notre démarche est similaire pour la Guadeloupe et elle a consisté à sélectionner deux événements significatifs, ayant un caractère social et politique. Pour procéder à l'analyse des données recueillies, nous ferons référence à la tentative du coup d'État du 27 juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago, et au mouvement social de 2009 en Guadeloupe. Ces événements apparaissent d'autant plus intéressants à étudier grâce à l'outil méthodologique que constitue le logiciel d'analyse de contenu CLIP (Compilation logique de l'information et de la partialité) basé sur la méthode Morin-Chartier de l'Université du Québec à Montréal pour effectuer l'analyse de la presse, « *une étude, une recherche, qui à*

---

<sup>8</sup> C'est une collectivité territoriale administrée par le Conseil général en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. Nous les appelons les DFA parce qu'elles sont situées en Amérique.

<sup>9</sup> Ce sont des régions intégrées à l'Union européenne, mais situées très largement en dehors du continent européen.

<sup>10</sup> L'État désigne l'autorité souveraine qui s'exerce sur un territoire national. Ce terme est parfois considéré comme un synonyme de Nation et de Pays. Leurs définitions diffèrent mais sont variables selon le contexte. La notion de Nation renvoie à une communauté d'hommes appartenant à un même pays, ayant la même organisation sociale, les mêmes lois et étant généralement nés sur le même sol national. Ainsi quand l'État correspond à la Nation et que celle-ci est à l'origine de sa formation, il s'agit d'État-nation, BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine. *Dictionnaire de géographie*. Hatier, 2008, p. 196-197

*l'aide d'une méthode scientifique éprouvée, vise à discerner, à saisir le sens et l'impact de l'information transmise par les médias en scrutant tant sa quantité que sa qualité »<sup>11</sup>, et l'analyse des entretiens semi-directifs avec les journalistes.*

# 1. Théorie, concepts et méthode

Notre sujet s'inscrit dans les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), une discipline universitaire française née en 1974 qui est liée à des professions et des champs de pratiques qui participent à la formation de l'exercice des métiers de journalistes, de publicitaires, d'attachés de presse, etc. C'est une science interdisciplinaire comme le rappelle Bruno Ollivier, qui « *articulent des concepts, des connaissances, des méthodes qui viennent ainsi d'autres disciplines* »<sup>12</sup>. Elle intègre des paradigmes scientifiques hétérogènes issus de l'histoire, de la sociologie, du droit, de la géographie humaine et culturelle, des sciences politiques, etc. et « *cette discipline n'a aucune prétention à se substituer aux autres. Elle contribue simplement à penser différemment les réalités sociales, politiques, culturelles et psychologiques* »<sup>13</sup>.

L'espace d'étude sont les « Caraïbes » et la démarche conceptuelle s'appuie sur des notions qui sont clarifiées tout au long de la thèse: journaliste, démocratie, liberté de la presse, liberté d'expression et d'entreprise, censure, autocensure, désinformation, propagande, Caraïbes, crise. D'autres termes comme événement médiatisé, coup d'état, mouvement social sont abordés dans la troisième partie de ce document. Le terme Caraïbes est employé au pluriel pour rendre compte de l'aspect multidimensionnel (géographique, historique, social et politique) de cet espace. Selon les acceptions, les limites des Caraïbes peuvent varier et inclure l'ensemble des îles des Antilles et les pays continentaux des Amériques qui ont une façade sur la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique. L'appellation « Antilles » provient de « Antillia » (terme qui lui-même dérive de l'arabe), une île imaginaire située à l'ouest de l'Espagne qui apparaît sur la carte du cartographe vénitien Zuane Pizzigano en 1424. Dans le cadre de notre travail, notre intérêt se porte sur l'ensemble

---

<sup>11</sup> CHARTIER Lise. *Mesurer l'insaisissable : Méthode d'analyse du discours de presse*. Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 21

<sup>12</sup> OLLIVIER Bruno. *Les Sciences de la communication Théories et acquis*. Paris: Armand Colin, 2007, p. 3

<sup>13</sup> WOLTON Dominique. Information et communication: deux chantiers scientifiques, culturels et politiques. *Hermès*, 2004, n° 38, p. 177

des territoires insulaires des Grandes et Petites Antilles qui forment l'arc antillais de plus de 3 500 kilomètres carrés de long qui s'étend depuis les Bahamas, Cuba jusqu'au large du Venezuela. Composé de 31 Etats et territoires, la superficie totale de ces îles caribéennes représente 235 000 kilomètres carrés de terres émergées. « Caraïbe » est le nom donné à ce continuum spatio-temporel, un vocable hérité de la population<sup>14</sup> amérindienne Karibs<sup>15</sup> (Caribs ou Caraïbes). Aujourd'hui, il existe une minorité encore vivante à la Dominique, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et à Trinidad-et-Tobago. Elle a été progressivement remplacée par des populations venues d'Europe, d'Afrique avec la traite négrière, venues d'Inde et d'autres pays du monde. Ces rencontres ont favorisé l'émergence de cinq langues officielles parlées par près de 42 millions d'habitants. Ce sont les langues européennes comme le français, l'espagnol, l'anglais, le néerlandais et les diverses langues créoles créées au cours des quatre derniers siècles en Guadeloupe, à la Martinique, à la Dominique, à Sainte-Lucie, en Haïti. Il existe aussi le Papiamentu, une langue populaire, qui emprunte des éléments au hollandais, à l'espagnol, au portugais, à l'anglais, aux langues amérindiennes et africaines, parlées respectivement dans les anciennes Iles Néerlandaises. Au plan politique, cet espace est fragmenté en diverses entités politiques composées d'États indépendants, d'États associés, de territoires autonomes, et de départements français d'Amérique.

Le journaliste est un citoyen comme les autres, qui dispose des mêmes droits et obligations dans la société. Il est un acteur social majeur de la vie démocratique et sa profession l'oblige à rendre compte de ce qui se passe dans la société aux autres citoyens. Il est garant de la qualité du rapport entre médias et démocratie. La démocratie libérale est la plus souvent représentative. Dans ce système politique occidentale, chaque citoyen vote et élit ses représentants qui disposent d'un mandat électif pour une durée renouvelable. Le journaliste est un citoyen qui fait parti du peuple. Il a le droit à la liberté d'expression. La liberté de la presse est un principe fondamental de la démocratie. Les facteurs négatifs qui limitent son exercice comme le poids de l'économie dans les médias, la pratique de la censure, de l'autocensure, de la désinformation et de la propagande prennent tout leur sens, même dans des sociétés qui se disent démocratiques comme les sociétés caribéennes. L'enquête et l'analyse sont réalisées à partir de deux événements d'actualité jugés importants par leur caractère social et politique entre 1989 et 2009 sur deux territoires. C'est la tentative

---

<sup>14</sup> Par population, nous entendons l'ensemble des personnes humaines d'un lieu, d'un espace défini.

<sup>15</sup> Ce sont des populations amérindiennes originaires du Nord du Venezuela ayant émigré par la suite vers les Petites Antilles et les Guyanes.

du coup d'état de juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago qui s'apparente et qui a été vécue et perçue comme une situation de crise et le mouvement social initié par Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP)<sup>16</sup> de 2009 en Guadeloupe. A Trinidad-et-Tobago, la tentative du coup d'Etat de 1990 a bénéficié d'une couverture nationale et internationale. Le mouvement social de 2009 a médiatisé la Guadeloupe et a retenu l'attention locale et nationale. A travers ces deux événements, il s'agit d'apporter des réponses sur le travail quotidien des journalistes, les discours produits pour contribuer au processus démocratique singulièrement dans une situation de crise. La crise est la manifestation d'une situation sociale et politique préoccupante, une phase grave dans l'évolution des événements qui « *pour les journalistes, est ainsi un fait lié à l'actualité qui est d'abord constitué comme information, qui est en train (ou qui va) se passer et qui est considéré sur le moment par les journalistes comme suffisamment important pour faire l'objet d'une présentation particulière et valorisante (titre sur cinq colonnes en « une » avec, très souvent, un dossier événement et une ouverture pour les journaux télévisés)* »<sup>17</sup>. Et, « *le même événement peut être rapporté de différentes manières; il arrive qu'on en rende compte de points de vue opposés. Les journalistes n'enregistrent pas la réalité; ils en dressent des descriptions particulières en fonction de leurs préférences subjectives, de leur orientation idéologique et, plus techniquement, de la sélection qu'ils font de certains éléments de la situation* »<sup>18</sup>. Le mot événement désigne à l'origine des faits relevant de la politique comme les six jours de la tentative du coup d'État en 1990 à Trinidad-et-Tobago, et les quarante-quatre jours du mouvement social de 2009 en Guadeloupe. Pour la première fois de son histoire, Trinidad-et-Tobago connaît un coup d'Etat qui « *fait événement* »<sup>19</sup>. Pour Philippe Zarifian, « *l'événement est une discontinuité dans un récit* »<sup>20</sup> d'actualité qui se caractérise par son indécidabilité, sa singularité, son imprévisibilité, son importance et sa *valeur discriminante* accordée par la société, et son immanence à la situation. Comme la tentative du coup d'Etat, le mouvement social de 2009 est inédit. Toutefois, c'est un « *événement/rendez-vous* »<sup>21</sup>, un événement recherché et provoqué par le collectif Liyannaj Kont Pwofitasyon qui, depuis décembre 2008, annonce une grève générale le mardi 20 janvier 2009, relatée par les journalistes en Guadeloupe. Il

<sup>16</sup> Collectif contre la surexploitation ou contre la vie chère. C'est un groupe de quarante-quatre syndicats, partis politiques et associations.

<sup>17</sup> CHAMPAGNE Patrick. L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 2000, volume 18, n°100, p. 406

<sup>18</sup> GAUTHIER Gilles. La vérité: visée obligée du journalisme. *Les Cahiers du journalisme*, Printemps 2004, n°13, p. 174

<sup>19</sup> ZARIFIAN Philippe. *Le travail et l'événement*. L'Harmattan, 1995, p. 22

<sup>20</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1995, p. 22

<sup>21</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1995, p. 45

est décidable et indécidable à la fois, singulier, mais il n'en est pas moins discret. La couverture par les journalistes lui confère une importance et une valeur discriminante, liées à la situation locale. Patrick Champagne estime que l'événement est une notion semi-savante comportant une certaine ambiguïté. Son contenu est à géométrie variable puisque sa définition est tributaire du champ auquel elle s'applique, qu'il soit politique ou journalistique. En réalité, les événements dont les journalistes rendent compte sont une construction sociale et relèvent d'une fabrication collective plus ou moins concertée par les médias.

## 2. La relation entre les journalistes et la démocratie

Afin de mettre en évidence les liens existant entre les médias et la démocratie, l'approche empirique, qui est le fait de « *séjourner et de mener une action de recherche au sein d'une part du monde social* »<sup>22</sup>, n'a pas été privilégiée parce que nous avons préféré nous appuyer sur des documents se référant aux événements au lieu d'effectuer un stage dans les médias. L'étude de documents et l'entretien semi-directif sont des méthodologies reconnues dans les sciences humaines et sociales. Il s'agit de mettre en exergue les ethnorécits des pratiques professionnelles qui sont le recueil des descriptions narratives d'actions concrètes lors des entretiens semi-directifs parce que « *tout récit de pratiques est à la fois un document individuel et un document social* »<sup>23</sup>. Dans cette perspective, il semble nécessaire d'effectuer une description de la situation sur l'état des médias et la liberté de la presse ainsi qu'une analyse du discours. Et notre démarche consiste à analyser les articles de presse, donc la production journalistique ainsi que les entretiens avec les journalistes pour comprendre la pratique professionnelle et les entretiens avec les syndicats de journalistes pour analyser la liberté de la presse. Un premier groupe de corpus concerne les 30 articles de presse sur le coup d'Etat de 1990 à Trinidad-et-Tobago relaté dans *Trinidad Guardian* (15) et *Trinidad Express* (15), et l'autre est relatif aux 221 articles sur le mouvement social de 2009 en Guadeloupe dans *France Antilles Guadeloupe*. La période de couverture de l'information est du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 1990 pour le coup d'Etat, du 20 janvier au 5 mars 2009 pour le mouvement social. Un deuxième groupe de corpus regroupe les entretiens

---

<sup>22</sup> DEREZE Gérard. *Méthodologies empiriques de recherche en communication*. Bruxelles: De Boeck, 2009, p. 13

<sup>23</sup> *Ibid.*, Bruxelles: De Boeck, 2009, p. 119

semi-directifs avec trois journalistes de *Trinidad Express* et quatre journalistes de *France-Antilles Guadeloupe* qui livrent des ethnorécits de leur pratique professionnelle. Ce sont Andy Johnson, Marlon Miller et Suzanne Lopez à Trinidad-et-Tobago ; Martin T. Laventure, Nathalie Calimia-Dinane, André-Jean Vidal, Nicomède Gervais en Guadeloupe. L'objectif à travers cette étude comparative est de vérifier l'hypothèse selon laquelle les journalistes sont de véritables acteurs du processus démocratique quelque soit leur lieu géographique.

Le propos développé autour de la relation entre journalistes et démocratie s'articule en trois temps. Dans un premier temps, nous analysons la contribution sociale du journaliste à la démocratie en nous appuyant principalement sur l'exemple français, avec quelques références aux journalistes belges, canadiens et anglo-saxons (Grande-Bretagne, États-Unis). Dans un second temps, nous élaborons une photographie de la profession de journaliste dans l'espace caribéen avec une focalisation sur l'histoire socio-politique du journalisme, la formation et la liberté d'expression en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago. Dans une troisième partie, nous analysons la contribution des journalistes caribéens au respect, à l'émergence et à la pérennisation du processus démocratique à travers des événements d'actualité ayant un caractère social et politique entre 1989 et 2009 et publiés dans la presse quotidienne nationale et régionale à Trinidad-et-Tobago et en Guadeloupe.

D'abord, nous déterminerons les contours de l'identité du journaliste en nous appuyant sur des éléments historiques, sociaux et juridiques. Il est important de comprendre comment le journalisme, un secteur en constante évolution traversé par des transformations importantes comme le journalisme en ligne avec l'émergence des sites d'informations qui remettent en cause l'identité et le statut du journaliste, contribuent à l'expression de la démocratie (Chapitre I). Le lien entre la pratique journalistique et la démocratie est fondé sur le respect total du principe de la liberté de la presse, quoique qu'il existe des textes français et internationaux qui limitent son exercice. Cela n'empêche pas que les journalistes soient aussi sujets à de nombreuses critiques (Chapitre II). Nous postulons que les principes démocratiques sont repris dans les chartes et codes déontologiques. Il s'agit de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, du Code de conduite des journalistes britanniques (Code of conduct) et de la Charte de Munich. Ces textes leur confère une responsabilité sociale vis-à-vis de la société, qui découle de leur légitimité sociale attribuée par le public. Et ils sont de véritables acteurs du processus démocratique (Chapitre III).

Puis, nous nous intéresserons aux journalistes et à la liberté de la presse dans les Caraïbes. Nous privilégierons une approche géographique, historique, culturelle et politique de cet espace. La Guadeloupe, un département français d'Amérique, et Trinidad-et-Tobago, un Etat-nation anglophone sont situés dans le bassin caribéen et chacun présente une histoire politique et culturelle qui lui est propre (Chapitre IV). Nous présenterons l'histoire socio-politique des journalistes depuis l'époque coloniale en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago, avant de répondre aux questions suivantes relatives au nombre de journalistes et à l'accès aux formations de journalisme : Qui sont-ils? Combien sont-ils? Où se forment-ils? (Chapitre V). Notre démarche consiste à aborder les conditions dans lesquelles les journalistes travaillent, les relations entre les journalistes, le pouvoir politique et économique. En définitif, l'expression et l'état de la liberté de la presse dans les Caraïbes et la réalité des conflits avec le pouvoir en place (Chapitre VI).

Enfin, nous terminerons par la contribution des journalistes caribéens à la démocratie à travers les événements sociaux et politiques dans les Caraïbes. Après une présentation de la presse quotidienne nationale *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express* et de la presse quotidienne régionale *France-Antilles Guadeloupe* (Chapitre VII), nous focaliserons notre attention sur les événements socio-politiques entre 1989 et 2009 comme la tentative du coup d'état de juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe (Chapitre VIII). Notre outil méthodologique le logiciel CLIP (Compilation logique de l'information et de la partialité) pour l'analyse de la presse et les entretiens semi-directifs avec les journalistes nous permettra d'annoncer nos résultats (Chapitre IX).

# **PARTIE I. LA CONTRIBUTION SOCIALE DU JOURNALISTE A LA DEMOCRATIE**

## **Chapitre I. Essai de définition du journaliste**

Une phrase ne suffirait pas à définir le journaliste au XXI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le métier de journaliste s'est diversifié et fait appel à beaucoup de connaissances transversales (politiques, sociales, économiques, juridiques, culturelles, sportives, etc.). Le Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication propose la définition suivante : « *un journaliste est, selon le Code du travail (loi du 29 mars 1935 et loi de 1982), un salarié « exerçant une profession à titre principal dans une publication périodique, dans une agence de presse, dans une entreprise de radio et de télévision ».* Mais il peut également intervenir dans une entreprise audiovisuelle, au titre de collaborateur indépendant »<sup>24</sup>. Le Lexique d'information-communication précise aussi que c'est un « *individu qui, exerçant son activité professionnelle pour un ou plusieurs organes d'informations (presse périodique, agence de presse, radio, télévision) assure tout ou partie du travail de collecte, de traitement et de présentation des informations relatives à des faits ou à des événements d'actualité* »<sup>25</sup>. Ce chapitre aborde l'histoire de la naissance de la profession, les diverses étapes de la construction identitaire, l'aspect juridique du métier, le journalisme comme une contribution à l'expression de la démocratie, les évolutions majeures de la profession et l'avènement du journalisme en ligne, en France et au Royaume-Uni.

---

<sup>24</sup> LAMIZET Bernard, SILEM Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Ellipses, 1997, p. 330

<sup>25</sup> BALLE Francis. *Lexique d'information-communication*. Dalloz, 2006, p. 227-228

## 1.1. La naissance d'une profession

Selon les historiens, Théophraste Renaudot (1586-1653) est le premier journaliste français. Après avoir obtenu un privilège royal d'impression, de vente et de distribution, le médecin du roi Louis XIII<sup>26</sup> met *La Gazette* au service des intérêts du pouvoir. *La Gazette*, qui existe déjà en Europe du Nord (Belgique, Allemagne) au début du XVII<sup>e</sup> siècle, est imprimée pour la première fois à Paris le 30 mai 1631. C'est un cahier hebdomadaire de type épistolaire de quatre pages, soumis à la censure, qui propose une suite de nouvelles venues de la Cour, de Paris et de villes étrangères. Il comporte assez vite douze pages. « *La période ouverte par la Gazette va être marquée par une presse conformiste, qui consacre peu de place au commentaire et reste centrée seulement sur les faits. Le seul enjeu, c'est informer. Informer mais sans déplaire aux puissants* »<sup>27</sup>. A Paris en 1665, Denis de Sallo, conseiller au Parlement de Paris fonde *Le Journal des savants*, le plus ancien journal littéraire d'Europe. Il publie des informations sur la science, la culture, la littérature, des comptes rendus sur les livres récemment parus, etc. Dès 1684, Pierre Bayle invente le terme de journaliste qui est défini comme « *l'auteur du journal* » ou le « *nouvelliste de la République des Lettres* »<sup>28</sup>. Par la suite, Christian Delporte considère que les gazettes et les revues savantes vont permettre « *au terme « journaliste » d'avoir acquis le droit de cité (Journal de Trévoux, 1703)* »<sup>29</sup>. Le terme de gazette va être graduellement remplacé au profit du mot journal. Et, à la veille de la révolution en 1789, l'appellation de « journaliste » va définitivement remplacer celle de « gazetier » et de « publiciste ». C'est aussi à cette époque qu'apparaît le *Journal de Paris* (1777-1840) considéré comme le premier quotidien de France.

Au Royaume-Uni, les premières publications d'informations nommées *Corantos* apparaissent vers 1620. Elles privilégient la traduction des dépêches d'origine étrangère car le pouvoir royal interdit la publication d'informations nationales. Mais simultanément, il accorde la licence de publication à quelques éditeurs comme Nicholas Bourne et Thomas Archer, qui publient en 1622 le *Weekly Newes from Italy, Germanie, Hungaria*, un des

---

<sup>26</sup> Grâce à Richelieu, évêque de Luçon. Ce dernier a compris très vite l'utilité de la presse. Il protège *La Gazette* qui sera le prototype de la *Gazette de Londres* publiée à partir de 1665, sous Charles II. En 1762, elle devient *La Gazette de France* officiellement rattachée par Choiseul au ministère des affaires étrangères.

<sup>27</sup> ROBINET Philippe, GUERIN Serge. *La presse quotidienne*. Flammarion, 1999, p. 14

<sup>28</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 88

<sup>29</sup> DELPORTE Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Presses universitaires de France, 1995, p. 8

premiers Corantos, newsbooks ou gazettes composé de huit feuillets au format livre. Pendant la première guerre civile anglaise de 1641 à 1649 déclenchée par le conflit entre le Roi catholicisant Charles Ier et le Parlement dominé par les Presbytériens, la presse connaît une brève période de liberté de 1641 à 1643. Il faudra attendre le vote de la loi « British Bill of Rights » en 1689 en faveur de la liberté d'expression au Parlement. Et l'abolition en 1695 de la loi du Licensing Act (1662) met fin au système d'autorisation préalable, de censure et de monopole de publications attribués aux imprimeurs en majorité Londoniens comme l'association des librairies (Stationers' Company) de Londres et des deux universités Cambridge et Oxford. La fin de ce monopole favorise la floraison de nombreux titres comme la parution du premier quotidien anglais *Daily Courant* (Londres, 11 mars 1702), et la création de la presse d'opinion avec *The Spectator* (Londres, 1711).

Si Théophraste Renaudot fait figure d'ancêtre pour les journalistes français, Daniel Defoe est « parfois considéré comme le « père du journalisme »<sup>30</sup> anglais. Romancier, journaliste et pamphlétaire, Daniel Defoe fonde et édite seul en 1704 *The Review*, un hebdomadaire de huit puis de quatre pages, qui « intervenait vigoureusement dans le débat politique sans tomber dans la véhémence coutumière des feuilles partisans de l'époque »<sup>31</sup>. En réalité, depuis sa genèse, le journaliste français et britannique entretiennent des relations étroites avec la sphère littéraire et la sphère politique.

### 1.1.1. Journalisme, littérature et politique

En France et au Royaume-Uni, les journalistes sont soit des hommes littéraires soit des hommes politiques. Dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le pays anglo-saxon, les plus brillantes plumes telles que Henry Fielding (*The Patriot*, 1745), le Dr. Johnson (*The Rambler*, 1750), Tobias Smollett (*The British Magazine*, 1760) ont investi le champ du journalisme. La société britannique « a mené le train en Occident dès le XVII<sup>e</sup>, notamment en matière de liberté. Elle fut en 1688 la première à se mettre en marche vers la démocratie et aucun bouleversement n'a ensuite interrompu sa progression »<sup>32</sup>. Historiquement, la presse britannique qui est fortement liée au contexte social et politique du pays, s'est développée à partir des pamphlets et fait un usage politique de sa raison au sens

---

<sup>30</sup> SERGEANT Jean-Claude. *Les Médias britanniques*. Ophrys-Ploton, 2004, p. 34

<sup>31</sup> *Ibid.*, Ophrys-Ploton, 2004, p. 34

<sup>32</sup> BERTRAND Claude-Jean. *Les Médias en Grande-Bretagne*. Presses Universitaires de France, 1998, p. 4

habermassien<sup>33</sup>. Son influence politique est certaine puisque Stephen Koss, dans son ouvrage «The rise and fall of the political press in Britain (1981) », identifie trois phases historiques dans les relations entre la presse et les partis politiques: la période pré-victorienne, l'ère victorienne (1855-1896) et l'industrialisation de la presse. Dans *Politics and the Mass media in Britain*<sup>34</sup>, Ralph Negrine y fait référence et explique la relation entre le champ journalistique et le champ politique.

Pendant la période pré-victorienne, la presse est étroitement contrôlée. L'État exerce un pouvoir de régulation et de censure qui entrave la liberté de la presse prônée par le poète Milton. Dans son *Aeropagitica, a speech for the liberty of unlicensed printing* en 1644, il défend la liberté de publier et s'oppose à l'idée selon laquelle la liberté de la presse est une menace pour l'État. Mais malgré tout, le pouvoir étatique continue à exercer son contrôle de régulation et de censure par le vote de la loi à travers une série d'impôts appelée « *taxes on knowledge* » ou « taxes sur le savoir »<sup>35</sup> ayant pour but de limiter la croissance, le tirage et la distribution de la presse généraliste et radicale. En édictant la loi « *Stamp Act* » de 1712, les propriétaires de journaux doivent payer un droit de timbre sur chaque exemplaire publié et un droit sur chaque publicité. Cette taxe spéciale augmente à trois reprises entre 1724 et 1775 avant d'être abolie en 1861. En cas de non-respect, les propriétaires risquent de payer des amendes et d'encourir la déportation si les écrits sont la cause de la désaffection du public envers le pouvoir politique. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la presse métropolitaine s'intéresse aux débats parlementaires. L'un des journaux politiques les plus influents et importants comme le *Times* (1785) reproduit l'intégralité des comptes rendus des débats parlementaires pour un lectorat qui a le temps et qui s'y intéresse. Ce siècle est également marqué par les luttes en faveur de la liberté de la presse. John Wilkes, ancien membre du Parlement, défend le droit des journalistes de retranscrire les débats parlementaires. Dans le numéro 45 de son journal *North Briton*, Wilkes dénonce le gouvernement dans un commentaire ironique du Discours du Trône prononcé par le roi Georges III lors de l'ouverture de la session parlementaire en février 1763. Un mandat d'arrêt est d'ailleurs lancé contre les auteurs de ce journal jugé séditieux. Par la suite, les comptes rendus des séances parlementaires sont interdits jusqu'en 1771. Cette époque se caractérise aussi par les

---

<sup>33</sup> HABERMAS Jurgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, 1993, 324 p

<sup>34</sup> NEGRINE Ralph. *Politics and the Mass Media in Britain*. London:Routledge, 1991, p. 47-66

<sup>35</sup> BERTRAND Claude-Jean. *Les Médias en Grande-Bretagne*. Presses Universitaires de France, 1998, p. 11

poursuites en justice pour diffamation contre les journalistes anglais. Les délits de presse sont jugés par les juges professionnels liés au pouvoir royal jusqu'en 1792, date à laquelle le vote du Libel Act (loi sur la diffamation) transfère les compétences des juges au jury populaire. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, William Cobbett fonde le *Weekly Political Register* (1802), un hebdomadaire hostile au pouvoir politique, considéré comme le premier journal « radical ». Le gouvernement décide en 1819 de définir le terme « journal » et met en place un droit de timbre de quatre pence pour limiter la prolifération de la vente de la presse « radicale ». Le terme « journalisme » est introduit dans la langue anglaise en 1833 et il est utilisé pour la première fois dans *The Westminster Review* à l'occasion d'une discussion sur les changements dans les publications périodiques de l'époque. En distinguant « news » et « journalism », Martin Conboy indique que l'utilisation de « journalisme » était « *ce néologisme nécessaire pour faire le lien entre les hautes formes de culture comme le périodique Edinburgh et Westminster Reviews, ainsi que la presse commerciale quotidienne* »<sup>36</sup>.

L'ère victorienne (1855-1896) constitue la deuxième phase historique qui se caractérise par les progrès technologiques (télégraphe, photographie, linotype, téléphone). Un contexte de prospérité économique et sociale pendant lequel la presse se développe et s'émancipe peu à peu du contrôle politique. Par ailleurs, c'est la naissance de la presse à un penny avec le *Daily Telegraph* en juin 1855, l'apparition d'une multiplicité de magazines et d'hebdomadaires qui attirent un public nombreux, riche, cultivé et intéressé par la politique. La catégorie socio-professionnelle la plus représentative du métier est essentiellement composée d'hommes issus de l'élite et de la bourgeoisie. Cette population exclut les femmes. Pendant la première moitié de la période victorienne, la presse est partisane et oriente le choix politique des citoyens. Les quotidiens métropolitains et provinciaux publiés en 1855 et en 1870 sont soit liés au parti libéral, soit au parti conservateur. Ralph Negrine explique que « *les journaux ont tendance à représenter aussi bien les partis politiques existant que les nouveaux. Par conséquent, les journaux sont les médias à travers lesquels les partis politiques peuvent exister et/ou se maintenir dans l'esprit du public. Le journal est le moyen par lequel un parti politique peut transmettre son idéologie et faire connaître son*

---

<sup>36</sup> « *It has been claimed that this neologism was required to encompass the linkage between high cultural forms such as the periodical Edinburgh and Westminster Reviews and the commercial daily press* », CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London: Sage Publications Ltd., 2011, p. 1-2

*programme* »<sup>37</sup>. Chaque fois qu'il existe alternance du pouvoir, les journalistes en profitent pour élargir les frontières de la liberté d'enquêter et de critiquer. La réalité est que les journalistes sont aussi des hommes politiques qui exercent dans les rédactions et financent les journaux. Cette situation entretient la confusion dans les relations entre les hommes politiques, les propriétaires et les rédacteurs en chef. D'un côté, certains exercent le pouvoir et d'autres se prélassent de la survivance de l'exercice de ce pouvoir. Avant 1880, la Chambre des communes ne compte pas moins de six propriétaires de journaux et ce chiffre augmente entre vingt et trente propriétaires de 1892 à 1910. Les journalistes faisant carrière en politique sont entre vingt-huit et quarante-et-un dans la Chambre des communes de 1892 à 1910. La presse fait partie de la machine politique au XIX<sup>e</sup> siècle. La sphère politique et journalistique sont intrinsèquement liés, ce qui va à l'encontre de la théorie du « quatrième pouvoir »<sup>38</sup> qui consiste à séparer les deux sphères. Toutefois, « *il est intéressant de noter qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il n'y a aucuns propriétaires de journaux qui sont membres de la Chambre des communes. Cela reflète le changement à la fois de la nature du rôle de la presse vis-à-vis de la politique et de la nature de la propriété* »<sup>39</sup> des médias.

Enfin, la troisième phase est l'époque post-victorienne qui débute à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et consacre le changement des relations entre la presse et les partis politiques. Tout d'abord, l'industrie de la presse commence à se consolider. Les journalistes sont conscients que le journal est un produit commercial et qu'ils doivent s'adapter à la logique du marché. Et, les hommes politiques propriétaires, confrontés à l'augmentation du coût du journal, trouvent difficile de conserver un journal pour des raisons politiques. À partir de cet instant, deux conceptions antagonistes de la presse émergent: d'un côté, c'est un quatrième pouvoir au service des citoyens, d'un autre c'est une industrie, un commerce, sans toutefois modifier l'affinité entre les deux sphères politique et journalistique. Cette période se caractérise également par l'amélioration de l'impression et de la vitesse de circulation de l'information nationale et internationale grâce au développement de nouveaux moyens de communication

---

<sup>37</sup> « *There has been a tendency for newspapers to represent both existing political parties and emergent ones. Newspapers, therefore, are the media through which political parties can establish and/ or sustain themselves in the minds of the public. The newspaper is the channel through which a political party can transmit its ideology and advertise its programme* », NEGRINE Ralph. *Politics and the Mass Media in Britain*. London: Routledge, 1991, p. 46

<sup>38</sup> C'est une expression qui aurait été forgée par l'homme britannique Edmond Burke à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est utilisée par Alexis de Tocqueville, penseur et écrivain français du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son ouvrage « *De la démocratie en Amérique* ».

<sup>39</sup> « *Interestingly, in the late 20<sup>th</sup> century there are no newspaper proprietors listed as members of the Commons. This reflects both the changing role of the press vis-à-vis politics and the changing nature of its ownership* », NEGRINE Ralph. *Politics and the Mass Media in Britain*. London: Routledge, 1991, p. 51

comme la machine à écrire, la presse rotative à grande vitesse, etc. Le journalisme devient une pratique plus visuelle. Et dès les années 1880, l'apparition du « nouveau journalisme » ou « *New Journalism* » s'inscrit dans ce processus de changement. Contraint par des impératifs commerciaux, ce genre excelle sous la forme du reportage, modernise le contenu et le style du journal en accordant moins d'importance aux informations politiques: le discours politique est remplacé par des comptes rendus courts, avec moins d'opinions et de commentaires, plus de « sensation » et de sport, de crime, de divertissement. Ce nouveau journalisme adopte une politique commerciale qui cible les classes populaires pour la première fois et constitue un lectorat et un marché de masse pour les publicités. Martin Conboy nous apprend que le non-conformiste et le radical politique W.T. Stead est le premier à avoir cherché « *un engagement social à travers un lectorat plus large, dans l'objectif d'influencer sur les questions d'intérêt public* »<sup>40</sup>. Pionnier du journalisme d'investigation, W.T. Stead a écrit dans son article *Government by journalism* (1886) que le rédacteur en chef est le « *roi sans couronne d'une démocratie instruite* »<sup>41</sup>. Selon lui, « *les responsabilités civiques du journaliste et du rédacteur en chef se trouvent par la force des choses à la pointe de l'agenda* »<sup>42</sup>. La naissance du journalisme moderne date du 4 mai 1896 avec le lancement du *Daily Mail* d'Alfred Harmsworth (Lord Northcliffe après 1907), qui « *a réussi à intégrer une gamme complexe d'éléments techniques, commerciaux et textuels dans une publication* »<sup>43</sup>. En utilisant les nouvelles technologies comme la machine linotype et l'impression rotative améliorée, Alfred Harmsworth a créé un système dans lequel le journaliste entreprenant, l'écrivain star et le rédacteur en chef adjoint pourraient réussir durablement. Le *Daily Mail* va influencer la structure du journalisme au XX<sup>e</sup> siècle, en se livrant au sensationnalisme et en abordant des sujets qui intéressent les lecteurs comme le sport, le crime, la mode, etc. L'économie joue aussi un rôle important. Ainsi, les magnats de la presse ou « *press barons* » comme Harmsworth défendent le principe du libre marché.

---

<sup>40</sup> « *The driving force behind this kind of journalism, which sought social commitment through a wider readership and aimed for an influence on matters of public concern was the non-conformist and politically radical W.T. Stead* », CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London: Sage Publications Ltd, 2011, p. 12

<sup>41</sup> « *The uncrowned king of an educated democracy* », CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London: Sage Publications Ltd, 2011, p. 12

<sup>42</sup> « *His 'government by journalism' (Stead, 1886) meant that the civic responsibilities of the journalist and increasingly of the editor were forced to the forefront of the agenda* », CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London: Sage Publications Ltd, 2011, p. 14

<sup>43</sup> « *Alfred Harmsworth's Daily Mail, launched on that day, managed to draw a complex range of technical, commercial and textual features into one publication* », CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London : Sage Publications Ltd, 2011, p. 8

Aujourd'hui, la presse nationale britannique est l'une des plus importantes au monde après le Japon.

En ce qui concerne la presse française, elle est apparue et s'est développée sous la Révolution française, « à partir de l'usage que le public faisait de sa raison et qui se contentait d'être le prolongement des discussions qui y avaient lieu restait de part en part une institution propre à ce public même; son rôle était d'être un médiateur et un stimulant des discussions publiques-non plus simple organe de la circulation des informations, mais pas encore média d'une culture de consommation »<sup>44</sup>. C'est une presse qui rend essentiellement compte de l'actualité politique. « Durant cette période, ce ne sont pas moins de mille cinq cents titres qui vont contribuer au débat démocratique »<sup>45</sup>. Puisque les « journalistes » étant en fait des acteurs directs du champ politique plus que des journalistes au sens moderne du mot »<sup>46</sup>. La presse fait appel à des hommes politiques tels que Mirabeau (Le Courrier de Provence), Brissot (Le Patriote Français), Marat (L'Ami du Peuple), Hébert (Le Père Duchesne), Camille Desmoulins (Les Révolutions de France et de Brabant, Le Vieux Cordelier). C'est l'avènement du journalisme politique avec l'essor de 250 feuilles d'opinion créées dans la seconde moitié de 1789. Une période charnière pour le combat en faveur de la liberté et de la démocratie comme modèle de société en référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, un combat pour lequel vingt-quatre journalistes sont victimes de la répression à partir du 14 juillet 1789. La publication d' « un journal politique et le fait de se réclamer de l'orientation qu'il représentait signifiait du même coup s'engager à combattre pour la liberté de l'opinion publique et pour la Publicité en tant que principe »<sup>47</sup>. Suite à la révolution française, les conditions de débat se transforment et les conditions techniques de fabrication se développent avec la création de la machine à produire le papier en 1798. Le champ journalistique devient une sorte de doublon symbolique du champ politique. « La presse conservatrice ou favorable au pouvoir en place domine largement une presse d'opposition marginalisée, persécutée par le pouvoir et affaiblie par des poursuites judiciaires incessantes »<sup>48</sup>. Sous le Premier Empire (1804-1814), la Restauration (1815-1830) et le Second Empire (1852-1870), le destin des journalistes

---

<sup>44</sup> HABERMAS Jürgen. *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1993, p. 191

<sup>45</sup> ROBINET Philippe, GUERIN Serge. *La presse quotidienne*. Flammarion, 1999, p. 14

<sup>46</sup> CHAMPAGNE Patrick. L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 2000, volume 18, n°100, p. 409

<sup>47</sup> HABERMAS Jürgen. *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, 1993, p. 192

<sup>48</sup> CHAMPAGNE Patrick. L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 2000, volume 18, n°100, p. 410

dépend de l'évolution heurtée de la liberté de la presse que le pouvoir cherche à museler de manière périodique. En 1805, le ministre de la Police désigne les rédacteurs en chef et les censeurs sont placés auprès de la rédaction des journaux. « *Les faits sont souvent maltraités au bénéfice de la cause défendue par le journal* »<sup>49</sup>, nous dit François-Xavier Alix, ancien rédacteur en chef et secrétaire général de Ouest-France. « *Ils sont amplifiés s'ils servent cette cause, minorés, voire gommés, s'ils la contrarient* »<sup>50</sup>. Bonaparte rétablit l'autorisation préalable de parution, c'est pourquoi en 1810 un seul journal est publié par département. Et de nouveaux titres apparaissent suite à la révolte de 1830 soutenue par les journalistes. Il faut attendre la monarchie de Juillet (1830-1848) pour que la presse retrouve une très relative liberté car le cautionnement est rétabli en juin 1848.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la naissance du journalisme a fait émerger deux modèles historiques antagonistes. Jusqu'à la fin du Second Empire (1852-1870), la presse française oscille entre littérature et politique et accorde de l'importance aux commentaires. Tandis que le journalisme anglo-américain met l'accent sur la collecte de l'information (*news-gathering*) et sur l'objectivité avec la séparation entre les faits et les commentaires. François-Xavier Alix insiste sur la confusion entre information et opinion dans le journalisme français. « *Le journaliste hexagonal s'est fait commentateur, et a gardé à l'étranger cette réputation par rapport au journalisme d'investigation et d'exposer des faits dont ses confrères anglosaxons seraient les parangons* »<sup>51</sup>. La presse française est perçue comme un moyen d'atteindre des positions dans les carrières de la littérature et de la politique. En revanche, la presse anglo-américaine est considérée comme une entreprise dans laquelle le journaliste est dépendant des logiques économiques. Cependant, la comparaison de ces deux modèles présente des limites, et invite à identifier « *l'extrême importance des rapports de force entre journalisme, champ politique, champ culturel* »<sup>52</sup>, la dimension entrepreneuriale et la subjectivité du journaliste. Nous relevons des liens similaires et l'adaptation des traits spécifiques d'un modèle à un autre. Le journalisme français subit l'influence anglo-saxonne, orientée par trois grands principes (objectivité, professionnalisme et intérêt public), par l'importation du modèle de la presse commerciale. La presse française renforce ses *liens organiques* avec la

---

<sup>49</sup> ALIX François-Xavier. Informer, un métier mal défini: le journaliste en quête d'identité. *Les Cahiers du Journalisme*, Juin 2000, n°7, p. 54

<sup>50</sup> *Ibid.*, Juin 2000, n°7, p. 54

<sup>51</sup> Le terme paragon signifie exemple ou modèle. ALIX François-Xavier. Informer, un métier mal défini: le journaliste en quête d'identité. *Les Cahiers du Journalisme*, Juin 2000, n°7, p. 55

<sup>52</sup> NEVEU Erik. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte, 2009, p. 16

littérature avec l'apparition de grands noms dans les journaux tels que Chateaubriand, Balzac, George Sand, Zola, etc. Les journaux représentent des gagne-pains, des tribunes pour attaquer et défendre leurs idées. Ils sont avant tout connus pour leurs publications dans les journaux, et non pour leurs ouvrages. La fonction critique de la presse reste fondamentale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et le journal devient un bien industriel et un support de publicité. Selon Christian Delporte, le journal reste toujours l'œuvre d'un seul homme qui sollicite des collaborateurs éminents, amateurs éclairés, etc. En réalité, « *le journalisme moderne, quant à lui, est né avec les grands quotidiens, - le Petit Parisien<sup>53</sup> en France, le London Evening News<sup>54</sup> en Grande-Bretagne, ou le New York Herald<sup>55</sup> aux États-Unis -, au milieu et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux premières rotatives et à l'affirmation des libertés démocratiques* »<sup>56</sup>. Ce qui contribue à l'évolution progressive de la profession.

### 1.1.2. La professionnalisation progressive du métier

Le métier de journaliste naît du passage de la presse d'opinion à la presse industrielle et moderne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette structure dualiste est composée de la presse d'opinion à tirage limité dans laquelle l'événement est uniquement lié au fait politique, et à la presse populaire caractérisée par la logique économique, le gros tirage et le bas prix, qui se vend une première fois auprès des annonceurs et une seconde fois auprès des lecteurs des classes populaires et moyennes. Le journaliste se trouve donc, comme l'indique Bruno Ollivier, « *au centre de conflits qui mettent en scène des logiques différentes (économique, technique, éthique) et des acteurs aux intérêts parfois opposés (annonceurs, direction du journal et rédaction)* »<sup>57</sup>.

En France, dans les années 1830-1840 et sous le Second Empire (1852-1870), la montée en puissance d'une presse à fort tirage, la multiplication des journaux, la diversification des genres s'accompagne de l'accroissement du nombre des journalistes. Ces derniers n'adoptent ce nom que dans les années 1870. Des patrons de presse comme Emile de Girardin (*La Presse*, 1836) inventeur du journal populaire et bon marché (la presse à dix centimes), Hippolyte de Villemessant (fondateur du *Figaro*, 1854) ou Moïse Millaud

---

<sup>53</sup> Le *Petit Parisien*, quotidien du soir paraît de 1876 à 1944.

<sup>54</sup> Le *London Evening News* est publié pour la première fois le 14 août 1855.

<sup>55</sup> Le *New York Herald* est lancé le 6 mai 1835.

<sup>56</sup> BALLE Francis. *Lexique d'information-communication*. Dalloz, 2006, p. 227

<sup>57</sup> OLLIVIER Bruno. *Les Sciences de la communication, Théories et acquis*. Paris: Armand Colin, 2007, p. 131

(créateur du *Petit Journal*, 1863) se revendiquent comme journaliste. Le fait divers, le reportage, les jeux et les feuilletons se développent au détriment de la politique traitée sur un ton modéré, à qui une place moindre est accordée. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle, le métier de journaliste « *s'est constitué en profession à partir de considérations certes politiques mais aussi de revendications éthiques* »<sup>58</sup>. Des règles strictes sont fixées en matière d'abus (provocations aux crimes et délits, incitation des militaires à désobéissance, diffamations, injures, offense envers le président de la République ou les chefs d'États étrangers, fausses nouvelles, outrages aux bonnes mœurs, etc.), et elles déterminent les cadres de leurs responsabilités. Grâce à la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881, les journalistes ont assisté à la fin d'un « *long chassé-croisé entre liberté et censure de la presse* »<sup>59</sup>, et ils ont pu pour la première fois sourcer librement les propos reproduits. Cela a clarifié le rapport entre la source et le journaliste qui restitue les déclarations émises par les personnes interrogées. La profession se diversifie, des différences de traitement de salaires apparaissent en fonction du lieu de parution, de la périodicité et de la taille du journal. Cette situation conduit à rompre petit à petit avec l'idéal de l'homme de lettres et des professions libérales. Cette réelle prise de conscience favorise la création d'associations comme l'Association de la presse républicaine départementale (1879), l'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains français (1880), l'Association de la presse monarchique et catholique départementale (1882), l'Association professionnelle des journalistes parisiens (1884), le Syndicat de la presse municipale parisienne (1884), l'Association de la presse judiciaire (1885), l'Association de la presse parlementaire (1891). La profession s'organise donc autour d'un esprit corporatif qui défend trois critères: idéologique et politique, géographique, professionnel et technique. En 1918, une centaine d'associations créent des formes de solidarité et de confraternité. « *Elles fondent également des œuvres sociales sous la forme de sociétés de secours mutuels qui versent de maigres pensions de retraites, s'occupent des veuves et des orphelins, négocient des places dans les hôpitaux ou des tarifs réduits auprès des compagnies de chemin de fer. Elles sont financées par les cotisations mais aussi par des emprunts à lots qui rapportent plusieurs millions de francs en 1887 et 1905* »<sup>60</sup>. La première école de journalisme en France, l'Ecole Supérieure

---

<sup>58</sup> MATHIEN Michel. *Les journalistes*. Presses universitaires de France, 1995, p. 7

<sup>59</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de France, 1995, p. 63

<sup>60</sup> EVENO Patrick. Petite histoire des journalistes français. *Site Journalisme.com*. (En ligne). Mise en ligne le 14 janvier 2008. Disponible sur Internet: [http://www.journalisme.com/index2.php?option=com\\_content&view=article&id=194&pop=1&page=0&Itemid=63](http://www.journalisme.com/index2.php?option=com_content&view=article&id=194&pop=1&page=0&Itemid=63), consulté le 20 décembre 2009.

de Journalisme de Paris date de 1899<sup>61</sup>, et elle est suivie de la création de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille en 1924. Après la Seconde guerre mondiale, « *le principe d'une formation initiale unique et spécialisée des journalistes commençât à s'imposer- dans les esprits- comme un mode de sélection des candidats à la profession* »<sup>62</sup>. Denis Ruellan indique que dans l'entre-deux-guerres, les premiers manuels d'apprentissage de la profession présentent trois conceptions différentes des partisans de la formation: « *l'apprentissage sur le tas et la mise en valeur des qualités innées de débrouillardise et de rapidité* », « *former les futurs journalistes aux techniques de reportage, de l'interview et du secrétariat de rédaction, d'encadrer les pratiques professionnelles par des normes définissant un champ de compétences précises, mais ils étaient rares* » et « *les premiers pédagogues de l'information* »<sup>63</sup> pour qui le journalisme s'enseigne et s'apprend. Il s'agit d'ouvrir la profession aux meilleurs étudiants car le niveau de recrutement est faible avant 1939.

Les journalistes britanniques privilégient également la professionnalisation. Ils éprouvent la nécessité de s'organiser sous forme d'association pour défendre leurs intérêts. En 1886, les propriétaires des journaux fondent le *National Association of Journalists (NUJ)* qui deviendra *The Institute of Journalists* en 1890. Cette organisation a cherché à ses débuts à obtenir le statut professionnel pour ses membres, à exiger de meilleures conditions de travail, une meilleure éducation par la mise en place d'un examen d'entrée pour englober les pratiques journalistiques. Au Royaume-Uni, la première école est fondée dans l'Université de London. Progressivement, la professionnalisation du journaliste français et britannique s'accompagne de leur reconnaissance officielle.

### 1.1.3. La reconnaissance officielle d'une profession

En 1900, de plus en plus de britanniques embrassent cette profession. Le développement de la presse bon marché favorise la division du travail entre le patron de presse et ses employés, les journalistes et le personnel technique. Une hiérarchisation et une spécialisation existent dans différents domaines avec l'apparition des journalistes-rédacteurs,

---

<sup>61</sup> Aujourd'hui, 13 écoles de journalisme sont reconnues : Celsa, Centre de formation des journalistes à Paris, Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme à Strasbourg, Ecole de journalisme de Sciences Po Paris, Ecole de Journalisme de Grenoble, Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille, Ecole de Journalisme de Toulouse, Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, Institut Français de Presse, Institut de Journalisme de Bordeaux-Aquitaine, Institut Pratique du Journalisme, IUT Lannion, IUT de Tours.

<sup>62</sup> RUELLAN Denis. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 57

<sup>63</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 57

des photographes, des rédacteurs en chef adjoints, des directeurs responsables de départements bien délimités. Ils sont très bien payés surtout dans les grands journaux nationaux. La professionnalisation croissante permet à ce métier d'acquérir ses lettres de noblesse. Suite à la grève pour l'obtention de meilleures conditions de travail à *The Preston Herald*, *The Institute of Journalists* (1886, 1890), une organisation dirigée en majorité par les propriétaires des journaux, n'ayant pas le droit d'intervenir dans une dispute entre un employeur et ses employés, a démontré ses limites dans la résolution des conflits. C'est ainsi que William Newman Watts, journaliste du « Darwen News » à Lancashire émet l'idée en 1891 de créer un syndicat de journalistes. Et lors d'une conférence à Birmingham est créé le *National Union of Journalists (NUJ)* le 30 mars 1907, qui a pour cofondateur et premier secrétaire général William Newman Watts. A la création du syndicat, « presque tous ses membres travaillaient dans des journaux. (...) La plupart des journalistes étaient des hommes, issus de la classe ouvrière, ayant quitté le système scolaire à treize-quinze ans »<sup>64</sup>, ce qui a permis une véritable ascension sociale. Le NUJ défend une meilleure paie, des conditions de travail, l'uniformisation de la durée du contrat et met en place des fonds d'aide pour le chômage et la retraite. Il cherche d'abord à fixer les salaires minimums légaux pour les différentes catégories professionnelles et à les faire figurer dans les accords. Sous l'action syndicale en 1918, le revenu des salaires des journalistes les moins rémunérés a doublé, mais cela n'a pas estompé le phénomène de paye sur le mérite en faveur des critiques littéraires et théâtrales et des personnes célèbres, ce qui a concouru à limiter l'efficacité de cette organisation collective. Une année plus tard, en 1919, le NUJ a établi des taux minimum nationaux pour l'ensemble de la profession. Ils ont décidé d'asseoir un objectif commun lié à leurs activités professionnelles. Les discussions ont fait ressortir deux perceptions du NUJ, l'une comme un syndicat de défense et l'autre comme un organisme quasi-professionnel. Les pourparlers ont abouti à l'élaboration du Code de conduite professionnelle, *Code of Professional Conduct* débattu en 1934 pour la première fois à la conférence annuelle des représentants du NUJ. Un texte est finalement adopté à la conférence annuelle des représentants en 1936. « *Le rôle du syndicat est d'aider à soutenir la démocratie au Royaume-Uni et en Irlande* »<sup>65</sup> et qu'il doit rester un organe indépendant, autonome et démocratique pour l'ensemble de la société. Christ Frost, professeur à l'Université de Liverpool John Moores dit qu'aujourd'hui « *il existe*

---

<sup>64</sup> GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007, p. 5

<sup>65</sup> GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007, p. 19-20

*approximativement soixante-cinq universités et une vingtaine d'instituts privés* »<sup>66</sup>, qui offrent des formations en journalisme qui sont pour certaines d'entre elles reconnues par le *National Union of Journalists* (NUJ) ou le *National Council for the Training of Journalists* (NCTJ).

En France, pendant des siècles, l'activité journalistique est un ascenseur social qui permet aux « *personnes issues des couches populaires urbaines (fils d'artisans, de petits commerçants, d'employés de maison ou de fabrique) d'échapper à leur condition initiale, de vivoter de leur travail intellectuel et de côtoyer les puissants de l'époque, mais sans jamais parvenir à la respectabilité sociale, ni à la stabilité économique* »<sup>67</sup>. A la fin de la Première guerre mondiale, accusée de compromis avec le patronat, « *la presse française sort discréditée d'une guerre où elle a servi sans vergogne la propagande officielle* »<sup>68</sup>. C'est une période désastreuse qui laisse place à la transformation de l'information en propagande, à la diffusion des « bobards » et à la pratique du « bourrage de crânes ». Les journalistes traversent une profonde crise d'identité et matérielle suite à l'industrialisation de la presse accentuée par l'intrusion des hommes d'affaires dans les journaux qui menace l'indépendance des journalistes, et par les conditions de travail qui se déprécient (anonymat des rédacteurs, augmentation des cadences pour répondre aux impératifs de la concurrence...). Ils perdent notamment certains privilèges: trois quarts des pensions sont dévalués au lendemain de la guerre, ce qui contraint certains à trouver une autre activité rémunérée, ne disposant pas de protection sociale. A partir de cet instant, les journalistes entament les premières manifestations pour répondre aux préoccupations éthiques et déontologiques. J.Ernerst-Charles, Henri Sabathez, Louis Latzarus, Victor Marguerite, René Sudre, Pierre Mille, Clément Vautel et d'autres s'inscrivent dans « *cette démarche de restauration d'une éthique professionnelle, au travers de l'adoption d'une charte déontologique dite des « devoirs professionnels des journalistes français* »<sup>69</sup>. Ils créent le Syndicat national des journalistes (SNJ) le 10 mars 1918. L'année suivante, le syndicat élabore une définition succincte de la profession lors des discussions salariales entamées avec les patrons de presse. Le syndicat demande aux administrations publiques à ce que soit exclu des textes officiels le vieux terme

---

<sup>66</sup> « *There are approximately 65 university schools of journalism and about 20 other college and private schools* », Christ FROST, mail reçu le 6 août 2012.

<sup>67</sup> RUELLAN Denis. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 54

<sup>68</sup> NEVEU Erik. *Sociologie du journalisme*. Paris: La Découverte, 2009, p. 15

<sup>69</sup> CHARON Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XXe siècle. De la responsabilité devant les pairs au devoirs à l'égard du public. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 200

de « publiciste » au profit de « journaliste » en référence aux rédacteurs et reporters de presse, impose le journalisme comme un métier, et combat certaines pratiques de la profession (occasionnelles, annexes, intermittentes, complémentaires) pour établir une limite entre les professionnels et les amateurs. « *Voilà une profession où l'on entre sans diplôme ni apprentissage spécifique mais une profession salariée dont il importe d'exclure les amateurs, ces gens qui écrivent dans les journaux sans en faire l'essentiel de leurs préoccupations, sans en recevoir l'essentiel de leurs revenus* »<sup>70</sup>. Les collaborateurs littéraires, politiques et scientifiques ne dérangent pas car ils participent à valoriser les journaux, ils revendiquent une tribune, un billet et non le statut exclusif de journaliste professionnel. Au même moment, la profession s'ouvre à de nouveaux métiers, ceux de la radio et du photoreportage. Après plusieurs conflits avec les patrons de presse, les journalistes acquièrent progressivement des droits et bénéfices sociaux : le repos hebdomadaire en 1925, le retraite en 1927, le statut du journaliste professionnel en 1935 qui réduit le lien de subordination entre l'employé et l'employeur par le biais de la clause de conscience, l'obligation de négociation sociale en 1936 et la convention collective en 1937. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français de 1918, révisée le 15 janvier 1938 a une vocation morale. Elle met en avant la notion de la responsabilité individuelle et professionnelle. Avant, les journalistes disposent des cartes délivrées par la Préfecture de police pour prouver leur appartenance à un journal. Certains abusent du système des coupe-files car les cartes sont attribuées à des non-journalistes et sont très peu respectées par les policiers. Il faut attendre la loi Brachard du 29 mars 1935 votée au Parlement pour garantir aux journalistes un statut, intégré au Code du travail. La loi définit un ensemble de droits dans le domaine du travail et de la protection sociale (barème des salaires, congés payés, clause de conscience et de cession, carte de presse etc.). Par le décret du 17 janvier 1936 est créé une Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. Composée à parité de représentants des éditeurs de journaux et de syndicalistes élus par les journalistes, une commission se réunit pour la première fois le 22 mai 1936 et essaie de donner une définition au métier de journaliste. Il est retenu que le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une publication quotidienne ou périodique éditée en France ou dans une agence française d'informations et qui en tire le principal des ressources nécessaires à son existence. Jean-Marie Charon pense que la création de la carte aurait permis aux journalistes de s'approprier

---

<sup>70</sup> FEYEL Gilles. Aux origines de l'éthique des journalistes: Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633). *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 175

progressivement les valeurs d'éthique professionnelle, mais « *la loi ne le dit pas, et les premiers pas de son application ne vont pas dans ce sens* »<sup>71</sup>. A la fin de la Seconde guerre mondiale, la Commission de la Carte se transforme en commission d'épuration. Certains propriétaires de journaux ont collaboré avec l'occupant. Alors que d'autres ont sabordé leurs titres, certains à Londres et d'autres sur le territoire français, des résistants sans expérience dans le journalisme et des journalistes clandestins créent une presse dite clandestine. En fonction des actes commis, des journalistes se voient interdire d'exercer le métier, sont emprisonnés ou condamnés à mort. « *Cette première expérience de la Commission de la carte en matière d'examen de la production journalistique, ainsi que des actes, aurait pu conduire celle-ci à instituer une sorte de jurisprudence en faveur de l'examen de quelques principes déontologiques de base. Il n'en fut rien, la Commission de la Carte reprenant son rôle purement technique dès sa mission accomplie* »<sup>72</sup>. Au moment de la Libération, le syndicat des journalistes pense que l'épuration n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire de créer une instance chargée de préciser les bases des valeurs éthiques professionnelles. Après la libération, l'État français entend reconstruire une nouvelle presse en intégrant les journaux clandestins et en interdisant les journaux apparus sous l'Occupation. Mais l'idée de l'ordre des journalistes, évoquée dans le texte fondateur de la Fédération de la presse en 1945, ne survit pas aux divergences syndicales et il est progressivement abandonné dans les années cinquante.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, cette fascination pour la profession se perpétue auprès des écrivains et des intellectuels de renom qui se sont lancés dans le journalisme à l'instar de François Mauriac, Albert Camus et Jean-Paul Sartre. « *L'écrivain qui fait du journalisme reste un écrivain et travaille sa rubrique comme un écrivain (...). Par contre, le journaliste qui se veut écrivain le fait pour acquérir la reconnaissance du monde intellectuel ou accroître sa légitimité institutionnelle et pour satisfaire un désir rentré d'écrivain* »<sup>73</sup>. Depuis ses débuts, la reconnaissance officielle de la profession s'est heurtée à une définition imprécise de l'identité journalistique.

---

<sup>71</sup> CHARON Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XX<sup>e</sup> siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 201-202

<sup>72</sup> CHARON Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XX<sup>e</sup> siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 204

<sup>73</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck, 2008, p. 32

## 1.2. La construction d'une identité mal définie

Même si le terme « journaliste » existe sémantiquement, il n'existe pas de définition précise. Au départ, le terme « journaliste » fait référence aux « hommes de lettres ». Pour le *Dictionnaire des professions* (1880) d'Edouard Charton, le journalisme n'est pas une profession : « *ce qui constitue une profession, c'est qu'on s'y prépare, et que, cette préparation terminée, on l'embrasse, suivant l'expression usitée, avec l'intention et la presque certitude, sauf événement inattendu, de l'exercer toute sa vie... On est ingénieur même quand on est sans place; on est médecin, avocat, même si l'on n'a pas de clients. Mais on n'est journaliste que quand on écrit dans un journal; on le devient et on cesse de l'être du jour au lendemain. Pas d'apprentissage, ni de diplôme, ni de certificat (...). Le journalisme n'est pas une profession au sens habituel du mot* »<sup>74</sup>. Il semble donc difficile de définir cette profession.

### 1.2.1. Une identité sociale floue

Le journalisme ne pouvant prétendre au statut de profession, la formule du romancier Jules Janin souvent citée indique qu'il « *mène à tout à condition d'en sortir* ». C'est un métier qui se rapproche des professions libérales comme médecin et avocat. Rémy Rieffel a retenu les propositions d'Everett Hughes qui insiste sur le mandat social du journaliste (informer le public) et sur les secrets d'initiés dont il est porteur<sup>75</sup>. Le sociologue estime que les journalistes ont toujours cherché des modèles à l'extérieur de la profession et il retient quatre éléments « *définition imprécise de la profession, absence de frontière clairement délimitée, professionnalisation inachevée, fascination pour des modèles extérieurs* » qui concourent à donner une identité sociale floue au journaliste, « *un des traits caractéristiques du journalisme hexagonal* »<sup>76</sup>. Écrivains, intellectuels, experts ou hommes politiques sont des « *modèles périphériques* »<sup>77</sup> qui continuent à influencer certaines représentations du journaliste au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle. Au Royaume-Uni, des universitaires se demandent si le journalisme est une profession ou une semi-profession. « *Il y a un débat qui est toujours d'actualité pour savoir si le journalisme est un métier artisanal ou peut être considéré au même titre que les professions traditionnelles de médecine et de droit* (Tumber and

---

<sup>74</sup> Définition reprise par Mathien Michel. *Les journalistes*. Presses universitaires de France, 1995, p. 13-14

<sup>75</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 90

<sup>76</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 91

<sup>77</sup> *Ibid.*, Paris : Ellipses, 2001, p. 91

Prentoulis, 2005), *une profession est considérée comme plus qu'une occupation* »<sup>78</sup>. Ils concluent que c'est une semi-profession car les non professionnels peuvent l'exercer. C'est le « *professionnalisme du flou* »<sup>79</sup> et « *nous avançons que le flou fonde ce professionnalisme, que le flou est en soi une culture de production, une manière d'être et de faire propre au journalisme, une modalité fondamentale de l'identité et qu'il est lisible à la fois dans le statut professionnel, dans la définition de son champ, et dans les modes quotidiens de vie, de pensée et de production* »<sup>80</sup>. Les stéréotypes et les représentations du journaliste, repris dans le cinéma, évoluent du rôle du héros justicier à celui de héros de crise. Depuis les années 1920, le journaliste est représenté comme « *un écrivillon à la botte, détective corrompu, défenseur intrépide de la justice, pourfendeur des ennemis de la démocratie, rarement les gens de la presse ont été représentés de manière tant soit peu neutre* »<sup>81</sup>. Dans les années 1970 et 1980, le stéréotype du reporter à l'étranger est celui « *d'une personnalité faite de certitude de son rôle social, de confiance en lui, de rigueur de comportement, de précisions techniques* »<sup>82</sup>. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, « *le reporter moderne est habité par le doute ; quand il interroge le monde qu'il veut comprendre, c'est sur lui-même qu'il finit par tourner les questions ; son univers personnel et professionnel apparaît de plus en plus flou, à l'image du réel qui le cerne* »<sup>83</sup>. Le XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle restent marqués par une véritable mythologie du journaliste. Le sociologue Rémy Rieffel constate un décalage entre « *l'identité réelle* »<sup>84</sup> (pour soi) et « *l'identité virtuelle* » (pour autrui). Il rappelle que la construction d'une identité sociale est tributaire de la transaction instaurée entre une identité réelle et une identité virtuelle. D'un côté, le public a une image stéréotypée du journaliste qui ne correspond pas à la réalité prosaïque du métier. Il est perçu comme « *globe-trotter, confident des puissants, enquêteur capable de dévoiler les secrets les mieux cachés, il peut encore s'associer les prestiges de l'écrivain, de l'éminence grise* »<sup>85</sup>. Cette image mythique est accentuée par la télévision. Elle, qui a donné naissance à des présentateurs vedettes qui véhiculent une image en décalage avec la réalité du terrain. La notoriété dont ils jouissent

<sup>78</sup> « *There has been an ongoing debate about whether journalism is a craft or can be considered a profession like the traditional professions in medicine and law (Tumber and Prentoulis, 2005), with a profession seen as more than an occupation* », WITSCHGE Tamara, NYGREN Grunnar. *Journalism: a profession under pressure ? Journal of Media Business Studies*, 6 (1), 2009, p. 39

<sup>79</sup> RUELLAN Denis. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 28

<sup>80</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 28

<sup>81</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 15

<sup>82</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 15

<sup>83</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 16

<sup>84</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 91

<sup>85</sup> NEVEU Erik. *Sociologie du journalisme*. La Découverte, 2009, p. 3

laisse dans l'ombre une majorité de journalistes anonymes (reporters, photographes, etc.) qui concourent à la réalisation de l'information télévisée, radiophonique et en presse écrite. D'un autre côté, le journaliste donne une image ambiguë de lui-même et de son statut. Pour Rémy Rieffel, les journalistes oscillent entre l'appartenance à une entreprise et à une profession, entre l'image du technicien et celle de l'artiste. Il doit respecter les règles organisationnelles du média qui l'emploie et celles édictées par la profession en matière d'indépendance et de liberté d'expression. Il est technicien car il détient un savoir-faire: c'est un pédagogue, une courroie de transmission, un commentateur de l'actualité. Il est aussi artiste parce qu'il fait preuve de curiosité et mise sur son intuition. Le journaliste souffre donc d'un « *d'un défaut d'identité* »<sup>86</sup>. La cause de cette souffrance est la définition donnée par la loi Brachard de 1935. « *Un tel vide conceptuel empêche le journaliste de dire collégialement son métier* »<sup>87</sup>. François-Xavier Alix nous signifie que « *ce même vide concourt à perpétuer l'image imprécise de l'informateur, de son métier et de ses règles, qui flotte dans l'espace public* »<sup>88</sup>. Il préconise donc la création d'une nouvelle loi, d'un nouveau statut de la profession, quoique difficile à instaurer, mais pas impossible à entreprendre par la mise en place de la formation permanente (formation initiale ou formation complémentaire) pour renforcer l'identité du métier de journaliste. Le flou « *est un puissant et dynamique instrument de cohésion* »<sup>89</sup> entre les différentes catégories de journaliste. Selon Pierre Bourdieu, le journaliste est une entité abstraite qui n'existe pas. « *Ce sont des journalistes différents selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le journal, le « médium »*. *Le monde des journalistes est un monde divisé où il y a des conflits, des concurrences, des hostilités* »<sup>90</sup>. Jean-Marie Charon estime d'ailleurs que c'est « *une famille éclatée* », ou l'individualisme et « *l'image pour soi* » prédominant dans un secteur fortement concurrentiel. En outre, la loi ne clarifie pas l'identité et le statut du journaliste.

---

<sup>86</sup> ALIX François-Xavier. Informer, un métier mal défini, le journaliste en quête d'identité. *Les Cahiers du journalisme*, Juin 2000, n°7, p. 53

<sup>87</sup> *Ibid.*, Juin 2000, n°7, p. 53

<sup>88</sup> *Ibid.*, Juin 2000, n°7, p. 53

<sup>89</sup> RUELLAN Denis. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 85

<sup>90</sup> BOURDIEU Pierre. *Sur la télévision suivi de l'Emprise du journalisme*. Raisons d'agir, 1996, p. 22

## 1.2.2. Un cadre légal et juridique imprécis

Le journaliste bénéficie d'une identité floue ou mal définie, mais l'exercice de cette profession continue à fasciner. C'est le métier le plus connu des médias. Il n'existe pas de définition universelle de la profession. Chaque État ou organisation professionnelle dans le monde détermine les modalités de reconnaissance. *« Les professionnels des médias sont, pour l'essentiel et dans leur quasi-totalité, soumis aux règles du droit commun du travail. Seul le statut du journaliste (qui est, en partie, à l'origine même du droit du travail) fait encore l'objet de quelques dispositions spécifiques »*<sup>91</sup>.

### 1.2.2.1. Un travail intellectuel lié à l'actualité

En France, la définition légale et officielle est *tautologique* (est journaliste celui qui exerce la profession) car elle correspond davantage à *« une situation de fait et ne constitue pas une condition d'accès à la profession »*<sup>92</sup>. Les dispositions de la loi Brachard du 29 mars 1935, partiellement modifiées et complétées par la loi Cressard du 4 juillet 1974, et trois articles (L.7111-3, L.7111-4, L.7111-5) de la loi du 21 janvier 2008 qui sont intégrés dans le Code du travail définissent ce qu'est un journaliste. La version réécrite et renumérotée du Code est entrée en vigueur le 1er mai 2008. L'article L.7111-3 stipule: *« Est journaliste professionnel celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse, et qui en tire le principal de ses ressources »*<sup>93</sup>. C'est une reconnaissance officielle du corps professionnel par les Pouvoirs publics dans les différents secteurs médiatiques. Le statut du journaliste, *« malgré les difficultés internes, faisait émerger les journalistes comme corps professionnel reconnu et digne d'attention dans l'évolution des médias et de leurs rapports avec les acteurs de la société. Ce statut débordait le cadre de la presse. Même si celle-ci restait dominante, elle n'était plus l'unique média de masse depuis la prolifération des stations de radio. Cette reconnaissance officielle insérait les journalistes dans la dynamique générale de l'information de la société par le biais des différents publics touchés par les médias »*<sup>94</sup>. Toutefois, Emmanuel Derieux fait remarquer que cette définition est imprécise et imparfaite. Le juriste retient trois éléments essentiels: la

---

<sup>91</sup> DERIEUX Emmanuel. *Droit des médias*. Paris: Dalloz, 2005, p. 77

<sup>92</sup> AUVRET Patrick. *Les journalistes, statut, responsabilités*. Paris :Delmas, 1994, p. 12

<sup>93</sup> Les journalistes selon la loi. *Site du syndicat national des journalistes*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.snj.fr/spip.php?article4509>, consulté le 14 mai 2012.

<sup>94</sup> MATHIEN Michel. *Les journalistes*. Presses universitaires de France, 1995, p. 78

nature, la condition et le lieu d'activité. D'abord, aucune information n'est donnée sur la nature de l'activité ou en quoi elle consiste. Mais, la jurisprudence précise que le journaliste est celui qui exerce un travail de type intellectuel lié à l'actualité. A ce propos, Michel Mathien fait également référence à trois critères majeurs retenus par la jurisprudence pour parler de l'activité journalistique: « *le caractère intellectuel du travail accompli, son lien avec l'information et son rapport nécessaire à l'actualité* »<sup>95</sup>. L'activité professionnelle doit satisfaire à deux conditions: « *occupation principale, régulière et rétribuée* », et en tirer « *le principal de ses ressources* ». Celui qui occupe une activité occasionnelle ne peut se prévaloir de la qualité de journaliste. Même s'il est possible pour un individu ayant une autre activité professionnelle de s'exprimer sur des sujets de sa compétence dans la presse écrite et audiovisuelle, cela ne fait pas de lui un journaliste. Quant aux revenus professionnels, aucune référence n'est indiquée concernant un minimum de ressources. Enfin, « *une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse* » constituent le lieu d'exercice de la profession, mais ne renseigne pas sur la nature de ces entreprises. Rien n'indique non plus un savoir-faire particulier ou des compétences reconnues par une formation ou un diplôme pour accéder à la profession. Le travail intellectuel du journaliste consiste donc à rechercher l'information (enquêtes, reportages, dépouillement de documents, etc.), à la mettre en forme (rédaction, graphisme, etc.) et à la présenter (montage, mise en page, intervention au journal télévisé, à la radio, etc.). En vertu de l'article 93 de la loi du 29 juillet 1982 maintenue en vigueur par la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de communication audiovisuelle, le code du travail a intégré les journalistes audiovisuels, qui ont la qualité de journalistes au même titre que ceux de la presse écrite. Et l'article L.7111-5 de l'ordonnance du 12 mars 2007 indique que « *les journalistes exerçant leur profession dans une ou plusieurs entreprises de communication au public par voie électronique ont la qualité de journaliste professionnel* ».

Aux États-Unis, il n'y a pas de définition légale du journaliste. Cependant, la liberté de la presse est garantie par le Premier Amendement de la Constitution américaine de 1791. Malgré un attachement indéfectible de la tradition britannique à la liberté de la presse au Royaume-Uni, il n'existe pas de définition légale de la profession, ni de constitution pour protéger les libertés fondamentales comme la liberté d'expression et la liberté de la presse à l'instar de la Suède et de la France, ni de définition « syndicale ». « *Le Royaume-Uni à la fin*

---

<sup>95</sup> MATHIEN Michel. *Les journalistes*. Presses universitaires de France, 1995, p. 17

du XXe siècle n'avait même pas une Déclaration des droits de l'homme. Pire, il était, avec l'Autriche, le pays d'Europe qui avait été le plus condamné par la Cour européenne des droits de l'homme pour violation de l'article 10 de la Convention européenne, article qui protège la liberté d'expression. Les journalistes ne possèdent que les droits de tout citoyen. Ainsi ne peuvent-ils pas s'abriter derrière le secret professionnel »<sup>96</sup>. Le Royaume-Uni en ce qui concerne la profession de journaliste « accusait un retard démocratique »<sup>97</sup>, mais le pays dispose de législations qui circonscrivent la liberté de l'informateur, « à qui il est interdit, comme à toute autre citoyen, de porter atteinte à la réputation d'autrui, de divulguer les informations confidentielles surtout si elles touchent des secteurs sensibles de l'action de l'État »<sup>98</sup>.

Le journaliste est considéré comme « l'instrument humain de la démocratie, à la fois le moteur et le carburant de la vie démocratique »<sup>99</sup>. Et « le journaliste se doit à la fois d'apporter une information complète sur l'actualité, et de donner celle qui correspond aux besoins des citoyens. Principe qui peut avoir des effets pervers lorsque le journaliste, oubliant sa fonction veut assumer le rôle de représentant de l'opinion des citoyens face au pouvoir politique »<sup>100</sup>. Les journalistes organisent et construisent leur perception de la société autour de l'information. Ils accèdent à la connaissance du réel par l'information qui est « un fait social qu'un ou plusieurs journalistes choisissent de mettre en évidence, en fonction de divers critères qui reflètent leur conception du journalisme. (...) Il est « construit » par les journalistes sur la base de données qui sont elles-mêmes, dépourvues d'intelligibilité (...) »<sup>101</sup>. En science politique, l'information est un ensemble de faits et d'opinions portés à la connaissance d'un public. Le journaliste rend donc l'information intelligible par la mise en forme des données du réel. Thomas Ferenczi affirme que « le journalisme est l'un des moyens qui concourent à la connaissance de la société »<sup>102</sup>. Dans le système politique d'un pays démocratique, les médias participent à la vie sociale et politique.

---

<sup>96</sup> BERTRAND Claude-Jean. *Les Médias en Grande-Bretagne*. Presse universitaires de France, 1998, p. 106

<sup>97</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de France, 1998, p. 6

<sup>98</sup> SERGEANT Jean-Claude. *Les Médias britanniques*. Ophrys-Ploton, 2004, p. 258

<sup>99</sup> HERVOUET Loïc. Journalisme et citoyenneté: les jumeaux de la démocratie. *Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 43

<sup>100</sup> CHADAUD Pascal. *Médias, pouvoirs et société*. Ellipses, 2002, p. 72

<sup>101</sup> FERENCZI Thomas. *Le journalisme*. Presses universitaires de France, 2005, p. 7

<sup>102</sup> FERENCZI Thomas. *Le journalisme*. Presses universitaires de France, 2005, p. 7

Le *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*<sup>103</sup> identifie trois fonctions :

- Les médias jouent un rôle dans la socialisation politique: ils transmettent les savoirs et apprennent les jugements de valeurs liés au pouvoir politique ; ils permettent aux citoyens de construire des sentiments identitaires communs en couvrant la même actualité politique; ils construisent un agenda politique commun au groupe pour lui signifier ce à quoi il est nécessaire de penser.
- Ils interviennent dans la construction du débat politique en informant le citoyen sur ce quoi les hommes politiques doivent réagir.
- Enfin, ce sont des entreprises comme les autres.

Pour Sophie Moirand « *ce sont les discours qui, (...), « font » l'événement, les médias intervenant plutôt dans la mise en scène qu'ils fabriquent* »<sup>104</sup>. Jean-Pierre Esquenazi analyse les discours médiatiques comme des faits sociaux<sup>105</sup>. Ces discours médiatiques se composent de trois espaces distincts : l'espace indexique, l'espace référentiel, l'espace déictique. L'espace indexique représente les nouvelles. Le fait est une expérience cadrée qui se transforme en nouvelle car c'est un fait cadré rapporté par le journaliste qui était à la recherche d'information. L'espace référentiel, c'est l'événement expliqué. C'est donc l'explication du fait qui constitue un événement après avoir observé une partie de la réalité. « *Le premier rôle des médias consiste donc à rapporter des faits déjà observés par d'autres. Les faits médiatiques ou nouvelles, c'est-à-dire des faits représentés par les médias, sont des faits recadrés. L'action des médias consiste à inscrire à l'intérieur des cadres qui leur sont propres (les scènes médiatiques) les rapports qu'ils obtiennent de leurs sources. Chaque nouvelle présente donc l'emboîtement de deux espaces discursifs : l'espace référentiel, espace du fait rapporté, et l'espace indexique où est figuré la relation entre un responsable journaliste et un informateur. Le référentiel est peuplé de personnages et d'objets dont la rencontre est l'objet de la nouvelle. L'index représente la façon dont l'information a été obtenue par le média et manifeste les rapports de force entre les sources d'information et les*

---

<sup>103</sup> HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 7<sup>e</sup> éd. Armand Colin, 2010, p. 175

<sup>104</sup> MOIRAND Sophie. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Presses universitaires de France, 2007, p. 5

<sup>105</sup> ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 8

médias eux-mêmes »<sup>106</sup>. L'espace déictique regroupe les dispositifs pour la mise en scène dans le journal. C'est la relation avec le public. « *Un dispositif est constitué par l'agencement matériel et symbolique qui permet aux médias de publiciser nouvelles et événements. L'espèce de papier employé par les entreprises de presse, le type de lettrage ou de titraille, les différences de présentation entre articles, l'usage de chapeaux, etc. forment des éléments de dispositifs de presse* »<sup>107</sup>. Et, « *les dispositifs médiatiques incluent donc des emplacements où peuvent apparaître les représentants de l'institution. La distribution des signatures selon le type d'articles, éditoriaux, commentaires, enquêtes, points de vue, rubriques, etc., constitue un signalement important de tout quotidien* »<sup>108</sup>. Trois formes du discours médiatique se dégagent des articles de presse. Marc Lits reprend la catégorisation de M. Souchard<sup>109</sup> résumée ici en trois points :

- La position éditoriale est prise en charge par un énonciateur inscrit, celui d'un journaliste, du média,
- Le discours rapporté d'une tierce personne intégrée au discours du journaliste,
- Le témoignage permet au journaliste narrateur de s'effacer totalement du discours.

Le fonctionnement efficace de la démocratie est par ailleurs tributaire d'une information pluraliste. « *La pluralité et la variété des sources et des organes d'information-, constitue la seule arme des sociétés contre la propagande, la monopolisation de la parole et l'idéocratie* »<sup>110</sup>. Et « *il n'est dès lors de démocratie vivante que si l'information est libre et pluraliste et si la communication s'effectue bien, et dans les deux sens, entre gouvernants (ou aspirants gouvernant) et gouvernés* »<sup>111</sup>. Pour assurer une information libre et pluraliste, les journalistes sont contraints, selon Dominique Wolton, de redéfinir les critères déontologiques de l'information-presse, de défendre et de protéger le statut de celle-ci comme enjeu politique de la démocratie en constituant un lien entre journaliste-documentaliste-universitaire. Il s'agit notamment de permettre au public de distinguer

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 158-159

<sup>107</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 114

<sup>108</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 116

<sup>109</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck. 2008, p. 163-164

<sup>110</sup> BALLE Francis. *Médias et Sociétés, presse, audiovisuel, multimédia, télématique télécommunications*. Paris: Montchrestien, 1994, p. 253

<sup>111</sup> CAYROL Roland. *Médias et démocratie: la dérive*. Presses de Sciences Po, 1997, p. 13

l'information-presse et celle produite par les internautes. « *Labelliser l'information presse par rapport à toutes les autres informations est un impératif catégorique* »<sup>112</sup>.

#### 1.2.2.2. Les catégories professionnelles

En France, le journaliste professionnel est un salarié à temps complet ou partiel, intégré dans une rédaction alors que le pigiste ou freelancer est payé au prorata de la longueur de l'article. Le journaliste salarié est tenu par un lien de subordination intellectuelle contrairement au pigiste. En France, la loi Brachard du 29 mars 1935 qui fait la distinction entre journaliste et pigiste est modifiée par la loi Cressard du 4 juillet 1974 qui a étendu la qualité de journaliste professionnel aux pigistes puisque les deux sont liés à l'entreprise par un contrat de travail. Le salarié occupe un poste dans la hiérarchie, il reçoit des ordres et des directives sur le travail à exécuter. « *Ils bénéficient, alors, des avantages (permanence de la relation de travail, régularité de la rémunération, primes et indemnités, protections et garanties dues en cas de rupture du contrat...) liés au salariat* »<sup>113</sup>. Contrairement au journaliste salarié, le pigiste est libre de son temps et choisit le thème de ses articles ou reportages. Toutefois, il ne jouit pas de la même protection sociale que le journaliste mensualisé. La manière dont il est exploité permet d'alléger les coûts salariaux, d'effectuer les tâches les moins gratifiantes, d'effectuer les contrats à durée déterminée. Cette pratique a des conséquences sur les conditions matérielles et le travail du pigiste. Il doit être payé en « droit d'auteur », ce qui est pour Erik Neveu peu avantageux pour la couverture sociale. La précarité du pigiste pose des problèmes de déontologie que le Syndicat national des journalistes ne cesse de dénoncer.

En droit français, il est difficile d'établir la présomption du salariat qui tient compte de certaines spécificités de la profession. L'article L.7112-1 de l'ordonnance du 12 mars 2007 précise que « *toute convention par laquelle une entreprise de presse s'assure moyennant rémunération, le concours d'un journaliste professionnel est présumée être un contrat de travail. Cette présomption subsiste quels que soient le mode et le montant de la rémunération ainsi que la qualification donnée à la convention par les parties* ». Si l'employeur veut combattre la présomption, il doit prouver l'absence de lien de subordination. De cette catégorie sont exclues les personnes qui écrivent dans un journal de manière occasionnelle. C'est le cas des écrivains ou des universitaires. Parmi les journalistes,

---

<sup>112</sup> WOLTON Dominique. Journaliste, une si fragile victoire... *Hermès*, 2003, n°35, p. 14

<sup>113</sup> DERIEUX Emmanuel. *Droit des médias*. Paris: Dalloz, 2005, p. 84

nous distinguons donc les personnes assimilées comme « *le correspondant, qu'il travaille sur le territoire français ou à l'étranger, est un journaliste professionnel s'il perçoit des rémunérations fixes et remplit les conditions prévues au premier alinéa* »<sup>114</sup> et « *des collaborateurs directs de la rédaction, rédacteurs- traducteurs, sténographes-rédacteurs, rédacteurs- réviseurs, reporters- dessinateurs, reporters-photographes, à l'exclusion des agents de publicité et de tous ceux qui n'apportent, à un titre quelconque, qu'une collaboration occasionnelle* »<sup>115</sup>. Les collaborateurs directs de la rédaction doivent également fournir un travail de recherche, de rédaction et de mise en forme.

Au Royaume-Uni, « *quand le syndicat a adopté son Code de conduite en 1936 au moins trois des treize clauses ont abordé la question du traitement équitable envers les personnes en freelance ou pigistes: les membres ne devaient pas prendre le travail destiné à la freelance ou à s'approprier les œuvres des autres pour rédiger plus d'articles. Ils doivent être prêts à permettre à une personne en freelance d'avoir un moyen de gagner sa vie* »<sup>116</sup>. En 1951, le *National Union of Journalists (NUJ)* a créé un répertoire comprenant la liste des membres pigistes regroupés en fonction de leurs compétences et leurs disponibilités. Depuis 1978, au Royaume-Uni est publié tous les deux ans un guide de la rémunération des piges établissant les taux recommandés pour tous types de travail, disponible en ligne depuis 2004.

Dans les sociétés démocratiques françaises et britanniques, la multiplicité des supports d'information (radio, télévision, presse généraliste, magazines spécialisés, Internet, photo, édition, graphisme, etc.) et la diversité des genres d'écriture (brève, éditorial, enquête, reportage, etc.) favorisent l'existence de différentes catégories de journalistes. La prise en compte de la couverture géographique des médias (radios locales, hebdomadaires départementaux, quotidiens nationaux et régionaux, agences nationales et internationales) est également importante pour comprendre l'hétérogénéité des situations professionnelles. « *Caractériser le métier, c'est aussi distinguer les différents types d'activités liées à l'information et à la presse* »<sup>117</sup>. La liste des catégories professionnelles est loin d'être

---

<sup>114</sup> Alinéa 2, article L.7111-3 de la loi du 21 janvier 2008.

<sup>115</sup> Article L.7111-4 de l'ordonnance du 12 mars 2007.

<sup>116</sup> « *When the union adopted its Code of Conduct in 1936 no fewer than three of the thirteen clauses covered the question of fair treatment for freelances: members were not to take work intended for freelances or to appropriate the work of others for lineage purposes, and they must be prepared to give up lineage so as 'to provide a free-lance member with a means of earning leaving'* », GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007, p. 55-56

<sup>117</sup> WOLTON Dominique. *Journalistes, une si fragile victoire...* Hermès, 2003, n°35, p. 14

exhaustive: un rédacteur en chef, un chef de rubrique, un agencier, un secrétaire de rédaction, un localier, un journaliste reporter d'images, un journaliste d'investigation, le grand reporter ou correspondant de guerre, le spécialiste de politique intérieure, le critique littéraire ou cinématographique, etc. Chacun se distingue par son domaine et son approche de la réalité. Les professions et les intitulés se répartissent selon le type de média et la fonction exercée. Dominique Marchetti emploie l'expression « *sous-champs* »<sup>118</sup> pour qualifier les types de médias, les rédactions et spécialités journalistiques. Pour l'auteur, il existe dans le champ journalistique, une opposition entre un pôle « généraliste » et un pôle « spécialisé » qui dépend des publics ciblés et des caractéristiques des médias et des journalistes. Parmi les professionnels chargés de la mise en forme de l'information, nous distinguons les techniciens et les réalisateurs. La spécialité du journaliste reporter d'images va faire évoluer les pratiques journalistiques. Celui-ci doit maîtriser un savoir-faire rédactionnel et technique. Il peut donc à la fois filmer, enregistrer le son et mener une interview. En France, les années 1980 et 1990 sont marquées par l'arrivée de jeunes journalistes avec une augmentation de journalistes généralistes polyvalents et un accroissement des journalistes de plus en plus spécialisés. Les uns effectuent des tâches variées dans des médias différents. Les autres ont suivi des études supérieures parfois longues et très spécialisées. Tous les deux effectuent un travail de collecte, de sélection et de traitement de l'information.

Rémy Rieffel constate un déséquilibre entre journalistes « debouts » et « assis ». Les premiers sont sur le terrain et sont chargés de vérifier l'authenticité d'une information, la sélectionner et la traiter. Les seconds travaillent dans la rédaction et sont soumis à une tâche quelque peu répétitive par la mise en forme de l'information, la réécriture des articles. Davantage tournés vers l'audience, ils sont chargés notamment de la mise en page, de la confection de la « une », etc. De plus en plus de journalistes travaillent dans la rédaction grâce à l'utilisation du téléphone, d'Internet ou des dépêches des agences de presse. La sédentarité des journalistes se renforce dans la presse écrite, dans les rédactions de radios, des chaînes d'information. Internet favorise particulièrement un travail de « desk ». Des universitaires britanniques, qui ont présenté les récents changements dans la pratique professionnelle quotidienne des journalistes en Suède et au Royaume-Uni, montrent que

---

<sup>118</sup> MARCHETTI Dominique. Les sous-champs spécialisés du journalisme. *Réseaux*, 2002/1, n°111, p. 24

« les journalistes en ligne sont ceux qui quittent le plus rarement la salle de rédaction »<sup>119</sup>. Les rédactions utilisent de plus en plus des reportages tournés par des agences audiovisuelles, des dépêches d'agences et les EVN<sup>120</sup> (Eurovision News Exchange) qui sont « l'instrument premier de l'information »<sup>121</sup>. Les journalistes sélectionnent les images qui les intéressent, effectuent le montage et y ajoutent un commentaire. « Ce type d'information répond à un choix économique qui vise à comprimer les coûts. Ces chaînes recrutent des journalistes débutants, mal payés, travaillant parfois plus de dix heures par jour, dont elle exige la polyvalence »<sup>122</sup>. Et Jean-Marie Charon et Arnaud Mercier s'accordent à dire qu'« il n'y a presque plus rien de commun entre un jeune diplômé d'une école reconnue par la profession qui vise à être embauché en contrat à durée indéterminée dans une grande rédaction parisienne, de quotidien ou de télévision, et les multiples métiers de production d'informations »<sup>123</sup>. Ils ont pourtant en commun le traitement de l'information d'actualité, le récit de « ce qui se passe ». Ils concourent tous à la réalisation d'un produit d'information écrit, filmé, commenté ou parlé, destiné à informer le public sur une actualité ou à susciter une réflexion. La tendance est la présence dans les rédactions. Les conditions de travail des journalistes sur le terrain et ceux qui restent au bureau ne sont pas comparables alors qu'ils exercent la même profession. Il n'y a donc pas un journalisme mais « des journalisms avec une pluralité de type de pratiques »<sup>124</sup>. Pierre Bourdieu fait la distinction entre « les grandes vedettes à grandes fortunes » qu'il considère comme « particulièrement récompensés, mais aussi particulièrement soumises », et « les tâcherons invisibles de l'information, des reportages » considérés comme « de mieux en mieux formés du fait de la logique du marché de l'emploi »<sup>125</sup>. Francis Balle nous présente la profession, son rôle et ses interlocuteurs dans la figure 1.

---

<sup>119</sup> « Both projects found that the group of journalists that most seldom leave the newsroom are the online journalists », WITSCHGE Tamara, NYGRÉN Gunnar. Journalism : a profession under pressure ?. *Journal of Media Business Studies* 6(1), 2009, p. 43

<sup>120</sup> Une bourse d'échange d'images des chaînes internationales.

<sup>121</sup> D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian. *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, 2003, p. 318

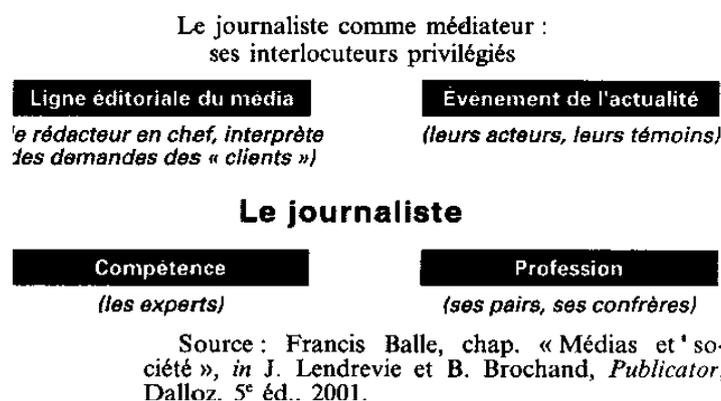
<sup>122</sup> *Ibid.*, Flammarion, 2003, p. 318-319

<sup>123</sup> CHARON Jean-Marie, MERCIER Arnaud. Pour en finir avec « le pouvoir des journalistes. *Hermès*, 2003, n°35, p. 24

<sup>124</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 103

<sup>125</sup> BOURDIEU Pierre. *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme*. Paris: Raisons d'agir, 1996, p. 41

Figure 1. Le journaliste comme médiateur: ses interlocuteurs privilégiés



« Le journaliste est toujours celui qui doit garder ses distances vis-à-vis de ses interlocuteurs quotidiens: le rédacteur en chef, qui défend la ligne éditoriale; les experts, dont il peut solliciter, le cas échéant, les compétences; les confrères, à la fois associés et rivaux; enfin les acteurs ou les témoins des événements dont il fait le récit »<sup>126</sup>. Il est identifiable grâce à sa carte de presse.

### 1.2.2.3. La carte d'identité professionnelle du journaliste

En France, en application de l'article L.7111-6 de l'ordonnance du 12 mars 2007, « *le journaliste professionnel dispose d'une carte d'identité professionnelle dont les conditions de délivrance, la durée de validité, les conditions et les formes dans lesquelles elle peut être annulée sont déterminés par décret en Conseil d'État* ». La possession de la carte est la preuve de la reconnaissance de l'appartenance symbolique à un corps professionnel. Elle représente une sorte de dénominateur commun malgré un statut mal défini. La commission d'attribution n'interdit pas à des non- titulaires de la carte d'exercer. En vertu de l'article 6 de la Convention collective nationale de travail des journalistes (1937), les entreprises sont interdites d'employer « *pendant plus de trois mois des journalistes professionnels et assimilés qui ne seraient pas titulaires de la carte professionnelle de l'année en cours ou pour lesquels cette carte n'aurait pas été demandée* ». Il n'est donc pas nécessaire d'obtenir la carte pour accéder à la profession et travailler, son attribution est postérieure. Mais son obtention est nécessaire pour prouver son appartenance à la profession. Cette carte donne aussi droit à des avantages fiscaux. Le journaliste peut obtenir une déduction des revenus de 7 650 euros et l'employeur bénéficie d'un abattement de 30% des cotisations sociales. Les

<sup>126</sup> BALLE Francis. *Les médias*. Presses universitaires de France, 2007, p. 56-57

critères retenus pour l'attribution de la carte sont: les revenus (tirer le principal de ses ressources de son activité journalistique), l'activité (collaborer à une ou plusieurs rédactions), et le statut des entreprises (agence de presse et assimilées, entreprises de presse et assimilées). Les médias se servent de la carte pour contrôler les situations salariales. « *Les entreprises audiovisuelles publiques pratiquent une politique salariale différenciée selon que les journalistes pigistes sont ou non titulaires de la carte. Il en va de même dans la presse régionale où le patronat se sert de la carte pour établir une frontière entre les journalistes salariés et les collaborateurs, correspondants locaux et pigistes, qui se voient rémunérés, le plus souvent, en droits d'auteur et en forfait* »<sup>127</sup>. Cette commission paritaire ne dispose toutefois d'aucun pouvoir de sanctions à l'encontre des membres de la profession.

Au Royaume-Uni, la carte du *National Union of Journalists (NUJ)* est au début une carte de membres attestant l'affiliation au syndicat. « *Pour les journalistes, la carte de presse du NUJ est à la fois un outil de travail et un insigne de statut professionnel. Se faire accepter par la police et d'autres autorités a été une préoccupation perpétuelle du syndicat* »<sup>128</sup>, qui se concrétise en 1992 par la création officielle de la première carte de presse nationale avec le soutien du *National Union of Journalists*. Par la suite en 2005, une carte de presse est émise par *The UK Press Card Authority*. Les journalistes britanniques ne bénéficient d'aucune définition légale. Selon *The UK Press Card Authority*<sup>129</sup> (2005), le titulaire de la carte est celui qui est un professionnel des médias identifiables en public comme journalistes, écrivains, photographes, cadres de film et de vidéo, producteurs, chercheurs dans l'audiovisuel et la radiodiffusion. Il existe actuellement seize organisations de presse appelées les « *gatekeepers* »<sup>130</sup> qui émettent les cartes de leurs membres. Ce sont des syndicats, des associations d'employeurs ou des associations professionnelles qui couvrent tout le secteur des médias britanniques. La carte de presse n'existe pas aux Etats-Unis. La plupart des journalistes américains ont des cartes d'identification fournies par leurs organisations. En outre, le journaliste a un droit moral sur les articles, les productions audiovisuelles et radiophoniques.

---

<sup>127</sup> RUELLAN Denis. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 81

<sup>128</sup> « *To journalists the NUJ press card is both a working tool and a badge of professional status. Getting it accepted by police and other authorities has been a perpetual concern of the union* », GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007, p. 302

<sup>129</sup> The UK Press Card Authority. *Site de The UK Press Card Authority*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.ukpresscardauthority.co.uk/>, consulté le 16 novembre 2011.

<sup>130</sup> Le mot *gatekeeper* signifie gardien en français. La liste des seize « *gatekeepers* » se trouve à la page 306 de l'ouvrage de GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007.

#### 1.2.2.4. Le droit moral du journaliste

En France, « *tout travail commandé ou accepté par une entreprise de journal ou périodique et non publié doit être payé* » et que « *le droit de faire paraître dans plus d'un journal ou périodique les articles ou autres revues littéraires ou artistiques dont les (journalistes) sont les auteurs sera obligatoirement subordonné à une convention dans laquelle sera autorisée la reproduction* »<sup>131</sup>. La reconnaissance de la qualité d'auteur a pour but de protéger son travail. Aucun employeur ne peut vendre la production d'un journaliste (article, dessin, photo ou autre) sans son accord formel et sans rémunération. La production journalistique relève de la loi du 11 mars 1957 « sur la propriété littéraire et artistique » protégeant les œuvres de l'esprit quoique nous remarquons aujourd'hui que les médias servent de sources les uns aux autres. Quelque soit l'espace géographique, le journalisme est un domaine en constante évolution traversé par différents changements.

### **1.3. Les évolutions majeures de la profession**

La diversité des médias (presse, radio, télévision), Internet, un réseau informatique mondial, l'hétérogénéité caractérisée par des situations professionnelles variées (statut, qualification et revenu brut mensuel), la précarité, les disparités entre les hommes et les femmes ainsi que les formations professionnelles agréés ou non constituent les principaux facteurs de différenciation qui rendent compte des évolutions majeures au sein de la profession.

#### 1.3.1. Les principales caractéristiques de cette évolution

Rémy Rieffel<sup>132</sup> explique que les évolutions importantes et les transformations internes au cours de ses vingt dernières années ont consolidé le journalisme d'un côté et en même temps généré des disparités. Les années 1980 et 1990 sont caractérisées par l'apparition d'une nouvelle société tertiaire, dans laquelle les catégories socio-professionnelles de diplômés augmentent. L'accroissement du nombre de journalistes correspond au renouvellement du paysage médiatique audiovisuel français avec la libéralisation des ondes et à l'extension des marchés publicitaires. Aujourd'hui encore,

---

<sup>131</sup> MATHIEN Michel. *Les journalistes*. Presses universitaires de France, 1995, p. 76

<sup>132</sup> RIEFFEL Rémy. La profession de journaliste entre 1950 et 2000. *Hermès*, 2003, n° 35, p. 52

l'évolution du journalisme suit le cours des autres professions intellectuelles nécessitant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés. Les disparités ont attiré aux inégalités entre les hommes et les femmes pour les postes à responsabilité et à la précarisation.

Erik Neveu a dressé quatre évolutions majeures pour expliquer le nombre croissant de journalistes dans les années 1990 :

- Les journalistes sont une population de plus en plus jeune avec un âge moyen qui tourne autour de 40 ans.
- Ils sont plus diplômés et effectuent des études supérieures plus longues, qui passent par des formations universitaires, dans des écoles de journalisme reconnues par la profession ou des Instituts d'Études Politiques. Le passage par des écoles de journalisme agréées facilite l'entrée sur le marché du travail. Les nouveaux diplômés se dirigent plus vers les médias généralistes nationaux et régionaux.

En outre, Dominique Marchetti souligne que ces formations se sont adaptées au marché du travail journalistique<sup>133</sup> en proposant des enseignements spécifiques. De nouvelles filières existent pour former les journalistes à des spécialités fonctionnelles ou thématiques pour permettre aux jeunes diplômés d'être opérationnels parce qu'il leur sera demandé de maîtriser les techniques professionnelles et les nouveaux outils dans la presse magazine, la presse hebdomadaire régionale, le multimédia. Les entreprises médiatiques considèrent les écoles comme un lieu d'embauche où s'effectuent dans certaines d'entre elles des recrutements au préalable grâce à des concours dans lesquels les lauréats obtiennent des contrats à durée déterminée en fin d'études.

- Tous ces changements s'accompagnent de la féminisation de la profession, soit une augmentation de 32,49% du nombre de femmes en neuf ans (12 349 en 1999 contre 16 362 en 2008). La population masculine stagne autour de 20 000 journalistes encartés. Cette féminisation du métier masque les fortes inégalités persistantes. Elles sont globalement moins avancées dans la carrière<sup>134</sup> et sont aussi sous-représentées dans les positions à responsabilité (chefs de service, directeurs de rédaction, éditorialistes, grands reporters, etc.) et surreprésentées dans les positions subalternes (rédacteur, secrétaire de rédaction, etc.).

---

<sup>133</sup> MARCHETTI Dominique. Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique. *Hermès*, 2003, n°35, p. 81-89

<sup>134</sup> Dans les années 1990, 31,3% des femmes ont une ancienneté égale ou inférieure à 5 ans, pour seulement 23% des hommes; 55,5% des femmes ont une ancienneté inférieure à 10 ans pour seulement 42% des hommes, LETEINTURIER Christine. L'hétérogénéité des journalistes. *Hermès*, 2003, n°35, p. 41

- Enfin, Erik Neveu souligne également la montée de la précarité au sein du journalisme. Les pigistes constituent une main-d'œuvre à bon marché. Ce sont également des « stagiaires » et « remplaçants », le plus souvent des étudiant(e)s fraîchement diplômé(e)s, ou même encore en formation, constituant un gisement de main-d'œuvre à (forte proportion de femmes) facile à gérer, plus souple et main exigeante (acceptant d'être peu rémunérée voire pas rémunérée du tout) que les titulaires »<sup>135</sup>.

Pour Cyril Lemieux, le nouveau modèle économique qui consiste à confier des tâches à une main-d'œuvre plus flexible représente une détérioration du statut et une précarisation de l'emploi. « Derrière la figure du pigiste se profile celle du quidam qui peut s'improviser journaliste. Tout cela entraîne un phénomène de déprofessionnalisation »<sup>136</sup>, qui existe aussi au Royaume-Uni où les différences entre les journalistes et les pigistes augmentent s'agissant de la nature du travail et des salaires. « Les causes de leur augmentation tiennent à la recherche de rentabilité et d'efficacité maximales de la part des responsables des médias qui ont mis au point une gestion managériale de leur entreprise. Les conséquences en sont tout aussi évidentes: fragilité de l'emploi, malléabilité individuelle, inégalités salariales, etc. »<sup>137</sup>. Isolé et vulnérable, les pigistes se plient aux exigences de la rédaction et acceptent de traiter des sujets sensibles alors qu'il n'a pas toujours les moyens de recouper ses informations. Même si le journalisme reste un espace ouvert, et même si, une certaine précarité demeure, une question se pose sur son attractivité. Fabrice d'Almeida et Christian Delporte semblent ironiser sur ce côté attractif: « pour y entrer et y rester, on est prêt à tous les sacrifices, à travailler longtemps pour un salaire indigent »<sup>138</sup>.

Depuis 1990, le nombre de journalistes et pigistes français encartés ne cessent de s'accroître, mais commence à se stabiliser autour de 37 000 à partir de 2006. Selon les chiffres de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, leur nombre

<sup>135</sup> ACCARDO Alain et alii. *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Agone, 2007, p. 42

<sup>136</sup> HERVOUET Loïc, LEMIEUX Cyril, RUELLAN Denis. Former pour un nouveau métier. *Projet*, Ceras, Janvier 2006, n° 290, p. 78

<sup>137</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 94

<sup>138</sup> D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian. *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*. Flammarion, 2003, p. 308

dépasse les 70% et augmente de 26 614 à 37 604 de 1990 à 2009<sup>139</sup>. L'expansion dont parle Erik Neveu dans son ouvrage *Sociologie du journalisme*, est remise en cause par les chiffres de l'Observatoire des médias de la presse qui révèle que la profession, après avoir subi une forte augmentation de 60% entre 1980 et 1990, connaît une baisse successive de 19,9% entre 1990 et 1999 et de 13,5% entre 2000 et 2008.

En 2005, Alain Joannès estime la moyenne d'âge de la profession à 42 ans. « *La profession journalistique vieillit mal. Elle accueille de moins en moins de jeunes, relégués dans la précarité* »<sup>140</sup>. Malgré le nombre croissant de diplômés, les jeunes rencontrent des difficultés à remplir les conditions de l'obtention de la carte de presse et à s'insérer sur le marché de l'emploi. Il insiste sur le phénomène de précarisation<sup>141</sup>, sur la difficulté d'insertion qui contribue au vieillissement de la profession et sur le handicap que constitue l'absence de mobilité d'un média à un autre.

Au Royaume-Uni, les journalistes sont formés dans des universités qui ont des départements consacrés au journalisme, au média et à la communication : University of Central Lancashire qui lance son premier cours de presse écrite en 1952, City University, University of Lincoln, Cardiff University fondé en 1970. Sarah Kavanagh, responsable de la communication et de la campagne du NUJ estime que le nombre de journalistes atteint 100 000. Le professeur Christ Frost de l'Université de Liverpool John Moores indique que leur nombre oscille entre 60 000 et 70 000 pour une population de 62.3 millions d'habitants selon le bureau des statistiques nationales (*Office of National Statistics*) en 2011. Le *National Union of Journalists* n'a fourni aucune information concernant le pourcentage d'hommes, de femmes, de journalistes salariés et de pigistes. Pour Christ Frost, « *il y a plus d'hommes que de femmes qui sont membres du syndicats, même si ces chiffres changent rapidement. Le NUJ rapporte que le nombre de pigistes augmente rapidement et que environ 25% sont membres du syndicat* »<sup>142</sup>.

---

<sup>139</sup> Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. *Site de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.ccijp.net/>, consulté le 20 décembre 2009.

<sup>140</sup> JOANNES Alain. *Le journalisme à l'ère électronique*. Vuibert, 2007, p. 12

<sup>141</sup> Le nombre de pigistes a augmenté de 60% entre 1994 et 2005, JOANNES Alain. *Le journalisme à l'ère électronique*. Vuibert, 2007, p. 12

<sup>142</sup> « *More men than women are members of the NUJ, although those figures are changing quite quickly. The NUJ also reports that the number of freelance members is rising rapidly and now stands at around 25% of NUJ membership* », Christ FROST, mail reçu le 6 août 2012.

L'augmentation des contraintes pesant sur les pratiques journalistiques s'explique également par d'autres grandes mutations<sup>143</sup> comme le dit Thierry Watine, Directeur du Centre de recherche de l'École supérieure de journalisme de Lille:

- des exigences renforcées de rentabilité,
- une adaptation aux nouvelles technologies avec l'avènement d'Internet et du journalisme en ligne,
- une résistance aux sources institutionnelles très organisées,
- une obligation nouvelle de qualité et de vertu envers un public plus cultivé et attentif sur les questions d'éthique et de responsabilité sociale.

Les journalistes sont indéniablement « *des petits maillons au bout de la chaîne industrielle* »<sup>144</sup>, qui doivent intégrer la dimension économique du journal. Ces contraintes économiques fragilisent la pratique professionnelle et les journalistes représentent « *un maillon faible de la chaîne de production* »<sup>145</sup>. Malgré l'aspect économique et les conditions de travail, c'est grâce au lectorat que les journalistes peuvent revendiquer leur statut de maillon fort et en faire leurs arguments de poids. « *Lire, payer pour lire, implique que l'information ait été traitée, valorisée. Le journaliste reste l'expert informationnel* »<sup>146</sup>. Toutefois, les journalistes vivent une situation de dépossession, la perte de la maîtrise de leur activité. Jean-Marie Charon et Arnaud Mercier se demandent si le journaliste a du « pouvoir » parce qu'il doit « *négoier, au jour le jour, ses moyens, ses sujets, ses angles, ses manières de présenter et de dire, selon les impératifs du contrôle de gestion, les conseils appuyés du marketing, les opportunités de publicité, les urgences rappelées par le service de ventes ou le dernier audimat....* »<sup>147</sup>. Ils pensent que la croyance du pouvoir des journalistes est un mythe. Ce même phénomène de perte d'identité unificatrice, de pression des logiques économiques et managériales sur la pratique professionnelle et de précarisation existe en Belgique et au Royaume-Uni. Il convient également d'interroger le rôle d'Internet dans le travail des journalistes.

---

<sup>143</sup> WATINE Thierry. Journalistes: une profession en quête d'utilité sociale. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 36

<sup>144</sup> AUGÉY Dominique. Les journalistes: petits maillons au bout de la chaîne industrielle. *Hermès*, 2003, n°35, p. 73-79

<sup>145</sup> *Ibid.*, 2003, n°35, p. 77

<sup>146</sup> *Ibid.*, 2003, n°35, p. 78

<sup>147</sup> CHARON Jean-Marie, MERCIER Arnaud. Pour en finir avec le « pouvoir » des journalistes. *Hermès*, 2003, n°35, p. 24

### 1.3.2. Internet : journaliste versus blogueur ?

L'essor d'Internet<sup>148</sup>, du multimédia<sup>149</sup> et de la photographie numérique a considérablement modifié la manière de travailler des journalistes. Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent un des cinq défis des journalistes<sup>150</sup>. C'est un défi à « double facette », qui modifie le rapport du journaliste avec l'espace et le temps. Leur maîtrise facilite son travail en informant en temps réel et en direct. Le journaliste, contraint de travailler dans l'urgence, doit acquérir une polycompétence technique et rédactionnelle pour mettre en forme l'information. Cette exigence de vitesse a pour conséquence la diffusion d'informations non vérifiées en raison du manque de recul, de réflexion et d'une grande précipitation. Le journaliste doit donc être vigilant et vérifier ce qu'il trouve face à la circulation d'informations plus ou moins fiables sur Internet. L'émergence des nouvelles technologies de l'information a favorisé la diffusion d'une information abondante, rapide et répétitive. Ce changement rompt la chaîne traditionnelle émetteur-message-récepteur qui est une des bases de la communication, puisque « *produire et transmettre ne suffit plus à informer* »<sup>151</sup>. Pour Alain Joannès, Internet permet d'avoir accès gratuitement à des sources d'informations actualisées en temps réel et contribue à accélérer le déclin de la presse. Il estime qu'Internet concurrence les supports d'information et déstructure le rythme de la diffusion de l'information. Jusqu'à la fin des années 1990, la presse a fonctionné sur trois rythmes synchronisés<sup>152</sup> alors qu'Internet a un rythme rapide, moins régulier, asynchrone et syncopé. Internet est donc un support différent des autres moyens de communication. « *Sa capacité à stocker et à véhiculer à très bas coût d'immenses quantités de données permettrait d'éviter de sélectionner de l'information à laquelle sont contraints, faute d'espace ou de temps, les médias traditionnels. Ainsi, chacun,*

---

<sup>148</sup> Internet est né de la convergence du téléphone (immédiateté), de l'informatique (automatisation des tâches), et de l'audiovisuel (utilisation de sons et d'images), OLLIVIER Bruno. *Les sciences de la communication Théorie et acquis*. Paris: Armand Colin, 2007, p. 151

<sup>149</sup> Le multimédia doit sa naissance au numérique, un langage informatique qui fédère les mondes de l'écrit, de l'audiovisuel et les données informatiques sur les mêmes supports ou vecteurs.

<sup>150</sup> Dans « *Sociologie des médias* », Rémy Rieffel présente quatre autres défis que les journalistes doivent relever. Le défi d'ordre économique parce que le journaliste travaille dans un contexte où l'information est une marchandise, un « produit » comme les autres. Le deuxième défi pour le journaliste est de ne pas tomber dans les pièges de la communication, ne pas confondre les genres en acceptant des gratifications matérielles. Les deux autres sont la remise en cause de la déontologie professionnelle et les questions liées au contenu des formations journalistiques.

<sup>151</sup> WOLTON Dominique. *Journaliste, une si fragile victoire...* Hermès, 2003, n°35, p. 11

<sup>152</sup> Le rythme chaotique des événements, le rythme ternaire de l'activité journalistique (collecte, traitement, diffusion), le temps régulier des médias de masse (le matin pour la radio, fin d'après-midi pour la presse, le soir pour la télévision), JOANNES Alain. *Le journalisme à l'ère électronique*. Vuibert, 2007, p. 20

*citoyen ou organisation politique, pourrait librement s'exprimer et communiquer au reste du monde ses opinions, analyses, ou visions;*

*-son architecture décentralisée, conduisant à distribuer le stockage des données sur plusieurs ordinateurs et autorisant l'accès au contenu d'un site par une multitude de routes, rendrait vaine toute velléité de contrôle des contenus qui circulent sur l'Internet;*

*-enfin, l'Internet est un réseau interactif qui permet aussi bien d'émettre que de recevoir. Non seulement chaque internaute pourrait construire lui-même son information, en cherchant grâce à des moteurs de recherche des sources nouvelles qui correspondent réellement à ses intérêts ou préoccupations; l'Internet serait aussi un prodigieux outil d'échanges entre citoyens et acteurs politiques »<sup>153</sup>. Son apparition a consacré l'émergence du multimédia. C'est l'ère du « village global », annoncé par le canadien Marshall MacLuhan depuis la fin des années 1960. Francis Balle insiste sur le double bouleversement des médias provoqué par le multimédia. « D'un côté, une seule et même technique mélange pour la première fois des formes d'expression ou des catégories de signaux qui avaient chacune leurs médias attirés: c'en est fini de la belle harmonie ou l'écrit, l'image, le son et les données informatiques avaient chacun ses outils de prédilection ». Il ajoute que « d'un autre côté, en les mélangeant sur les mêmes disques ou dans les mêmes tuyaux, le numérique permet de passer d'une forme d'expression à une autre d'un simple clic de souris, et ce grâce à l'hypertexte et à l'hypermédia »<sup>154</sup>. L'hypertexte libère le texte de sa linéarité. Ses arrêts sur images, ses bonds en avant, ses retours en arrière, ses raccourcis permettent de libérer aussi la radio et la télévision de leurs grilles horaires et de leurs contraintes. Ce changement technologique a ouvert une brèche. La majorité des médias, y compris dans les Caraïbes, sont accessibles en ligne. Il est possible de souscrire un abonnement auprès des quotidiens. Les versions électroniques des médias traditionnels sont concurrencées par du cybertexte interactif comme les blogs<sup>155</sup>, les médias indépendants et les sites de journalisme participatif comme AgoraVox ou Bondy Blog<sup>156</sup>. Les cybertextes sont « des textes évolutifs qui peuvent être modifiés par l'interaction et donner lieu à des processus d'écriture collective »<sup>157</sup>. Ils*

<sup>153</sup> VEDEL Thierry. La révolution ne sera plus télévisée. Internet, information et démocratie. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p. 42-43

<sup>154</sup> BALLE Francis. *Les médias*. Presses universitaires de France, 2007, p. 43

<sup>155</sup> Abréviation de weblog. C'est une des applications les plus populaires de l'Internet apparus en 2002 en France.

<sup>156</sup> REBILLARD Franck. Le journalisme participatif : définition, évolutions, état des lieux. *Site INA Expert*. Mise en ligne octobre 2012. Disponible sur Internet : <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-journalisme-internet-libertes/le-journalisme-participatif-definition-evolutions-etat-des-lieux.html>, consulté le 22 juin 2013.

<sup>157</sup> OLLIVIER Bruno. *Les sciences de la communication Théories et acquis*. Armand Colin, 2007, p. 153

remettent en cause « *les concepts d'auteur/émetteur et de lecteur/récepteur* »<sup>158</sup>. Ce nouveau moyen de communication fait apparaître le « journaliste citoyen », un individu qui poste des informations sur la Toile. Cet espace lui offre la possibilité d'exprimer ses idées, ses opinions, et de faire connaître sa vision de l'actualité de manière instantanée. Il peut fournir des images et témoigner sur quelques événements exceptionnels non couverts par les journalistes traditionnels. Avec Internet, les sites d'information et les blogs devancent les médias traditionnels sur des événements jugés importants. Bruno Ollivier fait remarquer que la sphère privée devient une nouvelle source d'information pour les médias traditionnels. « *Ces blogs peuvent être soit des sources d'information aussi fiables que les agences, soit des acteurs qui, par leur contestation, mettent en péril les agences de presse et inspirent même les positions de certains responsables politiques* »<sup>159</sup>.

En 2000, le journaliste s'impose au niveau international à l'occasion des Jeux Olympiques de Sydney où les accréditations sont attribuées à des journalistes des sites Web d'information sportive. C'est un « *journaliste salarié ou indépendant qui travaille sur un site web d'information n'ayant pas de version papier* »<sup>160</sup>. Il doit remplir les mêmes conditions que ses confrères des médias traditionnels et apporter la preuve qu'il relève de la Convention collective nationale du travail des journalistes et l'une de ses qualifications. Son employeur doit être soit une entreprise de presse, soit avoir pour objet, dans ses missions principales, la mission d'information à l'égard du public (les statuts de l'entreprise doivent être fournis). Il doit réactualiser l'information périodiquement en fonction de la nature de l'information, fournir des copies d'écran en nombre significatif et l'adresse électronique de la publication en ligne. Il doit exercer des tâches exclusivement journalistiques et exercer dans une structure journalistique (rédaction, direction de l'information, etc.). La périodicité du support matériel comme un cédérom ou un DVD doit être au minimum trimestriel et la régularité est semblable à celle requise pour une publication imprimée.

La naissance des blogs consacrés à la politique en France remonte à 2004. Ils sont un moyen de communication plus direct entre les hommes politiques ou élus locaux et les citoyens. Ils « *constituent une forme nouvelle sur Internet, au croisement de la logique*

---

<sup>158</sup> *Ibid.*, Armand Colin, 2007, p. 154

<sup>159</sup> *Ibid.*, Armand Colin, 2007, p. 214

<sup>160</sup> BALLE Francis. *Lexique d'information-communication*. Dalloz, 2006, p. 228

plutôt verticale des sites Web et de la logique horizontale des forums »<sup>161</sup>. « Mais plutôt que d'être des sources d'information fraîche et inédite, les blogueurs sont essentiellement des commentateurs, parfois très avisés, de l'actualité telle qu'elle apparaît dans les médias traditionnels »<sup>162</sup>. Les médias s'adaptent à l'évolution technologique. En 2005, le journal en ligne américain *Huffington Post* mélange information, divertissement, opinions et blogs. Il attire 37 millions de lecteurs par mois et est devenu en juin 2011 le journal en ligne le plus important du monde. A sa création, nous pouvions lire en haut sur la page d'accueil, « The Internet Newspaper: news blogs vidéos community ». Sa page d'accueil propose les blogs, l'information généraliste et les vidéos. Les lecteurs peuvent y laisser des commentaires, partager l'information sur Facebook, Twitter, télécharger par Iphone ou Ipad. L'espace réservé aux blogs est alimenté par la contribution de spécialistes dans leurs domaines de prédilections: ce sont des universitaires, des écrivains pour la rubrique politique; des acteurs, des réalisateurs pour la rubrique divertissement, etc. Le 23 janvier 2012, Anne Sinclair, directrice éditoriale lance la version française du site américain d'information présentée dans les bureaux du *Monde*. Pour préserver leurs audiences, les médias en ligne proposent les blogs de leurs journalistes. Le britannique Richard Quest sur BBC et l'américain Anderson Cooper sur CNN ont des liens vers leurs blogs. Et les citoyens ont la possibilité d'être des iReporters, reporters sur Internet sur la célèbre chaîne américaine en continu. Ce phénomène existe également en France où le journaliste peut, indépendamment de son entreprise, continuer à diffuser l'information sur son blog. Les blogs des journalistes du *Monde* et de *Libération* sont disponibles sur le site des journaux, accessibles sur Facebook, Ipad, Iphone. Les abonnés peuvent y poster des contributions.

L'émergence des sites d'information et des blogs pose la question de l'identité des journalistes qui se confond avec celle du blogueur en France et aux Etats-Unis. Les weblogs d'information d'actualité se chargent de la diffusion, du commentaire et de la mise en contexte d'information d'actualité. Les weblogueurs peuvent être des journalistes « traditionnels », ou encore des individus issus de catégories socioprofessionnelles intéressées à la diffusion d'information d'actualité, des individus- témoins d'un événement, des individus qui diffusent, commentent, critiquent les informations d'actualité à partir de leur propre recherche d'information. La popularité des weblogs se fonde sur la relation entre

---

<sup>161</sup> VEDEL Thierry. La révolution ne sera plus télévisée. Internet, information et démocratie. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p. 50

<sup>162</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°119, p. 45

animateurs et internautes. Même si les animateurs des weblogs ne sont pas soumis aux contraintes de la diffusion de l'information et au cadre strict des médias, ils peuvent interagir avec le public, les sources, les pairs comme les journalistes traditionnels. Cette situation menace leur rôle spécialisé et leur expertise. « *Les journalistes ne sont plus les détenteurs exclusifs des sources d'information et ne peuvent plus revendiquer leur qualité d'intermédiaire entre le public et les émetteurs de l'information* »<sup>163</sup> et « *tous le monde peut désormais se connecter à Internet pour y diffuser un texte, des images et du son. Donc des informations* »<sup>164</sup>. Le blog du journaliste consiste à donner son opinion. « *Alors que le journaliste politique classique prend son temps pour collecter l'information, la vérifier, cherche à rendre compte des faits de la façon la plus objective possible, le blogueur s'exprime dans l'urgence, à la première personne. Il n'engage plus son journal mais lui-même. Il ne prétend plus être l'expert d'une question, mais celui qui réagit à chaud, exprimant une vérité relative* »<sup>165</sup>. L'émergence de ce nouvel espace d'expression renouvelle le concept d'espace public. Il est vu « *comme un dispositif capable de revitaliser la démocratie, un espace public accessible à tous* »<sup>166</sup>. Internet apparaît comme une nouvelle sphère médiatique, un nouvel espace d'informations et d'échanges, le lieu où se côtoient les discours légitimes et illégitimes de ceux qui n'ont pas accès aux médias traditionnels. La frontière entre un journaliste, un blogueur et un contributeur est floue et reste ouverte. Cette situation participe à la confusion qui existe dans ce métier. A la fin de l'année 2006, une minorité de blogueurs en France veut être reconnue par la profession et revendique son autonomie. Lors des premières assises du journalisme à Lille en 2007, le premier baromètre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) concernant « le moral et le jugement des journalistes sur leur métier et leur profession » révèle que 45% des journalistes sont inquiets de la multiplication des appareils qui permettent à tous les citoyens de réaliser des photos et des vidéos. A contrario, 62% pensent que le journalisme multimédia est une chance.

En France, la question de l'identité du journaliste se pose pour le journalisme en ligne et les blogs. En mars 2008 est lancé *Mediapart*, un journal en ligne d'informations généralistes. Il associe les fonctionnalités des journaux classiques avec des outils communautaires collaboratifs et il adopte un modèle économique, celui d'un abonnement

---

<sup>163</sup> D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian. *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*. Flammarion, 2003, p. 349

<sup>164</sup> FERENCZI Thomas. *Le journalisme*. Presses universitaires de France, 2005, p. 121

<sup>165</sup> FLICHY Patrice. La démocratie 2.0. *Etudes*, 2010/5, Tome 412, p. 620-621

<sup>166</sup> *Ibid.*, 2010/5, Tome 412, p. 617

payant sans publicité. La démarche du site consiste à revaloriser les figures du journaliste et du lecteur- contributeur. Il joue le rôle de contre-pouvoir et offre la possibilité aux citoyens de s'exprimer comme le courrier des lecteurs dans les journaux imprimés. « *La clientèle montre, par son engagement financier, son attachement à une information libre, d'investigation, se distinguant positivement de l'offre journalistique que l'on trouve ailleurs, et notamment gratuitement sur le web. Dès lors, ce n'est plus tant la recherche du scoop et de l'immédiateté qui prévaut, que celle d'enquête et d'investigation assurant une information fiable de qualité* »<sup>167</sup>. Deux universitaires Roland Canu et Caroline Datchary ont analysé les échanges discursifs dans *Mediapart*. Le site d'informations a divisé sa page d'accueil en deux parties : le journal qui représente la plus grande partie, et le « Club ». « *L'architecte du site, (...), assure une ségrégation spatiale qui joue un premier rôle indéniable dans la distribution de l'expertise et de la légitimité (...)* »<sup>168</sup>. Dans le premier, les journalistes rédigent et les lecteurs-abonnés commentent. Dans le second, les lecteurs contribuent en proposant gratuitement leurs propres productions dans les espaces « Editions » et « Blogs ». Ici, experts et profanes ont la parole. Alors que les journalistes de *Mediapart* peuvent rédiger dans le journal et le blog, le domaine d'intervention des lecteurs-contributeurs n'est limité qu'au blog. L'usage de la couleur permet d'identifier le statut de chacun sur le site : marron pour les journalistes et bleu pour les lecteurs, abonnés et contributeurs. L'identité affichée par la couleur peut porter à confusion les lecteurs. Dans le journal, le journaliste est responsable pour lui-même et la profession. Dans le blog, il donne son opinion et engage davantage sa subjectivité. Les universitaires ont montré que si les frontières techniques sont négociées entre journalistes et lecteurs-contributeurs, leurs positions sont renégociées à travers les frontières discursives. « *Cette participation accompagne, semble-t-il, une 'démocratisation du journalisme' et son corollaire : la contestation d'une expertise (sélection et traduction de l'information propre à cette profession)* »<sup>169</sup>. Les lecteurs-contributeurs ont remis en cause le découpage spatial et l'accessibilité du site d'informations. Ils contestent l'expertise journalistique et dénoncent les dérives contraires à une figure du journalisme idéalisé. Ils critiquent la qualité de l'information après la publication d'un article en indiquant aux journalistes d'améliorer le contenu de leurs écrits, d'apporter des précisions ou de rectifier l'information diffusée. Pour

---

<sup>167</sup> CANU Roland, DATCHARY Caroline. Journalistes et lecteurs-contributeurs sur Mediapart, Des rôles négociés. *Réseaux*, 2010/2-3, n°160-161, p. 202

<sup>168</sup> *Ibid.*, 2010/2-3, n°160-161, p. 204

<sup>169</sup> *Ibid.*, 2010/2-3, n°160-161, p. 197

contrecarrer cette pratique, les journalistes établissent des stratégies discursives et rétablissent la distance en distinguant les articles des billets de blogs où les propos tenus ne sont pas journalistiques. A travers les frontières discursives, il s'agit de trouver un équilibre entre la revendication d'une identité professionnelle et le journalisme participatif. Le modèle de séparation renvoie aux discours légitimes et illégitimes, au statut du journaliste et à sa représentation dans la société. En janvier 2012, les blogueurs-contributeurs du *Huffington Post* à peine lancé ont dénoncé le travail gratuit. La mutation technologique et la participation ascendante des lecteurs incitent les journalistes à réfléchir à la pratique professionnelle et au réajustement de ses contours.

Aux Etats-Unis, l'émergence des weblogs pose également la question de l'identité et du statut des journalistes car la majorité de ces sites d'actualité se développent en dehors des médias. « *Cette identité professionnelle, simultanément prescrite et acquise, est issue d'une trajectoire historique et politique spécifique qui se construit au travers des interactions continues que le groupe peut avoir avec l'ensemble des pairs, du public, des sources et des institutions publiques. Elle se manifeste principalement par une production discursive particulière qui fonde le caractère spécifique de l'identité d'un groupe professionnel* »<sup>170</sup>. Historiquement, les journalistes américains ont construit leur identité autour de la formation de ses membres, de l'attachement à la notion d'objectivité, du Premier Amendement qui garantit leur protection et de la responsabilité sociale des entreprises médiatiques. Les propriétaires, les nouvelles technologies, les protagonistes économiques jouent un rôle majeur dans cette construction identitaire et contribuent à la définition de cette profession fondée sur la production d'une information neutre et factuelle. La survie des identités professionnelles dépend de la gestion des « ajustements permanents ». Florence Le Cam montre comment les weblogs, précisément les *current events blogs*, contribuent à définir l'identité des journalistes américains et à transformer la profession. Ces *current events blogs* « *se positionnent aux Etats-Unis comme des acteurs incontournables du paysage médiatique* »<sup>171</sup> depuis les attentats du 11 septembre 2001. Elle effectue une analyse des discours recueillis sur plusieurs dizaines de *current events blogs* aux Etats-Unis en 2005 et 2006 ainsi que sur des événements spécifiques. Elle fait ressortir quatre hypothèses majeures :

---

<sup>170</sup> LE CAM Florence. Etats-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique, *Réseaux*, 2006/4, n°138, p. 142

<sup>171</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 141

- Ni les médias, ni le groupe de journalistes et ses instances représentatives ne sont sollicités pour se prononcer sur le statut des animateurs de weblogs. Les décisions prises par les instances politiques et judiciaires élargissent le territoire de la profession et confèrent par conséquent le titre de journaliste aux animateurs de weblogs et la reconnaissance d'une expertise. Accrédités, ils accèdent comme les journalistes traditionnels à la Maison Blanche. Ils obtiennent également les mêmes prérogatives que les médias traditionnels en matière du « *droit à la protection des sources dans le processus de production de nouvelles* »<sup>172</sup>.
- Les animateurs de weblogs ne suivent pas de formation spécifique liée à la pratique du weblog d'actualité. Ils miment et reproduisent les pratiques adoptées par leurs pairs. Les formations en journalisme dans des universités américaines ont intégré les weblogs et leurs pratiques. Par ailleurs, les blogs développent une conception particulière de la liberté d'expression et de la diffusion de l'information. Les animateurs de ces sites se basent sur les faits, présentent une opinion personnelle et débattent à leurs propos. « *C'est ainsi que les weblogs d'actualité lors de la campagne des présidentielles américaines de 2004 s'affichaient clairement républicains ou démocrates* »<sup>173</sup>.
- Le phénomène des weblogs tend à renforcer l'importance de la conception de la responsabilité sociale des médias, et celle de la liberté de la presse et d'expression en se référant au Premier Amendement. « *Certains weblogs d'actualité se sont spécialisés dans la vérification rapide de la véracité des informations diffusées par les médias traditionnels ou par les sources. Ils tendent parfois à remettre en cause les propos ou les informations diffusées et font montre non seulement d'une capacité à analyser l'information, mais surtout à pointer les défaillances des médias traditionnels, entraînant de fait certaines réflexions sur leur crédibilité* »<sup>174</sup>. Les weblogs agissent comme des contre-pouvoirs<sup>175</sup>.

---

<sup>172</sup> Dans l'affaire Apple jugée en appel, la Cour de Californie accorde en 2006 le droit à la protection des sources aux animateurs de weblogs. L'entreprise Apple accusait des animateurs de weblogs d'avoir diffusé des informations confidentielles. Elle leur demandait de révéler leur véritable identité comme ils écrivent sous des pseudonymes, et celle de leurs sources, *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 149

<sup>173</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 150

<sup>174</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 152

<sup>175</sup> « *L'histoire la plus populaire renvoie, courant 2004, à celle d'un des présentateurs vedette de CBS, Dan Rather, qui annonce, à grand renfort de publicité, un scoop sur le passé militaire du président Bush, documents à l'appui. Un lecteur de Powerline, un weblog à tendance conservatrice, publie un commentaire sur la validité des documents en remarquant que les polices de caractère des documents ne correspondent pas aux normes de l'époque. Cette information va être reprise par nombre d'animateurs de weblogs et finalement diffusée par les médias traditionnels. Dan Rather est alors dans l'obligation d'avouer la manœuvre* », *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 145

- Le phénomène des *current events blogs* fait évoluer les pratiques du journalisme public (c'est quand les journalistes traditionnels sollicitent les citoyens pour débattre des questions publiques) vers un journalisme citoyen (citizen journalism) ou un journalisme participatif (participatory journalism). Même si les lecteurs s'approprient les pratiques des journalistes traditionnels, « *cet amateurisme peut aussi avoir des conséquences sur la qualité des propos diffusés, sur la rigueur dans les citations des sources, etc.* »<sup>176</sup>.

Au Royaume-Uni, « *les journalistes estiment en outre que le journalisme offre un service public précieux et unique: les journalistes ne se contentent pas de donner des informations que le public peut trouver intéressant, mais plutôt de fournir des informations qui sont importantes pour le public. En d'autres termes, ils éduquent les gens en fournissant des informations qu'ils doivent savoir au lieu de ce qu'ils veulent savoir. Les journalistes affirment que les valeurs journalistiques sont telles que le journalisme offre un service public qui est d'une importance à la démocratie* »<sup>177</sup>. Les journalistes britanniques sont attachés aux valeurs fondamentales de la profession et se distinguent des blogueurs et des journalistes citoyens qui publient des informations non vérifiées, des ragots, des calomnies et qui accordent de l'importance aux opinions.

## Conclusion

La naissance de la profession date du XVII<sup>e</sup> siècle en France et du XVIII<sup>e</sup> siècle au Royaume-Uni. Les historiens considèrent Théophraste Renaudot comme le premier journaliste français alors que pour les Anglais, c'est Daniel Defoe. Dans ces deux pays, depuis sa genèse, la sphère journalistique et politique sont intrinsèquement liés. En France, le pouvoir royal bénéficie du monopole sur l'information nationale et internationale. Tandis qu'au Royaume-Uni, le pouvoir royal privilégie l'information étrangère et interdit la publication de l'information nationale. A cette époque-là, le journaliste est au service du pouvoir en place, la royauté, un système politique de droit divin. En France, à partir du

---

<sup>176</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°138, p. 153

<sup>177</sup> « *Journalists further believe that journalism provides a valuable and unique public service: journalists do not merely give information that the public may find interesting, but rather provide information that is important for the public. In other words, they educate the people by providing information that they should know rather than want to know. Journalists argue that the journalistic values are such that journalism provides a public service that is of importance to democracy* », WITSCHGE Tamara, NYGREN Gunnar. Journalism : a profession under pressure ? *Journal of Media Business Studies*, 6 (1), 2009, p. 53

XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est opéré un ajustement sémantique du terme pour définir la profession qui passe de gazetier à journaliste. Et au Royaume-Uni, l'abolition de la loi sur la censure et le monopole a permis le développement de nombreuses publications. Le journaliste est soit un homme de lettres soit un homme politique ou encore un affairiste recrutés pour collaborer dans les journaux et publier des articles littéraires, d'opinions et politiques.

Depuis le début, le journaliste français et britannique entretiennent des relations étroites avec la sphère littéraire et la sphère politique. Au Royaume Uni, trois phases historiques attestent des relations entre la sphère journalistique et la sphère politique. Tout d'abord, la période où le pouvoir contrôle la profession qui revendique la liberté de la presse et le droit de retranscrire les débats parlementaires. Ensuite, celle où les journalistes et les propriétaires des journaux appartiennent à l'élite, à la bourgeoisie et sont essentiellement des hommes politiques. Ils sont juges et partis, ce qui met en cause la théorie du « quatrième pouvoir ». Enfin, les hommes politiques propriétaires des journaux font le choix du pragmatisme économique. Toutes ces phases participent à l'apparition du nouveau journalisme qui met en avant les comptes rendus courts des discours politiques, le sport, le crime et le divertissement. Sous la Révolution française, les journalistes, essentiellement des hommes politiques, rendent compte de l'actualité politique au risque de perdre leur vie. La liberté de la presse est aléatoire sous le Premier Empire (1804-1814), la Restauration (1815-1830) et le Second Empire (1852-1870). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor industriel a largement contribué à la pratique journalistique, notamment grâce à la rotative, à l'évolution technologique et à l'amélioration de la productivité. La presse est un tremplin pour les journalistes qui veulent devenir des hommes politiques et des écrivains. Le journalisme français et britannique, tous les deux liés à la littérature et à la politique, luttent pour élargir les frontières de leur liberté et contribuent à l'expression de la démocratie en fonction du pouvoir en place. Ces situations participent à l'évolution progressive de la profession.

Le journalisme a acquis ses lettres de noblesses et devient une activité professionnelle lors du passage de la presse d'opinion à la presse populaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les journalistes s'organisent et forment des associations pour défendre leurs droits. Ils créent également des écoles de journalisme pour poser les bases de l'apprentissage et de la connaissance du métier. En France, la première école de journalisme, Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de Paris est fondée en 1899. Et chez les Anglais, la première école de

journalisme est fondée dans l'Université de London. La professionnalisation progressive du métier s'accompagne de sa reconnaissance officielle.

La profession est un véritable ascenseur social pour la classe ouvrière britannique et les couches populaires urbaines françaises. Elle est progressivement reconnue par la mise en place de formations de journalisme, la création de syndicats, par l'élaboration de lois et de codes déontologiques. Le *National Union of Journalists* (NUJ) britannique et le Syndicat National de Journalistes (SNJ) français défendent de meilleures conditions de travail pour les professionnels. La loi Brachard du 29 mars 1935 garantit au journaliste un statut, des droits et la protection sociale. La Charte des devoirs professionnels français (1918, 1938) et le Code de conduite professionnelle britannique (1936) sont élaborés pour répondre aux préoccupations éthiques et déontologiques. Ces éléments concourent à affirmer le rôle du journaliste et sa contribution à l'expression de la démocratie.

Malgré les avancées en matière de reconnaissance professionnelle, le journaliste bénéficie en réalité d'une identité sociale floue, sa définition est imprécise, l'image qu'il véhicule de lui-même est en décalage avec celle que perçoit le public. Cette frontière entre journalisme, littérature et politique n'est toujours pas claire même au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce « professionnalisme du flou » est positif et assure la cohésion des diverses catégories de journalistes conscients que leur profession est de plus en plus hétérogène. En France, la définition juridique du journaliste reste imprécise. Il exerce un travail intellectuel lié à l'actualité dans des domaines et des médias divers. L'activité journalistique, l'« occupation principale » et les faits d'actualité sont étroitement liés. Il vit de sa profession (ressources principales), et est titulaire de la carte de presse (utilité administrative). Il n'existe pas de définition légale de la profession aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, et la carte professionnelle est fournie soit par l'employeur, soit par l'association des journalistes. C'est un domaine hiérarchisé et diversifié qui présente une variété de métiers. Le journaliste salarié est différent du pigiste payé en fonction du travail effectué. Tous les deux collectent, sélectionnent, mettent en forme l'information et ont un droit d'auteur sur leurs articles. L'information est l'élément essentiel qui permet au journaliste de contribuer à la connaissance de la société et à l'expression de la démocratie.

Quelque soit l'espace géographique, le journaliste exerce dans un secteur qui évolue progressivement. En France, dans les années 1990, c'est une population jeune, très diplômée,

qui connaît une féminisation croissante et une précarisation importante. En 2005, c'est une population vieillissante, toujours très diplômée et plus spécialisée, mais qui a du mal à s'insérer sur le marché de l'emploi. Selon la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, près de 36 815 journalistes français exercent en 2011 pour 65.35 millions d'habitants en 2012, alors qu'il existe entre 60 000 et 70 000 journalistes britanniques pour 62.3 millions d'habitants. Ils se forment dans les universités qui offrent des cursus dans le domaine. Aucune information n'a été obtenue sur le pourcentage d'hommes, de femmes, de journalistes salariés et de pigistes.

Une des transformations importantes est l'avènement d'Internet et du journalisme en ligne qui a changé la manière de travailler des journalistes, la manière de communiquer et amplifie le phénomène de flou. Même si ce souci d'informer perdure à travers Internet, la floraison des sites d'information et des blogs incite à réfléchir sur l'identité des journalistes. Aux Etats-Unis, le secteur s'est adapté aux évolutions car le blogueur est reconnu comme un journaliste. En France et au Royaume-Uni, une forme de résistance persiste au sujet du statut car les journalistes continuent toujours à faire la différence entre leur profession et le blogueur. La liberté de la presse bénéficie de deux appréciations différentes selon que l'on soit français, britannique ou américain. Le chapitre VI présentera une évaluation de la liberté de la presse en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago.

# Chapitre II. Démocratie et liberté de la presse

Le terme *démocratie* est polysémique. Hugues Constantin de Chanay et Sylvianne Rémi-Giraud<sup>178</sup> distinguent trois significations<sup>179</sup> : une doctrine politique d’après laquelle la souveraineté doit appartenir à l’ensemble des citoyens; une organisation politique (souvent la République) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté; un État pourvu d’institutions organisées selon les principes de la démocratie. C’est le passage de l’abstrait au concret, en d’autres termes, « *de la doctrine à l’organisation politique qui en résulte, puis de l’organisation à l’État qui la possède* »<sup>180</sup>. Dans la première signification, les citoyens doivent avoir le pouvoir alors que dans les deux autres, les citoyens exercent le pouvoir à travers un modèle d’organisation (organisation politique, État). L’ajout d’un adjectif au mot démocratie l’enrichit sémantiquement. Nous faisons référence à la démocratie antique, grecque; à la démocratie directe; démocratie représentative; démocratie parlementaire, présidentielle; démocratie socialiste, libérale; démocratie populaire. La démocratie directe, représentative, parlementaire, présidentielle, socialiste, libérale renvoie à l’organisation politique. Alors que les démocraties libérales et populaires font référence aux États démocratiques.

La démocratie contemporaine tire-t-elle sa source de la démocratie athénienne ? Comment définir aujourd’hui ce que doit être la démocratie ? Afin d’élucider les questions, nous présenterons les principes démocratiques communs aux deux modèles.

---

<sup>178</sup> CONSTANTIN Hugues, REMI-GIRAUD Sylvianne. Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l’argument sans réplique? *Mots. Les langages du politique*, mars 2007, n°83, p. 82

<sup>179</sup> Les auteurs s’inspirent des articles de trois dictionnaires modernes : le *Nouveau Petit Robert* (PR), le *Grand Larousse de la langue française* (GLF) et le *Trésor de la langue*. Ils ont conservé les définitions donnés par le premier dictionnaire.

<sup>180</sup> CONSTANTIN Hugues, REMI-GIRAUD Sylvianne. Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l’argument sans réplique? *Mots. Les langages du politique*, mars 2007, n°83, p. 82

## 2.1. Les principes démocratiques

Liberté et égalité sont des principes démocratiques qui remontent à la Grèce antique. La démocratie antique et contemporaine se partage ces deux principes qui ont évolué à travers le temps. Quelles sont les origines et les caractéristiques de la démocratie antique ? Quelles sont les similitudes et les oppositions entre les deux modèles ?

### 2.1.1. Genèse et caractéristiques de la démocratie ancienne et contemporaine

Selon Mogens H. Hansen, le modèle démocratique est introduit par Clisthène en 507 av. J.C à Athènes<sup>181</sup> capitale de la Grèce. Celui-ci cherche ainsi à éviter le retour à l'oligarchie en instaurant la règle selon laquelle tous les citoyens ont les mêmes droits et devoirs. Ce précepte, appelé isonomie<sup>182</sup>, fait naître la démocratie qui renvoie au terme grec « *démokratía* » composé de « *démos* » ou *dème* qui est une circonscription administrative et « *kratos* » qui veut dire « pouvoir ». Le principe d'isonomie garantit l'égalité de partage du pouvoir du *demos*. C'est un régime où tous les citoyens exercent le pouvoir. D'où la célèbre citation de Périclès, homme d'Etat athénien, « *le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* »<sup>183</sup>. Cependant, Athènes n'est pas la seule Cité à connaître le régime démocratique. C'est le cas de « *la cité de Chios, non loin de l'Asie Mineure, connut peut-être, avec « sa boulè du peuple », une forme de démocratie vers 575-550. Argos, après la défaite de Sepeia contre les Spartiates, en 494, se dote d'institutions où l'Assemblée paraît jouer un rôle déterminant durant tout le Ve siècle* »<sup>184</sup>, etc. Pascal Payen affirme que d'autres *politeiai*<sup>185</sup> démocratiques existent mais la plus connue reste Athènes grâce à Aristote, qui par ailleurs estime, dans son ouvrage *Politique*, que Solon est le véritable fondateur des institutions démocratiques à Athènes. Clisthène lui, n'a introduit que des réformes et des innovations (la réorganisation du corps et de l'espace civiques; la création de nouvelles

---

<sup>181</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 51

<sup>182</sup> Égalité des droits politiques.

<sup>183</sup> Cette acception de la notion est introduite telle quelle dans la Constitution française du 4 Octobre 1958.

<sup>184</sup> PAYEN Pascal. *La démocratie dans la Grèce antique*. In *Questions de démocratie*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 67-68

<sup>185</sup> Une forme d'organisation (constitution, régime), *ibid.*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 41

institutions politiques) en conservant une part importante des institutions mises en place par Solon.

La démocratie, c'est aussi l'ensemble des principes démocratiques appliqués aux pays dans la gestion quotidienne de la vie des sociétés. Ces principes correspondent d'abord à des valeurs, des idéaux, avant d'être représentés par des institutions qui assurent leur existence. Plusieurs aspects caractérisent la démocratie athénienne. Il s'agit d'abord d' « *une démocratie d'assemblée* »<sup>186</sup> liée à l'iségorie, l'égalité de parole. C'est le système politique adopté de 507 à 322 av. J.C: un mode de gouvernement où tous les citoyens ont le droit à la parole et votent à l'Agora, place publique où se constitue l'Ecclésia, l'assemblée des citoyens. Ils s'y réunissent aussi pour décider des affaires publiques. Tous les hommes adultes de plus de vingt ans peuvent y siéger. C'est la première fois que la souveraineté revient aux membres de la communauté civique. Le terme « *Démokratía* » est également le nom donné à la Constitution d'Athènes. Les citoyens obéissent aux lois qu'ils ont contribué à élaborer en commun. Le concept de citoyenneté et le développement de la démocratie sont historiquement liés à l'idée de participer à la « chose publique » (*res publica* en latin). Aristote (dans le livre III de la *Politique*) a donné une définition du citoyen, repris par Claude Mossé: « *le citoyen au sens strict, aucun caractère ne le définit mieux que la participation à l'exercice des pouvoirs de juge et de magistrat* »<sup>187</sup>. Mogens H. Hansen affirme que pour les Athéniens, « *tout ce qui concernait la polis était « politique »: ils étaient parfaitement capables de distinguer entre la préparation, la prise de décision et l'exécution, mais ils ne faisaient pas de distinction entre le politique et l'administratif et à leurs yeux être magistrat ou un juge était une activité tout aussi politique que de prendre part aux réunions de l'Assemblée* »<sup>188</sup>. C'est pourquoi l'auteur ajoute qu' « *une description de la démocratie athénienne comme système politique doit-elle embrasser toutes les institutions politiques de la cité: l'Assemblée, les nomothètes, le Tribunal du Peuple, les collèges de magistrats, le Conseil des Cinq Cents (le plus important des collèges), l'Aréopage et ho bouloménos (mot à mot, c'est celui qui veut) tout citoyen qui le désire* »<sup>189</sup>. Les femmes, les esclaves et les étrangers qui ne sont pas citoyens et qui n'ont aucun droit politique y sont exclus. Le droit de vote est refusé aux non-citoyens, qui sont toutefois intégrés par

---

<sup>186</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 34

<sup>187</sup> MOSSE Claude. *Politique et Société en Grèce ancienne le « modèle » athénien*. Aubier, 1995, p. 16

<sup>188</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 98

<sup>189</sup> *Ibid.*, Les Belles Lettres, 1993, p. 98-99

différentes formes de participation aux affaires de la cité : des activités économiques (commerce, artisanat) et religieuses (accès au culte). Lors des révolutions américaine et française au XVIII<sup>e</sup> siècle, le principe de participation à la « chose publique » est repris et s'affirme. Désormais, la citoyenneté, s'inscrit dans l'État- nation où elle constitue un ensemble de droits civils, politiques et sociaux. Il s'agit d'accomplir un certain nombre de devoirs fondamentaux en débutant par la participation active à la vie politique. Le modèle athénien utilise la démocratie « *directe et non représentative* »<sup>190</sup>. Selon Moses I. Finley, « *il n'y avait ni bureaucratie, ni fonctionnaires* ». Il constate que « *la démocratie s'oppose ainsi à l'autocratie qui est le gouvernement d'un seul homme; l'aristocratie, le gouvernement par les aristoi, les meilleurs, l'élite* »<sup>191</sup>. Il existe les nombreux antonymes de la démocratie : la monarchie absolue, l'oligarchie- pouvoir aux mains d'un petit nombre de personnes ou d'une famille, la théocratie- pouvoir au main d'une caste religieuse, les régimes totalitaires comme l'empire, la dictature, le fascisme. Le tableau 1 présente les antonymes du terme démocratie.

**Tableau 1. Le terme démocratie et ses antonymes**

	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)
<b>Trait définitoire</b>	Ensemble des citoyens	Petit groupe de personnes, classe restreinte et privilégiée	Petit nombre de personnes, classe héréditaire	Un individu
Doctrines politique	Démocratie			
Organisation politique	Démocratie	Oligarchie	Aristocratie	Monarchie
État	Démocratie			Monarchie
Classe		Oligarchie	Aristocratie	

Source : CONSTANTIN DE CHANAY Hugues et REMI-GIRAUD Sylvianne, « *Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l'argument sans réplique* », in *Mots. Les langages du politique*, n°83, mars 2007, p. 85

Il existe une différence d'acception entre la définition de la démocratie (un ensemble des citoyens) et ses antonymes (petit nombre de personne, voire un seul). La démocratie se démarque ainsi des autres par son aspect polysémique et se trouve associée à la *valeur*

<sup>190</sup> FINLEY Moses I. *Démocratie antique et démocratie moderne*. Payot, 1990, p. 64

<sup>191</sup> *Ibid.*, Payot, 1990, p. 57-58

*d'égalité* au détriment du privilège d'une minorité ou d'un individu. La démocratie s'oppose aussi au mot dictature (organisation politique), fascisme (doctrine), totalitarisme (doctrine et organisation politique) selon que nous consentons à parler d'abus de pouvoir. Il s'agit du pouvoir de tous contre celui de l'autre, d'un seul. Nos sociétés contemporaines comptent trois grands types de régimes politiques: démocratiques, autoritaires et totalitaires. Selon Jean-Yves Dormagen et Daniel Mouchard, deux critères les distinguent, « *la source du pouvoir et le degré de consensus imposé aux gouvernés* »<sup>192</sup>. La conception de la démocratie, qui s'oppose à l'autocratie, l'aristocratie, telle qu'elle est définie par Moses I. Finley a influencé la notion de démocratie aujourd'hui. Mogens H. Hansen soutient d'ailleurs que la démocratie moderne est « *à la fois un système politique et une idéologie politique. L'un et l'autre sont liés par la conviction que les idéaux démocratiques sont mieux portés par des institutions démocratiques que par toute sorte de gouvernement. On peut percevoir les deux mêmes facettes dans le concept antique de démocratie, qui signifiait à la fois le « gouvernement du peuple* » (au sens politique du terme) et les idéaux inhérents à un tel « *gouvernement du peuple* »<sup>193</sup>. Pascal Payen ajoute que la compréhension des démocraties contemporaines passe par une comparaison avec les démocraties anciennes. Selon cet auteur, « *les assemblées des cités grecques, expression d'une démocratie directe, la rotation des magistratures désignées par tirage au sort sont, parmi d'autres, autant de pratiques politiques qui interdisent de nous croire les héritiers directs des Grecs* »<sup>194</sup>. Par ailleurs, André Viola critique et apporte des limites à certaines définitions de la démocratie comme celle de « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », la formule reprise par Abraham Lincoln. Pour lui, « *cet exercice direct du pouvoir paraît utopique, et, sans vouloir reprendre des éléments qui ont été évoqués précédemment, il n'a pu guerre s'exercer que dans l'Antiquité, en Grèce ou encore aujourd'hui, dans quelques cantons et demi-cantons suisses. Ce régime apparaît plus comme une survivance historique, qui ne peut être viable que dans de petites entités démocratiques, où le peuple pourrait se réunir instantanément sur la place publique pour la cité* »<sup>195</sup>. En réalité, c'est la notion de représentativité qui différencie la démocratie ancienne de la démocratie contemporaine.

---

<sup>192</sup> DORMAGEN Jean-Yves, MOUCHARD Daniel. *Introduction à la sociologie politique, comprendre le fonctionnement politique des sociétés*. De Boeck, 2007, p. 43

<sup>193</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 100

<sup>194</sup> PAYEN Pascal. La démocratie dans la Grèce antique. In *Questions de démocratie*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 69

<sup>195</sup> VIOLA André. Problématique de la démocratie représentative. In *Questions de démocratie*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 185

## 2.1.2 La notion de représentativité

Les régimes politiques dits démocratiques se différencient des autres depuis Montesquieu par la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. À la même période, Jean-Jacques Rousseau rompt avec cette optique, prône la démocratie participative et met en avant le contrat social. Son principe fondamental est la souveraineté populaire. Il s'agit de soumettre l'individu à la volonté générale dans l'intérêt de tous. Rousseau vante le modèle de la démocratie directe pour les petits États où les citoyens prendraient directement toutes les décisions. Cette conception fait primer le collectif sur l'individu et est l'une des sources de la conception moderne de la démocratie, mais elle est entrée fréquemment en conflit avec le modèle de la démocratie représentative et libérale tel qu'il a été défini par les révolutions américaine et française. Les pères fondateurs des institutions américaines et les révolutionnaires de 1789 prônent eux le suffrage censitaire. Ce sont les individus qui s'acquittent d'un impôt (le cens) qui peuvent prétendre au droit de vote et participer à la vie politique. La doctrine libérale remplace par ailleurs la notion de « peuple » à celle de « nation » qui ne peut s'exprimer que par l'intermédiaire des représentants. André Viola compare deux théories opposées<sup>196</sup>: la théorie classique (de la souveraineté nationale) avec Montesquieu et la théorie démocratique (souveraineté populaire) avec Jean-Jacques Rousseau. Les deux auteurs sont d'accord sur l'impossibilité d'exercer l'idéal de la démocratie directe. Mais ils ont une approche différente du régime représentatif. Montesquieu estime que la souveraineté appartient à la nation en tant qu'entité abstraite. Ce sont les représentants qui incarnent la nation. Il n'existe donc pas de lien automatique entre les représentants et le mode de l'élection. C'est le mandat représentatif qui prime. Pour Rousseau, les représentants sont nécessaires: ils doivent être élus au suffrage universel, donc liés au peuple et exercés un mandat impératif.

La différence entre la démocratie ancienne et contemporaine réside donc dans la notion de représentativité. Dans la société contemporaine et occidentale, les formes de démocratie représentative et de démocratie directe se mêlent. Certains utilisent l'expression de « démocratie semi-directe », un moyen de démocratiser le régime représentatif et permettre au peuple d'intervenir directement dans les prises de décisions. La démocratie représentative est un système politique dans lequel les citoyens exercent indirectement le pouvoir. Ce type de régime politique repose sur un « *marché électoral ouvert et*

---

<sup>196</sup> VIOLA André. Problématique de la démocratie représentative. In *Questions de démocratie*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 186-187

*pluraliste* »<sup>197</sup>. L'élection est le principal moyen de participation. Le système politique au Royaume-Uni est la démocratie parlementaire qui repose sur une monarchie constitutionnelle. Le chef de l'Etat est le monarque britannique qui a un pouvoir formel et cérémonial. Il règne mais ne gouverne pas. Il nomme le premier ministre qui est le chef du parti qui a gagné les élections législatives, qui obtient le plus grand nombre de sièges à la Chambre des Communes, la chambre basse. Il devient le chef du gouvernement et exerce le pouvoir exécutif de la monarchie parlementaire. Les citoyens élisent les représentants du Parlement composé de la Chambre des Communes et 70% des membres de la Chambre des Lords qui est la chambre haute. En France, les citoyens votent aux élections présidentielles, régionales, législatives, communales pour désigner des représentants chargés de prendre les décisions. Élus au suffrage universel, ils rassemblent, centralisent les différents intérêts et élaborent des lois imposées à tous. C'est une démocratie libérale et semi-présidentielle qui inclut: le principe de séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) et le multipartisme, l'indépendance de la justice, la liberté des individus, la règle de la majorité, l'existence d'une constitution et une juridiction associée (le Conseil constitutionnel), la consultation régulière du peuple (élection et référendum). La démocratie directe permet aux mandants d'exercer leur pouvoir par la voie de référendum. Elle est utilisée de manière large en Suisse, mais de manière plus restreinte en France et au Royaume-Uni. L'article 3 de la Constitution française du 4 octobre 1958 stipule: « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants* » (démocratie représentative) ou « *par la voie de référendum* » (démocratie directe). Cette notion de représentativité est cependant remise en cause. « *L'Assemblée, symbole de la démocratie représentative, est ainsi bizzarement moins représentative que l'exécutif, le gouvernement comptant un tiers de femmes et inaugurant une nette ouverture aux différences ethniques* »<sup>198</sup>. En 2012, 26,9% de femmes siègent à l'Assemblée nationale, 155 sur 577 députés, et 21,8 % élues au Sénat, 76 femmes sur 348 sénateurs<sup>199</sup>. La Chambre des Communes britannique compte 22% de femmes, 145 sièges sur 650 députés et la Chambre des Lords a 21,9% de femmes et obtient 181 sièges sur 827<sup>200</sup>. André Viola pense que « *le régime représentatif est dénué de toute valeur*

---

<sup>197</sup> DORMAGEN Jean-Yves, MOUCHARD Daniel. *Introduction à la sociologie politique comprendre le fonctionnement politique des sociétés*. De Boeck, 2007, p. 44

<sup>198</sup> DU ROY Albert. *La mort de l'information*. Stock, 2007, p. 37

<sup>199</sup>Liste des sénatrices. *Site du Senat*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.senat.fr/senateurs/femsen.html>, consulté le 5 août 2012.

<sup>200</sup> Les femmes dans les parlements nationaux. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>, consulté le 5 août 2012.

démocratique »<sup>201</sup>. Cet auteur cite Sieyes qui établit « une distinction énorme entre la démocratie, où les citoyens font eux-mêmes la loi et le régime représentatif dans lequel ils commettent l'exercice de leur pouvoir à des représentants élus »<sup>202</sup>. La démocratie représentative est constituée des éléments de la théorie démocratique (souveraineté populaire) et de la théorie représentative. C'est pourquoi l'expression démocratie représentative est utilisée pour désigner les démocraties contemporaines caractérisées par deux principes fondamentaux : liberté et égalité.

### 2.1.3. Liberté et égalité: des idéaux démocratiques fondamentaux

Mogens H. Hansen cite deux idéaux démocratiques: liberté et égalité. « *Dèmokratia, éleuthéria et to ison étaient une sorte de triade dans l'idéologie politique athénienne, comme démocratie, liberté et égalité dans l'idéologie libérale- démocratique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* »<sup>203</sup>. Il s'agit de la liberté politique et de la liberté individuelle (voire personnelle). Dans le monde contemporain, l'individu s'oppose à l'État ou plutôt au contrôle public. Dans un gouvernement représentatif, l'individu peut mettre partiellement de côté ses activités politiques, conserve ses droits fondamentaux et se concentre sur ses activités personnelles.

Les Athéniens distinguent l'individu comme personne privée (vivre comme nous l'entendons) et l'individu comme citoyen (libre de participer aux institutions démocratiques). Anne Baudart cite Benjamin Constant qui rappelle qu'à cette époque « *le citoyen a tout pouvoir, l'individu n'en a aucun. L'homme public est souverain, l'homme privé n'a ni statut ni être véritable* »<sup>204</sup>. L'égalité à Athènes est « *un concept purement politique qui ne s'est jamais étendu aux domaines social et économique* »<sup>205</sup>. Les Athéniens préfèrent l'*isègoria* (égal droit de la parole dans les assemblées politiques) à l'*isonomia* (égalité des droits politiques). La première renvoie à une égalité de chances, tandis que la seconde peut supposer à la fois une égalité de nature et une égalité de chances. Au milieu du V<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>201</sup> VIOLA André. Problématique de la démocratie représentative. In *Questions de démocratie*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 187

<sup>202</sup> *Ibid.*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 187

<sup>203</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 101

<sup>204</sup> BAUDART Anne. *Qu'est-ce que la démocratie?*. Paris: J.Vrin, 2005, p. 39

<sup>205</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 109

l'égalité politique (isonomia) devient une réalité au même titre que le droit de tous à prendre la parole dans l'assemblée. Les citoyens athéniens sont donc égaux devant la loi. Deux institutions démocratiques traduisent l'égalité politique dans l'organisation de la cité. La première est le tirage au sort des magistrats où chacun exerce les charges publiques et la seconde est la rotation des charges publiques dans laquelle celui qui est digne de gouverner est aussi celui digne d'être gouverné. Les deux termes « isonomia » et « isègoria » sont employés comme des synonymes de démocratie. La réalité est que l'égalité concerne le citoyen et ne repose pas sur les droits de la personne. Pascal Payen explique que l'égalité est garantie à tous dans son principe, mais ne conduit pas nécessairement à une égalité dans les faits<sup>206</sup>.

Dans la conception occidentale, les deux visions de l'égalité existent. La première consiste à dire que « *les hommes sont par essence et par nature égaux* » (Déclaration d'indépendance américaine du 4 juillet 1776). La Constitution américaine de 1787 concilie d'ailleurs le désir d'autonomie des États et la nécessité de créer des États fédéraux. Elle définit ainsi les contours d'une démocratie représentative soucieuse de la garantie des libertés individuelles. La seconde affirme que tous les hommes devraient bénéficier de chances égales. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 29 août 1789 dispose que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». Elle marque la consécration des libertés publiques (liberté individuelle, liberté d'opinion, liberté d'expression, de circulation, etc.). « *Le perpétuel entrecroisement de ces deux concepts (liberté et égalité) est caractéristique de l'idéologie démocratique athénienne et montre encore une fois l'étroite affinité qui unit les démocraties modernes et la *dēmokratia* athénienne, du moment que celle-ci est conçue comme une idéologie politique plutôt que comme un ensemble d'institutions politiques* »<sup>207</sup>. Mogens H. Hansen met en exergue les points communs qui lient démocratie contemporaine et antique. Outre la garantie des libertés individuelles, la démocratie libérale admet l'existence de libertés collectives, telles que la liberté d'association et de réunion, et la liberté de la presse.

---

<sup>206</sup> PAYEN Pascal. La démocratie dans la Grèce antique. In *Questions de démocratie*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 63

<sup>207</sup> HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*. Les Belles Lettres, 1993, p. 114

## 2.2. La liberté de la presse

La liberté de la presse en démocratie est édictée dans des textes français, britanniques et quelques textes internationaux qui seront présentés ici, et qui permettent à tout citoyen de s'exprimer par des moyens variés. Cependant, il existe des pays qui ne la reconnaissent pas. En janvier 2012, le gouvernement équatorien a présenté à l'Organisation des Etats Américains (OEA) plusieurs propositions pour « améliorer » le rôle du rapporteur spécial en réduisant ses fonds, en limitant l'étendue de ses rapports annuels et en lui imposant un code de conduite réduisant son indépendance. Le 22 mars 2013, les 35 membres de l'Assemblée générale de l'OEA se sont réunis en séance spéciale pour conclure un processus afin de renforcer le Système inter-américain de défense des droits de la personne (SIADDP). Mais, l'OEA a résolu de rejeter les recommandations proposées par l'Equateur et soutenues par des pays comme le Venezuela, la Bolivie et le Nicaragua. Ces recommandations sont considérées comme des menaces importantes pour le pouvoir et l'autonomie du Rapporteur spécial pour la liberté d'expression<sup>208</sup>. Nous montrerons que la presse est une entreprise comme les autres. Elle mélange le principe de liberté d'expression et de liberté d'entreprise. La deuxième est tributaire de la première.

### 2.2.1. Une liberté « acquise »

A Athènes, la liberté de parole est la plus précieuse parmi les droits individuels (protection due à la personne, au foyer et aux biens). Cette liberté de parole renvoie à la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté d'informer et d'être informé. La liberté de la presse, une extension de la liberté d'expression et une garantie de la libre communication des idées, représente l'un des principes fondamentaux dans les démocraties contemporaines. Trois types de libertés sont identifiés par Loïc Hervouet, Président de l'École supérieure de journalisme de Lille<sup>209</sup>. La première est celle du citoyen qui est la base idéologique de la démocratie parce que sans citoyen libre, il ne peut exister d'informations. La deuxième est celle du média, considérée comme un moyen économique. Ce sont les conditions économiques qui garantissent la pratique de cette liberté et la circulation d'une information libre qui dépend de l'indépendance financière des médias. La dernière liberté est

---

<sup>208</sup> Pourquoi c'est important : Décision de l'OEA sur le Rapporteur spécial pour la liberté d'expression. *Site de IFEX*. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://ifex.org/americas/2013/04/04/why\\_oas\\_matters/fr/](http://ifex.org/americas/2013/04/04/why_oas_matters/fr/), consulté le 5 juin 2013.

<sup>209</sup> HERVOUET Loïc. Journalisme et citoyenneté: les jumeaux de la démocratie. *Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 43

celle du journaliste, qui sans citoyen et sans médias, ne peut informer et ne peut exister. Ces libertés sont intrinsèquement liées les unes aux autres.

Dès 1766, une loi sur la liberté de la presse existe légalement en Suède, premier pays à l'avoir instauré avant les États-Unis. En France, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 proclame en son article 11 que « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi* »<sup>210</sup>. Un siècle plus tard, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 définit les libertés, responsabilités et limites de la presse française et s'inscrit dans l'ordre juridique. L'article 1er stipule que « *l'imprimerie et la librairie sont libres* »<sup>211</sup>. La liberté de la presse prend une valeur constitutionnelle quand le Conseil constitutionnel décide le 16 juillet 1971 d'incorporer aux normes constitutionnelles la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que le préambule de la Constitution du 27 Octobre 1946 (IV<sup>e</sup> République) et celui du 4 Octobre 1958 (V<sup>e</sup> République). Après l'éclatement de l'Office de radiodiffusion télévision française (ORTF), « *la communication audiovisuelle* » est autorisée en vertu de la loi du 29 juillet 1982. C'est la mise à la disposition du public, par voie hertzienne ou par câble, de sons, d'images, de documents, de données ou de messages de toute nature. La liberté d'émission et de réception implique la liberté de créer, d'organiser et de financer un média. L'article 1 de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication annonce également que « *la communication au public par voie électronique est libre* ». Ainsi à l'article 2: « *On entend par communications électroniques les émissions, transmissions ou réceptions de signes, de signaux, d'écrits, d'images ou de sons, par voie électromagnétique. On entend par communication au public par voie électronique toute mise à disposition du public ou de catégories de public, par un procédé de communication électronique, de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature qui n'ont pas le caractère d'une correspondance privée* ». Le Royaume-Uni a une culture du secret d'Etat, et le public et la presse ont des droits d'accès limités aux informations du gouvernement, qui se sont effrités au fil des années. La loi sur la liberté

---

<sup>210</sup> Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. *Site de l'Assemblée Nationale* (en ligne). Disponible sur Internet: <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/dudh/1789.asp>, consulté le 20 décembre 2009.

<sup>211</sup> Article 1 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. *Site de Legifrance*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877119&dateTexte=19561229>, consulté le 20 décembre 2009.

d'information de 2000 (Freedom of Information Act 2000) permet désormais l'accès aux informations détenues par les autorités<sup>212</sup>.

Au niveau européen et international, d'autres textes confortent ce droit: la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 qui a un caractère plus symbolique et politique que juridique, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés entrée en vigueur en 1953, sont adoptés par la France et le Royaume-Uni. Le premier et le deuxième en leur article 19 énoncent que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ». Le troisième traité, dans son article 10 est relatif à la liberté d'expression et au droit de la presse. Il précise que « *ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière* ». Enfin l'article 11 de la Charte européenne des droits fondamentaux du 7 décembre 2000 pose que « *la liberté des médias et leur pluralisme sont respectés* ». Ces textes français, européens et internationaux garantissent le droit à l'information des citoyens. Les journalistes doivent satisfaire le droit de chaque citoyen à être informé, et leur permettre l'accès aux médias. Claude-Jean Bertrand rappelle que la vocation première du professionnel des médias est d'exercer la liberté de communiquer pour informer les hommes de ses observations du monde alentour. « *Sans communication, il n'y a pas de société, donc pas de survie prolongée de l'individu* »<sup>213</sup>. La liberté de la presse se retrouve toutefois liée à la liberté d'entreprise. Les médias sont de véritables entreprises où l'information diffusée est un produit comme les autres, « *achetable et vendable, profitable ou coûteux, condamné sitôt qu'il cesse de rapporter* »<sup>214</sup>.

---

<sup>212</sup>Freedom of Information Act 2000. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2000/36/contents>, consulté le 3 août 2012.

<sup>213</sup> BERTRAND Claude-Jean. *La déontologie des médias*. Presses universitaires de France, 1997, p. 33

<sup>214</sup> HALIMI Serge. *Les nouveaux chiens de garde*. Raisons d'agir, 1997, p. 12

## 2.2.2. La presse : une marchandise entre liberté d'expression et d'entreprise

Au cours des années, l'information a changé de statut. Dominique Wolton fait remarquer le passage d'une conception politique à une conception économique de l'information. C'est-à-dire une information abondante, de plus en plus chère et vendue à des publics ciblés. Au regard de la logique économique, Dominique Augey estime que la pratique contemporaine de la production de l'information est semblable aux autres types de productions<sup>215</sup>. Ce qui est important est délaissé et ce qui attire les lecteurs-auditeurs-télespectateurs est recherché pour vendre. Aujourd'hui, la valeur marchande de l'information modifie la profession des journalistes. Ces héros des temps modernes, qualifiés de fragiles, d'individualistes par Dominique Wolton ont « *une culture politique, liée à deux siècles de batailles pour la démocratie dans tous les pays du monde, mais ils l'ont beaucoup moins pour l'économie* »<sup>216</sup>. La presse est une marchandise qui mêle deux libertés individuelles: la liberté d'expression et d'information (dimension culturelle) et la liberté d'entreprise (dimension économique). La presse est en concurrence directe avec d'autres entreprises médiatiques qui elles aussi ont le même objectif. Chacune va chercher à atteindre la plus grande part du public. Il lui est difficile de coller aux exigences de crédibilité assignée par « *sa fonction de service-citoyen* »<sup>217</sup>. Guy Haarscher et Boris Libois pensent qu'un média qui souhaite pouvoir s'exprimer librement et divulguer des informations dérangeantes à l'égard du pouvoir politique doit avoir les moyens matériels. La liberté de la presse est comprise soit comme un droit individuel privé soit comme une fonction publique. Guy Haarscher et Boris Libois entendent par droit individuel privé (liberté négative), « *la libre circulation des informations et des idées soutenues par un support matériel, condition de sa réalisation sans entrave, l'articulation de deux droits individuels -la liberté d'expression et la liberté d'entreprise* ». La seconde notion (liberté positive) est « *un droit politique spécifique, comportant des responsabilités sociales particulières, qui compris dans une logique non instrumentale permet de fonder et de développer la sphère politique comme espace public délibératif, lieu de l'autonomie collective de la société, un espace public, qui structuré par le principe d'une schématisation publique des questions politiques n'était ni inclus dans la*

<sup>215</sup> AUGHEY Dominique. Les journalistes: petits maillons au bout de la chaîne industrielle. *Hermès*, 2003, n°35, p. 73

<sup>216</sup> WOLTON Dominique. Journaliste, une si fragile victoire...*Hermès*, 2003, n°35, p. 12

<sup>217</sup> CHARAUDEAU Patrick. *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*. Bruxelles: De Boeck, 2005, p. 45

*sphère privée de la société civile ni intégré dans la sphère publique de l'État. En même temps, un tel espace public se laisse rétrospectivement penser comme lieu du politique, spécialisé dans la fonction critique* »<sup>218</sup>. Pour Daniel Cornu, les deux conceptions sont complémentaires. L'organisation d'un espace public et politique a besoin de la liberté de la presse pour assurer l'avènement de la liberté d'expression. Cette fonction publique est assurée par la création d'associations et d'organisations de journalistes en France et dans le monde qui contribuent à la défense et au respect de la liberté de la presse. Cette liste non exhaustive les présente:

- *Reporters sans frontières*, une organisation internationale fondée en 1985 qui défend les journalistes et lutte pour la liberté de la presse,
- *Fédération internationale des journalistes* a son siège à Bruxelles. Créée en 1952, c'est une confédération de syndicats et d'associations de journalistes du monde entier. Elle représente 600 000 journalistes dans plus de 100 pays,
- *Fédération européenne des journalistes*, une organisation régionale de la fédération internationale des journalistes. Elle siège aussi à Bruxelles et comprend environ 280 000 journalistes dans trente pays,
- *Commitee to protect Journalists*, une organisation qui défend les journalistes dans le monde entier fondée en 1981,
- *Reporters Commitee for Freedom of the Press*, une association américaine fondée en 1970,
- *International Press Institute* (1950), une organisation internationale pour la promotion, la protection de la liberté de la presse et l'amélioration des pratiques journalistiques,
- *L'Association Mondiale des Journaux* (1948): une organisation non gouvernementale sans but lucratif qui rassemble 72 associations nationales de journaux, des dirigeants de journaux de 100 pays, 13 agences de presse, et neuf associations régionales de presse. Elle représente plus de 18 000 publications sur cinq continents.

Claude-Jean Bertrand estime que le conflit est bien réel entre liberté d'entreprise et liberté d'expression. L'objectif principal des médias est de servir les citoyens. Ils ne peuvent être uniquement mercantiles. Ils doivent être libres mais pas totalement. La liberté de la

---

<sup>218</sup> HAARSCHER Guy, LIBOIS Boris. *Les médias entre droit et pouvoir: redéfinir la liberté de la presse*. Ed. de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 36

presse est nécessaire pour assurer le développement de la déontologie, garant de bonnes conduites et de bonnes pratiques. Le rôle des médias varie selon le système politique en place dans un pays donné. Dans les sociétés occidentales, la liberté de la presse semble mieux s'inscrire dans un régime dit « libéral ». Claude-Jean Bertrand identifie quatre types de régimes: régime autoritaire, communiste, libéral et de « responsabilité sociale »<sup>219</sup>. En régime autoritaire, les médias sont contrôlés et les idées véhiculées sont conformes aux intérêts du pouvoir. Cela a été commun en Europe jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un régime communiste, les médias servent l'intérêt de la caste dirigeante. Le contenu médiatique est au service d'une propagande dans et hors du pays. Le régime libéral est devenu la norme internationale en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948). Les médias sont à la fois une industrie, un service public et une institution politique. Ces trois natures rendent leur statut ambigu, juge Claude-Jean Bertrand. Mais même en régime libéral, l'autonomie des médias est limitée. Ils suivent les directives des décideurs économiques et politiques. Ils font aussi ce que veulent les consommateurs et citoyens. Dans le quatrième dit « de responsabilité sociale », les médias ne sont pas des entreprises étatiques. Selon cette doctrine, ce sont des entreprises commerciales qui sont à la fois rentables et doivent être responsables envers les différents publics. Malgré son rôle en fonction du système politique, il est nécessaire de définir et de clarifier le contenu ainsi que les limites de la liberté de la presse.

### **2.3. Les limites de la liberté de la presse**

Aujourd'hui, la logique économique et la logique démocratique s'affrontent dans l'espace médiatique. « *C'est la presse qui est libre, et non le journaliste* »<sup>220</sup>, qui « *n'est que le salarié, comme un autre de son entreprise* »<sup>221</sup>. Pour Claude Julien, « *leur boulimie est sans limite* »<sup>222</sup>, pour désigner quelques grands groupes industriels; et en insistant sur le fait que « *toute liberté qui restreint ou viole celle des autres cesse d'être un droit et devient un abus* ». Le respect des limites afférant à la libre utilisation des médias dans les textes français, britanniques et internationaux, n'a pas freiné le développement des diverses critiques à l'égard des médias et des journalistes.

---

<sup>219</sup> BERTRAND Claude-Jean. *La déontologie des médias*. Presses universitaires de France, 1997, p. 12-14

<sup>220</sup> CAYROL Roland. *Les médias presse écrite, radio, télévision*. Presses Universitaires de France, 1991, p. 195

<sup>221</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de France, 1991, p. 195

<sup>222</sup> JULIEN Claude. *La communication victime des marchands*. La Découverte/Le Monde, 1989, p. 99

### 2.3.1. Une liberté de la presse très encadrée

Les textes français, britanniques et internationaux abordent le principe de la liberté de la presse, et en présentent les limites. Il existe le droit de réponse, celui de rectification ainsi que les infractions comme l'injure et la diffamation, des raisons techniques, de sécurité et d'intérêt public.

#### 2.3.1.2. Les restrictions juridiques

En France, la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse accorde un droit de réponse (article 13 et 13.1) et un droit de rectification (article 12) à tout citoyen ou groupement d'individus mis en cause dans une publication et l'autorise à répondre. C'est le refus d'insertion de la réponse ou de la rectification qui constitue l'infraction. En cas de délit, il existe en droit de la communication ce qui est appelé le régime de responsabilité en cascade. Les responsables sont les gérants et les éditeurs, sinon les auteurs et les imprimeurs, ou encore les vendeurs et les distributeurs. Les auteurs peuvent être poursuivis comme complices. Dans *Droit de la communication*, Emmanuel Derieux analyse ces deux droits, de réponse et de rectification, séparément car selon lui, ils obéissent à des régimes sensiblement différents dans leurs conditions d'ouverture et de modalités d'exercice. Il aborde également les infractions en matière de diffamation et d'injure. Dans la presse écrite, le droit de réponse est accordé après une mise en cause dans toutes les publications périodiques écrites. Ce droit est réglementé et est ouvert à « toute personne nommée ou désignée »<sup>223</sup> dans une publication périodique écrite ou aux associations faisant « l'objet d'imputations susceptibles de porter atteinte à leur honneur ou à leur réputation en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »<sup>224</sup>. Dans les médias audiovisuels, le droit de réponse est mis en œuvre dans les conditions définies par l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982, maintenu en vigueur par la loi du 30 septembre 1986, précisé par le décret d'application du 6 avril 1987 et complété par la loi du 13 juillet 1990. Ce droit est moins utilisé dans les médias audiovisuels, mais est accordé à « toute personne physique ou morale dans le cas où les

---

<sup>223</sup> Article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. *Site de Legifrance*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877119&dateTexte=19561229>, consulté le 20 décembre 2009.

<sup>224</sup> Article 13.1 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. *Site de Legifrance*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877119&dateTexte=19561229>, consulté le 20 décembre 2009.

*imputations susceptibles de porter atteinte à son honneur ou à sa réputation auraient été diffusées dans le cadre d'une activité de communication audiovisuelle* »<sup>225</sup> (radio, télévision, par voie hertzienne ou par câble, services télématiques ou de vidéographies), et aux associations « *remplissant les conditions fixées par l'article 48-1 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse* ». La procédure est similaire pour la presse écrite et l'audiovisuel: des conditions sont indiquées sur la demande d'exercice du droit de réponse, l'insertion de la réponse et le cas de recours juridictionnel pour refus d'insertion.

Le droit de rectification est déterminé par l'article 12 de la loi du 29 juillet 1881: « *le directeur de publication sera tenu d'insérer gratuitement, en tête du prochain numéro du journal ou écrit périodique, toutes les rectifications qui lui seront adressés par un dépositaire de l'autorité publique, au sujet des actes de sa fonction qui auront été inexactement rapportés par ledit journal ou périodique. Toutefois ces rectifications ne dépasseront pas le double de l'article auquel elles répondront. En cas de contravention, le directeur de la publication sera puni de 3750 euros d'amende* »<sup>226</sup>. Le droit de rectification n'existe pas dans les médias audiovisuels. Toutefois, l'article 54 de la loi du 30 septembre 1986 accorde au gouvernement un droit de réplique dans des organismes de services publics de la radio-télévision.

La loi autorise l'autorité judiciaire à sanctionner les infractions, oblige à réparer les dommages causés et à exercer un contrôle répressif ou *a posteriori* des publications. La procédure consiste à appliquer certaines formalités préalables (déclarations préalables, inscriptions et enregistrements, mentions obligatoires et dépôts obligatoires) qui constituent un moyen d'information préalable sur les publications. En matière de délits de presse (provocation aux crimes et délits: meurtre, vol, etc.), la loi établit des sanctions à l'encontre des responsables individuels et collectifs. Les délits et crimes sont sanctionnés par la Cour d'assises, les tribunaux correctionnels ou par la simple police en fonction du délit. Ce sont les délits contre la chose publique: « *offense au Président de la République par l'un des*

---

<sup>225</sup> Alinéa 1 de l'article 6 de la loi de 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. *Site de Legifrance* (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000880222>, consulté le 20 décembre 2009.

<sup>226</sup> Article 12 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. *Site de Legifrance*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877119&dateTexte=19561229>, consulté le 20 décembre 2009.

*moyens énoncés à l'article 23 est punie d'une amende de 45 000 euros »* indiqué à l'article 26.

Selon Emmanuel Derieux, les dispositions liées aux deux infractions, diffamation et injure sont identiques par rapport à leur définition et au contrôle répressif. Les délits renvoyant à la diffamation et à l'injure contre les personnes sont définis au premier alinéa de l'article 29: *« toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés. Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure »*. Donc la différence entre les deux tient à la référence ou non à un fait. La loi du 29 juillet 1881 distingue diverses catégories de diffamation. Celles prévues par l'article 30, *« envers les cours, les tribunaux, les armées de terre, de mer ou de l'air, les corps constitués et les administrations publiques »*. A l'article 31, il s'agit de la diffamation *« à raison de leurs fonctions ou de leur qualité, envers un ou plusieurs membres du ministère, un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, un ministre de l'un des cultes salariés par l'État, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public temporaire ou permanent, un juré ou un témoin, à raison de sa déposition »*. Puis, l'article 32 définit la diffamation envers les particuliers, et *« envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*. Pour se défendre, la personne poursuivie pour diffamation peut apporter la preuve de la vérité des faits sauf dans certains cas établit par l'article 35, ou encore tenter de démontrer sa bonne foi. Dans les cas contraires, il encoure des sanctions. Les infractions d'injure sont moins nombreuses que la diffamation. Il existe par ailleurs différentes catégories d'injures. L'article 33 indique les injures envers les corps ou les personnes désignés par les articles 30 et 31, envers les particuliers, et relatifs aux injures racistes et raciales. L'auteur de l'injure n'a qu'un seul moyen de défense qui est dans certains cas l'excuse de provocation.

Au Royaume-Uni, les journalistes disposent de la liberté d'expression du citoyen britannique. Ce pays a des législations sur la liberté de tout informateur. Ils font face toutefois à une série de restrictions juridiques qui entravent la liberté d'expression. *« Ce sont les lois sur la diffamation, les secrets d'Etat, la législation antiterroriste, l'outrage à la cour, d'autres restrictions juridiques sur les reportages judiciaires, la loi de la vie privée, les lois de propriété intellectuelle, la législation qui régleme l'ordre public, l'intrusion, le harcèlement, la lutte contre la discrimination, les lois contre l'obscénité et le blasphème. Il existe une disposition spéciale pour le journalisme destinée à la protection contre les restrictions préalables dans le cadre de la législation pour la protection des données et des droits de l'Homme. Il y a des protections judiciaires supplémentaires qui requièrent les ordonnances judiciaires ou l'accord judiciaire avant que la police accède au matériel des journalistes ou met sous surveillance dans certaines circonstances. La réalité est que la loi offre une protection limitée au matériel des journalistes et aux sources »*<sup>227</sup>. La liberté de communication est également limitée pour des raisons techniques, de sécurité, et d'intérêt public.

#### 2.3.1.2. Les raisons techniques, de sécurité et d'intérêt public

La liberté de la communication est encadrée par un certain nombre de textes français, britanniques et internationaux mentionnés dans la deuxième sous-partie intitulée « La liberté de la presse » (chapitre II). Il est donc nécessaire d'analyser ces différents textes pour montrer les restrictions énoncées au sujet de la liberté de la communication, partie intégrante de la liberté d'expression qui implique l'utilisation d'une technique de diffusion ou de communication comme les médias. La liberté de communication prend en compte la diversité des formes de l'expression (parole, écrit, son, image, éditorial, article de presse, photographie, etc.) et la multiplicité des médias. Selon l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le citoyen est libre de parler, d'écrire et d'imprimer

---

<sup>227</sup> *« These include the libel laws, official secrets and anti-terrorism legislation, the law of contempt and other legal restrictions on court reporting, the law of confidence and development of privacy actions, intellectual property laws, legislation regulating public order, trespass, harassment, anti-discrimination, laws against obscenity and blasphemy. There is some special provision against prior restraint, in the data protection and human rights legislation. There are some additional, judicial safeguards requiring court orders or judicial consent before the police can gain access to journalistic material or instigate surveillance in certain circumstances, but, in practice, the law provides limited protection to journalistic material and sources », Press freedom. Site de NS the voice of local media. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.newspapersoc.org.uk/press-freedom>, consulté le 01 août 2012.*

« sauf de répondre à l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi ». Il est bien question d'un usage abusif fait de la liberté d'expression.

Les limites à l'utilisation des médias sont justifiées par des raisons techniques et des raisons de sécurité. Les deux peuvent être invoqués, injustement, pour limiter abusivement la liberté de communication. Tantôt ce sont « *des raisons proprement politiques que les gouvernants sont tentés de camoufler en raisons techniques: la seconde et dernière phrase de l'alinéa 2 de l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ouvre la porte à de tel abus. Tantôt, les législateurs ou les tribunaux peuvent invoquer la sécurité, collective ou individuelle, au-delà de ce que son maintien impose réellement* »<sup>228</sup>.

Pour des raisons techniques, les entreprises de radiodiffusion, de cinéma et de télévision sont soumis à un régime d'autorisation préalable, comme indiqué dans l'alinéa 1 de l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (1953), qui se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. Les dispositions du régime d'autorisation préalable ont été supprimées par la loi française du 29 juillet 1881 en matière de presse écrite.

S'agissant des raisons de sécurité, l'alinéa 2 de l'article 10 de la Convention Européenne nous fait part que « *l'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires dans une société démocratique à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire* »<sup>229</sup>. Et le paragraphe 3 de l'article 19 du Pacte international des droits civils et politiques du 16 décembre 1966 précise : « *l'exercice des libertés prévues au paragraphe 2 du présent article comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut en conséquence être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires:*

---

<sup>228</sup> BALLE Francis. *Médias et sociétés, presse, audiovisuel, multimédia, télématique, télécommunications*. Paris: Montchrestien, 1994, p. 273

<sup>229</sup> *Ibid.*, Paris : Montchrestien, 1994, p. 273

- a) *au respect des droits ou de la réputation d'autrui,*  
b) *la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques* »<sup>230</sup>.

Au Royaume-Uni, un individu peut lancer un journal, mais l'Etat réglemente la propriété des médias. La loi sur les communications de 2003 (The Communications Act 2003) a changé le contrôle de la propriété des journaux et des cross-média, la mise en réseau des médias. Le gouvernement a toutefois un large pouvoir discrétionnaire pour intervenir dans la fusion des médias pour des raisons d'intérêt public.

Il faut également rappeler les nombreux reproches faits aux médias et aux journalistes comme la connivence, la censure, la propagande, la désinformation, le manque d'indépendance et d'honnêteté, la perte de crédibilité.

### 2.3.2. Les principales critiques des médias

Il existe trois courants de critique des médias<sup>231</sup>:

- la critique de l'économie politique des médias qui renvoie à la marchandisation de l'information, à la concentration des médias, aux rapports entre industrie médiatique, pouvoirs économiques et politiques,
- la critique de la médiation, de la langue médiatique de ses formes et des contenus qui s'intéresse à la société marchande médiatique, la « société de spectacle », au discours d'information médiatique,
- la critique sociologique des médias qui recouvre des analyses sur les liens entre journalistes, pouvoir politique et économique, la précarité dans la profession, etc. Nous pouvons y ajouter le manque d'éthique et de déontologie des journalistes et l'absence de régulations.

---

<sup>230</sup> *Ibid.*, Paris: Montchrestien, 1994, p. 273

<sup>231</sup> Ouardi Samira. La critique des médias à l'ère de leur industrialisation, Contours d'une problématique et traces d'une tradition. *Mouvements*, janvier-mars 2010, n°61

### 2.3.2.1. La connivence

La première critique dénonce les liens économiques de certains médias et des groupes industriels, cause des dysfonctionnements dans la sphère médiatique. Serge Halimi estime que « *l'imbrication croissante entre les groupes industriels et les médias ramène le pays à la situation qu'il a connue sous la Troisième République* »<sup>232</sup> et près de cinquante ans après, des groupes comme Bouygues, Matra-Hachette, la Générale des Eaux, Havas, la Lyonnaise des Eaux détiennent les médias. Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique de 1990 à 2008, estime d'ailleurs que depuis quelques années, le « quatrième pouvoir » a perdu peu à peu sa fonction essentielle de contre-pouvoir au détriment du pouvoir économique<sup>233</sup>. Les journalistes ne sont plus un recours des citoyens contre l'abus des pouvoirs dans le cadre démocratique, et ils ne sont plus considérés comme la voix des sans-voix qui dénoncent les violations des droits des citoyens aussi bien dans les États autoritaires que les États démocratiques. Puis, la concentration et l'intégration des médias dans des grands groupes multimédias représentent une menace pour le pluralisme de l'information et de la communication ainsi que pour les fondements démocratiques. Cette critique dénonce la connivence entre les grands patrons de presse et les hommes politiques, qui « *est de règle. Ils se rencontrent, ils se fréquentent, ils s'apprécient, ils s'entreglosent, ils sont d'accord sur presque tout* »<sup>234</sup>, ce qui peut porter atteinte au travail du journaliste. Albert du Roy, journaliste politique d'origine belge, qualifie cette pratique de « *liaisons dangereuses du journalisme et de la politique* »<sup>235</sup>. Trois raisons peuvent expliquer ce lien média/pouvoir politique: les origines sociales communes, des études similaires (Instituts d'Etudes Politiques), les mêmes réseaux. En octobre 2007, l'ensemble des organisations syndicales se mobilise pour dénoncer les liens entre le Président Nicolas Sarkozy et certains grands patrons de presse et de l'audiovisuel. Albert du Roy rappelle que les liens entre intérêts industriels et information engendrent deux effets. D'abord, un journaliste fait attention à ce qu'il dit ou écrit quand il parle des affaires de son patron: il lui arrive de pratiquer l'autocensure. Cette attitude professionnelle est jugée beaucoup plus grave dans la mesure où elle confirme « *la peur de déplaire aux pouvoirs, à son chef de service, au*

---

<sup>232</sup> HALIMI Serge. *Les nouveaux chiens de garde*. Raisons d'agir, 1997, p. 32

<sup>233</sup> RAMONET Ignacio. Le cinquième pouvoir. *Le Monde diplomatique*. (En ligne). Mise en ligne en octobre 2003. Disponible sur Internet: <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/RAMONET/10395>, consulté le 15 janvier 2012.

<sup>234</sup> HALIMI Serge. *Les nouveaux chiens de garde*. Raisons d'agir, 1997, p. 75

<sup>235</sup> ROY Albert (du). Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique. *Hermès*, 2003, n°35, p. 131

*ministre* »<sup>236</sup>. Deuxièmement, le propriétaire peut intervenir directement et interdire la publication d'une information, comme dans l'affaire du Journal du Dimanche qui a supprimé de ses pages un article sur Cécilia Sarkozy, femme du président, qui n'a pas voté au second tour de la présidentielle le 6 mai 2007. Alors que la direction de l'hebdomadaire a nié avoir été victime de pressions, elle a reconnu avoir reçu des coups de téléphone de gens insistant sur le côté très privé et très personnel de l'information.

### 2.3.2.2. La censure

La censure est une menace qui pèse sur la liberté de la presse et revient à limiter la liberté d'expression. Elle se manifeste à travers un système répressif dans de nombreux pays aujourd'hui. Le pouvoir en place contrôle les informations diffusées par les médias qui doivent fournir des informations fiables. La censure existe toutefois dans des pays démocratiques comme l'atteste le rapport annuel 2008 de Reporters Sans Frontières. Une des missions de cette organisation internationale est de recenser toutes les atteintes à la liberté de la presse et de lutter pour faire reculer la censure. Ce phénomène touche également les nouveaux moyens de communications tels que les images transmises par téléphonies mobiles, sites de partage de vidéos sur Internet, réseaux sociaux en ligne, etc. La censure, « *c'est la maladie des médias et surtout de l'audiovisuel* »<sup>237</sup>. Michel Polac explique que dans les journaux, les sujets *a priori* tabous sont connus à l'avance tandis que tout reste vague dans l'audiovisuel. En France, « *la censure s'est amplifiée* ». C'est le constat que dresse l'avocat Emmanuel Pierrat qui a dirigé l'ouvrage collectif « *Le livre noir de la censure* » : « *la censure est on ne peut plus d'actualité : une semaine, c'est l'interventionnisme du patron d'un groupe industriel présent dans le capital d'un journal ; la suivante c'est le décloisonnement entre une rédaction et une régie publicitaire* »<sup>238</sup>. Selon l'avocat, la liberté de la presse est un principe malmené et illusoire même s'il est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il affirme notamment que la censure s'est privatisée : « *Avant, les acteurs étaient publics et les motivations politiques. Aujourd'hui, ce sont des acteurs privés dont les visées sont évidemment politiques, mais aussi et, de plus en plus, économiques* ». Les censeurs, les entreprises agissent en justice et par pressions économiques en menaçant de retirer leur budget publicitaire. En Belgique, en

---

<sup>236</sup> VEYRAT-MASSON Isabelle. Censure, autocensure: maladies des médias? Entretien avec Michel Polac. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n° 1, p. 213

<sup>237</sup> *Ibid.*, 2003/1, n°1, p. 213

<sup>238</sup> HOMER Sébastien, Emmanuel Pierrat: « La censure s'est amplifiée et privatisée ». *L'Humanité*. (En ligne). Mise en ligne le 12 mars 2008. Disponible sur Internet: <http://www.humanite.fr/node/57982>, consulté le 22 décembre 2009.

octobre 2007 en faisant la promotion de leur enquête « Tintin a-t-il vendu son âme au diable ? », les journalistes de la RTBF ont dévoilé la présence d'une séquence en caméra cachée confirmant que Nick Rodwell, administrateur délégué de l'œuvre du dessinateur Hergé, tenait à jour une liste cachée de personnalités jugées indésirables. Quelques heures avant la diffusion du commentaire, Nick Rodwell et Yves Février, consultant pour Moulinsart, ont obtenu l'interdiction de diffuser la séquence litigieuse sous astreinte de 10 000 euros, tout en autorisant le passage du reste de l'émission. La RTBF a déprogrammé le sujet et a décidé de faire appel. L'affaire Moulinsart est contraire à l'article 25 de la Constitution belge qui garantit : « la presse est libre. La censure ne pourra être établie ».

### 2.3.2.3. La propagande

La propagande est une technique de manipulation de l'opinion. Cette méthode est née dans des démocraties occidentales et non dans des régimes totalitaires. La propagande n'est pas un terme péjoratif à son origine. Son sens premier est la propagation d'une doctrine (1622), l'action de propager des croyances religieuses ou des idées politiques (1790). Les médias restent aujourd'hui les moyens de communication pour véhiculer ces idées en vue d'obtenir l'adhésion de la population. La propagande peut exercer une influence sur les individus auxquels elles s'adressent comme faire voter pour un candidat ou susciter l'ardeur au combat. Cette technique de manipulation vise à supprimer la possibilité de choix au fondement même de la démocratie. Les journalistes, hommes de lettres et intellectuels ont dénoncé l'usage des techniques de propagande mises en place lors de la Première Guerre mondiale. Dans un entretien accordé à Daniel Mermet journaliste de France Inter, Noam Chomsky oppose la propagande dans les systèmes totalitaires et dans les sociétés démocratiques. « *Dans les pays totalitaires, l'État décide de la ligne à suivre et chacun doit ensuite s'y conformer. Les sociétés démocratiques opèrent autrement. La « ligne » n'est jamais énoncée comme telle, elle est sous-entendue. On procède, en quelque sorte, au « lavage de cerveaux en liberté ».* Et même les débats « passionnés » dans les grands médias se situent dans le cadre des paramètres implicites consentis, lesquels tiennent en lisière nombre de points de vue contraires. Le système de contrôle des sociétés démocratiques est fort efficace ; il instille la ligne directrice comme l'air qu'on respire. On ne s'en aperçoit

*pas, et on s'imagine parfois être en présence d'un débat particulièrement vigoureux. Au fond, c'est infiniment plus performant que les systèmes totalitaires »<sup>239</sup>.*

#### 2.3.2.4. La désinformation

Comme la propagande, la désinformation consiste à manipuler l'opinion. La désinformation est synonyme de manque d'éthique et de déontologie. Philippe Breton définit la désinformation comme étant « *une action consistant à faire valider, par un récepteur que l'on veut intentionnellement tromper, une certaine description du réel favorable à l'émetteur, en la faisant passer pour une information sûre et vérifiée* »<sup>240</sup>. C'est une information fautive transformée en information « vraie » pour convaincre celui qui la reçoit. Ce terme désigne en science politique, l'ensemble des pratiques qui visent à dénaturer la vérité d'une situation, comme la rétention d'information, la diffusion de fausse nouvelle, l'orientation idéologique délibérée, le trucage des statistiques, les manipulations d'images, les sous-entendus dans les propos, les comparaisons biaisées, l'utilisation en boucle d'une information pour stigmatiser une population cible ou détourner l'attention publique sur un problème important. Les médias sont aussi coupables quand ils font un usage abusif et maladroit des sondages. La couverture de la campagne pour le premier tour des élections présidentielles de 2003 en France illustre un dysfonctionnement des médias. L'erreur des journalistes a été de traiter les sondages comme des événements en eux-mêmes. Cette surexploitation des sondages a désinformé les citoyens. Pour Albert du Roy, « *la place prise par les sondages dans les journaux est l'un des symptômes de cette faiblesse; ils remplacent ce qui, sans eux, devrait faire l'objet d'enquêtes approfondies et de reportages originaux* »<sup>241</sup>. La désinformation est également une « *arme de guerre* ». C'est le cas de l'affaire des faux charniers des victimes de la Securitate à Timisoara en Roumanie en décembre 1989, de la guerre du Golfe en Irak (1990-1991) qui sont présentées comme « *propre et chirurgicale* », et de la fautive interview de Fidel Castro par Patrick Poivre d'Arvor en 1991. Le présentateur français a été accusé de manque de déontologie, mais n'a pas été sanctionné. Contrairement à leurs homologues britannique et américain, les journalistes et directeurs de rédactions français ne démissionnent pas après avoir avoué et reconnu des fautes graves. Les codes déontologiques (la Charte des devoirs professionnels

---

<sup>239</sup> MERMET Daniel. Le lavage de cerveaux en liberté, entretien avec Noam Chomsky. *Le Monde diplomatique*. (En ligne). Mise en ligne en août 2007. Disponible sur Internet: <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/CHOMSKY/14992>, consulté le 22 décembre 2009.

<sup>240</sup> BRETON Philippe. *La parole manipulée*. Paris: La Découverte, 2000, p. 66

<sup>241</sup> ROY Albert (du). Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique. *Hermès*, 2003, n°35, p. 136

des journalistes français, la Charte de Munich) ne suffisent pas à empêcher les nombreux scandales au sein de la profession. Ces codes ne font pas non plus le poids face au pouvoir économique. Ces exemples comme l'assure Philippe Breton sont « *un des aspects les plus visibles* » de « *l'ère des grandes manipulations* ». Le message manipulateur induit en erreur et fait croire au citoyen qu'il est libre. « *Manipuler consiste bien à construire une image du réel qui à l'air d'être réel* »<sup>242</sup>. Nous cherchons à imposer au lieu d'argumenter. Quelles que soient les causes et valeurs défendues ainsi que les méthodes utilisées, il rappelle que l'emploi des techniques de manipulation de la parole a un effet sur le lien social et la démocratie de même que sur l'image de la profession. « *Alors qu'ils s'étaient présentés comme les garants d'une information, sinon objective, du moins honnête, les médias apparaissent maintenant comme le maillon le plus faible, à qui la confiance doit toujours être mesurée, quand elle peut leur être accordée* »<sup>243</sup>. Philippe Breton oppose à l'argument qu'en démocratie, l'opinion manipulée et la volonté de manipulation n'existent plus par l'idée selon laquelle les valeurs démocratiques seraient défendues par des méthodes utilisées qui ne le seraient pas ou par des méthodes qui le seraient car les opinions seraient démocratiques. Selon lui, cet argument tient au fait que l'homme moderne libre est informé par des médias libres. S'agissant des effets manipulateurs, il insiste sur le fait que la parole manipulée est une violence: « *d'abord envers celui sur lequel elle s'exerce, ensuite sur la parole elle-même en tant qu'elle constitue le pilier central de notre démocratie* »<sup>244</sup>. Ces exemples de manipulations ont relancé le débat sur la responsabilité des journalistes dans le traitement de l'information, et ont montré à quel point le monde de l'instantanéité, du direct et de la rapidité s'impose au détriment de la vérification et des recoupements, synonyme de crédibilité.

#### 2.3.2.5. Le manque d'indépendance et d'honnêteté

Les journalistes sont accusés de faire preuve de manque d'indépendance et d'honnêteté. Roland Cayrol critique un système qui « *paraît poser de redoutables problèmes, du point de vue de la construction de la démocratie* », c'est-à-dire, « *du point de vue du citoyen* »<sup>245</sup>. Il stigmatise les journalistes inféodés au pouvoir politique et économique qui mettent en danger les principes d'honnêteté et d'indépendance, qui

<sup>242</sup> BRETON Philippe. *La parole manipulée*. Paris: La Découverte, 2000, p. 18

<sup>243</sup> *Ibid.*, Paris: La Découverte, 2000, p. 8-9

<sup>244</sup> *Ibid.*, Paris: La Découverte, 2000, p. 21

<sup>245</sup> CAYROL Roland. *Médias et démocratie: la dérive*. Presses de Sciences Po, 1997, p. 9

rappelons le, est nécessaire à l'exercice du métier. L'indépendance est plus ou moins affirmée selon les pays et les médias. Les journalistes « *se préoccupent plutôt- dans la presse écrite, et plus encore de la télévision (la radio apparaissant ici plus valorisée)- de rechercher la nouvelle-choc et le sensationnalisme que d'informer le public le plus sérieusement possible. Pour une nette majorité de Français, les journalistes sont courageux, compétents et sérieux. Mais, à la majorité absolue, on ne les croit ni indépendants, ni honnêtes* »<sup>246</sup>. Dans son ouvrage, *Mauvaise presse- Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Cyril Lemieux a mené une sérieuse analyse sociologique et une réflexion politique intéressante visant à fournir aux professionnels des médias des moyens collectifs d'évaluer et d'améliorer la qualité éthique de leurs pratiques. Il souligne un problème majeur : la déontologie existe mais elle n'a pas le pouvoir de contraindre les journalistes, et elle n'est pas adaptée pour traiter les dérives. « *Le respect de la norme, en d'autres termes, n'est pas dû à la norme elle-même: il est dû à l'action collective. Ainsi, par exemple, ce n'est pas parce qu'il existe pour les journalistes une exigence d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques qu'ils s'y plient. C'est plutôt parce que tel journaliste qui fait preuve d'une trop grande proximité avec un pouvoir politique est critiqué et raillé par certains de ses confrères, au sein de la rédaction, ou par ses interlocuteurs, ou par des membres du public- ou par tous à la fois qu'il finit (par exemple) par prendre ses distances* »<sup>247</sup>. La morale des journalistes en matière de dérives professionnelles n'est pas la seule à être interrogée. Les conditions de production de l'information, la structure des entreprises de presse et le rôle joué par des entreprises industrielles et financières dans la concentration des médias sont à prendre en considération. Pascal Chabaud pense que le problème vient de « *la dérive progressive d'un système d'information et non de la faillite d'une profession* »<sup>248</sup>. L'information revient à présenter des faits, voire à les expliquer, mais non à exprimer des opinions. Les faits, c'est l'ensemble des événements qui se produisent. Les opinions en revanche sont ce que les journalistes pensent de ces faits. L'éditorial est un article qui présente l'opinion du directeur de la rédaction ou du rédacteur en chef. D'autres personnes comme des experts ou des universitaires peuvent donner leurs opinions dans les médias. Roland Cayrol estime que la non séparation du fait et du commentaire, une séparation ignorée en France, est une dérive professionnelle. A ses débuts, la presse

---

<sup>246</sup> *Ibid.*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 75

<sup>247</sup> LEMIEUX Cyril. Critique du journalisme: comment repolitiser le débat. *Mouvements*, n°15/16, mai-juin-juillet août 2001, p. 133

<sup>248</sup> CHABAUD Pascal. *Médias, pouvoirs et société*. Ellipses, 2002, p. 73

française est avant tout une presse d'opinion, « *un porte-voix de tendances ou de partis politiques* »<sup>249</sup> avant de devenir progressivement une presse d'information dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi qu'apparaît *une éthique de l'objectivité*. Cette évolution introduit de nouvelles innovations journalistiques comme l'interview et le reportage. Le premier a valeur documentaire pour les journalistes indique Thomas Ferenczi. Et dans le second, une attention particulière est donnée aux faits plutôt qu'aux passions. Quand le reportage venu des États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle arrive en France, le monde intellectuel et journalistique s'en méfie. Cette méfiance semble perdurer, affirme Géraldine Mulhmann pour qui « *la France est le royaume du journalisme d'opinion, aujourd'hui encore* »<sup>250</sup>. Elle cite l'affaire des caricatures controversées de Mahomet en 2005 qui témoigne de l'attachement français à cette liberté d'opiner jusque dans la radicalité religieuse. Si nous admettons que l'opposition entre une presse d'opinion et une presse d'information ne paraît significative, il est utile de constater qu'« *il y avait de l'information dans les journaux des siècles antérieurs, y compris dans la Gazette de Renaudot, et il y aura de l'opinion dans la « nouvelle presse* »<sup>251</sup>.

François Dufour<sup>252</sup>, journaliste, considère qu'il vaut mieux s'en tenir aux faits, plutôt que de prendre le risque de donner une opinion. Il explique qu'en matière d'information l'honnêteté est préférable à l'objectivité. La formule d'Hubert-Beuve Méry est signifiante : « *l'objectivité n'en reste pas moins une notion ambiguë, partagée entre l'idée de neutralité et celle d'honnêteté dans la recherche de la vérité* »<sup>253</sup>. Nous avons retenu la définition de Bernard Voyenne sur l'objectivité: « *C'est un acte de l'intelligence par lequel nous construisons dans le monde extérieur des objets stables qui ont une existence indépendante de la nôtre et que nous pouvons comparer entre eux* »<sup>254</sup>. Et que c'est de l'ordre du possible de « *vérifier un nom propre dans l'annuaire c'est objectif. Citer une phrase entre guillemets, exactement telle qu'elle a été prononcée, raconter un événement comme il s'est déroulé, rapporter des témoignages, préciser un chiffre (ce qu'il y a de moins précis au monde!) analyser un document: tout cela, c'est être objectif. Combien de journalistes, le plus souvent*

<sup>249</sup> DUFOUR François. *Les journalistes français sont-ils si mauvais?* Larousse, 2009, p. 9-10

<sup>250</sup> MUHLMANN Géraldine. Le gros mot de contre-pouvoir. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p. 63

<sup>251</sup> FERENCZI Thomas. L'éthique des journalistes au XIX<sup>e</sup> siècle. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 190

<sup>252</sup> DUFOUR François. *Les journalistes français sont-ils si mauvais?*. Larousse, 2009, p. 41

<sup>253</sup> FERENCZI Thomas. L'éthique des journalistes au XIX<sup>e</sup> siècle. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 198

<sup>254</sup> CAYROL Roland. *Les médias, presse écrite, radio, télévision*. Presses universitaires de France, 1991, p. 444

*obscurs, passent leur temps à ces besognes et ne se croient pas des héros pour autant? (...) Être objectif, c'est encore, et surtout, publier aussi bien ce que l'on désapprouve que ce que l'on aime, se montrer plus sévère pour ses amis que pour ses adversaires, ne pas tronquer un texte pour en tirer argument, indiquer comme probable ce qui n'est que probable et comme douteux ce qui semble douteux, recouper une source par une autre et souvent par plusieurs, prendre des heures pour établir un détail que personne ne remarquera, critiquer impitoyablement un témoignage et... reconnaître que tel article de la Constitution a été violé, même si l'on estime que c'était indispensable! Je dis, et je répète, que cela existe, et par conséquent que cela est possible »<sup>255</sup>. La question de l'objectivité est cependant plus complexe. C'est pourquoi Jacques Le Bohec utilise l'expression de « *mythe-phare de la profession* ». Et que pour Roland Cayrol, l'objectivité est un leurre car la subjectivité de l'observateur intervient dans la nature de l'acte d'information. Un journaliste a recours à un témoin pour rapporter un fait, décrire un événement. Dominique Wolton ajoute « *si l'objectivité est depuis toujours impossible, l'honnêteté par contre reste un idéal à privilégier. Et de plus en plus* »<sup>256</sup>.*

#### 2.3.2.6. La perte de crédibilité

Thierry Watine identifie des facteurs exogènes et endogènes en rapport avec l'origine du malaise des journalistes. Ce sont d'un côté, la crise de confiance du public relative à la perte de crédibilité des journalistes et au fait que le public ne croit pas à leur indépendance face au pouvoir politique et économique. D'un autre, les contraintes augmentent et sont plus lourdes dans le travail. Ils vivent un malaise et ils aspirent à une plus grande utilité sociale. Mais ils risquent pour y parvenir de se heurter à la logique marchande de leur entreprise de presse et surtout aux grands dogmes fondateurs du journalisme. L'observation à distance, la neutralité, la diffusion de points de vue différents sont au cœur de l'activité journalistique tandis que le rapprochement, l'action et l'engagement relèvent de l'utilité sociale. Nous constatons en matière de liberté de la presse « *un souci croissant de formation des informateurs à la responsabilité, et une réflexion collective approfondie pour faire, de manière permanente, progresser l'éthique de l'information* »<sup>257</sup>. En 1999, Jean-Marie Charon a proposé des pistes de réflexions et des solutions en matière de déontologie de

---

<sup>255</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de France, 1991, p. 445

<sup>256</sup> WOLTON Dominique. Journalistes, une si fragile victoire...*Hermès*, 2003, n°35, p. 18

<sup>257</sup> CAYROL Roland. *Les médias, presse écrite, radio et télévision*. Presses universitaires de France, 1991, p. 199

l'information dans son rapport<sup>258</sup> à Catherine Trautmann, Ministre de la culture et de la communication. Il dresse un constat critique à partir des résultats d'une série d'enquêtes et sondages (dont le sondage SOFRES) recueillis dans la décennie 1990 sur la « confiance des Français dans leurs médias ». Plus éduqué et plus informé, le public critique davantage l'information des journalistes. Loin d'être passif, c'est lui qui sélectionne, accepte ou refuse l'information diffusée. Selon le rapport, le public conteste les méthodes journalistiques et critique les dérives médiatiques qui se multiplient. Sept grands types de reproches revenant le plus systématiquement et perçus comme les plus graves sont faits aux médias:

- les atteintes à la vie privée (harcèlement de certaines personnalités, individus placés sous le projecteur d'une actualité douloureuse, au travers des faits divers),
- les atteintes à la présomption d'innocence (condamnations médiatiques prononcées par les journalistes),
- le constat de la publication ou de la diffusion d'une multiplicité d'inexactitudes ou d'approximations,
- l'exposition du public à la violence,
- la recherche du spectaculaire, principale motivation de la diffusion d'images violentes,
- les journalistes s'abriteraient derrière la liberté d'expression pour justifier une certaine irresponsabilité,
- le refus de discuter, de se remettre en question, de se soumettre à la critique du public et des politiques.

A travers ce rapport, Charon a montré le décalage existant entre les attentes, les solutions envisagées par le public et les instances représentatives et le point de vue des journalistes. Trois idées ont émergé. Le public exige rigueur, fiabilité et exactitude dans le traitement et diffusion de l'information parce qu'il perçoit l'information comme une source de connaissance. Les instances prennent position quant au refus des journalistes d'accepter la critique, à « *son incapacité à définir explicitement sa déontologie et les possibles instances de sanction en cas d'observation des dites règles* ». En revanche, les professionnels des médias rejettent les demandes d'encadrement de la pratique journalistique. En France, il existe aussi cette conviction d'une forme d'impunité, surtout parmi les journalistes vedettes.

---

<sup>258</sup> CHARON Jean-Marie. Réflexions et propositions sur la déontologie de l'information. *Site du Ministère de la Culture*. (En ligne). Mise en ligne en 1998. Disponible sur Internet: <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/charon/intro-charon.htm>, consulté le 5 mai 2010.

Il existe un antagonisme entre la volonté d'indépendance du journaliste et la conception du service public des citoyens. Au Royaume-Uni, le journaliste doit rendre compte au public et non en France. En 2011, *The New of The World* est impliqué dans un scandale sur le piratage téléphonique. Des journalistes ont illégalement intercepté les messages vocaux des célébrités, des hommes politiques, des sportifs. Seize personnes ont été arrêtées dans l'enquête téléphonique et six autres dans une enquête sur des paiements illicites aux agents de police. Et l'enquête Leveson sur la culture, les pratiques et l'éthique de la presse<sup>259</sup> a commencé à la suite de cette affaire qui soulève des questions sur la relation entre la vie privée et la presse. Une plus grande responsabilité de la presse est préconisée. En 2012, huit sont accusés de complot. Des solutions sont également avancées dans l'Hexagone. Des syndicats de journalistes réagissent en rédigeant des projets de chartes. Des médias adoptent des chartes internes. Des séminaires et des débats sont organisés souvent sur des sujets d'actualités contestés. Des intellectuels et des universitaires nourrissent la réflexion sur la pratique journalistique. Jean-Marie Charon suggère trois idées :

- Tout d'abord, les journalistes se forment avant l'entrée dans la profession, et continuent de le faire au cours de son parcours professionnel,
- Deuxièmement, les journalistes s'engagent sur une charte, ensemble de règles et de principes inhérent à la profession,
- Et pour finir, les journalistes acceptent le principe d'un comité d'éthique, d'une autorité professionnelle, d'une structure ad hoc quelconque.

La France est le seul pays d'Europe avec la Grèce qui ne possède pas de conseil de la presse. En d'autres termes, il s'agit d'acquérir le « Moyen d'Assurer la Responsabilité Sociale » (M.A.R.S) qui associe patrons, professionnels et usagers. En 1995, la Commission nationale consultative des droits de l'homme indique les attentes les plus fréquemment exprimées : *« que soit établi, à l'initiative des organisations représentatives des journalistes, un code déontologique de la profession, s'inspirant notamment de la charte française des devoirs professionnels adoptée en 1918 et révisée en 1938, et la charte internationale dite « de Munich » adoptée en 1971; que toute demande d'attribution de la carte d'identité professionnelle soit subordonnée à une adhésion expresse aux principes de ce code; que toute violation grave des dits principes, valant rupture de l'engagement contracté, entraîne le retrait ou le non renouvellement de la carte ».*

---

<sup>259</sup> The Leveson Inquiry : culture, practice and ethics of the press. *Site de The Leveson Inquiry*. Disponible sur Internet : <http://www.levesoninquiry.org.uk>, consulté le 13 août 2013.

Thierry Vedel insiste sur les trois grandes critiques des médias qui sont accusés de dégrader la qualité du débat démocratique<sup>260</sup>. D'abord, ils propageraient une vision déformée de la société, en sous-représentant certains courants d'opinion ou en imposant des cadrages de la réalité biaisés. Puis, ils obligeraient les personnalités politiques à se plier à leur logique de fonctionnement: le discours politique serait soumis à l'empire du temps court et de la petite phrase; l'émotion serait préférée à l'argumentation; la politique dramatisée, personnalisée et esthétisée, deviendrait un spectacle. Ensuite, ils seraient peu attentifs aux véritables attentes et préoccupations des citoyens, considérés comme de simples consommateurs, passifs et incapables de co-produire l'information politique. « *Internet serait le ferment d'une démocratie électronique* »<sup>261</sup>. Thierry Vedel se demande si l'information politique aux citoyens s'est améliorée grâce aux nombreux sites Internet. Ce sont les citoyens les mieux informés de la politique qui l'utiliseraient.

Yves Charles Zarka s'intéresse à l'effet des médias sur l'esprit démocratique et mène une analyse socio-anthropologique pour montrer comment les médias portent « *la démocratie vers la servitude plutôt que la liberté* »<sup>262</sup>. L'auteur estime que les médias doivent être soumis aux principes démocratiques, non l'inverse. C'est pourquoi il critique la capacité des médias à modifier « *le contenu de ce qu'ils médiatisent et produisent un appauvrissement culturel* »<sup>263</sup>. Dans le lien entre les médias et l'opinion, Yves Charles Zarka croit que la pluralité des médias et la concurrence de ces derniers assurent l'existence d'une information diversifiée et la possibilité pour le citoyen de former sa propre opinion. Pour Gérard Spitéri, si la liberté d'expression et le pluralisme de la presse sont des instruments de mesure démocratiques<sup>264</sup>, il est important de se demander si le pluralisme de la presse signifie également diversité d'opinions. Cette conception de pluralisme des médias aboutit néanmoins à un effet inverse. D'une part, la concurrence entre journalistes et médias pour l'audience conduit plutôt à une homogénéisation des contenus et des types d'information recherchés. D'autre part, s'agissant du public, il est question de la formation d'une opinion majoritaire dominante appelée l'opinion publique. Gérard Spitéri atteste que les journaux sont caractérisés par une pensée commune marquée par un conformisme intellectuel.

---

<sup>260</sup> VEDEL Thierry. La révolution ne sera plus télévisée. Internet, information et démocratie. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p. 42

<sup>261</sup> *Ibid.*, 2006/4, n° 119, p. 43

<sup>262</sup> ZARKA Yves Charles. Démocratie et pouvoir médiatique. *Cités*, 2002/2, n°10, p. 120

<sup>263</sup> *Ibid.*, 2002/2, n°10, p. 125

<sup>264</sup> SPITERI Gérard. De l'indépendance du journaliste. *L'Année sociologique*, 2001/2, vol. 51, p. 287

« *L'emprise des médias sur la société contribue de manière décisive à la formation d'une nouvelle censure, d'une censure douce, sans contrainte et insensible dans la plus grande part* »<sup>265</sup>. Ce conformisme est renforcé par le rétrécissement de l'offre précise Alain Joannes. « *Faute de diversité et de concurrence, (sauf parmi les périodiques spécialisés professionnels, techniques et de loisirs), l'information à la française est devenue monocorde* »<sup>266</sup>. François Heinderyckx identifie trois niveaux de redondance dans les médias<sup>267</sup>. Celle qui nous intéresse est la redondance « tertiaire »: les médias d'information « *recourent à un nombre limité de sources et de ressources* »<sup>268</sup> (mêmes dépêches, images et photos). Il estime que « *l'ensemble de ces facteurs de redondance engendre dans les médias une tendance à l'indifférenciation et à l'uniformisation, parfois au conformisme. La rationalité économique qui sous-tend et consolide cette redondance entrave gravement la créativité et l'indépendance des médias* »<sup>269</sup>. La presse française nationale ne serait-elle pas qu'« *un quatrième pouvoir en loque* »<sup>270</sup> comme l'atteste Nicolas Brimo, qui fait remarquer que le contenu rédactionnel de la presse d'information et générale est en train de s'appauvrir, à cause de la réduction des budgets alloués à l'information. Le devoir d'informer de la presse devient difficile, parce qu'elle « *joue de moins en moins le rôle qu'elle avait su jouer sous les IIIe et IVe Républiques et qu'elle joue encore dans les autres pays développés: contribuer au débat public en étant un contre-pouvoir, loin des autres-pouvoirs* »<sup>271</sup>. Comme tente d'expliquer Albert du Roy, la société se dépolitise. Le traitement journalistique s'intéresse moins à la politique parce que l'information politique n'a pas la plus-value escomptée. Il faut retenir que cette situation rend davantage la presse « *incapable d'exercer son pouvoir de contrôle de la vie démocratique* »<sup>272</sup>.

Pour résumer, les journalistes perdent leur crédibilité car le public ne leur fait plus confiance et ne croit plus en leur indépendance face au monde politique et économique. Le

<sup>265</sup> ZARKA Yves Charles. *Démocratie et pouvoir médiatique. Cités*, 2002/2, n°10, p. 126

<sup>266</sup> JOANNES Alain. *Le journalisme à l'ère électronique*. Vuibert, 2007, p. 13

<sup>267</sup> Les deux premières sont les suivantes: La redondance « primaire » est la diffusion des films, des feuilletons, des vidéos clips, de bandes dessinées, etc. Ils sont diffusés sur divers supports médiatiques et dans différents pays. La redondance « secondaire » consiste à adapter et diffuser des concepts préexistants (jeux télévisés et émissions de variété, presse magazine) sur un marché primaire au reste du monde.

<sup>268</sup> HEINDERYCKX François. *La malinformation Plaidoyer pour une refondation de l'information*. Labor, 2003, p. 13

<sup>269</sup> *Ibid.*, Labor, 2003, p. 13

<sup>270</sup> BRIMO Nicolas. *Une quatrième pouvoir en loque. Pouvoirs*, 2006/4, n°119, p. 71-77

<sup>271</sup> BRIMO Nicolas. *Une quatrième pouvoir en loque. Pouvoirs*, 2006/4, n°119, p. 77

<sup>272</sup> *Ibid.*, 2006/4, n°119, p. 71

public critique les méthodes journalistiques comme les atteintes à la vie privée, les atteintes à la présomption d'innocence, l'exposition du public à la violence, etc. Il exige la rigueur, la fiabilité et l'exactitude de l'information. Les journalistes travaillent dans des médias qui sont accusés de dégrader le débat démocratique et de porter la démocratie vers la servitude. Le pluralisme de la presse n'est pas forcément synonyme de diversité d'opinions car il existe une homogénéisation des contenus de l'information, un conformisme intellectuel.

## Conclusion

La démocratie athénienne est une « *démocratie d'assemblée, directe et non représentative* », s'oppose à l'autocratie qui est le pouvoir d'un seul homme. Alors que la démocratie contemporaine est un système politique et une idéologie politique, des idéaux démocratiques qui sont mieux portés par des institutions démocratiques que par les gouvernements.

La différence entre la démocratie antique et la démocratie contemporaine réside dans la notion de représentativité. La République française est une démocratie semi-présidentielle et la monarchie britannique est une démocratie parlementaire. Dans le premier système politique, le président domine alors que dans le second, le premier ministre exerce le pouvoir exécutif. La liberté et l'égalité sont les principes fondamentaux que les deux types de démocratie partagent. Ces deux idéaux démocratiques sont aujourd'hui repris dans la Déclaration d'indépendance américaine du 4 juillet 1776, et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 29 août 1789. La liberté de la presse reste donc une des pierres angulaires de la démocratie. Et trois types de libertés sont liés les unes aux autres, celle du citoyen, du média et du journaliste. La liberté d'expression et de la presse sont assurées par ailleurs par des textes français, britanniques et internationaux. Si le journaliste est à la fois le garant de la liberté d'expression du citoyen, il est aussi le gérant de la liberté de la presse des médias. Le passage de la valeur politique à la valeur marchande de l'information fait en sorte que la presse est une marchandise qui mêle la liberté d'expression et d'information (dimension culturelle) et la liberté d'entreprise (dimension économique). Et son rôle varie en fonction du système politique : régime autoritaire, communiste, libéral et de « responsabilité sociale ».

La liberté de la presse présente néanmoins des limites dans ces mêmes textes français, britanniques et internationaux. La loi française du 29 juillet 1881 sur la liberté de la

presse présente des restrictions en matière de presse écrite : le droit de réponse et de rectification qui constituent une infraction s'ils sont refusés aux personnes morales et physiques. La loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel, maintenu en vigueur par la loi du 30 septembre 1986, précisé par le décret d'application du 6 avril 1987 et complété par la loi du 13 juillet 1990, n'accorde que le droit de réponse qui est moins utilisé dans les médias audiovisuels. La diffamation et l'injure sont des infractions punies par la loi. Des restrictions juridiques similaires existent au Royaume-Uni : les lois sur la diffamation, l'outrage à la cour, la loi de la vie privée, la législation qui régleme l'ordre public, l'intrusion, le harcèlement, la lutte contre la discrimination. La liberté de communication est également limitée pour des raisons techniques, de sécurité, et d'intérêt public.

Les journalistes font l'objet de nombreuses critiques qui discréditent leur profession. Ils sont essentiellement accusés d'être inféodé au pouvoir politique et économique, d'être soumis à la censure et l'autocensure, de pratiquer la propagande et la désinformation (deux techniques de manipulation de l'opinion), de manquer d'indépendance et d'honnêteté, et par conséquent de perdre en crédibilité face au public. Certains de ces critères sont utilisés pour analyser le rôle des journalistes caribéens (Chapitre IX). Le chapitre III interrogera la responsabilité sociale à travers l'étude des principes démocratiques et des principes journalistiques.

# Chapitre III-Responsabilité sociale des journalistes

Nous partons du postulat que les principes démocratiques sont repris dans les chartes et codes déontologiques. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français (1918, 1938), le Code de conduite des journalistes britanniques (1936) et la Charte de Munich (1971) définissent la responsabilité sociale du journaliste, d'abord envers lui-même, ses pairs, ses sources et les usagers. Il faut y ajouter le droit à la protection du secret des sources. Dans nos sociétés démocratiques, le journaliste a une responsabilité sociale envers les citoyens qu'il informe. Il apparaît comme quelqu'un qui éduque, qui informe, et éclaire les consciences. En un mot, il aide le citoyen à prendre des décisions. Le modèle de la responsabilité sociale des médias apparaît aux États-Unis après la Seconde guerre mondiale. « *Activité professionnelle concrète, l'activité journalistique est aussi une activité sociale symbolique* »<sup>273</sup>. Ces représentations du journaliste sont toujours d'actualité. Ainsi, appréhender la mission sociale du journaliste revient à interroger les principes déontologiques de la profession journalistique. La comparaison des trois textes avec la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 nous permettra de mettre en lumière les points de convergences entre les principes démocratiques et les principes journalistiques.

## 3.1. Les principes journalistiques

Les principes journalistiques sont édictés dans les chartes et codes déontologiques. « *Il importe donc de se doter de codes de déontologie alliant rigueur et souplesse, où l'on retrouve des règles déontologiques précises et clairement énoncées, auxquelles sont associés des critères-ou des conditions-qui serviront à l'évaluation des situations justifiant qu'on déroge à la règle en vigueur* »<sup>274</sup>. Avant tout la définition des mots « éthique » et « déontologie »<sup>275</sup> est nécessaire. L'éthique et la déontologie professionnelle sont un ensemble de valeurs hiérarchisées propres à un champ d'activités déterminées, librement adoptées par des individus en fonction d'un objectif jugé bon à atteindre, qui se manifestent

---

<sup>273</sup> DELFORCE Bernard. La responsabilité sociale du journaliste: donner du sens. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 19

<sup>274</sup> *Ibid.*, décembre 1996, n°2, p. 24

<sup>275</sup> Les racines grecques de déontologie renvoient à la notion de devoir (deon) et de science (logos).

par des règles et des codes de déontologie. Selon Marc-François Bernier les deux termes « *forment un couple conceptuel stable* »<sup>276</sup>.

Pour de nombreux auteurs, l'éthique et la morale sont deux termes similaires sur le plan étymologique<sup>277</sup>. La distinction entre les deux concepts est un phénomène contemporain. Il convient de préciser que si la morale est un ensemble de règles de conduite, de préceptes obligatoires auxquels les individus décident de s'y soumettre pour vivre en société, l'éthique, elle est une adhésion volontaire à des valeurs hiérarchisées visant à faire du bien. La morale conduit à la codification des valeurs et des principes alors que l'éthique se caractérise par la réflexion et la hiérarchisation de ces mêmes valeurs et principes. La déontologie professionnelle prescrit l'ensemble des devoirs professionnels dans l'exercice des fonctions. La déontologie reprend donc l'ensemble des valeurs et principes de la morale et de l'éthique, un système de codification et de hiérarchisation de ces mêmes valeurs et principes. C'est donc, les règles de mise en œuvre d'une éthique à un domaine d'activité, appliquées à la profession de journaliste. « *Cette conception libérale classique semble donc renforcer l'identité et l'unité de la profession journalistique. Elle inscrit le journalisme au cœur du contrat social* »<sup>278</sup>. Convenons que les notions de déontologie et de morale sont semblables car elles reposent sur des principes codifiés qui régissent les conduites sociales et professionnelles.

L'historien Gilles Feyel rend compte des origines de l'éthique du journaliste qui débutent avec Théophraste Renaudot, qui fut le premier à avoir énoncé une éthique journalistique inséparable de toute activité de presse. Le fondateur de la Gazette ne dispose pas « *de liberté et d'indépendance obtenues, difficilement, par les journalistes de la Révolution et du premier XIXe siècle* »<sup>279</sup>. Durant la période de la Révolution et celle de la presse d'opinion au XIXe siècle, les journalistes énoncent des règles qui définissent leur fonction sociale. « *Ce discours éthique est si répandu, qu'on peut se demander s'il n'est pas la véritable pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice du journalisme* »<sup>280</sup>. Il rappelle que les journalistes exercent une magistrature de la vérité pendant la Révolution. « *Ce pouvoir*

---

<sup>276</sup> BERNIER Marc-François. *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 24

<sup>277</sup> Ils signifient les coutumes et les mœurs par leur racine grecque (ethos) et par leur racine latine (mores)

<sup>278</sup> GREVISSE Benoît. Légitimité, éthique et déontologie. *Hermès*, 2003, n°35, p. 223

<sup>279</sup> FEYEL Gilles. Aux origines de l'éthique des journalistes: Théophraste Renaudot et ses premiers éditoriaux (1631-1633). *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 188

<sup>280</sup> *Ibid.*, 2003/1, n°1, p. 175

*de vérité trouve sa légitimité dans le service des citoyens, et dans les normes éthiques assumées comme telles. L'éthique semble si consubstantielle au journalisme, que dès les origines françaises de la presse, ses exigences sont énoncées par Théophraste Renaudot, le fondateur de la Gazette, qui paraît s'être ainsi défini un rôle face à l'État absolutiste, face aussi à son « public »<sup>281</sup>.*

Daniel Cornu indique que « *l'éthique des journalistes occupe une place centrale dans l'éthique de l'information* », qui « *s'intéresse donc en priorité au traitement intellectuel de l'information d'actualité (par opposition à son traitement matériel: composition et impression pour la presse écrite, enregistrement des sons et des images pour les médias électroniques), à tout ce qui entraîne des choix, des décisions quant au contenu et à la forme de l'information fournie au public* »<sup>282</sup>. Il énumère quatre niveaux différents de l'éthique de l'information (descriptive, stratégique, normative et réflexive<sup>283</sup>). C'est l'éthique normative qui énonce les devoirs et les droits, grâce à l'existence de codes déontologiques et d'organes comme les conseils de la presse, les médiateurs ou ombudsman. Son objectif est d'assurer la régulation des pratiques. Cette éthique normative prend forme dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où l'activité et la responsabilité du journaliste deviennent distinctes de celles de l'éditeur d'une publication avec la loi de 1881. L'éthique de l'information doit aujourd'hui prendre en compte deux catégories d'acteurs unis dans le *processus de l'information*: d'une part les journalistes, les photographes de presse, etc., et d'autre part, les dirigeants des médias. Elle concerne également l'activité des journalistes et le rapport médias/ public dans nos sociétés démocratiques.

Claude-Jean Bertrand pense que la déontologie ne se pratique qu'en démocratie. Il considère même qu'« *elle est envisageable sérieusement que là où existent la liberté d'expression, une certaine prospérité des médias et des journalistes compétents, fiers d'exercer leur profession. Sans prospérité pas de consommateurs, donc pas de publicité, donc des médias pauvres, corrompus ou soutenus et contrôlés par l'État. C'est dire que dans bien des pays, même officiellement démocratiques, la déontologie n'a pas grande pertinence* »<sup>284</sup>. Pour Marc-François Bernier, huit fonctions sont attribuées aux codes de

---

<sup>281</sup> *Ibid.*, 2003/1, n° 1, p. 176

<sup>282</sup> CORNU Daniel. *Éthique de l'information*. Presses universitaires de France, 1997, p. 10-11

<sup>283</sup> *Ibid.*, Presses universitaires de France, 1997, p. 7-8

<sup>284</sup> BERTRAND Claude-Jean. *La déontologie des médias*. Presses universitaires de France, 1997, p. 7

déontologie de la presse : « *la sauvegarde de la crédibilité, la protection de l'image, la valorisation du caractère professionnel, la protection du public, la protection de la profession, la protection du journaliste, le frein ou au contraire l'accélérateur de la compétition, et enfin l'uniformisation des pratiques* »<sup>285</sup>.

Il existe aujourd'hui une pléthore de chartes, de codes ou autres textes de référence en matière de déontologie du journalisme. C'est un ensemble de principes et de règles édictées par et pour les journalistes. Ils doivent les respecter dans l'exercice de leur profession. De nombreux pays ou d'associations de journalistes disposent de leurs propres codes déontologiques. Les premiers codes déontologiques naissent au début du XX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis et apparaissent dès les années 1910 en Europe. « *L'élaboration d'un texte déontologique est étroitement liée à la question de l'identité professionnelle du journaliste et à sa fragilité* »<sup>286</sup>. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français, promulguée par le Syndicat national des journalistes français, conscient de cette fragilité, en juillet 1918 avant d'être révisée en janvier 1938, aborde les devoirs des journalistes. C'est « *le texte déontologique le plus ancien encore en vigueur* »<sup>287</sup>. Ensuite, c'est le Code éthique de Sigma Delta Chi (1925), principale association de journalistes américains, et le *Code of conduct* de la *National Union of Journalists*, du syndicat britannique des journalistes (1936). Ce dernier élargit le secteur du journalisme au monde de l'édition, des télécommunications, du journalisme à la pige, des magazines, des journaux, des agences de presse et des relations publiques. Il a été révisé en 1976 avant d'être scindé en deux : un code de conduite professionnelle (*Code of Professional Conduct*) couvrant la pratique du journalisme et un code pratique du travail (*Code of Working Practices*) relatif aux rapports entre les journalistes. En 2011, la dernière version du *Code of Professional Conduct* est disponible sur le site Internet du *National Union of Journalists*. La Charte internationale dit de Munich énonce aussi bien les devoirs que les droits des journalistes. Elle a été signée les 24 et 25 novembre 1971 par les syndicats des journalistes de six pays de la Communauté Economique Européenne de l'époque (la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg), avec l'association étroite de la Suisse et de l'Autriche pour son élaboration. Puis, elle a été adoptée par la Fédération Internationale des Journalistes au

---

<sup>285</sup> BERNIER Marc-François. *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 101

<sup>286</sup> BERTRAND Claude- Jean. *L'arsenal de la démocratie, médias déontologie et M A R S*. Economica, 1999, p. 54

<sup>287</sup> CORNU Daniel. *Éthique de l'information*. Presses universitaires de France, 1997, p. 14

Congrès d'Istanbul en 1972. Sans les énumérer tous, notre intérêt se porte sur trois textes: la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, le Code de conduite des journalistes britanniques et la Charte de Munich. Notre choix n'est pas anodin. L'une est française, donc plus proche de nous, l'autre est anglaise et la dernière a une dimension européenne.

### 3.1.1. Caractéristiques de la responsabilité du journaliste

La remise en cause de la déontologie professionnelle est un des défis soulevés par Rémy Rieffel. Le journaliste ne reconnaît que l'autorité de ses pairs et la profession refuse l'instauration d'un ordre ou d'une instance de contrôle extérieur. Le sociologue se demande donc « *s'il faut rendre plus contraignante la Charte de 1918; d'encourager la création de chartes internes à chaque entreprise ou à chaque secteur, d'initier la constitution de sociétés de rédacteurs, de favoriser la reconnaissance des médiateurs; de faire intervenir davantage le public, etc.* »<sup>288</sup>. Ce sont des textes « *allant de la simple définition de la ligne éditoriale ou rédactionnelle à un ensemble de dispositions pratiques* »<sup>289</sup>. Comme *Ouest-France*, précurseur en 1980, suivi par *Libération*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *La Croix*, *Le Monde*, etc. Ces codes déontologiques, cette forme d'autorégulation interne des rédactions, la présence de médiateurs apparaissent comme des moyens pragmatiques de garantir la responsabilité sociale des médias. Les missions du journaliste engagent sa responsabilité et son utilité sociale. Quand il engage sa responsabilité sociale<sup>290</sup>, le journaliste doit assumer les effets et les conséquences de ses actions au sein du public. A savoir s'il possède une plus grande utilité sociale, s'il sert par ses actions journalistiques les citoyens, s'il répond par des solutions ou initiatives aux préoccupations du public en matière d'emploi, d'éducation, de logement, etc. Pour Thierry Watine, la responsabilité sociale relève du domaine de la morale professionnelle tandis que l'utilité sociale est l'état d'esprit du journaliste qui, doté d'un certain pouvoir, met son influence au service de ceux qui nécessitent de l'aide. « *La responsabilité sociale consiste à donner du sens aux événements et à s'interroger sur la manière dont le journaliste peut aider les citoyens à mieux comprendre les problèmes contemporains, à s'orienter dans le dédale de l'actualité. L'utilité sociale renvoie à l'idée que le journaliste peut servir directement les intérêts concrets des citoyens, produire des*

---

<sup>288</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 106

<sup>289</sup> CORNU Daniel. *Éthique de l'information*, Presses universitaires de France, 1997, p. 18

<sup>290</sup> Chez les anglo-saxons, c'est le principe de l'« imputabilité ».

*changements tangibles au sein de la société (ce que les Américains appellent le public journalism) et donc être un acteur de la société »*<sup>291</sup>. Bernard Delforce estime que la responsabilité sociale du journaliste consiste également à donner du sens « *au monde qui nous entoure* », à « *prendre en compte les effets sociaux de l'acte* », et à « *adopter une posture citoyenne qui impose des façons spécifiques de regarder les choses, de les penser et d'en parler* »<sup>292</sup>. Sa fonction de médiateur doit « *apporter à chaque citoyen ce qui lui permettra de réaliser ce qui est pour lui, selon ses critères personnels, une vie accomplie* »<sup>293</sup>.

Né aux États-Unis à la fin des années 1980, le journalisme public s'est imposé comme une alternative au journalisme traditionnel. Il s'agit d'un journalisme civique qui permet de garantir un meilleur fonctionnement de la vie démocratique et de revoir quelques fondements de la pratique journalistique. Il est devenu une réalité professionnelle en l'espace d'une décennie. Selon Jay Rosen, professeur chercheur au département de journalisme de l'université de New York, le journalisme public est fondé sur quatre principes pour regagner la confiance des citoyens et renouer les liens avec les citoyens:

- « *les lecteurs des journaux sont à priori des citoyens actifs (c'est-à-dire prêts à s'engager, dans la vie publique), et non pas de simples spectateurs passifs- voire des victimes- de l'actualité quotidienne ;*
- *la presse peut aider les citoyens à régler concrètement certains problèmes plutôt que de les inciter- consciemment ou non- à la passivité ou au désengagement;*
- *contrairement à leur inclination naturelle à mettre de l'huile sur le feu, les médias doivent davantage contribuer à une amélioration de la qualité et de l'utilité des débats publics ;*
- *les entreprises de presse ont, d'une façon générale, un rôle déterminant à jouer dans la vie publique »*<sup>294</sup>.

Les nouvelles technologies participent aussi au renforcement des liens journaux-lecteurs. La reconquête du terrain est toutefois indispensable pour rétablir des liens efficaces

---

<sup>291</sup> RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001, p. 107

<sup>292</sup> DELFORCE Bernard. La responsabilité sociale du journaliste: donner du sens. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 18

<sup>293</sup> ALIX François-Xavier. Informer, un métier mal défini: le journaliste en quête d'identité. *Les Cahiers du Journalisme*, Juin 2000, n°7, p. 66

<sup>294</sup> WATINE Thierry. Le modèle du « journalisme public ». *Hermès*, 2003, n°35, p. 232

avec le public en consultant les citoyens. Les journalistes publics accordent une importance particulière à l'actualité quotidienne basée sur l'éducation, la santé, la famille, etc., dans le but de fournir ou d'apporter des réponses aux problèmes dans la société. Les détracteurs de ce modèle de journalisme s'inquiètent cependant du risque de perte d'indépendance des journalistes qui au lieu d'informer, répondent à des commandes et au lieu de garder une certaine distance, prennent partie. Les promoteurs du journalisme public répondent qu'ils sont conscients des limites de leur rôle pour ne pas entraver leur indépendance et ils estiment que ce n'est pas une attitude partisane d'inciter les citoyens à être plus actifs dans la vie publique.

Le journaliste « *joue cependant un rôle social spécifique dont les logiques ne sont pas assimilables à celles des autres acteurs sociaux* »<sup>295</sup>. Il est donc responsable envers différentes personnes. Il l'est en premier lieu envers lui-même en refusant d'exécuter une tâche contraire à la déontologie. Il est en second lieu responsable vis-à-vis de son employeur en respectant les règles de l'organe de presse. Claude-Jean Bertrand énumère quatre autres groupes envers qui le professionnel des médias est responsable. A l'égard de ses pairs, en ne discréditant pas la profession, en ne causant pas de tort à ses collègues. De ses sources, en ne dévoilant pas l'identité d'une source à qui il a promis le secret, sauf en cas d'intérêt public<sup>296</sup>. Des personnes en cause, en ne lançant pas d'accusations même fondées, si elles ne servent pas bien le public. Des usagers, en ne les causant pas de tort moral et physique.

La notion de responsabilité sociale nous conduit donc à analyser la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, le Code de conduite des journalistes britanniques et la Charte de Munich (tableau 2)<sup>297</sup>. La première comprend quatorze principes, le deuxième en compte douze et la troisième en possède quinze (dix devoirs et cinq droits). L'espace privé est la responsabilité individuelle et professionnelle, et l'espace public concerne la responsabilité vis-à-vis des tiers incluant les informateurs.

---

<sup>295</sup> DELFORCE Bernard. La responsabilité sociale du journaliste: donner du sens. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 17

<sup>296</sup> Voir la sous partie « les raisons techniques et de sécurité », p. 85-86 dans la thèse

<sup>297</sup> p.112-116

La Charte des devoirs professionnels des journalistes français de 1918 :

- met en avant la responsabilité individuelle « *de tous ces écrits, même anonymes* » (article 1),
- en n'acceptant que « *des missions compatibles avec la dignité professionnelle* » (article 4),
- en s'interdisant « *d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information* » (article 5),
- en ne touchant pas « *d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées* » (article 6),
- en ne signant pas « *de son nom des articles de réclame commerciale et financière* » (article 7),
- en n'usant pas « *de la liberté de la presse dans une intention intéressée* » (article 11),
- en revendiquant « *la liberté de publier honnêtement ses informations* » (article 12),
- en tenant le « *scrupule et le souci de la justice pour des règles premières* » (article 13),
- en ne confondant pas « *son rôle avec celui du policier* » (article 14).

Ensuite, « *un journaliste digne de ce nom ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel* » (article 3).

Jean-Marie Charon<sup>298</sup> distingue aussi trois types d'obligations :

- envers le public : « *tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles* » (article 2),
- envers les sources : « *ne pas surprendre la bonne foi de quiconque* » (article 5), « *garder le secret professionnel* » (article 10),
- envers les collègues: « *ne commet aucun plagiat, cite les confrères dont il reproduit un texte quelconque* (article 8), « *ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures* » (article 9).

---

<sup>298</sup> CHARON Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XXe siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 201

Dans le Code de conduite des journalistes britanniques, les mêmes notions de responsabilité individuelle, professionnelle et publique sont émises. S'agissant de la responsabilité individuelle, le journaliste :

- *« doit s'assurer que l'information diffusée est honnêtement véhiculée, précise et juste »* (article 2),
- *« fait son possible pour rectifier toute inexactitude nuisible »* (article 3),
- *« fait la différence entre fait et opinion »* (article 4),
- *« obtient l'information par des moyens loyaux, à l'exception des enquêtes qui sont à la fois massivement dans l'intérêt public et qui impliquent des preuves qui ne peuvent être retenues par des moyens simples »* (article 5),
- *« résiste à des menaces ou ne doit pas se laisser corrompre, fausser ou supprimer les informations et ne doit pas mettre à profit pour son compte des informations obtenues dans l'accomplissement de ses fonctions avant que l'information ne soit publiée »* (article 8),
- *« ne doit ni par ses déclarations, sa voix ou sa présence, faire la publicité d'aucun produit commercial ou service sauf en ce qui concerne la promotion de son propre travail, ou de la publication qui l'emploie »* (article 10).

Le journaliste *« évite le plagiat »* (article 12) envers ses confrères.

Concernant le public, le journaliste :

- *« soutient et défend tous le temps le principe de la liberté de la presse, le droit à la liberté d'expression et le droit du public à être informé »* (article 1),
- *« ne doit rien faire qui entraîne une intrusion dans la vie privée, dans la peine ou la détresse, sauf justification par des considérations incontestablement d'intérêt public »* (article 6),
- *« ne doit ni créer, ni mettre en forme de la manière qui encourage la haine ou à la discrimination raciale en fonction de l'âge d'une personne, du sexe, de la race, de la couleur, des croyances, leur statut juridique, le handicap, l'état matrimonial ou l'orientation sexuelle »* (article 9).

En matière de sources d'information, il *« protège l'identité des sources confidentielles d'information et les éléments recueillis au cours de son travail »* (article 7), et *« doit normalement obtenir le consentement d'un adulte approprié lors de l'entretien ou de la photographie d'un enfant pour une histoire au sujet de son bien-être »* (article 11).

La Charte de Munich de 1971 engage aussi la responsabilité individuelle du journaliste :

- en respectant « *la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité* » (article 1),
- en défendant « *la liberté de l'information, du commentaire et de la critique* » (article 2),
- en n'usant pas « *de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents* » (article 4),
- en rectifiant « *toute information publiée qui se révèle inexacte* » (article 6),
- en ne confondant pas « *le métier de journaliste avec celui de publicitaire ou de propagandiste; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs* » (article 9).

Dans la Charte française comme dans le Code anglais, ce sont les notions similaires de responsabilité envers le public:

- « *s'obliger à respecter la vie privée des personnes* » (article 5),
- « *s'interdire le plagiat, la calomnie, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information* » (article 8),

à l'égard des sources:

- « *publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents* » (article 3),
- « *garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement* » (article 7),
- par rapport à la profession: « *refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction* » (article 10).

**Tableau 2. Principes communs de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, du Code de conduite des journalistes britanniques et de la Charte de Munich**

<b>Charte des devoirs professionnels des journalistes français</b>	<b>Code de conduite des journalistes britanniques</b>	<b>Charte de Munich</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art.1.</b> Un journaliste digne de ce nom prend la responsabilité de tous ces écrits, mêmes anonymes.</p> <p><b>Art.3.</b> Ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel.</p> <p><b>Art.4.</b> N'accepte que des missions compatibles avec sa dignité professionnelle.</p> <p><b>Art.13.</b> Tient le scrupule et le souci de la justice pour des règles premières.</p> <p><b>Art.14.</b> Ne confond pas son rôle avec celui de policier.</p>	<p><b>Art.2.</b> Doit s'assurer que l'information diffusée est honnêtement véhiculée, précise et juste.</p>	<p><b>Art.9.</b> Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ou de propagandiste; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.</p> <p><b>Art.10. Alinéa 2-</b> Le journaliste, n'accepte en matière professionnelle que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.</p> <p><b>Art. 13.</b> Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience.</p>	<p><b>Responsabilité, dignité et intégrité professionnelle</b></p>
<p><b>Art.2.</b> Tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles.</p> <p><b>Art.8.</b> Ne commet aucun plagiat, cite les confrères dont il reproduit un texte quelconque.</p>	<p><b>Art.2.</b> Doit s'assurer que l'information diffusée est honnêtement véhiculée, précise et juste.</p> <p><b>Art. 3.</b> Fait son possible pour rectifier toute inexactitude nuisible.</p> <p><b>Art. 4.</b> Fait la différence entre fait et opinion.</p> <p><b>Art. 12.</b> Évite le plagiat.</p>	<p><b>Art.1.</b> Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.</p> <p><b>Art.6.</b> Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.</p> <p><b>Art.8.</b> S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.</p>	<p><b>Respect de la vérité et le fait d'éviter les fautes professionnelles</b></p>

Charte des devoirs professionnels des journalistes français	Code de conduite des journalistes britanniques	Charte de Munich	Principes communs
<p><b>Art. 5.</b> S'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque.</p>	<p><b>Art. 5.</b> Obtient l'information sous toutes ses formes par des moyens loyaux, à l'exception des enquêtes qui sont à la fois massivement dans l'intérêt du public et qui impliquent des preuves qui ne peuvent pas être retenues par des moyens simples.</p>	<p><b>Art. 4.</b> Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.</p>	<p><b>Emploi des moyens loyaux dans la recherche d'informations</b></p>
<p><b>Art. 6.</b> Ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée ou sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées.</p> <p><b>Art. 7.</b> Ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière.</p>	<p><b>Art. 8.</b> Résiste à des menaces ou ne doit pas se laisser corrompre, fausser ou supprimer les informations et ne doit pas mettre à profit pour son compte des informations obtenues dans l'accomplissement de ses fonctions avant que l'information ne soit publiée.</p> <p><b>Art. 10.</b> Ne doit ni par ses déclarations, sa voix ou sa présence, faire la publicité d'aucun produit commercial ou service sauf en ce qui concerne la promotion de son propre travail, ou de la publication qui l'emploie.</p>	<p><b>Art. 8.</b> S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.</p> <p><b>Art.12.</b> Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de l'organe d'information auquel il collabore, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne</p>	<p><b>Protection de l'indépendance du journaliste</b></p>

		<p>serait pas clairement impliquée par cette ligne générale.</p> <p><b>Art. 15.</b> En considération de sa fonction et des responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant la sécurité matérielle et morale de son travail ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien, et suffisante pour garantir son indépendance économique.</p>	
--	--	---	--

Charte des devoirs professionnels des journalistes français	Code de conduite des journalistes britanniques	Charte de Munich	Principes communs
<p><b>Art. 10.</b> Garde le secret professionnel.</p>	<p><b>Art. 7.</b> Protège l'identité des sources confidentielles d'information et les éléments recueillis au cours de son travail.</p> <p><b>Art. 11.</b> Doit normalement obtenir le consentement d'un adulte approprié lors de l'entretien ou de la photographie d'un enfant pour une histoire au sujet de son bien-être.</p>	<p><b>Art. 3.</b> Publier seulement les informations dont l'origine est connue, ou dans le cas contraire- les accompagner des réserves nécessaires; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents.</p> <p><b>Art. 7.</b> Observer le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.</p>	<p><b>Droit au secret professionnel et respect des sources d'informations</b></p>
<p><b>Art. 11.</b> N'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée.</p> <p><b>Art. 12.</b> Revendique la liberté de publier honnêtement ses informations.</p>	<p><b>Art.1.</b> Soutient et défend tout le temps le principe de la liberté de la presse, le droit à la liberté d'expression et le droit du public à être informé.</p>	<p><b>Art.2.</b> Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.</p> <p><b>Art.11.</b> Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources de l'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut, en ce cas, être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement</p>	<p><b>Liberté de la presse, d'expression et de répandre l'information</b></p>

		exprimés.	
--	--	-----------	--

<b>Charte des devoirs professionnels des journalistes français</b>	<b>Code de conduite des journalistes britanniques</b>	<b>Charte de Munich</b>	<b>Principes communs</b>
	<b>Art. 6.</b> Ne doit rien faire qui entraîne une intrusion dans la vie privée, dans la peine ou la détresse, sauf justification par des considérations incontestablement d'intérêt public.	<b>Art. 5.</b> S'obliger à respecter la vie privée des personnes.	<b>Respect de la vie privée</b>
	<b>Art 9.</b> Ne doit ni créer, ni mettre en forme de la manière qui encourage la haine ou à la discrimination raciale en fonction de l'âge d'une personne, du sexe, de la race, de la couleur, des croyances, leur statut juridique, le handicap, l'état matrimonial ou l'orientation sexuelle.		<b>Respect de l'être humain</b>

La comparaison de ces trois textes fait ressortir huit principes communs:

- responsabilité, dignité et intégrité professionnelle,
- respect de la vérité et le fait d'éviter les fautes professionnelles,
- emploi des moyens loyaux dans la recherche d'informations,
- protection de l'indépendance du journaliste,
- droit au secret professionnel et respect des sources d'informations,
- liberté de la presse, d'expression et de répandre l'information,
- respect de la vie privée,
- respect de l'être humain.

Ce sont des principes de comportement. Ils doivent pratiquer cette profession avec vigilance, avec compétence (se documenter, rechercher l'information), avec vérification, exactitude et recouper l'information, avec conviction, intégrité, équité, impartialité et rigueur personnelle. Pour Marc-François Bernier, la « *diffusion d'informations véridiques est un devoir fondamental du journaliste* »<sup>299</sup>. La vérité est « *un impératif intrinsèque du journalisme* »<sup>300</sup>. La crédibilité des médias et la qualité de l'information sont garanties par la nécessité pour le public d'avoir un intérêt légitime à connaître cette information vraie. D'abord, la liberté des journalistes ne doit pas empiéter sur celle des citoyens. Ils sont tenus de respecter la vérité, les lecteurs, les personnes qui demeurent les sources de l'information. Deuxièmement, il est nécessaire pour les journalistes de faire un bon usage de leur liberté. Enfin, les journalistes sont de simples citoyens, qui ne sont pas au-dessus des lois. Ils doivent éviter de se prendre pour des justiciers masqués même s'ils dénoncent des injustices. Le journalisme, une activité informationnelle, a un double rapport à la vérité et à la réalité. Gilles Gauthier soutient que la fonction du journalisme est de produire des assertions vraies, de transmettre une connaissance relative à l'actualité (proposition épistémologique) à partir de l'existence d'une réalité indépendante brute (proposition ontologique). C'est à partir de cette réalité brute qu'émane la construction journalistique, qui dans le but de rapporter la réalité, cherche à viser la vérité.

Les règles professionnelles des journalistes se rejoignent d'une charte à une autre. Notre analyse montre que certains articles se croisent. Les articles 2 et 8 de la Charte française renvoient aux articles 2, 3, 4 et 12 du Code britannique en matière d'honnêteté, de vérité, de distinction entre fait et opinion ainsi que de plagiat et aux articles 1, 6, 8 de la Charte de Munich en matière de vérité, de plagiat, de calomnie, de diffamation. La Charte des devoirs professionnels de journalistes français (1918) met en garde le journaliste qui « *tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles* ». L'un des devoirs du journaliste indiqué dans l'article premier de la Charte de Munich (1971) est de « *respecter la vérité qu'elles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité* ». Dans le Code de conduite des journalistes britanniques, le journaliste *doit s'assurer que l'information diffusée est honnêtement*

---

<sup>299</sup> BERNIER Marc-François. Une vision systémique de la vérité en journalisme. *Les Cahiers du journalisme*, Printemps 2004, n°13 p. 125

<sup>300</sup> GAUTHIER Gilles. La vérité: visée obligée du journalisme. *Les Cahiers du journalisme*, n°13, Printemps 2004, p. 164

*véhiculée, précise et juste*. Le principe commun de ces articles est le respect de la vérité et le fait d'éviter les fautes professionnelles. C'est donc le *modus operandi* du journaliste qui est ici jugé et qui se résume à rechercher la vérité et à la publier. L'étude comparative des deux chartes et du code (Charte des devoirs professionnels des journalistes français, Charte de Munich, Code de conduite des journalistes britanniques) a fait ressortir l'existence de principes communs en matière de déontologie. Dans ces trois textes, le journaliste engage sa responsabilité individuelle, professionnelle et envers les tiers. La France a contribué à l'élaboration de la Charte de Munich en 1971, qui énonce des principes similaires à la Charte française. La Charte de Munich se distingue en son préambule qui précise que le « *droit du public à connaître les faits et les opinions* » ainsi que « *la responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime avant toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics* ». Ils bénéficient également du droit à la protection du secret des sources, qui est l'une des bases de la déontologie.

### 3.1.2. Le droit au secret des sources d'information

Le droit au secret des sources est au cœur de l'activité journalistique. Le journaliste qui connaît bien son métier sait qu'en trahissant son informateur, il risque de le mettre en danger. Il perdra la confiance des informateurs et les articles sur des sujets sensibles qui puissent intéressés le public peuvent se tarir. Henri Leclerc pose que le droit du journaliste au secret de ses sources « *a toujours été considéré comme un fondement de la liberté de la presse* »<sup>301</sup>, et Daniel Cornu ajoute que « *la protection des sources journalistiques se situe à la charnière de la défense de la liberté et du respect de la vérité* »<sup>302</sup>. Ce principe est abordé comme un devoir dans le Code de conduite des journalistes britanniques qui indique que le journaliste « *protège l'identité des sources confidentielles d'information et les éléments recueillis au cours de son travail* » (article 7), et dans la Charte de Munich qui mentionne que le journaliste doit « *garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement* » (article 7).

---

<sup>301</sup> LECLERC Henri. *Liberté de la presse et droits de la personne*. Sous la dir. de Jean-Yves Dupeux et Alain Lacabarats Dalloz, 1997, p. 141

<sup>302</sup> CORNU Daniel. *Éthique de l'information*. Presses universitaires de France, 1997, p. 39

Loïc Denis, docteur en droit, distingue la protection des sources journalistiques et le secret professionnel<sup>303</sup>. Dans le premier cas, c'est une obligation où il est interdit de dire. Dans le second cas, c'est une protection où il est permis de ne pas dire. Il nous explique que la violation du secret professionnel est définie par l'article 226-13 du Code pénal comme « *la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit par raison d'une fonction ou d'une mission temporaire* ». La preuve apportée sur ce type d'information est punie d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende. Cette disposition ne s'applique pas au journaliste parce qu'il ne fait que divulguer une information recueillie, rendre public les faits et les informations connus. Il n'est pas répréhensible par la loi. Devant une telle ambiguïté, Loïc Denis estime que l'expression « secret professionnel » n'est pas approprié et qu'il est préférable de parler de « secret des sources » du journaliste fondé sur l'intérêt social. Le secret professionnel du journaliste renvoie au droit au secret de l'enquête et « *réside dans la méthode qu'il emploie pour violer le secret des autres et conserver l'anonymat de ceux qui l'informent* »<sup>304</sup>. Le législateur français permet de protéger les sources d'information à la demande des professionnels des médias grâce à la loi n°93-2 du 44/01/1993 sur la protection d'innocence.

D'autres textes européens confirment ce droit à la non divulgation des sources journalistiques. Nous distinguons la résolution sur « les libertés journalistiques et les droits de l'homme » du 18 janvier 1994 du Parlement européen, un arrêt du 27 mars 1996, Goodwin c/Royaume-Uni de la Cour européenne des droits de l'homme: « *la protection des sources est une des pierres angulaires de la liberté de la presse* ». L'article 109 du Code de procédure pénale de la loi du 4 janvier 1993 stipule que « *tout journaliste, entendu comme témoin sur des informations recueillies dans l'exercice de ses fonctions, est libre de ne pas révéler l'origine* ». En d'autres termes, les juridictions européennes reconnaissent au journaliste le droit au silence ainsi que « *le rôle de chien de garde de la presse* » pour assurer le droit du public à être informé. Le journaliste entendu comme témoin peut garder le secret de ses sources devant le juge. « *Le journaliste est ainsi le seul citoyen qui ne soit pas tenu de participer à la manifestation de la vérité. De plus, il est pénalement inattaquable s'il dévoile le nom d'une source qui réclamait l'anonymat. Pour le traîner en justice,*

---

<sup>303</sup> DENIS Loïc. La protection des sources journalistiques. *Les Cahiers du Journalisme*, Printemps 2004, n°13, p. 330

<sup>304</sup> *Ibid.*, Printemps 2004, n°13, p. 331

*l'informateur aurait à prouver l'existence d'un accord contractuel entre le journaliste et lui-même »<sup>305</sup>.*

Le droit au secret des sources n'autorise toutefois pas aux journalistes d'utiliser des procédés malhonnêtes d'investigation contraire à la déontologie. L'émission « les Infiltrés », diffusée le 6 avril 2010, a été critiquée par de nombreux journalistes en raison des moyens utilisés pour mener une enquête sur des pédophiles dénoncés ensuite à la police. La polémique a fait rage. Le journaliste ne doit en aucun cas mélanger les genres et « *s'interdit d'évoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque (...), il ne confond pas son rôle avec celui d'un policier* »<sup>306</sup>. Pour Camille Descamps, « *le rôle du journaliste est de dénoncer par la diffusion, d'informer plutôt que d'être un informateur* »<sup>307</sup>. Le non respect de la parole donnée contribue à réduire la confiance entre les journalistes et les citoyens. D'un autre côté, la non-dénonciation des sources peut poser problème au regard de l'intérêt public général. Conformément à l'article 434-1 du code pénal, la non-dénonciation des crimes est punie et concerne les personnes pouvant empêcher ces dits crimes de se produire ou ayant eu connaissance de ceux-ci. François Etienne est à l'origine de la loi du 4 janvier 2010 sur le secret des sources des journalistes qui est « *protégé dans l'exercice de leur mission d'information au public* ». Son article 1 indique qu' « *il ne peut être porté atteinte directement ou indirectement au secret des sources que si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but légitime poursuivi. Cette atteinte ne peut en*

*les sources d'un journaliste au moyen d'inv*

---

<sup>305</sup> *Ibid.*, Printemps 2004, n° 13, p. 336

<sup>306</sup> Article 5 et 14, La Charte des devoirs professionnels des journalistes français. *Site du syndicat national des journalistes*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.snj.fr/spip.php?article65>, consulté le 20 décembre 2009.

<sup>307</sup> DECHAMPS Camille. Les Infiltrés s'immiscent dans le débat. *La Newsletter de l'ORM* n°2, 14 avril 2010.

»<sup>308</sup>. La loi du 4 janvier 2010 reconnaît que l'intérêt général prime, mais le journaliste reste libre néanmoins de protéger ses sources. Ce droit du secret des sources est inscrit également à l'article 2 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. La charte de 1918 oblige le journaliste au secret professionnel.

En réalité, le droit au secret des sources n'est pas toujours respecté. En France, l'article 56-2 du Code de procédure pénale autorise les perquisitions, les saisies de notes et autres fichiers avec la présence d'un magistrat pour connaître les sources des journalistes. L'affaire Guillaume Dasquié a fait grand bruit. Journaliste au *Monde*, il a été perquisitionné, interpellé et mis en examen par la Direction de la surveillance du territoire pour « compromission du secret de la défense » après avoir publié une enquête le 16 avril 2007 intitulé « *11 septembre 2001: Les Français en savaient long* ». Dans son article, « *il y faisait état de documents confidentiels de la DGSE prouvant qu'elle avait alerté les autorités américaines huit mois avant le 11 septembre des risques de détournement d'avion par al Qaeda. À l'époque, le ministre de la Défense avait porté plainte* »<sup>309</sup>. En plus, les rapports de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure relatifs au terrorisme, les autorités ont cherché les documents classifiés sur l'affaire Bernard Borrel, juge français assassiné à Djibouti en 1995 sur laquelle Guillaume Dasquié a enquêté. Même si les perquisitions et mises en examen sont autorisées, l'article 437 du code de procédure pénale précise en revanche: « *Tout journaliste entendu comme témoin sur des informations recueillies dans l'exercice de son activité est libre de ne pas en révéler l'origine* ». Camille Descamps explique qu'il faut rediscuter les limites de la profession. Pour elle, la question des sources doit être relativisée. Il est vrai que la recherche de la vérité ne doit pas s'exercer à n'importe quel prix, mais la divulgation d'un crime, comme la pédophilie, peut être « *le seul moyen de rendre compte d'une réalité* ». Au péril de leur profession et dans le souci de l'intérêt général, les journalistes agissent en citoyen. Il est donc indispensable de montrer le lien entre principes démocratiques et codes déontologiques. Chacun des trois textes étudiés précédemment sera comparé avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

---

<sup>308</sup> Loi du 4 janvier 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes. *Site de Legifrance*. (En ligne) Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021601325&dateTexte=&categorieLien=id>, consulté le 05 juin 2010.

<sup>309</sup> HOMER Sébastien. La grosse artillerie. *L'Humanité*. (En ligne). Mise en ligne le 10 décembre 2007. Disponible sur Internet: <http://new.humanite.fr/node/64359>, consulté le 22 décembre 2009.

## 3.2. Lien entre principes démocratiques et chartes déontologiques

Pour apprécier les principes communs qui puissent exister entre les trois textes déontologiques, l'exercice consiste à montrer s'ils répondent véritablement aux principes démocratiques. « *La majorité des textes déontologiques placent leurs fondements dans les valeurs démocratiques héritées de l'histoire, notamment les révolutions britannique, américaine et française* »<sup>310</sup>. Un travail préalable de comparaison est nécessaire pour établir les liens entre la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, le *Code of Conduct* (code de conduite des journalistes britanniques), la Charte de Munich et la Déclaration universelle des droits de l'homme (tableau 3, 4 et 5)<sup>311</sup>, qui donnent à cette comparaison une dimension internationale. Ce texte, qui compte 30 articles, a fêté ses 60 ans le 10 décembre 2008.

### 3.2.1. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français

Le tableau 3 met en évidence quatre principes communs aux deux textes:

- les devoirs envers la communauté,
- le respect de la vie privée,
- la protection de la liberté d'expression et de répandre l'information,
- le respect de la liberté d'expression et d'opinion.

Neuf articles (art 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 13, 14) de la Charte française font référence aux devoirs du journaliste envers la communauté.

---

<sup>310</sup> BERTRAND Claude-Jean. *L'arsenal de la démocratie, médias déontologie et M A R S*, Economica. 1999, p. 56

<sup>311</sup> p. 123-124 ; p. 125-126 ; p. 127-131

**Tableau 3. Principes communs de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français et de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

<b>Charte des devoirs professionnels des journalistes français</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art. 1.</b> Un journaliste prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes.</p> <p><b>Art. 3.</b> Ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel.</p> <p><b>Art. 4.</b> N'accepte que des missions compatibles avec sa dignité professionnelle.</p> <p><b>Art. 6.</b> Ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées.</p> <p><b>Art. 7.</b> Ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière.</p> <p><b>Art. 8.</b> Ne commet aucun plagiat, cite les confrères dont il reproduit un texte quelconque.</p> <p><b>Art.9.</b> Ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures.</p> <p><b>Art. 13.</b> Tient le scrupule et le souci de la justice pour les règles premières.</p> <p><b>Art.14.</b> Ne confond pas son rôle avec celui de policier.</p>	<p><b>Art. 29-1.</b> L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.</p>	<p><b>Devoirs envers la communauté</b></p>

<b>Charte des devoirs des journalistes français</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art.2.</b> Tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles.</p> <p><b>Art. 5.</b> S'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque.</p>	<p><b>Art. 12</b> Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.</p>	<b>Respect de la vie privée</b>
<p><b>Art. 10.</b> Garde le secret professionnel.</p> <p><b>Art. 12.</b> Revendique la liberté de publier honnêtement ses informations.</p>	<p><b>Art. 19</b> Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.</p>	<b>Protection de la liberté d'expression et de répandre l'information</b>
<p><b>Art. 11.</b> N'use pas de la liberté dans une intention intéressée.</p>	<p><b>Art. 29-3</b> Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.</p>	<b>Respect de la liberté d'expression et d'opinion</b>

### 3.2.2. Le code de conduite des journalistes britanniques

Certaines règles déontologiques et journalistiques trouvent leurs racines dans les principes démocratiques. Il en est de même pour le *Code of Conduct* (code de conduite des journalistes britanniques) qui présente trois principes communs avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (tableau 4) :

- la protection de la liberté d'expression et de répandre l'information,

- les devoirs envers la communauté,
- le respect de la vie privée.

Six articles du *Code of Conduct* renvoient aux devoirs envers la communauté, quatre s'intéressent au respect de la vie privée, et deux s'attardent sur la protection de la liberté d'expression et de répandre l'information.

**Tableau 4. Principes communs du Code de conduite des journalistes britanniques et de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

<b>Code de conduite des journalistes britanniques</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art. 1.</b> Soutient et défend tout le temps le principe de la liberté de la presse, le droit à la liberté d'expression et le droit du public à être informé.</p> <p><b>Art. 7.</b> Protège l'identité des sources confidentielles d'information et les éléments recueillis au cours de son travail.</p>	<p><b>Art. 19.</b> Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.</p>	<p><b>Protection de la liberté d'expression et de répandre l'information</b></p>
<p><b>Art.2.</b> Doit s'assurer que l'information diffusée est honnêtement véhiculée, précise et juste.</p> <p><b>Art.3.</b> Fait son possible pour rectifier toute inexactitude nuisible.</p> <p><b>Art.4.</b> Fait la différence entre fait et opinion.</p> <p><b>Art. 8.</b> Résiste à des menaces ou ne doit pas se laisser corrompre, fausser ou supprimer les informations et ne doit pas mettre à profit pour son compte des informations obtenues dans l'accomplissement de ses fonctions avant que l'information ne soit publiée.</p> <p><b>Art. 10.</b> Ne doit ni par ses déclarations, sa voix ou sa présence, faire la publicité d'aucun produit commercial ou service sauf</p>	<p><b>Art. 29§1</b> L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.</p>	<p><b>Devoirs envers la communauté</b></p>

<p>en ce qui concerne la promotion de son propre travail, ou de la publication qui l'emploie.</p> <p><b>Art. 12.</b> Évite le plagiat.</p>		
--	--	--

<b>Code de conduite des journalistes britanniques</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art. 5.</b> Obtient l'information sous toutes ses formes par des moyens loyaux, à l'exception des enquêtes qui sont à la fois massivement dans l'intérêt du public et qui impliquent des preuves qui ne peuvent être retenues par des moyens simples.</p> <p><b>Art. 6.</b> Ne doit rien faire qui entraîne une intrusion dans la vie privée, dans la peine ou la détresse, sauf justification par des considérations incontestablement d'intérêt public.</p> <p><b>Art. 9.</b> Ne doit ni créer, ni mettre en forme de la manière qui encourage la haine ou à la discrimination raciale en fonction de l'âge d'une personne, du sexe, de la race, de la couleur, des croyances, leur statut juridique, le handicap, l'état matrimonial ou l'orientation sexuelle.</p> <p><b>Art. 11.</b> Un journaliste doit normalement obtenir le consentement d'un adulte approprié lors de l'entretien ou de la photographie d'un enfant pour une histoire au sujet de son bien-être.</p>	<p><b>Art. 12</b> Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.</p>	<p><b>Respect de la vie privée</b></p>

### 3.2.3. La Charte de Munich

Nous poursuivons donc la comparaison entre la Charte de Munich et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Six principes sont communs entre la Charte de Munich et la Déclaration universelle des droits de l'homme (tableau 5):

- le respect de la liberté d'expression, d'opinion et de conscience,
- les devoirs envers la communauté,
- le droit du public à l'information,
- le respect de la vie privée,
- la protection des conditions de travail,
- la rémunération équitable dans le travail.

Les rédacteurs de la Charte de Munich, qui a une dimension européenne, énoncent des droits et devoirs qui renvoient aux principes démocratiques dans nos sociétés occidentales.

**Tableau 5. Principes communs de la Charte de Munich et de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

Charte de Munich	Déclaration universelle des Droits de l'Homme	Principes communs
<p><b>Art.1.</b> Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.</p> <p><b>Art.2.</b> Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.</p> <p><b>Art.7.</b> Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.</p> <p><b>Art.11.</b> Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources de l'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des</p>	<p><b>Art. 19.</b> Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.</p>	<p><b>Respect de la liberté d'expression, d'opinion et de conscience</b></p>

<p>affaires publiques ou privées ne peut, en ce cas, être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés.</p> <p><b>Art.13.</b> Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience.</p>		
---	--	--

<b>Charte de Munich</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art. 3.</b> Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou dans le cas contraire les accompagner des réserves nécessaires; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents.</p> <p><b>Art.6.</b> Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.</p> <p><b>Art. 8.</b> S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement, ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.</p> <p><b>Art.9.</b> Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ou de propagandiste; n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction.</p> <p><b>Art.10.</b> Refuser toute pression et</p>	<p><b>Art. 29§1</b> L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.</p>	<p><b>Devoirs envers la communauté</b></p>

<p>n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction.</p> <p><b>10-Bis</b> Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés dans cette charte : reconnaissant le droit en vigueur en chaque pays, le journaliste n'accepte, en matière professionnelle, que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.</p> <p><b>Art.12.</b> Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de l'organe d'information auquel il collabore, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale.</p>		
<p><b>Art.6.</b> Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.</p>	<p><b>Art. 2982</b> Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.</p>	<p><b>Droit du public à l'information</b></p>

<p><b>Art. 4.</b> Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.</p> <p><b>Art 5.</b> S'obliger à respecter la vie privée des personnes.</p>	<p><b>Art. 12</b> Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.</p>	<p><b>Respect de la vie privée</b></p>
--	---	--

<b>Charte de Munich</b>	<b>Déclaration universelle des Droits de l'Homme</b>	<b>Principes communs</b>
<p><b>Art.14.</b> L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.</p>	<p><b>Art.23§1</b> Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.</p>	<p><b>Protection des conditions de travail</b></p>
<p><b>Art.15.</b> En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit, non seulement au bénéfice des conventions collectives mais aussi à un contrat personnel assurant la sécurité matérielle et morale de son travail, ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.</p>	<p><b>Art. 23§3</b> Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.</p>	<p><b>Rémunération équitable dans le travail</b></p>
<p><b>Art.15.</b> En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit, non seulement au bénéfice des</p>	<p><b>Art. 24</b> Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés</p>	<p><b>Protection des conditions de travail</b></p>

conventions collectives mais aussi à un contrat personnel assurant la sécurité matérielle et morale de son travail, ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.	payés périodiques.	
---	--------------------	--

Les chartes déontologiques ont repris les principes démocratiques comme la liberté de la presse que nous retrouvons dans des textes français, européens et internationaux: la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Charte européenne des droits fondamentaux du 7 décembre 2000, etc. Les deux chartes et le code de conduite des journalistes britanniques puisent vraisemblablement leurs sources dans les principes démocratiques. Mais c'est la Charte de Munich qui énonce le plus des principes similaires à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Benoît Grévisse souligne ce que les journalistes ont eux-mêmes relevé comme les plus fréquents parmi les principes déontologiques mis en cause : les devoirs du respect de la vérité, de la publication des informations dont l'origine est connue, et du respect de la vie privée. Il rappelle que le Royaume-Uni « possède néanmoins la presse populaire la plus remarquable par ses violations de principes tels que celui du respect de la vie privée qui ne cesse pas de violer le principe de respect de la vie privée »<sup>312</sup>.

La France et le Royaume-Uni exercent une grande influence politique sur la culture politique et journalistique des territoires insulaires de notre étude. La référence au cadre français est nécessaire pour aborder la déontologie des journalistes en Guadeloupe qui fait partie intégrante de la République française. Pareil pour Trinidad-et-Tobago, ancienne colonie britannique, qui reproduit essentiellement le système politique et journalistique du Royaume-Uni. C'est pourquoi, il convient de traiter du lien triadique entre espace public, journaliste et démocratie. Le journaliste est celui qui permet, à travers son média, à l'espace public d'exister.

<sup>312</sup> GREVISSE Benoît. Légitimité, éthique et déontologie. *Hermès*, 2003, n°35, p. 225

### 3.3. Espace public, journaliste et démocratie

Pour Eric Dacheux, « *l'espace public moderne, issu des Lumières, serait donc un espace de médiation entre l'Etat et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques* »<sup>313</sup>. Selon Bernard Lamizet, l'espace public est le lieu de la médiation culturelle et politique. La médiation est « *une dialectique entre les deux dimensions de notre propre expérience : la dimension singulière de notre expérience propre, et la dimension collective de l'existence que nous partageons avec ceux qui vivent dans la même communauté que nous* »<sup>314</sup>. Le journaliste vit dans une société. Nous supposons que le journal est donc une représentation de la société, de l'espace social et démocratique. Le journal est un outil d'expression de la société. Au même titre que les autres médias, la radio, la télévision et réseau informatique mondial Internet. Parmi les structures majeures d'information et de culture, il existe les médias. « *Il s'agit d'une forme d'inscription de l'espace du politique dans une nouvelle agora, qui n'existe pas dans un lieu réel, mais qui représente un lieu seulement symbolique : qu'il s'agisse de la presse écrite, dont chaque lecteur reproduit, dans sa pratique quotidienne de la lecture du journal, un espace d'information et de débat, de la radio, dont l'émission décrit dans l'espace un espace hertzien et dont l'écoute, individuelle ou collective, recrée un espace autour du poste de radio, ou encore de la télévision, qui crée un espace de sociabilité à partir de la réception des images qu'elle diffuse, les médias représentent un espace politique nouveau de sociabilité et d'information* »<sup>315</sup>. Si le journaliste est un acteur social, il est aussi un intermédiaire dans cet échange entre les membres de la société. Les journalistes assurent une identification entre un lien social (foedus) et information : « *c'est par la diffusion et la réception même de l'information que se construit et se renforce le lien social* »<sup>316</sup>. Le discours des journalistes « *représente une distanciation entre un énonciateur, qui donne sa réalité au discours, et un destinataire qui lui donne sa légitimité et son actance politique et sociale. Le rôle des médias dans la constitution de l'espace politique de la sociabilité consiste à mettre en œuvre un discours distancié : entre le destinataire et l'énonciateur* »<sup>317</sup>. Les journalistes doivent fournir des informations qui aident les citoyens à prendre des décisions. « *Les seuls acteurs à pouvoir, dans ces conditions, représenter la médiation dans*

---

<sup>313</sup> DACHEUX Eric. *L'espace public*. CNRS Editions. 2008, p. 11

<sup>314</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998, p. 113

<sup>315</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998, p. 125

<sup>316</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1998, p. 125

<sup>317</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1998, p. 125

*l'espace public, sont des acteurs dont la réalité est reconnue au moment de la décision. C'est le fait de prendre une décision qui s'impose à tous, et de pouvoir la mettre en œuvre dans l'espace public, qui définit les acteurs de la médiation. En effet, une décision représente bien une dialectique entre le singulier (celui qui la prend) et le collectif (ceux qui sont tenus de la mettre en œuvre, ou, au moins, de la respecter) »<sup>318</sup>. Bernard Lamizet insiste sur le fait que « comme espace d'information l'espace public est le lieu dans lequel se construit, par la médiation du langage, l'identité symbolique dont sont porteurs les acteurs qui appartiennent à la sociabilité. En effet, ce sont les informations qui sont diffusées dans l'espace public et qui y circulent qui représentent la médiation symbolique constitutive de la sociabilité. Si le public se constitue bien comme tel, si le populus accède bien à l'existence par la médiation de la conscience de l'appartenance dont sont porteurs les acteurs singuliers qui la forment, c'est que l'information lui a donné une consistance symbolique en l'inscrivant dans des discours et des récits »<sup>319</sup>. C'est par l'information que la sociabilité « va porter les références et les savoirs qui rendent consistante sa signification et qui lui permettent de faire l'objet d'une adhésion de la part du public à qui elle s'adresse ; c'est pourquoi l'information est bien affaire de crédibilité et c'est pourquoi sa valeur dépend de la façon dont l'opinion publique la considère comme objectivement vérifiable »<sup>320</sup>.*

En Science politique et en Histoire politique, l'espace public est constitué d'une très grande variété de scènes comme les institutions démocratiques, les partis, les manifestations de rues, les médias, etc.) où se rencontrent les citoyens pour prendre la parole, pour délibérer collectivement. Pour Patrick Charaudeau, l'espace public est une réalité empirique composite. Les sociétés démocratiques sont constituées de trois sphères interdépendantes: sphère politique, sphère publique et sphère médiatique, qui « *interfèrent les unes dans les autres sans que l'on puisse dire laquelle domine. Ainsi, les acteurs de chacune d'elles se construisent leur propre vision de l'espace public comme représentation de celui-ci qui vaudrait sa réalité* »<sup>321</sup>. L'espace public n'est pas « *par définition, universel, mais au contraire dépendant des spécificités culturelles de chaque groupe, même si l'on peut remarquer des similitudes entre certains d'entre eux du fait de leur appartenance à une*

---

<sup>318</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1998, p. 126-127

<sup>319</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999, p. 110

<sup>320</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1999, p. 110

<sup>321</sup> CHARAUDEAU Patrick. *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*. De Boeck, 2005, p. 12-13

*même aire civilisationnelle* »<sup>322</sup>. Il est difficile dans ce cas d'opposer espace public et espace privé. Dans certaines sociétés, les deux se mélangent, avec l'évolution des médias, surtout de la télévision. C'est pourquoi cet auteur met en évidence trois fonctions sociales liées entre elles quant aux représentations d'une communauté. Il existe une fonction « *d'organisation collective des systèmes de valeurs qui constituent des schèmes de pensées normées propres à un groupe; celle d'exhibition face à sa propre collectivité de caractéristiques comportementales du groupe (rituels et lieux communs) à des fins de visibilité car les membres du groupe ont besoin de connaître ce qu'ils partagent qui les différencient des autres groupes et ce faisant construit leur identité; celle d'incarnation des valeurs dominantes du groupe dans des figures (individu, institution, objet symbolique) qui jouent le rôle de représentant de l'identité collective* »<sup>323</sup>. Il a analysé la nature de l'espace public en se basant sur le « discours circulant »<sup>324</sup> auquel il assigne trois fonctions. La première est celle d'*institution du pouvoir/ contre-pouvoir* : c'est une parole qui incarne l'autorité (Institutions, État). Il s'agit du discours politique. Il faut y opposer les discours de revendication, de contestation de l'ordre imposé, qui agissent comme un contre-pouvoir. C'est le discours de la « société citoyenne ». La seconde est celle de *régulation de la quotidienneté sociale* : les discours ordinaires déterminent les règles à suivre en matière de comportements du corps social. Ces discours du langage quotidien justifient les habitudes comportementales et créent des codes langagiers. C'est le discours de l'anonyme appelé le discours de « société ordinaire ». La troisième est celle de *dramatisation* : ces discours racontent les problèmes humains. Des histoires, récits de fictions et mythes témoignent de la destinée humaine quand la fatalité prend le dessus. L'espace public est donc le résultat de la conjonction des pratiques sociales et des représentations.

Dans *Pouvoir et légitimité, figures de l'espace public*, Paul Ladrière développe la manière dont sont conçus le pouvoir politique et l'espace public par Max Weber, Hannah Arendt et Jürgen Habermas. Le premier s'intéresse au pouvoir politique qui légitime la domination et impose son autorité en utilisant la violence légale. Les deux derniers auteurs ont une appréciation différente de l'espace public. Hannah Arendt établit une relation étroite entre pouvoir et action puisqu'elle considère que le pouvoir politique est un pouvoir d'agir

---

<sup>322</sup> *Ibid.*, De Boeck, 2005, p. 96

<sup>323</sup> *Ibid.*, De Boeck, 2005, p. 96

<sup>324</sup> C'est une somme empirique d'énoncés à visée définitionnelle sur ce que sont les êtres, les actions, les événements, leurs caractéristiques, leurs comportements et les jugements qui s'y attachent.

ensemble. Quant à sa conception de l'espace public, elle tire sa référence du « principe transcendantal de publicité » de Kant (théorie de la raison critique). Selon Jürgen Habermas, l'espace public est un concept normatif. Cet auteur désubstantialise la volonté générale des citoyens (prééminence démocratique de la souveraineté populaire au profit du libéral) de Jean-Jacques Rousseau et la transforme « *en un processus de formation de la volonté politique des citoyens, processus incapable de se déployer sans espaces publics démocratiques* »<sup>325</sup>. L'approche habermassienne du concept de l'espace public a été maintes fois critiquée après la parution de *L'Espace public* en 1962. Zineb Benrahhah Serghini et Céline Matuszak mettent en exergue les deux critiques majeures: « *d'une part, une vision trop pessimiste des médias en tant que facteur de dégénérescence de la sphère publique bourgeoise; d'autre part, le fait qu'Habermas n'ait pas perçu les mouvements sociaux comme source potentielle de renouvellement de l'espace public* »<sup>326</sup>. Dans son ouvrage, Habermas s'intéresse à l'espace public bourgeois au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cet espace public se distingue de l'espace privé. La société bourgeoise apparaît parallèlement à la création d'un État moderne, se forme selon ses propres lois face au pouvoir, et occupe une place centrale au sein du « public ». Elle se forme en tant que sphère du travail social et de l'échange des marchandises. Elle devient un espace public symbolique, composé de personnes privées qui discutent des affaires communes. La sphère publique bourgeoise fait usage de sa raison dans les Salons, les Clubs et les sociétés de lecture, grâce aux imprimés pour critiquer le pouvoir de l'État, s'assurer le contrôle de la société civile et joue un rôle de médiatrice entre l'État et les besoins de la société. Sa principale fonction est politique puisqu'elle exige d'accéder à l'information (publicité ou *Öffentlichkeit*) sur le fonctionnement de l'État et de la collectivité, qui sera critiquée par l'opinion publique. C'est ainsi que l'espace public peut contribuer au développement de la démocratie. Pour Jürgen Habermas, « *la sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même, afin d'être en mesure de discuter avec lui des règles générales de l'échange, sur le terrain de l'échange des marchandises et du travail social-domaine qui reste essentiellement privé, mais dont l'importance est désormais d'ordre public. Le médium entre cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire: c'est l'usage du*

<sup>325</sup> LADRIERE Paul, COTTEREAU Alain. *Pouvoir et légitimité, Figures de l'espace public*. École des Hautes Études en Sciences Sociale, 1992, p. 33

<sup>326</sup> BENRAHHAL SERGHINI Zined, MATUSZAK Céline. Lire ou relire Habermas: lectures croisées du modèle de l'espace public. *Etudes de communication*, 2009, n°32, p. 33

*raisonnement* »<sup>327</sup>. La démocratie envisagée par Habermas ne repose pas sur l'exercice direct du pouvoir. Elle représente surtout un processus délibératif, dont l'opinion publique serait la figure idéale.

L'histoire de l'espace public, telle qu'elle est retracée par Habermas, est celle de transformations qui passent essentiellement par un élargissement du public, le renouvellement constant des thématiques de débats et la relation dialectique entre espace public et espace privé, ainsi que l'apparition de nouveaux acteurs se positionnant et développant des stratégies de légitimation par rapport à d'autres. La notion de *Publicité*, le principe de la critique qui consiste à faire un usage public de sa raison, est importante dans la mesure où elle permet au public de vérifier l'influence qu'il exerce sur les pouvoirs politiques. Il en est de même pour l'opinion publique qui s'informe grâce à la presse. Cependant, l'espace public dégénère quand il se transforme et s'élargit avec l'apparition d'un nouveau public. Habermas pense que les effets des médias de masse jouent un rôle dans cette dégénérescence. Au fur et à mesure que le public des journaux s'élargit, la presse perd son pouvoir parce qu'elle ne fait plus un usage politique de sa raison. Parce que la sphère publique est envahie par la commercialisation et que le raisonnement se transforme en consommation. Aujourd'hui également, le concept d'espace public évolue avec l'apparition des nouveaux moyens de communication comme Internet. L'espace public, estime Dominique Wolton, est un espace symbolique où s'opposent des discours contradictoires tenus par des acteurs (politiques, religieux, sociaux) qui composent la société.

La responsabilité sociale du journaliste découle de la légitimité sociale que le public lui confère. Le journaliste représente le public et il doit respecter « *les normes déontologiques misant avant tout sur son honnêteté intellectuelle, son intégrité, sa rigueur, son impartialité et un sens élevé de l'équité* »<sup>328</sup>. Les normes déontologiques des journalistes ont été reprises dans le cadre de l'élaboration de la Charte française, du code de conduite des journalistes britanniques et la Charte de Munich. Le non respect des conditions de traitement de l'information n'est pas en faveur de plaider l'utilité sociale que lui confère sa fonction. En journalisme, la crédibilité diffère de la légitimité. Selon Marc-François Bernier, la crédibilité est le niveau de confiance que le public témoigne à l'égard des informations diffusées par les

---

<sup>327</sup> HABERMAS Jürgen. *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, 1993, p. 38

<sup>328</sup> BERNIER Marc-François. *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 17

journalistes. Alors que la légitimité est la reconnaissance sociale de l'utilité du journaliste dans le cadre d'une société plurielle et démocratique. « *La légitimité tient à un consensus généralisé qu'on peut assimiler à un contrat social* »<sup>329</sup>. Le journaliste puise sa légitimité du public qu'il représente auprès de détenteurs du pouvoir politique, économique, culturel, etc. Il assume un rôle d'émissaire des citoyens et de pourvoyeur d'informations, exerce un contre-pouvoir et oblige les mandataires à rendre des comptes sur les décisions, les actions, les responsabilités dans la communauté. Dans le cadre de ce contrat social, le journaliste a une fonction sociale qui consiste à servir l'intérêt public, favoriser la démocratie afin de diffuser des informations concernant la sphère publique. « *Le journaliste a le devoir premier d'assurer la vitalité démocratique de la société en informant ses concitoyens des faits pertinents à la conduite générale et autonome de leur vie. Théoriquement, chez ces derniers, cela devrait se manifester par des prises de position éclairées en matière politiques, économiques et sociales, pour ne nommer que ces dimensions civiques* »<sup>330</sup>.

Il est vrai que la légitimité sociale du journaliste a été mainte fois remise en cause. Cette fonction de médiation sera questionnée à partir de la décennie 1980. Michel Mathien dénonce un décalage entre la réalité des pratiques et la conception « citoyenne » du journalisme et de l'information produite par les médias. Le principe dans une société démocratique est qu'un individu puisse être informé par les médias et qu'il soit sollicité pour donner son avis. Aujourd'hui, la fonction de médiation est remplacée par celle d'interaction.

Depuis environ deux siècles, le journaliste traditionnel est en situation de monopole, en matière de diffusion de l'information sur la société. De part et d'autre de la sphère publique, le pouvoir du journaliste est critiqué. « *Les politiques lui reprochent de fausser leur action et de travestir la réalité; l'élite intellectuelle lui reproche sa médiocrité et l'imposition d'une sorte de pensée unique: le public enfin ne lui accorde plus qu'une maigre confiance* »<sup>331</sup>. Dans *Figures du journalisme* paru en 2008, Jean-François Tétu explique que le monopole de l'activité journalistique est contesté par trois types d'acteurs. Les acteurs économiques et politiques créent leurs propres médias, les lecteurs et téléspectateurs ont des blogs, et d'autres acteurs des industries culturelles réalisent des « docu-fictions ». Désormais,

---

<sup>329</sup> *Ibid.*, Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 16

<sup>330</sup> *Ibid.*, Québec: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 17

<sup>331</sup> AUGÉY Dominique, DEMERS François, TETU Jean-François. *Figures du journalisme*. Presses de l'Université Laval, 2008, p. 41-42

ils ne sont plus obligés de passer par les médias pour diffuser une information. Un bouleversement s'est opéré au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Grâce au succès d'Internet, le public, l'amateur est devenu source d'informations et d'images comme le montre la couverture médiatique sur le Tsunami en Indonésie en 2005<sup>332</sup>. Il y a eu une profusion d'informations et d'images émanant du privé qui ont été repris par les chaînes nationales et internationales grâce à l'utilisation des nouvelles techniques de communication (portable, sms, caméscope). Ce qui donne une dimension internationale à l'information.

Presque trente ans après le débat sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), le déséquilibre du flux d'information Nord/Sud s'accroît de plus en plus. « *Les journalistes ne peuvent plus faire comme si le modèle occidental de l'information et de la presse était unanimement partagé et accepté. C'était à peu près vrai il y a trente ans, ça ne l'est plus* »<sup>333</sup>. Face au modèle occidental de l'information contestée, Dominique Wolton préconise d'organiser une cohabitation entre plusieurs valeurs de l'information pour que « *l'information occidentale, aujourd'hui la plus libre, et la plus pluraliste* », ne soit rejetée par le Sud « *n'y voyant que la trace d'un impérialisme culturel* »<sup>334</sup>. Et il ajoute même que si les techniques d'information sont mondiales, ni l'information ni le citoyen ne sont mondiaux. Il est également indispensable de faire l'apprentissage de la diversité culturelle. « *L'Occident a tendance à confondre le fait que ses informations sont de plus en plus accessibles dans le monde, avec le fait que le monde partage sa conception de l'information* »<sup>335</sup>. Il doit concevoir que tout le monde n'a pas « *la même conception de l'information* », *de la liberté, du rapport au pouvoir, de la hiérarchie, du droit de critique* »<sup>336</sup>.

Patrick Charaudeau insiste sur le rapport médias-démocratie qui implique trois instances: l'instance politique, l'instance citoyenne et l'instance médiatique entre les deux. Il parle d'une relation triadique entre les trois entités qui se définissent les unes à travers les autres. L'espace public ne se réduit pas à un lieu où se produisent des événements. Il est en

---

<sup>332</sup> GUERRIN Michel. Lire et comprendre les images du tsunami. *Site du Monde*. (En ligne). Mise en ligne le 5 janvier 2005. Disponible sur Internet : [http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2005/01/05/lire-et-comprendre-les-images-du-tsunami\\_392988\\_3236.html](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2005/01/05/lire-et-comprendre-les-images-du-tsunami_392988_3236.html), consulté le 10 juin 2013.

<sup>333</sup> WOLTON Dominique. Journalistes, une si fragile victoire... *Hermès*, 2003, n°35, p. 18-19

<sup>334</sup> *Ibid.*, 2003, n°35, p. 17

<sup>335</sup> *Ibid.*, 2003, n°35, p. 17

<sup>336</sup> *Ibid.*, 2003, n°35, p. 16

outre un espace de débat, d'échanges de paroles organisés par des institutions politiques, par diverses organisations citoyennes et par les médias d'information. Il existe donc un espace public médiatique qui contribue à la réalisation du débat social par la mise en place de dispositifs et de mises en scène. L'information médiatique vise à rendre compte ce que qui se passe dans l'espace public. Patrick Charaudeau considère que l'événement sera sélectionné et construit en fonction de son potentiel d'« actualité », de « sociabilité » et d'« imprévisibilité »<sup>337</sup>. Il tient à faire remarquer que les médias ne sont qu'une forme de publicisation. « *Ils ne font que participer à ce qui constitue, déconstitue, transforme l'espace public, à l'intérieur du contrat d'information médiatique. Ce qui se produit, en revanche, c'est qu'à certains moments de l'histoire, la publicisation de l'espace public prend une forme particulière; ce furent, chacune à leur façon, l'Église, la Monarchie, la fête et le bouffon du Moyen-Âge, c'est aujourd'hui, les médias et particulièrement la télévision* »<sup>338</sup>.

---

<sup>337</sup> CHARAUDEAU, op. cit, p. 83

<sup>338</sup> CHARAUDEAU, op. cit, p. 98-99

# Conclusion de la première partie

En France et au Royaume-Uni, le journalisme est une profession à l'identité sociale floue malgré des avancées majeures pour la faire reconnaître comme corps professionnel à part entière (loi Brachard du 29 mars 1935, Code du travail, professionnalisation avec le *National Union of Journalists*). Il existe une frontière toujours non délimitée entre journalisme, littérature et politique. C'est un secteur d'activité en constante évolution traversée par des transformations importantes comme le journalisme en ligne avec l'émergence des sites d'information qui remet aussi en cause l'identité et le statut du journaliste français et britannique.

L'étude des principes démocratiques, liberté et égalité, remontent à la Grèce antique au Ve siècle. La notion de représentativité établit une différence entre la démocratie antique et la démocratie contemporaine. Le principe de liberté de la presse qui en découle, est inscrit dans des textes français, britanniques et internationaux. Toutefois, la presse est un mélange entre liberté d'expression et d'entreprise, c'est pourquoi la valeur marchande de l'information a supplanté la valeur politique de cette information.

Il existe néanmoins des limites et des restrictions en ce qui concerne la liberté de communication dans les textes français, britanniques et internationaux. Le journaliste informe en fonction du respect des principes démocratiques. Par ailleurs, des critiques ont été émises dans la sphère médiatique, publique et politique à l'encontre des professionnels des médias. La connivence médias-groupes industriels-politique peut conduire à la censure ou l'autocensure de l'information. Les médias s'adonnent aussi à l'art subtil de la propagande et à la désinformation. Le manque d'indépendance et d'honnêteté entraîne la perte de crédibilité et le manque de confiance du public.

Les principes déontologiques puisent leurs racines dans les principes démocratiques. La déontologie reprend l'ensemble des valeurs et des principes de l'éthique et de la morale. Quatre niveaux de l'éthique de l'information existent, et c'est l'éthique normative qui énonce les droits et les devoirs de la profession. Aujourd'hui, les journalistes, le photographe de presse et les dirigeants des médias sont les deux catégories d'acteurs pris en compte par l'éthique de l'information. Il existe également huit fonctions attribuées aux codes

déontologiques<sup>339</sup>. La Charte des devoirs professionnels des journalistes français comprend quatorze principes, le Code de conduite des journalistes britanniques en compte douze et la Charte de Munich a quinze. L'étude comparative des deux chartes et du code a permis de mettre en lumière les caractéristiques de la responsabilité sociale du journaliste envers lui-même, ses pairs, ses sources et le public. Elle a fait ressortir l'existence de huit principes communs en matière de déontologie : responsabilité, dignité et intégrité professionnelle; respect de la vérité et le fait d' éviter les fautes professionnelles; emploi des moyens loyaux dans la recherche d'informations; protection de l'indépendance du journaliste; droit au secret professionnel et respect des sources d'informations; liberté de la presse, d'expression et de répandre l'information; respect de la vie privée; respect de l'être humain.

Le journaliste en sa qualité d'acteur social engage sa responsabilité individuelle, professionnelle et vis-à-vis d'autrui. Conformément aux codes déontologiques, il est tenu de protéger ses sources d'information. La divulgation de ses sources est un frein à l'exercice de sa profession qui fait fuir ses informateurs et réduit l'information au public. Le droit au secret des sources peut être remis en cause à certaines occasions. Le seul cas où le journaliste est incité à délivrer directement ou indirectement ses sources est dans le cadre d'un impératif prépondérant d'intérêt public.

Le tableau 6 récapitule l'étude comparative de chacune de ces chartes et du code de conduite des journalistes britanniques avec la Déclaration universelle des Droits de l'homme qui a confirmé le lien entre principes démocratiques et principes déontologiques (quatre pour la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, trois pour le Code de conduite des journalistes britanniques et six pour la Charte de Munich). Il existe un lien triadique entre espace public, journaliste et démocratie. Garant de la démocratie, le journaliste permet à l'espace public d'exister à travers les médias, notamment dans des espaces insulaires caribéens.

---

<sup>339</sup> p.104-105

**Tableau 6. Récapitulatif des principes communs**

	<b>Charte française</b>	<b>Code anglais</b>	<b>Charte de Munich</b>	<b>Déclaration universelle des droits de l'homme</b>
Devoirs envers la communauté	1,3,4,6,7,8,9,13,14	2,3,4,8,10,12	3,6,8,9,10,10 Bis,12	29-1
Respect de la liberté d'expression et d'opinion	11			29-3
Respect de la liberté d'expression, d'opinion et de conscience			1,2,7,11,13	19
Protection de la liberté d'expression et de répandre l'information	10, 12	1, 7		19
Respect de la vie privée	2, 5	5, 6, 9, 11	4, 5	12
Protection des conditions de travail			14, 15	23-1, 24
Rémunération équitable dans le travail			15	23-3
Droit du public à l'information			6	29-2

La Guadeloupe et Trinidad-et-Tobago sont les territoires sélectionnés pour vérifier la contribution du journaliste au processus démocratique. Ce département français d'Amérique et cette ancienne colonie britannique reproduisent la culture politique et le système journalistique de la France et du Royaume-Uni décrit dans la partie suivante.

# **PARTIE II- JOURNALISTES ET LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES CARAÏBES : GUADELOUPE ET TRINIDAD-ET-TOBAGO**

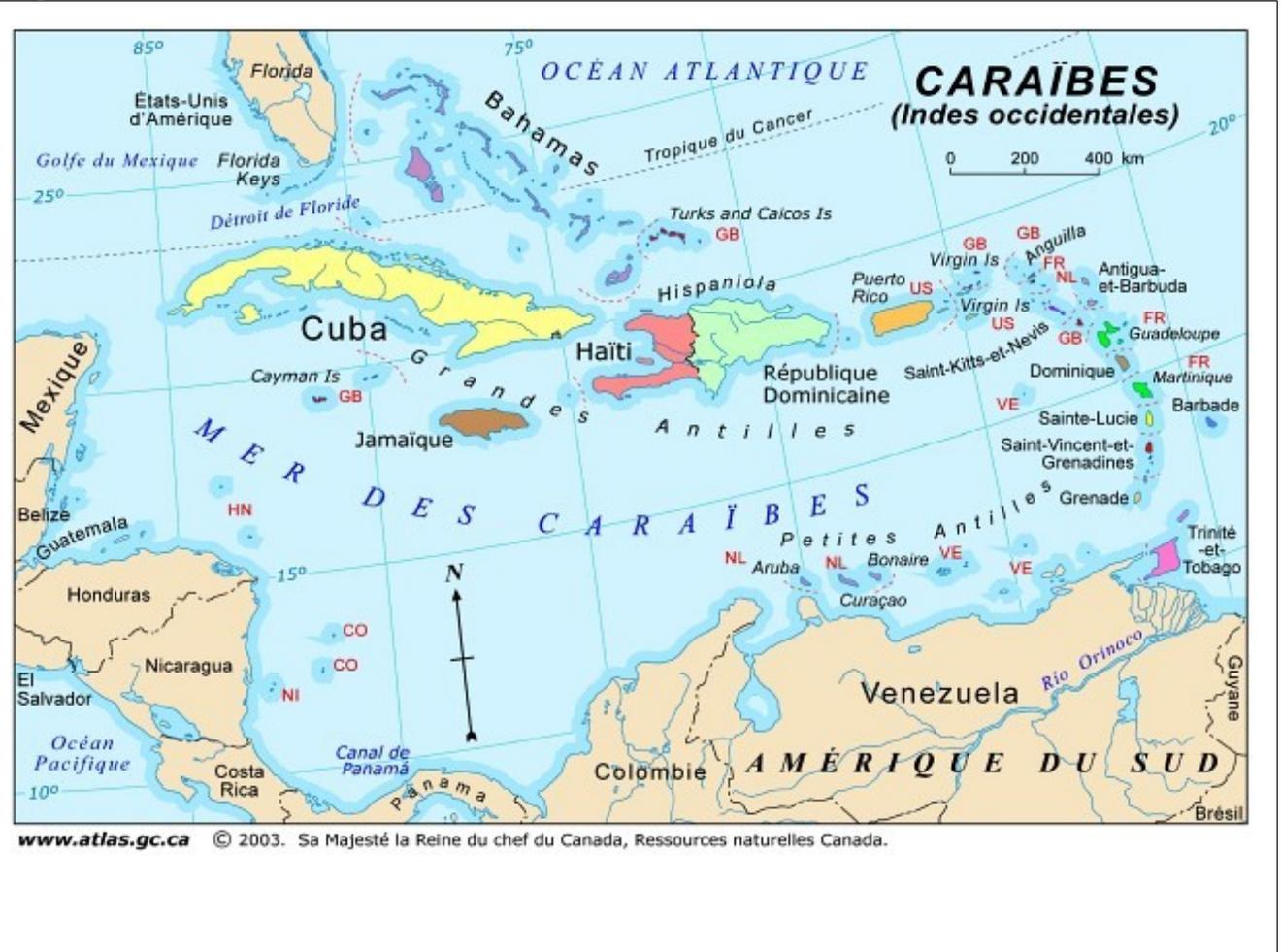
## **Chapitre IV. Les Caraïbes insulaires**

François Taglioni définit l'île comme « *un objet géographique* ». Les critères géographiques, humains, culturels, politiques et géopolitiques montrent que c'est un objet non limité. Le mot « Caraïbe » renvoie au nom donné à la mer « *enserrée entre les continents nord et sud américains* »<sup>340</sup>. L'emploi du substantif « Caraïbe » au singulier ou au pluriel vise à décrire cet espace géographique caractérisé soit par son unité, soit par sa dispersion et sa diversité (Figure 2). Les Caraïbes ont un aspect multidimensionnel.

---

<sup>340</sup> BEGOT Monique, BULEON Pascal. Position dans le monde. Site de Atlas Caraïbe. (En ligne). Mise en ligne en avril 2002. Disponible sur Internet: <http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/theme-10.html>, consulté le 1er novembre 2010.

Figure 2. Carte des Caraïbes



## 4.1. L'aspect multidimensionnel des Caraïbes

Les Caraïbes insulaires se caractérisent par sa dimension géographique et historique. Ce sont également des micro-entités politiques qui présentent des disparités et qui possèdent une richesse linguistique.

### 4.1.1. Une unité géographique et historique

C'est le rôle particulier de la mer des Caraïbes qui confère son unité à la région. Sur une carte, les territoires semblent relativement proches les uns des autres géographiquement, localisés dans la mer des Caraïbes, bordés par l'océan Atlantique à l'est, à quelques centaines de kilomètres des côtes américaines, à 3000 kilomètres de celles d'Afrique et 7000 kilomètres d'Europe. Elle est également le lieu de la rencontre de différentes cultures. Les dimensions géodynamiques, archéologiques, politiques, économiques, sociales et culturelles des Caraïbes sont déterminées par son histoire, son passé colonial. Les Caraïbes, « *un personnage géohistorique* »<sup>341</sup> au sens où l'entend Oruno D. Lara, sont vraisemblablement « *un subtil mélange de fragmentation et de cohérence* »<sup>342</sup>. Cette mosaïque de microsociétés est héritière d'une histoire commune rythmée par la violence de près de cinq siècles, elles ont été le lieu de conquêtes politiques, de pillages, d'exterminations, d'expropriations, de la colonisation, de la traite négrière, de l'esclavage et de son abolition, de l'économie de plantations, du changement de statut politique, la départementalisation pour les Départements français d'Amérique et l'indépendance pour les autres, pour la plupart. Les historiens contemporains comme Eric Williams, Oruno D. Lara et Bridget Brereton s'accordent à dire que le génois Christophe Colomb n'a pas découvert les Amériques<sup>343</sup>, et que l'histoire de cette région, et encore moins celle des Caraïbes ne peut débuter en 1492. D'une part, l'existence d'une Préhistoire et d'une Proto-histoire<sup>344</sup> est indissociable de l'histoire des Caraïbes et des peuples qui ont habité cette région. Des études de « *paléo-*

<sup>341</sup> LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation et résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, 1992, Tome 1, p. 17

<sup>342</sup> BEGOT Monique, BULEON Pascal. La Caraïbe, Nord et Sud entremêlés. *Site de Atlas Caraïbe*. (En ligne). Mise en ligne en avril 2002. Disponible sur Internet: <http://atlas-caraïbe.certic.unicaen.fr/fr/page-53.html>, consulté le 1er novembre 2010.

<sup>343</sup> Ce nom a été donné au continent en hommage à un aventurier florentin Amerigo Vespucci qui n'arrive qu'en 1499 dans ce qui est appelé le Nouveau Monde.

<sup>344</sup> Pour Oruno, D.Lara, « *Admettons une circulation de population d'origine afro-asiatique pénétrant en Amérique entre 135.000 et 70.000 B.P., comme le suggèrent des trouvailles archéologiques récentes. La Préhistoire s'étendrait jusqu'au commencement de la Proto-histoire vers 3.300-3.000 ans B.P. et le passage à l'Histoire se ferait progressivement entre 700 et 400 av. J.C. La durée de la Préhistoire serait de l'ordre de 1.320 à 670 siècles précédant les cinq siècles d'Histoire et de Proto-histoire* ». *Caraïbes en construction: espace, colonisation et résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, 1992, Tome 1, p. 68

*anthropologie, de paléo-climatologie, paléo-écologie, méthodes de datation* »<sup>345</sup> ont prouvé la présence de populations indigènes originaires de cette région du monde. Trois principaux groupes d'Amérindiens existent : les Karibs, les Arawaks, ou Tainos<sup>346</sup>. Les premiers se trouvent dans les îles sous le vent des « Petites Antilles », les seconds plus nombreux sont répartis essentiellement dans les « Grandes Antilles », les Bahamas et les îles sous le vent des « Petites Antilles ». Enfin, les Ciboneys qui vivent dans la partie occidentale de Cuba et Haïti (Ayti), les premières îles à être occupées. D'autre part, des preuves attestent que les Vikings se sont rendus en Amérique du Nord en passant par le Groënland et des Africains étaient en contact directement avec l'Amérique du Sud bien avant l'arrivée de Christophe Colomb. Plusieurs langues sont parlées dans les îles à l'arrivée des conquérants. Au XV<sup>e</sup> siècle, la rencontre des Amérindiens et des Européens s'est heurtée à l'obstacle de la langue. Persuadé donc d'avoir trouvé une nouvelle route vers l'Asie et d'être arrivé en Inde, Christophe Colomb les nomment improprement les Indiens, et rebaptise les Caraïbes insulaires « Indes Occidentales ». Tombée en désuétude en français, cette appellation historique survit encore aujourd'hui sous le terme anglais de « West Indies ». Les communautés Amérindiennes avaient déjà désigné chaque île en fonction de leurs particularités physiques et symboliques. Pour la Guadeloupe, Grande-Terre s'appelle Koussaloua, et Basse-Terre, c'est Kaloucaëra, Marie-Galante c'est Aïchi. Pour Trinidad, c'est Chaleibe, et Tobago, c'est Aloubaéra. De nos jours, la majorité des îles de l'Arc des Antilles a été renommée en fonction des référents culturels et religieux des Européens qui se sont imposés militairement dans cette partie du monde. Les peuples amérindiens, qui y ont vécu, ont été décimés et exterminés dans leur quasi majorité, victimes de violentes guerres ou d'épidémies infectieuses (variole, typhus, rougeole, grippe) jusque là inconnue dans cette contrée. Pour Michel Fabre<sup>347</sup>, le système de l'*encomienda* ou du *repartimiento* permet d'enrôler de force les Amérindiens et accorde à chaque colon, selon son rang et sa fortune, des esclaves indigènes. En 1492, Christophe Colomb emmène quelques captifs amérindiens et leurs femmes en Castille et il renouvelle l'expérience au cours de son troisième voyage, six ans plus tard en envoyant six cent Amérindiens. La traite et l'esclavage transatlantiques

<sup>345</sup> LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation et résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, 1992, Tome 1, p. 52

<sup>346</sup> L'historiographie coloniale décrit les Karibs et Arawaks comme d'irréductibles ennemis ayant une culture et une langue différente. De récentes études réfutent la thèse selon laquelle les Karibs présentés comme un peuple belliqueux, nomade aventurier, pillard, anthropophage auraient exterminé les Arawaks, un peuple pacifique, doux, sédentaire agriculteur avant l'arrivée des Espagnols. Cette thèse a longtemps été avancée basée sur un mythe pour justifier l'étymologie du mot cannibale et autojustifier l'assujettissement et l'extermination des Karibs par les Européens.

<sup>347</sup> FABRE Michel. La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité. *Le Télémaque*, 2006/1, n°29, p. 7-16.

ont d'abord commencé dans les Caraïbes par la déportation des Amérindiens en Espagne. L'arrivée de Christophe Colomb dans les Amériques et la reconquête de Grenade sur les Maures sont deux événements qui contribuent à l'extension du catholicisme face à la progression du protestantisme en Europe. En même temps, le traité de Torsedillas (1494) stipule la constitution des empires coloniaux espagnols et portugais dans les Amériques et l'Afrique. L'empereur Charles Quint promulgue les *Lois de Burgos* (1512), puis les *Leyes novas* (1542) pour protéger les Amérindiens, mais elles seront jamais appliquées. Parallèlement à ces législations, en 1537, le pape Paul III condamne l'esclavage des Indiens par la bulle *Sublimis deus* puis par la lettre *Veritas ipsa*. Pour enrayer l'esclavage et arrêter le massacre des Indiens, Charles Quint et le pape Paul III décident d'organiser cette controverse de Valladolid avec la présence d'une quinzaine de théologiens, de août 1550 à mai 1551. Le débat oppose le père dominicain Bartholomé de Las Casas au jésuite Sepúlveda sur l'identité et l'humanité des Amérindiens. Le premier est le défenseur des Amérindiens qui sont semblables aux Espagnols, et le second considère qu'ils sont des humains inférieurs, qu'ils sont condamnés par Dieu à être exterminés. La controverse prend l'allure d'un diagnostic et la discussion concerne les traits moraux des Amérindiens et non leur similitude physique. C'est Las Casas qui suggère au roi Ferdinand d'Espagne de remplacer le travail des Amérindiens par celui des Africains. Les autorités espagnoles adhèrent à cette proposition, et exportent les Noirs *ladinos* déjà présents dans leur royaume dans les Amériques, ainsi que des blancs esclaves. Le monopole théorique ibérique stipulé dans le traité de Torsedillas n'a pas empêché les autres puissances de se lancer à la conquête du Nouveau Monde. Les grandes puissances européennes se livrent des guerres incessantes et colonisent ces territoires américains.

L'esclavage est non seulement basé sur l'idéologie religieuse chrétienne mais aussi sur l'idéologie mercantile et le concept de supériorité de la population blanche pour justifier la traite négrière et le système qui en découle. L'Eglise catholique s'appuie sur la malédiction de Cham édictée dans le livre de la Genèse, chapitre 9, verset 24-29 dans la Bible pour confirmer que les Noirs sont maudits et qu'ils n'ont pas d'âmes. Les Eglises anglicanes et protestantes suivront la même pensée. Les esclaves africains sont baptisés dans la foi chrétienne, se voient attribués des prénoms occidentaux et perdent en partie contact avec la spiritualité ancestrale et leurs noms totémiques. En Mars 1685, le Code Noir de Colbert

préconise d'ailleurs le baptême et l'instruction des esclaves dans la religion catholique, apostolique et romaine<sup>348</sup>.

Les grandes puissances coloniales n'ont de l'intérêt que pour le profit pour étendre leur empire, ils cristallisent leur désir sur les richesses naturelles et les denrées tropicales. L'or, le sucre, les esclaves, ces trois éléments constituent selon l'historien Eric Williams « *une source considérable de richesses et de pouvoir* »<sup>349</sup>. L'exploration du Nouveau Monde s'accompagne donc des bénéfices tirées de ces richesses faisant « *prendre conscience aux puissances de l'Europe occidentale de l'importance stratégique des espaces insulaires et littoraux d'outre-mer et du contrôle des grandes routes maritimes, vers l'Amérique* »<sup>350</sup> ; et de l'asservissement des Amérindiens puis des Africains déportés. L'introduction de la canne à sucre exige une main-d'œuvre abondante. Face au faible rendement de l'esclave indien, à l'insuffisance du nombre des petits Blancs originaires de l'Ouest de la France engagés pour trois ans, « *on vola des Nègres en Afrique pour les faire travailler sur les terres volées aux Indiens en Amérique* »<sup>351</sup>. Le travail des Africains est le meilleur et le moins cher, et il permet d'assurer une production à grande échelle. Dans les sociétés de plantation, il n'existe que deux classes sociales: les planteurs prospères et les esclaves opprimés. Les Européens construisent des systèmes de productions alimentaires complémentaires dans les colonies. En France, Colbert instaure le « régime de l'Exclusif »<sup>352</sup> qui protège le monopole français face aux compagnies étrangères et accorde aux négociants de la compagnie l'exclusivité. « *C'est dans ce cadre de destruction que se développe un processus de construction coloniale tout à fait original et sans doute unique au monde* »<sup>353</sup>.

C'est dans ce contexte que naît au XVI<sup>e</sup> siècle, le commerce triangulaire, qui consiste à exporter des marchandises manufacturées (parures, ustensiles ménagers, des colliers divers, armes à feu, de la poudre, des menottes et des chaînes) vers l'Afrique où elles sont échangées contre des êtres humains vendus comme esclaves dans les plantations des

---

<sup>348</sup> Le Code Noir. *Site de l'Assemblée nationale*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf>, consulté le 13 août 2012.

<sup>349</sup> WILLIAMS Eric. *De Christophe Colomb à Fidel Castro: L'histoire des Caraïbes 1492-1969*. Présence Africaine, 1979, p. 71

<sup>350</sup> DOUMENGE Jean-Pierre. *L'outre-mer français*. Armand Colin, 2000, p. 51

<sup>351</sup> WILLIAMS Eric. *Capitalisme et esclavage*. Présence africaine, 1968, p. 21

<sup>352</sup> Ce régime de l'Exclusif consiste à faire de ces colonies des économies de production de produits tropicaux, essentiellement de la canne à sucre à partir de 1680, et ce commerce n'est réservé qu'à la Métropole, donc pas de possibilité de faire du commerce avec les colonies anglaises d'Amérique.

<sup>353</sup> LARA Oruno D. *Les Caraïbes*, Presses universitaires de France, 1997, p. 42

colonies d'Amérique depuis lesquelles sont rapportés les produits tropicaux (sucre, coton, indigo, mélasse, etc.) vers les ports d'attache européens comme Nantes, Bordeaux, La Rochelle ; à l'âge du commerce avec Bristol, Liverpool, Glasgow, et à l'âge industriel avec Manchester, Birmingham et Sheffield. « *La colonisation s'érige historiquement dans un cadre économique et social fondé sur le système esclavagiste* »<sup>354</sup>, qui lui-même s'inscrit au sein du processus d'expansion maritime et commerciale du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'historien Eric Williams explique que le commerce triangulaire a contribué grandement à la révolution industrielle, à la création de banques et à l'expansion de la construction navale en Grande-Bretagne, comme en France. Il indique notamment que les bénéfices tirés du commerce triangulaire sont investis pour alimenter une partie des crédits pour construire des grands complexes industriels destinés à faire face aux besoins des nouveaux marchés et des nouveaux processus de production. Différents changements économiques s'opèrent au cours de la colonisation des possessions européennes dans les Caraïbes. « *Le capitalisme commercial du XVII<sup>e</sup> siècle a développé la richesse de l'Europe par l'esclavage et le monopole. Mais, ce faisant, il a contribué à la création du capitalisme industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'évolution nouvelle a entraîné la destruction de la puissance du capitalisme mercantile, de l'esclavage et de ses œuvres* »<sup>355</sup>.

Le terme d'esclavage ne peut s'appliquer uniquement aux Africains. « *Une déformation raciste a été donnée à ce qui était fondamentalement un phénomène économique. L'esclavage n'est pas né du racisme. Le racisme a été plutôt la conséquence de l'esclavage. La main d'œuvre forcée dans le Nouveau Monde était brune, blonde, noire ou jaune; catholique, protestante ou païenne* »<sup>356</sup>. Ce sont les penseurs européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle comme Joseph Arthur de Gobineau (1816-1882), diplomate et écrivain français, qui créent et théorisent un système de pensée raciste. Dans son « *Essai sur l'inégalité des races humaines (1853-1855)* », Joseph Arthur de Gobineau présente la thèse de l'inégalité physique, intellectuelle, culturelle, linguistique et esthétique entre les « races ». Il propose une classification et une hiérarchisation qui place la population blanche germanique, et en particulier scandinave au dessus des autres. Cette théorie explique la déshumanisation des Africains déportés dans les Amériques. De son côté, Joseph-Anténor Firmin (1850-1911), est l'auteur haïtien « *De l'égalité des races humaines : anthropologie*

<sup>354</sup> LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation et résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, Tome 1, 1992, p. 247

<sup>355</sup> WILLIAMS Eric. *Capitalisme et esclavage*. Présence africaine, 1968, p. 270

<sup>356</sup> WILLIAMS Eric. *Capitalisme et esclavage*. Présence africaine, 1968, p. 19

positive » en 1885, qui apporte une réponse aux thèses racistes de Gobineau. Firmin démonte un à un les arguments du racisme scientifique qui sont un ensemble de superpositions peu opératoires sur un plan mythique et sur un plan scientifique. « *L'inégalité des races, si elle était réelle, légitimerait si bien l'esclavage, que d'une façon manifeste, le propriétaire de l'esclave ne peut le considérer un seul instant comme son égal, sans qu'il soit en même temps aiguilloné et accablé par la révolusion de sa propre conscience* »<sup>357</sup>. Selon lui, la hiérarchisation des différentes populations humaines ne peuvent être fondées sur le volume de la boîte crânienne, la texture de la chevelure, les caractérisations phénotypiques, les répartitions linguistiques et culturelles etc. Ce faisant, il réhabilite ainsi la grandeur historique des Africains depuis l'Égypte antique jusqu'à Haïti. L'ensemble des Caraïbes insulaires sont des sociétés issues de la production de l'idéologie religieuse chrétienne et mercantile.

« *Là où la plantation ne se développait pas, comme dans l'industrie cubaine du tabac, la main d'œuvre noire était rare et c'est la main d'œuvre blanche qui prédominait* »<sup>358</sup>. Lors de l'émancipation des noirs au XIX<sup>e</sup> siècle, ces derniers désertent les plantations quand cela est possible pour trouver des terres disponibles et commencer à cultiver le sol pour eux-mêmes<sup>359</sup>. Entre 1848 et 1870, les Antilles françaises sont sujettes à d'importants changements. En Guadeloupe, 67% des anciens esclaves sont devenus de petits exploitants, soit plus de 87 000 sur 129 000 habitants en 1848, qui cultivent d'autres cultures que la canne à sucre comme le café, le tabac et le coton. Comme au XVII<sup>e</sup> siècle, un besoin de main-d'œuvre se fait ressentir. Le planteur, privé du Noir, se tourne à nouveau vers le Blanc, puis vers l'Indien d'Inde. Entre 1838 et 1917, 145 000 Indiens d'Inde sont introduits à Trinidad-et-Tobago. Et de 1854 à 1887, 42 595 Indiens d'Inde arrivent en Guadeloupe. C'est dans ce contexte de construction coloniale que s'est développée la diversité géographique, linguistique, culturelle et politique des Caraïbes.

---

<sup>357</sup> FIRMIN Joseph-Anténor. De l'égalité des races humaines : anthropologie positive. Librairie Cotillon, 1885, p.209, *Site de Gallica*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84229v.r=firmin.langFR>, consulté le 7 février 2013.

<sup>358</sup> WILLIAMS Eric. *Capitalisme et esclavage*. Présence africaine, 1968, p. 43

<sup>359</sup> Aujourd'hui, il existe 51% de mulâtres, 37% de blancs, 11 % de noirs et 1% d'Asiatiques. Cuba, l'aménagement linguistique dans le monde. (En ligne) publié le 2 mai 2013. Disponible sur Internet : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/cuba.htm>, consulté le 27 mai 2013.

#### 4.1.2. Des territoires insulaires disparates

Les Caraïbes insulaires<sup>360</sup> sont divisées en Grandes et Petites Antilles qui regroupent « *les Bermudes, les Bahamas, Cuba, Jamaïque, la République dominicaine, Haïti, Porto Rico, Les Iles Vierges américaines et britanniques, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Anguilla, Les Iles Caïman, Turks et Caïcos, Antigua et Barbuda, Saint-Eustache, Sainte-Croix, Saba, Saint-Martin et Saint John, la Guadeloupe et ses dépendances, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Grenade, la Barbade, Trinidad et Tobago, Curaçao, Aruba et Bonaire* »<sup>361</sup>. Les Grandes Antilles sont formées de quatre îles (Cuba, Hispaniola partagée entre Haïti et République dominicaine, la Jamaïque, Puerto Rico), et rassemblent à elles seules 90% de la population de l'archipel. Par commodité, certains y ajoutent l'archipel des Bahamas, constitué d'environ 700 îles et de plus de 2 000 rochers et récifs, et les Iles Turques-et-Caïques. Les Petites Antilles sont un chapelet de petites îles d'origine volcanique et calcaire depuis les Iles Vierges Britanniques à Aruba et Trinidad-et-Tobago. L'archipel caribéen s'étend ainsi sur près de quatre mille kilomètres et forme un arc de cercle à moins de deux cents kilomètres des côtes du Yucatan, jusqu'à Trinidad-et-Tobago, à quelques trente kilomètres des côtes vénézuéliennes.

Il existe une grande dispersion géographique. Nassau, capitale de Bahamas est à plus de 2 300 kilomètres de Port-of-Spain, à Trinidad-et-Tobago. « *Ce sont là des distances beaucoup plus grandes que celles qui séparent, par exemple, les principales capitales européennes* »<sup>362</sup>. Les voies maritimes ou aériennes restent les seuls moyens de déplacement. Selon Éric Nabajoth, « *les contacts sont peu développés entre les différentes îles relevant de souverainetés diversifiées* »<sup>363</sup>. Et cela est confirmé par Bruno Ollivier qui dresse un constat sur la difficulté et le coût de la circulation des personnes et des biens « *à la fois entre les DFA d'une part et entre les DFA<sup>364</sup> et le reste de la région* »<sup>365</sup>. Ces Etats et

---

<sup>360</sup> Il semblerait que l'insularité se mesure plus nettement entre l'île principale et ses îles satellites qu'entre l'île principale et le continent.

<sup>361</sup> Jean Crusol identifie également dans son ouvrage la Caraïbe continentale avec les Guyanes, et l'ensemble des terres qui entourent la mer des Caraïbes et qui ont une façade sur l'océan Atlantique. CRUSOL Jean. *Les Antilles-Guyane et la Caraïbe coopération régionale et globalisation*. L'Harmattan, 2004, p. 11-12

<sup>362</sup> CRUSOL Jean. *Les Antilles-Guyane et la Caraïbe coopération régionale et globalisation*. L'Harmattan, 2004, p. 14-15

<sup>363</sup> NABAJOTH Eric. Les relations entre les départements français d'Amérique et les Caraïbes: une histoire en construction. *Revue française d'administration publique*, 2002/1, n° 101, p. 137

<sup>364</sup> Département français d'Amérique.

<sup>365</sup> OLLIVIER Bruno. Les départements français d'Amérique: unité et diversité. *Hermès*, 2002, n° 32-33, p. 208

territoires insulaires présentent également de grandes disparités en terme de population et de superficie.

### 4.1.3. Un kaléidoscope socio-linguistique

Près de 33 millions de personnes habitent ces îles qui ont une superficie de 235 000 kilomètres carrés. Les Caraïbes insulaires présentent des réalités très contrastées. Les populations varient de quelques milliers à 11,5 millions d'habitants à Cuba, les superficies vont de 90km<sup>2</sup> à Anguilla à 110 860km<sup>2</sup> à Cuba. Créées de toutes pièces à partir de 1492, les sociétés caribéennes constituent un brassage de trois grands groupes ethniques. Pedro Urena-Rib distingue les Amérindiens christianisés, « réduits à la condition d'enfants » et « deviennent les esclaves des nouveaux arrivés » ; « les Européens, « découvreurs » ou colonisateurs, groupe dominant de phénotype blanc » ; les Africains acheminés « en Amérique pour remplacer, dans les Caraïbes, les Amérindiens qui mourraient ou qui n'étaient plus en nombre suffisant pour l'exploitation des mines et des plantations naissantes »<sup>366</sup>. La disparition progressive des aborigènes comme les Indiens Arawaks (présents dans les Grandes Antilles) et des Karibs (présents dans les Petites Antilles) a laissé place à de sociétés multiculturelles et multiethniques. Dans les Caraïbes, 90% de la population noire déportée d'Afrique vit dans les îles francophones et anglophones et une proportion plus grande de métisses dans les îles françaises. Pour l'historien trinidadien Eric Williams, « les Africains sont devenus des éléments importants dans la population dans tous les pays des Caraïbes, au Brésil, et dans les États- Unis d'Amérique »<sup>367</sup>. En revanche, les îles issues de la colonisation espagnole comptent une population blanche majoritaire, 80% à Puerto Rico et 73% à Cuba. Jean Crusol répertorie trois catégories de sociétés : les sociétés latino-américaines qui se trouvent dans la Caraïbe continentale, les sociétés de plantation caribéenne et les sociétés plures caribéennes. Notre attention s'est focalisée sur les deux dernières. Les sociétés de plantation caribéenne sont « l'assemblage » dans le cadre de l'esclavage de plantation, puis « l'engagement » d'entrepreneurs émigrés d'Europe et de travailleurs esclaves ou engagés, importés d'Afrique, d'Inde et d'autres parties du monde. Ce sont les pays de la Caraïbe insulaire avec des variantes diverses de Cuba à la Barbade où les structures politiques reposent sur les clivages socio-économiques que recourent les

---

<sup>366</sup> URENA-RIB Pedro. Créolités dans les Amériques. *Nouvelles Études Francophones*, Printemps 2010, volume 25, numéro 1, p. 115

<sup>367</sup> « Africans became important elements in the population in all the Caribbean countries, in Brazil, and in the United States of America », WILLIAMS Eric. *History of the people of Trinidad and Tobago*. Andre Deutsch, 1962, p. 30

différences de couleur. Les sociétés plures caribéennes empruntent certaines de ses caractéristiques aux deux cas précédents. Européens, Noirs, Indiens d'Inde et Chinois, se mélangent peu et s'organisent en partis politiques correspondant à chaque groupe ethnique. C'est le cas de Trinidad-et-Tobago.

Les brassages et les contacts ont marqué différemment chaque île. C'est une réalité attestée par la présence de la langue et de la religion dominante et les nombreux changements de sphères coloniales subis par certains territoires. L'Angleterre, la France et l'Espagne sont les trois grandes nations colonisatrices, qui sont suivies de la Hollande, du Portugal, du Danemark et de la Suède. Quatre langues officielles sont parlées dans ces territoires. L'Anglais, l'Espagnol, le Français et le Néerlandais sont des langues officielles dans ces micro-cultures caribéennes :

-L'aire hispanophone se trouve à Cuba, Puerto Rico et République Dominicaine. Elle représente 25 millions d'habitants. Ces trois territoires représentent 70% de la population des Caraïbes insulaires. Alain Musset indique que « *les Antilles et l'Amérique centrale furent les premières terres découvertes par les Espagnols* »<sup>368</sup>.

-L'aire francophone compte plus de 800 000 locuteurs en Guadeloupe et en Martinique. Et en Haïti, la population compte 10 millions d'habitants, mais 80 à 85% de la population est unilingue et ne parle que créole, c'est la langue « nationale » et « officielle » utilisée conjointement avec le français, la langue de l'écrit et de la promotion sociale.

-L'aire anglophone compte près de 6 millions de personnes. L'anglais et l'espagnol sont les langues les plus parlées.

-Et l'aire néerlandophone regroupe 308 615 habitants de la zone. Il existe aussi le Papiamentu, une langue populaire empruntant des éléments au hollandais, à l'espagnol, au portugais, à l'anglais, aux langues indiennes et africaines à Aruba, à Curaçao et à Bonaire.

Marie-Christine Hazaël-Massieux, professeur émérite de linguistique, fait référence à Woll, D. pour qui « *le terme de créole, qui vient d'un mot espagnol « criollo », désigne «à l'origine tout « produit » né dans ces terres de colonie de parents non originaires du pays et s'applique aussi bien aux humains qu'aux animaux ou végétaux* »<sup>369</sup>. Attesté en 1670, cet ethnonyme désigne à l'origine tous les blancs nés et élevés dans les colonies françaises

---

<sup>368</sup> MUSSET Alain. *L'Amérique centrale et les Antilles une approche géographique*. Masson, 1994, p. 28

<sup>369</sup> HAZAEL-MASSIEUX Marie-Christine. *Les créoles à base française*. Ophrys, 2011, p. 2

d'Amérique. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par un processus d'appropriation, les insulaires d'origine africaine sont appelés « créoles » dès lors qu'ils sont nés et élevés dans les colonies. « *On n'est pas actuellement en mesure d'établir (et cela fait d'ailleurs partie de ce qu'il convient d'appeler l'impensé de la colonisation), si l'extension sémantique de ce mot a touché tout d'abord les esclaves ou s'il s'est produit un mécanisme inverse, les animaux et les végétaux servant de médiation entre le maître et l'esclave* »<sup>370</sup>. L'historiographie coloniale a toujours opposé « *celui qui est né dans la colonie (le créole) et, d'autre part, celui qui est né ailleurs, en l'occurrence le Vyéblan (qui désigne le colon né en Europe) et le Bossale (qui désigne l'esclave né en Afrique)* »<sup>371</sup>. Raphaël Confiat, pour qui l'individu est avant tout issu d'une catégorie ethnique, indique que « *l'ethnicité est une donnée fondamentale à la fois de la construction des sociétés antillaises et de l'identité qui en a émergé* »<sup>372</sup>. Dans les années 1980-1990 apparaît l'idéologie « créolité », qui selon Confiat, fonde une nouvelle identité appelée « créole » basée sur l'ignorance de l'appartenance ethnique, sur l'expérience historique commune, la langue et la culture. Comme le concept de créolisation, dans son acception coloniale, oublie l'Amérindien, les écrivains de *l'Eloge de la créolité* dont Raphaël Confiat nient totalement l'existence des origines ethniques des individus habitants dans les Caraïbes francophones : « *ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles* ». Il est difficile de concevoir l'identité d'un individu sans la prise en compte de ses origines ethniques. L'identité est ce qui façonne une personne, qui le lie à son passé et à ses ancêtres. Les Français sont attachés à leur identité nationale, aux valeurs véhiculées depuis la Révolution française, à leur histoire, à leur territoire et à leur sang. Marie-Christine Hazaël-Massieux insiste sur le passage progressif du mot « créole » pour désigner une partie de la population à la nomination de la langue pratiquée. Selon les tenants de la thèse pidgins-créoles, les créoles seraient des pidgins qui auraient évolué « *(des langues utilisées pour les contacts commerciaux par des locuteurs parlant des langues différentes et obligés de forger un nouvel outil de communication pour comprendre) qui seraient devenus « langues maternelles* »<sup>373</sup>. Les

<sup>370</sup> BERNABE Jean. La créolité : problématique et enjeux. In *Créoles de la Caraïbe*. Karthala CERC, 1996, p. 205

<sup>371</sup> *Ibid.*, Karthala CERC, 1996, p. 206

<sup>372</sup> CONFIANT Raphaël. La créolité comme dépassement de l'ethnicité en Martinique et en Guadeloupe. *Site de Manioc*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.manioc.org/recherch/HASH10f6ab3082db71547af226>, consulté le 29 novembre 2010.

<sup>373</sup> HAZAEL-MASSIEUX Marie-Christine. Avant-propos. Au sujet de la définition des langues créoles. *La linguistique*. 2005/1. p. 7

diverses langues créoles<sup>374</sup> se sont développées « *au cours des colonisations européennes qui ont eu lieu entre les XVIe et XVIIIe siècles. Il existe des créoles à « base française » comme on dit parfois, ou plus brièvement des « créoles » français » (ceux qui nous intéresseront ici), mais également des créoles anglais, des créoles portugais, des créoles néerlandais, quelques créoles espagnols- bien qu'apparemment moins nombreux, sans doute pour des raisons liées aux modalités particulières de la colonisation espagnole »<sup>375</sup>. Les créoles à base lexicale française sont nés en Haïti, en Guadeloupe, en Martinique, à la Dominique, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, à la Grenade, à Trinidad-et-Tobago. Contrairement à ces voisins francophones, Haïti fait figure de précurseur car la langue créole est officielle depuis 1987. D'un côté, des linguistes s'accordent pour dire que le créole a une base lexicale calquée sur les langues européennes. D'un autre, certains réfutent la thèse de l'anéantissement linguistique des langues africaines. Les langues des captifs africains ont laissé des traces et ont servi de substrat. Ce sont en fait les langues européennes qui se sont greffées aux langues africaines préexistantes. Ces différentes aires linguistiques présentent également des statuts politiques variés.*

#### 4.1.4. Un patchwork de micro-entités politiques

Les Caraïbes sont un monde éclaté et fragmenté en une multitude d'entités politiques. « *Les relations distance-temps et distance-coût, primordiales pour envisager l'éloignement, se voient ainsi complétées par une relation distance-statut politique »<sup>376</sup>. Le fruit des guerres que se sont livrées les puissances européennes de l'époque apporte sa diversité à la région. « *Durant le XVIe siècle, elles firent partie de l'empire colonial espagnol, dont la suprématie fut disputée par la France et la Grande-Bretagne, les Pays-Bas voire le Danemark, la Suède, la Brande-bourg et le Courlande (Lettonie), qui avaient tous des possessions dans les Antilles. Les Américains furent les derniers à s'installer dans cette région. Le morcellement politique est la conséquence des rivalités séculaires des**

<sup>374</sup> « *Plusieurs langues créoles ou apparentées ont été enregistrées aux Caraïbes. Elles se répandent au nord : créole de Louisiane et Gullah de Charleston. Aux Caraïbes Occidentales : créoles de Belize, et des groupements Garifunas de Nicaragua, Honduras et Guatemala, créole de Panama et palenquero de Colombie. Dans les Guyanes : créoles de Surinam et de Guyane (Cayenne), Guyanese, Sranam, Saramaccan et Djuka, parlars de la Jamaïque (Bungo, Quashee, Jagwataalk), papamianto des Antilles Néerlandaises (Curaçao, Aruba), kalo de Cuba, negerhollands de Saint-Thomas, Iles Vierges et les créoles de Haïti, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie, Grenade, Grenadines, Saint-Vincent, Trinidad-et-Tobago », LARA Oruno D., *Caraïbes en construction : espace, colonisation, résistance*, Centre de recherches Caraïbes-Amériques, Tome II, 1992, p. 1000*

<sup>375</sup> HAZAEL-MASSIEUX Marie-Christine. *Les créoles à base française*. Ophrys, 2011, p. 2

<sup>376</sup> TAGLIONI François. Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Ann. Géo*, 2006, n°652, p. 676

puissances européennes pour ces colonies qui, à l'époque étaient considérées comme les plus riches de la terre »<sup>377</sup>. François Taglioni précise que « dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, ce sont les États-Unis qui ont marqué de leur impérialisme l'ensemble de la région Caraïbe »<sup>378</sup>. Les Caraïbes, qui sont une zone stratégique pour les États-Unis, ouvrent « la voie au Canal de Panama où passe une grande partie du commerce américain avec le Pacifique et l'Asie »<sup>379</sup> ; pour l'Europe, « c'est la voie la plus courte de l'Atlantique au Pacifique, c'est dans cette zone que se trouve Kourou, la base spatiale européenne et parce qu'elle constitue un point d'accès à l'Amérique latine »<sup>380</sup> ; pour l'Asie, « le Canal du Panama est la voie maritime la plus courte vers l'Atlantique »<sup>381</sup>. Elles sont notamment bordées de pays pétroliers et assure le lien entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Éric Nabajoth dit que « l'histoire a contribué à l'érection, dans les Caraïbes, d'un système géopolitique marqué par la prédominance des États-Unis »<sup>382</sup>. En voulant afficher leur suprématie, les États-Unis ont adopté une démarche hémisphérique, traduite par l'expression « *Latin America and The Caribbean* »<sup>383</sup>. Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les États-Unis exercent une domination dans les Caraïbes considérés comme leur « arrière-cour ». Ils contrôlent déjà le marché du sucre cubain et interviennent au côté des révolutionnaires en avril 1848 et déclarent la guerre à l'Espagne. Le Traité de Paris met fin au conflit en décembre 1898 et l'Espagne cède Cuba aux États-Unis qui mettent en place un gouvernement militaire. Le 20 mai 1902, Cuba accède à l'indépendance et les Américains intègrent dans sa constitution l'amendement Platt qui autorise le droit d'ingérence pour assurer la stabilité du pays et l'installation de deux bases navales. Cuba reste sous la dépendance des États-Unis jusqu'à la révolution cubaine de Fidel Castro en 1959 qui force le président Fulgencio Batista à quitter le pays. Au XX<sup>ème</sup> siècle, pour la plupart, « les anciennes possessions européennes sont devenues des pays libres en profitant du grand courant de décolonisation de l'après-guerre. Ce mouvement s'est accompagné d'un morcellement extrême des unités politiques »<sup>384</sup>.

<sup>377</sup> LINDE Helmut, adapt. française: Suzanne-Claire Guillaud. *Caraïbes*. Hachette, 1993, p. 49-50

<sup>378</sup> TAGLIONI François. *Géopolitique des petites Antilles influences européenne et nord-américaine*. Karthala, 1995, p. 2

<sup>379</sup> CRUSOL Jean. *Les Antilles-Guyane et la Caraïbe Coopération régionale et globalisation*. L'Harmattan, 2004, p. 13

<sup>380</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2004, p. 14

<sup>381</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2004, p. 14

<sup>382</sup> NABAJOOTH Éric. Les relations entre les départements français d'Amérique et les Caraïbes : une histoire en construction. *Revue française d'administration publique*, 2002, n°101, p. 137

<sup>383</sup> *Ibid.*, 2002, n°101, p. 137

<sup>384</sup> MUSSET Alain. *L'Amérique centrale et les Antilles une approche géographique*. Masson, 1994, p. 35

En 1947, la Déclaration de Bogota, en Colombie fonde l'Organisation des Etats Américains (OEA) en 1948 qui compte 35 membres. Ses quatre piliers principaux sont la démocratie, les droits de l'homme, la sécurité, et le développement. Les Etats-Unis interviennent dans tous les domaines: la production, le commerce extérieur, les interventions militaires, les exportations, les contrôles des capitaux et la technologie. Cet espace fait partie de la zone de sécurité des États-Unis qui assure ses intérêts géostratégiques dans la région en usant de la force militaire. La militarisation des Caraïbes consiste à maîtriser les événements qui pourraient se produire dans la région. En 1979, les États-Unis créent une Caribbean Contingency Joint Task Force stationnée à Key West (Floride). Au cours de l'année 1980, il existe vingt-neuf escales des bâtiments de l'US Navy dans divers ports des Caraïbes, expression de leur force militaire dissuasive. Les États-Unis craignent que le socialisme ne se propage dans la mer des Caraïbes. En octobre 1983, le général Hudson Austin dirige un coup d'état à Grenade, fait arrêter et exécuter le premier ministre Maurice Bishop et certains de ses ministres. Les Etats-Unis effectuent une intervention armée directe après le remplacement du gouvernement de Bishop par un régime marxiste. La Jamaïque, la Barbade et trois pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale participent à l'invasion de la Grenade, une opération nommée *Urgent Fury*, *Fureur urgente* dans le but d'assurer la sécurité de quelques citoyens américains. Austin est renversé et arrêté. Le 3 décembre 1983, le New National Party de Herbert Blaize, favorable à de bonnes relations avec les Etats-Unis, arrive au pouvoir. En 1984, 30 000 hommes sont maintenus et 10 000 Marines sont établis dans vingt et une bases de la région. Face à la politique impérialiste américaine, les anciennes puissances européennes, dans leur majorité, se replient sur leurs anciennes colonies. Ce sont les Antilles françaises » (France), les « British West-Indies » (Grande-Bretagne), les « Antilles néerlandaises » (Pays-Bas). Elles contribuent au maintien de l'ordre dans les anciennes colonies et assurent une partie du pouvoir régalien de l'Etat en matière de police, marine et aviation. La communauté internationale a déclaré que les peuples des colonies ont le droit de disposer d'eux-mêmes. La France a choisi de conserver ses territoires et départements d'outre- mers qui lui confèrent une position stratégique, voire géostratégique comme la base spatiale de Kourou en Guyane. La plupart des îles anglophones sont devenues indépendantes, mais appartiennent au Commonwealth.

Jean Crusol répertorie et classe six grands groupes de pays dans la région pour apporter un éclairage sur les différents systèmes qui composent les territoires des Caraïbes. Le premier groupe composé des grands pays continentaux ayant accédé à la souveraineté

nationale depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne sera pas abordé. Les autres groupes sont :

- Les grandes îles d'indépendances anciennes, Haïti (1804) devenue première république noire, la République Dominicaine (1844) et Cuba (1898) devenus indépendants tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces pays ont été traditionnellement marqués par les dictatures.
- Les îles d'indépendances plus récentes comme Jamaïque et Trinidad-et-Tobago devenus indépendants en 1962, Barbade et Guyana en 1966; et les plus petites comme Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Dominique, Grenade, Saint-Kitts, Antigua-et-Barbuda le sont devenues entre les années 1970 et 1980. Ces pays pratiquent des régimes démocratiques, inspirés du modèle de Westminster. En 1973, ils fondent le Caribbean Community (CARICOM), une organisation basée sur l'intégration régionale visant à constituer une zone de libre échange.
- Puerto-Rico revêt un statut particulier, c'est un Etat associé des Etats-Unis depuis 1952. Son régime est démocratique et il dispose d'une large autonomie en matière fiscale et administrative. A cette catégorie, s'ajoute les Iles Vierges américaines, Saint-Thomas, Saint-John et Sainte-Croix.
- Les pays et territoires néerlandais comme les Antilles néerlandaises étaient composées de cinq îles appartenant à la catégorie des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) vis-à-vis de l'Union européenne. Depuis 1954, elles disposent d'une grande autonomie. Les Antilles néerlandaises ont cessé d'exister le dimanche 10 octobre 2010. Deux îles sont devenues des États indépendants au sein du Royaume de Pays-Bas : Curaçao et Sint Marteen. L'une comprend environ 150 000 habitants et l'autre 40 000 habitants. Chacune possède son Premier ministre, son gouvernement, son parlement et conserve la monnaie des Antilles néerlandaises, le florin. Comme Aruba<sup>385</sup>, elles bénéficient de pouvoirs accrus en matière de gouvernance et de fiscalité. Elles se partagent une banque centrale et une cour de dernière instance. Les trois autres îles, Bonaire, Saba et Saint-Eustache sont devenues des municipalités néerlandaises. Elles disposent des conseils insulaires et utilisent les conseils législatifs. A elles seules, elles totalisent moins de 20 000 habitants. Parmi les pays et territoires britanniques, il existe aussi les Iles Vierges britanniques, Anguilla, Bermudes, Montserrat, Les Iles Turques et Caïques et les Iles

---

<sup>385</sup> Aruba dispose d'un « statut à part » depuis 1995.

Caïman, qui bénéficient, dans le cadre du Royaume-Uni, du statut de territoire associé, et disposent d'une grande autonomie. Le régime de ces territoires est démocratique.

- Les départements français d'Amérique comme la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française depuis 1946. Ils font partie intégrantes de l'Union Européenne depuis 1957. Ce sont également depuis 1982 des Régions françaises, considérées aujourd'hui comme des régions ultrapériphériques européennes.

Dans les Caraïbes, l'historien Eric Williams distingue des organisations politiques diverses comme les Républiques, les associations avec les métropoles et les pays régis par le Commonwealth britannique. Sur le plan institutionnel, les États indépendants dans le cadre du Commonwealth adoptent un système politique de type parlementaire et une constitution inspirée du modèle britannique. La Couronne britannique est représentée par le gouverneur ou le gouverneur général dans certains territoires. Le pouvoir exécutif est représenté par un Premier Ministre qui gouverne en fonction d'un système parlementaire bicaméral (Jamaïque, Bahamas, Antigua-et-Barbuda, Grenade, Barbade, et Trinidad-et-Tobago est une République à la différence des précédents) ou d'un parlement unicaméral (Saint-Kitts-et-Nevis, Dominique est une République, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Montserrat, Belize). Dans les territoires non souverains, le pouvoir exécutif est détenu par un représentant des métropoles respectives : un Préfet pour l'outre-mer français (Guadeloupe, Martinique, Guyane), un gouverneur pour les colonies britanniques, un gouverneur pour l'État associé de Puerto Rico et les Iles Vierges (Saint-Thomas, Saint-John, Sainte-Croix). Tous ces États et territoires caribéens présentent des systèmes politiques démocratiques sauf celui de Cuba où il existe un parti unique.

Ces statuts politiques variés présentent des similitudes si nous parlons de « créolisation du politique ». Des politistes affirment qu'il existe une culture politique propre aux caraïbes francophone et anglophone. Le processus de « créolisation », c'est d'abord la rencontre d'un modèle politique et d'un environnement, en l'occurrence celui de la société de plantations. Fred Reno s'intéresse à l'émergence d'un espace politique caribéen à partir des stratégies locales d'appropriation et de réinterprétation du modèle politique colonial implanté dans les Caraïbes francophone et anglophone. Il estime que le modèle politique européen n'a jamais été exporté. *« Les sociétés locales et leurs élites ont cannibalisé un ersatz de système métropolitain (...) L'ersatz qui est exporté est fortement influencé par*

*l'environnement colonial dans lequel il s'ancre. Marqué par la société de plantation, il acquiert une certaine autonomie de fonctionnement tout en demeurant dépendant des ressources externes* »<sup>386</sup>. Pour des raisons historiques « *ce processus par lequel les élites et la société s'approprient les institutions métropolitaines n'est pas une simple reproduction d'un modèle qui serait extérieur. Il procède davantage d'une forme de cannibalisation politique, c'est-à-dire d'une ingestion stratégique, donc sélective, dont l'initiative revient aux élites sous le contrôle d'une culture créole qui influence le contenu et la portée du phénomène* »<sup>387</sup>. Le modèle politique britannique et français s'est enraciné dans ces sociétés de plantations qui agissent par mimétisme. Les pays des Caraïbes anglophones sont dotés d'un cadre constitutionnel proche de l'organisation étatique britannique. La démocratie libérale varie d'un pays à l'autre en se basant sur le système de gouvernement de Westminster-Whitehall. Selwyn Ryan<sup>388</sup> et Anthony Payne<sup>389</sup> identifient les critères relatifs au système de Westminster: le consensus sur le constitutionnalisme, un système de partis concurrents (le bipartisme garanti le pluralisme), des élections compétitives, un système civil qui maintient l'institution militaire en dehors de l'institution politique, une bureaucratie et une police neutre, des groupes d'intérêts indépendants (organisations, associations, etc.), une presse libre, la reconnaissance de l'État de droit et un pouvoir judiciaire indépendant. Le gouvernement peut également intervenir pour réduire les inégalités sociales et économiques. « *Cette forme de démocratie libérale a conduit dans la caraïbe anglophone à faire de la doctrine du welfare le fondement de la démocratie* »<sup>390</sup>. Les départements français d'Amérique sont passés de vieilles colonies au statut de département, puis à celui de région pour obtenir le même traitement social et économique. Ce mimétisme est retrouvé dans les partis politiques. « *Sans être des appendices, les formations politiques anglophones de la Caraïbe ont, de leur côté, mimé les organisations britanniques, et en particulier le parti travailliste* »<sup>391</sup>. La plupart des partis politiques ont émané de syndicat préexistant comme c'est le cas au Royaume-Uni. Dans la partie française, il existe des antennes locales des

<sup>386</sup> RENO Fred. La créolisation des modèles politico- institutionnels métropolitains. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 76

<sup>387</sup> *Ibid.*, Karthala, CRPLC, 1996, p. 84

<sup>388</sup> RYAN Selwyn. La crise de la gouvernabilité dans la caraïbe anglophone. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 30

<sup>389</sup> PAYNE Anthony. Adaptation et ajustements du système politique de Westminster L'ordre politique dans la Caraïbe anglophone. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 57-71

<sup>390</sup> DUNCAN Neville C. Ajustement structurel et crise de légitimité dans la Caraïbe anglophone: quelques propositions de réforme. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 244

<sup>391</sup> RENO Fred. La créolisation des modèles politico- institutionnels métropolitains. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 82

principaux partis politiques français et syndicats : Union pour un mouvement populaire (UMP), Parti Socialiste (PS), Mouvement démocrate (MODEM), Confédération générale du travail (CGT), Confédération générale du travail de Guadeloupe (CGTG), Force Ouvrière (FO), etc. Quand les Français parlent toutefois de réinterprétation, les anglophones parlent de culture propre. Denis-Constant Martin confirme que l'existence d'une culture politique « créole » dans les Caraïbes anglophones a « *permis de concevoir des représentations particulières du pouvoir public en fournissant les normes susceptibles de définir les obligations et privilèges de qui exerce le pouvoir en même temps que les attitudes et les attentes de ceux sur qui ce pouvoir s'exerce* »<sup>392</sup>. Il est nécessaire de noter que le bipartisme qui prévaut dans les pays anglophones caribéens se distingue du multipartisme des îles françaises.

Michel Giraud soutient qu'il reste à démontrer que l'existence des cultures politiques « créoles » développées dans les Caraïbes ont « cannibalisé » les modèles politiques européens. Il considère que les caractéristiques fondamentales du paradigme politique restent inchangées (rituel codé des élections, ambiance festive, participation populaire), et qu'il existe des degrés de différences entre l'Europe, l'Amérique du Nord et les Caraïbes en matière de clientélisme, d'actes de violence, etc. Selon lui, la problématique de la créolisation du politique ne peut être abordée sous l'angle de l'émergence de nouveaux paradigmes politiques caribéens « *quand les pratiques politiques en viennent dans certains pays de la Caraïbe à s'écarter des modèles démocratiques occidentaux, notamment sous des régimes autoritaires, une telle dérive semble témoigner davantage d'un processus de désorganisation sociale et politique* »<sup>393</sup>. Et que « *la reconnaissance des effets politiques des créolisations culturelles n'impliquent pas l'affirmation de la créolisation du politique. En franchissant la pas en question, certains de nos collègues prennent le risque de faire passer pour une spécificité des sociétés créoles une nécessité qui est de plus répandues, celle qui veut que toute « périphérie » (...) les modèles de son « centre » politique soient réinterprétés, repensés, infléchis afin que, devenus compatibles avec les habitus du milieu où on prétend les mettre en pratique, ils puissent s'appliquer adéquatement aux contraintes*

---

<sup>392</sup>MARTIN Denis-Constant. Culture politique et développement dans les Caraïbes du Commonwealth (Jamaïque, Barbade, Trinidad et Tobago). In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 254

<sup>393</sup> GIRAUD Michel. Des usages politiques et politologiques de la culture dans les études caribéennes. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 327

*particulières de ce milieu* »<sup>394</sup>. Les Caraïbes insulaires sont une zone géopolitique où s'exprime la violence politique dans les régimes dictatoriaux (trujillisme à Saint-Domingue, duvaliérisme en Haïti, régime de Batista à Cuba, etc.) et dans les États démocratiques (Jamaïque, Trinidad-et-Tobago). Laurent Jalabert<sup>395</sup> entend par violences politiques, les violences liées à l'exercice du pouvoir politique, les violences militaires ou policières d'exercice de la terreur, contre les opposants politiques, ou la société civile, d'autres plus discrètes comme le refus de la liberté d'expression, des privations économiques et le harcèlement moral dans les dictatures. Ces violences ne se manifestent et n'atteignent leur apogée que lors des périodes de consultations électorales dans les États démocratiques comme Trinidad-et-Tobago, Jamaïque, Sainte-Lucie, Antigua, etc. Pour l'historien, cette violence est une culture politique omniprésente, qui apparaît comme mode de gouvernement et dans les attitudes de l'opinion. « *La militarisation des structures gouvernementales est largement présente dans l'espace de la Caraïbe insulaire, y compris dans les démocraties anglophones, même si l'armée est plus en retrait* »<sup>396</sup>. Loin d'être totalement passive, l'opinion réagit à travers des manifestations qui se transforment le plus souvent en émeutes réprimées par le pouvoir en place.

Le rapport entre culture et politique met en évidence des phénomènes ambivalents de repli sur l'île et de construction unitaire pan-insulaire dans les Caraïbes anglophones. Fred Constant indique qu'il s'agit de deux formes de nationalisme, l'une insulaire et l'autre pan-insulaire qui découlent de deux aspirations contradictoires qui remontent à l'époque coloniale. L'objectif de la mise en œuvre des plans d'union politique et de coopération administrative pour centraliser la gestion des îles au niveau régional par la création du Commonwealth Caribbean par le bureau colonial (Colonial Office) n'a pas été atteint. Un échec patent peut être relevé quand les autorités britanniques veulent réviser les plans sur une base géographique, en substituant notamment le projet d'une fédération unique Leeward/Windward à deux plans d'union, l'une sur les Îles sous le vent, l'autre sur les Îles au vent. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les leaders insulaires se sont réappropriés progressivement l'idée d'une union politique des îles anglophones, qui a vu le jour grâce à l'émergence

---

<sup>394</sup> *Ibid.*, Karthala, CRPLC, 1996, p. 325-326

<sup>395</sup> JALABERT Laurent. Les violences politiques dans les États de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours), *Amnis* (en ligne), 3, 2003, mis en ligne le 01 septembre 2003, p. 1-17. Disponible sur Internet: <http://amnis.revues.org/484>, consulté le 17 janvier 2012.

<sup>396</sup> JALABERT Laurent. Les violences politiques dans les États de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours), *Amnis* (en ligne), 3, 2003, mis en ligne le 01 septembre 2003, p.12. Disponible sur Internet: <http://amnis.revues.org/484>, consulté le 17 janvier 2012.

d'hommes politiques de couleur au pouvoir et d'universitaires, la mise en place des institutions coloniales pan-insulaires par le Colonial Office et la création de différentes organisations caribéennes. Des voix politiques insulaires<sup>397</sup> ont appelé à l'unité politique de la Caraïbe. Des divergences entre les « minimalistes » (Jamaïque) et les « ultras » (Trinidad-et-Tobago) n'ont pas empêché la mise en place de la Fédération des Indes occidentales (The West Indies Federation) en avril 1958, dissoute légalement le 1er juin 1962. Cet échec s'explique par les problèmes économiques, les rivalités personnelles, le processus d'indépendance, le refus d'accepter les ingérences du Royaume-Uni. Le nationalisme insulaire triomphe sur le nationalisme pan-insulaire au lendemain des indépendances de la Jamaïque, de Trinidad-et-Tobago. La Fédération de huit pays de la Caraïbe (Federation of the Little Eight, 1965) est également un échec. Successivement, ces petites îles deviennent indépendantes: Barbade (1966), Grenade (1974), La Dominique (1978), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (1979), Sainte-Lucie (1979), Antigua-et-Barbuda (1981), Saint-Kitts-et-Nevis (1983). Hormis l'île de Montserrat qui est toujours un territoire britannique dans les Caraïbes. La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane s'intéressent aux mouvements nationalistes et révolutionnaires dans les Caraïbes anglophones qui « *entretiennent l'idée que de nouveaux rapports peuvent se créer avec l'environnement. La signature de la « Déclaration de Saint-Georges» par la Dominique, la Grenade et Sainte-Lucie, donne corps à l'idée de voir émerger une Caraïbe unie par une solidarité anti-impérialiste* »<sup>398</sup>. Deux démarches émergent. Celle en provenance des milieux nationalistes qui entendent favoriser l'unité politique anti-impérialiste. Celle en provenance des sociétés et des acteurs économiques qui entendent rechercher des espaces de coopération et établir un pont entre l'Europe et les Amériques. D'où une lutte pour le contrôle de l'espace régional. C'est en considérant ce contexte que plusieurs stratégies de coopération régionale, interrégionale et transatlantique se développent. Le programme européen Interreg Caraïbes vise à favoriser l'intégration hémisphérique de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, à améliorer leur compétitivité et leur attractivité dans l'espace caribéen<sup>399</sup>.

<sup>397</sup> Norman Manley, C.L.R. James, George Padmore, Eric Williams, Sir Arthur Lewis, Errol Barrow, Forbes Burnham, George Lamming, Grantley Adams, etc., CONSTANT Fred. Construction communautaire, insularité et identité politique dans la Caraïbe anglophone. *Revue française de science politique*, 1992, 42<sup>e</sup> année, n°4, p. 623

<sup>398</sup> NABAJOTH Eric. Les relations entre les départements français d'Amérique et les Caraïbes: une histoire en construction. *Revue française d'administration publique*, 2002/1, n°101, p. 139

<sup>399</sup> Objectifs du programme Interreg Caraïbes. *Site de Interreg Caraïbes*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.interreg-caraibes.org>, consulté le 20 juin 2013.

Confrontés à la crise économique, ces pays anglophones optent pour une intégration pan-insulaire dans la première moitié des années soixante-dix. Sur le plan culturel et économique, c'est la création d'un festival des Arts de la Caraïbe, Caribbean Festival of Creative Arts sous le nom de CARIFESTA, au Caribbean Free Trade Association (CARIFTA) en 1968 et au renforcement de la coopération régionale qui passe par la création de la Communauté caribéenne, le Caribbean Community (CARICOM) en 1973 (Marché commun de la Caraïbe) après la signature du traité de Chaguaramas. Ce mouvement va être freiné par l'apparition de régimes politiques marxistes ou socialisants dans la seconde moitié des années soixante-dix. C'est le retour aux nationalismes insulaires. L'idéologie du « West Indianism » est toutefois relancée dans les années quatre-vingt avec l'union politique proposée par les pays de l'Organisation des États de la Caraïbe de l'Est, Organisation of Eastern Caribbean States (OECS) pour trouver des alternatives aux attentes déçues de l'intégration verticale et de la dépendance extérieure (accès aux marchés économiques extra-régionaux, aux institutions financières internationales et aux initiatives nord-américaines : Caribbean Basin Initiative (CBI), Caribbean-Canada Trade Agreement (CARIBCAN). La quête unitaire de la création de l'Organisation des États de la Caraïbe de l'Est créée en 1981 est caractérisée par des divisions spatiales entre les Leeward Islands et Windward Islands, la méfiance entre les îles qui remontent à des rivalités inter-insulaires à l'époque coloniale. *« Un premier clivage apparut rapidement (...) entre les Leeward Islands, les Îles sous le vent (Antigua-et-Barbuda, Saint-Kitts-et-Nevis, Montserrat) et les Windward Islands, les Îles au vent (la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadins, la Grenade). Les leaders politiques du premier groupe, indépendamment de leur conscience caraïbienne, manifestèrent leur hostilité à la perspective de transferts de souveraineté alors même que leurs micro-économies se portaient relativement mieux que celles du second groupe »*<sup>400</sup>. Pour Fred Constant, *« après la floraison des indépendances des années 1970, l'ivresse relative à l'émancipation politique cède, une décennie plus tard, à d'amères désillusions. Les attentes placées dans l'accession à la souveraineté nationale, notamment au plan de l'aide internationale, sont largement déçues alors que le désengagement de la Mother Country accroît les difficultés »*<sup>401</sup>. Oruno D. Lara estime qu'au moment où les pays des Caraïbes anglophones s'engagent dans un processus d'indépendance, un fossé s'élargit entre les deux communautés anglophone et francophone, *« qui fracturait la région, freinait la*

<sup>400</sup> CONSTANT Fred. Construction communautaire, insularité et identité politique dans la Caraïbe anglophone, *Revue française de science politique*, 1992, 42<sup>e</sup> année, n°4, p. 626

<sup>401</sup> CONSTANT Fred. Construction communautaire, insularité et identité politique dans la Caraïbe anglophone, *Revue française de science politique*, 1992, 42<sup>e</sup> année, n°4, p. 627

*prise de conscience de son unité et retardait le développement de sa personnalité* »<sup>402</sup>. D'un côté, il existe des pays caribéens anglophones qui s'intègrent dans l'Organisation des États Américains (O.E.A), au CARIFTA puis au CARICOM. De l'autre, nous distinguons des territoires français rattachés à leur « métropole », qui s'ouvrent à l'Europe et par conséquent au marché unique. Il convient donc de présenter le statut politique de la Guadeloupe et de Trinidad-et-Tobago avant d'aborder leur aspect sociolinguistique respectif.

## **4.2. La Guadeloupe, un Département français d'Amérique**

Christophe Colomb arrive pour la première fois le 12 octobre 1492 aux larges des îles Lucayes (Bahamas) et il prend possession de l'île Guanahani, aujourd'hui San Salvador. Il continue ensuite son voyage jusqu'à Cuba (28 octobre) et Ayti appelée « La Española » ou « Hispaniola » (5 novembre) avant de rentrer en Espagne. Lors de son deuxième voyage le 4 novembre 1493, Christophe Colomb débarque en Guadeloupe (figure 3<sup>403</sup>) rebaptisée en référence au monastère espagnol de Santa Maria de Guadalupe de Estremadura, érigé en 1340 par le roi Alphonse XI de Castille et Léon. En 1635, les Français avec Jean du Plessis en Guadeloupe et Pierre Belain d'Esnameuc en Martinique jettent les premiers fondements de la colonisation après avoir déjà connu une première expérience de colonisation française sur l'île Saint- Christophe en 1625, aujourd'hui Saint-Kitts. La Guadeloupe a connu une première abolition de l'esclavage qui a duré sept ans (1794-1802) décrété par la Convention. La guerre insurrectionnelle de 1802 oppose les militaires noirs aux hommes du général Richepance envoyés par Napoléon Bonaparte pour rétablir l'esclavage. Cette guerre antiesclavagiste est singulière et est menée par des officiers noirs et de couleur comme le Commandant Joseph Ignace et le Colonel Louis Delgrès. Ils ont été recrutés quelques années auparavant par les troupes régulières de l'armée française pour faire échec à l'alliance des Blancs esclavagistes, qui ont pactisé avec les Anglais, en réponse à l'abolition de l'esclavage, afin de préserver leur plus-value humaine. La seconde et dernière abolition date de 1848.

Située dans le continent américain, la Guadeloupe ou « Gwadeloup » en créole guadeloupéen est un archipel de 1702 km<sup>2</sup>, constitué de cinq groupes d'îles. D'abord, la

---

<sup>402</sup>LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, Tome II, 1992, p. 822

<sup>403</sup> p. 170

Guadeloupe continentale (1438 km<sup>2</sup>) comprend deux îles principales séparées par la Rivière Salée: Grande-Terre à l'Est (590 km<sup>2</sup>) reliée par le pont de la Gabarre et le pont de l'Alliance à l'île de Basse-Terre à l'Ouest (848 km<sup>2</sup>). A quelques encablures du papillon, nous distinguons les cinq dépendances ou îles du sud représentées par Marie-Galante (158 km<sup>2</sup>), surnommée « la Grande Galette » au sud, la Désirade à l'est (22 km<sup>2</sup>), puis Petite Terre et l'archipel des Saintes (avec Terre- de- Haut et Terre- de- Bas) au sud ouest (14 km<sup>2</sup>). C'est un archipel faisant partie intégrante de la République française située à 6700 kilomètres de distance. Sa population atteint 407 205 habitants au 1er janvier 2010<sup>404</sup>. La Guadeloupe partage à la fois le concept d'hypo-insularité et de micro-territoire défini par François Taglioni. C'est une île principale d'un archipel intégré à une métropole industrialisée et également un espace insulaire intégré à une métropole éloignée où les habitants, en majorité des afro-descendants, parlent le français et le créole. C'est, en effet, dans cet univers politique, linguistique et sociodémographique que les journalistes guadeloupéens exercent leur profession.

#### 4.2.1. La Guadeloupe, un micro-territoire français

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette ancienne colonie d'Amérique est considérée comme une propriété privée (notion économique) et non comme une province (notion politique). Elle est administrée par un gouverneur qui est sous la tutelle d'un gouverneur général basé en Martinique<sup>405</sup>, et d'un intendant au même titre que les provinces françaises. C'est la Martinique qui contrôle politiquement et économiquement les îles au Vent, c'est-à-dire les Antilles françaises sauf Saint-Domingue et l'île de la Tortue. Robert Deville et Nicolas Georges indiquent que les territoires d'outre mer conquis au XVIII<sup>e</sup> siècle, font partie intégrante du Royaume français et que leurs habitants sont ses sujets. La nationalité est accordée aux indigènes convertis au catholicisme, en vertu d'un acte qui date de 1635 qui édicte officiellement pour la première fois le principe de nationalité des habitants des colonies. Cette même année, par un simple acte notarial, la Guadeloupe est concédée pour exploitation à la Compagnie des îles d'Amérique, puis à la Compagnie des Indes occidentales fondée en 1664 par Colbert qui met en place le « régime de l'Exclusif ». La Guadeloupe est véritablement progressivement considérée comme terre française qu'avec

---

<sup>404</sup> Présentation de la région Guadeloupe. *Site de Ministère de l'Outre-mer*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-guadeloupe.html>, consulté le 17 novembre 2010.

<sup>405</sup> En 1669, le siège du gouverneur général des anciennes colonies d'Amérique est transféré de l'île de Saint-Christophe (actuellement Saint-Kitts) à Saint-Pierre à la Martinique.

« la constitution du secrétariat d'État à la Marine par Colbert, en 1669, pour que les colonies d'Amérique fussent enlevées au département des Affaires étrangères dont elles dépendaient au XVIIe siècle »<sup>406</sup>. En 1674, Louis XIV rachète et nationalise l'île à la Compagnie, la transforme en collectivité publique. Pendant la période révolutionnaire de 1789, se pose la question du statut de colonies et le problème de la citoyenneté des esclaves, comment transformer ce bien privé en véritable collectivité politique. Les révolutionnaires ont peiné à finaliser des solutions qui n'entravent pas le fonctionnement du modèle de société et de son organisation du travail. La difficulté est de corréliser la double transformation de ce bien privé en entité politique et d'appliquer les nouveaux principes révolutionnaires. L'extension renvoie à l'application de la notion de liberté et d'égalité pour les esclaves, ces biens productifs corvéables qui assurent la pérennisation de leur société. « D'une part, l'ordre politique nouveau est égalitaire, d'autre part, la Révolution est centralisatrice et unitaire. Or, l'inégalité est le fondement même de la colonie: inégalité des individus, dont certains n'ont même pas d'existence civile, infériorité dans la collectivité elle-même, qui se trouve dans la dépendance de la métropole »<sup>407</sup>. Les blancs de la Guadeloupe ont permis aux Anglais d'occuper l'île. En 1794, Victor Hugues envoyé par la Convention nationale française, avec le grade de commissaire national, débarque en Guadeloupe pour consolider la République et abolir l'esclavage. Il arrive avec le décret du 4 février 1794 (16 pluviôse an II) et une guillotine destinés aux Grands blancs qui se sont ralliés avec les Anglais. Les derniers royalistes s'enfuient vers les îles anglaises et il reste 1092 Blancs en Guadeloupe. Dès le 22 août 1795, la Constitution du 5 fructidor an III transforme les colonies d'Amérique en départements. Puis, le statut de la Guadeloupe connaît des évolutions successives et diverses. Le Consulat (1799) et le Premier Empire (1804) la placent sous le régime des décrets de pouvoir exécutif, « en dehors du droit national ». Sous la Restauration (1814-1830), l'article 73 de la charte du 4 juin 1814 stipule que « les colonies sont régies par des règlements particuliers » permettant la suspension des lois promulguées dans la Métropole. En 1833, la Monarchie de Juillet accorde un statut politique et administratif particulier aux anciennes colonies françaises et à la Réunion, où un conseil élu au suffrage censitaire vote les impôts et les budgets. La seconde abolition est provoquée par des esclaves révoltés avant le décret Schoelcher du 27 avril 1848 qui met fin officiellement à l'esclavage et permet à près de 150 000 nouveaux libres d'accéder à l'égalité

---

<sup>406</sup> DEVILLE Robert, GEORGES Nicolas. *Les départements d'outre-mer L'autre décolonisation*. Gallimard, 1996, p. 19

<sup>407</sup> DEVILLE Robert, GEORGES Nicolas. *Les départements d'outre-mer L'autre décolonisation*. Gallimard, 1996, p. 28

civile en Guadeloupe et à la Martinique. Trois scrutins successifs ont une finalité de représentation nationale. Ce sont les premières élections au suffrage universel et le vote des nouveaux affranchis. Ils deviennent des citoyens français appelés à participer à l'élection de l'Assemblée constituante au suffrage universel. Le 22 août 1848, les abolitionnistes Schoelcher, Perrinon et Charles Dain remportent les élections de l'Assemblée Constituante. Nous constatons une forte agitation lors des élections législatives du 30 juin 1849. Bissette, candidat de la caste conservatrice blanche martiniquaise et adversaire de Schoelcher effectue ses tournées électorales en Guadeloupe. « *Outre des échauffourées signalées dans plusieurs communes visitées par Bissette, ce sont surtout les événements sanglants de Marie-Galante suivis d'une série de procès retentissant qui devaient aboutir à l'invalidité des résultats. Ces derniers avaient en effet confirmé, malgré une forte abstention (37%), le large succès de Schoelcher et de Perrinon face à Bissette. Les élections de 1850 devaient reconduire les mêmes élus face à une opposition nettement plus modeste constituée de l'abbé Charbonneau et d'Alexandre Dumas* »<sup>408</sup>. Deux forces politiques s'opposent : les conservateurs, les blancs créoles, les usiniers qui luttent pour maintenir leur pouvoir politique dans l'île ; et les républicains, les anciens libres de couleur et les libéraux blancs qui adhèrent aux opinions de Schoelcher. Sous le Second Empire (1852-1870), la représentation parlementaire des colonies est supprimée. Sous la Troisième république (1871-1889), le suffrage universel est rétabli et la représentation dans les Assemblées nationales redeviennent une réalité en 1871, il existe une forte abstention lors des élections dues au fort degré d'analphabétisme des masses qui se tiennent à l'écart de la vie politique, et une faible politisation des diverses élections dans la décennie 1870-1880. Les électeurs sont donc soit du milieu social ou de l'appartenance ethnique des candidats : les blancs créoles ou des métropolitains ; la bourgeoisie de couleur, les « mulâtres ». A partir de 1881, tous les députés sont des hommes de couleur qui cherchent le soutien de Schoelcher. A cette époque, il n'existe pas de partis politiques organisés. « *Les élections se jouent surtout sur la personnalité des individus et l'implantation plus ou moins forte de leurs relais dans les villes et campagnes et dans la presse locale* »<sup>409</sup>. La vie politique est plus agitée dans les années 1880. La crise sucrière sévit, les mouvements de concentration foncière et financière commencent, la dépendance des travailleurs de la canne à l'usine augmente. Les candidats ne se contentent plus de faire des déclarations républicaines et schoelchéristes et ils abordent dans leurs programmes les

---

<sup>408</sup> BELENUS René, SAINTON Jean-Pierre, SEMPAIRE Eliane. L'histoire des élections législatives de 1848 à 1981. *Sept Magazine dossiers et documents hors série n°1*, mars 1993, p. 4

<sup>409</sup> BELENUS René, SAINTON Jean-Pierre, SEMPAIRE Eliane. L'histoire des élections législatives de 1848 à 1981. *Sept Magazine dossiers et documents hors série n°1*, mars 1993, p. 5

problèmes économiques et sociaux. C'est la scission parmi les Républicains : la tendance radicale avec les frères Auguste et Alexandre Isaac et la tendance modérée avec Gaston Gerville-Réache. Dans les années 1890, le système politique guadeloupéen se met en place. En 1891 apparaît à Pointe-à-Pitre, le mouvement d'Hégésippe Légitimus, le « terrible troisième » sur la scène politique. Il est le représentant des « nouveaux libres » et son parti a une valeur symbolique. Il défend les idées républicaines et schoelchéristes, les intérêts des travailleurs noirs et de l'idéal socialiste. *« Le mouvement sera socialiste par ses référents idéologiques externes, « nègre » dans ses référents culturels et dans ses objectifs politiques avoués (achever l'émancipation de 1848, permettre aux descendants des nouveaux libres d'intégrer la société et d'accéder réellement aux espaces de pouvoir). Très vite, dès la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle, il s'imposera comme le ferment d'un nouveau système politique et s'érigera en modèle normatif d'un fonctionnement politique autochtone »*<sup>410</sup>. Lors des élections du 20 août et du 5 septembre 1893, Gaston Gerville-Réache est élu député de la première circonscription qui correspond au Sud Basse-Terre, au Côte-sous-le-vent, aux îles du Nord, à Marie-Galante, à Saint-Martin et à Saint- Barthélémy. Il obtient 5900 voix contre 1637 pour Hildevert Bernus, le maire de Basse-Terre. Auguste Isaac est élu député dans la deuxième circonscription qui est la zone sucrière de Grande-Terre et du nord Basse-Terre. Au premier tour, Hégésippe Légitimus devance Isaac dans 7 communes sur 15. Entre les deux tours, Gerville-Réache apporte son soutien à Légitimus. C'est la plus forte participation électorale qui donnera raison à Auguste Isaac au second tour, qui obtient 5788 contre 4378 pour Légitimus. Une partie des électeurs qui s'est abstenue au premier tour, s'est rendue aux urnes pour réélire Isaac. La vie politique de la Guadeloupe doit désormais prendre en compte ce troisième parti. Légitimus conserve le vote dans la plupart des communes où il est en tête au premier tour. En 1898, cinq ans plus tard, Légitimus l'emporte sur Isaac.

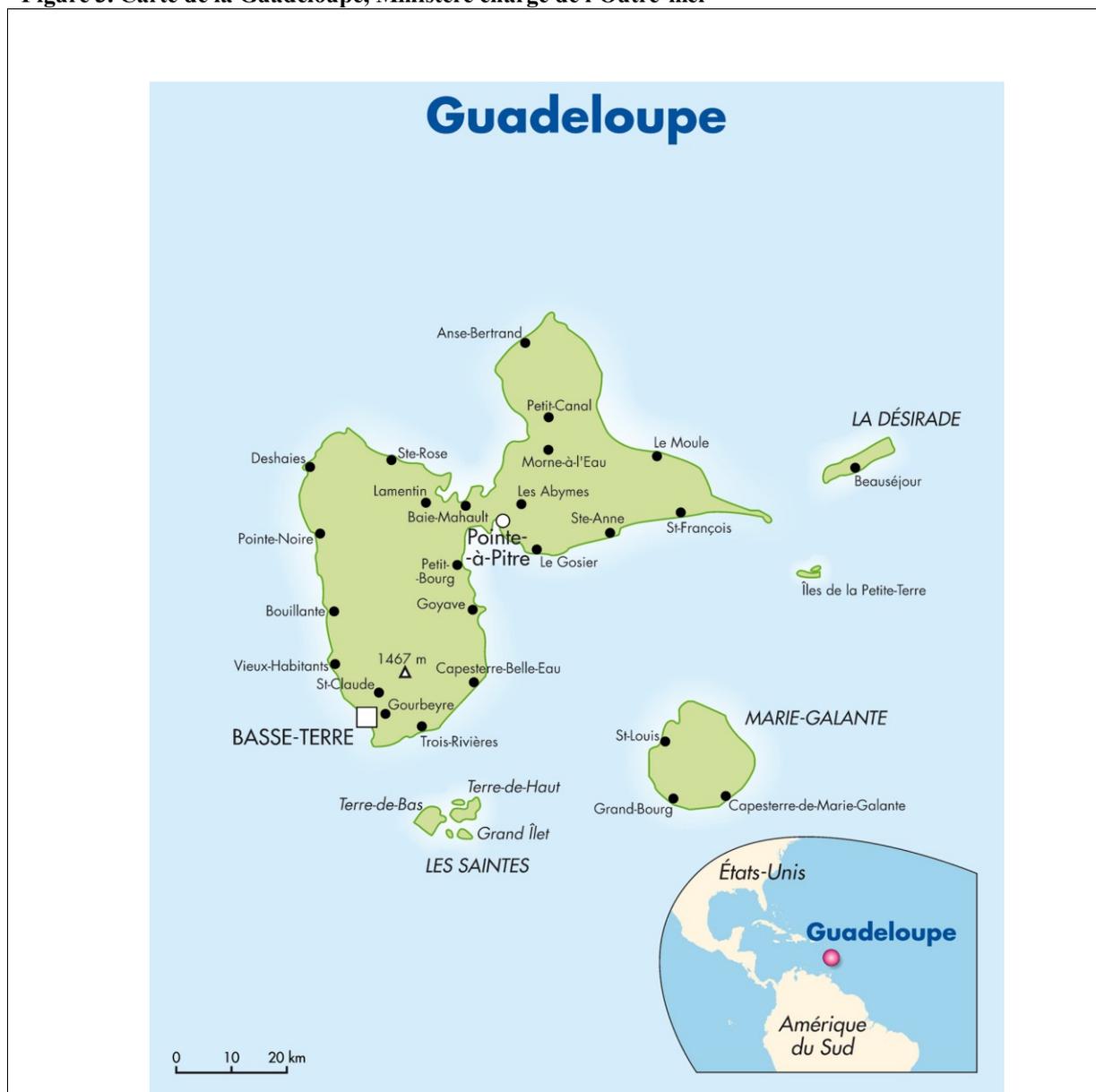
A partir de 1848, la bourgeoisie de couleur acquise aux idées républicaines manifeste leur volonté d'être intégré à la Métropole. Les Antilles françaises et la Réunion sont régies par les deux senatus-consultes, la décision du Sénat impérial du 3 mai 1854 et du 4 juillet 1866 établit un régime législatif spécifique pour ces territoires. A plusieurs reprises, en 1838, en 1865, en 1890, en 1919, les représentants de ces îles d'Amérique déposent des propositions de départementalisation. Ils revendiquent leur attachement à la France et

---

<sup>410</sup> BELENUS René, SAINTON Jean-Pierre, SEMPAIRE Eliane. L'histoire des élections législatives de 1848 à 1981. *Sept Magazine dossiers et documents hors série n°1*, mars 1993, p. 6

mettent en avant la participation des Guadeloupéens et des Martiniquais au premier conflit mondial. « *L'intégration de ces populations à la Nation s'effectuait d'ailleurs bel et bien, notamment sous l'influence combinée du gendarme, de l'instituteur, et du prêtre* »<sup>411</sup>. Le premier par l'obéissance à la loi et la protection dans la société. Le second par l'éducation comme un moyen d'élévation sociale, économique et intellectuelle. Le troisième par l'accession à la religion chrétienne pour le salut de son âme.

**Figure 3. Carte de la Guadeloupe, Ministère chargé de l'Outre-mer**



<sup>411</sup>MICHALON Thierry. *L'outre-mer français Évolution institutionnelle et affirmation identitaires*. L'Harmattan, 2009, p. 25

#### 4.2.1.1. La loi de la départementalisation de 1946

Le choix pour l'assimilation administrative est lié à l'histoire des vieilles colonies. En 1935, les élus des colonies ont montré leur attachement fidèle à la métropole en célébrant le Tricentenaire de la présence française. Un bon moyen pour revendiquer l'assimilation qui est une des solutions à la misère qui règne dans les îles et une réponse aux problèmes sociaux et au chaos social qui les guette. Pendant cette guerre, la France n'a pas de liens avec ses colonies. Chaque administrateur choisit son camp, pour ou contre les occupants. Un mouvement de dissidence se met en place et se manifeste par des départs clandestins vers les îles anglaises pour s'engager dans le conflit. Dès juin 1940, Paul Valentino, le leader de la S.F.I.O et député de la Guadeloupe est opposé au régime de Vichy de l'Amiral Robert. Les militants socialistes participent à l'organisation de la manifestation du 3 mai 1943 du Gosier et de Pointe-à-Pitre. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce sont les partis de gauche qui dominent la vie politique. Les personnalités politiques de droite, accusées d'avoir soutenu le régime de Vichy en Guadeloupe, sont discréditées. Lors des élections législatives du 21 octobre 1945, deux candidats de la S.F.I.O remportent 75,8% des voix : Eugénie Eboué-Tell est élue dans la première circonscription de Basse-Terre et Paul Valentino dans la deuxième circonscription de Grande-Terre. Le leader socialiste viole l'accord qui prévoit un candidat unique de la gauche dans chaque circonscription. En règle générale, c'est Paul Valentino de la S.F.I.O à Grande-Terre et Rosan Girard de la F.G.P.C.F à Basse-Terre. Il place la candidature socialiste d'Eugénie Eboué-Tell face à la candidature communiste de Rosan Girard qui n'obtient que 20,7% des suffrages exprimés. Maurice Satineau représente la droite et remporte 2,9% des voix.

Cette période a connu d'énormes difficultés et la population des Antilles françaises est abandonnée économiquement. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la pauvreté touche l'ensemble des Caraïbes. La loi de la départementalisation du 19 mars 1946 apporte de nombreux changements et une amélioration des conditions de vie pour les habitants de la Guadeloupe. Cette loi revendique l'égalité des droits sociaux et économiques des populations qui aspirent aux mêmes traitements que ceux de l'Hexagone. Il s'agit pour les Guadeloupéens d'accéder à l'enseignement, de jouir des protections sociales et des services publics. Sur le plan géopolitique, la départementalisation est aussi une réponse au

programme américain Truteeship<sup>412</sup> qui préconise l'indépendance de ces territoires au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En France, les élus de gauche, majoritaires dans une Assemblée Constituante, sont favorables à ce changement statutaire, surtout que ces colonisés « *ont payé un lourd tribut pour la défense de la patrie* »<sup>413</sup> lors des deux guerres mondiales. Les élus de gauche d'outre-mer se sont mobilisés pour la réussite de cette dernière tentative qui est l'œuvre des députés Léopold Bissol pour les Antilles, Raymond Vergès pour la Réunion et Gaston Monnerville pour la Guyane. Les îles françaises des Caraïbes ont opté pour la voie de l'assimilation puisque « *trionphait la vieille revendication assimilatrice qui, depuis 1870, était l'un des vœux les plus chers de la gauche* »<sup>414</sup>. Les responsables politiques ne font que s'aventurer sur une voie déjà ancienne, tracée par Boissy-D'Anglas et par Victor Schoelcher.

Les communistes sont les plus grands défenseurs de l'assimilation. « *Le Parti communiste a absolument bénéficié de son rôle dans la lutte contre le nazisme, et a été le fer de lance de l'appel à la pleine intégration des vieilles colonies après l'expulsion des Nazis. C'était Césaire, député du Parti communiste français, qui était le principal responsable de l'articulation des exigences de la nouvelle loi* »<sup>415</sup>. Dans les conclusions de son rapport devant l'Assemblée, Aimé Césaire préconise le rattachement plus strict des quatre colonies à la France. Lors des élections législatives du 2 juin 1946, les communistes présentent Gerty Archimède, une avocate de 37 ans non inscrite au parti face à Eugénie Eboué-Tell dans la première circonscription (Basse-Terre). Paul Valentino affronte Amédée Fengarol dans la deuxième circonscription (Pointe-à-Pitre). Eugénie Eboué-Tell et Paul Valentino sont réélus. Les socialistes l'emportent encore une fois avec 58,6% de voix contre 31,5% pour les communistes. Maurice Satineau obtient 8,8% des voix. Les élections législatives du 10 novembre 1946, les premières de la IV<sup>e</sup> République organisées au scrutin de liste, confirment la progression des communistes. Les deux députés Rosan Girard et Gerty

---

<sup>412</sup> C'est le programme « *selon lequel les alliés européens devraient se préparer à donner l'autonomie aux pays coloniaux dont ils jugeraient l'évolution suffisante, en vue de les amener à l'indépendance, les autres devant être placés sous tutelle internationale* ». LARA Oruno D. *De l'oubli à l'histoire: espaces et identité caraïbes Guadeloupe, Guyane, Haïti, Martinique*. Maisonneuve et Larose, 1998, p. 217

<sup>413</sup> BELENUS René. Les Antillais en 1946. *Site de Lameca*. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon\\_presse.htm](http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon_presse.htm), consulté le 14 août 2012.

<sup>414</sup> ABENON Lucien-René. *Petite histoire de la Guadeloupe*. L'Harmattan, 1992, p.190

<sup>415</sup> “*The Communist Party benefited greatly from its role in the fight against Nazism, and spearheaded the call for full integration of the vieilles colonies after the expulsion of the Nazis. It was Césaire, as deputy of the French Communist Party, who was primarily responsible for articulating the demands of the new law*”, NESBITT Nick. Departmentalization and the Logic of Decolonization. *L'Esprit Créateur*, Spring 2007, volume 47, number 1, p. 33

Archimède obtiennent 46% des suffrages exprimés et représentent la Guadeloupe au Palais Bourbon. Paul Valentino est élu. Les socialistes et le Rassemblement des Gauches Républicaines (R.G.R) ont respectivement 37,9% et 16% des voix. La réalité politique en France hexagonale et en Guadeloupe est différente. A Paris, les socialistes et les communistes collaborent entre eux et avec un parti de droite Mouvement républicain populaire (M.R.P). En Guadeloupe, les hommes politiques de gauche n'adoptent pas le même comportement politique que le P.C.F et la S.F.I.O à Paris dont ils se réclament. Les deux partis S.F.I.O et Front de gauche du Parti communiste français (F.G.P.C.F) ne sont pas d'accord sur la loi de la départementalisation de 1946 et « *s'accusent mutuellement de trahir les intérêts des masses guadeloupéennes en général et de la classe ouvrière en particulier* »<sup>416</sup>. Les communistes guadeloupéens favorables à l'assimilation politique, s'opposent à l'assimilation des personnes proposée par Paul Valentino. Ce dernier reste la seule voix parlementaire discordante dans ce débat et préfère un renforcement des pouvoirs des assemblées locales au lieu d'une assimilation administrative.

La politique coloniale de la III<sup>e</sup> République se caractérise par un pouvoir centralisé, une forme de paternalisme. Dans l'entre-deux-guerres, l'administration coloniale française reste centralisée, favorisant le contrôle des activités économiques locales aux blancs créoles alors que les territoires britanniques s'engagent dans un processus d'indépendance. L'objectif premier de la loi de la départementalisation est de démocratiser les structures politiques de la colonie, qui supprime les particularités des institutions de la III<sup>e</sup> République comme le gouverneur colonial et les remplace par des structures similaires à ceux de la métropole comme le préfet, le conseil général, un code légal identique et un système judiciaire. Cela est confirmé par l'article 73 de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République du 27 octobre 1946 qui stipule que « *le régime législatif des départements d'outre-mer est le même que celui des départements métropolitains, sauf exceptions déterminées par la loi* ». Gérard Belorgey et Geneviève Bertrand distinguent les Départements d'outre-mer et les Territoires d'outre-mer. Ils considèrent que « *le statut de DOM coïncide avec le champ des pays ayant connu l'esclavage-en serait-il la suite ou le rachat?- et le statut de TOM avec celui des pays où cette forme d'exploitation-mais il y en avait d'autres- n'a pas régné* »<sup>417</sup>. La Guadeloupe évolue du statut de colonie possédant des esclaves à celui de département en 1946. Sous la

---

<sup>416</sup> BELENUS René, SAINTON Jean-Pierre, SEMPAIRE Eliane. L'histoire des élections législatives de 1848 à 1981. *Sept Magazine dossiers et documents hors série n°1*, mars 1993, p. 10

<sup>417</sup> BELORGEY Gérard, BERTRAND Geneviève. *Les DOM-TOM*. Paris: La Découverte, 1994, p. 7-8

IV<sup>e</sup> République, le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 indique que « *la France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité* ». Cette Constitution précise dans son article 60 que « *l'Union française est formée; d'une part, de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part les territoires et États associés* ».

Les Békés, blancs créoles, toujours présents en Martinique et les usiniers s'élèvent contre cette politique d'assimilation qui revient à diminuer leur domination économique dans l'île et à établir un système plus égalitaire. Les « *planteurs blancs créoles, ceux qu'en Martinique on appelle les békés, pensaient qu'il était impossible d'appliquer en outre-mer les lois sociales que le gouvernement de la IV<sup>e</sup> République venait de décider en métropole. Ils y préféreraient un statut d'indépendance, ne seraient-ce que pour pouvoir placer leur capitaux aux Etats-Unis qui, avec l'intervention de leurs « marines », veilleraient à l'ordre public-comme c'est le cas depuis des décennies dans toutes les Antilles indépendantes* »<sup>418</sup>. Le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958 définit le principe de libre détermination des peuples d'outre-mer. Ils ont le choix entre quatre options: accéder à l'indépendance, obtenir le statut de département d'outre-mer, maintenir le statut de territoire d'outre-mer, évoluer vers le statut d'Etat membre de la Communauté sous la forme d'une union de type fédéral entre l'Hexagone et les anciennes possessions. En vertu de l'article 76 de la Constitution, les territoires ont le choix entre soit rester un TOM, soit devenir un DOM. L'article 74 de la Constitution dit que les TOM ont « *une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République* ». Dans les TOM, l'État reconnaît l'existence historique des populations qui y vivent comme en Polynésie où les autochtones n'ont pas cherché véritablement à s'intégrer et à s'assimiler. L'article 73 de la constitution déclare que le régime législatif et l'organisation administrative peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation en vertu de leurs situations particulières dans les DOM. Pour les populations des TOM, il importe en premier lieu de reconnaître leur personnalité collective qui leur assure une part d'autonomie, contrairement aux habitants des DOM ayant préféré revendiquer des statuts et des droits similaires. Les habitants des DOM

---

<sup>418</sup> LACOSTE Yves. *Géopolitique la longue histoire d'aujourd'hui*. Larousse, 2009, p. 108

sont des citoyens de droit social de la République française, qui bénéficient des droits et des obligations semblables de ceux de l'Hexagone. Alors que les habitants des TOM sont des citoyens de droit social de chaque autorité locale qui définit les régimes spécifiques applicables, après avoir négocié avec la République les subventions allouées pour contribuer à leur financement. Depuis 1834, il y a eu 60 présidents du Conseil général. Le premier est le Général Jean-Jacques La Tourette d'Ambert entre 1834 et 1838. Jusqu'en 1870, le Gouverneur désigne le Président à l'ouverture de chaque session. Quand la Guadeloupe est érigé en département français, Joseph Pitat est le président de 1945 à 1947. Il est suivi de Furcie Tirolien en 1949, de Henri Rinaldo en 1950, de Omer Ninine en 1951, d'Adrien Bougarel en 1952, de René Toribio de 1954 à 1955, de Adrien Bougarel en 1956, de Henri Rinaldo de 1957 à 1973, de Lucien Bernier de 1973 à 1976, de Georges Dagonia de 1976 à 1979, de Lucien Bernier de 1979 à 1982, de Lucette Michaux-Chevry de 1982 à 1985, de Dominique Larifla de 1985 à 1998, de Marcellin Lubeth de 1998 à 2001, de Jacques Gillot de 2001 à nos jours. Ils sont élus pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. La moitié des candidats est renouvelé tous les trois ans. La Guadeloupe est dotée d'un Conseil régional et d'un Conseil général. Découpée en deux arrondissements (Basse-Terre et Pointe-à-Pitre), elle est subdivisée en 40 cantons et 32 communes, soit 17 cantons, 18 communes pour le premier arrondissement et 23 cantons, 14 communes pour le second. Au niveau national, l'archipel est représenté par trois sénateurs, quatre députés et deux représentants au Conseil économique et social. Au niveau local, le Préfet représente l'État à Basse-Terre et le sous-préfet est établi à Pointe-à-Pitre. Ce découpage correspond au système démocratique de la France où l'évolution du statut des départements d'Amérique est discutée.

#### 4.2.1.2. L'évolution statutaire des Départements français d'Amérique discutée

L'historien Lucien-René Abenon dresse un état des lieux de la situation dans l'île dans les années 1950 et 1960<sup>419</sup>. Les populations connaissent un faible taux d'alphabétisation, vivent avec un faible niveau de vie dans des habitats précaires et insalubres avec un état sanitaire déplorable. Ces nouveaux Départements sont devenus des économies ultramarines fortement dépendantes des transferts financiers de la France hexagonale.

---

<sup>419</sup> ABENON Lucien. *Petite histoire de la Guadeloupe*. L'Harmattan, 1992, p. 191-195

Sur le plan économique, le territoire subit de plein fouet le déclin de nombreuses productions locales, en particulier la filière canne, sucre et rhum et la banane. De nombreuses usines sucrières sont obligées de déposer leur bilan. Un rappel historique est nécessaire pour expliquer l'histoire du sucre et de la banane aux Antilles. En 1792, la France entre en guerre avec l'Angleterre, qui après la victoire de Trafalgar en 1805, domine le commerce maritime, empêche toute communication régulière avec les colonies d'Amérique et bloque les navires des marchandises françaises dans les ports. Napoléon III institue le blocus continental (Berlin, 21 novembre 1806) sur l'entrée des marchandises britanniques sur le continent, mais c'est un échec. Cette situation conduit Napoléon III à privilégier la culture de la betterave à sucre, à octroyer des aides financières aux agriculteurs pour la production et aux industriels pour améliorer les procédés. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le sucre de betterave concurrence le sucre de canne, et les sucreries se multiplient dans l'Hexagone. Il est d'ailleurs difficile de vendre la banane qui ne bénéficie pas de mesures protectionnistes, en raison de « *l'augmentation des coûts de production consécutifs aux premiers traitements aériens des plantations, et surtout, aussi, dans les premiers effets sociaux de la départementalisation qui commence à se faire sentir en termes de salaires et de charges sociales* »<sup>420</sup>. L'agriculture sert à équilibrer la balance du commerce extérieur de la France.

*secteur sucrier. Il y a une succession de me*

»<sup>421</sup>. Marie-Françoise Zébus indique que « *pour l'ensemble Martinique-Guadeloupe, les salaires privés et les traitements publics auraient augmenté de respectivement 58 et 62 % de 1949 à 1958 alors que dans le même temps les prix à la consommation - services exclus - n'auraient crû que de 40 %* »<sup>422</sup>. La nécessité de trouver des cultures de remplacement se fait ressentir face à un marché intérieur ouvert aux importations du monde entier.

---

<sup>420</sup> MARDAYE Tony. La banane antillaise, une affaire d'Etat ? *Site de Potomitan*. (En ligne). Mise en ligne en septembre 2007. Disponible sur Internet : <http://www.potomitan.info/matinik/banane.php>, consulté le 14 août 2012.

<sup>421</sup> ZEBUS Marie-Françoise. Paysannerie et économie de plantation. Le cas de la Guadeloupe, 1848-1980. *Ruralia* (En ligne). Mise en ligne le 25 janvier 2005, 1999, 5. Disponible sur Internet : <http://ruralia.revues.org/110>, consulté le 14 août 2012.

<sup>422</sup> ZEBUS Marie-Françoise. Paysannerie et économie de plantation. Le cas de la Guadeloupe, 1848-1980. *Ruralia* (En ligne). Mise en ligne le 25 janvier 2005, 1999, 5. Disponible sur Internet : <http://ruralia.revues.org/110>, consulté le 14 août 2012.

Sur le plan social, l'enthousiasme de 1946 a laissé place au désenchantement et au mécontentement. Une décennie plus tard, le processus de départementalisation rencontre ses premières difficultés : les droits sociaux attendus peinent à arriver, ce qui explique les revendications. La lenteur à étendre les prestations sociales dans les DOM est vécue comme une humiliation et une discrimination. La situation sociale se dégrade et le chômage s'amplifie. Les conflits sociaux augmentent. Les Guadeloupéens se souviennent de la répression sanglante de la première grande grève des ouvriers de l'usine Gardel au Moule le jeudi 14 février 1952 qui a pour objet une hausse de salaires. La participation des communistes à cette grève a renforcé leur influence et leur implantation. Les grévistes érigent des barrages sur le piquet de grève. Ils se retrouvent face à la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) qui reçoivent l'ordre de tirer sur la foule. Le bilan est de quatre morts, Justinien, Serdot, Dernon, une femme enceinte Marignan Dulac, et de quatorze blessés lors de l'affrontement. Dans la mémoire collective, cet événement est connu sous le nom de « Massacre de la Saint-Valentin ». Sur le plan démographique cependant, la population augmente et atteint 229 120 habitants en 1954. Elle a connu un accroissement de 283 223 âmes en 1961, et 312 724 en 1967. Nous observons un solde migratoire positif et un fort taux de natalité dépassant 30% contre un taux de mortalité atteignant moins de 10%. Cette évolution s'explique par les progrès de la médecine et de la gynécologie, l'essor des grands centres hospitaliers comme l'Hôpital Général de Pointe-à-Pitre ou l'Hôpital de Saint-Claude, les cliniques diverses, l'accroissement du nombre de médecins, la création de la Sécurité sociale.

Sur le plan politique, l'élite antillaise est écartée des postes à responsabilité sensible comme Préfet<sup>423</sup>, Procureur général de la République au profit des fonctionnaires venus de l'hexagone. Ils occupent des postes de députés. Les élections législatives du 17 juin 1951 et du 2 janvier 1956 accentuent le déclin de la S.F.I.O, qui perd des voix depuis 1946. Pendant ces deux années, la droite progresse et bénéficie du nombre de votants et du nombre de suffrages exprimés. En 1951, Furcie Tirolien du Rassemblement des Gauches Républicaines (RPF-RGR) a 31,9% des voix et arrive en seconde position après le communiste Rosan Girard de la Fédération des gauches républicaines et du Parti communiste français (F.G.P.C.F) qui a 44,4% des voix, et loin devant Paul Valentino de la S.F.I.O avec 22,9%.

---

<sup>423</sup> Un préfet a été nommé en Guadeloupe.

En 1956, Rosan Girard, Furcie Tirolien et le socialiste Pierre Monnerville obtiennent respectivement 46,2%, 33,4% et 20,1%.

Dix ans après la départementalisation, Aimé Césaire farouche défenseur de ce statut, prône l'Autonomie et revendique l'affirmation identitaire. Les communistes guadeloupéens, en adoptant eux aussi le mot d'ordre d'autonomie, fondent le Parti communiste guadeloupéen en 1958, soit une année après le Parti communiste martiniquais, pour se différencier du PCF. Le concept d'assimilation n'est plus un enjeu politique mais un enjeu culturel. « *Pour certains, la départementalisation, c'est d'abord l'assimilation* »<sup>424</sup>. Justin Daniel identifie « *les tenants d'une assimilation politique et culturelle et donc d'une identité politique recomposée par l'État français, les protagonistes d'une autonomie aménagée au sein de l'ensemble français et respectueuse de la différence, et, enfin, les partisans d'une altérité radicale* »<sup>425</sup>. Trois adversaires principaux s'opposent donc dans la vie politique dans les années 1960 et 1970.

Pendant ce temps, la droite poursuit son ascension et domine lors des élections législatives de 1958 à 1967. Elle bénéficie du nouveau découpage électoral en trois circonscriptions pour des élections au scrutin majoritaire, et de l'arrivée sur la scène politique d'une « jeune génération » élue aux élections municipales à partir de 1965. L'éclatement du parti socialiste, depuis les élections législatives de 1958 et 1962, est dû aux ambitions personnelles des candidats qui sont deux à se présenter dans la deuxième circonscription. Le 30 novembre 1958, René Toribio se présente au second tour face à Pierre Monnerville élu dans la deuxième circonscription. La droite Union pour la nouvelle République (U.N.R) et Centre National des Indépendants et Paysans (C.N.I) ont 37,8% des voix contre 35,9% pour les communistes et 26,3% pour les socialistes. Le 25 novembre 1962, Paul Valentino ne veut pas s'incliner dès le premier tour devant Pierre Monnerville, mais échoue au second tour. P.C.G, U.N.R et C.N.I, S.F.I.O obtiennent respectivement 38,3%, 37,6% et 19,3% des voix. Le P.C.G représente à nouveau la Guadeloupe dans la deuxième circonscription au Palais Bourbon après les élections de 1967 et 1968 qui consacrent la défaite des socialistes. La droite continue à dominer lors des élections de 1973 et de 1978. En 1973, le socialiste Frédéric Jalton s'oppose à la politique séparatiste des

---

<sup>424</sup> DEVILLE Robert, GEORGES Nicolas. *Les départements d'outre-mer L'autre décolonisation*. Gallimard, 1996, p. 78

<sup>425</sup> DANIEL Justin. Cadre institutionnel et vie politique outre-mer. *Pouvoirs* 2005/2, n°113, p. 134

communistes autonomistes et veut battre leur candidat Hégésippe Ibéné dans la deuxième circonscription. Dans le cadre du « Front Départemental Guadeloupéen », Jalton s'allie aux deux candidats de la droite, Léopold Hélène, celui de la première circonscription, et Raymond Guilliod, celui de la troisième circonscription. La droite et les socialistes ont 54,9% des voix contre 45,1% pour les communistes. En 1978, les candidats de droite Rassemblement pour la République (R.P.R), José Moustache, Mariani Maximim et Raymond Guilliod sont élus et représentent le département au Palais Bourbon. Le R.P.R, les socialistes et les communistes remportent respectivement 65,3%, 18,6% et 16,1% des voix.

Au sein des mouvements autonomistes et indépendantistes, font parti des enseignants, des étudiants, la jeunesse intellectuelle émigrés dans l'hexagone qui ne comptent pas suivre la trace de leurs aînés complaisants. Ils estiment que c'est au peuple guadeloupéen de gérer ses propres affaires. Lors de l'anniversaire de la loi de l'Assimilation en mars 1956 à Paris, l'assemblée générale de l'Association des Étudiants Guadeloupéens (AGEG) dénonce la départementalisation et condamne l'assimilation comme mode de changement politique et économique. Dès les années 1960, nous assistons à une floraison d'organisations politiques anti-colonialistes et anti-assimilationnistes, voire radicales. Ils ont recours à des méthodes d'action directe comme la pose de bombes et le soulèvement populaire. Parmi elles, le Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe<sup>426</sup> (G.O.N.G) apparu en 1963 va jouer un rôle majeur et historique dans la lutte contre l'oppression. Des jeunes hommes sans passé politique qui la composent prônent l'Indépendance nationale. Ils proposent un programme à orientation socialiste pour organiser la Guadeloupe et la libérer du joug colonial. Plusieurs facteurs contribuent à cette prise de position : la situation politique, économique, sociale, culturelle dégradée, le contexte historique de décolonisation et des expériences des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Ils s'insurgent contre un « impérialisme français » au moment où les îles de la Caraïbe anglophone accèdent à l'indépendance. Deux ans plus tard, le Front Guadeloupéen pour l'Autonomie (F.G.A) crée en 1965 est animé par le même désir que le GONG. En 1967, des émeutes d'origine raciale se produisent à Basse-Terre (20-22 mars) et à Pointe-à-Pitre (26-27 mai). Lucien René-Abenon et Oruno D. Lara rapportent ces événements qui ont marqué les consciences guadeloupéennes et qui ont fait des victimes innocentes. A Basse-Terre, les mouvements sont déclenchés à la suite d'un incident mineur: un marchand de chaussures Snrsky, un

---

<sup>426</sup> Le GONG a deux missions: celle de propager l'idée d'indépendance de la Guadeloupe et l'autre de convaincre la majorité des Guadeloupéens et d'organiser le soulèvement général.

français d'origine polonaise lâche son chien sur un cordonnier guadeloupéen infirme qui possède sa petite devanture de réparation de chaussures devant la porte de son magasin « Sans Pareil ». La foule se soulève et saccage son magasin, incendie sa voiture et celle de son épouse avant de les jeter à la mer, puis pille leur villa. Snrsky et sa famille sont contraints de fuir. Malgré un appel au calme radiophonique du préfet de la Guadeloupe déclarant comprendre cette colère et promettant la punition du coupable, d'autres magasins continuent à être saccagés. Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font plusieurs victimes et les émeutiers sont condamnés à de lourdes peines de prison. Deux mois plus tard, une grève des ouvriers du bâtiment est organisée pour une revalorisation de salaires de 2%. Les CRS ont ordre de tirer sur la foule de manifestants dans les rues de Pointe-à-Pitre, près de la Darse, devant la Chambre de Commerce où se déroulent les négociations avec le patronat. Jacques Nestor, un responsable syndical, est le premier visé et abattu. Le lendemain, des lycéens manifestent pour exprimer leur solidarité avec les ouvriers. De nouveau ce jour-là, les forces de l'ordre font usage de leurs armes. Des automobilistes sont molestés, des voitures incendiées et des magasins pillés. Selon l'ancien batonnier Felix Rodes, 49 corps sont recensés après les massacres. Mais l'enquête n'a pas abouti parce que plusieurs journalistes sont arrêtés par ordre du juge d'instruction Vigouroux, de la cour de Surêté de l'Etat, arrivé en Guadeloupe. Le jeudi 14 mars 1985, le journaliste Jean-Claude Lefort reprend une déclaration du secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM George Lemoine qui annonce que la répression de 1967 a fait officiellement un minimum de 87 morts et de nombreux blessés. Les historiens Jean-Pierre Sainton et Raymond Gama présentent Mai 1967 comme « *la révolte de la classe ouvrière contre une misère et une exploitation devenues insupportables. C'est la rébellion contre les attributs et les symboles du pouvoir blanc* »<sup>427</sup>. Pourtant, le gouvernement français désigne comme responsable le GONG, les membres de l'AGEG et les collaborateurs du journal *Le Progrès social*. Du 19 février au 1er mars 1968 se tient le procès des Guadeloupéens devant la Cour de Sûreté de l'État<sup>428</sup> dans l'hexagone. Dix-huit patriotes guadeloupéens sont « accusés d'avoir porté atteinte à l'intégrité du territoire nationale français » pour séparer la Guadeloupe de la France. Ils sont détenus à la Santé et à Fresnes. Oruno D. Lara rapporte également les propos d'un des membres qui déclare en avril 1968 dans un autre procès à Pointe-à-Pitre: « *Il ne peut y avoir de France d'outre-mer. La France est dans l'hexagone....Le peuple guadeloupéen n'est pas un peuple de mendiants. Il veut rédiger lui-*

<sup>427</sup> SAINTON Jean-Pierre, GAMA Raymond. *Mè 67...Mémoire d'un événement*. Lespwisavann, 2011, p. 238

<sup>428</sup> Le procès des Guadeloupéens est également le titre d'un ouvrage qui en présente des extraits.

*même ses propres affaires.... On nous a acquis jadis avec des fusils »*<sup>429</sup>. Dans les années 1970 et 1980, un nouveau syndicalisme, plus combatif émerge. Ces syndicats représentent une rupture à trois niveaux. Le premier est politique parce qu'ils ont pour cible principale les capitalistes usiniers, les propriétaires fonciers, les responsables de l'import-export et l'État français. Le deuxième est culturel dans la mesure où ils tiennent à se différencier des syndicats et des partis politiques français et ils utilisent la langue guadeloupéenne, le créole comme moyen de communication. Le troisième consiste à prendre son destin en main. Les deux premiers syndicats guadeloupéens sont L'Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A) et l'Union des Paysans-pauvres de la Guadeloupe (U.P.G) créées respectivement en 1970 et 1972. Il s'agit d'une première collaboration entre ouvriers agricoles- petits paysans-intellectuels patriotes qui gagnent en représentativité dans une longue grève de la canne à sucre en 1971 et le déclenchement de la première grève dans le secteur de la banane en 1972. Les revendications des salariés vont par la suite gagner d'autres secteurs d'activités. Les organisations nationalistes s'intensifient, se multiplient et deviennent le symbole de cette prise de conscience identitaire. Le syndicat Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (U.G.T.G), crée le 2 décembre 1973, constitue le « *contre-pouvoir à la puissance supposée des « agents de Paris »* »<sup>430</sup>. Dans cette même mouvance ont vu le jour des partis politiques qui prônent l'indépendance de la Guadeloupe comme le Parti des Travailleurs Guadeloupéens (P.T.G.) en 1973, l'Union Populaire de Libération de la Guadeloupe (U.P.L.G) en décembre 1978 et le Mouvement Populaire pour une Guadeloupe Indépendance<sup>431</sup> (M.P.G.I.) en 1980. L'UPLG anime le 13 décembre 1981, un mouvement unitaire plus large, et regroupe toutes les organisations nées dans cette mouvance. C'est le Mouvement d'unification des forces de libération nationale (M.U.F.L.N.G). Durant cette même période sont fondés le Groupe Guadeloupéen de Libération Armée (G.L.A.) en 1980, l'Alliance Révolutionnaire Caraïbe (A.R.C.) et l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) en 1982-1983. Sous l'impulsion des mouvements nationalistes, naît une mémoire de l'esclavage différente de celle enseignée à l'école, le nègre marron, esclave rebelle et les héros des rébellions, des guerres anti-esclavagistes sont érigés en emblème de la lutte anticoloniale. La mémoire de leurs ancêtres est célébrée à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage le 27 mai en Guadeloupe depuis 1983. Ces organisations mènent des opérations

---

<sup>429</sup> LARA Oruno. D. *De l'oubli à l'histoire: espace et identité Caraïbes Guadeloupe, Guyane, Haïti, Martiniques*. Maisonneuve et Larose, 1998, p. 231

<sup>430</sup> DOUMENGE Jean-Pierre. *L'outre-mer français*. Armand Colin, 2000, p. 201

<sup>431</sup> Son fondateur est Luc Reinette.

pour affronter l'État français (séquestrations, des prises d'otages). Les attentats se multiplient contre les symboles de la République (mairies, bâtiments d'Air France, etc.) et la Guadeloupe devient le territoire où des bombes sont posées.

La jeunesse gauchiste prend partie car elle « *ne se reconnaissait plus dans les partis traditionnels et adoptait des positions nationalistes, anticolonialistes et révolutionnaires, et des modes d'action proches de ceux prônés par les groupes activistes de l'Amérique latine* »<sup>432</sup>. Tout cela concourt à attribuer à la Guadeloupe, une réputation de violence et d'activisme révolutionnaire. Pour répondre à ces opérations, l'Etat dès les années 1980 entament les premières arrestations importantes<sup>433</sup>, les procès des révolutionnaires emprisonnés et le démantèlement des organisations révolutionnaires. En février 1985, Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance Révolutionnaire Caraïbe est condamné à dix-neuf ans de prison pour « violences et attentats ». Le 16 juin 1985, il s'évade avec trois complices de la prison de Basse-Terre. Le 21 juillet 1987, ils sont capturés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et en 1989, ils sont finalement amnistiés.

Le jeu politique change et les élections législatives du 21 juin 1981 consacrent le retour durable de la gauche, des communistes et des socialistes. Le socialiste Frédéric Jalton est élu dans la deuxième circonscription, le communiste Ernest Moutoussamy est élu dans la première circonscription et Marcel Esorais dans la troisième circonscription. Les socialistes ont 22,8% des voix, les communistes, 35,8% et la droite, 41,4%. Suite à l'adoption des lois de décentralisation du 2 mars 1982, l'affrontement s'atténue entre les autonomistes et les départementalistes qui a commencé dans les années soixante. Cette loi intervient pour calmer les sentiments nationalistes de plus en plus forts. En effet, le 31 décembre 1982, la Guadeloupe devient une région mono-départementale, avec transferts de compétences à l'assemblée exécutif du Conseil Général et du Conseil Régional. L'objectif est d'assurer le développement des régions françaises d'outre-mer qui disposent de compétences spécifiques : la construction et la rénovation des lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, le développement économique et l'emploi, les transports interurbains, l'environnement, le sport et la culture. Elles gèrent et fixent également les taux de l'octroi de mer qui assurent une bonne partie de la dotation générale de fonctionnement

---

<sup>432</sup> ABENON Lucien-René. *Petite histoire de la Guadeloupe*. L'Harmattan, 1992, p.197

<sup>433</sup> En 1997, Luc Reinette crée le KLANG (Konwva pou Liberasyon Nasyonal Gwadeloup/ Convoi pour la libération nationale de la Guadeloupe) qui vise à préparer la séparation de la Guadeloupe avec la France hexagonale ainsi que l'Europe.

(DGF) des communes. Le Conseil Général intervient dans les collèges, l'action sociale et solidaire, les transports scolaires, le réseau routier départemental, la gestion du patrimoine départemental.

Depuis la loi de décentralisation, la Région Guadeloupe a connu quatre présidents : José Moustache du Rassemblement pour la République (R.P.R) de 1983 à 1986, le socialiste Félix Proto du 16 mars 1986 au 22 mars 1992, « *qui a mis en œuvre localement la décentralisation votée par les lois Defferre de 1982* »<sup>434</sup>, Lucette Michaux-Chevry du R.P.R du 22 mars 1992 au 28 mars 2004, le socialiste Victorin Lurel du 2 avril 2004 au 3 août 2012 et la socialiste Josette Borel-Lincertin en fonction depuis le 3 août 2012. En 1993, huit candidats se disputent le poste de président de région. L'indépendantiste Roland Thésauros de l'U.P.L.G obtient 7,75% des voix, soit 3 sièges. Les partis de gauche sont représentés par la communiste Mona Cadoce (6,05% des voix, 2 sièges), Marcellin Lubeth du Parti progressiste démocratique guadeloupéen (8,90%, 4 sièges), le socialiste Frédéric Jalton (17,10%, 7 sièges), le socialiste dissident René-Serge Nabajoth du Front uni dans l'intérêt de la Guadeloupe (7,54%, 3 sièges). Et pour les partis de droite, c'est Lucette Michaux-Chevry du R.P.R-U.D.F (48,30%, 22 sièges), Louis-Constant Fleming de Archipel 2000 (3,21%) et Henri Yoyotte de Divers droite (1,26%). Lucette Michaux-Chevry est réélu en 1998 avec 48,03% des voix et a 25 sièges. En 2004, Victorin Lurel remporte le second tour, et obtient 58,23% des voix contre 41,77% pour Lucette Michaux-Chevry. En 2010, il concourt sur la liste « Tous pour la Guadeloupe » et est réélu avec 56,51% des voix<sup>435</sup>. La Région est composée du président, de vingt femmes et de vingt hommes élus au suffrage universel direct pour six ans selon un scrutin de liste par département à la représentation proportionnelle. Et depuis 2004, les conseillers régionaux sont toujours élus pour six ans dans chaque Région, au scrutin de liste à deux tours. Il comprend trois assemblées : le Conseil régional, le Conseil Economique et Social Régional (CESR), le Conseil de la culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE).

L'égalité juridique est instaurée par la loi de la départementalisation mais, il faut attendre le 1er janvier 1996 pour que l'égalité sociale devienne effective par l'alignement du SMIC et l'intégralité des prestations sociales sur celles de l'Hexagone. Hormis l'égalité

---

<sup>434</sup>1982, la décentralisation. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 44

<sup>435</sup> Elections régionales en Guadeloupe. *Site de France-politique*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.france-politique.fr/elections-guadeloupe.htm>, consulté le 14 août 2012.

économique qui reste à conquérir compte tenu du taux élevé de chômeurs, des échanges commerciaux déséquilibrés et d'une importation importante de la production à partir de la France hexagonale, de l'hyperconsommation. « *L'idée dominante est que la rigidité du statut départemental prive les D.O.M. de l'autonomie économique: la départementalisation est bonne pour la consommation, néfaste pour la production, peut-on entendre* »<sup>436</sup>. Thierry Michalon<sup>437</sup> préconise de réfléchir à une évolution statutaire qui privilégie la mise en place des activités économiques et des emplois, plus favorable que l'augmentation du niveau de vie. Il rappelle que le statut communautaire des « Pays et Territoires d'outre-mer » garantit le développement économique. Il permet d'une part de substituer les importations par la reconquête du marché intérieur et la protection de ce marché; et d'autre part, de transformer les produits semi-finis acquis auprès de pays à bas salaires pour leur exportation vers la Communauté comme « originaires » de leur territoire. « *Un tel basculement statutaire, cependant, contraindrait les actuels D.O.M. à renoncer au bénéfice des « fonds structurels » ainsi qu'aux dispositions particulières prises en faveur des « régions ultrapériphériques* »<sup>438</sup>.

Le 1er décembre 1999, la « Déclaration de Basse-Terre » est signée par les trois Présidents de région, des personnalités différentes aux objectifs opposés, Lucette Michaux-Chevry, ex-ministre guadeloupéenne des gouvernements de droite, Antoine Karam un socialiste guyanais et Alfred Marie-Jeanne, le leader du Mouvement indépendantiste martiniquais. Cette déclaration vise à transformer, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, des régions monodépartementales en régions dotées de pouvoirs élargis (un régime fiscal et social spécial) au sein de la France et de l'Union Européenne. Le contenu de la déclaration met en évidence les limites de la départementalisation et plaide pour un pouvoir local renforcé à l'instar des Régions ultrapériphériques espagnoles et portugaises en vertu de l'article 299-2 du Traité d'Amsterdam. En 2002, les élus des collectivités territoriales françaises d'Amérique revendiquent le statut de collectivité territoriale spécifique cumulant les avantages de l'identité législative, des droits acquis, du statut de régions ultrapériphériques et les avantages des TOM en matière d'autonomie. Mais Brigitte Girardin,

---

<sup>436</sup> SCHULTZ Patrick. L'interventionnisme économique et social dans les D.O.M. In *L'évolution du statut de département d'outre-mer*. Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p. 56

<sup>437</sup> MICHALON Thierry. Une voie pour les D.O.M: l'insularité à la carte. In *L'évolution du statut de département d'outre-mer*. Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p. 231

<sup>438</sup> *Ibid.*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p. 231

secrétaire d'État à l'Outre-mer met fin au débat et indique qu'il faut choisir entre les deux articles, soit 73, soit 74 sans possibilité de cumuler les deux.

La révision constitutionnelle de 2003 met fin à la distinction traditionnelle entre l'assimilation juridique et « l'identité législative » des départements d'outre-mer avec adaptations et les « intérêts propres » et le principe de spécialité législative des territoires d'outre-mer. *« On a pu donc distinguer, en transposant l'analyse du professeur Fabre, la République « intra-nationale » et la République « extra-nationale ». Les départements pouvaient être regardés comme constituant la Nation, cœur de la République, alors que les territoires d'outre-mer pouvaient, quant à eux, être considérés comme des nations périphériques entretenant avec la nation française, au sein de la République, des relations sortant de la simple décentralisation pour confiner...au fédéralisme »*<sup>439</sup>. Pour Thierry Michalon, les nouveaux articles 73 et 74 s'interpénètrent : *« le nouvel article 73 permet dans l'avenir un certain degré de spécialité législative, alors que le nouvel article 74 n'impose plus cette même spécialité législative »*<sup>440</sup>. Dans le cadre du nouvel article 73, les collectivités ont la possibilité de décider et d'adopter les adaptations aux textes législatifs et réglementaires. Le nouvel article 74 permet d' *« étendre par ordonnances- dans les matières qui demeurent de la compétence de l'Etat naturellement- après avis des assemblées délibérantes intéressées, et avec les adaptations nécessaires, les dispositions législatives en vigueur en métropole : cette procédure nouvelle ouvre évidemment la porte à un rétrécissement de la spécialité »*<sup>441</sup>. La loi constitutionnelle du 28 mars 2003<sup>442</sup> supprime l'appellation DOM et TOM et confère à la Guadeloupe le statut de région administrative et un département d'outre-mer, plus communément appelé Département et région d'outre-mer (DROM). Le 7 décembre 2003, il s'est tenu trois consultations populaires sur le changement statutaire du territoire sur propositions des élus locaux. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, une consultation a été organisée pour recueillir l'avis des électeurs sur une évolution statutaire propre à chacune de ces îles dans le cadre de l'article 74 de la Constitution. La question posée est « Approuvez-vous le projet de création d'une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution, se substituant à la commune, au département, et à la

---

<sup>439</sup> MICHALON Thierry. *L'outre-mer français Évolution institutionnelle et affirmation identitaires*. L'Harmattan, 2009, p. 23

<sup>440</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2009, p. 73

<sup>441</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2009, p. 81-82

<sup>442</sup> C'est une nouvelle loi de décentralisation qui intervient après celle de 1982 pour renforcer le pouvoir des conseils régionaux.

région, et dont le statut sera défini par une loi organique qui déterminera notamment les compétences de la collectivité et les conditions dans lesquelles les lois et les règlements sont applicables ? »<sup>443</sup>. Le « oui » l'a emporté à hauteur de 76,17 % avec un taux de participation de 44,18 % à Saint-Martin. Pareil à Saint-Barthélemy où le vote en faveur du « oui » représente 95,51 % des suffrages exprimés avec une participation de 78,71 %. En Guadeloupe, il s'agit de la création d'une collectivité territoriale unique se substituant au département et à la région dans le cadre de l'article 73 de la Constitution. La question suivante a été soumise aux électeurs : « Approuvez-vous le projet de création en (Guadeloupe/Martinique) d'une collectivité territoriale demeurant régie par l'article 73 de la Constitution et donc par le principe de l'identité législative avec possibilité d'adaptations, et se substituant au département et à la région dans les conditions prévues à cet article ? »<sup>444</sup>. Le lundi 8 décembre 2003, la Une de *France Antilles Guadeloupe* a pour titre « C'est non ! » puisque les électeurs ont rejeté à 72,98 % des suffrages exprimés le projet de création d'une assemblée unique. Le taux de participation était de 50,34 %. Comment comprendre ce refus de la société guadeloupéenne qui n'a cessé de réaffirmer sa volonté de gérer son destin ? Ce refus ne peut-il s'expliquer que par des sentiments ambivalents d'amour et de haine qui caractérisent la société guadeloupéenne qui d'une part veut restée française et d'autre part veut accéder à plus d'autonomie ? La Guadeloupe a-t-elle voulu exprimer sa crainte et son hésitation de voir disparaître le bénéfice de la législation sociale nationale, de la sécurité matérielle ? « *L'écartèlement de chacun entre une affirmation identitaire qui s'est exacerbée avec la montée du sentiment de dépendance, d'une part, et la crainte de perdre les avantages matériels attachés à la dépendance, d'autre part, est donc réel et douloureux. Il se traduit de la part des élites par le désir de cumuler autonomie et identité législative, notions jusqu'ici incompatibles* »<sup>445</sup>.

Lors de la campagne, les partisans du OUI et du NON s'opposent sur des arguments différents. Les premiers mènent un travail de vulgarisation juridique expliquant le remplacement du département et de la région par une collectivité territoriale unique régie par le notion d'identité législative pour rendre « *plus efficace et plus dynamique la gestion des*

<sup>443</sup> Les nouvelles collectivités d'outre-mer : Saint-Martin et Saint-Barthélemy. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes6/NATALE.pdf>, consulté le 17 août 2012.

<sup>444</sup> CAPITOLIN Jean-Louis. Droit constitutionnel local La clarté et la loyauté d'une consultation préalable à l'évolution institutionnelle au sein de la République. *Revue française de droit constitutionnel*, 2005/4, n°64, p. 781-804

<sup>445</sup> MICHALON Thierry. *L'outre-mer français Évolution institutionnelle et affirmations identitaires*, L'Harmattan, 2009, p. 107

*affaires locales sans porter atteinte en quoi que ce soit aux avantages matériels inhérents au régime départemental et au statut communautaire de région ultrapériphérique* »<sup>446</sup>. Et les seconds utilisent la peur, mettent en avant le manque d'expérience des élus pour la chose publique, parlent du retour à une précarité matérielle. Si le oui avait eu la majorité en Guadeloupe, elle aurait été administrée par une assemblée unique élue pour cinq ans au scrutin proportionnel en regroupant les compétences actuelles des deux collectivités. Cette assemblée aurait bénéficié de compétences nouvelles en matière de politique de logement, d'urbanisme, de transports, de fiscalité, de politique culturelle et sportive, et d'association à la négociation de traités dans l'espace caribéen. C'est le cas de Saint-Martin et Saint-Barthélemy deux îles faisant partie de la Guadeloupe. Elles passent de statut de communes à celui de Collectivités d'Outre-mer (COM). La loi du 21 février 2007, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer, plus couramment dénommée DSIOM, a créé les deux nouvelles collectivités d'Outre-Mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Elles ont été officiellement mises en place le 15 juillet 2007. « *Elles sont « régies par l'article 74 sous un régime d'identité législative de principe, limitant la spécialité législative à des matières limitativement énumérées* »<sup>447</sup>. En choisissant des statuts « à la carte », elles reçoivent ainsi les compétences des communes, du département et de la région de la Guadeloupe. Elles fixent les règles applicables en matière d'impôts, de droits et taxes, de circulation routière et transports routiers, voirie, accès au travail des étrangers, tourisme, urbanismes, énergie, création et organisation des services et des établissements publics de la collectivité. Le traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, reconnaît le statut de régions ultrapériphériques à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Saint-Barthélemy passera ultérieurement au statut de Pays et Territoire d'Outre-Mer pour optimiser les rapports avec l'Union européenne. Les journalistes en Guadeloupe ont largement diffusé les informations sur les élections locales et les référendums pour permettre aux citoyens de prendre leurs propres décisions. Ils ont montré que la démocratie directe est respectée dans les départements français d'Amérique, des sociétés diglossiques, et témoigne du bon fonctionnement du système démocratique français.

---

<sup>446</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2009, p. 151

<sup>447</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 2009, p. 81

## 4.2.2 Une société diglossique

La Guadeloupe est composée d'une « pluralité ethno-culturelle »<sup>448</sup>. Des populations d'origines diverses, principalement des afro-descendants y vivent. Ils parlent deux langues: le français et le créole. Ce phénomène linguistique est appelé la diglossie par opposition au bilinguisme qui «tend à utiliser deux langues partout également, dans toutes les circonstances »<sup>449</sup>. Nous préférons le terme diglossie qui se rapporte mieux à la situation linguistique en Guadeloupe avec le français et le créole. La diglossie qui est définie pour la première fois en 1885 par Hubert Pernot n'apparaît qu'en 1918. Ce disciple de Psichari et helléniste français d'origine grecque travaille sur la diglossie en Grèce où coexistent le grec scholastique et savant (katharévoussa), et le grec usuel (demotiki). En 1959, le linguiste américain Charles André Ferguson théorise le concept de diglossie dans son article « Diglossia » publié dans la revue *Word*. Le modèle de Ferguson, langue « haute » et langue « basse » présente des limites dans le cas de la Guadeloupe où les deux langues s'alternent ou se mêlent dans une même phrase, ce que Lambert-Félix Prudent appelle l'interlecte, quand il s'agit d'employer le français (langue « haute ») et le créole (langue « basse ») en même temps, même si l'une apparaît en position dominante par rapport à l'autre. D'autres sociolinguistes ont parlé de la pluriglossie ou de diglossies enchâssées pour prendre en compte la complexité et la pluralité des situations diglossiques. Si le français est la langue principale de communication dans la vie quotidienne, le créole est la langue maternelle de la majorité des habitants de la Guadeloupe. Le créole, symbole de résistance, est apparu au moment de l'esclavage. Les habitants s'approprient ces deux langues et les emploient en fonction des situations.

### 4.2.2.1. La cohabitation du français et du créole

La population guadeloupéenne vit une situation de diglossie ou de continuum linguistique. C'est le fait pour une communauté donnée de parler deux langues, l'une à usage domestique et l'autre à usage véhiculaire ou officielle. « *La langue française, à quelques exceptions d'ordre anthropologique près, peut être utilisée dans toutes les situations de parole (formelles et informelles) tandis que la langue créole tend à n'être employée que*

---

<sup>448</sup> DOUMENGE Jean-Pierre. Pluralité ethno-culturelle dans les territoires d'outre-mer. *Hermès*, 2002, n°32-33, p. 141-155

<sup>449</sup> Cours de sociolinguistique. *Site de Creole.free*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>, consulté le 15 juin 2013.

dans les situations informelles »<sup>450</sup>. Si chaque langue est spécialisée dans des emplois qui lui sont particuliers, c'est parce que des représentations sociales leur sont associées, voire des images « positives » et/ou « négatives » selon les contextes, les personnes et les lieux. Selon Marie-Christine Hazaël- Massieux, ce qui se dit en créole peut difficilement se dire en français et respectivement. Elle oppose le terme de diglossie « *plus adapté pour parler des rapports entre créole et français aux Antilles* » et le terme bilinguisme « *qui s'applique généralement pour la description des rapports entre langues de statut comparable (le français et l'anglais, l'allemand et l'espagnol, etc.)* »<sup>451</sup>. L'auteur a toutefois remarqué une évolution dans les rapports entre créole et français entre 1970 et 1990. Ces rapports demeurent inégalitaires entre les deux langues, quoique la langue créole gagne du terrain. Une enquête sociale de 1993 de Paulette Jno-Baptiste a montré que le français et le créole sont considérés comme des langues maternelles<sup>452</sup> ce qui « *confirmerait l'efficacité des deux langues dans les situations de communication familiale* »<sup>453</sup>. Elle constate que la société guadeloupéenne est passée, « *d'une part d'un français imposé à un français accepté et, d'autre part, d'un créole honteux à un créole valorisé* »<sup>454</sup>, et perçoit « *le français comme la langue maternelle d'un fonctionnement social déclaré et le créole la langue d'une culture maternelle avouée* »<sup>455</sup>. Le créole est aussi une langue maternelle qui cumule une fonction sociale de communication et une fonction émotionnelle. Elle « *entretient une relation privilégiée dès lors qu'il s'agit d'exprimer ses émotions profondes* »<sup>456</sup>. Le créole, langue vernaculaire et locale est devenue un symbole de résistance. « *Langue de la mémoire collective, elle a propagé un héritage de traditions orales. Cet héritage africain surtout, avec des apports européens ou asiatiques, embrasse aussi bien les contes, proverbes, devinettes que la musique Ngoka (Guadeloupe) et la cuisine* »<sup>457</sup>. Elle représente la langue de la liberté, la langue qui permet aux Guadeloupéens d'être eux-mêmes. Marie- Josée Cérol

<sup>450</sup> BERNABE Jean. Guadeloupe et Martinique: un survol sociolinguistique. *Site de Manioc*. (En ligne). Mise en ligne le 17 juin 2007. Disponible sur Internet: <http://www.manioc.org/recherch&c=recherch&cl=CL4.12>, consulté le 25 octobre 2010.

<sup>451</sup> HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine. Le créole aux Antilles Évolutions et perspectives. In *Créoles de la Caraïbe*. Karthala CERC, 1996, p. 184-185

<sup>452</sup> 498 collégiens de classes de troisième, 443 enseignants et 958 parents d'élèves des écoles primaires ont déclaré le français et le créole comme leurs deux langues maternelles. Parmi les jeunes, 77,3% d'entre eux optent pour une approche culturelle bidimensionnelle de leur langue maternelle. Seuls 7,4% déclarent le créole et 15,1% le français, DURIZOT JNO-BAPTISTE Paulette. L'évolution de la question du créole à l'école en Guadeloupe. In *Créoles de la Caraïbe*. Karthala CERC, 1996, p. 74

<sup>453</sup> *Ibid.*, Karthala CERC, 1996, p. 74

<sup>454</sup> *Ibid.*, Karthala CERC, 1996, p. 74

<sup>455</sup> *Ibid.*, Karthala CERC, 1996, p. 76

<sup>456</sup> CEROL Marie-Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Jator, 1991, p. 23

<sup>457</sup> LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation, résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques. Tomes II, 1992, p. 1000

(Ama Mazama) précise que l'un des postulats les plus importants de la linguistique moderne indique qu'il n'existe pas de langue meilleure ou supérieure à une autre, ce sont simplement des langues différentes. Elle ajoute que le français et le guadeloupéen sont différents. Le français reste toujours une langue de la bienséance. Elle apparaît aussi comme la langue de la contrainte sociale et psychologique. Le français, langue officielle depuis la Révolution de 1789 et langue de communication, est réservé à l'administration, à l'écrit, à l'école, aux médias, à la promotion sociale. Elle jouit d'un statut de langue littéraire et de langue internationale dans le monde entier. L'historiographie montre que le français est « *une langue coloniale imposée par les colonisateurs aux colonisés* »<sup>458</sup>.

Le débat sur les origines du Créole divise les linguistes. « *Pour certains, le Créole résulterait d'un mélange dans lequel la grammaire française joue un rôle déterminant. Le Créole serait tout simplement une sous-division du Français. Pour d'autres, le Créole serait une langue (à vocabulaire français) dont la grammaire prend ses sources essentiellement en Afrique (au Togo ou au Bénin dans le cas du Créole haïtien). Cette théorie est utilisée par certains qui, aux Antilles Françaises par exemple, défendent des revendications culturelles et identitaires* »<sup>459</sup>. Le créole guadeloupéen s'est développé lors de la rencontre entre des individus d'origines et de langues diverses pendant les colonisations européennes des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Il s'est élaboré sous « *l'influence importante des langues européennes transmises de façon orale dans un contexte où les langues autres (les langues africaines notamment) étaient très nombreuses- ce qui nécessita très vite le recours à un véhiculaire pour la communication entre maîtres et esclaves aussi bien qu'entre esclaves* »<sup>460</sup>. Par la suite « *les relations qui existent encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle entre blancs et noirs, devinrent de moins en moins fréquentes* »<sup>461</sup>. Il existe une minorité de colons européens et une majorité d'esclaves noirs qui n'entretient plus un rapport social et humain avec leurs maîtres. L'existence des esclaves est de plus en plus difficile et éphémère puisqu'elle dépend de la volonté de leurs maîtres. L'émergence du Créole est donc indissociable des conditions d'esclavage et d'extrême pauvreté. Au moment de la « Révolution sucrière » au XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture intensive de la canne à sucre nécessite une main-d'œuvre importante

---

<sup>458</sup> CEROL Marie-Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Jator, 1991, p. 96

<sup>459</sup> La recherche sur le créole. Site [le-creole.com](http://www.le-creole.com).(En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.le-creole.com/recherche-et-creole.htm>, consulté le 19 septembre 2012.

<sup>460</sup> HAZAEL-MASSIEUX Marie-Christine. Avant-propos. Au sujet de la définition des langues créoles. *La linguistique*, 2005/1, p. 5

<sup>461</sup> ABENON Lucien. *La Guadeloupe de 1671 à 1759, Étude politique, économique et sociale*. Thèse de doctorat d'Histoire. Université de la Sorbonne-Paris, Exemplaire dactylographié, 1984, 4 vol, p. 536

et la création de grandes unités de production. Les colons décident de suppléer les engagés blancs par les Africains. Bien que la littérature consacrée aux créoles indique que les Africains devenus esclaves ont interdiction de parler leur langue ancestrale, l'historiographie n'y apporte aucune preuve. En se basant sur des études socio-historiques et les récits de témoins oculaires comme les Pères Labat, Dutertre, Pelleprat, il est admis que les Africains étaient regroupés selon leurs ethnies et leurs langues. Les planteurs européens ont ainsi cherché à préserver des communautés africaines spécifiques. Ils ont continué à parler leur langue et celle des Africains d'origine ethnique différente. «*Des langues africaines étaient parlées en Guadeloupe jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, (la langue kikongo est d'ailleurs toujours utilisée) et que le créole n'est devenu un créole pour l'ensemble de la société guadeloupéenne qu'au dix-neuvième siècle* »<sup>462</sup>. Marie-José Cérol affirme que les langues africaines ont contribué à la formation des langues créoles utilisées dans un cadre oral comme médium de communication. Si la majorité des Africains ont été capturés à l'ouest du continent et déportés dans les Amériques. Il est admis que les langues caribéennes sont créées à partir des langues africaines des groupes niger- congo: les langues des groupes mandé comme le bambara; kwa, comme le yoruba, l'igbo et l'éwé; ouest- atlantique, comme le wolof; bantu, comme le kikongo, le lingala, le kimbundu, l'umbundu et le kiswahili<sup>463</sup>. Comme toute langue qui possède ses spécificités, le créole guadeloupéen véhicule une «*vision du monde* » partagée par ses locuteurs. C'est «*un véritable ciment culturel* »<sup>464</sup>, qui est parlé par des individus d'origines diverses composant la société guadeloupéenne.

Aujourd'hui, le créole guadeloupéen, langue dévalorisée et méprisée autrefois<sup>465</sup> se démocratise et de plus en plus elle est intégrée dans le cursus scolaire et universitaire avec un Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES) en créole, dans la publicité, les prospectus d'informations sociales et médicales, l'administration, les plaques de rues, les panneaux à l'entrée des villes, et les médias. En fait, «*de nos jours, la langue créole est aussi la langue des émissions de radio et de télévision, des discours politiques et autres types de textes relevant plutôt de la langue formelle, scripturale* »<sup>466</sup>. Une série d'initiative voit le jour avec les émissions en créole d'Emmanuel Gombauld,

<sup>462</sup> CEROL Marie-Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Jasor, 1991, p. 50

<sup>463</sup> CEROL Marie-Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Jasor, 1991, p. 47

<sup>464</sup> CEROL Marie-Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Jasor, 1991, p. 18

<sup>465</sup> La pratique du créole était interdite à l'école et dans les familles. Elle était considérée comme la langue du manque de respect, de la familiarité et de l'inculture.

<sup>466</sup> LUDWIG Ralph. *Langues en contact : Évolutions du créole guadeloupéen*. In *Créoles de la Caraïbe*. Karthala CERC, 1996, p. 58

journaliste à la télévision *Guadeloupe Première*.

«En arrivant à RFO, il cherchait quelqu'un pour mettre... en place des émissions créoles en télé puisqu'il y avait déjà des émissions journal créole en radio et en télé, ils voulaient mettre les informations en créole. Donc au début cela a été la reprise des trois informations essentielles, on appelait ça *Nouvelles créoles*. Ensuite on a évolué vers *Koudzié*, qui était un regard sur le patrimoine, sur la culture et aussi un peu la créativité des Guadeloupéens. Après *Koudzié*, on a fait *Koudzié Mag*, on a fait *Koudzié en communes*. Et ensuite cela a donné *Gadé Pli Lwen* qui était toujours une émission en créole en direction de la créativité toujours dans la même lignée culturelle, créativité, économie et tout cela. Et ... aujourd'hui je porte une nouvelle émission que l'on appelle *Powté manèv*, qui est ... en direction des jeunes, des jeunes en activité quelque soit leur domaine d'activité et des jeunes qui ont jusqu'à 35, 36 ans maximum »<sup>467</sup>.

Et « en dépit d'une minoration réelle, les langues créoles ont toujours fait preuve d'une belle « vitalité ethnolinguistique », et cette démarque se poursuit comme le montrent les revendications récentes du mouvement politique et culturel *Liyannaj kont Pwofitasyon* ([www.lkp-gwa.org](http://www.lkp-gwa.org)) à la Guadeloupe »<sup>468</sup>. Cela participe à une meilleure connaissance et compréhension supplémentaire sur les problématiques de la société. En ce sens, cette quête perpétuelle de reconnaissance contribue au processus démocratique et permet d'exercer un choix éclairé sur ces problématiques. Le créole guadeloupéen ressemble à celui de la Martinique, il présente des similitudes avec celui de la Dominique et Sainte-Lucie, deux îles anciennement francophones. Depuis 1983, le 28 octobre est la journée internationale consacrée à la langue et la culture créoles. La population créolophone dans le monde compte 12 à 13 millions de personnes, mais la communauté la plus forte se trouve en Haïti avec 10 millions de locuteurs. Le créole est une langue dotée d'un ensemble de règles précises (linguistiques et socio-linguistiques). Il est vrai que le français et le créole sont les langues les plus parlées en Guadeloupe, mais il existe des apports langagiers d'autres populations qui sont venus après l'abolition de l'esclavage comme les Indiens.

#### 4.2.2.2. Une population pluriethnique

Il est difficile de fournir des données sur la répartition ethnique de la Guadeloupe. Nous l'avons dit précédemment, les populations autochtones d'autrefois, les Caraïbes et les Arawaks ont quasiment disparu. Ils ont été remplacés par des communautés diverses qui

---

<sup>467</sup> Entretien avec Emmanuel Gombauld, 18 mai 2012, annexe p. 698

<sup>468</sup> VERONIQUE Georges Daniel. Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française. *Langue française*, 2010/3, n°167, p. 134

sont le produit de l'esclavage et de l'implantation coloniale. Aujourd'hui, la Guadeloupe est composée d'une population pluriethnique et allogène. La majorité des descendants d'origine africaine cohabitent avec les descendants des « Petits Blancs » ou « 36 mois » appelés « Blan Peyi ou Blancs-Matignon »<sup>469</sup> en Guadeloupe, les « békés » en Martinique qui détiennent le pouvoir économique, les « Mulâtres », les Indiens d'Inde du Sud, les descendants d'immigrants tels que les Syro-libanais, et les Français de l'hexagone. « *La Guadeloupe comporte une grande diversité ethnique en des groupes assez étanches : 80% de mulâtres et de Noirs, 10% d'origines indiens du Sud-Est asiatique, 4% de Blancs créoles (« békés »), 5% de métropolitains, pour la plupart fonctionnaires temporairement présents, et une petite communauté syro-libanaise* »<sup>470</sup>. La population blanche se partage entre d'une part les « Blan Peyi » parlant le français et le créole et d'autre part, les Français de l'hexagone qui résident souvent temporairement en Guadeloupe et qui ne parlent que le français. Les Noirs, les Blancs et les « Mulâtres » vivent principalement dans la Guadeloupe continentale (Grande-Terre et Basse-Terre), sur l'île de Marie-Galante et l'île de Terre-de-Bas aux Saintes. Depuis 1648, l'île de Terre-de-Haut aux Saintes est habitée par la majorité des descendants des corsaires bretons, normands et poitevins. Très peu d'esclaves y ont été importés. Le manque d'eau et l'aridité de la terre n'ayant pas favorisé la culture de la canne à sucre, les premiers Saintois se sont recyclés dans la pêche, seule ressource disponible<sup>471</sup>. Il n'existe pas vraiment de données concernant les autres communautés linguistiques. Les arabophones proviendraient du Liban et de la Syrie ; les tamouls du Tamil Nadu et du Sri Lanka. La plupart de ces groupes linguistiques parlent le français, le créole, et la langue ancestrale d'origine devenue secondaire. Nous remarquons aussi la présence d'immigrants francophones avec les Haïtiens, d'anglophones avec les Dominicains et les Sainte-Luciens et d'hispanophones de la République Dominicaine. Il convient maintenant de présenter l'histoire sociale et politique de Trinidad-et-Tobago.

---

<sup>469</sup> C'est la famille Matignon qui a donné son nom au « Blanc-Matignon » qui désigne ces blancs pauvres qui vivent reclus dans les campagnes.

<sup>470</sup> BELORGEY Gérard, BERTRAND Geneviève. *Les DOM-TOM*, La Découverte, 1994, p. 58

<sup>471</sup> LECLERC Jacques. Guadeloupe. *L'aménagement linguistique dans le monde*. (En ligne). Québec, TLFQ, Université Laval, Mise en ligne le 21 juin 2010. Disponible sur Internet: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/guadeloupe.htm>, consulté le 28 octobre 2010.

### 4.3 Trinidad-et-Tobago, une République anglophone caribéenne

Le 31 juillet 1498, Christophe Colomb débarque à Trinidad-et-Tobago (Figure 4<sup>472</sup>) qui devient une possession espagnole. En 1592, elle devient une colonie espagnole. « *Mais, pendant presque deux siècles Trinidad reste une terre sous-développée et isolée, une partie insignifiante d'un vaste empire, un avant-poste du colonialisme espagnol* »<sup>473</sup>. L'Espagne est une puissance coloniale faible économiquement au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle ne peut fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour développer la colonie et elle n'arrive pas à développer une production industrielle et commerciale indispensable pour maintenir son empire. Alors que les colonies françaises, britanniques et hollandaises deviennent des producteurs et des exportateurs de cultures tropicales. Dès 1783, l'économie de plantation est contrôlée par les colons français venus avec leurs esclaves de Grenade, Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie et Cayenne. Mais en 1797, les Britanniques finissent par s'imposer, et la partie Trinidad devient une colonie britannique en 1802 grâce au traité d'Amiens. Ensuite, Tobago devient une colonie britannique en 1814. Selon l'historien Eric Williams, Tobago a changé de drapeaux régulièrement, britannique, française, hollandaise, puis britannique<sup>474</sup>. En 1889, les deux îles sont réunies au sein d'une même administration. Et dix ans plus tard en 1899, la petite île de Tobago est placée sous la dépendance de la grande île Trinidad. Trinidad-et-Tobago sont les îles les plus méridionales de l'archipel caribéen. Ce sont des colonies britanniques représentées par un gouverneur<sup>475</sup>. L'île de Trinidad et celle de Tobago sont distantes de 32 kilomètres et forment ensemble l'État de Trinidad-et-Tobago depuis 1962. Leur superficie totale est de 5 128 km<sup>2</sup>, 4 828 km<sup>2</sup> pour Trinidad et 300 km<sup>2</sup> pour Tobago. Elles sont localisées à 12 kilomètres au large du Venezuela, à proximité du golfe de Paria. La langue officielle est l'anglais. Selon le bureau central de statistiques<sup>476</sup>, près de 1,3 millions de personnes vivent à Trinidad-et-Tobago en 2010, 96% de la population sur l'île principale et 4% à Tobago. Les habitants de Trinidad

---

<sup>472</sup> p. 199

<sup>473</sup> « ..., but for nearly two centuries Trinidad remained undeveloped and isolated. The island was an insignificant part of a vast empire, an outpost of Spanish colonialism », BRERETON Bridget. *A history of modern Trinidad 1783-1962*. Heinemann, 1981, p. 2

<sup>474</sup> « This is how Tobago lived up the end of the 18th century- between Britain and France, or between France and Holland, or between Holland and Britain », WILLIAMS Eric. *History of the people of Trinidad and Tobago*. Andre Deutsch, 1962, p. 51

<sup>475</sup> La manière d'administrer ces colonies s'appellent le système de Crown Colony, soit la couronne britannique.

<sup>476</sup> Central Statistical Office (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.cso.gov.tt/Pages/default.aspx>, consulté le 14 mai 2011.

s'appellent des Trinidadiens et ceux de Tobago sont des Tobagodiens. Il existe un terme qui renvoie à la population des deux îles : les Trinbagoniens. La capitale de Trinidad est Port-of-Spain, celle de Tobago est Scarborough. Trinidad-et-Tobago s'inscrit dans la catégorie insularité, un archipel indépendant en développement et un micro-État.

#### 4.3.1. Trinidad-et-Tobago, un micro-État depuis 1962

Les colonies britanniques caribéennes pratiquent le self-government, une forme d'autonomie ne bénéficiant d'aucunes solidarités économiques et sociales de la Couronne britannique. Ce système doit être considéré comme une volonté du Royaume-Uni de « *leur donner la liberté politique et le risque social et économique* »<sup>477</sup>. Lors de l'abolition de l'esclavage de 1834 à 1838 dans les colonies britanniques, les anciens esclaves sont exclus des droits civiques. À cette époque, ce sont les Blancs qui peuvent participer à la vie politique sur la base d'un suffrage censitaire, ainsi que certains descendants de « mulâtres » libres. Les institutions politiques coloniales sont de deux types: « *le système représentatif, sorte de parlementarisme pour colons (à la Barbade et à la Jamaïque jusqu'en 1865) et la colonie de la couronne, plus directement placée sous l'autorité de Londres (Jamaïque après 1865, Trinidad et Tobago)* »<sup>478</sup>. La population de Trinidad-et-Tobago accède au suffrage universel en 1946. Les forces politiques locales qui se forment, par la suite, contestent le système autoritaire des gouvernements coloniaux contraire au modèle de Westminster, l'idéal métropolitain. C'est dans ce contexte que naît un nationalisme insulaire noir qui se structure autour d'oppositions ambivalentes : révolte contre et respect pour le système colonial. Denis-Constant Martin dit que le système politique de ces pays est assuré par la mise en concurrence de plusieurs partis lors des élections régulièrement organisées. Dès 1946, la Barbade<sup>479</sup> et en 1953 la Jamaïque<sup>480</sup>, les afrodescendants ont accès aux postes suprêmes de responsabilités politiques.

---

<sup>477</sup> BELORGEY Gérard, BERTRAND Geneviève. *Les DOM-TOM*. La Découverte, 1994, p. 12

<sup>478</sup> MARTIN Denis-Constant. Culture politique et développement dans les Caraïbes du Commonwealth (Jamaïque, Barbade, Trinidad et Tobago). In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 256

<sup>479</sup> « Grantley Adams acquiert alors des fonctions dirigeantes au sein du Comité exécutif, même si le suffrage universel ne devient effectif qu'en 1951 », MARTIN Denis-Constant. Culture politique et développement dans les Caraïbes du Commonwealth (Jamaïque, Barbade, Trinidad et Tobago). In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 251

<sup>480</sup> « Alexander Bustamante est nommé Chief Minister, son parti ayant remporté les deux premières élections au suffrage universel en 1944 et 1949 », *Ibid.*, Karthala, CRPLC, p. 251

«Williams revient à Trinidad en 1948 comme vice-président du Conseil de recherche des Caraïbes de la Commission des Caraïbes, après une carrière réussie en Grande-Bretagne et aux États-Unis comme un professeur d'université et un historien. Le brillant savant noir, occupant un poste très visible et prestigieux, ne tardait pas à attirer l'attention, et il s'est impliqué dans un certain nombre d'activités culturelles, éducatives et semi-politiques »<sup>481</sup>. Williams appartient au Groupe politique d'éducation, Political Education Group qui le choisit comme leader puisque «au milieu des années 1955 le groupe a convenu qu'il y avait besoin d'un nouveau parti qui mettrait l'accent sur l'éducation politique de la masse et non pas la simple poursuite du pouvoir »<sup>482</sup>. Le Groupe politique d'éducation et l'association économique et culturelle des enseignants, Teachers Economic and Cultural Association, ont contribué de manière significative au développement du mouvement nationaliste. En 1956, Eric Williams forme le premier parti du pays, le People's National Movement (PNM) et devient le Premier ministre<sup>483</sup>. L'échec des mouvements travaillistes trinitadiens a pour résultante l'émergence du parti nationaliste PNM dirigé par des hommes politiques de classe moyenne.

Lors des élections de 1956 où plusieurs partis politiques se sont affrontés comme le People's National Movement, le Party of Political Progress Groups (1947) dirigé par Albert Gomes et dominé par des hommes d'affaires, des professionnels et des membres de l'élite managériale et de l'exécutif; le Trinidad Labour Party, parti de la classe ouvrière et travailliste fondé par le capitaine d'origine corse Arthur Cipriani; le Caribbean National Labour Party dont le président est John Rojas; le West Indian Independence Party, un parti marxiste; le Butler Party, le parti de Uriah Butler; le People's Democratic Party (PDP), le parti de la communauté Hindou orthodoxe fondé en 1953 par Bhadase Maraj qui défend la masse rurale indienne; et les trente-neuf candidats indépendants. Le People's National Movement est considéré comme une menace pour la position privilégiée dont certains

---

<sup>481</sup> « Williams had come home to Trinidad in 1948 as deputy chairman of the Caribbean Research Council of the Caribbean Commission, after a successful career in Britain and the USA as a university teacher and historian. The brilliant black scholar, occupying a highly visible and prestigious post, soon began to attract attention, and he involved himself in a number of cultural, educational and semi-political activities », BRERETON Bridget. *A History of Trinidad and Tobago 1783-1962*. Heinemann, 1981, p. 233

<sup>482</sup> « By the middle of 1955 the group agreed that there was need for a new party which would emphasize mass political education and not the mere pursuit of power », RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972, p. 107

<sup>483</sup> Le People's National Movement est un nouveau parti politique qui revitalise la scène politique de Trinidad et Tobago. Selon Eric Williams, le PNM est fondé par Learie Constantine qui est le président et lui-même qui est un leader politique. Ce parti gagne 13 des 24 sièges aux élections du 24 septembre 1956. C'est ainsi que le PNM devient le premier parti au pouvoir de Trinidad-et-Tobago, WILLIAMS Eric. *History of the people of Trinidad and Tobago*. Andre Deutsch, 1962, p. 242

jouissent dans la société. Dans les années 1950, le People's Democratic Party est perçu comme le principal adversaire politique du People's National Movement. Le 24 septembre 1956, le People's National Movement gagne les élections avec 13 des 24 sièges au Conseil Législatif (Legislative Council). Les électeurs du PNM sont principalement issus des zones urbaines alors que la population dans les zones rurales appartient à la communauté Hindou et n'adhèrent pas au message de Williams. Lors de la campagne électorale, il a mis en avant les thèmes comme nationalisme, la moralité publique, la laïcité, la Fédération, etc. Pour le politologue Selwyn Ryan, « *même si le mouvement a gagné seulement 39% des voix, selon ses partisans le peuple a autorisé le PNM à gouverner* »<sup>484</sup>. Le People's Democratic Party gagne 5 sièges avec 20.3% de votants; le Trinidad Labour Party-National Development Party et le Butler Party gagne 2 sièges respectivement à Tobago et dans la région pétrolière. Parmi les 39 candidats indépendants, deux seulement sont élus. En juillet 1957 est créé le Trinidad Democratic Labour Party (DLP) qui réunit le People's Democratic Party (PDP), le Trinidad Labour Party (TLP) et le Party of Political Progress Groups (POPPG). En janvier 1958, Badhase Maraj est élu chef du parti puisque c'est sa faction PDP qui contrôle la coalition. Les élections fédérales de 1958 sont une opportunité pour le DLP d'utiliser une puissance de base fédérale et neutraliser le PNM au niveau territorial. Les deux partis considèrent la nation et l'émancipation selon sa propre communauté et ses symboles. Lors des élections du premier Parlement des West Indies en avril 1958, le DLP gagne 6 des 10 sièges pour Trinidad-et- Tobago. Eric Williams a accusé le DLP d'avoir utilisé la « race » et la religion pour obtenir des votes et faire échouer le PNM. En réalité, les deux partis utilisent la race comme principale stratégie. La vie politique de Trinidad-et-Tobago repose essentiellement sur l'appartenance ethnique. « *Il n'est pas surprenant que la mobilisation sociale et politique ait d'emblée pris une dimension ethnique, verticale et non pas horizontale* »<sup>485</sup>. L'État colonial britannique veut éviter toute alliance trans-ethnique et s'appuie davantage sur les élites afro-caribéennes qui adhèrent le plus à la doctrine assimilationniste. Pour la plupart d'entre elles, elles sont des diplômées des universités européennes et américaines. Le pouvoir colonial contribue à établir des divisions socio-ethniques et sa disparition permet aux élites des communautés principales de s'affronter pour accéder au pouvoir à travers les partis politiques. Avant l'indépendance, chaque

---

<sup>484</sup> « *Even though the Movement had won only 39 per cent of the popular vote, as far as its supporters were concerned the 'people' had given the PNM a mandate to govern* », RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972, p. 163

<sup>485</sup> LAGUERRE John. Les modes de mobilisation collective : permanences et changements. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 52

communauté est influencée par l'éveil du nationalisme en Inde et en Afrique. Le transfert du pouvoir de l'autorité coloniale à des élites afro-trinidadiennes est contesté par une partie de la population, notamment par les Indiens d'Inde qui veulent aussi participer à la vie politique, et suscite des craintes. La communauté indienne, minoritaire et dévalorisée a peur que l'élite issue de la communauté africaine lui impose sa culture. Deux politiques s'opposent, celle des Indo-Trinidadiens favorable à une politique multiculturelle contre celle des Afro-Trinidadiens attachée à la politique d'assimilation de la culture britannique. Les Indiens d'Inde connaissent un taux d'alphabétisation et de scolarisation très bas alors que les Africains appartiennent déjà aux élites diplômées des prestigieuses universités occidentales. L'indépendance est vécue par certains soit comme une perte d'influence, la fin des privilèges et des protections offertes par les lois de la Grande-Bretagne, soit comme la domination d'une communauté sur une autre. Dans ce contexte, les élections de 1961 ont failli provoquer une guerre civile<sup>486</sup>.

---

<sup>486</sup> Le People's National Movement obtient 20 sur 30 sièges lors des élections générales du 4 décembre 1961.

Figure 4. Carte de Trinidad-et-Tobago, Nations Unies



#### 4.3.1.1. La période de l'indépendance

Trinidad-et-Tobago fait partie dans les années 1960 des trois grandes îles anglophones à accéder à la souveraineté. La Jamaïque (1962) et Trinidad-et-Tobago seront suivies de la Barbade en 1966. Chaque année, les bâtiments officiels revêtent les couleurs nationales (rouge, blanc, noir) à l'occasion de l'indépendance de Trinidad-et-Tobago. Le 24 septembre 1976, l'État de Trinidad-et-Tobago est devenu une république au sein du Commonwealth avec un président de la République (rôle honorifique) choisi par l'ensemble

des parlementaires et un premier ministre (rôle exécutif). Désigné pour cinq ans, il doit constituer un gouvernement. Le Parlement comprend un Sénat de 31 membres nommés par le président sur avis du premier ministre (16), du chef de l'opposition (6), les neuf autres sont des membres indépendants ; et une Chambre des représentants avec 41 députés élus tous les cinq ans au scrutin majoritaire à un tour<sup>487</sup>. «*Sur les douze États indépendants anglophones de la Caraïbe, deux se sont érigés en républiques parlementaires: la Dominique (en 1978) et Trinidad et Tobago (en 1976). Le Guyana (en 1970) a choisi un système «républicain présidentieliste»*<sup>488</sup>.

La bipolarisation ethno-politique commencée avant l'indépendance s'accroît. Les élites postcoloniales reprennent le modèle britannique de Westminster et reconnaissent le rôle du leader d'opposition. C'est la composition de partis politiques qui défendent les intérêts, les valeurs et cultures de leurs communautés respectives. C'est l'ethnie qui constitue la principale division politique. Pour John Laguerre, *le parti afro-trinidadien a mis l'accent sur l'héritage de l'esclavage, les inégalités historiques et la promotion de la culture africaine, notamment le « steelband » et le « calypso ». Le parti indo-trinidadien a mis l'accent sur le respect des valeurs traditionnelles, de la propriété, de la religion et de la famille*<sup>489</sup>. A travers la politique se joue l'affirmation d'une identité propre à chaque communauté. L'expression « the new order » ou « massa day gone » sont des synonymes de la fin de l'esclavage pour les électeurs Afro-Trinidadiens alors que le slogan « Neemakaram » signifie la loyauté inconditionnelle à la culture ancestrale indienne pour les Indo-Trinidadiens. Après l'indépendance, les deux partis se livrent une concurrence farouche, et John Laguerre parle de « guerre tribale ». Ces partis sont à peu près égaux en taille et l'électorat se répartit entre deux grandes tendances. « *Le vote commença à refléter la composition ethnique des circonscriptions* »<sup>490</sup>. Le People's National Movement est essentiellement le parti de la communauté africaine et de la classe moyenne urbaine et éduquée, alors que le Democratic Labour Party (DLP) est celui de la communauté indienne

---

<sup>487</sup> System of government, *Site du Government of the Republic of Trinidad and Tobago*. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.ttconnect.gov.tt/gortt/portal/ttconnect/SharedDetail/?WCM\\_GLOBAL\\_CONTEXT=/gortt/wcm/connect/gortt+web+content/TTConnect/Home/About+T+and+T/Government](http://www.ttconnect.gov.tt/gortt/portal/ttconnect/SharedDetail/?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/gortt/wcm/connect/gortt+web+content/TTConnect/Home/About+T+and+T/Government), consulté le 17 novembre 2010.

<sup>488</sup> TAGLIONI François. *Géopolitique des petites Antilles influences européenne et nord-américaine*. Karthala, 1995, p. 61

<sup>489</sup> LAGUERRE John. Les modes de mobilisation collective : permanences et changements. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 58

<sup>490</sup> LAGUERRE John. Culture et Politique en Jamaïque et à Trinidad: une perspective comparative. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 290

et rurale. Ce sont « *des alignements partisans originaux* »<sup>491</sup> : le PNM a une audience issue essentiellement du secteur public et les Indo-Trinidadiens puisent leurs soutiens du secteur privé. Le People's National Movement reste au pouvoir 30 ans, de 1956 à 1986 grâce à la répartition géographique de la population et au découpage des circonscriptions. Selon les analystes électoraux, le pays est divisé en deux zones. La population d'origine africaine et la majorité des sièges se concentrent à l'est et l'ouest du pays. La majorité de citoyens d'origine indienne se trouve dans les circonscriptions du centre et du sud. L'évolution toutefois de cette distribution spatiale de la population trinidadienne s'est accompagnée, sous les effets du boom pétrolier, de progrès techniques et économiques à partir des années 1970 et d'une nouvelle distribution ethnique de la mobilité sociale. Selon Fred Constant, les communautés indo-trinidadiennes ont beaucoup évolué : « *ses membres passent progressivement du secteur secondaire (agriculture) au secteur tertiaire (fonctions publiques, banques, professions libérales), des zones rurales aux zones urbaines* »<sup>492</sup>.

Le nationalisme prôné par Eric Williams et son parti PNM sont perçus comme du « nationalisme noir » par les Indiens d'Inde. Car depuis son arrivée au pouvoir, il considère que la démocratie est synonyme de la majorité parlementaire. Pour lui, l'intégration nationale est indispensable et elle s'inscrit dans le processus de développement mené par son parti et lié au développement de la construction nationale et du consensus. C'est la raison pour laquelle, le PNM a refusé d'inscrire dans sa constitution la démocratie consociative<sup>493</sup> ou la représentation proportionnelle. Cela aurait pour conséquence d'accroître la force de l'opposition et de réduire le pouvoir du PNM qui serait d'ailleurs obligé d'établir des arrangements avec les autres groupes. Le PNM veut croire au développement d'une société homogène à Trinidad-et-Tobago, mais surtout éviter de renforcer les clivages à travers le concept de pluralité. Dès la fin des années 1980, Trinidad-et-Tobago s'est engagé dans un processus de démocratisation pour favoriser une plus large participation des Indo-Trinidadiens dans les institutions politiques nationales. À la même période, l'apaisement des tensions socio-culturelles a permis aux mouvements intercommunautaires de voir le jour.

<sup>491</sup> CONSTANT Fred. Les incertitudes de la démocratisation : l'emprise politique des communautés ethniques. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 83

<sup>492</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1999, p.79

<sup>493</sup> « *Terme forgé par le politiste Arend Lijphart, alliant « consensus » et « association », pour désigner les régimes démocratiques qui font une place particulière à différentes communautés religieuses ou linguistiques, en droit ou par convention. Ainsi, par exemple, l'attribution des postes dans l'Etat (au sommet du pouvoir politique comme dans les administrations) suit-elle généralement, dans les démocraties consociatives, des critères d'appartenance régionale et/ ou communautaires (qui peuvent être ethniques ou confessionnels par exemple)* », NAY Olivier, (dir.). *Lexique de Science politique Vie et institutions politiques*. Dalloz, 2008, p. 129-130

Formée autour du leadership « indien » de la United Labour Front (ULF), la National Alliance for Reconstruction (NAR), est la seule organisation alternative au pouvoir qui adopte une démocratie consociative entre 1986 et 1991. Elle regroupe les Tobagoniens, les Indo-trinidiens et les Afro-trinidiens. Elle prône une distribution équitable des richesses nationales et de nouvelles formes d'organisation économique. Elle devait encourager chaque communauté à cultiver sa différence. Cette unité nationale sera de courte durée. « *L'Alliance était confrontée à un dilemme : il fallait répondre à l'appel au sentiment communautaire mais il fallait également valoriser le sentiment national* »<sup>494</sup>. La NAR rencontre également ses premières difficultés internes. En 1988, Basdeo Panday et deux de ses amis de l'ULF quittent la NAR et forment le Caucus for Love Unity and Brotherhood (CLUB 88) qui deviendra United National Congress (UNC) en avril 1989. En 1991, « le nouveau PNM » revient au pouvoir et Patrick Manning est le premier ministre. Le PNM a 21 sièges sur 36, l'UNC a 13 sièges et la NAR n'obtient que les 2 sièges de Tobago. Le leader du People's National Movement veut donner une image multiculturelle du gouvernement : le président Noor Mohamed Hassanali est d'origine indienne, le Président de la Chambre et le Premier Ministre ont la même origine africaine.

Après avoir perdu les élections contre le PNM en 1991, le United National Congress jure qu'il ne fera plus les mêmes erreurs tactiques qu'auparavant et que son parti vise à se restructurer pour gagner les élections de 1995. L'UNC devait soulever un défi, celui d'être un parti dit « national », non plus un parti indien du centre et du sud de Trinidad, les lieux de l'industrie sucrière, de la riziculture et de l'agriculture. Et le changement démographique de la population pouvait jouer en sa faveur parce que les Indiens constituent 40.3% de la population contre 39.5% pour les Afro-Trinidiens. Basdeo Panday établit une stratégie et cherche à attirer les supporteurs indiens du NAR ainsi que la classe ouvrière noire déçue par le gouvernement PNM. Il réussit à obtenir le vote des premiers non des seconds lors des élections partielles en Mai-Juillet 1994. Selwyn Ryan rend compte des élections ayant lieu entre 1995 et 2002<sup>495</sup>. Il explique que dès 1995, il était évident que l'impasse politique était imminente. Cette année-là, le chef du People's National Movement (PNM), Patrick Manning appelle à des élections anticipées, dix-sept mois avant les élections prévues

---

<sup>494</sup> CONSTANT Fred, DANIEL Justin. *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 62

<sup>495</sup> RYAN Selwyn. *Deadlock Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies. 2003, 357 pages

constitutionnellement, parce qu'il ne peut pas diriger le pays de manière efficace avec un siège de plus que l'opposition dans la chambre des députés. Alors que le PNM a gagné 21 des 36 sièges à la Chambre des députés, le parti en perd trois: un après des élections partielles en Mai 1994, un second après la démission du Ministre des affaires étrangères et un troisième quand le président de la Chambre des députés a été démis de ses fonctions et remplacé par son adjoint, un député élu du PNM. Dans ce contexte, le PNM ne pouvait que compter sur 18 parlementaires sur 36.

Les élections de novembre 1995 constituent une « véritable révolution sociale »<sup>496</sup>. Basdeo Panday devient le premier Premier ministre d'origine indienne du pays. L'année 1995 est aussi symbolique et historique car la communauté indienne fête les 150 ans de son arrivée à Trinidad-et-Tobago. L'un des facteurs les plus importants qui a contribué à la victoire de l'UNC est celui de l'ethnicité. « *Notre argument est que, en 1995, la fierté ethnique était le facteur dominant qui a conduit de nombreux Indo-Trinidiens, dont beaucoup soutenaient le PNM, l'ONR ou la NAR avant d'entrer dans le giron de l'UNC* »<sup>497</sup>. Selon le politologue, il s'agit d'un changement fondamental dans la composition ethnique du parti au pouvoir alors qu'auparavant, c'était une alternance de l'élite. « *Pour les Indo-Trinidiens, la conquête du pouvoir politique était le joyau, le couronnement pour lequel beaucoup avaient travaillé et rêvé* »<sup>498</sup>. Les candidats de People's National Movement et le United National Congress ont obtenu le même nombre de voix (17-17). La NAR a obtenu deux sièges et a formé une alliance avec le UNC, pour remporter 19 sièges sur 36 lors des élections. D'où le questionnement sur la crise de la démocratie libérale dans ce territoire.

#### 4.3.1.2. La crise de la démocratie libérale

La démocratie libérale, transplantée avec succès dans la Caraïbe anglophone a plutôt bien résisté au temps et est qualifiée de franc succès contrairement à ce qui s'est déroulé dans les colonies britanniques africaines où les institutions similaires se sont effondrées assez rapidement. Pour le politologue trinidadien Selwyn Ryan, deux conceptions sont

---

<sup>496</sup> RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 11

<sup>497</sup> « *Our argument is that in 1995, ethnic pride was the dominant factor that drove many Indo-Trinidadians, many of whom PNM, ONR or NAR before going into the UNC fold* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 14

<sup>498</sup> « *For Indo-Trinidadians, the capture of political power was the jewel, the crowning achievement for which many had laboured and dreamt* », *Ibid.*, The University of the West Indies, 2003, p. 14

valables concernant les Caraïbes anglophones: plusieurs attestent du fonctionnement positif dans cette région de la démocratie libérale de style Westminster. Alors que pour d'autres, cette démocratie est fragile et non viable. La plupart des États caribéens anglophones organisent des élections libres et justes qui se déroulent de manière pacifique au moment de changer de gouvernement. Car ils *« n'ont jamais été le théâtre d'un changement inconstitutionnel »*<sup>499</sup>. En revanche, Selwyn Ryan affirme que *« les valeurs fondamentales de la démocratie caribéenne sont en voie de s'éroder et que les institutions qui la supportent sont à risque »*<sup>500</sup>. Le politologue trinidadien présente cinq problèmes tels que les partis politiques et leur mode de financement, l'incidence des élites criminelles sur le processus électoral, le rôle de l'exécutif dans le processus politique, l'expérience de la société civile et les enjeux mondiaux.

Trinidad-et-Tobago est l'État qui a le plus tenté des réformes dans le cadre du système de Westminster<sup>501</sup>. *« Cela s'est traduit par l'établissement d'une république en 1976, la création de plusieurs postes nouveaux tel qu'un médiateur, un directeur des affaires judiciaires, la création d'une commission chargée de faire respecter l'intégrité, et en 1980, l'application d'une mesure autonome à Tobago. A vrai dire, le penchant du pays pour les réformes institutionnelles persiste avec le rapport d'une nouvelle commission rendue publique pas plus tard qu'en mai 1990. Cependant, toutes ces modifications peuvent être analysées comme la modernisation et la transformation du modèle de base: de toute évidence, elles ne remettent pas en cause les principaux fondements de l'héritage constitutionnel anglais »*<sup>502</sup>. Les systèmes politiques des Caraïbes anglophones sont présentés comme des expressions exemplaires de la démocratie libérale. Ils peuvent être remis en cause en raison d'une part de leur fonctionnement pratique dans la période postcoloniale, et d'autre part par la crise du leadership : d'une génération à l'autre, les figures

---

<sup>499</sup> RYAN Selwyn. La démocratie durable dans les Caraïbes. Dialogue sur la démocratie 2008: approches du Canada en matière d'aide à la démocratie dans les Amériques. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist\\_Presentation\\_Selwyn\\_Ryan\\_FR.pdf](http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist_Presentation_Selwyn_Ryan_FR.pdf), consulté le 14 janvier 2012.

<sup>500</sup> RYAN Selwyn. La démocratie durable dans les Caraïbes. Dialogue sur la démocratie 2008: approches du Canada en matière d'aide à la démocratie dans les Amériques. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist\\_Presentation\\_Selwyn\\_Ryan\\_FR.pdf](http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist_Presentation_Selwyn_Ryan_FR.pdf), consulté le 14 janvier 2012.

<sup>501</sup> RYAN Selwyn. La démocratie durable dans les Caraïbes. Dialogue sur la démocratie 2008: approches du Canada en matière d'aide à la démocratie dans les Amériques. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist\\_Presentation\\_Selwyn\\_Ryan\\_FR.pdf](http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist_Presentation_Selwyn_Ryan_FR.pdf), consulté le 14 janvier 2012.

<sup>502</sup> PAYNE Anthony. Adaptation et ajustements du système de Westminster L'ordre politique dans la Caraïbe anglophone. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 55

politiques sont de moins en moins charismatiques. Ce phénomène est en partie lié à la désaffection des citoyens à l'égard des partis politiques et à un abstentionnisme croissant. Après les années d'indépendance, le « système de domination » partisan autour d'un leader fort est suivi d'une phase de « crises politiques » où les mécanismes institutionnels traditionnels s'effritent. Pour Laurent Jalabert, la violence politique dans la Caraïbe insulaire est endémique et « s'inscrit dans une culture politique liée au processus de décolonisation »<sup>503</sup>. Ces violences politiques sont engendrées par des clivages sociaux économiques exacerbés dans la Caraïbe anglophone. Entre 1965 et 1973, Trinidad-et-Tobago a connu de nombreux affrontements entre le parti au pouvoir, les syndicalistes et intellectuels radicaux qui cherchent à défier le système. Entre mars et avril 1970, des troubles sociaux appelés « Black Power »<sup>504</sup> se produisent et des milliers de manifestants, principalement noirs, traversent l'île aux cris de « pouvoir aux noirs » et « pouvoir pour le peuple », « Black Power » et « power, power to the people ». Ce « fut la crise politique trinitadienne la plus grave depuis l'indépendance en 1962 »<sup>505</sup> et « la tentative la plus remarquable visant à défier le parti au pouvoir »<sup>506</sup>, c'est-à-dire l'administration du premier ministre Eric Williams. « Les crises politiques ont éclaté, par exemple, là où l'institution militaire a cherché à pénétrer dans l'arène politique »<sup>507</sup>. Au même moment, une mutinerie a éclaté dans l'armée et un militaire a tenté de manipuler les manifestants pour prendre le pouvoir. Entre avril et novembre 1970, quatre-vingt sept soldats et cinquante-quatre militants sont arrêtés et accusés de trahison, de sédition et de mutinerie. C'est la première fois que les prisons de Trinidad-et-Tobago sont remplies de prisonniers politiques. Parmi ceux-ci, des étudiants, des diplômés, des universitaires, qui ne sont pas tous impliqués dans la manifestation, sont confiés à des leaders syndicalistes. Les gouvernements des West Indies en solidarité avec Trinidad-et-Tobago ont interdit sur leurs sols le trinidadien Stokely Carmichael, l'historien de Guyana Walter Rodney, et d'autres militants de « Black Power », puis ils ont interdit la littérature sur le « Black Power ». Ils revendiquent le pouvoir social et

<sup>503</sup> JALABERT Laurent. Les violences politiques dans les États de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours). *Amnis* (en ligne), 3, 2003, mis en ligne le 01 septembre 2003 (consulté le 17 janvier 2012), p.11. Disponible sur Internet: <http://amnis.revues.org/484>.

<sup>504</sup> L'expression « Black Power » est un slogan social et politique utilisé par Willie Ricks (connu après sous le nom de Musaka Dada) et de Stokely Carmichael (connu après sous le nom de Kwame Ture). Ce sont les deux porte-paroles du Student Nonviolent Coordinating Committee. Cette expression est un sous-produit idéologique importé de la mobilisation afro-américaine dans le cadre de la lutte pour les droits civiques en 1960.

<sup>505</sup> RYAN Selwyn. La crise de gouvernabilité dans la Caraïbe anglophone. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 39

<sup>506</sup> LAGUERRE John. Les modes de mobilisation collective: permanences et changements. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 64

<sup>507</sup> PAYNE Anthony. Adaptation et ajustements du système de Westminster L'ordre politique dans la Caraïbe anglophone. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996, p. 57

économique. Ils se plaignent que Eric Williams, au cours de son long mandat, n'a pas réussi à améliorer la situation des Noirs. Ces événements n'ont guère contribué à rétablir la confiance dans le gouvernement, hésitant à répondre aux préoccupations du peuple. Cette révolution organisée par la National Joint Action Committee (NJAC) replace la question identitaire au cœur de la vie politique. Ses partisans mettent en avant la culture africaine. Cette manifestation n'a pas obtenu le soutien des Indiens, mais elle a plutôt participé à réveiller leur conscience. Les théoriciens du « Black Power » se seraient trompés en attribuant une identité commune aux Indiens d'Inde et aux Africains pensant que les deux communautés avaient vécu la même expérience de la plantation. La relation des Indiens d'Inde avec la population d'origine européenne est différente de celle des Africains. Ils sont venus comme des travailleurs contractuels non comme des esclaves. Ils constituent un groupe géographiquement séparé avec ses propres coutumes. Le parti au pouvoir, le People's National Movement va reprendre certains thèmes et symboles avancés par le mouvement « Black Power » et il crée des cellules de participation du peuple (« peoples sector ») pour rallier la population. Ensuite, le mouvement NJAC de type associatif se transforme en parti politique. Ce mouvement a été suivi d'une autre tentative de déstabilisation du pouvoir par une jeunesse idéaliste qui utilise des stratégies de guérilla. Le bilan est de 15 morts dont 3 policiers. À travers ces événements, pourrions-nous y voir la fin du modèle constitutionnel de Westminster, Selwyn Ryan dit « *alors que les conflits augmentent, les procédures civiles, juridiques et constitutionnelles traditionnelles sont petit à petit remplacées par des méthodes plus « efficaces » pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre* »<sup>508</sup>. Lors des élections générales de 1971, l'abstention est importante: sur les 352 802 électeurs enregistrés, seulement 33.6 % ont voté. Le PNM obtient le contrôle total du Parlement, soit les 36 sièges avec 28,28% des voix et il devient le seul parti du pays. Le Democratic Liberation Party et le African National Congress n'obtiennent respectivement que 4,22% et moins de 1% des voix. « *Mais malgré l'affirmation inintéressante d'Eric Williams qu'il n'y avait pas de crise politique ou constitutionnelle et que le PNM a gagné les élections, il y a de nombreuses personnes dans le pays qui pensent que le PNM n'est ni un gouvernement légal ni un gouvernement légitime* »<sup>509</sup> dans la mesure où le PNM est seul au pouvoir, sans une opposition au Parlement. Suite au mouvement du « Black Power » en 1970, il s'en est suivi

<sup>508</sup> RYAN Selwyn. La crise de gouvernabilité dans la Caraïbe anglophone. In *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999, p. 40

<sup>509</sup> « *But despite Williams' bland assertion that there was no political or constitutional crisis and that the PNM had won the election, there is a large body of opinion in the country that feels that the PNM is neither a legal nor legitimate government* », RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*, University of Toronto Press, 1972, p. 484

une série de manifestations jusqu'en 1973. Dix-sept ans après, c'est la tentative de coup d'État du 27 juillet 1990. Un activiste musulman noir radical a pris d'assaut le Parlement et la seule chaîne de télévision où il a proclamé le renversement du gouvernement.

En 2000 et 2002, Trinidad-et-Tobago connaît une instabilité politique. Il y a eu deux élections nationales sans résultats clairs, sans vainqueurs véritables. Lors des élections de 2000, UNC est accusé d'avoir gonflé la liste des électeurs dans cinq circonscriptions qui peuvent changer de camp et a nié avoir volé les votes. « *L'élection était un référendum sur la performance de l'administration de l'UNC* »<sup>510</sup> et le PNM l'accuse de corruption. Ces élections ont été suivies d'une crise constitutionnelle. Basdeo Panday a conseillé au Président Arthur Napoléon Raymond Robinson de nommer pas moins de sept candidats UNC vaincus aux élections au Sénat et aussi de nommer certains comme ministres de second rang. Pour la première fois, Basdeo Panday veut rompre avec la tradition instaurée par le PNM qui consiste à refuser la nomination des candidats vaincus au Sénat. Malgré la controverse créée par cette décision, le Président trinidadien accepte la requête de Basdeo Panday avec quelques réserves. Selon Selwyn Ryan, le Président a créé un acte de jurisprudence constitutionnelle qui lui permet de retarder un acte ou une décision qui lui est imposé et qu'il sait qu'il ne doit pas rendre. En faisant cela, il mobilise l'opinion publique contre l'administration du premier ministre.

En juin 2001, des élections internes au sein de l'UNC ont lieu pour occuper les postes dans la hiérarchie du parti. Panday est accusé de soutenir Carlos John un Afro-Trinidadien pour qu'il soit son successeur en tant que Premier ministre. Panday deviendrait le Président une fois que le mandat de Arthur Napoléon Raymond Robinson expire en 2002. Si Panday admet avoir soutenu Carlos John en silence dans les élections du parti, il nie l'avoir choisi comme son successeur. À la suite des élections internes, le UNC se divise et s'effondre après une année au pouvoir. La campagne électorale nationale de 2001 est marquée par les accusations mutuelles de corruption entre les deux principaux partis. Pour l'UNC, le PNM a été corrompu entre 1973 et 1983, années de boom économique. De son côté, le PNM accuse l'UNC de s'être livré à une corruption importante, plus visible qu'à l'époque de PNM. « *La population afro-créole était largement convaincue que l'UNC était le plus corrompu des*

---

<sup>510</sup> « *The election was a referendum on the performance of the UNC administration* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 40

*régimes que Trinidad et Tobago n'ait jamais connu et beaucoup soutiendraient même qu'il existait une relation entre corruption et ethnicité* »<sup>511</sup>. En réalité, les deux partis sont coupables de corruption.

C'est pourquoi la corruption est le sujet central lors des élections du 10 décembre 2001 pendant lesquelles les candidats du PNM et UNC ont obtenu le même nombre de voix (18-18) à la Chambre des députés. « *Cet « accident politique » a précipité une crise politique et constitutionnelle majeure* »<sup>512</sup>. Afin de choisir un vainqueur, le Président ANR Robinson, ancien premier ministre du NAR, décide de nommer Patrick Manning comme Premier ministre. Selon le Président ANR Robinson, le PNM représente des valeurs morales et spirituelles contrairement à l'UNC accusé de fraude électorale. Le fait d'avoir deux candidats ex-aequo a soulevé le problème de bourrage des urnes. Le PNM accuse UNC d'avoir manipuler la liste des électeurs, ce que le UNC nie et pense que le PNM cherche des raisons de sa défaite en 2000 et de sa performance en 2001.

« *Les élections de 2002 étaient l'une des plus stressantes et cruciales auxquelles le pays avait fait face* »<sup>513</sup>. Et l'impasse parlementaire « *qui a caractérisé le système politique de Trinidad et Tobago a cessé le 7 octobre 2002* »<sup>514</sup>, date à laquelle Patrick Manning devient le premier ministre. « *Mais le problème le plus fondamental de la distribution inéquitable du pouvoir politique reste irrésolu* »<sup>515</sup>. Cent jours après les élections dans cette société plurielle, certains sont déçus par les décisions prises ou non par le PNM. « *Il y avait une plainte largement partagée par le public, que le PNM après avoir travaillé dur entre*

---

<sup>511</sup> « *The Afro-creole population was broadly convinced that the UNC was the most corrupt regime that Trinidad and Tobago had ever seen, and many even argued that there was a relationship between sleaze and ethnicity* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 970

<sup>512</sup> « *This « political accident » precipitated a major political and constitutional crisis* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 117

<sup>513</sup> « *The 2002 election was one of the most pivotal and stressful that the country had faced* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 259

<sup>514</sup> « *The deadlock that characterized Trinidad and Tobago's political system was « broken » on October 7, 2002* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 293

<sup>515</sup> « *... but that the more fundamental problem of the perceived inequitable distribution of political power remained unresolved* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 293

janvier et septembre 2002 pour établir un record de performance pour montrer ses votants (à ses adversaires), semblait avoir des difficultés à se remettre sur les rails »<sup>516</sup>.

### 4.3.2. Une société plurale

La société plurale est « *une collectivité dont les membres sont divisés en catégories ou groupes en fonction de facteurs tels que la langue, la race, l'appartenance ethnique, la communauté de départ ou d'origine, la religion, les institutions sociales spécifiques ou la culture*<sup>517</sup> ». Trinidad-et-Tobago est composée de trois classes sociales: la bourgeoisie et l'élite qui existent en petit nombre, la classe moyenne qui représente presque la moitié de la population totale, et la classe populaire qui comprend la moitié de la population totale. Il existe aussi des groupes sociaux et culturels différents qui coexistent. Les Afro-Trinidadiens et les Indo-Trinidadiens représentent près de 80% de la population. C'est l'agrégation de deux ou plusieurs de ces variables qui définit les grandes lignes de clivages. Trinidad-et-Tobago est donc une société plurale au sens de M. G. Smith, et de Arend Lijphart, théoricien de la démocratie consociative.

#### 4.3.2.1. La communauté africaine et indienne

Il est vrai qu'au cours de l'histoire, la société a évolué à partir de la rencontre, entre les Européens, les Amérindiens et par la suite entre les Africains et les Indiens. Ces deux dernières communautés sont en effet séparées géographiquement. Alors que les esclaves africains affranchis s'installent dans les villes et les montagnes, les Indiens d'Inde les remplacent dans les plantations. Trinidad-et-Tobago est une société plurale marquée par de profonds clivages culturels. Elle est caractérisée par une division ethnique (noirs versus Indiens), religieuse (chrétiens versus hindous versus musulmans), territoriale (urbains/ruraux), socio- professionnelle (concentration des noirs dans le secteur public et/ ou l'industrie ; et les Indiens dans l'agriculture et/ ou le commerce), et politiques (partis afro-trinidadiens contre partis indo-trinidadiens). Aujourd'hui, des processus de stratification sociale ou une séparation ethnique existent toujours. Les Blancs sont une minorité privilégiée et dominant le secteur économique au même titre que les familles commerçantes

---

<sup>516</sup> « *There was a widespread complaint that having run hard between January and September 2002 to create a record of performance to display voters, the PNM seemed to have difficulty getting back on track* », RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies, 2003, p. 117

<sup>517</sup> SMITH M.G. Pluralisme, violence et l'état moderne: une typologie (En ligne), In *L'État au pluriel*. ed.Paris: Economica/Unesco, p. 207. Disponible sur Internet: [http://www.cifas.us/smith/PDFs/Chapters/1985b\\_PluralismeViol\\_BC.pdf](http://www.cifas.us/smith/PDFs/Chapters/1985b_PluralismeViol_BC.pdf), consulté le 15 décembre 2011.

syro-libanaises. Les descendants d'Africains se retrouvent dans le secteur public. Le secteur agricole est détenu par les descendants d'engagés indiens même si ce groupe s'est diversifié dans les années 1950 et 1960 grâce à l'accès à l'école publique. Les Indiens sont actuellement une élite économique et intellectuelle : ils sont dans le commerce, la fonction publique, l'armée et les professions libérales. Les Chinois, eux sont des commerçants, des membres des professions libérales. Selon John Laguerre, la « créolisation » n'a pas aussi bien fonctionné à Trinidad-et-Tobago qu'à la Jamaïque. C'est « *le processus par lequel certaines cultures ont perdu une partie de leurs traits distinctifs tout en empruntant d'autres à des communautés culturelles distinctes, ce qui favorise leur mobilité et leur intégration au sein de la société globale* »<sup>518</sup>. Les Indiens d'Inde ont mieux résisté au processus de « créolisation ». Il existe des échanges moins développés entre les deux principales communautés. Les Trinidiens d'origine africaine et indienne véhiculent leurs propres codes. Les Afro-Trinidiens fêtent la « Journée de l'émancipation » tandis que les Indo-Trinidiens célèbrent la « Journée de l'arrivée ». En 1985, Trinidad-et-Tobago est à ce titre le premier pays au monde à avoir déclaré un jour férié, le 1er août pour célébrer l'émancipation des esclaves déportés d'Afrique. En souvenir, ils commémorent habillés en vêtements africains la journée qui abolit l'esclavage de l'Empire britannique en 1834. En 1994, « Arrival Day » est devenu un jour férié officiel. En 1995, il est rebaptisé « Indian Arrival Day ». Ce jour-là, les Indo-Trinidiens célèbrent l'arrivée des premiers travailleurs indiens sous contrat (indentureship) d'Inde vers Trinidad sur le bateau *Fatel Razack* qui débarque le 30 mai 1845. 225 Indiens débarquent en provenance de Calcutta. Entre 1845 et 1917, plus de 143 939 Indiens arrivent sur l'île. La majorité sont des Hindous et amène avec eux leur culture. Ils conservent encore aujourd'hui leur cuisine, leur mode vestimentaire, leur pratique langagière, leur code familial, leur musique, leur danse, leur religion et coutume. En matière de politique culturelle, il faut noter un projet d'« africaniser » la société trinidadienne. Mais il fut abandonné très vite face à la réticence de la communauté indienne. « *Cela n'empêcha pas toute de même l'État de soutenir généreusement les formes d'expression culturelle de la communauté noire, qu'il s'agisse du calypso, du carnaval ou du steelband. C'est seulement après les événements de 1970 que le gouvernement consentit à financer, à contrecœur, quelques activités culturelles indiennes. En 1972, le conseil national pour la culture indienne reçut une importante subvention ; mais en même temps des*

---

<sup>518</sup> LAGUERRE John. Culture et Politique en Jamaïque et à Trinidad: une perspective comparative. In *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala CRPLC, 1996, p. 277-278

*tentatives cherchaient à rendre obligatoire la célébration du carnaval à l'école* »<sup>519</sup>. Le steelband a été érigé en instrument national et son enseignement est devenu obligatoire à l'école. John Laguerre explique que « *les représentants de la communauté indienne ont vu dans cette décision la volonté d'institutionnaliser, par le truchement de l'action étatique, la suprématie d'un groupe sur l'autre. Ils considèrent en outre qu'une telle politique forcera l'État à opérer une discrimination entre les formes d'expression culturelle* »<sup>520</sup>. Une description des différentes populations de ce territoire est indispensable pour la compréhension des clivages entre les deux principales communautés.

#### 4.3.2.2. Aspects sociodémographiques et linguistiques<sup>521</sup>

Selon les statistiques, la population des deux communautés ont un poids démographique pratiquement similaires: 39,5% pour les descendants d'Africains et 40,3% pour les descendants d'Indiens qui présentent un taux d'accroissement naturel plus élevé que les Afro-descendants<sup>522</sup>. Nous pouvons recenser 18,4 % de Métis, 0,6 % de Blancs et 1,2 % d'autres populations asiatiques, arabes et amérindiennes. Les confessions religieuses sont diverses : 29,4% de catholiques; 10,9% d'anglicans, 3,4% de presbytériens. 23,8% des Trinidadiens sont des hindous et 5,8% sont des musulmans.

L'anglais, langue officielle de Trinidad-et-Tobago, est devenu la langue maternelle des Afro-Trinidadiens et des Indo-Trinidadiens. Elle l'est toujours d'ailleurs pour les 0,5% de Britanniques qui résident dans le pays et qui parlent un anglais standard. Contrairement à ces derniers, les Trinidadiens et les Tobagoniens parlent ce qui communément appelé l'anglais trinidadien (Trinidad Vernacular English). Cette variété d'anglais connaît d'autres appellations comme English Trini, Black English, English dialect, broken English (un anglais « cassé »). Ayant emprunté au français, à l'espagnol, au créole, aux langues africaines et à l'hindi, l'anglais trinidadien est parlée dans la vie quotidienne alors que

<sup>519</sup> *Ibid.*, Karthala CRPLC, 1996, p. 292-293

<sup>520</sup> *Ibid.*, Karthala CRPLC, 1996, p. 293

<sup>521</sup> LECLERC Jacques. Trinidad et Tobago. *L'aménagement linguistique dans le monde*. (En ligne). Québec, TLFQ, Université Laval, 21 juin 2010. Disponible sur Internet: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/trinite-tobago.htm>, consulté le 28 octobre 2010.

<sup>522</sup> Présentation de Trinité-et-Tobago. *Site du Ministère des affaires étrangères et européennes*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/trinite-et-tobago/presentation-de-trinite-et-tobago/>, consulté le 26 janvier 2012.

l'anglais standard est réservé pour l'écrit, l'administration, les médias et l'école. L'anglais trinitadien peut présenter un accent légèrement différent mais ces mots ne sont pas toujours différents de ceux de l'anglais britannique. Il existe des survivances du créole. Nous distinguons trois créoles à Trinidad-et-Tobago. Le créole tobagodien est parlé par 36 000 locuteurs, soit près de 65% de la population de l'île de Tobago. Inconnu des autres groupes ethniques, ce créole est assez proche de celui parlé à la Grenade et à Saint-Vincent- et- les- Grenadines. Le créole trinitadien comprend environ 9 600 locuteurs. C'est une langue très minoritaire qui semble être remplacée par l'anglais trinitadien. Le créole français, appelé « French patois » est en voie de disparition. Parlé uniquement dans quelques villages de pêcheurs du nord de Trinidad et à l'ouest de la capitale, ce créole ressemble à celui des îles françaises, mais il a développé son propre vocabulaire. Le créole français de Trinidad est apparu avec l'arrivée de colons français venus travaillés pour combler la main-d'œuvre manquante, après l'autorisation délivrée en 1783 par le roi d'Espagne Charles III. A l'exception de l'anglais trinitadien et des créoles, d'autres langues sont parlées comme l'hindoustani des Caraïbes, le chinois, l'espagnol et l'arabe. L'hindoustani caribéen ou bhojpouri est une langue minoritaire à Trinidad qui compte 20 000 locuteurs. Ce sont les travailleurs immigrés qui apportent cette langue indo-iranienne après l'abolition de l'esclavage. S'agissant de l'espagnol, nous recensons 4 100 locuteurs parmi une communauté de pêcheurs dans le sud de Trinidad. Il faut ajouter la présence de Vénézuéliens et de Colombiens qui travaillent à Trinidad-et-Tobago. Nous pouvons aussi mentionner deux types de chinois, le mandarin et le cantonais ; l'arabe et une série de langues parlées par des immigrants (filipono, japonais, coréen, vietnamien, samoan, chamarro, etc). Quelques communautés amérindiennes existent aujourd'hui à Trinidad. La communauté de Santa Rosa Carib semble être le dernier vestige d'un groupe organisé ayant une identité amérindienne. Au moins 10 000 personnes résidant dans le nord-est de Trinidad disent descendre des anciens Caribes. Mais les locuteurs de cette langue doivent être en nombre infime. Selon le gouvernement, il faut compter moins de 300 personnes sachant parler leur langue ancestrale.

## Conclusion

Situés dans la mer des Caraïbes, les territoires insulaires héritent d'une histoire commune basée sur l'esclavage, la colonisation, et l'abolition de la traite négrière. Les Africains sont réduits en esclaves dans cette partie du monde pour des raisons économiques et religieuses. Les Européens, les Africains déportés, les Asiatiques immigrés ont remplacé la population amérindienne qui a presque intégralement disparu.

La diversité géographique s'accompagne des spécificités existantes en fonction des apports des différents pays colonisateurs et des migrations forcées ou non, les langues et les cultures qui s'y sont développées : le français, l'espagnol, l'anglais et le néerlandais sont parlées par des habitants d'origines diverses. La rencontre entre les Européens et les Africains déportés a favorisé la naissance de divers créoles à base lexicale européenne. Le créole sert de langue de communication partagée entre les maîtres et les esclaves dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux territoires sont privilégiés, l'un francophone et l'autre anglophone : la Guadeloupe, et Trinidad-et-Tobago. La distance entre Pointe-à-Pitre en Guadeloupe et Port-of-Spain à Trinidad-et-Tobago est de 390 miles, soit 627.51 kilomètres. Ces deux villes sont à la fois si proches et si lointaines l'une de l'autre parce qu'il est difficile de communiquer entre l'espace anglophone et francophone dans les Caraïbes. En plus de la barrière de la langue, il est difficile de se déplacer facilement. Un aller-retour Pointe-à-Pitre/Paris dure 8 heures pour 8000 kilomètres. Alors qu'un aller-retour Pointe-à-Pitre/Port-of-Spain dure en moyenne 7 heures pour 627 kilomètres. Pour y arriver, il faut faire deux ou trois escales avec des périodes d'attentes longues.

L'ensemble des territoires insulaires présente à l'évidence des micro-entités politiques diverses mais quelque soit l'évolution politique, les îles françaises et anglophones bénéficient de système démocratique hérité de leurs anciens colonisateurs. C'est le système de Westminster pour les anglophones et la départementalisation pour les français. Le statut politique de ces espaces va de la pleine souveraineté reconnue au niveau international à la dépendance institutionnelle. La Guadeloupe est un département français d'Amérique depuis la loi de la départementalisation de 1946. Les forces politiques en présence luttent pour le pouvoir local. La Guadeloupe est composée d'une population pluriethnique, avec une composante en majorité d'origine africaine qui parle principalement le français et le créole. Quelque soit son origine ethnique, les journalistes guadeloupéens exercent leur métier en

respectant les principes déontologiques et démocratiques. Dans le cadre d'un référendum sur l'évolution statutaire, l'information a été largement diffusée par les médias pour permettre aux citoyens de prendre ses décisions en toute connaissance de cause. La population guadeloupéenne, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy a exercé librement son choix entre l'article 73 et 74.

Le statut politique du département français d'Amérique diffère de celui de Trinidad-et-Tobago, un Etat anglophone indépendant depuis 1962, qui jouit d'un système de démocratie parlementaire inspirée du modèle britannique de Westminster. Malgré les réformes institutionnelles engagées en matière de gouvernance, le pays est traversé par des crises qui remettent en cause l'exercice du pouvoir en place. Les élections de 1995 et de 2010 ont des points en commun dans la mesure où ces dernières constituent l'ascendance politique de la communauté indienne de Trinidad-et-Tobago. En mai 2010, Kamla Persad-Bissessar est la première femme indienne devenue Premier ministre. Les deux principales communautés africaine et indienne s'affrontent sur le plan politique, social et culturel. Cette diversité est une richesse et n'empêche pas aux cultures différentes de s'exprimer. Il existe une tentative d'imposition et de résistance culturelle entre les deux principales communautés qui s'exercent à travers le pouvoir politique. Depuis leur arrivée, les Indiens minoritaires sont passés d'une situation démographique majoritaire. Aujourd'hui, leur nombre dépasse légèrement celle de la population noire.

L'alternance politique prévue dans ces territoires par la constitution française et trinitadienne participe au processus démocratique. Quelque soit le système politique, départementalisation et Westminster, ils reproduisent les organisations des anciennes colonies mères même s'ils apportent une part de localité. Les Anglais ont toujours une forte influence culturelle sur les Trinitadiens mais en réalité les Américains ont une influence culturelle et économique. Dans le chapitre suivant, nous aborderons l'histoire socio-politique des journalistes depuis l'époque coloniale dans cette région.

# Chapitre V. Les journalistes de Guadeloupe et Trinidad-et-Tobago

Ce chapitre est consacré à la connaissance historique des journalistes en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago. L'apparition de la presse dans les Caraïbes coïncide avec l'époque de l'esclavage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des publications officielles ou semi-officielles qui informent la population des colonies des lois et des arrêts des métropoles européennes. La presse a évolué progressivement pour devenir l'instrument de lutte des anciens esclaves. Grâce à ce moyen de communication, ils peuvent s'exprimer et revendiquer. Très peu d'écrits sur le sujet permettent d'établir l'historiographie des journalistes dans la Caraïbe depuis l'époque coloniale.

## 5.1. Histoire socio-politique des journalistes

Quand apparaît le journalisme en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago ? Comment la profession a évolué dans ces deux territoires ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre ici.

### 5.1.1. Les journalistes depuis l'époque coloniale en Guadeloupe (XVIII-XXI<sup>e</sup> siècle)

L'apparition des premiers journaux aux Antilles françaises coïncide avec l'installation de la première imprimerie à la Martinique en 1729. Jules Ballet <sup>523</sup> nous apprend qu'un certain sieur Devaux est autorisé à exercer la profession d'imprimeur. Son privilège est cédé à Monsieur Sinson de Beaulieu, puis au sieur Richard qui publie la première *Gazette* éditée entre 1766 et 1768 à la Martinique. Le 28 juin 1764, Louis XV délivre un brevet d'imprimeur-libraire à M. Jean Bénard en Guadeloupe. Grâce au brevet enregistré le 23 mars 1765 par le Conseil Souverain de l'Île de Guadeloupe, il obtient le droit exclusif pour l'ensemble de la Colonie « *d'imprimer les édits, lettres patentes, déclarations, ordonnances*

---

<sup>523</sup> BALLET Jules. *Histoire de la Guadeloupe*. Manuscrit sur microfilm, Chartres, Musée municipal, Fonds Rouge, p. 2 (Consulté aux Archives départementales de Basse-Terre, 1M1 343/1).

et règlements, les factums et autres écrits concernant l'instruction des procès, approuvés par l'Intendant de la Colonie »<sup>524</sup>. C'est en 1765 que la première imprimerie est établie à Basse-Terre. Nul ne sait en revanche si Jean Bénard a publié un journal avec d'autres types d'informations que ce qui est permis. Son privilège royal n'est qu'une autorisation conditionnelle. Il est soumis à l'approbation de l'Intendant avant toute diffusion sur le territoire même si il détient le monopole de la vente des livres, des gazettes imprimés et des manuscrits importés. La profession de libraire n'est pas encore réglementée et il est possible de lire de la littérature subversive. Le Gouverneur général de Vallière et l'intendant de Peynier proclament une ordonnance le 30 avril 1771 pour réglementer la censure de tous ces écrits. Il n'existe pas encore de journaux ou de périodiques guadeloupéens. Le 28 février 1778, le privilège de Jean Bénard est légué à son fils, et en 1788 à la veuve Bénard qui devient propriétaire de l'imprimerie. Les progrès de l'imprimerie conjugués à ceux des services de poste assurent une diffusion régulière des nouvelles. Les conditions matérielles sont donc réunies pour publier et distribuer un journal comme la *Gazette de la Guadeloupe*<sup>525</sup>. «Il est probable que la *Gazette de Guadeloupe* a commencé à être publié dans les années qui suivent, et peut-être à l'instar de la *Gazette de Martinique* dès 1766 »<sup>526</sup>. Si la date de parution reste à préciser, selon Jacques Adélaïde-Merlande, le premier numéro de la *Gazette de la Guadeloupe* paraît le 1er janvier 1789, mais Jules Ballet fait référence à une *Gazette* dont le premier numéro édité par la veuve Bénard paraît le 9 février 1788 et qui a eu une existence éphémère<sup>527</sup>. Ce journal hebdomadaire donne principalement des nouvelles politiques de Vienne, Rome et Paris pour semble-t-il « *satisfaire la curiosité d'un public friand de nouvelles de France et de l'Étranger, pour publier des annonces commerciales, des avis concernant les esclaves marrons, et enfin des actes de l'Autorité* »<sup>528</sup>.

<sup>524</sup> BLANCHE Lénis, *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 1

<sup>525</sup> Ses principales rubriques sont les suivantes: des «Nouvelles politiques» composées de la section «Guadeloupe» qui donnent les nouvelles de l'île et des îles avoisinantes ainsi que les nouvelles provenant de sources particulières; les avis du gouvernement de la Guadeloupe; les avis divers (ventes de biens et de marchandises; les avis de départ; les offres de service; les annonces publicitaires; le «Marronage» (liste et description des esclaves marrons recherchés et arrêtés); l'arrivée et départ des bateaux dans les ports de la colonie; le prix des denrées et marchandises; tarif du fret, La *Gazette de la Guadeloupe*. *Site du Centre international d'étude du XVIIIe siècle*. Repris dans Dictionnaire des journaux 1600-1789, sous la direction de Jean SGARD, Paris: Universitas, 1991: notice 510 (En ligne). Disponible sur Internet : <http://c18.net/dp/dp.php?no=526>, consulté le 15 novembre 2011.

<sup>526</sup> La *Gazette de la Guadeloupe*. *Site du Centre international d'étude du XVIIIe siècle*. Repris dans Dictionnaire des journaux 1600-1789, sous la direction de Jean SGARD, Paris: Universitas, 1991: notice 510 (En ligne). Disponible sur Internet : <http://c18.net/dp/dp.php?no=526>, consulté le 15 novembre 2011.

<sup>527</sup> CORSANI Jack (dir.). *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*. Tome 6, 1993, p. 1942

<sup>528</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 23

En 1784, le sieur La Corbière s'adresse à la veuve Bénard pour faire imprimer le premier journal guadeloupéen *Follicules Caraïbes*, un mensuel qui devient un hebdomadaire en 1785. Le 10 octobre 1785, l'intendant Foulquier indique dans une lettre l'intérêt de cette publication qui fournit des informations locales, mais il regrette le manque de conscience et de compétence de la veuve Bénard en tant qu'imprimeur. Pourtant, elle édite en 1788 la *Gazette de la Guadeloupe* qui « reprend les rubriques de *Follicules Caraïbes* et comme lui s'adresse à la bourgeoisie marchande des villes et aux planteurs des campagnes, seuls à savoir lire. On y trouve des nouvelles d'Europe, des avis officiels issus du gouvernement de la colonie, le mouvement des navires et marchandises dans les ports et des annonces intéressant les habitants, en particulier le signalement des nègres marrons »<sup>529</sup>. La veuve Bénard publie également une autre feuille *Affiches, Annonces et Avis divers de l'Île de la Guadeloupe* qui remplace la *Gazette* depuis le 24 décembre 1789 jusqu'au 5 août 1790. Contrairement à la *Gazette de la Guadeloupe* qui est un journal d'informations accompagnées de commentaires, *Affiches de la Guadeloupe* est un journal commercial et administratif qui annonce le prix du pain, des denrées coloniales ou européennes à Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre et le mouvement des ports. Pendant la révolution, l'imprimerie de la veuve Bénard avec son privilège est vendue à Monsieur François Cabre et Monsieur Alexandre Villette près du Pont aux Herbes à Basse-Terre. Ils éditent *l'Almanach de la Guadeloupe* en 1792 jusqu'à l'arrivée deux ans plus tard de Victor Hugues, commissaire de la Convention. Pour Jules Ballet, il n'existe aucun renseignement sur la presse à la Guadeloupe pendant la période agitée de la Révolution. Il suppose que la presse en Guadeloupe n'était réduite qu'à une simple feuille d'annonces et d'avis divers. Victor Hugues crée une deuxième imprimerie installée à Pointe-à-Pitre, et avec celle de Basse-Terre, elles deviennent les Imprimeries de la République. Nous avons connaissance que d'une imprimerie-librairie installée sur le quai à Pointe-à-Pitre de Monsieur Sextius Buffardin qui publie deux journaux *l'Écho politique et littéraire des deux mondes* ou *Gazette républicaine de la Guadeloupe*. En 1802, Monsieur Ginet, directeur de l'imprimerie de la République au Port-de-la-Liberté à Pointe-à-Pitre, reçoit l'autorisation d'imprimer une *Gazette* pour remplacer les journaux créés par Monsieur Sextius Buffardin. Le 24 avril 1802, durant la période du rétablissement de l'esclavage, apparaît le premier numéro de *La Gazette politique et commerciale de la Guadeloupe* qui « semble jouer le rôle d'un journal officiel des autorités gouvernant la Guadeloupe »<sup>530</sup>. Son

<sup>529</sup> LAFLEUR Gérard. La presse en Guadeloupe. *Conseil général de la Guadeloupe*. Dossier pédagogique, Direction des Archives Départementales, service éducatif, Basse-Terre, imprimerie Arte, 1997, p. 4

<sup>530</sup> CORSANI Jack (dir.). *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*. Tome 6, 1993, p. 1942

édition du 29 avril 1802 soutient la politique législative non sécessionniste de Magloire Pélage en Guadeloupe, et « *contient des informations sur les premiers succès de Leclerc à Saint-Domingue et note que les généraux et officiers (sous entendu de Toussaint de Louverture) qui sont ralliés aux Français ont été maintenus dans leur emploi ou leur commandement* »<sup>531</sup>. En 1804, Victor Hugues fait transférer l'imprimerie nationale de Pointe-à-Pitre à Basse-Terre redevenu le chef-lieu deux ans auparavant. En 1805, Ernouf, capitaine-général de la Guadeloupe crée le *Journal officiel de la Guadeloupe et dépendances* qui publie les actes de l'Autorité. Ce journal, qui paraît parallèlement à la *Gazette politique et commerciale de la Guadeloupe*, sera remplacé par le *Bulletin officiel de la Guadeloupe*, jusqu'en 1809. En 1806, Monsieur Cabre vend l'imprimerie à Monsieur Ginet. « *Basse-Terre avait donc, sous l'Empire, son Journal officiel, et, pour éditer ces feuilles, deux imprimeries, dont l'une gouvernementale. Elle avait son libraire: M. Ginet* »<sup>532</sup>. Puis, ce dernier se met au service des britanniques quand la Guadeloupe est sous occupation anglaise dès le 6 février 1810. Le 1er mars 1810 paraît le premier numéro du nouveau journal qui porte le titre de *La Gazette de la Guadeloupe* qui publie en français et en anglais les actes de l'Autorité anglaise, jusqu'en 1814. Quand les Français reprennent possession de la Guadeloupe en vertu du traité du 30 mai 1814, Monsieur Ginet et son journal disparaissent. L'imprimerie de Monsieur Ginet passe de propriétaire en propriétaire.

## La législation sur la liberté de la presse

Le 10 août 1815, la Guadeloupe est à nouveau sous le joug anglais. Le traité du 20 novembre 1815 restitue la Guadeloupe et la Martinique à la France. Le lieutenant-général Comte de Lardenoy prend ses fonctions de gouverneur-général de la Guadeloupe le 15 juillet 1816 et rapidement prend des décisions qui canalisent la liberté d'expression. Une ordonnance du 11 octobre 1816 sur les imprimeries et la presse établie par le comte de Lardenoy, gouverneur général de la Guadeloupe pour Louis XVIII, stipule que « *les professions d'imprimeur, de libraire et de journaliste n'étaient soumises à aucune censure, et qu'il en serait résulté un abus à la fois préjudiciable aux mœurs et à la sûreté publique* »<sup>533</sup>. Sous la Restauration (1814- 1830) et la monarchie de Juillet (1830-1848), le

<sup>531</sup> CORSANI Jack (dir.). *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*. Tome 6, 1993, p. 1942

<sup>532</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 27

<sup>533</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 4

comte de Lardenoy interdit les métiers d'imprimeur, de libraire, de rédacteur de feuille périodique sans autorisation de l'Intendant et l'obtention d'une patente payable d'avance et par trimestre. La presse est soumise à un régime d'autorisation et de surveillance comme sous l'Ancien Régime. La patente du rédacteur est fixé à 3.500 franc germinal. Les prescriptions restent valables jusqu'en 1827, mais une ordonnance organique du 9 février de la même année abolit la patente. Les pouvoirs de l'Intendant sur la surveillance des journalistes, imprimeurs et libraires sont en revanche transférés dès le 18 janvier 1818 et attribués au seul Gouverneur, qui « *surveille l'usage de la presse, commissionne les imprimeurs, donne les autorisations de publier les journaux, et, en cas de besoin, les révoque. Nul écrit, autre que les jugements, arrêts et actes publiés par autorité de justice, ne peut être imprimé dans la Colonie sans son autorisation. Son pouvoir est donc discrétionnaire. Il faut à l'imprimeur sa commission, au journaliste son autorisation toujours révocable, à tout papier destiné à l'impression, son visa. La censure est assurée en matière judiciaire par le Procureur général et, en ce qui concerne l'ordre, la religion et les bonnes mœurs, par le Directeur de l'Intérieur* »<sup>534</sup>. Aucun journal ou ouvrage révolutionnaire, voire progressiste ne peut être publié dans la colonie avant le changement de régime en 1848 qui libéralise la presse. Selon Lénis Blanche, l'ordonnance du 9 février 1827, rendue par le roi Charles X, régleme la presse et l'instruction publique, constitue la charte de la Presse à la Guadeloupe jusqu'à la Révolution en 1848. Jusqu'à cette année-là, les journaux et les imprimeries appartiennent exclusivement à des hommes blancs. Sous la Deuxième République (1848-1852), en vertu du décret du 27 avril 1848, l'émancipation est accordée aux esclaves, ces « nouveaux libres » devenus des citoyens français qui peuvent voter et élire au suffrage universel les députés à l'Assemblée nationale et les conseillers municipaux. L'instruction n'est pas encore organisée pour la masse populaire et la majorité ne sait ni lire ni écrire. Jules Ballet doute que les nouveaux affranchis puissent conduire les affaires du pays, mais les nouveaux libres sont décidés à prendre leur destin en main et à se faire entendre au moyen des journaux. Le 5 juin 1848, Monsieur Gatine, commissaire général de la République, membre de la Commission chargée de préparer les actes sur l'abolition de l'esclavage, et envoyé pour proclamer l'émancipation, arrive à Basse-Terre. Il promulgue « *un décret du 2 mai 1848, concernant le régime de la Presse aux Colonies, portant le préambule suivant* :

---

<sup>534</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 6

« *Considérant que la liberté de la Presse est le premier besoin d'un pays libre;*  
 « *Que les Colonies sont appelées désormais à jouir de tous les droits publics de la Nation;*  
 « *Que si les sociétés coloniales en présence de l'esclavage redoutaient la libre discussion, elles doivent être affranchies désormais de toute servitude de l'homme* »<sup>535</sup>. La France accorde aux habitants des colonies les mêmes droits que ceux de la Métropole, notamment en matière de liberté de la presse. La loi du 11 août 1830 sur la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse et la loi du 10 décembre 1830 sur les afficheurs et les crieurs publics sont appliquées dans la colonie. Le 12 juillet 1849, l'Assemblée législative vote une loi sur la presse qui est appliquée à la Guadeloupe par une loi du 7 août 1850. La censure est abolie, les journaux peuvent être imprimés sans autorisation préalable, et les écrits non condamnés par les tribunaux peuvent être introduits dans la Colonie. Monsieur Louis Duteau demande au gouverneur de la Guadeloupe d'installer une imprimerie à Pointe-à-Pitre. En vertu de l'article 8 de la codification des lois sur la presse, il est autorisé à créer son imprimerie par un arrêté du 21 novembre 1848, sous réserve de prêter serment devant le tribunal de première instance de la Pointe-à-Pitre au greffe où il fait enregistrer son brevet. C'est ainsi que naît *Le Progrès* le dimanche 17 juin 1849. Oruno D. Lara nous apprend que les loges maçonniques créées dans les années 1830 comme *Les Disciples d'Hiram* en Guadeloupe sont à l'initiative des journaux républicains tel que *Le Progrès*. Les fondateurs et les rédacteurs de ce journal sont de nouveaux affranchis, pour la plupart des noirs et des « mulâtres ». Marie-Léonard Sénécals et Moïse Lara, membres des *Disciples d'Hiram*, font partie des principaux collaborateurs de ce journal. Marie-Léonard Sénécals est issu d'une famille d'affranchis avant 1848. Né en 1807 à Basse-Terre, il est régisseur du domaine dit de Grand Marigot au Baillif en 1848. Ce meneur des « nouveaux libres » est bien connu des services de police de Basse-Terre. Il est l'objet de procès politiques entre 1850 et 1851 dans lesquels il est accusé de porter atteinte à l'autorité coloniale<sup>536</sup>. Il est condamné au bagne de Guyane et est grâcié dix ans plus tard et banni de toute terre française avant de terminer sa vie en Haïti. Le groupe de Sénécals diffuse dans les campagnes de la Guadeloupe deux journaux clandestins: *La Canaille* et *Le Brigand* qui ne seront jamais saisis par la police. L'arrière grand-père de l'historien contemporain Oruno D. Lara, Moïse Lara est un esclave

<sup>535</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 9

<sup>536</sup> « *Sénécals est accusé de chercher à reproduire en Guadeloupe les événements de Saint-Domingue/Haïti en prônant la rupture avec la France, l'abandon de la culture de la canne à sucre au profit de cultures diversifiées et de la production de vivres* », Oruno D. Lara. *Guadeloupe: Faire face à l'histoire*. L'Harmattan, 2009, p. 34

affranchi en 1843. Ce charpentier très intéressé par la politique et par les possibilités apportées par le suffrage universel des années 1848-1850, « *collabore à la création et à la rédaction du journal *Le Progrès*, organe des partisans de Victor Schoelcher qui rassemblait toutes les forces vives de la Guadeloupe* »<sup>537</sup>. *Le Progrès*, qui paraît le dimanche et le jeudi, s'intéresse à la politique, au monde agricole, industriel, commercial et littéraire. Il proclame son attachement aux valeurs républicaines et démocratiques de liberté, d'égalité et de fraternité. Ayant comme devise, « *Ordre, paix, travail* », il défend la politique abolitionniste en publiant des correspondances d'ouvriers, de cultivateurs autour de la question du travail, et aussi une correspondance de la Métropole. Il « *doit d'ailleurs lutter contre les accusations de « socialiste », « communiste », « terroriste » et « montagnard » que lui attribuent les colons* »<sup>538</sup>. Les prises de positions véhiculées dans le journal conduisent le directeur et le gérant à être emprisonné et à payer des amendes lourdes. Après un an de publication, *Le Progrès* est interdit de parution par l'arrêté du 20 mai 1850 comme *Le Commercial* et *L'Avenir*, son inspirateur Victor Schoelcher est en exil, à la suite du procès intentée à l'encontre de Saint-Jean Alonzo transféré et incarcéré en France pour une peine de dix ans. Alonzo est en fait à Marie-Galante, une île au sud de la Guadeloupe, le leader des manifestants arrêtés et condamnés à des peines de prison en avril 1850. Un an plus tôt sur la petite île de Marie-Galante, une fraude survenue lors du scrutin législatif provoque de graves affrontements et une répression qui fait plusieurs morts. Ces émeutes à Marie-Galante obligent à organiser en 1850 à la Guadeloupe de nouvelles élections législatives. Ces événements sont relatés dans le numéro du 1er août 1849 de *L'Avenir*. L'arrêté du 11 octobre 1851 qui lève l'interdiction prononcée contre *Le Journal commercial* et *L'Avenir* ne concerne pas *Le Progrès*. La population noire n'a donc plus d'organe de communication. Cette interdiction minore la parole des nouveaux libres et participe à restreindre la démocratie. Sous le Second Empire (1852-1870), il n'existe donc que deux journaux, *Le Journal commercial* et *L'Avenir* appartenant à des blancs. Le régime de surveillance et de contrôle est réinstauré, avec un assouplissement dès le décret impérial du 5 juillet 1863 reposant sur l'assimilation et la suppression de l'autorisation préalable et la censure.

---

<sup>537</sup>LARA Oruno. *La Guadeloupe dans l'histoire, La Guadeloupe physique, économique, agricole, commerciale, financière, politique et sociale de 1492 à 1900*. L'Harmattan, 1999, avant-propos de Oruno D. Lara, page IV.

<sup>538</sup>LEOTIN Marie-Hélène. Tableau de la presse aux Antilles entre 1919 et 1939. In *Historial Antillais*, sous la direction de Roland Suvélor, Société Dajani, Fort-de-France, Graphicom SARL, Tome 5, 1980, p. 505

## Le retour de la presse politique

Sous la III<sup>e</sup> République (1870-1940), c'est une presse d'opinion qui prend son essor dans un contexte d'effervescence politique à partir des années 1880. Trois raisons peuvent être invoquées. D'abord, le décret du 14 février 1880 sur la liberté de la presse dans la Métropole, est promulgué le 22 mars 1880 en Guadeloupe et abroge ainsi le décret impérial du 5 juillet 1863. C'est une victoire pour les partisans du journal *Le Progrès* qui après trente ans d'interdiction, peuvent publier à nouveau le 14 avril 1880, avec le même programme pour la paix et la justice pour lequel les lecteurs guadeloupéens l'ont connu à ses débuts, jusqu'en avril 1896. La presse à la Guadeloupe est représentée par deux forces: les blancs qui publient *Le Courrier de la Guadeloupe* et les noirs qui éditent *Le Progrès*. C'est véritablement la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse en Métropole, qui amène un changement dans les îles françaises caribéennes par un arrêté du gouverneur le 26 août 1881. Les législateurs ont pensé aux colonies en y appliquant l'article 69 de la loi du 29 juillet 1881<sup>539</sup> sur la liberté de la presse. Ensuite, les organes de presse sont les moyens privilégiés pour lancer un parti ou un mouvement politique. Ils jouent un rôle important pour faire connaître les différentes forces politiques et deviennent un tremplin pour toute carrière politique. La liberté de la presse est intrinsèquement liée à la liberté d'opinion. Enfin, la presse de la Guadeloupe est le témoin privilégié de la vie politique et économique, et donne une large place aux débats. *«Ce régime de liberté, mais aussi le développement de la vie politique, désormais fondée depuis 1871 sur le suffrage universel, vont favoriser la diversification de la presse »*<sup>540</sup>.

Il existe une corrélation entre la classe politique et la presse. La classe politique utilise la presse pour propager ses idées et défendre ses intérêts. La presse tire ses réflexions de la classe politique qui la protège en même temps contre d'éventuels détracteurs. La parution de nombreux journaux est également suscitée grâce à la vie politique et intellectuelle autour d'hommes comme Hégésippe Légitimus, Achille-René Boisneuf, Gaston Gerville-Réache, Oruno Lara, etc. Les journaux qui sont créés sont affiliés à des partis politiques. A partir de 1881, les journaux représentent le lieu propice de la lutte politique en Guadeloupe, jusqu'à la Première guerre mondiale. Ces feuilles de combat

---

<sup>539</sup> Art. 69: La présente loi est applicable dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte.

<sup>540</sup> CORSANI Jack (dir.). *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*. Tome 6, 1993, p. 1944

reproduisent souvent les déclarations et les discours de leurs leaders politiques pour contrecarrer les journaux du parti opposé.

Dans les années 1900, les grèves se multiplient et se développent en de très durs mouvements sociaux en Guadeloupe. En 1902, Hégésippe Légitimus, homme politique socialiste et chantre de l'Entente Capital-Travail, tente de composer avec les salariés de l'usine Darboussier à Pointe-à-Pitre pour sauvegarder les intérêts économiques de la colonie et défendre l'industrie sucrière. Cependant, la solution qu'il propose ne va pas modifier le niveau de vie des ouvriers. Les colonies françaises publient des journaux très politisés, comme dans la Métropole. La presse socialiste des années 1890 et 1900 est divisée à Pointe-à-Pitre. Elle succède aux grands journaux du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme *Le Commercial*, *l'Avenir* ou *le Progrès*. Comme l'explique Oscar Lacroix, c'est sous l'impulsion de Légitimus, devenu député en 1898 de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et dénommé « le terrible Troisième »<sup>541</sup>, qu'un parti socialiste noir et des journaux révolutionnaires naîtront tels que *Le Peuple* (9 décembre 1892) organe socialiste des Antilles devenu *L'Émancipation* (15 octobre 1901) et *Le Cri du Peuple* (10 juin 1892), *La Cravache* (17 juillet 1895) devenu *La Crucifiée*, *Petit bulletin officiel du détachement socialiste guadeloupéen* (5 décembre 1895), et *Le Bulletin du soir du détachement guadeloupéen du Parti ouvrier français* (26 février 1900). Ces hommes noirs ayant eu l'opportunité d'accéder à l'instruction primaire et secondaire, ont tiré profit de « l'instrument de leur domination, c'est-à-dire la plume »<sup>542</sup>. Ces journaux sont connus pour des attaques, des provocations et incitations aux désordres publics. Sur le plan politique, la lutte s'est déplacée contre la bourgeoisie de couleur ayant longtemps monopolisé la vie politique locale. Certains partisans de Légitimus le quittent et fondent d'autres journaux. Dans ce contexte, Pierre Blanche crée *La Fraternité* en 1909, et *Le Libéral* (1904) défend les idées d'Achille-René Boisneuf, un autre homme politique de tendance radicale adversaire de Légitimus. Ce dernier s'oppose à une conception raciale de la vie politique et à l'entente capital-travail qui pour lui sont contraires aux conceptions socialistes<sup>543</sup>. « C'est Achille René-Boisneuf qui, dans trois journaux: *Le Libéral*, *Le Petit Libéral*, *La Petite Patrie*, préconisera avec succès

---

<sup>541</sup> Le terrible Troisième fait référence à la création d'un troisième parti ouvrier à la Guadeloupe.

<sup>542</sup> BALLETT Jules. *Histoire de la presse à la Guadeloupe*. Manuscrit sur microfilm, Chartres, Musée municipal, fonds Rouge, p.679 (Consulté aux Archives départementales de Basse-Terre, 1M1 343/1).

<sup>543</sup> ABENON Lucien-René. *Petite histoire de la Guadeloupe*. L'Harmattan, 1992, p. 162

*l'union des hommes de couleur et des Noirs* »<sup>544</sup>. *Le Progrès*, dont nous avons parlé au préalable, a pour rédacteur en chef Gaston Sarlat, député de la deuxième circonscription de la Guadeloupe, arrondissement de Pointe-à-Pitre. Il reste fidèle au sénateur Alexandre Isaac et devient un journal républicain progressiste jusqu'à sa dernière parution en avril 1896. Auguste Isaac, frère d'Alexandre Isaac remplace Gaston Sarlat à la rédaction du journal. À partir de cet instant, le journal prend une tournure qui provoque une scission entre les hommes de couleur.

A Basse-Terre, les divisions intestines du parti dit « républicain » des hommes de couleur vont engendrer la naissance et la disparition des journaux. En 1889, les amis du sénateur Alexandre Isaac cesse de partager les idées de Gaston Gerville-Réache, député de l'arrondissement de la Basse-Terre, première circonscription de la colonie. Face au *Progrès* devenu républicain progressiste, les partisans de Gerville-Réache font paraître *La Vérité*, journal républicain (9 juin 1889-1909) qui paraît le jeudi et le dimanche, qui a Monsieur Émile Réaux comme directeur politique, et Monsieur Dorval comme rédacteur en chef à Pointe-à-Pitre. En 1896, les républicains progressistes remplacent *Le Progrès* par *L'Indépendant de la Guadeloupe*, organe officiel du parti démocratique (19 novembre 1896-12 avril 1902) qui paraît le samedi. Dans cette lutte pour la députation à la Guadeloupe, Monsieur Hildevert Bernus, ancien maire de la Basse-Terre, est un opposant de Gerville-Réache, député inamovible de l'arrondissement de Basse-Terre. Monsieur Bernus fonde *Le Patriote* paru la première fois le samedi 16 avril 1892. Quand une année après, Gerville-Réache est réélu député, *Le Patriote* disparaît le 13 août 1893. Il existe toujours cette volonté persistante de fonder un journal pour contrecarrer un opposant. Les anciens inspirateurs du *Patriote* sont décidés à combattre l'influence de Gerville-Réache à la Chambre des députés. Ils se réunissent une fois de plus pour fonder *La République*, organe politique, économique, littéraire de la démocratie guadeloupéenne qui a pour rédacteur en chef, Monsieur Alcède Terrac, homme de couleur qui aspire à la députation de l'arrondissement de Basse-Terre à un moment où les élections législatives approchent. Ce journal naît le jeudi 13 janvier 1898, paraît le jeudi et le dimanche avant de disparaître le samedi 28 janvier 1899 au moment où Gerville-Réache est réélu député de la première circonscription. *La République* a échoué dans sa mission d'expulser Gerville-Réache de la

---

<sup>544</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 47

Chambre des Députés. Ce journal réapparaît le jeudi 15 février 1900 toujours sous la direction de Monsieur Terrac. Pour l'historien Lenis Blanche, le plus grand nombre de ces journaux connaissent une existence éphémère « *n'ayant d'autre raison d'être qu'une velléitaire ambition électorale* »<sup>545</sup>. *Le Progrès*, *La Vérité* et *La République* sont condamnés pour diffamation et injures, et doivent payer des amendes pour dommages et intérêts. A côté de la presse socialiste, il existe une presse conservatrice qui se nomme la *Démocratie sociale* (1910) créée par le député Gratien Candace, et *L'Informateur de la Guadeloupe* (1937) qui est anti-libéral et anti-communiste. Ces journaux paraissent principalement dans la ville de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre. Ils ne sont que des tracts et pamphlets électoraux qui disparaissent souvent en même temps que leurs fondateurs.

La famille Lara a d'ailleurs contribué à la création de nombreux titres qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire de la presse écrite en Guadeloupe. Trois des quatre fils de Moïse Lara font carrière dans le journalisme et dans la politique. Hildevert-Aldophe Lara, son fils cadet né le 7 mars 1876, commence très tôt une carrière de journaliste. A 17 ans, il fonde *Le Réveil* (16 février 1893-17 avril 1893), un journal littéraire placé sous l'égide d'Émile Zola, dans la ville de Pointe-à-Pitre. Devenu au fil du temps, instituteur, avocat puis secrétaire général pour la section guadeloupéenne du Parti socialiste et conseiller général de Pointe-Noire, Hildevert-Adolphe Lara crée *La Petite République* le 15 avril 1899, un organe de la démocratie guadeloupéenne, qui a pour épigraphe « Contre les préjugés et les Abus. Pour la vérité et la justice ». Ce journal disparaît en janvier 1900 et est remplacé par *La Démocratie* le 20 janvier 1900, un organe des Républicains de la Guadeloupe publié le samedi. En septembre 1902, selon Jules Ballet, la presse guadeloupéenne est représentée par des publications officielles comme *Le Journal Officiel de la Guadeloupe*, *Le Bulletin de l'enseignement primaire*, ainsi que par des journaux tels que : *Le Courrier de la Guadeloupe* édité par des blancs, *La Vérité*, *La République*, *La Démocratie*, *L'Émancipation* et *La Crucifiée* édités par des noirs. Proche de Hégésippe Légitimus, Hildevert-Adolphe Lara crée également le quotidien *Le Nouvelliste de la Guadeloupe*, fondé le 15 avril 1909. En 1929, il crée *Le Tirailleur Socialiste* organe fédéral, précurseur de *Fraternité* et du *Populaire de la Guadeloupe*. Dans les années trente, *Le Nouvelliste* est l'organe officiel du parti socialiste S.F.I.O jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. Le titre porte d'ailleurs en manchette le

---

<sup>545</sup> BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 48

sigle S.F.I.O. Après la mort de Hildevert-Adolphe Lara en 1937, *Le Nouvelliste de la Guadeloupe* devient quotidien après la départementalisation, et disparaît en 1965 devant la concurrence de deux autres journaux comme *Antilles-Matin* (1964-1966) et *France-Antilles* (1965). Jusqu'à la date d'aujourd'hui, *Le Nouvelliste de la Guadeloupe* est le journal qui a paru le plus longtemps. Le 12 mars 1965, le sous-titre rappelle son ancienneté: *le plus ancien quotidien des Antilles*. Son frère Oruno Lara<sup>546</sup> (1879-1924), n'a que onze ans quand leur maman le place comme apprenti dans l'imprimerie du journal *La Vérité* (1889). Il continue à travailler dans les imprimeries des journaux comme *Le Courrier de la Guadeloupe* (1880-1908) un bi-hebdomadaire où il est ouvrier-typographe avant de devenir un collaborateur du journal. Il est aussi « ouvrier en chef » en 1900 pour le journal *La République* (1899) publié à Basse-Terre. Un an plus tard, il est directeur du personnel de l'imprimerie de *L'Indépendant de la Guadeloupe*, organe officiel du parti Démocratique. Oruno Lara, passionné par le journalisme, collabore à plusieurs titres de la Guadeloupe, surtout ceux fondés par son frère Hildevert-Adolphe: *La Petite République* (1899-1900) qui devient *La Démocratie* (1900-1906) et *Le Nouvelliste de la Guadeloupe*. À cette époque, Oruno Lara fait parti de ces collaborateurs qui oscillent entre le journalisme et la littérature. Il commence une carrière d'écrivain, possède une imprimerie, et fonde sa revue hebdomadaire *Guadeloupe littéraire* (octobre 1907- février 1914) qui fait la promotion du patrimoine culturel de l'île et qui consacre des « Pages oubliées » à l'histoire. Cette revue devient *Les Antilles politiques et littéraires, le plus grand journal des Pays de l'Amérique française* quand il décide de s'installer à Paris. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle émerge le Pan-africanisme dans les Caraïbes. C'est un concept dans lequel se reconnaissent les Caribéens qui au lendemain de l'abolition de l'esclavage, ont rejeté les théories racistes. Ils ont d'ailleurs préconisé la liberté, la dignité, l'éducation et l'égalité pour tous. Ces caribéens établissent des liens avec l'Afrique et c'est en s'inspirant de cette initiative que Oruno Lara (1879-1924) fonde et dirige *Le Monde Colonial* en 1919<sup>547</sup>, un organe de défense des colonisés sans distinction de races et de couleurs. Leur dernier frère Augereau François Lara né le 14 juin 1884, est commerçant et journaliste. Il est le fondateur des journaux *Justice, L'Action* en 1919 et *L'Homme enchaîné*. À cause de ses idées politiques, il est interné au Fort Napoléon à Terre-de-Haut pendant la Seconde Guerre mondiale et il est exilé en Guyane jusqu'en 1943.

---

<sup>546</sup> C'est semble t-il le premier historien guadeloupéen et il est également poète, romancier, essayiste et journaliste.

<sup>547</sup> LARA Oruno D. *Space and history in the Caribbean*. Markus Wiener Publishers Princeton, 2006, p. 86

## La presse d'informations générales et politiques

La presse écrite reste toujours très politisée entre 1919 et 1939, période pendant laquelle elle reflète les luttes actives des différents partis politiques aux Antilles. Cette presse d'informations générales, combatives, militantes et artisanales, qui remplace le journal d'opinion du XIX<sup>e</sup> siècle, est d'ailleurs la principale source d'information pour le public guadeloupéen de plus en plus large, surtout dans la période de l'entre-deux guerres qui constitue selon l'historienne Marie-Hélène Léotin, « *une époque riche et dynamique dans l'histoire du développement de la presse et de la formation de l'opinion publique en Martinique et en Guadeloupe* »<sup>548</sup>. Cette opinion publique n'est pas représentative de la société entière et elle eut du mal à se constituer en Guadeloupe. Cette presse ne s'adresse qu'à une minorité d'intellectuelle, cette « élite » sachant lire et écrire. La petite bourgeoisie se perçoit avant tout comme française, « *écartant bien souvent tout prise de conscience sur la réalité coloniale et l'originalité des sociétés guadeloupéenne et martiniquaise* »<sup>549</sup>. Toutefois, elle a le mérite d'avoir contribué en partie au développement d'une opinion politique guadeloupéenne, et à la formation des différents courants d'opinion en propageant les idées, en rapportant les débats souvent houleux des principaux acteurs de la scène politique locale. La vitalité de la presse est proportionnelle à la diversité des courants politiques comme les communistes, socialistes, radicaux et conservateurs, etc. Entre 1919 et 1939, plus de soixante-dix titres, principalement des hebdomadaires ou bi-hebdomadaires paraissent en Guadeloupe qui s'adressent principalement à une population bourgeoise citadine qui participe au débat politique dans une île de près de 200 000 habitants. L'accessibilité à cette information est liée au niveau de vie, au degré d'instruction, au statut social et à la maturité politique et civique du lecteur. Elle diffuse l'idéologie de la petite bourgeoisie de couleur qui a émergé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La classe politique, nous l'avons dit, exerce une influence sur la presse de l'époque. Les écrits sont mal perçus par les masses populaires « *qui ne lisent pas et se reconnaissent mal à travers les nombreuses feuilles locales qui tentent d'aborder leurs conditions de vie* »<sup>550</sup>. Selon les statistiques fournies par les services du gouverneur ou ceux de l'Instruction publique, 80% de la population est illettrée et habitent principalement dans les campagnes.

---

<sup>548</sup> LEOTIN Marie-Hélène. Tableau de la presse aux Antilles entre 1919 et 1939. In *Historial Antillais*, sous la direction de Roland Suvélor, Société Dajani, Fort-de-France, Graphicom SARL, 1980, p. 505

<sup>549</sup> LEOTIN Marie-Hélène. Tableau de la presse aux Antilles entre 1919 et 1939. In *Historial Antillais*, sous la direction de Roland Suvélor, Société Dajani, Fort-de-France, Graphicom SARL, 1980, p. 514

<sup>550</sup> LEOTIN Marie-Hélène. Tableau de la presse aux Antilles entre 1919 et 1939. In *Historial Antillais*, sous la direction de Roland Suvélor, Société Dajani, Fort-de-France, Graphicom SARL, 1980, p. 514

La durée de parution de ces feuilles est éphémère, leur tirage est limité à 2000- 4000 exemplaires par jour, et elles ont un format de quatre ou six pages, contrairement aux journaux métropolitains qui ont dix à douze pages à la même époque.

La presse métropolitaine est en avance de plus d'un siècle. Les journalistes guadeloupéens sont brillants et excellent par leur verbe et leur prose, mais ils manquent d'expérience et de rigueur au niveau du traitement de l'information. Ils préfèrent par exemple la quantité à la qualité. L'information est présentée de la même manière: la Une, la première page est assez semblable, un éditorial et des articles qui occupent presque toute la surface du journal et quelques filets. A cette époque, le métier s'apprend sur le tas, en passant par la petite porte, en effectuant des tâches besognes avant d'être intégré à la rédaction comme secrétaire, puis rédacteur<sup>551</sup>. Entre 1919 et 1939, la loi de 1881 sur la liberté de la presse est utilisée âprement par les journalistes qui s'adonnent à des déviances verbales. La presse reproduit les polémiques, les injures publiques, les diffamations, la démagogie et le mensonge de la politique locale. Les journalistes s'invectivent mutuellement et ils font pareil avec la classe politique. La liberté de la presse est utilisée parfois pour diffamer, avilir l'autre, et réciproquement. Les politiciens tirent avantage de ce manque de professionnalisme. Ils peuvent s'exprimer dans les colonnes d'un journal en rédigeant eux-mêmes leurs articles. L'organe de presse devient un nouvel espace de règlement de comptes entre politiciens et journalistes. Le citoyen, quelque soit son origine sociale peut publier des articles, parfois de manière anonyme. Ces citoyens peuvent attaquer la classe politique sans que la critique soit pour autant positive et raisonnée. Les reporters et les « envoyés spéciaux » sont peu nombreux parce que les journaux n'ont pas assez d'argent pour les payer. Les journaux bénéficient de subsides de la part d'hommes politiques qui usent de l'électoratisme, du clientélisme dans le but affirmé d'obtenir les faveurs des journaux. Au début des années 1920, la station télégraphique installée à Destrellan ne fournit plus de communiqué de presse et des informations générales aux journaux guadeloupéens. Et les installations détruites par le cyclone de 1928 sont reconstruites. Devant cette pénurie de sources documentaires et d'informations variées, le journaliste accorde la prééminence aux faits divers et à l'attaque des personnalités. Dans ces conditions, il est impossible pour le

---

<sup>551</sup> TAMBY Thierry. *La presse, l'opinion publique et la classe politique en Guadeloupe (1919-1939)*. D.E.A., Centre d'études et de recherches caribéennes (C.E.R.C), dactylographié, septembre 1994, p.21 (consulté aux Archives départementales- 22J85).

journaliste de fournir des informations indispensables sur la vie économique et sociale, la situation démographique, les problèmes de l'hygiène ou encore le tourisme.

L'historienne Marie-Hélène Léotin classe les journaux en trois types en fonction de leur orientation générale et de leur couleur politique pendant l'entre-deux-guerres: journaux d'informations générales, journaux d'organes politiques, journaux ayant un caractère économique, corporatif, littéraire, sportif. La distinction est fragile entre la presse d'opinion et les journaux d'information. Il existe des journaux d'informations générales qui publient les actualités sur la vie politique française et internationale, et qui sont souvent éphémères: *La Guadeloupe nouvelle* (1929), *Le Miroir de la Guadeloupe* (1931- 1957) d'Arsène Nazaire, *Guadeloupe-Actualités* (1935), *L'Informateur de la Guadeloupe* (1937). Dans les années 1930, *Le Miroir de la Guadeloupe*, *Le Phare de la Guadeloupe* (1937) et *La Volonté* subissent la double influence de Gratien Candace et de Maurice Satineau, les deux députés de la Guadeloupe. Ces hommes politiques s'expriment dans les journaux, imposent leur marque et délaissent en partie la « casquette » d'homme politique pour celle de journaliste. Ils s'adressent dans leurs colonnes à la population de la campagne et aux travailleurs des villes dans des journaux comme *Le Phare de la Guadeloupe*, *Le Miroir de la Guadeloupe*. Mais c'est la bourgeoisie intellectuelle et économique qui comprend le mieux ce qui est véhiculé.

Les journaux d'opinions politiques qui sont les organes des partis politiques, sont influencés par la doctrine schoelchériste et socialiste ou jouent le porte-parole d'un homme politique et place les problèmes sociaux et économiques, les préoccupations des Guadeloupéens dans leurs articles. Nous distinguons *Le Nouvelliste de la Guadeloupe* (fondé en 1909 par Hildevert-Adolphe Lara), *La Démocratie sociale* (organe de l'Union républicaine socialiste et radicale fondé en 1910 par Gratien Candace), *Schoelcher* (journal de Légitimus fondé en 1915), *La Liberté* (journal républicain démocratique de la Guadeloupe fondé en 1917), *La Petite Patrie* (organe de l'Union républicaine fondé en 1918), *L'Action* (fondé en 1919 par Augereau François Lara), *La Voix du peuple de la Guadeloupe* de Maurice Satineau (organe du parti républicain schoelchériste fondé en 1933), *Le Phare de la Guadeloupe* (organe de défense des principes schoelchéristes et socialistes fondé en 1937), *Branle-Bas* (organe de la jeunesse socialiste guadeloupéenne fondé en 1937), *Le Radical-Socialiste* (organe du parti républicain, radical et radical-

socialiste fondé en 1938 à Basse-Terre par Furcie Tirolien), *La République* (organe du parti républicain, radical et radical-socialiste fondé en 1938). *Le Phare de la Guadeloupe* est également classé dans les deux catégories.

La Seconde Guerre mondiale va faire disparaître les feuilles de combat aussi bien en Martinique qu'en Guadeloupe. En France, les décrets du 24 et 27 août 1939 organisent le contrôle de la presse et des publications, leur saisie et leur suspension à cause de la situation politique. Les dispositions de ces décrets sont applicables à la colonie par le décret du 9 septembre 1939 qui établit le régime de la censure. L'amiral Robert basé en Martinique est chargé de l'appliquer dans les premiers mois du conflit mondial. L'ensemble de la presse guadeloupéenne est muselée, réduite à sa plus simple expression. Le 29 janvier 1941, le gouvernement de Vichy crée un service général d'information et de propagande. Le 1er juillet de la même année, les journaux sont contraints d'insérer gratuitement les allocutions du chef de l'État et les déclarations des membres du gouvernement local et national. Le 13 décembre 1941, une loi stipule que la création d'un journal est soumise à une autorisation révocable. En effet, les journaux autorisés à paraître, servent à faire passer les communiqués du gouvernement de Vichy pour organiser la défense des colonies d'Amérique si la guerre s'étend dans les Caraïbes. *L'informateur de la Guadeloupe*, journal conservateur et pétainiste, se maintient sans contrainte jusqu'en 1943. À côté la presse de gauche, *L'Action*, *La Voix du Peuple* subissent de nombreuses suspensions pour le refus de se soumettre à la législation. La liberté de la presse est complètement rétablie avec l'arrêté du 19 novembre 1945 qui supprime la censure préalable. À la libération, quelques journaux ont connu une existence éphémère: les *Cahiers de la Libération* (1943-1946), le *Bulletin Quotidien des Nouvelles* (1945-1946) et *l'Homme Enchaîné* (1944-1949)<sup>552</sup>. D'autres comme *Liberté* en 1943, organe guadeloupéen de Progrès économique et social de Rémy Nainsouta sert de tremplin-politique dans les années 1950 et 1960 à son créateur-rédacteur qui y publie des articles vifs et ironiques sous le pseudonyme de Bim. Les journaux d'opinion qui durent sont les journaux de gauche qui s'appuient sur les partis français comme le Parti socialiste S.F.I.O ou le Parti communiste, hors périodes électorales. En 1946, la presse écrite de droite en Guadeloupe s'essouffle un peu à l'instar du parti de la droite traditionnelle qui a collaboré avec le régime de Vichy. *L'Action* (1919), *La Raison* et *Le Miroir de la Guadeloupe* (1931-1957), des journaux relais du radical socialiste très affaibli, survivent et puisent leur énergie

---

<sup>552</sup> BELENUS René. Les Antilles en 1946. *Site de Lameca*. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon\\_presse.htm](http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon_presse.htm), consulté le 14 août 2012.

dans des courants de pensée issus de la Résistance et du mouvement gaulliste qui émerge. *La Voix du peuple, organe du parti républicain schoelchériste*, hebdomadaire fondé en 1933 tente de renaître et est dirigé par l'ancien député Maurice Satineau qui diffuse ses idées schoelchéristes. Il existe aussi le bi-mensuel catholique *Clartés* (1945-1975). Ces deux journaux deviennent des organes de lutte de l'anticommunisme au moment où se prépare lentement la guerre froide. *Clartés* prend position et entre dans les polémiques politiques qui divisent le clergé lors des élections. Cependant, la presse écrite de gauche militante, qui est peu nombreuse, connaît un véritable essor aux lendemains de la guerre. Ces journaux sont créés pour la plupart par de jeunes politiciens dynamiques qui exercent des professions libérales comme médecins ou avocats. Dans les Assemblées et la presse écrite, nous remarquons une césure au plan idéologique avec d'un côté les socialistes et de l'autre les communistes. Depuis 1944, *Fraternité* est l'organe de presse du parti Section Française de l'International ouvrière (SFIO) qui reflète les prises de positions de son chef de file Paul Valentino et d'autres socialistes comme René-Paul Julan et Omer Ninine. Du côté des communistes, il existe *L'Étincelle* (1944) qui a pour éditorialistes Hégésippe Ibéné et Ulysse Laurent. Ces derniers publient des informations sur les activités et la ligne politique du parti. C'est une fédération créée en 1944 au sein de laquelle Rosan Girard fait figure d'idéologue. En tant que député communiste, il fut également l'un des artisans politiques de la départementalisation avant de remettre en question ses anciennes positions. Un autre journal *La Vérité* est né de la scission du Parti communiste. *La Revue Guadeloupéenne* (1944-1962) est d'abord une publication gouvernementale qui prendra une position indépendantiste. Elle est composée d'une équipe où les noms restent connus de l'histoire de la Guadeloupe tels que Rémy Nainsouta, Fortuné, Lative, J.Hazael-Massieux, Nangis, G. William, L. Gerville-Réache, G. Bourgeois. Au moment où ces journaux rencontrent un franc succès au près de la population, naît Radio-Guadeloupe, la toute première radio du territoire. C'est le début du règne de la presse parlée à la Guadeloupe.

### L'apparition de la radio et de la télévision<sup>553</sup>

En 1900, la première transmission sans fil ou TSF, installée au Gosier à l'entrée de la propriété Montauban à la Guadeloupe, transmet principalement les nouvelles de France et celle de la presse internationale. L'apparition des radios aux Antilles est une révolution dans

---

<sup>553</sup> BELENUS René. Les Antilles en 1946. *Site de Lameca*. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon\\_presse.htm](http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon_presse.htm), consulté le 14 août 2012.

le paysage médiatique dominé jusqu'aux années 1920-1930 par les quotidiens et les périodiques. A partir de 1922, les colonies néerlandaises sont les premières à recevoir la radio, grâce à l'activité de la société Philips, fabricant et vendeur de récepteurs radiophoniques. Et à la fin des années 1920, les auditeurs peuvent écouter les premières émissions des stations de radio dans les Caraïbes. Avant la Seconde Guerre mondiale, la Guadeloupe et la Martinique ne possèdent ni émetteur, ni récepteur radiophonique utilisé par le public. Le développement du paysage radiophonique de ces colonies françaises va se concrétiser grâce à des radios privées. A l'époque, même si le système de radiodiffusion est un monopole de l'État français, dans l'hexagone et dans les Antilles, il est possible pour des personnes privées d'obtenir une autorisation précaire et révocable d'émettre. La première radio des Antilles françaises à être autorisée est une radio martiniquaise privée qui appartient à Monsieur Edouard Boullanger fils. Le véritable essor de la radiodiffusion dans des colonies françaises d'Amérique commence avec l'apparition de *Radio Martinique* (22 octobre 1937), une radio privée créée à Dillon<sup>554</sup> par Monsieur et Madame Antoine Seri<sup>555</sup>.

L'apparition de la radio revêt une importance à une époque où la majorité de la population guadeloupéenne est analphabète. Elle leur permet d'avoir accès à l'information locale, nationale et internationale. Les journalistes assurent un niveau d'information à la population, reprennent et analysent ce qui est écrit dans les journaux. Ils participent à la diffusion de la communication et en ce sens au processus démocratique. *Radio-Guadeloupe*<sup>556</sup> naît en octobre 1937 à la suite de l'initiative privée de André Haan, propriétaire d'un magasin de postes et d'appareils électriques américains. Aidé par un jeune apprenti Max Monrose, Jean Deraine et Roger Basse, il fabrique son émetteur avec du matériel de fortune trouvé sur place. La seconde antenne est également créée à partir d'éléments récupérés d'un hydravion qui a coulé dans la rade de Pointe-à-Pitre. Le premier poste émetteur est d'abord installé dans une voiture, à la rue Delgrès, puis à la rue Achille-René-Boisneuf à Pointe-à-Pitre.

---

<sup>554</sup> Quartier populaire de Fort-de-France.

<sup>555</sup> ANTIOPE Nathalie. Radio infranationale et discoursivité identitaire en milieu insulaire: des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques. Le cas des Départements français d'Amérique. Thèse de doctorat sous la direction de Guy LOCHARD et Bruno OLLIVIER, Université La Sorbonne Nouvelle-Paris III, 2008, p. 136

<sup>556</sup> LACROIX Oscar. L'information en Guadeloupe en 1983. *Église de Guadeloupe*, n°357, 1983, p. 19

Au début de la Seconde guerre mondiale en 1939, les principaux animateurs de *Radio-Guadeloupe*, dénommé également *Radio Pointe-à-Pitre*, s'engagent dans le conflit et ne diffusent aucunes émissions, jusqu'en 1940 où elle est autorisée par le Général de Gaulle à réémettre. Dans les années 1940, les studios de *Radio-Guadeloupe* sont transférés à Basse-Terre. Elle dispose désormais de deux antennes, l'une à Pointe-à-Pitre et l'autre à Basse-Terre. « Ici Radio Guadeloupe, poste national français », ce sont les premiers mots prononcés par Georges Godebert, un ancien militaire embauché comme présentateur. *Radio-Guadeloupe* émet sur deux longueurs d'ondes: 49 mètres et 460 mètres pour couvrir la Guadeloupe entière et les îles voisines. Cependant, la couverture de l'île en électricité n'est pas totale. Ce sont les guadeloupéens les plus riches qui possèdent des postes de récepteurs fabriqués aux Etats-Unis qui captent les stations de radio anglophones et hispanophones des îles voisines, par exemple celle de Puerto-Rico. Conscient de ce manque de couverture et d'accessibilité au plus grand nombre, André Haan a entrepris d'installer des hauts parleurs sur les places publiques de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre pour émettre *Radio-Guadeloupe*. Elle diffuse des programmes d'une demi-heure, puis cinq heures par jour, comportant des nouvelles et informations locales, internationales, sportives, des variétés locales, des reportages, des interviews, une émission religieuse, et une émission en créole. En matière d'information, *Radio-Guadeloupe* ne se contente pas de diffuser uniquement les informations officielles délivrées par la Préfecture et innove en alimentant ses dépêches et ses bulletins à partir d'autres sources d'information émises par des émetteurs des îles voisines. André Haan connaît un énorme succès jusqu'au jour où il se trouve confronté à des difficultés financières. Il fait fonctionner la radio avec ses propres ressources financières et sollicite l'aide au Conseil Général. « *A la fin de 1945, le Gouverneur intérimaire, André Pierre, s'exprime à ce propos en ces termes devant l'Assemblée locale : « La radiodiffusion a pris de nos jours une importance telle qu'il n'est plus possible de la considérer comme un objet de luxe superflu. La Guadeloupe dispose d'un poste émetteur qui doit être considéré comme un merveilleux instrument de diffusion locale, susceptible d'informer rapidement la colonie de ce qui se passe dans le monde et chez elle, d'éduquer la masse par des programmes soigneusement établis et d'en élever aussi progressivement le niveau intellectuel et social. (...) »*<sup>557</sup>. En décembre 1945, alors qu'il demande 1 300 000 de francs à la colonie pour faire vivre sa radio, il ne se voit accordé que 350 000 francs. Dans ces conditions, *Radio-Guadeloupe* cesse d'émettre le 1er janvier 1946. Les conseillers généraux

<sup>557</sup> BELENUS René. Les Antilles en 1946. *Site de Lameca*. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon\\_presse.htm](http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon_presse.htm), consulté le 14 août 2012.

n'ont pas pu acheter *Radio-Guadeloupe* comme leurs confrères l'ont fait pour *Radio-Martinique*. *Radio-Guadeloupe* émet à nouveau, s'équipe grâce à des subventions, emploie à la fin de 1946 un personnel (un speaker, un speaker adjoint, un opérateur et un dactylo) formé sur place. Jacques de Calande est le premier journaliste métropolitain, qui deviendra ensuite directeur de *Radio-Algérie*. *Radio-Guadeloupe* émet trois fois par jour: deux heures le matin, une heure le midi et trois heures le soir. Chaque matin, Georges Godebert continue de lire le bulletin des nouvelles qui lui est communiqué. *Radio-Guadeloupe* informe aussi la population sur les avis d'obsèques, les reportages en direct des matchs de football et de boxe, le Tour cycliste, offre des programmes culturels comme le théâtre. A Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre, elle fonctionne jusqu'en 1948.

À la fin de la guerre, le Général de Gaulle décide, pour des raisons politiques, d'équiper les colonies africaines et antillaises d'un service radiophonique minimum. Par l'ordonnance du 23 mars 1945, la nationalisation des radios privées qui diffusent en ondes moyennes est effective. La Radiodiffusion de France se retrouve sous le contrôle du Ministère de l'Information. La responsabilité revient au gouvernement colonial qui installe un système de radiodiffusion dans les colonies d'Amérique à partir de 1945. *Radio Basse-Terre* en réalité *Radio-Guadeloupe* est donc rachetée par l'État en 1946 et placée sous la Direction Régionale de la Radiodiffusion installée à la Martinique. Jusqu'en 1968, les services locaux du poste guadeloupéen dépendent de la direction de la Martinique où l'autorité préfectorale contrôle la totalité de la production et de la diffusion radiophonique des émissions. En France, le monopole d'État est géré par la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF). *Radio-Guadeloupe*, comme *Radio-Martinique* représentent la « voix de la France » aux Antilles.

Créé en 1945, la Radiodiffusion de la France Outre-Mer (RFOM), qui regroupe toutes les radios installées dans les colonies africaines, antillaises et de l'Océan Indien, devient une institution indépendante de la Radiodiffusion-Télévision de France (RTF) par le décret du 14 septembre 1954. *Radio Basse-Terre*, devenue une radio publique est installée près du stade Felix Eboué, à Basse-Terre. L'acquisition des postes de radio est possible pour les Guadeloupéens issus de l'élite et des classes moyennes, qui écoutent les programmes de la Radiodiffusion-Télévision de France. Dès les années 1960, les postes de radio bon marché sont accessibles aux classes populaires. La radio devient alors un outil indispensable qui fait

intégralement parti du quotidien des guadeloupéens. Elle permet de propager plus rapidement les nouvelles et d'annoncer les catastrophes naturelles comme les cyclones sur l'ensemble du territoire.

En 1955, la Radiodiffusion de la France Outre-Mer devient la Société de radiodiffusion de la France Outre-mer (SORAFOM), avant d'être remplacée par l'Office de coopération radiophonique en 1962. Cette année-là est établi un bureau régional pour l'Outre-mer. Cette initiative s'inscrit dans la politique de décentralisation qui vise à établir des bureaux régionaux d'informations pour assurer la production de programmes d'informations infranationaux. C'est aussi à partir de 1962 que vont émerger les premières radios périphériques qui émettent de l'extérieur et permettent aux auditeurs d'apprécier d'autres programmes en français et en langues étrangères. Par la suite, la SORAFOM est absorbée en 1964 par la délégation de l'Outre-mer à l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) nouvellement créée. La télévision fonctionne depuis 1964 en Guadeloupe. Vingt ans après la loi sur la départementalisation, les journaux rencontrent des difficultés économiques, leur influence recule progressivement et les émissions radiophoniques se développent au fur et à mesure. En 1969, les studios de *Radio Basse-Terre* sont transférés sur le même site que la télévision au Morne-Miquel à Pointe-à-Pitre. La mise en œuvre d'une politique audiovisuelle régionale dans les territoires insulaires est véritablement prise en compte à partir de 1972. Suite à l'éclatement de l'ORTF en 1975, les rédactions infranationales de *Radio Guadeloupe* et sa consœur martiniquaise bénéficient d'une plus grande autonomie pour diffuser des programmes locaux. Les stations régionales de radios et de télévisions de l'Outre-mer s'appellent FR3 DOM-TOM intégrées à la nouvelle société de programme France Régions 3 (FR3). *FR3 Guadeloupe*, comme ses consœurs régionales, produit et diffuse le journal télévisé régional, et elle se charge d'assurer la continuité territoriale<sup>558</sup> en diffusant des émissions des chaînes de télévision et de radio de l'hexagone.

L'État contrôle la radio qui est soumis aux régimes de censure. Avant 1981, les guadeloupéens écoutent la radio d'Etat FR3 ou *Radio Guadeloupe* et des radios privées qui échappent à la juridiction française<sup>559</sup> et émettent hors du territoire: *Radio Caraïbes*

---

<sup>558</sup> Selon la loi du 3 juillet 1972, les stations de radio ont pour mission de diffuser la culture française dans le monde et de respecter le principe de continuité territoriale du service public.

<sup>559</sup> Les studios et émetteurs des radios périphériques sont implantés dans les îles voisines anglophones. Cette initiative visa à détourner la législation française.

*International*, *Radio Antilles*, une station polyglotte<sup>560</sup> située à Montserrat en 1965 et *Radio Jumbo* entre 1975 et 1985 à la Dominique, qui émettent en français, anglais, espagnol et créole. *Radio Caraïbes International* a hérité de la dénomination de la radio anglophone *Radio Caribbean International* à Castries, la capitale de l'île de Sainte-Lucie, au sud de la Martinique. En partageant pendant plusieurs années quelques heures par jour l'antenne de *Radio Caribbean International*, RCI réussit à prendre son essor en Martinique et en Guadeloupe. C'est la première radio périphérique des Antilles françaises lancée en 1961 par des pieds noirs et des anti-gaullistes. Dès ses débuts, RCI est une radio locale de proximité géographiquement inscrite dans le bassin caribéen. En 1979, un studio de RCI est installé en Guadeloupe. Contrairement à la radio d'État qui « cale son rythme sur les battements du cœur métropolitain », RCI opte pour la diffusion d'une information infranationale à ses auditeurs pour des raisons politiques, culturelles et économiques et propose également un programme d'informations nationales et internationales avec l'appui et le concours d'Europe 1. Ce média appartient à un groupe privé et tire ses ressources principales de la publicité. Elle diffuse des émissions en français et une grande part est réservée au créole.

Après le second choc pétrolier de 1979, c'est le passage des politiques keynésiennes de relance économique (en stimulant la demande des consommateurs) à des politiques de libéralisation du marché (en dynamisant l'offre des entreprises). Dans les années 1980, le secteur des médias évolue fortement en France hexagonale et devient un véritable secteur industriel à un moment où de nouvelles économies politiques sont adoptées. En 1981, l'arrivée de la gauche au pouvoir va favoriser la libéralisation des ondes et légaliser les radios libres, grâce à la loi Filloud du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et prévoit la création d'une nouvelle société pour l'Outre-mer. Le 17 septembre 1982 est créée par décret la *Société de Radiodiffusion et de télévision française pour l'Outre-mer* (RFO), qui précède celle de RFO 2 en 1988. La *Société de Radiodiffusion et de télévision française pour l'Outre-mer* (RFO) qui retransmet des programmes de *France Inter*. Des autorisations sont néanmoins délivrées, par la Haute Autorité de Communication Audiovisuelle qui devient le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en 1989, aux radios et aux télévisions hertziennes et câblées. Cette libéralisation des ondes va permettre aux radios libres d'être des radios de langue créole, certaines d'entre elles sont des vecteurs d'idées politiques. Elles se donnent d'abord pour mission de former les masses et de communiquer avec le public dans

---

<sup>560</sup> Les programmes sont en anglais l'après-midi, en espagnol le soir et en français le matin.

la langue française et la langue créole. La naissance des radios locales privées (RLP) en Guadeloupe correspond à cette période. Certaines radios sont nationalistes comme *Radyo Inité* (novembre 1981 de l'U.P.L.G), *Radyo Tanbou* (septembre 1982 de M.U.F.L.N.G), « *une voix pour le segment impuissant de la population et constitue un exutoire pour les frustrations refoulées...* »<sup>561</sup>. *Radio Nouvel Horizon*, et *Gayak*, une radio du Parti communiste guadeloupéen qui diffuse des programmes en créole. D'autres sont associatives comme *Radio Karata (RLK)* apparue en 1985 à Basse-Terre. Il existe également des radios chrétiennes (*Radio Massabielle*, catholique; *Radio Souffle de Vie*, évangélique; *Radio Vie Meilleure*, adventiste). Dès les années 1990, la radio est le média le plus écoutée par les auditeurs guadeloupéens. « *En 1991, la toute première enquête de Médiamétrie dans ces territoires commanditée par la chaîne publique Radio France Outre-Mer et l'agence de publicité Havas, révèle en effet que la radio réalise un taux d'audience cumulée qui s'élève à 77% pour la Martinique et 74% pour la Guadeloupe, chaque auditeur lui consacrant en moyenne quatre heures par jour* »<sup>562</sup>. En 1992, le CSA annonce que 41 radios sont autorisées à émettre en Guadeloupe comme *Radio Madras* qui promeut la culture et l'identité de la communauté indienne, et des radios musicales *Sun FM* et *Zouk Radio*. Le développement des radios privées, une quinzaine dans les années 1990, est très précaire car elles sont confrontées à la rareté des ressources publicitaires. Certains journalistes anticolonialistes choisissent de quitter leur média d'origine pour travailler dans les médias publics comme RFO, qui devient le *Réseau France Outre-mer* en 1998 avec ses « *Télé Pays* », ses « *Radio Pays* » et *Tempo*.

Actuellement, le paysage audiovisuel en Guadeloupe est dominé par des chaînes publiques qui se réorganisent. *Réseau France Outre-mer* (RFO) devient le 30 novembre 2010 *Réseau Outre-mer 1ère*. Avec l'arrivée de la TNT, *Réseau Outre-Mer 1er* (ROM1) devient un opérateur du multiplex numérique terrestre du premier groupe audiovisuel français *France Télévisions*<sup>563</sup>. *Télé Guadeloupe* est remplacée par *Guadeloupe 1ère* qui cumule 60,8% d'audience d'avril à juin 2011 et 31,4% de part d'audience dans la grille 0 h à

<sup>561</sup> « *Radyo Tanbou is a voice for the powerless segment of the population and serves as an outlet for their pent up frustrations...* », Alvina Ruprecht. Mass media in Guadeloupe. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 231

<sup>562</sup> ANTIOPE Nathalie. Radio infranationale et discoursivité identitaire en milieu insulaire: des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques. Le cas des Départements français d'Amérique. Thèse de doctorat sous la direction de Guy LOCHARD et Bruno OLLIVIER, Université La Sorbonne Nouvelle-Paris III, 2008, p. 153

<sup>563</sup> France Télévisions possède cinq chaînes nationales de l'hexagone (France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô) et un réseau ultramarin (*Réseau Outre-mer 1ère*). Le groupe opère sur quatre continents avec un réseau de neuf chaînes de télévision et neuf stations de radio publiques à destination de l'outre-mer français.

24 h chez les 13 ans et plus<sup>564</sup>. Ce réseau bénéficie d'un nouveau logo et d'une nouvelle grille de programme. Chacune des neuf stations outre-mer produit et diffuse en langue française un programme radiophonique et télévisé généraliste de proximité composé d'émissions parfois en langues régionales. Jacky Massicot présente *Sept Actu*, une émission pédagogique qui explique des thématiques avec des spécialistes et la présentation d'un module critique sur l'actualité réalisé par Eddy Nedelkovski, qui analyse de manière subjective les faits marquants qu'il a retenus de la semaine d'actualité. Pour Jacky Massicot, le débat démocratique est pluriel, contradictoire et il est nécessaire de donner la parole à toutes les formes d'expression.

*« Il y a un certain nombre de confrères qui se sont battus pour que cette pluralité là existe. ...On ne nous a pas été toujours très reconnaissant pour cela. Mais là n'était pas la question, notre propos c'était de faire notre boulot, d'assurer cette pluralité là, ce pluralisme et surtout d'apporter à l'opinion des éléments qui lui permettent de se faire sa propre religion. C'est ce que nous essayons de faire par exemple sur Sept Actu. Nous avons effectivement un certain nombre de constats que nous faisons et que nous apprécions plus ou moins subjectivement. C'est ... le cas d'un espace comme ma semaine qu'anime Eddy Nedelkovski où il dit ce qu'il pense. ...C'est un peu une forme de journalisme d'opinion si j'ose dire, mais sur la base d'éléments objectifs et incontestables. Et puis il y a l'autre dimension de Sept Actu qui est d'ouvrir le champ du débat en apportant le plus d'éléments possibles, en décryptant, en décodant pour que la majorité des Guadeloupéens puissent accéder à des sujets aussi difficiles soient-ils comme on l'a fait sur la question de la dette par exemple ces temps-ci et se faire sa propre religion. Nous n'avons pas à donner des prescriptions aux gens, nous leur donnons les éléments de manière à ce qu'ils soient suffisamment éclairés pour qu'ils se fassent eux-mêmes une opinion »<sup>565</sup>.*

Eddy Nedelkovski dit que :

*« en informant, on apporte aux téléspectateurs, lecteurs, auditeurs les éléments d'appréciation qui leur permettent de se faire une opinion. Donc quelque part, nous contribuons au processus démocratique. C'est parce que nous apportons une diversité d'éléments aux gens que ... la démocratie peut s'exercer. Si on ne rapportait que des éléments dans un seul sens, il n'est pas sûr que la démocratie aurait pu s'exercer »<sup>566</sup>.*

---

<sup>564</sup> Communiqué de presse L'audience de la télévision dans les départements d'outre-mer Guadeloupe-Martinique-Réunion, Méridom résultats avril-juin 2011. *Site de Mediametrie*. (En ligne). Mise en ligne depuis le 12 juillet 2011. Disponible sur Internet: [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr), consulté le 10 novembre 2011.

<sup>565</sup> Entretien avec Jacky Massicot et Eddy Nedelkovski, 8 juin 2012, annexe p. 726

<sup>566</sup> Entretien avec Jacky Massicot et Eddy Nedelkovski, 8 juin 2012, annexe p. 725

*Guadeloupe 1ère* propose également des programmes co-produits par les huit autres stations d'*Outre-mer 1ère* ainsi que des programmes achetés à des sociétés de production ou chaînes de télévision nationales privées ou étrangères. La chaîne analogique *Tempo* a disparu pour libérer de l'espace pour les chaînes sur la TNT, elle était composée de programmes issus de *France 2*, *France 3*, *la Cinquième*, puis *France 4* et *France 5* et de la chaîne culturelle *Arte*. Les fréquences attribuées à *Tempo* permettent le déploiement du multiplex pour la diffusion numérique du bouquet TNT avec les chaînes de *France Télévisions*, de *France 24* et de *Arte*. Le secteur public télévisuel de la Guadeloupe est concurrencé par des chaînes privées hertziennes *Guadeloupe Télévision* (anciennement *La Une Guadeloupe*), Canal 10, Eclair TV; par une chaîne payante avec CanalSat Caraïbes qui reprend Canal +; et par un bouquet de chaînes françaises et étrangères diffusées sur le câble. Le concurrent direct de la radio *Guadeloupe 1ère* (27,3% d'audience cumulée et 22,4% de part d'audience du lundi au vendredi entre 5h et 24 h chez les 13 ans et plus<sup>567</sup>) est RCI qui prédomine avec 56,2% d'audience cumulée et 46% de part d'audience. Thierry Fundéré cumule deux fonctions, directeur de la rédaction et rédacteur en chef. Il s'occupe d'une équipe de 40 journalistes et définit la ligne éditoriale, mais il est avant tout un journaliste qui exerce son métier avec passion et pour qui la formation professionnelle est primordiale pour maintenir un niveau de performance et de compétences.

*« On ne peut pas se contenter d'être un journaliste, d'être un bon journaliste. Il faut être aussi un bon cadre. Il y a la pratique journalistique, la maîtrise du métier, il y a aussi la gestion des hommes. Et ...les deux sont importants. Il n'y a pas un qui est plus important que l'autre. ...Gérer les susceptibilités, gérer la motivation des uns et des autres, ...être en capacité de mettre en place des outils pour piloter la performance. C'est ce que je suis en train de faire en ce moment. ...Définir des objectifs clairs, ...évaluer les collaborateurs, ça c'est l'autre partie du boulot qui fait que je ne suis pas un rédacteur en chef qui se charge uniquement du contenu. Je suis carrément un directeur de services avec toutes les facettes qu'implique cette fonction. Il y a une fonction éditoriale, une fonction de gestion, une fonction de manager. C'est vraiment pluridisciplinaire »<sup>568</sup>.*

Il explique contribuer à la démocratie en exerçant la pluralité :

*« en étant un acteur de cette pluralité et... on y contribue en étant totalement équidistant dans le traitement de l'information qu'elle soit politique, qu'elle soit sociale, en ne privilégiant aucune catégorie socio-professionnelle au détriment d'une autre, aucun parti au détriment d'un autre, aucun*

---

<sup>567</sup> Communiqué de presse L'audience de la radio dans les départements d'outre-mer Guadeloupe-Martinique-Réunion, Métridom résultats janvier-juin 2011. *Site de Mediametrie*. (En ligne). Mise en ligne depuis le 12 juillet 2011. Disponible sur Internet: [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr), consulté le 10 novembre 2011.

<sup>568</sup> Entretien avec Thierry Fundéré, 1<sup>er</sup> juin 2012, annexe p. 717

syndicat au détriment d'un autre en faisant en sorte en tant que radio leader d'être constamment... équilibré c'est-à-dire qu'on est ... au milieu quoi. Et lorsque les choses deviennent un petit peu trop euh pas tendu mais euh lorsque notre analyse risquerait d'influencer l'opinion, on s'attache à faire en sorte d'être toujours équilibré ... dans le propos. Parce qu'on considère qu'en ayant ... plus de 50% d'audience sur un si petit département, que notre obligation justement pour ... préserver la démocratie est de ne verser dans aucune logique préférentielle dont pourrait se prévaloir telle ou telle catégorie, voilà »<sup>569</sup>.

## L'émergence des médias indépendants et nationalistes

Les journaux et périodiques guadeloupéens sont ces vecteurs d'informations qui utilisent invariablement le français et le créole. C'est d'abord une presse non subventionnée par l'État, financée par des partis politiques locaux, des mouvements politiques, des groupes d'intérêts ou des familles. La presse indépendante fonctionne avec de petits moyens: très peu de publicité, un journaliste salarié, la plupart d'entre eux, des bénévoles sont des enseignants. Ce sont principalement des expressions d'opinion, plutôt que des organes d'informations. Les publications indépendantes stimulent le débat démocratique, expliquent les événements politiques et fournissent des réflexions critiques sur l'actualité. En 1950, la presse écrite guadeloupéenne apparaît avec Ancelot Bélaire, journaliste et poète guadeloupéen, qui fonde *Zagalasse et cancan*, une feuille de chou humoristique composé de poésie et de faits divers. Dans les années 60, Camille Jabbour a exercé un réel pouvoir sur la classe politique avec son mensuel à tendance socialiste et mitterrandiste *Match* crée le 23 décembre 1943, une redoutable tribune politique en français. Ce journal était au début consacré au sport avant de se focaliser sur des événements sociaux et politiques. Tony Jabbour, avocat et journaliste, devient le directeur et propriétaire du journal à la mort de son père. Entre 1963 et 1967 qui correspond à une période de protestations, *Gong Information* est une revue théorique du patriote guadeloupéen publiée clandestinement en France et diffusée en Guadeloupe. Elle est considérée comme la première publication officielle du Mouvement nationaliste. Édité à Paris par des étudiants de l'Association Générale des Etudiants Guadeloupéens, *Le Patriote guadeloupéen* est le premier journal qui utilisera le créole écrit dans ses pages même s'il est entièrement rédigé en français. Pareil pour *Chaltouné* (1973), l'organe d'information du GONG qui est rédigé en français. En 1975, le créoliste Hector Poulet édite la revue *Mouchach*, sous-titrée « *bulletin de la créolité* ». En 1979, *Douvan Jou*, est le premier mensuel en créole édité et publié par Hector Poulet et Laurent Farrugia, mais le périodique

---

<sup>569</sup> Entretien avec Thierry Fundéré, 1<sup>er</sup> juin 2012, annexe p. 719

ne survivra pas. Pour Danik I. Zandwonis, « ces deux expériences qui semblent marginales, prouvent que dès le milieu des années 70, les progrès de la créolité et la question identitaire sont les « moteurs » de processus de médiatisation du créole guadeloupéen »<sup>570</sup>. De nouveaux titres enrichissent la presse d'opinion et apparaissent avec la radicalisation des groupes nationalistes des années soixante. En décembre 1977, *Jakarta* est le mensuel officiel de l'UPLG qui emploie le créole systématiquement. Le mensuel *Jougwa, journal guadeloupéen d'information* paraît en 1979 et dispose d'un cahier central en créole « Joukré ». *Magwa, magazine guadeloupéen* crée en 1981 est un mensuel anticolonialiste d'information, ayant un contenu indépendantiste, qui naît de la scission de *Jougwa*. Ce dernier connaît des difficultés de parution pour des raisons financières. En 1984, le mouvement indépendantiste U.P.L.G (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe) publie *Lendependans* qui concurrence *Le Progrès Social* avec un sous-titre comme *Organe d'information et de défense des intérêts guadeloupéens*. Fondé en janvier 1957, *Le Progrès Social* est d'abord un journal agricole avant de devenir un journal politique de tendance indépendantiste et de défense des intérêts Guadeloupéens en mai 1960. De son côté, Edouard Boulogne du courant départementaliste publie *Guadeloupe 2000* (novembre 1970-septembre 2002), qui représente l'idéologie des békés et une presse catholique très conservatrice de droite. Parmi les périodiques recensés en 1983 par Oscar Lacroix, nous pouvons citer *L'Église de Guadeloupe*, un bi-mensuel sur la vie de l'Eglise locale en 1967 ; *Madras*, un bi-mensuel, journal de l'union des femmes guadeloupéennes en avril 1976. En France hexagonale, la mutation du secteur industriel s'accélère au cours des années 1990, c'est la concentration et l'internationalisation des grands groupes industriels, les médias anticolonialistes perdent de leur influence au même titre que le mouvement nationaliste guadeloupéen à la fin des années 1990. Nous constatons la disparition de *Lendependans*, hebdomadaire de l'UPLG<sup>571</sup>, de *Radyo Inité* (novembre 1981), *Radio Tanbou* (septembre 1982), *Radio l'Étincelle. Espoir et Renouveau de la Guadeloupe*, un mensuel qui traite des problèmes politiques rencontre des difficultés de parution dès 1981. Après 28 ans d'existence, *Sept-Magazine* disparaît du paysage médiatique le 18 mars 2010, date de la liquidation judiciaire de la société de publication Aurore-Presses. Parmi les hebdomadaires recensés, il existe *Combat ouvrier* (mai 1968, communiste et extrême gauche

<sup>570</sup> ZANDRONIS Dannick. Premier Kabar pour la créolité: Actes, Sous-médiatisation ou hypermédiatisation du créole: Éléments pour une créolisation des médias guadeloupéens. *Site de Caraibcreolenews.com*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.potomitan.info/divers/kabar3.html>, consulté le 13 novembre 2011.

<sup>571</sup> L'hebdomadaire a été fondé en 1984 à une diffusion de 8 000 copies, sans publicité. Ses titres sont publiés en créole de temps en temps. Mais les articles ne sont écrits qu'en français.

révolutionnaire trostkyste qui diffuse 2000 copies toutes les deux semaines, et l'hebdomadaire du Parti communiste Guadeloupéen (PCG) *Nouvelles Etincelles*, anciennement *Etincelles* (communiste, 1945) qui diffusent essentiellement des informations politiques, sociales et culturelles. *I.CAR* (Informations Caraïbe, janvier 1974), et *Télé sept jours* (juin 1979) et *Records* (1980) sont des hebdomadaires qui s'intéressent respectivement à l'actualité dans les Antilles-Guyane et les Caraïbes, au sport, à la programmation télévisée et radiophonique ainsi que la vie culturelle en générale. Nous distinguons l'hebdomadaire satirique *Le Mot Phrasé* de Frantz Succab, mais aussi *Le Mika Déchaîné* de Christophe Fronton, *Patriot* de Michel Numa. La plupart de ces publications contribue au débat politique qui tourne autour d'une question vitale: les implications sociales, culturelles, politiques de la relation entre la Guadeloupe et la France hexagonale. Il est intéressant maintenant de montrer comment le journalisme est né à Trinidad-et-Tobago.

### 5.1.2. Les journalistes trinidiens depuis l'époque coloniale (XVIII-XXIe siècle)

A Trinidad-et-Tobago, l'histoire des médias remonte à la période de la colonisation. Le trinidadien Ewart C. Skinner identifie quatre facteurs à prendre en compte pour traiter du développement des médias dans la Caraïbe du Commonwealth, notamment à Trinidad-et-Tobago. « *D'un point de vue historique, la première phase du développement des médias a consisté à acquérir des équipements d'impression. Deuxièmement, la presse doit s'intéresser aux préoccupations locales alors que le territoire appartient à la Couronne britannique. Troisièmement, il faut avoir un public national de masse véritablement participatif. Et quatrièmement, il s'agit de mobiliser les médias dans le cadre du développement d'une identité nationale dans un environnement d'information internationale très complexe* »<sup>572</sup>. Au début, les colonisateurs ont étendu les technologies des médias de masse dans les territoires insulaires pour assurer une meilleure communication administrative et servir le système colonial. Les médias sont donc un privilège impérial et sont fondés au début pour informer les colons. Pendant 160 ans, les colons britanniques ont fourni le modèle national

---

<sup>572</sup> « *From an historical perspective, the first phase of media development was acquiring printing facilities; second, making the press responsive to local concerns while a Crown Colony; third, developing a truly national participatory mass public; and fourth, harnessing the media in developing a national identity in a highly complex international information environment* », SKINNER Ewart C. *Mass Media in Trinidad and Tobago*. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 31

et technique des médias de masse: la BBC pour les médias audiovisuels et Fleet Street<sup>573</sup> pour la presse écrite. Le rôle de ces entreprises est de générer du profit.

Selon le professeur en communication John Lent, la presse d'imprimerie ne paraît pas être un élément vital à la colonisation des Caraïbes comme cela fut le cas dans d'autres parties du monde où les documents imprimés étaient utilisés pour faire du prosélytisme, et pour diffuser les informations européennes aux colons. Les Espagnols sont les premiers à avoir conquis Trinidad-et-Tobago, mais ils n'y ont pas développé une presse. Cette dernière a pris du temps à se développer dans les Caraïbes et ce phénomène peut être observé partout dans la région. «*Les Hollandais n'ont pas apporté d'imprimerie à leurs îles des Caraïbes avant 1790; les îles françaises de la Martinique et la Guadeloupe n'avaient pas de presses avant 1727 et 1765 respectivement. Ailleurs dans les Caraïbes, l'imprimerie était également en retard, arrivant à Saint-Domingue entre 1750 et 1762, à Cuba entre 1696 et 1723, et à Porto Rico, pas avant 1806* »<sup>574</sup>. Le premier journal dans la Caraïbe du Commonwealth est le « *Weekly Jamaica Courant* » en 1718. Il n'existe pas de journaux à Trinidad-et-Tobago entre 1700 et 1749. Deux sont recensés entre 1750 et 1799, 10 entre 1800 et 1849, 19 entre 1850 et 1899, 18 entre 1900 et 1971. «*Mais l'analyse de ces données quantitatives prépare mal l'observateur pour le rôle essentiel que ces publications ont joué dans le développement de la presse nationale et les présomptions idéologiques qui sous-tendent leur maturité et leur pertinence socio- politique en tant qu'agents de transformation nationale* »<sup>575</sup>. La première publication publiée en août 1786 est une brochure de 12 pages, « *An ordenza publicada en el Puerta Espana* », un document administratif. C'est-à-dire onze ans avant la conquête britannique. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les premières publications britanniques concernent les dernières lois et proclamations dans les îles comme St Christopher (actuellement St Kitts), Barbade, Trinidad-et-Tobago, Jamaïque et la Dominique. A Trinidad-et-Tobago, les ordonnances relatives circulent sur le traitement des esclaves et au maintien de l'ordre. Dans la Caraïbe anglophone, les premiers rédacteurs sont des employés du gouvernement comme Matthew Gallagher de *The Trinidad Weekly Courant* et de *The*

---

<sup>573</sup> Une rue de Londres où tous les médias de presse écrite se sont regroupés.

<sup>574</sup> « *The Dutch did not bring printing to their Caribbean islands until 1790; the French islands of Martinique and Guadeloupe did not have presses until 1727 and 1765 respectively. Elsewhere in the Caribbean, printing was also late, arriving in Santo Domingo between 1750 and 1762, in Cuba between 1696 and 1723, and in Puerto Rico, not until 1806* », LENT John. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717- 1976*. London: Associated University Presses, 1977, p. 22

<sup>575</sup> « *But analysis of these figures alone, as quantitative data, ill prepares the observer for the critical role these publications played in the development of a national press and the ideological presumptions which underlie their maturity and socio-political relevance as agents of national transformation* », SKINNER Ewart C. *Mass Media in Trinidad and Tobago*. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 35

*Commercial Gazette*, puis de William Lewer de *The Trinidad Gazette*. Les journaux sont des faire-valoir du gouvernement, mais certains prennent position en faveur des questions publiques et d'autres pratiquent le sensationnalisme. Les imprimeurs eux disposent de plusieurs casquettes. Ils sont soit des rédacteurs soit des écrivains, parfois des hommes politiques, etc. C'est le même phénomène observé au Royaume-Uni à la même époque. John Lent estime qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, 44 journaux naissent dans les Caraïbes et que le développement de deux premiers siècles de la presse dans la Caraïbe du Commonwealth est similaire à d'autres sociétés colonisées en matière de relations entre la presse, le gouvernement et la littérature. Ces journaux prospèrent au XIX<sup>e</sup> siècle, cependant ils ne permettent pas de réduire les problèmes de communication inter et intra-îles des colonies britanniques. Il faudra attendre véritablement l'arrivée du télégraphe en 1870-1871 et la communication audiovisuelle pour relier ces territoires insulaires britanniques entre eux et avec le reste du monde.

Les journaux appartiennent à des groupes d'intérêts divers: la presse d'État représentée par les planteurs, celle de la classe moyenne noire et métisse, celle de créoles Français. Ces derniers ont construit des routes, des bâtiments et des villes. Certains ont joué un rôle actif dans la gouvernance de la colonie. Au début, les propriétaires des journaux sont principalement des hommes d'Europe. La presse d'État défend le colonialisme, dénonce le socialisme, voit la classe ouvrière africaine et indienne comme rebelle. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la classe moyenne noire et « métisse » dirige et rédige des publications anti-planteurs, mais elle est aussi opposée à l'immigration indienne (indentureship). La presse est le seul moyen d'informer et d'exposer ses opinions. Elle évolue dans un système colonial où est établi le gouvernement de Crown Colony<sup>576</sup>, pendant l'esclavage et l'immigration indienne. Ces éléments auront des répercussions dans le développement de Trinidad-et-Tobago et contribueront à la discrimination par classe sociale et couleur de peau. Les origines ethniques et sociales des rédacteurs et leurs partis pris influencent leurs articles. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un peu après l'abolition de l'esclavage, un certain nombre de journaux apparaissent à Trinidad-et-Tobago. Ewart Skinner remarque que les premiers signes de résistance au colonialisme qui apparaissent dans la presse sont nationalistes. Mais,

---

<sup>576</sup> Les britanniques ont adopté deux systèmes de gouvernement pour leurs colonies. Ce qui sont communément appelés les Crown Colonies sont Trinidad and Tobago, Saint Lucie et la Guyane britannique qui sont dirigés par un gouverneur nommé par le bureau colonial à Londres. La structure politique est centralisée et les assemblées des planteurs locaux n'ont qu'un rôle consultatif. Dans les autres colonies, c'est le principe d'autonomie qui est appliquée. C'est un système représentatif dans lequel le suffrage est basé sur une qualification fiscale des plus riches planteurs pour élire leurs pairs à l'Assemblée.

elle n'aborde que les sentiments de la classe noire. C'est le plus souvent lors des crises ou des mouvements populaires que la presse s'est développée. « *Ces mouvements populaires pour le syndicalisme et le nationalisme, comme la cause d'émancipation des années 1830, ont été des stimulateurs de croissance des médias dans les Antilles du Commonwealth* »<sup>577</sup>. A cette époque, de grands noms du journalisme caribéen ont émergé comme Wichkam, Gale, Prescod et Marryshow. Dès 1834, *The Port of Spain Gazette (1825-1950)* a donné le ton pour la résistance. Dans les années 1870 et 1880, des journaux comme *The New Era (1869-1892)* et *The Trinidad Review (1883-1884)* publient des articles et de lettres de plainte attaquant le système local judiciaire concernant des décisions ouvertement racistes contre les Indo-Trinidadiens et les Afro-Trinidadiens. Il existe des sentiments contre la Couronne britannique et l'injustice raciale. Des journaux semi-officiels publiés par l'aristocratie apparaissent. Hormis le *Royal Gazette* qui publie des documents administratifs et des ordonnances, cinq autres journaux sont publiés en 1881 à Trinidad : *Port of Spain Gazette*, *The San Fernando Gazette (1850-1895)*, *The New Era (1869-1892)*, *The Trinidad Palladium (avril-août 1854)*, *Fair Play (1874-1884)*, *The Trinidad Chronicle (1864-1885)*, un bi-hebdomadaire. Certaines de ces publications se focalisent sur l'identité de la classe ethnique. Leur tirage est faible et atteint 300 à 400 exemplaires, mais leur prix est très cher pour l'époque. Philip Rostant, qui écrit des éditoriaux dans *The Port of Spain Gazette* et *The San Fernando Gazette*, décide en 1884 de créer *Public Opinion (1885-1893)*, le premier journal local populaire accessible au plus grand nombre. Dans les années 1920 et 1930, le mouvement Pan-Africain et la lutte des nationalistes en Inde sont relatés dans les journaux détenus respectivement par des Africains et des Indiens. La presse a ainsi joué un rôle majeur dans le développement socio-politique, dans l'affirmation identitaire et la conscience identitaire des Africains et des Indiens. Le rôle attendu des journalistes est qu'ils informent et contribuent à ce que le peuple manifeste son point de vue. *The Argos (1806-1920)* édité et soutenu principalement par les noirs et les « métisses », a participé à la prise de conscience émergente et au soulèvement populaire. Ce journal adopte un ton panafricaniste et ses éditoriaux signalent aux instances britanniques la discrimination envers les noirs. L'élite, les planteurs, les commerçants, les blancs et les noirs demandent à ce que la constitution soit réformée. Cette démarche s'inscrit dans un contexte particulier après la Première Guerre mondiale, au moment où le pétrole est découvert, le travail servile est aboli et le parti

---

<sup>577</sup> « *These popular movements for trade unionism and nationalism, like the emancipation cause of the 1830's, were stimulators of media growth in the Commonwealth Caribbean* », LENT John. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717- 1976*. London:Associated University Presses, 1977, p. 58

politique *Trinidad Labour Party* se forme. Les années 1930 sont d'ailleurs un grand tournant pour la formation des principaux mouvements travaillistes. La presse syndicale est devenue un porte-parole important des mouvements de masse et des intellectuels anti-establishment comme Arthur Andrew Cipriani<sup>578</sup>, le pionnier du mouvement travailliste, journaliste au *The Socialist* et Albert Gomes, fondateur de *Beacon magazine* et leader politique. Dans les années 1950, *The Nation* édité par le philosophe politique C.L.R. James, reflète les idées du People's National Movement du leader politique naissant Éric Williams. *Guardian* et *The Chronicle* sont hostiles à Williams, mais *The Nation* soutient Williams et identifie la presse avec le peuple. Cette quête identitaire et politique se produit en même temps que la lutte pour la liberté de la presse.

## Le combat pour la liberté de la presse

Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, beaucoup de personnes y ont contribué explique Ken Gordon, ancien Président Directeur Général de Caribbean Communications Network (CNN). D'abord, il a fallu combattre la domination coloniale. L'histoire des journaux caribéens, dont certains ont disparu, montre qu'ils sont créés le plus souvent pour des raisons politiques. Ces journaux sont les seules sources d'information au service de l'émancipation, sont en perpétuel conflit avec le pouvoir colonial en place au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'apparition de la radio en 1935 à Trinidad-et-Tobago. Comme l'affirme John Lent, les radios et les télévisions dans la région sont détenues soit par des hommes d'affaires étrangers, soit par des gouvernements locaux ou les deux. L'unique quotidien ayant un propriétaire local est le « *Gleaner* » de Jamaïque. Le seul objectif des propriétaires étrangers est la rentabilité financière. La réalité économique des années soixante renforce le pouvoir colonial. « *Les journaux de Lord Thomson (.....) ont utilisé leur puissance financière pour établir les groupes de journaux et de radios de Jamaïque à Guyana* »<sup>579</sup>. L'Organisation Thompson était déjà implantée à Trinidad-et-Tobago puisqu'il détient des actions dans le quotidien « *Trinidad Guardian* », « *Evening News* » et dans l'une des deux stations commerciales *Radio Guardian*, et dans l'unique télévision. La première radio de Trinidad s'appelle *Radio Trinidad* fondée en 1947. Elle est détenue par le Trinidad Broadcasting Company Limited.

---

<sup>578</sup> Arthur Andrew Cipriani fonde The Trinidad Labour Party, parti travailliste de Trinidad-et-Tobago, peu de temps après la première guerre mondiale.

<sup>579</sup> « *Lord Thomson's newspapers (...) used their financial muscle to establish newspaper and radio networks from Jamaica to Guyana* », GORDON Ken. *Getting it write: winning Caribbean Press Freedom*. Ian Randle Publishers, 1999, préface

*Radio Trinidad* est l'ancien nom de l'actuel 730 AM de Trinidad Broadcasting Company. *Radio Trinidad* a été vendue en 1989 au groupe McEneaney/Alston. Le Premier ministre Eric Williams achète *Radio Guardian*, une radio privée établie en 1957 par Thompson. Il la renomme National Broadcasting Service « 610 Action Radio » ou « NBS Radio 610 AM »<sup>580</sup>.

*Trinidad and Tobago Television* est inaugurée le 1<sup>er</sup> Novembre 1962. Deux programmes sont retransmis, le premier sur les chaînes 2 et 13, et le second sur les chaînes 9 et 14. Le Canadien Lord Roy Thomson de Fleet Street au Royaume-Uni, magnat des médias a formé avec son organisation (40%) une alliance avec *British Rediffusion* (40%), *Columbia Broadcasting System* (CBS-USA) (10%) et le gouvernement de Trinidad-et-Tobago (10%) pour créer une entreprise visant à la mise en place et à l'exploitation d'une station de télévision pour desservir les deux îles. *Trinidad and Tobago Television* est une organisation privée qui diffuse trente heures de programmes par semaine. La station de télévision est autorisée à fonctionner grâce à une licence délivrée par le gouvernement. Elle est placée sous la responsabilité d'un ministre désigné. Une place est réservée pour le directeur général au conseil d'administration qui a en charge l'activité de la télévision. La direction mise en place est essentiellement composée d'étrangers pour créer la télévision, installer le matériel, recruter et former le personnel local. C'est donc une direction qui regroupe des personnes locales et des étrangers. Ronald F. Goodsman de *British Rediffusion* est le directeur général. Barry Gordon, un Canadien ayant travaillé pour l'Organisation Thompson est le responsable de programmation. Il lui revient la lourde tâche à la fois de traduire les concepts de la télévision à des individus qui n'avaient aucune idée de ce milieu, et de travailler à la cohérence du groupe pour assurer le succès de la télévision. Jack Elvin de *Rediffusion* est le chef ingénieur et Norman Hartley est le chef comptable. Deux fonctionnaires sont recrutés localement: Neville Welch à la tête du département de ventes, et Lloyd G. Rohlehr, rédacteur en chef sénior. Roy Thomson reproduit cette initiative dans les anciennes colonies du Royaume-Uni dans le monde. Peu de temps après, le Premier ministre Dr. Eric Williams demande à Cecil King de créer un autre journal, *The Mirror* et son édition du dimanche. Dès 1966, King vend ces derniers journaux à Lord Roy Thomson qui possède dès lors trois quotidiens de Trinidad. En 1967, *The Mirror* disparaît et laisse 500 employés au chômage, et des investisseurs locaux établissent un quotidien *The Trinidad Express*.

---

<sup>580</sup> Dans les années 2000, 54% des auditeurs de *NBS Radio 610 AM* ont plus de 36 ans.

L'homme d'affaires Lord Roy Thomson, magnat des médias, ferme presque tous ses journaux à l'étranger et ceux dans les Caraïbes (Trinidad-et-Tobago, Barbade, Guyana, Sainte-Lucie, Antigua-et-Barbuda). Après son départ, les journaux caribéens sont détenus par des propriétaires locaux. Ces journaux connaissent un succès financier et montrent qu'il est possible de diriger localement un média : *Trinidad Express*, *Barbados Nation*, *Starbroek News* de Guyana et *Jamaica Observer*.

Dans les années soixante, il existe des radios illégales établies par Radio Emergency Associated Citizens Team of Trinidad and Tobago Limited (REACT). Ces radios appelées « Citizen band (CB) radio » deviennent dans les années 1970 populaires et utiles socialement quoique illégales. En 1969, *Radio 610 AM* est nationalisée et rejoint *Trinidad and Tobago Television* parmi les médias étatiques. Le gouvernement a racheté les parts détenues par Thompson et *British Rediffusion* dans *Trinidad and Tobago Television* laissant à *CBS* une part minoritaire avec 10%. En octobre 1972, le National Broadcasting Service (NBS radio) devient la première entreprise de Trinidad-et-Tobago à avoir une radio FM se nommant *Radio 100 FM*, qui restera l'unique signal FM disponible quand *Trinidad Broadcasting Company*, une entreprise privée crée *Radio 95 FM* en 1975. L'acquisition de *Radio Guardian* (NBS Radio 610) par le gouvernement et la reprise de *Radio Trinidad* (730 AM) par des entrepreneurs locaux sont l'expression de la fin du contrôle des étrangers sur les médias locaux dès la moitié des années 1970. Vingt ans plus tard, les conglomérats de médias continuent de dominer la scène médiatique nationale.

Les Trinidiens créent des radios et télévisions communautaires, des médias qui proposent des programmes locaux, sur leur propre réalité. Ils ont une acception du mot communautaire qui dépasse le clivage ethnique. Raymond Ramcharitar indique que jusqu'à la fin des années soixante, la communauté indo-trinidadienne possède sa propre presse dans laquelle, selon Kris Rampersad dans son livre « Finding a Place », la question de la citoyenneté indo-trinidadienne est un problème récurrent. Historiquement, les radios publiques et la télévision étatique se prononcent en faveur du gouvernement et sont anti-Indiens. Très peu d'émissions indiennes sont diffusées sur *Radio Trinidad* (730 AM), *Radio Guardian* (610 radio) et sur *Trinidad and Tobago Television*. Dans les années 1970, il existait un programme indien d'une demi-heure à la radio et une émission culturelle télévisée de Mastana Bahar. Mais ces programmes seront éphémères.

Le boom pétrolier des années 1970 a engendré une augmentation spectaculaire des hebdomadaires locaux et une industrie de presse florissante. Entre la Seconde Guerre mondiale et les années soixante-dix, la presse indo-trinidadienne produite localement émerge comme *The Spectator* et *The Observer*. Nous remarquons également une presse afro-nationaliste telle que *The Labour Leader* et *The People*. La lutte pour la liberté de la presse dans les Caraïbes est corrélée à la force économique que ces journaux possèdent. «*Devenir financièrement solide était donc un ingrédient très nécessaire pour le développement des journaux indépendants et gérés de manière professionnelle dans toute la Caraïbe. Cette philosophie était la pierre angulaire de notre combat pour la liberté de la presse* »<sup>581</sup>.

Le professeur en communication John Lent insiste sur une distinction sur les investisseurs dans la presse écrite dans la Caraïbe anglophone. «*Même si deux tiers des journaux ont des propriétaires étrangers ou appartiennent à des politiques locales ou à des églises, la majorité des tirages de la région appartient aux journaux privés qui ont un propriétaire local* »<sup>582</sup>. D'une part, ces journaux adoptent la technique journalistique londonienne, d'autre part les sources d'information sont principalement américaines et britanniques. La plupart des journaux sont de type «*broadsheet* », de format très large et de qualité alors que les tabloïds ont un contenu et un style plus modernes. Il existe aussi des magazines de partis politiques qui apparaissent entre 1962 et le milieu des années 1970, mais qui ont une existence éphémère. La plupart de ces journaux ont une bonne qualité d'impression, des organes qui diffusent des informations polémiques plutôt modérées, qui communiquent et informent les masses sur leurs partis et leur leaders. Dans le cas de Trinidad-et-Tobago, nous relevons *The Tapia House Review*, l'organe du groupe politique Tapia House Movement. Il reflète les idées du responsable et économiste Lloyd Best qui écrit et assure la vente du journal. Nous distinguons *Moko*, organe de United National Independence Party; *The Nation* du People's National Movement; et *Vanguard* du Oilfield Workers Trade Union de Trinidad. Selon Selwyn Ryan, «*la création d'un journal détenu localement, the Trinidad and Tobago Express, et les hebdomadaires radicaux comme the*

<sup>581</sup> «*Becoming financially strong was therefore a very necessary ingredient to developing independent and professionally run newspapers throughout the Caribbean. This philosophy was the corner-stone of our battle for press freedom* », GORDON Ken. *Getting it write: winning Caribbean Press Freedom*. Ian Randle Publishers, 1999, p. 78

<sup>582</sup> «*Although two-thirds of the island newspapers are owned or significantly controlled, by outside entrepreneurs and local political or church interests, the majority of the region's circulation is in the hands of local, privately owned papers* », LENT John. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717- 1976*. London:Associated University Presses, 1977, p. 88-89

*People (aujourd'hui disparu), the Vanguard, Tapia, et Moko, et the New World Quartely ont fait beaucoup pour élever le niveau de conscience du public et de débat. La presse radicale a forcé le PNM sur la défensive et a offert une ouverture aux courants d'opinion que la presse détenue par des étrangers avait jusqu'à présent neutralisé »*<sup>583</sup>.

Dans les années 1960 et 1970, les journaux de la Caraïbe du Commonwealth dépendent des agences étrangères pour obtenir de l'information régionale et internationale. Reuters, Associated Press (AP), United Press International (UPI) et Agence France Presse sont les principales sources d'information étrangère pour alimenter les médias caribéens. Elles influencent principalement la vision internationale des lecteurs de journaux locaux. D'une part, ces agences d'informations internationales leur fournissent des informations sur le monde. D'autre part, elles informent le monde sur leurs sociétés caribéennes. Les territoires insulaires anglophones reçoivent des informations des uns et des autres via Londres et les territoires insulaires anglophones et francophones, via Londres et Paris, entre Londres et Paris. En 1962 est formé le Caribbean Publishers and Broadcasters Association qui établit un contrat avec Reuters. Parmi les quatre agences de presse étrangères, seul Reuters a tenté de s'implanter dans la région. « *A l'origine desservant la région à partir de Londres, le bureau de Reuters Caraïbes a été mis à la Barbade en janvier 1968 pour servir de centre de collecte d'information et de réseau de distribution pour la région »*<sup>584</sup>. Reuters Caribbean Service fournit de l'information aux six plus grands quotidiens tels que *The Gleaner*, *Jamaica Star*, *Barbados Advocate*, *Trinidad Express*, et environ 52 % du tirage total de la Caraïbe anglophone. Cette agence offre ses services aux huit plus grandes entreprises de radio et de télévision comme *Jamaica Broadcasting Corporation Radio-Television*, *Radio Jamaica*, *Caribbean Broadcasting Corporation Radio-Television*, *Barbados Rediffusion*, *Radio Antilles*, *Radio Trinidad*, *Trinidad and Tobago National Broadcasting System*, *Trinidad and Tobago Television*. Afin d'assurer et d'encourager la production locale, des organes comme Caribbean News Agency<sup>585</sup> et Caribbean

---

<sup>583</sup> « *The establishment of a locally owned daily, the Trinidad and Tobago Express, and radical weeklies like the People (now defunct), the Vanguard, Tapia, and Moko, and the New World Quartely have done a great deal to raise the level of public awareness and debate. The radical press has forced the PNM on the defensive and has given an outlet to currents of opinion which the foreign-owned press had hitherto neutralized »*, RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972, p. 444

<sup>584</sup> « *Originally serving the region from London, the Reuters Caribbean Desk was switched to Barbados in January 1968 to serve as a news-gathering center and distribution network for the region »*, LENT John. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717- 1976*. Associated University Presses, 1977, p. 115-116

<sup>585</sup> En janvier 1976, The Caribbean News Agency est une organisation indépendante, non lucrative détenue conjointement par ses actionnaires, 15 médias de masse privés et publics de la Caraïbe du Commonwealth.

Broadcasting Union<sup>586</sup> (CBU) sont créées. The Caribbean News Agency (CANA) est indépendante du contrôle direct des gouvernements et du contrôle des agences d'information étrangères. Elle fournit une quantité importante de dépêches régionales à *The Express* et *The Guardian*. Hormis les agences d'information internationales et régionales, les chaînes de télévision comme BBC, CNN, Voice of America et Deutsche Welle dominent le flux d'informations dans et hors des Caraïbes anglophones. En 1988 est fondé le service d'information de Caribvision de The Caribbean Broadcasting Union (CBU). Caribvision consiste à fournir toutes les télévisions de la région avec des informations concernant les événements régionaux à partir d'une perspective régionale. Puis, c'est la tentative de collaboration de CBU et de Caribbean News Agency à la production d'un service d'information de radio régionale. Malgré le succès de ces deux organisations médiatiques, le flux d'information en provenance de l'extérieur domine dans la région et ne cesse d'augmenter.

Ricky Singh, un journaliste de Guyana résidant à Barbade affirme que la presse et les médias audiovisuels jouent un rôle vital dans l'éducation des masses, dans la lutte contre toutes formes d'injustices et que la manière dont ce rôle est accompli dépend en grande partie du propriétaire du média<sup>587</sup>. Son expérience dans les Caraïbes n'est pas différente de ce que nous retrouvons dans les pays européens. Il explique que les médias privés sont orientés vers la poursuite du profit alors que les médias étatiques veulent souvent refléter la position du parti au pouvoir. Il suggère donc que les médias soient indépendants de tous intérêts quels qu'ils soient et qu'il y ait une véritable participation de la population dans la propriété et le contrôle des médias. Il ajoute que les professionnels des médias doivent être qualifiés et doivent posséder une compréhension de leur société en général, en accomplissant leurs fonctions dans le cadre d'un code déontologique acceptable qu'ils ont aidé à formuler. Dans une conférence, en 1982, il précise que, pour que les médias honorent leur responsabilité sociale dans la région, les professionnels des médias doivent travailler dur pour réussir à améliorer son contenu. Raymond Ramcharitar dit : « *Mon but est de fournir une description de l'échec des journaux qui ont négligé leur responsabilité, et donner un aperçu de la structure créée à l'intersection de la culture et de la pratique*

---

<sup>586</sup> Caribbean Broadcasting Union est une organisation non gouvernementale pan caribéenne créée en 1970. Elle rassemble des journalistes des pays caribéens anglophones, hispanophones et néerlandais.

<sup>587</sup> SINGH Ricky. *Ricky Singh and the Caribbean media : Caribbean Conference of Intellectual Workers, I & II, Grenada, November 20-22, 1982, Mount St Benedict, Trinidad, January 13-14, 1984*. Regional committee of Caribbean Cultural and Intellectual Workers, 1984, p. 3

journalistique qui a engendré et aggravé les divisions sociales, ethniques et de classe dans la société »<sup>588</sup>. Selon lui, « les problèmes (des médias) sont les conséquences liées à leur inefficacité, leur incompétence et leur capacité de destruction sur la société »<sup>589</sup>. Pour l'auteur, c'est le fait qu'elle semble être le résultat de manipulation délibérée pour maintenir le statu quo politique. Prenant en compte l'influence des programmes télévisés sur le comportement social (crime, viol, kidnapping), l'auteur estime que les médias sont irresponsables parce qu'ils n'ont pas réussi à interpeller et incriminer le gouvernement sur ces crimes. L'exemple de 1994 est significative et montre que les médias sont à la solde du pouvoir. Le *Trinidad Guardian* a préféré traiter l'information sur le sujet à travers le prisme du refus de soutenir le projet de loi controversée sur la liberté sous caution, au lieu de traiter le sujet des nombreuses questions sur le crime soulevé par l'Opposition (UNC) au Parlement. Pour Raymond Ramcharitar, « les médias trinitadiens sont des agents ou des extensions non seulement politiques mais des agents gouvernementaux, et un parti politique en particulier, le People's National Movement (PNM) qui a contrôlé Trinidad et Tobago depuis la période d'avant l'indépendance de (1956) à 1986, puis de 1991 à 1994 et qui contrôle Trinidad aujourd'hui »<sup>590</sup>. Et « la survie politique du PNM dépend de l'existence de certaines caractéristiques discursives, comme le conflit ethnique et le nationalisme insulaire que les médias et plusieurs autres institutions, étaient désignés ou manipulés pour les produire pendant cette longue période initiale d'hégémonie »<sup>591</sup>. Le nationalisme trinitadien est véhiculé de manière répétitive dans les médias formels et informels (Calypso, Carnaval). Dès qu'une personne ne rentre pas dans le moule, elle est considérée comme raciste. Comme l'estime l'auteur, très peu d'études abordent la problématique des médias locaux. Il explique notamment que « parmi les directeurs locaux, les journalistes, les organisations gouvernementales et privées, il n'y a eu aucune tentative, à travers des recherches et des analyses critiques, d'évaluer l'efficacité des médias, leur contribution à la vie nationale,

---

<sup>588</sup> « My purpose is to provide a description of the newspapers' failure and neglect of their responsibility, and to sketch the shape of the structure formed at the intersection of culture and journalistic practice which has created and exacerbated social, ethnic, and class divisions in the society », RAMCHARITAR Raymond. *Breaking the news: media and culture in Trinidad*. Lexicon Trinidad, 2005, p. 9

<sup>589</sup> « The issues are the consequences of the inefficiency, incompetence and destructiveness on the society », RAMCHARITAR Raymond. *Breaking the news: media and culture in Trinidad*. Lexicon Trinidad, 2005, p. 17

<sup>590</sup> « The media are agents or extensions of not merely political, but governmental agents/agencies, and a particular political party-the People's National Movement (PNM)-which controlled Trinidad and Tobago from its pre-independence period (1956) to 1986, then from 1991-1994, and which controls Trinidad now », *Ibid.*, Lexicon Trinidad, 2005, p. 22

<sup>591</sup> « The PNM's political survival depends on the existence of certain discursive features, like ethnic conflict and insular nationalism which the media, and several other institutions, were designed or manipulated to produce during that long initial period of hegemony », *Ibid.*, Lexicon Trinidad, 2005, p. 22

leurs modes de fonctionnement, ni même ce qu'ils perçoivent comme leurs fonctions »<sup>592</sup>. La presse écrite est la principale forme de médias de masse, jusqu'à la libéralisation des ondes en 1990 qui a manifestement élargit le paysage radiophonique et télévisuel de Trinidad-et-Tobago avec des médias publics, privés et communautaires.

La libéralisation des ondes des années 1990

«Le peuple de Trinidad-et-Tobago ont crée un héritage de média de masse ayant une qualité de transformation qui a un impact énorme dans les domaines suivants : (1)une presse écrite qui s'appuie sur l'argumentation politique, la participation et l'expression littéraire; (2) une radio qui s'inscrit dans la politique nationale, la conscience sociale par exemple à travers le calypso ; (3) et la télévision et la culture visuelle dans le carnaval et les arts classiques indiens »<sup>593</sup>.

Depuis 1979, des candidatures pour créer une autre chaîne de télévision ont été ignorées. L'exemple type est celui de *The Express* qui a cessé de formuler des demandes d'autorisation au gouvernement pour créer sa chaîne de télévision et de radio. A la mi-décembre 1986, Arthur Napoléon Raymond Robinson et son parti National Alliance for Reconstruction (NAR) gagne les élections et rafle 33 des 36 sièges à la Chambre des députés. La NAR est une coalition composé de United Labour Front (ULF), Organization for National Reconstruction (ONR) et des dissidents de People's National Movement (PNM) et d'autres groupes. La défaite du People's National Movement, le plus grand parti depuis l'Indépendance, marque la fin de règne de trente ans au pouvoir de 1956 à 1986. Lors de ces élections, la NAR a utilisé comme thème de campagne la nécessité de développer les médias pour mieux informer et répondre aux attentes de la population, ce que le People's National Movement a négligé. La NAR va contribuer à la transformation du paysage médiatique de Trinidad-et-Tobago, et accorde la permission de développer l'industrie de radio et de télévision dans le pays. En 1986, il existe une seule chaîne de télévision publique, trois stations de radios (*Radio Trinidad*, *610 radio* et *British Rediffusion*) et trois quotidiens

---

<sup>592</sup> « Among local journalism managers, journalists, government and private organizations there has been no attempt, through research and critical analysis, to evaluate the efficacy of media, their contribution to the national life, to investigate their modes of practice, or even what they perceive their functions to be », *Ibid.*, Lexicon Trinidad, 2005, p. 10

<sup>593</sup> « The people of Trinidad- Tobago have created a transformational mass media legacy with tremendous impact in the following areas (1) print journalism- in political argumentation, participation and literary expression ; (2) radio- in national political and social consciousness, for example through calyposos ; and (3) television and the visual culture in Carnival and East Indian classical arts », SKINNER Ewart C. Mass Media in Trinidad and Tobago. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 33

(*Trinidad Guardian, Trinidad Express, Trinidad and Tobago Mirror*). La NAR redynamise le comité pour le développement des télécommunications déjà formé en 1985 et indique ses recommandations au nouveau groupe de travail qui est chargé en 1987 par le Conseil des ministres de rédiger un projet de loi (« white paper ») sur les télécommunications et établir une autorité compétente dans le domaine.

Le 10 juillet 1990, la NAR définit les conditions d'autorisation et des licences accordées pour l'ouverture des télévisions et des radios. Ce changement constitue le début de la libéralisation des ondes, qui n'a pas d'impact sur la presse. Cette libéralisation participe à la démocratie dans la mesure où les auditeurs et téléspectateurs ont accès à une multiplicité et une variété des médias d'information. C'est la montée de la culture indienne dans les radios. Et les programmes indiens prolifèrent au début des années 1990 dans un contexte de libéralisation des ondes. Les radios ne sont dédiées qu'à la culture indienne et diffuse « *de la musique, des talks show, des programmes culturels et des programmes religieux* »<sup>594</sup>. Glenroy Taitt, historien trinidadien, précise :

*« nous avons ensuite la mise en place d'un certain nombre de stations de radio qui était spécifiquement indienne, et vous entendrez ces stations de radio aujourd'hui, ce qui rend Trinidad très distincte dans les Caraïbes »*<sup>595</sup>.

Dans les années 1990, Selwyn Ryan, politologue, a réalisé une étude sur la représentation ethnique dans les médias à Trinidad-et-Tobago. Pour cette enquête, il a interrogé d'une part les professionnels des médias, des agences publicitaires et des porteparoles des diverses communautés ethniques, il n'a pas indiqué son échantillon, et d'autre part, il a recueilli l'opinion de 823 personnes ethnies confondues. Il a cherché à savoir l'incidence de cette représentation sur le développement de la société trinidadienne, si ce rôle est assumé de manière responsable et si les changements dans les médias ont eu un effet positif ou négatif sur les relations ethniques. Pour les acteurs professionnels, les médias ont un rôle à jouer dans le développement de leur société et de régulation des relations raciales. « *On a perçu les médias comme ayant une obligation spéciale à montrer la « sensibilité », la « responsabilité », à couvrir l'information de manière « équilibrée », à promouvoir de*

---

<sup>594</sup> « *Content consists of music, talk shows, cultural programming and religious programming* », Mail de Denzil Ali, Manager Regulatory Affairs au Telecommunications Authority of Trinidad and Tobago reçu le 28 septembre 2012. Il existe Radio Shakti, Radio Masala, Radio Jaagriti.

<sup>595</sup> « *We then had the setting up of a number of radio stations that were specifically indian and you will hear those stations today and that make Trinidad very distinctive in the Caribbean...* », Entretien avec Glenroy Taitt, 21 mars 2011, annexe p. 741

meilleures relations parmi les groupes, et surtout, « à fournir à tous les groupes un sentiment d'appartenance »<sup>596</sup>. Les entretiens ont révélé que le problème de la représentation ethnique dans les médias est lié à la structure sociale, à la distribution du pouvoir politique, aux ressources économiques, à la distribution et l'implantation géographique des médias. Les médias se trouvent en majorité dans la capitale à Port-of-Spain, et dans la deuxième grande ville de San Fernando. L'information délivrée par les médias est donc essentiellement urbaine, et s'intéresse à la population d'origine africaine, à la classe bourgeoise et élite (le secteur économique, politique et religieux) particulièrement dans la presse écrite. L'appartenance à une culture se reflète dans la manière de traiter l'information. Selwyn Ryan explique que les professionnels des médias ont leurs propres préjugés qui informent sur les positions prises dans leurs reportages. Ces partis pris peuvent être ceux d'une classe sociale, d'une ethnie, d'une localité (ville/campagne) etc. Il indique que « *les faits* » et « *opinions* » ne sont pas aussi facilement séparés comme ils sont supposés l'être. Les opinions et les préjugés influencent sur ce qu'on considère comme des « *faits* »<sup>597</sup>. Concernant la population, les personnes interrogées estiment que les médias écrits et audiovisuels exposent des degrés variés d'impartialité et d'inégalité envers les divers groupes ethniques. 66% des Indo-Trinidadiens et des 63% des Afro-Trinidadiens pensent que *The Express* traite généralement de manière objective tous les groupes ethniques dans leurs reportages d'informations générales, sociales et culturelles. 68% des Indo-Trinidadiens et 67% des Afro-Trinidadiens pensent la même chose pour *The Guardian*. Plus de la moitié des personnes interrogées pensent que la télévision et la radio (69% et 55%) traitent l'information de manière objective et équilibrée sur les différents groupes ethniques, et cela quelque soit l'ethnie d'origine de la personne interrogée (69% des Indo-Trinidadiens et 71% des Afro-Trinidadiens) pour les reportages télévisés. Toutefois, les Indo-Trinidadiens interrogés estiment que les médias non seulement les marginalisent mais cherchent à les assimiler aux Afro-Trinidadiens. « *C'est dans le contexte de cette prise de conscience ethnique et d'affirmation de soi croissante et l'ouverture des médias audiovisuels que nous avons assisté à la formation d'une station de radio (103 FM) et d'une télévision (AVM) qui sont orientées vers la culture indienne. Toutes deux ont été établies comme une réaction à ce*

---

<sup>596</sup> « *The media was seen as having a special duty to display « sensitivity », « responsibility », « balanced » news reporting, the promotion of better relationships among groups, and above all, « to give all groups a sense of belonging »*, *Ethnicity and the media in Trinidad and Tobago: a research report*. The Centre for Ethnic Studies, U.W.I.Trinidad, 1995, p. 20

<sup>597</sup> « *Facts* » and « *opinions* » are not as readily separated as they assume. *Opinions and biases inform what are deemed to be « facts »*, *Ethnicity and the media in Trinidad and Tobago: a research report*. The Centre for Ethnic Studies, U.W.I.Trinidad, 1995, p. 3

qui était considéré comme de la négligence historique de la culture indienne dans les médias audiovisuels traditionnels »<sup>598</sup>. Le Telecommunications Authority of Trinidad and Tobago (TATT)<sup>599</sup> n'est pas en mesure de déterminer le nombre de radios indiennes parce que l'autorité ne classe pas les stations de radios par ethnicité. En 1991, l'État n'a plus le monopole de la télévision. La deuxième télévision CCNTV6 apparaît le 15 septembre 1991. Puis, la troisième le 15 janvier 1992, sous le nom de Audio Visual Media Caribbean (AVM). D'autres candidats comme *Trinidad Express Newspapers Limited* et *National Broadcasting and Southern Television Network* obtiennent des licences pour une couverture nationale. Des licences sont également accordées aux radios nationales Caribbean Broadcasting Network, Computers and Controls Ltd, SXG Telerentals Ltd., Radio Five Ltd., Radio News Network, Winfield and Judy Aleong, Superior Infinite Productions Ltd. Ainsi qu'aux télévisions et radios de communauté. Certains de ces médias ont disparu comme la télévision Audio Visual Media Caribbean, mais les citoyens ont désormais accès à une variété de médias qui s'est constituée à Trinidad-et-Tobago.

En 1995, avec l'arrivée de *Radio 98.9 FM*, spécialisée dans la jeunesse urbaine, le *National Broadcasting Service* (NBS) se trouve dans la même enceinte que *Trinidad and Tobago Television* dans une rue nommée Maraval Road dans la capitale trinitadienne. *91.1FM*, une autre fréquence naît peu de temps après et permet de rediffuser *NBS Radio 610 AM* en FM. En 1998, *91.1 FM* change son format et offre une programmation en majorité indienne. En 2001, *National Broadcasting Service* devient *National Broadcasting Network* (NBN). Il contrôle *Trinidad and Tobago Television* et quatre radios (*100 FM*<sup>600</sup>, *610 AM*, *91.1 FM* et *98.9 FM*). Le 15 janvier 2005, la radio et la télévision de NBN cessent toute diffusion. En 2007, *Caribbean New Media Group* (CNMG) ou « C », une nouvelle société étatique est créée. Elle remplace *Trinidad and Tobago Television*. CNMG comprend une télévision CTV et trois radios, *Sweet 100 FM*, *Talk City 91.1 FM* and *Next Radio 99.1 FM*. Selon le Telecommunications Authority of Trinidad and Tobago, le pays a huit stations de télévisions hertziennes:

---

<sup>598</sup> « It is in the context of this increased ethnic consciousness and assertiveness and the opening up of the electronic media that one witnessed the formation of a radio station (103FM) and a television station (AVM) which are oriented toward Indian culture. Both were established as a reaction to what was regarded as the historical neglect of Indian culture in the traditional electronic media », *Ethnicity and the media in Trinidad and Tobago: a research report*. The Centre for Ethnic Studies, U.W.I.Trinidad, 1995, p. 17

<sup>599</sup> List of television broadcasters. *Site de Telecommunications Authority of Trinidad and Tobago*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.tatt.org.tt/Broadcasting/ListofTelevisionBroadcasters.aspx>, consulté le 25 janvier 2012.

<sup>600</sup> La radio a un noyau dur parmi les jeunes de moins de 25 ans.

- TV6, une télévision privée détenue par OCM Ltd. Elle occupe une position leader sur le marché,
- Caribbean New Media Group, une télévision publique,
- The Parliament Television, la chaîne parlementaire,
- CNC3, une télévision privée détenue par Guardian Media Limited,
- Advance Community Television Network, une télévision chrétienne,
- World Indian Network Television, une télévision privée proposant des programmes culturels indiens et sur la religion hindouiste,
- Gayelle TV, créée le 16 février 2004, est une télévision communautaire qui reflète la réalité du développement culturel de Trinidad-et-Tobago, se focalise sur les artistes des zones rurales, s'intéresse aux problèmes de proximité, permet à la population d'interagir. Elle est regardée par 200 000 foyers (12 000 foyers par câble à la Grenade) et offre 100% de programmes locaux ainsi que des séries télévisées. « *Encourager ces petits médias est fondamental pour la démocratisation et le pluralisme civique et social* »<sup>601</sup>.
- Synergy TV, fondée en février 2004, est une chaîne musicale pour les jeunes de Trinidad-et-Tobago et des Caraïbes.

Actuellement, les médias de ce territoire sont regroupés au sein de deux grands groupes, des conglomérats comme Ansa McAl, One Caribbean Media Limited, sauf *Trinidad Newsday*. Les deux conglomérats possèdent des journaux, des radios ainsi que des télévisions. Ce sont des entreprises privées et financées par la publicité et l'abonnement. Une chaîne de télévision et trois radios sont détenues par le gouvernement. John Lent estime que la capacité de production est tributaire des capacités économiques pour créer et pérenniser le développement des médias de masse. Trinidad-et-Tobago bénéficie de la manne pétrolière. Son produit intérieur brut est estimé à 22,466 milliards de dollars américains en 2009<sup>602</sup>. C'est une nation avec un capital économique considérable qui lui permet de créer et de soutenir divers médias.

---

<sup>601</sup> « *Encouraging these small media is fundamental for democratization and civic and social pluralism* », SUAREZ Luis. Mass communications and the major challenges. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*, UNESCO Publishing, 1996, p. 50

<sup>602</sup> Trinidad and Tobago Country report. *Site de Global Finance*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.gfmag.com/gdp-data-country-reports/159-trinidad-and-tobago-gdp-country-report.html#axzz1fmkweBIt>, consulté le 5 novembre 2011.

Pour Ewart C. Skinner, *«en premier lieu, il est inexacte de considérer que Trinidad-et-Tobago a développé un système médiatique de masses qui est déficient. Bien qu'il existe des déficiences structurelles, elles ne sont pas plus graves que celles présentes dans d'autres systèmes médiatiques. Deuxièmement, la culture médiatique nationale, à l'heure actuelle, a transformé Trinidad-et-Tobago de façon positive. Le tempérament démocratique nourri par la transformation médiatique ne peut pas être ignoré. En fait, ce qui est en jeu précisément, est le rythme et la direction du développement du média national, sa créativité de participation et son indépendance et sa maturité comme le système devient de plus en plus vulnérable à un ensemble de puissances. Troisièmement, l'environnement médiatique du Trinidad-et-Tobago est plus compliqué qu'on ne l'imagine. Quatrièmement, l'introduction des technologies plus récentes présentent un problème plus difficile à résoudre dans l'adoption d'une culture moderne de management et d'économie par exemple, que la préservation d'une culture traditionnelle »*<sup>603</sup>. Et, *« les médias de Trinidad-et-Tobago doivent être considérés comme un mélange de médias populaires et techniques. Les médias techniques sont structurels et exogènes, et les médias populaires sont systémiques et endogènes »*<sup>604</sup>. Il existe dans la presse une tradition d'engagement politique nationale peu suivie par les médias audiovisuels, pourtant forts de la participation des auditeurs, qui se caractérisent au début par la rareté des émissions produites localement. *« Le critique des médias Tony Fraser a révélé que les caractéristiques remarquables de la radio dans les années 1970 et début 1980 ont été ses préoccupations avec la musique populaire nord-américaine et la publicité commerciale. Il a noté qu'à la radio il y avait une absence marquée de programmes d'actualité diffusés régulièrement. Il n'y avait pas des programmes où les auditeurs pouvaient appeler, et l'analyse documentaire était rare. Actuellement, plus d'accent est donné aux enjeux locaux et à la musique locale »*<sup>605</sup>.

---

<sup>603</sup> *«First, it is incorrect to view Trinidad-Tobago as having developed a deficient mass media system. While there are structural deficiencies, these are no more severe than deficiencies in other media systems. Second, the national media culture has so far transformed Trinidad-Tobago in positive ways. The democratic temperament fostered by this media transformation cannot be ignored. In fact, it is precisely the pace and direction of national media development, its imagination of participation and its independence and maturity, which are at stake as the system becomes more vulnerable to a number of forces. Third, the Trinidad-Tobago media environment is more complex than is normally imagined. Fourth, the introduction of newer technologies presents a more intractable problem in the adoption of modern culture- management and economics, for example- than in the preservation of traditional culture », SKINNER Ewart C. Mass Media in Trinidad and Tobago. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 32-33*

<sup>604</sup> *« Trinidad-Tobago media must be seen as a blend of folk and technical media. The technical is structural, exogenous; the folk, systemic, endogenous », SKINNER Ewart C. Mass Media in Trinidad and Tobago. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 33*

<sup>605</sup> *« Media critic Tony Fraser found that radio's outstanding characteristics in the '70s and early '80s were its preoccupation with (North American) popular music and commercial advertising. He noted that on radio there was a market absence of current affairs programming on a regular basis. There were no call-in programs, and*

Il existe aussi sur le câble le Islamic Broadcasting Network (télévision diffusant des programmes musulmans), Indian Entertainment Television Cable Channel (IETV), une télévision qui se consacre à l'histoire et à la culture indienne à Trinidad-et-Tobago, et propose un journal national le soir. Elle est détenue par CL Financial, une société de services financiers et d'assurance; et WI Sports. Tobago channel 5 est diffusée uniquement à Tobago. 2 362 Trinidiens<sup>606</sup> ont participé à un sondage effectué en Mars/Avril 2008 pour connaître les stations de télévisions les plus regardées chaque jour. Ce sondage a révélé que 82% regardent TV6 contre 27% des téléspectateurs pour CNMG. Et CNC 3 arrive en troisième position avec 21%. Le même sondage a aussi révélé que le public regarde davantage TV6 (87%) pour l'actualité. CNMG arrive en deuxième position (25%) avant CNC 3 (22%). Le taux de pénétration<sup>607</sup> de la télévision et de la radio par foyer à Trinidad-et-Tobago (mars 2007) est le suivant: 1,2 postes de télévision par foyer et 1,5 postes de radio par foyer. Nous pouvons aussi noter que 78% de maisons ont accès à une ligne de téléphone fixe. A Trinidad-et-Tobago, par ailleurs, 87% des individus écoutent la radio au moins une fois par jour et 57% plus de trois heures par jour<sup>608</sup>.

### La presse périodique

La presse périodique comprend des journaux qui présentent des déclinaisons variées, politiques, économiques, religieuses, sociétales, etc. Nous avons pu répertorier une dizaine de périodiques. Selon Raymond Ramcharitar, le « père » de la presse hebdomadaire et du journalisme d'investigation est Patrick Chokolingo, un journaliste indo-trinidadien. Il est le premier Directeur général de *Trinidad Express*. Après son licenciement du quotidien, il devient le directeur de publication de l'hebdomadaire politique *The Bomb*. Il existe un autre hebdomadaire politique *The Sunday Punch*, et le bi-hebdomadaire politique *Trinidad and Tobago Mirror* qui paraît le vendredi. Le *Trinidad and Tobago Review* est un tabloïd mensuel intellectuel qui a pour précurseurs *The New World Quartely* des années soixante et *Tapia* des années soixante-dix, fondés par Lloyd Best un économiste. Ils fournissent des articles critiques sur la politique, la culture et la société en général. *Catholic News*, fondé le

---

*the analytical documentary was rare. Currently, more emphasis is given to local issues and indigenous music* », SKINNER Ewart C. Mass Media in Trinidad and Tobago. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 46

<sup>606</sup> Most popular TV stations, TV stations for important news and issues, Most popular radio stations. *Sondage MORI Caribbean*, March/April 2008.

<sup>607</sup> Le taux de pénétration produit est le pourcentage des foyers, des individus, de consommateurs potentiels qui achètent le produit ou la marque considéré. *Site de Definitions Marketing*. (En ligne). Mise en ligne le 22 octobre 2010. Disponible sur Internet: [www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com), consulté le 28 janvier 2012.

<sup>608</sup> Caribbean New Media Group, Strategic Marketing Plan. March 2007, 13 p

6 mai 1892, est un hebdomadaire de l'archevêché de Port-of-Spain qui traite de tout ce qui a attiré à la religion catholique. Il existe aussi *Showtime* et *Tobago News*. Ces hebdomadaires sont produits par deux entreprises. La première, Chokopub Ltd., publie le *Trinidad and Tobago Mirror* et *The Sunday Punch*. La seconde Blast Publications, constituée par un petit groupe de journalistes et hommes d'affaires, publie *The Bomb*. Ces publications se focalisent sur des scandales, des commérages présentés d'une manière familière. « *Leurs articles sont courts, contenant très peu d'information basée sur de vraies recherches journalistiques. La plupart sont des rumeurs et sont souvent formulées de manière vague et elliptique pour échapper aux lois sur la diffamation* »<sup>609</sup>. Le Hindu Credit Union, une banque hindou possède *The Probe*, plusieurs petites publications comme *Uhuru* qui vise la population afrocentrique, *Kids Today* et *Masala World*, deux stations de radio (Radio Shakti et Bollywood Masala). CL Financial, une société de services financiers et d'assurance détient IETV, trois stations de radio (Ebony FM 104FM, Music Radio 97 et 90. FM) ainsi qu'une société de production de films Video Associates. *Caribbean Beat*, qui bénéficie d'un tirage international et d'une haute réputation, est un bi-mensuel produit à Trinidad-et-Tobago mis à la disposition des passagers dans les avions. *Maco* est un magazine haut de gamme qui jouit d'une distribution régionale et qui vise les communautés urbaines et expatriées trinidadien aux revenus élevés. Après avoir expliqué l'histoire socio-politique du journalisme dans les deux territoires étudiés, nous nous intéressons au nombre de journalistes dans cette région.

## 5.2. Un regard sur le nombre de journalistes

Il est très difficile de savoir combien de journalistes exercent dans les Caraïbes. La dernière enquête sur les journalistes effectuée par l'UNESCO utilisable date de 2006. Une autre enquête qui ne comprend aucune donnée concernant la Guadeloupe et Trinidad-et-Tobago a eu lieu en 2011, mais « *en raison de problèmes pratiques pour identifier les journalistes, cette question a été enlevée de notre questionnaire* »<sup>610</sup>, nous dit Georges Boadé, responsable adjoint des programmes en matière de statistiques sur la communication pour l'UNESCO. Selon le syndicat national de journalistes (SNJ) et la Commission de la

---

<sup>609</sup> « *Their stories are short, containing negligible research-based information as they are on rumours- and often phrased in a vague or elliptical manner to evade the libel laws* », BROWN Aggrey, SANATAN Roderick. *Talking with whom?: a report on the state of the media in the Caribbean*. CARIMAC U.W.I., 1987, p. 195

<sup>610</sup> « *Due to some practical issues in identifying the journalists, we have removed that question from our questionnaire* », mail de Georges Boadé reçu le 14 mars 2012.

carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), il n'existe pas d'étude ciblée sur le nombre des journalistes qui travaillent dans les départements français d'Amérique. Pour le CCIJP, « les statistiques disponibles sur notre site prennent en compte les journalistes résidant en outre-mer »<sup>611</sup>. Face à cette pénurie d'informations constatée, nous avons contacté les syndicats et associations de journalistes des deux principaux territoires étudiés. Wesley Gibbings, le président de l'Association of Caribbean of MediaWorkers<sup>612</sup> élabore un document « The looming storm » en 2005 qui aborde la question du nombre de journalistes, des médias et celle de la liberté de la presse dans quatorze pays dont douze îles de la Caraïbe. Le Guyana et le Suriname sont exclus de l'analyse. Ce recueil de données sur l'état des médias caribéens ne prétend pas fournir un examen exhaustif de toutes les questions liées à la liberté de la presse. *A mon avis, ce rapport devrait devenir le premier guide pour insister sur les problèmes dans la région des Caraïbes, qui devrait servir de document de référence clé pour les études de l'hémisphère américain et internationales inhibées par la distance géographique et culturelle* »<sup>613</sup>. Kerry Peters, président du Media Association of Trinidad and Tobago (MATT) précise que le nombre de journalistes inscrits à la MATT est environ 160, ce chiffre ne représente pas le nombre total de journalistes à Trinidad-et-Tobago<sup>614</sup>. Le document « The Looming Storm » indique le chiffre de 175 journalistes à Trinidad-et-Tobago (tableau 7).

---

<sup>611</sup>Mail de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels reçu le mercredi 16 mars 2011.

<sup>612</sup> C'est un réseau de journalistes, de professionnels des médias et des associations de média dans l'espace Caraïbe. Créé en 2001 à Barbade, le siège de l'Association of Caribbean MediaWorkers se trouve actuellement à Trinidad-et-Tobago.

<sup>613</sup> « *In my view, this Report ought to become the premier guide to press issues in the Caribbean region, serving as a key reference document for hemispheric and international studies inhibited by geographical and cultural distance* », GIBBINGS Wesley. *The looming Storm*. Document pdf, 2005.

<sup>614</sup> Entretien avec Kerry Peters, 7 juin 2011, annexe p. 663

**Tableau 7. Nombre de journalistes par pays**

Pays	Nombre de journalistes
Antigua et Barbuda	35 (pigistes inclus)
Barbade	125-140 (les fonctionnaires de l'information travaillant au Barbados Government Information Service inclus)
British Virgin Islands	10 (médias privés)
Cayman Islands	50-100 (pigistes inclus)
Dominica	Aucune donnée
Grenada	40
Haïti	400
Jamaïque	Aucune donnée
Saint Kitts and Nevis	Aucune donnée
Saint Lucia	25-30 (médias privés)
Saint Maarten	40
Trinidad et Tobago	175 (médias publics et privés)

Dans le souci de fournir des informations sur les journalistes, nous avons cherché à connaître leur nombre dans quinze îles : Guadeloupe (150), Trinidad-et-Tobago (175), Cuba (2176), Anguilla (32), Aruba (50), République dominicaine (985), Saint-Vincent-et-les Grenadines (40), Haïti (400), Grenade (40), Antigue (35), Barbade (140), British Virgin Islands (10), Cayman Islands (100), Saint-Lucie (30), Saint Marteen (40). Ils sont 4388. Cette information a été complétée grâce à un questionnaire élaboré qui s'inspire de la méthode de « The Looming Storm » en 2005 et « Indicateurs de développement des médias: cadre pour l'évaluation du développement des médias » en 2008 par l'UNESCO. Il a été envoyé aux responsables des syndicats des journalistes ou à des journalistes de médias publics ou privés dans les Caraïbes insulaires. Et nous n'avons obtenu aucune réponse du syndicat des journalistes de Cuba, *Únion de Periodistas de Cuba*. Il n'existe pas non plus de syndicat, d'association de médias ou de journalistes à Anguilla, à Montserrat, aux Iles Caïmans, aux Iles Vierges Britanniques, aux Iles Vierges américaines, dans les îles Turques-et-Caïques. Ces journalistes n'adhèrent à aucuns organismes internationaux de défense du journalisme. Pour Freeman Rogers, rédacteur en chef de « The BVI Beacon »<sup>615</sup>, le quotidien :

*« n'est affilié à aucun syndicat ou groupe, et je ne pense pas que d'autres médias le sont ici non plus. Au Beacon, nous défendons nos droits pour la plupart dans notre page éditoriale. Les tribunaux*

<sup>615</sup> The BVI Beacon. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.bvibeacon.com/1/>, consulté le 13 mars 2012.

*seraient un recours, aussi, bien sûr, mais au cours de mes cinq ans et demi ici, nous n'avons pas eu recours à cette option »<sup>616</sup>.*

Marvin Hokstam, ancien président de l'association de journaliste de Saint Maarten (The St Maarten Journalist Association) nous apprend que l'association qu'il a fondée a été dissoute. De plus, les journalistes de Saint Maarten ne sont pas affiliés au syndicat hollandais Nederlandse Vereniging Van Journalism et que très peu d'entre eux ont des affiliations avec des organisations internationales.

*« Depuis la fermeture de l'association, j'ose dire qu'ils ne se sentent pas concernés par leurs droits »<sup>617</sup>.*

Norma McField, directeur de Radio Cayman<sup>618</sup>, un média public sur les Iles Caïmans

*« ne croit pas qu'il existe une affiliation avec la Grande-Bretagne ou d'autre organismes internationaux. Les îles Caïmans sont très petites et les droits des journalistes ne sont pas vraiment piétinés. Les politiciens exigent que les journalistes fassent leur travail pendant qu'ils sont en train de débattre au Parlement et dans les réunions politiques, mais ils sont généralement polis. Les journalistes ne sont pas des cibles, ne subissent pas de représailles ou ne sont pas mis en prison s'ils publient des rapports contre le gouvernement. Il y a le procès occasionnel ou la menace d'un procès pour calomnie ou de diffamation, mais je ne pense pas que beaucoup, le cas échéant, ont été couronnés de succès »<sup>619</sup>.*

Emmanuel Gombauld, président du Club Presse Association Guadeloupe estime pour sa part qu'il existe environ 150 journalistes dans le département français. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) présente des données concernant le nombre d'actifs dans le secteur de la presse, de la radio et de la télévision<sup>620</sup>. En 2007, 280 personnes en Guadeloupe travaillent dans le secteur de la presse. La majorité des grands établissements de presse, installés dans la zone industrielle de Jarry de la commune de Baie-Mahault, sont

---

<sup>616</sup> « *Our newspaper is not affiliated with any such union or group, and I don't think other media outlets here are either. At the Beacon, we defend our rights mostly on our editorial page. The courts would be a recourse, too, of course, though in my five and a half years here we have not resorted to that option* », mail de Freeman Rogers reçu le 19 mars 2012.

<sup>617</sup> « *Since they folded the association, I dare to say they're not concerned with their rights* », mail de Marvin Hokstam reçu le 17 mars 2012.

<sup>618</sup> Radio Cayman. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.radiocayman.gov.ky>, consulté le 13 mars 2012.

<sup>619</sup> « *I do not think there is an affiliation with Britain or other international bodies. The Cayman Islands are very small and the rights of journalists are not really trampled. Politicians take journalist to task while they are debating in Parliament and at political meetings, but they are generally civil. Journalists are not targeted, retaliated against or thrown in jail if they publish reports against government. There is the occasional lawsuit or threat of a lawsuit for libel or defamation, but I don't think many, if any, have been succesful* », Norma McField, mail reçu le 16 mars 2012.

<sup>620</sup> 2000 emplois culturels en Guadeloupe. Site de l'INSEE (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=26&ref\\_id=16888&page=etudes\\_detaillees/emploi\\_culturel/emploi\\_culturel\\_04.htm#soustitre4](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=16888&page=etudes_detaillees/emploi_culturel/emploi_culturel_04.htm#soustitre4), consulté le 25 mars 2012.

*France Antilles Guadeloupe* (plus de 100 salariés) et *Aurore Presse* (entre 10 et 20 salariés). Ce secteur compte 35% de photographes et de journalistes, 11% de directeurs de journaux et d'édition et des concepteurs des arts graphiques, et 10% des ouvriers et artisans de l'imprimerie et de l'édition. L'INSEE nous indique que les femmes représentent 47% et les jeunes de moins de 30 ans 20% des actifs parmi les 280 salariés du secteur de la presse. 95% des emplois salariés (homme-femme) sont des emplois à temps complets. Parmi ces emplois salariés, 86 % sont sous contrat à durée indéterminée. Toujours en 2007, le secteur de l'audiovisuel totalise 350 emplois et 61 établissements. Parmi ces emplois, la télévision emploie 80% de l'ensemble des salariés: plus de 200 salariés à *Réseau France outre-mer* (Outre-Mer Première depuis novembre 2011), plus de 20 salariés respectivement pour *Radio Caraïbes international* (RCI) et *Télé caraïbes international* (TCI), éditrice de la chaîne *La Une Guadeloupe* en 1996. Cette chaîne a cessé son activité en 2010 avant d'être reprise quelques mois plus tard par la Nouvelle Société (NSTCI) sous forme de location gérance. 20% de journalistes exercent dans le secteur de l'audiovisuel où la majorité des emplois sont salariés (94%). 79% de ces salariés sont sous contrat à durée indéterminée pour la télévision et 74% pour la radio. Le journalisme est un domaine accessible par la formation dans les Caraïbes.

### 5.3. L'accès aux formations de journalisme

L'article 9 de la déclaration de Santiago préconise de « multiplier les programmes d'enseignement et de formation destinés aux journalistes et aux autres professionnels des médias afin de rehausser leur niveau de compétence »<sup>621</sup>. L'UNESCO estime que le développement des médias et la démocratie sont intrinsèquement liés. Dans son rapport sur les indicateurs de développement des médias en 2008<sup>622</sup>, le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) met l'accent sur l'environnement et les conditions favorables du développement d'un journalisme libre et indépendant nécessaire pour renforcer le processus démocratique. La mise en œuvre de ce dispositif est assurée par cinq grandes catégories d'indicateurs qui permettent d'analyser le développement des médias, et assurer la contribution à la gouvernance. Ces indicateurs

---

<sup>621</sup> Déclaration de Santiago (Amérique latine, 1994). *Site de l'Unesco* (En ligne). Disponible sur Internet : [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=5350&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=5350&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 03 octobre 2011.

<sup>622</sup> Indicateurs du développement des médias : cadre pour l'évaluation du développement des médias » *Site de l'Unesco* (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/media-development/measuring-media-development/>, consulté le 20 mars 2012.

approuvés lors de la Conférence générale de l'UNESCO s'appuient sur l'ensemble des principes énoncés dans les cinq déclarations<sup>623</sup>. Il permet d'apprécier le cadre législatif et politique, le cadre économique des médias, le respect du journalisme, la formation professionnelle et l'accessibilité des médias. La formation des journalistes est donc indispensable pour le développement des médias, la liberté de la presse et la préservation de la démocratie. « *Une bonne formation doit fournir aux étudiants des connaissances sur leur métier et les amener à réfléchir sur l'éthique et la déontologie du journalisme, sur les bonnes pratiques journalistiques et sur le rôle que le journalisme doit jouer dans la société, le sens à donner à sa responsabilité sociale* »<sup>624</sup>. Du 1er au 3 octobre 2008 s'est déroulée une consultation régionale à la Barbade pour examiner la situation actuelle de l'enseignement du journalisme dans les Caraïbes. Cette rencontre parrainée par l'UNESCO et le Barbados Community College (BCC), en collaboration avec le Caribbean Institute of Media and Communication (CARIMAC) vise à « *analyser le modèle de cursus de journalisme de l'Unesco et d'étudier la possibilité de son adoption ou adaptation par les établissements universitaires de la région* »<sup>625</sup>. Selon l'organisation, c'est un modèle général sur la formation de journalisme qui peut être adapté en fonction du contexte social, économique, culturel et politique de chaque pays en voie de développement et dans les démocraties émergentes. Face à l'augmentation du nombre de débouchés de ces pays, les États membres cherchent à intégrer des programmes de formation au journalisme dans leurs systèmes éducatifs. Ils ont donc demandé à l'organisation de les aider dans l'élaboration de programmes d'études de journalisme pour accroître le niveau de formation et de compétences des journalistes. Ce qui fait que l'UNESCO qui reconnaît « *le rôle crucial rempli par le journalisme dans la promotion de la démocratie* »<sup>626</sup>, a organisé une réunion consultative d'experts à Paris en décembre 2005 pour la conception de ce projet validé au premier Congrès mondial de formateurs au journalisme à Singapour, en juin 2007. En sollicitant l'avis de vingt formateurs au journalisme ayant une expérience reconnue dans le domaine, le projet dresse des programmes de dix-sept cours et un inventaire des compétences fondamentales en journalisme pour les étudiants en premier et second cycle.

<sup>623</sup> Les déclarations de Windhoek en Namibie (Afrique) en 1991, d'Alma Ata (Kazakhstan) en 1992, de Santiago (Chile) en 1994, de Sana'a (Yémen) en 1996 et de Sofia (Bulgarie) en 1997.

<sup>624</sup> Modèles de cursus pour la formation au journalisme. *Site de l'Unesco* (En ligne), p.11. Disponible sur Internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001512/151209f.pdf>, consulté le 28 mars 2012.

<sup>625</sup> Consultation aux Caraïbes sur le modèle de cursus de journalisme de l'UNESCO. *Site de l'Unesco* (En ligne). Disponible sur Internet : [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=27537&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=27537&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 26 mars 2012.

<sup>626</sup> Modèles de cursus pour la formation au journalisme. *Site de l'Unesco* (En ligne), p. 4. Disponible sur Internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001512/151209f.pdf>, consulté le 28 mars 2012.

Abdul Waheed Khan, Sous-directeur général pour la Communication et l'Information de l'UNESCO estime que le « *journalisme et les programmes éducatifs qui permettent aux individus de pratiquer et mettre à niveau leurs compétences journalistiques sont des outils essentiels pour le soutien des principes démocratiques fondamentaux pour le développement de chaque pays* »<sup>627</sup>. Selon Hara Padhy, conseiller régional en information et en communication pour les Caraïbes à l'UNESCO, l'université de Guyana et l'université des West Indies ont adapté ce modèle. Sur la problématique de la formation, Georges Boadé, responsable adjoint des programmes en matière de statistiques sur la communication pour l'UNESCO nous confirme la difficulté d'identifier le profil des journalistes dans le monde. Selon lui, « *les journalistes sur le terrain ne sont pas tous diplômés du journalisme, et ceux qui le sont ne travaillent pas nécessairement comme journalistes dans leurs pays* »<sup>628</sup>. Pour Omatie Lyder, actuellement rédacteur en chef de *Trinidad Express* :

« *acquérir les bonnes ressources pour faire le travail est un défi mais nous essayons de forger les gens en même temps que nous avançons humm en leur donnant la formation nécessaire. Humm donc je pense que les ressources sont un défi. A tout moment, nous n'avons pas assez des ressources pour tout couvrir. Vous devez savoir jongler en tant que manager, gérer votre personnel, pour produire le meilleur de ce que vous avez* »<sup>629</sup>.

Elle insiste aussi sur la nécessité de la formation au sein de l'entreprise. Owen Baptiste, ancien rédacteur en chef de *Trinidad Express* en 1990 pense que :

« *Les nouvelles personnes qui rejoignent les journaux et les stations de radio, ils n'ont personne comme modèle. Ils sont un groupe de jeunes gens comme ils sont. Ils n'ont personne pour les enseigner. Je pense qu'ils ne lisent pas (...). La chose au sujet des journalistes aujourd'hui est qu'ils ne lisent pas. Parce qu'il n'existe pas de formation, pas de formation en interne et ils ne lisent pas, cela ne pourrait que s'aggraver, cela ne peut pas aller mieux* »<sup>630</sup>.

<sup>627</sup> Modèles de cursus pour la formation au journalisme. *Site de l'Unesco* (En ligne), p.5. Disponible sur Internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001512/151209f.pdf>, consulté le 28 mars 2012

<sup>628</sup> « *Most important was the fact that not every journalist in the field is a trained journalist, and those with training qualifications or diploma in journalism do not necessarily work as journalists in their countries* », mail de George Boadé du 14 mars 2012.

<sup>629</sup> « *Mostly having the right type of ressource to get the job done is a challenge but we try to mould people as we go along, hummm giving them necessary training. Humm so I think ressources is a challenge. And any given day, you do not have enough ressources to cover everything. You have to know how to juggle as a manager, you have to know how to juggle your staff, to get the best of what you have* », Entretien avec Omatie Lyder, 27 juin 2011, annexe p. 673

<sup>630</sup> « *...the new people joining the newspapers and the radio stations, they don't have anybody to look up to. They are a bunch of young people like they are. They don't have anybody to learn from. I think they don't read* » (...) « *I said the thing about journalists today they don't read. Because there is no training, in house training and they don't read, it could only get worse, it can't get better* », Entretien avec Owen Baptiste, 29 juin 2011, annexe p. 681

Et il déplore le manque de formation dans les médias :

« Je pense que le problème avec les journaux d'aujourd'hui est qu'il n'y a pas de formation mais pire encore il n'y a personne dans le personnel qui a l'expérience des anciens journalistes »<sup>631</sup>.

Martin Laventure, rédacteur en chef, responsable de la section départementale à *France Antilles Guadeloupe* explique qu' :

« une formation est toujours bonne à prendre et notamment sur la technique d'écriture puisque là maintenant il faut écrire plus court alors qu'il y a quelques années on nous disait d'écrire long. Mais là maintenant la technique c'est d'écrire court. Et alors pour la formation maintenant des journalistes ce qui prévaut c'est vous savez maintenant, c'est le papier est en train de décliner et laisse la place à Internet. Donc le journaliste d'aujourd'hui devra apprendre à écrire court et devra maîtriser l'outil Internet quoi pour pouvoir passer à ce nouveau mode de véhicule d'informations »<sup>632</sup>.

Cette difficulté est accrue par le fait que dans les départements français d'Amérique, il n'existe pas de formations préparant au métier de journaliste. Il faut donc se rendre en France hexagonale pour accéder aux douze écoles de journalisme reconnues par la profession après une sélection à partir de la licence. Il existe d'autres écoles de journalisme non reconnues par la profession par lesquelles les journalistes passent. Elles délivrent un diplôme de niveau bac +5. Depuis 2009, les étudiants de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane ont la possibilité d'intégrer les Instituts d'Études Politiques et de suivre une formation en journalisme. Dans la Caraïbe anglophone, les journalistes se forment soit dans l'entreprise médiatique où ils travaillent, soit dans des écoles de journalisme du pays ou à l'étranger. Certains journalistes se forment à l'Université des West Indies (UWI) en droit, en histoire, en science politique, en langues, et en communication. Il existe également le Caribbean Institute of Media and Communication (CARIMAC) de l'Université des West Indies en Jamaïque qui forme après une sélection des journalistes, des spécialistes de relations publiques, de marketing, des producteurs<sup>633</sup>. L'institut délivre une licence en journalisme, une licence en Média et Communication avec une spécialisation dans la presse écrite et Internet, dans la radio, dans la télévision, dans le multimédia, dans les relations publiques et dans le marketing. CARIMAC propose également une licence en production de

---

<sup>631</sup> « I think that the problem with the newspapers today is that there is no training but worse than that there is nobody in staff who has the experience of old journalists », Entretien avec Owen Baptiste, 29 juin 2011, annexe p. 681

<sup>632</sup> Entretien avec Martin T. Laventure, 16 mai 2012, annexe p. 621

<sup>633</sup> Undergraduate. Site de The University of the West Indies at Mona, Jamaica (En ligne). Disponible sur Internet : <http://mona.uwi.carimac.com/programmes/undergraduate>, consulté le 25 mars 2012.

média numérique, deux masters en communication, un doctorat en communication. L'Université des West Indies à Trinité-et-Tobago propose une licence et un master en communication mais pas de doctorat. En septembre 2011, l'Université des West Indies à Trinidad-et-Tobago a lancé le Certificate of Journalism, certificat de journalisme qui équivaut à une année d'étude. Pour Lynette Lashley, professeur en communication de masse, les journalistes

*« ont besoin d'être formés et c'est pourquoi je faisais parti de ce programme, ce certificat en journalisme, dans lequel Kurn Williams est inscrit et qu'ils ont créé ce programme en raison de ce que je viens de vous raconter sur les médias. Ainsi, ces élèves savent ce que devrait être le bon journalisme, ce que devrait être un bon journaliste, mais ils n'ont pas de formation. Vous n'avez pas un système médiatique qui peut être utilisé comme un modèle. Aucun d'entre eux n'a le niveau exigé »<sup>634</sup>.*

Toujours à Trinidad-et-Tobago, le College of Science, Technology and Applied Arts (COSTATT) a lancé une école de journalisme et de communication, The Ken Gordon School of Journalism and Communication Studies en octobre 2011 qui délivre un certificat, un Associate Degree équivalent à un bac + 2 et une licence. *« Trinidad et Tobago possède des talents journalistiques mais les journalistes ne sont pas souvent efficaces de manière opérationnelle à cause des contraintes de l'industrie dans certains secteurs, des restrictions politiques et des limitations sociales, culturelles et d'éducation. Mais pour affirmer, comme certains font, qu'il y a « une morale extrêmement faible » parmi les journalistes, est partiellement vraie. Même si la plupart sont « sans qualifications professionnelles », ou « d'éducation supérieure », les journalistes de Trinidad et Tobago sont actifs et conscients de leur rôle comme professionnels »<sup>635</sup>.* C'est pourquoi, « la

---

<sup>634</sup> « They need to be trained and this is why I was part of that program, that Certificate in journalism, in which Kurn Williams is enrolled and that they established that program because of what I am just telling you about the media. So these students know what should be good journalism, what should be a good journalist but they lack training. You have no one media system that can be used as a model. They all fall short », Entretien avec Lynette Lashley, 29 juin 2012, annexe p. 755

<sup>635</sup> « Trinidad-Tobago is rich in journalistic talent but journalists are often not operationally effective due to industry constraints in certain areas, political restrictions and social, cultural and educational limitations. But to argue, as some do, that there is « extremely low morale » among journalists is only partially true. Even though most are « without professional qualifications », or « higher education », Trinidad-Tobago journalists are active and conscientious in their role as professionals », SKINNER Ewart C. Mass Media in Trinidad and Tobago. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, 1990, p. 42

*formation et des salaires compétitives sont des ingrédients nécessaires pour améliorer les standards du personnel et améliorer clairement le professionnalisme dans les médias »<sup>636</sup>.*

À Barbade, le Barbados Community College offre un Associate Degree Programme en Communication après une sélection<sup>637</sup>. À Cuba, il existe le Instituto Internacional de periodismo José Martí. Et la République dominicaine propose des formations à l'Instituto dominicano de periodismo.

## Conclusion

L'histoire de la presse en Guadeloupe remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle pendant l'époque coloniale et la période de l'esclavage. C'est d'abord une presse semi-officielle qui sert le pouvoir colonial. Et la diffusion des imprimés est soumise à un régime de censure et à l'approbation de l'Intendant, et à un régime d'autorisation et de surveillance sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. L'ordonnance du 9 février 1827, qui abolit la patente payable, est la Charte de la presse en Guadeloupe jusqu'au décret du 2 mai 1848 qui promulgue la liberté de la presse dans les colonies. L'application des lois de la Métropole comme celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse en Guadeloupe montre que le processus démocratique est une réalité dans les colonies. Cette loi abolit la censure et l'autorisation préalable pour les journaux. Cela conduit à l'émergence du *Progrès*, premier journal des hommes noirs. Sous le Second Empire (1852-1870), le régime de surveillance et de contrôle est réinstauré. Mais dès 1880, la presse d'opinion renaît et nous assistons au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle à une floraison de journaux politiques de tendance socialiste, républicaine, conservatrice qui jouent un rôle prépondérant dans la société en matière d'émancipation politique, sociale et économique. Cette pluralité est un des indicateurs qui vérifie l'application du principe démocratique de liberté de la presse dans la colonie. Comme dans l'hexagone, la presse écrite est un tremplin pour les hommes politiques. La presse de l'entre-deux-guerres est très politisée et les journalistes apprennent le métier sur le tas. Le journal est un espace pour régler les conflits entre confrères journalistes et avec les hommes politiques. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la presse de droite est

---

<sup>636</sup> «*Training and competitive salaries are necessary ingredients to improve the standards of media personnel and clearly to improve professionalism in the media* », BROWN Aggrey, SANATAN Roderick. *Talking with whom ? A report on the state of the Media in the Caribbean*. Carimac UWI, 1987, p. 25

<sup>637</sup> Associate Degree Programmes. *Site de Barbados Community College* (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.bcc.edu.bb/ProspectiveStudents/ProgrammesOfStudy/AssociateDegreeProgrammes.aspx>, consulté le 26 mars 2012.

affaiblie alors que la presse de gauche se maintient et se divise entre les socialistes et les communistes. La presse domine le paysage médiatique jusqu'à l'apparition de *Radio-Guadeloupe* en octobre 1937. Aujourd'hui, les journalistes travaillent au sein d'un paysage médiatique qui a évolué et s'est quelque peu développé grâce aux nouvelles technologies de la communication. Le paysage médiatique guadeloupéen est composé des stations de télévisions et de radios publiques et privées, des télévisions payantes. Il existe des médias indépendants et nationalistes qui emploient le français et le créole et qui présentent l'information avec un point de vue nationaliste, voire indépendantiste. Ils contribuent au débat démocratique et abordent des questions politiques, sociales, économiques, culturelles, etc. La presse, par son nombre et sa diversité, est un élément important à l'élaboration d'une opinion.

A Trinidad-et-Tobago, la presse est à ses débuts au service du système colonial avant d'être détenue par des entrepreneurs et capitaux étrangers, puis par des Trinidiens. La plupart des journaux détenus par des Trinidiens sont créés pour des raisons politiques et dans un souci de contrôler l'information locale. L'arrivée au pouvoir du National Alliance for Reconstruction (NAR) en 1986 va permettre de modifier le paysage médiatique audiovisuel, libéraliser les ondes et permettre à la communauté indienne de développer ses médias. Il existe à cette époque trois quotidiens (*Trinidad Guardian*, *Trinidad Express*, *Trinidad and Tobago Mirror*), une station de télévision et trois stations de radio. Aujourd'hui, il y a une pluralité de médias qui se consacrent à la politique, à la culture, à la mode, etc.

Suite à la libéralisation des ondes dans les deux territoires, le nombre croissant de médias a favorisé une prise de conscience sur la profession et une formation adéquate pour exercer ce métier qui évolue constamment. Environ 150 journalistes travaillent en Guadeloupe et 175 à Trinidad-et-Tobago.

# Chapitre VI. Expression contemporaine de la liberté de la presse

Dans ce chapitre, nous présenterons la législation sur la liberté de la presse dans les espaces insulaires caribéens, avant de proposer une évaluation de la liberté de la presse à travers des organisations internationales de défense des journalistes. Enfin, nous aborderons les relations entre les journalistes, le pouvoir politique et économique en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago.

## 6.1. La législation sur la liberté de la presse

Le rôle et la contribution du journaliste ainsi que la pluralité des médias à l'élaboration du processus démocratique, par la diffusion d'informations politiques, économiques, sociales et culturelles, sont reconnues par les différentes entités qui composent les Caraïbes. Certains ont même inscrit tous à la fois le principe de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans leur Constitution, c'est le cas d'Antigua-et-Barbuda<sup>638</sup> et de Trinité-et-Tobago<sup>639</sup>. Ces deux pays des Caraïbes anglophones et la République dominicaine ont d'ailleurs en commun une loi nationale pour accéder à l'information du gouvernement appelée « Freedom of Information Act (FOIA) ». Pour d'autres, leur Constitution fait mention de la seule liberté de la presse : la Jamaïque<sup>640</sup>, la Grenade<sup>641</sup> et Saint-Vincent-et-les-Grenadines<sup>642</sup>. Les Iles Vierges Britanniques et les Iles Caïmans présentent aussi une Constitution qui évoque très clairement la possibilité d'exprimer ses opinions, de diffuser et de recevoir des informations sans interférence sauf dans les cas prévus par la loi comme la sécurité nationale, la santé publique, la moralité publique, la protection de la vie privée et de

<sup>638</sup> La constitution d'Antigua-et-Barbuda. *Site de Official Website of the government of Antigua and Barbuda* (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.ab.gov.ag/article\\_details.php?id=177](http://www.ab.gov.ag/article_details.php?id=177), consulté le 27 mars 2012.

<sup>639</sup> La constitution de Trinité-et-Tobago. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.tparliament.org/documents/1048.pdf>, consulté le 27 mars 2012.

<sup>640</sup> La constitution de Jamaïque (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.icrc.org/ihl-nat.nsf/162d151af444ded44125673e00508141/8627c313bb523cbf41256ca6003a306d/\\$FILE/Jamaica%20Constitution.pdf](http://www.icrc.org/ihl-nat.nsf/162d151af444ded44125673e00508141/8627c313bb523cbf41256ca6003a306d/$FILE/Jamaica%20Constitution.pdf), consulté le 27 mars 2012.

<sup>641</sup> La constitution de Grenade de 1973. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Grenada/gren73eng.html>, consulté le 27 mars 2012.

<sup>642</sup> La constitution de St Vincent-et-les-Grenadines de 1979. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Vincent/stvincent79.html>, consulté le 27 mars 2012.

la réputation d'autrui, des personnes impliquées dans des procédures judiciaires<sup>643</sup>. En ce qui concerne les départements français d'Amérique, la Guadeloupe et la Martinique, la Constitution française de 1958 renvoie dans son préambule à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Et la loi de 1881 sur la liberté de la presse en France y fait référence. De son côté, la Constitution d'Haïti de mars 1987 est très explicite en matière de liberté d'expression. Il stipule à l'article 28 que le peuple haïtien est libre d'exprimer ses opinions. Seuls les articles 28.1 à 28.3 sont consacrés au journalisme. « *Le journaliste exerce librement sa profession dans le cadre de la loi. Cet exercice ne peut être soumis à aucune autorisation, ni censure sauf en cas de guerre* ». Puis, « *le journaliste ne peut être forcé de révéler ses sources. Il a toutefois pour devoir d'en vérifier l'authenticité et l'exactitude des informations. Il est également tenu de respecter l'éthique professionnelle* ». Enfin, « *tout délit de Presse ainsi que les abus du droit d'expression relève du Code Pénal* »<sup>644</sup>. Et à la République dominicaine, l'article 49 (alinéa 1-5) de la constitution sur la liberté d'expression et d'information indique que « *Toute personne a le droit d'exprimer librement ses pensées, ses idées et ses opinions, par tout moyen, sans censure préalable.*

- 1) *Chacun a le droit à l'information. Ce droit comprend la recherche, le fait de recevoir et de répandre des informations de toutes sortes, qu'elles soient publiques, par tout moyen, par tout canal ou voie dans le cadre de la Constitution et de la loi;*
- 2) *Tous les médias ont un accès libre aux sources d'information publiques et privées dans l'intérêt public, conformément à la loi;*
- 3) *Le secret et la clause de conscience du journaliste sont protégés par la Constitution et la loi;*
- 4) *Toute personne a le droit de réponse et les corrections quand elle se sent lésée par l'information diffusée. Ce droit doit être exercé en conformité avec la loi;*
- 5) *La loi garantit l'égalité d'accès et le pluralisme de tous les médias sociaux et politiques appartenant à l'État.*

---

<sup>643</sup> La constitution des Iles Vierges britanniques. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.legislation.gov.uk/ukxi/2007/1678/article/23/made>, La constitution des Iles Caimans » (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.constitution.gov.ky/pls/portal/docs/PAGE/CRSHOME/CONSTITUTION/2009%20CONSTITUTION%20ORDER.PDF>, consulté le 27 mars 2012.

<sup>644</sup> La constitution de la République d'Haïti de mars 1987. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Haiti.pdf>, consulté le 27 mars 2012.

*Paragraphe -. La jouissance de ces libertés sont exercées en conformité avec le droit à l'honneur, la vie privée et la dignité et la morale des gens, en particulier la protection de la jeunesse et l'enfance, conformément à la loi et l'ordre public »<sup>645</sup>.*

Pour sa part, Puerto-Rico, État associé des États-Unis indique dans sa section 4 de la déclaration des droits qu'« aucune loi ne doit être fait qui entrave la liberté d'expression ou de la presse, ou le droit du peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation des griefs »<sup>646</sup>. Et Cuba se singularise, car la liberté de la presse est encadrée dans l'article 53 de sa Constitution qui nous précise qu'« on reconnaît au citoyen la liberté de parole et de presse conformes aux buts de la société socialiste. Les conditions matérielles pour son exercice sont données par le fait que la presse, la radio, la télévision, le cinéma et autres moyens de diffusion massive sont propriétés d'État ou sociales et ne peuvent être objet, en aucun cas, de propriétés privées, ce qui assure son emploi au service exclusif du peuple travailleur et de l'intérêt de la société. La loi règle l'exercice de ces libertés »<sup>647</sup>. Bien que les espaces insulaires caribéens ont inscrit le principe de liberté de la presse et liberté d'expression dans leur constitution, il s'agit de décrire la réalité de la pratique de l'expression de cette liberté de la presse.

## **6.2. Evaluation actuelle de la liberté de la presse**

S'agissant de la liberté de la presse, nous nous sommes appuyés sur quatre auteurs qui mettent en exergue les fonctions nécessaires pour assurer la liberté de la presse, la bonne marche du processus démocratique. L'australien Théodor Charles Bray identifie six fonctions de la presse dans une conférence publique intitulée « The functions of a Newspaper » prononcée à l'Université de Queensland, le 23 octobre 1963 : « 1) informer; 2) interpréter les événements, fournir un contexte approprié pour comprendre l'information; 3) donner des opinions (fournir des points de vue, stimuler la pensée); 4) fournir des services commerciaux; 5) divertir (à travers des bandes dessinées, des blagues, des magazines); 6) être le quatrième pouvoir (la presse doit être le journal du peuple, un gardien, un champion

---

<sup>645</sup> L'article 49 de la constitution de la République dominicaine. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/DomRep/vigente.html>, consulté le 27 mars 2012.

<sup>646</sup> La constitution de Puerto Rico. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.topuertorico.org/constitu.shtml>, consulté le 27 mars 2012.

<sup>647</sup> La constitution de Cuba du 24 février 1976 (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.cubanismo.net/teksten\\_fr/pays/constitution.pdf](http://www.cubanismo.net/teksten_fr/pays/constitution.pdf), consulté le 27 mars 2012.

de la démocratie et des pauvres) »<sup>648</sup>. Dorcas White, auteur caribéen, dans son ouvrage intitulé « The press and the law in the Caribbean », nous rappelle également les divers rôles de cette profession, informer, divertir, agir comme un médiateur officieux et créer du profit. Nous retiendrons donc la définition proposée par Raúl Kraiselburd et Julio Muñoz pour qui « dans cette situation, le journal idéal des temps présent doit remplir les cinq fonctions essentielles du journalisme moderne: informer, commenter, éduquer, divertir et agir comme un chien de garde. Sa qualité fondamentale sera conditionnée par la véracité, la crédibilité, la fiabilité, et l'honnêteté sans sensationnalisme »<sup>649</sup>. La relation entre démocratisation, communication et pluralisme est abordée par María Victoria Polanco, coordinatrice de Community Radio Network de la côte pacifique de Colombie, qui déclare qu'une société démocratique ne peut réussir sans la démocratisation de la communication et le pluralisme des médias. Les conditions requises pour être pluraliste et libre sont un excellent éditorial et l'autonomie financière. « Les journaux qui sont économiquement indépendants ont de plus grandes et de meilleures possibilités pour faire face aux attaques soudaines qui ont souvent tendance à étouffer leur voix, historiquement limitée par toutes sortes de pressions »<sup>650</sup>. Aggrey Brown et Roderick Sanatan parlent de la relative immaturité de leur culture politique liée à l'histoire. « Des médias indépendants sont indispensables pour la croissance d'une société démocratique. Mais de tels médias dépendent aussi des sentiments démocratiques du public pour prospérer, et c'est là que l'histoire de Trinidad-et-Tobago nous a mal préparé pour relever le défi de l'indépendance »<sup>651</sup>. La situation des médias de cette île est le produit de la société coloniale. Selon ces auteurs, pendant cette période, le système de gouvernement autocratique de Crown Colony s'oppose à la participation populaire et à la responsabilité. Et Luis Suárez, journaliste mexicain à *Excelsior* parle d'influence mutuelle

<sup>648</sup> In identifying the functions of the press, T.C.Bray, in his lecture entitled « The functions of a Newspaper » suggests the following essentials : 1) to give or report news, 2) to interpret news, provide an appropriate context for understanding news, 3) offer opinions (provide views, stimulate thought), 4) give commercial services (boost business through advertising), 5) provide entertainment (through comic strips, cartoons, jokes, magazine style articles, 6) act as the Fourth Estate (the press must be a people's paper, a guardian/champion of democracy and the poor), ALI Shameen. *Africans, Indians and the press in Trinidad 1917-1946*. Thèse de doctorat en histoire, University of the West Indies, Exempleaire dactylographié, 2000, p. 1

<sup>649</sup> « In this state of affairs, the ideal newspaper of the present must fulfil the five basic functions of modern journalism: inform, comment, educate, entertain and act as a watchdog. Its basic quality will be conditioned by veracity, credibility, reliability and honesty, free from sensationalism », KRAISELBURD Raúl, MUÑOZ Julio. Economic and editorial self-sufficiency. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 151

<sup>650</sup> « Newspapers which are economically independent have bigger and better opportunities to confront the sudden attacks that often tend to stifle their voice, historically limited by all sorts of pressures », KRAISELBURD Raul, MUNOZ Julio. Economic and editorial self-sufficiency. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 143

<sup>651</sup> « Independent communications media are vital for the growth of a democratic society. But such media also depend on democratic sentiments from the public in order to thrive, and here is where Trinidad and Tobago's history has ill-prepared us to meet the challenge of independence », BROWN Aggrey, SANATAN Roderick. *Talking with whom? A report on the state of the media in the caribbean*. Carimac UWI, 1987, p. 196-197.

entre la démocratisation et la pratique journalistique, l'agrégation des deux détermine chacun les progrès et les échecs. *« Le journalisme et la communication ont une responsabilité sociale inaliénable, un devoir historique qui ne doit pas être changé. Ils sont générateurs et distributeurs d'informations. Dans cette information, les citoyens doivent trouver des éléments véridiques qui les aident à exercer leurs options démocratiques »*<sup>652</sup>. *« Je le répète, la démocratie est la participation. C'est un élément fondamental dans l'avancement de la démocratisation de la communication ainsi que dans la société »*<sup>653</sup>. La liberté d'expression doit permettre aux médias d'améliorer leur rôle dans la couverture de l'information grâce aux nouvelles technologies afin de renforcer la démocratie. *« Il ne peut y avoir de démocratie sans liberté de la presse et la libre circulation des idées par le mot et l'image. Et il ne peut y avoir de presse libre et de véritable démocratie sans des lecteurs, des auditeurs, des interviewers bien informés. Les citoyens responsables et informés sont le meilleur bouclier de la démocratie »*<sup>654</sup>.

Il faut éviter un contrôle économique lié au contrôle politique. José María Sáenz Valiente, conseiller au journal argentin Clarín, Raúl Kraiselburd et Julio Muñoz s'accordent pour dire que l'intervention de l'état et les subventions du gouvernement ou le contrôle des médias par le gouvernement sont perçus comme pouvant porter atteinte à la liberté d'expression. L'État ne devrait avoir ni le pouvoir de favoriser, ni de limiter le pluralisme de l'information, ce quel que soit sa portée et sa qualité reste le produit de la société elle-même en relation avec la presse. C'est pourquoi, le Inter-American Press Association (IAPA) a affirmé être opposé à l'interférence étatique dans les médias. José María Sáenz Valiente identifie deux dimensions du droit à l'information. D'abord, la dimension individuelle, la capacité de diffuser ses idées, informations et réflexions avec la possibilité d'avoir son propre média à condition d'avoir la vocation, la compétence et les moyens financiers pour être un propriétaire de média. Ensuite, la dimension sociale qui est le droit du public de

---

<sup>652</sup> *« Journalism and communication have an inalienable social responsibility, a historical duty that should not be changed. They are generators and distributors of information. In this information, citizens should find truthful elements that help them to practise their democratic option »*, SUÁREZ Luis. Mass communication and the major challenges. In *Media and democracy in Latin America and in the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 49

<sup>653</sup> *« To reiterate, democracy is participation. This is a basic element in advancement of democratization in communication as well as in society »*, SUÁREZ Luis. Mass communication and the major challenges. In *Media and democracy in Latin America and in the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 51

<sup>654</sup> *« There can be no democracy without freedom of the press and the free flow of ideas by word and image. And there can be no free press and true democracy without well-informed readers, listeners and interviewers. Responsible and informed citizens are the best shield of democracy »*, MAYOR Federico, In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, preface.

recevoir des informations fiables et de qualité. A ce sujet, Oliver F. Clarke, président du *Gleaner Company Limited (The Daily Gleaner* en Jamaïque), considère que la démocratie est bien établie dans les Caraïbes et qu'elle est largement mesurée à travers le respect des différents processus électoraux élaborés et pratiqués. « *Il est temps pour les médias de prendre un nouvel engagement, pas seulement pour faire avancer leurs propres libertés, mais aussi pour retourner à leur lutte pour renforcer le processus démocratique dans notre région. Cela peut être fait, en partie, en brisant le secret qui entoure le processus du système gouvernemental, de transmettre ces activités inconnues jusqu'à présent à un électorat qui se sent frustré et privé de leurs droits parce qu'il est dans l'ignorance inutile* »<sup>655</sup>.

Même si le principe de la liberté de la presse et de la liberté d'expression sont parties intégrantes de la Constitution et la législation de certains pays et territoires caribéens, Andrés García Lavín dit que beaucoup d'experts estiment que la liberté de la presse a régressé en Amérique latine et dans les Caraïbes bien qu'aucun gouvernement n'a ouvertement admis l'hostilité envers ce principe. Marcello Scarone, coordinateur de International Press Institute (IPI)<sup>656</sup>, apporte une nuance à ces propos et constate que la liberté de la presse est respectée de manière générale dans les Caraïbes. Cependant, il existe toujours des intimidations et des exactions. Le gouvernement trinitadien et barbadien ont refusé respectivement l'accès à leur territoire au journaliste de Guyana Ricky Singh. Il est accusé d'attaquer les dirigeants politiques noirs qui le considèrent comme un raciste notoire entre les années 1970 et 1990. « *Il a été condamné par deux présidents de Guyana, Forbes Burnham et Desmond Hoyte, puis les Premiers ministres Tom Adams de la Barbade et le Dr Eric Williams de Trinidad-et-Tobago, et le Premier Ministre de la Grenade, pour son journalisme raciste et sensationnel et ses penchants à créer les conflits politiques, et a été expulsé de plusieurs pays des Caraïbes* »<sup>657</sup>. Et John Lent énumère les différentes formes de

---

<sup>655</sup> « *It is time for the media to make a news commitment, not only to advance their own freedoms, but also to return to their fight to strengthen the democratic process in our region. This can be done, in part, by breaking down the secrecy that surrounds the process of government, transmitting these unknown activities to an electorate which feels frustrated and disenfranchised through unnecessary ignorance* », CLARKE Oliver F., Press freedom and the rule of law. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 208-209

<sup>656</sup> SCARONE Marcello. Freedom and restrictions: perspectives. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 26

<sup>657</sup> « *He has been condemned by two Presidents of Guyana, Forbes Burnham and Desmond Hoyte, then Prime Ministers Tom Adams of Barbados and Dr. Eric Williams of Trinidad and Tobago, and the Prime Minister of Grenada, for his racist, yellow journalism and political strife, and has suffered expulsion from several Caribbean countries* », Burke : Ricky Singh has been a notorious racist of the region from time immemorial. *Site de Caribbean Guyana Institute for democracy*. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://cgid.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=78:burke-ricky-singh-has-been-a-notorious-racist-of-the-region-from-time-immemorial&catid=1:cgid-news&Itemid=18](http://cgid.net/index.php?option=com_content&view=article&id=78:burke-ricky-singh-has-been-a-notorious-racist-of-the-region-from-time-immemorial&catid=1:cgid-news&Itemid=18), consulté le 20 août 2012.

pressions, la mise en place d'une sélection pour obtenir les autorisations de licence et les taxes dissuasives pour les médias. Cela peut aller jusqu'à la confiscation du matériel d'impression et l'extradition des journalistes étrangers qui portent des critiques sur le gouvernement, le fait de favoriser un média en lui accordant le marché publicitaire. Il existe aussi une loi sur la diffamation qui permet de faire pression sur les médias anti-gouvernement. Dans la Caraïbe anglophone, la pression économique est la plus répandue, qui consiste à la sélection de la diffusion des émissions et programmes lors de la signature des contrats de publicité, au prélèvement des taxes et des frais de licence.

Le recours à « *la censure et l'autocensure, les menaces, le meurtre, l'impunité des coupables, un manque de respect du secret professionnel, des obstacles du gouvernement au journalisme d'investigation, la confiscation et la fermeture des médias, les frais douaniers excessifs à l'importation et des sanctions économiques, de nouvelles règles et règlements, des restrictions gouvernementales, des attaques par des groupes terroristes- toutes ces restrictions font parties des forces dangereuses menaçant la liberté d'expression et, par conséquent, au cœur même de la société démocratique* »<sup>658</sup>. L'accès et la diffusion aux informations gouvernementales sont difficiles en raison de leur caractère dit « sensibles » et c'est le « *silence auquel l'administration a recours sous le prétexte de la 'sécurité nationale' ou parce qu'ils ne se sentent pas obligés de faire connaître l'action gouvernementale, comme l'exige le système démocratique. La première zone de conflit réside dans la différence entre ce qui est décrit comme 'sécurité nationale' et ce qui est le droit du public à savoir. Les gouvernements, même démocratiques, préfèrent agir secrètement, et utilisent cette excuse pour refuser l'accès aux sources officielles d'informations* »<sup>659</sup>. C'est la mise en œuvre d'une sélection étatique de l'information à travers des fonctionnaires qui déterminent ce qui est diffusable ou pas. « *Nombreux sont les gouvernements avec une impudence et une discrimination zélées cachent les documents publics derrière le couvert de la 'sécurité*

---

<sup>658</sup> « *Censorship and self-censorship, threats, murder, the impunity of culprits, a lack of respect for professional confidentiality, official obstacles to investigate reporting, confiscation and closure of media, excessive import duties and economic sanctions, new rules and regulations, governmental restrictions, attacks by terrorist groups-all these restrictions are part of the dangerous forces threatening free speech and, consequently, the very core of democratic society* », ULIBARRI Eduardo et TROTTI Ricardo. Difficulties and dangers for the free press in the Americas. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*. Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 191

<sup>659</sup> « *It is the silence to which officials resort on the pretext of 'national security' or because they feel under no obligation to publicize governmental action, as the democratic system requires. The first area of conflict is between what is described as 'national security' and the right of the public to know. Governments, even democratic ones, prefer to act secretly and use this excuse to deny access to official sources of information* », ULIBARRI Eduardo et TROTTI Ricardo. Difficulties and dangers for the free press in the Americas. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*, Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 194

*nationale', c'est sûrement pour davantage garder les actions du gouvernement secrètes que pour sauvegarder la sécurité d'État »<sup>660</sup>. Cette action peut amener à une politique préméditée de manipulations dans laquelle les fonctionnaires donnent les bonnes informations et cachent les mauvaises, soit en faisant des médias leur outil de propagande ou de relations publiques. Dans la Caraïbe anglophone, les gouvernements aident les médias à fonctionner grâce au service du Government Information Service, le service d'information du gouvernement. « En rendant l'information du gouvernement plus accessible aux médias, en fournissant des services gouvernementaux et des concessions qui aident à la diffusion de l'information, et en initiant ou en respectant les règlements sur l'impartialité et l'égalité de temps de parole »<sup>661</sup>.*

Afin de vérifier la réalité de la pratique de l'expression de cette liberté de la presse dans les Caraïbes, nous nous sommes appuyés sur quatre documents : le classement de Reporters sans frontières, l'enquête de Freedom House, le classement d'une organisation internationale Committee to Protect Journalists (CPP), et une publication de l'UNESCO la Déclaration de Santiago de 1994.

### 6.2.1. Le classement de Reporters sans frontières

Reporters sans frontières (RSF) est une organisation internationale qui milite pour la liberté de l'information et qui recense les atteintes à la liberté de la presse depuis 2002. Chaque année, il a réalisé un questionnaire de 53 critères pour évaluer la situation de la liberté de la presse dans chaque pays. Ce recensement repose essentiellement sur l'ensemble des atteintes directes contre des journalistes (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, etc.) ou contre des médias (censure, saisies, perquisitions, pressions, etc.), les exactions des milices armées, d'organisations clandestines ou de groupes de pression, le degré d'impunité pour les auteurs de ces violations de la liberté de la presse, le cadre juridique du secteur des médias (sanctions des délits de presse, monopole de l'État dans certains domaines, présence d'un organe de régulation, etc.), le comportement de l'État face

---

<sup>660</sup> « *Many are the governments that with consummate impudence and discrimination hide public documents behind the 'national security', more to keep official actions secret than to safeguard state security* », ULIBARRI Eduardo et TROTTI Ricardo. Difficulties and dangers for the free press in the Americas. In *Media and democracy in Latin America and the Caribbean*, Communication and development series Unesco Publishing, 1996, p. 195

<sup>661</sup> « *By making government information readily available to the media, by providing government services and concessions that aid the dissemination of news, and by initiating or cooperating with fairness and equal-time regulations* », LENT John. *Third World Mass Media and Their Search for Modernity The Case of the Commonwealth Caribbean 1717-1976*. Associated University Presse, p. 285

aux médias publics et à la presse internationale, les principales atteintes à la liberté de circulation de l'information sur Internet. Ce questionnaire est adressé à des journalistes locaux, résidant dans le pays, des chercheurs, des juristes, des spécialistes d'une région et des chercheurs du secrétariat international de Reporters sans frontières. Ce document ne prend pas en compte les éventuelles dérives éthiques et déontologiques. Aucune indication n'est disponible sur la qualité de la presse, du contenu éditorial des médias dans les pays concernés<sup>662</sup>.

La situation de **Cuba** ne cesse de se détériorer. Il est classé 134<sup>ème</sup> en 2002 et 170<sup>ème</sup> en 2009. Ce pays connaît une situation alarmante et dramatique. Et selon Reporters sans frontières, la liberté de la presse est inexistante. En 2009, vingt-cinq journalistes sont détenus, les sites sont régulièrement bloqués et les blogueurs sont interpellés. La liberté de la presse se dégrade également dans les **îles vénézuéliennes**, Margarita, Blanquilla, Tortuga, Orchila. Elles sont 77<sup>ème</sup> en 2002 et 124<sup>ème</sup> en 2009. L'insécurité règne et le gouvernement de Hugo Chávez modifie sans cesse les règles pour éliminer progressivement toute presse critique du paysage audiovisuel hertzien. Le 27 mai 2007, la chaîne RCTV est exclu du réseau hertzien. Le 1er août 2009, le Président a également ordonné la confiscation des fréquences de 34 chaînes et stations régionales officiellement pour des « raisons techniques et administratives ». C'est dans ce contexte que les partisans et les opposants de Chávez se livrent une véritable « guerre médiatique ». **La République dominicaine**, 72<sup>ème</sup> en 2003 et 98<sup>ème</sup> en 2009, perd des places à cause de la violence élevée et de l'exacerbation des procédures abusives contre les médias. Les territoires américains sont 119<sup>ème</sup> en 2006 et 109<sup>ème</sup> en 2009. Nous remarquons la performance des **îles néerlandaises** (Pays-Bas) qui sont 4<sup>ème</sup> en 2002 et 15<sup>ème</sup> en 2008, puis 7<sup>ème</sup> en 2009. La liberté de la presse progresse en **Haïti** qui passe du 125<sup>ème</sup> rang en 2007 au 58<sup>ème</sup> rang en 2009. Dans ce pays marqué par l'insécurité et la précarité des conditions de travail des journalistes<sup>663</sup>, Reporters sans Frontières constate que la violence envers les médias a reculé et que la presse peut davantage aborder des sujets sensibles. Mais des assassinats de journalistes restent toujours impunis. A la **Jamaïque** (23<sup>ème</sup>) et à **Trinidad-et-Tobago** (28<sup>ème</sup>), la presse reste une institution respectée en 2009. La liberté de la presse régresse en France. Les **Départements français d'Amérique**, se classent en 11<sup>ème</sup> position en 2002 et en 43<sup>ème</sup> position en 2009. Le

---

<sup>662</sup> Classement mondial 2002-2009 de la liberté de la presse dans les Caraïbes. *Site de Reporters sans frontières*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://fr.rsf.org/ameriques.5.html>, consulté le 26 janvier 2012.

<sup>663</sup> Reporters sans frontières indique que les journalistes haïtiens sont victimes de milices dont les agissements sont couverts par le gouvernement.

Royaume-Uni et les territoires britanniques des Caraïbes inclus se stabilisent à la 22<sup>ème</sup> position en 2002 et 2009.

Le tableau 8 montre le rang occupé par ces territoires insulaires de 2002 à 2009 en fonction du nombre total de pays recensés. Ce chiffre doit être analysé par rapport au 239 pays et territoires actuellement dans le monde, dont 193 représentés à l'ONU<sup>664</sup>.

**Tableau 8. Classement mondial 2002-2009 relatif à la liberté de la presse dans des pays et territoires caribéens, Reporters sans frontières**

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Cuba</b>	134	165	166	161	165	165	169	170
<b>États-Unis (hors territoire américain)</b>					119	112	119	108
<b>France</b>	11	26	19	30	37	31	35	43
<b>Haïti</b>	106	100	125	117	87	76	73	58
<b>Grenade</b>			55					
<b>Jamaïque</b>			24	35	25	27	21	23
<b>Pays-Bas</b>	4	4	6	6	4	13	17	7
<b>République dominicaine</b>		72	31	51	52	72	83	98
<b>Trinidad-et-Tobago</b>			14		22	19	27	28
<b>Venezuela</b>	77	96	90	93	115	114	113	124
<b>Royaume-Uni</b>	22	27	30	24	28	24	25	22
<b>Nombre total de pays</b>	139	166	167	167	168	169	173	175

<sup>664</sup> Palmarès-Pays et territoires du monde. *Site de populationdata.net* (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=3&nom=pays-population-surface-densite>, consulté le 26 janvier 2012.

## 6.2.2. L'enquête de Freedom House

La recherche d'informations supplémentaires qui confirment ou infirment la pratique de la liberté de la presse amène à prendre en compte les données fournies par Freedom House, un organisme international qui soutient le changement démocratique, qui défend la démocratie et les droits de l'homme dans le monde. Il travaille directement avec les dirigeants de la société civile, les membres des médias, etc. Il propose des programmes en matière de formation, de conseils d'experts, de subventions et offre des possibilités d'échanges. Il fait pression sur les gouvernements, les institutions internationales et les organismes régionaux de manière à adopter des politiques cohérentes pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie dans le monde. Depuis 1972, Freedom House publie une enquête intitulée *Freedom in the World*, qui fournit une évaluation annuelle des progrès et des déclin dans 194 pays. Cette enquête comprend des rapports d'analyse et des notes pour mesurer la liberté de la presse en fonction de deux dimensions, les droits politiques (le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement) et les libertés civiles (la liberté d'expression et de croyance, les droits d'association et d'organisation, le régime de lois, les droits personnels)<sup>665</sup>. Selon Freedom House, la presse est libre dans plusieurs pays des Caraïbes insulaires tels que les Bahamas, la Barbade, Belize, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Puerto-Rico, St Kitts-et -Nevis, Sainte-Lucie, Saint Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad-et-Tobago. Les territoires britanniques, néerlandais, et les départements français d'Amérique bénéficient d'une presse libre. La presse à Antigua-et- Barbuda, la République dominicaine et Haïti est partiellement libre. A Cuba, Internet et la presse sont sous le contrôle total étatique. Les médias servent d'organe de propagande pour le régime. Les journalistes sont soumis aux lois contre la propagande contre le gouvernement. Ils peuvent donc être condamnés à des peines allant jusqu'à trois de prison pour insultes envers les fonctionnaires. En revanche, Internet est partiellement libre au Venezuela où la presse est encadrée.

## 6.2.3. Le classement de Committee to Protect Journalists

Il s'agit également de rendre compte des informations délivrées par le *Committee to Protect Journalists* (CPJ) qui a recensé le nombre de journalistes tués dans le monde, soit 909 depuis 1992. L'exercice du métier de journaliste devient une pratique dangereuse dans

---

<sup>665</sup> Freedom in the world. *Site de Freedomhouse*. (En ligne). Disponible sur Internet: <http://www.freedomhouse.org/reports>, consulté le 26 janvier 2012.

certaines pays des Caraïbes. Les journalistes sont les principales cibles des groupes politiques et criminelles alors que la Constitution de ces pays et territoires garantie la liberté d'opinion et d'expression. La République dominicaine et Haïti sont les deux seuls pays caribéens à être recensés par le CPJ: quatre journalistes dominicains ont été tués<sup>666</sup>, et neuf en Haïti dont un correspondant de la télévision espagnole Antena 3<sup>667</sup>. Les raisons de ces assassinats sont diverses : politiques ou criminelles, après avoir reçu des menaces par des groupes politiques ou des gangs pour avoir accordé la parole à l'opposition, pour avoir traité les sujets comme le trafic de drogue et la criminalité, ou lors de reportages dangereux. En Haïti, le 3 avril 2000, Jean Léopold Dominique, journaliste politique haïtien très connu pour son franc-parler, propriétaire et directeur de la station de radio indépendante Radio Inter Haïti a été abattu d'une balle par un inconnu en se rendant à son lieu de travail. D'autres de ses collègues ont subi le même sort : Brignol Lindor, directeur de l'information de la radio privée Radio Echo 2000; Robenson Laraque, journaliste de la télévision privée Tele Contact et Jean-Rémy Badiou, photographe indépendant.

Le *Committee to Protect Journalists* présente d'autres formes de répressions dans sept pays caribéens. A **Antigua-et-Barbuda**, les médias ont été contrôlés par la famille du premier ministre Lester B. Bird au pouvoir depuis près d'un demi-siècle (1946-2004<sup>668</sup>). Bird a toujours cherché à réduire au silence deux journaux indépendants *The Daily Observer* et *Outlet*. En mai 1996, le premier ministre a publié un document du gouvernement qui préconise la création d'un nouveau quotidien *The Antigua Sun* créée en 1997 pour concurrencer les deux journaux indépendants. L'objectif du gouvernement est de les écarter. Les deux principaux rédacteurs de ce nouveau quotidien, Louis Daniel et Horace Helps sont renvoyés au moment des élections en 1999 remportées par Lester Bird, qui a des liens très étroits avec le propriétaire du journal, R. Allen Stanford. Le gouvernement reproche aux journalistes d'avoir prétexté un arrêt de maladie pour ne pas se rendre au travail pour protester contre un contrôle éditorial relatif au rejet d'un article qui contient des commentaires critiques envers le premier ministre. Le 21 Décembre 2000, Stanford a été condamné à payer un total de 72.000 dollars des Caraïbes orientales (Etats-Unis \$ 26 000)

---

<sup>666</sup> 3 journalists killed in Dominican Republic since 1992/ Motive confirmed ». *Site de Committee to protect Journalists*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/killed/americas/dominican-republic/>, consulté le 25 mars 2012.

<sup>667</sup> 5 journalists killed in Haiti since 1992/ Motive confirmed. *Site de Committee to protect journalists*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/killed/americas/haiti/>, consulté le 25 mars 2012.

<sup>668</sup> Baldwin Spencer est le premier ministre depuis mars 2004. Il est issu de l'opposition United Progressive Party. Sa victoire a mis fin à la dynastie politique Bird qui a dominé la vie politique d'Antigua. Spencer a été réélu en 2009.

de dédommagements aux journalistes. En 1996, Winston et Samuel Derrick, rédacteur et éditeur de *The Daily Observer* décident de briser le monopole et fondent une station de radio privée, *Observer Radio*. Un jour après son lancement, le gouvernement décide de fermer cette radio parce qu'elle diffuse sans licence. Après cinq ans de bataille judiciaire pour obtenir une licence et la décision favorable de la Cour d'Appel de Londres (Privy Council), la première radio privée de l'île est finalement lancée le 15 avril 2001. La radio est devenue très populaire dans le paysage radiophonique d'Antigua. Elle est écoutée par 75 à 80% des auditeurs du pays et propose des programmes où les auditeurs peuvent délivrer leur opinion. Malgré la décision de la justice, le gouvernement Bird harcèle les frères Derrick et menace de fermer le radio. Il tente également de brouiller le signal de *Observer Radio* en diffusant, avec un émetteur plus puissant, un de leurs programmes sur une fréquence proche de celle utilisée par la radio privée. En 2001, l'opposition United Progressive Party a milité pour la libéralisation des ondes et a obtenu les licences pour la radio et la télévision. L'année 2004 sonne la fin du règne des Bird, un nouveau premier ministre est au pouvoir. Dès lors, les journalistes ont accès à l'information sur le gouvernement grâce à la loi nationale sur la liberté d'information (Freedom of Information Act).

En 2006, quatre journalistes basés à Miami sont agressés et arrêtés après avoir filmé l'extérieur d'un **centre de détention de Nassau, la capitale du Bahamas**, dans lequel se trouvent sept Cubains sauvés d'une île inhabitée des Bahamas par la Garde côtière américaine. Les journalistes ont été arrêtés, libérés et autorisés à retourner à Miami. **A Cuba**, la liberté de la presse est menacée. Les journalistes harcelés, arrêtés et détenus sont considérés « comme dangereux » parce qu'ils expriment leurs opinions<sup>669</sup>. Pour le CPJ, le gouvernement réprime la presse indépendante pour avoir couvert des manifestations publiques, des processions religieuses, les procès des dissidents accusés de crime contre l'État. Le 1er décembre 2005, Cuba est devenu le deuxième pays au monde après la Chine qui détient le record de prisonniers politiques, soit vingt-cinq journalistes, écrivains. Ils subissent des conditions de détention insalubres, bénéficient de soins médicaux et d'un régime alimentaire insuffisant. De leur côté, les familles de ces détenus sont harcelées pour avoir parlé à la presse étrangère ou pour avoir protesté contre l'incarcération de leurs proches. En 2009, des agents de la sécurité nationale ont détenu, agressé et harcelé quatre

---

<sup>669</sup> Cuba cracks down on Independent Press. *Site de Committee to protect Journalists* (En ligne). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/1999/02/cuba-cracks-down-on-independent-press-1.php#more>, consulté le 26 mars 2012.

blogueurs qui se rendaient à une marche pacifique à la Havane. « *Cuba est l'un des soixante pays à pratiquer la censure sur Internet et ses internautes sont constamment surveillés. L'accès des citoyens à la Toile est l'un des plus faibles de l'hémisphère Nord. Selon le dernier rapport annuel de l'organisation Reporters sans frontières, "Les ennemis d'Internet", la volonté de Cuba de verrouiller l'accès à Internet est comparable à celle d'autres régimes totalitaires, comme la Chine, la Corée du Nord et l'Iran. Seules les instances officielles et les institutions éducatives et culturelles peuvent se connecter au réseau cubain, et encore, de façon dûment contrôlée* »<sup>670</sup>. Tubal Paez, le président du syndicat des journalistes de Cuba dénonce des difficultés pour informer les citoyens. Les journalistes cubains déplorent le fait de ne pas avoir accès à l'information et aux sources officielles. Quoique le Parti communiste cubain a jugé la nécessité de développer un « *journalisme objectif et d'investigation* » permettant « *d'éliminer l'autocensure, le langage bureaucratique, la facilité, la rhétorique, le triomphalisme et la banalité* »<sup>671</sup>. Et en fin janvier 2012, le gouvernement a pris des mesures pour garantir une presse plus transparente et plus critique. **En République dominicaine et en Haïti**, l'insécurité des journalistes est un problème majeur dans l'exercice de leur métier. Ils sont la cible des groupes politiques et des gangs. Les journalistes reçoivent souvent des menaces de mort comme Erica Guzmán, correspondant pour le quotidien *Hoy* et *Radio Popular* après avoir parlé en 2007 d'un scandale de corruption impliquant deux fonctionnaires démis de leurs fonctions après enquête. Elle a été obligée de demander la protection des autorités locales.

En 2000, la **Jamaïque** modifie une loi pour protéger les journalistes qui mènent et publient certaines enquêtes sensibles sur le gouvernement. Avant cette loi, les journalistes encouraient des peines de prison. Sous le gouvernement du Premier ministre Percival Patterson du People's National Party, dans le cadre du projet de loi sur la corruption, les journalistes peuvent être condamnés soit à une amende allant jusqu'à US \$ 12 250, soit à une peine d'emprisonnement pour une période maximale de trois ans, ou les deux, pour avoir publié des informations sur le travail de toutes les commissions des agences d'état luttant contre la corruption. En 2001, les journalistes jamaïcains se plaignent de toujours avoir un accès limité aux informations du gouvernement aujourd'hui. Ils jouissent d'une relative

---

<sup>670</sup> CHAVEZ Juan Carlos. Les fruits défendus d'Internet. *Site de Courrier International*. (En ligne) 21 décembre 2011. Disponible sur Internet: <http://www.courrierinternational.com/article/2011/12/21/les-fruits-defendus-d-internet>, consulté le 22 avril 2012.

<sup>671</sup> THOMAS Gérard. Presse cubaine: investigation et effets de manchette. *Site de Libération*. (En ligne). 7 février 2012. Disponible sur Internet: <http://www.liberation.fr/medias/01012388320-presse-cubaine-investigation-et-effets-de-manchette>, consulté le 22 avril 2012.

liberté malgré les restrictions à cause des récentes lois sur la diffamation et la loi sur les secrets d'État de 1911. L'accès aux documents du gouvernement peut être limité pour des raisons de sécurité nationale ou pour la diffusion d'informations à propos de la mauvaise santé financière du gouvernement. Lors d'un rassemblement en 1997, Basdeo Panday, le premier ministre d'origine indienne de **Trinidad-et-Tobago** a traité Kenneth Gordon, un magnat des médias d'origine africaine de « pseudo-raciste ». Ce dernier l'a poursuivi en justice et en 2000, Basdeo Panday a été reconnu coupable de diffamation envers Kenneth Gordon.

#### 6.2.4. La déclaration de Santiago

Lors du séminaire sur le développement des médias et la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes, la déclaration de Santiago au Chili en 1994 aborde la liberté de la presse et deux points essentiels ont été retenus :

- ✓ la liberté d'expression comme «  *pierre angulaire des démocraties*  »<sup>672</sup> en Amérique latine et aux Caraïbes,
- ✓ encourager les territoires de la région à garantir dans leur constitution la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté d'association et de constituer des syndicats dans les médias.

La déclaration indique que «  *la démocratie est un préalable à la paix et au développement dans nos pays et entre nos pays. La liberté de la presse est un élément clef de la liberté d'expression dont elle est inséparable*  ». Selon l'UNESCO, seize pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté des lois nationales relatives à la liberté d'information (Freedom of Information, FOI) parmi lesquels Trinidad-et-Tobago en 1999. La liberté de la presse reste donc un enjeu majeur pour les médias des Caraïbes. Depuis 1998 a lieu la Conférence annuelle des médias et de la communication des Caraïbes où se réunissent les journalistes de la région. La première fois était en Jamaïque. Parrainée par l'UNESCO, cette rencontre se déroule chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse en mai, dans un pays différent des Caraïbes. Les objectifs de la conférence annuelle

---

<sup>672</sup> La déclaration de Santiago (Amérique latine, 1994). Site de *aidh.org*. (En ligne). Mise en ligne le 6 mai 1994. Disponible sur Internet: <http://www.aidh.org/lib-espress/lpress04.htm>, consulté le 03 octobre 2011.

qui s'est tenue précédemment à la Jamaïque, à Trinidad-et-Tobago, à Guyana et à Grenade, ont reposé sur trois points<sup>673</sup>:

- ✓ protéger et renforcer la liberté de la presse,
- ✓ encourager le développement professionnel des travailleurs des médias,
- ✓ sensibiliser davantage le public à l'innovation technologique, à celle qui offre des occasions ou celle qui menace le développement et la croissance des industries des médias dans les Caraïbes.

En 2002 cette fois-ci, les propriétaires et professionnels des médias se sont rencontrés à Antigua. Par la suite, en date du 19 mai 2005, l'UNESCO publie sur son site « *Des ateliers sur la liberté de la presse dans les Caraïbes* »<sup>674</sup>. Cet atelier qui a eu lieu à Saint George, à Grenade, a traité de l'éthique, la formation de journalisme et la gestion de la liberté de la presse. Il s'en est suivi une discussion sur la contribution des médias sur des thèmes comme la bonne gouvernance et l'autorégulation, etc. Rickey Singh, un journaliste caribéen a souligné que « *dans cette région, les journalistes ne sont pas assassinés ou tués en faveur de la liberté de la presse* ». Il semble toutefois oublier le cas d'Haïti où les journalistes se font tués. Il a aussi insisté sur les méthodes de possession des médias, des pressions exercées par les gouvernements et les annonceurs publicitaires qui empêchent la retransmission de l'information au publique. Un exemple significatif est l'affaire Thierry Fundéré, rédacteur en chef de *Radio Caraïbes International* qui a été privé d'antenne pour ses éditoriaux sous l'exigence d'importants annonceurs publicitaires pendant les 44 jours de grève lors du mouvement social de 2009 en Guadeloupe. Kirk Meighoo, un universitaire spécialiste en Sciences politiques a affirmé que la bonne gouvernance est tributaire de la légitimité. Il appelle également les médias à « *comprendre le rôle important qu'ils jouent dans la société, et leur place essentielle dans le développement de l'autonomie du citoyen* ». De son côté, Harold Hoyte, ancien président et rédacteur en chef du journal (1975-2006) *The Nation* à la Barbade a rappelé que la presse est soumise à d'autres droits comme la diffamation et la sédition parce que le public a un droit de savoir. Et Lady Simmons, présidente du Conseil de la presse des Caraïbes de l'Est est favorable à l'autorégulation.

---

<sup>673</sup> La liberté de la presse demeure un enjeu pour les médias des Caraïbes. *Site de l'Unesco* (En ligne). Mise en ligne le 4 mai 2002. Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=1982&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1982&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 03 octobre 2011.

<sup>674</sup> Des ateliers sur la liberté de la presse dans les Caraïbes. *Site de l'Unesco*. (En ligne). Mise en ligne le 19 mai 2005. Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=18864&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18864&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 03 octobre 2011.

L'UNESCO publie l'article « *Les journalistes s'apprêtent à célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse 2007* »<sup>675</sup>, une manifestation qui a lieu à Sainte-Lucie et aborde le thème relatif aux problèmes des médias dans la lutte pour défendre la liberté d'expression: « *Démocratie des médias, législation des médias et accès à l'information: défis pour les journalistes et les organisations médiatiques des Caraïbes* ». De nombreux sujets ont été traités : les politiques gouvernementales en matière de publicité, le sensationnalisme dans les reportages sur la criminalité et la violence et le rôle des médias communautaires dans la promotion de la participation démocratique, etc. Dans cet article et celui « *Des ateliers sur la liberté de la presse dans les Caraïbes* », nous relevons des termes similaires, la démocratie et la bonne gouvernance. Et selon Kwame Boafo, directeur du Bureau multipays de l'UNESCO pour les Caraïbes basé à Kingston, Jamaïque, « *la liberté de la presse unie à la liberté d'expression reste la principale force motrice derrière la démocratie et la bonne gouvernance* ». Cette quête de liberté est confirmée par une interview d'Harold Hoyte, publiée en 2008, et intitulée « *Consolider la démocratie dans les Caraïbes* »<sup>676</sup>. Ce journaliste barbadien a beaucoup contribué au développement des médias dans son pays et la région. En 2003, le gouvernement lui décerne la Couronne d'or du mérite pour le travail accompli dans le domaine. Interrogé sur la situation des médias dans les Caraïbes, il nous fait part qu'au cours des quarante dernières années, le journalisme s'est développé, ce qui a considérablement renforcé la démocratie. Il dit que dans les grands territoires comme Guyana, la Jamaïque, Trinidad-et-Tobago, et la Barbade, la profession de journaliste s'est bonifiée dans la mesure où « *il a commencé à reconnaître son rôle dans le développement du pays, à trouver un équilibre entre offrir un appui crucial au gouvernement et assumer le rôle traditionnel d'écho de la voix du citoyen, et à mettre le doigt sur les problèmes du pays* ». Il pense également que le nombre croissant de journaux dans les petites îles « *sont appelés à jouer un rôle important dans le développement des démocraties des Caraïbes orientales dans les prochaines années* ». Il ajoute que le secteur de la presse ne doit pas se sentir menacé par Internet. Le média papier doit s'adapter et offrir à son lecteur des réponses le lendemain matin aux sujets d'actualité de la veille. Dans la Caraïbe anglophone, un groupe *One Media Caribbean Limited* dirigé par Harold Hoyte regroupe les journaux de différents pays des Caraïbes (Barbade, Jamaïque et Trinidad-et-Tobago). Et cette concentration est

<sup>675</sup> Les journalistes s'apprêtent à célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse 2007. Site de l'Unesco (En ligne). Mise en ligne le 26 avril 2007. Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=24421&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=24421&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 03 octobre 2011.

<sup>676</sup> Consolider la démocratie dans les Caraïbes. Site de *acpeucourier.info*. (En ligne). Mise en ligne en décembre 2008. Disponible sur Internet: <http://www.acp-eucourier.info/fr/content/consolider-la-d%C3%A9mocratie-dans-les-cara%C3%AFbes-0>, consulté le 03 octobre 2011.

importante pour renforcer leur pouvoir. D'où l'importance de s'interroger sur les relations entre les journalistes et le monde politique et économique dans les deux espaces insulaires.

### **6.3. Les relations entre journalistes, politique et pouvoir économique**

La presse libre est la traduction de l'héritage français et britannique. Dans l'espace caribéen, les médias évoluent dans des sociétés à caractère autoritaire et libéral. Depuis près d'un demi-siècle, la presse et les médias audiovisuels ont contribué à former l'opinion publique, à lutter pour la liberté de la presse et la formation des états libres et démocratiques actuels. L'évolution statutaire de ces îles soit vers l'indépendance (cas des îles anglophones, singulièrement Trinidad-et-Tobago) ou vers la départementalisation (cas de la Guadeloupe) n'a pas d'incidence sur l'expression de la liberté de la presse. Au lendemain de la période coloniale, les médias sont conscients de leur rôle d'émancipation dans le processus social et les gouvernements reconnaissent que leur participation est nécessaire à l'élaboration du processus démocratique. Dans les médias audiovisuels, le schéma qui domine est le service public en compétition avec le service privé, en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago. C'est aussi dans les médias audiovisuels que l'interférence étatique est plus forte. Et les journalistes ont un rôle privilégié à jouer.

#### **6.3.1. Les journalistes guadeloupéens, le pouvoir politique et économique**

Dans les années 1970, le gouvernement français musèle et contrôle l'information sur les stations publiques. Les journalistes et les journaux subissent des pressions, des procès, des saisies et des interdictions. Danik Zandwonis, directeur de Caraibcreolenews, rapporte que « *le Préfet était quasi officiellement, le rédacteur en chef de Radio Guadeloupe ou de France-Antilles* »<sup>677</sup> et que les autorités préfectorales vérifient le contenu des informations diffusées dans les rédactions régionales et exercent la censure. Cela est confirmé par le journaliste Jacques Canneval pour qui « *le Préfet pouvait à l'époque, de son bureau, dicter*

---

<sup>677</sup> ZANDWONIS Danik. Journaliste guadeloupéen, oui mais pourquoi faire?. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne le 2 juillet 2010. Disponible sur Internet: [http://www.caraibcreolenews.com/news\\_guadeloupe,1,2062,02-07-2010-journaliste-guadeloupy-en-oui-mais-pourquoi-faire-.html](http://www.caraibcreolenews.com/news_guadeloupe,1,2062,02-07-2010-journaliste-guadeloupy-en-oui-mais-pourquoi-faire-.html), consulté le 13 novembre 2011.

le contenu du journal »<sup>678</sup>. Les journalistes sont de véritables chiens de garde du pouvoir. En matière d'information audiovisuelle et radiophonique, les ultramarins reprochent au gouvernement l'image extérieure négative qu'il véhicule sur les Départements d'outre-mer. « *Quand on daignait informer sur la Guadeloupe, c'était pour triturer, aseptiser, arranger le contenu de l'information; rendre carrément débile l'auditeur ou le téléspectateur local* »<sup>679</sup>. C'est tout ce qui permet aux détracteurs de la radio et de la télévision en Guadeloupe de dénoncer les coupures des émissions qui participent à la politique de sous-information et de désinformation. Vers la fin des années 1970, des journalistes de *RFO Guadeloupe*, maintenant *Guadeloupe Première*, ont mené une longue grève pour remettre en cause le caractère orienté de l'information qui ne reflète pas l'entière réalité du département. Des avancés et des progrès ont toutefois été remarqués. « *Il y a eu une volonté de «tenir compte des spécificités».* Dans les stations des Caraïbes, des programmes créoles ont vu le jour »<sup>680</sup>. L'exercice du métier de journaliste est également attaqué. En février 1981, le Groupe de libération armée de la Guadeloupe<sup>681</sup> (GLA) qui mène quelques attentats, enlève à son domicile Marie-Christine Le Du, une journaliste qui travaille à FR3 Guadeloupe<sup>682</sup>. Elle rapporte aux policiers, après sa libération, que ses ravisseurs ont voulu l'utiliser comme monnaie d'échange. Deux des ravisseurs sont identifiés et interpellés en mars 1981, puis inculpés par un juge d'instruction, magistrat auprès de la Cour de sûreté de l'État. En novembre 1986, Pointe-à-Pitre est la cible de plusieurs attentats. Une bombe a explosé dans les locaux administratifs de la station de la radio d'État RFO<sup>683</sup>.

Après la libéralisation des ondes en 1981 par la gauche, la pratique journalistique a évolué. Des émissions audacieuses apparaissent sur *Radio Caraïbes International* (RCI) et de vrais professionnels imposent à la station un nouveau rythme de travail. Malgré les difficultés, certains journalistes n'ont cessé de dénoncer le système en place. Ils revendiquent pour obtenir le droit de choisir le contenu des journaux, la possibilité de mener des enquêtes et de révéler des affaires dans le monde politique et économique. Dans son ouvrage « Sur la

<sup>678</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 271

<sup>679</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 272

<sup>680</sup> ZANDWONIS Danick. Sommes nous formatés? *Site de Caraibcreolenews* (En ligne). Editorial du 24 novembre 2009. Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com/news/guadeloupe,1,753,24-11-2008-sommes-nous-formaty-s-.html>, consulté le 9 novembre 2011.

<sup>681</sup> Selon *France-Antilles Guadeloupe*, deux des membres du Groupe de libération armée de la Guadeloupe sont surpris et mis en fuite par un gardien de nuit de l'hôtel Novotel, après avoir placé un explosif sous la voiture d'un directeur d'Air France. L'attentat est raté et le 18 février, à l'aube, une explosion secoue la zone industrielle de Jarry, et l'appartement d'un cadre de la SOCOVI est partiellement détruit.

<sup>682</sup> Enlèvement d'une journaliste: la malle à parlé. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 41

<sup>683</sup> Quatorze attentats en une seule soirée. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 50

brèche », le journaliste Jacques Canneval présente des articles qu'il a écrit dans *Sept Magazine* entre 1980 et 1990. Ses articles retracent la situation politique, économique, sociale et culturelle de la Guadeloupe. Parmi les huit thèmes abordés<sup>684</sup>, nous avons sélectionné celui des médias : la pratique professionnelle des journalistes guadeloupéens, les difficultés à exercer leur métier, les pressions et les attaques subies. « Les risques du métier ! », titre Jacques Canneval dans son article du 13 juin 1991, retracent les intimidations à l'encontre de Annick Fabrice et André de Montaguère qui mènent une enquête sur un quartier déshérité, celui de Cayenne à Capesterre Belle-Eau. Le jeudi 6 juin 1991, Annick Fabrice a rendez-vous avec Monsieur Léo Andy, maire de Capesterre Belle-Eau. Elle est violemment agressée par des grévistes de l'UGTG à la mairie de la commune. Secourue par les policiers, elle a obtenu une incapacité de travail de huit jours par un médecin. Puis elle a déposé plainte et s'est constituée partie civile. « *Ce n'est pas la première fois qu'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions est battu. Faut-il rappeler le vol de matériel du Journal Guadeloupéen, le passage à tabac de Philippe Giraud, l'attaque contre une équipe de RFO pendant les événements de juillet 1985, la destruction de différents matériels photographiques de Danik Zandwonis. Toutes ces agressions, ces attaques ont un point en commun. Elles sont commises par des organisations nationalistes, ou des personnes issues de cette mouvance* »<sup>685</sup>. Jacques Canneval critique la méthode des organisations syndicales et nous apprend que l'UGTG est hostile à son journal pour avoir accusé Roger Mounien, le secrétaire général du syndicat de mégalomanie et que leurs revendications ne correspondent pas aux structures et à l'état de l'économie de l'archipel. Selon lui, le syndicat aurait dû s'exprimer dans les colonnes du journal, une voie démocratique. Il « *condamne donc avec la plus grande fermeté cette introduction du coup de poing dans un débat qui aurait pu être fructueux pour tous. Cet attentat contre notre collaboratrice nous conforte que Sept Magazine doit continuer à éclairer les Guadeloupéens sur l'état de leur société, donc eux-mêmes. Il faut que les responsables syndicaux, les mouvements politiques, les différents pouvoirs s'habituent à l'exercice d'un journal indépendant. Un point, c'est tout* »<sup>686</sup>. Certes les journalistes ne doivent pas se complaire dans un exercice qui ne fait pas avancer le débat démocratique, et ni chercher à plaire aux responsables politiques, mais plutôt à fixer les contours de leur métier à leur place. *Sept Magazine* cite les « exécutions sommaires » de Danik Zandwonis, les pressions repérées de Lucette Michaux-Chevry sur

<sup>684</sup> Les sept autres thèmes sont la politique, le social, l'économie, la justice, le monde, l'Europe, la Caraïbe.

<sup>685</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 253-254

<sup>686</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 254

certaines journalistes de RFO. « Ces exemples montrent à l'évidence que le rôle de la presse n'est pas véritablement compris par ceux des partis politiques, et ceux des responsables qui se réclament de la démocratie. Dans le fond, les élus, ou ceux qui jouent un rôle public attendent des journalistes une soumission totale »<sup>687</sup>. Les hommes politiques veulent que les journalistes soient corvéables et malléables à merci. « Il faut recueillir le point de vue de tel dirigeant du PCG et la diffuser. Il faut reproduire tel mensonge d'un responsable socialiste sans commentaire. Il faut bondir au moindre appel du préfet sans s'interroger sur l'intérêt de ce qu'il a à dire. Il faut trembler devant Lucette Michaux-Chevry parce qu'elle est la femme forte du moment. (...). Bref, il faut ramper et être agréable à telle ou telle personnalité. Ce journalisme réducteur et insultant doit mourir. Il est à l'opposé même du métier d'informer »<sup>688</sup>. Dans un concert de bonne intention, dans l'article intitulé « Des cadres convenus » du 2 juillet 1992, Jacques Canneval met en évidence une affaire qui pose un problème d'éthique. C'est l'affaire de Frédéric Jalton qui a accordé un entretien à Danik Zandwonis. Cet entretien est publié dans *Sept Magazine* et a provoqué un tollé à la fédération du Parti socialiste. Frédéric Jalton a ensuite accusé *Sept Magazine* d'avoir déformé ses propos. En réponse, *Radio Caraïbes International* est l'unique média en Guadeloupe à avoir écouté la bande et à avoir accordé à *Sept Magazine* un espace pour s'exprimer sur cette affaire. De son côté, RFO s'est contenté de diffuser le communiqué de rétractation de Frédéric Jalton. Suite à cette affaire, *France-Antilles Guadeloupe* a publié un compte-rendu qui aborde les propos de l'homme politique qui ont été critiqués par la suite. Face à ces journalistes qui n'ont pas voulu respecter la déontologie, Jacques Canneval préconise aux jeunes journalistes d'avoir un rôle d'éducateur, de « se détourner de ce « journalisme-couché »; de ces cadres convenus où l'on ne dit jamais rien d'intéressant, où les hommes politiques ou responsables économiques peuvent sortir n'importe quelles inepties sans aucun risque d'être contredits »<sup>689</sup>. Il poursuit avec la diffusion de l'article « Laissez-les travailler » du 16 février 1995 de *Sept Magazine*, qui aborde les intimidations perpétrées à l'encontre des journalistes. Le premier événement concerne celui d'Eddy Planté, reporter de la rédaction de *Radio Caraïbes International*. Venu couvrir le procès devant le tribunal correctionnel d'Edouard Chammougon, ancien maire de Baie-Mahault, le journaliste a constaté que les quatre pneus de sa voiture de service sont crevés, son

<sup>687</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 255

<sup>688</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 243-244

<sup>689</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 260-261

téléphone portable emporté, puis il s'est vu hué par les partisans de l'ancien maire. Jacques Canneval, estimant que RCI est une station qui donne la parole à tous les courants de pensée, manifeste son désaccord envers l'attitude des partisans de l'ancien maire. Selon lui, « *ce n'est pas la presse qui a instruit contre son héros, ce n'est pas elle non plus qui l'a renvoyé devant le tribunal correctionnel, c'est encore moins elle qui a refusé l'arrêt de la cour d'appel de Fort-de-France qui a occasionné sa chute politique. Bien sûr, tous les commentaires consacrés aux affaires Chammougon n'ont pas toujours été bienveillants, certains ont même été d'une extraordinaire causticité, d'autres ne visaient qu'à le piétiner alors qu'il était déjà au sol. Pour n'avoir jamais pris part active à l'exercice, je suis bien placé pour dire: Et alors? Les journalistes doivent être libres de commenter l'événement. Et chacun doit prendre son parti* »<sup>690</sup>. Le deuxième événement est la condamnation par le tribunal des référés de Massicot et Bagassien, deux journalistes de RFO contre qui le docteur Seytor porte plainte et invoque la présomption d'innocence. Il accuse les deux journalistes d'avoir annoncé à l'opinion qu'une action à la sécurité sociale le vise avec deux autres membres du corps médical. A la réflexion, Jacques Canneval pense qu'il est nécessaire d'adapter les textes de loi au développement des technologies de l'information et de la communication pour supprimer les dérives du côté des médias et de la justice. Les journalistes guadeloupéens connaissent une situation fragile, due en partie au manque de formation sur place et une absence de rigueur dans la recherche. Beaucoup mènent des enquêtes. Et nous constatons une certaine évolution dans la manière de concevoir l'information. Si dans les années soixante et soixante-dix, les préfets sont rédacteurs en chefs, ils ne le sont plus dans les années quatre-vingt dix. Il existe ce problème de « l'information institutionnelle » quand les médias se contentent de rendre compte des activités des institutions. La raison d'être du journaliste comme l'explique Jacques Canneval, c'est la critique et l'humour. Une autre affaire met en évidence le traitement subit par les journalistes dans la pratique quotidienne de leur profession. En août 2003, Sylvère Selbonne, reporter-photographe à *France Antilles*, a été empêché par des policiers de prendre des photos, lors d'un violent braquage dans un fast-food américain très connu. Il a été particulièrement molesté par un policier de l'hexagone du nom de Brunstein qui lui a donné un coup de pied et l'a insulté<sup>691</sup>. Parmi les témoins qui ont rapporté ces faits, un autre journaliste de *France-Antilles*. Sylvère Selbonne est ensuite placé en garde à vue au commissariat central de Pointe-à-Pitre. La direction du quotidien a porté plainte. Mais le

---

<sup>690</sup> CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, p. 250

<sup>691</sup> Le policier a traité Sylvère Selbonne de « journaliste de merde ».

procureur de la République a dédouané le policier mis en cause. C'est ainsi que le collectif Sylvère Selbonne est formé, auquel s'est joint tous les syndicats lors de manifestations pour dénoncer l'agression policière dont il a été victime.

Les journalistes guadeloupéens se disent victimes de traitement discriminatoire lors des visites de ministres français et sont maltraités par les politiciens locaux et de l'hexagone. Le 22 mai 2008, Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer est entré en conflit avec le journaliste Eric Rayapin au journal télévisé de 19h30 de RFO. Ce clash a provoqué la colère des journalistes qui ont décidé de faire une pétition, ont demandé à rencontrer le Préfet, la chargée de communication de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales de faire une conférence de presse, une assemblée générale du Club Presse Archipel Guadeloupe (CPAG). Emmanuel Gombauld, le président du CPAG a d'ailleurs dénoncé « le mépris, l'arrogance et la suffisance affichée » par Yves Jégo. Le 28 mai 2008, à l'appel du CPAG, les journalistes se réunissent pour savoir quelle stratégie adoptée lors de la visite de Yves Jégo le 6 juin 2008. Certains préconisent de boycotter Jégo alors que d'autres refusent. Les journalistes apprennent dans un communiqué de la préfecture que Michelle Alliot-Marie, ministre de tutelle de Jégo sera présente. L'action du boycott médiatique n'est dès lors plus envisagée en supposant que Jégo serait mis en retrait. D'ailleurs, c'est ce même 28 mai que les journalistes apprennent lors de la réunion que Yves Jégo aurait contacté et téléphoné le journaliste Eric Rayapin pour lui expliquer que son comportement détestable est dû à la chaleur et à la fatigue sans vraiment fournir de véritables excuses. Le 2 juin 2008, seuls les rédacteurs en chef des médias (Danik Zandwonis de l'Etincelle et CC1; Hervé Pédurand de RFO radio; Jocelyn Durizot du Progrès Social) sont présents à la réunion. Ils proposent de traiter l'information sans se focaliser sur Jégo et l'option du boycott est vite oubliée. Le 5 juin 2008, le CPAG organise une conférence de presse et une Assemblée générale pendant laquelle les journalistes sont d'accord pour remettre la pétition à Michelle Alliot-Marie chez Lucette Michaux-Chevry, maire de Basse-Terre. Devant toute cette inertie, un an plus tard, soit en février 2009, Emmanuel Gombauld, le président du Club Presse Archipel Guadeloupe<sup>692</sup> (CPAG), dénonce dans un communiqué, un « traitement différencié » à l'encontre des journalistes exerçant en Guadeloupe. Lors du mouvement social de 2009, les journalistes ont appris qu'aucun traitement de différence existerait entre journalistes locaux et nationaux, mais

---

<sup>692</sup> Le Club Presse Archipel Guadeloupe est une association qui a été créée en 2003 après l'affaire Sylvère Selbonne, reporter-photographe agressé par un policier français lors d'un braquage.

Emmanuel Gombauld critique le Secrétaire d'État Yves Jégo qui « a choisi de communiquer prioritairement en direction de Paris, des informations attenantes à la Guadeloupe, plutôt que de les divulguer à la population guadeloupéenne par le biais des médias locaux. Toutes les annonces importantes pour les Guadeloupéens ont été faites à 8000 km. Une fois encore, les médias dits nationaux ont été privilégiés, au détriment de la presse dite locale »<sup>693</sup>. Emmanuel Gombauld estime que les problèmes majeurs de la presse guadeloupéenne en 2008 résident dans le manque de moyens financiers et le non respect des règles déontologiques du métier de journaliste. Nous pouvons nous référer aux problèmes rencontrés par Thierry Fundéré, rédacteur en chef relaté précédemment lors du mouvement social de 2009. Les salariés de RCI Guadeloupe sont en grève à cause des pressions exercées par les annonceurs contre le rédacteur en chef. Les annonceurs importants ont menacé de retirer les contrats publicitaires parce que les éditoriaux de Fundéré ne leur plaisaient pas et allaient contre leurs intérêts. Caraibcreolenews, anciennement Caribcreole.com a fait l'objet d'un constat d'huissier de la part de la direction de RCI, pour avoir publié les éditoriaux rédigés par Thierry Fundéré. Il est demandé aux journalistes qui subissent des pressions dans leur environnement professionnel de se taire et de collaborer, donc de ne plus réfléchir, d'analyser et d'éduquer le public. Caraibcreolenews, ce webmedia a été classé le 26 février 2009, le site le plus influent de la communauté « outre-mer » par l'institut de veille franco-américain LinkFluence qui a lancé « un Observatoire de la crise aux Antilles ». Cette crise sociale et économique a mis en évidence les limites des médias traditionnels français quant au traitement partiel des événements et a confirmé l'absence de pertinence des médias caribéens francophones traditionnels. *Caribcréole* obtient le score d'influence IF 38 contre IF 28 pour *France-Antilles Guadeloupe*. Les médias accessibles sur Internet sont devenus l'une des principales sources privilégiées d'information au même titre que les réseaux sociaux comme Facebook. « *Fuyant le discours aseptisé, convenu et consensuel imposé par la bien-pensance ambiante, les médias engagés et citoyens guadeloupéens, martiniquais et guyanais online sont devenus, en l'espace de quelques jours, « place to be » ; voyant bien souvent leur taux de fréquentation doublé, voire quintuplé pour certains...devenant même référentiels pour les médias « officiels »!* »<sup>694</sup>.

<sup>693</sup> Le Club Presse Archipel Guadeloupe dénonce un traitement différencié. *Site de France Antilles*, un communiqué d'Emmanuel Gombauld (En ligne) 06 février 2009. Disponible sur Internet: <http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/vielocale/le-club-presse-archipel-guadeloupe-denonce-un-traitement-differencie-06-02-2009-23227.php>, consulté le 11 novembre 2011.

<sup>694</sup> KAULANJAN-DIAMANT Axelle. Internet Kont Pwofitasyon. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne le 10 février 2009. Disponible sur Internet: [http://www.caraibcreolenews.com/news\\_guadeloupe,1,960,10-02-2009-internet-kont-pwofitasyon.html](http://www.caraibcreolenews.com/news_guadeloupe,1,960,10-02-2009-internet-kont-pwofitasyon.html), consulté le 9 novembre 2011.

Les grèves qui se multiplient en Guadeloupe sont l'expression du malaise qui sévit dans les médias, notamment audiovisuels. Dans un article, Danik Zandwonis fait un état des lieux des médias audiovisuels privés en crise<sup>695</sup>. Il explique qu'en 2010, voilà déjà un an et demi que les employés de la chaîne privée implantée à Basse-Terre *Eclair TV* sont en conflit avec leur direction, que leur radio musicale *Eclair FM* s'est tue. Le même sort est jeté à la chaîne privée *Archipel 4* qui a perdu la fréquence attribuée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. En Mars 2010, les salariés de la chaîne privée de télévision *A1 Guadeloupe* sont en grève. Ils attendent la décision du Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre qui doit se prononcer sur l'avenir de leur télévision, la liquidation judiciaire de la chaîne. Les salariés exigent le paiement de leur salaire non versé depuis trois mois, la régularisation d'une partie du personnel et la remise en état de leur lieu de travail pour garantir « *la mise en place d'une vraie télé locale ayant un programme, permettant de former, éduquer, informer et divertir les guadeloupéens en tenant en compte de notre environnement, nos coutumes, notre culture, notre histoire, notre situation dans les Caraïbes et notre ouverture sur le monde* »<sup>696</sup>, affirme Maité Hubert, secrétaire général de l'UTT-UGTG. Des dossiers de reprise soutenus par la Région ont été présentés. Le 30 novembre 2010, *La Une Guadeloupe* a été remplacée par *Guadeloupe Télévision*<sup>697</sup> qui appartient à la région Guadeloupe. Seulement six salariés sur onze, qui ont travaillé dans l'ancienne structure, ont été repris. Cette télévision a duré à peine trois ans. Selon Danik Zandwonis, « *la crise qui touche de plein fouet ces médias audiovisuels cari-créoles, était depuis longtemps annoncée, encore fallait-il que ces « patrons » aient la vista, le flair et surtout l'intelligence, permettant de comprendre, que les nouveaux écrans (ordinateurs et Smartphones) consacrent la fin de la télé traditionnelle. En termes clairs, l'offre technologique a fractionné l'auditorat. De nos jours pour capter le public et pouvoir intéresser les annonceurs, il faut aussi renouveler l'offre et la qualité des programmes. Car en fait, si ETV, A1, Archipel, meurent ou se*

<sup>695</sup> ZANDWONIS Danik. Les médias audiovisuels en crise. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne le 4 mars 2010. Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com/news/guadeloupe,1,1810,04-03-2010-guadeloupe-les-my-dias-audiovisuels-en-crise-.html>, consulté le 9 novembre 2011.

<sup>696</sup> ZANDWONIS Danick. Qui peut encore sauver l'A1 Télé?. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne le 20 août 2010. Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com/news/guadeloupe,1,2239,20-08-2010-guadeloupe-qui-peut-encore-sauver-l-a1-ty-ly-1-.html>, consulté le 9 novembre 2011.

<sup>697</sup> Guadeloupe Télévision connaît des difficultés financières à peine un an après son lancement. Sa présidente Marie-Paule Bélénus-Romana a adressé un communiqué de presse à ses téléspectateurs. Elle leur explique que plusieurs telenovelas ont été supprimés pour laisser de la place à de nouvelles émissions locales. Ce choix de production locale correspond à la ligne éditoriale d'une chaîne guadeloupéenne de proximité et obéit à une réalité économique. BOURGEOIS Karen. Média: GTV en crise! *Site de Domactu*. (En ligne). Mise en ligne le 29 octobre 2011. Disponible sur Internet : <http://www.domactu.com/actualite/110282323279688/guadeloupe-media-gtv-en-crise/>, consulté le 11 novembre 2011.

meurent, c'est aussi parce que leur audience a considérablement chuté, les annonceurs devenus plus attentifs dans leurs investissements »<sup>698</sup>.

L'arrivée du Câble et de Canalsat, qui offre des programmes provenant des grandes télévisions généralistes françaises (TF1, M6) de l'étranger, a provoqué une baisse de l'audience de ces chaînes locales. L'arrivée de la TNT n'a pas trouvé un écho favorable dans le monde audiovisuel local. Canal 10 et les télévisions locales privées y sont opposées. Dans un entretien accordé le 14 février 2011 à Caraibcreolenews, Lisa Rodriguez présidente générale de la chaîne créée par son père Michel Rodriguez, affirme que le passage à la TNT est un coût exorbitant. Le Réseau Outre-Mer 1 (ROM1), l'opérateur technique chargé du déploiement de la TNT dans l'outre-mer leur a réclamé la somme de 87 000 euros par an rabaisé à 57 000 euros. Même à ce prix, les télévisions locales auront du mal à fonctionner. Canal 10 a obtenu une dérogation pour émettre gratuitement sur la TNT. Canal 10 « n'est pas une chaîne d'info au sens strict du terme »<sup>699</sup>, assure Lisa Rodriguez, mais elle se focalise sur des reportages grand format liés à des sujets brûlants. Nous décrivons, par la suite, la relation des journalistes trinitadiens face au pouvoir politique et économique.

### 6.3.2. Les journalistes trinitadiens face au pouvoir politique et économique

Malgré la Constitution qui édicte la liberté d'expression, les gouvernements successifs ont tenté de contrôler la presse. En 1960, le premier ministre Eric Williams brûle symboliquement une copie de *Trinidad Guardian* lors d'une conférence publique à Woodford Square, une place à Port-of-Spain considéré par Williams comme à la fois Parlement et Université, un lieu où il donne des conférences que *The Guardian* qualifie de jungle. Il présente le quotidien, comme l'un des péchés capitaux qui infeste Trinidad-et-Tobago. Il estime que cette presse lui est hostile et n'aime pas son parti. Des syndicalistes et hommes politiques Cipriani, Butler, Solomon et Gomes pensent également que cette presse leur est hostile. Pour Selwyn Ryan, « les actionnaires majoritaires du journal sont des

---

<sup>698</sup> ZANDWONIS Danick. Les médias audiovisuels en crise. *Site Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne le 4 mars 2010. Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com/news/guadeloupe,1,1810,04-03-2010-guadeloupe-les-my-dias-audiovisuels-en-crise-.html>, consulté le 9 novembre 2011.

<sup>699</sup> Canal 10 et les télés locales privées contre la TNT?. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). Mise en ligne 14 février 2011. Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com/news/guadeloupe,1,2973,14-02-2011-guadeloupe-canal-10-et-les-ty-ly-s-locales-privy-es-contre-la-tnt-.html>, consulté le 9 novembre 2011.

*blancs trinitadiens et des hommes d'affaires métisses pouvant passer pour des blancs qui ont un intérêt particulier à maintenir le statu quo »<sup>700</sup>. Avant l'arrivée de Williams sur la scène politique, les masses, dans l'ensemble politiquement analphabètes se réfèrent à *The Guardian* qui façonne l'opinion public. *The Guardian* craint Williams pour sa capacité à organiser et à discipliner un mouvement de masse. « Si les masses devaient être mobilisés avec succès dans le mouvement nationaliste, si la révolution de décolonisation devait être intégrale, la légitimité du *Guardian* comme une source de l'opinion sur les questions nationales devaient être complètement détruites »<sup>701</sup>. Le quotidien est une critique féroce pendant les campagnes des élections générales de 1956 et 1961. Il a fini par accepter la popularité de Williams et de son parti lors des élections en 1966. Un exemple significatif de la liberté de la presse à cette époque est la Une titré 'Heil Williams' du *Guardian* qui présente Williams comme un dictateur et montre une photo du leader du People's National Movement près de celle d'Adolf Hitler. Face au *Guardian*, le *PNM Weekly* est son arme principale. Simultanément, les médias connaissent occasionnellement des interférences politiques de la part des partis au pouvoir. Ils interviennent dans le contenu du journal pour écrire ou dire ce qui correspond à l'agenda du gouvernement. En matière de contenu, les membres de l'opposition au Parlement ont souvent déclaré que leurs discours sont déformés et indiquent qu'une partie importante de l'interview est oubliée. Ils se plaignent de l'accès limité aux médias et de l'utilisation de titres trompeurs. Les journalistes sont quelque fois accusés d'abuser de la liberté qui leur est garantie. Le travail des hommes politiques est d'exercer le pouvoir le mieux que possible alors que celui des médias est de les critiquer pour toute erreur commise dans l'exercice de leur fonction. « La loi devrait maintenir l'équilibre, et permettre aux deux domaines de faire leur travail avec une tension créative entre eux. La loi devrait fournir aux médias des équipements pour l'accès à l'information et ils doivent être encouragés à dénoncer la corruption et les malversations, tout en fournissant en même temps au gouvernement le pouvoir de punir ou d'arrêter le comportement des médias qui mettent en péril la sécurité nationale ou qui est néfaste au système démocratique »<sup>702</sup>.*

<sup>700</sup> « Its major shareholders were a group of native white and near-white business men who had a vested interest in the status quo », RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972, p. 155

<sup>701</sup> « If the masses were to be mobilized successfully into the nationalist movement, if the decolonizing revolution was to be integral, the legitimacy of the *Guardian* as a source of opinion on domestic issues had to be completely destroyed », RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972, p. 156

<sup>702</sup> « Law should hold the balance, and enable both estates to do their jobs with creative tension between them. The law should provide the media with machinery for access to information and for it to be encouraged to expose corruption and malfeasance, while at the same time providing the government with power to punish or

En novembre 1995, Basdeo Panday devient le premier Premier ministre d'origine indienne du pays. Le 18 Janvier 1996, l'éditorial de *Trinidad Guardian* titre « Panday's Alarum », et critique le Premier ministre Basdeo Panday qui laisse entendre que le People's National Movement a été impliqué dans un complot qui vise à prendre le pouvoir par la force. Quelques jours plus tard, Basdeo Panday entame un bras de fer avec le *Trinidad Guardian* qui titre en Une un article « Panday-Chutney Rising ». Basdeo Panday était hostile à ce média. Il affirme que les éditoriaux sont injurieux et que la Une « Chutney Rising » est raciste. Il voulait que la direction ou les propriétaires de *Trinidad Guardian* fassent en sorte que les rédacteurs relatent des informations en faveur du gouvernement. L'équipe de la rédaction a refusé de se plier aux exigences du gouvernement. Dès lors, Basdeo Panday interdit aux membres de son gouvernement de parler aux journalistes de *Trinidad Guardian*. Il demande aussi la démission de son rédacteur en chef Jones P. Madeira. Alwin Chow, Directeur Général de *Trinidad Guardian* a été renvoyé de son poste le 1er avril 1996 pour ne s'être pas plié aux directives du journal. C'est Grenfell Kissoon, directeur de *Trinidad Broadcasting Company*, qui succèdera à Alwin Chow au poste de directeur général du *Guardian*. Selon Jones P. Madeira, les journalistes ont quitté le quotidien en réponse au diktat du gouvernement. Dix-sept journalistes s'en vont indignés contre cette ingérence politique et cette atteinte à la liberté de la presse, et ils forment le journal *The Independent* en novembre 1996, qui cessera d'exister trois ans plus tard. *The Express* et *Newsday* (1994) rachètent les parts de *The Independent*.

Cette même année, les médias et les citoyens bénéficient chacun d'un comité qui recueille les plaintes. Ramesh Lawrence Maharaj, nommé procureur général en février 1996, annonce l'établissement d'un organisme de plaintes en matière de presse, « Press Complaints Authority », afin de traiter l'éthique des médias. Et dès mai 1996, les médias locaux créent un comité de plaintes « Press Complaints Committee » pour s'autoréguler. Il n'a aucun pouvoir légal et ne sera pas en mesure de prendre des actions contre les médias, mais ils publient un rapport sur les plaintes<sup>703</sup>. Peu de temps après, Basdeo Panday annonce la fin du conflit avec les médias puisque tout le monde s'est mis d'accord sur la nécessité d'établir un organisme de plaintes. Dans la dispute opposant le gouvernement et la presse, Ken Gordon, directeur général de *Trinidad Express* est intervenu pour créer une « Press Complaints

---

*stop media behaviour which imperils national security or undermines the democratic fabric », Reform of media law-towards a free and responsible media, Ministry of the Attorney General, 1997 p. 1*

<sup>703</sup> La seule plainte entendue par le comité jusqu'à la fin de février 1997 portait sur la question de l'égalité dans une annonce de journal pour un emploi.

Council », qui permet aussi aux citoyens d'exprimer leur mécontentement. Le « Freedom of Information Bill », loi sur la liberté de l'information proposée en mai 1996 est créée pour fournir des informations officielles sur les activités du gouvernement. Aucune administration ne pouvait empêcher l'enquête libre de la couverture médiatique des activités gouvernementales. Mais certaines informations qualifiées de sensibles ne sont accessibles ni aux membres du public, ni aux journalistes. Deux raisons sont invoquées: leur divulgation aurait un « effet préjudiciable » sur un intérêt public, et sur les affaires privées des membres de la communauté pour laquelle le gouvernement collecte et détient des informations. Cette loi ne s'applique pas au Président, au parlement, à un membre du parlement, au comité des deux chambres.

Dès avril 1997, le gouvernement propose un code déontologique des médias<sup>704</sup> inscrit dans un projet de loi intitulé « Reform of Media Law-Towards a Free and Responsible Media ». Considéré comme un document bâclé et rempli d'erreurs factuelles par George John, un journaliste trinidadien et d'autres membres des médias, il est aussi vu comme une déclaration de guerre contre les médias. George John a critiqué les propositions émises dans ce document, celle par exemple qui consiste pour les journalistes à promouvoir les activités gouvernementales, la sécurité nationale, et le progrès social. Il indique « *cependant, ce qui a discrédité le projet de loi et l'a défini comme un acte de méfait était le mensonge pur et simple que j'ai mis en exergue lors d'une apparition télévisée et lors du colloque ainsi que dans des articles publiés dans les journaux. Le projet de loi proposait un code officiel de déontologie, incluant une clause qui indique: les journalistes et les journaux s'efforceront de mettre en évidence et de promouvoir les activités de l'État et du public qui visent à promouvoir la sécurité nationale et la solidarité nationale, l'intégrité de Trinidad-et-Tobago, le progrès économique et social* »<sup>705</sup>. Le projet de loi n'a jamais été appliqué. Pour Owen Baptiste, rédacteur en chef de *Trinidad Guardian*, l'objectif du gouvernement n'était ni de rendre la presse libre ni les journalistes mais de faire en sorte que les deux soient responsables envers le gouvernement<sup>706</sup>. Raoul Pantin, journaliste et auteur affirme

---

<sup>704</sup> Ce code est censé promouvoir la sécurité nationale, le progrès économique et social.

<sup>705</sup> « *What, however, completely discredited the Green Paper and defined it as an act of mischief was the outright untruth on which I pounced during a television appearance and at the symposium as well as in articles published in the newspapers. The Green Paper proposed a statutory Code of Ethics, including one clause that said: Journalists and newspapers shall endeavour to highlight and promote activities of the State and the public which aim at national security and solidarity, integrity of Trinidad and Tobago and economic and social progress* », JOHN George R. *Beyond the front page: memoirs of a Caribbean journalist*. School of Continuing Studies, U.W.I., 2002, p. 192

<sup>706</sup> *Island media ethics code draws fire. Editor & Publisher*, 26 juillet 1997, Vol.130 Issue 30, p. 15 (En ligne). Base de données Academic Search Complete de U.W.I., consulté le 22 mars 2011.

que *Trinidad Express* a défendu une fois de plus le droit à la liberté de la presse. « *A la mi-1997, alors même que The Express fêtait son 30ème anniversaire, le journal produisait une série d'éditoriaux et d'articles très critiques à l'égard des nouvelles mesures du gouvernement visant à actualiser la législation sur les médias. Elles ont été présentées à travers le projet de loi du gouvernement sur la réforme du droit des médias, qui suggérait la possibilité de mesures punitives légales contre les médias* »<sup>707</sup>. Ken Gordon a fortement critiqué le projet de loi du gouvernement lors d'une conférence du Publishers and Broadcasters Association, en demandant à ce qu'il soit retiré. Selon lui, ces propositions discréditaient la structure démocratique de la société. Il est possible pour Ken Gordon, de gérer un journal avec succès et critiquer ce qui se passe dans la société. *Trinidad Express* avait couvert des scandales comme l'Affaire du Country Club qui avait amené à la nomination d'une commission d'enquête<sup>708</sup>, l'Affaire O'Halloran et les chèques payés à sa famille, des manifestations comme celle du mouvement « Black Power » en 1970.

Le projet de loi propose une des suggestions suivantes: « *la loi devait prévoir une protection spéciale pour les journalistes contre la peine d'outrage au tribunal pour avoir refusé de révéler leurs sources d'information, à moins que l'identité de la source soit indispensable pour prévenir la criminalité grave ou des troubles majeurs ou de défendre la sécurité nationale* »<sup>709</sup>. Aucune disposition n'existe à ce jour concernant la protection des sources des journalistes. « *La loi à cet égard est la loi anglaise sur le non respect de l'autorité juridique, par laquelle un journaliste est passible d'emprisonnement si il ou elle n'identifie pas une source demandée par le tribunal*<sup>710</sup> ». Dans ce cas, « *le journaliste peut se prévaloir de la protection offerte par la liberté d'expression et par la liberté de la presse qui sont garanties dans la Constitution de Trinidad-et-Tobago. La loi devrait toutefois être*

---

<sup>707</sup> « *In mid-1997, even as the Express observed its 30<sup>th</sup> Anniversary, the newspaper was also producing a series of editorials and articles strongly critical of new government measures aimed at updating legislation governing the media. These were presented via a government Green Paper on Media Law reform, which suggested the possibility of punitive legalistic measures against the media* », PANTIN Raoul. *The Trinidad Express Story*. Trinidad Express, 2000 p. 139

<sup>708</sup> Cette affaire concerne un club privé uniquement réservé aux personnes d'origine européenne qui refusent l'accès à des Afro-trinidadiens.

<sup>709</sup> « *The Act should provide special protection for journalists against punishment for contempt for refusing to disclose their sources of information, unless the identity of the source is essential to prevent serious crime or major disorder or to defend national security* », JOHN George R.. *Beyond the front page, memoirs of a Caribbean journalist*. School of Continuing Studies. U.W.I., 2002, p. 191-192

<sup>710</sup> « *The Law in this respect is the English common law of contempt, by which a journalist is liable to imprisonment if he or she does not identify a source when required in court* », *Reform of media law, towards a free and responsible media*, Ministry of the Attorney General, 1997, p. 6

*claire parce que si ils ne sont pas protégés, leurs sources d'information peuvent se tarir, et la quantité d'information disponible pour le public sera réduite »<sup>711</sup>.*

Le 25 octobre 2008, une controverse au sujet du principe de la liberté de la presse a suscité beaucoup de débats. Ce jour-là, deux journalistes Kevin Baker et David Murray font des commentaires sur Patrick Manning, le premier ministre, dans le journal de 12h25 de la radio privée 94.1 FM. Ils ont lu un article sur la hausse dans le prix du gaz quand ils ont dit soi disant que l'argent serait utilisé pour acheter les voitures pour le prochain Sommet des Amériques. Il s'est rendu dans cette radio pour se plaindre et les directeurs ont décidé de suspendre les deux employés pour deux semaines. Pour Brien Haynes, le Vice-Président de la radio, cette décision n'a pas été prise à cause de la visite de Patrick Manning, les deux employés « *ont agi de manière non professionnelle et qui n'était pas accepté par l'entreprise. Nous avons des standards que nous avons suivi depuis les trois dernières années et ils ont brisé cela. Les informations doivent être traitées avec respect parce qu'on s'appuie sur des faits* »<sup>712</sup>. L'opposition a critiqué Patrick Manning et Marlon Hopkinson, président Media Association of Trinidad and Tobago (MATT) estime que « *leur action était inappropriée, dans la mesure où cela peut être perçu comme une tentative d'intimider et de réprimer la liberté de la presse* »<sup>713</sup>. D'autres comme le Trinidad and Tobago Publishers and Broadcasters Association (TTPBA), Dale Enoch, directeur de l'information de I 95 FM et Ken Gordon, ancien président de Caribbean Communications Network y voit un acte d'intimidation. Gordon considère par ailleurs que l'attitude des deux journalistes n'est pas professionnelle : « *Je pense certainement qu'ils (94.1 FM) se sont comportés mal avant tout parce qu'ils n'auraient pas du commenter pendant les informations. Qu'elles puissent être leurs opinions, ce n'est pas la manière de présenter les informations* »<sup>714</sup>. Même si Manning avait porté plaintes au Telecommunications Authority of Trinidad and

---

<sup>711</sup> « *It may be that a journalist can claim protection under the freedom of expression and freedom of the press which are guaranteed in the Constitution of Trinidad and Tobago. The law however should be made clear because if they are not protected their sources of information may dry up, and the amount of information available to the public will be reduced* », *Reform of media law, towards a free and responsible media*, Ministry of the Attorney General, 1997, p. 6

<sup>712</sup> « *A presenter and newscaster acted in a manner that was unprofessional and not accepted by the company. We have standards which we've been following for the last three years and they broke that. News should be taken with respect because it deals with the facts* », RAMNARINE Kristy, *Unprofessional behaviour caused suspension*. *The Daily Express*, mercredi 5 novembre 2008, p. 4

<sup>713</sup> « *The action was inappropriate, in the light of the fact that it can be perceived as an attempt to intimidate or to stifle freedom of the press* », BROWNE Juhel. *It was not my idea*. *The Daily Express*, mercredi 5 novembre 2008, p. 4

<sup>714</sup> « *I certainly think that they (94.1 FM) behaved wrongly in the first instance, because they should never have (commented) during the news. Whatever their views were, that's not the way to present news* », LORD Richard. Gordon : *Manning wrong, 94.1 FM unprofessional*. *The Trinidad Guardian*, mercredi 12 novembre 2008, p. 5

Tobago (TATT), il n'aurait pu obtenir aucune aide en l'absence d'un code de diffusion. Lors d'une conférence de presse au Centre diplomatique de St. Ann, Patrick Manning se défend et soutient que la liberté de la presse et d'expression est un droit inaliénable que les citoyens doivent utiliser avec responsabilités pour respecter celles des autres. « *En visitant la radio, tout ce que j'ai fait c'est d'exercer un droit que tous les citoyens ont, même le Premier ministre. Il ne peut y avoir absolument rien de mal dans cela* »<sup>715</sup>. Il a également décidé de poursuivre en justice dans le futur les médias qui iront trop loin en matière de commentaires. Pendant la conférence, il annonce qu'il intente une action en justice contre le *TnT Mirror Weekend Newspaper* qui a écrit de fausses informations dans la Une et dans les titres<sup>716</sup> concernant sa visite à la radio 94.1 FM. Patrick Manning attaque les médias et affirme qu'aucun d'entre- eux n'est pro-gouvernement. « *Beaucoup trop de commentateurs, soit dans les journaux, soit à la radio, ne respectent pas nos institutions ou notre autorité, et poursuivent une action qui peut endommager ces institutions qui sont ternies dans l'esprit de ceux dont les institutions ont été mises en place pour servir les intérêts. Et par conséquent, les institutions peuvent devenir complètement inefficaces* »<sup>717</sup>. Neil Parsanlal, ministre de l'information et ancien journaliste dit toutefois que « *le gouvernement n'est pas anti-média et qu'il ne s'attend pas à ce qu'aucun média adopte une position pro-gouvernement. Tous ce que le gouvernement cherche, ou tous ce que le gouvernement désire c'est des reportages équilibrés ou justes ou des reportages précis et équilibrés* »<sup>718</sup>. Pourtant, Neil Parsanlal a aussi accusé des membres des médias d'être « *apolitiques* »<sup>719</sup> et d'être opposés au gouvernement. Cette affaire rappelle celle de Basdeo Panday et du *Trinidad Guardian* en 1996. « *Les deux, Manning et Panday peuvent se montrer tout à fait coléreux et imprévisibles, particulièrement à des moments où ils perdent leurs meilleurs jugements, commettent l'erreur de prendre à contresens leurs fonctions et finissent par*

<sup>715</sup> « *In visiting the radio station, all I did was exercise a right that is available to all citizens, including the Prime Minister. There could be absolutely nothing wrong with that* », BROWNE Juhel. It was not my idea. *The Daily Express*, mercredi 5 novembre 2008, p. 4

<sup>716</sup> La Une titre « Manning loses his cool » et le titre indique « Enraged PM storms into Power 102 following midday newscast that didn't bring music to his ears ».

<sup>717</sup> ...« *too many commentators, either in the newspapers or on the radio, do not respect our institutions or (our) authority, and pursue a course of action that can damage these institutions which are tarnished in the minds of those in whose interests they are set up to serve. And therefore, (the institutions) can become completely ineffective* », RYAN Selwyn. Struggle for press freedom in the Caribbean. *The Daily Express*, dimanche 16 novembre 2008, p. 11

<sup>718</sup> « *Government is not anti-media nor does the Government expect any media house to adopt a pro-Government position. All the Government is seeking, or all the Government desires is balanced coverage or fair or accurate reporting and balanced coverage* », BROWNE Juhel. Govt not anti-media. *The Daily Express*, mardi 11 novembre 2008, p. 4

<sup>719</sup> « *Parsanlal further accused sections of the media of being apolitical...* », RAMDASS Anna. Govt seeks Gordon's help. *The Daily Express*, mercredi 19 novembre 2008, p. 3

*abuser de leurs pouvoirs* »<sup>720</sup>. Le gouvernement a donc annoncé la création d'un comité de professionnels des médias pour fournir des directives pour augmenter les standards et la qualité des médias locaux. Dans son éditorial « Meddling with media out » du jeudi 20 novembre 2008, le *Trinidad Express* a déclaré être contre l'établissement de ce comité, contre l'interférence du gouvernement dans la manière de faire fonctionner un média. Il existe déjà le Media Complaints Committee en matière d'offense, d'impartialité et de précision dans les médias.

---

<sup>720</sup>*Both Manning and Panday can prove quite irascible and unpredictable, particularly at moments when they lose their better judgement, commit the error of misinterpreting their functions and end up abusing their powers* », SINGH Rickey. The troubles of PM Manning. *The Daily Express*, mercredi 12 novembre 2008, p. 12

## Conclusion de la deuxième partie

Quel que soit l'espace francophone et anglophone, l'histoire de la presse débute à la même époque au XVIII<sup>e</sup> siècle au moment de la colonisation et de l'esclavage. La presse est utilisée principalement par le pouvoir colonial pour diffuser des informations administratives (avis, arrêt du gouverneur, etc.). La radio apparaît en 1935 à Trinidad-et-Tobago, et en 1937 en Guadeloupe. Les journalistes des deux îles sont principalement des hommes politiques et des écrivains, c'est le cas aussi en France et au Royaume-Uni. La population blanche, qui rédige dans les journaux, défend les valeurs de la colonie. Et la population noire, qui a accédé à l'éducation, écrit des articles sur la situation politique, sociale et économique dans l'objectif d'émanciper la masse.

Le pluralisme de la presse est une réalité. La Guadeloupe, et Trinidad-et-Tobago possèdent des médias privés et publics. Les médias indépendants de la Guadeloupe essaient d'offrir, avec très peu de moyens à leur disposition, une information centrée sur le quotidien des Guadeloupéens, contribuant au débat politique autour des questions sociales, politiques, culturelles, et identitaires, etc. En revanche, dans le territoire anglophone, les médias communautaires ciblent plutôt une communauté (Indo-Trinidadiens, groupes religieux, etc.) dans un pays indépendant où il existe des clivages sociaux et politiques entre les Afro-Trinidadiens et les Indo-Trinidadiens. Ces médias disposent de moyens financiers pour fonctionner.

Nous relevons le nombre de 4388 journalistes dans quinze îles caribéennes, soit 150 en Guadeloupe et 175 à Trinidad-et-Tobago. Il existe quelques écoles de journalisme dans les Caraïbes comme CARIMAC, à l'Université des West Indies, Mona Jamaïque, COSTTAT à Trinidad-et-Tobago, le Barbados Community College, le Instituto Internacional de periodismo José Martí, et pour la partie française, il faut se rendre dans l'hexagone ou ailleurs.

Comme partout ailleurs, les journalistes caribéens luttent pour leurs droits : le respect de la liberté d'expression, la protection de leur indépendance et de leur intégrité. Ils doivent faire face au pouvoir politique et économique qui tente de les museler. Dans les années

1970, les journalistes en Guadeloupe sont à la solde du pouvoir car l'information est contrôlée par le préfet. Il existe cependant une évolution progressive dans la programmation avec l'introduction d'un contenu local qui répond aux besoins de la population. Cela n'empêche pas que les journalistes soient quelque fois victimes d'intimidations de la part des hommes politiques locaux. Ils subissent des traitements différents des journalistes de l'hexagone à qui la préférence est donnée quand un ministre arrive en Guadeloupe. Les pressions politiques sont souvent accompagnées de pressions économiques et des annonceurs menacent de retirer des contrats publicitaires lorsque les propos des journalistes vont à l'encontre de leur intérêt. Les médias sur Internet en Guadeloupe sont devenus un nouvel espace d'information pour les citoyens qui participent à l'expression démocratique. Malgré tout, le paysage audiovisuel guadeloupéen est en mauvaise santé économique, avec des liquidations judiciaires annoncées, la disparition et la création de nouvelles chaînes de télévision. L'arrivée de la TNT accentue le phénomène car pour y accéder les télévisions locales doivent payer une somme importante.

Dans les années 1960, les articles de *Trinidad Guardian* sont très hostiles à Eric Williams. Le quotidien finit toutefois par accepter sa popularité et son parti PNM. L'interférence politique dans les médias et cette volonté d'avoir des journalistes à la solde du pouvoir est une réalité. En 1996, les journalistes de *Trinidad Guardian* refusent de se plier aux directives du gouvernement, quittent le quotidien et créent un autre journal *The Independent*. Le gouvernement a créé des organismes de plaintes pour assurer l'autorégulation des médias et satisfaire à la demande du public. De ce fait, le gouvernement propose un code déontologique des médias pour promouvoir les activités étatiques, qui ne sera jamais appliqué. Cette proposition est mal perçue et critiquée par les journalistes. A Trinidad-et-Tobago, il n'existe pas de loi sur la protection des sources des journalistes, même si la Constitution garantit la liberté d'expression et de la presse.

Il est important maintenant de décrire la méthodologie utilisée pour ensuite se pencher sur des événements socio-politiques dans lesquels les journalistes ont joué un rôle pour contribuer au processus démocratique, considéré comme un processus délibératif au sens de Jürgen Habermas.

# **PARTIE III- LE ROLE DES JOURNALISTES CARIBEENS DANS LA DEMOCRATIE A TRAVERS LE PRISME DES EVENEMENTS SOCIO- POLITIQUES**

## **Chapitre VII. Présentation de la presse quotidienne nationale et régionale**

Les médias sont des outils qui participent à l'expression de la démocratie dans les sociétés contemporaines. Mais qu'est-ce qu'un média? Les médias regroupent l'ensemble des entreprises de presse écrite, de radio, de télévision, avec la publicité et le cinéma. Francis Balle propose qu'« *un média est d'abord et avant tout un moyen – un outil, une technique, un intermédiaire- qui permet aux hommes de s'exprimer et de communiquer à autrui cette expression, quel qu'en soit l'objet ou la forme. Mais il se définit également par son usage, lequel désigne à la fois un rôle déterminé qui a fini par prévaloir et la meilleure façon de remplir ce rôle. Il échappe difficilement à la tâche qui lui a été assignée: organe d'information; moyen de divertissement, d'évasion ou de connaissance; support ou vecteur d'œuvres ou de chefs-d'œuvre artistiques* »<sup>721</sup>. Ils remplissent également les missions : animer le débat d'idées et être une forme de contre-pouvoir. La thèse du « Quatrième

---

<sup>721</sup> BALLE Francis. *Les Médias*. Presses universitaires de France, 2007, p. 3-4

pouvoir » propagée par l'éditorialiste du *Times* Henry Reeve précise que la presse est « *l'œil, l'oreille et la voix du public. Elle constitue à elle seule le tribunal de l'opinion publique et, parce qu'elle assure la diffusion des discours prononcés au Parlement, elle joue le rôle d'auxiliaire de la démocratie* »<sup>722</sup>. Ce chapitre présente l'histoire de *Trinidad Guardian*, *Trinidad Express*, ainsi que celle de *France-Antilles Guadeloupe*.

## **7.1. *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express* : la presse quotidienne nationale**

Une des garanties que tente d'apporter la démocratie est d'assurer le pluralisme de l'information, et la diversité des opinions. Bien que la presse se définie comme nationale, elle ne semble pas représenter l'ensemble de la population. Le terme « national » a été employé au moment de l'indépendance par opposition au mot « colonial ». Le « nationalisme » du Premier ministre Eric Williams est perçu par les Indiens comme un « nationalisme noir ». C'est dans un contexte politique basé sur la bipolarisation ethnique et le « nationalisme » officiel que les médias trinidiens opèrent. « *Ce qui rend les médias trinidiens spéciaux, pour répéter, c'est que tous partagent (avec des variations mineures) un champ extraordinairement similaire de valeurs orientées vers un « nationalisme » officiel au service d'une structure de pouvoir politique/ ethnique spécifique qui a été érigé à un moment crucial dans la vie du pays, à l'indépendance* »<sup>723</sup>. Le taux élevé d'alphabétisation (95%) dans le pays fait de la presse une source importante d'informations. « *C'est le support le plus important pour le développement de l'État parce qu'il a encadré au début les attitudes des médias nationaux, et à travers la presse nationale, l'idéologie politique a été articulée et le pouvoir national maintenu* »<sup>724</sup>.

En 1990, il existe deux quotidiens nationaux qui appartiennent à deux conglomérats : Ansa McAl pour *Trinidad Guardian* (1917) et One Caribbean Media Limited pour *Trinidad Express* (1967). Ces quotidiens dominent l'industrie de la presse quotidienne à Trinidad-et-

---

<sup>722</sup> SERGEANT Jean-Claude. *Les Médias britanniques*. Ophrys-Ploton, 2004, p. 45

<sup>723</sup> « *What makes the Trinidadian media special, to repeat is that all share (with minor variations) as extraordinarily similar field of values oriented to an official « nationalism » in the service of a specific political/ethnic power structure which was erected at a crucial moment in the country's life at independence* », RAMCHARITAR Raymond. *Breaking the news: media and culture in Trinidad*. Lexicon Trinidad, 2005, p. 100

<sup>724</sup> « *It is the medium most important to the development of the state because it initially framed national media attitudes, and through the press national political ideology has been articulated and national power maintained* », SKINNER Ewart C. *Mass media in Trinidad and Tobago*. In *Mass media and the Caribbean*. Gordon and Breach, 1990, p. 35

Tobago. Ils s'adressent au même type de catégorie socio-professionnelle. La tranche d'âge des lecteurs de *The Guardian* et de *The Express* se situe entre 36 et 45 ans. Dans leurs éditoriaux, les journaux nationaux soutiennent le capitalisme, le consumérisme de la classe moyenne, les aspirations sociales et culturelles de l'élite, tout en cultivant leur indépendance. Ils sont anti-communistes bien que *The Express* répond à l'opinion populiste. La publicité est la principale source de financement de la presse quotidienne. Près de 70% de leurs pages sont constituées de publicités. « *Dans cette grande abondance de l'information, cependant, The Guardian, Express, et Newsday occupent une place particulière dans le discours national: ils sont diffusés dans tous les groupes sociaux et ethniques (à la différence des niches ethniques des stations de radio, ou les niches de classe occupées par les hebdomadaires) et grâce à leur respectabilité supposée ils exercent une autorité et une influence qui sont supérieures à ceux dont les autres médias jouissent* »<sup>725</sup>.

### 7.1.1. Trinidad Guardian

Le *Trinidad Publishing Company* est fondé le 20 juin 1917 par un petit groupe d'hommes rassemblé<sup>726</sup> dans un bureau à Chacon Street à Port-of-Spain. Le *Trinidad Guardian* est apparu le dimanche 2 septembre 1917. Il est le porteur de flammes (torchbearer) conservateur de la société trinitadienne. Il se réserve le droit de critiquer et s'oblige à coopérer à tous les efforts pour construire une communauté forte et stable. Une édition paraît aussi le dimanche, le *Sunday Guardian*. Depuis 1919, le *Trinidad Publishing Company* forme le *Guardian Media Limited* qui regroupe les quotidiens tels que *Trinidad Guardian*, *Sunday Guardian*, et offre des services d'impression. Le *Trinidad Publishing Company* lance le *Evening News*<sup>727</sup> en janvier 1936 qui est publié du lundi au vendredi. Dans les années 1930 et 1940, *Trinidad Guardian* est l'influence majeure qui contribue à façonner l'opinion publique et à défendre les intérêts du status quo. Les trinitadiens Aggrey Brown et Roderick Sanatan disent qu'à travers sa politique éditoriale, le quotidien est conservateur et qu'en matière de politique, il défend les intérêts économiques des

---

<sup>725</sup> « *In this cornucopia of information, though, the Guardian, Express, and Newsday occupy a special place in the national discourse: they are disseminated across social and ethnic groups (unlike the ethnic niches of the radio stations, or the class niches occupied by the weeklies) and because of their putative respectability they wield authority and influence which are greater than what the other media enjoy* », RAMCHARITAR Raymond. *Breaking the news: media and culture in Trinidad*. Lexicon Trinidad, 2005, p. 11-12

<sup>726</sup> Arthur Cipriani, leader du mouvement travailliste est un des fondateurs de *Trinidad Guardian*.

<sup>727</sup> *The Evening News* fait un usage régulier de photographies, traite le crime et le sport.

employeurs<sup>728</sup>. Il est également anti-communiste, contre la classe ouvrière et contre le mouvement de « Black Power » en 1970. Selon John Lent, *The Trinidad Guardian* est le journal des employés en col blanc. En mars 1975, *Trinidad Publishing Company* (« The Guardian » et « The Evening News ») est vendu à un entrepreneur local. Eric Williams « a été heureux en 1975 de la vente des deux tiers de l'entreprise *Trinidad Publishing Company* (éditeurs de *Guardian* et *Evening News*) à un entrepreneur local, Charles Mc Enearney. Thompson a gardé 33,5% des actions du journal jusqu'en 1976 quand il a vendu 10% aux employés de l'entreprise »<sup>729</sup>. Avant la vente totale de ses actions, le groupe Thompson détenait une représentation minimale dans le conseil d'administration.

*The Trinidad Guardian* a connu deux périodes où il n'a pas publié. La première entre novembre 1978 et mars 1979 quand il est frappé par des problèmes industriels. Le second est lié à l'incendie qui a détruit les bureaux, les machines et la bibliothèque le 27 avril 1980. Cet incident a affecté le travail de près de 350 employés. Pendant près de sept mois, le journal ne paraît pas. *The Trinidad Guardian* devient « The Guardian News on the Air » en passant de la version papier à la version radiophonique. C'est la première fois que les employés de radio et du journal travaillent ensemble. Pendant vingt semaines, l'équipe éditoriale produit ce qui va devenir leur « electronic newspaper », journal audio. Le premier journal est écouté le dimanche 8 juin 1980, trois fois par semaine jusqu'au 12 octobre 1980. Les bâtiments ont été officiellement réouverts le 7 décembre 1980 par le Président de la République, Sir Ellis Clarke. Le président a dévoilé une plaque dédiée au travail du journal et à ses performances. *The Trinidad Guardian* est de retour avec l'article intitulé « Guardian angel flying high again »<sup>730</sup>. Il est imprimé sur un papier large en longueur. Le terme utilisé en anglais est broadsheet, contrairement au tabloïd comme *Trinidad Evening News* et *Trinidad Express*. En 2002, *Trinidad Guardian* adopte le format tabloïd connu sous le nom de « G-sized Guardian ». Enfin en 2008, il modifie son format qui est celui d'un tabloïd de petite dimension. Considéré comme l'un des plus grands et le plus important média de communication dans les Caraïbes, le groupe ANSA McAL possède *Guardian Media*

---

<sup>728</sup> BROWN Aggrey, SANATAN Roderick, *Talking with whom?; a report on the state of the Media in the Caribbean*, CARIMAC U.W.I, 1987, p. 193

<sup>729</sup> « It purchased Trinidad and Tobago Television and 610 radio from Thomson in the 1960's, and welcomed the 1975 sale of the two-thirds of Trinidad Publishing Company (publishers of *Guardian* and *Evening News*) to a local entrepreneur, Charles Mc Enearney. Thomson retained 33.5 per cent of the newspaper's stock until 1976 when he sold 10 per cent to the company's employees », HERD Jan. *Mass Media in/on Cuba and the Caribbean area: the role of the television, radio, and the press*. Monograph No. 10, Northwestern Pennsylvania Institute for Latin America Studies: Mercyhurst College, 1979, p. 5

<sup>730</sup> Il s'agit d'une référence au logo du journal qui est représenté par un ange gardien qui déploie ses ailes.

Limited (1919), la télévision *Cable News Channel 3* (CNC3) créée en 2005 et *Trinidad Broadcasting Company Limited*. Le groupe ANSA Mc AL est un actionnaire à 56,7% dans *Trinidad Publishing Company*<sup>731</sup>. Le *Guardian Media Limited* détient cinq stations de radio sous sa filiale *Trinidad Broadcasting Company*: Inspirational Radio 730 AM, Mix 95.1 FM, Vibe CT 105 FM, Sangeet 106 FM, Aakash Vani 106.5 FM. L'audience de CNC 3 atteint plus de 100 000 foyers sur le câble à Trinidad-et-Tobago. Dès septembre 2008, ce service est disponible sur les chaînes hertziennes 12, 17 et 22.

### 7.1.2. Trinidad Express

*The Trinidad Express* apparaît pour la première fois le mardi 6 juin 1967. Selon Raoul Pantin, auteur de *The Trinidad Express Story*, « *The Express est né dans les années 1960, une période où les événements battaient leurs pleins, une décennie d'indépendance pour de nombreuses îles des Antilles, une période d'émotions mélangées et de politiques turbulentes, mais surtout une période d'esprit indépendant, une insistance sur la liberté d'expression et une croyance passionnée que le moment était arrivé où les peuples des Caraïbes devaient prendre leurs destins en main* »<sup>732</sup>. Dans les années 1960, très peu de quotidiens sont indépendants et basés localement. Après « *The Gleaner* »<sup>733</sup> de Jamaïque, *The Express* est le second quotidien indépendant détenu par des actionnaires locaux. C'est pourquoi le quotidien se considère comme un journal national. Devenu une institution dans le paysage de Trinidad-et-Tobago, *The Express* est connu pour son journalisme sans peur et son soutien à la liberté de la presse<sup>734</sup>. Il devient dès lors le principal concurrent de *Trinidad Guardian* (1917), après avoir remplacé le *Daily Mirror*<sup>735</sup> (1963-1967) qui lui-même succède au *Trinidad Chronicle*. Les anciens employés de *Daily Mirror*, ayant refusé la mort du journal, ont obtenu le soutien de la population pour créer le *Trinidad Express*. « *Il y a l'idée que la fermeture du Mirror était un signe des temps, du pouvoir colonial en*

---

<sup>731</sup>Trinidad Publishing Company. Site de *Ansamcal.com*. (En ligne) <http://www.ansamcal.com/eng/6media.asp?articleid=80&zoneid=5>, consulté le 15 mai 2011.

<sup>732</sup> « *The Express was born in the heady days of the 1960's, a decade of independence for many West Indian islands, a period of mixed emotions and turbulent politics, but most of all a period of an independent spirit, an insistence on freedom of speech and a passionate belief that the time had come when the people of the Caribbean should take their destiny into their own hands* », PANTIN Raoul. *The Trinidad Express Story*. Trinidad Express, 2000, foreword

<sup>733</sup>*The Jamaica Gleaner* est la plus grande entreprise médiatique privée locale dans le Caraïbe du Commonwealth.

<sup>734</sup>History. Site de *One Caribbean Media Limited*. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.onecaribbeanmedia.net/about\\_ocm.php?mid=3](http://www.onecaribbeanmedia.net/about_ocm.php?mid=3), consulté le 14 mai 2011

<sup>735</sup> *Daily Mirror* est établi en 1963 par Cecil King ainsi que son édition du dimanche. Trois ans plus tard, il vend ses journaux à Lord Thompson.

retraite »<sup>736</sup>. Contrairement au *Trinidad Guardian* qui est conservateur, *Trinidad Express* est un quotidien considéré comme libéral, qui traite l'actualité locale d'une manière plus critique que *The Guardian*. Les éditoriaux et les commentateurs politiques prennent des positions impopulaires face au gouvernement. Il couvre des questions politiques, économiques du pays et de la région. « Fier de son statut de journal autochtone, *The Express* se considère comme le seul journal de Trinidad n'ayant pas peur de s'exprimer. Son directeur général a déclaré que, parce que *The Guardian* et *Evening News* appartenant à des étrangers qui ne sont pas impliqués dans la controverse locale, *The Express* doit agir comme le forum de la dissidence de l'île »<sup>737</sup>. En 1970, il a survécu à un boycott publicitaire car il a pris position lors du mouvement de « Black Power ». *The Trinidad Express* donne également la parole à l'individu ordinaire, et montre des aspects positifs de la communauté. L'approche traditionnelle se focalise davantage sur les activités négatives comme le crime, le vol, etc. Les bénéfices exceptionnels du boom pétrolier de 1970 ont permis à *The Trinidad Express* d'assumer un statut de corporation médiatique d'envergure nationale, voire transnationale. Depuis au moins 1974, *The Trinidad Express* apporte son soutien technique et ses compétences à des journaux dans les Caraïbes tels que *Torchlight* à Grenade, *Nation* à Barbade, *The Dominica Chronicle*, *The Voice of St Lucia*, *The Starbroek News* en Guyana et *Jamaica Observer*. En contrepartie, *The Trinidad Express* dispose de 10 à 25 % de parts dans *The Nation*, *The Voice of St Lucia*, et *Torchlight*. *The Trinidad Express* se charge également de l'impression de *The Tobago News* et nomme son rédacteur en chef. Ken Gordon est convaincu que « la seule façon de se débarrasser de la domination étrangère de la presse est d'avoir des personnes locales pour développer l'expertise »<sup>738</sup>. En mai 1977, *The Express* lance *The Sun*, un journal du soir. Au même moment, un homme d'affaire publie le *Southern Star* à San Fernando. Depuis son apparition, *The Express* a une forme tabloïd. Dans les années 1990, il devient *Caribbean Communications Network Limited* (CCN). Le conglomérat One Caribbean Media Limited a une dimension transnationale. Il regroupe le *Trinidad Express* ou CCN, CCNTV6 (chaîne 6 et 18) le 31 août 1991, la

<sup>736</sup> « There is a view that the closure of the *Mirror* was a sign of times, of the colonial power in retreat », PANTIN Raoul. *The Trinidad Express Story*. Trinidad Express, 2000, foreword.

<sup>737</sup> « Proud of its indigenoussness, the *Express* thinks of itself as the only Trinidad daily not afraid to speak out. Its general manager said that because the foreign-owned *Guardian* and *Evening News* do not get involved in local controversy, the *Express* must act as the island's forum of dissent », LENT John. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717- 1976*, Associated University Presses, 1977, p. 98

<sup>738</sup> « The only way to get rid of foreign domination of the press is to get local people to develop expertise », HERD Jan. *Mass Media in/on Cuba and the Caribbean area: the role of the television, radio, and the press*. Monograph No. 10, Northwestern Pennsylvania Institute for Latin America Studies: Mercyhurst College, 1979, p. 11-12

première chaîne de télévision indépendante dans les Caraïbes anglophones, qui a un taux d'audience de plus de 80% de la population trinitadienne ; et *Grenada Broadcasting Network Limited*. Depuis janvier 2006, One Caribbean Media Limited regroupe deux groupes médiatiques: *Caribbean Communications Network (CCN) Group* de Trinidad-et-Tobago ainsi que *Nation Corporation Group* de Barbade qui détient le quotidien *Barbados Nation* et les quatre stations de radio de *Starcom Network* : Voice of Barbados, Love 104.1FM, Hott 95.3FM and Gospel 97.5FM.

En 1990, il existe deux quotidiens nationaux, *Trinidad Guardian*, *Trinidad Express* qui ont relaté la tentative du coup d'état de juillet 1990. Cet événement sera abordé dans la chapitre VIII. Alors que Trinidad-et-Tobago possède actuellement trois journaux avec *Trinidad Newsday*, *France-Antilles Guadeloupe* est aujourd'hui le seul quotidien régional du département français d'Amérique.

## **7.2. France-Antilles Guadeloupe: la presse quotidienne régionale**

Après la disparition du *Nouvelliste de la Guadeloupe*, le premier journal en Guadeloupe est *Antilles-Matin* qui publie son premier numéro zéro le 21 mars 1964. Il évoque la visite du général de Gaulle et affiche sa politique éditoriale qui défend la départementalisation. Son objectif est de doter la Guadeloupe d'un journal d'information. Le 1er avril 1964, *Antilles-Matin* devient un quotidien qui possède une fréquence de parution hebdomadaire, puis bihebdomadaire en août 1964, ensuite il est publié le mardi, jeudi et samedi. « *L'examen des sous-titres renseigne sur ses efforts de conquête du lectorat: c'est d'abord le plus fort tirage des journaux de la Guadeloupe, puis avec l'arrivée de France-Antilles, en janvier 1966. Le grand quotidien guadeloupéen d'informations* »<sup>739</sup>. Le dernier numéro d'*Antilles-Matin*, daté du 6 août 1966, est sous-titré *Le seul quotidien guadeloupéen d'information*, et annonce sa disparition aux lecteurs. *France-Antilles* reste l'unique quotidien des départements français d'Amérique. Trois éditions existent (*France-Antilles Guadeloupe*, *France- Guyane*, *France-Antilles Martinique*) qui publient essentiellement l'actualité locale avec une place réservée à l'actualité hexagonale et internationale. Lancé par

---

<sup>739</sup> LAFLEUR Gérard. La presse en Guadeloupe. *Conseil général de la Guadeloupe*. Dossier pédagogique, Département de la Guadeloupe Direction des Archives Départementales, imprimerie Arte, 1997, p. 10

Robert Hersant (1920-1996), sous le gouvernement de Michel Debré<sup>740</sup>, *France-Antilles Martinique* est le titre du premier quotidien gaulliste publié le 24 mars 1964, lors d'une visite à la Martinique du Général, devenu Président de la République. Pour le lancement du premier-né de la presse dite « industrielle », le numéro 1 de l'édition martiniquaise est un numéro d'essai gratuit. Étant le premier des quotidiens réalisés en offset, la première page est consacrée à la visite du Général. *France-Antilles* est installé le 18 février 1965 en Guadeloupe et devient un quotidien le 3 novembre 1975. A ses débuts, le journal est publié tous les jeudis et il est bi-hebdomadaire, le mardi et le vendredi dès mai 1965, puis le mardi et le jeudi dès le numéro 177 en 1966. Il devient tri-hebdomadaire pour répondre le mieux aux besoins des populations selon le directeur-général Robert Hersant. C'est le « *seul quotidien au monde paraissant trois fois par semaine* »<sup>741</sup>, sous titré à la Guadeloupe « *Journal d'information de la Guadeloupe* »<sup>742</sup> ; et à la Martinique, c'est le « *Journal d'information des Antilles* »<sup>743</sup>. Sur le plan politique, ces journaux ont contribué en décembre 1965 au succès électoral du Président de Gaulle avec 55 % des voix en métropole contre 86 % à la Martinique et 90 % à la Guadeloupe. C'est dans un contexte d'après-guerre que sont créés ces deux quotidiens par l'éditeur Robert Hersant aidé par la Société nationale des entreprises de presse (SNEP). C'est un organisme d'État chargé à la Libération de redistribuer les biens de presse confisqués des journaux qui ont collaboré avec l'occupant allemand et d'aider les gouvernements africains à se doter de journaux dans le cadre de la coopération avec l'Afrique. Ce sont les deniers publics de l'État qui financent la création du titre et l'installation d'une imprimerie. Le Général de Gaulle n'était pas « favorable à celui qui avait été condamné à dix ans d'indignité nationale pour des faits de collaboration pendant l'Occupation par les Nazis »<sup>744</sup>. Pourtant en 1973, Robert Hersant, un homme d'affaires français rachète *France-Antilles*<sup>745</sup> qui a donné son nom au premier groupe de presse régionale française<sup>746</sup> faisant parti du Groupe Hersant Média<sup>747</sup>, qui est repris par Bernard Tapie et les héritiers Hersant depuis le 14 janvier 2013<sup>748</sup>.

<sup>740</sup> Michel Debré élu député de la Réunion de 1963 à 1988, est très préoccupé par l'Outre-Mer.

<sup>741</sup> CASIMIR-JEANON René. La Guadeloupe entrain dans une ère de modernité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 6

<sup>742</sup> CASIMIR-JEANON René. La Guadeloupe entrain dans une ère de modernité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 6

<sup>743</sup> CASIMIR-JEANON René. La Guadeloupe entrain dans une ère de modernité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 6

<sup>744</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

<sup>745</sup> Le montant de la transaction reste inconnu.

<sup>746</sup> Le siège du groupe France-Antilles se trouve à Fort-de-France.

### 7.2.1. L'organisation de la rédaction et de la diffusion

*France-Antilles Guadeloupe* se vend à la criée par Déterville Salyères dans les rues de Pointe-à-Pitre. De 1965 à 1994, « chaque matin à 2 heures, il quittait Le Moule à bord de la camionnette d'un marchand de légumes. A 3 heures, il récupérait ses journaux à l'aéroport du Raizet »<sup>749</sup>. Jusqu'à 7 heures du matin, il glisse le journal sous les portes de ses clients, dans les magasins et repasse pour encaisser. Dès 7 heures, il commence à crier en parcourant Pointe-à-Pitre, avec un tas de journaux sur le bras gauche et la main droite prête à tendre un journal à la clientèle. Pour Lisette Falla, comptable et polyvalente du quotidien, à la retraite et Nicomède Gervais, journaliste, une partie du personnel est installée à la rue Hincelin, à Pointe-à-Pitre, avec l'administration, la publicité et la comptabilité au rez-de-chaussée peu éclairé où les bureaux et les archives juxtent une buvette. Au premier étage, se trouvent le laboratoire de photographie, la salle de rédaction, « sur les bureaux, des machines à écrire avec leurs touches rondes ornées de grosses lettres d'alphabet digne d'un décor du 19e siècle. Dans un coin, un télécopieur et sa longue bande de papier perforé étaient souvent frénétiquement activés par un ou deux d'entre nous. Nous tapions sur du « bifteck », nom donné au papier de couleur marron, et souvent sur un papier crépon »<sup>750</sup>. Les informations sont envoyées par avion à la Martinique, où se trouve l'unique imprimerie, se perdent souvent et sont retrouvées en Guyane ou plus loin. Cette situation oblige les journalistes à recommencer leurs productions, « plusieurs pages ou parfois le journal entier », précise Nicomède Gervais. Toutes les nuits, le journal est acheminé par avion de la Martinique vers la Guadeloupe en effectuant jusqu'à cinq rotations nocturnes le samedi. La réorganisation de la diffusion va simplifier la pratique journalistique. Lisette Falla est d'une grande aide pour Lucien Moysé, responsable administratif depuis 1964 à *France-Antilles Martinique*, à qui la direction demande en 1971 de réorganiser la diffusion de la Guadeloupe, puisque le journal est imprimé en Martinique. « Au départ, il y avait deux tournées et mon rôle a été d'organiser les livraisons des journaux aux dépositaires. Il y en avait quatre cents, et nous sommes passés, progressivement, à six cents. Nous avons des

---

<sup>747</sup> Le Groupe Hersant Média comprend sept titres de presse : France Antilles Guadeloupe, France Antilles Martinique, France Guyane, La Provence, Nice Matin, Corse Matin, Var Matin, et deux radios comme Trace FM et Nostalgie, mail de Faouzia Rezgui, 2 juillet 2013.

<sup>748</sup> DAVET Gérard, LLHOMME Fabrice. La justice enquête sur les mécomptes du groupe Hersant. *Le Monde* (En ligne). Publié le 5 février 2013. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/05/la-justice-enquete-sur-les-mecomptes-du-groupe-hersant\\_1827175\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/05/la-justice-enquete-sur-les-mecomptes-du-groupe-hersant_1827175_3224.html), consulté le 15 juin 2013.

<sup>749</sup> Déterville, 30 ans d'info criée. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 132

<sup>750</sup> GERVAIS Nicomède. Le tabloïd : un sacré défi ! *France-Antilles Guadeloupe*, mercredi 7 décembre 2011, p. 3

dépositaires dans toutes les communes, dans presque toutes les sections et dans toutes les îles de l'archipel. Si les tournées sur le continent sont faites par des chauffeurs-livreurs, il a fallu passer des accords avec des compagnies aériennes pour le transport des journaux depuis la Martinique, où ils étaient imprimés, jusqu'aux îles. La livraison se faisait en direction des îles du Nord par avion, en direction des îles proches par bateau... »<sup>751</sup>. Au début, Saturnin Ferré est le seul chauffeur-livreur de *France-Antilles* qui se rend à l'aéroport le matin pour prendre les journaux arrivés de Martinique. « On les livrait ensuite aux dépositaires. Il y avait deux tournées: une en Grande-Terre, une en Basse-Terre. Moi, j'ai fait beaucoup les livraisons sur Basse-Terre. On en faisait des kilomètres! »<sup>752</sup>. Quand *France-Antilles Guadeloupe* sort deux fois par semaine, Saturnin Ferré livre un jour sur Grande-Terre et le lendemain sur Basse-Terre. Lorsque le journal paraît trois fois par semaine, d'autres chauffeurs-livreurs sont embauchés et les tournées sont réorganisées par Lisette Falla et Lucien Moysé. En 1983, sous la direction de Denis Huertas, *France-Antilles* imprime en couleur. En 1984, un incendie détruit partiellement les locaux, où ont disparu les reliures des premières années du journal comme les éditions du 18 février 1965 au premier trimestre de 1970. Lucien Moysé témoigne de la difficulté de travailler à des endroits divers quand ils sont relogés rue Paul Lacavé, à Pointe-à-Pitre, puis à Jarry. Quand l'équipe déménage pour la rue Paul Lacavé, les journalistes utilisent les Tandy, ancêtre des ordinateurs. C'est à cette époque que naît leur première radio, *radio Bis* au dernier étage de l'immeuble. Le groupe France-Antilles a mis en place un réseau de radios libres comme *Sun F.M.* en Guadeloupe et Martinique, et *C.F.M* en Guyane. Dans un autre immeuble à Jarry/Baie-Mahault, *Radio Sun FM* reprend les informations locales de *France-Antilles*. « Nous étions à trois endroits à la fois et ce n'était plus possible. Il fallait regrouper les services sur un même site. La rédaction est restée à Pointe-à-Pitre, avec la direction. L'administration, la publicité et les radios, étaient à Jarry. C'était difficile à gérer »<sup>753</sup>.

En 1998, sous l'impulsion de François Mercader, directeur départemental, les services sont tous regroupés dans un bâtiment neuf, à Moudong Sud à Jarry (Baie-Mahault). La quadrichomie est intégrée dans la confection du journal dans les années quatre-vingt dix. Selon Martin T Laventure, actuel rédacteur en chef adjoint, responsable de la section départementale :

<sup>751</sup> L'homme de la continuité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 132

<sup>752</sup> Saturnin Ferré, chauffeur-livreur. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 133

<sup>753</sup> L'homme de la continuité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 132

« en 1997, nous tapions nos papiers sur des machines mécaniques et donc il fallait donc rendre les copies autour de 20 heures. Et à 20 heures, il fallait développer les photos. Puisque maintenant c'est le numérique, on n'est pas obligé de développer les photos, on télécharge. Mais à l'époque il fallait développer les photos en noir et blanc, ou encore en couleur, jusqu'en 1997-1998, on était en couleur; c'était la couleur, on avait des machines et après, faire une liasse avec les papiers dactylographiés et les photos, mettre le tout dans un avion le soir qui transférait cela sur la Martinique. Et en Martinique, il y avait des mécanographes. Ce sont des femmes bataillons de mécanographes, des femmes qui retapaient les papiers que nous avons envoyé sur papier libre quoi et qui retapait ça pour envoyer en imprimerie. Donc il y avait tout un travail et l'avion le soir. Et le lendemain matin, autour de 4 heures du matin, un autre avion ramenait les journaux fabriqués à l'aéroport. (...) Donc aujourd'hui, c'est le numérique, on balance directement les papiers sur la machine. Il y a le rédacteur en chef qui vise les papiers avant de les envoyer dans le tuyau. Et ces papiers sont montés par un secrétariat de rédaction, c'est des maquettistes. Et après les photos sont traitées à la photogravure. Et quand les photos sont traitées, ils envoient les PDF à l'imprimerie qui fait tourner »<sup>754</sup>.

En 2001, les rotatives sont installées, après près de trente-cinq ans d'attente. Le mardi 25 juin 2002, c'est la première fois que l'édition de *France-Antilles Guadeloupe*, numéro 9724 est imprimée sur place. L'appareil d'une vingtaine de mètres de long peut imprimer trente-deux pages, dont douze en couleur. C'est une révolution pour le personnel, qui selon Lucien Moysé, profite à deux services: « la rédaction, car c'était frustrant d'écrire pour ne se voir publié que deux jours plus tard, et la diffusion, qui a su livrer plus tôt des journaux dans tous les coins de Guadeloupe. Finis les retards qui plombaient les ventes! »<sup>755</sup>.

## 7.2.2. La ligne éditoriale

À ses débuts, *France-Antilles* ressemble au journal départemental de l'hexagone. Le journal est façonné en référence à deux modèles métropolitains: celui de *France-Soir*, un quotidien parisien détenu par Hersant, basé sur le sensationnalisme et des images qui accrochent l'œil; le journal régional d'une petite ville métropolitaine qui publie des informations sociales locales et sportives. *France-Antilles* traite les actualités des départements d'outre-mer et celles de la France hexagonale et intègre l'actualité internationale et régionale publiée sous forme de dépêches. Le titre en lui-même annonce

---

<sup>754</sup> Entretien avec Martin T. Laventure, 16 mai 2012, annexe p. 624-625

<sup>755</sup> L'homme de la continuité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 132

déjà la politique éditoriale. Le journal est rédigé en français et le créole est totalement inexistant même si la langue est parlée par la majorité des habitants. La création de ces titres dans les années soixante consiste à réaffirmer et mettre en valeur la présence de la France hexagonale dans les îles. *France-Antilles* « s'est fait le défenseur zélé du système colonial »<sup>756</sup>. Le rôle de la presse commerciale dans les départements d'outre-mer n'est pas différente de celle de l'Hexagone. Ce qui diffère est la façon dont fonctionne ce genre de journalisme sensationnel. *France-Antilles* est un journal qui préfère l'évasion et évite le conflit. « *Les événements locaux controversés, surtout ceux liés à la politique, apparaissent souvent comme des déclarations préparées et imprimées sans mises en contexte, ou autrement ils sont transformés en faits divers qui dévalorisent les implications les plus larges et les plus graves de l'événement* »<sup>757</sup>. Ce sont les sujets non polémiques qui sont traités en profondeur comme les problèmes de mœurs, les crimes, l'industrie du tourisme. Il évite de traiter les sujets sensibles qui permettent la compréhension sur la politique locale. Le quotidien invalide la légitimité de la réalité politique locale, en neutralisant la controverse impliquant le système, en insistant sur une vision du monde qui se focalise en permanence sur les relations directes entre l'Hexagone et la Guadeloupe, éliminant ainsi toute identification avec les Caraïbes. Alors que *France Antilles* se défend de l'interférence de l'État dans la presse, il répond cependant aux volontés de l'Etat en matière de structuration d'un système de valeur basé sur l'idéologie officielle de la départementalisation. Le groupe *France-Antilles* est considéré comme « *la voix de la France* » dans les Outre-mer ou « *la presse française dans les îles des trois océans* »<sup>758</sup>. Pour Gilles Kraemer, « *France - Antilles s'est enraciné en métropole tout en participant à la construction d'identités multiculturelles à l'Outre-mer* »<sup>759</sup>. Les titres publiés aux Antilles-Guyane sont accompagnés de suppléments et de quelques périodiques payants et gratuits comme *TV Magazine*, *Créola*, *Domiciles* et *97.1*. (tableau 9). *France-Antilles* lance *TV Magazine* en septembre 1989, devenu aujourd'hui un hebdomadaire télé de proximité, à tendance culturelle. Tiré à 35 000 exemplaires et diffusé uniquement le samedi, ce magazine « *met l'accent sur l'actualité de*

<sup>756</sup> ZANDRONIS I. Danick. France-Antilles, notre pain quotidien? *Site de Carabreolenews* (En ligne). 14 mai 2008. Disponible sur Internet: [http://www.carabreolenews.com/news\\_guadeloupe,1,255,14-05-2008-france-antilles-notre-pain-quotidien-.html](http://www.carabreolenews.com/news_guadeloupe,1,255,14-05-2008-france-antilles-notre-pain-quotidien-.html), consulté le 10 novembre 2011.

<sup>757</sup> « *Controversial local events, especially if they are related to politics, often appear as prepared statements printed without background material, or else they are turned into human interest stories that devalue the broader more serious implications of the event* », RUPRECHT Alvina. Mass Media in Guadeloupe. In *Mass Media and the Caribbean*, Gordon and Breach, p. 224-225.

<sup>758</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

<sup>759</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

*l'archipel (musique, sport, littérature, peinture, vie associative...), tout en proposant déjà des rubriques pratiques (santé, culture...), mais aussi d'autres, pour se détendre (cinéma, livre, jeux, vidéo...).* Ceci, autour d'un programme télé de quatorze pages- ce volume atteindra trente-cinq pages, douze ans plus tard-, et fait déjà un clin d'œil sur vos soirées télé »<sup>760</sup>. Au cours des années 2000, *TV Magazine* est imprimé en couleur grâce à l'installation de l'Imprimerie presse de Guadeloupe (IPG 1) sur le site de Moudong sud à Jarry, Baie-Mahault. En avril 2001, *TV Magazine* devient *France-Antilles Magazine*<sup>761</sup> et redevient *TV Magazine* en décembre 2002. Le magazine des téléspectateurs guadeloupéens, composé de cinquante-six pages, offre un programme télé encore plus complet, plus lisible et toujours en couleur. Une couleur est associée à chaque jour dans le programme télé. Il a également développé sa pagination télévisée afin de s'adapter à l'évolution des chaînes hertziennes, mais aussi du câble et du satellite. Il propose des rendez-vous hebdomadaires (cinéma, santé, livre, multimédia...), des interviews et des portraits consacrés à des gens de la télé et à des artistes locaux ou en séjour dans le département.

---

<sup>760</sup>TV Magazine, une histoire entre vous et nous. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 7

<sup>761</sup> France-Antilles Magazine est tiré à 51 000 exemplaires et propose un programme de 28 pages (loisirs, tourisme, patrimoine) au contenu rédactionnel plus développé.

**Tableau 9. La presse quotidienne régionale en Outre-mer, Le Groupe France-Antilles De la voix de la France à l'expression de l'Outre-mer par Gilles Kraemer, p. 896**

	Départements d'Outre-mer				Territoires d'Outre-mer	
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Polynésie française	Nouvelle-Calédonie
Quotidiens	<i>France-Antilles Guadeloupe</i> (25 000 ex. en semaine et 50 000 le week-end)	<i>France-Guyane</i> (3 000 ex.)	<i>France-Antilles Martinique</i> (35 000 ex. en semaine et 70 000 le week-end)	<i>Journal de l'île de la Réunion</i> (JIR) (35 000 ex.)	<i>La Dépêche de Tahiti</i> (25 00 ex.) <i>Les Nouvelles de Tahiti</i> (6 000)	<i>Les Nouvelles calédoniennes</i> (21 000 ex.)
Périodiques	<i>TV Magazine, Créola, Domiciles</i>	<i>France Guyane TV Magazine</i>	<i>TV Magazine, Créola, Domiciles</i>	<i>Télé Journal, Femme Magazine</i> (*), <i>Domiciles</i> (*)	<i>Tiki Mag, Fuena' Orana</i>	<i>Les Nouvelles TV</i>
Gratuits	97.1	97.3	97.2	<i>Le Gratuit</i>	<i>Paruvenu</i> (*)	<i>Paruvenu</i>

(\*) Ces titres doivent paraître au premier semestre 2004.

*Sources: Outremer Publicité; MédiaSig 2003; Rédacteur en chef de France-Antilles Martinique.*

Selon Gilles Kraemer, « *l'essentiel du chiffre d'affaires de France-Antilles, qui serait aujourd'hui de 600 millions d'euros est métropolitain* »<sup>762</sup>. Depuis près d'un demi-siècle, *France-Antilles* qui « *n'est plus qu'un simple quotidien, est devenu une véritable institution* »<sup>763</sup> dans le paysage médiatique des Antilles françaises. Ses plus farouches détracteurs comme les intellectuels, la « gauche » traditionnelle, les nationalistes le surnomment « *Fwans Manti* », la France qui ment. En février 1984, une bombe est retrouvée dans un bac à plantes vertes offert au quotidien, rue Hincelin, à Pointe-à-Pitre<sup>764</sup>. En 2008, *France-Antilles* est devenu une entreprise de presse très prospère qui compte 150 employés. Membre du syndicat de la presse quotidienne départementale, *France-Antilles* va renforcer

<sup>762</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

<sup>763</sup> ZANDRONIS I. Danick. France-Antilles, notre pain quotidien? *Site de Caraiabreolenews* (En ligne), le 14 mai 2008. Disponible sur Internet: <http://www.caraiabreolenews.com/news.guadeloupe.1.255.14-05-2008-france-antilles-notre-pain-quotidien-.html>, consulté le 10 novembre 2011.

<sup>764</sup> La Grande-Terre embrasée par des bombes. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 46

son implantation en orientant sa politique avec une ligne éditoriale plus centrée sur les intérêts locaux et régionaux. Ces journaux s'inscrivent dans une ligne éditoriale qualifiée de « géopolitique éditoriale ». C'est-à-dire un journal qui est placé « *au milieu d'une géographie politique complexe prenant en compte les forces en présence au niveau local, national comme international* »<sup>765</sup>. Cet auteur estime que « *ce concept permet de penser toute presse comme un acteur géopolitique dans un monde globalisé* »<sup>766</sup>. Le journal développe des stratégies marketing pour fidéliser, répondre aux attentes de certains lecteurs consommateurs concernant le style de la publication et éviter toute possibilité de concurrence. Les lecteurs sont principalement les gens qui ont environ trente ans. Le journal a un tirage de 25 000 en semaine et 50 000 le week-end quand il est vendu avec le magazine. Il est lu par quatre lecteurs, soit 80 000 personnes. *France-Antilles* a entamé une série de changement ces dernières années. « *Il y a trois ans nous avons lancé notre site Internet qui reçoit chaque mois de nouveaux visiteurs. Nous venons de lancer notre version mobile qui permet de recevoir des infos sur son smartphone. Nous essayons d'accompagner les évolutions technologiques* »<sup>767</sup>, affirme Pascal Le Moal, rédacteur en chef de *France-Antilles Guadeloupe*. Le mercredi 7 décembre 2011, numéro 12 549, le quotidien adopte comme ses confrères le format tabloïd. Jugé trop épais et difficile à plier sous les bras selon une lectrice fidèle du journal depuis 46 ans<sup>768</sup>. Ce jour-là, *France-Antilles Guadeloupe* titre « L'info dans une autre dimension ». C'est la volonté de la politique éditoriale de s'adapter à son environnement socio-politique pour d'une part doper la diffusion du journal et en faire un outil plus pratique, c'est-à-dire « *un journal plus moderne et plus facile à lire* »<sup>769</sup>, et d'autre part de refléter l'intérêt du lectorat et leur souhait exprimé lors de deux sondages au cours de l'année 2011. Pascal Le Moal ajoute dans un entretien accordé à *Caraibcreolenews.com* que « *la volonté de la rédaction, est de faire un journal qui donne la parole à tous les Guadeloupéens, dans le respect évidemment des règles qui régissent notre profession. Nous avons subi des pressions et nous en subissons encore, mais je rends grâce à ma direction de*

<sup>765</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. (En ligne). Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

<sup>766</sup> KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf), consulté le 8 novembre 2011.

<sup>767</sup> Le nouveau France-Antilles a-t-il tué le Fwansmanti des années du gaullisme? *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). 28 décembre 2011. Disponible sur Internet: [http://www.caraibcreolenews.com/news\\_guadeloupe\\_1,3669,28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html](http://www.caraibcreolenews.com/news_guadeloupe_1,3669,28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html), consulté le 4 février 2012.

<sup>768</sup> CALIMIA-DINANE Nathalie. Madame France-Antilles. *France-Antilles*, mercredi 7 décembre 2011, p. 3

<sup>769</sup> Le nouveau France-Antilles a-t-il tué le Fwansmanti des années du gaullisme? *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne) le 28 décembre 2011. Disponible sur Internet: [http://www.caraibcreolenews.com/news\\_guadeloupe\\_1,3669,28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html](http://www.caraibcreolenews.com/news_guadeloupe_1,3669,28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html), consulté le 4 février 2012.

nous avoir toujours protégé et d'avoir gardé le cap que nous nous étions fixé »<sup>770</sup>. À côté de *France-Antilles Guadeloupe*, les lecteurs ont à leur disposition les quotidiens et magazines de l'hexagone, qui arrivent deux à trois jours après leur publication et à un prix majoré<sup>771</sup>, disponibles dans les principaux points de vente à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre. *France-Antilles Guadeloupe* est l'unique presse quotidienne régionale choisie pour aborder le mouvement social de 2009 en Guadeloupe dans le chapitre VIII.

## Conclusion

*Trinidad Guardian* (1917) est un quotidien conservateur contrairement à *Trinidad Express* (1967) qui est plutôt libéral. Il existe actuellement trois quotidiens (*Trinidad Guardian*, *Trinidad Express*, *Trinidad Newsday*) pour une population de près de 1.3 millions d'habitants. Ces quotidiens s'adressent surtout à la classe moyenne pour les deux premières et à la classe populaire pour la dernière. *France-Antilles Guadeloupe* (1965) adopte une ligne éditoriale qualifiée de « géopolitique éditoriale », axée sur son environnement social et politique, et s'adresse à 400 000 personnes. Ces trois quotidiens visent à analyser le rôle des journalistes dans la démocratie à travers deux événements : la tentative du coup d'état de 1990 à Trinidad-et-Tobago et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe.

---

<sup>770</sup> Le nouveau France-Antilles a-t-il tué le Fwansmanti des années du gaullisme? *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). 28 décembre 2011. Disponible sur Internet: [http://www.caraibcreolenews.com/news\\_guadeloupe\\_1\\_3669\\_28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html](http://www.caraibcreolenews.com/news_guadeloupe_1_3669_28-12-2011-guadeloupe-le-nouveau-france-antilles-a-t-il-tuy-le-fwansmanti-des-anny-es-du-gaullisme-.html), consulté le 4 février 2012.

<sup>771</sup> BAIMBRIDGE Tamatoa, DOUMENGE Jean-Pierre, OLLIVIER Bruno, SIMONIN Jacky. Les Médias outre-mer. *Hermès*, 2002, n°32-33, p. 42

# Chapitre VIII. Les événements socio-politiques entre 1989 et 2009

Comment les journalistes contribuent-ils au processus démocratique en cas de situation de crise avec des éléments de compréhension historique, sociale et politique sur la tentative du coup d'Etat de juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe et y apporter des réponses ? Il s'agit tout d'abord de s'accorder sur la signification du terme coup d'Etat.

## 8.1. La définition du coup d'Etat

Dans son acception contemporaine, la notion de coup d'État, qui a pour équivalent le terme allemand de « putsch », est « *la tentative réussie ou non de conquête du pouvoir politique de nature inconstitutionnelle ou illégale, fondée sur l'usage ou la menace de la force* »<sup>772</sup>. Le coup d'État peut être perpétré soit par des membres du gouvernement, soit à l'initiative d'un groupe d'officiers, ou encore par une minorité de personnes civiles. Ils prétendent à divers titres au pouvoir et contestent la légitimité de l'autorité politique en place. Réalisé par un petit groupe, cette tentative de renversement du pouvoir, est différente de la révolution ayant un caractère populaire et massif. Selon le *Dictionnaire de Science Politique*, le terme de coup d'État semble avoir été utilisé pour la première fois lors du 18 brumaire (An XVIII, 9 novembre 1799) par le général Bonaparte et le 2 Décembre 1851 par Louis-Napoléon Bonaparte (Napoléon III). En France, le terme coup d'Etat s'entend et se comprend avec une distinction avec deux situations. Dans le premier, si l'exécutif prend illégalement le pouvoir, c'est un coup d'État dans la mesure où la prise de pouvoir s'appuie sur les forces de répressions. Dans le second, s'il s'agit du législatif, c'est une révolution parce qu'elle s'appuie sur le peuple<sup>773</sup>. Maurice Agulhon oppose les deux termes coup d'état et révolution. La révolution orientée vers le progrès du peuple est considérée comme légitime alors que le coup d'État cherche à remettre en cause l'ordre politique et idéologique et il a une force illégitime. Une « *révolution, donc est d'abord censée venir de la base de la pyramide sociale, du Peuple. Un coup d'État est au contraire l'émanation d'un groupe*

---

<sup>772</sup> HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, BRAUD Phillipe. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 7e éd. Paris : Armand Colin, p. 72

<sup>773</sup> NAY Olivier (dir.). *Lexique de Science politique Vie et institutions politiques*. Dalloz, 2005, p. 103

*caché, organisé, puissant, mais (au niveau de la conception et des cadres de l'exécution) restreint en nombre. D'un point de vue démocratique (pouvoir du Peuple), la révolution est donc bonne, alors que le coup d'État est pour le moins suspect* »<sup>774</sup>. En général, les personnes impliquées ont réfléchi à l'avance à la préparation secrète du renversement du pouvoir en place; ils cherchent à conquérir et à neutraliser les organes centraux de l'État ainsi que les moyens de communication comme la télévision et la radio; ils arrêtent les gouvernants; ils légitiment le coup d'État par l'approbation d'une nouvelle constitution, par un plébiscite ou des élections. La réussite d'un coup d'État reste tributaire de l'adhésion de la majorité de l'opinion publique et de la reconnaissance internationale. En cas de crise, il est primordial de contrôler tous les réseaux de communication du pays pour acquérir l'adhésion de la population. C'est la raison pour laquelle « *partout les coups d'État commencent à la radio et à la télévision* »<sup>775</sup>. Les personnes s'emparent illégalement par la force des structures de communication. Le coup d'état apparaît donc comme « *une violation du Droit* » de la liberté d'information. « *Le respect du Droit est au cœur de l'éthique libérale et la démocratie constitue le système politique idéal de nos jours* »<sup>776</sup>. Trinidad-et-Tobago, pays démocratique, a connu des troubles politiques et des tentatives de déstabilisation du pouvoir.

### 8.1.1. Le contexte socio-politique

Selwyn Ryan<sup>777</sup> explique que l'histoire de Trinidad-et-Tobago est ponctuée par une série d'événements socio-politiques, sans lien les uns avec les autres, qui s'inscrit dans une tradition de révolutions et de rébellions. Ce pays a connu des insurrections d'esclaves, des crises politiques, des incendies criminels, des grèves industrielles nationales, des manifestations populaires, une série d'états d'urgence comme celui dans la ville de San Juan pendant les élections de 1961 liées à l'agitation populaire quelques mois avant l'indépendance, etc. Trinidad-et-Tobago a connu trois tentatives de déstabilisation du pouvoir :

- En 1970, le National Joint Action Committee organise le mouvement Black Power, qui a pour théorie le changement radical de la société par la lutte armée. Mais jamais cette organisation n'est passée à l'acte.

---

<sup>774</sup> AGULHON Maurice. *Coup d'État et république*. Presses de Sciences Po, 1997, p. 9

<sup>775</sup> HERVOUET Loïc. Journalisme et citoyenneté: les jumeaux de la démocratie. *Les Cahiers du journalisme*, 1996, n°2, p. 51

<sup>776</sup> AGULHON Maurice. *Coup d'État et république*. Presses de Sciences Po, 1997, p. 9

<sup>777</sup> RYAN Selwyn. *The Muslimeen Grab for power : race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean Ltd., 1991, p. 11

- En 1973, c'est le coup d'État avorté où sont tués des membres du National Union of Freedom Fighters (NUFF), des jeunes de la communauté noire urbaine qui utilise la guérilla urbaine pour arriver à un changement fondamental de la société. Selon l'historien trinitadien James Millette, il existe des liens entre le NUFF et le Jamaat al Muslimeen. Andy Thomas, une figure importante de NUFF dans les années soixante-dix est devenu une personnalité importante du groupe musulman sous le nom de Abdullah Omowale en participant au coup d'État de juillet 1990.
- En 1990, la tentative de coup d'État est un fait social et politique dans lequel des individus ont tenté de changer le gouvernement en place avec l'usage des armes et les prises d'otage.

La démocratie parlementaire n'arrive pas à résoudre les problèmes auxquels fait face la population. *«Au centre de cette dialectique est le fait que deux traditions concurrentes existent et recherchent un espace politique dans les Caraïbes d'aujourd'hui. Une d'entre elles est la tradition associée en particulier à la démocratie parlementaire de Westminster, et l'autre est la plus ancienne tradition de résistance à l'ordre établi incarnée dans les soulèvements d'esclaves d'autrefois et d'aujourd'hui représentée par l'engagement de changement révolutionnaire »*<sup>778</sup>. Clifford E. Griffin<sup>779</sup> explique que ces événements, notamment la tentative de coup d'État de 1990 posent la question de la viabilité du système démocratique de Trinidad-et-Tobago. Cet auteur estime que les droits de l'homme et la sécurité de l'État sont considérés comme des baromètres de la gouvernance et de la stabilité démocratique.

Le politologue trinitadien Selwyn Ryan<sup>780</sup> analyse aussi les développements politiques, sociaux et économiques ayant engendré cette insurrection, et faisant croire à l'Iman Yasin Abu Bakr, leader du Jamaat al-Muslimeen, que le peuple trinitadien va se rallier à lui et ses hommes. L'auteur essaie de décrire et d'analyser les événements qui se

---

<sup>778</sup> « *At the centre of this dialectic is the fact that two competing traditions exist and strive for political space in the Caribbean of today. One of these traditions is the tradition associated with parliamentary, specifically Westminster, democracy; and the other is the older tradition of resistance to the established order embodied in the slave uprisings of old and today represented by the commitment to revolutionary change* », MILLETTE James. *Power in the streets: the Muslimeen uprising in Trinidad and Tobago*. February 18 Movement, 1991, p. 9

<sup>779</sup> GRIFFIN Clifford. E. Economic restructuring, human rights, state security and democracy viability in Trinidad and Tobago. *The Round table*, Juillet 1995, Vol.84, Issue 335, p. 297-318

<sup>780</sup> RYAN Selwyn, *The Muslimeen Grab for power : race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean Ltd., 1991, preface.

sont déroulés quelques mois avant l'insurrection de Juillet 1990, durant les six jours, et au cours des six mois après. En 1990, le pays vit une situation économique difficile avec la chute du prix du pétrole<sup>781</sup>. Et le gouvernement réduit les dépenses publiques et privées générées entre 1981 et 1987, ce qui crée de nouveaux pauvres et rend ceux qui sont déjà pauvres encore plus pauvres. Quand la National Alliance of Reconstruction (NAR) arrive au pouvoir en 1986, il a la lourde tâche de trouver une solution à la crise économique qui s'aggrave en 1990. Selon Selwyn Ryan, la National Alliance for Reconstruction affirme que la crise économique arrive à sa fin, les entreprises fonctionnent bien et que les cours de la bourse augmentent, mais le Trinidadien moyen ne voit aucun progrès dans sa vie quotidienne. L'impopularité du National Alliance for Reconstruction s'exacerbe. La population fait face à un fort taux de chômage, au coût élevé de la vie, aux problèmes posés par la drogue, le crime, la mauvaise gestion économique. Les enseignants, les infirmiers manifestent et demandent au gouvernement de restaurer les salaires et les allocations pour le pouvoir d'achat. Les syndicats, The Joint Trade Union Movement (JTUM), The Summit of People's Organizations (SOPO) demandent au gouvernement la suppression des politiques d'ajustements structurelles exigées par le Fond Monétaire Internationale et la Banque Mondiale. Le gouvernement annonce qu'il n'a aucune alternative politique. Et ces deux organisations syndicales appellent à la mobilisation des travailleurs par un « référendum ». Il devait avoir lieu le 27 juillet 1990, mais les syndicats ont décidé de le reporter deux semaines avant cette date à cause de manque de mobilisation suffisante. Le 13 juillet 1990, le Oilfields Workers' Trade Union (OWTU) organise une grève générale à Port- of-Spain.

L'un des thèmes au centre de la campagne électorale du NAR est la corruption sous le gouvernement du People's National Movement. La NAR soupçonne le PNM d'être impliqué dans le cadre des transactions de l'affaire Tesoro, une société du Texas qui a vendu 49.9 % de ses actions dans Trinidad and Tobago Petroleum Corporation (Trintopec) au gouvernement en 1969. La NAR est décidé à le poursuivre en justice et nomme une commission d'enquête sur cette affaire. Pourtant, dans les années 1990, la NAR passe deux accords avec Tesoro. Le gouvernement a accepté une indemnisation de 2.8 millions de dollars américains pour les dommages causés par les pratiques présumées illégales de Tesoro. Et alors que Federation Chemicals demande une indemnisation de 97 millions de

---

<sup>781</sup> Selon la Banque Centrale, le Produit intérieur brut est passé de 7 560 millions de dollars américains en 1982 à 3 480 millions de dollars américains en 1987.

dollars américains dans le cadre de la rupture de contrat dans l'approvisionnement de gaz naturel, la NAR choisit de limiter sa demande à 4 millions de dollars américains.

Face à la politique du gouvernement, Iman Yasin Abu Bakr, un ancien policier nommé Lennox Phillip converti à l'Islam, se considère comme un agent du changement, affirme agir comme une « sage-femme » et pense avoir la mission de démanteler les ajustements politiques et économiques mis en place par la NAR à la demande du FMI et de la Banque mondiale depuis 1986. Il conteste les politiques introduites par la NAR entre 1987 et 1989, la suppression des allocations du coût de la vie, la baisse de 10% dans le salaire des fonctionnaires, la pénurie de médicaments, la suppression des 15% de la taxe de valeurs ajoutées sur les produits et les services. Le leader du Jamaat al-Muslimeen estime que la NAR n'a rien fait contre le chômage (18 à 20%), la prostitution, le viol, l'inceste, le racisme, les meurtres, la dépendance aux drogues douces et dures, la détérioration des services de santé, le refus du gouvernement de son offre de fournir des médicaments gratuitement, et la corruption qui gangrènent la société. Il critique la NAR qui se contente d'accuser des membres du PNM de corruption sans les poursuivre en justice. Il affirme avoir fourni au gouvernement des documents au sujet des affaires de corruption, de trafic de drogues concernant certains membres du NAR, qui n'ont jamais été arrêtés.

Pour les politologues Selwyn Ryan et Ramesh Deosaran, Abu Bakr met en évidence les contradictions du gouvernement dans sa gestion politique et financière du pays. Le 23 juillet 1990, soit quatre jours avant l'attaque, le premier ministre Arthur Napoleon Raymond Robinson déclare au Parlement que 500 000 dollars trinitadiens de l'affaire Tesoro seront utilisés pour ériger une statue en hommage à Gene Miles, la maîtresse de John O'Halloran, un ancien ministre de PNM. Cette fonctionnaire, qui avait accès à certains documents, aurait dénoncé la corruption au sein du gouvernement PNM dans les années 1960. Elle a été écartée du pouvoir. L'hommage rendu à cette dame est incompréhensible pour Abu Bakr qui estime que le gouvernement NAR ferait mieux de dépenser l'argent autrement car le peuple meurt de faim et meurt dans les hôpitaux par manque de médicaments. Le politologue trinitadien Selwyn Ryan se demande si la prise de pouvoir d'Abu Bakr est une opération de défense primaire contre le gouvernement du National Alliance for Reconstruction déterminé à détruire ce qu'il a construit sur les terres de Mucurapo ou s'il s'agit simplement d'une tentative brutale de s'emparer du pouvoir politique, dissimulée derrière le discours de l'Etat qui favorise l'oppression chrétienne contre un groupe de Musulmans africains qui veulent

pouvoir pratiquer leurs croyances. La naissance de ce groupe religieux remonte aux années quatre-vingt.

### 8.1.2. La création du Jamaat al-Muslimeen

Ce coup d'État repose essentiellement sur le conflit qui oppose le groupe religieux Jamaat al-Muslimeen et le gouvernement trinitadien à propos de l'occupation illégale par le groupe musulman des terres situées au N°1 rue Mucurapo, dans la capitale Port-of-Spain. Ces terres sont d'abord accordées, puis repris à l' Islamic Missionaries Guild of the Caribbean and South America (IMG) fondé dans les années 1960 par le Anjuman Sunnat-ul-Jamaat Association de Trinidad-et-Tobago (ASJA). En 1966, le IMG demande au gouvernement d'Éric Williams une autorisation pour occuper des terres afin d'ériger un centre culturel islamique dans la capitale. Cette autorisation leur est accordée le 16 mars 1967. C'est d'ailleurs le ministre du gouvernement local et de la protection sociale qui pose le 3 août 1969 la première pierre du centre culturel islamique. Mais en novembre 1969, le ministre de l'Intérieur a refusé de délivrer une autorisation de construire au IMG pour occuper les terres. La raison invoquée est de l'empêcher de s'établir comme une association religieuse à part entière. Le IGM est encouragé à quitter les lieux pour permettre au gouvernement de développer d'autres structures. Le Jamaat al-Muslimeen, affilié au IMG, s'installe sur les terres inoccupées, et dès 1983, il construit une mosquée, une école, un centre médical, une crèche, une épicerie et d'autres bâtiments sans avoir obtenu l'autorisation légale. Le coût total de cette opération est de 3 millions de dollars trinitadiens.

Dans les années 1970, des Trinidiens se convertissent à la religion musulmane. En 1975, Bilaal Abdullah est élu Iman des Jamaats affiliés au mouvement Dar ul Islam aux États-Unis. Bilaal Abdullah embrasse le parti islamique (Islamic Party) et Kwesi Atiba qui rentre de l'Amérique du Nord en 1976, devient le premier secrétaire du parti islamique en 1978. En 1980, le parti islamique se disloque. Les deux leaders rejoignent le groupe de Musulmans dirigé par Iman Yasin Abu Bakr qui revenu du Canada en 1978-1979, forme le Jamaat al-Muslimeen en 1982 et s'installe sur les terres de Mucurapo, dans la capitale de Port-of-Spain. Le Jamaat al-Muslimeen est une organisation musulmane composée principalement d'Afro-Trinidiens. Yasin Abu Bakr (anciennement Lennox Philip), Bilaal Abdullah (Richard Braithwaite), Kwesi Atiba (Carlton Alexander), Abdullah Omowale (Andy Thomas) en sont les principales figures. Ce groupe recueille les pauvres, les

marginaux, les drogués, les criminels, les adolescents abandonnés par leurs familles. Le Jamaat al-Muslimeen attire aussi des diplômés au chômage, des gens talentueux à qui la société n'a pas donné une chance. Pour l'auteur trinidadien Daurius Figuiera, « *dès le début des années 1980, à sa création, le Jamaat al-Muslimeen était accusé d'être une organisation musulmane extrémiste et terroriste sans qu'aucune preuve ne soit apporté* »<sup>782</sup>. Le 12 août 1983, l'explosion de trois des quatre bombes lors du Ahmadiyya Ishaat International Conference à Chaguanas, au sud du pays, blessant quatorze personnes, est attribuée au Jamaat par l'Islam Indien. La police perquisitionne le Jamaat à Mucurapo, mais rien n'indique qu'ils sont les auteurs de cette explosion. Le 3 septembre 1983, le *Trinidad Guardian* publie une manchette « Trinidad and Tobago Coup Plot Exposed ». L'article révèle que la police a découvert qu'un groupe de Musulmans noirs vivant dans la banlieue ouest de Port-of-Spain possède des armes, planifie le renversement du People's National Movement (PNM) pour instaurer un État musulman. Pour la police, ce groupe religieux se livre à des activités subversives, illégales et criminelles pouvant affecter la sécurité nationale. En décembre 1984, une injonction de la municipalité de Port-of-Spain (Port-of-Spain City Corporation), sous le contrôle du People's National Movement informe de la destruction des édifices construits à Mucurapo. La raison invoquée est que le Jamaat n'est pas affilié à l'ASJA (Anjuman Sunnat-ul-Jamaat Association de Trinidad-et-Tobago) reconnu par l'Etat. De 1984 à 1990, Iman Yasin Abu Bakr menace à plusieurs reprises le People's National Movement et la National Alliance for Reconstruction (NAR) que son groupe religieux répondra par les armes. Abu Bakr est un personnage controversé. Il entretient des relations ambiguës avec les hommes politiques. Il est capable de les critiquer à propos de la gestion du pays. Mais, il reste proche de certains membres du PNM entre 1981 et 1986 comme John Donaldson, ministre de la sécurité nationale et Hugh Francis, ministre des travaux publics. Le leader religieux pense que son éviction des terres est l'oeuvre des Indiens musulmans et il accuse Kamaluddin Mohammed, le ministre du PNM en charge de l'agriculture, des terres et de la pêche, un Indien musulman, d'être responsable de la démolition du lieu de culte. Le 17 janvier 1985, la cour ordonne la démolition de la Mosquée en construction, l'éviction des membres du Jamaat al-Muslimeen et la condamnation de l'Iman à 21 jours de prison pour outrage au tribunal. Refusant de démolir les édifices, il est arrêté le 7 février 1985 pour accomplir la peine de 21 jours en prison. Après les terres de

---

<sup>782</sup> « *Since the early 1980's at its inception the Jamaat al Muslimeen was branded a Muslim extremist, terrorist organization without any proof being proffered to substantiate this position* », FIGUIERA DAURIUS. *Jihad in Trinidad and Tobago July 27, 1990*. Writers Club Press, 2002, introduction xxi

Mucurapo présentées comme le problème majeur, la relation entre le groupe religieux et l'État s'est exacerbée après le meurtre d'un des membres de Jamaat al-Muslimeen, Abdul Kareem en juillet 1985 par deux policiers dont l'identité n'a jamais été officiellement révélée et qui n'ont jamais été poursuivis en justice. A l'arrivée du National Alliance of Reconstruction en 1986, Dr. Brinsley Samaroo, ministre de la décentralisation est désigné pour résoudre cette affaire de terres à Mucurapo. Il est d'abord revenu sur l'accord de 1969 relatif à la location du terrain au Islamic Missionary Guild. Lors d'une réunion, le IMG ne partage pas la position extrémiste du Jamaat, informe au ministre ne pas vouloir s'installer sur les terres de Mucurapo et préfère louer une terre dans le comté de Caroni, au centre de Trinidad-et-Tobago. Devant le refus du Jamaat de quitter les lieux, Selwyn Richardson, ministre de la sécurité nationale ordonne à cent agents de la police et de l'armée de reprendre les terres de Mucurapo dès le 21 avril 1990 à 5 heures du matin, pour des raisons de sécurité nationale. Cette situation conduit Abu Bakr à négocier la régularisation de l'occupation des terres et la construction des bâtiments. Un autre événement illustre l'attaque d'Abu Bakr. Le 24 juillet 1990, la cour de justice refuse d'instruire la demande de Jamaat pour des raisons de procédures sur l'occupation des terres de Mucurapo par l'armée et la police.

De son côté, Daurius Figuiera insiste sur la relation conflictuelle entre l'Islam Indien (« Indian Islam ») et les musulmans Afro-Trinidadiens. Le racisme a un impact sur le développement du discours islamique dans ce pays. Selon cet auteur trinidadien, le Jamaat al-Muslimeen a été créé par des Afro-Trinidadiens en réponse au racisme flagrant au sein de l'Islam Indien<sup>783</sup> dominé par des Indo-Trinidadiens. Ce racisme n'est pas d'origine indienne, mais trinidadienne et vise essentiellement les noirs. « *En aucune manière, cette primauté de race vis-à-vis des Afro-Trinidadiens était une survivance des réalités discursives du sous-continent indien. La primauté de la race et la création de la pratique d'un racisme spécifique indien « islamique » était la création des réalités spécifiques discursives du Trinidad colonial* »<sup>784</sup>. Pour les musulmans Indiens, les Muslimeen ne sont pas des musulmans et ils sont contre leur intégration au sein de l'Islam. Daurius Figuiera explique que « *les discours des Indo-trinidadiens sont teintés de racisme et d'hégémonie* »<sup>785</sup> parce

<sup>783</sup> L'Islam Indien est une variante syncrétique, le produit des conditions uniques au sous-continent indien. Les engagés indiens amènent avec eux cet Islam dans la colonie trinidadienne.

<sup>784</sup> « *In no way was this primacy of race vis a vis Afro-Trinidadians a survival of the discursive realities of the Indian sub-continent. The primacy of the race and the creation of a specific racist Indian « Islamic » praxis was the creation of the specific discursive realities of colonial Trinidad* », FIGUIERA DAURIUS. *Jihad in Trinidad and Tobago July 27, 1990*. Writers Club Press, 2002, p. 9

<sup>785</sup> « *but grounds itself on a discourse of racist Indian hegemony* », FIGUIERA DAURIUS. *Jihad in Trinidad and Tobago July 27, 1990*. Writers Club Press, 2002, p. 175

qu'ils perçoivent « *les Afro-Trinidadiens et Tobagoniens comme inférieurs physiquement, mentalement et culturellement aux Indo-Trinidadiens et Indo-Tobagoniens. Ce discours rappelle celui de la population blanche raciste qui a une vision hégémonique depuis la période de l'esclavage africaine* »<sup>786</sup> dans ce pays et dans le reste des Caraïbes. Depuis les élections de 1956, l'appartenance ethnique et l'hégémonie ethnique font parties intégrantes de la réalité politique de Trinidad-et-Tobago. Et depuis l'Indépendance du pays, il existe une alliance entre l'Islam Indien et l'élite politique noire. Le concept universel de l'Oumma<sup>787</sup> (Ummah) qui unifie les musulmans, est dénaturé pour laisser place à un discours « raciste » de l'Islam basé sur l'appartenance ethnique. Les Indo-Caribéens sont généralement associés à la religion hindou et musulmane alors que les Afro-Caribéens à la religion chrétienne. Les Afro-caribéens sont minoritaires dans l'Islam. En 1990, la population de Trinidad-et-Tobago atteint 1 125 128 habitants, soit 39,6% d'Africains et 40,9% d'Indiens. Dans le recensement national de 1990, 5,84% de la population se déclare musulmane, contre 5,99% en 1980 pour une population de 1 055 763. Ces chiffres montrent un déclin au sein de cette communauté religieuse. Le Oumma, communauté musulmane est principalement composée d'Indiens (52,25%) vivant dans le comté de Caroni et Victoria au centre et au sud du pays alors que les Afro-musulmans (43,88%) et quelques Indo-musulmans (20,32%) se concentrent dans le comté de St George, au nord du territoire. Dans ce pays multiethnique et multireligieux, les facteurs politiques, économiques et sociaux dégradés, les raids de police continuant pendant les années quatre-vingt, la démolition de la mosquée, le conflit l'opposant au gouvernement à propos de l'occupation des terres de Mucurapo par la police depuis le 21 avril 1990, la mort d'Abdul Kareem, la décision de la cour de justice de ne pas faire partir l'armée et la police des terres de Mucurapo, tous ces événements sont des alertes, et ils ont déclenché l'action menée contre l'État. Le matin du 27 juillet 1990, Abu Bakr informe ses hommes de la décision de prendre d'assaut le Parlement.

---

<sup>786</sup> « *Firstly it is racist for it views Afro-Trinidadians and Tobagonians as being inherently physically, mentally and culturally inferior to Indo-Trinbagonian. The discourse of the physical, mental and cultural inferiority of the Afro-Trinbagonian is that of the discourse of white, racist hegemony since African slavery in Trinbago* », FIGUIERA DAURIUS. *Jihad in Trinidad and Tobago July 27, 1990*. Writers Club Press, 2002, p.175

<sup>787</sup> C'est l'ensemble de la communauté des croyants qui constitue une communauté religieuse au delà de l'appartenance ethnique.

### 8.1.3. Description de la tentative du coup d'état du 27 juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago

Le coup d'État qualifié de « *violente protestation politique* »<sup>788</sup>, plus connu sous le nom de l'« insurrection des Muslimeen » est perpétré le vendredi 27 juillet 1990 par Imam Yasin Abu Bakr et ses hommes. Pendant six jours, Trinidad-et-Tobago occupe le centre de la scène des médias trinidadiens et internationaux. Deux lieux stratégiques sont importants à contrôler pour renverser le gouvernement: le Parlement, et l'unique télévision publique *Trinidad and Tobago Television*. Du vendredi 27 juillet au mercredi 1er août 1990, le Jamaat al Muslimeen lance une attaque avec 114 hommes. Au cri d'« Allah Ukbar », Bilaal Abdullah et 42 hommes prennent d'assaut le Parlement nommé « Red House », dans la capitale de Port-of-Spain, au environ de 17h30. Au même moment, une voiture explose au commissariat de police, et des coups de feu retentissent hors du Parlement. Une fois dans les lieux, ils menacent d'une arme à feu les parlementaires et les membres du public. Ce jour là, les ministres débattent sur l'affaire Tesoro et la corruption politique<sup>789</sup>. Dix-neuf personnes au total sont les otages du Jamaat al-Muslimeen. Le premier ministre Arthur Napoléon Raymond Robinson reçoit une balle dans la jambe quand il demande à l'armée de riposter, et sept autres ministres sont battus et menottés. Parmi les absents, il y a Basdeo Panday, le leader de l'United National Congress (UNC), Patrick Manning, le chef de l'opposition PNM et Nizam Mohamed, président de la chambre des députés. La période choisie pour l'insurrection est propice car le Président Noor Mohamed Hassanali est en vacance hors du territoire et le commissaire de police est également hors du pays. En même temps, Abu Bakr et 72 de ses hommes prennent en otage 27 personnes dont le personnel de *Trinidad and Tobago Television* (TTT) qui devient son quartier général, et se rendent aussi à *Radio Trinidad*, située à quelques mètres de la télévision, qui sera mise hors service. À 18h30 environ, Abu Bakr est assis à côté de Jones P. Madeira, directeur de l'information de la télévision publique. Ce dernier annonce le renversement du gouvernement par le Jamaat al-Muslimeen et laisse la parole au leader Abu Bakr, qui s'adresse à la population et déclare qu'il n'y a plus de Premier ministre, que le gouvernement est renversé et que l'armée est avec lui. Il demande la suppression des 15% de la taxe de valeurs ajoutées sur les produits et les

---

<sup>788</sup> « *violent political protest* », DEOSARAN Ramesh. *A society under siege : a study of political confusion and legal mysticism*. The McAl psychological research centre, 1993, p. 1

<sup>789</sup> Le parlement débat sur les accords entre le gouvernement de PNM et la société Tesoro ayant vendu 49.9% de ses actions de la société de pétrole Trinidad and Tobago Petroleum Corporation (Trintopec) au gouvernement.

services, la démission du Premier ministre Arthur Napoleon Raymond Robinson, la nomination de Winston Dookeran, ministre de l'urbanisme (minister of Planning) pour être Premier ministre par intérim, la tenue d'élections dans 90 jours, la formation d'un gouvernement d'intérim incluant tous les partis et Imam Yasin Abu Bakr comme ministre de la sécurité nationale pour contrôler les services de protection (Protective Services) et enfin un acte de propriété pour les terres de Mucurapo.

Le politologue Ramesh Deosaran explique que le Jamaat al-Muslimeen n'a aucune expérience de l'appareil d'Etat pour soutenir son action. L'annonce du coup d'État est plutôt perçue par les téléspectateurs comme une « blague » ou une publicité pour une pièce de théâtre. À cette heure-là, la population s'attend à obtenir des informations concernant le débat au Parlement. C'est la première fois que le pays tout entier assiste en direct à un coup d'État. *« Il a fallu un certain temps pour que le pays réalise que ce qu'ils voyaient n'était pas une « blague » mais le début de la crise politique la plus grave que le pays eut à faire face comme un État- nation indépendant »*<sup>790</sup>. Abu Bakr explique qu'il a pris le pouvoir parce que c'est la volonté de Dieu. Il demande également à la population de rester calme, de ne pas se livrer au pillage. Cet avertissement a eu un effet contraire et a donné le feu vert pour le pillage des magasins à Port-of-Spain et ses environs. Ce mot d'ordre est également considéré comme une manière de distraire les forces de l'ordre.

Plus tard dans la nuit du vendredi 27 juillet 1990, l'État d'urgence est déclaré par le Président par intérim Emmanuel Carter, l'armée et la police encerclent la télévision et le Parlement. Les négociations débutent entre les ministres et les insurgés dans le Parlement qui s'entendent pour établir un accord qui garantit la libération des otages et l'obtention d'un pardon présidentiel pour le Jamaat. En moins de 24 heures, Winston Dookeran, ministre de l'urbanisme est relâché pour assurer les négociations et appliquer les propositions. Dookeran ne retournera jamais au Parlement et avec le Colonel Ralph Brown et Herbert Atwell, ministre de l'Intérieur par intérim, ils cherchent de l'aide à l'Ambassade américaine. L'assistance étrangère, qui est au début refusée par deux ministres, est validée lors d'une conférence des ministres à l'Hôtel Hilton. En même temps, les autres membres du gouvernement légitimes refusent l'accord et juge inconstitutionnelle la proposition d'investir

---

<sup>790</sup> « *It took sometime for the country to realize that what they were seeing was not a « joke » but the beginning of the most serious political crisis that the country had faced as an independant nation state* », RYAN Selwyn. *The Muslimeen grab for power: race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean Ltd., 1991, p. 52

Winston Dookeran comme Premier ministre par intérim même si Arthur Napoleon Raymond Robinson démissionne de son poste. Ils ne sont que 12 ministres alors qu'il faut 19 pour atteindre le quorum. Pendant que les familles des otages exercent des pressions sur le Président par intérim Emmanuel Carter pour signer l'amnistie, ils ont décidé d'agir de manière stratégique et de passer à l'offensive. Toujours le vendredi, Abu Bakr s'adresse une seconde fois à la population à 22h30. Il promet qu'aucun mal ne sera fait aux diplomates étrangers ou aux visiteurs. La retransmission télévisée est brouillée par les forces de sécurité qui reprennent le signal et établissent une diffusion alternative du contrôle de l'information à Camp Ogden, situé à Port-of-Spain. Clive Pantin, ministre de l'éducation et Lincoln Myers, ministre de l'environnement utilisent ce moyen de communication et avisent la population que le gouvernement contrôle toujours la situation (« the government was still in control »), qu'il est toujours au pouvoir et que l'armée est mobilisée pour arrêter les pillages, et restaurer l'ordre dans l'immédiat. Les chaînes 13 et 14 sont hors service, ce qui contrarie Abu Bakr qui menace de tuer les otages s'il n'est pas remis à l'antenne. Il est dans l'impossibilité de pouvoir communiquer avec la population pour le rallier à sa cause. Les citoyens obtiennent des informations de manière sporadique. La panique règne dans les maisons, les proches se téléphonent pour savoir ce qui se passe réellement.

Les insurgés ont également tenté de s'emparer de *NBS Radio 610 AM* sans succès. Après avoir mis le feu aux premier et second étages de *NBS Radio 610 AM*, ils ont quitté le bâtiment et les employés ont pu éteindre le feu au bout de 20 minutes. La plupart des employés ont quitté les lieux et ont laissé trois techniciens et un animateur Dennis McComie. « *C'était sa voix à la station de radio qui a permis à la population terrorisée de savoir que la tentative de renversement du gouvernement n'avait pas réussi et que Bakr et son groupe avaient été frustrés* »<sup>791</sup>. Pendant le coup d'État, *NBS Radio 610 AM* est le seul organe de communication qui continue d'informer la population, les Caraïbes et ailleurs. Au moment de l'attaque, Dennis McComie est sur le toit de *NBS Radio 610 AM* et rapporte aux auditeurs que le commissariat de police est en feu. L'animateur demande aux auditeurs de ne pas encombrer les ondes pour avoir des informations sur l'avancée des négociations et sur les proches décédés. Le public est également informé de ce qui se passe en regardant la chaîne américaine CNN ou en écoutant des radios des autres îles caribéennes. La radio *NBS*

---

<sup>791</sup> « *It was his voice from the radio station that enabled the terrorized population to know that the attempted overthrow of the government had not succeeded and that Bakr and his group had been frustrated* », McCOMIE Dennis, PINHEIRO Adrian. *1990 the personal account of a journalist under siege*. StarApple Publishers, 2010, foreword.

610 diffuse en boucle la musique religieuse et classique pour apaiser la population. Des responsables de communautés religieuses délivrent des messages de paix, d'amour et de patriotisme.

Cette radio va permettre de faciliter les contacts entre le Parlement et *Trinidad and Tobago Television*. Le samedi 28 juillet 1990, des acteurs vont jouer un rôle important. L'archevêque Anthony Pantin s'entretient avec Abu Bakr pendant 25 minutes au téléphone, et demande au Colonel Ralph Brown de sauver la vie des otages. L'archevêque rapporte à la radio *NBS 610 AM* que des explosifs ont été attachés au corps du Premier ministre Robinson et d'autres otages, et qu'en cas d'attaque, le Muslimeen est prêt à déclencher ces explosifs et de mourir. Jones P. Madeira, directeur de l'information qui est otage dans la télévision, demande à l'archevêque Pantin et l'évêque anglican Clive Abdullah de venir à *Trinidad and Tobago Television*, ils ne se déplaceront jamais. Canon Knolly Clarke, prêtre anglican, est l'un des médiateurs qui maintient un lien téléphonique avec Abu Bakr et les autorités, et le seul qui entre au Parlement et à la télévision. Il informe que les otages ne sont pas en danger, ni entourés d'explosifs comme le fait croire Abu Bakr. Il est déjà question d'un accord pour accorder un pardon présidentiel aux insurgés. Un homme politique Leo De Vignes, blessé par balle est autorisé à quitter le Parlement. L'armée et les Muslimeen continuent d'échanger des coups de feu au alentour du Parlement et de la télévision. Le premier ministre Robinson va demander à la police et à l'armée de cesser les tirs. Il demande également au Président par intérim Emmanuel Carter de suspendre toutes actions contre le Parlement et la télévision afin de permettre au prêtre anglican Clarke de revenir au Parlement. Les messages du premier ministre Robinson sont toutefois étouffés par quelqu'un qui brouille les signaux. La capitale est à feu. La police poursuit ceux qui se livrent au pillage. Le gouvernement demande à la radio de ne pas diffuser des informations non vérifiées. *NBS Radio 610 AM « est devenue pour la durée de la révolte un instrument important de la communication officielle, de la propagande, et de la résistance aux Muslimeens »*<sup>792</sup>. Et « étant le seul moyen de communication de diffusion nationale qui n'était pas réduit au silence par les armes du Jamaat, NBS était vite apparue comme une ressource essentielle lors de la crise. La station a joué un rôle majeur en calmant les craintes de la nation. (...) Comme le circuit téléphonique soit était tombé en panne soit était devenu encombré, NBS était l'unique lien de

---

<sup>792</sup> « became for the duration of the revolt a serious instrument of official communication and propaganda and of a resistance to the Muslimeen », MILLETTE James. *Power in the streets: The Muslimeen Uprising in Trinidad an Tobago*. February 18 Movement, 1991, p. 1-2

*communication à certains moments entre les acteurs dans Red House, TTT et Camp Ogden. Sans ce lien, le dialogue entre les négociateurs aurait été difficile, voire impossible* »<sup>793</sup>. D'un côté, les otages au Parlement et à la télévision ont le sentiment d'avoir été sacrifié par les autres membres du gouvernement pour préserver l'intégrité de l'Etat. Les appels du premier ministre Robinson au Président par intérim Emmanuel Carter sont restées sans réponse et prouvent qu'il est abandonné par le gouvernement. Abu Bakr établit alors une stratégie avec les otages pour contacter les journalistes trinitadiens et étrangers pour faire savoir qu'un accord a été signé et qu'une amnistie a été accordée au groupe musulman. D'un autre côté, à Camp Ogden, des avocats rédigent un document pour libérer les otages, mais qui ne permet pas de protéger les insurgés de leur acte.

Deux événements irritent et provoquent la colère du gouvernement et de l'armée. Le premier concerne la conversation radiophonique entre Dennis McComie et Abu Bakr, qui exhorte l'animateur de demander aux autorités de remettre *Trinidad and Tobago Television* en service. Le second est la décision de la radio *NBS 610* de diffuser l'interview de Caribbean News Agency (CANA), situé à Barbade, avec le premier ministre Arthur Napoleon Raymond Robinson et Selwyn Richardson, ministre de la sécurité nationale qui parlent d'une amnistie signée dans le Parlement. Le dimanche 29 juillet, le journaliste Tony Fraser appelle le Parlement et s'est adressé à Kwesi Atiba qui lui a fourni des informations. Dans la nuit de dimanche à lundi, à 2 heures du matin, ce journaliste reçoit un appel du Parlement et parle avec Atiba et Bilaal Abdullah. Tony Fraser est le premier journaliste trinitadien à avoir réussi à parler au ministre de la sécurité nationale, Selwyn Richardson et au premier ministre Robinson qui lui ont confirmé qu'un accord d'amnistie depuis 24 heures avec les insurgés pour assurer la libération de tous les otages. Il a ensuite vérifié l'information auprès d'Abu Bakr qui se trouvait à TTT où il travaillait comme journaliste. L'amnistie a été signée par le Président par intérim Emmanuel Carter et amenée par Canon Knolly Clarke, un prêtre anglican à Abu Bark pour être approuvée et aux Muslimeen dans le Parlement. « *Quand j'ai raccroché, j'ai réfléchi pendant approximativement une seconde ce que j'allait faire avec cette information. Ma formation, mon expérience et ma compréhension de ma responsabilité en tant que journaliste m'ont dit quoi faire. La mienne*

---

<sup>793</sup> « *As the only national broadcast medium that was not silenced by the guns of the Jamaat, NBS quickly emerged as a critical resource during the crisis. The station played a major role in calming the fears of the nation. (...) As telephone circuits either broke down or became overloaded, NBS was also at times the only communication link between the actors at the Red House, TTT and Camp Ogden. Without this link, dialogue between the negotiators would have been difficult, if not impossible* », RYAN Selwyn. *The Muslimeen grab for power: race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean, 1991, p. 185

était de ne pas émettre des jugements sur la crédibilité de l'amnistie, ou si le premier ministre Robinson et le reste étaient sur la contrainte, si le syndrome de Patti Hearst des otages et des insurgés devenait un dans un environnement de peur et d'enfer. La mienne était la responsabilité de raconter ce qui se passait comme on me l'a dit et comme je pouvais l'authentifier »<sup>794</sup>. Il a appelé la radio NBS 610 pour rapporter l'information. Toutefois le gouvernement du NAR a cherché à maintes reprises à dissimuler cette information au public. « Certains ministres du NAR et des sympathisants ont organisé une campagne contre quelques journalistes qu'ils ont considéré comme ne pas avoir été politiquement correctes dans leurs reportages »<sup>795</sup>. Par la suite, NBS 610 est placée sous le contrôle des forces de sécurité et des autorités.

Toujours le dimanche, la situation n'a guère évolué. Les rumeurs augmentent. Il est question de libération d'otages, d'intervention étrangère, de morts, etc. Mais le gouvernement s'adresse à la population dans un message télévisé et radiophonique et leur demande de ne pas prêter attention à ces rumeurs parce qu'il contrôle toujours la situation. Les membres du gouvernement se réunissent à Camp Ogden. Les troupes américaines, la force Delta anti-terroriste et jamaïcaines arrivent sur le sol trinitadien. L'armée dénonce l'accord des Muslimeen et ce dernier accuse le gouvernement de trahison. Les informations arrivent au public de manière sporadique. Le stress et l'angoisse montent. Le lundi 30 juillet, la situation est toujours au point mort. Winston Dookeran supervise les négociations pour stabiliser les opérations du gouvernement. Les Muslimeen informent les médias sur la teneur de l'accord d'amnistie passé avec le gouvernement. Le mardi 31 juillet, la santé du Premier ministre Robinson se dégrade. Il est relâché, affaibli et blessé, sort en fauteuil roulant et est conduit à l'hôpital. Le Président Noor Mohamed Hassanali revient de trois semaines de vacance et refuse la démission de Robinson. L'armée prépare une offensive et le Jamaat menace de tuer tous les otages en cas d'attaque. A l'extérieur, la détresse de la population s'intensifie: il n'y a ni denrées alimentaires, ni eau, ni transport. La police continue de poursuivre les pilliers. Le mercredi 1er août, c'est la célébration de Emancipation Day. Abu Bark, Bilaal Abdullah et leurs hommes acceptent de se rendre. Il est 14 heures quand Abu Bakr sort de la télévision publique avec un fusil levé en l'air. Un après l'autre, les

---

<sup>794</sup> FRASER Tony. My small role in the events of July 27, 90. *Trinidad Guardian*. (En ligne). Mise en ligne le 23 juillet 2008. Disponible sur Internet : <http://legacy.guardian.co.tt/archives/2008-07-27/Tonyfraser.html>, consulté le 5 décembre 2012.

<sup>795</sup> FRASER Tony. They wanted to keep the amnesty quiet. *Trinidad Guardian*. (En ligne). Mise en ligne le 30 juillet 2008. Disponible sur Internet : <http://legacy.guardian.co.tt/archives/2008-08-01/Tonyfraser.html>, consulté le 5 décembre 2012.

Muslimeen sont conduit dans un bus et emmenés au quartier du régiment de Teteron Bay. Ils sont accusés de vingt-deux infractions pour meurtre, haute trahison, kidnapping, blessure et possession illégale d'armes. Les 46 otages à *Trinidad and Tobago Television* et au Parlement sont libérés et amenés à Camp Ogden pour livrer leur témoignage. La police affirme avoir trouvé des millions de munitions, 131 fusils et d'autres explosifs à la télévision. Le gouvernement tient une conférence de presse qui a lieu à l'hôtel Holiday Inn, à San Fernando, dans le sud du pays pour informer sur l'évolution de la situation. « *Une centaine de personnels des médias avaient été invités à assister, y compris les représentants des principales chaînes de télévision internationale comme la BBC, CNN et NBC* »<sup>796</sup>.

La tentative de coup d'état a causé la mort de trente-deux personnes dont Leo Des Vignes, un député de Diego Martin Central et sept insurgés. Le service des pompiers estime le nombre de blessés à 700 personnes et 68 bâtiments ont brûlé dans la capitale. Les dommages causés par le pillage et les incendies ont coûté entre 150 et 350 millions de dollars trinidadien. Les dommages causés au Parlement s'élèvent à un million de dollars trinidadien. Et pour Grenfell Kissoon, directeur général de *Trinidad and Tobago Television*, les pertes avoisinent la somme de 10 millions de dollars trinidadien pour la télévision. Plusieurs otages se retrouvent avec des problèmes liés au stress post-traumatique et sont obligés de se rendre à l'étranger pour se faire soigner. « *Les dommages psychologiques causés aux otages, à leurs familles et au peuple dans son ensemble étaient aussi sévères. La réputation de Trinidad en tant que démocratie constitutionnelle et pacifique et comme un lieu où « ces choses-là » n'arrivent pas était également ternie, peut-être irrémédiablement* »<sup>797</sup>. Le procès du Jamaat coûte environ 6 millions de dollars trinidadien.

Le politologue trinidadien Selwyn Ryan explique qu'il est difficile de reconstituer ce qui s'est réellement déroulé dans le Parlement et dans le pays. Les fictions deviennent des faits, les rumeurs passent pour être des vérités, et vice-versa. La police établit des liens entre le Jamaat al-Muslimeen et la Libye, où ils prennent des cours d'entraînement militaire. Le politologue trinidadien Selwyn Ryan affirme qu'« *il n'existe aucun document qui prouve*

---

<sup>796</sup> « *About one hundred media personnel had been invited to attend, including representatives of major, international television network like the BBC, CNN and NBC* », McCOMIE Dennis, PINHEIRO Adrian. *1990 the personal account of a journalist under siege*. StarApple Publishers, 2010, p. 12

<sup>797</sup> « *The psychological damage which was done to those taken hostage and their families as well as to the people at large was also severe. Trinidad's reputation as a peaceful constitutional democracy and as a place where « those things » don't happen was also tarnished, perhaps irreparably* », RYAN Selwyn. *The Muslimeen grab for power, : race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean. 1991, p. 55

que la Lybie a un lien dans le jihad du 27 juillet d'Abu Bakr. On rapporte qu'un appel téléphonique d'une minute a été passé du parlement vers la Lybie »<sup>798</sup>. Il y a eu des rumeurs infondées au sujet d'avions et de bateaux lybiens qui avaient atterri et accosté pour aider l'insurrection. Pendant un moment, il y a eu une confusion dans la prise en charge du gouvernement et la prise de décisions. Il est également difficile de reconstituer ces événements car les négociations entre le gouvernement et le Jamaat al-Muslimeen ont lieu dans quatre endroits différents : Parlement, Trinidad and Tobago Television, Camp Ogden, l'Hôtel Hilton à cause des différentes versions. Pour le politologue Ramesh Deosaran, « l'insurrection n'était pas tellement inattendue »<sup>799</sup> puisque le pays tout entier « a à maintes reprises ignoré les signaux d'alerte »<sup>800</sup> lancés. Ramesh Deosaran et Daurius Figuiera se demandent hormis les Muslimeens, qui d'autres sont responsables. « L'insurrection était elle-même entourée de plusieurs courants sociales, politiques, juridiques et psychologiques. Par exemple, elle a mis en évidence la controverse de longue date de la pertinence d'un Parlement ayant le sentiment d'être limité dans ses pouvoirs, la capacité du système judiciaire à faire face à des événements inhabituels, la gestion de l'information et le rôle des médias dans une crise nationale, le rôle des rumeurs dans une société en situation de stress, la politique de la diversité ethnique, la psychologie de la privation relative, l'imprévisibilité du comportement collectif et la politique et la psychologie de la loi. En outre, une question centrale dans ce conflit des Muslimeen est la responsabilité publique »<sup>801</sup>. Cette réflexion pose le problème de la censure qui peut exister dans les médias. Le gouvernement contrôle la radio NBS 610 AM qui accepte de s'entretenir avec lui avant de diffuser les informations. Cependant, au moment où l'attaque a lieu, et en l'absence de directives officielles, la radio a diffusé les informations en fonction de son propre jugement. En matière de responsabilité, ces deux politologues ont souligné le rôle de l'armée et de la police qui occupent les terres de Mucurapo, et qui sont envoyés pour une mission d'observation et empêcher le Jamaat al-

<sup>798</sup> « There is no documentary evidence to establish that there was lybian connection in Abu Bakr's July 27 « Jihad ». There is a report that a minute telephone call was made to Lybia from the Red House », RYAN Selwyn, *The Muslimeen grab for power: race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean Ltd., 1991, p. 258

<sup>799</sup> « ... the insurrection was not that unexpected », DEOSARAN Ramesh. *A society under siege A study of political confusion and legal mysticism*. The McAl psychological research centre, 1993, p. 1

<sup>800</sup> « The warning signals were repeatedly ignored », DEOSARAN Ramesh. *A society under siege A study of political confusion and legal mysticism*. The McAl psychological research centre, 1993, p. 1

<sup>801</sup> « The insurrection itself was surrounded by several social, political, legal and psychological currents. For example, it brought to the fore the long-standing controversy of the relevance of a constricted Parliament, the capacity of the legal system to deal with such extraordinary events, information management and the role of the media in a national crisis, the role of rumour in a society under stress, the politics of ethnic diversity, the psychology of relative deprivation, the vagaries of collective behaviour and the politics and psychology of law. In addition, a central issue in this Muslimeen dispute is public accountability », DEOSARAN Ramesh. *A society under siege A study of political confusion and legal mysticism*. The McAl psychological research centre, 1993, p. 19

Muslimeen de construire des bâtiments supplémentaires. Les forces de sécurité ont échoué car ils n'ont pas su détecter des signaux pour empêcher l'attaque du 27 juillet 1990. Comme le suggère Daurius Figuiera, Bilaal Abdullah a voyagé régulièrement avec de l'argent liquide et des chèques voyages à Miami en Floride pour acheter les armes qui ont servi à l'insurrection. Le Alcohol Tobacco and Firearms Bureau (ATF) du gouvernement fédéral américain est informé des allers et retours de Bilaal Abdullah. Beaucoup de Trinidiens ont exprimé de l'admiration pour le courage d'Abu Bakr d'attaquer le gouvernement du NAR et partagent ses objectifs de changement social. Ils s'interrogent toutefois sur les moyens d'action mises en œuvre pour renverser le gouvernement compte tenu des conséquences économiques, des morts et des blessés. *«Les conservateurs disent généralement que dans une société démocratique, il existe des manières assez légitimes pour qu'une personne puisse atteindre son objectif, si elle est mécontente, il y a d'autres façons d'exprimer des doléances et d'obtenir satisfaction »*<sup>802</sup>.

Selon l'historienne trinitadienne Rita Pemberton, *« Abu Bakr et ses acolytes ont surfé sur cette impopularité. En fait, ils s'attendaient à ce que, parce que le gouvernement était impopulaire, le coup d'Etat allait recevoir un soutien massif et une partie de la raison pour laquelle la tentative du coup d'état a échoué est parce qu'ils n'avaient pas reçu de soutien populaire »*<sup>803</sup>. Une des raisons qui explique l'échec du coup d'État est ce manque de soutien populaire, même quand il justifie son action en identifiant les préoccupations en matière de chômage, d'addiction à la drogue, des services de santé inadaptés. Après les jours qui suivent l'insurrection, la population prie, et essaie de réaffirmer un sentiment démocratique. La communauté religieuse anglicane, catholique, hindou et l'Islam Indien condamnent l'attaque. Il en est de même pour les syndicalistes et les commerçants. Les partis politiques s'accusent mutuellement. Pour la NAR, le PNM est complice du Jamaat. De son côté, le PNM pense que ce sont les politiques économiques d'austérité qui ont conduit à cette attaque. Les membres du Jamaat al-Muslimeen restent deux ans en prison. Le Jamaat a fait appel au Conseil privé (Privy Council) au Royaume Uni concernant l'amnistie. En dépit de la stratégie élaborée par les avocats du gouvernement à Camp Ogden, l'appel a été renvoyé à

---

<sup>802</sup> *« The conservatives says, generally, that in a democratic society there are enough legitimate ways in which a person could achieve if he wants to and if aggrieved, there are other ways to express such grievance and gain satisfaction »*, DEÓSARAN Ramesh. *A society under siege A study of political confusion and legal mysticism*. The McAl psychological research centre, 1993, p. 175.

<sup>803</sup> *« Abu Bakr and his people rode on that unpopularity. In fact they sort of expected to do that because the government was unpopular the coup would receive massive support and part of the reason why the attempted coup disintegrated is because they did not have receive any massive support »*. Entretien avec Rita Pemberton, 11 avril 2011, annexe p. 744-745

la Haute Cour à Trinidad-et-Tobago qui a validé l'amnistie en juin 1992. Le gouvernement du PNM revient au pouvoir et fait appel. Les Trinidadiens ont vécu une période difficile. Patrick Watson, économiste et directeur de Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies à UWI Saint Augustine estime que « *ces événements étaient un peu traumatisant pour beaucoup d'entre nous. Ils n'avaient pas la même ... le développement d'une conscience comme en 1970. En fait, à bien des égards, c'était un soulèvement primitif* »<sup>804</sup>. Rita Pemberton confirme que le coup d'État « *a fait reculer le pays plus de 20 ans en arrière. Les progrès que le pays avait réalisés, au cours des vingt années précédentes, ont été anéantis avec le coup d'Etat* »<sup>805</sup>.

La tentative du coup d'état de Juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago renferme les éléments des deux définitions présentées précédemment. C'est en même temps une révolution dans la mesure où elle émane d'une minorité de personnes civiles, le Jamaat al-Muslimeen bien que leurs actions n'apparaissent pas comme légitimes. C'est également un coup d'état qui a retenu l'attention des médias trinidadiens et internationaux car ce groupe religieux conteste les actions du pouvoir en place, prend d'assaut le Parlement et l'unique station de télévision *Trinidad and Tobago Television* alors qu'ils ne font pas parti de la classe politique.

## **8.2. Une définition socio-politique du mouvement social**

Selon le Lexique de Science politique Vie et Institutions politiques, le mouvement social est « *un ensemble de mobilisations et d'actions collectives concertées en faveur d'une cause, combinant l'utilisation de techniques de protestation, un travail de revendication sociale à l'égard des autorités en place et la défense d'une conception de la juste répartition des biens désirables au sein d'une société* »<sup>806</sup>. Alain Touraine définit le mouvement social comme un facteur décisif de changement social, qui prend forme dans une combinaison ou

---

<sup>804</sup> « *Those events were a bit traumatic to many of us. They did not have the same... the conscious building as 1970. In fact in many respect it was a backward uprising* ». Entretien avec Patrick Watson, 28 juin 2011, annexe p. 747

<sup>805</sup> « *The coup set the country back more than 20 years. The strides that the country had been making over the preceding twenty years had been eroded by the coup* ». Entretien avec Rita Pemberton, 11 avril 2011, annexe p. 745

<sup>806</sup> NAY Olivier (dir.). *Lexique de Science politique, Vie et institutions politiques*. Dalloz. 2008, p. 332

une succession de mobilisations et d'événements. La mobilisation et l'action collective, c'est le fait pour un ensemble de protagonistes de se concerter, ce que Erik Neveu appelle « *un agir-ensemble intentionnel* »<sup>807</sup> qui se développe dans une logique de « *revendication* » pour obtenir des intérêts matériels ou défendre une « cause » commune. Tous les mouvements sociaux ne sont pas politiques. Ils le sont dans le cas où ils font appel aux autorités politiques « *pour apporter, par une intervention publique, la réponse à une revendication, qui impute aux autorités publiques la responsabilité des problèmes qui sont à l'origine de la mobilisation* »<sup>808</sup>. La construction de l'État et le développement du capitalisme sont les causes de la politisation des mouvements sociaux qui selon Alain Touraine, sont une composante singulière et importante de la participation politique. Mancour Olson identifie « le paradoxe de l'action collective<sup>809</sup> » qui ne consiste pas uniquement aux intérêts communs partagés par des acteurs en vue d'une mobilisation collective, mais ce qui vraiment détermine le passage de ces mêmes acteurs à l'action collective. La foule se laisserait porter par le mouvement. D'un côté, les théoriciens de la psychosociologie pensent que les mobilisations collectives sont l'expression d'un ensemble de passions irrationnelles. D'un autre, pour les théoriciens marxistes, elles sont une réponse naturelle aux contradictions économiques, donc à la prise de conscience des inégalités de classe et d'après la théorie du pluralisme démocratique, elles relèvent des mécontentements de la société. Le mouvement social repose sur une « croyance partagée et généralisée » par un grand nombre d'individus. L'utilisation nécessaire des médias par les mouvements sociaux constitue une des « arènes sociales institutionnalisées ». Quelques mouvements sociaux sont aussi producteurs d'une arène des conflits sociaux, à travers les grèves, les manifestations et les boycotts, qui fonctionnent comme un « espace d'appel » parce que les protagonistes ne trouvent pas satisfaction ou accès dans les arènes sociales institutionnelles traditionnelles. Cet appel a un double sens, celui d'une demande de réponse à un problème et celui de recourir à une juridiction plus élevée pour obtenir gain de cause après un premier verdict tenu pour injuste.

---

<sup>807</sup> NEVEU Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*. 4<sup>e</sup> éd. La Découverte, 2005, p. 9

<sup>808</sup> NEVEU Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*. 4<sup>e</sup> éd. La Découverte, 2005, p.12

<sup>809</sup> ALCAUD David, BOUVET Laurent, CONTAMIN Jean-Gabriel (et al.). *Dictionnaire de Sciences politiques*. 2<sup>e</sup> éd. Sirey, 2010, p.265

## 8.2.1 Les origines de la crise sociale

« Selon Charles Tilly, les premiers grands « mouvements sociaux » apparaissent à la fin du XVIIIe siècle. La notion, quant à elle, est utilisée dès le XIXe siècle pour désigner le mouvement ouvrier »<sup>810</sup>, qui incarne le mouvement social au sein de la révolution industrielle, caractérisé par la lutte des classes et la défense de projets de société alternatifs. La contestation du mouvement ouvrier s'inscrit dans une volonté de changement à dimension quasi révolutionnaire. L'enjeu de ce mouvement est la « direction de l'historicité, c'est-à-dire des modèles de conduite à partir desquels une société produit des pratiques »<sup>811</sup>. Pour le sociologue Alain Touraine, il s'agit d'une dynamique historique conflictuelle combinant trois principes intimement imbriqués: la défense de l'identité de soi ou du sujet agissant, l'opposition à un adversaire commun et le sens de la lutte, les buts à atteindre donc l'engagement justifié par la taille de l'enjeu que représente un combat permanent. Les premiers mouvements sociaux en Guadeloupe s'inscrivent dans la résistance à l'esclavage et l'ancrage dans le mouvement anti-colonial. La première grève de l'époque post-esclavagiste en Guadeloupe est menée par des immigrants japonais en 1895. « A la fin de l'année 1894, on voit apparaître de nouveaux immigrants, cinq cent travailleurs japonais sont introduits dans la colonie...pourtant les Japonais ne constituent pas la main d'œuvre docile sur laquelle comptaient les employeurs. Ils se plaignent soit de l'inexécution des clauses de leur contrat, soit de mauvais traitements. Leurs récriminations, leurs revendications aboutissent à une des premières tentatives connues de grève qui ait lieu sur le sol guadeloupéen....c'est une véritable réunion syndicale de 250 japonais qui a lieu dans les journées du 7 au 8 Juillet 1895 »<sup>812</sup>. Tous les grands mouvements sociaux de 1910, 1952, 1967, 1975, 1985 ont été réprimés pour l'obtention d'une hausse de salaires et de meilleures conditions de vie. Celle du 15 février 1910 est appelée « la grande grève de 1910 » par les historiens après une décennie de calme social suite à la signature en mars 1903 de l'entente capital-travail par Hégésippe Légitimus. Considéré par l'historien Raymond Gama comme la grève fondatrice du prolétariat guadeloupéen, la grève de 1910 pose déjà le problème d'une répartition équitable des richesses entre le capital et le travail. André-Jean Vidal, journaliste de *France-Antilles Guadeloupe*, explique que les grévistes dénoncent « la lourdeur des tâches imposées

---

<sup>810</sup> NAY Olivier. *Lexique de Science politique Vie et institutions politiques*. Dalloz, 2008, p. 332

<sup>811</sup> ALCAUD David, BOUVET Laurent, CONTAMIN Jean-Gabriel, (et al.). *Dictionnaire de sciences politiques*. 2<sup>e</sup> éd. Sirey, 2010, p. 291

<sup>812</sup> BRAFLAN-TROBO Patricia. *Conflits sociaux en Guadeloupe Histoire, identité et culture dans les grèves en Guadeloupe*. L'Harmattan, 2007, p.114-115. L'auteur cite ADELAIDE-MERLANDE Jacques, *Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle (1895-1910)*, 1971.

aux travailleurs de la canne, coupeurs et attacheuses » qui « revendiquent de meilleurs salaires et des diminutions d'horaires »<sup>813</sup>. Le 22 février 1910, 800 grévistes de la canne se rendent à Pointe-à-Pitre et prennent place devant l'hôtel du gouvernement. Ils arrivent à négocier une hausse de salaires et une baisse des horaires de travail. Les grèves du début du XX<sup>e</sup> siècle ont manifestement contribué au déclin de l'industrie sucrière de la Guadeloupe. Celle de 2009 se caractérise par sa durée, son soutien massif de la population, la signature d'un accord controversé et sans répression sanglante de l'Etat.

Le mouvement social de 2009 « trouve son origine première dans les dysfonctionnements d'une société qui reste prisonnière, en dépit de la modernité apparente, de mécanismes sociaux hérités de l'habitation sucrière apparus dès les premiers temps de la colonisation »<sup>814</sup>. Pour le LKP, les revendications sont légitimes puisque la Guadeloupe, département français d'Amérique, est une économie sous tutelle. Guy Numa, économiste, évoque « une tutelle à deux dimensions intrinsèquement liées pour des raisons historiques »<sup>815</sup>. D'abord, une tutelle étatique où le droit à la concurrence et la législation antitrust<sup>816</sup> ne sont pas appliqués face à l'inefficacité des dépenses de l'État dans les DOM (la dépense de l'État représente 16,7 milliards d'euros pour les DOM, les dépenses spécifiques des DOM s'élèvent à 7 milliards) en 2009. La Guadeloupe compte 8% de RMistes, et en 2007 le taux de chômage atteint 55% chez les jeunes entre 15 et 24 ans. « *La Guadeloupe, comme la Martinique, est un cimetière de jeunes diplômés* »<sup>817</sup> affirme Elie Domota, leader du LKP. Didier Benjamin et Henri Godard affirment que les allocations étatiques ne sont qu'un moyen contre le chômage, et le faible nombre de créations d'emplois ne peut satisfaire à la demande. Ils expliquent que « *l'arrivée sur le marché du travail d'une population jeune toujours plus nombreuse provoque un gonflement du nombre des actifs qui ne trouvent pas à s'employer dans des économies de faible dimension aux capacités productives limitées. Enfin, le chômage et le sous-emploi contribuent à la destruction des sociétés des outre-*

---

<sup>813</sup> VIDAL André-Jean. Premières grèves dures dans la canne. *La Guadeloupe du XXe siècle, cent ans de mémoire*. Hors-série de France-Antilles, janvier 2000, p. 5

<sup>814</sup> MERION Julien. La Guadeloupe en mouvement. In *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*, Editions Jator, 2009, p. 63

<sup>815</sup> NUMA Guy. Les départements d'outre-mer ; des économies sous tutelle. In *La révolution antillaise, quelle place pour l'outre-mer dans la République ?*. Eyrolles, 2009, p. 29

<sup>816</sup> La législation antitrust visant à limiter ou réduire la concentration économique, c'est-à-dire réglementer le pouvoir des monopoles et leur effet.

<sup>817</sup> Contribution d'Elie Domota au colloque « Rencontre LKP/UAG-pou Libéré Konsyans a Pèp-là » les 15 et 16 mai 2009, VERDOL Phillipe. *LKP Ce que nous sommes!* Éditions Menaibuc, 2010, p. 197

mers: ils sont l'une des causes de la forte dispersion des revenus, de la progression de la pauvreté et ils participent largement aux processus d'exclusion »<sup>818</sup>.

La Guadeloupe est une société de consommation à outrance et une société fortement assistée. Les Départements français d'Amérique importent 93% de leur consommation de France et d'Europe contre 7% de produits exportés (banane, sucre de canne) de Guadeloupe. Cet écart entre importations et exportations est l'héritage de l'« Exclusif colonial » des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles pendant laquelle des entreprises fixent leur prix. Ces sociétés d'outre-mer sont des micro-marchés, qui ne peuvent « pour ses propres productions, bénéficier d'aucun effet d'échelle alors qu'il est un marché marginal que peuvent facilement conquérir les productions de masse »<sup>819</sup>. Ces économies d'outre-mer restent donc soumises à la dépendance extérieure, à l'exportation des produits du secteur primaire et à la capacité de fabriquer localement une partie des biens demandés pour le marché intérieur. « Si les exportations connaissent des évolutions contrastées selon les produits et les espaces considérés, elles parviennent de moins en moins à équilibrer les échanges commerciaux »<sup>820</sup>. Pour Jean-François Auby, l'appartenance à l'Europe augmente la situation de dépendance des départements d'outre-mer. Il est donc difficile de « concevoir que l'économie des D.O.M. soit condamnée à accroître la part des transferts. Le développement de l'emploi par la richesse économique locale doit être une exigence essentielle. Cela impose de concevoir les compétences institutionnelles et la relation avec le territoire européen dans cette perspective »<sup>821</sup>.

Le niveau élevé des prix résulte donc des taxes à l'importation. Depuis l'époque du mercantilisme au XVII<sup>e</sup> siècle, « l'export n'a jamais pris le pas sur l'import du fait de la faiblesse du tissu productif, notamment pour les biens à valeur ajoutée »<sup>822</sup>. Les produits importés sont soumis à l'octroi de mer, un impôt spécifique instauré en Martinique en 1670. Une ordonnance coloniale en 1819 reconduit cette taxe, puis elle est étendue aux anciennes colonies françaises dès 1825 sous le nom d'« octroi aux portes de mer », et elle est

---

<sup>818</sup> BENJAMIN Didier, GODARD Henry. *Les outre-mers français: des espaces en mutation*. Ophrys, 1999, p. 141

<sup>819</sup> BELORGEY Gérard, BERTRAND Geneviève. *Les DOM-TOM*. La découverte, 1994, p. 33

<sup>820</sup> BENJAMIN Didier, GODARD Henry. *Les outre-mers français: des espaces en mutation*. Ophrys, 1999, p. 157

<sup>821</sup> AUBY Jean-François. Les départements d'outre-mer et la république structures et compétences. In *L'Evolution du statut de département d'outre-mer*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p. 25

<sup>822</sup> NUMA Guy. Les départements d'outre-mer: des économies sous tutelle. In *La révolution antillaise quelle place pour l'outre-mer dans la République?*, Eyrolles, 2009, p. 34

maintenue en vigueur dans les DOM par un décret de décembre 1947. Cet octroi de mer est également un impôt indirect à la consommation sur la production locale. Les taux d'octroi de mer sont fixés par les conseillers régionaux, qui disposent d'une recette issue d'une taxe additionnelle, l'« octroi de mer » dont le taux ne peut excéder 2,5%. L'octroi de mer et l'octroi de mer régional s'ajoutent à la TVA à taux réduit. En Guadeloupe, le taux normal et le taux réduit sont respectivement de 8,5% et 2,1%. L'État justifie l'octroi de mer pour aider au développement insulaire, cependant cette mesure défensive ne crée pas d'activité économique. « *Les économies des DOM constituent des exemples d'échec des politiques protectionnistes* »<sup>823</sup>. La société guadeloupéenne, composée essentiellement de personnes à bas revenus<sup>824</sup>, vivant dans une grande précarité doit engager des dépenses importantes pour les besoins alimentaires. Mais les consommateurs locaux sont sensibles aux prix exorbitants de certains produits locaux alors que les producteurs locaux perçoivent des subventions de la France et de l'Union européenne. Ces derniers alignent le prix de leurs produits sur celui des produits importés. Tout est plus cher en Guadeloupe, même le prix de l'eau, de l'électricité, des services bancaires et des transports. Les DOM compte près d'un tiers d'employés dans le secteur public contre 20% en France hexagonale. Les fonctionnaires bénéficient de 40% de prime de la vie chère. Cet avantage économique peut alimenter l'inflation et créer des inégalités de revenus entre le secteur public et privé.

L'autre tutelle est la concentration économique par un petit nombre d'acteurs en partie des « békés », les descendants de colons esclavagistes. Ils dominent les secteurs de l'agroalimentaire, de la grande production et leurs parts de marché excèdent 25%<sup>825</sup>. Les rapports socio-économiques ont perduré entre eux et le reste de la population après l'abolition de l'esclavage. Le LKP prend pour exemple le Groupe Bernard Hayot (GBH) qui incarne la « pwofitasyon ». Bernard Hayot est un béké descendant d'une famille de colons arrivés à la Martinique en 1680. En 1960, il fonde son groupe qui devient une multinationale implantée en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane française, à Trinidad-et-Tobago, en République dominicaine, à la Réunion, en Nouvelle Calédonie, au Maroc, en Algérie et en Chine. Son chiffre d'affaires se répartit dans les secteurs de la grande distribution (44%), l'automobile (44%) et les activités industrielles (12%)<sup>826</sup>. Le poids économique de

---

<sup>823</sup> *Ibid.*, Eyrolles, 2009, p. 36

<sup>824</sup> La moitié des foyers fiscaux des DOM gagnent moins de 7 500 euros contre 27, 8% en France hexagonale.

<sup>825</sup> La loi Dutreil stipule qu'un opérateur ne peut pas posséder plus de 25% de parts de marché dans le secteur de la grande distribution.

<sup>826</sup> Groupe Bernard Hayot (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.gbh.fr>, consulté le 4 février 2012.

l'oligarchie de békés dans l'économie des Départements français d'Amérique est certain. D'autres comme les Syro-libanais sont propriétaires de la plupart des magasins de vêtement, et les pieds-noirs sépharades dominent le secteur des grandes surfaces d'ameublement et de l'équipement de la maison et du jardin. La compagnie de transport maritime CMA-CGM est en position de monopole dans le secteur de l'import. « *La CMA-CGM fixe le container à 3000 euros soit 30% plus cher de ce qu'il devrait être, et, à titre indicatif, deux fois plus cher que le trajet France-Chine!* »<sup>827</sup>.

Parmi les restrictions de concurrence, il existe les monopoles et les positions dominantes comme la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA)<sup>828</sup>. Implantée à la Martinique, cette société de production et de distribution des carburants établit dans les années 1960 qui emploie plus de 200 personnes, évoque l'argument de l'étroitesse de marché, des coûts de production élevés pour tarifier à des prix élevés. Le carburant est facturé aux stations-services sur un volume donné à la température de 18°C, mais il est livré à une température de 30°C, ce qui augmente son volume, et donc son coût<sup>829</sup>. Pascal Perri, professeur d'économie, avance deux propositions: un dispositif antitrust pour empêcher l'organisation verticale des monopoles (les distributeurs cesseront d'être des importateurs) et pour durcir les dispositions de la loi « Dutreil », c'est-à-dire qu'une enseigne, un propriétaire, une personne morale, physique ne peut pas excéder 15% de parts de marché. Il préconise également l'extension des zones franches<sup>830</sup> aux entreprises des départements français d'Amérique, la mise en œuvre d'une politique de souveraineté alimentaire, l'établissement d'un marché commun de la Caraïbe, le développement d'un tourisme de contenu à forte valeur ajoutée, la mise en place d'une politique énergétique solaire et enfin la création de formations dans ces différents secteurs pour la jeunesse. Le mouvement social de 2009 a une dimension sociale et une portée politique universelle.

---

<sup>827</sup> GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*, Syllepse. 2010, p. 93

<sup>828</sup> Selon le rapport PAYEN du nom de son rapporteur Didier Payen, la SARA est un prestataire de services en Guadeloupe qui est une zone de stockage et de transit de carburant. La SARA dispose d'une antenne basée à Jarry qui emploie une vingtaine de personnes.

<sup>829</sup> NUMA Guy. Les départements d'outre-mer: des économies sous tutelle. In *La révolution antillaise quelle place pour l'Outre-mer dans la République?*, Eyrolles, 2009, p. 45

<sup>830</sup> Il existe aux Antilles des entreprises de très petites tailles. 94% des entreprises guadeloupéennes ont moins de neuf salariés contre 74% pour les entreprises unipersonnelles. L'avantage des zones franches est de bénéficier d'une fiscalité dérogatoire et allégée et de simplifier le formalisme des entreprises.

## 8.2.2. La naissance et les caractéristiques du LKP

Après onze jours de grève et de blocage en Guyane, du 24 novembre au 5 décembre 2008, une coordination d'associations de consommateurs et de transporteurs obtient une baisse de 50 centimes d'euros sur le prix des carburants. Cette alerte n'est pas médiatisée au niveau national et elle annonce ce qui va se dérouler en Guadeloupe. Le vendredi 8 décembre 2008, à l'appel de l'Union Générale des Travailleurs de la Guadeloupe (UGTG) syndicat majoritaire<sup>831</sup> en Guadeloupe, l'ensemble des syndicats CGTG, FO se sont réunis pour coopérer, établir un diagnostic précis sur les différents problèmes dans le territoire et préparer une grève générale sur l'augmentation du prix du carburant. La première journée de mobilisation en Guadeloupe se déroule le mardi 16 décembre 2008 à l'appel de 31 organisations syndicales, politiques, associatives et culturelles. 7000 personnes manifestent dans les rues de Pointe-à-Pitre, « capitale » économique contre la vie chère (hausse du prix des carburants, des prix de produits de première nécessité et du pouvoir d'achat des salariés les plus démunis car 80% des salaires sont au niveau du SMIC). Marcel Renouf, le sous-préfet de Pointe-à-Pitre accepte de recevoir une délégation de 15 personnes. Ils obtiennent une fin de non-recevoir sur les revendications qu'ils lui ont soumis. Le lendemain, mercredi 17 décembre 2008, 4000 personnes défilent dans les rues de Basse-Terre, la capitale administrative. Ce jour là, le préfet Nicolas Desforges refuse de recevoir les dirigeants des organisations car il inaugurerait l'arbre de Noël des employés.

Les organisations syndicales ont cherché un terme mobilisateur et fédérateur pour exprimer toutes les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées la population guadeloupéenne. Le *Liyannaj Kont Pwofitasyon* renvoie à la relation entre le terme *liyannaj* (union, lien) proposé par Luc Reinette de l'Alliance nationale de Guadeloupe (ANG) et le terme « *pwofitasyon* » inscrit sur les tee-shirts et les tracts de l'UGTG depuis 1997. Selon Frédéric Gircour et Nicolas Rey, le 21 octobre 2007, l'UGTG et d'autres organisations indépendantistes ont formé un premier « *liyannaj* » appelé « *Liyannaj 1801-2007* »<sup>832</sup> sous le secrétariat de Raymond Gauthiérot, prédécesseur de Elie Domota. Directeur adjoint de l'ANPE en Guadeloupe et secrétaire générale de l'UGTG, Elie Domota est l'homme qui

---

<sup>831</sup> Le 3 décembre 2008, l'UGTG remporte les élections prud'homales avec plus de 50% des voix contre environ 20% pour la CGTG et 10% pour la CTU.

<sup>832</sup> Le 21 octobre 1801 renvoie au jour où certains Noirs et Mulâtres se révoltent au sein de l'armée, parce que Napoléon veut rétablir l'esclavage, GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe : le mouvement des 44 jours*. Editions Syllepse, 2010, p. 105-106

incarne le mouvement social. Porte-parole charismatique du Liyannaj kont pwofitasyon (LKP), il a su bâtir un langage politique, un discours mobilisateur cristallisant le mécontentement et les aspirations des Guadeloupéens. « *Elie Domota ne dira-t-il pas, dans une interview plus tard, que cette action sans précédent est le fruit de... six années de discussions!* »<sup>833</sup>. Alain Plaisir, secrétaire générale de la Centrale des Travailleurs Unis (CTU) membre du LKP précise qu'« *à cette époque, aucun d'entre nous ne pouvait imaginer l'ampleur ni la durée de la grève* »<sup>834</sup>.

Il y a eu différents qualificatifs : une « crise sociale », une « crise politique », un « conflit social », un « trouble social », une « révolution », mais c'est un mouvement social au sens d'Alain Touraine pour qui c'est un facteur décisif de changement social qui prend forme dans une succession de mobilisations et d'événements. Notre référence est la Guadeloupe, épicerie de mouvement. Du mardi 20 janvier au 4 mars 2009 à l'initiative du collectif LKP, la Guadeloupe connaît 44 jours de grève générale, la plus grande mobilisation dans l'histoire de cet archipel caribéen où une simple grève s'est transformée en mobilisation populaire. Des milliers de manifestants défilent pour un meilleur pouvoir d'achat, contre la « pwofitasyon » dans différents domaines. Le Collectif LKP, « *un mouvement social de masse, complexe, à direction syndicale* »<sup>835</sup> est un groupement de 49 organisations, soit 18 syndicats, 22 associations, 8 partis politiques et un secrétariat qui adopte un fonctionnement collégial et démocratique. Ses missions reposent sur trois points essentiels: « *une mission de revendication sociale* », « *une mission de réflexion et de perspective* » pour proposer une alternative économique et sociale crédible au peuple guadeloupéen, et « *une mission de transformation et de construction* »<sup>836</sup> pour assurer un meilleur fonctionnement de la société. Les 49 organisations discutent de toutes les décisions prises au final au consensus. Le LKP a élaboré une véritable plateforme composée de 146 revendications pour réformer la société guadeloupéenne. Les revendications sont subdivisées en dix chapitres: le niveau et conditions de vie, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, les droits syndicaux et libertés syndicales, les services publics, la production agricole et la pêche (environnement et foncier), l'aménagement du territoire et des infrastructures, la culture, l'arrêt des profits. Le thème fédérateur est la lutte contre la vie

---

<sup>833</sup> VIDAL André-Jean. L'incroyable mouvement. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 12

<sup>834</sup> « Ces 44 jours qui ont changé ma vie », témoignage d'Alain Plaisir. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 36

<sup>835</sup> VERDOL Philippe. *LKP Ce que nous sommes!*. Éditions Menaibuc, 2010, p. 23

<sup>836</sup> Contribution de Luc Reinette au colloque « Rencontre LKP/UAG-pou Libéré Konsyans a Pèp-là » les 15 et 16 mai 2009, VERDOL Philippe. *LKP Ce que nous sommes!*. Éditions Menaibuc, 2010, p. 254

chère, contre la surexploitation (pwofitasyon), et les monopoles. Le LKP réclame une baisse du prix des carburants, des produits de première nécessité, des impôts et des taxes, et une hausse de bas salaires de 200 euros. Pour le politologue Georges Calixte, c'est un projet de territoire qui s'identifie à partir de trois concepts : « *il est appropriation, dans la mesure où à travers lui, une population définit ce qui, dans l'espace, relève d'un usage légitime, pragmatique et symbolique ; il est régulation parce qu'il n'y a pas d'identité sans règles implicites ou explicites, imposées ou consenties, modulant les échanges entre soi et les autres ; il est mémoire dès lors qu'il est le marquage temporel de la conscience d'être ensemble, sachant que les éléments d'expression de ce temps-mémoire ont une référence matérielle ou factuelle, qu'il s'agisse des événements, des personnages ou des remplacements (lieux ou espaces) reconnus par tous* »<sup>837</sup>.

Ce mouvement de protestation a élargi les frontières de la dynamique de prise de conscience. Ce soulèvement populaire est l'expression d'un malaise profond, réel et palpable qui gangrène la société guadeloupéenne. Le peuple guadeloupéen vit constamment dans l'oubli. Au lendemain de l'abolition de l'esclavage, l'État français lui a demandé de pardonner et d'oublier la période de l'esclavage et de la colonisation. L'essentiel est de faire de ces anciens esclaves devenus libres des citoyens français. Et pour rendre français, ils doivent apprendre la langue et l'histoire de la France. L'école devient dès lors « *un facteur d'intégration sociale et d'unité culturelle de la nation* »<sup>838</sup>, qui va participer à cette injonction à l'oubli des origines, et qui favorise l'assimilation progressive de la société guadeloupéenne. Même la loi de la départementalisation, après près d'un demi-siècle d'existence, n'a pas réussi à éradiquer les survivances des structures sociales forgées pendant l'esclavage. Ces survivances reposent sur la hiérarchisation ethnique avec les blancs au sommet de la pyramide et les afro-descendants, les personnes d'origine indienne en bas de l'échelle sociale. Nous constatons aujourd'hui la prédominance des blancs dans la sphère dirigeante de l'organisation administrative, sociale et économique des Départements français d'Amérique. Les Guadeloupéens d'origine africaine et indienne sont à des postes de responsabilité dans les services qui relèvent de la gestion de la misère comme la Couverture maladie universelle (M. Yacou), le revenu minimum d'insertion (M. Lubeth), le pôle emploi ANPE ASSEDIC (M. Dumurier), la CAF et l'allocation parent isolé (M. Saint-Clément). Les

---

<sup>837</sup> CALIXTE Georges. De la mobilisation des acteurs au projet de territoire: le cas de la Guadeloupe. In *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*, Éditions Jator, 2009, p. 145

<sup>838</sup> SUCCAB Frantz. Qui connaît le mal guadeloupéen ? In *Qui ne connaît pas Monsieur Domota?*, Éditions Desnel, 2009, p. 113

vieilles inégalités héritées de la société coloniale et de l'économie de plantation se sont doublement renforcées. Lors des premières séances de négociations télévisées, il existe un lien entre race, classe et pouvoir. C'est pourquoi rejaillit l'opposition esclave/maître, descendants d'africains et d'indiens/ descendants de colons, pauvre/ riche, des antagonismes hérités de l'esclavage et de la colonisation. En prenant l'histoire en témoin, le LKP dans ses interventions « *parle de conflits de classe, de conflits de races. Il a mis au point une méthode de négociation globale quadrilatérale: État, collectivités, patronat, LKP* »<sup>839</sup>. Les références au passé colonial sont donc récurrentes pendant les meetings, dans les rues, sur les pancartes et banderoles. C'est une contestation citoyenne non violente, mais qui présente certes la violence symbolique à laquelle est confrontée le peuple guadeloupéen qui demande « *plus de respect, plus de dignité, du travail, la fin de la discrimination raciale, l'augmentation des salaires et des formations pour assurer l'avenir de la jeunesse* »<sup>840</sup>. La violence symbolique définit au sens de Pierre Bourdieu, c'est « *comme une violence invisible, masquée, liée à la mise en œuvre d'un système de domination. Mais aussi il s'agit de l'atteinte dépréciative de soi, vécue comme source de souffrance sur le plan identitaire* »<sup>841</sup>. Lors de la mobilisation, la langue reste un des éléments clé de l'identité. Le créole est utilisé lors des meetings du LKP au Palais de la Mutualité à Pointe-à-Pitre et lors des manifestations. C'est la langue privilégiée de communication du LKP, des militants et des sympathisants. Le slogan « *La Gwadeloup sé tan nou, la gwadeloup sé pa ta yo, yo pé ké fè sa yo vlé adan péyi an nou* » (la Guadeloupe nous appartient, la Guadeloupe n'est pas la leur, ils ne feront pas ce qu'ils veulent chez nous) est scandée pendant les mobilisations. Jacky Richard, membre de la filière banque de Confédération générale du travail de Guadeloupe (CGTG) est l'auteur de cet air écrit et composé un matin le 16 décembre 2008. Cette chanson s'inspire d'une chanson traditionnelle des vidés de carnaval des années 1960, « Bo père là » (« Le beau-père »). A travers le terme de « *liyannaj* »<sup>842</sup>, il s'agit d'opposer deux catégories d'acteurs dans l'espace guadeloupéens, les tenants du « NOU », les Guadeloupéens toute ethnie confondue contre les « YO », ceux qui pratiquent la « *pwofitasyon* », quand la chanson est placée dans le contexte du mouvement. Lors des négociations, c'est le français et le créole qui sont toutefois employés entre le LKP, l'Etat,

<sup>839</sup> VERDOL Phillipe, *LKP Ce que nous sommes!*, Éditions Menaibuc, 2010, p. 27

<sup>840</sup> MOUSSAOUI Rosa. Du cri contre la vie chère à la mise en cause de la *pwofitasyon*, un mouvement social qui accuse un système capitaliste en crise. In *Qui ne connaît pas Monsieur Domota?*, Éditions Desnel, 2009, p. 32-33

<sup>841</sup> BRAUD Phillipe. *Sociologie politique*. 7è éd. LGDJ, 2004, p. 657

<sup>842</sup> Ce terme ne signifie pas seulement l'attache, le lien, l'union, le collectif, il signifie aussi que l'on encercle l'ennemi.

les Collectivités territoriales et le patronat. « *L'usage de l'une ou de l'autre dépendra du moment, de l'identité des interlocuteurs voire de l'humeur des négociateurs* »<sup>843</sup>.

« *L'identité est d'abord un construit* » qui « *renvoie à l'action collective* »<sup>844</sup>. Une société où se construisent des identités à équations variables issues d'une histoire commune douloureuse, où les Guadeloupéens cherchent à reconquérir leur identité propre. Il est difficile de saisir et définir l'identité guadeloupéenne parce qu'elle se caractérise par une multiplicité de termes utilisés (antillais, caribéen, créole, français, européen, guadeloupéen, « cari-guadeloupéen »). Il arrive au citoyen guadeloupéen d'osciller entre l'univers franco-européen et l'univers antillais, d'appartenir à ce « double lien ». S'expriment ainsi des sentiments antagonistes et ambivalents entre la quête de reconnaissance identitaire et l'accroissement du système de dépendance socio-économique de la France hexagonale. « *Leur identité est donc avant tout le fruit d'une histoire de luttes et l'expression d'un choix politique victorieux mais toujours à recommencer, celui de l'égalité républicaine (quelle que puisse être la nation de cette République)* »<sup>845</sup>. Cette identité s'accompagne de cette quête de réappropriation du territoire, d'un droit de propriété sur la terre natale comme l'indique le slogan « *La Gwadeloup sé tan nou, sé pa ta zot* » (La Guadeloupe nous appartient, elle ne vous appartient pas). « *En investissant les rues, en érigeant des barrages, les manifestants montrent leur mainmise sur un territoire qui jugent leur appartenir de plein droit. Ils redéfinissent les frontières entre l'État et le peuple en prenant le contrôle de la rue, verrouillant à leur tour l'espace social* »<sup>846</sup>. Il s'agit pour les citoyens de se réapproprier l'espace politique « *à un moment où le modèle de nos démocraties représentatives connaît en Occident une crise que nul ne peut ignorer: le fossé entre la classe politique, entendre par là les professionnels de la chose publique, et les citoyens ne cesse de se creuser* »<sup>847</sup>. Les citoyens se demandent si ce sont les élus ou les hommes du terrain qui la représentent le mieux.

---

<sup>843</sup> PHIPPS Bernard. La langue en mouvement. In *Mobilisations sociales aux Antilles, les événements de 2009 dans tous leur sens*. Editions Karthala, 2012, p. 223

<sup>844</sup> RENO Fred (dir.). *Identité et politique De la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles*. Economica, 1995, p. 11

<sup>845</sup> GIRAUD Michel. Les crises antillaises et le double fond de l'identité, petit traité de « sociologue » égalitaire. In *La révolution antillaise quelle place pour l'Outre-mer dans la République*, Eyrolles, 2009, p. 82

<sup>846</sup> DURPAIRE François et MEYLON-REINETTE Stéphanie. Les ferments historiques d'une révolution. In *La révolution antillaise quelle place pour l'Outre-mer dans la République*, Eyrolles, 2009, p. 10

<sup>847</sup> GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*. Syllepse, 2010, p. 100

Des responsables politiques nationaux viennent en personne apporter leur soutien au mouvement social. José Bové est en étroite relation depuis longtemps avec l'Union des producteurs agricoles de Guadeloupe (UPG), syndicat paysan indépendantiste faisant parti du collectif. Ségolène Royal s'est aussi déplacée. Christiane Taubira, députée de Guyane du Parti radical de gauche (PRG) est présente sur les plateaux de télévision française pour expliquer aux citoyens les revendications du LKP présenté la plupart du temps comme un mouvement luttant pour l'indépendance. Elle est également venue défilier avec la foule le 1er mai 2009 au Moule en Guadeloupe. Olivier Besancenot, porte-parole du Nouveau parti anticapitaliste est venu apporter son soutien au LKP. Ce dernier a cherché à étendre la grève générale en France hexagonale en citant constamment le LKP comme exemple. Le Révérend américain Jessie Jackson a envoyé son soutien au peuple de Guadeloupe et au LKP. Les organisations syndicales et autres militants altermondialistes de plusieurs pays « *ont soutenu la mobilisation, cherchant à comprendre le « modèle guadeloupéen » à travers l'action du LKP* »<sup>848</sup> et le succès des manifestations sans un débordement. Pour Gaby Clavier de l'UGTG, ils ont créé et construit LKP ainsi que la grève générale « *comme étant un nouveau pouvoir, un nouvel outil, un nouveau moyen de lutte qui fait que les travailleurs voient longtemps plus clair dans leur avenir* »<sup>849</sup>. C'est aussi « *un moyen politique de confrontation que les organisations syndicales et les organisations de masse ont à leur disposition pour réussir à transformer fondamentalement la société guadeloupéenne. C'est la grève générale qui est déterminante et LKP est un outil donné par la grève générale afin de conduire cette politique stratégique* »<sup>850</sup>. Nous assistons à la « *crise aussi des politiques, c'est-à-dire des conduites du pays* », mais aussi la « *crise enfin, fondamentale, du politique, c'est-à-dire à la jointure même de la société civile et de la société politique* »<sup>851</sup>.

Pour le LKP, l'Etat a failli dans son rôle de régulateur et de protecteur depuis ces dernières années et il l'accuse de ne s'être pas opposé aux actions des « *profiteurs* ». Il a critiqué la complaisance des pouvoirs locaux sur l'enrichissement du grand patronat au détriment de la population. Ce mouvement souligne non seulement les conduites de la Guadeloupe par les politiques locales et par l'État français qui a installé une dépendance

<sup>848</sup> RENO Fred. L'étatisation du mouvement social. In *Mobilisations sociales aux Antilles, les événements de 2009 sans tous leur sens*. Karthala, 2012, p. 344

<sup>849</sup> Contribution de Gaby Clavier au colloque « Rencontre LKP/UAG-pou Libéré Konyans a Pèp-là » les 15 et 16 mai 2009, VERDOL Phillipe, *LKP Ce que nous sommes!*, Éditions Menaibuc, 2010, p. 227

<sup>850</sup> Contribution de Gaby Clavier au colloque « Rencontre LKP/UAG-pou Libéré Konyans a Pèp-là » les 15 et 16 mai 2009, VERDOL Phillipe, *LKP Ce que nous sommes!*, Éditions Menaibuc, 2010, p. 232

<sup>851</sup> SAINTON Jean-Pierre. Le mouvement et l'absurde. In *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*. Editions Jasor, 2009, p. 40

économique devenue pérenne et qui n'a pas tenté de mettre en œuvre une politique de développement endogène. Nous sommes donc passés d'une société de production à une société de consommation de produits en majorité importés. La politique de développement endogène passe nécessairement par la prise en compte des atouts propres de ces territoires, de leur environnement immédiat grâce aux espaces naturels, économiques et culturels que sont les Caraïbes, l'Amérique latine et l'Océan indien. Les acteurs politiques, économiques et sociaux ont du mal à prouver leur capacité à assumer des responsabilités accordées par les lois de décentralisation et la Constitution réformée de 2003, leur complexité d'adaptation à la réalité locale. Les élus ont envisagé une politique de changement notamment avec la Déclaration de Basse-Terre de 1999 dans laquelle il est question d'adapter un cadre juridique à la réalité de ces Départements français d'Amérique sans pour autant renier l'appartenance à la France hexagonale et à l'Union Européenne. La population guadeloupéenne est-elle tiraillée entre le désir de changement et l'angoisse de n'être plus des citoyens français ? La simple pensée du mot « indépendance politique » effraie la majorité des Guadeloupéens. Pour eux, cela entraînerait des conséquences économiques fort préjudiciables pour leurs biens-être matériels.

La plupart des élites politiques de la Guadeloupe ont exprimé leurs désaccords avec les mouvements de revendications derrière lesquelles se cacheraient l'affirmation identitaire et la souveraineté nationale. La plupart des membres de l'Union générale des Travailleurs de la Guadeloupe (UGTG), syndicat indépendantiste, sont des responsables du Liyannaj Kont Pwofitasyon. L'UGTG reconnaît que le peuple guadeloupéen n'est pas favorable à une évolution statutaire, bien qu'il a inscrit dans sa charte l'objectif de l'indépendance politique de l'île. Les militants du LKP, donc majoritairement indépendantistes, débattent de toutes les questions, sauf de la problématique de l'évolution statutaire. Ils n'ont pas exprimé sciemment la nécessité de l'indépendance pour éviter de briser la dynamique unitaire et l'adhésion populaire au mouvement. Il s'agit d'encadrer un mouvement qui est porteur d'un potentiel de transformation sociale, sans pour autant accéder à la souveraineté nationale. Le mouvement social se distancie du champ politique. S'il « *affirme son caractère politique, il refuse néanmoins de s'inscrire dans le débat politique local du moment. En effet ses porte-parole prennent leur distance avec les partisans du changement de statut des régions et départements de Guadeloupe et de Martinique* »<sup>852</sup>. Après la fin du conflit, la presse et les

---

<sup>852</sup> RENO Fred. L'étatisation du mouvement social. In *Mobilisations sociales aux Antilles, Les événements de 2009 dans tous leurs sens*. Editions Karthala, 2012, p. 342

télévisions locales imputent aux LKP tous les maux de la Guadeloupe en matière de situation économique et de violence. Le LKP est accusé aussi d'avoir véhiculé une mauvaise image de l'île à l'extérieur.

La mobilisation du LKP a dépassé les frontières de la Guadeloupe. Elle s'est étendue en Martinique, en Guyane, à la Réunion, et dans l'Hexagone où de nombreuses manifestations se sont déroulées. Le lundi 16 février 2009, un millier d'Antillais dans l'Hexagone défilent entre la place de Clichy et la gare Saint-Lazare. A l'initiative de Continuité LKP (CLKP) dirigé par Jocelyn Lapitre, près de 30 000 personnes selon les organisateurs, 10 000 selon la police défilent entre Nation et République le samedi 21 février 2009. Ils obtiennent le soutien des organisations nationales comme le Nouveau Parti anticapitaliste représenté par Alain Krivine, Jean-Luc Mélenchon du Parti de Gauche (PG), Christiane Taubira du Parti radical de Gauche (PRG), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), des acteurs et des musiciens d'origine guadeloupéenne et martiniquaise.

Le rôle des médias est très importante dans le mouvement social qui a pris une ampleur nationale. Dès le début des négociations, c'est la chaîne de télévision locale privée Canal 10 qui retransmet en direct la première phase des négociations au WTC. Quand Yves Jégo vient à la Guadeloupe, absent pendant les premiers quatorze jours du conflit, après avoir laissé le préfet se débrouillant durant cette période, il refuse la retransmission des négociations à la télévision sous le prétexte que l'État n'apparaît pas à son avantage face aux délégués du LKP qui maîtrisent bien leur dossier et dénoncent les abus du patronat à l'encontre des Guadeloupéens. Le préfet Nicolas Desforges a réitéré devant les caméras qu'il ne sera pas le préfet de mai 1967 qui a ordonné la répression des manifestants à Pointe-à-Pitre. Le LKP a évoqué et ravivé la mémoire collective en faisant référence à des événements historiques inoubliables de l'action collective en Guadeloupe. Il existe donc dans ce mouvement un aller-retour entre passé et présent. Ce sont les massacres de février 1952 et de mai 1967. Les membres du LKP exhortent les manifestants à défiler dans les rues, sans un débordement ou « jan-ti-man » (gentiment) comme cela est maintes fois scandé lors des meetings du Palais de la Mutualité, par Ruddy Tessier, l'animateur des prises de paroles. Dans son discours, Elie Domota appelle les Guadeloupéens à manifester dans le calme afin de ne pas répéter ce qui s'est passé en mai 1967 quand 87 personnes sont victimes de la répression. L'arrivée des gendarmes mobiles en Guadeloupe en 2009 a pour effet de

raviver la mémoire de ces sinistres événements de 1967. Cette fois-ci, les Guadeloupéens ne mourront pas.

Des citoyens ultramarins résidant dans l'Hexagone se sont également rendus sur les plateaux de télévision française lors de nombreux débats pour se faire entendre et donner leurs points de vue sur le mouvement social en Guadeloupe et en Martinique. Ce sont les intellectuels, des économistes, des journalistes, des historiens et des responsables associatifs comme François Durpaire, Guy Numa, Audrey Pulvar, Marie-José Alie, Serge Romana, Claudy Siar. Des micro-trottoirs sont réalisés auprès d'autres citoyens qui parlent de la difficulté de vivre dans les Antilles. Le vocable « pwofitasyon » dans la langue guadeloupéenne sera vite exporté et « francisé » en profitation. Les Guadeloupéens ont appris ce mot en marchant par dizaine de milliers, en le scandant, en l'écrivant sur des pancartes depuis le 20 janvier 2009.

### 8.2.3. Description du mouvement social de 2009 en Guadeloupe

Le mouvement social débute le mardi 20 janvier 2009 et prend une valeur symbolique car la date correspond à l'investiture du 44<sup>e</sup> président des États-Unis, Barack Obama. C'est un paradoxe car ce collectif qui prône la justice sociale, la lutte contre le capitalisme, choisit un jour où les États-Unis d'Amérique, le pays le plus capitaliste au monde investit son premier président noir pour la première fois. Cela remet en cause le fondement idéologique du LKP. Il faut se demander si la couleur de peau est plus importante que leur valeur et leur idéologie. Cela peut sous-entendre qu'ils ne sont pas eux-mêmes sûrs de leur idéologie. L'historien Jean-Pierre Sainton qualifie ce mouvement de « *doublement historique dans toute l'acception du terme: historique car inédit-dans le passé, seul le mouvement de constitution d'un Front démocratique de 1944 lui ressemblerait; seule la grande solidarité contre la répression de 1986 en approcherait dans la forme-; historique car porteur d'un potentiel énorme et gros de promesses* »<sup>853</sup>. C'est aussi la première fois qu'une grève<sup>854</sup> générale dure aussi longtemps en France. « *Le mouvement social de Guadeloupe s'inscrit dans l'histoire mondiale des luttes des travailleurs* »<sup>855</sup>. Ce collectif est

---

<sup>853</sup> SAINTON Jean-Pierre. Le mouvement et l'absurde. In *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*, Editions Jasor, 2009, p. 36

<sup>854</sup> Le droit de grève est reconnu par la Constitution française depuis 1946.

<sup>855</sup> GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*. Syllepse, 2010, p. 20

différent des mouvements grévistes des années 1970. Il s'adresse à toutes les classes et les catégories sociales victimes de « pwofitasyon » alors que les grévistes des années 1970 défendent les intérêts des ouvriers agricoles. Le terme « pwofitasyon » vise à stigmatiser « *une forme immorale et intégrale d'exploitation de l'homme par l'homme* »<sup>856</sup>.

Ce mouvement a mis en lumière l'écart injustifié que l'éloignement n'explique pas entre les prix pratiqués dans les Départements d'Outre-mer et ceux affichés dans l'Hexagone. Selon tous les experts, l'analyse de la chaîne, de la production au caddie du consommateur en passant par le transport n'explique pas le surcoût généré. Alain Plaisir, qui est un retraité douanier, « *très au fait des taxes et prix du fret, avait fait son calcul: il suffisait de prendre le prix hexagone et de l'indexer de 10% pour obtenir le prix réel des produits* »<sup>857</sup>. La Haute autorité de la concurrence arrive aux mêmes conclusions liées au abus des positions dominantes dans une enquête réalisée six mois plus tard. C'est pourquoi les collectifs LKP en Guadeloupe et du 5 février en Martinique dénoncent le niveau exagéré des prix des 100 familles de produits de première nécessité<sup>858</sup>, et demandent par conséquent des augmentations de salaires.

La Guadeloupe est plongée dans une paralysie totale pendant 44 jours, soit 7 semaines. Toutes les activités sont interrompues : ni importations, ni supermarchés, ni services publics ni stations-service. Les blocages affectent les secteurs privés ou publics de l'éducation, de la santé, des transports, du bâtiment, de l'électricité, de l'eau, du tourisme, de l'hôtellerie. Et en raison de la grève des stations d'essence depuis le 19 janvier 2009, il est difficile de circuler le lendemain et tous les jours. C'est en effet pour le carburant que nous avons observé de longues files d'attentes de plusieurs heures et de centaines de mètre, des bagarres et des actes de vandalisme à proximité des stations-service. Les gérants de stations de service ont manifesté leurs mécontentements, ont coupé l'approvisionnement en carburant à l'annonce de l'implantation de 13 stations-service automatiques, qui engendreront la concurrence et entraîneront la suppression des emplois. Pour le patronat, le millier de pompistes en Guadeloupe représentent un surcoût qui se répercute sur le prix de l'essence. La première semaine de grève, le prix à la pompe est tombé de 1,46 à 1,26 euros. Le préfet a

---

<sup>856</sup> LUCRECE André, OZIER-LAFONTAINE Louis-Félix, L'ETANG Thierry. *Les Antilles en colère, analyse d'un mouvement social révélateur*. L'Harmattan, 2010, p. 2

<sup>857</sup> Prix de la consommation: 1500 prix bloqués. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 32

<sup>858</sup> Il est question ici des produits laitiers, épicerie, charcuterie, hygiène et produits d'entretien. Soit environ 250 produits pour les grandes surfaces et une centaine pour les discounts. Cette liste de famille a fait l'objet de nombreuses critiques. Sont exclus de la négociation, les produits locaux.

toutefois réquisitionné sept stations-services, sous la surveillance des gendarmes, pour les professionnels de la route, de la santé et de la sécurité incendie. « *Il faudra attendre le 3 février pour que les stations-services rouvrent. Pendant dix jours, ce sera la réquisition et les longues queues aux stations pour les veinards qui bénéficient du statut de prioritaires* »<sup>859</sup>, soit seize jours pour une réponse locale, un retour à la situation habituelle. La Guadeloupe, qui bénéficie d'un parc automobile surdimensionné, est un territoire où le carburant est une source d'énergie précieuse dont dépend quotidiennement la population pour qui la voiture reste le principal moyen de transport.

Le dimanche 1er février, Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, arrive en Guadeloupe pour une « durée indéterminée », soit quatorze jours après le début de la mobilisation, pour une prise en compte de l'alerte qui a déjà évolué vers une situation de crise par le pouvoir national. Il annonce la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) à partir de 2009. Il rencontre le patronat, les élus, puis Elie Domota le mercredi 4 février 2009 au Port autonome de Jarry, situé dans la commune de Baie-Mahault. Le LKP présente au secrétaire d'Etat à l'outre-mer ses revendications. Les experts membres du collectif décortiquent les sujets. Yves Jégo promet d'apporter des réponses et annonce « une trentaine de mesures ». La hausse sur les salaires est estimée à 108 millions d'euros. Les Guadeloupéens reprennent une vie normale: l'essence coule à flots, les cours reprennent le lendemain à la demande du Recteur Devers. La grande distribution s'engage à baisser de 10% le prix de 100 produits de base. Dès le 5 février, les négociations entre l'Etat, le LKP, les socioprofessionnels et les élus sont désormais à huis clos à la préfecture de Basse-Terre. Yves Jégo distribue un tableau qui reprend l'impact des réponses de l'Etat aux revendications du LKP. Un salarié qui gagne le SMIC à 1028 euros, obtiendrait un RSA (25 000 familles sont concernées) de 297 euros. La baisse des prix devrait permettre d'économiser 83 euros et la baisse des loyers d'économiser encore 60 euros. Rien n'est encore signé. Le 6 février, les discussions butent sur les bas salaires, les retraites et les minimums sociaux. Le Patronat propose des augmentations de 2 à 2,5% selon le type d'entreprise. Alors que les parties ont établi entre le 7 février et le 8 février 2009, après 20 heures de négociations, une ébauche d'accord sur les modalités d'application de l'augmentation de 200 euros, à condition que l'Etat les finance intégralement à hauteur de 108 millions d'euros, Yves Jégo quitte précipitamment la Guadeloupe le dimanche 8 février. Rappelé en France hexagonale, Jégo

---

<sup>859</sup> VIDAL André-Jean. Mobiliser pour durer. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 13

aurait commis une erreur en affirmant que l'État pouvait s'engager dans l'accord sur l'augmentation des 200 euros sur les bas salaires, une condition sine qua non des patrons pour signer. Les élus guadeloupéens parlent d'humiliations et de mépris. Jacques Gillot, le président du Conseil Général déclare le lendemain que la Guadeloupe sera île morte. Elie Domota appelle au renforcement de la mobilisation.

Le 9 février 2009, Jégo rencontre le premier ministre François Fillon à Paris. Matignon refuse d'accorder les 108 millions d'euros à Jégo pour obtenir un accord sur l'augmentation sur les bas salaires. Le prix de l'essence a baissé de 6 centimes. Le LKP défile à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre. Les magasins sont fermés. Les négociations sur les salaires reprennent à Basse-Terre le mercredi 11 février 2009. Yves Jégo est accompagné de deux inspecteurs de la direction du Travail, Serge Lopez et Jean Bessière. Une rencontre a lieu entre Jégo et les patrons de la grande distribution pour finaliser les baisses de prix. Il a indiqué que la suite des événements repose sur douze personnes: six membres du LKP et six patrons sont présents. Les élus sont exclus. Les dirigeants du collectif attendent toujours la signature du pré-accord négocié le 8 février 2009 avant que Jégo soit rappelé par Matignon. Il quitte ensuite la Guadeloupe pour la Martinique. Le 12 février, le Premier ministre affirme que ce n'est pas à l'Etat de se substituer aux patrons. Le LKP rompt les négociations et attend la confirmation et la signature du pré-accord du 8 février. Le prix de l'essence diminue encore de 2 centimes sur le sans-plomb et de 4 centimes pour le gasoil. Les 13, 14 et 15 février, le LKP rejette les propositions des élus, ainsi que les mesures de François Fillon. Victorin Lurel et Jacques Gillot proposent une prime de 100 euros mensuels sur les bas salaires pendant quatre mois aux salariés qui gagnent moins de 1,4 fois le SMIC et la tenue d'assises de la société guadeloupéenne. Le porte-parole du LKP appelle au durcissement de la grève.

Le lundi 16 février 2009, Alex Lollia, dirigeant de la Centrale des travailleurs unis (CTU) est blessé. Il a reçu des coups et les forces de l'ordre ont proféré des injures racistes à son encontre au Gosier. Il est hospitalisé au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Pointe-à-Pitre. Ce soir-là, la Guadeloupe sombre de plus en plus dans la violence. Beaucoup de barrages sont érigés par une jeunesse marginalisée, qui cherche à se réapproprier le territoire et à se faire justice. La seule violence, que ces jeunes connaissent jusque-là, est la délinquance et l'autodestruction par l'usage de la drogue et de l'alcool. Une partie des jeunes déjà desoeuvrés se sont mis à piller les magasins et les policiers sont intervenus pour tirer

sur les pillards à la gomme cogne, une munition en caoutchouc. Le lundi 16 février 2009 est aussi la date où il est question pour la première fois des États Généraux. Il devait permettre à tous les acteurs et au gouvernement de prendre les décisions pour changer le modèle qui régit les Départements d'outre-mer. Une volonté de solution de tous ces problèmes structureaux de fonds qu'a relevé l'espace public. L'organisation des États Généraux est motivée par deux points. D'abord, le principe des États Généraux devrait permettre à l'État français d'être en mesure de résoudre les problèmes posés et permettre aux hommes politiques locaux de se positionner, cherchant ainsi à discréditer le mouvement et à isoler le LKP. Deuxièmement, la question se pose de sauver le système et de neutraliser le LKP soutenu par le peuple dont le nombre augmente sans cesse au fil des manifestations. En réponse à ces mouvements sociaux, Nicolas Sarkozy, le Président de la République, qui est resté silencieux pendant près d'un mois concernant la Guadeloupe, a décidé d'organiser des États Généraux de l'ensemble des Départements, des Collectivités et Pays d'Outre-mer<sup>860</sup>.

Dans la nuit du mardi 17 à mercredi 18 février, Jacques Bino, syndicaliste à la CGTG et membre du Collectif LKP est abattu d'une balle qui lui traverse le thorax alors qu'il se trouve dans sa voiture près d'un barrage cité Henri IV à Pointe-à-Pitre, après un meeting du LKP devant le Palais de la Mutualité. Elie Domota lance un appel au calme. Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Outre-mer, envoie quatre escadrons de gendarmes mobiles pour renforcer le contingent arrivée dès la deuxième semaine. Le 18 février, 1200 gendarmes débarquent et traquent les émeutiers car la violence s'amplifie. Dans la semaine du 16 au 19 février, les grands axes routiers sont bloqués, des coups de feu vont retentir aux abords des barrages, des affrontements entre force de l'ordre et des jeunes armés. Le jeudi 19 février, Nicolas Sarkozy reçoit les élus d'Outre-mer à l'Élysée où il fait une allocution diffusée uniquement sur RFO. Il annonce une aide de 580 millions pour l'ensemble de l'Outre-mer, et la tenue des Etats généraux de l'Outre-mer. Nicolas Sarkozy s'exprime aux Guadeloupéens et tente de les rassurer: *« Je connais les frustrations, les blessures, les souffrances qui doivent être surmontées. Je ne vous demande pas d'oublier votre histoire, votre identité,*

---

<sup>860</sup> Le coup d'envoi des Etats Généraux est donné en avril 2009 et le gouvernement promet d'organiser un référendum sur le désir de changement constitutionnel des Martiniquais, des Guyanais et des Guadeloupéens. Ces États généraux visent à réfléchir à la définition de modèles de développement économique adaptés à l'Outre-mer et aux problématiques institutionnelles, identitaires, culturelles et sociales sous-jacentes. Huit ateliers sont organisés, c'est-à-dire des formes de réunions publiques fixant un thème bien défini : les productions locales et conditions de développement endogène; formation des prix; la rénovation du dialogue social et la formation professionnelle; les grands projets structurants et les conditions du développement durable; identité-culture-mémoire; insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional; gouvernance; égalité des chances, promotion de la diversité, insertion des jeunes. Tous les Guadeloupéens sont invités à faire des propositions. Le 15 et 22 juillet 2009, la synthèse de 150 pages des travaux est restituée. Le LKP a refusé d'y participer en jugeant que c'est au peuple guadeloupéen de débattre des États Généraux en interne.

*vosre culture. (...). Je sais le sentiment d'injustice qui vous habite face à des inégalités, à des discriminations qui vous paraissent, à juste titre, j'emploie le mot, intolérable. Ce sentiment d'injustice je le comprends. Je le partage (...). Cela fait des années que l'on s'efforce en vain de résoudre les problèmes de l'Outre-mer mais à mon avis on ne s'est pas attaqué aux racines du mal. Je vous propose de changer de méthode. (...) Chaque territoire doit se réapproprier son destin. Chaque citoyen doit se sentir partie prenante non d'une République abstraite, désincarnée, mais d'une République réelle, d'une République qui se manifeste dans la vie de tous les jours. C'est avec cet objectif que des États Généraux, que j'irai ouvrir moi-même en Guadeloupe, seront organisés dans chaque département d'Outre-mer »<sup>861</sup>.*

Le 23 et 24 février, le LKP et le patronat se rencontrent au siège du Port autonome pour rédiger un protocole d'accord qui inclut la participation de 100 euros de l'État issue d'exonérations de charges. L'État a déjà fait savoir qu'elle ne paierait pas. La proposition patronale est remise au préfet qui doit transmettre à Paris. Vingt points restent à négocier pour arriver à la fin de la plate-forme de revendications. Pendant ce temps, les lycéens de Baimbridge fermé depuis le 20 janvier, poursuivent leurs cours sur Internet. Le 25 février 2009, un accord semble être trouvé, mais le Medef et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) quittent la table des négociations, sous prétexte que la sécurité de Willy Angèle, représentant du Medef, n'était pas assurée. Toutefois sa « *décision de se retirer des négociations était seulement motivée par la volonté de faire capoter les négociations. Plus grave encore, selon l'article 1 des statuts du Medef Guadeloupe, comme le découvrira maître Roth, avocat proche du LKP, l'organisation patronale n'avait aucune légitimité à se prononcer sur d'éventuelles augmentations de salaire* »<sup>862</sup>. Matignon propose un revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) avec 80 euros mis par l'État jusqu'en 2011, avant un retour au revenu de solidarité active (RSA). Il faut y ajouter un bonus des entreprises de 50 à 90 euros exonérées de charges. Les assemblées locales donnent 50 euros, pour obtenir les 200 euros demandées. Cette mesure concerne 45 000 salariés.

---

<sup>861</sup> Un accord est signé. *Une année d'infos 2009*. France-Antilles, 2009, p. 30

<sup>862</sup> GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*. Syllepse, 2010, p. 56

L'accord Bino du 26 février 2009 et l'accord du 4 mars 2009<sup>863</sup> sont deux dispositifs complémentaires. L'accord Bino du 26 février 2009 intervient sur la question des salaires et des négociations salariales. Deux thèses se sont affrontées sur l'augmentation de 200 euros sur les bas salaires. Celle du grand patronat, le MEDEF représenté localement par Willy Angèle, l'Union professionnelle des artisans (UPA), la Confédération générale des petites et moyennes entreprises de Guadeloupe (CGPME), et les fédérations patronales du transport, du Bâtiment et travaux public (BTP), du tourisme, de l'industrie opposés à cette revendication salariale. La seconde portée par l'Union des chefs d'entreprises guadeloupéens (UCEG), syndicat patronal émergent représentant les petites et moyennes entreprises guadeloupéennes, l'Union départementale des mutuelles de la Guadeloupe (UMPEG), la Chambre régionale des transporteurs de la Guadeloupe (CRTG), l'Organisation professionnelle des gérants de stations services (OPGSS) et l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), qui manifestent leur volonté en signant l'accord pour payer cette augmentation mais expriment leurs difficultés: « nou vlé, men nou pé pa! » (Nous voulons, mais nous ne pouvons pas). « *Par cette volonté courageuse, l'UCEG s'est aussitôt affirmée comme acteur incontournable dans le paysage socio-économique guadeloupéen* »<sup>864</sup>, estime Marie-Chantal Mayoute-Duflo, chef d'entreprise TPE. Ce jour-là, les principales organisations syndicales, le MEDEF, la CGPME, ont quitté la table de négociations. Cet accord repose d'une part sur la remise en cause de l'organisation et du développement économique en Guadeloupe. D'autre part, il insiste sur la volonté de reprise du patronat guadeloupéen de toute sa place dans l'économie guadeloupéenne. Cet accord est fragile puisqu'il ne concerne que 17 000 des 85 000 salariés guadeloupéens. L'article 5 de cet accord régional interprofessionnel intitulé la clause de convertibilité, stipule qu'après 3 ans les entreprises assument leurs responsabilités et payent 200 euros nets supplémentaires aux salariés. Le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) y a été inclu comme un complément dans le cadre du revenu dans le travail du secteur privé. Avant les trois ans, le patron apporte un supplément salarial de 50 euros, la Région et le Département donnent la même somme (25 euros pour chacun par mois sur douze mois) et l'État leur fournit une aide de 100 euros au moyen du RSTA. Les salaires bruts du secteur privé allant du SMIC jusqu'à 1,4 bénéficient d'une augmentation de 200 euros nets. Les salaires entre 1,4 et 1,6 SMIC

---

<sup>863</sup> Cet accord rend hommage à Jacques Bino, syndicaliste de la CGTG, membre du Collectif tué par balle dans la nuit du 17 au 18 février, selon le procureur par des jeunes incontrôlés ayant pris sa voiture pour une voiture banalisée de la police.

<sup>864</sup> MAYOUTE-DUFLO Marie-Chantal. Les TPE dans la crise du 20 janvier 2009. In *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*. Editions Jasor, p. 136

seront négociés sur la base de 6% d'augmentation minimale. Il en est de même pour les salaires supérieurs à 1,6 SMIC négociés sur la base de 3% d'augmentation minimale. L'accord du 4 mars 2009 est signé par le préfet Nicolas Desforges, les présidents des assemblées locales, le Médef et Elie Domota. 165 articles du protocole d'accord sont validés. Cet accord a une portée plus générale et touche les domaines qui intéressent la population. Il repose sur les 146 points de revendications dans lesquelles ont été extraits une vingtaine de revendications immédiates appelées « On fwa on fwa » (Tout de suite). Il met en cause l'ensemble des acteurs sociaux et politiques comme l'État, la Région et le Département. Cet accord général concerne aussi bien les augmentations de salaires que l'amélioration du pouvoir d'achat : baisses des prix<sup>865</sup> et des services, notamment le loyer et le transport.

La grève est suspendue le mercredi 4 mars 2009 après la signature d'un protocole de fin de conflit. Après 44 jours de grève générale, la vie reprend en partie son cours. Les citoyens se ruent dans les centres commerciaux. *« C'est l'Etat qui va prendre la responsabilité de torpiller le principe fondamental de l'accord Bino en faisant adopter, le 3 avril 2009, par le ministère du travail, un accord d'extension pour toutes les entreprises non-signataires en « omettant » d'y faire figurer la clause de convertibilité ! Ainsi donc, pour tous les salariés concernés, l'effort ne reposera que sur les contribuables, les entreprises n'ayant que 50 euros à payer pendant un an, puis 100 euros durant les deux ans suivants, puis plus rien. Cela veut dire qu'au terme des trois ans, ce sera pour de très nombreux travailleurs un retour pur et simple à la case départ »*<sup>866</sup>. Selon le LKP, cette décision crée *« une disparité salariale et donc une injustice sociale légale »*<sup>867</sup>. Cela signifie aussi que l'inégalité s'installe en 2012 entre des patrons ayant signé la première mouture de l'accord Bino et les autres qui ne l'ont pas signé ne vont plus payer 200 euros à leurs salariés après la période de trois ans. Lors de la signature des accords du 4 mars, la baisse cumulée est de 43 centimes pour l'essence et 10 centimes pour le gazole. Dans son édition du 1er décembre 2011, le magazine « Le Point » consacre un dossier spécial sur les 10 défis de la Guadeloupe. L'article « Le temps des désillusions » signée de Christine Rigollet, l'envoyée spéciale de l'hebdomadaire établit un état des lieux de la situation dans le

---

<sup>865</sup> L'accord Bino prévoit en ses articles 13 à 22 des négociations sur la baisse des prix: produits alimentaires, appareils pour handicapés, fournitures scolaires, pièces de moteurs pour voitures, et matériaux de construction.

<sup>866</sup> GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*. Syllepse, 2010, p. 59

<sup>867</sup> 200 euros: le RSA puis le RSTA. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 33

département trois ans après la grève<sup>868</sup>. Rien n'a vraiment changé. Pendant ce temps, le LKP continue son combat.

## Conclusion

La tentative du coup d'état du 27 juillet 1990 à Trinidad-et-Tobago (six jours) et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe (quarante-quatre jours) sont considérés comme des crises sociales. Le Jamaat al-Muslimenn dénonce les politiques sociales et économiques mises en place par la National Alliance for Reconstruction (1986-1991) qui doit résoudre la crise économique qui s'aggrave en 1990. Et le LKP lutte contre la vie chère, la « pwofitasyon » et les monopoles. Ce collectif réclame une baisse du prix des carburants, des produits de première nécessité, des taxes, des impôts et une hausse de bas salaires de 200 euros.

---

<sup>868</sup> RIGOLLET Christine. Le temps des désillusions. *Le Point*, p. 11-12

## Chapitre IX. Méthodologie, analyse et résultats de l'enquête

« *L'analyse de contenu est une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications* »<sup>869</sup>. Elle intègre aussi des approches qualitatives. Elle traite les documents produits (entretiens) et non-produits (articles de presse) par le chercheur. La méthode Morin-Chartier manifeste un intérêt pour ce genre d'analyse. Il existe d'autres méthodes d'analyse du contenu telles que Alceste et Tropes Zoom. **Alceste** est un logiciel d'Analyse des Données Textuelles, mise au point par la société Image avec la collaboration du Centre National de la Recherche Scientifique et le soutien de l'Agence nationale de valorisation et de la recherche (ANVAR). Cette méthodologie vise à découvrir l'information essentielle contenue dans un texte. Elle permet d'effectuer de manière automatique l'analyse d'entretiens, de recueils de textes divers (œuvres littéraires, articles de revues, etc.). L'analyste mène d'abord un travail exploratoire mené sur le corpus qui produit une interprétation, et attribue un nom aux classes obtenues. Il ne retient que les données pertinentes sur la problématique. A partir d'un corpus, Alceste utilise la méthode de la Classification Descendante Hiérarchique, « *effectue une première analyse détaillée de son vocabulaire, et constitue le dictionnaire des mots ainsi que de leur racine, avec leur fréquence. Ensuite, par fractionnements successifs, il découpe le texte en segments homogènes contenant un nombre suffisant de mots, et procède alors à une classification de ces segments en repérant les oppositions les plus fortes. Cette méthode permet d'extraire des classes de sens, constituées par les mots et les phrases les plus significatifs, les classes obtenues représentent les idées et les thèmes dominants du corpus. L'ensemble des résultats triés selon leur pertinence, accompagnés de nombreuses représentations graphiques et de différents rapports d'analyse, permet à l'utilisateur une interprétation aisée et efficace* »<sup>870</sup>. La version 2012 Plus d'Alceste utilise, en plus de sa classification descendante, une classification ascendante et une classification thématique (manuelle). L'analyse peut exploiter une ou plusieurs de ces trois classifications pour optimiser l'interprétation des résultats. **Tropes Zoom** est un logiciel d'analyse sémantique développé en 1994. Cette méthode « *s'appuie sur une logique d'Intelligence Artificielle*

---

<sup>869</sup> BERELSON Bernard. *Content analysis in communication research*. Glencoe, Free Press, 1952, p. 18

<sup>870</sup> Logiciel Alceste. *Site de Image*. (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.image-zafar.com/fr/logiciel-alceste>, consulté le 5 juin 2013.

*capable de résoudre les ambiguïtés lexicales et sémantiques des langues. Il intègre des lexiques et des réseaux sémantiques (dictionnaires de classification) »<sup>871</sup>. Le logiciel procède au traitement du texte en six étapes : découpage des phrases et des propositions, levée d'ambiguïté des mots du texte, identification des classes d'équivalents sémantiques, statistiques, détection des rafales et des épisodes, détection des propositions remarquables (contraction du texte), mise en forme et affichage du résultat. Les résultats sont présentés sous la forme de rapports ou de représentations graphiques hypertextes.*

## **9.1. Le choix de la méthode Morin-Chartier**

L'analyse de couverture proposée par la méthode Morin-Chartier vise à discerner l'impact d'un sujet d'information véhiculée par les médias, d'un projet, d'une politique, d'une décision, d'une image pour révéler :

- *« leur performance et leur contre-performance,*
- *leur popularité et leur impopularité,*
- *leurs alliées et leurs opposants,*
- *l'approbation et la désapprobation qu'ils suscitent,*
- *l'appui sur lequel se fier ou la contestation à affronter,*
- *le degré d'émotivité suscité ou le coefficient de rationalité exprimé,*
- *leurs forces et leurs faiblesses »<sup>872</sup>.*

Elle *« permet de concilier analyses qualitative et quantitative en réalisant un tri statistique des données recueillies dans un corpus et en permettant l'évaluation, ce qui fait sa force »<sup>873</sup>. Et elle se caractérise par « l'unité d'information, unité de sens et de mesure, qui représente une idée ou un sujet et qui est évaluée par le codeur. Il peut s'agir aussi bien d'un mot que d'une phrase ou d'un ou plusieurs paragraphes. C'est la compilation de ces unités qui permet de mesurer la fréquence et l'orientation des médias »<sup>874</sup>. Grâce à des*

---

<sup>871</sup> Modèle d'emploi du logiciel TROPES. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://tic-recherche.cripe.ca/docs/guides/fr/TROPES\\_guide.pdf](http://tic-recherche.cripe.ca/docs/guides/fr/TROPES_guide.pdf), consulté le 5 juin 2013.

<sup>872</sup> L'approche : analyse de presse et recherche. *Site de UQAM*. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse\\_recherche.aspx](http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse_recherche.aspx), consulté le 5 juin 2013.

<sup>873</sup> LERAY Christian. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 7

<sup>874</sup> *Ibid.*, 2008, p. 8

indicateurs, elle cherche à évaluer et à dégager la rémanence<sup>875</sup> d'un sujet à travers la couverture médiatique dont il fait l'objet.

« *L'analyse du contenu des médias tire son origine des travaux du chercheur américain Harold Laswell qui vers 1915, « cherche expressément une méthode susceptible de remplacer l'intuition individuelle dans un domaine de l'analyse des communications (l'étude des médias), dont le nombre augmentait avec les moyens de diffusion de masse ».* Laswell est l'auteur du fameux modèle d'analyse de la communication de masse : « *Qui dit quoi par quel canal et avec quel effet* »<sup>876</sup>. (...) « *L'école américaine s'est attachée à repérer des mots clés et à établir leur fréquence d'apparition. Si la méthode est scientifique, elle est cependant uniquement quantitative et ne permet pas de saisir la tendance des propos. Au cours des années 1950, l'école française s'est intéressée à la recherche du « sens » dans tous les types de discours et de récits* »<sup>877</sup>. (...) *Ces pionniers réunis autour de Georges Friedmann, Edgar Morin, Claude Brémont, Violette Morin et Roland Barthes, mettent au point l'« analyse structurale du récit »*<sup>878</sup>. (...) *Ces chercheurs font école et adoptent « l'unité de sens » comme unité de mesure pour décortiquer tout ce qui sert à communiquer : romans, films, publicités, bandes dessinées, caricatures, poèmes, etc* »<sup>879</sup>. (...) « *Violette Morin, devenue Naville-Morin en 1970, se spécialise dans l'analyse des contenus médiatisés* »<sup>880</sup>. Et elle est l'auteur de *L'écriture de presse* qui est sa thèse de doctorat obtenue en 1965. « *C'est à partir de cet ouvrage et en consultant Naville-Morin que le Réseau Caisse Chartier développe en 1980 une application pratique de la méthode destinée particulièrement aux communicateurs dans le but d'en faire un outil d'évaluation de leurs communications par les médias* »<sup>881</sup>. Compte tenu de tous ces éléments, nous nous sommes rapprochés du laboratoire d'analyse de presse de la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'Université de Québec à Montréal<sup>882</sup> qui utilise désormais cette méthode et propose un logiciel de traitement des données, CLIP (Compilation logique

---

<sup>875</sup> C'est l'impression que l'opinion publique retient d'un sujet donné à partir de ce qu'en relèvent les médias une fois l'événement terminé. Selon Sophie La Roche, « c'est pour cette raison que la méthode ne tient pas compte du lectorat (nombre de lecteur ou tirage) de médias. On ne peut affirmer que tous les articles sont lus dans un journal, et l'information finit tout de même par circuler », mail reçu le 5 juin 2013.

<sup>876</sup> LERAY Christian, CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 13

<sup>877</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 13

<sup>878</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 14

<sup>879</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 14

<sup>880</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 14

<sup>881</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 15

<sup>882</sup> Chaire des relations publiques et communication marketing de l'UQAM. *Site de UQAM*; (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.crp.uqam.ca/pages/methode\\_morin\\_chartier.aspx](http://www.crp.uqam.ca/pages/methode_morin_chartier.aspx), consulté le 5 juin 2013.

de l'information et de la partialité) pour présenter et analyser le coup d'état de Trinidad-et-Tobago et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe.

### 9.1.1. Corpus des articles de presse

Le corpus c'est « *l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques* »<sup>883</sup>. Le premier groupe de corpus concerne les articles sur le coup d'Etat de 1990 à Trinidad-et-Tobago relaté dans *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express*, et l'autre est relatif aux articles sur le mouvement social de 2009 en Guadeloupe dans *France Antilles Guadeloupe*. La période de couverture de l'information est du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 1990 pour le coup d'Etat, du 20 janvier au 5 mars 2009 pour le mouvement social. « *Etudier le traitement médiatique d'un événement dans la presse relève en premier lieu de catégories renvoyant au temps et à l'espace du support, et qui interviennent dès le recueil de données* »<sup>884</sup>. Nous avons donc sélectionné deux genres journalistiques : l'ensemble des reportages signés qui aborde le sujet sous un angle social et politique, et la page éditoriale pour connaître la position du journal. Pour mener à bien notre analyse, trois critères sont privilégiés :

- la période de couverture de l'événement et le nombre de jours pendant lequel il a fait la Une afin de mettre en évidence l'importance accordée par les journalistes,
- la distinction entre les faits et les commentaires ou opinions pour comprendre l'explication donnée à la population et la manière dont il s'adresse à ses lecteurs,
- il s'agit de se poser la question citée précédemment : Est-ce que les événements relatés de manière positive, négative ou neutre permet aux journalistes de participer au processus démocratique ? Les journalistes participent à forger les opinions des citoyens par le choix des informations diffusées et par les points de vue développés notamment dans les éditoriaux et chroniques. Il existe une relation entre la manière dont les journalistes rapportent les faits et la démocratie qui réside dans le choix des informations diffusées et l'opinion du média qui aide à la formation de l'opinion publique qui prend part dans les décisions démocratiques. « *Certaines études faites au Laboratoire d'analyse de presse démontrent la corrélation entre l'opinion de la presse et les événements politiques. Par exemple, un projet d'une société d'état québécoise qui a eu de grandes répercussions politiques et ont entraîné la formation*

---

<sup>883</sup> BARDIN Laurence. *L'analyse de contenu*. 5<sup>e</sup> éd. Presses universitaires de France, 1989, p. 127

<sup>884</sup> MOIRAND Sophie. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Presses universitaires de France, 2007, p. 13

*de nombreux mouvements sociaux, ont eu un résultat d'analyse de presse en lien avec la couverture de ce projet plutôt négative et très denses, c'est-à-dire que beaucoup d'unités d'information ont été recensées en lien avec ce sujet. On peut donc observer une corrélation entre l'analyse de presse et les répercussions sociales d'un événement dont la couverture est analysée »<sup>885</sup>.*

### 9.1.2. Corpus des entretiens avec les journalistes

Le deuxième groupe de corpus regroupe les entretiens semi-directifs avec les journalistes qui livrent les ethnorécits de la pratique professionnelle en Guadeloupe et à Trinidad-et- Tobago. Les journalistes expliquent leur métier et comment ils contribuent au processus démocratique à travers l'actualité. Nous avons eu recours à un guide d'entretien, une sorte de memento rédigé avant l'entretien qui dresse la liste des thèmes ou sujets à administrer au cours de la discussion, les phrases nominales et les relances<sup>886</sup>. « *Dans les entretiens semi-directifs, l'interviewer oriente la personne qui parle vers certains sujets et il lui laisse ensuite toute liberté pour s'exprimer »<sup>887</sup>. Nous avons réalisé la majorité des entretiens sur le lieu de travail des interviewés qui ont accepté d'être enregistrés avec un dictaphone, et nous avons également pris des notes. Il s'agit d'explorer le vécu des acteurs pour montrer leurs systèmes de représentations (conceptions des acteurs) et leurs pratiques sociales (descriptions des pratiques). « *L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs : lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent »<sup>888</sup>.**

La pratique du terrain (enquête de six mois à Trinidad-et-Tobago et enquête de six mois en Guadeloupe) a interrogé trois questions :

- En quoi cet événement a une importance socio-politique ? Pour qui ?
- Comment la presse à travers les valeurs ajoutées par les journalistes participent à la pérennisation du processus démocratique ?
- Dans quelle mesure ces événements ont-ils eu un impact sur la société ?

---

<sup>885</sup> Mail de Sophie La Roche reçu le 5 juin 2013.

<sup>886</sup> Guide d'entretien avec les journalistes trinitadiens et de Guadeloupe, annexe, p. 574-576

<sup>887</sup> FENNETEAU Hervé. *Enquête : entretien et questionnaire*. 2<sup>e</sup> éd. Dunod, 2007, p. 10-11

<sup>888</sup> BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. *L'entretien*. Armand Colin, 2006, p. 27

### 9.1.2.1. La grille d'analyse et les catégories

Il en découle la construction d'une grille d'analyse, « *un court document récapitulant l'ensemble des éléments de contenu que l'on désire retracer dans le corpus retenu pour étude* »<sup>889</sup>. Elle définit les catégories qui permettent de répondre à une série de questions que le codeur se pose à propos d'une unité d'information (UI). Notre grille d'analyse comprend huit catégories : sujet, dossier, intervenant, journaliste, média, période, titre, type de document. Les **sujets** sont les grands thèmes ou les idées identifiées dans le corpus et les **dossiers** sont des sous-thèmes ou des « sous-catégories de sujets ». La catégorie **intervenant** consiste à rapporter les propos des personnes citées qui sont entre guillemets dans les articles. Nous avons également indiqué le nom des **journalistes** qui ont rédigé sur le sujet, et le nom des **médias** pour mesurer leur impact, donc les quotidiens pour lesquels ils travaillent. La catégorie **titre** inclut les titres en Une, les sous-titres, les photographies et légendes. Son impact est important et détermine ou non la lecture du reste de l'article. « *Le lecteur regarde un peu plus de la moitié des titres d'un journal et décide ensuite de prendre connaissance de la moitié des articles ainsi repérés. Un lecteur fait par la suite un autre choix, ce qui le conduit à ne lire au complet qu'un article sur huit* »<sup>890</sup>. La **période** permet « *de suivre l'évolution dans le temps d'une couverture de presse* »<sup>891</sup>. Le corpus contient plusieurs **types de document**, donc il convient de les répertorier et de les différencier : nouvelles et reportages, chroniques et éditoriaux, article à la Une, titre de Une, photos et légendes. Après avoir déterminé les catégories, il s'en est suivi la formulation de la question qui servira à évaluer chaque unité d'information questionnée individuellement : Est-ce que l'événement relaté de manière positive, négative ou neutre permet aux journalistes de participer au processus démocratique ? Nous avons ainsi identifié les catégories dans les grilles d'analyse (tableau 10, 11, 12 et 13) pour les articles de presse et les entretiens semi-directifs avec les journalistes grâce à un guide d'entretien.

---

<sup>889</sup> LERAY Christian. CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 22

<sup>890</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 31

<sup>891</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 28

### 9.1.2.2. Les grilles d'analyse pour les articles de presse

Le tableau 10 présente la grille d'analyse des 30 articles, sur le coup d'état dans *Trinidad Express* (15) et *Trinidad Guardian* (15), qui comprend six types de documents, 17 journalistes, 16 intervenants, 10 sujets et 24 dossiers.

**Tableau 10. Grille d'analyse de *Trinidad Express* et *Trinidad Guardian***

<b>Catégories</b>	<b>Codes</b>
Unité d'information	
Titre	oui/non
Document	Nouvelles et reportages, Article à la une, Chroniques et éditoriaux, Titre, Photo et légende, le titre de Une
<b>Média</b>	<b>Trinidad Express/ Trinidad Guardian</b>
Journaliste	Aucun, Gail ALEXANDER, Andy JOHNSON, Francis JOSEPH, Suzanne LOPEZ, Marlon MILLER, Carl JACOBS, Debra RANSOME, Indrani RAMPERSAD, Deborah JOHN, George HARVEY, Kathleen MAHARAJ, Sita BRIDGEMOHAN, Terry JOSEPH, Camini MARAJH, Leonard ROBERTSON, Maxie CUFFIE, Alva VIARRUEL
Langue	Anglais
Période	28 juillet, 29 juillet, 30 août, 31 août, 1er août 1990
Intervenant	Aucun, Editorialiste, Citoyens et familles, Journaliste, ANR Robinson premier ministre, Selwyn Richardson Ministre de la sécurité nationale, Inspecteur de la santé, Membre du Jamaat, Militaire, Clinton Harper chef de la sécurité à Radio 610, Captain Dave Williams, Colonel Joe Theodore, Leader du Jamaat, Médecin, Ministère de la santé, Pentagon, Ramesh Lawrence avocat
Sujet	Coup d'état, Politique, Jamaat et parlement, Journaliste, Jamaat, Jamaat et médias, Armée, Trinidad and Tobago Television, Justice, Médias et politique
Dossier	Otage, Renversement du gouvernement, Parlement, Médias, Victime, Capitulation, Famille des victimes, Libération d'otage, Etat d'urgence, Aucun, Amnistie, Militaire, Négociations, Couvre-feu, Camp Ogden, Jamaat et armée, Conséquences psychologiques, Démission, Assistance judiciaire, Parti d'opposition, Forces militaires étrangères, Police, Soutien populaire, Réactions internationales
Engagement	Positif, négatif ou neutre

Numéro d'article	1,2,3...
------------------	----------

Le tableau 11 présente la grille d'analyse des 221 articles, sur le mouvement social de 2009 dans *France-Antilles Guadeloupe*, composée de 8 types de document, 21 journalistes et un photographe, 23 intervenants, 15 sujets et 31 dossiers.

**Tableau 11. Grille d'analyse de *France-Antilles Guadeloupe***

<b>Catégories</b>	<b>Codes</b>
Unité d'information	
Titre	oui/non
Document	Nouvelles et reportages, Opinion, Entretien, Titre, Photos et légendes, Lead, le titre de Une, Billets
<b>Media</b>	<b>France Antilles Guadeloupe</b>
Journaliste	Aucun, André-Jean VIDAL, Martin T. LAVENTURE, Nathalie CALIMIA-DINANE, Nicomède GERVAIS, Sylvère SELBONNE, Pascal LEMOAL, Sarah BALAY, Estelle VIRASSAMY, Stéphanie SERAC, Valérie DURU, Marcel GERVELAS, Franck BRELAND, Emmanuelle LERONDEAU, Yvor LAPINARD, Rebecca Valentine MARIVAL, Marc ARMOR, Philippe DESIREE, Jean-Jacques COUDIERE, Maurice DAMASE, Harry MAPOLIN, Jeremiah CARLTON, Karim MAHDJOUBA
Langue	Français/ Créole
Période	20-24 janvier 2009 (semaine 1) 26-31 janvier 2009 (semaine 2) 2-7 février 2009 (semaine 3) 9-14 février 2009 (semaine 4) 16-21 février 2009 (semaine 5) 23-28 février 2009 (semaine 6) 2-5 mars 2009 (semaine 7)
Intervenant	Aucun, Elus locaux, Socioprofessionnels, Citoyen, Porte-parole du LKP, Membre du gouvernement, Membre du LKP, Préfet, Expert, Syndicat CTU, Syndicat, Journaliste, Membre de l'opposition, Président de la République, Syndicat UGTG, Autres, Personnel gréviste, Association, Ensemble des partenaires, Parti communiste guadeloupéen, Sous-Prefet, Syndicat Force Ouvrière, Syndicat SPEG, Syndicat UPLG
Sujet	Mouvement social en général, Social, Personnel gréviste, Etat, LKP, LKP/Partenaires, LKP/Collectivités territoriales, Politique, LKP/Médias, LKP/Etat, Patronat, Conséquences économiques, LKP/Citoyens, Politique/Médias, LKP/Patronat

Dossier	Négociations, Rôle de l'Etat, Soutien populaire, Crise sociale, Manifestation, Lutte pour le pouvoir d'achat, Revendications, Aucun, Signature de l'accord, Contre la Pwofitasyon, Projet de société, Mort de Jacques Bino, Rencontre avec l'Etat, Mesures gouvernementales, Méthode contestée, Chômage, Liberté de la presse, Chiffre d'affaires, Violence, Discrimination, Méthode de travail, Organisation de la Guadeloupe, Conséquences psychologiques, Justice, Conférence de presse, Opposition politique, Bik du LKP, Colère populaire, Identité, Intérêt collectif, Fonctionnaires, Matignon
Engagement	Positif, négatif ou neutre
Numéro d'article	1,2,3...

### 9.1.2.3. Les grilles d'analyse pour les entretiens semi-directifs

Le tableau 12 montre la grille d'analyse des entretiens avec trois journalistes trinitadiens qui ont abordé quatre sujets principaux et treize dossiers.

**Tableau 12. Grille d'analyse des entretiens avec les journalistes trinitadiens**

Catégories	Codes
Unité d'information	
<b>Média</b>	<i>Trinidad Express/ Trinidad Guardian</i>
Journaliste	Andy JOHNSON, Marlon MILLER, Suzanne LOPEZ
Langue	Anglais traduit en français
Sujet	Journalistes et démocratie, Liberté de la presse, Défis et difficultés, Événements socio-politiques
Dossier	Accès à l'information, Censure et autocensure, Conflit, Connivence, Formation, Interférence politique, Internet, Libéralisation des ondes, Parcours professionnel, Pressions économiques, Pressions politiques, Rôle des journalistes, Traitement médiatique équilibré
Période	27 avril 2011, 10 décembre 2012, 18 janvier 2013
Engagement	Positif, négatif ou neutre
Numéro d'article	1,2,3...

Le tableau 13 décrit la grille d'analyse des entretiens avec quatre journalistes en Guadeloupe qui ont abordé quatre sujets et quinze dossiers.

**Tableau 13. Grille d'analyse des entretiens avec les journalistes en Guadeloupe**

Catégories	Codes
Unité d'information	
<b>Média</b>	<i>France Antilles Guadeloupe</i>
Journaliste	Martin LAVENTURE, Nathalie CALIMIA-DINANE, André-Jean VIDAL, Nicomède GERVAIS
Langue	Français
Sujet	Journalistes et démocratie, Liberté de la presse, Défis et difficultés, Événements socio-politiques
Dossier	Accès à l'information, Censure et autocensure, Conflit, Connivence, Formation, Honnêteté et crédibilité, Internet, Parcours professionnel, Pluralité de l'information, Pressions économiques, Pressions en général, Pressions politiques, Proximité, Rôle des journalistes, Traitement médiatique équilibré.
Période	16 mai 2012 ; 21 mai 2012 ; 10 janvier 2013 ; 25 janvier 2013
Engagement	Positif, négatif ou neutre
Numéro d'article	1,2,3...

#### 9.1.2.4. Le mode de lecture d'une unité d'information

Le tableau 14 présente un exemple de lecture d'une unité d'information issue d'une de nos grilles d'analyse dans le logiciel CLIP. Chaque réponse relative est nommée « code », et s'explique de la manière suivante :

**POS** : numéro de l'unité d'information,

**Titre** : le code « oui » s'impose pour le titre de Une du quotidien,

**Média** : c'est Trinidad Express,

**Type de document** : le codeur indique « le titre de Une » du quotidien,

**Journaliste** : aucun journaliste ne s'exprime. Le code « aucun » doit donc être sélectionné,

**Période** : il s'agit de *Trinidad Express* du 28 juillet 1990. Le codeur doit donc sélectionner le code « 28 juillet 1990 »,

**Intervenant** : aucun intervenant ne s'exprime. Le code « aucun » doit donc être sélectionné,

**Sujet** : l'unité traite du coup d'état en général qui doit être codé,

**Dossier** : le dossier est le parlement,

**Engagement** : à la question posée, l'unité d'information sélectionnée codée est-elle favorable, défavorable ou neutre par rapport à mon sujet de recherche, la réponse est négative,

**Numéro de l'article** : le codeur attribue un numéro à chaque article.

A la question « De quel journal s'agit-il ? », la réponse est « Trinidad Express ».

**Tableau 14. Détail du décodage d'une unité d'information**

POS	Titre	Media	Type de document	Journaliste	Période	Intervenant	Sujet	Dossier	Engagement	No article
1	Oui	Trinidad Express	Le titre de Une	Aucun	28 juillet 1990	Aucun	Coup d'état	Parlement	Négatif	1

### 9.1.3. L'utilisation du logiciel CLIP

Nous avons procédé tout d'abord à la transformation et à l'évaluation des articles et des entretiens semi-directifs en unités d'information, puis nous avons réalisé un pré-test de manière concomitante à la réalisation d'une grille d'analyse qui présente les données en différentes catégories. Chaque article et chaque unité d'information sont numérotés pour effectuer la saisie dans le logiciel CLIP et éviter les erreurs. Après transformation, chaque article comporte donc « *plusieurs unités d'information qui se multiplient par le nombre de documents d'un corpus* »<sup>892</sup>. La validation du pré-test permet l'utilisation du logiciel CLIP pour l'analyse du discours journalistique : la production journalistique (articles de presse) et les entretiens semi-directifs avec les journalistes. Au regard du protocole préétabli, le codeur procède à la classification des données sous forme de différentes catégories.

#### 9.1.3.1. Le découpage du contenu en unité d'information

Le contenu de l'article est découpé en unités d'information qui peut être une idée, un thème, un mot, une phrase. C'est « *un contenu informatif circonscrit à l'intérieur d'une nouvelle, peu importe qu'il se répète ou qu'il change* »<sup>893</sup>. L'unité d'information est « *donc*

<sup>892</sup> LERAY Christian, CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 72

<sup>893</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 57

*extraite de l'écriture pour désigner les éléments persistants d'une information à l'autre et objectiver le dénombrement de ce qui se répète à travers ce qui change. L'indice de fréquence dont chaque unité est dotée et qui servira de point de départ à toutes les analyses, ne porte pas sur « ce » qui a été écrit par l'émetteur-journaliste, ou « lu » par le récepteur-lecteur, mais sur le sujet de ce qui a été écrit et lu, quels que soient les modes prédicatifs d'écriture ou de lecture »<sup>894</sup>. Une unité d'information commence lorsque que un thème ou un sujet en lien avec son objet de recherche est repéré, et elle se termine quand sa codification change au niveau du sujet, des intervenants. Ou encore quand l'information évolue par un changement de citation ou de ton, quand la citation se rapporte à deux unités ou plus en fonction du sujet ou du dossier développé.*

#### 9.1.3.2. L'évaluation des unités d'information

Chaque unité d'information est interrogée pour déterminer si elle est positive, négative ou neutre. Afin de faciliter la prise de décision entre l'orientation et le neutre, la méthode Morin-Chartier préconise de classer l'unité d'information comme neutre si la durée de prise de décision dépasse plus de dix secondes. Selon Sophie La Roche analyste du laboratoire d'analyse de presse Caisse Chartier, « *le lecteur normal ne passe pas autant de temps à s'interroger lors de la lecture d'un article et le but de positionner les unités comme neutre après dix secondes est afin d'éliminer le plus de biais possible dans l'analyse et ce, en se mettant dans la peau d'un lecteur « normal »*. Le laboratoire d'analyse de presse Caisse Chartier estime que les journalistes peuvent rapporter des événements de manière très factuelle, mais l'information peut être positive ou négative. L'évaluation s'effectue en fonction de la teneur de l'unité d'information et le codage de l'unité en rapport avec l'objet de recherche.

#### 9.1.3.3. Le pré-test

L'accompagnement de l'analyste du laboratoire a été précieuse pour effectuer un pré-test qui permet de « *s'assurer que la méthode choisie comporte tous les éléments requis pour des résultats valables* »<sup>895</sup>. Elle a intégré les catégories de nos grilles d'analyse dans le logiciel CLIP et a facilité notre accès en créant un identifiant et un mot de passe le lundi 14 mai 2012. Elle a créé deux dossiers : l'un sur le coup d'état et l'autre sur le mouvement

---

<sup>894</sup> NAVILLE-MORIN Violette. *L'écriture de presse*. Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 29

<sup>895</sup> LERAY Christian, CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 87

social. Le pré-test a été réalisé sur une dizaine d'articles de natures et de dates différentes pour *France Antilles Guadeloupe*, *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express*, ainsi que sur les entretiens semi-directifs avec les journalistes. Une fois que notre pré-test a été validé, nous avons commencé la saisie intégrale des données.

La méthode Morin-Chartier propose des tableaux d'« indiciels » qui produisent cinq indices pour évaluer les unités d'information par catégories :

- « La fréquence ou « visibilité » est le pourcentage d'apparition de chaque code par rapport à l'ensemble des unités d'information retracées dans les catégories sélectionnées. Elle permet de connaître la couverture globale d'une catégorie par rapport aux autres et à l'ensemble des unités d'information du corpus. La formule de la fréquence est la suivante :  $\text{Fréquence (code)} = \frac{\sum [\text{UI (code)}]}{\sum [\text{UI (du corpus)}]} \times 100$ <sup>896</sup>.  $\sum$  signifie « somme » et UI, « unités d'information ».
- « La partialité » est le pourcentage du nombre d'unités d'information codées positivement et négativement. Il permet de montrer si les journalistes se sont exprimés avec ferveur sur un sujet donnée. Si l'indice de partialité d'une couverture de presse est supérieur à 40%, le sujet a suscité de l'intérêt, fait l'objet d'un débat, dans le cas contraire, le sujet requiert moins d'intérêt. Il constitue ainsi un révélateur de la neutralité du corpus. Un taux de partialité de 40 % signifie que 60 % du contenu est neutre. « La formule de l'indice de partialité est : le total des unités orientées de la couverture (les « plus » et les « moins ») sur le total général des unités de la couverture. Elle s'écrit de la manière suivante :  $\text{Partialité} = \frac{|\sum \text{UI (+)} + \sum \text{UI (-)}|}{(\sum \text{UI du corpus})} \times 100$  »<sup>897</sup>.
- « L'orientation » précise en pourcentage l'orientation dominante, positive ou négative d'une catégorie codée ou le corpus par rapport à l'ensemble des unités d'information contenues dans un corpus incluant des unités neutres. Sa mesure permet de qualifier et d'évaluer le contenu chiffré de la totalité de la couverture et de ses composantes. Il s'agit du pourcentage des unités qui l'emportent (en + ou en -).

<sup>896</sup> LERAY Christian, CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 128

<sup>897</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 131

La formule retenue pour l'orientation est égale à  $[\sum UI(+)-\sum UI(-)] / (\sum UI) \times 100$ <sup>898</sup>.

- Le « poids-tendance » mesure l'influence positive, négative ou neutre d'une unité codée par rapport à la catégorie à laquelle elle est rattachée ou sur l'ensemble d'un corpus. « La formule reprend les résultats compilés pour un code, dans sa partie haute (au numérateur), et ceux de l'ensemble de la couverture dans sa partie basse (au dénominateur) : *Poids-tendance (sujet) =  $[\sum UI (sujet +) - \sum UI (sujet -)] / [\sum UI (+) + \sum UI (-)]$* <sup>899</sup>.
- La « tendance-impact » d'un corpus est l'addition des indices de poids-tendance. Cet indice général chiffre l'orientation dominante, positive ou négative de l'ensemble des unités d'information orientées et mesure la tendance observée dans un corpus ou une couverture de presse. C'est un « indice de favorabilité » qui a une échelle qui va de 100- à 100+. Donc une couverture est très favorable ou négative si elle dépasse 25+ ou 25-, et elle est beaucoup plus favorable au delà de 40+. « *L'indice de tendance-impact complète ainsi votre vue d'ensemble du corpus obtenue grâce à la fréquence, à la partialité et à l'orientation. En voici la formule: *Tendance-impact =  $[\sum UI (+) - \sum UI (-)] / [\sum UI (+) + \sum UI (-)] \times 100$*  »<sup>900</sup>.*

#### 9.1.3.4. Avantages et limites de la méthode

Selon l'analyste Sophie La Roche, cette méthode est à la fois quantitative et qualitative. Elle nécessite une personne en chair et en os pour réaliser l'analyse et la compilation des données recueillies dans le corpus. Le codeur ou la personne qui analyse et compile les données dans le logiciel CLIP ne peut pas être complètement neutre par rapport à la lecture du contenu. En fonction de ce que le lecteur pense, certains résultats peuvent être faussés. Premièrement, pour contrer à ce problème, si le codeur hésite plus de dix secondes, l'unité d'information est neutre. Deuxièmement, depuis la création de la méthode, les chercheurs ont observé que les résultats ne pouvaient pas être faussés si l'analyse est codée de la même manière pour tout le corpus analysé. Si plusieurs personnes devaient coder une

---

<sup>898</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 132

<sup>899</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 135

<sup>900</sup> *Ibid.*, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 134

même analyse, ils doivent s'accorder sur la manière d'utiliser les codes pour permettre une meilleure cohésion des résultats à la fin de l'étude. L'analyse de la presse est une méthode mise gratuitement à la disposition pour des étudiants de Master et de Doctorat. « *La méthode a aussi permis la réalisation des rapports pour divers organismes dont des ministères, des Sociétés d'Etat, ou encore des entreprises privées. L'ensemble de ces études contribue à l'avancement des connaissances en permettant au Laboratoire d'affiner sa méthode, de développer de nouveaux indices, ou encore de perfectionner son logiciel d'analyse de contenu, dénommé CLIP (Compilation logique de l'information et de la partialité)* »<sup>901</sup>.

S'agissant des indices, il est conseillé toutefois de privilégier soit « l'orientation », soit « la tendance » car il est impossible de mettre en parallèle un résultat utilisant l'« orientation » et un autre qui mesure le « poids-tendance ». Le premier prend en compte l'ensemble des unités positives, négatives et neutres. Le second considère les unités positives et négatives dans son calcul. Les données statistiques sont compilées dans le logiciel CLIP (Compilation logique de l'information et de la partialité) qui produit des tableaux indiciels sous Excel. Ces données apparaissent dans différentes colonnes. La première colonne correspond au numéro de l'unité d'information, et les autres sont nommées en fonction des catégories retrouvées dans la grille d'analyse : titre, média, type de document, journaliste, période, intervenant, sujet, dossier suivis de l'engagement positif, négatif ou neutre et du numéro de l'article.

#### 9.1.3.5. Principales difficultés à Trinidad-et-Tobago

La principale difficulté à Trinidad-et-Tobago a été de rencontrer les journalistes. Nous avons réussi à obtenir des entretiens avec les journalistes de *Trinidad Express* : Andy Johnson, Marlon Miller et Suzanne Lopez. Nous avons interrogé le premier à Trinidad-et-Tobago. Pour les deux autres, nous avons utilisé les nouvelles technologies de la communication comme skype. De la Guadeloupe, nous avons pu entrer en communication avec Marlon Miller qui se trouvait à Trinidad-et-Tobago et Suzanne Lopez à Washington. En revanche, les journalistes de *Trinidad Guardian* n'étaient pas disponibles. Nous n'avons jamais obtenu de réponse de Carl Jacobs, et Gail Alexander a poliment refusé un entretien. Le 25 juin 2011, Francis Joseph, actuellement conseiller du ministre de travail et de transport, a annulé notre rendez-vous à cause d'un remaniement ministériel. Nous avons

---

<sup>901</sup>L'approche : analyse de presse et recherche. *Site de UQAM*. (En ligne). Disponible sur Internet : [http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse\\_recherche.aspx](http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse_recherche.aspx), consulté le 5 juin 2013.

donc conservé l'analyse de la production des journalistes dans les deux quotidiens qui ont couvert la tentative du coup d'état de 1990, et les entretiens semi-directifs avec les journalistes de *Trinidad Express*. Notre deuxième difficulté a été de trouver des ouvrages scientifiques sur la pratique journalistique et la contribution des journalistes au processus démocratique dans les Caraïbes. Il existe toutefois l'ouvrage *Breaking the News Media and Culture in Trinidad* (2005) de Raymond Ramcharitar, journaliste et auteur trinitadien, sur la pratique des médias trinitadiens et l'ouvrage collectif *Mass Media and the Caribbean* (1990) qui consacre vingt-six pages à Trinidad-et-Tobago et quinze pages à la Guadeloupe. Dans ce dernier, Ewart C. Skinner aborde le développement historique, économique, technologique des médias de son pays natal. Et Alvina Ruprecht identifie les caractéristiques des médias, de la presse, de la télévision et de la radio en Guadeloupe dans leur contexte socio-politique en s'appuyant essentiellement sur des entretiens.

#### 9.1.3.6. Principales difficultés en Guadeloupe

Aucune difficulté majeure rencontrée dans ce territoire. Les Archives départementales étaient accessibles où nous avons trouvé nombre d'éléments sur la pratique journalistique à l'époque coloniale, mais très peu d'écrits en ce qui concerne la période contemporaine. Puis, certains journalistes de la télévision et de la radio n'ont pas donné suite à nos demandes d'entretien.

## Conclusion

Le choix s'est porté sur la méthode Morin-Chartier qui après transformation des articles de presse et des entretiens semi-directifs avec les journalistes en unités d'information, permet leur analyse grâce aux indices de fréquence, de partialité, d'orientation et de poids-tendance. Notre travail est constitué de quatre corpus : deux pour les articles de presse et deux pour les entretiens semi-directifs avec les journalistes pour les deux espaces insulaires.

## 9.2. Analyse et résultats de la production journalistique

Selon Lise Chartier, « *l'information est truffée d'astuces, identifiables certes à la première lecture, mais impondérables sans le recours à une analyse rigoureuse. L'analyse de couverture de presse, exécutée avec méthode, permet de découvrir un surplus de sens à l'information rendue publique. Quels thèmes se rapportant à une organisation ont davantage été abordés dans les nouvelles et avec quelle fréquence ? Qui sont les intervenants les plus sollicités par la presse ? Quels types de médias et quels journalistes ont manifesté davantage d'intérêt et sur quel sujet ? Étaient-ils passionnés par un thème en particulier ? Quels dossiers ont davantage intéressé les reporters ? Au cours de quelle période la couverture a-t-elle été le plus controversée ? Quelle orientation a marqué le plus profondément une organisation dans ses rapports avec les médias ?* »<sup>902</sup>. L'analyse descriptive des résultats s'intéresse d'abord à la production journalistique du coup d'état et à celle du mouvement social.

### 9.2.1. La production journalistique dans *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express*

La production journalistique renvoie aux médias qui ont participé, aux types de document, aux dossiers et aux articles des journalistes pendant la période, aux sujets abordés, à leur orientation, et à leur transformation en unité d'information.

Le rapport de décodage<sup>903</sup>

Le rapport de décodage (tableau 15) du coup d'état montre les unités d'information sous forme de fréquence. Chaque observation ou mesure effectuée sur chaque sujet ou catégorie est codée en unités d'information positives, négatives et neutres (variables). La première colonne du tableau présente le sujet qui est une catégorie composée de dix codes (Coup d'état, Politique, Jamaat et parlement, etc.), les autres colonnes représentent le volume d'unités d'information positives, négatives et neutres.

---

<sup>902</sup> CHARTIER Lise. *Mesurer l'insaisissable : Méthode d'analyse du discours de la presse*. Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 21

<sup>903</sup> Le décodage revient à mettre en évidence le total du nombre d'unités d'information qui sont codées positives, négatives et neutres en fonction des termes, des phrases relevés dans les articles et les entretiens.

Les quatre sujets qui ont la plus forte fréquence sont : « Coup d'état » (73), « Politique » (64), « Jamaat et Parlement » (25) et « Journaliste » (22). Et sur les 251 unités d'information totales, 140 sont négatives, 63 sont positives et 48 sont neutres. Les sujets qui recueillent le plus grand volume d'unités d'information négatives sont « Coup d'état » (63), « Jamaat et Parlement » (21) et « Jamaat et médias » (13), « Armée » (6), « Trinidad and Tobago Television » (3), « Justice » (2), « Médias et politique » (1). Les sujets qui ont la plus grande distribution positive sont « Politique » (30), « Jamaat » (10), « Armée » (6), et « Médias et politique » (1). Les sujets qui comptabilisent le plus grand nombre d'unités d'information neutres sont « Journaliste » (9), « Trinidad and Tobago Television » (3), « Justice » (2), « Médias et politique » (1).

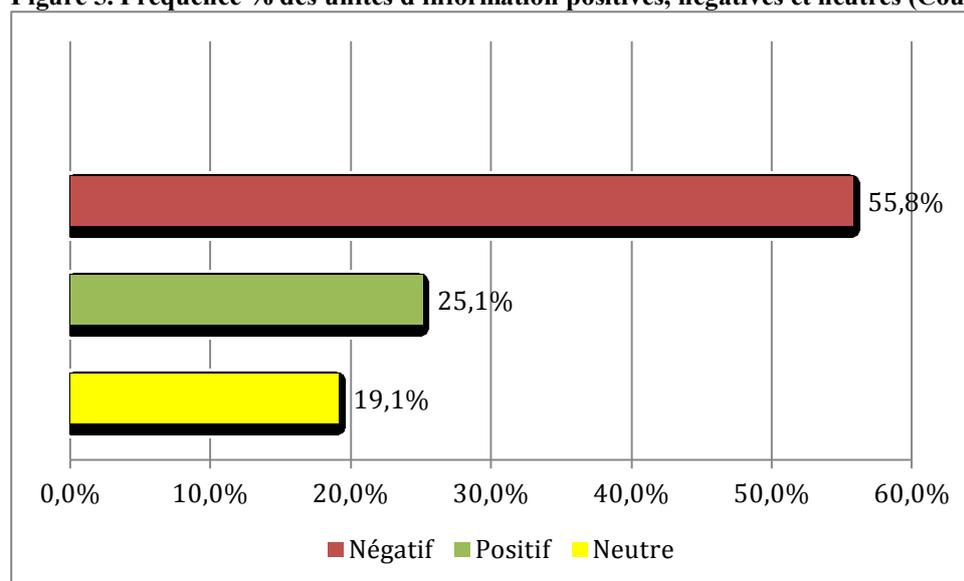
Le cumul des unités d'informations négatives et neutres pour « Coup d'état » (70) est supérieur aux unités positives (3), et c'est pareil pour « Politique » (34 versus 30). L'addition des unités d'information négatives et neutres pour « Jamaat » (10) est similaire au nombre d'unités d'information positives (10). « Armée » obtient autant d'unités d'information positives (6) et négatives (6). « Trinidad and Tobago Television » (3) et « Justice » (2) ont autant d'unités d'information négatives et neutres. Seul le sujet « Médias et politique » a le même nombre d'unités positives (1), négatives (1) et neutres (1).

**Tableau 15. Rapport de décodage du Coup d'état de 1990**

<b>Sujet</b>	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>	<b>Neutre</b>	<b>Total</b>
<b>Coup d'état</b>	3	63	7	73
<b>Politique</b>	30	21	13	64
<b>Jamaat et parlement</b>	2	21	2	25
<b>Journaliste</b>	7	6	9	22
<b>Jamaat</b>	10	4	6	20
<b>Jamaat et médias</b>	4	13	2	19
<b>Armée</b>	6	6	3	15
<b>Trinidad and Tobago Television</b>	0	3	3	6
<b>Justice</b>	0	2	2	4
<b>Médias et politique</b>	1	1	1	3
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>140</b>	<b>48</b>	<b>251</b>
	<b>25,1%</b>	<b>55,8%</b>	<b>19,1%</b>	<b>100%</b>

Sur les 251 unités d'information générées, 55,8% d'unités sont négatives contre 25,1% positives et 19,1% neutres (figure 5). Le cumul des unités d'information positives et neutres relatives au coup d'état reste largement inférieur (44,2%) à la ferveur négative (55,8%), expression du rejet de cet acte présenté comme une atteinte au système démocratique.

**Figure 5. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (Coup d'état)**



### Le rapport des unités par média

Le traitement général de l'événement (coup d'état) s'exprime à travers le message délivré par les médias et les journalistes. Le rapport des unités d'information par média permet de cerner le sens profond de l'engagement défavorable des deux quotidiens du pays (tableau 16). *Trinidad Guardian* 57% et *Trinidad Express* 43% ont un indice de tendance-impact largement négative. La formule se calcule de la manière suivante :

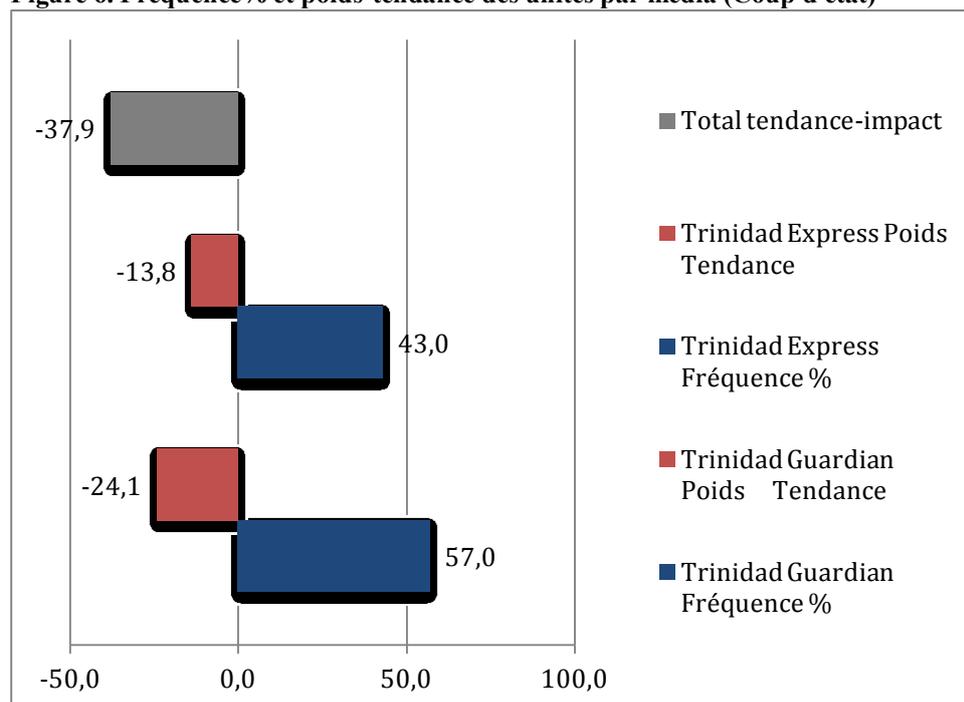
Tendance-impact =  $[\sum UI (+) - \sum UI (-)] / [\sum UI (+) + \sum UI (-)] \times 100$  soit  $(63 - 140) / (63 + 140) \times 100 = -37,9$ .

**Tableau 16. Rapport des unités par média (Coup d'état)**

Media	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
<b>Trinidad Guardian</b>	143	57,0	83,2	-34,3	-24,1
<b>Trinidad Express</b>	108	43,0	77,8	-25,9	-13,8
<b>Total</b>	251	100,0			
<b>Indices généraux</b>			80,9	-30,7	-37,9

63,58% de la totalité de l'engagement défavorable (-37,9) provient du quotidien *Trinidad Guardian*, journal réputé conservateur contre 36,4% pour *Trinidad Express* considéré comme libéral. C'est *Trinidad Guardian* qui a le nombre d'unités d'information le plus important, qui aborde cet événement le plus négativement (figure 6). Son poids-tendance est -24,1 contre -13,8 pour *Trinidad Express*. Le pourcentage du poids-tendance de *Trinidad Guardian* s'obtient en effectuant le calcul suivant :  $24,1/37,9 \times 100 = 63,58\%$ .

**Figure 6. Fréquence% et poids-tendance des unités par média (Coup d'état)**



### Le rapport des unités par journaliste

Le rapport des unités d'information recueillies par journaliste (tableau 17) permet de mesurer précisément les propos des auteurs des articles, favorise la mise en évidence des personnes qui traitent le plus de l'événement. La catégorie « Aucun » (correspond aux unités d'information codées dans les titres de Une, les titres des articles, les photos et légendes et les chroniques et éditoriaux qui ne sont signés par aucun journaliste) occupe plus de ¼ (25,9%) de la distribution par rapport aux 17 journalistes (74,1%). Les six premiers journalistes en terme de fréquence sont Gail Alexander (13,5%), Andy Johnson (6,8%), Francis Joseph (6,8%), Suzanne Lopez (6,4%) et Marlon Miller (6%). C'est Gail Alexander qui a la plus grand volume d'unités d'information et le poids-tendance le plus négatif (-8,9). Suzanne Lopez, quatrième journaliste en terme de distribution, a aussi un poids-tendance défavorable (-4,4). Andy Johnson et Francis Joseph ont la même fréquence, mais leur poids-

tendance diffère, -3,9 et -2,5 respectivement. Seul Marlon Miller a un poids-tendance positif (2+).

Les journalistes en large majorité se sont exprimés avec ferveur sur la tentative de coup d'état avec une partialité moyenne de 80,9%. Parmi les dix-sept journalistes étudiés, tous ont un taux de neutralité inférieur à 60%, sauf pour Sita Bridgemohan (une partialité de 28,6%), qui mobilise un taux de neutralité de 72,4% (100-28,6). Les discours les plus acerbes émanent de cinq journalistes : Carl JACOBS, Debra RANSOME, Camini MARAJH, Maxie CUFFIE, Alva VIARRUEL (une partialité de 100%).

La partialité globale, c'est l'addition du nombre total des unités d'information positives (63) et du nombre total des unités d'information négatives (140). Puis, nous divisons la somme avec le nombre total d'unités d'information (251) et nous multiplions par 100. La formule est la suivante  $[(\sum UI (+) + \sum UI (-)) / (\sum UI \text{ du corpus}) \times 100]$ , soit  $(63+140)/251 \times 100 = 80,9\%$ .

Le faible taux de neutralité qui en découle de 19,1% (100- 80,9) témoigne du vif intérêt, de la passion suscitée par le coup d'état dans le monde journalistique. « *La compilation des résultats de plus de 400 études menées depuis 1980 situe le taux moyen de partialité de la presse à 40%, ce qui signifie qu'en dessous de ce nombre le discours des médias est plutôt neutre et dégage peu de réaction, tandis qu'un taux supérieur à 40% indique l'intérêt manifeste des médias à l'égard du sujet ou de l'évènement étudié* ». <sup>904</sup>

---

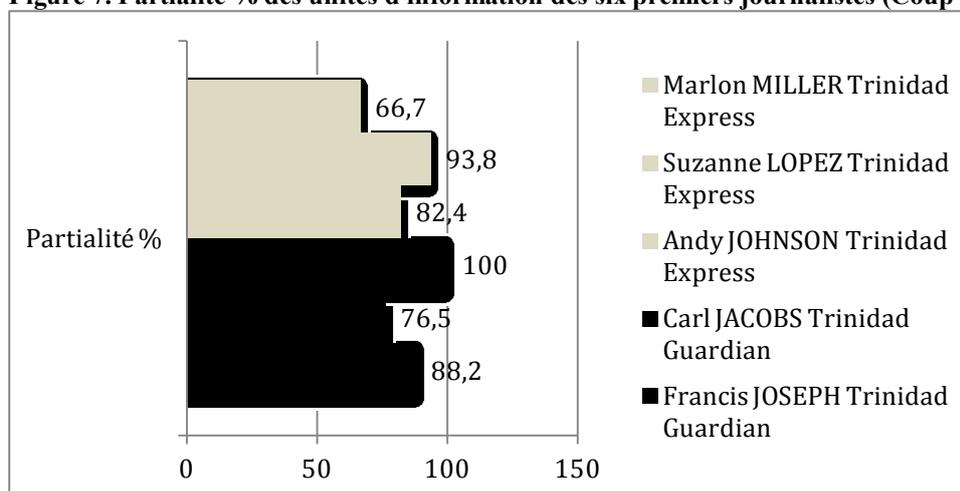
<sup>904</sup> LERAY Christian, CHARTIER Lise. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 131-132

**Tableau 17. Rapport des unités par journaliste (Coup d'état)**

Journaliste	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Aucun	65	25,9	83,1	-40,0	-12,8
Gail ALEXANDER	34	13,5	88,2	-52,9	-8,9
Andy JOHNSON	17	6,8	82,4	-47,1	-3,9
Francis JOSEPH	17	6,8	76,5	-29,4	-2,5
Suzanne LOPEZ	16	6,4	93,8	-56,3	-4,4
Marlon MILLER	15	6,0	66,7	26,7	2,0
Carl JACOBS	13	5,2	100,0	-53,8	-3,4
Debra RANSOME	11	4,4	100,0	63,6	3,4
Indrani RAMPERSAD	10	4,0	70,0	-30,0	-1,5
Deborah JOHN	9	3,6	44,4	-44,4	-2,0
George HARVEY	7	2,8	71,4	-71,4	-2,5
Kathleen MAHARAJ	7	2,8	71,4	14,3	0,5
Sita BRIDGEMOHAN	7	2,8	28,6	-28,6	-1,0
Terry JOSEPH	7	2,8	85,7	-28,6	-1,0
Camini MARAJH	6	2,4	100,0	-33,3	-1,0
Leonard ROBERTSON	5	2,0	60,0	-60,0	-1,5
Maxie CUFFIE	4	1,6	100,0	100,0	2,0
Alva VIARRUEL	1	0,4	100,0	100,0	0,5
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>100,0</b>			
<b>Indices généraux</b>			<b>80,9</b>	<b>-30,7</b>	<b>-37,9</b>

Les six premiers journalistes retenus ont un taux de partialité supérieur à 40%. Pour *Trinidad Guardian* : Carl Jacobs (100%), Gail Alexander (88,2%), Francis Joseph (76,5%). Pour *Trinidad Express* : Suzanne Lopez (93,8%), Andy Johnson (82,4%), Marlon Miller (66,7%). C'est la signification de la ferveur avec laquelle ils ont parlé de ces événements, ils ont participé à l'élaboration d'un discours plus orienté en faveur du respect de la démocratie (figure 7).

**Figure 7. Partialité % des unités d'information des six premiers journalistes (Coup d'état)**



## Le rapport des unités par intervenant

Le rapport des unités d'information par intervenant permet de relever les propos de tous les intervenants cités entre guillemets (tableau 18). Nous distinguons 17 intervenants. La catégorie « Aucun » (correspond aux unités d'information codées ne faisant référence à aucune citation dans les titres de Une, les titres des articles, les nouvelles et reportages et les photos et légendes) a une fréquence de 70,9% et un poids-tendance négatif (-29,1). Très peu d'intervenants se sont exprimés car ils représentent 29,1% du total du corpus. La part du discours journalistique est plus importante que celle des intervenants.

Les six premiers intervenants en terme de fréquence sont « Editorialiste » (10,4%), « Citoyens, familles » (4%), « Journaliste » (2,8%), « ANR Robinson, premier ministre » (2%), « Selwyn Richardson, Ministre de la sécurité nationale et de la justice » (1,6%) et « Inspecteur de la santé » (1,2%).

Il existe différentes catégories : l'éditorialiste, les « journalistes » (2,8%) et Clinton Haper, le chef de la sécurité à Radio 610 (0,8%). Les « citoyens et familles » (4%) se sont exprimés sur leur inquiétude au sujet de la prise d'otage. Les hommes politiques, comme le premier ministre Arthur Napoléon Raymond Robinson (2%), le ministre de la sécurité nationale et de la justice, Selwyn Richardson (1,6%) ont parlé des négociations en cours et de la possibilité de l'amnistie. Le secteur médical est représenté par « l'inspecteur de la santé » (1,2%), les « médecins » (0,4%), le « ministère de la santé » (0,4%), qui en terme de prévention, demandent aux chambres funéraires de se préparer à recevoir plus de cadavres. Le Jamaat al-Muslimeen regroupe les membres du « Jamaat » (1,2%) au moment où il est demandé aux parlementaires de se coucher sur le sol quand ils occupent Red House (parlement) ; et le leader du Jamaat (0,4%) qui s'exprime lors de la capitulation. La gestion de la situation de crise par le gouvernement et l'armée sont représentés par les « militaires » (1,2%) et « Captain Dave Williams (0,4%) ainsi que du Colonel Joe Theodore (0,4%) qui préparent les opérations à Camp Ogden. Ces deux derniers intervenants recueillent la même visibilité que l'action de la justice avec Ramesh Lawrence, procureur général (0,4%) ; et l'hypothétique aide étrangère, le Pentagon (0,4%) qui parle d'envoyer un bateau dans les eaux trinitadiennes.

L'aspect négatif des unités d'information ressort pour neuf intervenants : « Editorialiste » (-5,4); « Citoyens, familles » (-3,0) ; le principe de précaution avec « l'Inspecteur de la santé » (-1,5) ; l'aspect sécuritaire avec Clinton Harper, chef de la sécurité à Radio 610 (-1,0) ; l'argumentaire des « Membres du Jamaat » (-0,5) ; le « Médecin » (-0,5) ; le « Ministère de la santé » (-0,5) ; l'intervention des USA (-0,5) ; et l'action de la justice avec Ramesh Lawrence, avocat (-0,5). Toutefois, trois intervenants ont un poids-tendance positif : le premier ministre ANR Robinson (1,5+) ; le ministre de la sécurité et de la justice, Selwyn Richardson (1,0+) ; le colonel Joe Theodore (0,5+). Et quatre sont neutres : « Journaliste », « Militaire », « Captain Dave Williams », « Leader du Jamaat ».

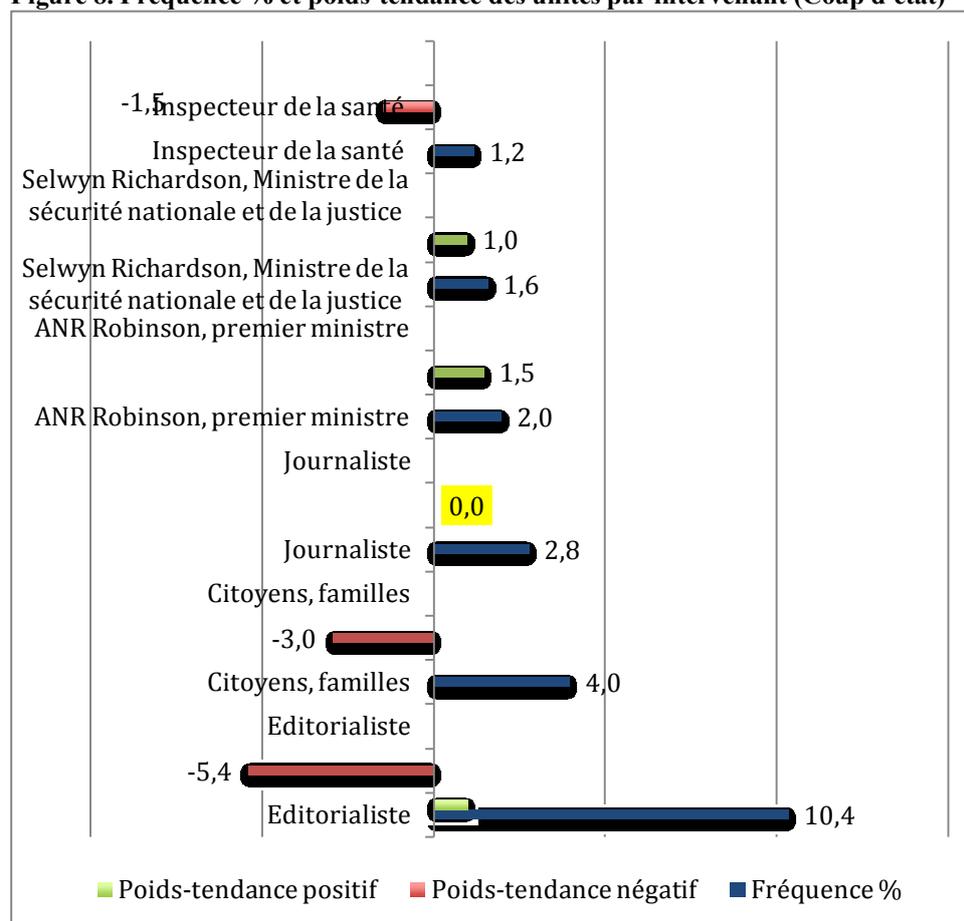
**Tableau 18. Rapport des unités par intervenant (Coup d'état)**

<b>Intervenant</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Orientation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Aucun</b>	178	70,9	79,2	-33,1	-29,1
<b>Editorialiste</b>	26	10,4	88,5	-42,3	-5,4
<b>Citoyens, familles</b>	10	4,0	100,0	-60,0	-3,0
<b>Journalistes</b>	7	2,8	28,6	0,0	0,0
<b>ANR Robinson, premier ministre</b>	5	2,0	100,0	60,0	1,5+
<b>Selwyn Richardson, Ministre de la sécurité nationale et de la justice</b>	4	1,6	100,0	50,0	1,0+
<b>Inspecteur de la santé</b>	3	1,2	100,0	-100,0	-1,5
<b>Membre de Jamaat</b>	3	1,2	100,0	-33,3	-0,5
<b>Militaire</b>	3	1,2	66,7	0,0	0,0
<b>Selwyn Richardson, Ministre de la sécurité nationale et de la justice</b>	3	1,2	100,0	100,0	1,5+

<b>Clinton Harper, chef de la sécurité à Radio 610</b>	2	0,8	100,0	-100,0	-1,0
<b>Captain Dave Williams</b>	1	0,4	0,0	0,0	0,0
<b>Colonel Joe Theodore</b>	1	0,4	100,0	100,0	0,5+
<b>Leader du Jamaat</b>	1	0,4	0,0	0,0	0,0
<b>Medecin</b>	1	0,4	100,0	-100,0	-0,5
<b>Ministère de la santé</b>	1	0,4	100,0	-100,0	-0,5
<b>Pentagon</b>	1	0,4	100,0	-100,0	-0,5
<b>Ramesh Lawrence, procureur général</b>	1	0,4	100,0	-100,0	-0,5
<b>Total</b>	251	100,0			
<b>Indices généraux</b>			80,9	-30,7	-37,9

Les six intervenants majeurs (figure 8) ont une fréquence de 22%. Les propos tenus par l'éditorialiste, les citoyens et les familles interrogés, l'inspecteur de la santé sont négatifs. En revanche, ces derniers sont positifs pour le premier ministre Arthur Napoléon Raymond Robinson et le ministre de la sécurité nationale et de la justice, Selwyn Richardson. Seul l'intervenant « journaliste » a un poids-tendance neutre.

**Figure 8. Fréquence % et poids-tendance des unités par intervenant (Coup d'état)**



## Présentation et analyse par sujet

L'analyse du corpus prend en compte les sujets traités, les dossiers ou sous-thèmes dégagés, le type d'articles rédigés comme les nouvelles et reportages, les articles à la Une et les chroniques et éditoriaux. « *Un événement ne devient information qu'au moment où il est médiatisé, donc mis en récit* »<sup>905</sup>.

<sup>905</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck. 2008, p. 76

Le rapport des unités par sujet identifie les grands thèmes ou les idées contenus dans le corpus étudié (tableau 19). Sur les dix thèmes répertoriés, les six fréquences les plus élevées sont : « Coup d'état » (29,1%), « Politique » (25,5%), « Jamaat et Parlement » (10%), « Journaliste » (8,8%), « Jamaat » (8%) et « Jamaat et médias » (7,6%). Cinq ont un poids-tendance négatif, trois sont positives et deux sont neutres. Le sujet « Coup d'état » décrit le renversement du gouvernement, occupe plus d'un quart de la couverture totale et a le poids-tendance le plus négatif (-29,6). « Jamaat et Parlement », rappelle la prise d'otage des parlementaires, a une fréquence de 10% et c'est le deuxième poids-tendance le plus défavorable (-9,4). « Jamaat et médias » qui traite de la prise d'otage dans Trinidad and Tobago Television et leur libération, représente 7,6% du total du corpus et a également un poids-tendance négatif (-4,4). Il en est de même pour « Trinidad and Tobago Television » (-1,5) qui fait référence à la tentative de reprise de la télévision aux mains des rebelles ; et « Justice » qui perçoit négativement la condamnation de l'action du Jamaat par le procureur général Ramesh Lawrence Maharaj (-1).

L'aspect « Politique », traite des négociations et du contrôle de la situation par le gouvernement légitime, a un poids-tendance favorable (4,4+). Tandis que « Jamaat » appelle à la possibilité d'amnistie pour les insurgés et à leur capitulation (3+). Le regard des journalistes sur l'événement a une bonne visibilité (8,8%) et le poids-tendance est quasiment neutre (0,5+).

L'action de l'armée représente 6% des unités d'information avec un poids-tendance neutre. C'est le signe d'un discours partagé et pondéré sur la sécurité. Par ailleurs, « Médias et politique » concerne les journalistes de *Trinidad Guardian* qui ont réussi à entrer en contact téléphonique avec le premier ministre Arthur Napoleon Raymond Robinson et le ministre de la sécurité nationale Selwyn Richardson. Leurs unités d'information représentent 1,2% du total de la couverture et leur poids-tendance est neutre.

La fréquence du sujet « coup d'état » se calcule de la manière suivante :

Fréquence (coup d'état) =  $73/251 \times 100 = 29,08\%$ . Ce chiffre a été arrondi à 29,1%.

Le calcul du poids-tendance du sujet « coup d'état » utilise la formule :

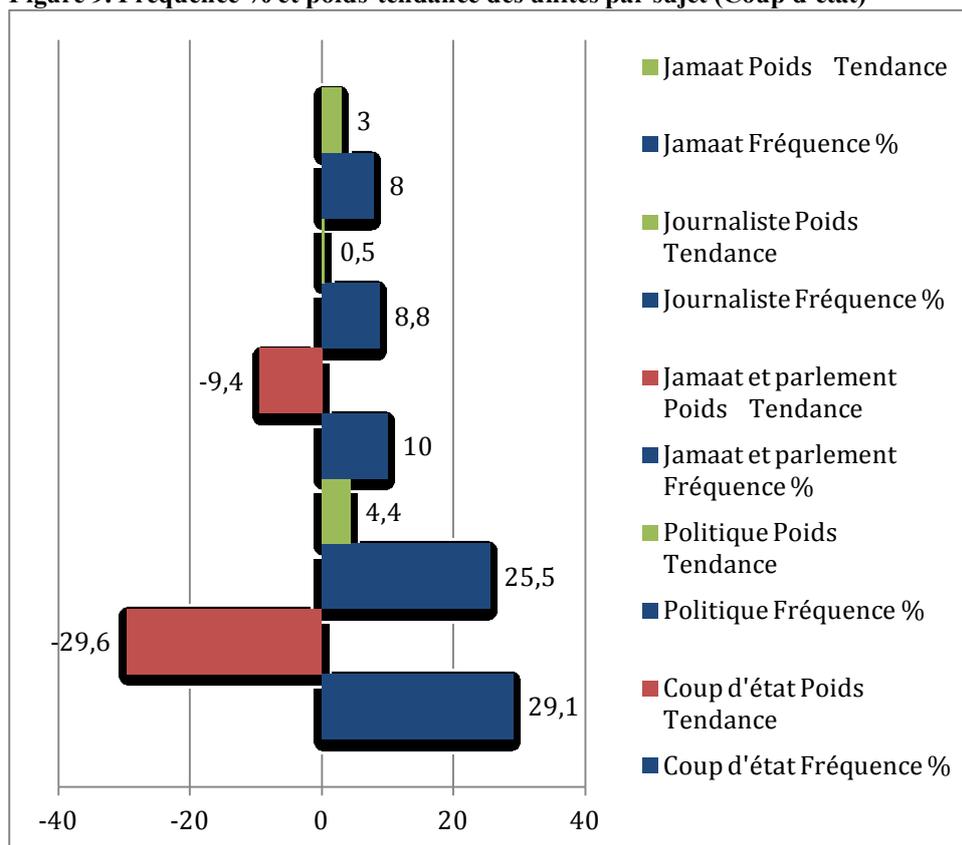
$[\sum UI (\text{sujet } +) - \sum UI (\text{sujet } -)] / [\sum UI (+) + \sum UI (-)]$  soit  $(3-63) / (63+140) \times 100 = -29,55$ , arrondi à -29,6.

**Tableau 19. Rapport des unités par sujet (Coup d'état)**

<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Orientation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Coup d'état</b>	73	29,1	90,4	-82,2	-29,6
<b>Politique</b>	64	25,5	79,7	14,1	4,4+
<b>Jamaat et parlement</b>	25	10,0	92,0	-76,0	-9,4
<b>Journaliste</b>	22	8,8	59,1	4,5	0,5+
<b>Jamaat</b>	20	8,0	70,0	30,0	3,0+
<b>Jamaat et médias</b>	19	7,6	89,5	-47,4	-4,4
<b>Armée</b>	15	6,0	80,0	0,0	0,0
<b>Trinidad and Tobago Television</b>	6	2,4	50,0	-50,0	-1,5
<b>Justice</b>	4	1,6	50,0	-50,0	-1,0
<b>Medias et politique</b>	3	1,2	66,7	0,0	0,0
<b>Total</b>	251	100,0			
<b>Indices généraux</b>			80,9	-30,7	-37,9

La figure 9 ne retient que les cinq premiers sujets (Coup d'état, Politique, Jamaat et Parlement, Journaliste, Jamaat) qui ont les visibilitées les plus saillantes (81,4%). Les journalistes condamnent et dénoncent le coup d'état, les actions du Jamaat dans le parlement et dans les médias, et développent un discours favorable sur les « politiques », le « Jamaat » et le « journaliste ». Ils décrivent la situation et informent sur la position du gouvernement légitime et relatent les négociations entamées avec le Jamaat al-Muslimeen qui s'est vu accordé une amnistie après sa reddition à l'armée le mercredi 1<sup>er</sup> août 1990.

**Figure 9. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (Coup d'état)**



## Présentation et analyse par dossier

Le rapport des unités d'information par dossier constitue des sous-thèmes et ils sont toujours plus nombreux que les sujets auxquels ils sont liés (tableau 20). Pour les dix catégories ou sujets répertoriés, nous relevons 24 dossiers. La catégorie « aucun » correspond aux unités d'information codées dans les titres de Une, les titres des articles, les photos et légendes et les chroniques et éditoriaux contenus dans notre corpus.

Les six fréquences les plus élevées sont : « Otage » (13,5%), « Renversement du gouvernement » (10,4%), « Parlement » (9,2%), « Médias » (7,6%), « Victime » (6,8%), « Capitulation » (5,2%). Seize dossiers ont un poids-tendance négatif et huit sont positifs.

Paradoxalement, alors que la prise d'otage des membres du gouvernement et du personnel de la télévision publique affiche le nombre d'unités d'information le plus répandu (13,5%), c'est « Renversement du gouvernement » qui a le poids-tendance le plus négatif

(-11,8 versus -10,3). C'est dire la force de la préservation des institutions face aux individus. La condamnation est beaucoup plus appuyée quand il s'agit des victimes (parlementaires blessés et population civile (-8,4), que quand il s'agit des politiciens (« Parlement » -6,9) et/ou le contrôle du système de communication (« Médias » -3,4) par les Muslimeen. L'institution de l'état d'urgence ainsi que l'instauration du couvre-feu mise en œuvre par le gouvernement pour gérer la crise et assurer la protection des citoyens sont mal vécues et requiert la même obédience négative (-3). L'inquiétude des familles concernées et le traumatisme généré, les conséquences psychologiques ont le même poids-tendance (-2). La tentative de reprise du pouvoir par l'armée dans les mains du Jamaat est difficile (-1,5). Et la demande de démission du premier ministre (-1), considérée comme une atteinte à l'expression parlementaire, a bénéficié de la désapprobation générale. L'absence de deux parlementaires de l'opposition dans le Parlement (1,2%) a interpellé (-0,5) et l'hypothétique venue des forces militaires étrangères (0,8%), est perçue de manière défavorable (-0,5). Les débordements policiers (0,8%), ainsi que l'apathie populaire (0,8%) ont un poids-tendance similaire (-1), ce qui reflètent les problèmes de maîtrise du terrain par les forces de l'ordre et le décrochage de la situation par l'ensemble de la population.

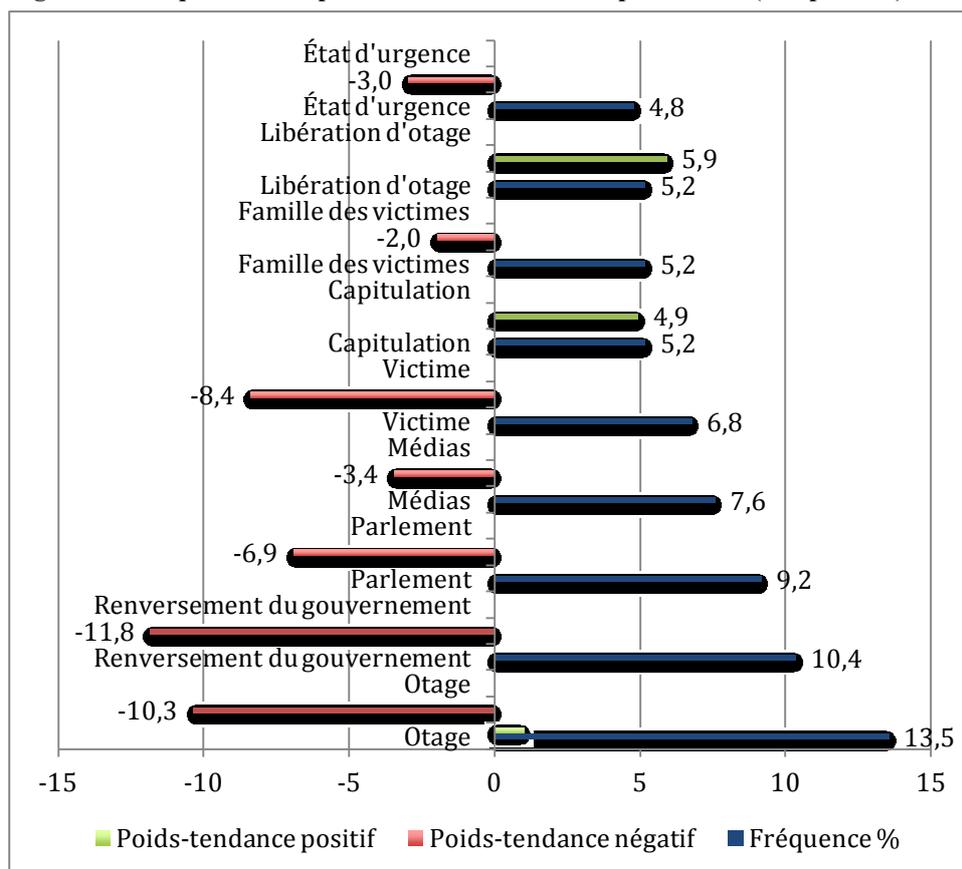
La libération des otages (5,9+) est perçue plus positivement que la reddition des insurgés (4,9+). Les journalistes approuvent les négociations (3,4+), les réunions du gouvernement légitime à Camp Ogden, le quartier général et la base militaire pour juguler la crise (2+), et l'action des militaires (1,5+). L'autorisation, l'interdiction par l'état, l'occupation et l'éviction des musulmans de la terre de Mucurapo (1,2%), affaire instruite par le procureur général Ramesh Lawrence Maharaj, un des éléments déclencheurs de la situation, est perçue de manière légèrement positive (1+). L'amnistie (4%) et la condamnation des leaders caribéens de l'attaque des Muslimeen (0,4%), restent quelque peu pondérées (0,5+).

**Tableau 20. Rapport des unités par dossier (Coup d'état)**

<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Orientation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
Otage	34	13,5	91,2	-61,8	-10,3
Renversement du gouvernement	26	10,4	100,0	-92,3	-11,8
Parlement	23	9,2	60,9	-60,9	-6,9
Médias	19	7,6	78,9	-36,8	-3,4
Victime	17	6,8	100,0	-100,0	-8,4
Capitulation	13	5,2	76,9	76,9	4,9+
Famille des victimes	13	5,2	92,3	-30,8	-2,0
Libération d'otage	13	5,2	92,3	92,3	5,9+
Etat d'urgence	12	4,8	100,0	-50,0	-3,0
Aucun	11	4,4	27,3	-27,3	-1,5
Amnistie	10	4,0	70,0	10,0	0,5+
Militaire	9	3,6	55,6	33,3	1,5+
Négociations	9	3,6	100,0	77,8	3,4+
Couvre-feu	7	2,8	85,7	-85,7	-3,0
Camp Ogden	6	2,4	66,7	66,7	2,0+
Jamaat et armée	6	2,4	50,0	-50,0	-1,5
Conséquences psychologiques	5	2,0	80,0	-80,0	-2,0
Démission	5	2,0	80,0	-40,0	-1,0
Assistance judiciaire	3	1,2	66,7	66,7	1,0+
Parti d'opposition	3	1,2	33,3	-33,3	-0,5
Forces militaires étrangères	2	0,8	50,0	-50,0	-0,5
Police	2	0,8	100,0	-100,0	-1,0
Soutien populaire	2	0,8	100,0	-100,0	-1,0
Réactions internationales	1	0,4	100,0	100,0	0,5+
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>100,0</b>			
<b>Indices généraux</b>			80,9	-30,7	-37,9

La figure 10 ne retient que les neuf premiers dossiers (Otage, Renversement du gouvernement, Parlement, Médias, Victime, Capitulation, Famille des victimes, Libération d'otage, Etat d'urgence) qui ont une fréquence de 67,9%. Le discours est négatif pour sept d'entre eux. Cela fait référence à l'insurrection dans le Parlement et dans les médias, à la prise d'otage, aux victimes, à l'inquiétude des familles et à l'état d'urgence décrété par le gouvernement légitime. Deux autres ont un poids-tendance positif car ils rappellent la capitulation et la libération des otages.

Figure 10. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (Coup d'état)



## Présentation et analyse par type de document

Le rapport des unités d'information par type de document (tableau 21) montre les six types de document. Deux médias et leurs journalistes ont couvert cette situation de crise sous forme de nouvelles et reportages, d'articles à la une, de titres, de chroniques et éditoriaux, de photos et légendes et titres de Une. « *Un article de journal peut contenir à la fois du narratif, du descriptif et de l'argumentatif. Le type narratif, ou récit, demande qu'il y ait représentation d'(au moins) un événement* »<sup>906</sup>.

Le discours des journalistes sur le coup d'état s'est fortement construit dans les « nouvelles et reportages », et dans les « articles à la Une » (basés sur des faits) qui représentent 73,7% du total du corpus. Contrairement aux « chroniques et éditoriaux » (10,4%) qui présentent les opinions des quotidiens.

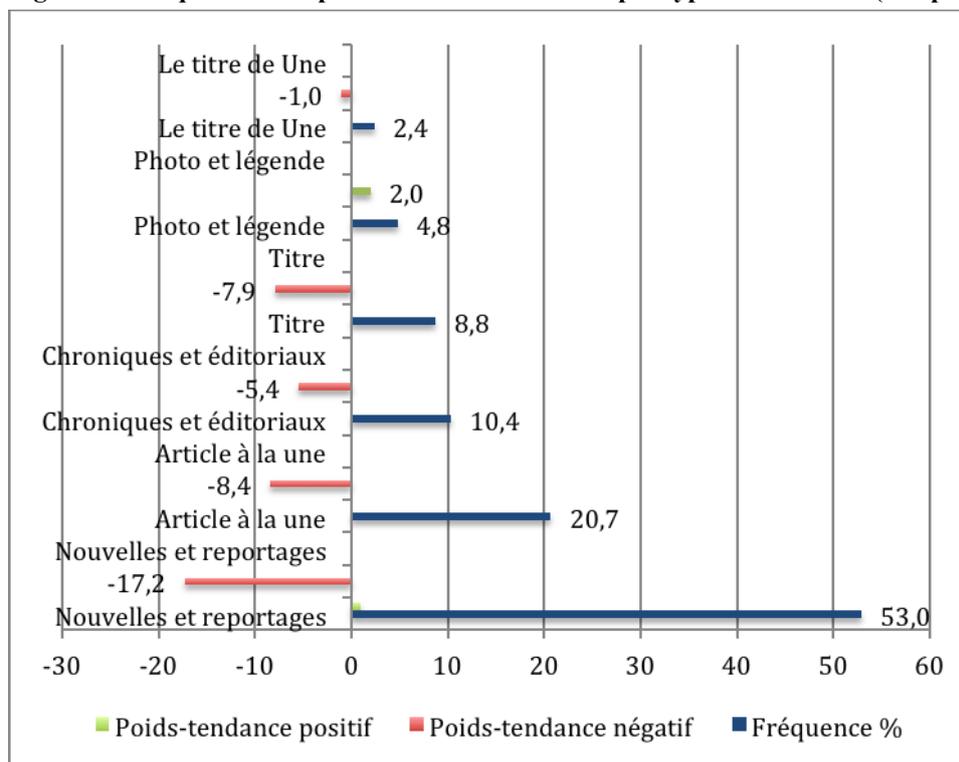
<sup>906</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck, 2008, p. 71

**Tableau 21. Rapport des unités par type de document (Coup d'état)**

Type de document	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Nouvelles et reportages	133	53,0	75,9	-26,3	-17,2
Articles à la une	52	20,7	90,4	-32,7	-8,4
Chroniques et éditoriaux	26	10,4	88,5	-42,3	-5,4
Titre	22	8,8	81,8	-72,7	-7,9
Photo et légende	12	4,8	66,7	33,3	2,0+
La titre de Une	6	2,4	100,0	-33,3	-1,0
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>100,0</b>			
<b>Indices généraux</b>			<b>80,9</b>	<b>-30,7</b>	<b>-37,9</b>

Cinq dossiers ont un poids-tendance négatif (figure 11) : les « nouvelles et reportages » comportent généralement des contenus deux fois plus engagés (-17,2) en faveur du respect des institutions que les « articles à la Une » (-8,4). C'est à travers principalement ces deux types de document que s'est organisé le plaidoyer du principe démocratique. A travers leurs écrits, les journalistes ont également dénoncé cet événement dans les « titres » (-7,9), les « chroniques et les éditoriaux » (-5,4), les « titres de Une » (-1,0). Alors que les photos et légendes » bénéficient d'un poids-tendance positif (2,0+).

**Figure 11. Fréquence % et poids-tendance des unités par type de document (Coup d'état)**



## Le croisement des médias par journaliste

Le croisement des unités d'information par média et par journaliste (tableau 22) révèle l'existence de neuf journalistes (43,9%) pour *Trinidad Guardian* et huit (30,2%) pour *Trinidad Express*. Le rapport des unités par journaliste a été détaillé précédemment<sup>907</sup>.

**Tableau 22. Rapport des médias et des journalistes (Coup d'état)**

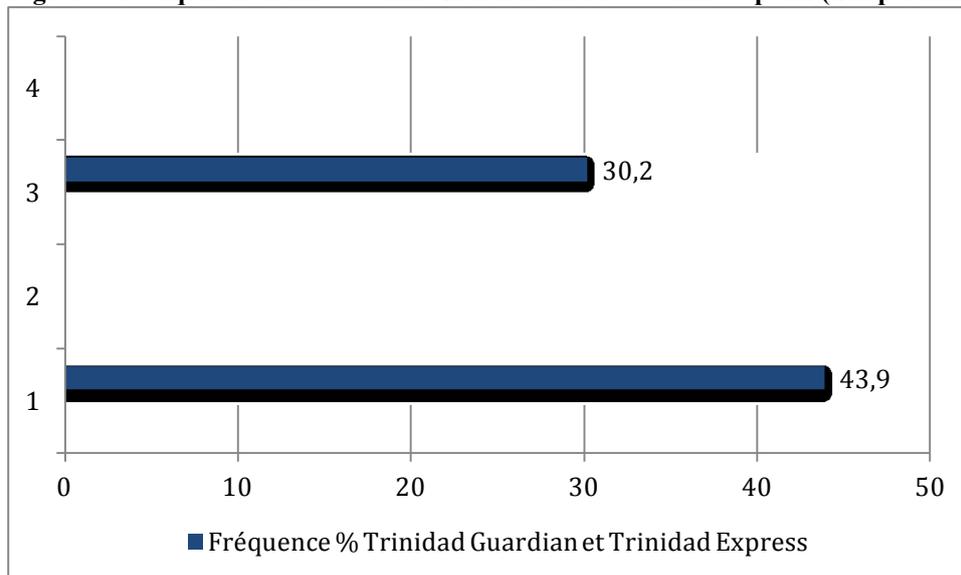
Journalistes	Média
Gail ALEXANDER	<b>Trinidad Guardian</b>
Francis JOSEPH	<b>Trinidad Guardian</b>
<b>Carl JACOBS</b>	Trinidad Guardian
<b>Debra RANSOME</b>	Trinidad Guardian
<b>Indrani RAMBERSAD</b>	Trinidad Guardian
<b>George HARVEY</b>	Trinidad Guardian
<b>Sita BRIGDEMOHAN</b>	Trinidad Guardian
<b>Terry JOSEPH</b>	Trinidad Guardian
<b>Maxie CUFFIE</b>	Trinidad Guardian
Andy JOHNSON	<b>Trinidad Express</b>
Suzanne LOPEZ	<b>Trinidad Express</b>
<b>Marlon MILLER</b>	Trinidad Express
<b>Deborah JOHN</b>	Trinidad Express
<b>Kathleen MAHARAJ</b>	Trinidad Express

<sup>907</sup> p.383-385

<b>Camini MARAJH</b>	Trinidad Express
<b>Leonard ROBERTSON</b>	Trinidad Express
<b>Alva VIARRUEL</b>	Trinidad Express

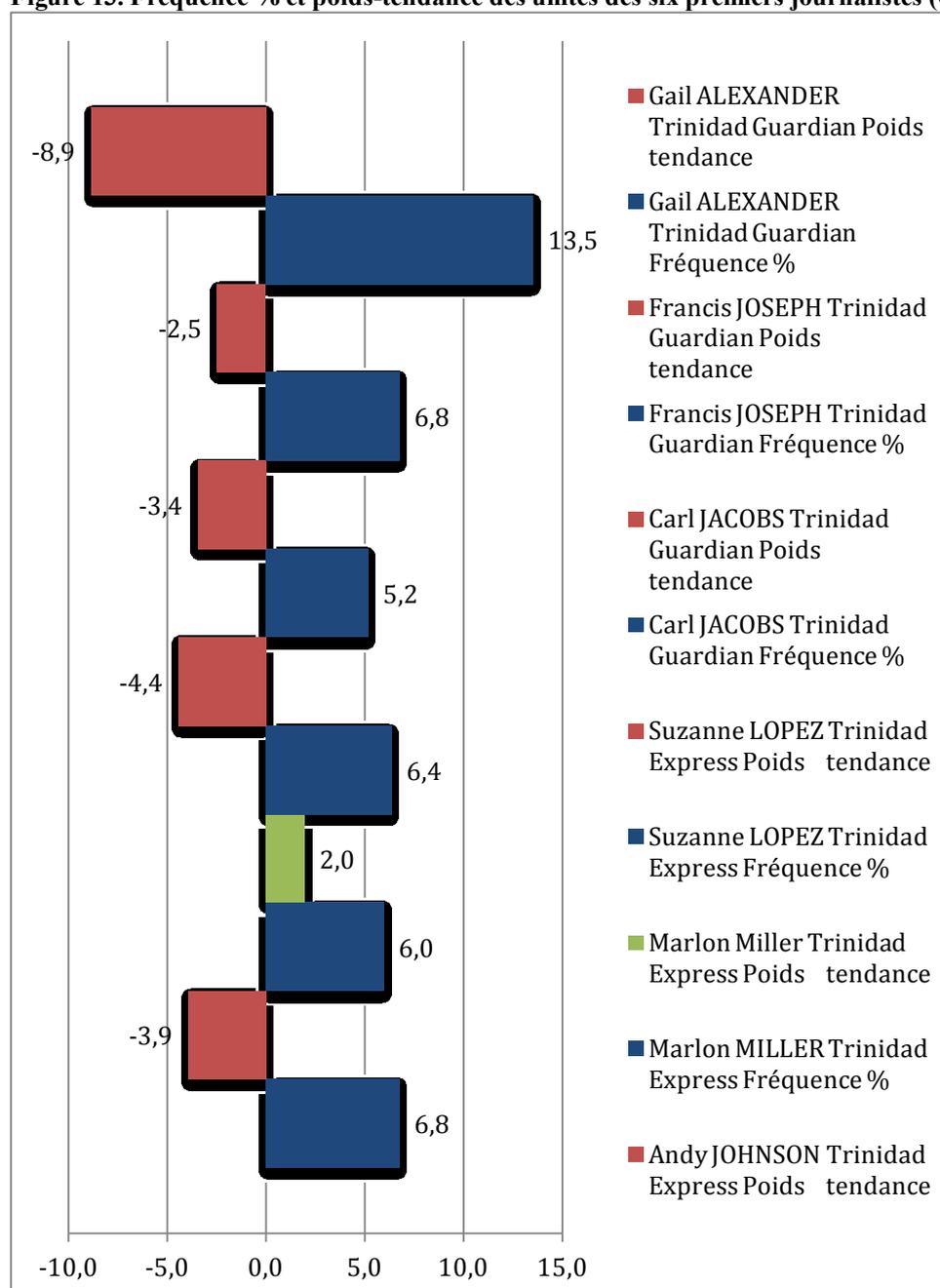
Dans le corpus étudié, le nombre de journalistes à *Trinidad Guardian* est 1,4 fois plus élevé que celui de *Trinidad Express* (figure 12).

**Figure 12. Fréquence % de Trinidad Guardian et de Trinidad Express (Coup d'état)**



Les six premiers journalistes sont classés en fonction des médias et représentent 44,7% de l'ensemble des unités d'information produites (figure 13). Le poids-tendance est indiqué par journaliste. Pour *Trinidad Guardian*, c'est Gail Alexander (-8,9), Carl Jacobs (-3,4) et Francis Joseph (-2,5). Pour *Trinidad Express*, c'est Suzanne Lopez (-4,4) et Andy Johnson (-3,9) de *Trinidad Express*. Seul Marlon Miller de *Trinidad Express* a traité l'événement favorablement (2,0+) quand il a rédigé un article sur la capitulation du Jamaat al-Muslimeen. Tous ont exprimé à l'époque à travers leurs écrits leurs rejets, leurs désapprobations, vu les poids-tendance récoltés.

**Figure 13. Fréquence % et poids-tendance des unités des six premiers journalistes (Coup d'état)**



## Le croisement des médias par période

Le tableau 23 comprend huit titres de Une, cinq pour *Trinidad Express* et trois pour *Trinidad Guardian*. Le lendemain du coup d'état, le samedi 28 juillet, *Trinidad Express* est l'unique média à paraître sous le titre « *COUP* » et propose le dimanche 29 juillet 1990 deux éditions qui titrent *State of Siege (Etat de siège)* et *State of Emergency (Etat d'urgence)*. Par contre, le lundi 30 juillet 1990, *Trinidad Guardian* est le seul quotidien qui paraît avec le titre *Govt in control (Le Gouvernement contrôle)*. Le mardi 31 juillet, les deux médias relatent la libération du premier ministre Robinson. *Robinson released, (Robinson relâché)* pour *Trinidad Guardian* et *Robinson freed, (Robinson libéré)* pour *Trinidad Express*. Le dernier jour, le mercredi 1<sup>er</sup> août 1990, *Trinidad Guardian* annonce que le président Noor Mohamed Hassanali rejette la démission de Robinson exigée par les Muslimeen (*Hassanali rejects PM's resignation*), et *Trinidad Express*, leur capitulation inconditionnelle (*Unconditional surrender*).

**Tableau 23. Titre de la Une de *Trinidad Express* et *Trinidad Guardian* (Coup d'état)**

Médias	Le titre de Une	Date
<i>Trinidad Express</i>	COUP	Samedi 28 juillet 1990
	STATE OF SIEGE	Dimanche 29 juillet 1990
	STATE OF EMERGENCY	Dimanche 29 juillet 1990
	ROBINSON FREED	Mardi 31 juillet 1990
	UNCONDITIONAL SURRENDER	Mercredi 1 <sup>er</sup> août 1990
<i>Trinidad Guardian</i>	GOVT IN CONTROL	Lundi 30 juillet 1990
	ROBINSON RELEASED	Mardi 31 juillet 1990
	HASSANALI REJECTS PM's RESIGNATION	Mercredi 1 <sup>er</sup> août 1990

L'événement a fait pratiquement la Une pendant cinq jours, du samedi 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 1990. *Trinidad Express* est le média qui a le plus publié sur le coup d'état, soit quatre jours sur cinq (Samedi 28, Dimanche 29, Mardi 31 juillet, et Mercredi 1<sup>er</sup> août). Et que le média *Trinidad Guardian* n'a publié qu'à partir du lundi 30 juillet, le quatrième jour de la crise.

Le rapport des unités par média et par période (tableau 24) montre que pour *Trinidad Guardian*, le quatrième jour et le sixième jour recueillent le plus grand nombre d'unités d'informations, respectivement 25,9% et 20,3%. L'un concerne la difficulté du gouvernement à contrôler la situation (-19,7) et l'autre c'est le refus de la démission du Premier ministre par le Président de la République trinitadienne (-7,9). Le cinquième jour (10,8%) a un poids-tendance positif (3,4+). Il s'agit de la libération du Premier ministre.

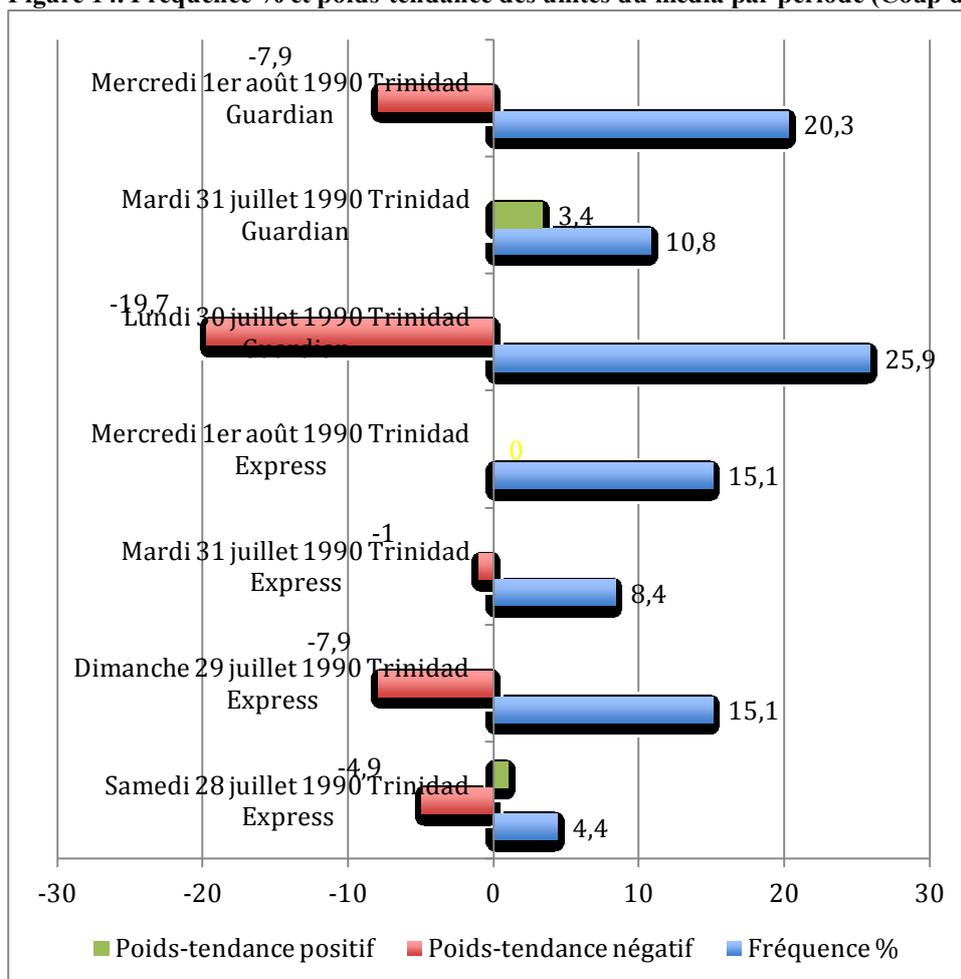
Pour *Trinidad Express*, le troisième et sixième jour ont la même visibilité (15,1%) avec des poids-tendance différents. Le premier parle de l'Etat de siège et l'Etat d'urgence (-7,9) perçus négativement. Le second concerne la capitulation qui est accueilli sans enthousiasme (0,0). Le cinquième jour a une fréquence de 8,4% et un poids-tendance négatif (-1). Il s'agit de la libération du premier ministre. Ce même sujet est perçu de manière différente par les deux quotidiens (-1 pour *Trinidad Express* versus 3,4+ pour *Trinidad Guardian*). Le deuxième jour a une fréquence de 4,4% et un poids-tendance défavorable (-4,9), il correspond au coup d'état.

**Tableau 24. Rapport des unités du média par période (Coup d'état)**

Période	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance	Média
Samedi 28 juillet 1990 (2 <sup>e</sup> jour)	11	4,4	-4,9	Trinidad Express
Dimanche 29 juillet 1990 (3 <sup>e</sup> jour)	38	15,1	-7,9	Trinidad Express
Mardi 31 juillet 1990 (5 <sup>e</sup> jour)	21	8,4	-1,0	Trinidad Express
Mercredi 1 <sup>er</sup> août 1990 (6 <sup>e</sup> jour)	38	15,1	0,0	Trinidad Express
Lundi 30 juillet 1990 (4 <sup>e</sup> jour)	65	25,9	-19,7	Trinidad Guardian
Mardi 31 juillet 1990 (5 <sup>e</sup> jour)	27	10,8	3,4+	Trinidad Guardian
Mercredi 1 <sup>er</sup> août 1990 (6 <sup>e</sup> jour)	51	20,3	-7,9	Trinidad Guardian

Durant cet événement exceptionnel qu'est le coup d'état (figure 14), c'est le quatrième jour qui a recueilli la plus grande visibilité qui correspond aux difficultés rencontrées par le gouvernement pour maîtriser la crise. Le cinquième jour est également important, il correspond à la libération du Premier ministre. Sur ce même sujet, il faut noter deux perceptions différentes, *Trinidad Guardian* qui plébiscite la libération (3,4+) et *Trinidad Express* qui a une réponse avec un poids-tendance légèrement négatif (-1,0).

**Figure 14. Fréquence % et poids-tendance des unités du média par période (Coup d'état)**



## Le croisement des médias par type de document

Le croisement des unités des médias et par type de document (tableau 25) révèle l'existence de six types de document pour *Trinidad Express* et cinq pour *Trinidad Guardian*. La fréquence la plus élevée concerne les « nouvelles et reportages » : 29,1% pour *Trinidad Guardian* et 23,9% d'unités d'information pour *Trinidad Express*. La fréquence la plus élevée pour les « articles à la Une » représentent 14,7% pour *Trinidad Guardian* et 6% pour *Trinidad Express*.

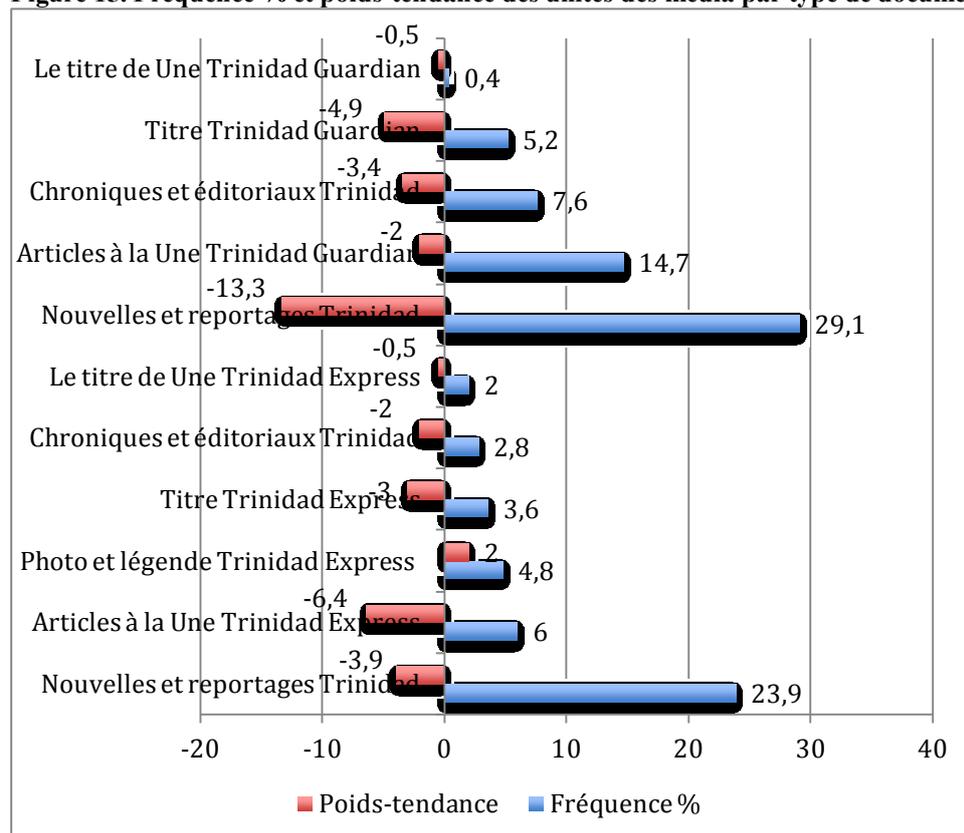
C'est *Trinidad Guardian* qui recueille la plus grande visibilité (figure 15) en ce qui concerne les « nouvelles et reportages » et les « articles à la Une ». Les « nouvelles et reportages » dans *Trinidad Guardian* a le poids-tendance le plus négatif (-13,3), suivi des « articles à la Une » (-6,4) dans *Trinidad Express* et des « titres » dans *Trinidad Guardian* (-4,9), des « nouvelles et reportages » dans *Trinidad Express* (-3,9), des « chroniques et éditoriaux » (-3,4) dans *Trinidad Guardian*.

**Tableau 25. Rapport des unités du média par type de document (Coup d'état)**

Type de document	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance	Média
Nouvelles et reportages	60	23,9	-3,9	Trinidad Express
Articles à la Une	15	6	-6,4	Trinidad Express
Photo et légende	12	4,8	2	Trinidad Express
Titre	9	3,6	-3	Trinidad Express
Chroniques et éditoriaux	7	2,8	-2	Trinidad Express
Le titre de Une	5	2	-0,5	Trinidad Express
Nouvelles et reportages	73	29,1	-13,3	Trinidad Guardian
Articles à la Une	37	14,7	-2	Trinidad Guardian
Chroniques et éditoriaux	19	7,6	-3,4	Trinidad Guardian
Titre	13	5,2	-4,9	Trinidad Guardian
Le titre de Une	1	0,4	-0,5	Trinidad Guardian

Le discours est défavorable dans tous les types de documents des deux médias (figure 15). L'addition du poids-tendance des cinq types de document de *Trinidad Guardian* (-24,1) est supérieure à celle des six types de document de *Trinidad Express* (-17,8). Les articles développés par *Trinidad Guardian* ont le plus participé à l'élaboration du discours négatif général.

**Figure 15. Fréquence % et poids-tendance des unités des média par type de document (Coup d'état)**



### Les éditoriaux par sujet

Les chroniques et éditoriaux reflètent la position des médias. L'éditorialiste a traité cinq sujets et onze dossiers abordés dans trois éditoriaux. Le premier *Hostage Crisis*<sup>908</sup>, éditorial de *Trinidad Guardian* du lundi 30 juillet 1990 (article 5), précise que le gouvernement maîtrise la situation et qu'il n'a pas été renversé (UI 149) et insiste sur les actions néfastes des Muslimeens pour la stabilité du pays (UI 154, UI 155). Le deuxième éditorial *Easing the curfew*<sup>909</sup> de *Trinidad Guardian* du mercredi 1<sup>er</sup> août 1990 (article 15) traite de l'état d'urgence, de la demande de la levée partielle du couvre-feu (UI 244- UI 245,

<sup>908</sup> Corpus des éditoriaux, annexe p. 756

<sup>909</sup> Corpus des éditoriaux, annexe p. 757

UI 246). Le même jour, *This lunacy must never happen again*<sup>910</sup>, éditorial de *Trinidad Express* (article 13) renseigne que ce coup a complètement bouleversé le pays (UI 93, UI 94) et donne son opinion sur les conséquences psychologiques du coup d'état (UI 95, UI 96).

Anthony Wilson, actuel rédacteur en chef de *Trinidad Guardian* pense que « le processus de rédaction de l'éditorial ou le but d'un éditorial est de faire la lumière sur une question, d'utiliser l'éditorial pour discuter de sujet d'actualité que les gens n'avaient pas pris en compte avant. En d'autres termes, le but de l'éditorialiste, c'est d'amener les gens à réfléchir et inciter les gens à réfléchir sur le pays dans lequel ils vivent, en espérant que cela va les inciter à agir »<sup>911</sup>

Les chroniques et éditoriaux occupent 10,4% du total du corpus (tableau 26). Nous relevons 19 unités d'information pour le *Trinidad Guardian* (7,6%) contre 7 pour le *Trinidad Express* (2,8%).

Le tableau 26 présente les cinq sujets abordés par les éditorialistes. Seul « Coup d'état » a la fréquence la plus élevée (6%) et le poids-tendance le plus négatif (-5,4). Les autres sujets comme « Politique », « Jamaat », « Jamaat et parlement », « Journaliste » ont une faible visibilité, soit respectivement 2,4%, 1,2%, 0,4% et 0,4% et leur poids-tendance est neutre.

**Tableau 26. Rapport des unités de l'éditorialiste par sujet (Coup d'état)**

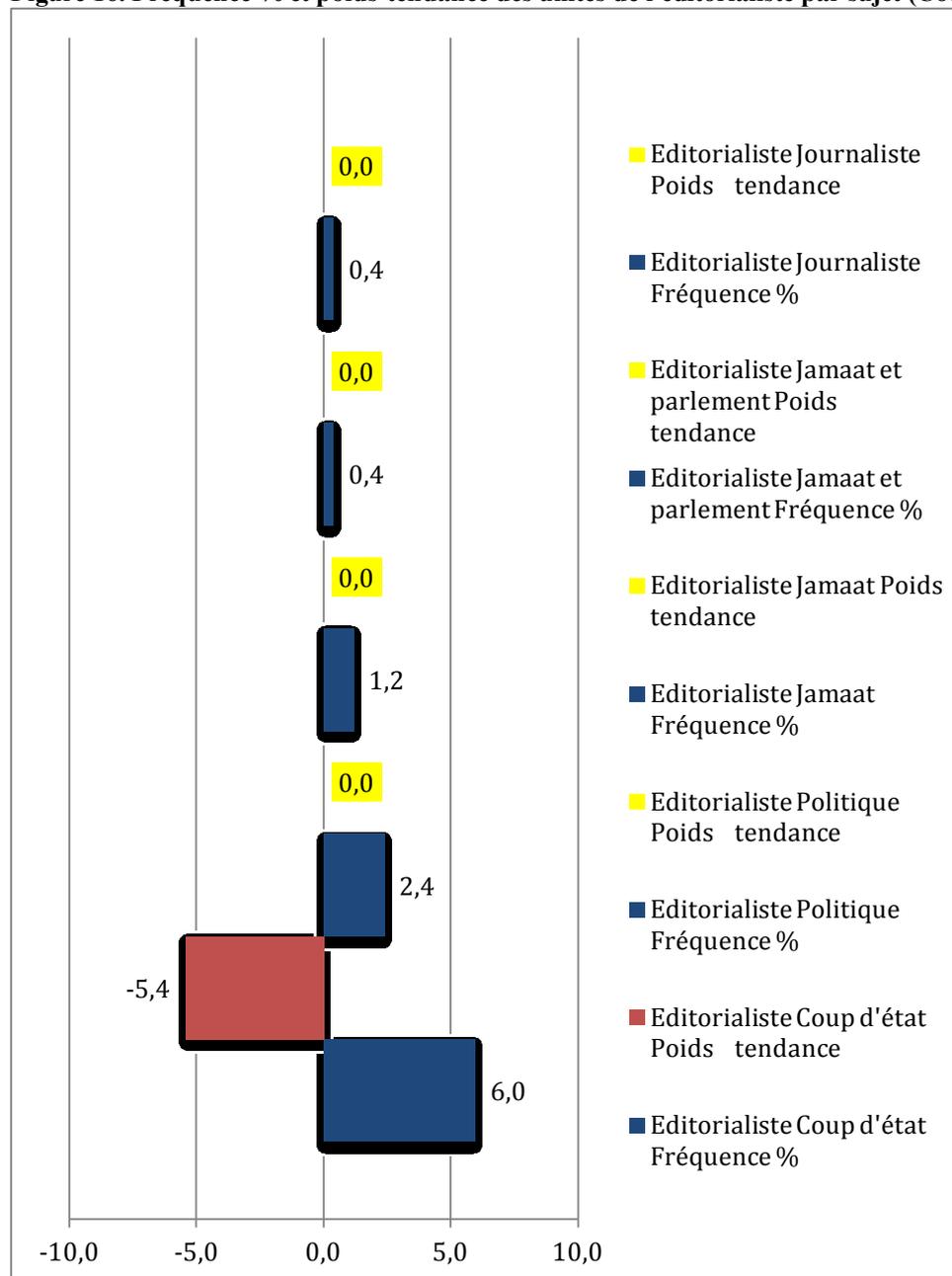
	Sujet	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance
<b>Editorialiste</b>	Coup d'état	15	6	-5,4
	Politique	6	2,4	0,0
	Jamaat	3	1,2	0,0
	Jamaat et parlement	1	0,4	0,0
	Journaliste	1	0,4	0,0

<sup>910</sup> Corpus des éditoriaux, annexe p.758

<sup>911</sup> « I think the process of writing an editorial or the purpose of an editorial is to shine a light on an issue, to use the editorial to discuss a topical issue in a way that people may not have given consideration to before. In other words, the purpose of the editorialist is to get people to think and getting people to think about the country in which they live hopefully it will get people to act », Entretien avec Anthony Wilson, 17 juin 2011, annexe p. 669

La désapprobation de cette atteinte au système démocratique (figure 16) se retrouve essentiellement dans le sujet « Coup d'état » (poids tendance -5,4), tandis que tous les autres sujets bénéficient d'un avis partagé (0,0).

**Figure 16. Fréquence % et poids-tendance des unités de l'éditorialiste par sujet (Coup d'état)**



## Les éditoriaux par dossier

Parmi les onze dossiers provenant de la transformation des éditoriaux (tableau 27), les fréquences les plus élevées concernent l'« Etat d'urgence », décrété par le président par intérim (2,4%) ; les « Conséquences psychologiques » du coup d'état sur la population (2%). La « libération des otages » et « Otages » obtiennent la même fréquence (1,2%). Le reste des dossiers a un faible taux de couverture qui se situe entre 0,8% et 0,4%.

Huit dossiers ont un poids-tendance négatif et trois sont positifs. Les poids-tendance les plus négatifs concernent « Conséquences psychologiques » (-2), « Otage » (-1,5), « Etat d'urgence » (-1), « Soutien populaire » (-1). Trois obtiennent un poids-tendance similaire (-0,5) : « Amnistie », « Négociations » et « Renversement du gouvernement ». Les poids-tendance positifs sont : « Libération d'otage » (1+), « Camp Ogden » (0,5) et « Capitulation » (0,5).

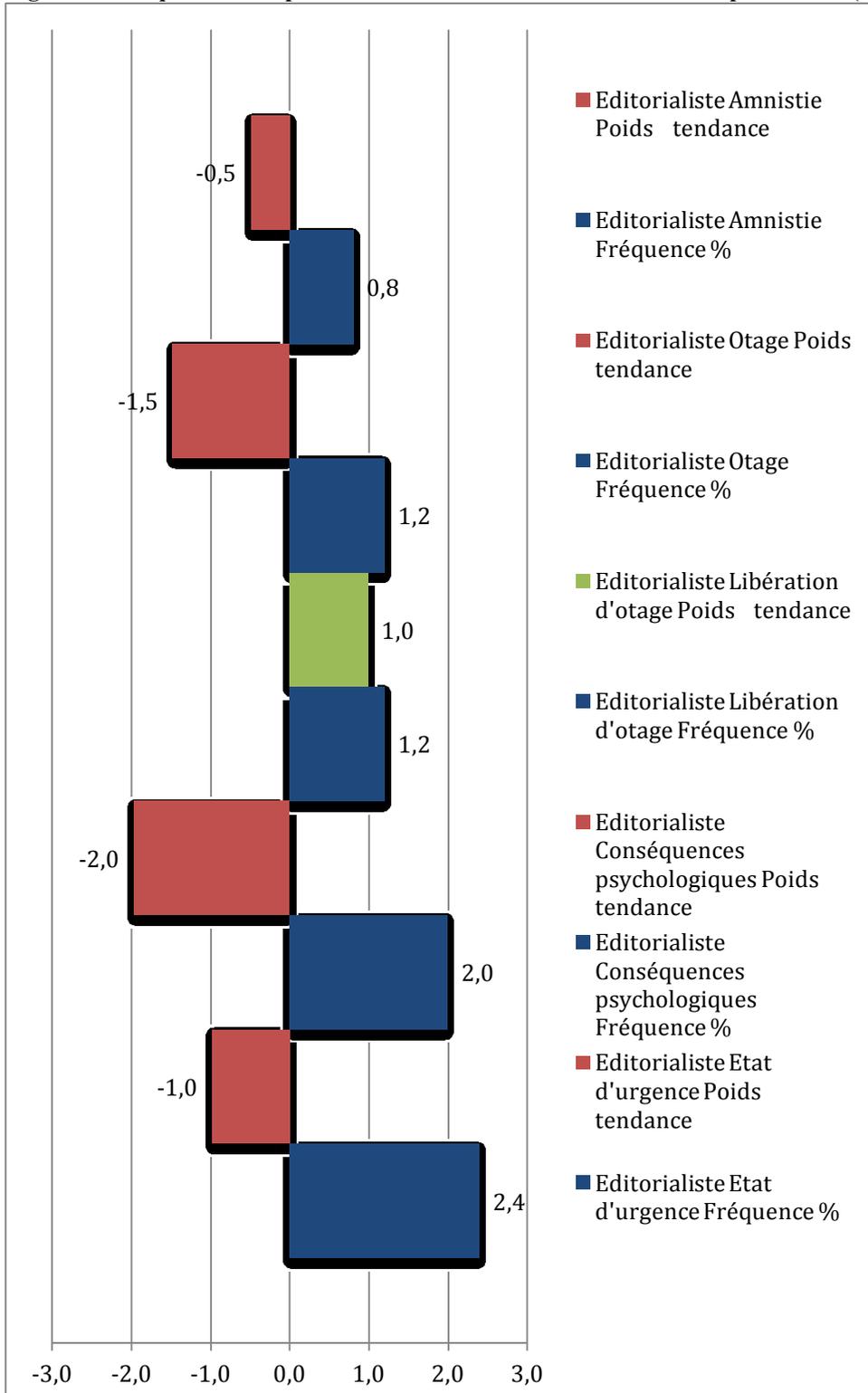
« Etat d'urgence » a la plus grande visibilité (2,4%) mais c'est « Conséquences psychologiques » générées par le coup d'état qui participent le plus à l'élaboration du rejet de la situation (-2).

**Tableau 27. Rapport des unités de l'éditorialiste par dossier (Coup d'état)**

<b>Editorialiste</b>	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	Etat d'urgence	6	2,4	-1
	Conséquences psychologiques	5	2	-2
	Libération d'otage	3	1,2	1+
	Otage	3	1,2	-1,5
	Amnistie	2	0,8	-0,5
	Soutien populaire	2	0,8	-1
	Aucun	1	0,4	-0,5
	Camp ogden	1	0,4	0,5
	Capitulation	1	0,4	0,5
	Négociations	1	0,4	-0,5
	Renversement du gouvernement	1	0,4	-0,5

Cinq dossiers (figure 17) ont le plus grand nombre d'unités d'information. Les éditorialistes se réjouissent de la libération des otages et leurs discours acerbes s'élaborent autour de l'état d'urgence, des conséquences psychologiques pour les Trinidadiens, des otages et de l'amnistie.

Figure 17. Fréquence % et poids-tendance des unités de l'éditorialiste par dossier (Coup d'état)



## Les journalistes par sujet et dossier

L'analyse présente les sujets et les dossiers des six premiers journalistes. D'abord les écrits de trois journalistes à *Trinidad Guardian* : Carl Jacobs, Francis Joseph et Gail Alexander. Et les articles des trois journalistes à *Trinidad Express* : Andy Johnson, Marlon Miller et Suzanne Lopez.

A *Trinidad Guardian*, Carl Jacobs a traité de trois sujets et trois dossiers issus de l'article *Guardian's' close up of crisis*<sup>912</sup> du lundi 30 juillet 1990 (article 1). Carl Jacobs évoque comment les journalistes ont travaillé dans la peur le jour du coup d'état (UI 117 à UI 122).

Les trois sujets sont « Journaliste », « Jamaat et médias » et « Coup d'état » (tableau 28). Le sujet « Journaliste » qui correspond au témoignage des événements, recueille la plus grande visibilité (2,4%). Et le sujet « Jamaat et médias » (2%) qui relate l'attaque du quotidien par les membres du Jamaat, est traité le plus négativement (-2,5). Le sujet « Coup d'état » sur le renversement du gouvernement occupe 0,8% de la couverture pour un poids-tendance de -1.

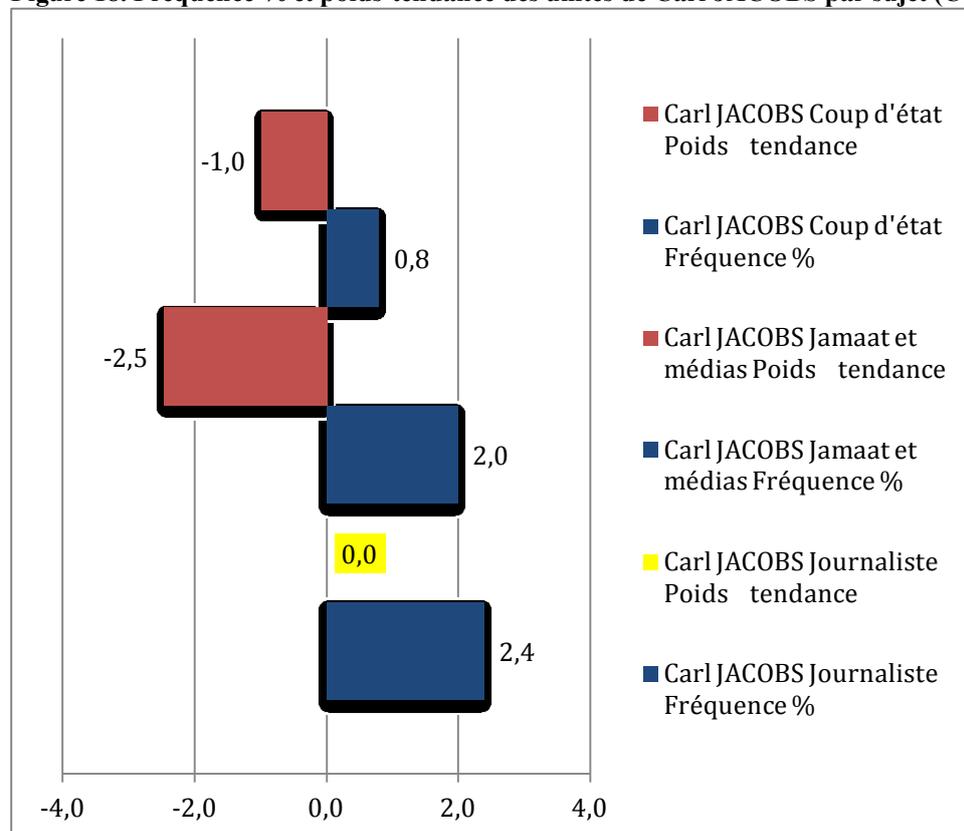
**Tableau 28. Rapport des unités de Carl JACOBS par sujet (Coup d'état)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Carl JACOBS</b>	Journaliste	6	2,4	0,0
	Jamaat et médias	5	2	-2,5
	Coup d'état	2	0,8	-1

<sup>912</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Guardian, annexe p. 759

Carl Jacobs dénonce la main mise sur le système médiatique et le coup d'état (figure 18), tandis que le témoignage des journalistes de la rédaction est rapporté de manière équilibrée (0,0).

**Figure 18. Fréquence % et poids-tendance des unités de Carl JACOBS par sujet (Coup d'état)**



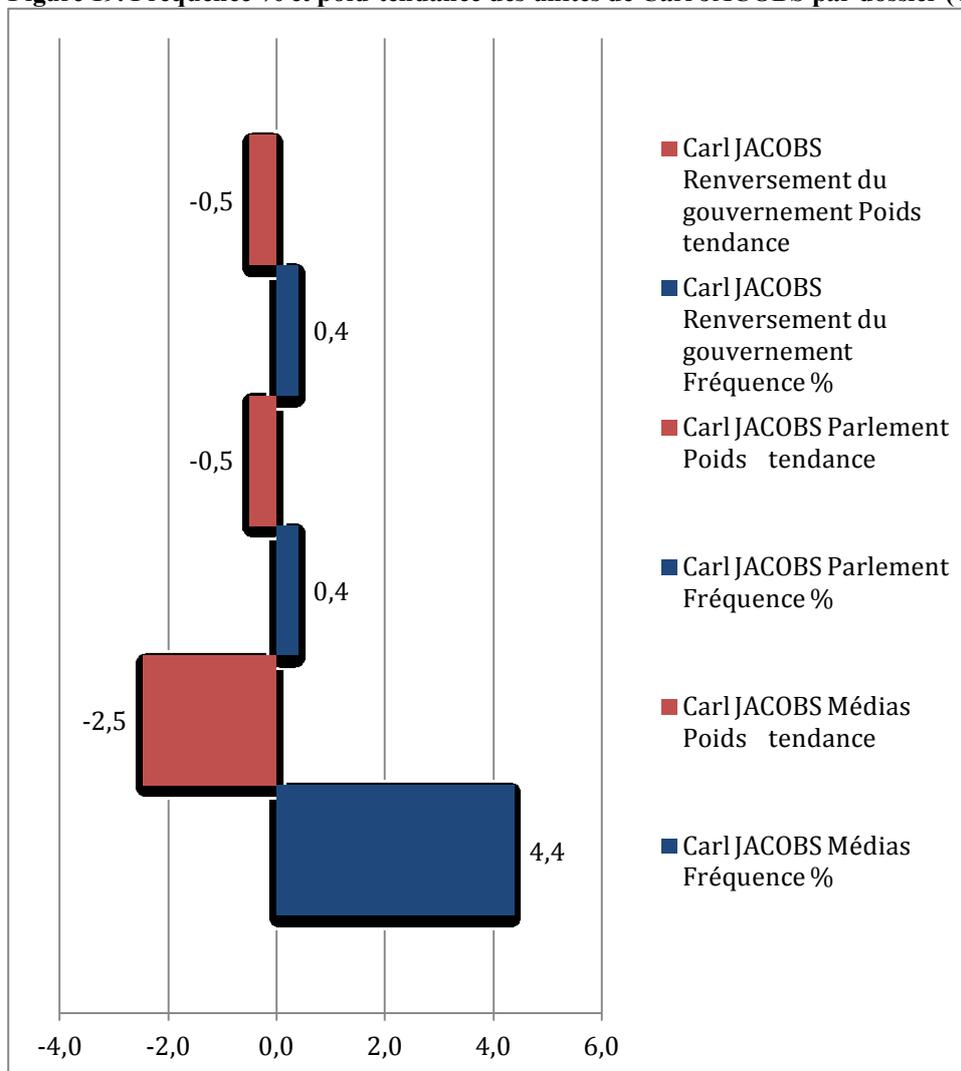
Carl Jacobs a également développé trois dossiers (tableau 29) : « Médias », « Parlement », « Renversement du gouvernement ». Le dossier « Médias » a le plus grand volume d'unités d'information (4,4%). Les deux autres ont une visibilité totale de 0,8%.

**Tableau 29. Rapport des unités de Carl JACOBS par dossier (Coup d'état)**

	Dossier	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance
Carl JACOBS	Médias	11	4,4	-2,5
	Parlement	1	0,4	-0,5
	Renversement du gouvernement	1	0,4	-0,5

Dans la figure 19, tous les dossiers sont traités de manière défavorable et c'est « Médias » qui a le poids-tendance le plus négatif (-2,5). C'est un rejet global de l'attaque des médias, du parlement et de la tentative de renversement du gouvernement.

**Figure 19. Fréquence % et poids-tendance des unités de Carl JACOBS par dossier (Coup d'état)**



Le deuxième journaliste à *Trinidad Guardian*, Francis Joseph a abordé sept sujets et dix dossiers dans deux articles. Dans le premier, *The day I put Ben Johnson to shame*<sup>913</sup> du lundi 30 juillet 1990 (article 7), Francis Joseph relate le coup d'état en insistant sur le renversement du gouvernement (UI 162, UI 163, UI 164). Dans celui du mercredi 1<sup>er</sup> août 1990 (article 11), le *Trinidad Guardian* titre *Hassanali rejects PM's resignation*<sup>914</sup>. Le journaliste aborde la politique et la demande de démission du Premier ministre Arthur Napoléon Raymond Robinson refusée par Noor Mohamed Hassanali, président de la République de Trinidad-et-Tobago (UI 202, UI 203 et UI 207).

Parmi les sept sujets traités par Francis Joseph (tableau 30), c'est « Politique » qui a la fréquence la plus importante (2,4%), suivi de « Coup d'état » (1,6%). Le sujet « Jamaat », et son action dans le parlement ont un taux de couverture identique (0,8%). L'action de l'armée, celle du Jamaat dans la télévision et son travail de journaliste sur le terrain recueillent la même fréquence, soit 0,4% respectivement.

**Tableau 30. Rapport des unités de Francis JOSEPH par sujet (Coup d'état)**

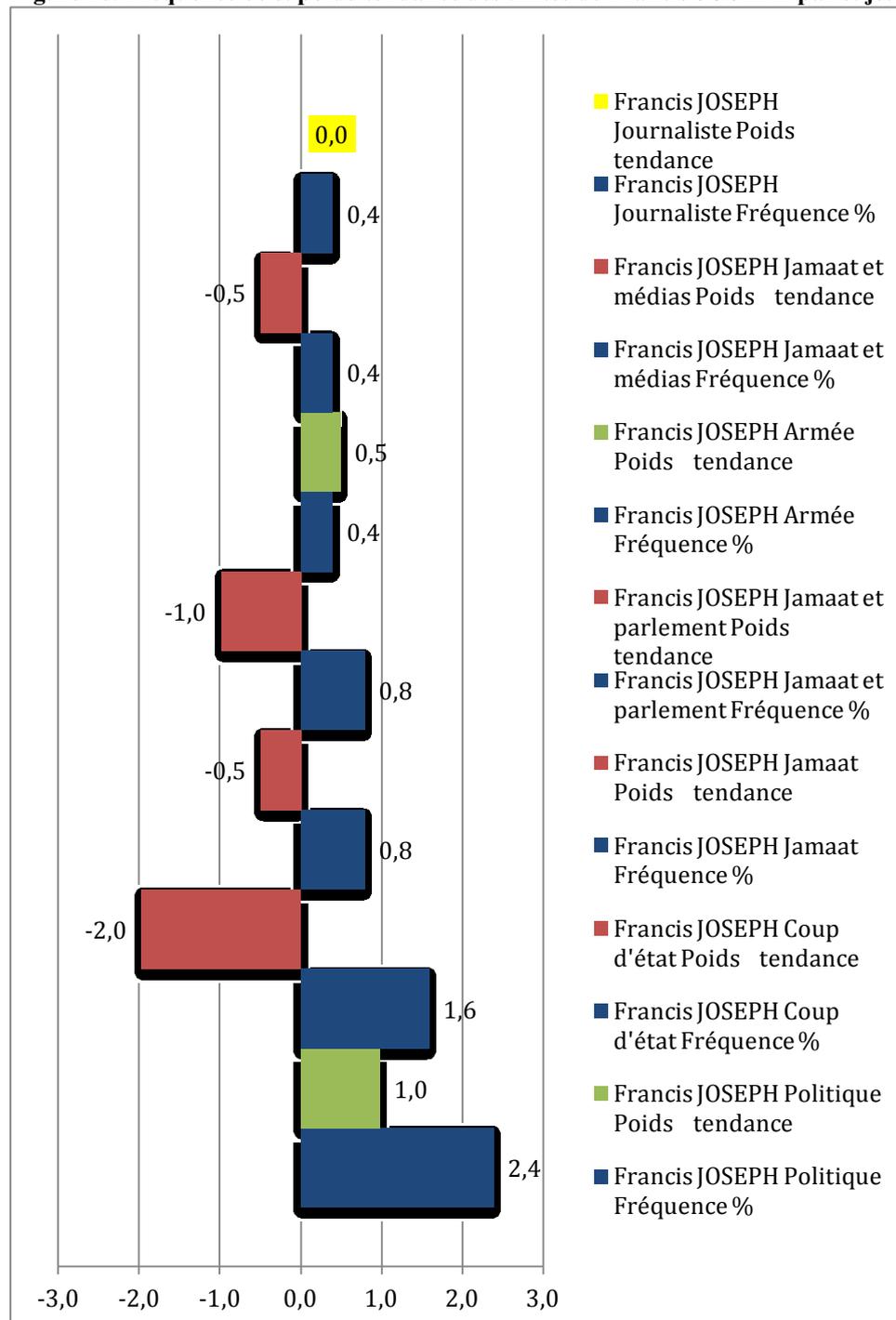
	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Francis JOSEPH</b>	Politique	6	2,4	1,0+
	Coup d'état	4	1,6	-2,0
	Jamaat	2	0,8	-0,5
	Jamaat et parlement	2	0,8	-1,0
	Armée	1	0,4	0,5+
	Jamaat et médias	1	0,4	-0,5
	Journaliste	1	0,4	0,0

<sup>913</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Guardian, annexe p. 760

<sup>914</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Guardian, annexe p. 761

La figure 20 montre que le sujet de Francis Joseph, qui a le poids-tendance le plus négatif, est la violence inhérente au « Coup d'état » (-2,0). Son discours est également défavorable pour les autres sujets : « Jamaat et parlement » (-1,0), « Jamaat » (-0,5) ; « Jamaat et médias » (-0,5). Seul le sujet « Journaliste » est traité de manière équilibrée (0,0). Ce journaliste dénonce le coup de force des Muslimeen (-2,0) et développe un discours qui légitimise le système politique en place (1,0+) et l'action de l'armée (0,5+).

**Figure 20. Fréquence % et poids-tendance des unités de Francis JOSEPH par sujet (Coup d'état)**



Parmi les dix dossiers attribués à Francis Joseph (tableau 31), deux dossiers ont recueilli la majorité des unités d'information : « Renversement du gouvernement » (1,6%) et la demande de « Démission » du premier ministre (1,2%). Le reste des dossiers a une fréquence qui varie entre 0,8% et 0,4% : « Parlement », « Amnistie », « Etat d'urgence », « Médias », « Militaire », « Otage » et « Victime ».

C'est « Renversement du gouvernement » qui a également le poids-tendance le plus négatif (-2,0), alors que « Démission » est neutre. Alors que le renversement du gouvernement bénéficie de la désapprobation populaire, la demande de démission du premier ministre recueille un avis partagé.

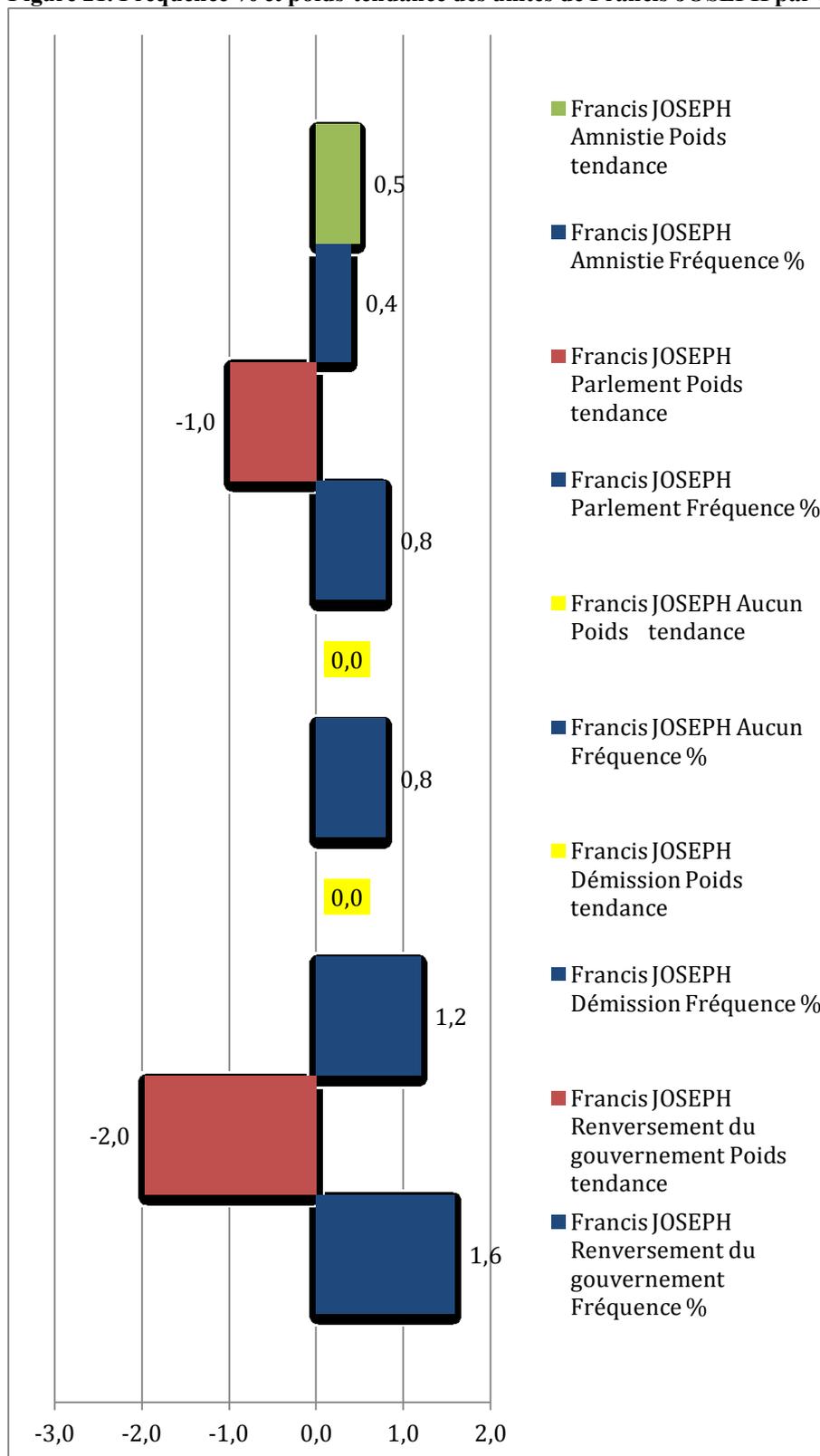
Francis Joseph développe un discours contre le renversement du gouvernement, des institutions (-1,0), la prise d'otage (-0,5) et le sort des victimes (-0,5). En revanche, il tient des propos en faveur de l'amnistie, de la nécessité de l'état d'urgence et de l'action des militaires (0,5+ respectivement).

**Tableau 31. Rapport des unités de Francis JOSEPH par dossier (Coup d'état)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Francis JOSEPH</b>	Renversement du gouvernement	4	1,6	-2,0
	Démission	3	1,2	0,0
	Aucun	2	0,8	0,0
	Parlement	2	0,8	-1,0
	Amnistie	1	0,4	0,5 +
	Etat d'urgence	1	0,4	0,5+
	Médias	1	0,4	0,0
	Militaire	1	0,4	0,5+
	Otage	1	0,4	-0,5
	Victime	1	0,4	-0,5

La figure 21 privilégie les cinq premiers dossiers qui représentent 4,8% de la totalité du corpus.

Figure 21. Fréquence % et poids-tendance des unités de Francis JOSEPH par dossier (Coup d'état)



Le troisième journaliste de *Trinidad Guardian*, Gail Alexander a développé sept sujets et sept dossiers à partir de deux articles. Le premier, *Nightmare for hostages' relatives- 'We're praying hard'*<sup>915</sup> du mercredi 1<sup>er</sup> août 1990 (article 13), s'intéresse aux témoignages des familles des otages. Parmi ceux-ci, celle de Madame Helen Humphrey, la femme du parlementaire John Humphrey, otage dans le Parlement, qui vit cette situation comme un cauchemar. Elle a entendu une forte explosion en provenance de Port of Spain et elle déplore le manque d'information (UI 219, UI 220). Et celle de Marlène, la sœur de Dominique Kallipersad, journaliste otage à Trinidad and Tobago Television, qui explique que les lignes téléphoniques sont hors services, qu'elle ne peut pas téléphoner, mais elle peut recevoir des appels et est dans l'attente de bonnes nouvelles (UI 228).

Dans le deuxième article *Ministry of Health prepares for bodies*<sup>916</sup> du même jour (article 12), le Ministère de la Santé demande aux chambres funéraires la capacité d'accueil des places mortuaires. Les inspecteurs de santé ont confirmé à la population qu'ils pourront s'adresser aux chambres funéraires à Port of Spain en cas de recrudescence soudaine de l'activité (UI 211, UI 213, UI 214). Par ailleurs, le Ministère de la santé dit se préparer au pire en cas de manque de place (UI 212). Et le corps médical s'interroge sur la manière dont ils vont gérer l'afflux important de victimes (UI 216).

Les sept sujets de Gail Alexander sont : « Coup d'état » ; « Politique » ; l'action du Jamaat dans le parlement ; le sort d'un journaliste otage; l'action de l'armée; « Jamaat », « l'action du Jamaat dans la télévision (tableau 32). C'est le sort des victimes et familles des victimes lors du coup d'état qui a la plus grande fréquence (5,6%). Le sujet « Politique » a une visibilité de 4,4%. Et le coup de force du Jamaat lors du débat des parlementaires occupe 1,6% de la couverture. Le reste des sujets varie entre 0,8% et 0,4% : « Journaliste », « Armée », « Jamaat », « Jamaat et médias ».

---

<sup>915</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Guardian, annexe p. 762

<sup>916</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Guardian, annexe p. 763

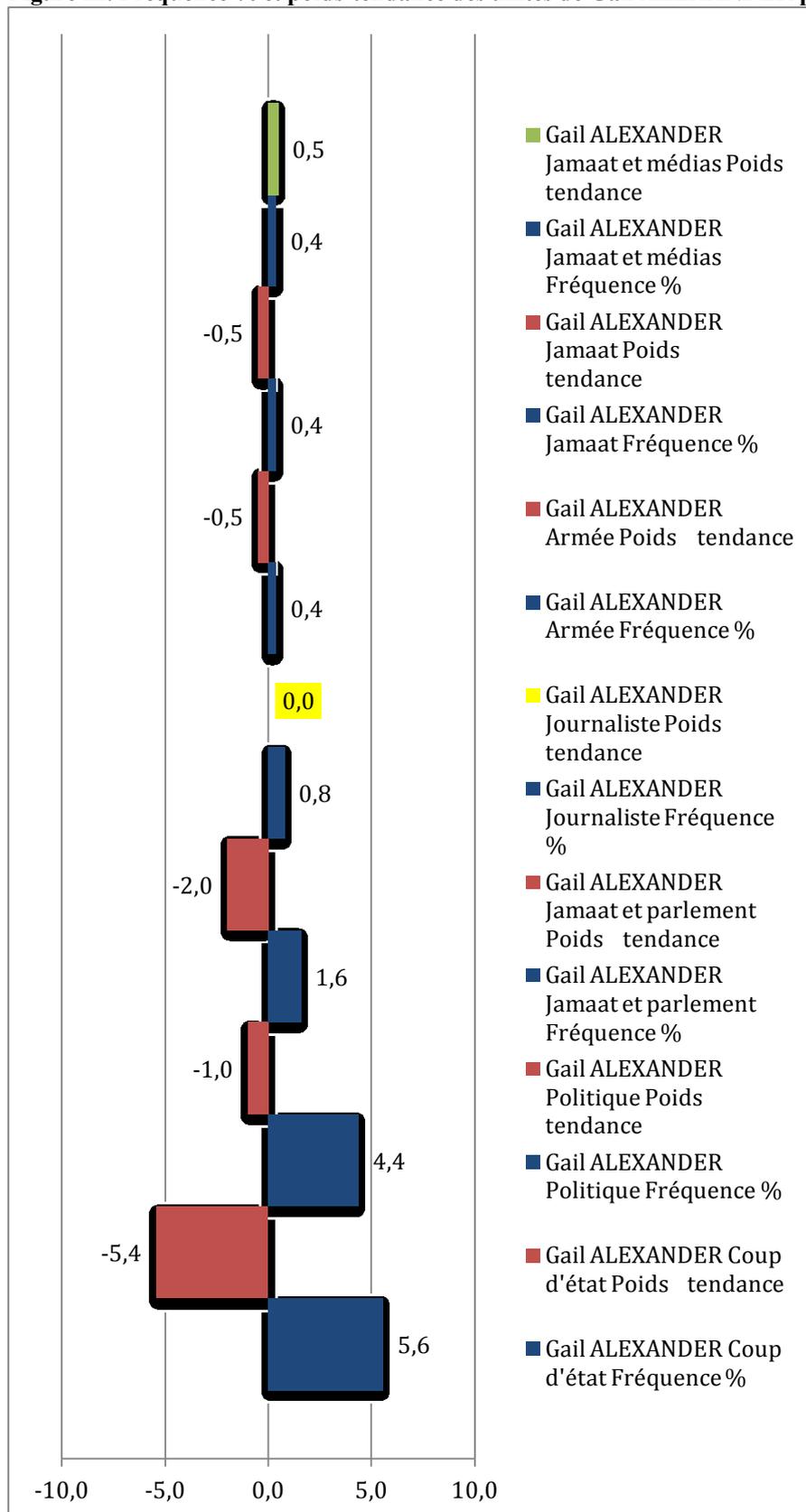
Le sujet « Coup d'état », qui recueille le plus grand nombre d'unités d'information, a le poids-tendance le plus négatif (-5,4). Gail Alexander désapprouve la prise d'assaut du parlement (-2,0), la situation des politiques (-1), l'action de l'armée (-0,5) et du Jamaat (-0,5). Seul la situation des otages dans Trinidad and Tobago Television est traité favorablement (0,5+). Le discours de Gail Alexander sur le témoignage des familles sur les journalistes est équilibré (0,0).

**Tableau 32. Rapport des unités de Gail ALEXANDER par sujet (Coup d'état)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Gail ALEXANDER</b>	Coup d'état	14	5,6	-5,4
	Politique	11	4,4	-1,0
	Jamaat et parlement	4	1,6	-2,0
	Journaliste	2	0,8	0,0
	Armée	1	0,4	-0,5
	Jamaat	1	0,4	-0,5
	Jamaat et médias	1	0,4	0,5+

La figure 22 présente le discours largement hostile de Gail Alexander envers le coup d'état, le contrôle du parlement, les politiques, l'armée et le Jamaat (figure 22).

**Figure 22. Fréquence % et poids-tendance des unités de Gail ALEXANDER par sujet (Coup d'état)**



Gail Alexander a abordé sept dossiers (tableau 33). Les deux premiers dossiers « Famille des victimes » et « Victime » recueillent 9,6% de la couverture. Et les autres dossiers ont une visibilité comprise entre 2% et 0,4% : « Parlement », « Otage », « Jamaat et armée », « Parti d'opposition » et « Renversement du gouvernement ».

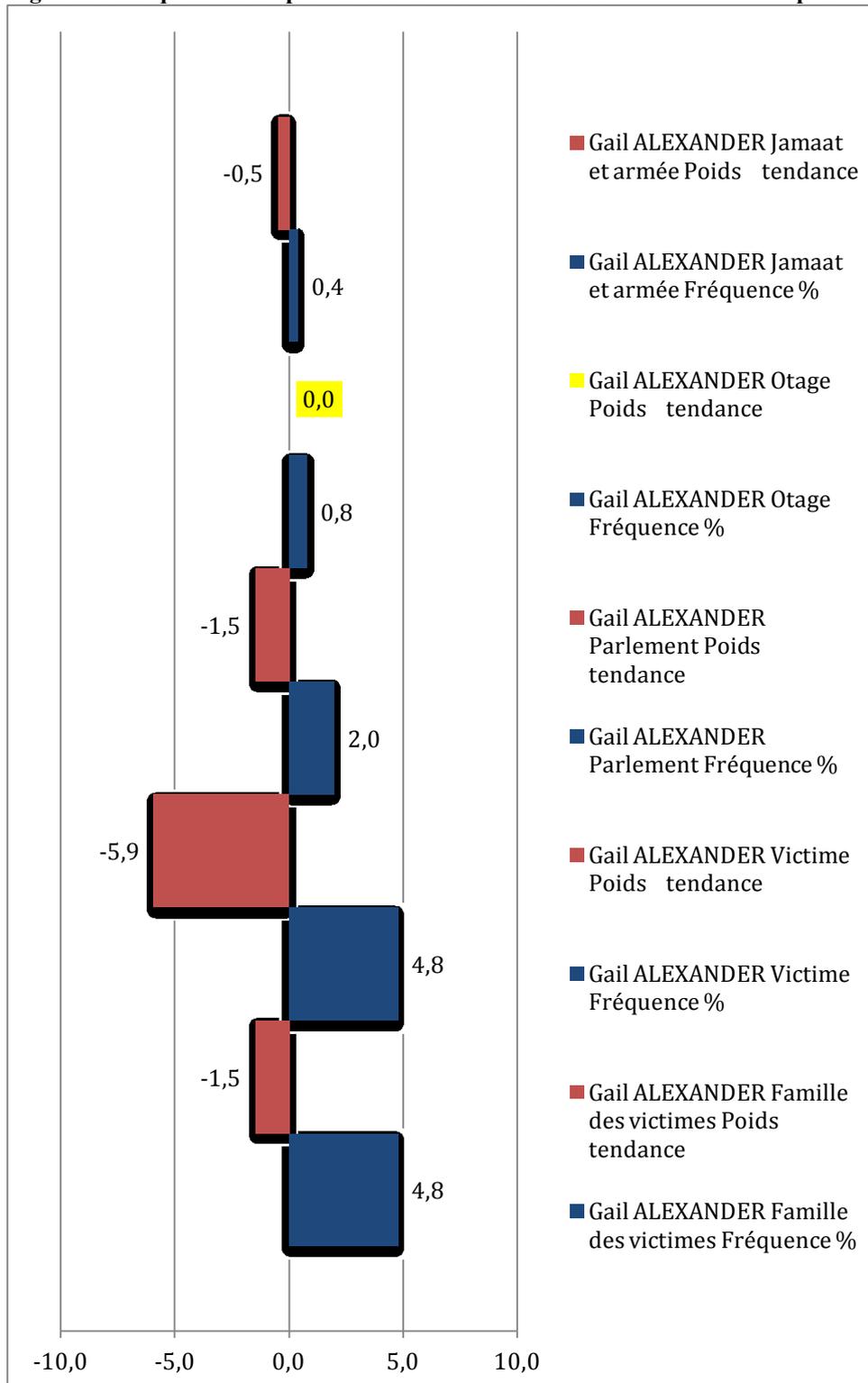
Le sujet « Victime » a le poids-tendance le plus défavorable (-5,9), suivi de « Familles des victimes » (-1,5), le non respect des institutions (-1,5) et les échanges entre l'armée et le Jamaat (-0,5). Seul le sujet « Renversement du gouvernement » recueille un poids-tendance légèrement positif (0,5+). Et le discours tenu sur les otages et le parti d'opposition est équilibré pour les deux (0,0).

**Tableau 33. Rapport des unités de Gail ALEXANDER par dossier (Coup d'état)**

<b>Gail ALEXANDER</b>	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	Familles des victimes	12	4,8	-1,5
	Victime	12	4,8	-5,9
	Parlement	5	2,0	-1,5
	Otage	2	0,8	0,0
	Jamaat et armée	1	0,4	-0,5
	Parti d'opposition	1	0,4	0,0
	Renversement du gouvernement	1	0,4	0,5+

La figure 23 retient les cinq dossiers les plus saillants. Les unités d'information se réfèrent plutôt aux victimes et aux préoccupations des familles.

**Figure 23. Fréquence % et poids-tendance des unités de Gail ALEXANDER par dossier (Coup d'état)**



L'analyse se poursuit avec les écrits de trois journalistes à *Trinidad Express* : Andy Johnson, Marlon Miller et Suzanne Lopez.

Andy Johnson a abordé cinq sujets et dix dossiers relevés dans deux articles. Le premier, *COUP*<sup>917</sup> du samedi 28 juillet 1990 (article 1) informe la population sur le coup d'état et décrit la prise d'otage du premier ministre Arthur Napoléon Raymond Robinson dans le parlement (UI 3). Le journaliste fait référence également aux autres membres du gouvernement présent dans le bâtiment (UI 7). Il précise que les hommes politiques sont victimes de violence (UI 10). Le lendemain, le second article *State of Siege*<sup>918</sup> du dimanche 29 juillet 1990 (article 2) indique que le personnel de Trinidad and Tobago Television est également otage (UI 15) et le journaliste focalise son attention sur l'amnistie demandée par le Jamaat (UI 20).

Les cinq sujets (tableau 34) sont « Politique », « Jamaat et parlement », « Jamaat et médias », « Coup d'état » et « Jamaat ». Andy Johnson focalise son discours sur le sujet « Politique » (3,6%), mais c'est le sujet sur l'attaque du parlement (1,6%) qui a le poids-tendance le plus négatif (-2). Il est défavorable à la prise d'otage dans la télévision publique (-1), à la séquestration des hommes politiques (-0,5) et au coup de force (-0,5).

**Tableau 34. Rapport des unités de Andy JOHNSON par sujet (Coup d'état)**

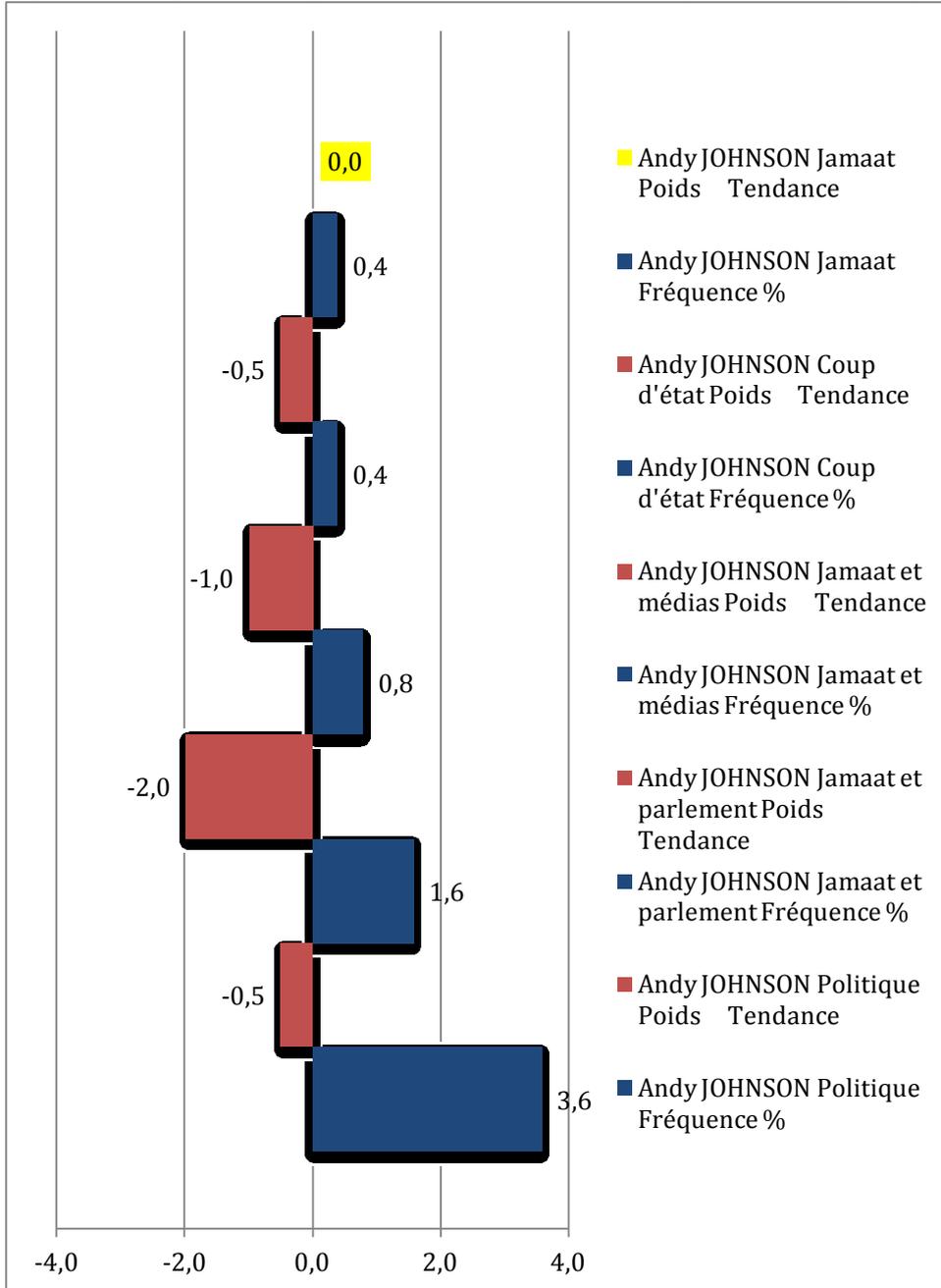
	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Andy JOHNSON</b>	Politique	9	3,6	-0,5
	Jamaat et parlement	4	1,6	-2,0
	Jamaat et médias	2	0,8	-1,0
	Coup d'état	1	0,4	-0,5
	Jamaat	1	0,4	0,0

<sup>917</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Express, annexe p. 764-765

<sup>918</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Express, annexe p. 766-767

La figure 24 présente les cinq sujets de Andy Johnson. Seul le sujet « Jamaat », dans lequel le leader du Jamaat négocie une amnistie, est abordé de manière équilibrée.

**Figure 24. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par sujet (Coup d'état)**



Dix dossiers sont attribués à Andy Johnson (tableau 35). Il s'est d'abord intéressé au dossier « Otage » (2,8%) qui a le poids-tendance le plus négatif (-3,4). La possibilité d'une amnistie (0,8%) est présentée comme une solution à la crise (0,5+).

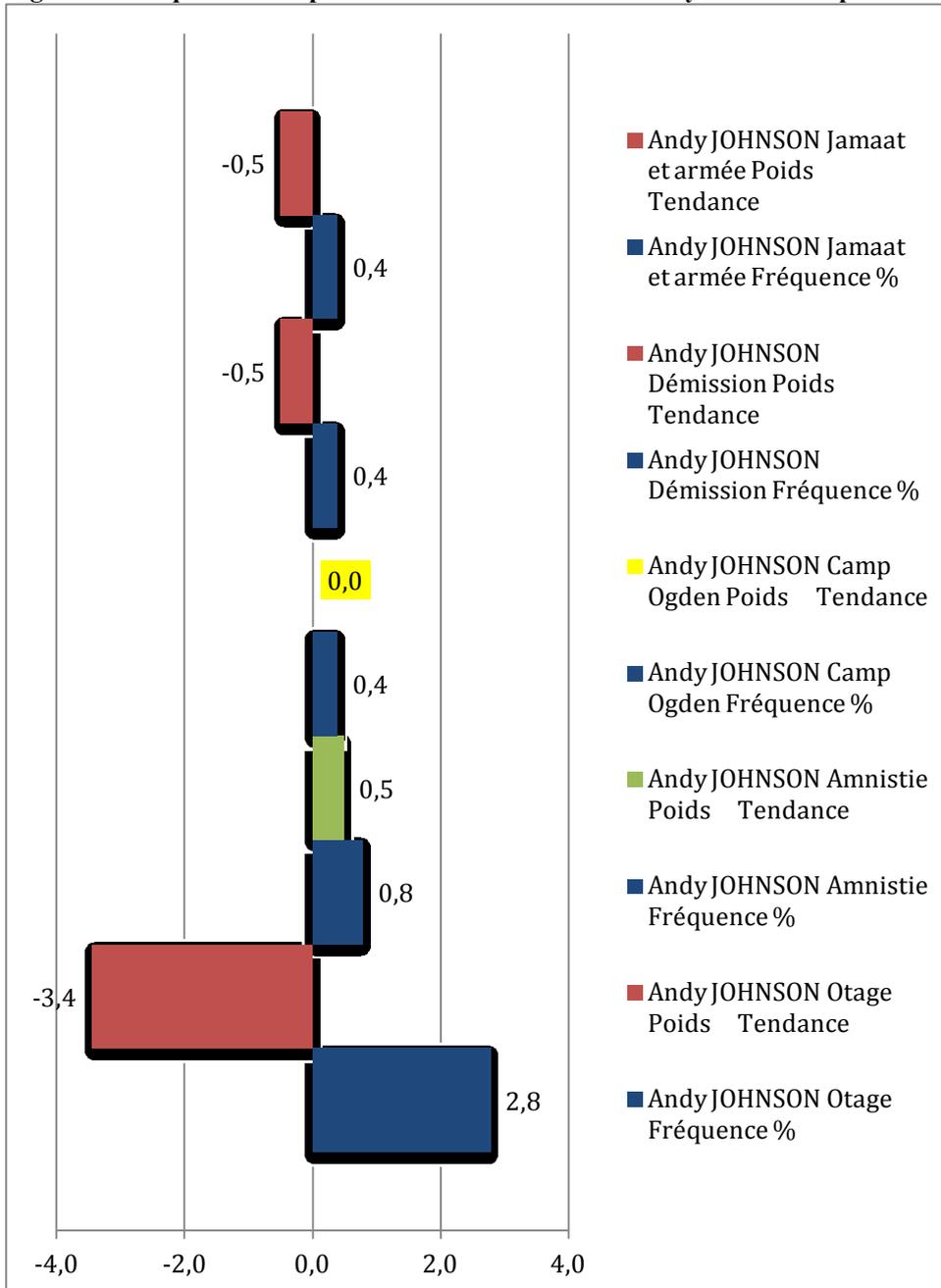
Tous les autres dossiers ont une fréquence similaire (0,4%). Deux d'entre eux, « Négociations » et « Réactions internationales » ont un poids-tendance favorable (0,5+). Et quatre autres ont un poids-tendance négatif similaire (-0,5). Il s'agit de la demande du Jamaat de la démission du premier ministre, des échanges de tirs entre le Jamaat et l'armée et du renversement du gouvernement et des victimes. Le discours du journaliste est équilibré sur Camp Ogden, lieu de la cellule de crise où s'est rassemblé le gouvernement légitime pour assurer la gestion de la crise. Il a également noté l'absence ce jour-là de deux ministres importants de l'opposition, Patrick Manning (PNM) et Basdeo Panday (UNC).

**Tableau 35. Rapport des unités de Andy JOHNSON par dossier (Coup d'état)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Andy JOHNSON</b>	Otage	7	2,8	-3,4
	Amnistie	2	0,8	0,5+
	Camp Ogden	1	0,4	0,0
	Démission	1	0,4	-0,5
	Jamaat et armée	1	0,4	-0,5
	Négociations	1	0,4	0,5+
	Parti d'opposition	1	0,4	0,0
	Réactions internationales	1	0,4	0,5+
	Renversement du gouvernement	1	0,4	-0,5
	Victime	1	0,4	-0,5

La figure 25 retient cinq dossiers. Andy Johnson a surtout parlé du sort des otages, de la possibilité d'amnistie pour les Muslimeen, du lieu où s'est organisée la riposte du gouvernement, de l'exigence de démission du premier ministre et la confrontation entre le Jamaat et l'armée.

**Figure 25. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par dossier (Coup d'état)**



Le deuxième journaliste de *Trinidad Express*, Marlon Miller (tableau 36) a cinq sujets et cinq dossiers issus de l'article *Shattered Dreams*<sup>919</sup> du mercredi 1<sup>er</sup> août 1990 (article 15) qui aborde essentiellement la reddition du Jamaat de la télévision (UI 100, UI 101, UI 102).

Le tableau 36 montre que le sujet sur la capitulation du « Jamaat » a la plus grande fréquence (3,2%) et est considéré comme une bon compromis (2,5+). Toutefois les violences à l'intérieur du système de communication « Trinidad and Tobago Television » inquiètent (-0,5). Trois sujets ont un poids-tendance neutre : les droits d'Abu Bakr ont été respectés au moment de sa reddition (« armée »), l'importance d'une trace historique de cet événement (« journaliste ») et l'apaisement apporté par la fin du conflit (« coup d'état »).

**Tableau 36. Rapport des unités de Marlon MILLER par sujet (Coup d'état)**

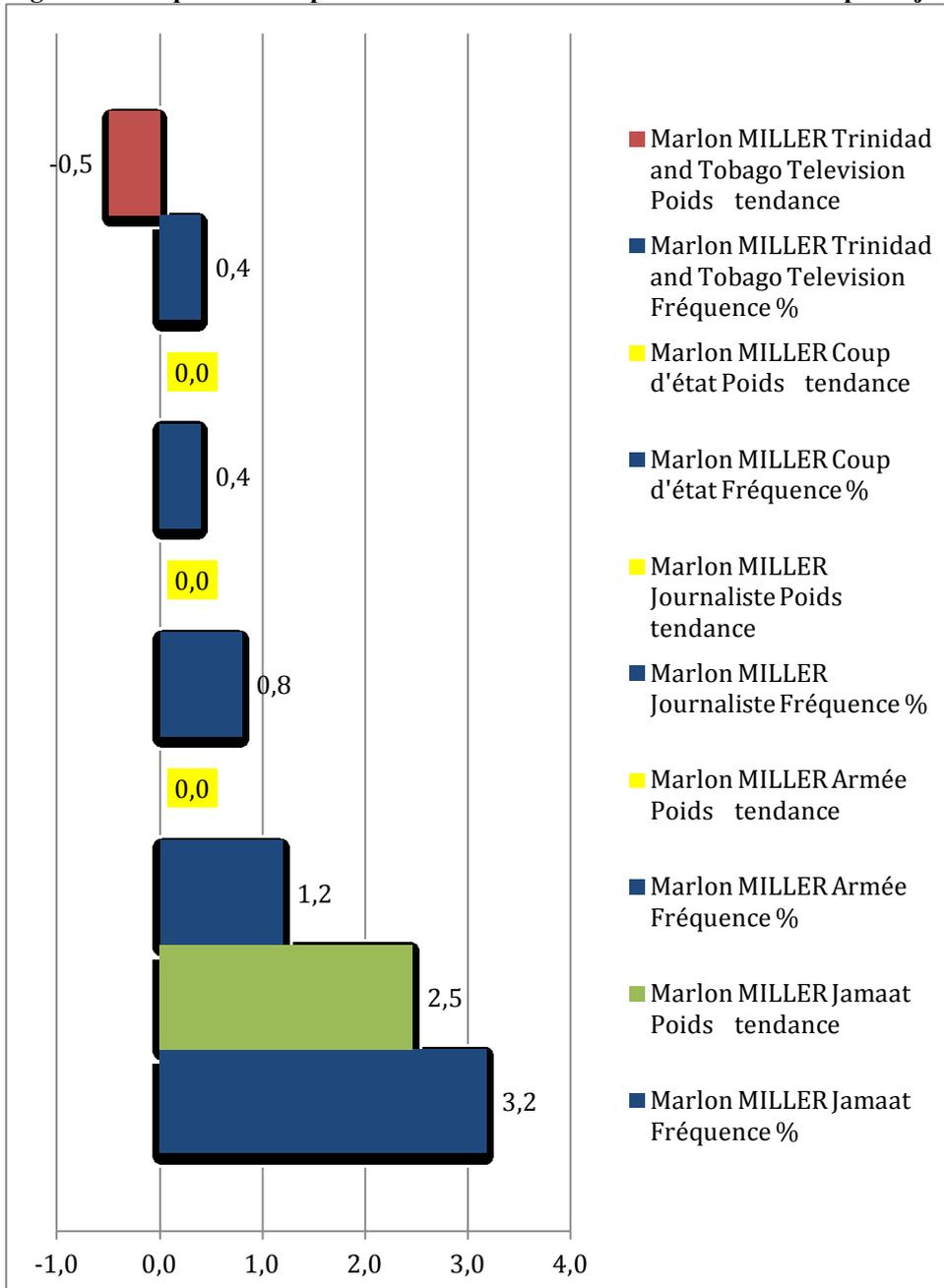
	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Marlon MILLER</b>	Jamaat	8	3,2	2,5+
	Armée	3	1,2	0,0
	Journaliste	2	0,8	0,0
	Coup d'état	1	0,4	0,0
	Trinidad and Tobago Television	1	0,4	-0,5

---

<sup>919</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Express, annexe p. 768

La figure 26 présente les cinq sujets de Marlon Miller qui a construit principalement son discours autour de la reddition des Muslimeen.

**Figure 26. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par sujet (Coup d'état)**



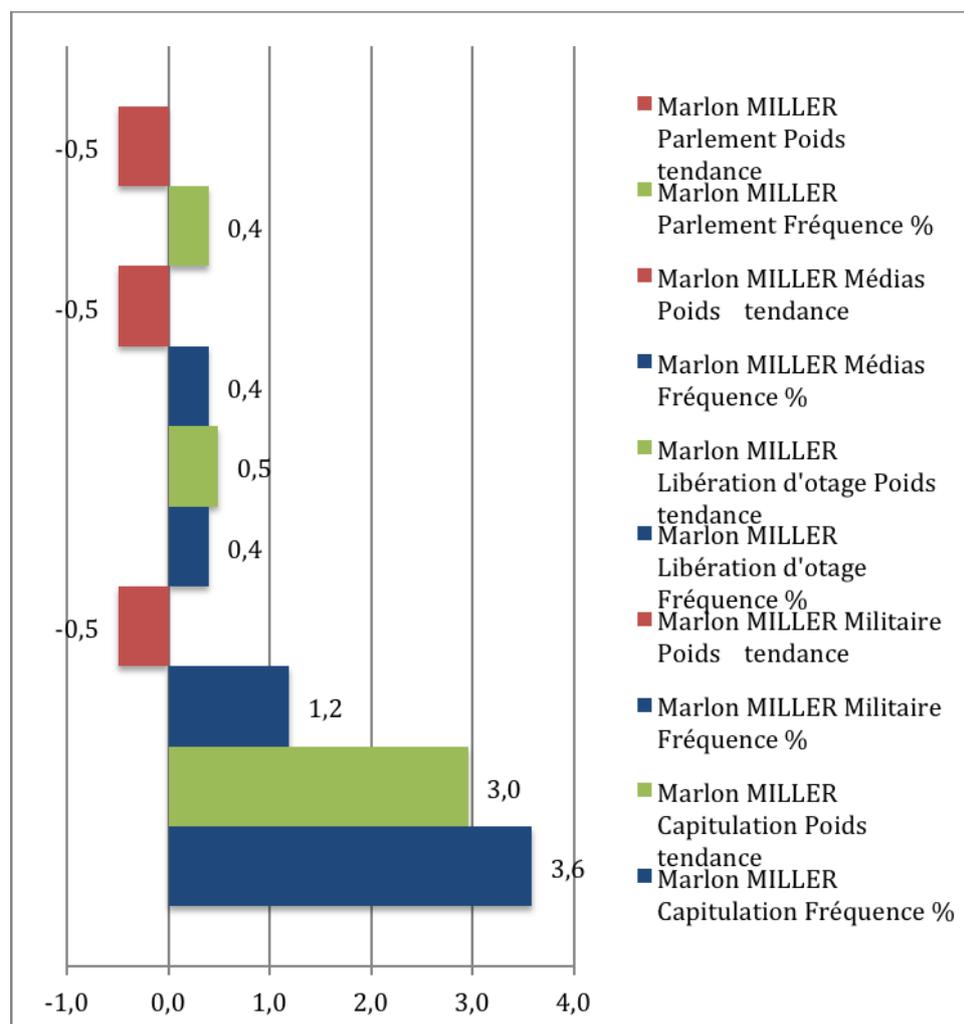
Marlon Miller a développé cinq dossiers (tableau 37). C'est la « Capitulation » qui a la plus forte fréquence (3,6%) et le poids-tendance le plus élevé (3+). La libération des otages recueille l'approbation (0,5+). Tandis que l'action des militaires, les éléments de violences dans la télévision publique et l'atteinte aux institutions sont décrits de manière quasiment neutre (-0,5 pour les trois).

**Tableau 37. Rapport des unités de Marlon MILLER par dossier (Coup d'état)**

	Dossier	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance
<b>Marlon MILLER</b>	Capitulation	9	3,6	3,0+
	Militaire	3	1,2	-0,5
	Libération d'otage	1	0,4	0,5+
	Médias	1	0,4	-0,5
	Parlement	1	0,4	-0,5

La figure 27 montre les cinq dossiers de Marlon Miller qui se prononce pour la capitulation des Muslimeen.

**Figure 27. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par dossier (Coup d'état)**



Suzanne Lopez a abordé quatre sujets et cinq dossiers retrouvés dans l'article *State of emergency 22-hour curfew around Red House and TTT*<sup>920</sup> du dimanche 29 juillet 1990 (article 5) qui traite du coup d'état à travers le couvre-feu imposé dans les rues de Port of Spain (UI 45- UI 46 à UI 49).

Le tableau 38 présente les quatre sujets de Suzanne Lopez. Deux sujets « Coup d'état » et « Jamaat et médias » comptabilisent 5,6% de la couverture totale. « Jamaat et parlement » et « Journaliste » ont la même fréquence (0,4%).

Le discours de la journaliste s'est construit sur les aspects négatifs du coup d'état (-3,4), la prise d'otage dans la télévision étatique (-0,5) et dans le parlement (-0,5).

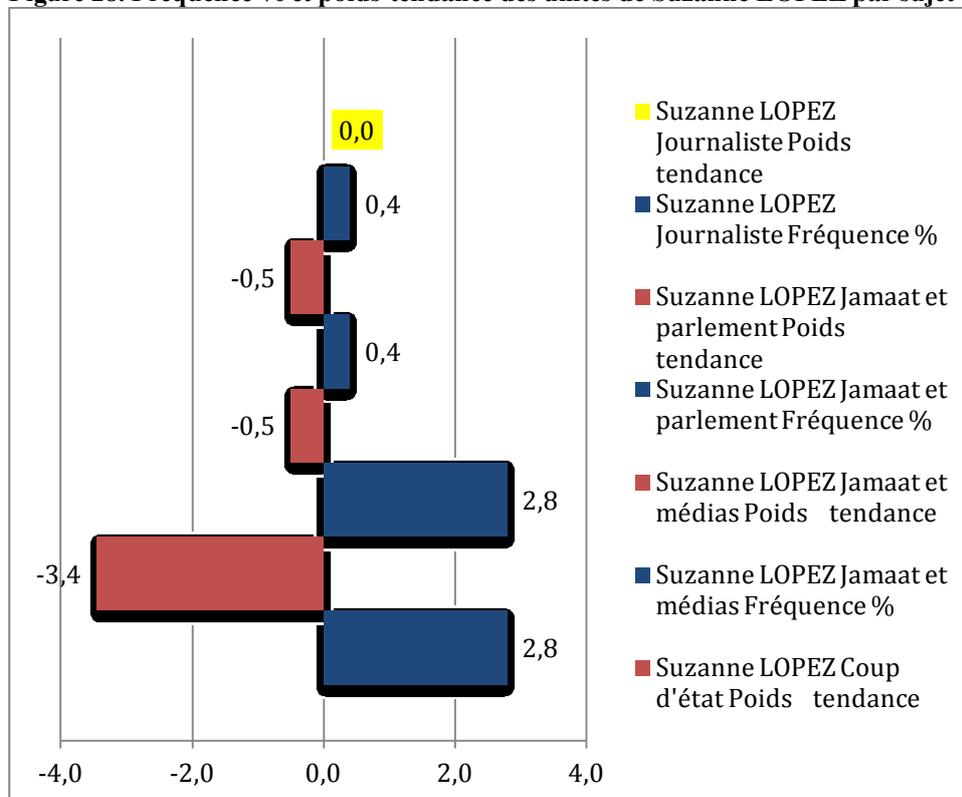
**Tableau 38. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (Coup d'état)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Suzanne LOPEZ</b>	Coup d'état	7	2,8	-3,4
	Jamaat et médias	7	2,8	-0,5
	Jamaat et parlement	1	0,4	-0,5
	Journaliste	1	0,4	0,0

<sup>920</sup> Corpus des articles de presse de Trinidad Express, annexe p. 769

La figure 28 montre que parmi le quatre sujets de Suzanne Lopez, seul le sujet « Journaliste » est neutre.

Figure 28. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par sujet Coup d'état)



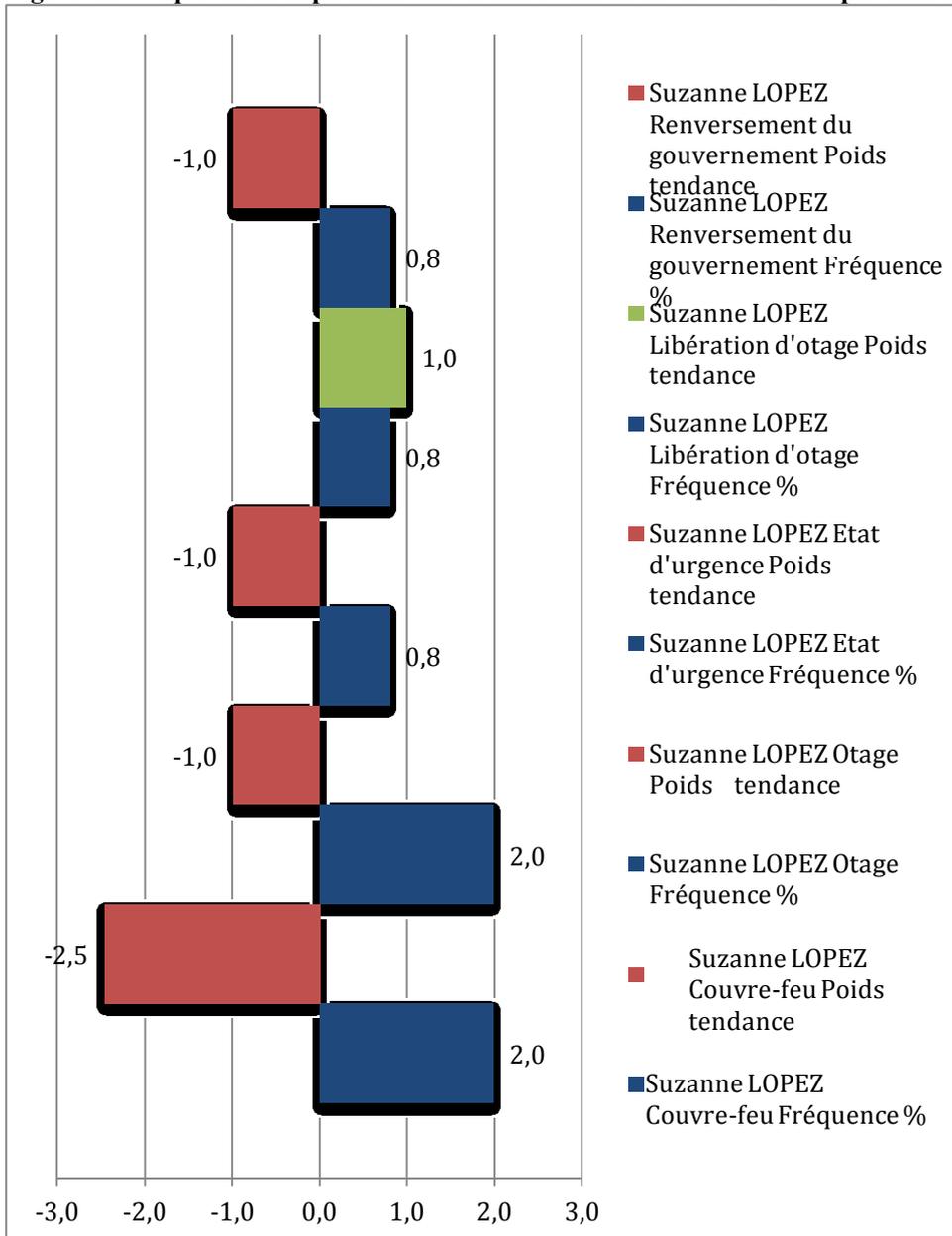
Cinq dossiers sont attribués à Suzanne Lopez (tableau 39). Deux dossiers « couvre-feu » et « otages » ont la même visibilité (2%). Parmi les dossiers qui ont un poids-tendance négatif, nous relevons « Couvre-feu » (-2,5), « Otage » (-1), « Etat d'urgence » (-1) et « Renversement du gouvernement » (-1). Seul le sujet sur la « Libération d'otage » est traité positivement (1+)

Tableau 39. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (Coup d'état)

Suzanne LOPEZ	Dossier	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance
		Couvre-feu	5	2,0
	Otage	5	2,0	-1,0
	Etat d'urgence	2	0,8	-1,0
	Libération d'otage	2	0,8	1,0+
	Renversement du gouvernement	2	0,8	-1,0

La figure 29 présente les cinq dossiers de Suzanne Lopez. Les contraintes du couvre-feu, et la prise d'otage ont été perçues négativement ainsi que l'état d'urgence généré par le couvre-feu et le renversement du gouvernement, alors que la libération des otages a réjoui la population.

**Figure 29. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (Coup d'état)**



## Conclusion

Les 17 journalistes de *Trinidad Guardian* et de *Trinidad Express* ont élaboré leurs articles en faveur du respect des institutions démocratiques. Tous rejettent le coup de force et intègrent la possibilité d'amnistie comme une sortie de crise acceptable. L'éditorialiste désapprouve cette atteinte à la démocratie, se réjouit de la libération des otages et parle de conséquences psychologiques pour la population. L'analyse portée sur un échantillon représentatif des six journalistes sélectionnés (44,7%) révèle les principaux termes utilisés ou mis en exergue durant la période de crise tels que : coup d'état, renversement du gouvernement, institutions, otage, victime, amnistie, état d'urgence, couvre-feu, Jamaat et armée. Plus particulièrement, Carl Jacobs dénonce la main mise sur le système médiatique et le coup d'état. Tandis que Francis Joseph et Andy Johnson développent un discours sur le respect des institutions et des personnes et se prononcent en faveur de l'amnistie. Dans le même esprit, Gail Alexander tient plutôt un discours sur le respect du système démocratique. De leur côté, Marlon Miller s'exprime sur la reddition des Muslimeen et Suzanne Lopez aborde largement les contraintes du couvre-feu et de l'état d'urgence, et approuve la libération des otages. Cet événement a bouleversé la société trinitadienne et a laissé des séquelles. Une commission d'enquête est en cours depuis janvier 2011 pour apporter des éléments de compréhension. La tentative du coup d'État a menacé l'ordre établi. Si cette réelle menace avait réussi, aurait-elle remplacé la démocratie par un Etat théocratique ? La société toute entière est beaucoup plus vigilante, l'attitude du laissez-faire est moindre et la sécurité est renforcée. Le gouvernement prend au sérieux tous les troubles même quand il existe des rumeurs de soulèvements. Afin de restreindre ces mouvements, le gouvernement décrète le couvre-feu et s'informe à travers les médias pour savoir s'il y a des revendications. L'analyse se poursuit avec la production journalistique pour la Guadeloupe.

## 9.2.2. La production journalistique dans *France Antilles Guadeloupe*

L'analyse de la production journalistique sur le mouvement social de 2009 en Guadeloupe renvoie aux médias, aux types de document, aux sujets par période, à leur fréquence et à leur orientation.

### Le rapport de décodage

Le rapport de décodage (tableau 40) sur le mouvement social présente la situation globale en terme d'unités d'information positives, négatives et neutres par sujet ou catégorie. La première colonne du tableau présente le sujet composé de quinze codes (LKP/Partenaires, Social, Mouvement social en général, etc.), les autres colonnes représentent le volume d'unités d'information positives, négatives et neutres.

Les quatre plus fortes fréquences concernent « LKP/Partenaires » (242), « Social » (216), « Mouvement social en général » (209), « Politique » (182). Sur les 1324 unités d'informations recueillies, 518 unités sont négatives, 430 sont positives et 376 sont neutres.

Les sujets qui ont le plus grand nombre d'unités négatives dans l'ordre sont : « LKP/Partenaires » (114), « Politique » (65), « Conséquences économiques » (51), « Etat » (33), « Patronat » (18), « Politique/ Médias » (11), « LKP/Collectivités territoriales » (9), « LKP/Patronat » (6). Les sujets qui ont le plus d'unités positives concernent : « Social » (99), « Mouvement social en général » (92), « LKP » (55), « LKP/Etat » (23), « LKP/Citoyens » (20), « Personnel gréviste » (2). Les sujets qui recueillent les unités d'informations les plus neutres sont : « LKP/Etat » (23), « LKP/ Médias » (16) et « LKP/Patronat » (6).

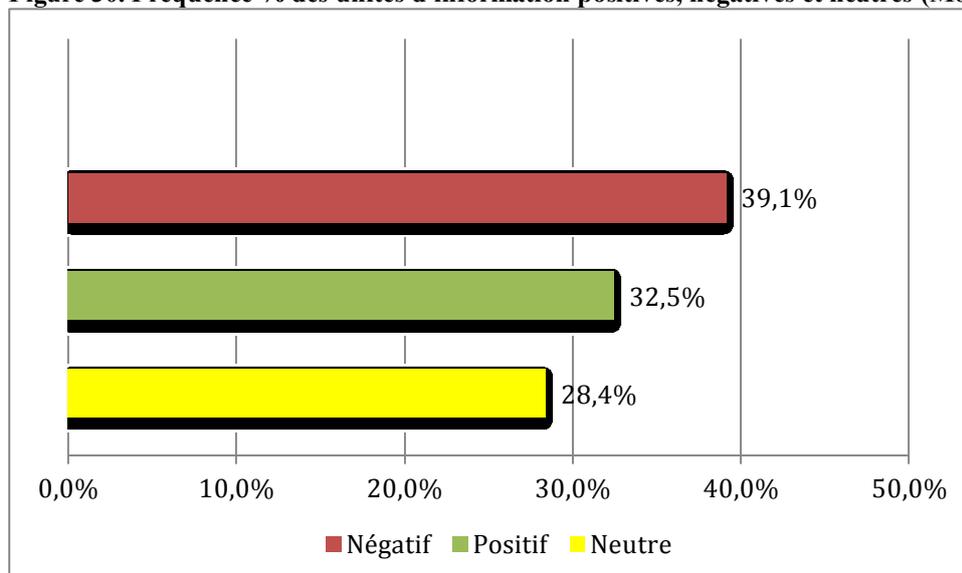
Nous relevons autant d'unités positives (23) et neutres (23) pour « LKP/Etat » et autant d'unités négatives (6) et neutres (6) pour « LKP/ Patronat ». Indépendamment des fortes distributions observées pour « LKP/Partenaires » et « Social », la rencontre Domota-Jégo (LKP/Etat) et les négociations et la signature de l'accord (LKP/Patronat) sont traduits comme des événements ayant généré autant d'engouement que de perplexité.

**Tableau 40. Rapport de décodage du mouvement social de 2009**

Sujet	Positif	Négatif	Neutre	Total
LKP/Partenaires	37	114	91	242
Social	99	78	39	216
Mouvement social en général	92	63	54	209
Politique	61	65	56	182
LKP	55	39	46	140
Etat	20	33	18	71
LKP/Etat	23	17	23	63
Conséquences économiques	0	51	1	52
Patronat	11	18	17	46
LKP/Médias	4	14	16	34
LKP/Citoyens	20	0	5	25
LKP/Collectivités territoriales	4	9	3	16
LKP/Patronat	2	6	6	14
Politique/Médias	0	11	1	12
Personnel gréviste	2	0	0	2
<b>Total</b>	<b>430</b>	<b>518</b>	<b>376</b>	<b>1324</b>
	<b>32,5%</b>	<b>39,1%</b>	<b>28,4%</b>	<b>100%</b>

Sur les 1324 unités d'information générées dans le corpus étudié, 39,1% d'unités sont négatives contre 32,5% positives, et 28,4% neutres. Le cumul des unités d'information positives et neutres représente 60,9% du total du corpus, c'est presque le double des unités négatives (figure 30)

**Figure 30. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (Mouvement social)**



## Le rapport des unités par média

Le traitement général du mouvement social s'exprime à travers les informations délivrées par les médias et les journalistes. Le rapport des unités d'information par média permet de mesurer l'impact du quotidien et son engagement défavorable (tableau 41). Les unités d'information pour *France-Antilles Guadeloupe* occupent la totalité du corpus (100%), étant l'unique quotidien de cette analyse.

**Tableau 41. Rapport des unités par média (Mouvement social)**

Media	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
France Antilles Guadeloupe	1324	100,0	71,6	-6,6	-9,3
Total	1324	100,0			
Indices généraux			71,6	-6,6	-9,3

Bruno Ollivier estime que les médias locaux se sont impliqués dans le mouvement. « Dès le début du mouvement, ces médias locaux se montrent le plus souvent engagés aux côtés de la grève et des collectifs. France Antilles fera sa Une tous les jours sur le mouvement, une inflexion dans son soutien au mouvement pouvant être notée à partir du 18 février. Le seul débat se développe dans les colonnes du courrier des lecteurs »<sup>921</sup>. Selon Pascal Lemoal, rédacteur en chef de *France Antilles Guadeloupe*,

« il y avait évidemment les pros mouvements et les anti mouvements. Et les uns comme les autres pensaient que l'on était d'un côté ou de l'autre et nous ce qu'on essayait de faire c'est là quand je vous parlais du respect des équilibres. Ce qu'on essayait de faire c'était ... d'avoir des champs contre champs obligatoirement c'est-à-dire quand une personne bon voilà du LKP... s'exprimait sur tel et tel sujet, on essayait d'avoir sur ce sujet l'avis des gens qui n'étaient pas forcément d'accord avec eux. C'est comme ça qu'on a fait le plus possible »<sup>922</sup>.

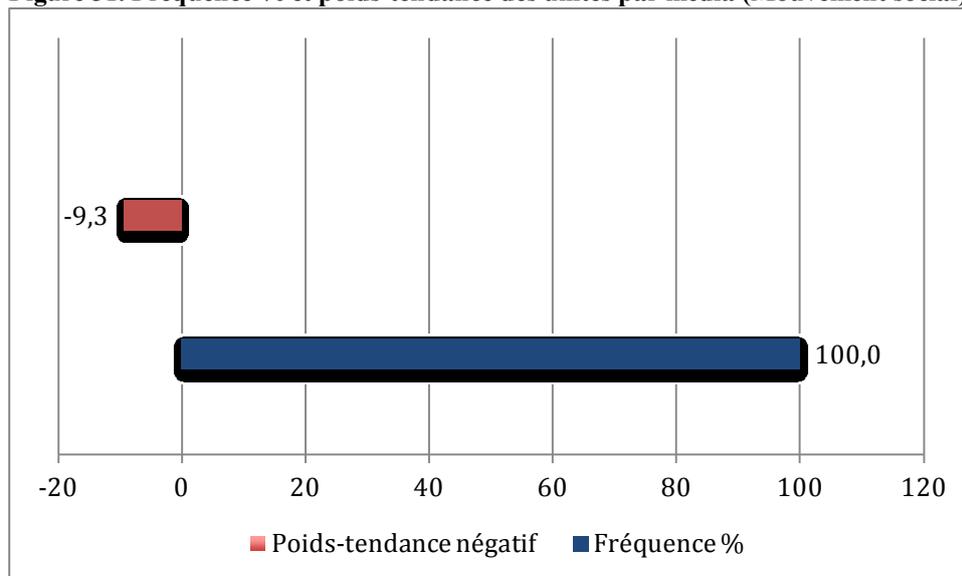
L'engagement défavorable du quotidien s'agissant de l'événement (figure 31) peut être saisi à travers son poids-tendance négatif (-9,3). Dans ce cas précis, l'indice de poids-tendance équivaut à l'indice de tendance-impact qui se calcule de la manière suivante :

Tendance-impact =  $[\sum \text{UI (+)} - \sum \text{UI (-)}] / [\sum \text{UI (+)} + \sum \text{UI (-)}] \times 100$ , soit  $(430 - 518) / (430 + 518) \times 100 = -9,28$  qui est arrondi à -9,3.

<sup>921</sup> OLLIVIER Bruno. Les conflits de 2009 en Guadeloupe et Martinique : une crise complexe ignorée ou mal comprise dans les médias. *AFRI*, 2010, volume XI.

<sup>922</sup> Entretien avec Pascal Lemoal, 16 mai 2012, annexe p. 689

Figure 31. Fréquence % et poids-tendance des unités par média (Mouvement social)



### Le rapport des unités par journaliste

Le rapport des unités d'information recueillies par journaliste (tableau 42) permet de mesurer précisément les propos des auteurs des articles et de mettre en évidence les personnes qui traitent le plus de l'événement. La catégorie « Aucun » (qui correspond aux unités d'information codées dans les titres de Une, les titres des articles, les lead, les photos et légendes) occupe pratiquement  $\frac{1}{4}$  de la distribution, soit 23,1% contre 76,9% pour les 21 journalistes (et le photographe Sylvère Selbonne).

Les quatre premiers journalistes en terme de fréquence sont André-Jean Vidal (19%), Martin T. Laventure (14,8%), Nathalie Calimia-Dinane (11,3%) et Nicomède Gervais (8,1%). Cela représente 53,2% de la totalité du corpus. André-Jean Vidal recueille le poids-tendance le plus négatif (-5,6) suivi de Martin T. Laventure (-4), Valérie Duru (-2), Stéphanie Sérac (-0,9) et Franck Breland (-0,9). Les journalistes qui ont un poids-tendance le plus positif sont Nathalie Calimia-Dinane (1,3+), Yvor Lapinard (1,1+), le photographe Sylvère Selbonne (0,8+), Emmanuelle Lerondeau (0,7+), Rebecca Valentine-Marival (0,7+). Philippe Desiree est le seul journaliste qui a un poids-tendance neutre.

Tous les journalistes se sont exprimés avec beaucoup de ferveur sur le mouvement social de 2009 avec une partialité moyenne de 71,6%. Quatre journalistes ont un taux de

partialité de 100% : Jean-Jacques COUDIERE, Harry MAPOLIN, Jeremiah CARLTON, Karim MADHJOUBA.

La partialité se calcule de la manière suivante :  $[\sum \text{UI (+)} + \sum \text{UI (-)}] / (\sum \text{UI du corpus}) \times 100$ . C'est l'addition du nombre total des unités d'information positives (430) et du nombre total des unités d'information négatives (518). Puis, nous divisons la somme avec le nombre total d'unités d'information (1324) et nous multiplions par 100.  $(430+518)/1324 \times 100 = 71,6\%$ . Le taux de neutralité est donc 28,4% (100-71,6%).

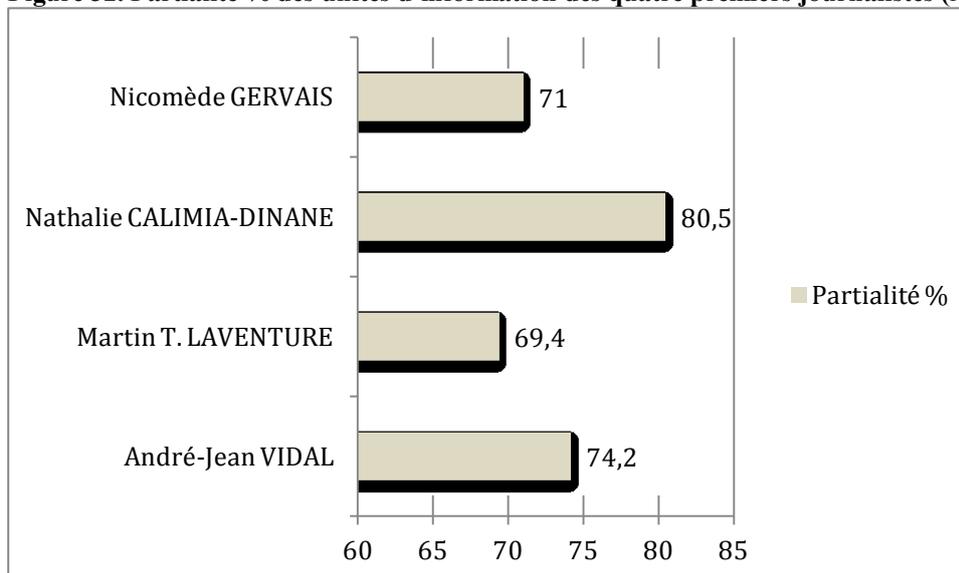
**Tableau 42. Rapport des unités par journaliste (Mouvement social)**

<b>Journaliste</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Orientation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Aucun</b>	306	23,1	59,5	0,0	0,0
<b>André-Jean VIDAL</b>	252	19,0	74,2	-21,0	-5,6
<b>Martin T. LAVENTURE</b>	196	14,8	69,4	-19,4	-4,0
<b>Nathalie CALIMIA-DINANE</b>	149	11,3	80,5	8,1	1,3+
<b>Nicomède GERVAIS</b>	107	8,1	71,0	-3,7	-0,4
<b>Sylvère SELBONNE</b>	55	4,2	83,6	14,5	0,8+
<b>Pascal LEMOAL</b>	40	3,0	65,0	5,0	0,2+
<b>Sarah BALAY</b>	36	2,7	72,2	-11,1	-0,4
<b>Estelle VIRASSAMY</b>	31	2,3	77,4	-6,5	-0,2
<b>Stéphanie SERAC</b>	23	1,7	82,6	-39,1	-0,9
<b>Valérie DURU</b>	23	1,7	82,6	-82,6	-2,0
<b>Marcel GERVELAS</b>	18	1,4	72,2	-38,9	-0,7
<b>Franck BRELAND</b>	16	1,2	93,8	-56,3	-0,9
<b>Emmanuelle LERONDEAU</b>	15	1,1	86,7	46,7	0,7+
<b>Yvor LAPINARD</b>	15	1,1	80,0	66,7	1,1+
<b>Rebecca Valentine MARIVAL</b>	13	1,0	69,2	53,8	0,7+
<b>Marc ARMOR</b>	10	0,8	80,0	20,0	0,2+
<b>Philippe DESIREE</b>	5	0,4	80,0	0,0	0,0
<b>Jean-Jacques COUDIERE</b>	4	0,3	100,0	100,0	0,4+
<b>Maurice DAMASE</b>	4	0,3	75,0	75,0	0,3+
<b>Harry</b>	2	0,2	100,0	-100,0	-0,2

<b>MAPOLIN</b>					
<b>Jeremiah CARLTON</b>	2	0,2	100,0	100,0	0,2+
<b>Karim MAHDJOUBA</b>	2	0,2	100,0	100,0	0,2+
<b>Total</b>	1324	100,0			
<b>Indices généraux</b>			71,6	-6,6	-9,3

La figure 32 montre que les quatre premiers journalistes retenus ont un taux de partialité supérieur à 40% : Nathalie Calimia-Dinane (80,5%), André-Jean Vidal (74,2%), Nicomède Gervais (71%) et Martin T. Laventure (69,4%). Cela traduit que ces journalistes ont pris parti dans leurs écrits.

**Figure 32. Partialité % des unités d'information des quatre premiers journalistes (Mouvement social)**



Le rapport des unités par intervenant

Le rapport des unités par intervenant permet de relever les propos de tous les intervenants cités entre guillemets (tableau 43). La catégorie « Aucun » (correspond aux unités d'information codées ne faisant référence à aucune citation dans les titres des articles, les titres de Une, les nouvelles et reportages, les légendes et photos, les lead, les billets) représente 35,6%, soit plus d'un tiers de la distribution. Vingt-trois intervenants occupent 64,4% du total du corpus étudié.

Nonobstant la catégorie « Aucun », l'intervenant « Elus locaux » a une fréquence de 12%, suivi de « Socioprofessionnels » (11,7%), de « Citoyens (9,3%), du « Porte-Parole

LKP » (8,8%) et « Membre du gouvernement » (5,8%). Aucun des autres intervenants n'a recueilli plus de 5%.

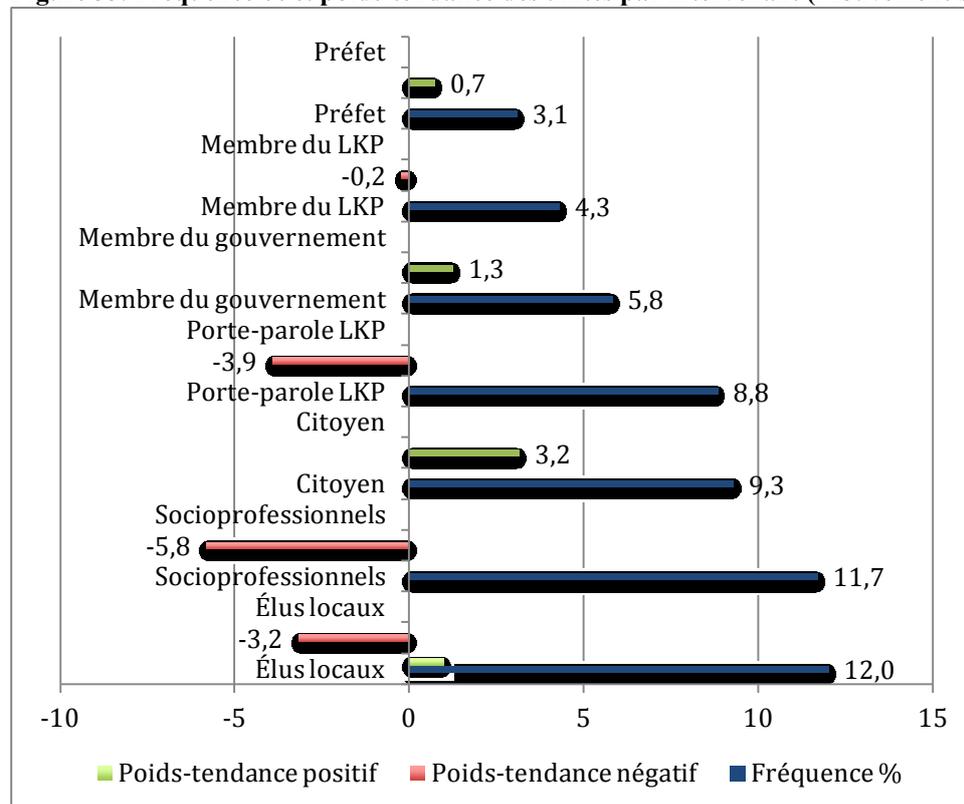
Les « Socioprofessionnels » obtiennent le poids-tendance le plus négatif (-5,8), suivi de « Porte-Parole du LKP » (-3,9) et des « Elus locaux (-3,2). Ceux qui ont le poids-tendance le plus positif sont « Citoyen » (3,2+) et « Membre du gouvernement (1,3+). Le « Préfet » est l'unique intervenant qui a un discours presque neutre. Le discours s'est construit autour des principaux acteurs : élus locaux, socioprofessionnels, citoyen, LKP et membre du gouvernement. Si les propos relatifs aux socioprofessionnels, élus locaux et porte-parole du LKP sont perçus de manière défavorable, le discours des intervenants « Citoyens » et « Membre du gouvernement » semble recueillir plus d'adhésion.

**Tableau 43. Rapport des unités par intervenant (Mouvement social)**

<b>Intervenant</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Orientation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Aucun</b>	472	35,6	63,6	0,4	0,2+
<b>Elus locaux</b>	159	12,0	73,0	-18,9	-3,2
<b>Socioprofessionnels</b>	155	11,7	83,2	-35,5	-5,8
<b>Citoyen</b>	123	9,3	84,6	24,4	3,2+
<b>Porte-parole LKP</b>	117	8,8	74,4	-31,6	-3,9
<b>Membre du gouvernement</b>	77	5,8	72,7	15,6	1,3+
<b>Membre du LKP</b>	57	4,3	77,2	-3,5	-0,2
<b>Préfet</b>	41	3,1	70,7	17,1	0,7+
<b>Expert</b>	38	2,9	71,1	-44,7	-1,8
<b>Syndicat CTU</b>	22	1,7	31,8	13,6	0,3+
<b>Syndicat</b>	21	1,6	81,0	4,8	0,1+
<b>Journaliste</b>	13	1,0	69,2	-38,5	-0,5
<b>Membre de l'opposition</b>	7	0,5	71,4	14,3	0,1+
<b>Président de la République</b>	6	0,5	66,7	33,3	0,2+
<b>Syndicat UGTG</b>	5	0,4	80,0	-40,0	-0,2
<b>Autres</b>	2	0,2	100,0	-100,0	-0,2
<b>Personnel gréviste</b>	2	0,2	100,0	-100,0	-0,2
<b>Association</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Ensemble des partenaires</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Parti communiste guadeloupéen</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Sous-préfet</b>	1	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Syndicat Force Ouvrière</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Syndicat SPEG</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Syndicat UPLG</b>	1	0,1	100,0	100,0	0,1+
<b>Total</b>	1324	100,0			
<b>Indices généraux</b>			71,6	-6,6	-9,3

Parmi les sept premiers intervenants sélectionnés (55%) dans la figure 33, trois recueillent un poids-tendance positif. Il s'agit de la perception des « citoyens » sur le mouvement social, l'action des « membres du gouvernement » pour tenter de résoudre la crise, et le pouvoir local représenté par le « préfet ».

**Figure 33. Fréquence % et poids-tendance des unités par intervenant (Mouvement social)**



### Présentation et analyse par sujet

Le rapport des unités par sujet identifie les grands thèmes ou les idées contenus dans le corpus (tableau 44). Sur quinze sujets, les cinq plus fortes fréquences sont « LKP/Partenaires » (18,3%), « Social » (16,3%), « Mouvement social en général » (15,8%), « Politique » (13,7%), « LKP » (10,6%) soit 74,7%, près de trois quart de la couverture totale.

Neuf sujets ont un poids-tendance négatif et six sont positifs. Les sujets qui ont le poids-tendance le plus négatif sont : « LKP/Partenaires » (-8,1) pour les négociations et la méthode de travail, « Conséquences économiques » (-5,4), l'action de l'« Etat » (-1,4), « Politique/Médias » (-1,2) sur la liberté de la presse, « LKP/Médias » (-1,1) sur la liberté de la presse, « Patronat » (-0,7), « LKP/Collectivités territoriales » (-0,5) pour le pouvoir

d'achat , « Politique » (-0,4) pour l'action des élus lors de cette crise sociale et « LKP/Patronat » (-0,4) pour les négociations et la signature de l'accord.

Les sujets qui obtiennent un poids-tendance positif sont « Mouvement social en général » (3,1+) pour les manifestations et le soutien populaire , « Social » (2,2+) pour la lutte en faveur du pouvoir d'achat et le projet de société , « LKP/Citoyens » (2,1+) pour les réunions et le soutien populaire, l'action du « LKP » (1,7+), « LKP/Etat » (0,6+) pour la rencontre Domota-Jégo, « Personnel gréviste » (0,2+).

La fréquence du sujet « LKP/Partenaires » s'obtient en appliquant la formule de la manière suivante:

Fréquence (LKP/Partenaires) =  $\sum [\text{UI (code)}] / \sum[\text{UI (du corpus)}] \times 100$ , soit  $242/1324 \times 100 = 18,3\%$

Le chiffre 242 est le total des unités d'information positives, négatives et neutres du sujet « LKP/Partenaires». Ce chiffre est divisé par le nombre total des unités d'information (1324) et il est multiplié par 100 pour obtenir 18,27%. Ce chiffre a été arrondi à 18,3%.

Le calcul du poids-tendance du sujet « LKP/Partenaires » utilise la formule suivante :

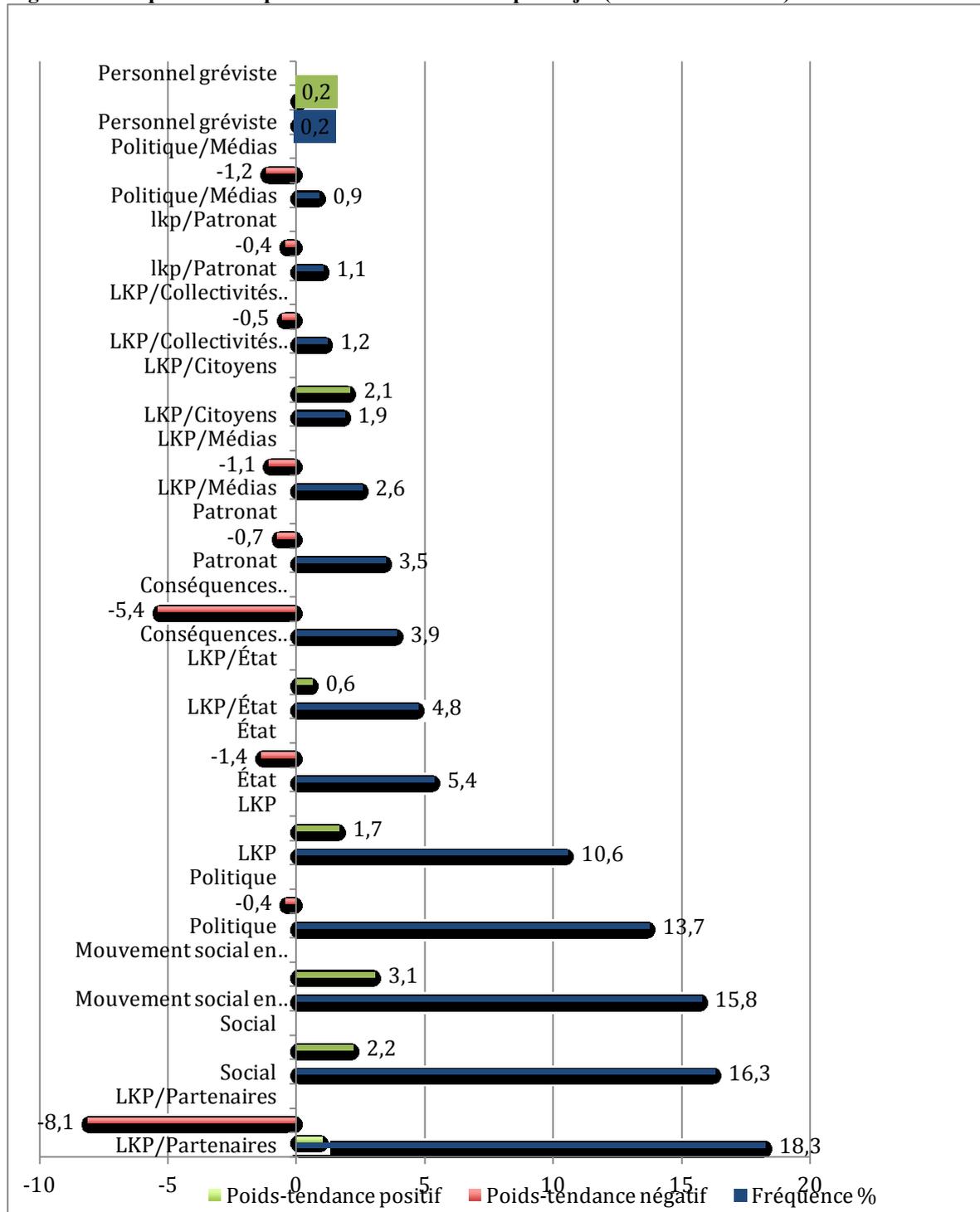
$[\sum \text{UI (sujet +)} - \sum \text{UI (sujet -)}] / [\sum \text{UI (+)} + \sum \text{UI (-)}]$ , soit  $(37-114) / (430+518) \times 100 = -8,12$ . Ce chiffre a été arrondi à -8,1.

**Tableau 44. Rapport des unités par sujet (Mouvement social)**

<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence %</b>	<b>Partialité %</b>	<b>Orientation %</b>	<b>Poids-tendance</b>
LKP/Partenaires	242	18,3	62,4	-31,8	-8,1
Social	216	16,3	81,9	9,7	2,2+
Mouvement social en général	209	15,8	74,2	13,9	3,1+
Politique	182	13,7	69,2	-2,2	-0,4
LKP	140	10,6	67,1	11,4	1,7+
Etat	71	5,4	74,6	-18,3	-1,4
LKP/Etat	63	4,8	63,5	9,5	0,6+
Conséquences économiques	52	3,9	98,1	-98,1	-5,4
Patronat	46	3,5	63,0	-15,2	-0,7
LKP/Médias	34	2,6	52,9	-29,4	-1,1
LKP/Citoyens	25	1,9	80,0	80,0	2,1+
LKP/Collectivités territoriales	16	1,2	81,3	-31,3	-0,5
LKP/Patronat	14	1,1	57,1	-28,6	-0,4
Politique/Médias	12	0,9	91,7	-91,7	-1,2
Personnel gréviste	2	0,2	100,0	100,0	0,2+
<b>Total</b>	1324	100,0			
<b>Indices généraux</b>			71,6	-6,6	-9,3

La figure 34 présente quinze sujets. La difficulté de se mettre d'accord sur une méthode de travail pour trouver une solution à la crise lors des négociations entre le LKP et les partenaires (-8,1) n'a pas empêché le soutien populaire et les manifestations (3,1+).

**Figure 34. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (Mouvement social)**



## Présentation et analyse par dossier

Le rapport des unités par dossier constitue des sous-thèmes et ils sont toujours plus nombreux que les sujets auxquels ils sont liés (tableau 45). Parmi les 33 dossiers, les principaux dossiers concernent les « Négociations » (23,3%), « Rôle de l'état » (11,6%), « Soutien populaire » (9,1%), « Crise sociale » (8,7%), « Manifestation » (6,3%).

Les principaux dossiers qui ont un poids-tendance le plus négatif sont « Négociations » (-10) ; suivi de « Crise sociale » (-5,5), « Rôle de l'état » (-2,8), « Méthode contestée » (-2,2), « Chômage » (-2) et « Chiffre d'affaires » (-1,9).

Les principaux dossiers qui obtiennent un poids-tendance positif concernent : « Soutien populaire » (10+), « Lutte pour le pouvoir d'achat » (4+), « Projet de société » (2,7+), « Manifestation » (1,9+).

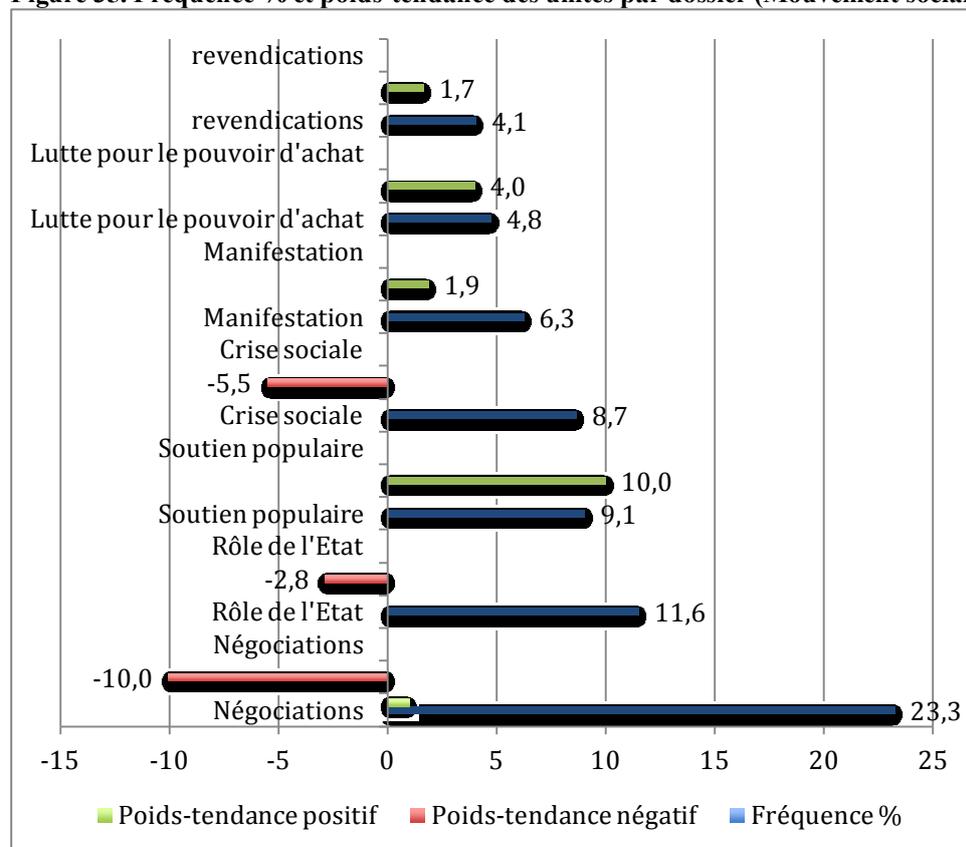
**Tableau 45. Rapport des unités par dossier (Mouvement social)**

Dossier	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Négociations	308	23,3	61,4	-30,8	-10,0
Rôle de l'Etat	153	11,6	76,5	-17,6	-2,8
Soutien populaire	120	9,1	90,8	79,2	10,0+
Crise sociale	115	8,7	69,6	-45,2	-5,5
Manifestation	83	6,3	65,1	21,7	1,9+
Lutte pour le pouvoir d'achat	63	4,8	73,0	60,3	4,0+
Revendications	54	4,1	63,0	29,6	1,7+
Aucun	44	3,3	38,6	-2,3	-0,1
Signature de l'accord	41	3,1	63,4	19,5	0,8+
Contre la pwofitasyon	39	2,9	97,4	-25,6	-1,1
Projet de société	31	2,3	90,3	83,9	2,7+
Mort de Jacques Bino	30	2,3	63,3	-63,3	-2,0
Rencontre avec l'Etat	30	2,3	66,7	0,0	0,0
Mesures gouvernementales	21	1,6	85,7	38,1	0,8+
Méthode contestée	21	1,6	100,0	-100,0	-2,2
Chômage	19	1,4	100,0	-100,0	-2,0
Liberté de la presse	19	1,4	63,2	-31,6	-0,6
Chiffre d'affaires	18	1,4	100,0	-100,0	-1,9
Violence	16	1,2	87,5	-62,5	-1,1
Discrimination	13	1,0	92,3	-76,9	-1,1
Méthode de travail	13	1,0	69,2	-7,7	-0,1
Organisation de la Guadeloupe	11	0,8	63,6	9,1	0,1+

Conséquences psychologiques	10	0,8	90,0	-90,0	-0,9
Justice	10	0,8	70,0	10,0	0,1+
Conférence de presse	7	0,5	42,9	14,3	0,1+
Opposition politique	7	0,5	42,9	-42,9	-0,3
Bik du LKP	6	0,5	16,7	-16,7	-0,1
Colère populaire	5	0,4	100,0	-100,0	-0,5
Identité	5	0,4	60,0	60,0	0,3+
Intérêt collectif	5	0,4	80,0	80,0	0,4+
Fonctionnaires	4	0,3	75,0	75,0	0,3+
Matignon	2	0,2	100,0	-100,0	-0,2
Pouvoir d'achat	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
Total	1324	100,0			
Indices généraux			71,6	-6,6	-9,3

La figure 35 ne retient que les sept premiers dossiers. Durant toutes les négociations entre le LKP et les partenaires qui ont eu du mal à commencer (-10), il y a eu soutien populaire (+10) pour un meilleur pouvoir d'achat. Ces dossiers ont le même poids-tendance qui s'oppose.

Figure 35. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (Mouvement social)



## Présentation et analyse par type de document

Le rapport des unités d'information par type de document (tableau 46) sert à montrer leur impact. Parmi les huit types de document, les journalistes ont focalisé leurs discours dans les « nouvelles et reportages » (46%), les « opinions » (15,8%) et les « entretiens » (13,2%) des différents acteurs du mouvement social. Les « billets » qui reflètent l'opinion du quotidien régional ne recueillent que 2% de la distribution. Pascal Lemoal, rédacteur en chef de *France Antilles*, dit :

*« on n'est surtout pas un journal d'opinion parce que on est tous seul. Ce serait difficile d'être un journal d'opinion quand on est tous seul »*<sup>923</sup>.

Certes le quotidien régional n'est pas un journal d'opinion dans le sens où il accorde peu de places aux commentaires des journalistes, mais il a recueilli les opinions des citoyens, des hommes politiques, du LKP et des socioprofessionnels. C'est pourquoi, « Opinion » est la deuxième fréquence après « Nouvelles et reportages ».

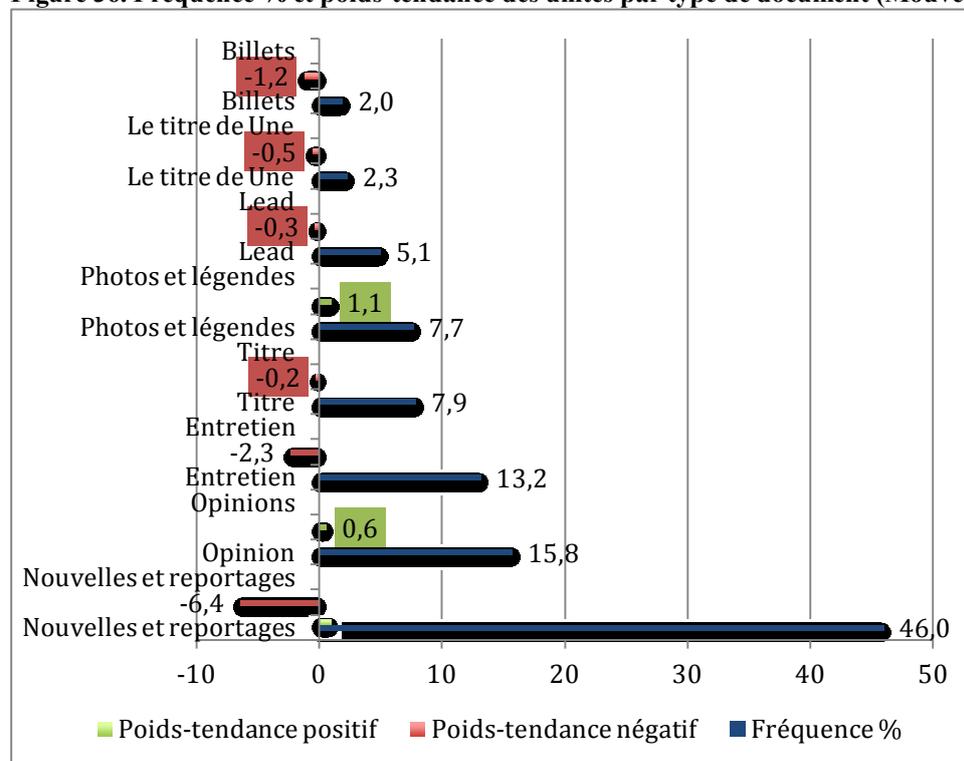
**Tableau 46. Rapport des unités par type de document (Mouvement social)**

Type de document	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Nouvelles et reportages	609	46,0	72,4	-10,0	-6,4
Opinion	209	15,8	84,2	2,9	0,6+
Entretien	175	13,2	73,1	-12,6	-2,3
Titre	105	7,9	55,2	-1,9	-0,2
Photos et légendes	102	7,7	52,9	9,8	1,1+
Lead	67	5,1	70,1	-4,5	-0,3
Le titre de Une	31	2,3	74,2	-16,1	-0,5
Billets	26	2,0	80,8	-42,3	-1,2
<b>Total</b>	1324	100,0			
<b>Indices généraux</b>			71,6	-6,6	-9,3

<sup>923</sup> Entretien avec Pascal Lemoal, 16 mai 2012, annexe p. 688

Dans la figure 36, c'est « Nouvelles et reportages » qui a la plus forte visibilité et le poids-tendance le plus négatif (-6,4), suivi des « Entretiens » (-2,3) et « Billets (-1,2). Les types de documents qui ont un poids-tendance positif sont « Photos et légendes » (1,1+) et « Opinions » (0,6+).

**Figure 36. Fréquence % et poids-tendance des unités par type de document (Mouvement social)**



### Le croisement du média par langue

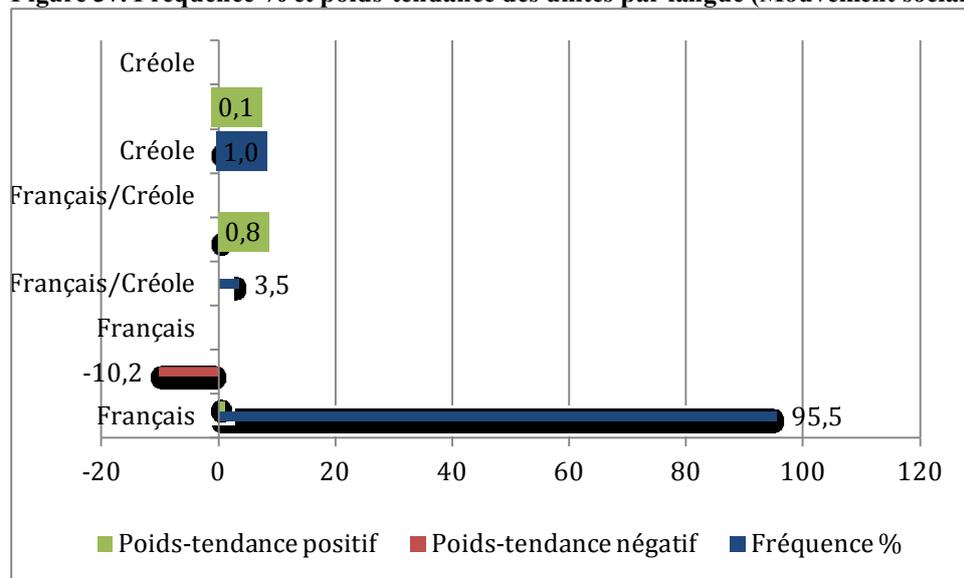
Le croisement des unités d'information par langue et par média permet de relever les différences de discours propres à chaque groupe linguistique (tableau 47). Dans sa grande majorité, *France-Antilles Guadeloupe* est rédigé en langue française (95,5%) qui occupe une large part contrairement au français mélangé avec du créole (3,5%) et à la langue créole utilisée dans son intégralité (1%).

**Tableau 47. Rapport des unités par langue (Mouvement social)**

Langue	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance	Media
Français	1264	95,5	-10,2	France-Antilles Guadeloupe
Français/Créole	47	3,5	0,8	
Créole	13	1,0	0,1	

Dans la figure 37, c'est la langue française qui obtient le plus grand nombre d'unités d'information défavorables (-10,2). Les articles mélangent parfois le français et le créole notamment dans les citations des membres du LKP. Et à d'autres occasions, les propos en créole sont repris dans leur totalité. Quoique « Français/Créole » et « Créole » ont une faible visibilité, leur poids-tendance est relativement positive, soit 0,8+ et 0,1+ respectivement.

**Figure 37. Fréquence % et poids-tendance des unités par langue (Mouvement social)**



### Le croisement du média par période

Le croisement des unités d'information par média et par période permet de suivre l'évolution d'une couverture de presse (tableau 48). Le mouvement social a duré sept semaines. Certains événements qui arrivent à un moment donné, peuvent servir d'élément déclencheur, et changer radicalement le ton et la portée.

Les journalistes ont relaté le lancement de la grève contre la vie chère et le début des manifestations (9,3%) du 20 au 24 janvier 2009 (semaine 1). Du 26 au 31 janvier 2009 (semaine 2), les journalistes ont parlé des manifestations et du début des négociations (16,7%). Du 2 au 7 février 2009 (semaine 3) correspond à la rencontre de Jégo avec les partenaires (18,2%). Le volume des unités d'information est plus élevé du 9 au 14 février 2009 (semaine 4) pendant laquelle les journalistes ont rapporté le départ de Jégo et son retour avec deux médiateurs après les réunions de crise à Matignon (23,4%). Les événements concernant la mort de Jacques Bino et la montée de la violence (7,5%) se déroulent du 16 au 21 février 2009 (semaine 5). Puis, du 23 au 28 février 2009 (semaine 6),

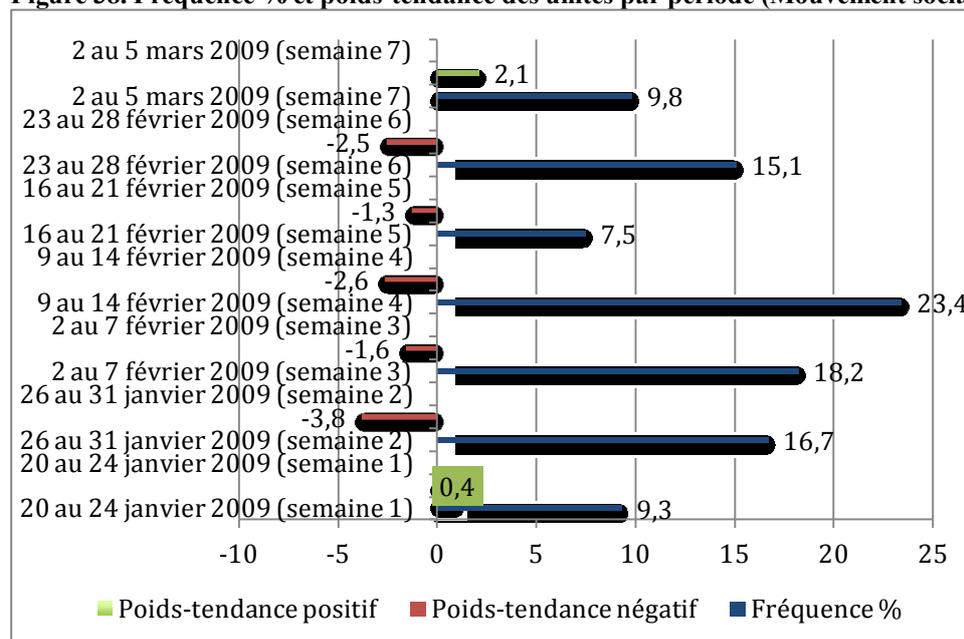
le LKP et les partenaires s'approchent d'un accord (15,1%). Et la semaine 7, du 2 au 5 mars correspond à la signature de l'accord et au retour à une situation normale (9,8%).

**Tableau 48. Rapport des unités du média par période (Mouvement social)**

Période	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance	Média
20 au 24 janvier 2009 (semaine 1)	123	9,3	0,4+	France-Antilles Guadeloupe
26 au 31 janvier 2009 (semaine 2)	221	16,7	-3,8	
2 au 7 février 2009 (semaine 3)	241	18,2	-1,6	
9 au 14 février 2009 (semaine 4)	310	23,4	-2,6	
16 au 21 février 2009 (semaine 5)	99	7,5	-1,3	
23 au 28 février 2009 (semaine 6)	200	15,1	-2,5	
2 au 5 mars 2009 (semaine 7)	130	9,8	2,1+	

C'est la semaine 4 (9 au 14 février 2009) pendant laquelle Yves Jégo s'en va et revient avec deux médiateurs qui récolte près d'un quart de la distribution (23,4%). Toutefois, ce sont les manifestations et les négociations au cours de la semaine 2 (26 au 31 janvier 2009) qui ont été perçues le plus négativement (-3,8). Sur les sept semaines, il n'y a que la semaine 7 (2 au 5 mars 2009) qui a recueilli un poids-tendance positif, soit 2,1+ (figure 38).

**Figure 38. Fréquence % et poids-tendance des unités par période (Mouvement social)**



## Les billets par sujet

Les billets qui représentent 2% du corpus, sont des articles dans lesquels les journalistes expriment leurs points de vue (tableau 49). Six sujets et dix dossiers ont été extraits des billets. C'est le cas de « *Une tribune servie sur un plateau...télé* »<sup>924</sup> du vendredi 30 janvier 2009 (article 38, semaine 2) qui s'attarde sur les difficultés des négociations entre les partenaires (UI 251, UI 256, UI 257, UI 258).

Les deux sujets les plus saillants sont « LKP/Partenaires » (1%) et « Mouvement social en général » (0,4%). « LKP/Partenaires » représente la moitié des unités d'information produites à partir des billets, avec le poids-tendance le plus négatif (-0,5). Et « LKP/Médias » recueille également un poids-tendance défavorable (-0,2).

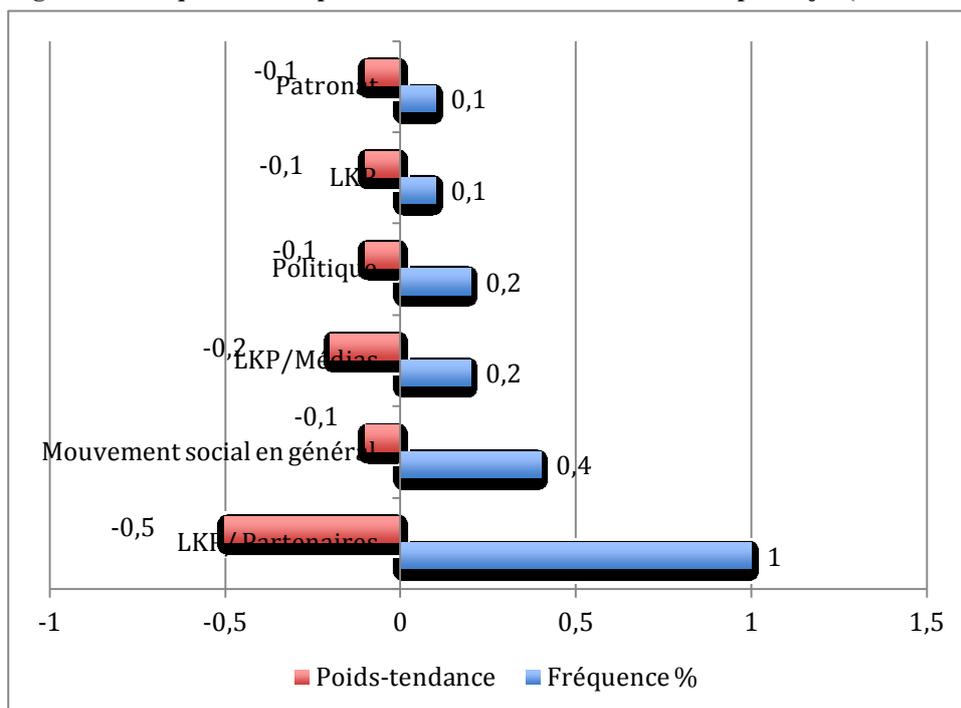
**Tableau 49. Rapport des unités des billets par sujet (Mouvement social)**

<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>LKP/ Partenaires</b>	13	1,0	-0,5
<b>Mouvement social en général</b>	5	0,4	-0,1
<b>LKP/Médias</b>	3	0,2	-0,2
<b>Politique</b>	3	0,2	-0,1
<b>LKP</b>	1	0,1	-0,1
<b>Patronat</b>	1	0,1	-0,1

<sup>924</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 770

Le discours s'est construit autour de la difficulté de la mise en œuvre des négociations entre les acteurs et des relations difficiles du LKP avec les médias (figure 39). Les sujets « Mouvement social en général », « Politique », « LKP » et « Patronat » ont un poids-tendance similaire (-0,1). La perception du mouvement social, le rôle des politiques et du patronat et les actions de terrain du LKP sont perçus de manière légèrement défavorable.

**Figure 39. Fréquence % et poids-tendance des unités des billets par sujet (Mouvement social)**



### Les billets par dossier

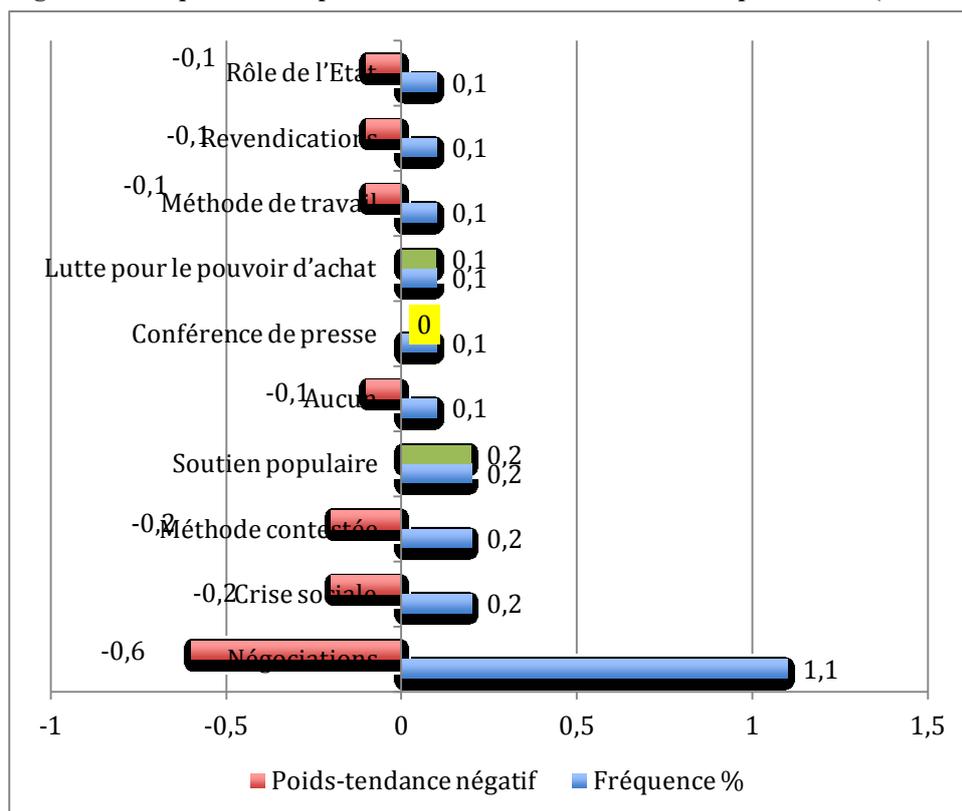
Le tableau 50 présente dix dossiers. C'est « Négociations » qui a la plus forte fréquence (1,1%) et le poids-tendance le plus négatif (-0,6). Des fréquences similaires (0,2%) sont observées pour « Crise sociale », « Méthode contestée » et « Soutien populaire ». Les autres dossiers occupent la même distribution dans le corpus (0,1%).

**Tableau 50. Rapport des unités des billets par dossier (Mouvement social)**

<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Négociations</b>	14	1,1	-0,6
<b>Crise sociale</b>	2	0,2	-0,2
<b>Méthode contestée</b>	2	0,2	-0,2
<b>Soutien populaire</b>	2	0,2	0,2+
<b>Aucun</b>	1	0,1	-0,1
<b>Conférence de presse</b>	1	0,1	0,0
<b>Lutte pour le pouvoir d'achat</b>	1	0,1	0,1+
<b>Méthode de travail</b>	1	0,1	-0,1
<b>Revendications</b>	1	0,1	-0,1
<b>Rôle de l'Etat</b>	1	0,1	-0,1

Deux dossiers ont un poids-tendance favorable : « Soutien populaire » (0,2+) et « Lutte pour la pouvoir d'achat (0,1+). Nous constatons que le dossier « Conférence de presse » a été traité de manière équilibrée. C'est le signe que les journalistes estiment avoir été reçus professionnellement lors de ces réunions (figure 40).

Figure 40. Fréquence % et poids-tendance des unités des billets par dossier (Mouvement social)



## Les journalistes par sujet et par dossier

Il s'agit de l'analyse des sujets et des dossiers des quatre premiers journalistes de *France Antilles Guadeloupe* : André-Jean Vidal, Martin T. Laventure, Nathalie Calimiana-Dinane et Nicomède Gervais.

Pour André-Jean Vidal, rédacteur en chef adjoint de *France Antilles Guadeloupe*, nous avons relevé douze sujets et vingt-quatre dossiers (tableau 51) issus de quatre articles. Le premier article « ...Les élus se concertent »<sup>925</sup> (article 39, semaine 2) du vendredi 30 janvier 2009 indique que les élus se sont réunis à la mairie de Pointe-à-Pitre pour définir une méthode de travail avant de se rencontrer pour débattre et rédiger des propositions au LKP. Les élus locaux s'expriment sur la cause du départ la veille du préfet Nicolas Desforges de la table des négociations (UI 263 à UI 265). Le même jour, le deuxième article « *Il faut qu'on en sorte par le haut, et vite !* »<sup>926</sup> (article 41, semaine 2) est une interview croisée de Jacques Gillot et Victorin Lurel, les deux présidents des assemblées locales qui s'expriment

<sup>925</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 770

<sup>926</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 771-772

sur la situation sociale (UI 272, UI 275). Le troisième article « *Il faut maintenir les entreprises ouvertes* »<sup>927</sup> du mercredi 28 janvier 2009 (article 30, semaine 2) est une interview de Willy Angèle, secrétaire général du Medef, qui critique la méthode de travail pendant les négociations LKP/Partenaires (UI 203), et qui aborde également les conséquences économiques et conteste les pratiques syndicales (UI 206, UI 207). Le dernier article « *Le départ de Jégo irrite la Guadeloupe* »<sup>928</sup> du lundi 9 février 2009 (article 85, semaine 4) donne principalement la parole à Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer et aux élus des collectivités territoriales concernant les négociations entre le LKP et les Partenaires (UI 572-UI 574, UI 576-UI 577).

Sur les douze sujets, c'est « Politique » qui a la plus grande visibilité (5,6%), suivi de « LKP/Partenaires » (3,5%), « Social » (3,2%), « Etat » (1,5%), et « Mouvement social en général » (1,4%). C'est « LKP/Partenaires » qui a le poids-tendance le plus négatif (-2). Et « Mouvement social en général » est l'unique sujet qui récolte un poids-tendance positif (0,4+). « Social » est le seul sujet qui est neutre.

**Tableau 51. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par sujet (Mouvement social)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>André-Jean VIDAL</b>	<b>Politique</b>	<b>74</b>	<b>5,6</b>	<b>-0,5</b>
	<b>LKP/Partenaires</b>	<b>46</b>	<b>3,5</b>	<b>-2,0</b>
	Social	42	3,2	0,0
	Etat	20	1,5	-0,3
	Mouvement social en général	18	1,4	0,4+
	LKP/Etat	15	1,1	-0,4
	LKP	14	1,1	-0,9
	LKP/Collectivités territoriales	8	0,6	-0,4
	Conséquences économiques	7	0,5	-0,7
	Politique/Médias	4	0,3	-0,4
	Patronat	3	0,2	-0,1

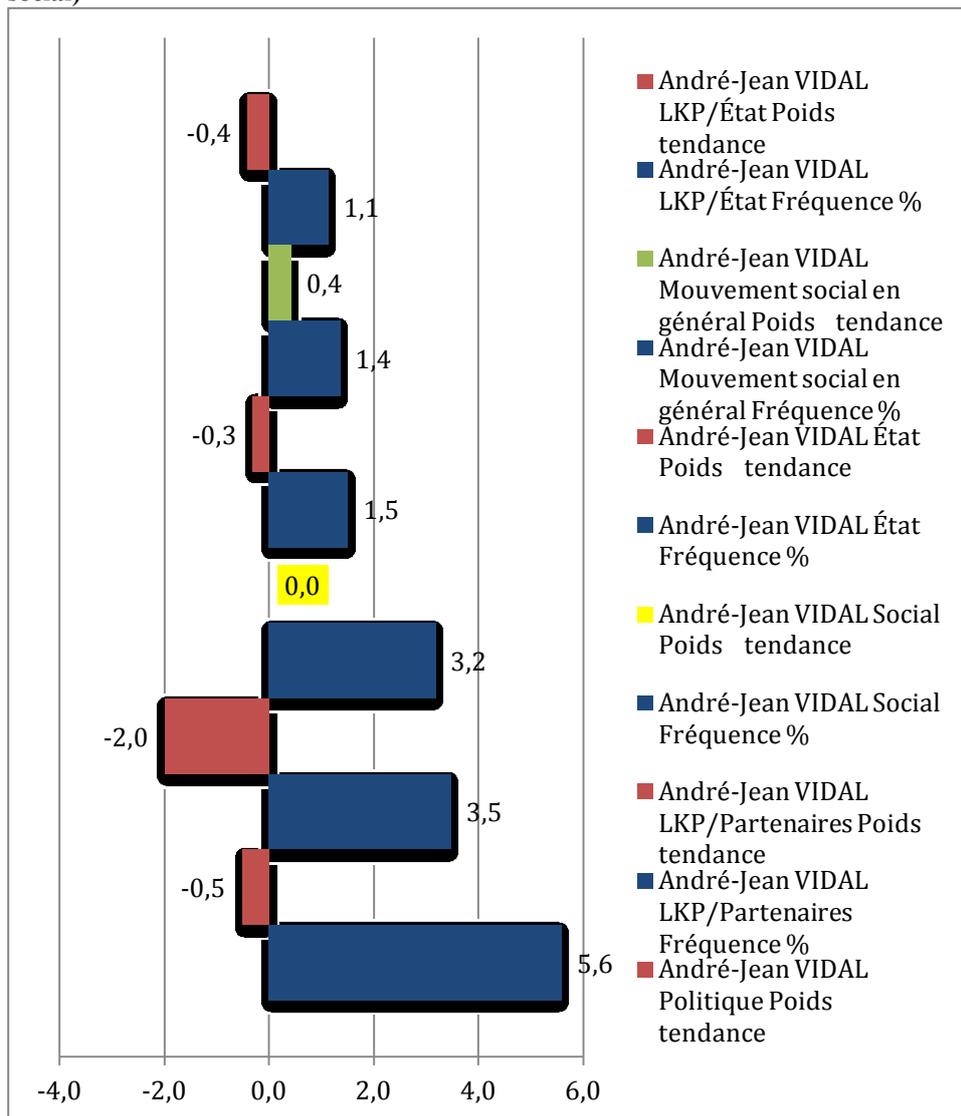
<sup>927</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 773

<sup>928</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 774

	LKP/Patronat	1	0,1	-0,1
--	--------------	---	-----	------

Les périodes de négociations entre le LKP et les partenaires s'avèrent difficiles, et l'action des politiques n'est pas perçue favorablement. Le journaliste n'a pas exagéré dans la description de la situation sociale ou sur la participation de la population aux manifestations (figure 41).

**Figure 41. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par sujet (Mouvement social)**



Vingt-quatre dossiers sont attribués à André-Jean Vidal (tableau 52). Les principaux dossiers évoqués sont « Négociations » (5,1%) ; « Rôle de l'Etat » (3,9%), « Crise sociale » (1,1%), « Contre la pwofitasyon » (0,9%) et « Lutte contre le pouvoir d'achat » (0,9%).

Les dossiers relatifs aux négociations et au rôle de l'état dans cette crise sont perçus négativement, soit -3 et -1,5 respectivement. Les dossiers qui ont un poids-tendance favorable sont « Projet de société » (0,9+), «Lutte pour le pouvoir d'achat » (0,5+), « Mesures gouvernementales » (0,5+), « Soutien populaire » (0,5+), « Manifestations » (0,2+), « Justice » (0,2+), « Rencontre avec l'Etat » (0,1+).

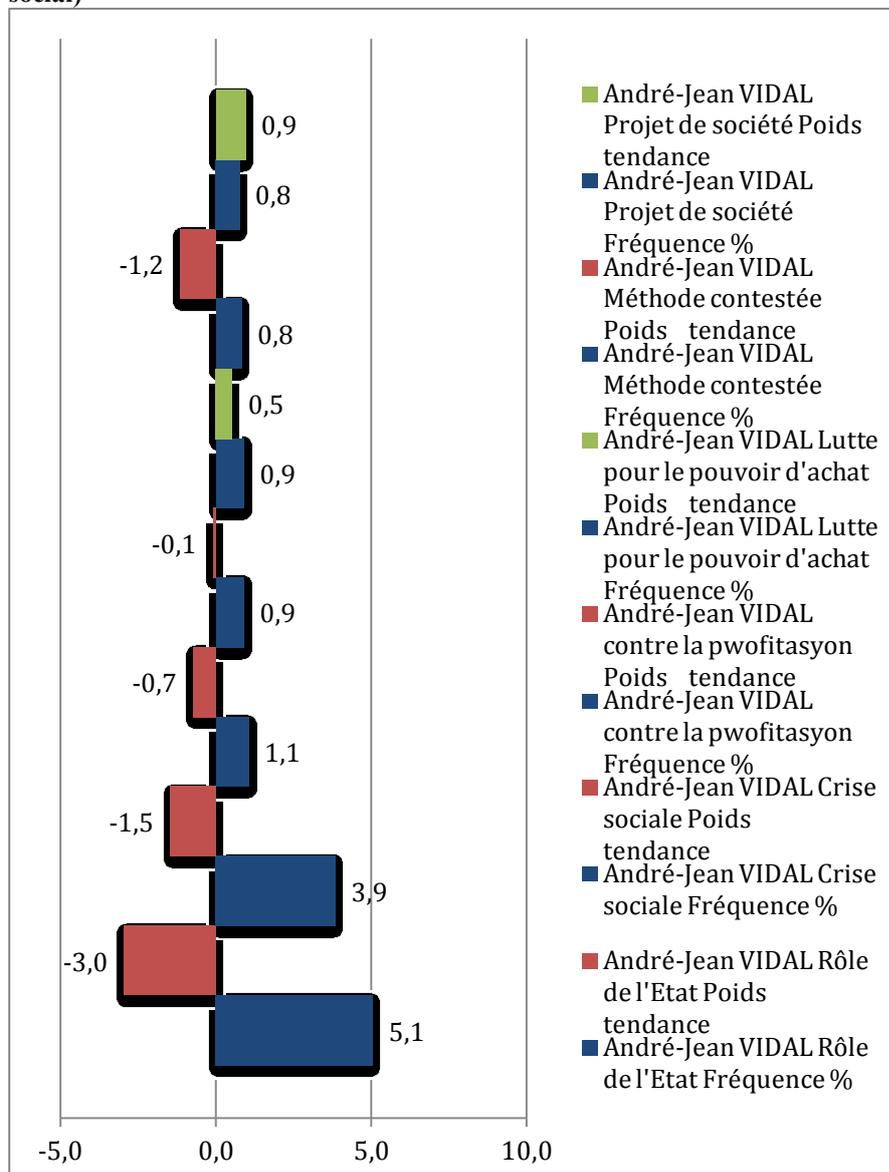
**Tableau 52. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par dossier (Mouvement social)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	<b>André-Jean VIDAL</b>	<b>Négociations</b>	67	<b>5,1</b>
<b>Rôle de l'Etat</b>		51	<b>3,9</b>	<b>-1,5</b>
Crise sociale		14	1,1	-0,7
Contre la pwofitasyon		12	0,9	-0,1
Lutte pour le pouvoir d'achat		12	0,9	0,5+
Méthode contestée		11	0,8	-1,2
Projet de société		10	0,8	0,9+
Manifestation		9	0,7	0,2+
Chômage		8	0,6	-0,8
Mesures gouvernementales		8	0,6	0,5+
Mort de Jacques Bino		8	0,6	-0,4
Revendications		7	0,5	0,3+
Aucun		5	0,4	-0,3
Méthode de travail		5	0,4	-0,1
Soutien populaire		5	0,4	0,5+
Violence		5	0,4	-0,3
Organisation de la Guadeloupe		3	0,2	-0,2
Rencontre avec l'Etat		3	0,2	0,1+

	Discrimination	2	0,2	0,0
	Justice	2	0,2	0,2+
	Opposition politique	2	0,2	-0,1
	<b>Conséquences psychologiques</b>	1	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>
	<b>Pouvoir d'achat</b>	1	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>
	<b>Signature de l'accord</b>	1	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>

La lutte pour le pouvoir d'achat et la recherche d'une nouvelle organisation de la société s'est traduite par le soutien populaire lors des manifestations (figure 42).

**Figure 42. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par dossier (Mouvement social)**



Le deuxième journaliste, Martin T. Laventure, rédacteur en chef adjoint, responsable de la section départementale (tableau 53) a traité quatorze sujets et vingt-cinq dossiers relevés dans deux articles. Le premier est « *Le débat est lancé les réponses tardent* »<sup>929</sup> du mercredi 28 janvier 2009 (article 28, semaine 2) relate les difficultés rencontrées dans les négociations entre le LKP et les partenaires (UI 182-UI 183, UI 185, UI 186). Le second, « *Victorin Lurel « pas surpris » par le départ du Medef* » dans le cadre de l'article « *Augmentation de 200 euros : la dernière main à l'accord* »<sup>930</sup> du vendredi 27 février 2009 (article 161, semaine 6) est le recueil des opinions des élus locaux (UI 1077 à UI 1079).

Les principaux sujets sont « LKP/Partenaires » (5,1%) ; « Social » (3,2%) ; « Mouvement social en général (1,4%) ; « Etat » (1,2%) et « LKP » (1,1%).

C'est « LKP/Partenaires » qui recueille le poids-tendance le plus négatif (-3,1), suivi de « Conséquences économiques » (-0,7). Le discours est positif pour quatre sujets : « LKP » (0,4+), « Personnel gréviste » (0,2+), « Social » (0,1+) et « Politique » (0,1+).

**Tableau 53. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (Mouvement social)**

<b>Martin T. LAVENTURE</b>	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids- tendance</b>
	LKP/Partenaires	68	5,1	-3,1
	Social	42	3,2	0,1+
	Mouvement social en général	19	1,4	-0,2
	Etat	16	1,2	0,0
	LKP	14	1,1	0,4+
	LKP/Etat	9	0,7	-0,1
	Conséquences économiques	7	0,5	-0,7
	Politique	7	0,5	0,1+
	LKP/Patronat	3	0,2	-0,2
	Patronat	3	0,2	-0,1
	LKP/Collectivités territoriales	2	0,2	-0,1
	LKP/Médias	2	0,2	-0,1

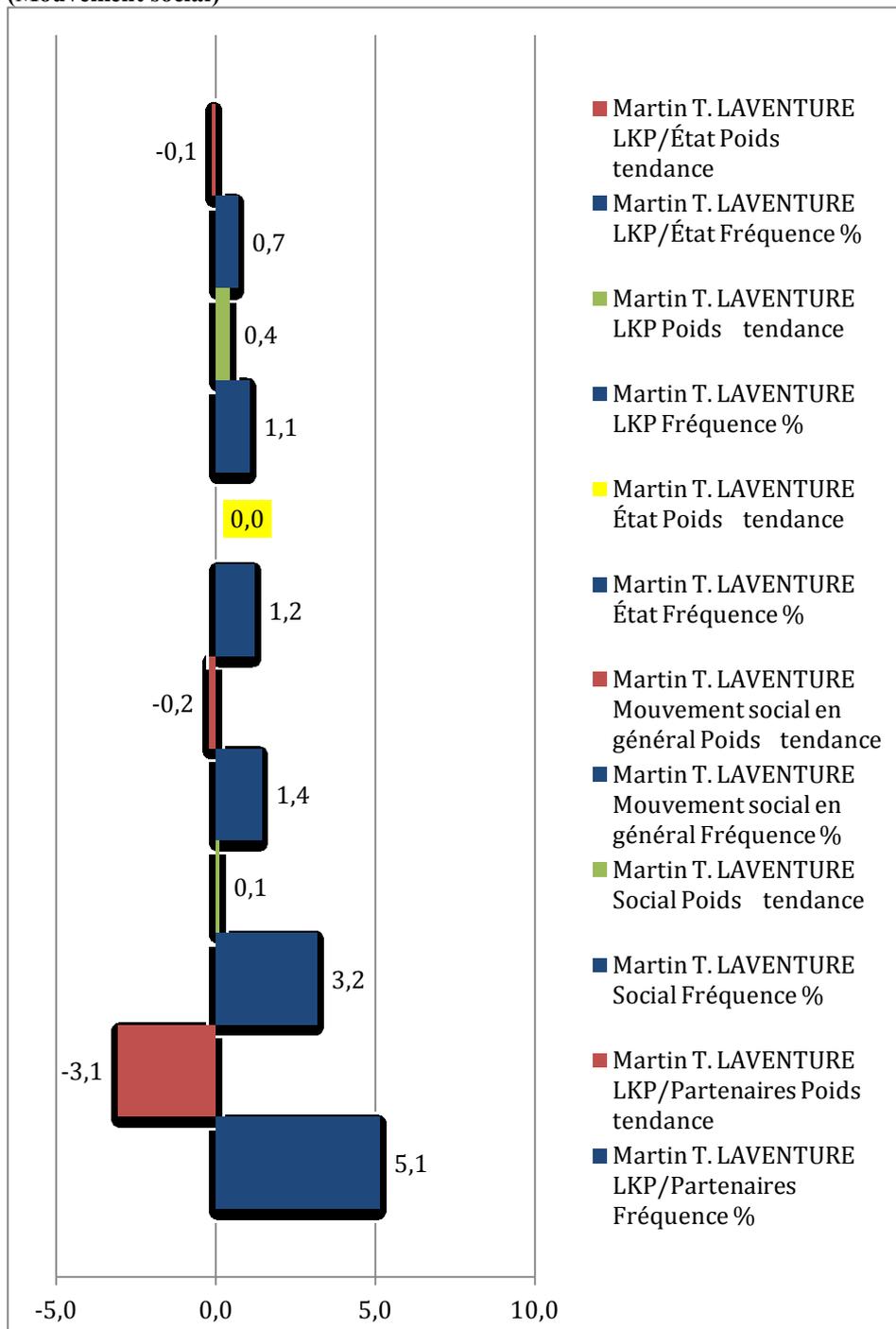
<sup>929</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 775

<sup>930</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 776

	Personnel gréviste	2	0,2	0,2+
	Politique/Médias	2	0,2	-0,2

La figure 43 retient les six premiers sujets autour duquel s'est essentiellement construit le discours de Martin T. Laventure qui relate les difficultés lors des négociations, l'aspect social de la crise, les manifestations et le rôle de l'Etat.

**Figure 43. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (Mouvement social)**



Comme son confrère André-Jean Vidal, les vingt-cinq dossiers qui ont participé à l'élaboration du discours sont les mêmes pour Martin T. Laventure. Ce sont « Négociations » (6%) et « Rôle de l'état » (1,7%) qui ont tous les deux un poids-tendance négatif, soit -3,1 et -0,9 respectivement (tableau 54).

Les principaux dossiers qui ont un poids-tendance positif sont : « Lutte pour le pouvoir d'achat » (1,2+), « Soutien populaire » (0,6+), « Revendications » (0,1+) et « Signature de l'accord » (0,1+).

Nous constatons que les propos de Martin T. Laventure qui concernent la lutte pour le pouvoir d'achat, le soutien populaire et les revendications bénéficient d'un traitement favorable.

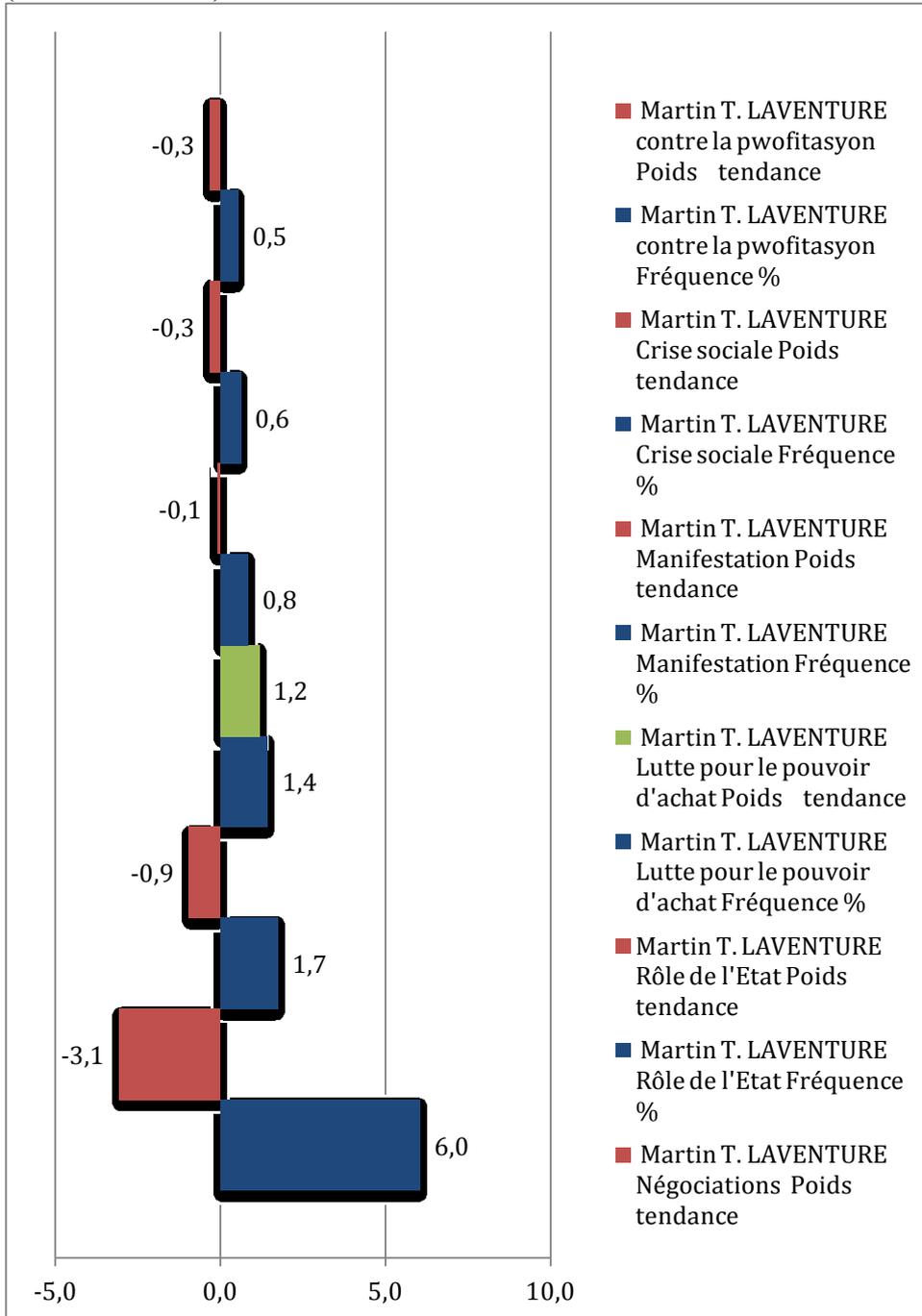
**Tableau 54. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (Mouvement social)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Martin T. LAVENTURE</b>	<b>Négociations</b>	80	<b>6</b>	<b>-3,1</b>
	<b>Rôle de l'état</b>	23	<b>1,7</b>	<b>-0,9</b>
	Lutte pour le pouvoir d'achat	19	1,4	1,2+
	Manifestation	11	0,8	-0,1
	Crise sociale	8	0,6	-0,3
	Contre la pwofitasyon	7	0,5	-0,3
	Mesures gouvernementales	6	0,5	0,0
	Revendications	6	0,5	0,1+
	Soutien populaire	6	0,5	0,6+
	Chiffre d'affaires	4	0,3	-0,4
	Discrimination	4	0,3	-0,4
	Rencontre avec l'Etat	4	0,3	-0,1
	Aucun	3	0,2	-0,1
	Méthode contestée	2	0,2	-0,2
	Signature de l'accord	2	0,2	0,1+
	Violence	2	0,2	-0,2

	Chômage	1	0,1	-0,1
	Conférence de presse	1	0,1	-0,1
	Fonctionnaires	1	0,1	0,1+
	Identité	1	0,1	0,1+
	Intérêt collectif	1	0,1	0,1+
	Justice	1	0,1	0,1+
	Méthode de travail	1	0,1	0,0
	Mort de Jacques Bino	1	0,1	-0,1
	Projet de société	1	0,1	0,1+

La figure 44 ne retient que six dossiers dans lequel la lutte pour le pouvoir d'achat est une solution proposée par le collectif LKP pour réduire le système de pwofitasyon économique.

**Figure 44. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (Mouvement social)**



Le troisième journaliste, Nathalie Calimia-Dinane (tableau 55) a abordé treize sujets et vingt-six dossiers extraits de l'article « *De la transparence, rien que de la transparence* »<sup>931</sup> du lundi 2 février 2009 (article 50, semaine 3) qui décrit la conférence de presse du LKP (UI 358 à UI 340) et recueille les opinions des membres du LKP (UI 361 à UI 363).

Les trois principaux sujets sont « LKP » (3,9%), « Mouvement social en général » (1,7%) et « Social » (1,5%). Les quatre sujets qui obtiennent un poids-tendance positif concernent « LKP » (1,7+), « Social » (0,8+), « LKP/Citoyen » (0,7+) et « Mouvement social » (0,3+). « Politiques » et « LKP/Médias » sont les deux sujets qui recueillent le poids-tendance le plus défavorable (-0,5).

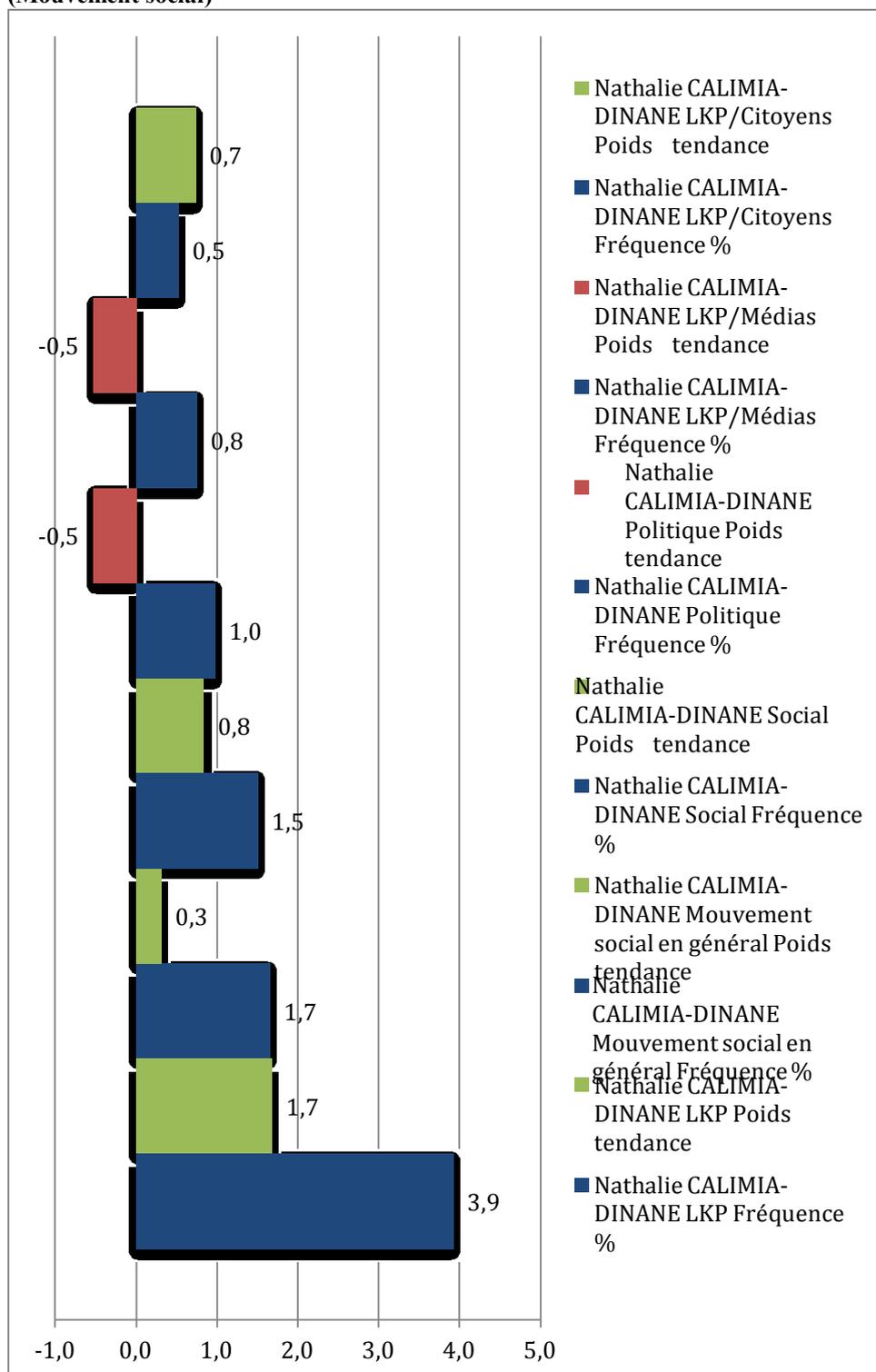
**Tableau 55. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (Mouvement social)**

<b>Nathalie CALIMIA- DINANE</b>	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	<b>LKP</b>	52	<b>3,9</b>	<b>1,7+</b>
	<b>Mouvement social en général</b>	22	<b>1,7</b>	<b>0,3+</b>
	<b>Social</b>	20	<b>1,5</b>	<b>0,8+</b>
	Politique	13	1,0	-0,5
	LKP/Médias	10	0,8	-0,5
	LKP/Citoyens	7	0,5	0,7+
	LKP/Etat	7	0,5	-0,3
	LKP/Partenaires	7	0,5	-0,2
	LKP/Patronat	4	0,3	-0,2
	Etat	3	0,2	-0,1
	Politique/Médias	2	0,2	-0,2
	Conséquences économiques	1	0,1	-0,1
Patronat	1	0,1	-0,1	

<sup>931</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 777

La figure 45 ne retient que les six premiers sujets. L'action du LKP, le mouvement social et la mise en exergue des problèmes sociaux retiennent l'appui de la population. Tandis que l'action des politiques et la relation des médias avec le LKP sont critiquées.

**Figure 45. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (Mouvement social)**



Sur les vingt-six dossiers produits (tableau 56), Nathalie Calimia-Dinane a essentiellement élaboré son discours autour du « Soutien populaire » (2,4%), des « Négociations (1,1%), du « Rôle de l'état » (0,9%), de la « Mort de Jacques Bino (0,7%) et des « Revendications » (0,7%).

Si le « soutien populaire » a recueilli un poids-tendance positif (3,3+), les difficultés des négociations se font ressentir (-1,1) et le drame de la mort de Jacques Bino (-0,7). Les « revendications » (0,4+), les « manifestations » (0,2+), la lutte « contre la pwofitasyon » (0,2+), la notion d' « intérêt collectif » (0,2+), le « projet de société » (0,2+) ont un accueil bienveillant aux yeux de la population.

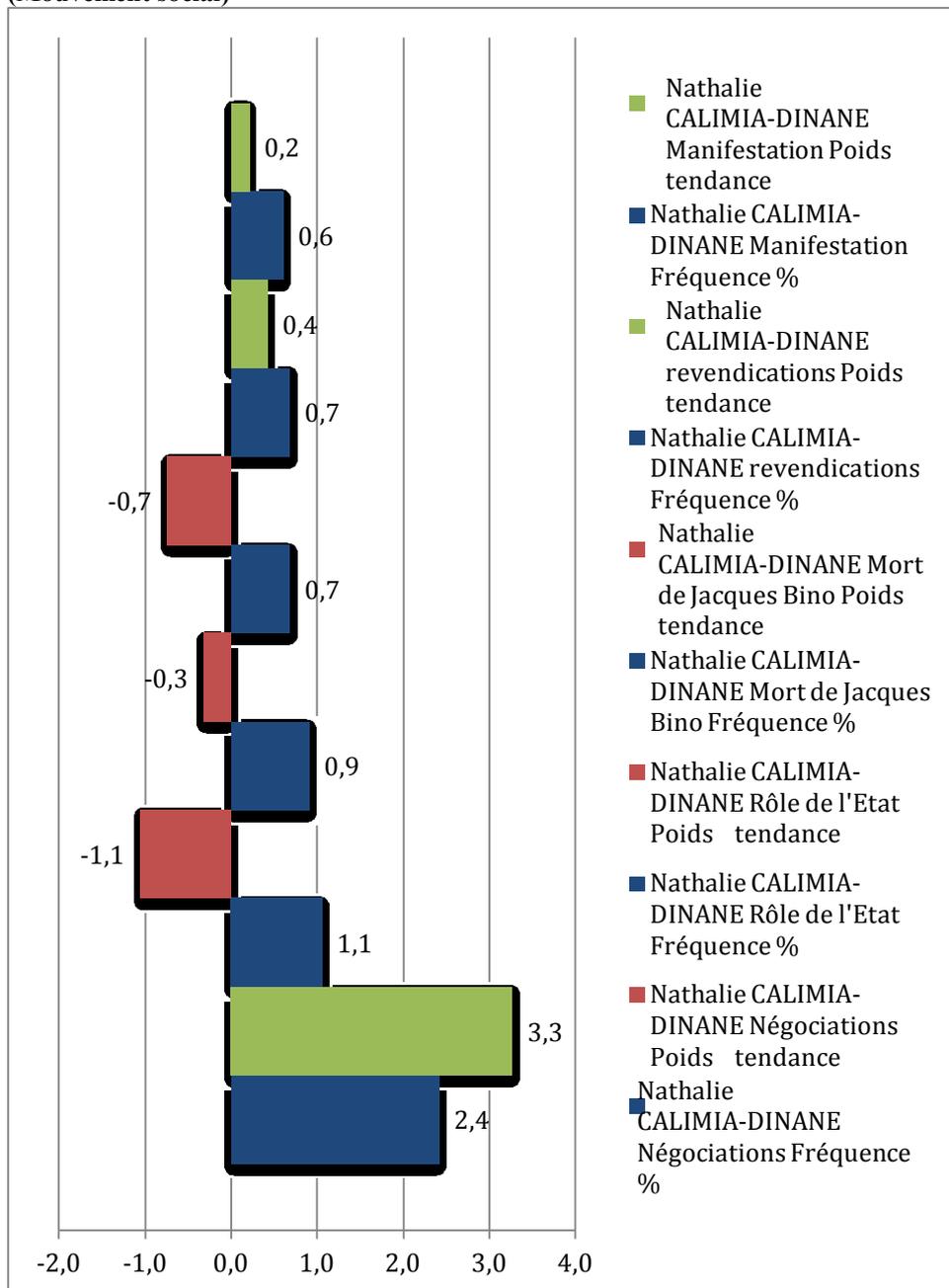
**Tableau 56. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (Mouvement social)**

<b>Nathalie CALIMIA- DINANE</b>	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	<b>Soutien populaire</b>	32	<b>2,4</b>	<b>3,3+</b>
	<b>Négociations</b>	14	<b>1,1</b>	<b>-1,1</b>
	Rôle de l'Etat	12	0,9	-0,3
	Mort de Jacques Bino	9	0,7	-0,7
	Revendications	9	0,7	0,4+
	Manifestation	8	0,6	0,2+
	Aucun	7	0,5	0,1+
	Contre la pwofitasyon	6	0,5	0,2+
	Crise sociale	6	0,5	-0,5
	Justice	5	0,4	-0,2
	Bik du LKP	4	0,3	-0,1
	Colère populaire	4	0,3	-0,4
	Conférence de presse	4	0,3	0,2+
	Rencontre avec l'Etat	4	0,3	-0,1
	Signature de l'accord	4	0,3	0,1+
	Intérêt collectif	3	0,2	0,2+
	Liberté de presse	3	0,2	-0,3
	Projet de société	3	0,2	0,2+

	Violence	3	0,2	0,1+
	Lutte pour le pouvoir d'achat	2	0,2	0,1+
	Méthode contestée	2	0,2	-0,2
	Chômage	1	0,1	-0,1
	Discrimination	1	0,1	-0,1
	Fonctionnaires	1	0,1	0,1+
	Identité	1	0,1	0,1+
	Organisation de la Guadeloupe	1	0,1	0,1+

Nathalie Calimia-Dinane a focalisé ses propos sur le soutien et la participation de la population à cette crise (figure 46).

**Figure 46. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (Mouvement social)**



La transformation des unités d'information des articles de Nicomède Gervais, le quatrième journaliste, a fait ressortir onze sujets et vingt-et-un dossiers. Le premier article, « *Des Patrons prônent une union citoyenne* »<sup>932</sup> du mercredi 4 mars 2009 (article 185, semaine 7) relate la situation des organisations patronales minoritaires signataires de l'accord Jacques-Bino. Elles annoncent à leurs salariés qu'ils prendront le relais des collectivités territoriales et de l'Etat après la période de trois ans (UI 1259 à UI 1261). Le deuxième article, « *Les entrepreneurs cogitent... en toute discrétion* »<sup>933</sup> du mercredi 4 février 2009 (article 64, article semaine 3) aborde la rencontre des patrons qui veulent négocier avec le LKP et trouver des solutions pour sortir de la crise (UI 439 à UI 444). Et le troisième article, « *Le mouvement des entrepreneurs se bat pour sa survie* »<sup>934</sup> du lundi 2 février 2009 (article 52, semaine 3) est un recueil des opinions des socioprofessionnels, des entrepreneurs qui se sont réunis pour adopter treize motions (UI 371 à 374).

Les principaux sujets développés dans ces articles (tableau 57) sont « LKP/Partenaires » (2%) ; « Social » (1,8%), « Patronat » (1%), « Mouvement social en général » (0,9%) et « Politique » (0,8%). C'est « LKP/Partenaires » qui a le poids-tendance le plus négatif (-1,5) suivi de « Politique » (-0,5), « Conséquences économiques » (-0,4), « Etat » (-0,2) et « Patronat » (-0,1). Les sujets qui obtiennent un poids-tendance positif concernent : « Social » (0,7+) « Mouvement social en général » (0,4+), « LKP » (0,4+) ; « LKP/Citoyens » (0,4+), « LKP/Patronat » (0,2+) et « LKP/Etat » (0,1+).

**Tableau 57. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (Mouvement social)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Nicomède GERVAIS</b>	<b>LKP/Partenaires</b>	27	<b>2</b>	<b>-1,5</b>
	<b>Social</b>	24	<b>1,8</b>	<b>0,7+</b>
	<b>Patronat</b>	13	<b>1</b>	<b>-0,1</b>
	Mouvement social en général	12	0,9	0,4+
	Politique	11	0,8	-0,5
	LKP	5	0,4	0,4+
	Conséquences	4	0,3	-0,4

<sup>932</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 778

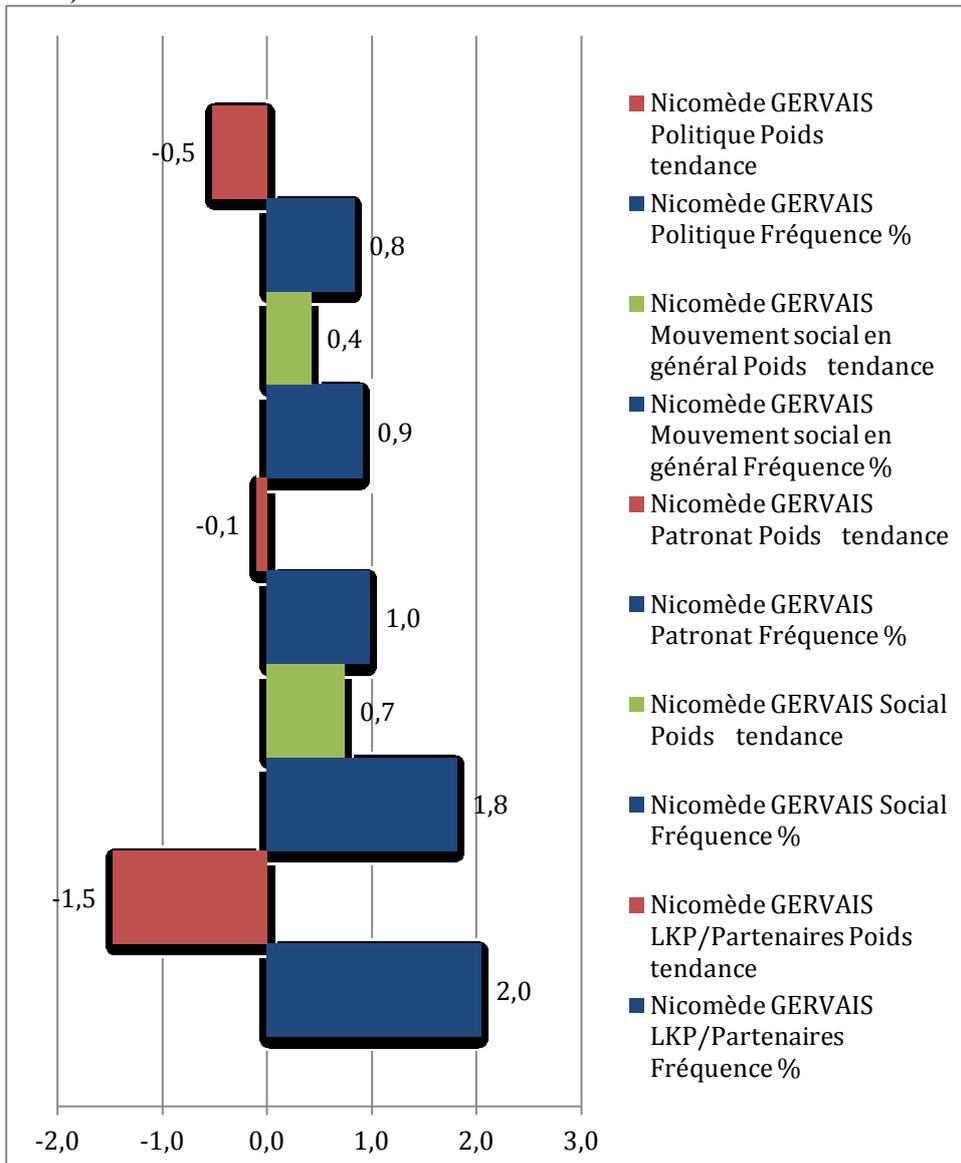
<sup>933</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 779

<sup>934</sup> Corpus des articles de presse de France Antilles Guadeloupe, annexe p. 780

	économiques			
	LKP/Citoyens	4	0,3	0,4
	LKP/Patronat	3	0,2	0,2+
	Etat	2	0,2	-0,2
	LKP/Etat	2	0,2	0,1+

Nicomède Gervais met en exergue à travers ses écrits les difficultés lors des négociations entre les différents partenaires, l'action des politiques et la position du petit patronat dans le cadre de la résolution de la sortie de crise. Le traitement de la problématique sociale génère toujours un regard favorable de la population (figure 47).

**Figure 47. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (Mouvement social)**



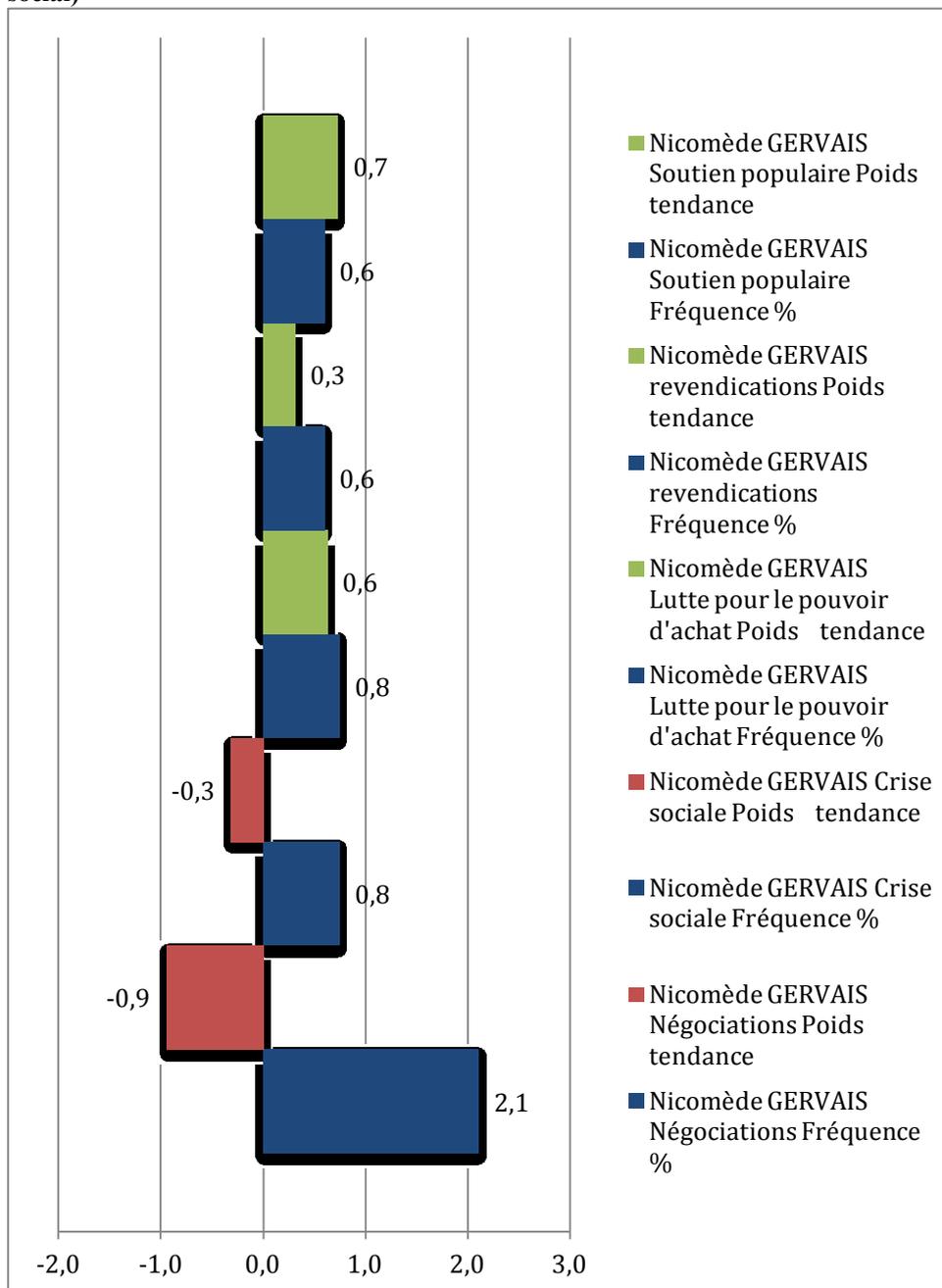
Le tableau 58 fait ressortir les principaux dossiers comme « Négociations » (2,1%), « Crise sociale » (0,8%), « Lutte pour le pouvoir d'achat » (0,8%), « Revendications » (0,6%) et « Soutien populaire » (0,6%). Les dossiers « Négociations » et « Crise sociale » ont un poids-tendance négatif, soit -0,9 et -0,3 respectivement. Et le poids-tendance est positif pour « Soutien Populaire » (0,7+), « Lutte pour le pouvoir d'achat » (0,6+), « Revendications » (0,3+), « Projet de société » (0,1+).

**Tableau 58. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (Mouvement social)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Nicomède GERVAIS</b>	<b>Négociations</b>	<b>28</b>	<b>2,1</b>	<b>-0,9</b>
	<b>Crise sociale</b>	<b>10</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,3</b>
	Lutte pour le pouvoir d'achat	10	0,8	0,6+
	Revendications	8	0,6	0,3+
	Soutien populaire	8	0,6	0,7+
	Rôle de l'état	7	0,5	-0,3
	Aucun	6	0,5	-0,1
	Signature de l'accord	6	0,5	0,0
	Méthode de travail	3	0,2	-0,1
	Opposition politique	3	0,2	-0,2
	Projet de société	3	0,2	0,1+
	Contre la pwofitasyon	2	0,2	0,0
	Fonctionnaires	2	0,2	0,1+
	Identité	2	0,2	0,1+
	Manifestation	2	0,2	-0,1
	Organisation de la Guadeloupe	2	0,2	0,0
	Bik du LKP	1	0,1	0,0
	Chiffres d'affaires	1	0,1	-0,1
	Chômage	1	0,1	-0,1
	Justice	1	0,1	0,0
Méthode contestée	1	0,1	-0,1	

Les difficultés des négociations et la crise sociale en général n'empêchent pas la population de revendiquer et de lutter pour le pouvoir d'achat (figure 48).

**Figure 48. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (Mouvement social)**



## Conclusion

Sur les 21 journalistes du quotidien, il existe une similitude entre les thèmes abordés dans les sujets et les dossiers extraits des articles. L'échantillon représentatif des quatre journalistes sélectionnés (53,2%) nous apprend que les sujets les plus saillants interrogent les difficultés des négociations entre le LKP et les Partenaires, l'aspect social de la crise, l'ampleur des manifestations et l'action des politiques. Il est en de même pour les dossiers qui présentent les aspects des négociations, le rôle de l'Etat, la prééminence de la problématique sociale, la lutte de la population pour un meilleur pouvoir d'achat et de qualité de vie au regard des 146 revendications présentées par le collectif LKP. De manière plus singulière, André-Jean Vidal a construit son discours sur l'action des politiques, sur les négociations en cours et le soutien populaire lors des manifestations. De son côté, Martin T. Laventure a porté une attention plus particulière sur l'aspect social de la crise, la lutte pour le pouvoir d'achat, le soutien populaire et les revendications. Nathalie Calimia-Dinane a également focalisé son discours sur le soutien et la participation de la population à cette crise. Et Nicomède Gervais a abordé l'action des petits patronats dans le cadre de la résolution de la sortie de crise. Dans l'ensemble, les journalistes ont pu assurer leur rôle d'information de manière équilibrée sur tous les aspects de la crise, notamment sur les contours des négociations, la tenue des manifestations, les revendications du LKP, les réponses de l'Etat, les aspects de la pwofitasyon sociale en Guadeloupe. Ils ont donné la parole à tout le monde et ont pu accéder aux différents lieux de rencontre. Leur liberté d'exercer la profession a donc été respectée. Afin de bien cerner le travail journalistique, notre deuxième corpus s'appuie sur les entretiens semi-directifs avec les journalistes qui se sont déroulés en Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago.

## 9.3. Analyse et résultats des entretiens avec les journalistes caribéens

L'analyse des pratiques journalistiques permet de « percevoir les personnes – objet de la recherche – au travers de leurs histoires sociales, de leurs trajectoires et des discours qu'elles produisent. Mener des études sur le journalisme a parfois des airs de méta-discours sur une pratique sociale »<sup>935</sup>. Le recueil et l'analyse des pratiques professionnelles même vingt ans après le coup d'état et seulement trois ans après le mouvement sociétal en Guadeloupe permet de comprendre les représentations et les systèmes de valeurs qui ont guidé ces acteurs témoins des événements. « Les discours recueillis dans l'entretien avec des journalistes gagneraient donc à être réellement considérés comme un corpus de discours, susceptible d'être à son tour objet d'analyse de discours »<sup>936</sup>. Il s'agit donc de présenter les ethnorécits de la pratique professionnelle à Trinidad-et-Tobago et en Guadeloupe.

### 9.3.1. Les ethnorécits de la pratique professionnelle à Trinidad-et-Tobago

Cette partie consiste à présenter les principaux thèmes relevés dans les entretiens semi-directifs avec trois journalistes de *Trinidad Express* : Andy Johnson, Marlon Miller et Suzanne Lopez.

Le rapport de décodage

Le rapport de décodage (tableau 59) présente les quatre thèmes abordés lors des entretiens en fonction du nombre d'unités d'information positives, négatives et neutres. Sur les 77 unités d'information générées, 34 unités d'information sont neutres, 23 sont positives et 20 sont négatives.

---

<sup>935</sup> BROUSTAU Nadège, JEANNE-PERRIER Valérie, LE CAM Florence, PEREIRA Fábio Henrique, « L'entretien de recherche avec des journalistes », *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre jornalismo* (En ligne). 2012, Vol.1, n°1, mise en ligne le 15 septembre 2012, p. 7. Disponible sur Internet : <http://surlejournalisme.com/rev/index.php/slj/article/view/16>

<sup>936</sup> BROUSTAU Nadège, JEANNE-PERRIER Valérie, LE CAM Florence, PEREIRA Fábio Henrique, « L'entretien de recherche avec des journalistes », *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre jornalismo* (En ligne). 2012, Vol.1, n°1, mise en ligne le 15 septembre 2012, p. 10. Disponible sur Internet : <http://surlejournalisme.com/rev/index.php/slj/article/view/16>

Le discours des journalistes s'est élaboré autour de « Journalistes et démocratie », « Liberté de la presse », « Événements socio-politiques » et « Défis et difficultés ». Les sujets qui ont le plus grand volume d'unités d'information neutres sont relatifs au rôle, à la contribution des journalistes à la démocratie (18) et aux événements socio-politiques (7). Les sujets qui recueillent le plus d'unités d'information négatives concernent la liberté de la presse (11) et les défis et les difficultés rencontrés par les journalistes (6).

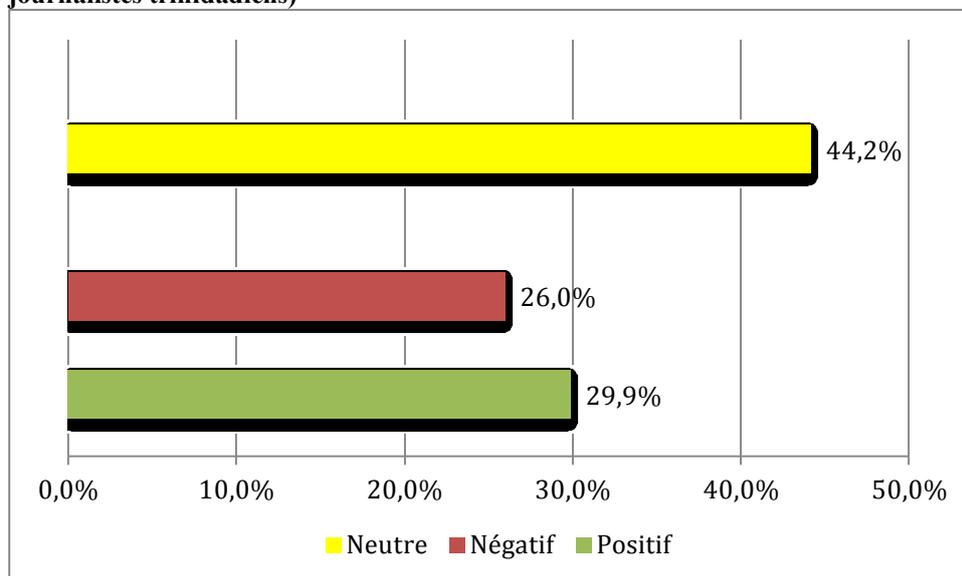
« Journaliste et démocratie » (18 versus 31) et « Événements socio-politiques » (7 versus 13) ont un nombre d'unités d'information neutres, qui comptabilisent plus de la moitié des unités d'information produites.

Tableau 59. Rapport de décodage des entretiens avec les journalistes trinitadiens

<b>Sujet</b>	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>	<b>Neutre</b>	<b>Total</b>
<b>Journalistes et dmocratie</b>	12	1	18	31
<b>Liberté de la presse</b>	6	11	9	26
<b>Événements socio-politiques</b>	4	2	7	13
<b>Défis et difficultés</b>	1	6	0	7
<b>Total</b>	23	20	34	77
	29,9%	26,0%	44,2%	100%

Sur les 77 unités d'informations générées, 44,2% sont neutres contre 29,9% positives et 26% négatives (figure 49), ce qui laisse penser que les journalistes se sont exprimés sur leur profession en rapport avec la tentative du coup d'état avec parcimonie.

**Figure 49. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**



### Le rapport des unités par sujet

Le rapport des unités par sujet identifie les grands thèmes ou les idées dans les entretiens semi-directifs (tableau 60). Les propos tenus sur la profession et la démocratie ont une fréquence de 40,3% alors que le discours sur la liberté de la presse représente 33,8% du corpus. Les journalistes ont également abordé le coup d'état à travers « Événements socio-politiques » (16,9%) et les défis et difficultés inhérents à leur métier (9,1%).

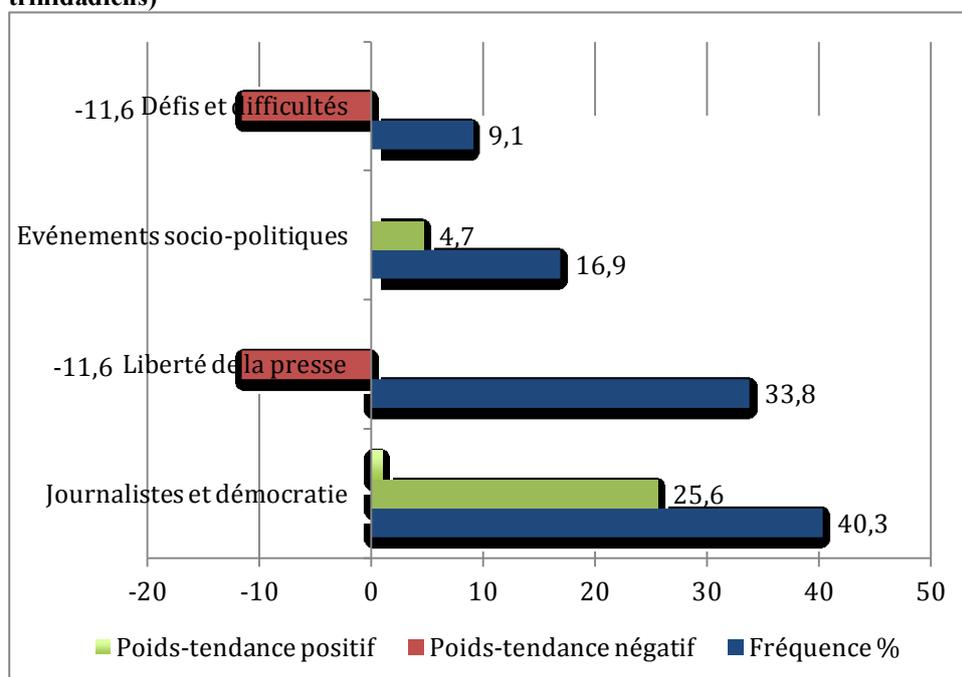
Les sujets relatifs à la « Liberté de la presse » et aux « Défis et difficultés » dans la profession ont un poids-tendance similaire défavorable (-11,6). Les journalistes se sont exprimés de manière positive sur leur profession et leur contribution à la démocratie (25,6+) et sur leur rôle lors du coup d'état (4,7+).

**Tableau 60. Rapport des unités par sujet (entretiens avec les journalistes trinidiens)**

Sujet	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Journalistes et démocratie	31	40,3	41,9	35,5	25,6+
Liberté de la presse	26	33,8	65,4	-19,2	-11,6
Evénements socio-politiques	13	16,9	46,2	15,4	4,7+
Défis et difficultés	7	9,1	100,0	-71,4	-11,6
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100,0</b>			
Indices généraux			55,8	3,9	7,0

Quoique le principe démocratique et de liberté de la presse est affirmé, la pratique du terrain pendant le coup d'état a fait ressortir un certain nombre de « Défis et difficultés » (figure 50). Vingt ans après, ces journalistes ont parlé avec ferveur de leur participation à cet événement. Leur taux de partialité atteint 55,8%.

**Figure 50. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (entretiens avec les journalistes trinidiens)**



## Le rapport des unités par dossier

Le rapport des unités par dossier (tableau 61) présente les sous-thèmes liés aux sujets. Nous distinguons 14 dossiers.

Les principaux dossiers sont « Rôle du journaliste » (35,1%) qui représente plus d'un tiers de la distribution, suivi de « Parcours professionnel » (14,3%) ; « Accès à l'information » (10,4%) ; « Internet » (7,8%) ; « Censure et autocensure » (6,5%).

« Rôle du journaliste » a un poids-tendance positif largement plus élevé (25,6+) que « Parcours professionnel » (4,7+), « Libéralisation des ondes » (4,7+) et « Traitement médiatique équilibré (2,3+).

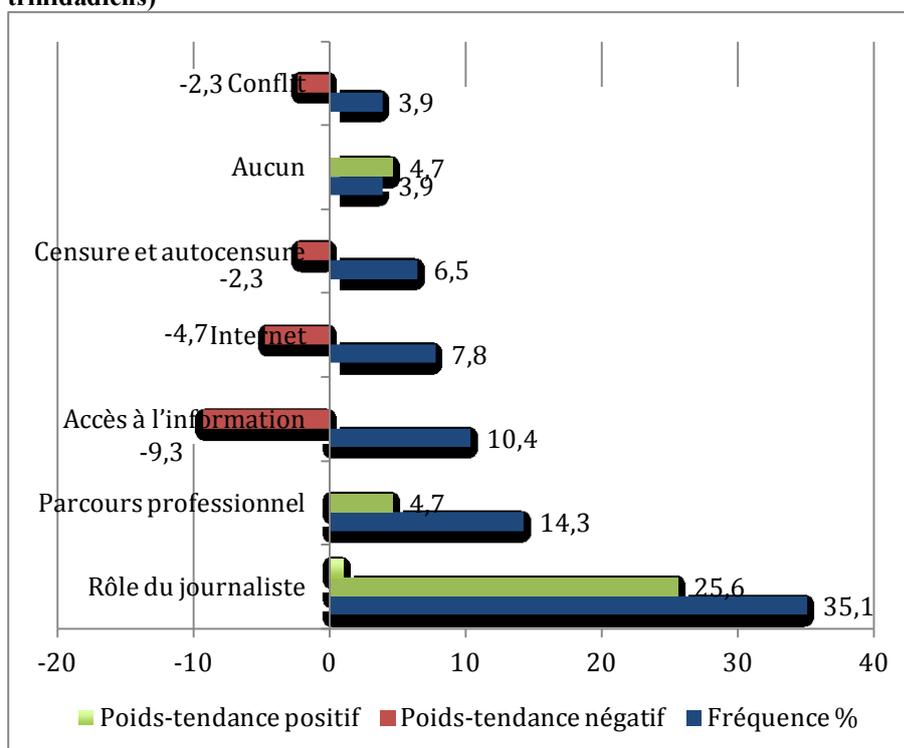
**Tableau 61. Rapport des unités par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Partialité%</b>	<b>Oriantation%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Rôle du journaliste</b>	27	35,1	48,1	40,7	25,6+
<b>Parcours professionnel</b>	11	14,3	18,2	18,2	4,7+
<b>Accès à l'information</b>	8	10,4	50,0	-50,0	-9,3
<b>Internet</b>	6	7,8	66,7	-33,3	-4,7
<b>Censure et autocensure</b>	5	6,5	20,0	-20,0	-2,3
<b>Aucun</b>	3	3,9	66,7	66,7	4,7+
<b>Conflit</b>	3	3,9	100,0	-33,3	-2,3
<b>Connivence</b>	3	3,9	100,0	-33,3	-2,3
<b>Pressions politiques</b>	3	3,9	100,0	-100,0	-7,0
<b>Formation</b>	2	2,6	100,0	0,0	0,0
<b>Interférence politique</b>	2	2,6	100,0	-100,0	-4,7
<b>Libéralisation des ondes</b>	2	2,6	100,0	100,0	4,7+
<b>Pressions</b>	1	1,3	100,0	-100,0	-2,3

économiques					
Traitement médiatique équilibré	1	1,3	100,0	100,0	2,3+
Total	77	100,0			
			55,8	3,9	7,0

La figure 51 présente les sept premiers dossiers. Il est difficile pour les journalistes d'accéder à l'information (-9,3). Les pressions politiques (-7), les interférences politiques (-4,7), la censure et l'autocensure (-2,3), la connivence (-2,3), les pressions économiques (-2,3), les conflits (-2,3) sont considérés comme des freins à l'exercice de la profession. Les journalistes s'accordent tous sur la nécessité de la mise en œuvre de formations initiales et continues de qualité (0,0). La question d'Internet ne se posait pas il y a vingt ans à Trinidad-et-Tobago. Aujourd'hui, les journalistes doivent prendre en compte le phénomène des blogs et du journalisme citoyen (-4,7).

**Figure 51. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**



## Le croisement du journaliste par média

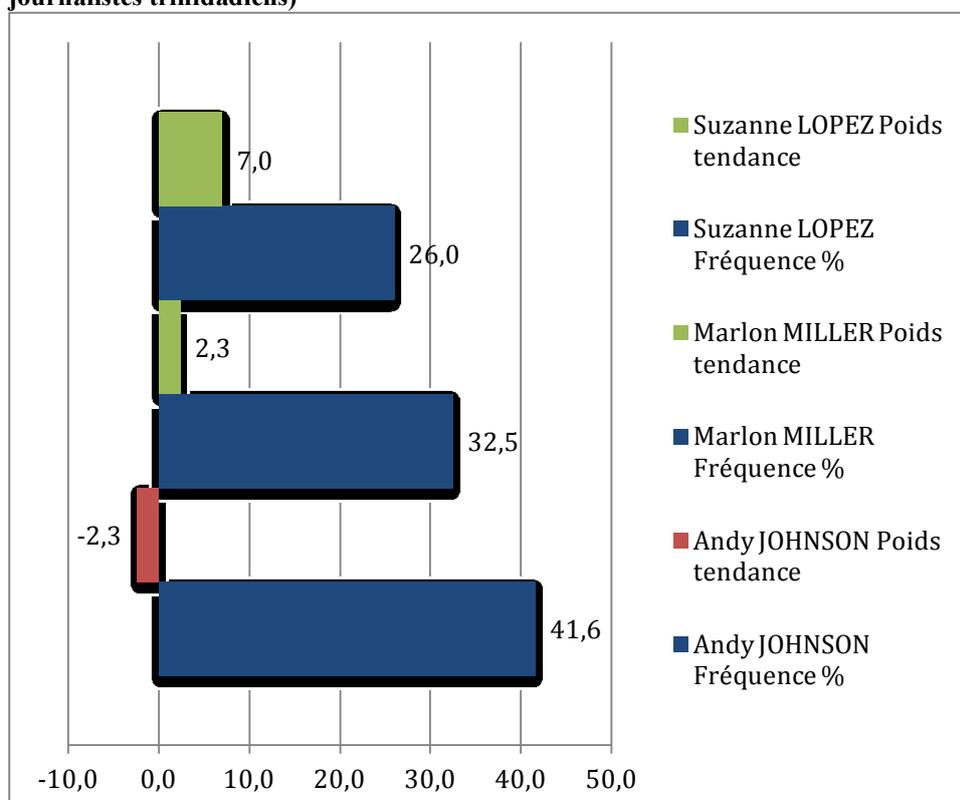
Le croisement des unités par journaliste et par média (tableau 62) montre que c'est Andy Johnson de *Trinidad Express* qui a la plus grande visibilité (41,6%). Marlon Miller et Suzanne Lopez obtiennent 32,5% et 26% d'unités d'information respectivement.

**Tableau 62. Rapport des unités du journaliste par média (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

Journaliste	Unité d'information	Fréquence%	Poids-tendance	
Andy JOHNSON	32	41,6	-2,3	Trinidad Express
Marlon MILLER	25	32,5	2,3+	
Suzanne LOPEZ	20	26,0	7+	

C'est Suzanne Lopez qui a le poids-tendance le plus positif (7+). Andy Johnson et Marlon Miller ont des poids-tendance diamétralement opposés, -2,3 pour l'un et 2,3+ pour l'autre (figure 52).

**Figure 52. Fréquence % et poids-tendance des unités de journaliste par média (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**



Le tableau 63 présente une synthèse des extraits du discours des trois journalistes.

**Tableau 63. Décodage de l'ethnorécit des journalistes trinitadiens**

<i>Trinidad Express</i>			
	<b>Andy JOHNSON</b> 27 avril 2011	<b>Marlon MILLER</b> 10 décembre 2012	<b>Suzanne LOPEZ</b> 18 janvier 2013
<b>Journalistes et démocratie</b>	Récompense nationale obtenue pour les journalistes ayant risqué leurs vies pour obtenir des informations ; Fournir des informations et aider les citoyens à prendre des décisions pour leurs propres intérêts.	Faire en sorte que les politiciens rendent compte de leurs actions aux citoyens ; Rédiger des éditoriaux.	Rapporter les événements comme ils se sont déroulés et demander des comptes au gouvernement.
<b>Liberté de la presse</b>	Faire des compromis lors de la rédaction d'articles sur des sujets sensibles ; Pressions économiques et politiques.	Libéralisation des ondes avec l'arrivée du National Alliance for Reconstruction au pouvoir en 1986 ; Le gouvernement United National Congress en 1995 a voulu contrôler les médias ; La pratique de l'autocensure pour les journalistes politiques proches du pouvoir est avérée.	Affaire de calomnie et de diffamation dans les reportages des hebdomadaires ; La censure existe ; Ne pas diffuser une information pour des raisons de sécurité nationales.
<b>Défis et difficultés</b>	L'accès à l'information et la loi sur la liberté d'information (Freedom of	Un travail difficile et mal rémunéré ; La nécessité de formations pour les jeunes journalistes ;	L'accès à l'information.

	Information Legislation) ; Pressions économiques.	Accès à l'information sur les otages.	
<b>Événements socio-politiques</b>	Se rendre sur le terrain et pendant deux jours d'affilés, il est resté au bureau pour publier des articles sur le coup d'état ; Poser des questions difficiles au gouvernement.	Se rendre sur le terrain et rédiger des articles sur ce qui se passe.	Interview de Abu Bakr et de ses trois femmes sur le sujet de la polygamie ; Rédaction d'articles sur l'état d'urgence et le couvre-feu ; Couverture de l'audience préliminaire après le coup.

Andy JOHNSON : les unités par sujet et par dossier

**Andy JOHNSON** est journaliste depuis 1972. Il a commencé à « Moko », un hebdomadaire politique publié par un parti politique dirigé par l'historien James Millette. Il a également travaillé à *Trinidad Express*, *Trinidad Guardian*, à la télévision et à la radio. Au moment du coup d'état, il est rédacteur chargé de l'information à *Trinidad Express*. Au cours de sa carrière, il a couvert des événements nationaux, régionaux comme le sommet du Caricom et des événements internationaux comme l'inauguration à la présidence américaine de Barack Obama en janvier 2009, le tremblement de terre en Haïti en janvier 2010. Il a également été un chroniqueur hebdomadaire sur les affaires nationales, régionales et internationales et le rédacteur de certains éditoriaux à *Trinidad Express*. Il a développé au fil des années un intérêt pour les affaires caribéennes. Il est actuellement le Président-directeur général du Government Information Services Limited (GISL). Il informe les citoyens sur les activités du gouvernement sur la chaîne parlementaire<sup>937</sup>.

<sup>937</sup> Entretien avec Andy Johnson, 27 avril 2011, annexe p. 577-588

Le résumé de cet entretien s'articule autour de quatre thèmes:

### Journalistes et démocratie

Les médias ont reçu une récompense nationale pour leur professionnalisme et pour avoir risqué leur vie pendant la tentative du coup d'état pour informer la population. En tant que président du Media Association, Andy Johnson a accepté cette récompense mais ce choix a été jugé controversé par certains journalistes pour qui le gouvernement du National Alliance for Reconstruction (NAR) était impopulaire (UI 23). Il affirme contribuer à la démocratie en fournissant des informations sur l'actualité nationale, sur les décisions stratégiques du gouvernement, en aidant les gens à prendre des décisions dans leurs propres intérêts (UI 25).

### Liberté de la presse

Il estime que le journaliste est celui qui doit savoir faire des compromis quand il rédige un article sur un sujet sensible, quand il n'a pas la possibilité de prouver ce qu'il dit ou encore pour éviter avec ses écrits de mettre en péril les emplois des gens ou une entreprise en difficulté (UI 28).

### Défis et difficultés

La principale difficulté est l'accès à l'information. Le gouvernement de United National Congress (UNC) met en place la loi sur la liberté de l'information, Freedom of information legislation. Mais il pense que les journalistes n'utilisent pas toutes les possibilités qu'offre la loi. Malgré la réticence du gouvernement à fournir des informations sous prétexte du respect du principe de sécurité nationale (UI 17), trop d'informations restent encore hors de portée des journalistes (UI 16). Il révèle aussi l'existence de pressions économiques et politiques. Le secteur privé et les puissants lobbies ont une influence sur ce qui est publié ou non, et les médias privés agissent en fonction des questions publicitaires (UI 18). Enfin, il a raconté comment il a été évincé du voyage officiel en Chine par l'ancien ministre George Chambers (UI 14).

### Evénements socio-politiques

A l'annonce par téléphone des coups de feu près du Parlement et du commissariat, il quitte son bureau et se rend jusqu'à Red House, le parlement où il a passé environ une heure de temps. Il a vu certains gardes du corps du Premier ministre sortir sans leurs sous-vêtements. Ces derniers ont fourni des informations sur ce qui se passait à l'intérieur (UI 21). Puis, il est

resté à son bureau deux jours d'affilées, il a écrit les principaux articles et il a répondu aux appels du monde entier (UI 20). Quand le Jamaat a capitulé, il s'est rendu à la conférence de presse du gouvernement pendant laquelle il a posé des questions sensibles et s'est vu rétorqué qu'il n'était pas patriote (UI 22).

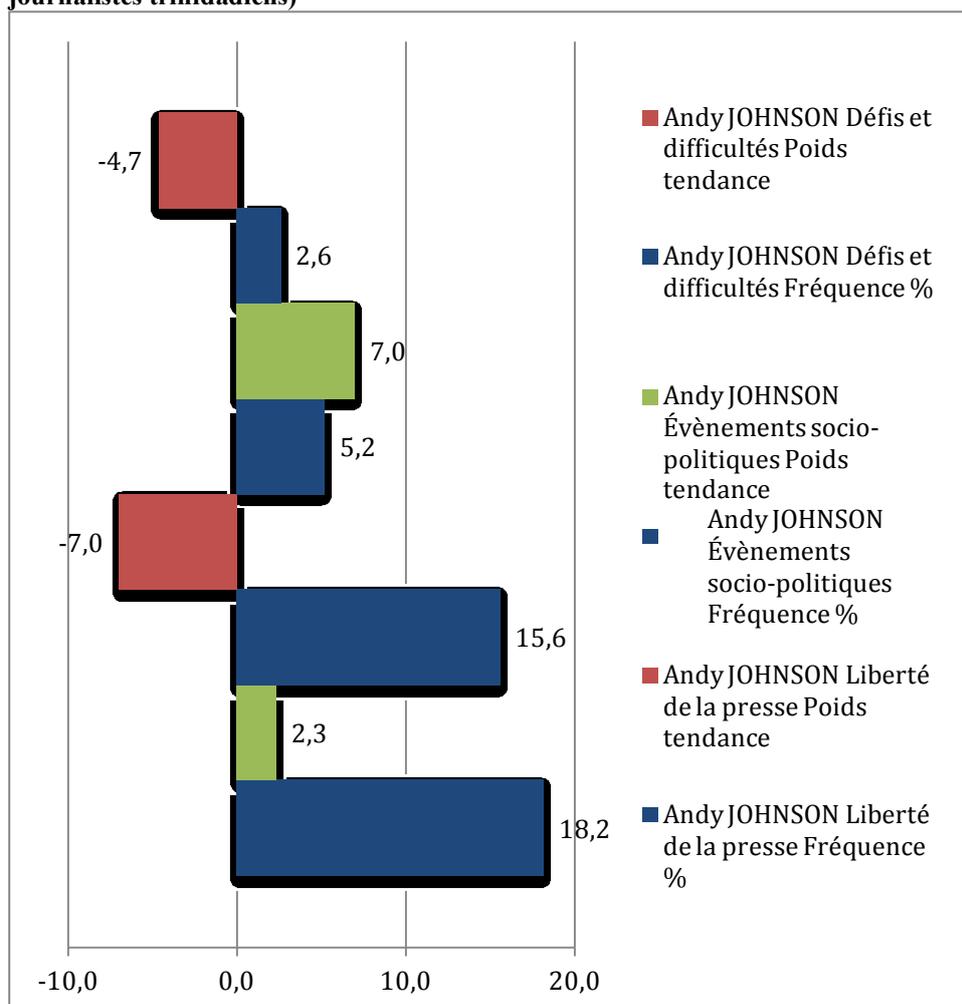
L'entretien avec Andy Johnson met en évidence quatre sujets et dix dossiers. Le tableau 64 montre qu'il a abordé son professionnalisme et sa contribution à la démocratie (18,2%), sa perception de la liberté de la presse (15,6%). En revanche, il s'est très peu exprimé sur le coup d'état (5,2%) et sur ses défis et difficultés (2,6%).

**Tableau 64. Rapport des unités de Andy JOHNSON par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Andy JOHNSON</b>	<b>Journalistes et démocratie</b>	14	18,2	2,3+
	<b>Liberté de la presse</b>	12	15,6	-7,0
	<b>Événements socio-politiques</b>	4	5,2	7,0+
	<b>Défis et difficultés</b>	2	2,6	-4,7

Le poids-tendance est positif pour deux sujets (figure 53): « Événements socio-politiques » (7+) et « Journalistes et démocratie » (2,3+). Le poids-tendance est négatif pour les sujets « Liberté de la presse (-7) et « Défis et difficultés » (-4,7). Andy Johnson a bien relaté le coup d'état et sa participation active dans la couverture de cet événement. Il reconnaît les contraintes de la liberté de diffusion et énumère un certain nombre de difficultés inhérentes à la profession (pressions politiques et économiques, connivence, autocensure, etc).

**Figure 53. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par sujet (entretiens avec les journalistes trinidadiens)**



Dix dossiers sont attribués à Andy Johnson (tableau 65). Les cinq principaux dossiers sortis de l'entretien sont « Rôle du journaliste » (11,7%), « Parcours professionnel » (7,8%), « Accès à l'information » (6,5%), « Censure et autocensure » (3,9%), « Pressions politiques » (3,9%).

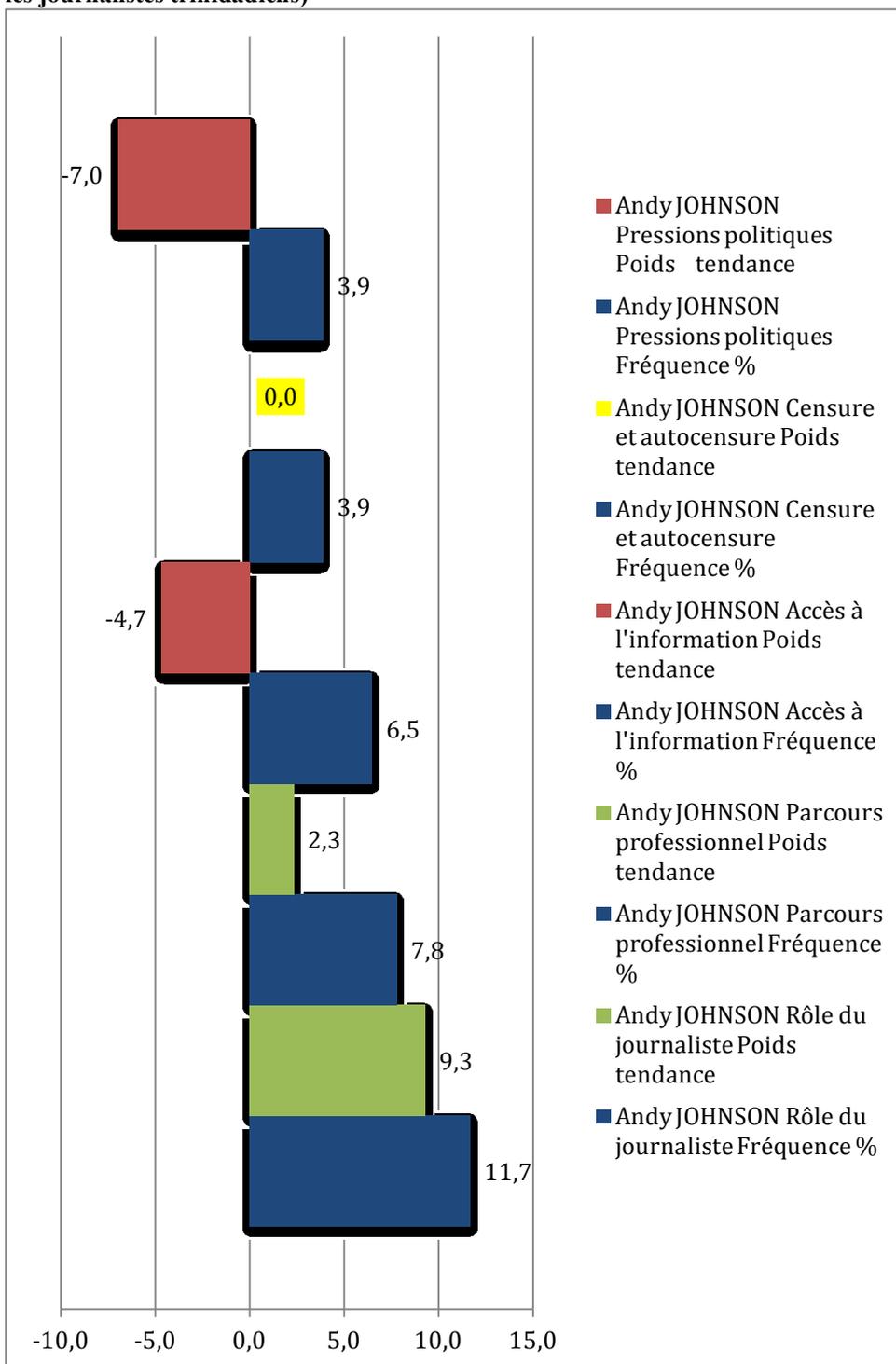
« Rôle et journaliste » a un poids-tendance positif (9,3+), suivi de « Parcours professionnel (2,3+) et « Libéralisation des ondes » (2,3+). C'est « Pressions politiques » qui recueille le poids-tendance le plus négatif (-7), puis ce sont « Accès à l'information » (-4,7), « Formation » (-2,3) et « Pressions économiques (-2,3).

**Tableau 65. Rapport des unités de Andy JOHNSON par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Andy JOHNSON</b>	<b>Rôle du journaliste</b>	9	11,7	9,3+
	<b>Parcours professionnel</b>	6	7,8	2,3+
	<b>Accès à l'information</b>	5	6,5	-4,7
	<b>Censure et autocensure</b>	3	3,9	0,0
	<b>Pressions politiques</b>	3	3,9	-7,0
	<b>Aucun</b>	2	2,6	2,3+
	<b>Formation</b>	1	1,3	-2,3
	<b>Internet</b>	1	1,3	-2,3
	<b>Libéralisation des ondes</b>	1	1,3	2,3+
	<b>Pressions économiques</b>	1	1,3	-2,3

Le rôle, la mission et l'indépendance du journaliste dans la société, le fait de fournir des informations pour aider les citoyens à prendre leurs décisions sont abordés ainsi que les pressions politiques et économiques. Il ne s'attarde pas sur la censure et l'autocensure car il considère qu'il faut savoir faire des compromis. Il a évoqué également le processus de libéralisation des ondes initié bien avant le coup d'état (figure 54).

Figure 54. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)



Marlon MILLER : les unités par sujet et par dossier

**Marlon MILLER** a commencé à travailler en 1978 en tant que journaliste sportif et assistant du responsable de l'information sportive. Puis, il a été assistant du responsable de l'information. Il est actuellement rédacteur chargé de l'information à *Trinidad Express*<sup>938</sup>.

Cet entretien met en exergue quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

Marlon Miller contribue à la démocratie en faisant en sorte que les politiciens rendent compte de leurs actions aux citoyens. Il participe également à la démocratie en rédigeant des éditoriaux et écrit un éditorial tous les samedis (UI 42).

#### Liberté de la presse

La National Alliance for Reconstruction (NAR) arrive au pouvoir en 1986 et libéralise les ondes, permet la création de télévisions et de radios et assure la possibilité de s'exprimer (UI 48). Il rappelle qu'en 1995, le gouvernement de United National Congress (UNC) a voulu museler la presse (UI 45) et la permanence des quotidiens face à l'alternance du pouvoir. Il explique que l'autocensure existe et est souvent pratiquée par des journalistes qui sont proches des hommes politiques qui cherchent à protéger des secrets. Pour lui, *Trinidad Express* n'est pas dans cette catégorie (UI 50).

#### Défis et difficultés

Il dit ne pas avoir rencontré de défis importants au cours de sa carrière, mais il parle des contraintes de sa profession. C'est un travail difficile qui demande beaucoup de sacrifice. Il obtient satisfaction quand il voit son nom imprimé sur un article intéressant. Il estime que les jeunes journalistes ont besoin de plus de formation pour entrer dans la profession (UI 44). Il relate la difficulté d'obtenir des informations du Parlement où se trouvaient les otages. Il se souvient de la discussion des journalistes qui spéculaient sur le sort de ces derniers et le fait d'autoriser une journaliste politique à sortir, qui a pu fournir des informations de la situation (UI 40).

---

<sup>938</sup> Entretien avec Marlon Miller, 10 décembre 2011, annexe p. 589-599

### Evénements socio-politiques

En 1990, il est un journaliste sportif. Il écrivait la présentation d'une grande manifestation de Trinidad à Tobago qui se déroulait le lendemain du coup d'état. Et il raconte ce jour-là l'irruption d'un journaliste politique dans la salle de rédaction, qui informe sur la prise de contrôle du Parlement par les Muslimeen et la prise d'otage des membres du gouvernement. Il s'est rendu devant Red House, est retourné au bureau et a rédigé un article sur ce qu'il a vu dans les rues de Port of Spain. (UI 38) Il a obtenu un prix pour le sujet relatif à la libération des otages et à la reddition des Muslimeen (UI 39).

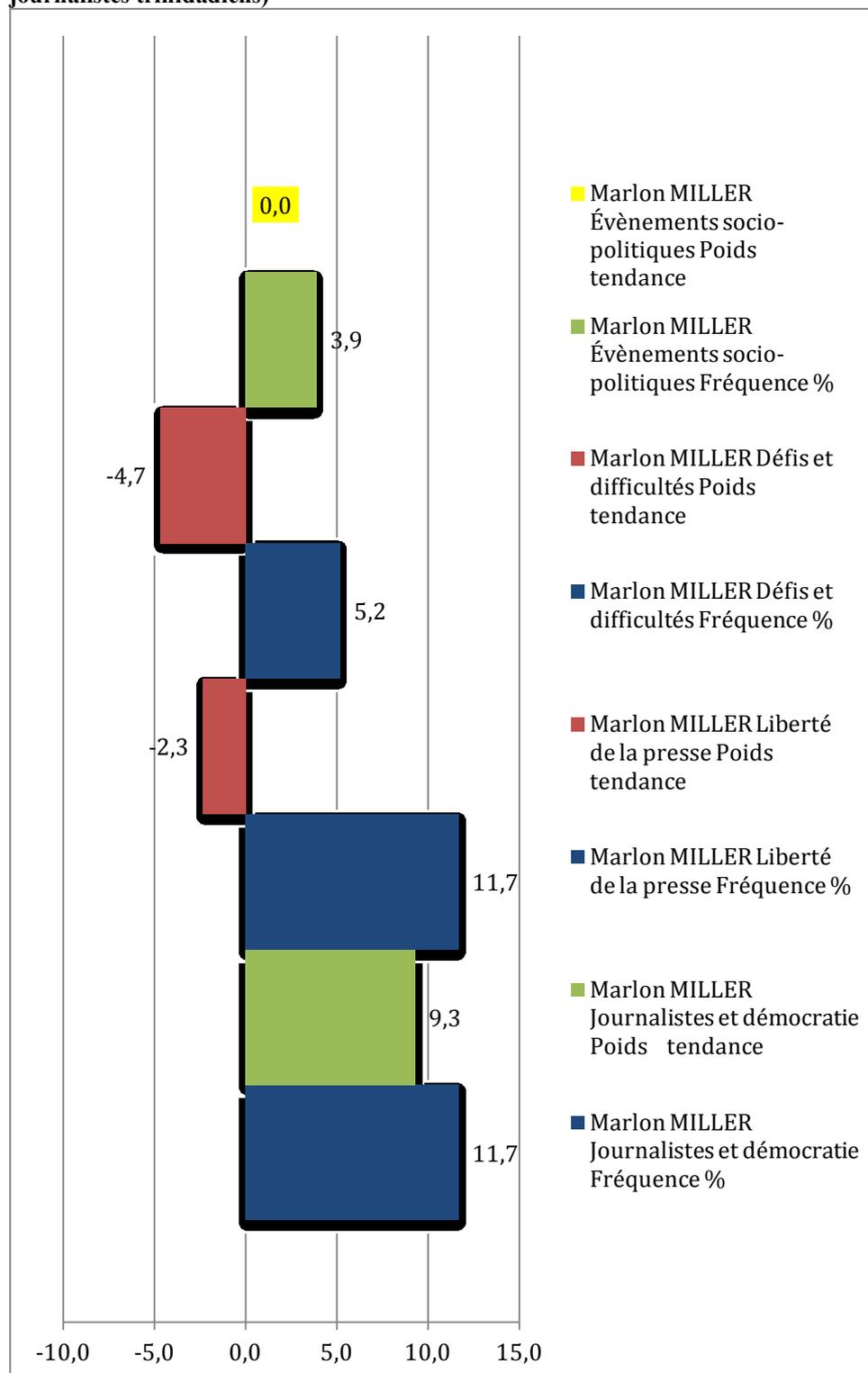
L'entretien avec Marlon Miller met en exergue les quatre sujets et les douze dossiers répertoriés. Le tableau 66 nous apprend qu'il a axé son discours sur son professionnalisme, sa contribution à la démocratie et la liberté de la presse qui ont une fréquence similaire (11,7%), soit un total de 23,4%. Il aborde aussi ses défis et ses difficultés (5,2%) et le coup d'état (3,9%).

**Tableau 66. Rapport des unités de Marlon MILLER par sujet (entretiens avec les journalistes trinidadiens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Marlon MILLER</b>	<b>Journalistes et démocratie</b>	9	11,7	9,3+
	<b>Liberté de la presse</b>	9	11,7	-2,3
	<b>Défis et difficultés</b>	4	5,2	-4,7
	<b>Evénements socio-politiques</b>	3	3,9	0,0

C'est « Journalistes et démocratie » qui a le poids-tendance le plus positif (9,3+). Marlon Miller tient un discours défavorable sur la liberté de la presse (-2,3) et sur ses défis et difficultés (-4,7). Il s'exprime de manière pondérée sur le coup d'état (figure 55).

**Figure 55. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par sujet (entretiens avec les journalistes trinidiens)**



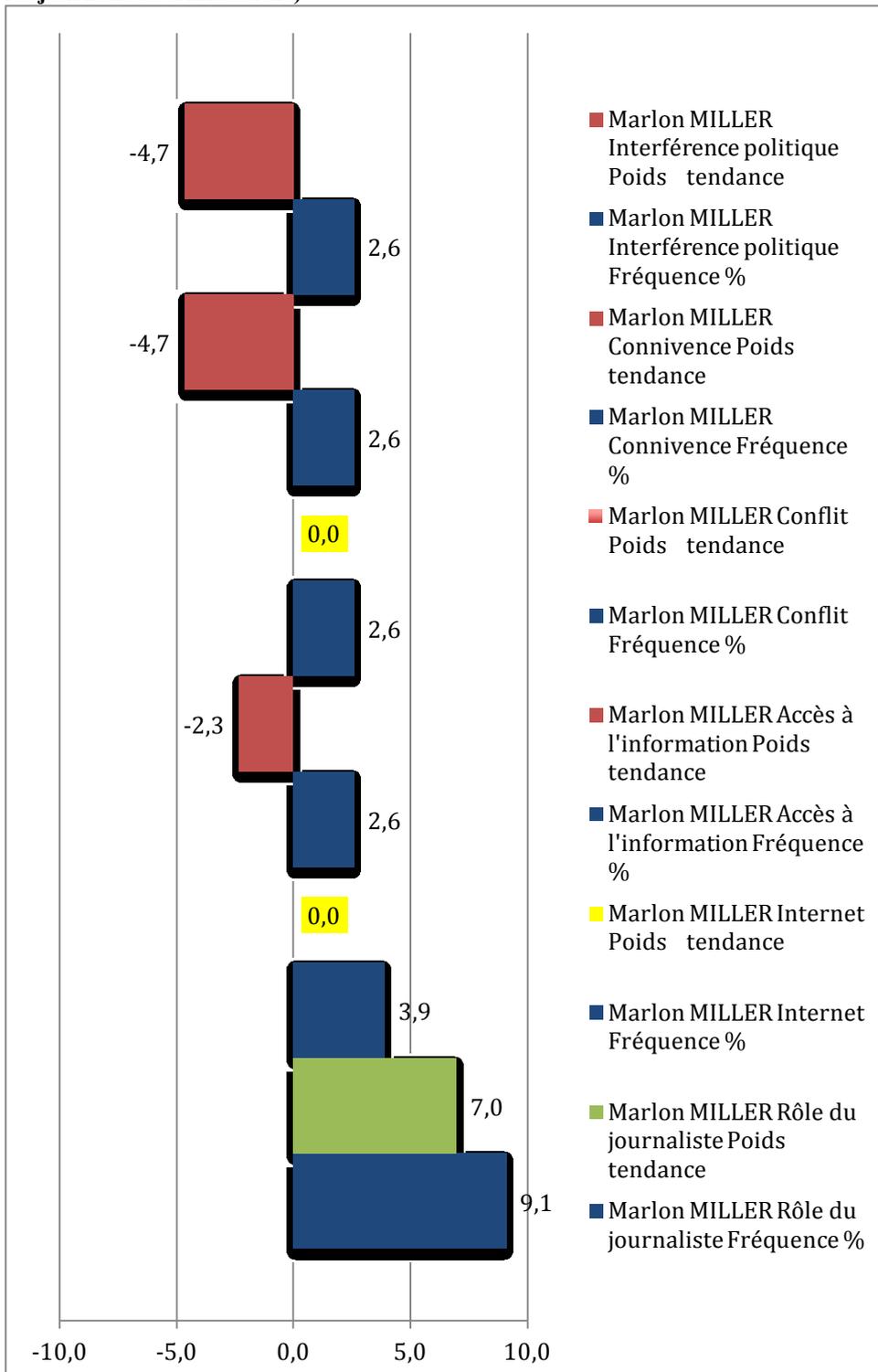
Le tableau 67 nous indique que les principaux dossiers abordés: « Rôle du journaliste » (9,1%), « Internet » (3,9%), « Accès à l'information » (2,6%), « Conflit » (2,6%) « Connivence » (2,6%), « Interférence politique » (2,6%), « Parcours professionnel » (2,6%). Il faut rappeler que Internet a été évoqué au cours de la discussion mais le réseau Internet n'était pas encore généralisé à cette époque à Trinidad-et-Tobago. Les poids-tendance positifs concernent « Rôle de journaliste » (7+), « Formation » (2,3+) « Libéralisation des ondes » (2,3+) et « Traitement médiatique équilibré » (2,3+). Les poids-tendance négatifs sont « Connivence » (-4,7) ; « Interférence politique » (-4,7) ; « Accès à l'information » (-2,3), « Censure et autocensure » (-2,3). Deux dossiers ont un poids-tendance neutre : « Conflit » et « Parcours professionnel ».

**Tableau 67. Rapport des unités de Marlon MILLER par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Marlon MILLER</b>	<b>Rôle du journaliste</b>	7	9,1	7,0+
	<b>Internet</b>	3	3,9	0,0
	<b>Accès à l'information</b>	2	2,6	-2,3
	<b>Conflit</b>	2	2,6	0,0
	<b>Connivence</b>	2	2,6	-4,7
	<b>Interférence politique</b>	2	2,6	-4,7
	<b>Parcours professionnel</b>	2	2,6	0,0
	<b>Aucun</b>	1	1,3	2,3+
	<b>Censure et autocensure</b>	1	1,3	-2,3
	<b>Formation</b>	1	1,3	2,3+
	<b>Libéralisation des ondes</b>	1	1,3	2,3+
	<b>Traitement médiatique équilibré</b>	1	1,3	2,3+

Le rôle du journaliste est perçu de manière positive, quoique le métier est confronté à des difficultés comme l'accès à l'information, les interférences politiques, le problème de connivence et la censure et l'autocensure. Toutefois, le journaliste trouve indispensable de se former et de traiter l'information de manière équilibrée (figure 56).

**Figure 56. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par dossier (entretiens avec les journalistes trinidiens)**



Suzanne LOPEZ : les unités par sujet et par dossier

**Suzanne LOPEZ** a travaillé en tant que journaliste pendant 25 ans, essentiellement à *Trinidad Express*. Elle y a occupé différents postes : journaliste chargée des affaires judiciaires, journaliste spécialisé dans les problèmes de santé, rédacteur qui s'intéresse aux sujets de fond au moment du coup d'état en 1990, rédacteur de *Sunday Guardian*, rédacteur chargé de l'information. En 1995, elle est directeur de la publication quand elle quitte *Trinidad Express* et son pays pour s'installer aux Etats-Unis où elle travaille à *Inside Washington Publishers* où elle couvre les problèmes sur la santé. Depuis 2000, elle n'exerce plus ce métier à temps plein<sup>939</sup>.

L'entretien avec Suzanne Lopez aborde quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

Elle explique comment elle contribue à la démocratie en demandant aux gouvernements de rendre compte sur leurs actions (UI 69).

#### Liberté de la presse

Elle affirme ne pas avoir eu de problèmes concernant la liberté de la presse à son époque. Trinidad-et-Tobago n'était pas une société procédurière, mais certains reportages dans les journaux hebdomadaires n'étaient pas responsables et des gens étaient calomniés et décriés (UI 71). Elle dit ne jamais avoir connu de problèmes de censure, même si elle reconnaît son existence après avoir entendu des journalistes expérimentés en parler (UI 72). Elle n'a jamais connu à son époque des affaires d'interférence politique dans les journaux. Elle indique que *Trinidad Express* était très responsable et respectait le principe de sécurité nationale et certaines directives du gouvernement (UI 73).

#### Défis et difficultés

Elle se souvient de l'accès difficile à l'information. Les responsables gouvernementaux aimaient jouer à cache-cache et il fallait toujours les traquer pour obtenir une information (UI 65).

---

<sup>939</sup> Entretien avec Suzanne Lopez, 18 janvier 2013, annexe p. 600-606

### Événements socio-politiques

La semaine avant le coup d'état, elle s'est rendue deux fois dans la propriété de Abu Bakr pour l'interroger ainsi que ses trois femmes (UI 64). Elle raconte que le soir du coup d'état, elle était présente devant l'entrée du Jamaat Al-Muslimeen à Mucurapo Road, et s'est aperçu que la mosquée était vide. Sur la route de Mucurapo, elle a également assisté à une fusillade entre deux voitures (UI 63). Pendant le coup d'état, elle a rédigé des articles notamment sur l'état d'urgence et le couvre-feu (UI 67).

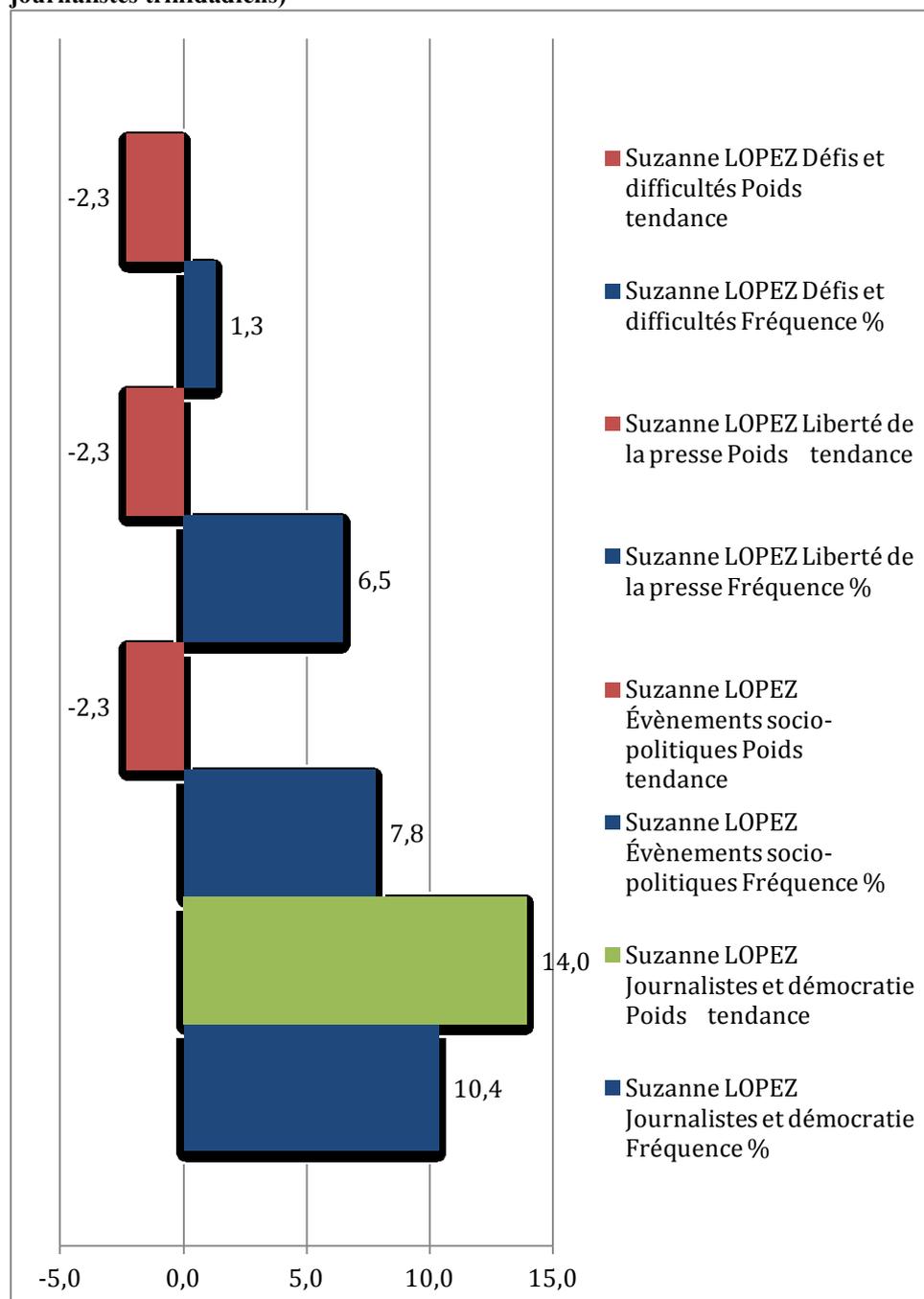
L'entretien avec Suzanne Lopez met en relief quatre sujets et sept dossiers. Le tableau 68 montre qu'elle s'est essentiellement exprimée sur son métier, sa contribution à la démocratie (10,4%), et sur le coup d'état (7,8%). Ses propos sur la liberté de la presse ont une fréquence de 6,5%, suivi de « Défis et difficultés » (1,3%). Trois sujets ont un poids-tendance négatifs : « Événements socio-politiques » (-2,3), « Liberté de la presse » (-2,3) et « Défis et difficultés » (-2,3). C'est « Journalistes et démocratie » qui a bénéficié d'un engagement très favorable (14+).

**Tableau 68. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Suzanne LOPEZ</b>	<b>Journalistes et démocratie</b>	8	10,4	14+
	<b>Événements socio-politiques</b>	6	7,8	-2,3
	<b>Liberté de la presse</b>	5	6,5	-2,3
	<b>Défis et difficultés</b>	1	1,3	-2,3

Alors que ses confrères (Andy Johnson, Marlon Miller) de *Trinidad Express* ont focalisé leur propos sur leur participation à l'exercice de la démocratie et au principe de liberté de la presse, le discours de Suzanne Lopez s'est construit autour de la contribution à la démocratie et du coup d'état (figure 57).

**Figure 57. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**



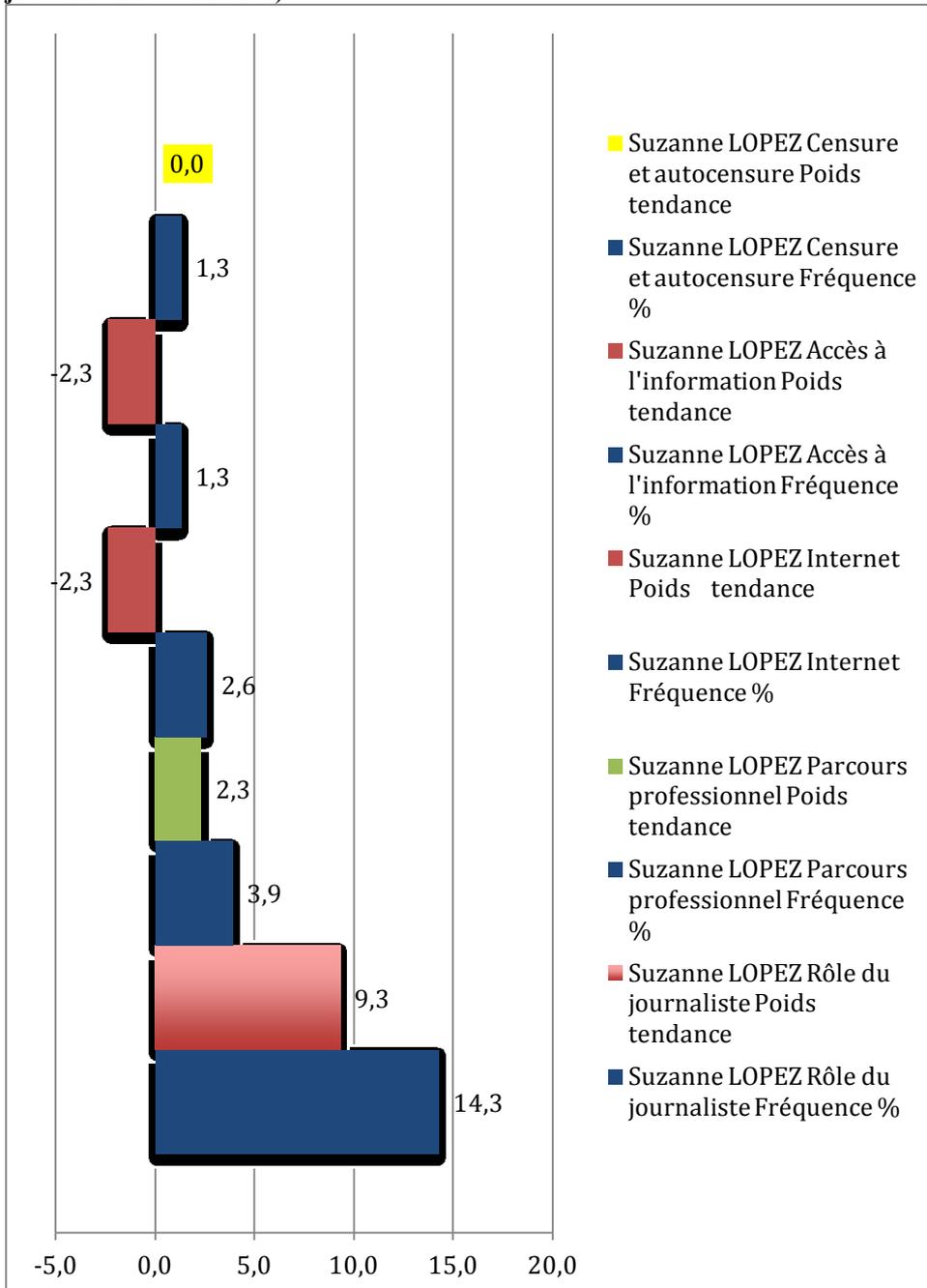
Les dossiers sont « Rôle du journaliste » (14,3%), « Parcours professionnel » (3,9%), « Internet » (2,6%), « Accès à l'information » (1,3%), « Censure et autocensure » (1,3%), « Conflit » (1,3%), « Connivence » (1,3%). Les dossiers qui ont le poids-tendance le plus positif sont « Rôle du journaliste » (9,3+), « Parcours professionnel » (2,3+) et « Connivence » (2,3+). Le poids-tendance est négatif pour « Internet » (-2,3), « Accès à l'information » (-2,3) et « Conflit » (-2,3). Son discours est pondéré sur la censure et l'autocensure (tableau 69).

**Tableau 69. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Suzanne LOPEZ</b>	<b>Rôle du journaliste</b>	11	14,3	9,3+
	<b>Parcours professionnel</b>	3	3,9	2,3+
	<b>Internet</b>	2	2,6	-2,3
	<b>Accès à l'information</b>	1	1,3	-2,3
	<b>Censure et autocensure</b>	1	1,3	0,0
	<b>Conflit</b>	1	1,3	-2,3
	<b>Connivence</b>	1	1,3	2,3+

L'entretien avec Suzanne Lopez met en lumière l'importance du rôle du journaliste et du parcours professionnel face aux difficultés comme l'accès à l'information, et l'exercice du métier en cas de conflit (figure 58).

**Figure 58. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (entretiens avec les journalistes trinidadiens)**



## Conclusion

Les entretiens semi-directifs avec les trois journalistes de *Trinidad Express* ont mis en exergue des sujets et des dossiers qui offrent une vision de leurs représentations et de leurs systèmes de valeurs. Pour les sujets, les journalistes ont construit leur discours autour de la profession, la contribution à la démocratie et le principe de liberté de la presse. Il en est de même pour les dossiers sur le rôle du journaliste et le parcours professionnel qui tiennent une place essentielle dans leurs propos. La gestion d'un pays en crise, notamment la tentative du coup d'état de juillet 1990, incite les journalistes à risquer leurs vies pour se rendre sur le terrain. Ces journalistes n'hésitent pas à demander des comptes au gouvernement, et rapportent les faits comme ils se sont déroulés. Ensuite, ils fournissent des informations aux citoyens pour leur permettre de prendre leurs propres décisions. Ils mentionnent la pratique de l'autocensure, le fait de faire des compromis lors de la rédaction des articles sur des sujets sensibles, et la non diffusion d'une information en cas de sécurité nationale. Ce territoire a connu la libéralisation des ondes dans les années 1990. Les principales difficultés des journalistes restent l'accès à l'information dans les institutions gouvernementales, les pressions économiques et politiques, l'interférence politique et les contraintes du métier. Leurs principaux défis sont toutefois la formation des jeunes journalistes pour assurer la pérennité du processus démocratique. L'analyse des ethnorécits de la pratique professionnelle se termine avec celle des journalistes en Guadeloupe.

### 9.3.2. Les ethnorécits de la pratique professionnelle en Guadeloupe

Les entretiens concernent quatre journalistes de *France Antilles Guadeloupe* : Martin T. Laventure, Nathalie Calimia-Dinane, André-Jean Vidal et Nicomède Gervais qui se sont exprimés sur leur profession et le mouvement social de 2009.

#### Le rapport de décodage

Le rapport de décodage décrit le nombre d'unités d'information positives, négatives et neutres pour les quatre sujets développés dans les entretiens (tableau 70). Sur les 131 unités d'information produites, 56 unités d'information sont neutres, 44 sont négatives et 31 sont positives. Ces sujets sont dans l'ordre : « Liberté de la presse », « Journaliste et démocratie », « Événements socio-politiques », et « Défis et difficultés ».

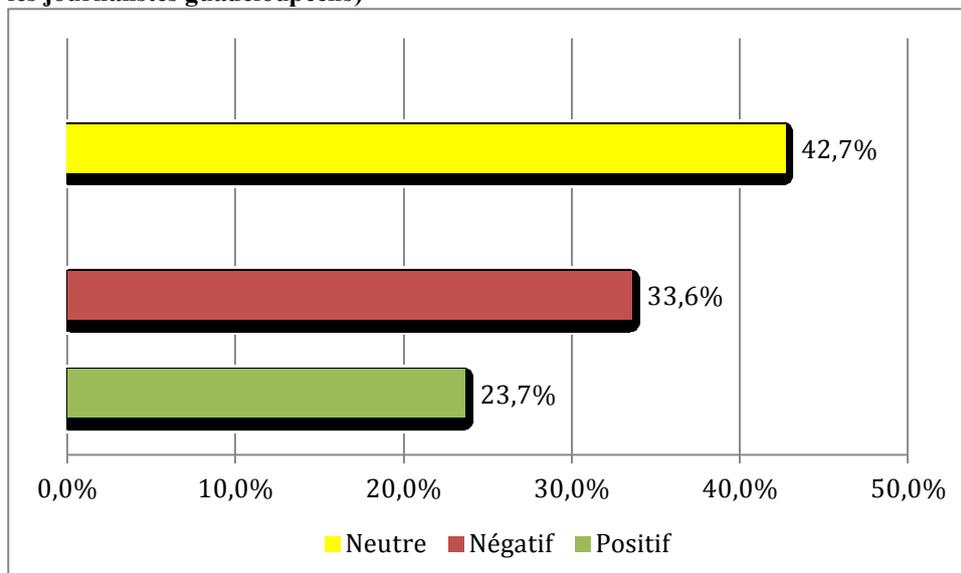
Il existe autant d'unités d'information négatives (22) et neutres (22) pour « Liberté de la presse ». Les sujets « Journalistes et démocratie » et « Événements socio-politiques » ont le plus grand volume d'unités d'information neutres, soit 27 pour l'un et 7 pour l'autre. Toutefois « Défis et difficultés » n'obtient que 9 unités d'information négatives. Et le sujet sur le mouvement social présente autant d'unités d'information positives (6) et négatives (6).

**Tableau 70. Rapport de décodage des entretiens avec les journalistes guadeloupéens**

<b>Sujet</b>	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>	<b>Neutre</b>	<b>Total</b>
<b>Liberté de la presse</b>	13	22	22	57
<b>Journalistes et démocratie</b>	12	7	27	46
<b>Événements socio-politiques</b>	6	6	7	19
<b>Défis et difficultés</b>	0	9	0	9
<b>Total</b>	31	44	56	131
	23,7%	33,6%	42,7%	100%

Sur les 131 unités d'information produites, 42,7% sont neutres contre 33,6% négatives et 23,7% positives (figure 59). Dans l'ensemble, les entretiens semi-directifs ont révélé que les journalistes se sont exprimés sur leur profession en rapport avec la tentative du coup d'état avec beaucoup de neutralité.

**Figure 59. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



### Le rapport des unités par sujet

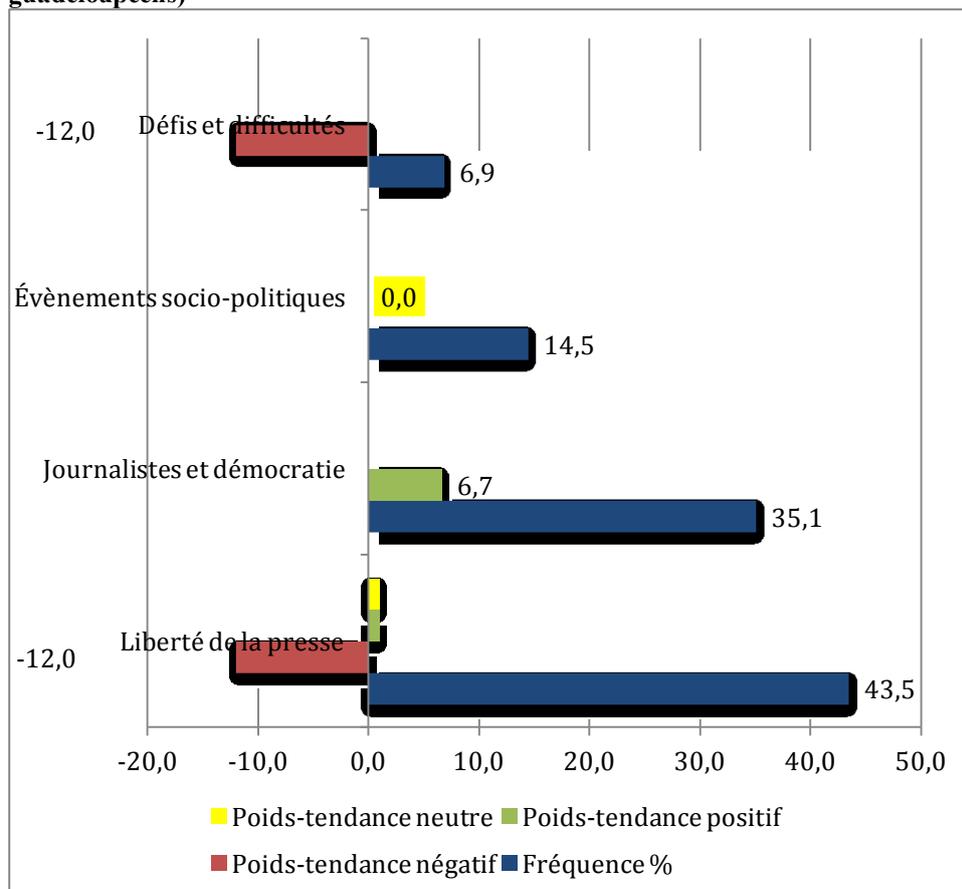
Le rapport des unités par sujet (tableau 71) montre que c'est « Liberté de la presse » qui obtient la plus grande visibilité (43,5%). Les journalistes ont également abordé leur profession et leur contribution à la démocratie (35,1%), le mouvement social de 2009 dans « Evénements socio-politiques » (14,5%) et leurs « Défis et difficultés » (6,9%). Les sujets « Liberté de la presse » et « Défis et difficultés » qui ont le plus grand nombre d'unités d'information, ont le poids-tendance similaire le plus négatif (-12). C'est « Journalistes et démocratie » qui a un poids-tendance positif (6,7+) alors que le sujet sur le mouvement social est traité de manière pondérée.

**Tableau 71. Rapport des unités par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

Sujet	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Liberté de la presse	57	43,5	61,4	-15,8	-12,0
Journalistes et démocratie	46	35,1	41,3	10,9	6,7+
Événements socio-politiques	19	14,5	63,2	0,0	0,0
Défis et difficultés	9	6,9	100,0	-100,0	-12,0
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>100,0</b>			
			57,3	-9,9	-17,3

Les journalistes ont essentiellement construit leurs discours sur la liberté de la presse, leur rôle et contribution à la démocratie, malgré les défis et difficultés rencontrés dans l'exercice de la profession (tableau 60). Trois ans après, ces journalistes ont parlé avec ferveur de leur participation à cet événement. Leur taux de partialité atteint 57,3%

**Figure 60. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



## Le rapport des unités par dossier

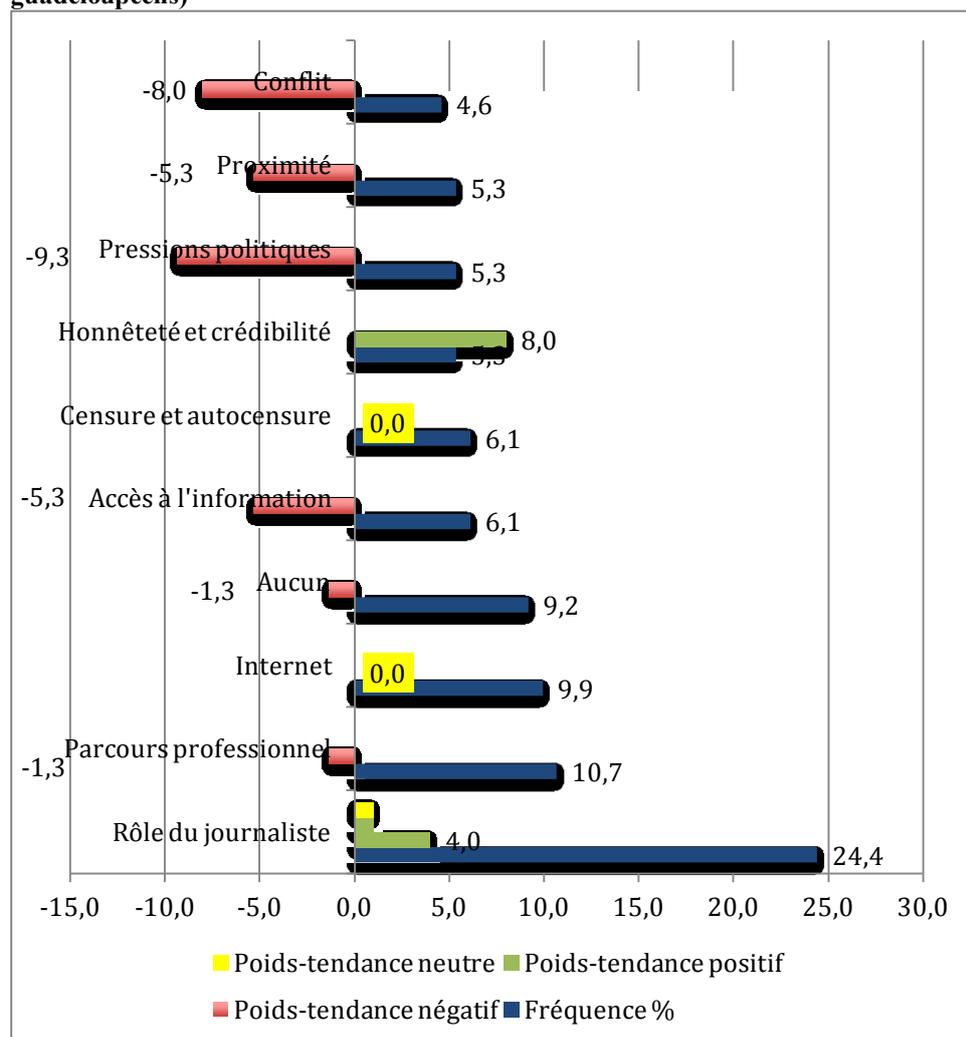
Les entretiens ont révélé l'existence de dix-sept dossiers. Le tableau 72 montre les principaux dossiers : « Rôle du journaliste » (24,4%), « Parcours professionnel » (10,7%), et « Internet » (9,9%). Parmi les dossiers qui ont le poids-tendance le plus négatif, nous distinguons « Pressions politiques » (-9,3), « Conflit » (-8,0), « Accès à l'information » (-5,3), « Proximité » (-5,3), « Pressions économiques » (-2,7), « Pressions en général » (-2,7). Les dossiers qui ont le poids-tendance le plus positif sont : « Honnêteté et crédibilité » (8+), « Traitement équilibré de l'information » (6,7+), « Rôle du journaliste » (4+), « Formation » (4+). Deux dossiers ont un poids-tendance neutre : « Internet » et « Censure et autocensure ».

**Tableau 72. Rapport des unités par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

Dossier	Unité d'information	Fréquence%	Partialité%	Orientation%	Poids-tendance
Rôle du journaliste	32	24,4	40,6	9,4	4,0+
Parcours professionnel	14	10,7	7,1	-7,1	-1,3
Internet	13	9,9	30,8	0,0	0,0
Aucun	12	9,2	41,7	-8,3	-1,3
Accès à l'information	8	6,1	100,0	-50,0	-5,3
Censure et autocensure	8	6,1	50,0	0,0	0,0
Honnêteté et crédibilité	7	5,3	85,7	85,7	8,0+
Pressions politiques	7	5,3	100,0	-100,0	-9,3
Proximité	7	5,3	85,7	-57,1	-5,3
Conflit	6	4,6	100,0	-100,0	-8,0
Traitement médiatique équilibré	5	3,8	100,0	100,0	6,7+
Formation	4	3,1	75,0	75,0	4,0+
Pluralité de l'information	2	1,5	50,0	-50,0	-1,3
Pressions économiques	2	1,5	100,0	-100,0	-2,7
Pressions en général	2	1,5	100,0	-100,0	-2,7
Connivence	1	0,8	100,0	-100,0	-1,3
Problème d'effectif	1	0,8	100,0	-100,0	-1,3
<b>Total</b>	131	100,0			
<b>Indices généraux</b>			57,3	-9,9	-17,3

La figure 61 ne retient que les dix premiers dossiers (89,6%). Si l'honnêteté et la crédibilité, le traitement médiatique équilibré de l'information sont des aspects indispensables pour assurer le rôle de journaliste, ces professionnels sont confrontés aux pressions politiques, au manque d'accès à l'information, au problème de la proximité étant donné l'exiguïté du territoire, aux pressions économiques, à la connivence et au manque d'effectif.

**Figure 61. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



## Le croisement du journaliste par média

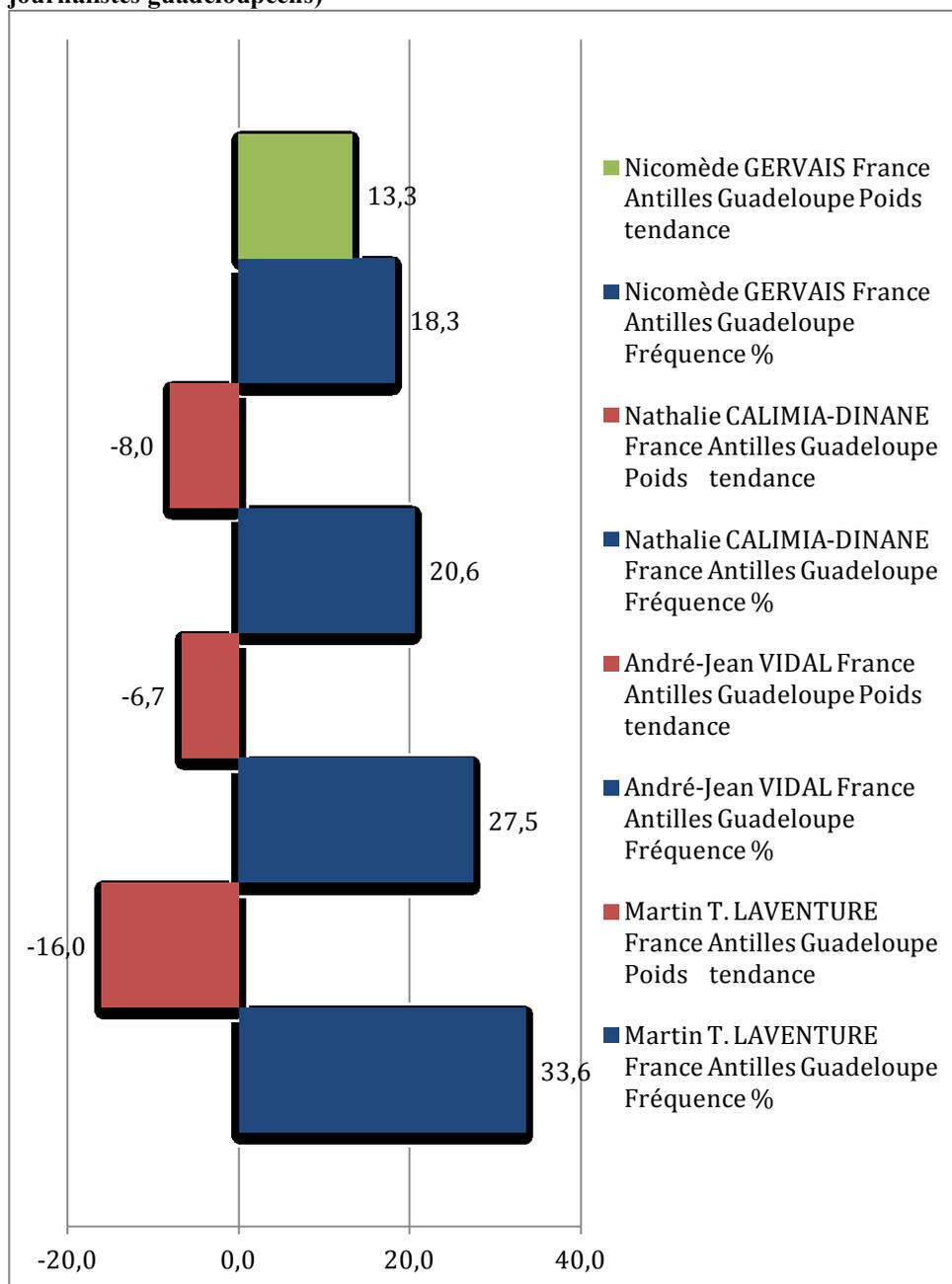
Le croisement des unités d'information par journaliste et par média (tableau 73) montre que c'est Martin T. Laventure qui obtient le plus grand volume d'unités d'information (33,6%). Ensuite, c'est André-Jean Vidal (27,5%), Nathalie Calimia-Dinane (20,6%) et Nicomède Gervais (18,3%).

**Tableau 73. Rapport des unités d'information du journaliste par média (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

<b>Journaliste</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>	
<b>Martin T. LAVENTURE</b>	44	33,6	-16,0	<b>France Antilles Guadeloupe</b>
<b>André-Jean VIDAL</b>	36	27,5	-6,7	
<b>Nathalie CALIMIA-DINANA</b>	27	20,6	-8,0	
<b>Nicomède GERVAIS</b>	24	18,3	13,3+	

La figure 62 nous apprend que Martin T. Laventure délivre le discours le plus défavorable (-16), suivi de Nathalie Calimia-Dinane (-8) et de André-Jean Vidal (-6,7). Seul Nicomède Gervais a un poids-tendance positif (13,3+).

**Figure 62. Fréquence % et poids-tendance des unités du journaliste par média (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



Le tableau 74 présente une synthèse des extraits des entretiens avec les quatre journalistes.

**Tableau 74. Décodage de l'ethnorécit des journalistes guadeloupéens**

<b>France Antilles Guadeloupe</b>				
	<b>Martin T. LAVENTURE 16 mai 2012</b>	<b>Nathalie CALIMIA-DINANE 21 mai 2012</b>	<b>André-Jean VIDAL 10 janvier 2013</b>	<b>Nicomède GERVAIS 25 janvier 2013</b>
<b>Journalistes et démocratie</b>	Etre pédagogue pour traiter les affaires politiques ; Faire la différence entre le commentaire et l'information délivrée telle qu'elle ; Ne pas diffuser n'importe quelle information.	La proximité est à la fois un atout et un inconvénient.	La démocratie est une grande idée rarement mise en application ; Il contribue à la démocratie en dénonçant ce qui déplaît à la population ; Lors du mouvement social, il a donné la parole à tous les acteurs en présence.	Les trois missions du journaliste : informer, éduquer, divertir ; Informer, c'est séparer le commentaire du factuel.
<b>Liberté de la presse</b>	La liberté de la presse doit être majeure et responsable ; L'autocensure se pratique au sein de la profession ; Les pressions existent.	Subir des pressions de la part du LKP, des politiques et du monde économique est un frein à la liberté de la presse ; Défendre et faire respecter la liberté de la presse en étant le plus honnête possible.	La presse est libre en Guadeloupe, mais il y a une tentative de museler la presse ; L'autocensure existe ; Il existe des tentatives de pressions.	Le préfet est le rédacteur en chef de l'information dans les années 70 ; L'existence d'affinités entre les journalistes et les hommes politiques, Les pressions politiques au siège du média de presse concernant le journaliste.
<b>Défis et difficultés</b>	Problèmes d'effectifs ; Trouver un titre qui correspond à la	Traitement différent entre les journalistes guadeloupéens et de l'Hexagone dans la	Obtenir des informations des différents acteurs lors du mouvement	

	réalité du jour lors du mouvement social.	quête d'information auprès du LKP ; Stress pour rédiger les articles pour le lendemain ; Les risques du métier en tant de crise (barrages, violence...).	social ; Obtenir des informations des administrations en général.	
<b>Evénements socio-politiques</b>	Assister tous les jours aux réunions entre le LKP et les partenaires.	Couvrir le mouvement social tous les jours ; Relater les faits le plus fidèlement possible.	Rendre compte des faits ; Donner la parole à tous ; Grande lassitude éprouvée car rien ne s'est passé sauf la mort du syndicaliste Jacques Bino.	Travail avec objectivité et honnêteté ; Contacter la source directe pour accéder à l'information.

Martin T. LAVENTURE : les unités par sujet et par dossier

**Martin T. LAVENTURE** est journaliste depuis 25 ans. Il a commencé sa carrière à *Télé 7 Jours* où il était responsable d'un cahier de l'économie de douze pages. Il est actuellement rédacteur en chef adjoint, responsable de la section départementale depuis trois ans à *France-Antilles Guadeloupe*. Même si tous les journalistes sont polyvalents, il préfère traiter la politique, les faits divers et les chroniques judiciaires<sup>940</sup>.

L'entretien avec Martin T. Laventure s'est construit autour de quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

Martin T. Laventure tente d'être pédagogue quand il traite des affaires politiques. Il évite de dévoiler sa couleur politique, et tente de donner des clés de compréhension aux lecteurs qui leur permettent de mieux décrypter l'actualité politique et en ce sens à faire leurs propres analyses. (UI 6) Il s'est constitué un réseau de relations acquis avec le nombre d'années et

<sup>940</sup> Entretien avec Martin T. Laventure, 16 mai 2012, annexe p. 607-625

d'expériences (UI 7). Il fait la distinction entre le commentaire et l'information qui doit être livrée sans interprétation. Le journal ne possède pas d'éditorial (UI 9) et utilise parfois des billets. Il estime contribuer au processus démocratique en donnant l'information et en prenant part aux responsabilités liées à la diffusion de l'information (UI 24). Il pense toutefois que avant diffusion toutes les informations doivent être contrôlées et que certaines doivent être filtrées avant d'être diffusées dans l'espace public. (UI 25).

### Liberté de la presse

Selon lui, la liberté de la presse est question de responsabilité de la part des journalistes (UI 26). Il reconnaît que l'autocensure se pratique et incite à se poser la question de la divulgation ou non d'une information (UI 28). Et, il nous livre un exemple personnel de pressions politiques dans son exercice professionnel. En effet, après la rédaction d'un article sur une grève des employés de cantine dans la commune de Gourbeyre en 1992, Lucette Michaux-Chevry, maire de Gourbeyre à l'époque a appelé la direction régionale de Martinique pour demander des explications (UI 33-UI 34).

### Défis et difficultés

Il met en évidence le sous effectif de *France-Antilles Guadeloupe*, 32 journalistes et qui selon lui est une raison qui empêche la rédaction quotidienne d'un éditorial, qui demande du temps et de la réflexion (UI 10, UI 15-UI 16). Etant donné que les négociations en 2009 se terminaient tard la nuit, les journalistes ont essayé de percevoir à travers les discussions avec les différents partenaires des éléments d'information qui pourraient servir à la rédaction des articles pour l'édition du lendemain (UI 22-UI 23).

### Evénements socio-politiques

Accompagné de son collègue Nathalie Calimia-Dinane, ils se sont rendus sur le terrain pour assister tous les jours aux réunions entre le LKP, les politiques, les partenaires sociaux et économiques. Pendant ce temps, les journalistes restés à la rédaction appelaient des personnes pour obtenir des réactions. Tous ont travaillé sur le « fil du rasoir », puisque les négociations se terminaient tard la nuit et le lendemain, il fallait trouver un titre qui corresponde à la réalité du jour (UI 18, UI 19, UI 20).

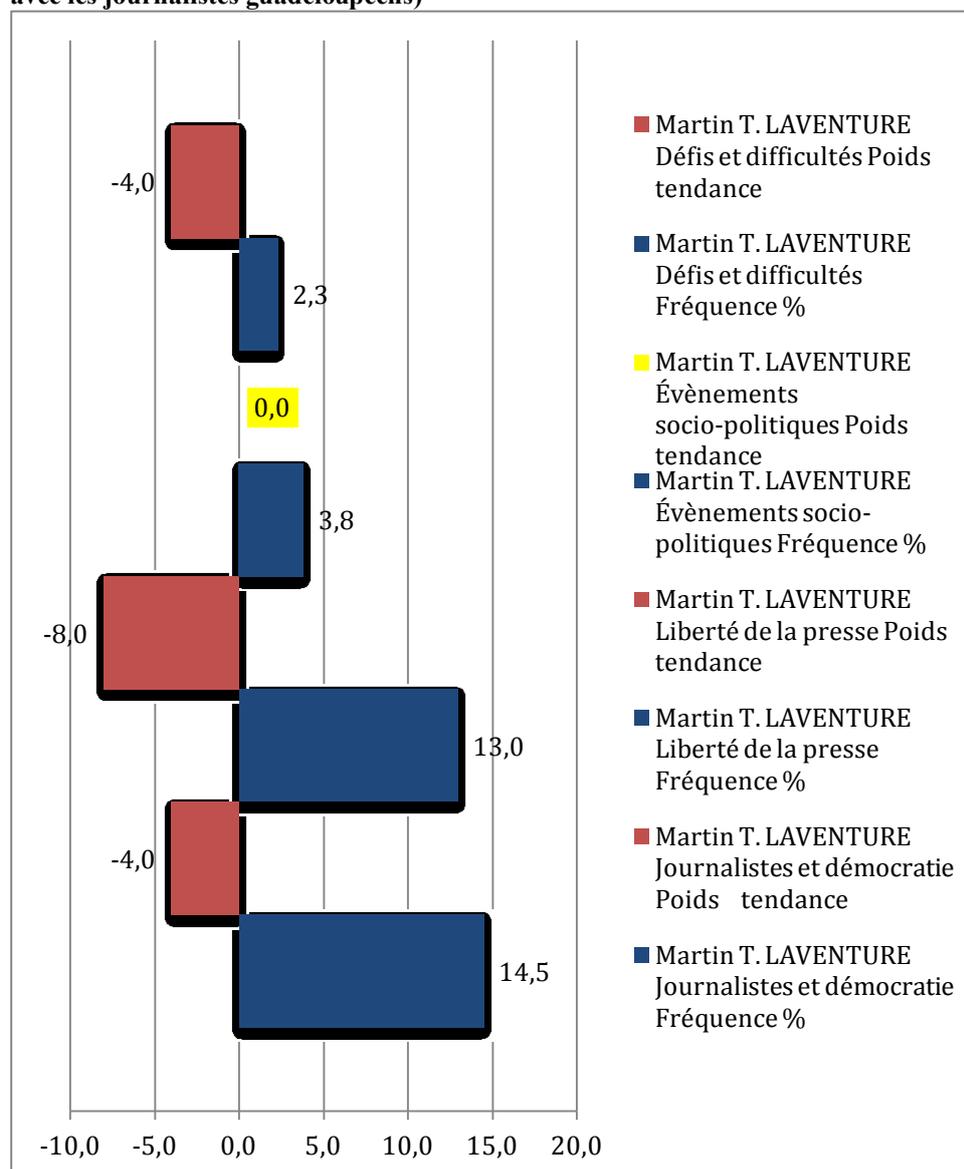
L'entretien avec Martin T. Laventure a mis en évidence quatre thèmes et neuf dossiers. Le sujet « Journalistes et démocratie » (tableau 75) obtient la plus grande fréquence (14,5%). « Liberté de la presse » a un taux de couverture de 13%, suivi de « Evénements socio-politiques » (3,8%) et « Défis et difficultés » (2,3%).

**Tableau 75. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

<b>Martin T. LAVENTURE</b>	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	<b>Journalistes et démocratie</b>	19	14,5	-4,0
	<b>Liberté de presse</b>	17	13	-8
	<b>Evénements socio-politique</b>	5	3,8	0,0
	<b>Défis et difficultés</b>	3	2,3	-4,0

La figure 63 indique que c'est le sujet sur la liberté de la presse qui a le poids-tendance le plus négatif (-8). Deux sujets ont le même poids-tendance « Journalistes et démocratie » (-4) et « Défis et difficultés » (-4). Son discours est équilibré sur le mouvement social.

**Figure 63. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



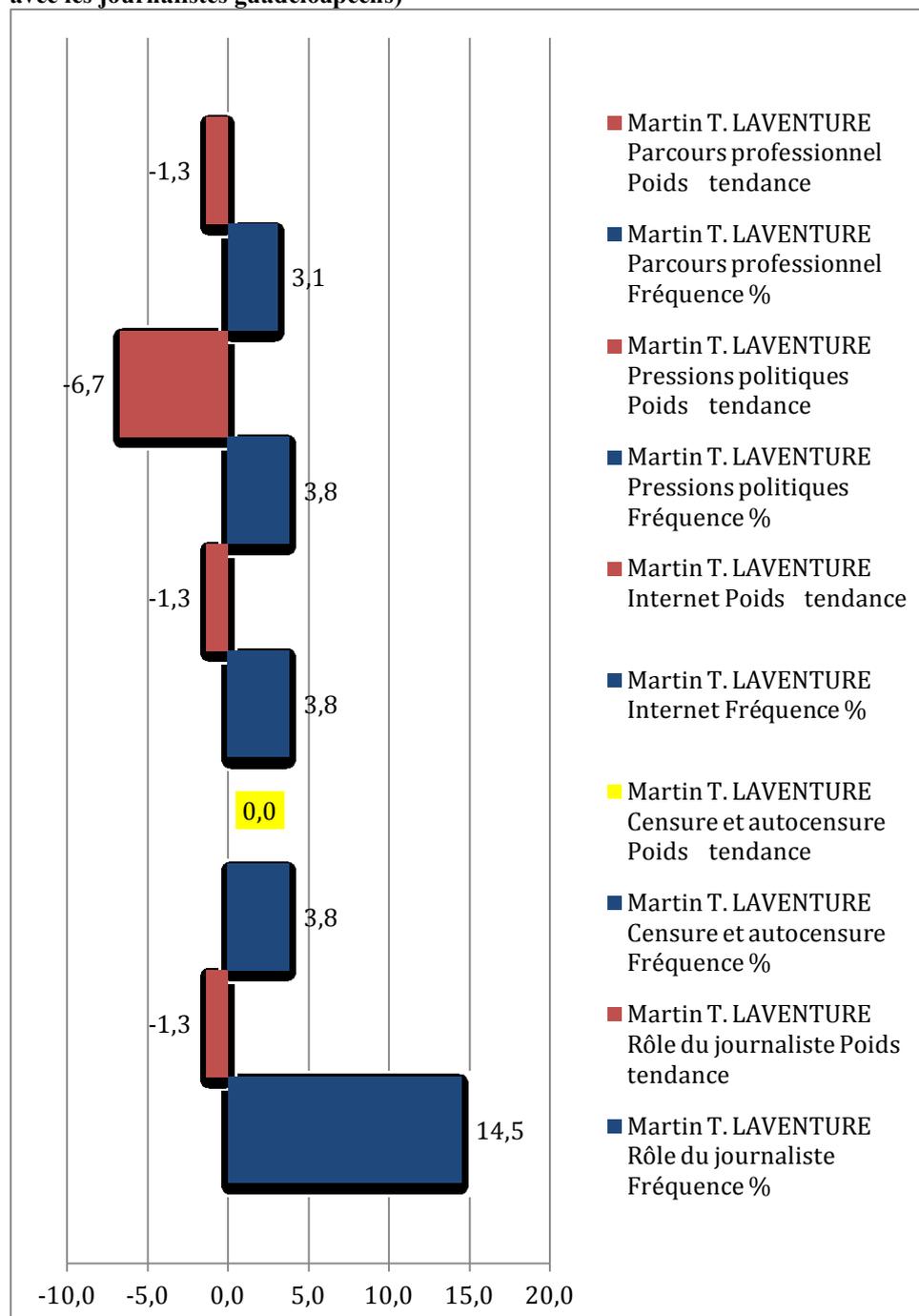
Les principaux dossiers (tableau 76) sont « Rôle du journaliste » (14,5%) ; « Censure et autocensure » (3,8%) ; « Internet » (3,8%) et « Pressions politiques » (3,8%). Les dossiers qui ont un poids-tendance négatif : « Pressions politiques » (-6,7) ; « Conflit » (-2,7) ; « Rôle du journaliste » (-1,3) ; « Internet » (-1,3) ; « Parcours professionnel » (-1,3) ; « Problème d'effectif » (-1,3). Deux dossiers ont un poids-tendance neutre « Censure et autocensure » et « Formation ».

**Tableau 76. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Martin T. LAVENTURE</b>	<b>Rôle du journaliste</b>	19	14,5	-1,3
	<b>Censure et autocensure</b>	5	3,8	0,0
	<b>Internet</b>	5	3,8	-1,3
	<b>Pressions politiques</b>	5	3,8	-6,7
	<b>Parcours professionnel</b>	4	3,1	-1,3
	<b>Aucun</b>	2	1,5	-1,3
	<b>Conflit</b>	2	1,5	-2,7
	<b>Formation</b>	1	0,8	0,0
	<b>Problème d'effectif</b>	1	0,8	-1,3

La figure 64 compte cinq dossiers (29%). Même si le rôle du journaliste est important, les pressions politiques et le manque d'effectif sont quelques freins à l'exercice de la profession notamment lors des périodes de conflit.

**Figure 64. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



Nathalie CALIMIA-DINANE : les unités par sujet et par dossier

**Nathalie CALIMIA-DINANE**, 43 ans, est une ancienne professeure d'allemand qui s'est reconvertie dans le journalisme après avoir effectué des jobs pendant les vacances dans le monde des médias et de la communication. Elle est journaliste-rédacteur à *France-Antilles Guadeloupe* depuis près de 5 années. Elle est polyvalente et couvre les sujets d'actualité politique, économique, l'éducation, les faits divers et la justice<sup>941</sup>.

Son entretien s'articule autour de quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

Elle met en évidence la difficulté de vivre dans une île où la proximité peut empêcher d'exercer son métier (UI 68). Même si *France-Antilles Guadeloupe* est un journal de proximité, elle pense que rien ne devrait empêcher les journalistes d'avoir un ton ou d'avoir une opinion (UI 69).

#### Liberté de la presse

Elle relate avoir subi quelques pressions pendant le mouvement social, après la rédaction des articles qui ont déplu aux différents partenaires. Elle estime que les journalistes ne doivent pas prendre parti (UI 58).

Selon elle, la défense et le respect de la liberté de la presse sont nécessaires pour assurer l'exercice de la profession. Elle pense également qu'il faut faire des choix pour essayer d'être le plus fidèle et le plus honnête possible. Elle fait partie du Club Presse Archipel Guadeloupe, une association de journalistes qui défend la liberté de la presse quand elle est bafouée (UI 59- UI 60).

#### Défis et difficultés

Nathalie Calimia-Dinane a remarqué les différences de traitement envers les journalistes guadeloupéens et ceux de l'Hexagone lors des rencontres avec le LKP. (UI 53) Elle relate comment les journalistes de Guadeloupe étaient exclus de certaines choses, étaient fouillés à

---

<sup>941</sup> Entretien avec Nathalie Calimia-Dinane, 21 mai 2012, annexe p. 626-633

leur arrivée aux négociations, aux conférences de presse du BIK à Pointe-à-Pitre. (UI 55, UI 56) Elle raconte aussi comment les journalistes étaient dans l'attente des informations. Elle devait rédiger un article avant le bouclage du journal qui devait être publié le lendemain. Elle et Franck Breland ont diffusé les articles sur Internet les jours qui correspondent à la non parution du journal (UI 57).

### Evénements socio-politiques

Depuis le début de la crise, elle a couvert le mouvement social, les conférences de presse du LKP, les marches et les négociations. Tous les jours, elle partait de chez elle à 6 heures du matin et rentrait à minuit (UI 50- UI 51). Elle dit s'être sentie concernée par les revendications portées par ce mouvement en tant que citoyen français. Toutefois, son travail de journaliste l'incitait à fournir un travail de collecte et de traitement de l'information sans interprétation (UI 52).

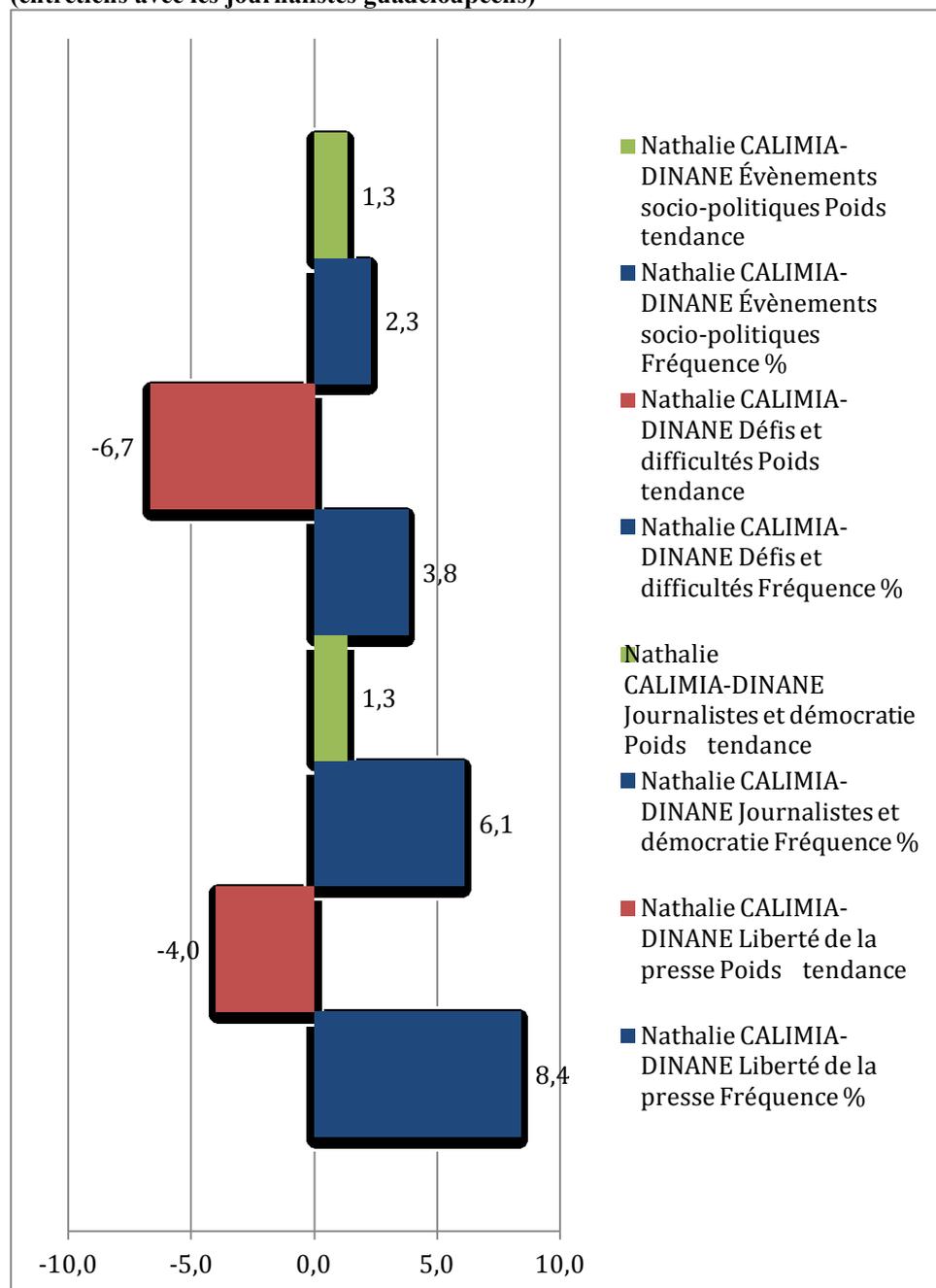
L'entretien avec Nathalie Calimia-Dinane est composé de quatre sujets et douze dossiers. C'est « Liberté de la presse » (tableau 77) qui obtient la couverture la plus élevée (8,4%). Elle a abordé sa profession et sa contribution à la démocratie (6,1%), ses « Défis et difficultés » (3,8%), et le mouvement social (2,3%).

**Tableau 77. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Nathalie CALIMIA- DINANE</b>	<b>Liberté de la presse</b>	11	8,4	-4,0
	<b>Journalistes et démocratie</b>	8	6,1	1,3+
	<b>Défis et difficultés</b>	5	3,8	-6,7
	<b>Evénement socio-politiques</b>	3	2,3	1,3+

Dans la figure 65, deux sujets ont un poids-tendance négatif : « Défis et difficultés » (-6,7) et « Liberté de la presse » (-4). Les sujets relatifs à sa contribution à la démocratie et au mouvement social ont un poids-tendance similaire positif (1,3+).

**Figure 65. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



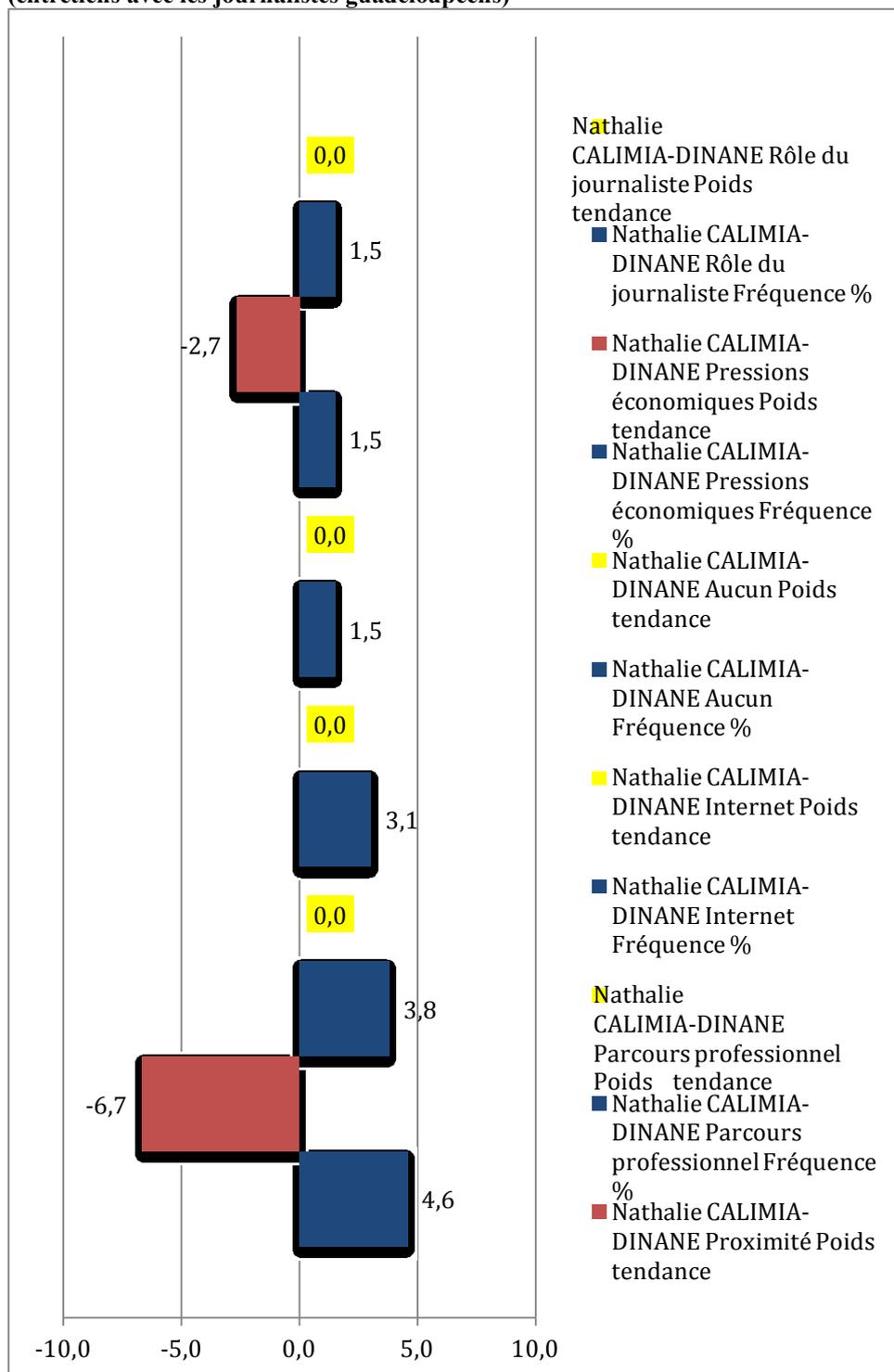
Dans le tableau 78, les principaux dossiers sont : « Proximité » (4,6%), « Parcours professionnel » (3,8%) et « Internet » (3,1%). Quatre dossiers ont un poids-tendance négatif : « Proximité » (-6,7) ; « Pressions économiques » (-2,7) ; « Accès à l'information » (-1,3) et « Pressions en général » (-1,3). Trois dossiers ont un poids-tendance positif : « Formation » (1,3+) ; « Honnêteté et crédibilité » (1,3+) et « Traitement médiatique équilibré » (1,3+). Les principaux dossiers qui ont un poids-tendance neutre concernent le « Parcours professionnel », « Internet », le « Rôle du journaliste » et la « Censure et l'autocensure ».

**Tableau 78. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

<b>Nathalie CALIMIA- DINANE</b>	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
	<b>Proximité</b>	6	4,6	-6,7
	<b>Parcours professionnel</b>	5	3,8	0,0
	<b>Internet</b>	4	3,1	0,0
	<b>Aucun</b>	2	1,5	0,0
	<b>Pressions économiques</b>	2	1,5	-2,7
	<b>Rôle du journaliste</b>	2	1,5	0,0
	<b>Accès à l'information</b>	1	0,8	-1,3
	<b>Censure et autocensure</b>	1	0,8	0,0
	<b>Formation</b>	1	0,8	1,3+
	<b>Honnêteté et crédibilité</b>	1	0,8	1,3+
	<b>Pressions en général</b>	1	0,8	-1,3
	<b>Traitement médiatique équilibré</b>	1	0,8	1,3+

Même si elle s'exprime sereinement sur l'honnêteté et la crédibilité, les pressions en général et le traitement équilibré de l'information, la proximité, les pressions économiques et la difficulté d'accès à l'information semblent être des freins à l'exercice de la profession. Son discours est pondéré sur le rôle du journaliste, et la censure et l'autocensure (figure 66).

**Figure 66. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



André-Jean VIDAL : les unités par sujet et par dossier

**André-Jean VIDAL** travaille à *France Antilles Guadeloupe* depuis 1983 où il a été embauché après avoir effectué des études de droit. Depuis 1995, il est rédacteur en chef adjoint du quotidien, également rédacteur en chef des magazines du groupe GHM, Groupe Hersant Media en Guadeloupe, et il a sous sa responsabilité directe trois rédacteurs et des experts<sup>942</sup>.

L'entretien avec André-Jean Vidal présente quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

André-Jean Vidal pense que la démocratie est une grande idée rarement mise en application. Il prend l'exemple du projet guadeloupéen de société qui existe depuis 4 ans, qui met en place des débats sans aucune réelle finalité (UI 85). Il explique comment il contribue au processus démocratique en dénonçant les injustices de la société (UI 86). Dans ses articles sur le mouvement social, il avait le souci de distribuer la parole de manière équilibrée aux différents partenaires (UI 89).

#### Liberté de la presse

Il indique que la presse est libre en Guadeloupe même s'il existe des velléités de musèlement de la part de certaines personnes telles que certains chefs d'entreprise, chefs d'administration, hommes politiques et syndicalistes (UI 90). Il reconnaît la pratique de l'autocensure, mais il faut éviter de diffuser de fausses informations, et être le plus honnête possible (UI 91- UI 92). Il a une rubrique quotidienne qui s'appelle « Indiscrétion » dans *France-Antilles* où il dit ce qu'il sait de l'actualité politique locale. Il n'a pas eu de procès jusqu'à maintenant, mais a déjà été confronté à des tentatives de pressions politiques (UI 93). Il déclare n'avoir subi aucune pression lors du mouvement social, ni de Pascal Lemoal, rédacteur en chef (UI 95).

---

<sup>942</sup> Entretien avec André-Jean Vidal, 10 janvier 2013, annexe p. 634-648

### Défis et difficultés

Les principaux défis lors du mouvement social étaient d'obtenir des informations des différents partenaires (UI 83). Celles du LKP, des politiques et de l'Etat (UI 84). Il parle également de la rétention des informations auprès des administrations (UI 96- UI 97).

### Evénements socio-politiques

Lors du mouvement social de 2009, André-Jean Vidal s'est attaché à rendre compte des faits dans le souci d'équilibrer les informations sans interprétation. Il a toutefois remarqué que la parole n'était donnée qu'au LKP sur les médias (UI 78- UI 79). Il explique qu'il a éprouvé une grande lassitude lors des 44 jours pendant lesquels rien ne s'est passé sauf le mort du syndicaliste Jacques Bino. (UI 81- UI 82).

L'entretien avec André-Jean Vidal s'articule autour de quatre thèmes et treize dossiers. Le sujet « Liberté de la presse » a la une plus grande visibilité (13%). « Journalistes et démocratie » récolte 7,6% du taux de la couverture totale, suivi de « Evénements socio-politiques » (6,1%), et « Défis et difficultés » (0,8%).

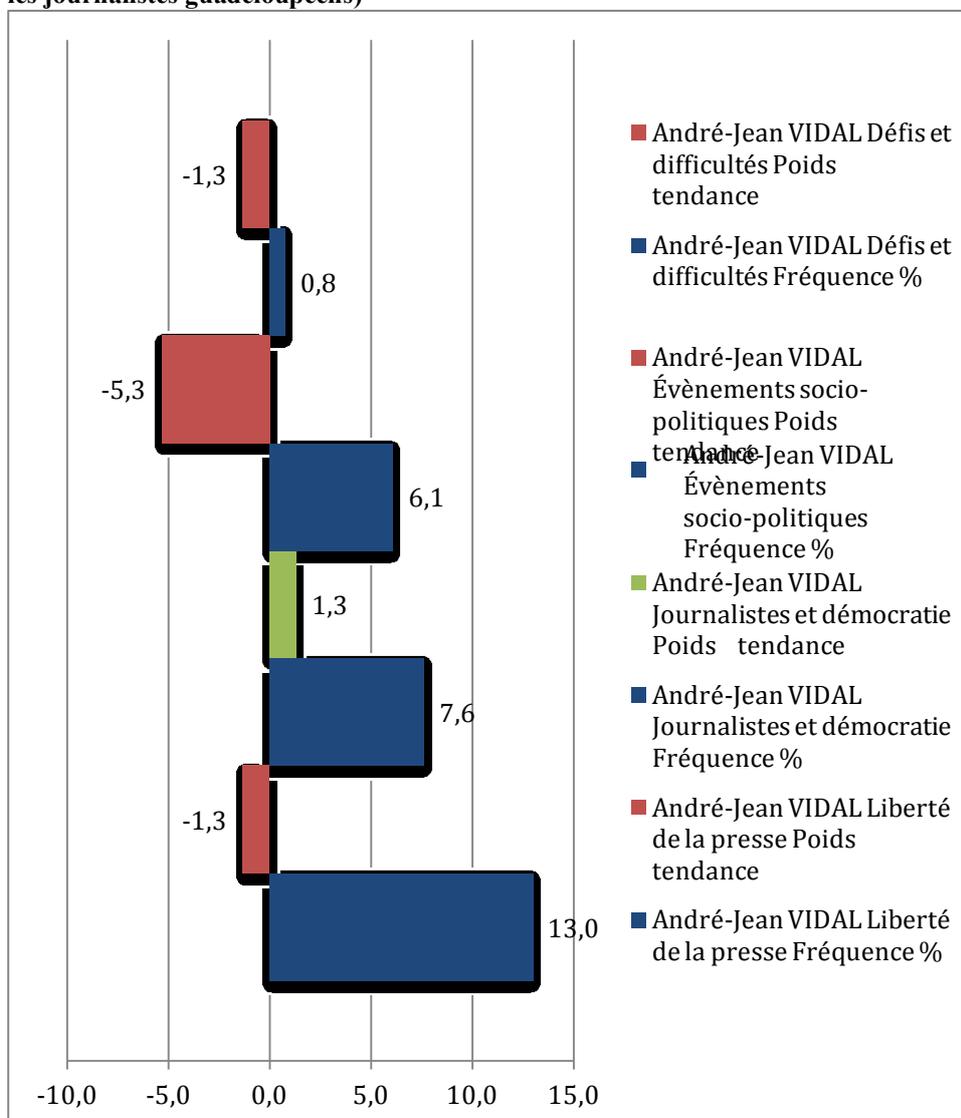
Trois sujets ont un poids-tendance négatif (tableau 79) : le mouvement social (-5,3), la « Liberté de la presse » (-1,3) et les « Défis et difficultés » (-1,3). C'est son discours sur sa profession et sa contribution à la démocratie qui a un poids-tendance positif (1,3+).

**Tableau 79. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>André-Jean VIDAL</b>	<b>Liberté de la presse</b>	17	13	-1,3
	<b>Journalistes et démocratie</b>	10	7,6	1,3+
	<b>Evénement socio-politiques</b>	8	6,1	-5,3
	<b>Défis et difficultés</b>	1	0,8	-1,3

André-Jean Vidal a construit son discours sur le principe de liberté de la presse à travers le mouvement social. Il prend son travail à cœur même s'il aborde les défis et les difficultés (figure 67).

**Figure 67. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



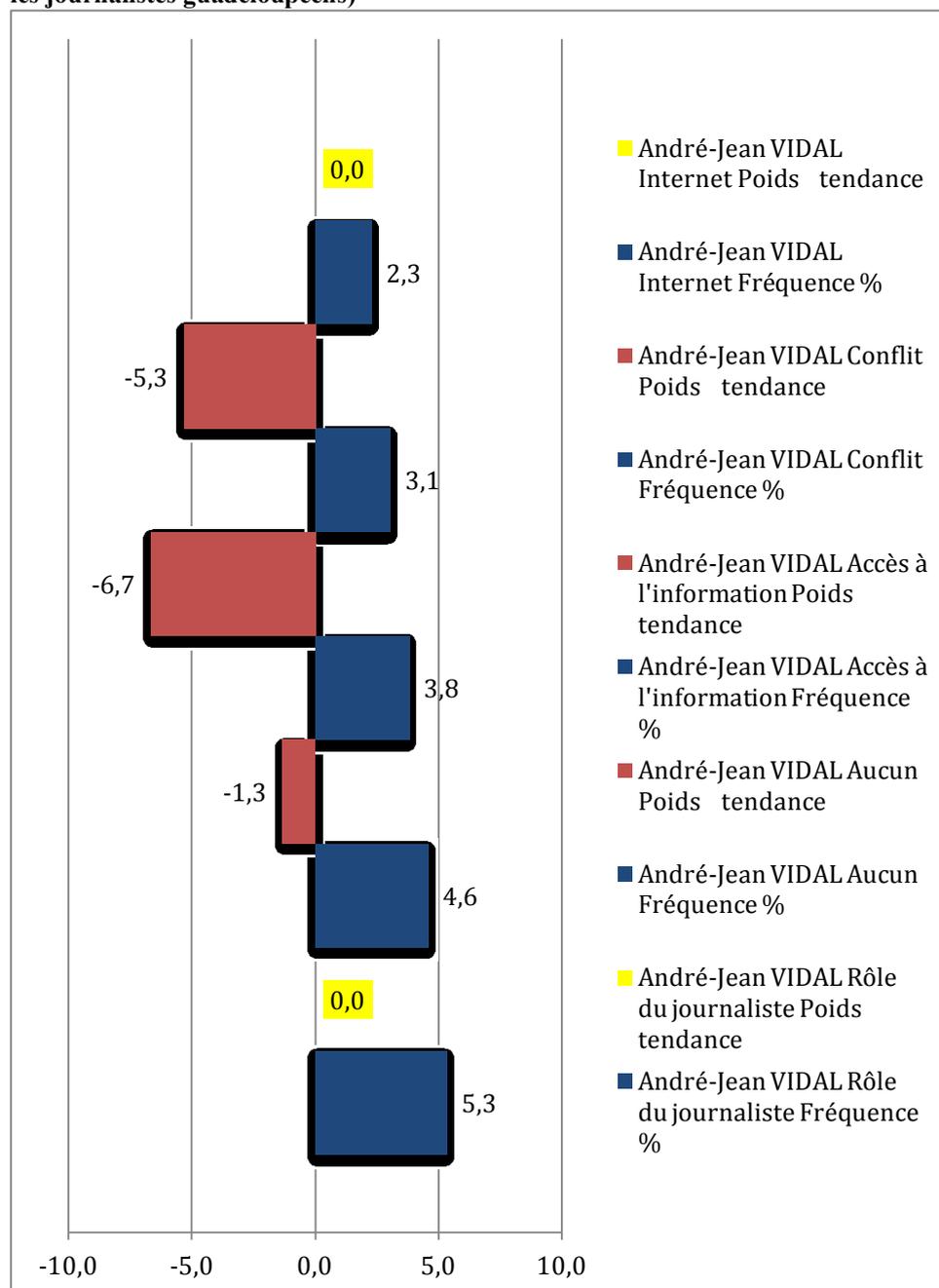
Le tableau 80 indique les principaux dossiers : « Rôle du journaliste » (5,3%) ; « Accès à l'information » (3,8%) ; « Conflit » (3,1%) ; « Internet » (2,3%) et « Traitement médiatique équilibré » (2,3%). Parmi les dossiers qui ont un poids-tendance négatif, nous distinguons « Accès à l'information » (-6,7), « Conflit » (-5,3) ; « Pressions en général » (-1,3) ; « Pressions politiques (-1,3). Cinq dossiers ont un poids-tendance positif : « Traitement médiatique équilibré » (4+) ; « Censure et autocensure » (1,3+) ; « Formation » (1,3+) ; « Honnêteté et crédibilité (1,3+) ; « Proximité » (1,3+). Et trois dossiers ont un poids-tendance neutre : « Rôle du journaliste » ; « Internet » et « Parcours professionnel ».

**Tableau 80. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	Dossier	Unité	Fréquence%	Poids-
		d'information		tendance
<b>André-Jean VIDAL</b>	Rôle du journaliste	7	5,3	0,0
	Aucun	6	4,6	-1,3
	Accès à l'information	5	3,8	-6,7
	Conflit	4	3,1	-5,3
	Internet	3	2,3	0,0
	Traitement médiatique équilibré	3	2,3	4+
	Parcours professionnel	2	1,5	0,0
	Censure et autocensure	1	0,8	1,3+
	Formation	1	0,8	1,3+
	Honnêteté et crédibilité	1	0,8	1,3+
	Pressions en général	1	0,8	-1,3
	Pressions politiques	1	0,8	-1,3
	Proximité	1	0,8	1,3+

Le traitement équilibré de l'information joue un rôle important dans l'exercice de la profession. Toutefois la difficulté d'accéder à l'information et les pressions politiques empêchent le journaliste de contribuer pleinement comme il se doit à la démocratie, surtout en période de conflit. Il estime que pour éviter la censure et l'autocensure, il faut rester honnête. Son discours est pondéré sur le rôle du journaliste (figure 68).

**Figure 68. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



Nicomède GERVAIS : les unités par sujet et dossier

**Nicomède GERVAIS** est journaliste polyvalent à *France-Antilles Guadeloupe* depuis 33 ans. Il est titulaire d'une maîtrise des techniques de l'information et de la communication de l'UPTEC à Bordeaux 3<sup>943</sup>.

L'entretien avec Nicomède Gervais comprend quatre thèmes :

#### Journalistes et démocratie

Il se considère comme un faiseur de l'information qui a trois missions : informer, éduquer et divertir sur les événements ou les nouvelles dans les trois médias, radio, télévision et presse écrite (UI 109). Selon lui, la contribution à la démocratie consiste à informer correctement, séparer le commentaire du factuel, fournir aux citoyens des informations pour lui permettent de se faire une opinion, de réfléchir et d'analyser (UI 114).

#### Liberté de la presse

Il explique que le préfet exerçait un contrôle sur l'information diffusée dans les années soixante-dix (UI 118- UI 119). Il a soulevé les problèmes de connivence avec les hommes politiques (UI 121). Et il a été victime de pressions politiques au début de sa carrière dans le quotidien. Il donne l'exemple de la publication de l'article qui relate le manque de ponctualité à un rendez-vous fixé avec le maire de Saint-Claude, Monsieur Barlagne. Ce maire s'est plaint au directeur général du journal à Paris et au propriétaire Monsieur Hersant (UI 123).

#### Défis et difficultés

Il indique qu'il n'a connu aucune difficulté au cours de ses 33 années de carrière et que les journalistes ne sont pas brimés dans son média (UI 117- UI 120).

#### Événements socio-politiques

Il dit avoir traité le mouvement social avec objectivité et honnêteté, de manière précise et concise après avoir recoupé les informations (UI 113). Il parle de l'importance d'avoir un carnet d'adresse et de se rendre sur le terrain pour obtenir des informations (UI 117- UI 124).

---

<sup>943</sup> Entretien avec Nicomède Gervais, 25 janvier 2013, annexe p. 649-661

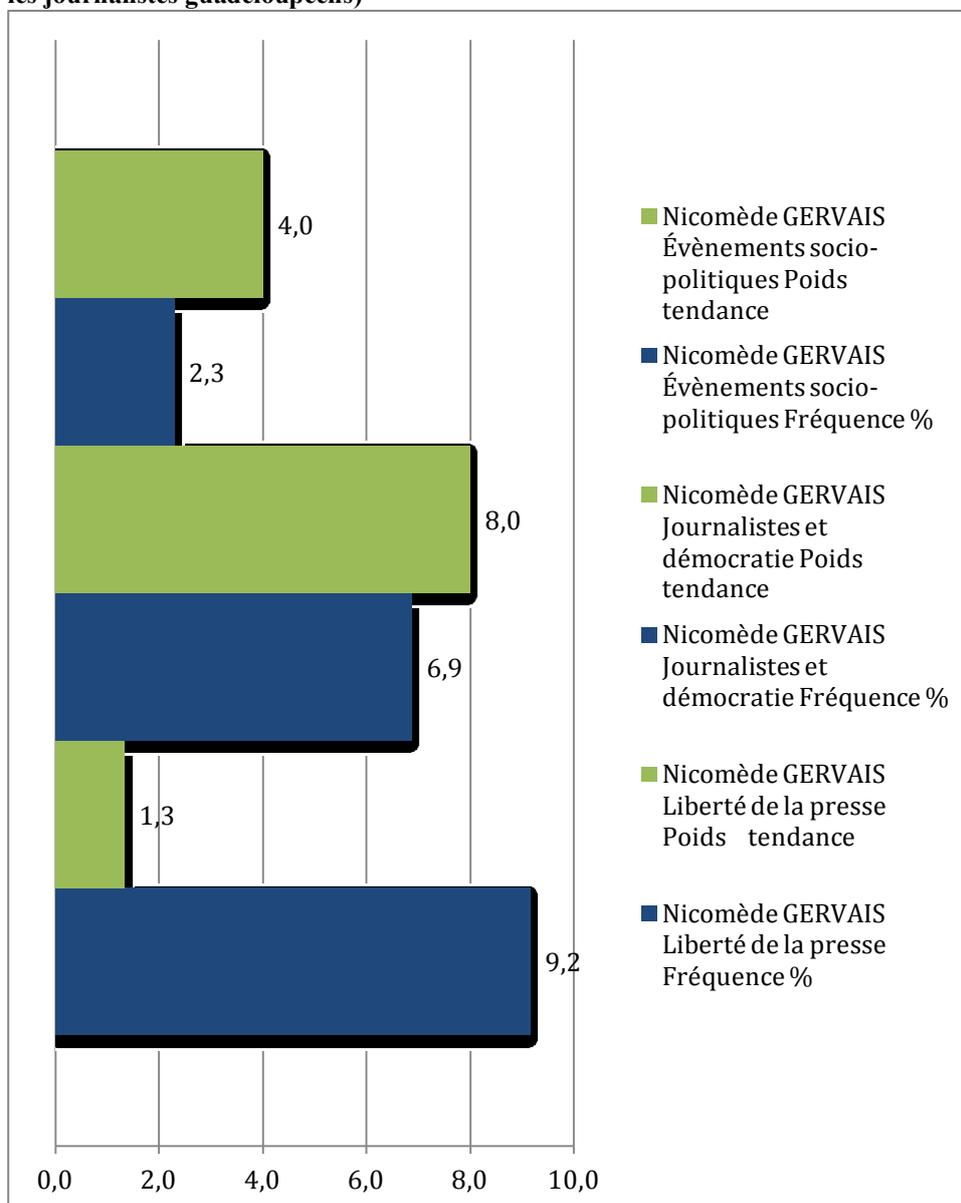
L'entretien avec Nicomède Gervais aborde trois thèmes et douze dossiers. Le sujet « Liberté de la presse » (tableau 81) recueille la plus grande visibilité (9,2%). « Journalistes et démocratie » et « Evénements socio-politiques » ont une fréquence respective de 6,9% et 2,3%. Tous les sujets ont un poids-tendance positif : « Journalistes et démocratie » (8+) ; « Evénements socio-politique » (4+) ; « Liberté de la presse » (1,3+).

**Tableau 81. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	<b>Sujet</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Nicomède GERVAIS</b>	<b>Liberté de la presse</b>	12	9,2	1,3+
	<b>Journalistes et démocratie</b>	9	6,9	8,0+
	<b>Evénements socio-politiques</b>	3	2,3	4,0+

Le discours de Nicomède Gervais est favorable en ce qui concerne sa profession, sa contribution à la démocratie, le mouvement social et la liberté de la presse. Il affirme qu'il n'a jamais connu de difficultés au cours de sa carrière (figure 69).

**Figure 69. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



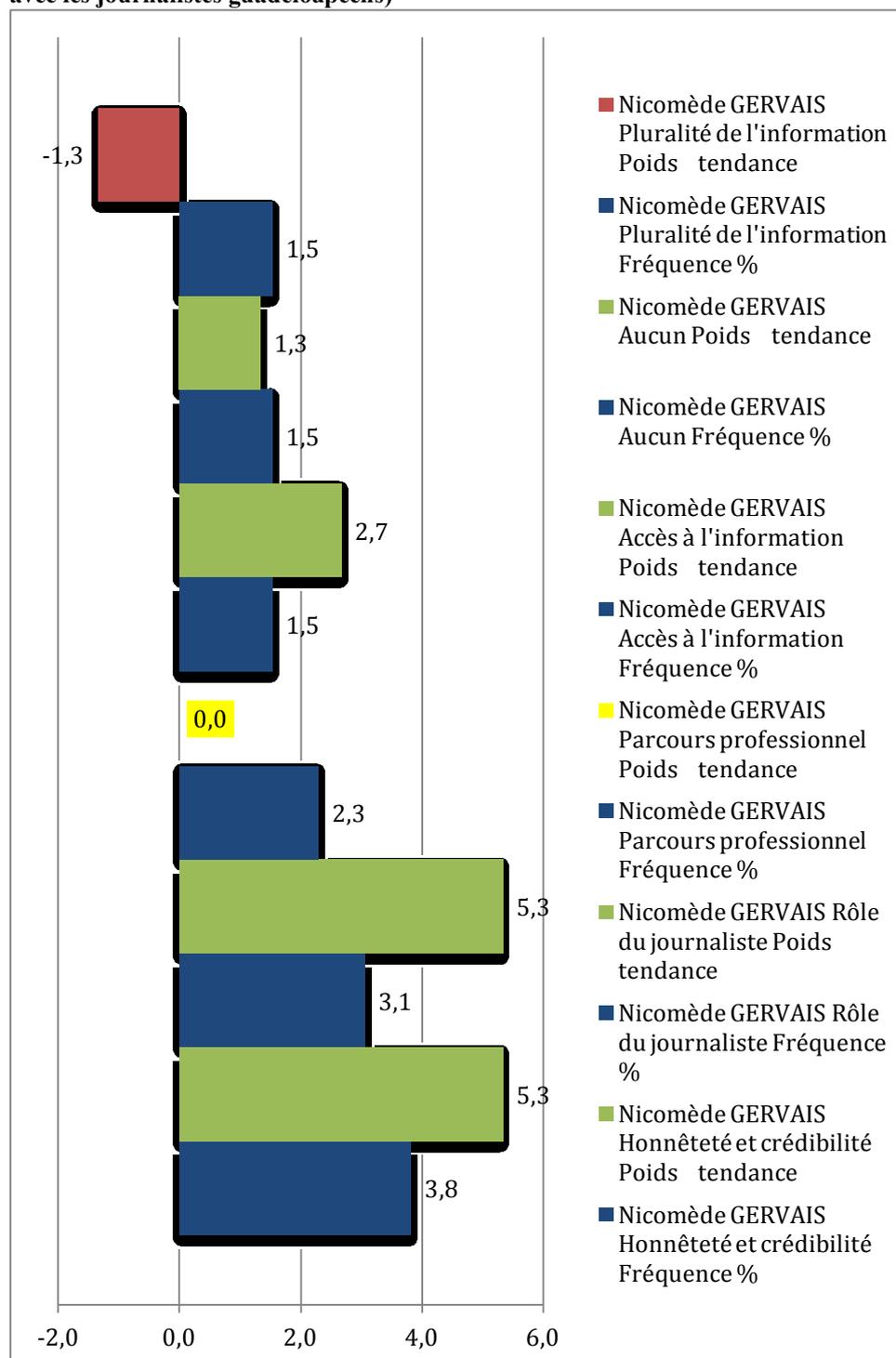
Les principaux dossiers (tableau 82) sont « Honnêteté et crédibilité » (3,8%), « Rôle du journaliste » (3,1%), « Parcours professionnel » (2,3%) et « Accès à l'information » (1,5%). Les dossiers qui ont un poids-tendance positif : « Honnêteté et crédibilité (5,3+), Rôle du journaliste » (5,3+), « Accès à l'information » (2,7+), « Formation » (1,3+), « Internet » (1,3+) et « Traitement médiatique équilibré » (1,3+). Quatre dossiers ont un poids-tendance négatif : « Pluralité de l'information » (-1,3), « Censure et autocensure » (-1,3), « Connivence » (-1,3) et « Pressions politiques » (-1,3). C'est seulement le dossier « Parcours professionnel » qui est neutre.

**Tableau 82. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**

	<b>Dossier</b>	<b>Unité d'information</b>	<b>Fréquence%</b>	<b>Poids-tendance</b>
<b>Nicomède GERVAIS</b>	<b>Honnêteté et crédibilité</b>	5	3,8	5,3+
	<b>Rôle du journaliste</b>	4	3,1	5,3+
	<b>Parcours professionnel</b>	3	2,3	0,0
	<b>Accès à l'information</b>	2	1,5	2,7+
	<b>Aucun</b>	2	1,5	1,3+
	<b>Pluralité de l'information</b>	2	1,5	-1,3
	<b>Censure et autocensure</b>	1	0,8	-1,3
	<b>Connivence</b>	1	0,8	-1,3
	<b>Formation</b>	1	0,8	1,3+
	<b>Internet</b>	1	0,8	1,3+
	<b>Pressions politiques</b>	1	0,8	-1,3
	<b>Traitement médiatique équilibré</b>	1	0,8	1,3+

Nicomède Gervais a axé son discours sur l'honnêteté et la crédibilité qui est essentiel à la bonne pratique journalistique. Le traitement équilibré de l'information dépend de l'accès à cette information. Toutefois, il déplore le manque de pluralité de l'information sur un territoire où *France-Antilles* est en situation de monopole ainsi que la censure et l'autocensure et la connivence (figure 70).

**Figure 70. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)**



## Conclusion

Les entretiens semi-directifs avec les quatre journalistes de *France-Antilles Guadeloupe* ont mis en évidence des sujets et des dossiers sur les représentations de ces professionnels. Les sujets portent principalement sur la liberté de la presse. Les dossiers renseignent essentiellement sur le rôle du journaliste. Particulièrement, Martin T. Laventure a abordé le rôle du journaliste et a déploré les pressions politiques et le problème d'effectif dans le journal. De son côté, Nathalie Calimia-Dinane estime que la proximité, les pressions économiques et la difficulté d'accès à l'information semblent être des freins à l'exercice de la profession. Par ailleurs, André-Jean Vidal a construit son discours sur le rôle du journaliste et de la difficulté d'accéder à l'information des administrations. Il estime que les pressions politiques peuvent empêcher le journaliste de contribuer à la démocratie et que pour éviter la censure et l'autocensure, il faut rester honnête. De même, Nicomède Gervais a tenu des propos principalement sur l'honnêteté et la crédibilité et son rôle de journaliste. Il déplore cependant le manque de pluralité de l'information sur un territoire où *France-Antilles* est en situation de monopole, la censure, l'autocensure et la connivence.

En général, les journalistes ont trois missions : informer, éduquer et divertir. Ils doivent séparer le commentaire du factuel et être des pédagogues quand ils publient l'information, et dénoncent les injustices. Le traitement équilibré de l'information sur le mouvement social a consisté à donner la parole à tous les partenaires. Les journalistes ont assisté tous les jours aux négociations et le seul événement notable, selon André-Jean Vidal, est la mort du syndicaliste Jacques Bino. Ils disent avoir relaté les faits le plus fidèlement possible en travaillant avec objectivité et honnêteté. Les journalistes pensent que la presse est libre en Guadeloupe, mais il existe des tentatives de musèlement. La proximité peut être à la fois un atout et un inconvénient sur un territoire où il est difficile d'obtenir des informations auprès des administrations.

## Conclusion de la troisième partie

Les analyses et les résultats des trois quotidiens, *Trinidad Guardian*, *Trinidad Express* et *France-Antilles Guadeloupe* ont révélé l'importance et le poids de la production journalistique lors des événements socio-politiques, le coup d'état de 1990 à Trinidad-et-Tobago, et le mouvement social de 2009 en Guadeloupe. Sur chaque territoire, les journalistes se sont exprimés avec ferveur : 80,9% pour les 17 journalistes trinitadiens et 71,6% pour les 21 journalistes en Guadeloupe. Les journalistes trinitadiens se sont plutôt prononcés en faveur du respect de la démocratie et des institutions républicaines, ils traitent le coup d'état défavorablement, soit un poids-tendance de -37,9. Les journalistes en Guadeloupe ont également traité le mouvement social de manière négative, puisque le poids-tendance est -9,3. Le coup d'état n'a pas donc la même ampleur et considération qu'un mouvement social.

L'information est une intention et les journalistes ont la capacité d'influencer l'opinion publique notamment à travers les éditoriaux et les billets pour montrer leur désaccord avec ces événements. Pour Trinidad-et-Tobago, les journalistes ont dénoncé l'acte des Muslimeen. Pour la Guadeloupe, les journalistes ont dénoncé certains aspects du mouvement social, comme l'irruption des syndicalistes dans les entreprises. Les intervenants principaux qui ressortent de l'analyse sont les hommes politiques trinitadiens et les élus locaux de Guadeloupe.

Les entretiens semi-directifs ont révélé la représentation et les systèmes de valeurs des trois journalistes trinitadiens et des quatre journalistes en Guadeloupe. Quelque soit le territoire, les journalistes disent que le traitement équilibré de l'information est indispensable. Les journalistes trinitadiens ont construit leurs discours sur le rôle et la contribution du journaliste à la démocratie qui est perçu positivement. Tandis que les journalistes en Guadeloupe ont axé leur propos sur le principe de liberté de la presse et déplorent les difficultés pour accéder aux informations auprès des administrations. Il n'y a pas de véritable opposition puisque la liberté de la presse est un principe démocratique et fait partie intégrante de la mission du journaliste. Ces situations différentes incitent toutefois à se demander où la liberté de la presse est la mieux exercée et respectée. Pour répondre à cette interrogation, il aurait fallu qu'on ait la possibilité de poursuivre cette étude.

# CONCLUSION GENERALE

L'objectif de notre thèse est d'appréhender le rôle, la pratique professionnelle et la contribution sociale des journalistes à la démocratie à travers le traitement d'un événement socio-politique publié dans la presse nationale et régionale, *Trinidad Guardian* (1917), *Trinidad Express* (1967) et *France-Antilles Guadeloupe* (1964) entre 1989 et 2009. Les deux événements retenus sont les six jours de la tentative du coup d'état de juillet 1990 dans un Etat anglophone des Caraïbes et les quarante-quatre jours du mouvement social de 2009 dans un département français d'Amérique.

Il existe pratiquement vingt ans d'intervalle entre le coup d'état de 1990 et le mouvement social de 2009. Dans les deux territoires, ces événements ont provoqué le débordement des institutions. En revanche, il faut noter la prise de contrôle du système médiatique à Trinidad-et-Tobago et non en Guadeloupe.

Ces événements jugés indésirables passent par les 5 D de Patrick Lagadec<sup>944</sup> : déferlement, débordement/déréglément, divergences multiples, déstabilisation, décrédibilisation. La phase de déferlement du coup d'état correspond à la prise d'assaut du parlement, au contrôle de la télévision publique, à la prise d'otage des parlementaires et du personnel médiatique. Elle est suivie de débordement/ déréglément quand les forces de l'ordre doivent gérer ce qui se passe à Port of Spain, les casseurs et les pilliers. C'est pourquoi le gouvernement déclare l'état d'urgence et le couvre-feu. Les divergences multiples concernent d'abord celles du leader Iman Yasin Abu Bakr qui demande la démission du Premier Ministre Arthur Napoleon Raymond Robinson, la nomination de Winston Dookeran comme Premier ministre par intérim, la tenue des élections dans 90 jours, la nomination de Abu Bakr comme ministre de la sécurité nationale, puis celles du président Noor Mohamed Hassalini qui refuse la démission de Arthur Napoleon Raymond Robinson. La déstabilisation intervient quand Abu Bakr et ses hommes prennent le contrôle du système de communication. Le gouvernement légitime est critiqué par certains pour ne

---

<sup>944</sup> Cours du Bernard PARENT sur l'anticipation du risque et intervention en situation de crise, jeudi 28 mars 2013, EHESP.

pas avoir respecté totalement l'amnistie car il met en prison les Muslimeen pendant deux ans.

Le mouvement social connaît une phase de déferlement avec le début des blocages la première semaine. Le débordement/déréglément correspond à la violence exercée par quelques jeunes désœuvrés, les barrages, les prises d'assaut des stations d'essence, l'interruption des transports publics et la mort du syndicaliste Jacques Bino. Les divergences multiples rappellent les difficultés des négociations entre les différents partenaires. Le départ précipité de Yves Jégo le dimanche 8 février 2009 va ralentir l'avancée des négociations et renforcer la cohésion. Il existe une double décrédibilisation : le LKP est accusé d'avoir fait perdre des emplois et son action est considérée comme illégitime, et l'Etat s'est discrédité pour son non respect des termes de l'accord Bino. A travers ces deux événements, c'est le processus démocratique qui est mis en exergue : l'alternance du pouvoir et la légitimité du gouvernement contre l'illégitimité de la rue.

Cette étude comparative a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle les journalistes sont de véritables acteurs du processus démocratique quelque soit leur lieu géographique. La relation entre les journalistes et la démocratie s'inscrit dans le principe de la liberté de la presse, et dans les discours journalistiques produits au quotidien pour contribuer au processus démocratique particulièrement dans une situation de crise. D'une part, les journalistes rendent compte des événements qui sont une construction sociale, et d'autre part les discours font les événements qui relèvent d'une fabrication collective plus ou moins concertée par les médias.

Le nombre de journalistes sur chaque territoire varie, environ 150 en Guadeloupe et 175 à Trinidad-et-Tobago. Ces deux territoires disposent de législation ou de constitution qui inscrit le principe de liberté de la presse et d'expression. Principe qui n'est pas totalement respectée dans les faits. Elle régresse et se caractérise dans certains endroits allant d'une augmentation des pressions et des intimidations. En réponse, des séminaires et des conférences sont organisés pour tenter d'apporter des solutions aux contraintes et aux problèmes liés à leur profession. Les relations triadiques entre journalistes, politique et pouvoir économique sont un objet similaire dans les deux territoires sélectionnés. Et l'accès à la formation indispensable pour le développement des médias, la liberté de la presse est présentée comme une nécessité, garant de la préservation du processus démocratique. Les journalistes de Guadeloupe se forment dans les écoles de journalisme en France hexagonale

après un concours à partir de la licence ou ailleurs. Les journalistes trinitadiens ont la possibilité de se former dans les Caraïbes au College of Science, Technology and Applied Arts of Trinidad and Tobago (COSTATT), au Caribbean Institute of Media and Communication (CARIMAC) en Jamaïque.

La méthode Morin-Chartier et le laboratoire d'analyse de la presse de la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'Université de Québec à Montréal qui utilise le logiciel CLIP (Compilation logique de l'information et de la partialité), a permis de vérifier la nature de la contribution des journalistes à la pérennisation du principe démocratique à travers le prisme de ces événements socio-politiques présentés dans leur contexte social et politique. Le rôle du journaliste est d'informer, une information étant des faits et une intention, l'étude des discours développés permettent d'envisager les points de convergences et/ou de divergences de deux situations d'exceptions.

## **La séparation du fait et du commentaire**

Dans les articles, le discours s'est plutôt porté sur le rejet du coup d'état à Trinidad-et-Tobago alors qu'il s'est focalisé en Guadeloupe autour de la difficulté des négociations. Les journalistes sont tenus de séparer les faits des commentaires. En Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago, ils ont rédigé des nouvelles et reportages pour rapporter les faits alors que les billets et chroniques et éditoriaux étaient consacrés aux journalistes, ou à l'éditorialiste qui expriment leur opinion et celles du journal. Notre analyse de la production journalistique ou des articles de presse a montré que les journalistes disposent de deux moyens pour contribuer au processus démocratique à travers l'actualité.

Pour Trinidad-et-Tobago, les journalistes rapportent d'abord les faits observés par d'autres en accordant la parole aux personnes concernées : ce sont les membres du Jamaat et les membres du gouvernement pris en otage lors du coup d'Etat à Trinidad-et-Tobago. Les journalistes s'expriment également dans l'éditorial, qui est « *le site privilégié de la manifestation discursive d'un média. Il est l'emblème de l'engagement d'un journal, la marque de son implication dans l'actualité. Grâce à lui, un média ne se définit pas seulement par son activité d'enregistrement d'une actualité qui lui demeure extérieure : il est une déclaration à propos de cette actualité. A travers l'éditorial le journal peut échapper*

au rapport et à l'explication : pour une colonne ou deux, il peut opiner, se situer plus comme un acteur que comme un spectateur »<sup>945</sup>. *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express* privilégient les éditoriaux. Dans les nouvelles et reportages, les journalistes construisent l'information en donnant la priorité aux figures des leaders politiques ou militaires. Il existe une configuration similaire concernant la tentative du coup d'état. Elle consiste à opposer le gouvernement pris en otage et les Muslimeen. « *Deux traits seront privilégiés : la personnalisation maximale, et l'accentuation d'antagonismes construits autour de l'axe « bon/mauvais »* »<sup>946</sup>. Les journalistes trinidiens ont interrogé Arthur Napoléon Raymond Robinson, le premier ministre ; Selwyn Richardson, le ministre de la sécurité nationale ; Abu Bakr, leader du Jamaat Al Muslimeen. Les groupes anonymes apparaissent d'ailleurs quand ils doivent jouer un rôle stratégique. Ce sont les familles des otages lors du coup d'état<sup>947</sup>. « *Deux groupes sont particulièrement mis en avant : les otages et les troupes militaires au moment de leur départ (ou de leur retour). Des deux côtés, le procédé est analogue. Ils sont nécessairement du côté des « bons » comme adjuvants ou comme objets intermédiaires de la quête. Leur nombre les rend difficiles à personnaliser tous ; dès lors, ils seront représentés par quelques délégués pris comme figures emblématiques du groupe. L'accent sera aussi mis sur leurs attaches familiales, afin de les rendre plus proches, de leur donner une identité fortement marquée, d'assurer la sympathie du public et de renforcer, par réaction, l'hostilité envers ceux qui veulent détruire non des pions abstraits mais des pères de famille »* »<sup>948</sup>. La priorité est aussi accordée aux institutions qui « *constituent notre monde commun* » et « *on peut s'en servir pour dépeindre un événement particulier* »<sup>949</sup>. C'est le parlement « Red House » où les parlementaires sont otages des Muslimeen ; Trinidad and Tobago Television où le personnel est également otage. Un autre lieu, c'est le Camp Odgen où se trouve le gouvernement légitime qui cherche à trouver une solution pour sortir de la crise. « *L'émergence des structures politiques dans la vie sociale représente, en fait, l'instauration de la logique de la représentation : la mise en place des médiations symboliques de l'appartenance sociale, c'est-à-dire des institutions. Les structures politiques sont les structures qui organisent dans la vie sociale le principe de la représentation : qui font apparaître dans la vie sociale les formes, les procédures et les*

<sup>945</sup> ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 131

<sup>946</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck, 2008, p. 147

<sup>947</sup> Chapitre 8 de la thèse.

<sup>948</sup> LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck. 2008, p. 148

<sup>949</sup> ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 8

acteurs par lesquels nous sommes représentés. La représentation consiste, lors de l'instauration des structures du politique, en une forme de relation d'échange. Les citoyens reconnaissent le pouvoir des acteurs du politique, et, en échange, les acteurs du politique se trouvent par rapport à eux en situation de représentation : ils ne fondent leur légitimité et leur existence institutionnelle que sur la base d'un mandat qu'ils reçoivent, démocratiquement des habitants de la cité »<sup>950</sup>. Les journalistes ont conscience que ces institutions représentent des symboles dans la société et qu'elles sont connues du public avec qui ils partagent le même univers. L'espace du politique renvoie aux structures politiques, mais également aux structures médiatiques.

En Guadeloupe, les journalistes rapportent les faits observés par d'autres en accordant la parole aux personnes concernées : ce sont les membres du LKP, et les partenaires politiques et économiques pour le mouvement social de 2009 en Guadeloupe. Les journalistes doivent « *en effet rendre compte de toutes sortes de différences et de complications d'une voix unique. Par exemple il explique à la fois les revendications des grévistes et l'impossibilité patronale à satisfaire celles-ci. Deux points de vue s'opposent qui doivent apparaître à l'intérieur d'un même univers équitable* »<sup>951</sup>. Par ailleurs, *France Antilles* opte pour des billets publiés en faible quantité au lieu de rédiger des éditoriaux. « *Editorial, billet, et humeur, qui ne se distinguent les uns des autres que par la longueur un peu plus grande pour le premier, usent avec une totale légitimité de toute la subjectivité de l'auteur* »<sup>952</sup>. La différence entre les trois réside dans le nombre de signes. Dans les nouvelles et reportages, la priorité est accordée aux figures des leaders syndicalistes, politiques, et économiques. André-Jean Vidal estime que pour le mouvement social de 2009, « *dans cette histoire là, il n'y a pas des méchants et des gentils* ». Les journalistes en Guadeloupe ont recueilli les propos de Nicolas Desforges, le préfet ; d'Yves Jégo, le secrétaire d'Etat chargé à l'outre-mer ; d'Elie Domota, leader du LKP ; de Willy Angèle, secrétaire général du Medef en Guadeloupe. « *Ce sont les positions dans l'espace social qui déterminent les conditions de la prise de parole ; et ce sont les idées dominantes qui s'y font entendre* »<sup>953</sup>. Les groupes anonymes sont les citoyens favorables ou défavorables au

---

<sup>950</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998, p. 120-121

<sup>951</sup> ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 25

<sup>952</sup> MOURIQUAND Jacques. *L'écriture journalistique*. Presses universitaires de France, 1997, p. 59

<sup>953</sup> ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 29

mouvement social de 2009. La priorité est aussi accordée aux institutions comme la préfecture de Basse-Terre, du World Trade Center à Jarry où se réunissent le LKP et les partenaires pour les négociations, du BIK du LKP à Pointe-à-Pitre où se rencontrent les membres du LKP pour échanger sur l'avancée de la grève et des négociations. « *La signification finale de l'information s'inscrit dans la politique, c'est le rôle des médias et des autres acteurs de l'information* »<sup>954</sup>. Les événements politiques comme le mouvement social de 2009 « *constituent autant de mises en œuvre des stratégies de représentation de la sociabilité* »<sup>955</sup>. Et « *c'est dans l'espace public qu'ont lieu les défilés revendicatifs qui manifestent l'appartenance politique et les choix militants de ceux qui les composent ; c'est dans l'espace public qu'ont lieu les manifestations commémoratives qui témoignent de l'existence même de la collectivité* »<sup>956</sup>. Pour le mouvement social de 2009 en Guadeloupe, « *l'espace public constitue l'espace de l'événement historique de l'émergence de la sociabilité et de la constitution de la cité* »<sup>957</sup>.

Afin de mieux appréhender la pratique professionnelle lors de ces événements dans les deux espaces, les entretiens semi-directifs avec les journalistes ont permis de cerner le sens profond de leur engagement.

## **La représentation sociale des journalistes**

Les entretiens semi-directifs concernent trois journalistes à *Trinidad Express*, et quatre journalistes à *France-Antilles Guadeloupe*. Le discours des journalistes trinidiens s'est construit d'abord sur leur rôle et leur contribution à la démocratie, alors que celui des journalistes en Guadeloupe est axé sur la liberté de la presse. Il existe toutefois une similitude entre les deux termes les plus saillants issus des entretiens avec les journalistes dans les deux espaces. Pour Trinidad-et-Tobago, c'est « Journalistes et démocratie » et « Liberté de la presse ». Et en Guadeloupe, c'est « Liberté de la presse » et « Journalistes et démocratie ». Ces deux termes traduisent l'importance accordée par les acteurs au rôle qu'ils ont à jouer dans la participation du respect du principe démocratique. Dans les deux territoires, les journalistes sont préoccupés par le traitement équilibré de l'information, la

---

<sup>954</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999, p. 119

<sup>955</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998, p. 266

<sup>956</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999, p. 11

<sup>957</sup> *Ibid.*, L'Harmattan, 1999, p. 107

possibilité de donner la parole à tous, de permettre aux citoyens de développer un sens critique et de prendre ses propres décisions. Quelque soit le pays, le territoire et la culture, les ethnorécits ont révélé que les journalistes se considèrent comme des faiseurs d'information et établissent une médiation entre les hommes politiques et les citoyens à travers les informations diffusées qui doivent permettre aux citoyens de prendre des décisions. « *L'information est l'ensemble des formes symboliques qui contribuent à la décision* »<sup>958</sup>. Et « *l'information est un sujet politique et institutionnel* »<sup>959</sup> qui « *s'inscrit sur la scène symbolique des stratégies, des opinions et des idées* »<sup>960</sup>.

Dans les deux territoires, il existe des concordances dans les thèmes évoqués entre les articles et les entretiens qui délivrent leurs systèmes de valeurs, même vingt ans après le coup d'état et trois ans après le mouvement social. Nous sommes toutefois conscients de la limite de l'énonciation et du problème de la déperdition de la mémoire.

## **Le lien entre les articles et les entretiens**

Les journalistes trinitadiens ont condamné le coup d'état et se sont prononcés en faveur du respect des institutions démocratiques dans les articles. Et dans les entretiens, ils mettent en évidence la mission relative à la contribution de la démocratie. Les propos recueillis dans les entretiens sont positifs, soit 7+ pour le poids-tendance. En période de conflit, la recherche et la protection de la liberté d'expression sont considérées presque comme de l'autodéfense et elle s'exprime plus fortement.

En Guadeloupe, le mouvement social est traité négativement. Et dans les entretiens les journalistes ont manifesté le problème lié au principe de liberté de la presse. Le discours émanant des entretiens est négatif, soit -17,3 pour le poids-tendance. Cela traduit toutes les difficultés rencontrées dans la pratique quotidienne, une frustration dans l'exercice du métier.

---

<sup>958</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998, p. 13

<sup>959</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999, p. 120

<sup>960</sup> LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999, p. 121

# BIBLIOGRAPHIE

## LES JOURNALISTES ET LES MÉDIAS

### Ouvrages généraux

ACCARDO Alain et alii. *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Agone, 2007. 893 p.

AUGEY Dominique, DEMERS François, TETU Jean-François. *Figures du journalisme, Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*. Presses de l'université Laval, 2008. 183 p.

AUVRET Patrick. *Les journalistes, statut, responsabilités*. Paris: Delmas, 1994. 304 p. (Ce qu'il vous faut savoir)

BALLE Francis. *Les Médias*. 3<sup>e</sup> éd. Paris: Presses universitaires de France, 2007. 127 p. (Que sais-je?: 3694)

BALLE Francis. *Médias et sociétés, presse, audiovisuel, multimédia, télématique, télécommunications*. 7<sup>e</sup> éd. Paris: Montchrestien, 1994. 785 p. (Domat droit public)

BERTRAND Claude-Jean. *Les Médias en Grande-Bretagne*. Presses Universitaires de France, 1998. 127 p. (Que sais-je?: n°3415)

BERTRAND Claude-Jean (sous la direction de). *Médias, introduction à la presse, à la radio et la télévision*. Ellipses, 1995. 318 p.

BOURDIEU Pierre. *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme*. Raisons d'agir, 1996. 95 p.

CAYROL Roland. *Les médias, presse écrite, radio, télévision*. Presses universitaires de France, 1991. 480 p. (Thémis Science Politique)

CHABAUD Pascal. *Médias, pouvoirs et société*. Paris : Ellipses, 2002. 96 p. (Culture générale)

CHARAUDEAU Patrick. *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*. Ed. De Boeck Université, 2005. 250 p. (Médias recherche Etudes)

- CHARON Jean-Marie. *Les médias en France*. Paris: La Découverte, 2003. 122 p. (Repères: 374)
- CONBOY Martin. *Journalism in Britain a historical introduction*. London: Sage Publications Ltd, 2011. 230 p.
- D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian. *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*. Paris: Flammarion, 2003. 434 p. (Champs Université. Histoire: 3029)
- DELPORTE Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France du XVIIe siècle à nos jours*. Paris: Presses universitaires de France, 1995. 127 p. (Que sais-je?: 2926)
- DERIEUX Emmanuel. *Droit des médias*. 3<sup>e</sup> éd. Paris: Dalloz, 2005. 182 p. (Connaissance du droit)
- DUFOUR François. *Les journalistes français sont-ils si mauvais?* Larousse, 2009. 125 p. (A dire vrai)
- FERENCZI Thomas. *Le journalisme*. Paris: Presses universitaires de France, 2005. 127 p. (Que sais-je?: 3743)
- GOPSILL Tim, NEALE Greg. *Journalists 100 years of the NUJ*. London: Profile Books, 2007. 362 p.
- HALIMI Serge. *Les nouveaux chiens de garde*. Raison d'agir, 1997. 111 p.
- HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 7<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin, 2010. 314 p. (Collection Dictionnaire)
- JOANNES Alain. *Le journalisme à l'ère électronique*. Vuibert, 2007. 247 p.
- JULIEN Claude. *La communication victime des marchands affairisme, information et culture de masse*. Paris: La Découverte/Le Monde, 1989. 282 p. (Le Monde diplomatique)
- LITS Marc. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck, 2008. 234 p. (Info- Com Licence Master Doctorat)
- MATHIEN Michel. *Les journalistes*. Paris: Presses universitaires de France, 1995. 127 p. (Que sais-je?: n° 2976)
- NEGRINE Ralph. *Politics and the Mass Media in Britain*. London: Routledge, 1991. 262 p.
- NEVEU Erik. *Sociologie du journalisme*. 3<sup>e</sup> éd. Paris: La Découverte, 2009. 122 p. (Repères Culture Communication 313)
- RIEFFEL Rémy. *Sociologie des médias*. Paris: Ellipses, 2001. 176 p. (Infocom)

ROBINET Philippe, GUERIN Serge. *La presse quotidienne*. Flammarion, 1999. 128 p. (Dominos : 180)

RUELLAN DENIS. *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble, 2007. 232 p. (Communication, Médias et Sociétés)

SERGEANT Jean-Claude. *Les Médias britanniques*. Ophrys-Ploton, 2004. 351 p. (Collection Civilisation)

ZARIFIAN Philippe. *Le travail et l'événement*. L'Harmattan, 1995. 249 p. (Dynamiques d'Entreprises)

## **Revue et articles de périodiques**

ALIX François-Xavier. Informer, un métier mal défini: le journaliste en quête d'identité. *Les Cahiers du Journalisme*, Juin 2000, n°7, p. 50-67.

AUGEY Dominique. Les journalistes: petits maillons au bout de la chaîne industrielle. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p. 73-79.

CANU Roland, DATCHARY Caroline. Journalistes et lecteurs-contributeurs, Des rôles négociés. *Réseaux* 2010, n°160-161, p. 197-223.

CHAMPAGNE Patrick. L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 2000, volume 18, n°100, p.403-426.

CHARON Jean-Marie, MERCIER Arnaud. Pour en finir avec le « pouvoir des journalistes. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n° 35, p. 23-31.

HERVOUET Loïc, LEMIEUX Cyril, RUELLAN Denis. Former pour un nouveau métier. *Projet*, Ceras, Janvier 2006, n° 290, p. 77-84.

LE CAM Florence. Etats-Unis-: les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique. *Réseaux* 2006/4, n°138, p.139-158.

LEMIEUX Cyril. Critique du journalisme: comment repolitiser le débat? *Mouvements*, mai-juin-juillet-août 2001, n°15/16, p. 131-137.

LETEINTURIER Christine. L'hétérogénéité des journalistes. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p. 35-48.

MARCHETTI Dominique. Les sous-champs spécialisés du journalisme. *Réseaux*, 2002/1, n°111, p. 22-55.

MARCHETTI Dominique. Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p.81-89.

MATHIEN Michel. Le journaliste et le pacte républicain, les fondements historiques de la professionnalisation. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n° 35, p. 121-129.

MUHLMANN Géraldine. Le gros mot du contre-pouvoir. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p. 55-70.

OUARDI Samira. La critique des médias à l'ère de leur industrialisation, Contours d'une problématique et traces d'une tradition. *Mouvements*, janvier-mars 2010, n°61, p.11-22.

QUONIAM Luc, BOUTET Charles-Victor. Web 2,0, la révolution connectique. *Document numérique* 2008/1, Volume 11, p.133-143.

RIEFFEL Rémy. La profession de journaliste entre 1950 et 2000. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p. 49-60.

ROY Albert (du). Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique. *Hermès*, Paris : CNRS Éditions, 2003, n° 35, p. 131-136.

SPITERI Gérard. De l'indépendance du journaliste. *L'Année sociologique*, 2001/2, Vol. 51, p. 287-307.

WATINE Thierry. Journalistes: une profession en quête d'utilité sociale. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n° 2, p. 34-41.

WATINE Thierry. Le modèle du « journalisme public ». *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p. 231-239.

WITSCHGE Tamara, NYGREN Grunnar. Journalism : a profession under pressure ? *Journal of Media Business Studies*, 6 (1), 2009, p. 37-59.

WOLTON Dominique. Journalistes, une si fragile victoire.... *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n° 35, p. 9-21.

WOLTON Dominique. Information et communication: deux chantiers scientifiques, culturels et politiques. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2004. n°38, p.175-182.

## **Contributions sur un site et pages Internet**

EVENO, Patrick. Petite histoire des journalistes français. *Site Journalisme.com* (En ligne). 14 janvier 2008 (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: [http://www.journalisme.com/index2.php?option=com\\_content&view=article&id=194&pop=1&page=0&Itemid=63](http://www.journalisme.com/index2.php?option=com_content&view=article&id=194&pop=1&page=0&Itemid=63)

RAMONET, Ignacio. Le cinquième pouvoir. *Le Monde diplomatique*. (En ligne). octobre 2003 (consulté le 15 janvier 2012). Disponible sur Internet: <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/RAMONET/10395>

REBILLARD, Franck. Le journalisme participatif : définition, évolutions, état des lieux. *Site INA Expert*. Mise en ligne en octobre 2012. (consulté le 22 juin 2013). Disponible sur Internet : <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-journalisme-internet-libertes/le-journalisme-participatif-definition-evolutions-etat-des-lieux.html>

The UK Press Card Authority. *Site de The UK Press Card Authority* (consulté le 16 novembre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.ukpresscardauthority.co.uk/>

Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. *Site de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet : <http://www.ccijp.net>

Les journalistes selon la loi. *Site du syndicat national des journalistes* (consulté le 14 mai 2012). Disponible sur Internet: <http://www.snj.fr/spip.php?article4509>

Les formations reconnues. *Site du syndicat national des journalistes* (consulté le 14 mai 2012). Disponible sur Internet: <http://www.snj.fr/spip.php?rubrique108>

Photographie de la profession des journalistes. *Site de l'Observatoire des métiers de la presse* (En ligne). Mai 2009 (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.metiers-presse.org/pdf/1312467300.pdf>

## **Messages électroniques**

Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. *Demande d'information* (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 16 mars 2011. Communication personnelle

FROST Christ. *Request for information*. (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 6 août 2012. Communication personnelle

# LA DÉMOCRATIE ANTIQUE ET MODERNE

## Ouvrages généraux et mémoires

BAUDART Anne. *Qu'est-ce que la démocratie?*. Paris: J.Vrin, 2005. 128 p. (Chemins philosophiques)

CABANEL Patrick, FEVRIER Jean-Marc. *Questions de démocratie*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 2000. 456 p. (Amphi 7 Histoire)

COSSON Franck. *La démocratie*. Paris: Ellipses, 2005. 96 p. (Philo-notions)

DORMAGEN Jean-Yves, MOUCHARD Daniel. *Introduction à la sociologie politique, comprendre le fonctionnement politique des sociétés*. De Boeck, 2007. 271 p. (Ouvertures politiques)

FINLEY Moses I. *Démocratie antique et démocratie moderne*. Paris: Payot, 1990. 181 p. (Petite bibliothèque Payot: 35)

HANSEN Mogens H. *La démocratie athénienne à l'époque de Démothène*. Paris: Les Belles Lettres, 1993. 493 p. (Histoire: 25)

MOSSE Claude. *Politique et Société en Grèce ancienne le « modèle » athénien*. Paris: Aubier, 1995. 242 p. (Collection historique)

VAN DUYSE Eric, *La transition vers la démocratie des pays émergents peut-elle être soutenue par une formation efficace des journalistes?* Mémoire de Master 2 Recherche en Management des Activités Internationales, sous la direction de Elisabeth COSSALTER, IAE-Lyon III, 2007-2008, 155 p, non publié

## Article de périodique

CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, REMI-GIRAUD Sylvianne. Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l'argument sans réplique? *Mots. Les langages du politique*, mars 2007, n°83, p. 81-99.

## Sites et pages Internet

Listes des sénatrices. *Site Senat* (En ligne) Senat (consulté le 5 août 2012). Disponible sur Internet : <http://www.senat.fr/senateurs/femsen.html>

Les femmes dans les parlements nationaux (consulté le 5 août 2012). Disponible sur Internet : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

# LES MÉDIAS, LA DÉMOCRATIE ET L'ESPACE PUBLIC

## Ouvrages généraux

BERTHO LAVENIR Catherine. *La démocratie et les médias au XXe siècle*. Paris: A. Colin, 2000. 288 p. (U. Histoire contemporaine)

CAYROL Roland. *Médias et démocratie: la dérive*. Presses de Sciences Po, 1997. 114 p. (La Bibliothèque du citoyen)

DACHEUX Eric. *L'espace public*. CNRS Editions, 2008. 153 p. (Les Essentiels d'Hermès)

COTTEREAU Alain, LADRIERE Paul. *Pouvoir et légitimité, Figures de l'espace public*. Écoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992. 294 p. (Raisons pratiques: 3)

HABERMAS Jürgen. *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, 1993. 324 p. (Critique de la politique)

HEINDERYCKX François. *La malinformation Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles: Editions Labor, 2003. 95 p. (Quartier libre: 59)

MERLANT Philippe, CHATEL Luc. *Médias la faillite d'un contre-pouvoir*. Fayard, 2009. 326 p.

MULHMANN Géraldine. *Du journalisme en démocratie*. Ed. Payot et Rivages, 2004. 347 p. (Critique de la Politique)

LAMIZET Bernard. *La médiation politique*. L'Harmattan, 1998. 416 p. (Communication et Civilisation)

LAMIZET Bernard. *La médiation culturelle*. L'Harmattan, 1999. 447 p. (Communication et Civilisation)

## Revue et articles de périodiques

BENRAHHAL SERGHINI Zineb, MATUSZAK Céline. Lire ou relire Habermas: lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien. *Études de communication*, 2009, n°32, p. 33-49.

BOUGNOUX Daniel. Médias et démocratie La fonction des médias dans la démocratie. *Cahiers français*, mai-juin 2007, n°338, p.3-7.

BRIMO Nicolas. Un quatrième pouvoir en loque. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p.71-77.

FLICHY Patrice. La démocratie 2.0. *Études*, 2010/5, Tome 412, p. 617-626.

HERVOUET Loïc. Journalisme et citoyenneté: les jumeaux de la démocratie. *Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2, p. 42-52.

ZARCA Yves Charles. Démocratie et pouvoir médiatique. *Cités*, 2002/2, n° 10, p.119-129.

VEDEL Thierry. La révolution ne sera plus télévisée. Internet, information et démocratie. *Pouvoirs* 2006/4, n°119, p.41-54.

## **Articles de presse, contribution sur un site et pages Internet**

GUERRIN Michel. Lire et comprendre les images du tsunami. *Site du Monde*. (En ligne). Mise en ligne le 5 janvier 2005. (consulté le 10 juin 2013). Disponible sur Internet : [http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2005/01/05/lire-et-comprendre-les-images-du-tsunami\\_392988\\_3236.html](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2005/01/05/lire-et-comprendre-les-images-du-tsunami_392988_3236.html)

# L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

## Ouvrages généraux

BERNIER Marc-François. *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2004. 408 p.

BERTRAND Claude-Jean. *L'arsenal de la démocratie, médias déontologie et M A R S*, Economica, 1999. 372 p.

BERTRAND Claude-Jean. *La déontologie des médias*. Paris: Presses universitaires de France, 1997. 127 p. (Que sais-je?: 3255)

BRETON Philippe. *La parole manipulée*. Paris: La Découverte, 2000. 220 p. (La Découverte poche: Essais:88)

CORNU Daniel. *Éthique de l'information*, Paris: Presses universitaires de France, 1997. 127 p. (Que sais-je?: 3252)

ROY Albert (du). *La mort de l'information*. Stock, 2007. 234 p.

## Revue et articles de périodiques

BERNIER Marc-François. Une vision systémique de la vérité en journalisme. *Les Cahiers du journalisme*, Printemps 2004, n°13, p. 124-131.

CHARON Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XXe siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 200-210.

DELFORCE Bernard. La responsabilité sociale du journaliste: donner du sens. *Les Cahiers du Journalisme*, décembre 1996, n°2, p.16-32.

DENIS Loïc. La protection des sources journalistiques. *Les Cahiers du Journalisme*, Printemps 2004, p. 330-357.

DESCHAMPS Camille. Les infiltrés s'immiscent dans le débat. *La Newsletter de l'ORM* n°2, 14 avril 2010.

DEVEVEY François. Des régulations pour la presse. *Projet* 2006/1, n° 290, p. 71-76.

FERENCZI Thomas. L'éthique des journalistes au XIXe siècle. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 190-199.

FEYEL Gilles. Aux origines de l'éthique des journalistes: Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631- 1633). *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p. 175-189.

GAUTHIER Gilles. La vérité: visée obligée du journalisme. *Les Cahiers du journalisme*, Printemps 2004, n°13, p.164-179.

GREVISSE Benoît. Légitimité, éthique et déontologie. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2003, n°35, p.223-230.

HUGEUX Vincent. L'éthique des journalistes. *Études* 2004/2, Tome 400, p. 223-236.

LITS Marc. Réponds à ma question. *La Newsletter de l'ORM*, 14 avril 2010, n° 2.

VEYRAT-MASSON Isabelle. Censure, autocensure: maladie des médias? Entretien avec Michel Polac. *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p.213-222.

## **Contribution sur un site et pages Internet**

CHARON Jean-Marie. Réflexions et propositions sur la déontologie de l'information. *Site du Ministère de la Culture*. (En ligne). 1998 (consulté le 05 mai 2010). Disponible sur Internet: <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/charon/intro-charon.htm>

Loi du 4 janvier 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes. *Site de Legifrance* (consulté le 05 juin 2010), Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021601325&dateTexte=&categorieLien=id>

La Charte des devoirs professionnels des journalistes français. *Site du syndicat national des journalistes* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.snj.fr/spip.php?article65>

Charte de Munich- Déclaration des devoirs et des droits des journalistes. *Site du syndicat national des journalistes* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet : <http://www.snj.fr/spip.php?article2016>

Code of conduct. *Site du National Union of Journalists*. (En ligne). 28 septembre 2011 (consulté le 15 novembre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.nuj.org.uk/innerPagenuj.html?docid=174>

# LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DE LA COMMUNICATION

## Ouvrages généraux

BALLE Francis. *Lexique d'information-communication*. Dalloz, 2006. 475 p. (Lexique)

BARDIN Laurence. *L'analyse de contenu*. 5<sup>e</sup> éd. Presses universitaires de France, 1989. 291 p. (La Psychologue : 69)

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. *L'entretien*. Armand Colin, 2006. 127 p. (128 Sociologie, Anthropologie)

BERELSON Bernard. *Content analysis in communication research*. Glencoe, Free Press, 1952. 220 p.

CHARTIER Lise. *Mesurer l'insaisissable : Méthode d'analyse du discours de presse*. Presses de l'Université du Québec, 2003. 280 p. (Communication- Relations publiques)

DEREZE Gérard. *Méthodologies empiriques de recherche en communication*. Bruxelles: De Boeck, 2009. 256 p. (Info-Com : Licence, Master, Doctorat)

ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble, 2002. 183 p. (La Communication en plus)

FENNETEAU Hervé. *Enquête : entretien et questionnaire*. 2<sup>e</sup> éd. Dunod, 2007. 128 p.

HAARSCHER Guy, LIBOIS Boris. *Les médias entre droit et pouvoir: redéfinir la liberté de la presse*. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles, 1995. 124 p.

OLLIVIER Bruno. *Les Sciences de la communication Théories et acquis*. Paris: Armand Colin, 2007. 284 p. (U. Série Communication)

LAMIZET Bernard, SILEM Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Ellipses, 1997. 590 p.

LECLERC Henri. *Liberté de la presse et droits de la personne*. Sous la dir. de Jean-Yves Dupeux et Alain Lacabarats, Dalloz, 1997. 136 p.

LERAY Christian. CHARTIER Lise *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008. 180 p.

MOIRAND Sophie. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyse, comprendre*. Presses universitaires de France, 2007. 179 p. (Linguistique nouvelle)

NAVILLE-MORIN Violette. *L'écriture de presse*. Presse de l'Université du Québec, 2003. 185 p.

MOURIQUAND Jacques. *L'écriture journalistique*. 4<sup>e</sup> éd. Presses universitaires de France, 1997. 127 p. (Que sais-je ?)

## **Revue et article de périodique**

BROUTAU Nadège, JEANNE-PERRIER Valérie, LE CAM Florence, PEREIRA Fábio Henrique. L'entretien de recherche avec des journalistes. *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre journalism* (En ligne). 2012, Vol.1, N°1, mise en ligne le 15 septembre 2012. Disponible sur Internet : <http://surlejournalisme.com/rev/index.php/slj/article/view/16>

## **Articles de presse, contribution sur un site et des pages Internet**

HOMER Sébastien. La grosse artillerie. *L'Humanité* (En ligne). 10 décembre 2007 (consulté le 22 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://new.humanite.fr/node/64359>

HOMER Sébastien, Emmanuel Pierrat: « La censure s'est amplifiée et privatisée ». *L'Humanité* (En ligne). 12 mars 2008 (consulté le 22 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.humanite.fr/node/57982>

MERMET Daniel. Le lavage de cerveaux en liberté, entretien avec Noam Chomsky *Le Monde diplomatique* (En ligne) août 2007 (consulté le 23 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/08/CHOMSKY/14992>

SANTI Pascale. Le secret des sources est mal garanti en France. *Le Monde* (En ligne). 30 novembre 2008 (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: [www.esj-lille.fr](http://www.esj-lille.fr)

SCALBERT Augustin, SERVENAY David. Le journaliste Guillaume Dasquié a été mis en examen. *Rue89* (En ligne). 06 décembre 2007 (consulté le 13 octobre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.rue89.com/2007/12/06/le-journaliste-guillaume-dasquie-a-ete-mis-en-examen>

Chaire des relations publiques et communication marketing de l'UQAM. *Site de UQAM*. (consulté le 5 juin 2013), Disponible sur Internet : [http://www.crp.uqam.ca/pages/methode\\_morin\\_chartier.aspx](http://www.crp.uqam.ca/pages/methode_morin_chartier.aspx)

L'approche : analyse de presse et recherche. *Site de UQAM*. (consulté le 5 juin 2013). Disponible sur Internet : [http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse\\_recherche.aspx](http://www.crp.uqam.ca/Pages/analysepresse_recherche.aspx)

Le journalisme en pleine crise fragilisée, en perte de repères, décriée, la profession veut réagir. *L'Humanité* (En ligne). 9 mars 2007 (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: [www.esj-lille.fr](http://www.esj-lille.fr)

Logiciel Alceste. *Site de Image*. (consulté le 5 juin 2013). Disponible sur Internet : <http://www.image-zafar.com/fr/logiciel-alceste>

Modèle d'emploi du logiciel TROPES (consulté le 5 juin 2013). Disponible sur Internet : [http://tic-recherche.crifpe.ca/docs/guides/fr/TROPES\\_guide.pdf](http://tic-recherche.crifpe.ca/docs/guides/fr/TROPES_guide.pdf)

Pourquoi c'est important : Décision de l'OEA sur le Rapporteur spécial pour la liberté d'expression. *Site de IFEX*. (consulté le 5 juin 2013) Disponible sur Internet : [http://ifex.org/americas/2013/04/04/why\\_oas\\_matters/fr/](http://ifex.org/americas/2013/04/04/why_oas_matters/fr/)

Press freedom (consulté le 01 août 2012). Disponible sur Internet : <http://www.newspapersoc.org.uk/press-freedom>

## Les textes français

La liberté de la presse dans le monde en 2008. *Site de Reporters sans frontières* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: [http://fr.rsf.org/IMG/pdf/rapport\\_fr-2.pdf](http://fr.rsf.org/IMG/pdf/rapport_fr-2.pdf)

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. *Site de l'Assemblée nationale française* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/dudh/1789.asp>

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. *Site de Legifrance* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877119&dateTexte=19561229>

Loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. *Site de Legifrance* (consulté le 20 décembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000880222>

Loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication (Loi L  otard). *Site de Legifrance* (consult   le 15 octobre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068930>

## **Les textes britanniques**

Freedom of Information Act 2000 (consult   le 3 ao  t 2012). Disponible sur Internet : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2000/36/contents>

The Leveson Inquiry : culture, practices and ethics of the press. *Site de The Leveson Inquiry*. (consult   le 13 ao  t 2013). Disponible sur Internet : <http://www.levesoninquiry.org.uk>

## **Les textes europ  ens et internationaux**

Convention europ  enne de sauvegarde des droits de l'homme et des libert  s de 1953 (consult   le 20 d  cembre 2009). Disponible sur Internet: <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?NT=005&CM=7&DF=13/02/2013&CL=FRE>

Charte europ  enne des droits fondamentaux du 7 d  cembre 2000 (consult   le 20 d  cembre 2009). Disponible sur Internet: [http://www.europarl.europa.eu/charter/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/charter/default_fr.htm)

D  claration universelle des droits de l'homme du 10 d  cembre 1948 (consult   le 20 d  cembre 2009). Disponible sur Internet: <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 d  cembre 1966 (consult   le 20 d  cembre 2009). Disponible sur Internet: [http://www.humanrights.ch/upload/pdf/020606\\_text\\_zivilpakt\\_f.pdf](http://www.humanrights.ch/upload/pdf/020606_text_zivilpakt_f.pdf)

# L'ESPACE CARAÏBE, LA GUADELOUPE, TRINIDAD ET TOBAGO

## Ouvrages généraux et thèses

ABENON Lucien-René. *La Guadeloupe de 1671 à 1759, Étude politique, économique et sociale*. Thèse de doctorat d'Histoire. Université de la Sorbonne-Paris, Exemple dactylographié, 1984. 4 vol, 997 p.

ABENON Lucien-René. *Petite histoire de la Guadeloupe*. L'Harmattan, 1992. 238 p.

BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine. *Dictionnaire de géographie*. 4<sup>e</sup> éd. Hatier, 2008. 607 p. (Initial Histoire-Géographie)

BELORGEY Gérard, BERTRAND Geneviève. *Les DOM-TOM*. La Découverte, 1994. 127 p. (Repères : 151)

BENJAMIN Didier, GODARD Henry. *Les outre-mers français: des espaces en mutation*. Ophrys, 1999. 267 p. (Géophrys)

BOUTIN Raymond. *La population de la Guadeloupe de l'émancipation à l'assimilation (1848-1946) : aspects démographiques et sociaux*. Ibis Rouge Editions, 2006. 475 p. (Espace outre-mer)

BRERETON Bridget. *A history of modern Trinidad 1783-1962*. Heinemann, 1981. 262 p.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. *Les mots de la géographie dictionnaire critique*. 3<sup>e</sup> éd. Reclus-La Documentation française, 1993. 518 p. (Collection Dynamiques du territoire)

CEROL Marie- Josée. *Une introduction au créole guadeloupéen*. Editions Jasor, 1991. 115 p.

CONSTANT Fred, DANIEL Justin (Dir.). *Politique et développement dans les Caraïbes*. L'Harmattan, 1999. 258 p. (Logiques Politiques)

CRUSOL Jean. *Les Antilles-Guyane et la Caraïbe coopération régionale et globalisation*. L'Harmattan, 2004. 241 p. (Recherches Amériques latines)

DANIEL Justin (Dir.). *Les îles Caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement*. Karthala, CRPLC, 1996. 364 p. (Hommes et sociétés)

DEVILLE Robert, GEORGES Nicolas. *Les départements d'outre-mer L'autre décolonisation*. Gallimard, 1996. 128 p. (Histoire: 296)

- DOUMENGE Jean-Pierre. *L'outre-mer français*. Armand Colin, 2000. 224 p. (U. Série Géographie)
- FABERON Jean-Yves (dir.), AUBY Jean-François (dir.). *L'évolution du statut de département d'outre-mer*. Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999. 306 p. (Collectivités locales)
- HAZAEEL-MASSIEUX Marie-Christine. *Les créoles à base française*. Ophrys, 2011. 165 p. (L'essentiel français)
- LACOSTE Yves. *Géopolitique la longue histoire d'aujourd'hui*. Larousse, 2009. 335 p.
- LARA Oruno D. *Les Caraïbes*, 2<sup>e</sup> éd. Presses Universitaires de France, 1997. 127 p. (Que sais-je?, n°2267)
- LARA Oruno D. *De l'oubli à l'histoire espace et identité Caraïbes Guadeloupe, Guyane, Haïti, Martinique*. Maisonneuve et Larose, 1998. 348 p.
- LARA Oruno D. *Caraïbes en construction: espace, colonisation, résistance*. Centre de recherches Caraïbes-Amériques, 1992, Tome I et II. 1257 p.
- LARA Oruno D. *Space and history in the Caribbean*, Markus Wiener Publishers Princeton, 2006. 166 p.
- LARA Oruno D. *Guadeloupe : Faire face à l'histoire*. L'Harmattan, 2009. 70 p.
- LARA ORUNO. *La Guadeloupe dans l'histoire, La Guadeloupe physique, économique, agricole, commerciale, financière, politique et sociale de 1492 à 1900*. L'Harmattan, 1999. 340 p.
- LINDE Helmut, adapt. française: Suzanne-Claire Guillaus, *Caraïbes*. Hachette, 1993, 658 p.
- MARTIN Denis-Constant, CONSTANT Fred. *Les démocraties antillaises en crise*. Ed. Karthala, 1996. 185 p.
- MICHALON Thierry. *L'outre-mer français Évolution institutionnelle et affirmations identitaires*. L'Harmattan, 2009. 162 p. (Travaux et recherches du GRAL)
- MUSSET Alain. *L'Amérique centrale et les Antilles une approche géographique*. Masson, 1994. 180 p. (Collection Géographie)
- NAY Olivier, (dir.). *Lexique de Science politique Vie et institutions politiques*. Dalloz, 2008. 576 p. (Lexique)
- RENO Fred (dir.). *Identité et politique De la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles*. Economica, 1995. 322 p. (Collection Caraïbe-Amérique latine)
- RYAN Selwyn. *Deadlock ! Ethnicity and electoral competition in Trinidad and Tobago 1995-2002*. Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies, The University of the West Indies. 2003. 357 p.

RYAN Selwyn. *Race and Nationalism in Trinidad and Tobago: a study of decolonization in a multiracial society*. University of Toronto Press, 1972. 509 p.

SAINTON Jean-Pierre, GAMA Raymond. *Mè 67...Mémoire d'un événement*. 2<sup>e</sup> éd. Lespwisavann, 2011. 312 p.

TAGLIONI François. *Géopolitique des petites Antilles influences européenne et nord-américaine*. Karthala, 1995. 321 p. (Hommes et sociétés)

WILLIAMS Eric. *De Christophe Colomb à Fidel Castro L'histoire des Caraïbes 1492-1969*. Présence Africaine, 1975. 605 p.

WILLIAMS Eric. *History of the people of Trinidad and Tobago*. Andre Deutsch, 1962. 292 p.

WILLIAMS Eric. *Capitalisme et esclavage*. Présence africaine, 1968. 352 p.

YACOU Alain (dir.), *Créoles de la Caraïbe*, Ed. Karthala CERC, 1996. 218 p.

## **Revue et articles de périodiques**

AFFERGAN Francis. Caraïbe: logiques de la diversité ou sociétés impossibles?. *L'Homme* 2006/3, n°179, p. 219-225.

CAPITOLIN Jean-Louis. Droit constitutionnel local La clarté et la loyauté d'une consultation préalable à l'évolution institutionnelle au sein de la République. *Revue française du droit constitutionnel*, 2005/ 4, n°64, p. 781-804

CONSTANT Fred. Construction communautaire, insularité et identité politique dans la Caraïbe anglophone. *Revue française de science politique*, 42e année, 1992, n°4, p. 618-635.

CONSTANT Fred. Gouverner Outre-mer : communication et politique. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 415-422.

DANIEL Justin. L'espace politique aux Antilles françaises. *Ethnologie française* 2002/2, Tome XXXVII, p. 589-600.

DANIEL Justin. Cadre institutionnel et vie politique outre-mer. *Pouvoirs* 2005/2, n° 113, p. 113-123.

DORNER Véronique. Les Caraïbes au tournant du siècle. Crises et transitions. *Cahiers d'Études Africaines*, 1997, Vol. 37, n°148, p. 975-983.

DOUMENGE Jean-Pierre. Diversité culturelle et construction des identités collectives outre-mer. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 27-33.

DOUMENGE Jean-Pierre. Pluralité ethno-culturelle dans les territoires d'outre-mer. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 141-155.

FABRE Michel. La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité. *Le Télémaque*, 2006/1, n°29, p. 7-16.

HAZAEI-MASSIEUX Marie-Christine. Avant-propos. Au sujet de la définition des langues créoles. *La linguistique*, 2005/1, p. 3-18.

MARION Gérard Gabriel. L'outre-mer français: de la domination à la reconnaissance. *Pouvoirs* 2005/2, n°113, p. 21-35.

NABAJOOTH Éric. Les relations entre les départements français d'Amérique et les Caraïbes: une histoire en construction. *Revue française d'administration publique*, 2002/1, n°101, p. 137-148.

NESBITT Nick. Departmentalization and the Logic of Decolonization. *L'esprit Créateur*, Spring 2007, Volume 47, Number 1, p. 32-43.

OLLIVIER Bruno. Les départements français d'Amérique : unité et diversité. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 207-210.

TAGLIONI François. Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Ann. Géo*, 2006, n°652, p. 664-687.

URENA-RIB Pedro. Créolités dans les Amériques. *Nouvelles Études Francophones*, Printemps 2010, Volume 25, Numéro 1, p. 107-125.

VERONIQUE Georges Daniel. Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française. *Langue française*, 2012/3, n°167, p. 127-140

ZILLER Jacques. L'Union européenne et l'outre-mer. *Pouvoirs* 2005/2, n°113, p. 125-136.

## **Contribution sur un site et pages Internet**

BEGOT Monique, BULEON Pascal. Position dans le monde. *Site de Atlas Caraïbe*. (En ligne). avril 2002 (consulté le 1er novembre 2010). Disponible sur Internet : <http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/theme-10.html>

BEGOT Monique, BULEON Pascal. La Caraïbe, Nord et Sud entremêlés. *Site de Atlas Caraïbe*. (En ligne). avril 2002 (consulté le 1er novembre 2010). Disponible sur Internet: <http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/page-53.html>

BERNABE Jean. Guadeloupe et Martinique: un survol linguistique. *Site de Manioc*. (En ligne). 14 juin 2007 (consulté le 25 octobre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.manioc.org/recherch&c=recherch&cl=CL4.12>

CONFIANT Raphaël. La créolité comme dépassement de l'ethnicité en Martinique et en Guadeloupe. *Site de Manioc*. (consulté le 29 novembre 2010). Disponible sur Internet : <http://www.manioc.org/recherch/HASH10f6ab3082db71547af226>

FIRMIN Joseph-Antéonor. De l'égalité des races humaines : anthropologie positive. Librairie Cotillon, 1885, p. 209, *Site de Gallica* (consulté le 7 février 2013). Disponible sur Internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84229v.r=firmin.langFR>

JALABERT Laurent. Les violences politiques dans les États de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours). *Amnis* (En ligne), 3, 2003, mis en ligne le 01 septembre 2003, (consulté le 17 janvier 2012), p. 1-17. Disponible sur Internet: <http://amnis.revues.org/484>

Cuba. *L'aménagement linguistique dans le monde*. (En ligne) publié le 2 mai 2013. (consulté le 27 mai 2013). Disponible sur Internet : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/cuba.htm>

LECLERC Jacques. Guadeloupe. *L'aménagement linguistique dans le monde* (En ligne). Québec, TLFQ, Université Laval, 21 juin 2010 (consulté le 28 octobre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/guadeloupe.htm>

LECLERC Jacques. Trinidad et Tobago. *L'aménagement linguistique dans le monde* (En ligne). Québec, TLFQ, Université Laval, 18 juin 2009 (consulté le 28 octobre 2010). Disponible sur Internet : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/trinite-tobago.htm>

MARDAYE Tony. La banane antillaise, une affaire d'Etat ?. *Site de Potomitan* (consulté le 14 août 2012). Disponible sur Internet : <http://www.potomitan.info/matinik/banane.php>

RYAN Selwyn. La démocratie durable dans les Caraïbes. Dialogue sur la démocratie 2008: approches du Canada en matière d'aide à la démocratie dans les Amériques (consulté le 14 janvier 2012). Disponible sur Internet: [http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist\\_Presentation\\_Selwyn\\_Ryan\\_FR.pdf](http://www.international.gc.ca/cip-pic/assets/pdfs/feature/Panelist_Presentation_Selwyn_Ryan_FR.pdf)

SMITH M.G. Pluralisme, violence et l'état moderne: une typologie. (En ligne), In *L'État au pluriel*. ed.Paris: Economica/Unesco, p. 207 (consulté le 15 décembre 2011). Disponible sur Internet: [http://www.cifas.us/smith/PDFs/Chapters/1985b\\_PluralismeViol\\_BC.pdf](http://www.cifas.us/smith/PDFs/Chapters/1985b_PluralismeViol_BC.pdf)

ZEBUS Marie-Françoise. Paysannerie et économie de plantation. Le cas de Guadeloupe, 1848-1980. *Ruralia*. (mise en ligne le 25 janvier 2005) 1999, 5. (consulté le 14 août 2012). Disponible sur Internet : <http://ruralia.revues.org/110>

Central Statistical Office (consulté le 14 mai 2011). Disponible sur Internet: <http://www.cso.gov.tt/Pages/default.aspx>

Cours de sociolinguistique. *Site de Creole.free*. (consulté le 15 juin 2013). Disponible sur Internet : <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>

Latin American Collection, *Georges A. Smathers University of Florida* (consulté le 22 janvier 2012). Disponible sur Internet: <http://web.uflib.ufl.edu/lac/newspaperlist1.html>

La recherche sur le créole. *Site le-creole.com* (consulté le 19 septembre 2012). Disponible sur Internet : <http://www.le-creole.com/recherche-et-creole.htm>

Le Code noir. *Site de l'Assemblée nationale* (consulté le 13 août 2012). Disponible sur Internet : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf>

Les nouvelles collectivités d'outre-mer : Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Disponible sur Internet : <http://www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes6/NATALE.pdf>, consulté le 17 août 2012

Groupe Bernard Hayot (En ligne). Disponible sur Internet : <http://www.gbh.fr>, consulté le 4 février 2012

Présentation de la région Guadeloupe. *Site du Ministère de l'Outre-mer* (consulté le 17 novembre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-guadeloupe.html>

Présentation de la Caraïbe. *Site du Conseil régional de la Guadeloupe*. (consulté le 17 novembre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.cr-guadeloupe.fr/>

Présentation de Trinité-et-Tobago. *Site du Ministère des affaires étrangères et européennes* (consulté le 26 janvier 2012). Disponible sur Internet: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/trinite-et-tobago/presentation-de-trinite-et-tobago/>

Objectifs du programme Interreg Caraïbes. *Site Interreg Caraïbes*. (consulté le 20 juin 2013). Disponible sur Internet : <http://www.interreg-caraibes.org>

System of government. *Site du Government of the Republic of Trinidad and Tobago*. (consulté le 17 novembre 2010) Disponible sur Internet: [http://www.ttconnect.gov.tt/gortt/portal/ttconnect/SharedDetail/?WCM\\_GLOBAL\\_CONTEXT=/gortt/wcm/connect/gortt+web+content/TTConnect/Home/About+T+and+T/Government](http://www.ttconnect.gov.tt/gortt/portal/ttconnect/SharedDetail/?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/gortt/wcm/connect/gortt+web+content/TTConnect/Home/About+T+and+T/Government)

Biographie de Basdeo Panday. *Site du Parlement de Trinidad et Tobago* (consulté le 30 mai 2011). Disponible sur Internet:

<http://www.ttparliament.org/members.php?mid=26&pid=10&id=BPA01>

Les Antilles néerlandaises vont cesser d'exister. *Le Point*. (En ligne). 08 octobre 2010 (consulté le 14 octobre 2010). Disponible sur Internet: [http://www.lepoint.fr/monde/les-antilles-neerlandaises-vont-cesser-d-exister-08-10-2010-1246579\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/les-antilles-neerlandaises-vont-cesser-d-exister-08-10-2010-1246579_24.php)

Les Antilles néerlandaises éclatent. *Métro Montréal*. (En ligne). 10 octobre 2010 (consulté le 14 octobre 2010). Disponible sur Internet: <http://www.journalmetro.com>

# MÉDIAS, LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES CARAÏBES

## Ouvrages généraux, mémoires, rapport de stage et thèse

ANTIOPE Nathalie. Radio infranationale et discoursivité identitaire en milieu insulaire: des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques. Le cas des Départements français d'Amérique. Thèse de doctorat sous la direction de Guy LOCHARD et Bruno OLLIVIER, Université La Sorbonne Nouvelle-Paris III, 2008.

BALLET Jules. *Histoire de la presse à la Guadeloupe*. Manuscrit sur microfilm, Chartres, Musée municipal, Fonds Rouge, 787 p. (Consulté aux Archives départementales de Basse-Terre, 1M1 343/1).

BLANCHE Lénis. *Contribution à l'histoire de la presse à la Guadeloupe*. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles sous microfilm aux Archives départementales de la Guadeloupe, Gouvernement de la Guadeloupe et dépendances, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935. 55 p.

BROWN Aggrey. SANATAN Roderick, *Talking with whom?: a report on the State of the media in the Caribbean*. CARIMAC U.W.I., 1987. 274 p.

CANNEVAL Jacques. *Sur la brèche dix ans d'actualité en Guadeloupe*. Ibis Rouge Editions, 2000, 309 p.

CORSANI Jack (dir.). *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*. Tome 6, 1993, 355 p.

DIDON Salaura. Rapport de stage du 16 avril au 31 août 2008 au sein de Caribbean New Media Group. Master II Journalisme politique à l'International, sous la direction de Guy DROUOT, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 28 août 2008, 67 pages, non publié.

DIDON Salaura. *Comment les journalistes contribuent-ils à la construction du modèle démocratique: exemple des journalistes caribéens (Guadeloupe et Barbade)*. Mémoire de Master II Profession des médias sous la direction d'Élisabeth Cossalter, Université Jean Moulin Lyon III, 2009, 110 pages, non publié.

- GORDON Ken. *Getting it write: winning Caribbean press freedom*. Ian Randle Publishers, 1999. 232 p.
- GIBBINGS Wesley. *The looming Storm*. Document pdf, 2005.
- HECTOR Tim. *The media and the Caribbean state Caribbean conference of Intellectual Workers, Grenada 20-22 novembre 1982*. Casa de las Américas, 1984. 19 p.
- HERD Jan. *Mass media in/on Cuba and the Caribbean area: the role of the television, radio and the free press*. Monograph No. 10, Northwestern Pennsylvania Institute for Latin America Studies: Mercyhurst College, 1979. 79 p.
- JOHN George R. *Beyond the front page: memoirs of a Caribbean journalist*. School of Continuing Studies. U.W.I., 2002. 271 p.
- LENT John A. *Third World Mass Media and their search for modernity: the case of the Commonwealth Caribbean 1717-1976*. Associated University Presses, 1977. 405 p.
- LENT John A. *Mass communications in the Caribbean*. Iowa State University Press, 1990. 398 p.
- LENT John A. *Mass media in the Commonwealth Caribbean: recent bibliographic sources*. Temple University, School of Communications and Theatre, 1976. 18 p.
- LEOTIN Marie-Hélène. *Tableau de la presse aux Antilles entre 1919 et 1939*. In *Historial Antillais*, sous la direction de Roland Suvélor, Société Dajani, Fort-de-France, Graphicom SARL, 1980, 557 p.
- MAXWELL John. *How to make our own news: a primer for environmentalists and journalists*. Canoe Press. University of the West Indies, 2000. 169 p.
- PANTIN Raoul. *The Trinidad Express story*. Trinidad Express, 2000. 146 p.
- RAMCHARITAR Raymond. *Breaking the news: media and culture in Trinidad*. Lexicon Trinidad, 2005. 301 p.
- SINGH Ricky. *Ricky Singh and the Caribbean media: Caribbean Conference of Intellectual Workers, I and II, Grenada, November 20-22, Mount St Benedict, Trinidad, January 13-14, 1984*. Regional committee of Caribbean Cultural and Intellectual Workers, 27 p.
- SURLIN Stuart H., SODERLUND Walter C. *Mass media and the Caribbean*. Gordon and Breach, 1990. 471 p.
- TAMBY Thierry. *La presse, l'opinion publique et la classe politique en Guadeloupe (1919-1939)*. D.E.A. Centre d'études et de recherches caribéennes (C.E.R.C), D.E.A., Université

Antilles-Guyane, dactylographié, septembre 1994, 143 pages, non publié (consulté aux Archives départementales- 22J85)

*Ethnicity and the media in Trinidad and Tobago: a research report.* The Centre for Ethnic Studies, U.W.I.Trinidad, 1995. 59 p.

*Handbook for Caribbean journalists-By 19 distinguished Caribbean journalists.* The Caribbean Publishing and Broadcasting Association and the World Press Freedom Committee, 1983. 147 p.

*Media and democracy in Latin America and the Caribbean.* Communication and development series Unesco Publishing, 1996. 250 p.

*Reform of media law: towards a free and responsible media.* Ministry of the Attorney General, 1997. 28 p.

## **Revue et articles de périodiques**

ALIE-MONTHIEUX Marijosé. RFO-Le pari caribéen. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 251-252.

BAIMBRIDGE Tamatoa, DOUMENGE Jean-Pierre, OLLIVIER Bruno, SIMONIN Jacky. Les Médias outre-mer. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n°32-33, p. 41-46.

LOUIS Patrice. Radios périphériques et régions ultra-périphériques. *Hermès*, Paris: CNRS Éditions 2002, n° 32-33, p. 247-219.

OLLIVIER Bruno. Intérêts des médias dans la Caraïbe, Présentation des textes de Patrice Louis « Radios périphériques et régions ultra-périphériques » et de Marijosé Alié-Monthieux, « RFO- Le pari caribéen ». *Hermès*, Paris: CNRS Éditions, 2002, n° 32-33, p. 245-246.

T.C.Bray. A Newspaper's role in Modern Society, University of Queensland Press, 1965, p. 5-13.

## **Articles de presse et documents institutionnels**

BELENUS René, SAINTON Jean-Pierre, SEMPAIRE Eliane. L'histoire des élections législatives de 1848 à 1981. *Sept Magazine dossiers et documents hors série n°1*, mars 1993, 23 p.

BROWNE Juhel. It was not my idea. *The Daily Express*, mercredi 5 novembre 2008, p. 4

- BROWNE Juhel. Govt not anti-media. *The Daily Express*, mardi 11 novembre 2008, p. 4
- CALIMIA-DINANE Nathalie. Madame France-Antilles. *France-Antilles*, mercredi 7 décembre 2011, p. 3
- CAZIMIR-JEANON René. La Guadeloupe entrait dans une ère de modernité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 6
- GERVAIS Nicomède. Le tabloïd: un sacré défil!. *France-Antilles*, mercredi 7 décembre 2011, p. 3
- LACROIX Oscar. La presse guadeloupéenne journée mondiale des moyens de communication sociale: 8 mai 1983. *Église de Guadeloupe*, n°355, 1983, 31 p.
- LACROIX Oscar. L'information en Guadeloupe en 1983. *Église de Guadeloupe*, n°357, 1983, 23 p.
- LORD Richard. Gordon : Manning wrong, 94.1 FM unprofessionnal. *The Trinidad Guardian*, mercredi 12 novembre 2008, p. 5
- RAMDASS Anna. Govt seeks Gordon's help. *The Daily Express*, mercredi 19 novembre 2008, p. 3
- RAMNARINE Kristy. Unprofessionnal behaviour caused suspension. *The Daily Express*, mercredi 5 novembre 2008, p. 4
- RYAN Selwyn. Struggle for press freedom in the Caribbean. *The Daily Express*, dimanche 16 novembre 2008, p. 4
- SINGH Rickey. The troubles of PM Manning. *The Daily Express*, mercredi 12 novembre 2008, p. 12
- VIDAL André-Jean. Premières grèves dures dans la canne. *La Guadeloupe du XXe siècle, cent ans de mémoire*, Hors-série de France-Antilles, janvier 2000, p. 5
- Une année d'infos 2009*. France-Antilles, 2009, 94 p.
- VIDAL André-Jean. L'incroyable Mouvement. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 12
- VIDAL André-Jean. Mobiliser pour durer. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 13
- « Ces 44 jours qui ont changé ma vie », témoignage d'Alain Plaisir. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 36
- Négociations en direct du WTC. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 21

Un accord est signé. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 30

200 euros : le RSA puis le RSTA. *Une année d'infos 2009*, France-Antilles, 2009, p. 33

La Guadeloupe du XXe siècle, cent ans de mémoire (magazine), *Hors-série de France-Antilles*, janvier 2000, 50 p.

Les 40 ans d'informations 1965-2005 (magazine), *France-Antilles*, 134 p.

TV Magazine, une histoire entre vous et nous. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 7

Enlèvement d'une journaliste: la malle a parlé. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 41

1982, la décentralisation. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 44

La Grande-Terre embrasée par des bombes. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 46

Quatorze attentats en une seule soirée. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 50

Déterville, 30 ans d'info criée. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*. France-Antilles, p. 132

L'homme de la continuité. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 132

Saturnin Ferré, chauffeur-livreur. *Les 40 ans d'informations 1965-2005*, France-Antilles, p. 133

LAFLEUR Gérard. La presse en Guadeloupe. *Conseil général de la Guadeloupe*. Dossier pédagogique, Direction des Archives Départementales, service éducatif, Basse-Terre, imprimerie Arte, 1997, 26 p.

Caribbean New Media Group (CNMG), Strategic Marketing Plan, March 2007, 13 p.

Caribbean New Media Group: the main goals of CTV, Sweet 100,1 FM, Talk City 91,1 FM, Next 99,1 FM.

*Most popular TV stations, TV stations for important news and issues, Most popular radio stations. Sondage MORI Caribbean*, March/April 2008.

## Articles de presse, contribution sur un site et pages Internet

BELENUS René. Les Antillais en 1946. *Site de Lameca* (consulté le 14 août 2012). Disponible sur Internet: [http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon\\_presse.htm](http://www.lameca.org/dossiers/departementalisation/pcon_presse.htm)

BOURGEOIS Karen. Média: GTV en crise! *Site de Domactu* (En ligne) 29 octobre 2011 (consulté le 11 novembre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.domactu.com/actualite/110282323279688/guadeloupe-media-gtv-en-crise/>

CHAVEZ Juan Carlos. Les fruits défendus d'Internet. *Courrier International*. (En ligne). 21 décembre 2011 (consulté le 22 avril 2012). Disponible sur Internet : <http://www.courrierinternational.com/article/2011/12/21/les-fruits-defendus-d-internet>

DAVET Gérard, LLHOMME Fabrice. La justice enquête sur les mécomptes du groupe Hersant. *Le Monde* (En ligne). Publié le 5 février 2013. (Consulté le 15 juin 2013). Disponible sur Internet : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/05/la-justice-enquete-sur-les-mecomptes-du-groupe-hersant\\_1827175\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/05/la-justice-enquete-sur-les-mecomptes-du-groupe-hersant_1827175_3224.html)

KAULANJAN-DIAMANT Axelle. Internet Kont Pwofitasyon. *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne) 10 février 2009 (consulté le 9 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

KRAEMER Gilles. Le Groupe France-Antilles, De la voix de la France à l'expression de l'outre-mer. (consulté le 8 novembre 2011). Disponible sur Internet: [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_kraemer.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_kraemer.pdf)

THOMAS Gérard. Presse cubaine : investigation et effets de manchette. *Libération* (En ligne). 7 février 2012 (consulté le 22 avril 2012). Disponible sur Internet : <http://www.liberation.fr/medias/01012388320-presse-cubaine-investigation-et-effets-de-manchette>

ZANDWONIS Danik. Journaliste guadeloupéen, oui mais pourquoi faire? *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). 2 juillet 2010 (consulté le 13 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

ZANDRONIS Dannick. Premier Kabar pour la créolité: Actes, Sous-médiatisation ou hypermédiatisation du créole: Éléments pour une créolisation des médias guadeloupéens. *Site de Potomitan* (consulté le 13 novembre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.potomitan.info/divers/kabar3.html>,

ZANDRONIS I. Danick. France-Antilles, notre pain quotidien? *Site de Caraibcreolenews*. (En ligne). 14 mai 2008 (consulté le 10 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

ZANDWONIS Danick. Sommes nous formatés ? *Site de Caraibcreolenews* (En ligne). Editorial du 24 novembre 2009 (consulté le 9 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caribcreolenews.com](http://www.caribcreolenews.com)

ZANDWONIS Danik. Les médias audiovisuels en crise. *Site de Caraibcreolenews* (En ligne). 4 mars 2010 (consulté le 9 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

ZANDWONIS Danick. Qui peut encore sauver l'A1 Télé? *Site de Caraibcreolenews* (En ligne). 20 août 2010 (consulté le 9 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

Le nouveau France-Antilles a-t-il tué le Fwansmanti des années du gaullisme? *Site de Caraibcreolenews* (En ligne). 28 décembre 2011 (consulté le 4 février 2012). Disponible sur Internet: <http://www.caraibcreolenews.com>

La Gazette de la Guadeloupe. *Site de Centre international d'étude du XVIIIe siècle*. Repris dans Dictionnaire des journaux 1600-1789, sous la direction de Jean SGARD, Paris: Universitas, 1991: notice 510 (consulté le 15 novembre 2011). Disponible sur Internet : <http://c18.net/dp/dp.php?no=526>

Définition du taux de pénétration produit. *Site de Définitions Marketing* (En ligne). 22 octobre 2010 (consulté le 28 janvier 2012). Disponible sur Internet: [www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com)

Communication, diffusion journalistes. (consulté le 16 août 2012). Disponible sur Internet : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=858>

Communiqué de presse L'audience de la télévision dans les départements d'outre-mer Guadeloupe-Martinique-Réunion, Méridom résultats avril-juin 2011. *Site de Médiametrie*. En ligne depuis le 12 juillet 2011 (consulté le 10 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr)

Communiqué de presse L'audience de la radio dans les départements d'outre-mer Guadeloupe-Martinique-Réunion, Méridom résultats janvier-juin 2011. *Site de Mediametrie*. En ligne depuis le 12 juillet 2011 (consulté le 10 novembre 2011). Disponible sur Internet: [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr)

Elections régionales en Guadeloupe. *Site de France-politique*. (consulté le 14 août 2012)  
Disponible sur Internet : <http://www.france-politique.fr/elections-guadeloupe.htm>.

List of television broadcasters. *Site de Telecommunications Authority of Trinidad and Tobago* (consulté le 25 janvier 2012). Disponible sur Internet:  
<http://www.tatt.org.tt/Broadcasting/ListofTelevisionBroadcasters.aspx>

Bourke : Ricky Singh has been a notorious racist of the region from time immemorial. *Caribbean Guyana Institute for democracy* (consulté le 20 août 2012). Disponible sur Internet : [http://c-gid.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=78:burke-ricky-singh-has-been-a-notorious-racist-of-the-region-from-time-immemorial&catid=1:cgid-news&Itemid=18](http://c-gid.net/index.php?option=com_content&view=article&id=78:burke-ricky-singh-has-been-a-notorious-racist-of-the-region-from-time-immemorial&catid=1:cgid-news&Itemid=18)

Trinidad and Tobago Publishers and Broadcasters Association (consulté le 14 mai 2011).  
Disponible sur Internet: <http://www.tpba.org.tt/members.php>

Trinidad and Tobago Country report. *Site de Global Finance* (consulté le 5 novembre 2011).  
Disponible sur Internet: <http://www.gfmag.com/gdp-data-country-reports/159-trinidad-and-tobago-gdp-country-report.html#axzz1fmkweBlI>

Trinidad Publishing Company. *Site de Ansamcal.com* (consulté le 15 mai 2011)  
<http://www.ansamcal.com/eng/6media.asp?articleid=80&zoneid=5>

History. *Site One Caribbean Media Limited* (consulté le 14 mai 2011). Disponible sur Internet: [http://www.onecaribbeanmedia.net/about\\_ocm.php?mid=3](http://www.onecaribbeanmedia.net/about_ocm.php?mid=3)

Undergraduate. *Site de The University of the West Indies at Mona, Jamaica* (consulté le 25 mars 2012). Disponible sur Internet :  
<http://mona.uwi.carimac.com/programmes/undergraduate>

Associate Degree Programmes. *Site de Barbados Community College* (consulté le 26 mars 2012). Disponible sur Internet :  
<http://www.bcc.edu.bb/ProspectiveStudents/ProgrammesOfStudy/AssociateDegreeProgrammes.aspx>

Classement mondial 2002-2009 de la liberté de la presse dans les Caraïbes. *Site de Reporters sans frontières* (consulté le 26 janvier 2012). Disponible sur Internet:  
<http://fr.rsf.org/ameriques.5.html>

Palmarès-Pays et territoires du monde. *Site de populationdata.net* (consulté le 26 janvier 2012). Disponible sur Internet:

<http://www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=3&nom=pays-population-surface-densite>

Freedom in the world. *Site de Freedomhouse* (consulté le 26 janvier 2012). Disponible sur Internet: <http://www.freedomhouse.org/reports>

La déclaration de Santiago (Amérique latine, 1994). *Site de aidh.org*. (En ligne) 4 mai 1994 (consulté le 03 octobre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.aidh.org/lib-esspress/lpress04.htm>

La liberté de la presse demeure un enjeu pour les médias des Caraïbes. *Site de l'UNESCO* (En ligne). 4 mai 2002 (consulté le 03 octobre 2011). Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=1982&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1982&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Des ateliers sur la liberté de la presse dans les Caraïbes. *Site de l'Unesco*. (En ligne) 19 mai 2005 (consulté le 03 octobre 2011). Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=18864&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18864&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Indicateurs du développement des médias : cadre pour l'évaluation du développement des médias. *Site de l'Unesco* (consulté le 20 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/media-development/measuring-media-development/>

Les journalistes s'apprêtent à célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse 2007. *Site de l'Unesco*. (En ligne). 26 avril 2007 (consulté le 03 octobre 2011). Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=24421&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=24421&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Consolider la démocratie dans les Caraïbes ». *Site de acpeucourier.info* (En ligne). décembre 2008 (consulté le 03 octobre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.acp-eucourier.info/fr/content/consolider-la-d%C3%A9mocratie-dans-les-cara%C3%AFbes-0>

Le Club Presse Archipel Guadeloupe dénonce un traitement différencié. *Site de France Antilles*, un communiqué d'Emmanuel Gombauld. (En ligne). 06 février 2009 (consulté le 11 novembre 2011). Disponible sur Internet: <http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/vielocale/le-club-presse-archipel-guadeloupe-denonce-un-traitement-differencie-06-02-2009-23227.php>

Canal 10 et les télé locales privées contre la TNT? *Site de Caraibcreolenews* (En ligne) 14 février 2011 (consulté le 9 novembre 2011). [www.caraibcreolenews.com](http://www.caraibcreolenews.com)

La constitution d'Antigua et Barbuda. *Official Website of the government of Antigua and Barbuda* (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : [http://www.ab.gov.ag/article\\_details.php?id=177](http://www.ab.gov.ag/article_details.php?id=177)

La constitution de Trinité-et-Tobago. *Trinidad and Tobago Parliament* (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.ttparliament.org/documents/1048.pdf>

La constitution de Jamaïque (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : [http://www.icrc.org/ihl-nat.nsf/162d151af444ded44125673e00508141/8627c313bb523cbf41256ca6003a306d/\\$FILE/Jamaica%20Constitution.pdf](http://www.icrc.org/ihl-nat.nsf/162d151af444ded44125673e00508141/8627c313bb523cbf41256ca6003a306d/$FILE/Jamaica%20Constitution.pdf)

La constitution de Grenade de 1973 (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Grenada/gren73eng.html>

La constitution de St Vincent et les Grenadines de 1979 (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Vincent/stvincent79.html>

La constitution des Iles vierges britanniques (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.legislation.gov.uk/uksi/2007/1678/article/23/made>

La constitution des Iles Caimans (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.constitution.gov.ky/pls/portal/docs/PAGE/CRSHOME/CONSTITUTION/2009%20CONSTITUTION%20ORDER.PDF>

La constitution de la République d'Haïti de mars 1987 (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Haiti.pdf>

La constitution de la République dominicaine (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/DomRep/vigente.html>

La constitution de Puerto Rico (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.topuertorico.org/constitu.shtml>

La constitution de Cuba du 24 février 1976 (consulté le 27 mars 2012). Disponible sur Internet : [http://www.cubanismo.net/teksten\\_fr/pays/constitution.pdf](http://www.cubanismo.net/teksten_fr/pays/constitution.pdf)

Modèle de cursus pour la formation au journalisme. *Site de l'Unesco* (consulté le 28 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001512/151209f.pdf>

Consultation aux Caraïbes sur le modèle de cursus de journalisme de l'UNESCO. *Site de l'Unesco* (consulté le 26 mars 2012). Disponible sur Internet : [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=27537&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=27537&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

3 journalists killed in Dominican Republic since 1992/ Motive confirmed. *Site de Committee to protect Journalists* (consulté le 25 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/killed/americas/dominican-republic/>

5 journalists killed in Haïti since 1992/ Motive confirmed. *Site de Committee to protect Journalists* (consulté le 25 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/killed/americas/haiti/>

Cuba cracks down on Independent Press. *Site de Committee to protect Journalists* (consulté le 26 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://cpj.org/1999/02/cuba-cracks-down-on-independent-press-1.php#more>

2000 emplois culturels en Guadeloupe. *Site de l'INSEE* (consulté le 25 mars 2012). Disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=26&ref\\_id=16888&page=etudes\\_detailles/emploi\\_culturel/emploi\\_culturel\\_04.htm#soustitre4](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=16888&page=etudes_detailles/emploi_culturel/emploi_culturel_04.htm#soustitre4)

## **Messages électroniques**

ALI Denzil. *Request for information* (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 28 septembre 2012. Communication personnelle.

BOADE Georges. *Inquiry about journalists in the Caribbean* (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 14 mars 2012. Communication personnelle.

ROGERS Freeman. *Another request for information*. (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 19 mars 2012. Communication personnelle.

HOKSTAM Marvin. *Another request for information* (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 17 mars 2012. Communication personnelle.

MCFIELD Norma. *Another request for information*. (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 16 mars 2012. Communication personnelle.

REZQUI Faouzia. *Demande d'information* (courrier électronique). Destinataire : Salaura DIDON. 2 juillet 2013. Communication personnelle.

# EVENEMENT SOCIO-POLITIQUE, COUP D'ÉTAT ET MOUVEMENT SOCIAL

## Ouvrages généraux

AGULHON Maurice. *Coup d'État et république*. Presses de Sciences Po, 1997. 97 p. (La Bibliothèque du citoyen)

ALCAUD David, BOUVET Laurent, CONTAMIN Jean-Gabriel, (et al.). *Dictionnaire de sciences politiques*. 2<sup>e</sup> éd. Sirey, 2010. 520 p. (Dictionnaires Sirey)

BRAFLAN-TROBO Patricia. *Conflits sociaux en Guadeloupe Histoire, identité et culture dans les grèves en Guadeloupe*. L'Harmattan, 2007. 180 p. (Sociétés et économies insulaires)

BRAUD Phillipe. *Sociologie politique*. 7<sup>e</sup> éd. LGDJ, 2004. 710 p (Manuel)

DEOSARAN Ramesh. *A society under siege: a study of political confusion and legal mysticism*. McAl Psychological Research Centre, 1993. 270 p.

DURPAIRE François, GIRAUD Michel, NUMA Guy (et al.). *La révolution antillaise quelle place pour l'Outre-mer dans la République?* Eyrolles, 2009. 146 p.

FIGUIERA Daurius. *Jihad in Trinidad and Tobago, July 27, 1990*, Writers Club Press, 2002. 192 p.

GIRCOUR Frédéric, REY Nicolas. *LKP Guadeloupe: le mouvement des 44 jours*. Syllepse, 2010. 187 p. (Collection Le Présent Avenir)

LUCRECE André, OZIER-LAFONTAINE Louis-Félix, L'ETANG Thierry, *Les Antilles en colère, analyse d'un mouvement social révélateur*. L'Harmattan, 2010. 194 p.

MCCOMIE Dennis, PINHEIRO Adrian. *1990: the personal account of a journalist under siege*. StarApple Publishers, 2010. 167 p.

MILLETTE James. *Power in the streets the Muslimeen uprising in Trinidad and Tobago*. February 18 Movement, 1991. 24 p.

MOUSSAOUI Rosa, SUCCAB Frantz, MONCHOACHI. *Qui ne connaît pas Monsieur Domota?*, Éditions Desnel, 2009. 269 p.

NEVEU Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*. 4<sup>e</sup> éd. La Découverte, 2005. 126 p. (Repères: 207)

PANTIN Raoul. *Days of wrath: the 1990 coup in Trinidad and Tobago*. iUniverse, 2007. 163 p.

RYAN Selwyn, *The Muslimeen grab for power: race, religion and revolution in Trinidad and Tobago*. Inprint Caribbean Ltd., 1991. 345 p.

SAINTON Jean-Pierre, MERION Julien, CALIXTE Georges. *La Guadeloupe en bouleverse 20 janvier 2009-4 mars 2009*. Editions Jasor, 2009. 202 p.

VERDOL Philippe. *LKP Ce que nous sommes!*. Éditions Menaibuc, 2010. 270 p.

WILLIAM Jean-Claude, RENO Fred, ALVAREZ Fabienne (sous la dir.). *Mobilisations sociales aux Antilles, les événements de 2009 sans tous leur sens*. Karthala, 2012. 370 p. (Espace caribéen et haïtien)

*Healing all wounds: one year after the Muslimeen uprising, July 27, 1990-July 26, 1991*. Trinidad Express, Inprint Caribbean, 1991. 23 p.

*Trinidad under siege, the Muslimeen uprising: 6 days of terror*. Trinidad Express Newspapers, 1990. 126 p.

## **Revue et articles de périodiques**

GRIFFIN Clifford E., Economic restructuring, human rights, state security and democratic stability in Trinidad and Tobago. *The Round table*, Juillet 1995, Vol. 84 Issus 335, p. 297-318.

OLLIVIER Bruno. Les conflits de 2009 en Guadeloupe et Martinique : une crise complexe ignorée ou mal comprise dans les médias. *AFRI*, 2010, volume XI

## **Articles de presse et documents institutionnels**

JOHNSON Kim. Defining the role of the media complaints council. *Sunday Express* (En ligne). 21 décembre 1997 (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: <http://www.nalis.gov.tt>

PETERS Andrea, World Press Day, 3 Mai 2010, NALIS, (donné le 16 mars 2011).  
Document Powerpoint

PRYCE Vinette K., Trinidad and Tobago set date for elections. *The New York Amsterdam News: Caribbean Update*. (En ligne). 9-15 novembre 2000 (consulté le 6 avril 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

PRYCE Vinette K. Still no speaker of T&T parliament. *The New York Amsterdam News: Caribbean Update*. (En ligne). 11-17 avril 2002 (consulté le 6 avril 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

PRYCE Vinette K. T&T third election set. *The New York Amsterdam News: Caribbean Update*. (En ligne). 12-18 septembre 2002 (consulté le 6 avril 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

RIGOLLET Christine. Le temps des désillusions. *Le Point*, p. 11-12

WILLIAMS Sue. Not Negotiable. *Unesco Sources*. Décembre 1996, Issue 85, p. 22 (consulté le 22 mars 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

Island media ethics code draws fire. *Editor & Publisher*, 26 juillet 1997, Vol.130 Issue 30, p. 15 (consulté le 22 mars 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

WILKINSON Bert. Give every Trinidadian the right to defend self says opposition leader. *The New York Amsterdam News: Caribbean Update* (En ligne). 17-23 juin 2004 (consulté le 6 avril 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

WILKINSON Bert. Afro party gifts governance to rival Indo opposition. *The New York Amsterdam News: Caribbean Update* (En ligne). 27 mai-2 juin 2010 (consulté le 6 avril 2011). Base de données Academic Search Complete de U.W.I.

*The Freedom of Information Act*, 1999, copie dactylographiée (donné le 16 mars 2011)

Copie dactylographiée de la couverture de la tentative du coup de Caribbean Radio, pages 1 à 20 (consulté le 23 mai 2011), West Indiana, Bibliothèque de U.W.I

Copie dactylographiée de la diffusion radiophonique du bulletin d'informations, NCB 610 Radio, pages 15 à 23, (consulté le 23 mai 2011), West Indiana, Bibliothèque de U.W.I

Copie dactylographiée de la diffusion télévisée du bulletin d'informations du 27 juillet 1990, (consulté le 23 mai 2011), West Indiana, Bibliothèque de U.W.I

Copie dactylographiée de CANA Radio, la crise des otages, 29 juillet 1990, pages 9 à 12 (consulté le 23 mai 2011), West Indiana, Bibliothèque de U.W.I

## Mémoires et thèses

ALI Shameen. *Africans, Indians and the press in Trinidad 1917-1946*. Thèse de doctorat en Histoire, University of the West Indies, Exemplaire dactylographié, 2000. 304 p.

BISSESAR Sherry-Ann. *A comparative study of the coverage of the attempted coup of 1990 by the two daily Trinidad and Tobago newspapers and two leading Canadian newspapers*. Caribbean studies sous la dir. Dr Brereton, Exemplaire dactylographié, 1er mai 1992. 46 p.

CHONG Catherine. *Censorship in Trinidad and Tobago*. Caribbean studies sous la dir. du Dr Selwyn Ryan, Exemplaire manuscrit, avril 1979. 20 p.

GADSBY Denise. *History of the Trinidad Guardian 1917-present*. Caribbean studies sous la dir. du Dr. Selwyn H. Carrington, Exemplaire dactylographié, 24 avril 1989. 58 p.

GUPPY Rosalyn. *Consociational democracy: its applicability to Trinidad and Tobago*, Caribbean studies sous la dir. du Dr John G. Laguerre, Exemplaire dactylographié, 18 avril 1988. 33 p.

HOLDER Colleen S. *Politics, race and media: the liberalisation of the Broadcast Media Environment in Trinidad and Tobago 1986-1996*. Caribbean studies sous la dir. du Dr. Brinsley Samaroo, Exemplaire dactylographié, avril 1997. 47 p.

POLLONAIIS Carol. *Trinidad and Tobago attempted coup events of July 27, 1990-August 3, 1990 as reported in sections of the local press*. Exemplaire dactylographié, 45 p.

MAHARAJ Rishi S. *Freedom of Information Act. 1999: An overview and the role of the Media*, 4 mai 2010 (donné le 16 mars 2011). Document Powerpoint.

## Contribution sur un site et pages Internet

About the ACM. *Site de l'Association of Caribbean Mediaworkers* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: <http://www.acmediaworkers.com/about.html>

Address by the President of Trinidad and Tobago Broadcasters and Publishers Association (TTPBA) at Luncheon of CBU. *Site de TTPBA* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: [www.tpba.org.tt/speech.doc](http://www.tpba.org.tt/speech.doc)

BEALES Ian. *Imperfect freedom: the case for self-regulation in the Commonwealth press*. *Site de Commonwealth Press Union* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: <http://www.cpu.org.uk/page-view.php?pagename=RegulationReports>

FRASER Tony. My small role in the events of July 27, 90. *Trinidad Guardian* (En ligne) 23 juillet 2008 (consulté le 5 décembre 2012). Disponible sur Internet : <http://legacy.guardian.co.tt/archives/2008-07-27/Tonyfraser.html>

FRASER Tony. They wanted to keep the amnesty quiet. *Trinidad Guardian* (En ligne) 30 juillet 2008 (consulté le 5 décembre 2012). Disponible sur Internet : <http://legacy.guardian.co.tt/archives/2008-08-01/Tonyfraser.html>

PUDDINGTON Arch. Freedom in the World 2011 Survey Release: The authoritarian challenge to democracy. *Site de Freedom House* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2011>

The BVI Beacon. (consulté le 13 mars 2012). Disponible sur Internet : <http://www.bvibeacon.com/1/>

Radio Cayman. (consulté le 13 mars 2012). Disponible sur Internet : <Http://www.radiocayman.gov.ky>

The Independence of the Commonwealth Media and Those Working Within it-1999. *Site de Commonwealth Press Union* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: <http://www.cpu.org.uk/page-view.php?pagename=CPUReportonMediaFreedom>

Libel and Defamation Act. *Site du Ministère des Affaires Juridiques*. (En ligne) 31 décembre 2007 (donné le 16 mars 2011). Disponible sur Internet: [www.legalaffairs.gov.tt](http://www.legalaffairs.gov.tt)

Our constitution and You: A Citizen's Guide. *Site de NALIS* (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: [http://www.nalis.gov.tt/government/ConstitutionalOtherAuthorities/Gov\\_Understanding\\_TTConstitution.html](http://www.nalis.gov.tt/government/ConstitutionalOtherAuthorities/Gov_Understanding_TTConstitution.html)

Quinze ans d'espionnage téléphonique contre des journalistes et des médias tout juste révélés par le gouvernement. *Site de Reporters sans frontières*. (En ligne). 23 novembre 2010 (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: [http://fr.rsf.org/trinite-et-tobago-quinze-ans-d-espionnage-23-11-2010\\_38876.html](http://fr.rsf.org/trinite-et-tobago-quinze-ans-d-espionnage-23-11-2010_38876.html)

UNESCO hosts Caribbean Media Conference in Trinidad and Tobago. *Site de UNESCO* (En ligne). 3 mai 2010 (consulté le 6 avril 2011). Disponible sur Internet: [http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL\\_ID=30330&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=30330&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Site du Liyannaj Kont Pwofitasyon, <http://www.lkp-gwa.org/>

Cours de Bernard PARENT sur l'anticipation du risque et intervention en situation de crise,  
jeudi 28 mars 2013, EHESP.

# ANNEXE

## Guide thématique des entretiens avec les journalistes trinitadiens

### Presentation

- a) Can you introduce yourself please ? (Présentez-vous s'il vous plaît ?)
- b) Can you describe your work on a daily basis ? (Décrivez votre travail au quotidien ?)
- c) Why did you become a journalist ? (Pourquoi êtes-vous devenu journaliste ?)

### Attempted coup

- a) Over the past twenty years, which events do you think are historical and have had an impact on the society in Trinidad and Tobago ? Why ? (Au cours des vingt dernières années, selon vous quels sont les événements qui sont historiques et qui ont eu un impact dans votre société ? Pourquoi ?)
- b) What can you tell me about the attempted coup d'état of 1990 ? (Que pouvez-vous dire sur la tentative du coup d'état de 1990 ?)
- c) As a journalist, how did you cover the coup ? How was your experience ? (Comment avez-vous couvert le coup ? Quel était votre expérience ?)
- d) What were the major difficulties to get stories about the coup ? (Quels sont les difficultés majeures pour obtenir des informations sur le coup ?)

### Contribution to the democratic process

- a) In exercising your profession, how do you contribute to the democratic process ? (En exerçant votre profession, comment avez-vous contribué au processus démocratique ?)
- b) What major challenges have you faced as a journalist ? (Quels sont les défis majeurs que vous avez rencontrés ?)

- c) To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country ? (Dans quelle mesure Trinidad-et-Tobago est un pays démocratique ?)

Freedom of the press

- a) What can be said about the freedom of the press over the past twenty years ? (Que pouvez-vous dire au sujet de la liberté de la presse au cours de ses vingt dernières années ?)
- b) What can you tell me about censorship, self-censorship ? How you deal with it ? (Que dire de la censure, de l'autocensure ? Comment vous gérez cela ?)
- c) And the connivence between Media and Government or Media and Owners/Publishers ? (Et la connivence entre les médias et le gouvernement ou les médias et les propriétaires ?)
- d) Is there another thing the journalists can do to strenghten the country's democracy ? (Il y a autre chose pour que les journalistes renforcent la démocratie du pays ?)
- e) What do you think the prospects are for the Media, particularly the print press in Trinidad and Tobago ? (Que pensez-vous des perspectives d'avenir pour les médias, en particulier la presse écrite à Trinidad-et-Tobago ?)
- f) What can be said about blogs and citizen journalism ? (Quel est l'impact des blogs et du journalisme citoyen ?)

# Guide thématique des entretiens avec les journalistes en Guadeloupe

## Présentation

- a) Présentez-vous ?
- b) Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre rôle au sein du journal ?
- c) Pourquoi êtes-vous devenu journaliste ?
- d) Travailler dans ce journal/média, cela suppose que la ligne éditoriale vous plaît ?

## Mouvement social de 2009

- a) J'aimerais avoir votre avis sur le mouvement social de 2009...
- b) Comment avez-vous traité cet événement ? Des difficultés rencontrées ?

## Contribution au processus démocratique

- a) La démocratie, ça évoque quoi pour vous ?
- b) Et dans l'exercice de votre fonction, comment vous contribuez au processus démocratique ? Des exemples précis ? Et pour le mouvement social ?
- c) Quels défis vous avez déjà rencontré ?

## Liberté de la presse

- a) Quelques mots sur la liberté de la presse en Guadeloupe ?
- b) Et sur la pratique de la censure et de l'autocensure ?
- c) Donc vous voulez dire que la connivence ou les pressions politiques et économiques n'affectent pas le travail des journalistes ? Les journalistes ont-ils subis des pressions de la part des syndicats lors du mouvement social de 2009 ? de la part de l'Etat ?
- d) A votre avis, quels sont les principaux besoins des journalistes ? Exemple la formation....
- e) Que pensez-vous des perspectives d'avenir pour les médias en Guadeloupe ?
- f) Quel est l'impact des blogs et du journalisme citoyen ?

# **Corpus 1. Entretiens avec les journalistes de *Trinidad Express***

## **A. Entretien avec Andy JOHNSON, 27 avril 2011**

**Salaura DIDON:** Can you introduce yourself and tell me about your career the past and now, your qualifications?

**Andy JOHNSON:** Basically, I would say the way a doctor is always a doctor. To me a journalist is always a journalist because that is basically my profession. On my birth certificate my name is Andrew Johnson. But over the years you know people tended to take, to get assumed names in the media. So a long time ago, my name was shortened to Andy so I am very popularly known as Andy Johnson. I started being a reporter in 1972 and I have done nothing else. For most of the time between then and now because I went to Canada in 1976. I worked and studied and I worked in what was called the ethnic press in Canada, Black and West Indian newspapers. There is a radio station in Toronto that has multicultural and multilingual programming and there is programming for the West Indian audience. And I did some work with that station for a couple of seasons in the summer particularly. And then I did some work again through an NGO in Toronto in cable television. We started a cable television programme again catering to the Black and West Indian community in a part of Toronto. When I returned home in the mid-80's, I resumed working in the newspapers and then radio and television in Trinidad. Between 1982 and 2010, I covered almost every major development in the Caribbean, mainly in the English speaking Caribbean as a reporter or a broadcaster. When there is elections, I covered elections in Haiti, elections across the English speaking Caribbean, and Caricom summits, natural disasters in Haiti, in Jamaica, in Grenada, you know and some of the big hurricanes and earthquakes and so on. I was in Haiti in January 2010. (UI 1)

**S.D: What did you study in Toronto?**

**A.J:** I did a programme in Latin America and Caribbean studies at York university in Toronto. I never graduated. I just did not finish the programme, I came back home. (UI 2)

**S.D: You said that you worked sometimes in the summer in a radio station what is the name of the radio station?**

**A.J:** Chin FM.

**S.D: Why did you decide to become a journalist?**

**A.J:** It is something that I just got interested in way back in high school because there was a teacher in form three or form four who used to tell me that I used to write like a journalist. He said my essays read like journalism and not like English. I loved reading the newspapers and I loved following the news. It appeared to come naturally to me. (UI 3)

**S.D: When you came back in the mid 80's, did you start working at the newspapers?**

**A.J:** I was working in the newspapers between 1972 and 1976. But I went away in 1976 and came back in 1982. (UI 4)

And then I went back to Toronto to try and finish the degree. But I did not and I came back in 1986.

**S.D: When you started as a reporter in 1972, for which media you were working?**

**A.J:** It was a political weekly newspaper being published by a political party at the time run by a university professor named Doctor James Millette. He is an historian, he is now teaching in the United States. And then I worked in other publications. I worked both for *The Express* newspaper and *The Guardian*. I was the editor of *The Guardian* newspaper for 4 years between 1997 and 2001. Between 1991 and 1997, I worked in radio, I worked in current affairs and then I became head of news and programming at the Trinidad Broadcasting, what is called the Radio Trinidad Group because there are four radio stations under that umbrella. (UI 5)

**S.D: What was the name of the political weekly newspaper?**

**A.J:** MOKO. Then I went to *The Guardian*, I hung around between *The Express* and *The Guardian*. I worked in *The Express* until the end of 1990 then I went into radio. As a matter of fact I was supposed to have started the job on February 1<sup>st</sup> 1991 but the 1<sup>st</sup> Gulf War

started on January 16<sup>th</sup> that was the invasion of Iraq under George Bush the first the 15<sup>th</sup> of January and I went to work the next day. And I stayed there until 1997. And because *The Guardian* and *Radio Trinidad* they have the same owners there had been a crisis in *The Guardian* in 1996 and I was asked to go there the next year as an editor. (UI 6)

**S.D: Why now are you working at the GISL?**

**A.J:** Because I was invited by people in the Government to take this job as being in charge of government information.

**S.D: What is exactly your role?**

**A.J:** I am a Chief executive officer. Basically to run the organisation and this organisation is the implementing arm for disseminating information about government activities and that covered a wide spectrum. And we have a Television channel. So we provide programming based on government activities and that is consistent with the philosophy of the government. (UI 7)

**S.D: Television channel, you mean the Parliament channel ?**

**A.J:** Yes, channel 4. And we provide all kind of information services, information and communication services for the government. This is a company that was started by the last administration when they sort of moved out of having government information being run in the public service and created what is called a limited liability company, a special purpose company. That is a model that the government has developed to do public, to undertake public work outside of the public service so it is part of what is called the state sector. You have state enterprises that are set up to do different things. And this company is one of them. (UI 8)

**S.D: Do you still play a role in the traditional media?**

**A.J:** Well because we have a television station I still want to keep my hand in. So I have to do some interviews. I just did one this week with a government minister that was aired on this channel as well as on the commercial channels because the government has time, broadcast time on all broadcast media and so we have to provide government programming for those times. I choose the things that I will do and there is another company that is state-owned but that is a radio and television company called *CNMG*. They are more commercial than we are. But on special occasions like the recent death of the former president they had

live coverage of that and I was one of the anchor persons doing that. So things like that I will still take part in. (UI 9)

**S.D: Do you think that there is not a risk of confusion between the fact of working for a traditional media and for the government? Because you are not free to criticise the government?**

**A.J:** I won't take assignments which require me to be critical in that sense. Like I say I will do special assignments. If it is a big state occasion like kind of thing. The interviews that I would do will be for the purpose of the government, interviewing government ministers on natural policy or something having to do with that. I won't do a job, do an assignment in the traditional media. (UI 10)

**S.D: For example if you interview a minister, when you ask questions can you criticise because a journalist is supposed to be objective. Can you be objective when you interview a minister?**

**A.J:** Well not in the strict sense of the term but it is about how I construe it, interviewing for the purpose of providing information that the government wants to get out in the national interest perse. Of course, I won't be hostile or I can not be hostile to a government minister or a government representative and so on. But it is for the purpose of providing national information to the public. I just did this interview of the minister of planning on the government's position concerning why it is offering a 5% wage increase to workers in the public sector. So sometimes the government needs to get its side out and I see myself as helping in that role. (UI 11)

**S.D: When you were working in the traditional media, can you describe to me your role on a daily basis?**

**A.J:** In the last phase I was writing a column. I wrote a weekly column on national, regional, international affairs. I wrote some editorials. And I did special reports because having come back from having been an editor of *The Guardian* and having been head of news at another radio station, I was offered a position of privilege in CCN. So I hosted the morning edition I did that for seven years. And I wrote in the paper and I covered special assignments. I more or less decided the kind of things that I would write and I would cover. And that included covering Caricom summits, travelling across the region, going elsewhere. I covered the inauguration of Obama, the convention in Denver in 2008 when he was nominated to run for

president. Like I said I covered the elections in Haiti. And I covered the earthquake and then I went to the UN doing a conference two months later at which they pledge money for Haiti those kind of things.

I tried to develop a speciality in writing about aspects of government policy between 2003 and 2007. So I worked with acquiring a lot of policy documents and wrote from them, articles, features, columns from those things. The government is developing a policy on ageing, a policy on gender, a policy on a number of different things. There was a movement, a policy to talk about developing Trinidad and Tobago, acquiring developed country status it is called Vision 2020. I am the only journalist in that period to have gotten hold of some of the defining documents of Vision 2020. I wrote a week of articles from them. I am the only journalist who got possession of the policy document for defining agenda policy for Trinidad and Tobago. It was a very controversial issue but again I wrote a week of articles from that. I remained the only journalist to have actually got a copy of it and wrote from that.

One of the last things that I did in *The Express*, the last series I wrote I got information on a very expensive study that was done on proposals for a national transportation policy for Trinidad and Tobago. I wrote a week of articles on that. I was the only person to get hold of this document because coming around to the holding of the last election there was a big issue about the government's intention, the last government's intention to set up a rapid rail system. They hired a French firm as consultants to do that and they came out of a study, a national transportation study for Trinidad and Tobago. And so after the elections I got a hold of the study. I wrote a number of things some of which the minister of works and transport is implementing piece by piece now without saying it came from this study. And just before that, the last national census was conducted in 2000 but the information was never released because it took about 5 or 6 years to collate it and to compile it properly. And then a decision was taken that it was too late to publicize it but I had been working on it for a while and I got a document, I got a CD with all the information compiled chapter by chapter and again I wrote a series of what that said about the national census, all that was carried in *The Express*. (UI 12)

**S.D: There is no confusion by being a reporter and a columnist as well?**

**A.J:** We have some of that here. We have in-house columnists, senior journalists and writers are given space alongside other people from outside, people with special interests or academics and so on. But I was one of these. I was just a senior journalist at *The Express*. I did things in the paper and because it was both you see *TV6* and *The Express* is one company. So because I worked in both places, so apart from doing the morning edition, I also covered the special assignments of TV6. (UI 13)

**S.D: Have you ever experienced attempt to muzzle the media when you were working in the traditional media?**

**A.J:** Well I can tell you in one case for instance I was a senior political reporter in *The Express*. And a former prime minister was going to a trip to China. His name is George Chambers. And my editor had told me months before that if that would be the case I would go. But when it came time to go, my understanding is that that prime minister felt that I was hostile to him. And he asked that the newspaper send somebody else. It turns out that nobody went. I knew that something was happening weeks before the trip because somebody with whom that prime minister had been close had said to friends of mine in the country that I thought I was going to go to China but I would find out that I would not be going. I have known of times when I would be working on a story and somebody would call the CEO and the managing director and try to get me to desist from that story or drop it. There are always those attempts being made. (UI 14)

**S.D : What can you tell me about the evolution of freedom of the press here in Trinidad and Tobago over the past twenty years?**

**A.J :** Since the last twenty years the media in Trinidad and Tobago really exploded after 1986 because the government at that time came into power with the idea of freedom of the press and freedom of information as a critical aspect of it, government policy so that whereas before you had one television station in the country and just a couple of radio stations. That television station being the only one, the state-owned. The government in 1986 committed itself to opening up the airwaves and granted licences, broadcast licences to a range of people to the point now we have 5 or 6 television stations. We have thirty something radio stations. With that there is a plethora of media outlets and options across the country and because the idea of freedom of the press was debated in the constitutions that were being discussed in the 1970's and it was argued for instance that we have freedom

of expression and that ought to have been sufficient. But there were people who argued that freedom of expression and freedom of the press were not the same thing and that freedom of the press should be enshrined in the constitution. (UI 15)

**S.D : What were the major challenges that you have faced over the past twenty years?**

**A.J :** Acces to information because again it took another government coming in 2000, coming between 1995 and 2000 as the UNC government. The one in 1986 was the NAR government to pass freedom of information legislation. A lot of things were forbidden without freedom of information act.

So people could not have access. People have no right of access to a lot of vital public information. Now you can but in my estimation although journalists do not use the option of freedom of information request as nearly as often as they should. In my estimation a lot of things still remain outside of the purview of the freedom of information act. There are still too many things that you cannot access if you went through the freedom of information act. Too much is still beyond the reach of journalists. (UI 16)

**S.D : So you mean that even if there is freedom of information act when Basdeo Panday came, you could not have access to more information?**

**A.J :** There is a whole set of information that you can not get if you went by freedom of information act because those things are still felt to be national security. (UI 17)

And in my case, the fact is that the powerful private sector interest and powerful lobbies still have influence on what gets published or what does not get published or what gets into the media or not because at the end of the day the question of advertising is what drives the private media and very often they won't jeopardise their commercial prospects to run a story. (UI 18)

**S.D : So how you deal with that if you know that you have pressure from the politicians from the economic power, the business sector when you are a journalist on a daily basis?**

**A.J :** It is a balancing act. We have to walk a tightrope ensuring that you make a judgement as to whether this is information that would help or hurt. What are the pros and cons of publishing it ? Would it do more good than harm? Sometimes if it does harm, is that harm necessary to be done for the betterment of people, for the enlightenment of people ? And

therefore sometimes there are these dilemmas between the newsrooms and the executive suites and those things sometimes are daily occurrences. Choices have to be made, compromises have to be made. (UI 19)

**S.D : What can you tell me about the attempted coup d'etat in 1990? How did you organise the newsroom, the staff?**

**A.J :** It was easy because it was for a lot people the biggest story of their career. I can tell you my biggest story was the collapse of the regime in Grenada in 1983. I covered that and I covered the aftermath of that for years, the trials and so. That was in 1983 and so this is 1990. People just wanted to work because of their need to get the story out superceded any fears and concerns that people had. I stayed at my desk for 2 days straight. I wrote the major stories for the first two days of the coup in *The Express*. Not only gathering the information and writing but responding to calls and queries from all over the world. People wanted to know what was happening and so on. And there was a certain joy in being able to do that. So there were two newspapers at the time, *The Guardian* and *The Express*. *The Guardian* did not come out for two days. We came out the day after the coup around 8, we did the press and hit the road midday the next day, a smaller paper but we came out. We worked without sleep (UI 20)

**S.D : How was the experience for you?**

**A.J :** It was partly traumatic. But when I got the news I was at my desk in *The Express*. A reporter who had been outside and saw the commotion in Port of Spain called. He was very anxious and he was on the phone for a while and when he did say that there was shooting around the Red House and Police Headquarters which is near by. I left my desk and I went, I found my way up to the Red House the Parliament building and spent about an hour there. During this time, some of the bodyguards who had been guarding the Prime minister were let out, and they came out in their underwear alone. I knew them because of who they were working with, the prime minister and so on. We walked some distance they were trying to get them to a point of safety and get them clothing. And I walked to them and they gave an assessment of what happened inside the Red House and so one. I walked back to *The Express* after sometime, I surveyed what was happening in Port of Spain. (UI 21)

**S.D :** I read an article but I don't remember the name of the reporter but it was a woman and the title of the article was Muzzle the media, and she said in the article that you did not have the information about the press conferences but all the international or foreign media were invited to the conference but she could go or you could go only at the Holiday Inn the last conference I think, but before they had conference but no media were informed about that what do you think?

**A.J :** I am not sure about that because I remembered being at those conferences and asking some tough questions and being told that I was not being patriotic because I was asking tough questions of the government. Then as to why these things happened, how could it have happened in these circumstances, that it should happen. So I am not sure exactly of what you are talking about maybe she did not find out about the press conference. (UI 22)

**S.D :** There was only one press conference?

**A.J :** One that I remember yes. But that people were getting information otherwise and people were talking with people otherwise. And the performance of the media in Trinidad and Tobago, the local media in Trinidad and Tobago during that period was such that the media as a whole was given a national award for its performance in helping to provide, keep the public informed and so on. And as the president of the media association then in 1990 I had to accept the role and that was controversial because there are some journalists who felt that I should not have accepted it because the government was unpopular. And some people felt that the government was trying to curry favour with the press. And I said I would have been damned if I were to say no because I thought that the media in general performed a very creditable role during that period, journalists risked their lives to get stories. They went into all kinds of dangerous parts of Port of Spain. They did whatever it was to get a story that they felt was necessary. (UI 23)

**S.D :** So to what extent Trinidad and Tobago is a democratic country?

**A.J :** Very because sometimes there are some people saying it is too democratic because people really have freedom of speech in this country. People say what they want. Within the confines of the law sometimes we are no respectors of people when we want to be. We vote for you today and we vote you out tomorrow if we get the chance and so one. Generally by and large people have the sense that we have freedom of speech and people use it, sometimes people abuse it. (UI 24)

**S.D : How do you contribute to the democratic process?**

**A.J :** Simply by providing information, by insisting that more information is better than less and providing information about national affairs, about policy decisions in the direction of the government, providing information so that people can be helped to meet decisions in their own interest that is my approach to what I do. (UI 25)

**S.D : If sometimes there is censorship in the media, so how do you deal with the independence of the journalist when there is sometimes case of censorship or self censorship?**

**A.J :** Those are sometimes high choices. One must make because I have this editor who used to say well to be a journalist you must have a media house to work for and sometimes you cannot be so independent that your independence causes the collapse of the media house. So you have to make compromises sometimes as to delay going with a story because you want to get more information. You have to talk with people who you figure. It is no sense talking with because they would simply colour it. Life is about making compromises but you should not make compromises such that you water down what you are doing or that it renders it meaningless. Or it provides information that distorts the facts and distorts the truth. (UI 26)

**S.D : So you mean that a journalist should be flexible?**

**A.J :** Because at the end of the day, you have to live and to fight another day. Some battles are not worth fighting at the time. There are ways around some situations. It is constant negotiation but sometimes there are limits to what. One would want to give up. I have not been in that situation too much. Anyway in the world I read stories I read books by journalists in the United States who work for the great *New York Times* who had those conflicts. The number of people who either left jobs or were fired from *The New York Times*, *CBS news*, and *ABC news* and so on. You know Heraldo Rivera, he works for *Fox News*. He is an anchorman there, there are plenty stories about people who won't be compromised, who won't settle for what their bosses tell them and so on and they rather left the job. There is a book called *The time of truth*, a reporter named Harrison Salisbury who worked for the *New York Times*. He won Pulitzer prizes. One of his pieces of work was turned into a movie called *The Killing Fields* writing about the atrocities in Cambodia. And he said having come back from that he was celebrated by American journalism. And he was covering local New York politics and he got in trouble because of the powers in New York

City because they were influencing the newsroom and the management in *The New York Times* about what he was writing. (UI 27)

**S.D : Did one day your superior tell you I don't want this story, so you have to throw it?**

**A.J :** And that is what I mean by compromising. Sometimes you may not say this because you absolutely can't prove it. Although somebody saying it. Sometimes there is always a time when things are troublesome enough sometimes you ask well let's not put it this way or let's not go with this now because it would jeopardise some of the things that we wrote, people's jobs or the company, if a company is in trouble particularly a financial company and you write things about it, you could crash the company and then people will blame you for that. (UI 28)

**S.D : If it is a corruption issue and you have the evidence, sometimes it is balanced there are people who are employees they can loose their jobs in the company but at the same time if you said nothing they are doing corruption?**

**A.J :** In the last couple of years we have had a lot of that with the press, aggressive journalism. Some of what was going under the last administration and the government went to great lengths to sort of demonise people in the press and to say things about the press coverage about the Prime minister, the last Prime minister. In some occasions, he talked about drug lords influencing the agenda of the media by some of the focus that were being put on him and what was happening under his administration. And that did not stop people from writing on this. (UI 29)

**S.D : So you mean that he wanted the media to focus on the government?**

**A.J :** No to stop its focus on the government because people were claiming that there was corruption in a lot of the public works that were taking place and his involvement with this lady who he defended down to the last he still defends, about his spiritual advisor and that kind of thing, his issue with Rowley and so on. (UI 30)

**S.D : What do you think the prospects are for the media, particularly for the print media in Trinidad and Tobago ?**

**A.J :** Well in my own view I don't think the newspapers are going to go out of business. Humm all the newspapers have made attempts to incorporate the new media into their

operations. They may have to have a platform for that. But I don't think that people appetite for having a copy of the newspaper in their hands will disappear anytime soon. (UI 31)

**S.D : What can be said about citizen journalism and blogs, it is a threat to traditional journalism ?**

**A.J :** It is not a threat because as we are finding now more and more, people are having difficulties with it. I can tell you as a matter of fact. I just saw a group for a discussion on that that takes place at a conference press due in Aman, Jordan in May and I am going to it. Because more and more people are talking about it. They can't avoid using it because it is a way to get in touch with what ordinary people are thinking and saying on a daily basis. But these people aren't trained in the art and science of journalism. And it could never replace real journalism because people have no senses of the mechanics of what makes a story and what is allowed and what is not allowed and what should not be allowed in normal journalism. You don't have any checks and balances, you don't know how to checks facts and you don't know how to separate facts and fictions and gossips. And innuendo and hearsay. And that is what happens what is refered to a citizen journalism a lot of time. And the ethics are up in the air with that because a number of media houses whether it is print or broadcast are having difficulties when they tried to lift staff from the Internet and turning it into real journalism. You have to do the same checks and balances. You have to get sources to authenticate your story or to at least balance what you are writing. Hum a lot of time, those things present difficulties. So it is not a threat in that sense because we will never replace the need for traditionnal journalists if properly done that can be respected. (UI 32)

**S.D : Thank you**

**A.J :** You are welcome.

## **B. Entretien avec Marlon MILLER, 10 décembre 2012**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself ?**

**Marlon MILLER :** Well my name is Marlon Miller. I am the news editor at *The Trinidad Express*, which is the leading newspaper in Trinidad and Tobago. I have been working since 1978 full time, started as sport reporter and I was assistant sport editor. Then I went to the news desk as assistant news editor and news editor. I went back to the sport desk as assistant and as sport editor. And now I am back on the news desk as one of the two news editors. (UI 33)

**S.D : Ok, can you describe your work as a news editor at *The Trinidad Express* on a daily basis ?**

**M.M :** There is a shift in the morning. One guy named Darren Bahaw is one of the news editor. He does the morning shift. He will be responsible for giving out assignments depending stories. He takes the morning shift and he would have handed all the assignments depending on what happened overnight, follow up various stories that we have in the day's paper. When I come in, I come around 1 o'clock in the afternoon. And I will start put together a list of stories that we have for the next day's paper. We have an editorial meeting with the editor in chef, the publication editor, the Sunday editor and the two news editor at about 3 :30 in the afternoon and we go through the all list of stories, decide what is going to be lead the next day, where we are placing the stories, what pages the stories will be assigned to. Before Darren leaves, he also types the list of assignments for the following days also. That is the daily routine. (UI 34)

**S.D : If I understood you very well, Darren Bahaw is the first news editor and you are the second news editor ?**

**M.M :** We are both news editor. As I said, he works the first shift, he comes, he works the morning shift. As I said we are both title news editor. So he takes the morning shift and I take the afternoon shift. I will come after lunch. (UI 35)

**S.D : Ok so you are working until the evening ?**

**M.M :** Ya, until the paper is finished. You know check the pages. (UI 36)

**S.D : It is for the next day ?**

**M.M :** Ya next day's paper.

**S.D : Why did you become a journalist?**

**M.M :** When I was in school, I sat English exam what they called GCE and O level exam set by Cambridge in England. That was in the old days. The only subject I did really good in was English language. And an uncle of mine told me well you should be a journalist. I have never thought about that. I always read a lot of books, read the papers and different sort of books. I was an avid reader. As I said I never thought about it. I had the opportunity through another family relation to get, I was a trainee at *The Trinidad Guardian* which is the oldest daily newspaper in Trinidad. It was established in 1917. And this uncle, he is married to my aunt actually. He was the managing director. He told I can come and work as a trainee but he could not pay me. He could not give me any money at all. There were having a lot union labor problems at that time. *The Guardian* as the oldest newspaper, they were still using the old type press and they were about to introduce a brand news press, which mean they would have to lay off a lot of people. The lead typing who involved in that antiquetied. So he was having a little bit of problem, he was getting threatening phone calls and also something at home and from people about to be laid off.

So it was no way he could pay me. Anyhow I stayed for about, I was straight out of school. I was there 3 or 4 months doing odd job on a desk. And the Sunday editor, *The Sunday Guardian* editor gave me an assignment to go. I went out to interview Oscar Peterson who was a famous, I think a Jazz pianist. It was not really my cup of tea but anyhow I enjoyed the assignment. The fellow was well known and he had a full length article about him in *The Reader's Digest* and I read and I got the background information. I did a few other stories but after a while I could not just stayed there. But actually *The Sunday Guardian* editor organised me to get a pittance, a small salary, liquid salary. And it was not much so. I decided I would have to move on. And I met somebody who was just started some weekly newspapers. It was the *Bomb* and the *Sunday Punch* and I went to work for him. As I said weekly newspapers, and then I was assigned to work with *The Sunday Punch* with another editor for training at the Thompson foundation in Wales. That was my first path, actual

teaching in journalism and it was very helpful, things that I still remember until today.

I went to roam to do a good assignment there. But I was still a kind of a bit reward so I got fire from that job. Anyhow I went to advertising well while I was working for *The Sunday Punch*, Bob Marley came to Trinidad to do a concert and I had the pleasure of interviewing Bob Marley. I will always remember that in my room there I interviewed Bob Marley. That was in 1977. Anyhow I went to a advertising. And I did some stuff with a farm the family owns. Then I got back into journalism in 1978 as I said I went to *The Express*. I was also a freelancer working for a magazine and one of the editor of *The Express* was involved there so I went there. When I went back to *The Express*, that was in 1986. I went back on staff in 1988. But my first foray into journalism was in 1976 when I just left school, 19 years old. And at *The Express*, there are a lot of good people. We had an editor who died last year unfortunately but he is still missed Keith Smith was one of the editor in large, Owen Baptiste was the first editor when I went back. Raoul Pantin, we had a lot of real good top class journalists who taught the youngsters you know, the tricks of the trade. As I said a lot of good people were involved in that paper. And fortunately, we still have a few of them.

**(UI 37)**

**S.D : How did you cover the coup?**

**M.M :** I was a sport reporter in 1990 and the coup occurred on a Friday and the next day Saturday, the annual great race which is a power boat race from Trinidad to Tobago, about 90 miles long it is an annual event, it has been going since the 1970. Anyhow it has been around for a long time. So I was writing the preview for the race which was the next day. I was one of the few people in the newsroom...

One of the political reporter burst into the newsroom and said Abu Bark is taken over the Parliament, the Muslimeen are taken over and they hold the Prime minister hostage. So I just kept on trying to really not to thinking on it, kept on writing my story. And one of the crime reporter she is a girl named Ucill Cambridge. She said lets go up by the Red House which is the Parliament and see what was happening. And I hesitated for a while but I said I can not be less than a man. She is a girl and she wants to go to this coup and I will go with her. So we walked up, it was about half mile away from the office and when we were walking up there we saw people running in the next direction. And we saw on the corner, a big square, big trees, big park which is right below the Parliament chamber. And we saw policemen

running to and from and one of them driving to the bushes and shots being fired. And we took cover and before we figured out what was going on. We walked up through out 3 squares and got just to the parliament chamber and we could see every now and again the windows were blacked out and every now and again we could see some guy with a gun oversee the curtain, shoot out into the street, people were diving for cover on the ground.

And while we were there, we met one of the senior reporters at *The Express*. His name is Andy Johnson. And while we were talking to him, two guys walked across the road with the hands types in the back, and they were just stripped in their underwear. They were the Prime minister body guards and the muslimeen just sent them out, let them going, released them, they might have been schocked because they could barely talk, you know. The police took them and supposed to interrogate them, in the mid time, shots were still being fired.

We went round to the other side of the square and stood there a while and observing what was happening, policemen on the top of the building accross the street shooting at the Red House. It was a chaos. Anyhow it was getting dark when we have just left the office it was about 6 o'clock in the afternoon. So it was just 7 closed to 8 o'clock we decided to walk back to the office. And when we were walking back we observed that there were some fires in certain part of the city and people were breaking the stores and looting the stores, taking whatever they could get. And as we walked one part, we tried to go down one street to get back to the office. The defense force moving there were at the top of the street and told us we could pass that way eventually we were back to the office. I wrote the story, what we saw in the street of Port of Spain around the Red House and getting back to the office.

Somebody was trying to steal my car, one of the looter was trying to steal my car... anyhow I stayed there that night and just looked on people who were passed the office with all sort of things in the stores. The next day, that was Friday, Saturday. Of course, the great race never came off on Saturday. Portoricans crew did come, a crew, and they took the first fly out Saturday morning because they were a little bit frightened. A guy who came from St Vincent to the race, he flow up the road the next morning. Anyhow the coup dragged on Friday, Saturday, Sunday, Monday, Tuesday. **(UI 38)**

They were in two different places, there were TTT. They were taken over the only television station we had in the country at that time. And they were in the Red House. Abu Bakr was the leader, he was at the television house. On Wednesday, we were told that they were surrendered. The defense force fired buildings, we heard bomb exploded during these five

days. And on Wednesday which is emancipation day it was the 1st in Trinidad, we were told, the Muslimeen were surrendering and they were releasing the hostages. When I got to the television house, all the international press, CNN, BBC. People from the Miami Herald.

The hostages were put in a bus there. I am sure you might know Raoul Pantin who was an editor at *The Express* has also worked at TTT as a freelancer, he was a freelancer, he was one of the hostages but he came out. I got a award for that story, the released of the hostages and the surrendering of the Muslimeen. (UI 39)

**S.D : What were the major difficulties to get stories about the coup ? How was your experience ?**

**M.M :** Well, we could not really talk to the hostages in the Red House so we were just speculating about what was going on. Someone might have been shot.

Another political reporter who was in there, she was allowed. They let her out so we knew that somebody had been killed inside, one of the parliamentarian, a MP's had been killed along with a few people who worked in the parliament.

The defence force was right across straight from TTT and they were firing. They were told that the army was going to invade the Red House. But of course, the hostages might have been killed. So the politicians of the ruling party were outside and they convinced the army not to raid the Red House.

So they worked out, what they called an amnesty, the people drop the amnesty, said they could not stand up in a court of law. The judge will never allow the Muslimeen to be free, to be released without facing charges. Apparently the judge rule that the amnesty was valid they were all released. We were all schocking with that. The Muslimeen coming out of TTT were loaded onto a bus and I went to the bus and I was speaking to Abu Bakr, he said he did it for people. (UI 40)

At that time I was more a citizen than a journalist. You know you almost ruin this country I thought to myself, you set the country back years, people have lost their business, people have lost their homes that sort of things. I just turn around and walked off the bus. At the same time, it was an exciting time. Even tough you saw your country was suffering. (UI 41)

I met one of the foreign reporters, she was here, she was from the BBC. I think her name was Kate Adie something like that. That was the Wednesday, the next day or later that same

day Saddam Hussein invaded Kuwait. When I turned on the television by Friday, there was Kate in Kuwait reporting on that. Now you realised what journalism is about sometimes you get to travel and see and report on international affairs, events that kind of things. It keeps the excitement in the profession.

**S.D : In exercising your profession, how do you contribute to the democratic process?**

**M.M :** Basically we keep the politicians, we make sure the politicians are accountable and transparent in the way they can run the country. So when they are coming to power, they come to power, it is a free ride to the treasury that they could look at the treasury taking as much money as they can and just get out of it and led the country as that they came that was they met it when it came. Basically we have to keep them in check and make them accountable. They are trying to pull wool over people's eyes. They were just trying to bamboozled, people voted them into office but we are trying to make sure that they are still on the straight and narrow and really account to the people.

I did a book review. I try to keep myself busy. I write a column occasionally I write a column on a Saturday. I write the editorial once a week. I am one of the editorial writers. I write the paper editorial every Saturday. **(UI 42)**

**S.D : Is there any confusion by being a news editor and a columnist at the same time?**

**M.M :** Ever since I started writing columns I will be thinking about that but I got a lot of reaction from it. I got a good response but since I become a news editor I don't want the people to see that I am biased either way. So I went back to the news desk in September, I attacked the last government they had elections. I applauded the new government but now they are doing right. As I said I get a lot of response from it. People told me I should write I do not write enough. I think about both sides of the story. Right it is the People's Partnership which is in power the PNM has been in power for years they were accused us of supporting the opposition and now the other one is in power they are accusing us of supporting the PNM that is good because it is the way it goes. So at least we know that we are doing our job. **(UI 43)**

**S.D : What major challenges have you faced as a journalist?**

**M.M :** Personally I have not met any major challenges. I can not think of the challenges. Working as a sport, you do not really face the challenge with the news, the news reporters do. It is a hard job. You have to love it. I mean the pay is not great. You really have to love it. You have to sacrifice a lot. But we get satisfaction when you see your name print on a good story. I will not see it as a personal challenge But I mean we need more training for the young journalists who are coming into the profession. They should have more training. *The Express* is a good publishers and independant publishers who have never interfered into the newsroom. The politicians now and again. They were trying to tell what to do and what to write about but they have never been able to sway *The Express* in anyway. The other papers maybe but not *The Express*. (UI 44)

A few year ago the UNC was in power in 1995. In the late 1990's, they tried to introduce something called the Green Paper. It was trying to control the media. You had to be licensed to be a journalist. And you had to not writing the bad stories, words with that effects. I always tell people the newspapers as they were before these politicians came into office and there will be there long after these politicians so anyone who thinks that they can just come in and try to regulate the press. I mean they have to be totally, I dont know the word foolish because it can not be done. The press will be there long before and will be long after. So public opinions were against this Prime minister and this attorney general who were trying to bring this Green Paper for the media and the media itself stood up against them and they had to withdraw the paper. They realised that they had lost the popular opinion and they had to withdraw the Green Paper. We had a prime minister who tried to tell people what to write and what to say on the radio. It does not work I mean we have a strong vibrant press. (UI 45)

**S.D : To what extent is Trinidad-and-Tobago a democratic country?**

**M.M :** It is very much so. We have a strong vibrant press so. The politicians I mean both sides they were trying to influence what we write and how we think but they know they can't. As I keep telling people, politicians will come and go. And we *The Express* we have been there long... (UI 46)

The government had replaced the PNM. It was in power for almost 30 years. We had a coalition government called the NAR in 1986. And the NAR opened up the media, they

allowed more radio stations, more TV stations. The PNM was trying to control the number of media. At that time, there were only one television station, two daily newspapers, *The Express* and *The Guardian*. And just a couple radio stations and the NAR which the National Alliance for Reconstruction, they opened up the media. They gave licenses for radio stations as well as television. *The Express* has a sister company which is *TV6*. So CCN which is *Caribbean Communications Network*, they opened up a television station as well as radio. So the whole media was opened up after 1986. And that a good thing, the only problem is as a small country and so the people have been spread out among the various organisations. While the two papers, televisions stations might have been strong with top class journalists. They have been spread out now. So the various allowed organisations. That is the only drawback really but it is good that we have so many different voices. People can express themselves to different ways to talk shows and things we never had before. Anyhow the NAR opened the media and since then. Democracy is alive and well. We have a lot of different organisations that keep the people informed and educated. (UI 47)

**S.D : You talked about the opening of the airwaves when the NAR was in power, what can be said over the past twenty years about freedom of the press in Trinidad-and-Tobago?**

**M.M :** May be sometimes people would say that they hope that sometimes the newspapers and television stations might set their boundaries but that is part of democracy. Everybody is entitled to their opinion. Thankfully for all these years, we have been able to express it freely. As I said the politicians might try to persuade you. They buy out some people and take them to work for the government, the *Governement Information Services*. But still the press, the media goes ahead, survives and it still strong and vibrant. (UI 48)

**S.D : What can you tell me about Censorship, self-censorship?**

**M.M :** Well I will say may be a little bit of self-censorship. Some people get to close to the, I like to say it does not happen at *The Express* as much as other places, other papers. (UI 49)  
Some political reporters let's say for example get to close to the people they are covering. And they might always write the hard news story. As I said hopefully knock wood that *The Express* is not in that category, if you compare to a lot of papers like. (UI 50)

About Jack Warner, his communication advisor is a former reporter at *The Guardian* and *The Newsday*. People say he has been closed to Jack Warner for years. So he might have been holding back stories on Jack Warner. I think that is a fact. Fortunately, we do not have that kind at *The Express*.

**S.D : What can you tell me about connivance between Media and Government or Media and Owners/ Publishers ?**

**M.M :** There always will be, some reporter will be closed to the people in power. The people in power will always what we call curry favour with journalists you know, get them on their side and make sure they give them stories what will put the politicians in a good light, make them look good for the voters. But I said hopefully that does not happen often as it does in other newspaper, it does not happen at *The Express* as prevalent as it is as other newspaper. But I supposed that it happens all over the world, over the years the people coming into the newsroom on election days with a jersey of one party. If I was the boss I would have told that person take off that shirt. And when they come through the gate, we leave your political alliance aside. Anyhow it does happen at both organisation. I have seen it at *The Express* and I have seen it at *The Guardian*. People who will support a certain party ... going for elections. So he was displaying his affinity for the party with a jersey. And again that person was also involved with somebody who was in a free election one at *The Express* there was that female and she came into the newsroom with her party jersey. That thing should not happen. They should not even let people who you are, keep it yourself but it happens in a small country like ours. **(UI 51)**

**S.D : Have you ever practiced self-censorship ?**

**M.M :** No, No, I can not think of any.

**S.D : Is there any other thing they can do to strengthen the country's democracy ?**

**M.M :** Well just stick to the basic rules of journalism, the both sides of the story here and decide, tell the story in a factual manner. Don't add your own opinion and the people will be able to judge for themselves, read the report and judge for themselves and make their own decisions on current events and how politicians go about their business and everything that

happens in Trinidad and Tobago. (UI 52)

**S.D : What do you think the prospects are for the Media in Trinidad-and-Tobago ?**

**M.M :** I am thinking of the Internet. About or 4 years ago, we had meeting at *The Express*, *TV6*, the all Caribbean division network and I said we may have ten years again with a profitable newspaper which is *The Express* as I said it is the number one newspaper in Trinidad. We have a lower class, middle class, not everybody has laptops as you see in the cosmopolitan countries, Europe, United States so people still buy a newspaper everyday, pay 2 dollars for the newspaper everyday. As I said hopefully we will have maybe 6 or 7 more years of profitability. We have our internet edition at *The Express* and we are doing Twitter. We are on Facebook, that sort of things. We are still being vibrant and make money. It is actually the bottom line for everything. (UI 53)

**S.D : What can be said about citizen journalism and blogs, it is a threat to traditional journalism ?**

**M.M :** Well I won't say I will consider it as a threat but the way of the world, that is the way it is going out, everybody is their own journalists tweeting, blogging. I mean I am not looking at it as a threat as I said. But most of us people might read the newspapers anyway. So are we losing readers, yes we are. It is just modern time and that is the way the world is turning. (UI 54)

**S.D : But I mean by threat that someone who is a a citizen journalist or who has a blog is not really a journalist, don't you think there is a confusion between traditional journalism and citizen journalism ?**

**M.M :** Well of course I mean the people who are working in the newspapers are trained you know. They know the proper etiquet, ethics and integrity if you are looking that way. The TV station, we are affiliated with *TV6* they encourage a citizen journalist to send in tips and things that should be corrected, things that are not writing in their towns and cities and that sort of things. (UI 55)

**S.D :** It is the same things for *The Express*, do you encourage people to send information ?

**M.M :** Well we don't but we are always looking for tips on stories and that sort of things but we don't use their stuff in the newspapers except in the letters pages. No we don't really use it in the news pages. (UI 56)

**S.D :** Do have something else to say about your job ?

**M.M :** Journalism, you have to get at the front line things as they happen. If you are not there. If you are not there actually in the newsroom we are looking at the wild coming across the computer, AP, Reuters and you see that things are happening right there in Syria, Africa, in the States wherever. You see that it happens before anybody else, which is exiting. You get to meet famous people. You are still getting exited meeting certain celebrities and that sort of things, but it is part of the job. I had the pleasure of interviewing Bob Marley when he came to Trinidad for a concert, Andrew Young, Dwight Yorke who is a famous footballer from Trinidad. And I got to go to the world cup in 2006 in Germany. I was assigned to go there to cover for the newspaper and television. That was a great joy you know. (UI 57)

**S.D :** Thank you

**M.M :** You are welcome.

## **C. Entretien avec Suzanne LOPEZ WAYMAN, 18 janvier 2013**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself ?**

**Suzanne LOPEZ WAYMAN:** My name is Suzanne Wayman. I am formerly Suzanne Lopez. And I have worked as a journalist for about 25 years. Most of that time at the *Trinidad Express* at Independence Square, Port of Spain, Trinidad. I then left Trinidad and worked as a journalist with *Inside Washington Publishers* covering health issue. Humm I have not practised as a journalist full time since 2000. At that point I moved to Asia, first to Beijing, then to South Korea, came back to Washington for three years, went back to South Korea for three years and now I am back in Washington D.C. (UI 58)

**S.D : What was your position when you were a journalist at *The Express* ?**

**S.L.W :** I started out as a crime reporter. Then I worked as a health reporter, then as the features editor, a brief stint as Sunday editor, a brief stint as News editor. And when I left *The Express*, I was the publication editor. (UI 59)

**S.D : Can you describe your work as a journalist on a daily basis ?**

**S.L.W :** For me, reporting I say to a lot of people, reporting and writing were very exciting for me. I enjoyed writings and I enjoyed the connection with the people I interviewed. It was a very exciting profession back then because people spoke very openly and humm Trinidad was a place where almost everything had colored to it. It was never a bland story and I enjoyed that tremendously. Humm people were always very open and very respectful of newspapers and of journalists back then. (UI 60)

**S.D : Why did you become a journalist ?**

**S.L.W :** Well I always enjoyed writing and I was always very curious about things that are going on in the day to day life of Trinidad and Tobago. And as I got older, I realised that heyy I could get paid to do my hobby and which was writing. And as a bonus I can also get a chance to meet people from you know all works of life in Trinidad and Tobago. And that is exactly what working in journalism in Trinidad offered me. (UI 61)

**S.D : When the coup occurred, were you a crime reporter or just a reporter ?**

**S. L. W :** When the coup occurred, I was the features editor. (UI 62)

**S.D : So what can you tell me about the attempted coup and how did you cover this event ?**

**S.L.W :** The evening of the coup, I was in front of the Jamaat al Muslimeen without knowing that a coup was going on. And the only indication of something being wrong was that the Mosque seemed really dead and empty. And then a car passed by me, racing and then another car went by behind that shooting. And I remember these arms out of a window and with guns aimed at the car that was flying by my car and I was like petrified. And humm I was dropping someone of somewhere. I dropped them off, and then I tried to go back to the office thinking oh my gosh I have to tell my editors that I just saw the shoot out on the Mucurapo road, that where the mosque was located. And before I could get there someone said, someone just you know randomly said all of Port of Spain is closed down, the Muslimeen have taking over, turn around, go back. And that when I turned around and I went back because there was this euhh... I could see fire, I could hear gunshots and I turned around and I went back. And humm what stood out for me was that very day of the coup, I spoke to Abu Bakr and the reason I spoke to him is because I was interviewing him the week of the coup. I was speaking to him about his three wives I had done an interview about the three wives he had. And humm that morning of the coup he called me and he said I want you to know I have you on a pedestal and only you can bring yourself down now. I just thought what weirdness is that. And I just hang up and I just thought oh this Abu Bakr is being strange again. But then later on I realised, he was probably trying to build up some sympathy for what was coming. (UI 63)

**S.D : Did you have difficulties to get stories during the coup ?**

**S.L.W :** Oh no no no before the coup which is as I said it was the week before the coup, I went down to the Jamaat al Muslimeen at least twice that week and I sat in a room and I interviewed him and he was very opened and frank with me about polygamy, that was the story I was doing. I was doing a story on why this man living in modern time in a fairly christian society wanted to practice polygamy. And he had a way of simply find everything and making it personal. And he said to me, well are you married and I said no I am not and he said well may be we should find you an husband and in that way if your husband get married to other women, at least you would know who those women are because in modern

society every man has, well this was in Trinidad he was talking about Trinidad, every man has a woman or two outside of marriage and it causes a lot of conflicts. But in Islam, it's different a man will have two wives but they all know and love each other. I just rose my eyes you know. But he was very, he was not difficult to talk to. And I think you know something about him told me he was very nice to me. So I would not say I had any problem with him at all. (UI 64)

**S.D : Generally speaking, when you were a journalist in Trinidad, what were the major difficulties, your major challenges ?**

**S.L.W :** Well (laugh) the one thing I always found, not really challenging. But it was more of a nuisance was that government officials loved to play that hide and seek game. And they were never opened about, they were very seldom opened about anything. You always have to track them down and they will never return calls and you know you always got the sense that even if you were just calling them to just talk to them about something that was totally innocuous, they would hide and not want to talk to the press. It was a very strange almost laughable thing. (UI 65)

**S.D : As a feature reporter during the coup, did you write articles about what was happening ?**

**S.L.W :** Oh yes after the coup, I went out and may be because of the access I had to Mister Abu Bakr and to a couple of his wives, he was easy for me to talk to them. So I started going out and writing some, doing some of the features stories following the coup and I also covered the preliminary hearing which was held in Chaguaramas and I covered that and get a couple of other features stories on the aftermath of the coup. (UI 66)

**S.D : You wrote some articles about the curfew and the state of emergency for exemple..**

**S.L.W :** Yes I remember that. I wrote few articles about the state of emergency. (UI 67)

**S.D : So how was the experience for you ?**

**S.L.W :** Well it was very scary because we had never experienced. Trinidad was always a sort of, event if we had sporadic violence, it was never anything organised or anything on that or anything on that scale and I was only a child when the uprising in 1970's, the Black Power movement happened. So I don't remember it. So it was the first big uprising that I

had seen and it was scary. It was very very scary. And for a journalist, you felt a lot of more humm protected I think because I felt you know I am a reporter and I will get a sense of what is really happening and even then it was scary. (UI 68)

**S.D : In exercising your profession, how do you contribute to the democratic process ?**

**S.L.W :** I think as a journalist on the whole what you do, by my share reporting admiring the events that are going on in Trinidad and Tobago during that time was a great humm contributor to democracy... in Trinidad and Tobago, by the share reporting of the events as they unfolded from day to day. You know to keep in an eye on government and keep in them accountable. We did that and we brought humm information to the people, to the people that, that they would have had access to otherwise. (UI 69)

**S.D : To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country ?**

**S.L.W :** Oh my gosh something I think it is too democratic. Trinidad is a very lucky little island. Everybody, there is no such things as information suppression. A lot of the journalists were very intrepide back then and I still get the feeling there are a lot of very good journalists today, humm you know who keep the officials on their toes. They keep an eye on corrupt practices humm you know it is not, it is not at all a society where humm the people in power can get away with anything. (UI 70)

**S.D : What can be said about freedom of the press over the past twenty years ?**

**S.L.W :** We never had an issue. I never ever ever felt that we had major issues with press freedom. I think even today, even may be back then because it was not a litigious society. No one was busy sueing each other here and there. And humm you know there were newspapers that would published the most damning things about people and get away with it. I have to say that some of the reporting and I am not saying that it is happening at *The Express* but some of reporting especially among the weekly newspapers was not responsible back then. That is to tell you how much freedom we had. It was not responsible and a lot of scathing things were written about people and I don't know if that is true today. But people are more likely to seek legal compensation if they are slander or libel but back then it was not uncommon to see people openly slander and maligned in the weeklies newspapers. (UI 71)

**S.D : When you were a journalist, what can you tell me about censorship and self-censorship in the profession ?**

**S.L.W :** I can not humm say personally that I have never had a problem humm with censorship. I have heard though from other reporters and back then there were senior reporters and people who were in the profession a longer time than. I heard them express concerns about humm censorship of certain humm stories and information contain there in as it is affected big business, sometimes as it is affected government. I can not say I have any evidence that it has ever happened. (UI 72)

**S.D : How did you deal with the connivance between media and government, and media and owners/publishers ?**

**S.L.W :** You know I do not think at that time that anybody that government overstep its bound, as far as the media were concerned. What I heard later on when I left Trinidad is that humm Patrick Manning will go down to a radio station and tell them you can not play this or they can play that. I have not recollection of that never happened in my time. I know there would be time when government official might object, anybody else might do stuff we were writing or they might question certain things. But I have no evidence of them ever coming in to the newsroom and say you can not do this or you can not do that. The newspaper, *The Express* was very responsible and if a government official says that we should not publishing something because of national security concern, I think *The Express* will cooperate. But I don't think they favored any particular arm of government and said ok we are not going to published this because you know it is going to be humm advantagous to this group or another. Or we have never had a group coming and say to us don't do this and don't publish and don't publish such and such a thing and we say ok fine we won't without good reason. (UI 73)

**S.D : Is there any other thing journalists can do to strenghten the country's democracy ?**

**S.L.W :** Humm well I think we do it all ready, we do ask for accountability, we do humm press government officials, big business, humm interest groups, etc for accountability, for humm transparency and I think this is what I knew growing up in the newsroom in Trinidad and I have no reason to think that had changed since that. (UI 74)

**S.D : What do you think the prospects are for the Media in Trinidad-and-Tobago ?**

**S.L.W :** Well I think a lot have changed. The Internet has changed the all culture of the media and the way that we report the news. Humm and I am not sure how it has affected Trinidad and Tobago, humm because I have not worked in the profession in Trinidad and Tobago. But some of my very good friends are still there and I know that people like Omatie and Raoul and Sunity can continue to do quality work in journalism. What happened after that generation leaves, I am a little bit concerned because again you know people pay attention, not just Trinidad but all over the world, people pay attention now more to, what I like to call instant news, they want a sound bite, don't tell it to them a long story anymore. They just want a sound bite, they just want a quick statement about the news and to move on. They want you to know quickly. So I am not sure humm how Trinidad is dealing with that. I know in America, it has changed and everything now is encapsulated. So I worry about that because I still think of Trinidad as a place with good writers and great reporting. And sometimes I might look back at *The Trinidad Express* every now and then and I see some sloppy work. But you know I just think it is a sign of a time. (UI 75)

**S.D : You talked to me about the impact of Internet, what can be said about citizen journalism and blogs, it is a threat to traditional journalism ?**

**S.L.W :** No I think things like, Internet has almost kind of ruined what I knew as journalism. It has changed the whole concept of journalism as I knew it. And you know they are so many people having access to the Internet and having access to wide open humm information places where they can post things that are true or there are barely true or outright untruth. And you don't know what to trust. At least with a newspaper you work with, careful reporters who are asked to operate at a certain standard you can say well I trust this. The Internet you don't know what is out there and you don't know facts from fictions and that is what I am afraid of. That is the thing I am afraid of. (UI 76)

**S.D : Do you have something else to say about your previous profession ?**

**S.L.W :** I would say it is one of the, even today if I have to do all over again and I was offered any other kind of opportunity in life, I would say I still want to be a journalist. And one of the things I have to come to realize is although I leave here in America now and although I worked with a quite a few american journalists, I feel that people like Andy Johnson, Keith Smith, Ken Gordon, Sunity Maharaj, Raoul Pantin, Owen Baptiste, Omatie a

lot of the people I have worked with at *The Trinidad Express* are should I say they are quality journalists compared to some of the people I have worked with in the US. (UI 77)

**S.D : Thank you**

**S.L.W :** Your are welcome.

# **Corpus 2. Entretiens avec les journalistes de *France-Antilles Guadeloupe***

## **A. Entretien avec Martin LAVENTURE, 16 mai 2012**

**Salaura DIDON: Présentez-vous?**

**Martin LAVENTURE:** Donc je suis Martin Laventure. ... J'ai 25 ans de journalisme et je suis... rédacteur en chef adjoint ici depuis trois ans, ... trois ans oui. Moi j'étais jusque là ..., j'étais journalisme polyvalent ... au départ jusqu'à chef d'agence, chef de service et maintenant rédacteur en chef. Alors ma spécialité hein, est-ce qu'on a des spécialités à *France Antilles* je ne sais pas. Disons qu'on est tous polyvalent, disons ce que j'aime beaucoup plus à traiter c'est ... la politique et les faits divers. (UI 1)

**S.D: Pourquoi les deux?**

**M.L:** ... Parce que ... les faits divers et les chroniques judiciaires, parce que bon j'ai été pétris là dedans. Cela aurait pu être l'économie puisque bon j'ai une formation ... d'économiste. J'ai des diplômes d'économie. Mais disons que ma première expérience en tant que journaliste a été ... ça a été à *Télé 7 Jours*. J'étais responsable d'un cahier de l'économie de douze pages. Bon c'était une expérience malheureuse, j'ai été viré parce que bon ... le journal voulait changer de direction aussi, il voulait prendre d'autres gens et il supprimait l'économie. (UI 2) Et donc si vous voulez comme j'ai terminé mes études, je ne jurais que par l'économie quoi. C'est à dire que c'est un secteur complètement trop petit, trop étroit quand on est journaliste, en tout cas quand on est journaliste en Guadeloupe.

Faire uniquement de l'économie cela ne sert pas à grande chose et après mûre réflexion, je me suis dit finalement, écrire, c'est cela notre rôle de journaliste, c'est écrire pour les autres, écrire pour les autres. Qu'est-ce que nous Guadeloupéens, qu'est-ce que nous aimons le plus lire ? (UI 3)

Pour moi c'est les faits de société, ce qui est vraiment concret. L'économie c'est intéressant

mais c'est un peu trop volatile, c'est un peu trop ... comment dirais-je, cela ne touche pas véritablement sauf l'économie qui touche vraiment aux lecteurs, c'est l'économie qui concerne des choses vraiment concrètes. Mais la microéconomie à la limite, ils s'en foutent un peu quoi. Donc ... voilà pourquoi j'ai ... un peu tourné, j'ai changé de direction et puis j'ai opté plus pour des choses ... pragmatiques, la société, la vraie vie.

C'était quoi, au début de ma carrière c'était les chroniques judiciaires. Je suis resté une dizaine d'années pratiquement chroniqueur judiciaire. Donc j'ai couvert toutes les grosses affaires en Guadeloupe, les affaires de justice à la cour d'assises. Et donc ... j'ai aussi couvert de gros événements en termes de faits divers, voilà donc ... et c'est pour cela. Et c'est vraiment la vie de tous les jours. **(UI 4)**

On a beau dire on peut aimer ou pas aimer, mais ... c'est la vie de tous les jours. Les faits divers, c'est quelque chose de concret, cela touche à vraiment à notre société. Alors bon il y a aussi la politique qui est aussi une partie, on en fait tous de la politique, qui est aussi une partie à mon avis concrète.

Bon ici malheureusement, la politique, elle est populaire quand elle est traitée de façon, comment dirais-je, quand elle est à la portée je veux dire de tous le monde, **(UI 5)**

c'est-à-dire des choses ... en tout cas on essaie, moi j'essaie d'être pédagogue en politique, d'éviter de donner c'est un peu ça notre rôle aussi, d'éviter de donner notre ... comment dirais-je, d'éviter de dévoiler notre couleur politique. C'est de donner aux gens des outils pour leur permettre de mieux comprendre, de mieux décrypter ... l'actualité politique quoi. En fait c'est cela. **(UI 6)**

**S.D: Alors comment vous faites pour donner des outils à ces gens là pour mieux décrypter l'actualité politique?**

**M.L:** Alors comment on fait. Ben c'est simple, enfin c'est simple. ... Il suffit de tendre un peu ses oreilles un peu partout, d'avoir des relations, d'avoir un bon réseau. Et ça le réseau, on l'acquiert avec le nombre d'années, avec le nombre d'expériences. Et donc c'est avoir les oreilles un peu partout, être au courant des choses que les autres ne savent pas forcément. ... C'est faire des analyses aussi, des analyses à partir de tout ce qu'on a entendu, faire une synthèse et de livrer ça aux gens, aux lecteurs en tout cas brut. **(UI 7)**

**S.D: Ok pourquoi vous êtes devenu journaliste?**

**M.L:** Ça a toujours été mon rêve. Enfant, je me rappelle, j'étais encore en sixième. ... Il y avait deux professions que je voulais faire ou facteur quand j'étais gamin. J'ai travaillé à la

poste pendant que j'étais étudiant. J'ai travaillé pendant plusieurs vacances hein, trois, quatre vacances pendant que j'étais étudiant. Et j'ai décroché un poste à la Poste où j'étais manutentionnaire la première année, puis les trois autres années je crois, j'étais le premier garçon à être guichetier à Pointe-à-Pitre en tout cas. C'était dans les années quatre-vingt. Et donc ... ma vocation initiale était ou postier ou journaliste.

Et journaliste depuis la sixième ..., ça s'est renforcé en troisième... Bon c'est goûter le monde quoi, voir le monde, avoir ... un oeil sur tout, être au courant de tout avant les autres, informer. Ça c'était un truc que je voulais quoique cela a été une thérapie aussi contre ma timidité parce que je suis assez timide donc c'est une bonne chose. Ça peut paraître étrange mais c'est comme ça alors que je suis quelqu'un de très introverti quand même. (UI 8)

**S.D: Ok vous m'avez dit que vous aimez bien travailler sur les faits de société, la politique, c'est quoi la ligne éditoriale de *France Antilles*?**

**M.L:** Alors la ligne éditoriale de *France Antilles*, c'est... Il faut savoir que nous sommes un journal généraliste hein. Nous sommes un journal généraliste. ... Si on veut dire nous c'est livrer l'information telle qu'elle est, ... livrer l'information nue. Et ... il est évident que maintenant on n'a pas beaucoup de ..., on évite tant que faire ce peut de modeler l'opinion, d'avoir. Nous on n'est pas dans le commentaire. On est plus dans l'information. On a un événement, on raconte l'événement. On n'est pas dans le commentaire ou très peu, vraiment très peu. On n'a pas d'éditorial, vous allez voir qu'on n'a pas d'éditorial dans le journal. (UI 9)

**S.D: Et pourquoi vous n'avez pas d'éditorial?**

**M.L:** Oui mais ça c'est un choix. C'est pas un choix disons que c'est une paresse parce que bon écrire un éditorial ça quand même demande du temps et de la réflexion. C'est que nous on s'est dit que bon parce que moi personnellement à un moment donné je voulais en faire un et puis (tchipp pshutt) ça tient à rien quoi. On n'a pas parce que bon on ne veut pas être des donneurs de leçons, hein on ne veut pas être des donneurs de leçons. (UI 10)

On veut que les gens à partir de ce tout ce qu'on leur donne, à partir de toutes les informations qu'on leur donne, qu'ils fassent. On les aide bien sur à comprendre certaines choses, mais qu'ils fassent eux mêmes, qu'ils se fassent eux-mêmes leur opinion. Parce que en fait je pense que les gens sont majeurs, les gens qui lisent le journal sont majeurs. Ce n'est pas à nous de dicter une position. Et c'est ça, moi je dis c'est un vraiment un journal ou on évite ... souvent en tous cas tant qu'on peut de faire, de commenter. (UI 11)

Bien sur cela ne veut pas dire qu'il faut .... enlever toute la substantifique moelle du papier, enlever aussi comment dirais-je toute la chaire. Il faut quand même qu'on ait un ton, il faut. Un papier qui a un ton, ce n'est pas finalement un papier qui qui qui bon il engage son auteur certes sur un certain nombre de choses. Mais le ton doit être ... le condiment, le petit piment qu'on met en plus. Mais sans pour autant prendre ... une position bien tranchée, non seulement prendre une position tranchée mais sans pour autant faire de commentaires.

**S.D: Mais quand vous dites un ton, le ton normalement, il se dit à travers le commentaire?**

**M.L:** Tout à fait, c'est bien de poser cette question. En fait on peut avoir un ton sans être donneur de leçons. (UI 12)

**S.D: Et c'est quoi votre ton?**

**M.L:** Moi ... non le ton finalement c'est ... allez je vous le concède c'est ... certainement un commentaire.

**S.D: Donc finalement il y a du commentaire?**

**M.L:** Non je n'ai pas dit que le journal n'a pas de commentaires, ne fait pas de commentaires. Mais je dis quand vous allez prendre notre journal de façon générale. C'est-à-dire sur 100%, vous aurez peut être 10% de...mais non ce que je disais tout à l'heure, c'est qu'on n'est pas un journal insipide non plus hein. Il faut quand même qu'il y ait un ton. Le ton est. Je veux dire il y a des journaux qui.... de a à z qui fonctionnent avec le commentaire.

Et nous vous me parliez de la ligne éditoriale, ce n'est pas notre premier souci d'avoir, de faire un journal avec des commentaires. C'est plus donner l'information, livrer l'information brute telle qu'elle est. Et c'est vrai que on a quand même un cerveau, on est des intellectuels, on doit quand même donner un ton au papier quand même. Le papier a un certain ton, le papier est d'une platitude... (UI 13)

**S.D: Ok vous avez dit qu'il n'y a pas d'éditorial, mais j'ai vu que parfois vous écrivez certains billets. Les billets c'est comme l'éditorial?**

**M.L:** Oui, oui, oui. Quand je vous parle d'éditorial, quand vous me parliez tout à l'heure d'éditorial, je pensais à l'éditorial brut comme on fait dans les journaux. Mais effectivement le billet, cela fait parti justement de cette partie éditoriale. On a un billet tous les jours, je ne

sais pas si vous avez le journal du jour.

**S.D: Oui, oui.**

**M.L:** On a un billet quoi. Cela fait parti (le téléphone sonne). Alors on a une page consacrée à, il faut savoir que *France Antilles*, Monsieur Lemoal vous a dit *France Antilles* est passé au tabloïd.

**S.D: Depuis le mercredi 7 décembre.**

**M.L:** Donc on a une page qui concerne un petit peu le ton. Sur cette page là (il me montre la page 2), on a les « Indiscrétions » d'André-Jean Vidal. Il y a le « Bon i pa bon ». Tout cela il y a des petits commentaires. Il y a aussi l'illustration de Pancho, le dessin de Pancho qui est aussi, qui fait parti du contenu. Donc il y a cette partie là, je veux dire voyez dans ce journal là, cela ne concerne qu'une page finalement.

**S.D: Oui pour le ton?**

**M.L:** Pour le commentaire, oui c'est ça, le ton, le commentaire comme vous voulez.

**S.D: Mais est-ce qu'on peut dire que le billet c'est en quelque sorte un mini éditorial? Ça permet de voir comment le journal pense en fait?**

**M.L:** Non c'est pas forcément, c'est pas un éditorial. Ce sont des « Indiscrétions » qu'il fait, ... que mon collègue fait sur effectivement des événements ponctuels, bon sur des personnes. Par exemple, genre le président du Conseil régional a refusé de siéger au ministère je dis n'importe quoi. Là il va mettre Victorin a dit que cela ne l'intéresse pas du tout, des trucs comme ca. Ce sont des billets qui font parti du ton mais ce n'est pas un éditorial à proprement parler.

**S.D: Ok mais je parle spécifiquement du billet puisque lors du mouvement social, il y avait eux trois ou quatre billets pendant les 44 jours avec celui de Pascal Lemoal et d'André-Jean Vidal et le votre aussi et là on voyait clairement qu'il y avait un peu du commentaires?**

**M.L:** Tout à fait.

**S.D: Donc cela dépend des événements!**

**M.L:** C'est bien. On dit généralement que c'est ... oui c'est ça ça justifie. C'est-à-dire c'était

une période, vous savez dans les périodes particulièrement troubles et troublées, ... on est quelque part, je ne dirais pas obligé mais on se sent quand même ... obligé de faire des éditoriaux. Ceci étant on peut le faire à n'importe quel jour, on peut le faire à n'importe quel moment. Je veux dire c'est ... (UI 14)

**S.D: Editoriaux ou billets?**

**M.L:** C'est ... c'est le même. On peut l'appeler billet, on peut l'appeler éditorial. On peut l'appeler humeur. Hein c'est pareil. ... L'éditorial c'est un mot plus générique mais ça peut être une humeur, ça peut être un billet ... ça peut être ... comment dirais-je mais ça c'est. La on aurait pu le faire par exemple, aujourd'hui j'aurai pu faire un billet ou un éditorial sur la constitution du gouvernement. J'aurai pu faire un truc sur je ne sais pas moi, j'aurai pu faire la semaine dernière sur ... le LKP qui appelle à la guérilla sociale, j'aurai pu faire la semaine d'avant sur la canne et l'UGTG qui empêche les gros planteurs. Vous voyez, il y a, on peut le faire une fois par semaine, ça c'est sur. On ne le fait pas bon il y a une question de paresse aussi. Ça peut prendre du temps.

Et le problème qui se pose c'est que ... bon je suis responsable du personnel, des rédacteurs là et on a effectivement, on est sur le fil du rasoir. On n'est pas beaucoup de rédacteurs, on n'est pas très nombreux et cela pose un problème d'effectifs. (UI 15)

Enfin je ne sais pas s'il faut le dire, mais enfin ça pose un problème de temps. C'est plus un problème de temps. Parce qu'un quotidien, cela va vite hein. C'est tous les jours il faut le faire. Vous allez me dire pourquoi ne pas le faire une fois par semaine oui mais je dis bon des fois on fait tellement de chose qu'on n'a pas le temps. Et je ne voudrais pas m'engager. On aurait pu le faire hein mais. (UI 16)

**S.D: Et on va parler du mouvement social puisque vous aimez traiter les faits de société et la politique, donc quel est votre avis sur cet événement et comment vous l'avez traité?**

**M.L:** Alors à l'époque, quel est mon avis sur bon ... l'avis que j'ai comme un avis de beaucoup de Guadeloupéens à l'époque en 2009, vous me parlez de 2009.

**S.D: oui de 2009.**

**M.L:** oui 2009 c'est que c'est un mouvement, c'était un mouvement inédit avec un cahier de revendications de 146 points c'était énorme, et c'était bon ben ils marchaient 44 jours dans la rue quand même, bloquer le pays pendant 44 jours quand même ce n'était pas donner à tout

le monde. C'est vrai que c'était un mouvement qui était populaire, qui était rendu populaire parce que bon il y avait dans les 146 points, il y avait tout hein tous le monde trouvait son compte. Tout le monde trouvait son compte et ça finalement pour moi ça a été un mouvement ... ça a été une espèce de comment dirais-je de catalyseur d'un certain nombre de mal-être ici et ... on a pensé effectivement à partir de ce mouvement que les choses iraient. Parce qu'à l'époque ... en 2009, c'était tout ça. Les gens étaient un peu comme ... mai 1968. Les gens pensaient que après tout irait bien. Mais ... malheureusement, c'est un mouvement qui a été dévoyé, qui bon ben parce que bon les, ceux qui ont été à la tête de ce mouvement là n'ont pas su comment dirais-je, n'ont pas su faire prospérer ... ce mouvement important de 44 jours. Ils n'ont pas su, dès le départ on a vu que ceux qui ont engendré le mouvement ont refusé à aller à la tête des, notamment de l'observatoire des prix. Donc je pense qu'ils n'ont pas su gérer l'après-vente entre guillemets, l'après-vente de ce mouvement qui était ma fois un mouvement important et indispensable pour la Guadeloupe. C'est-à-dire à un moment donné la Guadeloupe s'est arrêtée et s'est dit tiens bon ben depuis..., depuis quelques années, depuis au moins le dernier mouvement c'était en 85. Depuis 85 et 2009, ça fait combien de temps ça, ça fait 24 ans, c'est bien ça.

**S.D: Oui.**

**M.L:** Bon il y avait rien quoi, c'était bon tout entrain. On était dans un climat de pwofitasyon. Il fallait que cela s'arrête; et effectivement ces 44 jours ont permis d'arrêter ça et de poser tous les problèmes à plat pour pouvoir soi disant redémarrer et on a constaté qu'on a pas redémarré, que la pwofitasyon, ce que l'on appelle la pwofitasyon continue. En gros c'était des prix à la consommation et c'était aussi ... les salaires les plus bas. Donc on voit aujourd'hui, on se heurte aux problèmes de la convertibilité de l'accord Bino. On voit aujourd'hui que les produits à la consommation, il avait soi-disant répertorié un certain nombre de produits avec des prix planchers. On voit que rien n'a été fait. On a l'essence aussi, on remarque qu'on a un record de prix de l'essence, un essence super à 1 euros 65 c'est le plus cher qu'on ait jamais eu depuis. Donc ... on se rend compte finalement que on peut se dire tout ça pour rien. Après trois ans, on se rend compte que finalement rien n'a été ... Bon il y a eu bien sur ... il y a l'Etat français qui a pris un certain nombre de mesures, qui a réuni le comité interministériel d'outre-mers, qui a fait avoir les Etats généraux. Et on se rend compte que les Etats généraux n'ont pas donné grands choses, quels résultats. Si on prend les Etats généraux, on ne sait même pas, il y avait plusieurs ateliers ... et on se rend compte que au jour d'aujourd'hui rien n'a été suivi d'effets pratiquement.

**S.D: Ok et comment vous avez couvert cet événement sur le terrain? Comment vous avez procédé?**

**M.L:** Sur le terrain..., je me rappelle on était deux. Il y avait une autre journaliste avec moi Nathalie Calimia-Dinane. Et nous étions deux. C'était tous le temps, c'était tous les jours, il fallait qu'on soit là et qu'on soit aux réunions parce que tous les jours il y avait une réunion entre le LKP et les partenaires sociaux et les politiques, entre le patronat, les deux collectivités, l'Etat. Et donc il fallait couvrir cela, il fallait être sur le terrain tous les jours, il fallait suivre et les manifestations de rues et les négociations, alors il faut dire que... **(UI 17)**

**S.D: Donc vous n'étiez que deux sur le terrain?**

**M.L:** Nous étions deux sur le terrain pratiquement et à la rédaction il y a eu aussi le reste de l'équipe qui faisait des appoints quoi, soit qui faisait des réactions de personnes que nous n'avions pas. Nous nous faisons le factuel, nous étions sur le terrain. Et les autres à la rédaction, ils faisaient je ne sais pas ils appelaient x y ou z pour demander quelles sont leur opinions. **(UI 18)**

Et là alors là ce qu'il faut signaler c'est que on travaille sur le fil du rasoir parce que il faut bien se rappeler qu'à cette époque il y avait des négociations tous les jours et cela se terminait très tard. Donc il fallait le lendemain trouver un titre qui correspond à la réalité du jour. C'est-à-dire on ne sait pas, imaginez qu'on termine notre papier le soir. On fait le papier le soir pour 21h30, 22 heures. Mais les négociations continuent encore la nuit. **(UI 19)**

Donc c'est à partir de ce qui se fait le jour qu'on se dit, il fallait être très efficace. C'est-à-dire imaginez en jouant vraiment les funambules et trouver un titre pour le lendemain qui ne soit pas à la remorque. Je ne sais pas si vous me comprenez, c'est-à-dire imaginez aujourd'hui il y a quelque chose qui se passe, le plus tard quand on est parti on écrit notre papier, enfin on essaie un peu d'analyser la journée, de voir un peu qu'est-ce qui va pouvoir se passer. On essaie un peu de discuter avec les gens pour voir qu'est-ce qui peut se passer.... C'est-à-dire, il fallait que l'on soit dans l'actualité, tout en aillant pratiquement ....12 heures ou 14 heures de décalage, vous voyez. **(UI 20)**

**S.D: Quand vous veniez à la rédaction, il fallait terminer pour 21 heures, vous n'appeliez pas, vous ne pouviez pas appeler pour savoir où ça en était par rapport aux négociations ?**

**M.L:** Mais même si on appelait, au moment où on boucle il faut savoir qu'on boucle à 20h30, 22h30 pardon. Donc même si on appelait à 22h25, non disons 22h15 pour dire que,

pour demander où on en est, on a la pression, mais il faut bien savoir que les négociations se poursuivaient des fois jusqu'à minuit, une heure du matin. Et même si les négociations se terminaient avant, mais on n'était pas dans la tête de ces gens là pour savoir ce qu'ils vont décider de faire le lendemain. C'est-à-dire je ne sais pas si vous étiez là à l'époque. Et là on ne pouvait pas savoir ce qu'ils vont faire demain, c'est-à-dire avec Elie Domota, bon on se connaît, on discutait un moment mais il est vrai qu'il ne dira pas au journaliste que je suis tiens soit on va bloquer là, soit on n'ira pas à la réunion. Non il fallait que nous avec les discussions que nous avons avec eux d'essayer de comprendre, de deviner les choses quoi. (UI 21)

**S.D: Systématiquement?**

**M.L:** Systématiquement, de deviner certaines choses pour pouvoir faire un titre le lendemain.

**S.D: Donc la vous me dites que ce sont les principales difficultés?**

**M.L:** C'était ça c'était une grosse difficulté. C'est d'être, c'est d'être. Parce qu'une radio le lendemain matin RCI à 7 heures du matin vous allez écouter les informations de RCI ils ne seront pas en décalage. Mais nous comme toute la nuit, nous avons pratiquement une journée de retard donc il fallait que l'on soit en phase avec la réalité du jour. C'est-à-dire le lecteur n'attend pas qu'on lui dise voilà ce qui s'est passé, oui ce qui s'est passé hier mais qu'est-ce qui se fera aujourd'hui. Le lecteur si vous voulez, il a écouté aussi les radios comme tout le monde donc si vous lui dites hier matin il y a eu une réunion au port autonome. Oui on peut le dire mais qu'est-ce qui va se passer aujourd'hui. (UI 22)

**S.D: Et pour avoir l'information du jour, le LKP ou les socioprofessionnels ne vous disaient pas se qui allaient se passer au jour le jour?**

**M.L:** Non, c'est-à-dire, nous avons le ... oui ce que je disais, on était en réseau, on discutait avec les uns et les autres, on sait mais ils ne vont pas tout nous dire. Ils ne vont pas tout nous dévoiler, dévoiler les secrets même si, même si si déjà ils nous disaient les secrets, ils nous disaient que c'était en off, de ne pas le dire.

Mais, c'est à partir de tous ces éléments là que nous nous savions par exemple le lendemain qu'est-ce qui va se passer quoi, c'est-à-dire que nous pouvions nous rapprocher de la vérité et faire des titres qui correspondent, qui ne soient pas des titres ... rassis quoi, qui soient passés déjà pour rester dans l'actu quoi. (UI 23)

**S.D: La démocratie, ça évoque quoi pour vous et comment en tant que journaliste vous contribuez au processus démocratique?**

**M.L:** Déjà donner l'information, c'est un processus démocratique hein, je dis toutes les informations. Mais la démocratie, .... c'est un bon mot mais je pense que la, je suis assez ... critique la dessus. Nous journalistes, nous avons une grande part aussi, une grande part de responsabilité. La démocratie, c'est pour moi une démocratie, c'est pas une liberté ... c'est pas avoir la bride sous le cou. **(UI 24)**

**S.D: C'est-à-dire?**

**M.L:** C'est-à-dire parce que les journalistes, nous nous savons pleins de choses. Nous avons pleins d'informations mais toutes les informations ne sont pas bonnes à donner, à dire à un moment donné. C'est-à-dire .... il ne faut pas non plus au nom de la démocratie .... ce que je vais dire est assez dur. Mais ce n'est pas au nom de la démocratie, ouvrir son micro et laisser aussi dire n'importe quoi, parce que un micro, une radio, dire ou écrire n'importe quoi ça peut sur certaines personnes, ça peut être, avoir une influence très grave. Et ce que je regrette, c'est qu'on a souvent des radios et des télévisions qui diffusent ... qui laissent parler les gens, vous voyez. Moi je dis que la démocratie pour moi doit être majeure. **(UI 25)**

Un démocrate pour moi c'est quelqu'un de majeur, c'est quelqu'un de responsable. Ce n'est pas quelque qui bon au nom de la démocratie, je vais dire n'importe quoi, de faire n'importe quoi. Il y a des choses à faire et d'autres à ne pas faire. Et je pense que notre métier à nous journalistes, c'est, ce n'est pas au nom du scoop. Malheureusement, on est obligé hein au nom du scoop, faire et laisser dire n'importe quoi ou mettre tout sur la place publique. Je pense qu'il y a des choses qui bon...

**S.D: Ce que vous voulez me dire c'est que la liberté de la presse, elle doit être d'une certaine façon restreinte?**

**M.L:** Elle ne doit pas être restreinte, elle doit être majeure, elle doit être ... responsable. C'est-à-dire que chacun doit savoir où s'arrête sa liberté et où commence sa liberté et où elle s'arrête. Il faut être majeur. C'est-à-dire c'est pas parce que vous êtes, moi je suis responsable du journal. Il y a un tas de choses que je peux mettre dans le journal. Je suis en tant que je peux devenir fou et mettre un tas de choses dans le journal. Mais je dis que quand on est, on a la possibilité d'avoir parce que c'est une superbe chance de pouvoir parler dans une radio, d'aller à la télévision, d'écrire dans le journal, de dire des choses parce que on est des vecteurs de communication. Il y a des gens au plus profond de la Guadeloupe, dans les

derniers coins de la Guadeloupe qui vous écoutent, qui vous lisent. Donc quand on peut véhiculer ce genre de choses, c'est une arme lourde hein on peut dire, on peut faire dire n'importe quoi. Quand je dis n'importe quoi, on peut écrire des choses qui, je dis que il faut être responsable. C'est-à-dire dans sa démarche que ce soit à la radio, à la télévision ou dans le journal, il faut avoir une démarche pédagogique certes mais il ne faut pas tout .... ouvrir le micro à n'importe quoi. C'est ça. (UI 26)

**S.D: Ok vous avez dit que le LKP vous disait des choses en off à ne pas mettre dans le journal, est-ce que vous avez subi des pressions de leur part ou de la part de l'Etat?**

**M.L:** Non honnêtement, on n'a pas reçu ... de pressions de personnes. Et quand je dis en off, c'est-à-dire vous savez que ce soit le LKP ou les politiques, il y a un tas ou que ce soit les socio- économiques et tout, on a toujours des gens, on connaît du monde puisque quand on est dans le métier depuis un certain nombre d'années, on a nos réseaux, on a nos informateurs, on a des gens qui nous disent des choses. Mais ... si l'informateur vous dit bon on n'est pas obligé de mettre son nom, de dire c'est x ou y qui m'a dit ça, me dit non non ça ne le met pas parce que cela risque de, on ne le met pas. C'est-à-dire cet informateur là sait qu'on a l'habitude de travailler avec lui, ça veut dire quoi si on lui dit non on ne le met pas et au nom du scoop, on on ben demain on l'a perdu comme informateur. Donc il y a des choses. C'est à nous de savoir à quel moment on le dit. Vous parlez de démocratie et de liberté, à quel moment on dit les choses ou on ne le dit pas quoi. Hein je ne sais pas moi. Et malheureusement, maintenant on court après le scoop et ce qui fait qu'il y a beaucoup de choses, mais ceci étend dit tout ce qu'on sait qui est divulgable, on le fait. (UI 27)

**S.D: Ok on parlait de démocratie et de liberté, est-ce que au cours de votre carrière, vous avez déjà été confronté à la pratique de la censure et de l'autocensure.**

**M.L:** De la censure non, de l'autocensure, certainement. De l'autocensure, c'est un peu la synthèse de ce qu'on disait tout à l'heure. L'autocensure c'est quoi c'est ça hein l'autocensure. C'est-à-dire que je me dis, je suis un homme responsable, je me dis non ... cette information là, quelle sera sa portée, est-ce qu'elle va faire que du mal. Ce n'est que couvrir un délinquant en col blanc. Mais est-ce que .... je la divulgue, c'est ça l'autocensure. C'est de savoir, l'information est tellement forte, on se pose la question de savoir, c'est un questionnement. Est-ce que j'ai intérêt à le dire et quelles seront les conséquences de ce que je vais écrire, c'est ça aussi. C'est ça le problème. Comment on peut illustrer cela? (UI 28)

**S.D: Oui si vous avez deux, trois exemples, même un?**

**M.L:** ...

**S.D: Avez-vous déjà été confronté à cela?**

**M.L:** Alors j'ai été mis en examen à l'époque il y a très longtemps, j'étais en Guyane. C'était ..., j'avais pas très bien compris d'ailleurs mais ça à la limite mais ça c'est des intérêts financiers, cela n'a rien à voir. C'était à l'époque, j'avais fait un papier. C'était un type qui était dans une boîte de nuit à l'époque il y a 25 ans. ... il y a un type, un syndicaliste de la banque française, de quelle banque, de la BFCG oui c'est cela, la banque française commerciale de Guyane. Et il me dit qu'il a un papier, qu'il vient de sortir d'une réunion très houleuse et que le BFCG est à vendre. Elle n'a jamais été vendue d'ailleurs et que le Crédit Agricole, il y a eu d'autres banques encore, le Crédit martiniquais à l'époque étaient sur l'affaire. Et ben bon il y avait ... il m'avait donné des documents que je lui avait remis après. Il m'avait donné des photocopies de documents et tout ça. Donc j'ai écrit ça, j'ai lancé le scoop. C'était un super truc à l'époque. Et c'était le mardi, on sortait en Guyane deux fois par semaine, des policiers sont venus m'interpeller pour cela.

Pourquoi parce que c'était un vol de documents parce que en principe ce n'était pas censé sortir de la banque. Donc c'était un intérêt financier très important parce que bon il y a, on peut imaginer derrière ce que cela fait. Mais je n'ai pas mesuré le coup mais même si je l'aurais mesuré par contre ça je l'aurai fait. Mais il y a d'autres situations qui sont beaucoup plus où là je ne me suis pas autocensuré. Mais il y a des situations qui à mon avis qui méritent l'autocensure. ... J'essaie de trouver un exemple de situations qui peut ... motiver l'autocensure. (UI 29)

**S.D: Un exemple récent récent, cette année par exemple.**

**M.L:** Non non.

**S.D: Cela remonte à longtemps?**

**M.L:** Ouais ouais, non mais l'autocensure c'est assez simple, c'est assez récurrent. L'autocensure des fois c'est pas sur des petits papiers de rien du tout, on se dit bon ... attend l'autre jour sur un vol. Je vais dire un truc tout simple, il y a un vol, une dame non un monsieur au tribunal, il passait pour une affaire de vol. En principe nous quand des gens sont condamnés, on peut mettre leurs noms. Mais je me dis un type a volé un jeu vidéo pour son gamin, il n'a pas volé, il a enlevé l'étiquette, le jeu coutait je crois 215 euros. À l'époque,

il avait mis une étiquette je crois de 50 ou 60 euros. Bref il avait volé et. C'est une affaire tout à fait banale que je vous raconte. Et l'affaire est allée devant le tribunal, le propriétaire du magasin, en l'occurrence c'était Carrefour qui a porté plaintes. Et ils ont poursuivi le gars pour vol peut être de 150 euros. Je me demande alors c'est un homme d'âge, le gars au tribunal a expliqué que c'était pour donner à son gamin comme ils ne travaillent pas, il n'a pas de revenu. Il a fait cela et comme on dit chez nous « i powté manèv » (il s'est débrouillé). Donc je dis que là ce type là on aurait pu comme certains voleurs mettre, est-ce que à votre avis ce type là, c'est le même voleur que celui qui vient, qui va rentrer chez vous et qui va voler, je ne sais pas même une chaîne, qui va voler une petite chaîne de 100 euros.

**S.D: Mais pour la loi, le vol reste le vol. C'est ça aussi?**

**M.L:** Tout à fait, pour la loi mais je veux dire que dans l'autocensure c'est ça. Moi je me dis que je me place en tant que Guadeloupéens. Je me dis que ce type là, il a fait ça pour faire plaisir à son enfant. Il a fait une magouille quoi. Mais pour moi ce n'est pas le voleur gênant comme celui qui rentrerait chez moi même s'il n'a rien volé. Il serait rentré chez moi, il aurait volé la télécommande de ma télé, pour moi il y a une violation, c'est différent. Tandis que ça le type a volé, a fait un truc pour offrir à son enfant cadeau.

**S.D: Et c'est parce qu'il a volé Carrefour, c'est le nom?**

**M.L:** Oui tout à fait, il serait rentré chez quelqu'un d'autre volé le truc c'est pas pareil. Mais lui, il a payé quand même 50 ou 60 euros et le truc coûtait 240 euros et il a fait un petit truc. Donc pour moi ça c'est de l'autocensure alors là dans ces cas là, je vais raconter l'histoire mais je ne vais pas mettre le nom du bonhomme. (UI 30)

**S.D: Mais comme vous traitez la politique, est-ce que vous pratiquez l'autocensure?**

**M.L:** Non pas vraiment, pas du tout. En politique, on ne fait pas d'autocensure. En politique, non non non. C'est sans complaisance. (UI 31)

**S.D: Il n'y a pas d'hommes politiques qui vous disent vous avez dit ça sur moi ça me dérange?**

**M.L:** Oui tout à fait.

**S.D: Il n'y a pas de pressions?**

**M.L:** En termes de pressions quand il y a la politique, c'est où on a le plus de pressions. ...

Les politiques appellent bon soit ils se sentent pas assez bien traités, soit on n'a pas assez suffisamment mis de, donc ... c'est ça. On a toujours le côté vase plein et à moitié rempli. Les gens veulent toujours soit ah ouais ma photo, pourquoi l'autre a la photo en haut et moi j'ai la photo en bas. Pourquoi la photo de l'autre est plus grosse que la mienne, des trucs comme ça des chicaneries quoi. Et des pressions aussi, ouais mais. Non en politique, oui il y a un peu de pressions. (UI 32)

**S.D: Ce n'est pas forcément des formes de pressions, c'est juste qu'ils ne sont pas contents de la façon dont on a présenté l'information.**

**M.L:** Généralement, la pression va où il y a le maillon faible. C'est-à-dire nous étant donné que l'on ne marche pas dans ces histoires là, donc on ne fait pas de pressions sur nous quoi. Bon les gens savent qu'on fait notre boulot.

On essaie d'être correcte. Il n'y a aucunes pressions. Bon vous aurez des menaces de gens qui vont vous dire, ouais on va vous faire, mais c'est des menaces ça ne va pas plus loin. Il n'y a pas de pressions, je veux dire que les temps ont changé. Avant bon on n'est plus dans cette période, mais il y a 20 ans, je me rappelle quand j'ai commencé, j'avais des pressions. C'est-à-dire on avait des hommes politiques qui appelaient directement la direction en Métropole pour dire, si pour demander la peau. (UI 33)

**S.D: Ah?**

**M.L:** Bien sur, moi ça m'est arrivé en 92, ... j'avais écrit un article à l'époque Madame Michaux-Chevry était je crois maire de Gourbeyre. J'avais écrit un article sur, il y avait la grève des employés de la cantine. J'avais écrit un papier qui n'avait pas plus et bon ben c'est passé au dessus de ma tête. C'était à l'époque la direction régionale était en Martinique donc ... elle demandait des explications et cela arrive. (UI 34)

**S.D: Donc elle a appelé directement en Martinique et en France?**

**M.L:** Ben oui.

**S.D: Et on a fait des pressions sur vous?**

**M.L:** Tout à fait.

**S.D: Mais qu'est-ce qu'elle a demandé à ce qu'on vous renvoie?**

**M.L:** Ben oui, de tenir ce journaliste là. Donc ... on vous demande d'évacuer quoi. (UI 35)

**S.D: Et pourquoi maintenant c'est moins fréquent?**

**M.L:** Non parce que maintenant. Je veux dire que maintenant il y a moins de pourquoi je ne sais pas l'époque a changé. À l'époque, nos dirigeants étaient plus politiques. Parce qu'à l'époque, vous aviez un *France-Antilles* qui vous disait ... votez de Gaulle. (UI 36)

**S.D: Cela c'était dans les années 60 ça?**

**M.L:** Dans les années 60 et jusqu'à Giscard D'estaing. Et on avait tout ça, on avait des gens qui nous faisaient, bon on était obligé de ... mettre la pédale douce quoi, nous faisons l'autocensure. Nous savions que les politiciens étaient capables d'appeler. Mais maintenant cela ne se fait plus. (UI 37)

**S.D: Peut être parce que les hommes politiques ont moins de pouvoir ici et d'influence?**

**M.L:** Non pas pour autant. Regardez Victorin Lurel. Je crois que la mentalité a changé. Et c'est devenu plus moderne aussi. Les gens sont bon .... La nouvelle génération ne se laisse pas marcher sur les pieds. Des gens qui sont dans les journaux ailleurs ne sont pas politisés. Les gens qui sont responsables, c'est pas des gens qui ont une étiquette ... à droite. Avant on disait que le journal Hersant, il fallait avoir une étiquette à droite pour entrer là dedans mais plus maintenant. (UI 38)

**S.D: D'accord donc vous m'avez dit que vous êtes rédacteur en chef adjoint, que vous vous occupez du personnel des rédactions, quels sont selon vous les principaux besoins des journalistes?**

**M.L:** Les principaux besoins en quel terme.

**S.D: On peut parler de la formation...**

**M.L:** Oui pour la formation. Vous savez moi qui suis là depuis quelques années, une formation est toujours bonne à prendre et notamment sur la technique d'écriture puisque là maintenant il faut écrire plus court alors qu'il y a quelques années on nous disait d'écrire long. Mais là maintenant, la technique c'est d'écrire court. (UI 39)

Et alors pour la formation maintenant des journalistes ce qui prévaut c'est vous savez maintenant ... c'est le papier est en train de décliner et laisse la place à Internet. Donc le journaliste d'aujourd'hui devra apprendre à écrire court et devra maîtriser l'outil Internet quoi pour pouvoir passer à ce nouveau mode de véhicule d'informations. (UI 40)

**S.D: Vous pensez que vous êtes concurrencés par Internet?**

**M.L:** Oui on est concurrencé par Internet, par tous les réseaux sociaux c'est-à-dire on va prendre un exemple des élections, les présidentiels de 2007 et 2012, on a vendu moins de journaux, pourquoi? Parce que ... à mon avis les réseaux sociaux se sont développés. Les gens n'attendent plus les résultats comme avant. Avant quand il y avait des résultats que ce soit élections municipales, législatives, cantonales, présidentielles, les gens attendaient. Parce que nous notre force c'est de donner. L'étudiant par exemple que vous êtes va prendre le journal, va décortiquer tous les résultats, on a cela. On l'avait c'est vraiment un support papier. Maintenant, avec les réseaux sociaux, vous n'êtes pas obligés d'aller sur *France-Antilles* pour avoir les résultats. Le soir même vous allez sur Twitter, Facebook, vous allez sur ... Internet, sur *gouv.fr*, vous avez tous les résultats donc si vous voulez les gens ont maintenant toute une diversité de sources qui fait que le journal perd sa force. Avant on avait que le journal pratiquement. Entre 2007 à aujourd'hui, il y a eu une explosion. Maintenant tout le monde a une tablette Ipad, peut consulter rapidement en temps réel, peut lire le journal aussi, peut lire *Le Parisien* qui donne les résultats. (UI 41)

**S.D: Et est-ce que vous vous sentez menacés par les blogs et le journalisme citoyen?**

**M.L:** Me sentir menacé c'est beaucoup dire, c'est un métier. Mais je veux dire oui oui dans les faits je pense que à terme tous ce qui est blog, tous ce qui est Internet ca va s'implanter puisque les gens ne lisent pas. Quand on fait un sondage, les gamins de 18 ans, 19, 20 ans ne lisent pas. Les gens qui lisent c'est des gens qui font des études, qui sont obligés d'aller voir quelque chose dans le journal. Mais les gens ne lisent pas comme avant. Avant vous aviez, je me rappelle quand j'étais gamin, j'étais jeune, je lisais *France-Antilles*, tous les gamins lisaient, on avait le journal. On ne l'achetait pas mais on le lisait sur l'épaule de l'autre en tout cas. Mais ici les jeunes ne lisent pas. (UI 42)

**S.D: C'est drôle ce que vous me dites parce que il m'a dit que les Guadeloupéens ont une boulimie pour l'information, donc ils lisent plus?**

**M.L:** Non je ne suis pas d'accord. Les guadeloupéens ont une boulimie d'information oui, mais les guadeloupéens ne lisent pas, ils ne lisent pas véritablement. Non je pense que les guadeloupéens ne lisent pas comme avant. Les gens qui lisent ce sont les anciens. Par contre les gens d'un certain âge ... ils vont prendre leur temps. Je me rappelle la défunte grand-mère de ma femme, je la voyais elle lisait son journal régulièrement tous les jours. J'ai encore deux ou trois personnes qui sont mortes bien sur et qui lisaient régulièrement le

journal et de A à Z, ils prenaient leur temps. Mais les jeunes, est ce que vous avez des gens dans votre entourage qui lisent, des jeunes de 18, 20 ans qui lisent?

**S.D: Non**

**M.L:** Ben c'est cela, mais est-ce que vous avez des grand-mères ou des personnes d'âges qui lisent, vous les connaissez, c'est cela il n'y a pas photos. Ici en Guadeloupe c'est comme ça.

**S.D: Ok comme vous dites que les gens lisent de moins en moins, quelles sont les perspectives d'avenir pour les médias, pour les journaux en général en Guadeloupe?**

**M.L:** Ben perspectives ... à mon avis très faibles .... À moyen terme, je pense dans les 10, 15 ans à venir, le papier aura d'énormes difficultés en Guadeloupe. Le journal aura d'énormes difficultés par contre ce qui va se développer c'est tout ce qui est Internet comme ailleurs, comme en France. **(UI 43)**

Je ne sais pas si vous allez en France régulièrement vous allez voir..., je me rappelle dans les années 80 quand j'allais en France dans le métro tout le monde avait un livre, avait un truc et il lisait un journal. Est-ce que vous voyez les gens lire maintenant ? Le journal vous ne voyez pas cela dans le métro. Avant le métro était sale de journaux, les gens finissaient et foutaient ça par terre. Malgré qu'on est en France, les journaux gratuits, on remarque parce que c'est une vaste blague, on a pensé à un moment donné que quand on ferait des journaux gratuits ça ... mais c'est pas vrai. Les gens ne lisent pas le journal.

**M.L: Je ne sais pas si vous êtes déjà allés en France récemment.**

**S.D :** Jusqu'en 2009 j'y étais là.

**M.L: Oui jusqu'en 2009 et vous êtes entrés en quelle année en France?**

**S.D:** 2001

**M.L:** Et voyez bien ce que je vous dit la différence entre 2001 et 2009, les gens ne lisent plus. Quand je rentrais dans le métro avant, je me disais ah les gens sont des fous quoi. Ils sont dans le métro comme ça. Maintenant pratiquement personne c'est très rare donc c'est pour ça que je dis que les gens vont lire Internet, vont sur Internet c'est plus facile pour eux, même la télé les gens ne regardent plus la télé maintenant. Je suis sûr que chez vous-même, vous allez regarder la télé, rappelez vous avant quand vous alliez dans une maison la télé trônait à une meilleure place dans le salon. Maintenant la télé est reléguée dans un coin, dans

un truc et moi j'ai des enfants, j'ai des filles de 15 ans et 7 ans. Ben Internet, elles sont dans leur chambre, moi ma télé j'ai un problème d'antenne parabolique qui ne capte pas depuis 15 jours, les enfants s'en foutent royalement. Les enfants sont sur Internet. Ils ont tous les films ils ont toutes les informations aussi. S'ils vont sur BFM surtout en direct LCI ils ont ça sur Internet. Donc deux difficultés le journal papier et la télévision. Ce sont les deux médias qui vont être plombés dans les 10 ans prochaines années.

**S.D: Donc ça veut dire que le journaliste doit bifurquer sur Internet?**

**M.L:** Le journaliste doit bifurquer, doit trouver un autre, c'est-à-dire travailler sur Internet. Et malheureusement c'est un métier qui sera je ne dis pas pour vous faire peur si c'est ce que vous allez faire mais je pense que dans les 10, 15 années à venir mais vous allez vous souvenir de ce que je vous dis c'est un métier qui va perdre énormément d'emplois parce que on aura ... bon je disais Internet privilégié. Alors il y aura plusieurs sources, moi je le vois comme ça dans les années les 10, 15 ans à venir, les gens tout le monde va faire son journal. C'est-à-dire que vous vous allez pouvoir faire le votre, je ne sais si c'est sur la Caraïbe, vous allez faire votre pub pour faire de l'argent. Chacun on aura plus ce genre de structure qui emploie 1000 journalistes, qui emploie 500 journalistes, ce sera très très rare. Vous savez qu'aux Etats-Unis, il prévoit que le papier dans les 5 prochaines années va disparaître, je ne suis pas si pessimiste qu'eux. **(UI 44)**

**S.D: Moi je pense que le papier ne va jamais disparaître. Il y aura toujours des gens qui aiment lire. Par exemple, je préfère lire version papier.**

**M.L:** Oui le papier ne va jamais disparaître il faut se le dire. Le papier ne va jamais disparaître mais une chose est sûre c'est que le papier va se réduire complètement parce que déjà on a les proches de l'environnement qui vont dire que le papier c'est les arbres qu'on coupe. Et pour les archives aussi, même si on archive beaucoup moins qu'avant puisque tous est sur numérique, mais le papier va rester encore. Mais on va perdre au moins 70% de la production papier quoi, en tous cas du journal papier quoi.

**S.D : Pouvez-vous me parler de l'évolution technologique au sein du journal ?**

**M.L:** En 1997, nous tapions nos papiers sur des machines mécaniques et donc il fallait donc rendre les copies autour de 20 heures. Et à 20 heures, il fallait développer les photos puisque maintenant c'est le numérique. On n'est pas obligé de développer les photos, on télécharge. Mais à l'époque il fallait développer les photos en noir et blanc, ou encore en couleur,

jusqu'en 1997-1998, on était en couleur, c'était la couleur. On avait des machines et après, faire une liasse avec les papiers dactylographiés et les photos, mettre le tout dans un avion le soir qui transférait cela sur la Martinique. Et la Martinique, il y avait des mécanographes. Ce sont des femmes bataillons de mécanographes, de femmes qui retapaient les papiers que nous avons envoyé sur papier libre quoi et qui retapait ça pour envoyer en imprimerie. Donc il y avait tout un travail et l'avion le soir. Et le lendemain matin, autour de 4 heures du matin, un autre avion ramenait les journaux fabriqués à l'aéroport. On a un réseau une dizaine de points de distribution, de tournées. Parce que les chauffeurs, il y a ceux qui vont à Basse-Terre, ceux qui vont à Anse-Bertrand, à Sainte-Anne. Donc il y a des tournées. Chaque chauffeur allait récupérer ses journaux à l'aéroport pour partir très tôt le matin et aller distribuer le journal à partir de 5 heures du matin. Donc aujourd'hui, les choses ont changé, c'est le numérique, on balance directement les papiers sur la machine. Il y a le rédacteur en chef qui vise les papiers avant de les envoyer dans le tuyau. Et ces papiers sont montés par un secrétariat de rédaction, c'est des maquettistes. Et après les photos sont traitées à la photogravure. Et quand les photos sont traitées, ils envoient les PDF à l'imprimerie qui fait tourner.

**S.D : Merci**

**M.L : De rien.**

## **B. Entretien avec Nathalie CALIMIA-DINANE, 21 mai 2012**

**Salaura DIDON: Présentez-vous?**

**Nathalie CALIMIA-DINANE:** Alors Nathalie Calimia-Dinane, journaliste-rédacteur à *France-Antilles Guadeloupe*. ... Je m'occupe ... d'un petit peu de tous les sujets. En général on est polyvalent à *France-Antilles*. On n'a que deux journalistes spécialisés en faits divers. ... Mais je couvre les sujets d'actualité politique, économique, éducation, ... parfois aussi des faits divers la justice, ... les assises enfin un peu de tout. (UI 45)

**S.D: D'accord. Et pourquoi, vous êtes devenu journaliste?**

**N.C-D:** Alors ... c'est une bonne question. J'ai été professeur pendant longtemps, ... professeur d'allemand, donc cela n'a rien à voir et pendant mes vacances ... quand j'étais plus jeune ... je travaillais soit à *RFO* à l'époque et à *Guadeloupe Première* aujourd'hui. J'avais une copine qui était chargé de communication et puis je faisais des petits boulots ... comme ça dans la communication. Et ... quand j'étais prof d'allemand, il n'y avait pas beaucoup de postes ou alors c'était des demi-postes. Donc je pouvais m'adonner à cette ... passion que j'aimais, aller interroger les gens..., courir un peu partout.

Et j'ai rencontré deux journalistes qui m'ont motivé, qui sont Eric Lefèvre qui est aujourd'hui à *Guadeloupe Première* mais qui était à *RCI* à l'époque. Et Danik Zandronis qui a un site Internet d'information de la Caraïbe. Et donc... je suis partie en formation..., me former à l'écriture. Et ensuite j'ai intégré la *Une Guadeloupe*..., j'ai travaillé un peu à *Guadeloupe Première*, à *RFO*, un peu en presse écrite en temps que correspondante et ensuite j'ai postulé à *France-Antilles* il y a 5 ans à peu près. (UI 46)

**S.D: Vous vous êtes formés ou exactement?**

**N.C-D:** Alors j'étais déjà étudiante à Bordeaux, donc il y avait une formation ... d'écriture journalistique. Donc j'avais suivi cela depuis quelques mois pendant mes études. Je me suis dit cela allait être une autre corde à mon arc quand même.

Et quand j'ai intégré la *Une* euhh certains journalistes avaient lancé une formation et un BTS audiovisuel ici en Guadeloupe et j'avais suivi quelques cours avec Danik Zandronis .... qui était à l'époque à *Eclair Télévision* et aussi qui écrivait dans des journaux. (UI 47)

**S.D: En fait la formation est celle qui se trouve à Bordeaux, l'école de journalisme?**

**N.C-D:** Non. Oui c'est-à-dire qu'on avait des cours parce que j'étais en littéraire, on avait le droit de choisir des options donc j'avais suivi ça pour mes vacances par exemple pour un peu être animatrice radio ou arriver à diriger une interview. Ou des choses comme cela donc j'avais suivi cette formation. Je n'étais pas directement dans le .... C'était un intervenant qui venait à la fac. Ce n'était pas directement à l'école justement de journalisme de Bordeaux ou à l'IUT, il y avait un IUT aussi à Bordeaux d'information, de communication, oui. **(UI 48)**

**S.D: Et là c'est devenu un master maintenant ?**

**N.C-D:** Oui tout à fait. Mais moi cela fait longtemps. J'ai 43 ans alors là maintenant. J'étais étudiante il y a 20 ans.

**S.D: Donc là maintenant, cela fait 5 ans que vous travaillez à *France-Antilles*, la ligne éditoriale vous plaît? Qu'est-ce qui vous plaît dans *France-Antilles*?**

**N.C-D:** Au départ quand je suis arrivée à *France-Antilles* puisque le rédacteur en chef m'a appelé pour faire un essai, je me me sentais pas. C'est-à-dire que je ne me reconnaissais pas dans le journal. ... J'ai passé les premiers mois quand même à me demander si j'allais rester. Et comment j'allais faire pour que ce journal .... mette plus de traditions, plus de cultures du pays et pour que les Guadeloupéens aussi se reconnaissent un peu plus. Je trouvais que cela manquait. Et cela a été un peu difficile de m'adapter, de m'acclimater au journal. Et puis finalement, je me suis dis ben ce sera à moi de me battre pour que justement, ... faire entrer la tradition, la culture, le Gwo ka, la musique, etc. et je suis restée. **(UI 49)**

**S.D: Je voudrais avoir votre avis sur le mouvement social de 2009 et comment vous avez couvert cet événement?**

**N.C-D:** (râcle sa gorge) Alors ... quand le mouvement a éclaté, on n'a pas cru que cela allait durer, c'est vrai. Donc moi d'ailleurs j'étais partie pour un voyage de presse ... à Paris deux, trois jours. Et quand je reviens euh là les choses commencent, tout est bloqué et les gens commencent à marcher dans la rue. Mais moi, j'ai couvert aussi le blocage des transporteurs puisque cela a commencé quand même en décembre 2008. Et donc toute la Guadeloupe était bloqué. Et comme j'avais travaillé pour un transporteur la CGTS, donc j'avais quand même une relation particulière avec les transporteurs et je pouvais moi me déplacer en tout cas avec eux et comprendre le mouvement. C'est passé.

Le mouvement de 2009 du LKP a démarré et j'ai couvert tous les jours. C'est-à-dire que enfin je me disais qu'en tant que journaliste, on n'a pas tous le temps envie de faire que des conférences de presse dans des endroits voilà pépères. Que c'était tous le sens de notre métier d'être dans la rue et de vivre et de relater ces bouleversements, ces changements enfin, je ne sais pas moi cette mini bataille des choses que je n'avais jamais connu à part des manifestations étudiantes et des choses comme ça. (UI 50)

Ou les événements aussi de 1987, mais j'étais jeune à l'époque, menés par le mouvement indépendantiste. Et je trouvais que ... cela m'exaltait.

Et donc tous les jours .... je partais de chez moi à 6 h du matin, je rentrais à minuit. Et ben toute la journée, je couvrais tout ce qui avait, soit les conférences de presse menées par le LKP, soit les marches, soit les négociations. Je faisais le pied de gru avec d'autres journalistes .... (UI 51)

On a vraiment vécu cela .... Bon on est aussi citoyen guadeloupéen. Quand cela a éclaté, nous aussi nous sommes concernés par ... le pouvoir d'achat, ... par tous les problèmes qui avaient été évoqués ... par les membres du LKP.

Donc on était à la fois quand même ... citoyens guadeloupéens mais il fallait aussi faire notre travail, donc prendre un peu de recul, de hauteur et de relater les faits ... le plus fidèlement possible. Et donner la parole à tout le monde aussi. (UI 52)

**S.D: Ok et quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer?**

**N.C-D:** ... Du côté justement du LKP, nous avons rencontré des difficultés en tant que journalistes guadeloupéens. C'est comme ci on avait cette proximité puisqu'on couvre les conflits sociaux un peu tous les jours; et donc ils étaient plus durs avec nous qu'avec les journalistes qui venaient de l'extérieur. (UI 53)

Donc un moment il a fallu redresser la barre et taper du poing sur la table pour leur dire ... c'est pas parce qu'on est aussi guadeloupéens qu'on est dans la proximité qu'on est, qu'on ne va pas ... comment dire être honnête quoi. (UI 54)

Enfin je ne sais pas il y avait une relation un peu ambiguë..., entre les Lkpiistes et nous. Ils nous excluaient de certaines choses de façon un peu bizarre. (UI 55)

**S.D: Exclure dans quel sens?**

**N.C-D:** C'est-à-dire que je trouvais qu'on nous fouillait par exemple quand on arrivait au niveau des négociations, au niveau des conférences de presse au BIK à Pointe-à-Pitre. ... Il

fallait absolument nous fouiller, regarder dans nos sacs, voir si on avait des armes pas des armes, j'ai trouvé cela. (UI 56)

**S.D: Il ne faisait pas la même chose avec les journalistes métropolitains?**

**N.C-D:** Oui, oui mais par exemple un jour on m'a empêché de rentrer alors que je vois un journaliste métropolitain qui rentre. Moi ça m'a dérangé donc c'était c'était ... un peu difficile à ce niveau là.

Et aussi ... ce qui était difficile c'était la tension. Tous les jours on était là ..., être dans l'attente, être dans l'attente d'une information, courir après ... à 10 heures du soir pour écrire le papier pour qu'ils sortent le lendemain. Il y a des jours où le journal n'est pas sorti mais comme j'avais une formation sur Internet, donc je mettais les papiers en ligne avec un autre journaliste Franck Breland; et donc après le terrain, je passais mon temps sur Internet pour mettre les papiers. Donc, c'est cette tension aussi et puis cette peur de rentrer, de tomber sur des barrages et qu'il m'arrive quelque chose aussi j'ai une famille, j'ai un enfant .... C'était ça moi ma difficulté. (UI 57)

**S.D: Et est-ce que vous avez subi des pressions de leur part ou des hommes politiques, de l'Etat?**

**N.C-D:** Oui ... à chaque fois qu'on a écrit un papier qui n'allait peut-être pas dans le sens soit des Lkpiques, soit des politiques, soit du monde économique aussi. On subissait quelques pressions ou en tout cas ... lorsque l'on allait sur le terrain. On se faisait ... soit un petit peu bousculer verbalement. Oui vous avez écrit telle ou telle chose, vous n'étiez pas obligés mais on est là aussi pour faire notre métier et non pas pour aller dans le sens ... de l'une ou de l'autre des parties. Donc oui cela a été un peu difficile. Des fois, j'ai écrit sur le LKP ..., des choses qui ont déplu, mais ... voilà quoi. (UI 58)

**S.D: Qu'est-ce que ça évoque pour vous la démocratie, et comment vous contribuez au processus démocratique.**

**N.C-D:** Olala c'est une question difficile Salaura.

**S.D: Ok la démocratie son principe fondamentale c'est la liberté de la presse, donc comment vous exercez cette profession en essayant toujours de défendre cette liberté de la presse et de faire en sorte que vous faites votre travail comme vous le pouvez?**

**N.C-D:** Ouais, je pense que quand j'ai commencé, j'étais plus jeune donc il y a des choses que je n'osais pas dire ou n'osais pas faire. Au fur et à mesure qu'on évolue dans ce métier là, après on fait aussi un choix, on fait un choix d'essayer d'être le plus fidèle possible, le plus honnête possible. **(UI 59)**

Et de dire les choses comme on les sent. La liberté de la presse, il faut se battre tous les jours pour la faire respecter. Évidemment on n'est pas dans des pays comme Haïti ou Cuba où il est difficile ... quand même pour que les journalistes exercent leur métier. Mais ... tous les jours comme vous dites j'essaye de porter ma pierre à l'édifice et défendre cette liberté avec d'autres journalistes.

Nous faisons parti d'un club presse, le Club Presse Archipel Guadeloupe, une association de journalistes ou justement dès qu'on sait que notre ... profession est attaquée, la liberté de la presse ... est bafouée. Tous de suite on monte au créneau, donc on ose le faire. Mais il faut je ne sais pas comment dire il faut être soudé. Il faut se battre pour que les journalistes aussi soient unis parce que bon il y a beaucoup qui sont un peu bordeline souvent donc c'est vrai qu'il est difficile ici de se faire respecter ou de faire respecter la liberté de la presse quand nous on est pas ... **(UI 60)**

**S.D: Votre avis sur la pratique de la censure et de l'autocensure dans l'exercice du métier?**

**N.C-D:** Bon dans certaines ... entreprises, nous on est une entreprise privée, il peut arriver que ... le service commercial et la rédaction ne soient pas toujours d'accord. C'est-à-dire qu'on va écrire un papier qui va incriminer, je donne un exemple qui n'est pas vrai, par exemple Oranges Caraïbe qui va être un gros client de notre société. ... Bien sur le lendemain, on va sentir une certaine pression du service commercial sans pour autant ... venir nous dire comment on doit faire notre travail. Mais aujourd'hui, je ne sais pas s'il ne faut pas tenir compte des faits des réalités économiques du pays, après cela dépend aussi du sujet que l'on traite. **(UI 61)**

**S.D: Cela existe vraiment cette forme de pression d'ailleurs des entreprises qui appellent *France-Antilles*, vous avez fait tel ou tel sujet?**

**N.C-D:** Oui oui cela existe. Oui je ne vais pas mentir si on a fait un sujet un peu brûlant qui est sorti dans le journal ou alors qu'on a écrit ... par exemple sur Air France et que cela a déplu au directeur délégué régional, il va appeler le directeur de *France-Antilles*. **(UI 62)**

**S.D: C'est sûrement dû au fait qu'il y a des partenariats, c'est des annonceurs?**

**N.C-D:** Voilà c'est des annonceurs, donc il va appeler pour dire que bon voilà. On va pas forcément nous censurer mais ... on va quand même venir nous dire bon vous comprenez si vous pouviez ..., alléger un peu ou ne pas être sur le dos ... d'Air France pendant toute la semaine ou enfin des choses comme ça. **(UI 63)**

**S.D: Pour vous quels sont les perspectives d'avenir pour la presse en Guadeloupe?**

**N.C-D:** Je pense qu'aujourd'hui les gens lisent de moins en moins. Ils sont dans l'instantanéité ... Ils ont ... développé l'information sur les réseaux sociaux et se contentent ... du peu c'est-à-dire... ils veulent avoir l'information brute comme ça mais pas forcément des détails, pas forcément des enquêtes à moins que ce soit des faits divers ou de grosses affaires ... financières. **(UI 64)**

Donc je pense que l'avenir de la presse est sur Internet. ...Le journal papier va disparaître je pense dans quelques années. Moi je donne 10, 15 ans. Ouais peut être 10, 15 ans. Ouais, je pense que c'est ça, que c'est l'information sur Internet et la télévision. **(UI 65)**

**S.D: Et votre avis sur les blogs et le journalisme citoyen, est-ce que cela a un impact sur votre profession?**

**N.C-D:** Oui cela a un gros impact, cela nous ... remet constamment en question et surtout cela nous pousse à aller plus en profondeur et à expliquer beaucoup plus ... les choses parce qu'un blogueur, il va donner l'information brute et des fois juste une rumeur. Et nous il faudra aller juste au delà de la rumeur. En même temps on est obligé aujourd'hui, avant le journaliste avait une espèce de position quand il disait quelque chose ... c'était bon parole d'évangile presque j'oserais dire. Aujourd'hui, avec tous les blogs, avec les citizen journalists comme on les appelle, on est obligé d'expliquer notre métier, d'expliquer nos missions et surtout ... d'écrire beaucoup plus en profondeur avec plus d'explications. **(UI 66)**

**S.D:** Et à votre avis quels sont les principaux besoins des journalistes?

**N.C-D:** C'est-à-dire besoin en...

**S.D:** Qu'est-ce qui manquerait pour que les journalistes puissent mieux exercer leur profession?

**N.C-D:** ah peut être plus de liberté mais plus de ..., après on choisit d'être dans un journal d'opinion, dans une radio publique ou cadrée. Il y a des journalistes qui sont nationalistes comme Danik Zandronis. Bon ben il a décidé de créer son propre site comme ça il a sa liberté de ton. Donc je ne sais pas ce qu'il faut de plus pour exercer notre métier en tout cas ... (UI 67)

**S.D:** Est-ce que à *France-Antilles*, vous avez une certaine liberté de ton?

**N.C-D:** Oui la seule chose c'est que ce sont nous les journalistes qui sommes frileux. On est frileux d'avoir justement cette liberté de ton parce qu'on vit dans une île et que on est dans des proximités. On a toujours peur qu'on vienne nous dire oui au fait ... voilà toi tu es mon voisin, mon cousin ou voilà ... (UI 68)

**S.D:** C'est ce que vous ressentez en fait?

**N.C-D:** C'est ce que je ressens ouais.

**S.D:** Systématiquement quand vous devez écrire vous faites attention à cette idée de proximité?

**N.C-D:** Oui on fait trop attention je trouve.

**S.D:** Mais en même temps c'est la ligne éditoriale de *France-Antilles*, la proximité?

**N.C-D:** Oui peut être, mais ça ne nous empêche pas, ça ne devrait pas nous empêcher d'avoir un ton ou d'avoir une opinion puisque le rédacteur en chef de *France-Antilles* ne nous empêche pas d'avoir une opinion. Lui justement nous dit qu'on est trop frileux et qu'on n'a pas assez de ton et que c'est vers cela que l'on tend et qu'on travaille en ce moment pour que justement on vende plus le journal. Si on n'a pas de ton on va être lise et les gens vont dire bof ... *France-Antilles*. Bon d'accord il donne l'info mais sans plus. Donc c'est vers ça qu'on tend pour essayer de justement, d'attirer des gens à la lecture, d'attirer des gens à acheter le journal. (UI 69)

**S.D: Quand je disais les principaux besoins des journalistes, je pensais en terme de formation.**

**N.C-D:** Ah oui ça aussi ... oui c'est-à-dire que beaucoup ont appris sur le tas et après ce sont formés au sein des entreprises puisqu'on a droit à des congés formation ou a des formations tout au long de son parcours professionnel. ... Mais ce qu'il faudrait c'est plus justement de formation dans l'année à l'écriture. Et à chaque fois nous mettre un petit peu aussi en tête les principes du journalisme, les fondamentaux de l'écriture, etc. Je pense que c'est plus ça. ... En radio ou en télévision, ils ont moins ... des contraintes, enfin ils ont peut être moins de contraintes que, on n'a pas le droit de servir n'importe quoi aux auditeurs ou aux lecteurs. Ben je trouve qu'en presse écrite c'est plus ingrat, on est plus sanctionné quand on fait mal qu'en radio ou en télé ou .... Voilà. Donc je pense que oui la formation, c'est ce qui faudrait et après c'est aux journalistes aussi à lire beaucoup, à s'informer, à lire les autres journaux, à écouter les autres journalistes et à se former aussi ... lui ces domaines de prédilections. S'il aime la politique, il fera plus de politique donc il faut aussi qu'il se forme sur ça et moi je trouve aussi que développer son réseau. Il faut beaucoup être sur le terrain, il faut aimer les gens, il faut aller à la rencontre des gens pour qu'après il y ait un retour et que ce soit plus facile ... dans l'exercice de notre profession. Moi je trouve que entre la formation et le réseau, normalement ... ça devrait le faire. **(UI 70)**

**S.D: Pourquoi il manque des journaux du 16 au 23 février 2009?**

**N.C-D:** Donc du 16 au 23 février, le journal n'est pas sorti puisque le directeur avait ... décidé pour la sécurité des chauffeurs de ne pas ... imprimer de journaux parce qu'on ne pouvait pas les diffuser. On ne pouvait pas les mener dans les différents points de diffusion. Donc cette semaine là tous les papiers qui ont été écrit ont été mis directement sur Internet. **(UI 71)**

**S.D: C'est ce que j'ai remarqué.**

**N.C-D:** Voilà ça a été mis directement sur Internet donc pendant une semaine Franck Breland et moi, nous sommes restés à *France-Antilles* tous les soirs jusqu'à minuit ou 1 heure du matin pour mettre les papiers en Une du journal, etc., pour qu'ils sortent le lendemain à chaque fois.

**S.D : Merci**

**N.C-D :** De rien.

## **C. Entretien avec André-Jean VIDAL, 10 janvier 2013**

**Salaura DIDON : Présentez-vous ?**

**André-Jean VIDAL :** Oui je suis André-Jean Vidal. Je suis rédacteur en chef adjoint de *France Antilles Guadeloupe*. Je suis rédacteur en chef des magazines du groupe GHM, Groupe Hersant Media en Guadeloupe. Donc j'ai sous ma responsabilité directe ... trois rédacteurs, j'ai aussi des intervenants extérieurs qui peuvent être en dehors de mon service les 29, les 30 rédacteurs du quotidien... plus des gens de l'extérieur, ce que j'appellerai moi quand ce sont des gens de l'extérieur, ce sont souvent des experts, c'est ce qui m'intéresse, plus des experts que des journalistes. C'est-à-dire plus des gens qui vont nous apprendre quelque chose que les journalistes. Je vais vous montrer un exemple. Quand nous faisons un de nos produits phares qui s'appellent *Vakans o Péyi* qui paraît tous les mois de juin, c'est un guide des loisirs en Guadeloupe, vous avez dedans des experts. Par exemple... C'est l'expert en botanique... vous avez ... ce monsieur qui lui est expert dans tout ce qui est faune, etc, etc vous voyez parce que ... la mission du journaliste c'est d'informer sans dire de bêtises. Après le commentaire il peut éventuellement commenter le journaliste, mais ce qui est important c'est surtout qu'il informe et quand il s'agit de choses très précises, détaillées et techniques, il faut mieux faire parler un expert plutôt que de raconter des bêtises, c'est le gros défaut du journaliste, c'est que souvent il croit que parce que ... il a une ... certaine connaissance, il est lui-même un expert. (UI 72)

Le journaliste c'est un transmetteur, un passeur de messages, un passeur de mémoires, un passeur de mots et d'informations. Après ce n'est pas autres choses, il y a des éditorialistes, des commentateurs de la vie ou de la société. Et ceux là donc ils expliquent quelque chose et ensuite après ils peuvent commenter. Mais il faut éviter dans l'expression courante du journalisme de trop commenter, il faut exposer les faits. (UI 73)

**S.D : Quand vous parlez des magazines, vous parlez de *Vakans o Péyi* uniquement ?**

**A-J.V :** Ben il y a 72 publications chaque année, dont *TV Magazine*. J'ai une adjointe pour *TV Magazine* qui est Cecilia Larney. Et après il y a *Vakans o Péyi*, *La Rétro*, *Ultimate*, *Cyclones*, *Habitat*, etc, etc. Il y a 19 magazines en plus de *TV Magazine* et tout ceci ça fait 72 publications annuelles. Cela fait 20 magazines, donc 72 publications.

**S.D : Pourquoi vous êtes devenu journaliste ?**

**A-J.V :** Je suis devenu journaliste parce que j'aimais écrire et j'étais curieux de tout. (UI 74)

**S.D : Vous avez fait une école de journalisme ?**

**A-J.V :** Non pas du tout.

**S.D : Comment cela s'est passé ?**

**A-J.V :** J'ai fait comme 90% des journalistes en poste en Guadeloupe, c'est-à-dire que j'ai ... fait du droit et puis le droit ça m'agaçait un peu au bout d'un moment et puis je suis entré à *France Antilles*. (UI 75)

**S.D : Et depuis quand vous êtes à *France Antilles* ?**

**A-J.V :** 1983. Martin Laventure, il faisait des Sciences économiques et puis il est entré à *France Antilles* aussi après avoir été à l'époque c'était *Sept Magazine* il me semble.

**S.D : Et depuis quand vous êtes rédacteur en chef adjoint ?**

**A-J.V :** ... Depuis 1995. (UI 76)

**S.D : Et pourquoi *France Antilles*, qu'est-ce qui vous plaît dans la ligne éditoriale ?**

**A-J.V :** Ce qui me plaît dans *France Antilles*, c'est que c'est un journal de proximité. Et dans les magazines c'est que ... on peut développer au sein des magazines des thématiques originales et proches des intérêts de la population en allant plus loin qu'au quotidien. (UI 77)

**S.D : Vous avez toujours travaillé qu'à *France Antilles* en fait ?**

**A-J.V :** Oui absolument, tout a fait.

**S.D : J'aimerais parler de quelque chose d'autre, comment avez-vous traité le mouvement social de 2009 pendant les 44 jours?**

**A-J.V :** Pendant les 44 jours, je me suis attaché à rendre compte de ce qui se passait au jour le jour tout en donnant la parole à tout le monde. Parce qu'il y avait une dérive, j'appelle cela une dérive et j'assume mes mots, à ne donner la parole qu'au LKP sur les médias. Et moi je pars du principe que quand il y a un mouvement social et cela devrait être suivi par

tout le monde, il y a un syndicat en face, il y a un patron et au milieu il y a des salariés. Il faut que le syndicat s'exprime, que le patron s'exprime, que les salariés s'expriment. (UI 78)

**S.D : Quand vous dites une dérive, une dérive à quel côté, vous pensez qu'on donnait que la parole au LKP dans d'autres médias ?**

**A-J.V :** Oui, oui c'est cela.

**S.D : Et pas à *France-Antilles*, vous avez équilibré ?**

**A-J.V :** Nous nous avons équilibré. Nous avons été parfaitement équilibré. C'était une entente que nous avions avec notre direction et notre rédacteur en chef Pascal Lemoal qui a tenu à juste raison que nous fassions notre métier. Notre métier ce n'est pas de nous engager pour X, Y ou Z, c'est d'apporter les faits et tout ce qui permet d'expliquer la situation. (UI 79)

**S.D : C'était un événement de crise, comment avez-vous vécu cet événement en tant que journaliste ?**

**A-J.V :** ... Une grande lassitude parce qu'il s'est passé un temps fou pendant lequel il n'y avait rien du tout et je crois que les Guadeloupéens l'ont ressenti aussi. On perdait du temps, on aurait pu aller plus vite. ... D'un côté, on a voulu prendre son temps pour faire monter la pression et peut être ... pour obtenir plus. Et d'un autre côté, on a trainé en se disant que au bout d'un moment les gens en auront assez et tout cela va se déliter et tout va redevenir comme avant. (UI 80)

**S.D : Quand vous dites grande lassitude, je parle en terme journalistique, donc vous vous êtes lassé par rapport à cet événement ?**

**A-J.V :** Oui parce que pendant un moment nous avons fait des journaux tous les jours qui n'étaient pas publiés parce que ... une certaine partie du personnel était en grève. Mais malgré tout il fallait faire notre métier, donc cela ne paraissait pas, donc le matin on arrivait, on allait sur place, on faisait des reportages, des textes, des photos, des interviews, on rédigeait, on passait une journée et le soir on nous disait ben non ... les rotatives ne fonctionnent pas, ça ne va pas marcher, mais ça c'est le droit, cela aurait pu être la rédaction qui est en grève et puis les rotativistes en train d'attendre aussi c'est pareil ... c'est comme ça c'est ... le jeu syndical au sein d'une entreprise. Ça c'est une première lassitude et la

deuxième lassitude, c'est qu'on a passé 44 jours pendant lesquels si vous vous souvenez bien, il ne s'est pas passé grand chose. (UI 81)

**S.D : C'est-à-dire il ne s'est pas passé grand chose ?**

**A-J.V :** De temps en temps, il y avait des gens qui défilaient (silence). Le seul événement notable de ces 44 jours, ... c'est pas les défilés puisque de temps en temps quand ça molissait il fallait faire défiler les gens pour durcir le mouvement. C'était comme ça quoi. Le seul événement notable, c'est la mort de Bino qui est vraisemblablement une victime collatérale de ce conflit quoi, de ce conflit qui n'en était pas un, de ce grand mouvement. (UI 82)

**S.D : Malgré votre grande lassitude, quels sont les difficultés ou les défis rencontrés lors du traitement de ce mouvement ?**

**A-J.V :** Les défis et ben c'était d'obtenir des informations des gens qui menaient leur jeu ... très personnel. Et la population était intéressée de savoir ce que ces gens là avaient derrière la tête. (UI 83)

**S.D : Là vous parlez de qui là ?**

**A-J.V :** Du LKP, des politiques et de l'Etat. Toutes les parties en présence en fait dans cette histoire là, il n'y a pas des méchants et des gentils. Chacun a mené son jeu, sa barque en ne considérant que ses intérêts et en ne considérant pas vraisemblablement les intérêts des Guadeloupéens. (UI 84)

On s'en est aperçu parce que après le conflit, il y a 7000 entreprises qui ont fermé et il y a eu plus de 10 000 licenciements. Je crois que ces gens là, ce serait bien un de ces jours de leur donner la parole, et de leur demander s'ils ont vraiment apprécié ... la « lit » (la lutte) contre la pwofitasyon. D'autant plus que depuis. Je vais vous raconter deux choses. Vous allez voir et vous allez voir ... comment en fait tout cela a été des gesticulations. Première chose, c'était la lutte contre la pwofitasyon, c'était la lutte contre les grands groupes agroalimentaires. Et bien j'ai rencontré quelqu'un d'un grand groupe agroalimentaire ... trois mois après la fin du conflit du LKP et je lui ai dit dis donc, cela a dû être terrible, tu as dû avoir de sacrés pertes avec ce conflit et la personne m'a dit et ben non une fois que cela a été fini, on a fait 17% de plus de chiffres d'affaires que l'année dernière, pour nous c'est comme ci il ne s'était rien passé, au contraire on a fait plus d'argent cette année.

**S.D : Le grand groupe alimentaire c'est GBH ?**

**A-J.V :** Je ne sais pas. Un des trois il y a en a trois ici donc voilà. Alors est-ce qu'il a fait cela pour se vanter ou pas, ... je ne sais pas. Ça c'est une première chose ça veut dire que l'essence même du conflit, on voulait lutter contre la pwofitasyon, cela n'a servi à rien bien au contraire. La deuxième chose ... si vous vous souvenez bien on demandait aux gens qui étaient pour le LKP de mettre des petits fanions sur les voitures. Le jour pendant la grève où un hypermarché à rouvert pendant une journée, et bien ... il y avait à peu près 30 à 40% de voitures qui étaient sur le parking et les gens avec les chariots remplis à ras bord qui avaient des petits fanions rouges. Alors il faut savoir c'est la lit ou c'est la « lit » (la lutte) pour se montrer et après on va enrichir entre guillemets le béké. Parce que j'ai entendu moi à la caisse ... un couple, la femme disait tu te rends compte de ce qu'on est obligé de faire, on est en train d'enrichir le béké, mais le mari lui a dit tais-toi heureusement qu'il a ouvert sa grande surface on n'avait plus rien à bouffer à la maison. Vous voyez un peu ça ce sont des choses vécues et la troisième chose, est-ce que vous pensez que trois ans après ... les prix ont été régulés. Trois ans après, les prix ont continué leur progression. On est passé à 1,50 euros, le litre d'essence à 1,17 euros juste après le conflit du LKP et on est à combien maintenant, à 1,56 donc en fait ... ça n'a servi à rien. Les seuls qui payent les peaux cassées dans l'histoire, c'est triste à dire parce que en fin de compte, il n'y a plus de suivi après tout ça c'est les gens qui ont été licenciés à cause du conflit.

**S.D : Vous venez de dire tout à l'heure que ce serait bien d'interroger les gens, vous l'avez fait vous à *France Antilles* ?**

**A-J.V :** Non il n' y a jamais eu personne qui a voulu le faire, mais à titre personnel et d'autres journalistes ici ... nous avons des gens dans notre entourage qui ont été licenciés et qui disent ben bon ça suffit quoi qu'on les a eu une fois, on ne les aura pas deux fois. Un truc comme ça. Ils préfèrent encore être payés au smic que pas être payés du tout.

**S.D : Mais vous ne comptez pas le faire prochainement ?**

**A-J.V :** Ca serait intéressant à faire en tout cas. Moi je serai pour.

**S.D : Mais c'est pas prévu ?**

**A-J.V :** Ben je ne sais pas peut-être parce qu'on ne s'est pas vraiment penché. Mais moi je serai pour. Si demain on me disait cela serait bien d'interroger ces gens-là, parcours de vie trois ans après, oui.

**S.D : La démocratie ça évoque quoi pour vous ?**

**A-J.V :** La démocratie humm ça évoque quoi pour moi ? C'est une grande idée rarement mise en application (silence). On va prendre un exemple, j'aime bien prendre un exemple. ... En ce moment, cela fait plus de 40 mois, ça fait presque 4 ans que l'on parle du projet guadeloupéen de société. C'est une grande démocratie puisque l'on interroge pleins de gens et on débat tous le temps. Et un élu m'a dit juste au moment où il m'était ça en place, on va donner ça aux gens comme ça en attendant ils font nous foutre la paix et tout va rester comme c'est, voilà. Est-ce que ce n'est pas un bon exemple de démocratie dévoyée (rire) voilà. (UI 85)

**S.D : Et comment vous contribuez au processus démocratique au quotidien ?**

**A-J.V :** Ben à titre personnel très modestement quand je vois des choses qui me déplaisent, je me renseigne pour savoir, des choses qui me déplaisent et qui touchent la population, pas des choses personnelles, des choses qui touchent l'ensemble de la population ou un groupe de personnes, enfin bref des gens. Je me dis chaque fois après avoir pris mes renseignements comment dénoncer ceci pour que tout aille mieux, j'essaye, je fais. Mais modestement, vous savez il faut toujours être très très modeste quand on est journaliste. On écrit un article on se dit waouhh tout le monde va lire ça hein. Ben je vais vous dire quelque chose, les gens lisent plus les pages PMU vraisemblablement dans ce pays que les articles de fond qui sont dans le journal. (UI 86)

**S.D : Quand vous dites dénoncer de manière très modeste et rechercher ce qui déplaît, donc vous avez un ou deux exemples à me donner ?**

**A-J.V :** Par exemple..., il y a très longtemps, j'ai fait pas mal d'articles. Bon on parle beaucoup de tourisme en Guadeloupe et on dit qu'il faut développer le tourisme. Un des lieux touristiques par excellence c'est la Marina de Bas du Fort, c'est l'endroit où il y a la route du rhum qui arrive, il y a des milliers de personnes, c'est l'endroit où ... on arrive en Guadeloupe par bateau, enfin bref voilà. Et ... à cet endroit là, il y a des restaurants. Et ces restaurants laissent leurs poubelles, il y a des tonnes d'ordures sur un parking qui est à côté, que les touristes voient et cela ne les plaît tellement pas. Et j'ai dénoncé cela souvent. Et je me suis glorifié parce que l'on avait enlevé les poubelles et 15 jours après cela fait 20 ans que cela dure, il y a autant de poubelles, d'ordures, ça pu la pisse, ça pu tout un tas de saloperie. Ben voilà j'ai voulu dénoncer un truc, j'ai voulu modestement apporter ma touche et cela n'a servi à rien.

**S.D : Ok par exemple pour le tourisme vous avez dénoncé, et pour le mouvement social, qu'est-ce que vous avez dénoncé?**

**A-J.V :** J'ai pas dénoncé le mouvement social puisque si les gens avaient envie de défilé dans la rue ou de faire la lutte contre la pwofitasyon, moi j'ai trouvé que c'était une idée très sympathique. Ce que j'ai regretté après c'est un peu les dérives qu'il y a eu quoi. Mais sinon le mouvement en lui-même il est évident qu'en Guadeloupe, il y a de la pwofitasyon. **(UI 87)**

Il y a des gens qui profitent du système, il y a des gens qui profitent d'un système qui n'est pas juste, il n'y a pas un système juste en Guadeloupe. En France peut être pas, ailleurs dans le monde, mais nous on vit en Guadeloupe, c'est là qu'on voit et c'est là qu'il ne faut pas avoir des œillères.

Il ne faut pas dire le LKP c'est les méchants et puis on est tous des gens, non. Le LKP a eu ce mérite de dénoncer des choses qui sont inadmissibles. Le problème qu'il y a c'est que le LKP, pendant 44 jours, a bloqué la Guadeloupe, qu'à la suite de ce blocage, il y a des gens qui ont eu des problèmes et que depuis que c'est fini tout continue comme avant et même parfois pire qu'avant. **(UI 88)**

**S.D : Et comment vous pensez avoir contribué au processus démocratique à travers vos articles ?**

**A-J.V :** En donnant la parole à tout le monde. Moi ici j'ai donné la parole au président du patronat à titre personnel. D'abord, j'ai voulu qu'il y ait un grand débat parce qu'il y avait deux personnes qui n'étaient pas tout à fait d'accord. Il y avait Victorin Lurel qui était pour, c'est scandaleux ce qu'à fait le LKP, etc, etc et il y avait Jacques Gillot qui ouais mais enfin bon, quand même, il ménageait la chèvre et le chou. Donc j'ai fait en sorte que ces deux personnes puissent chacune exprimer son point de vue dans un face à face. Ensuite j'ai donné la parole au patronat et j'ai donné la parole plusieurs fois à quelqu'un qui avait une démarche moins doctrinaire, mais me semble-t-il plus sincère du débat à l'époque qui était côté syndicat qui s'appelle Alex Lollia. Alex Lollia marchait dans les rues de Jarry, bloquait Jarry, etc, etc. Il faisait moins de conférence de presse et plus d'actions. Donc je lui ai donné la parole à plusieurs reprises sans difficultés et sans état d'âme parce que je considère qu'il avait le droit comme tout le monde de parler. **(UI 89)**

**S.D : Comment vous voyez la liberté de la presse en Guadeloupe ?**

**A-J.V :** Ben la presse en Guadeloupe, elle est libre ... Il n'y a pas de problèmes à ce niveau là ... il y a des fâcheux, alors cela peut être des chefs d'entreprise, des chefs d'administration, des hommes politiques qui aimeraient bien museler la presse pour ... éviter qu'on dénonce leurs attitudes, parfois quand il s'agit de chefs d'entreprise, les pwofitasyons justement, des combines, ... quand il s'agit d'hommes politiques leurs petites cuisines électorales ou internes au sein des mairies et des assemblées. Quand il s'agit donc ... de syndicalistes leurs petites compromissions aussi. Parce que tout être humain a des compromissions, etc, etc, vous voyez. **(UI 90)**

**S.D : Qu'est-ce que vous dites de la pratique de la censure et de l'autocensure, comment vous vivez ça ?**

**A-J.V :** Ben quand on est jeune journaliste, on se dit ah ben non il faut que je puisse tout écrire. Ah ben non au bout d'un moment on s'aperçoit que tout n'est pas bon à écrire. Ben d'abord il ne faut pas diffamer, faut pas injurier, faut pas raconter de contre vérité, faut pas donner de fausses informations aux lecteurs. **(UI 91)**

Je crois que pour ... tout ceci il faut essayer d'être le plus honnête possible, ne pas s'enfermer dans un carcan, dire les choses quand on est sûr qu'elles sont vraies. Il faut les dire carrément, donc il n'y a pas de ..., mais il faut s'autocensurer au niveau de ce que je vous ai dit donc il faut éviter de diffamer, d'injurier et de donner de fausses informations, il ne faut surtout pas faire ça puisque enfin de compte on le paie c'est-à-dire que vous n'êtes plus crédible et au travers vous c'est le média qui vous emploie qui n'est plus crédible. **(UI 92)**

**S.D : Et avez-vous subi la pression du monde économique et du monde politique ?**

**A-J.V :** Bien sûr oui tout à fait.

**S.D : Vous avez un ou deux exemples, comment cela s'est passé pour vous ?**

**A-J.V :** Par exemple, j'ai une rubrique qui s'appelle « Indiscrétion » tous les jours et dans laquelle bon de temps en temps je dis ce que je sais quoi. D'ailleurs je n'ai pas eu de procès jusqu'à présent. Je ne vais pas dire que je vais toucher du bois mais on pourrait presque dire ça. J'ai pas eu de procès donc ce que je dis n'est quand même pas faux sinon on pourrait me faire des procès.

Et ... oui il y a des élus qui m'ont appelé pour me dire oui mais c'est scandaleux ..., comment vous pouvez vous permettre d'écrire des choses comme ça. Je dis ben écoutez faites-moi un procès si vous n'êtes pas content, faites moi un droit de réponse, je le passerai avec plaisir et puis je n'ai plus jamais entendu parler de ces gens là quoi. Ce sont des tentatives de pressions, ce n'est pas autres choses que cela quoi. Mais il n'empêche ce sont les mêmes personnes que je revois quelque temps après, qui me parlent normalement et puis qui ... me disent ben pour le truc faites votre métier. Voilà quoi sur le moment les gens enragés parfois et puis après bon ça se calme hein. (UI 93)

**S.D : Et lors du mouvement social, vous n'avez pas subi de pressions ni de la part du LKP, l'Etat ou les socioprofessionnels quand vous avez rédigé vos articles?**

**A-J.V :** Non je n'ai pas, non.

**S.D : Parce que je sais que parfois le LKP fouillait des journalistes pour entrer au BIK.**

**A-J.V :** Ah non pour entrer au BIK où je n'ai jamais mis les pieds parce que je suis quelque part profondément ... démocrate et profondément libre. Je suis un homme libre. ...

Moi je n'admets pas que quelqu'un qui n'arrête pas de parler d'un état colonial et repressif utilise les mêmes pratiques que l'état colonial et repressif c'est-à-dire vous si vous voulez entrer il faut enlever la puce de votre portable, on vous le remet quand vous sortirez ou la batterie de votre portable ... on va vous fouiller est-ce que vous avez une carte de presse etc. on n'est pas un état policié. Et c'est encore moins un syndicat qui est là pour défendre les gens de se comporter en police parallèle. Moi je n'admettrais pas que l'état français ou autres me traitent comme ça. Je n'admets pas plus de syndicats ou de qui que ce soit. Je considère que c'est une question de confiance sinon ces pratiques là, c'est ce que l'on appelle du totalitarisme. On peut appeler ça même du facisme et ça moi je n'admets pas, fascisme entre guillemet. Je n'admets pas qu'on me traite comme ça. Ou on me fait confiance en tant que journaliste ou alors on considère que je suis comme un ennemi donc on me coupe tout ce qui dépasse et après je suis là que pour enregistrer la bonne parole. Je ne crois pas que X, Y ou Z ait la bonne parole plus qu'un autre. (UI 94)

**S.D : Il n’y a pas eu de repressailles en fait envers vous en tant que rédacteur en chef adjoint comme certains que j’ai interrogé qui m’ont dit pourquoi vous avez mis ci ou ça dans *France Antilles* ?**

**A-J.V :** Non. Je vais vous dire une chose. Quand vous êtes journaliste, on vous connaît un peu. Moi on ne me demande pas ce genre de choses parce qu’on sait très bien qui je suis. C’est-à-dire que moi je fais mon boulot et personne ne peut faire pressions sur moi. Si quelqu’un veut me dire de ne pas écrire quelque chose c’est mon rédacteur en chef, c’est Pascal Lemoal, il vient me voir et il me dit André-Jean ce que tu as écrit là c’est une grosse connerie, je ne la passerai pas et dans ce cas là, je lui dirai ok tu as raison, puis voilà. Mais personne à l’extérieur ne va me dire des choses comme ca. **(UI 95)**

**S.D : A votre avis, quels sont les principaux besoins des journalistes ?**

**A-J.V :** Les journalistes ils ont besoin d’information. Ils ont besoin des gens qui sont dans ce pays de Guadeloupe, parlons un peu comme on parle tout le temps hein, c’est le pays de Guadeloupe ... soient moins secrets. Quand vous appelez une administration ici, on veut toujours savoir pourquoi vous voulez cette information là, qu’est-ce que vous allez en faire, on dirait vraiment que les gens cachent des choses. Ils cachent peut-être rien mais leurs comportements, on dirait que les gens ici ont toujours des trucs secrets. Or les administrations, sauf les entreprises privées tout ça c’est public hein. Tout ce qui se passe dans une administration, ça doit être su à l’extérieur. **(UI 96)**

**S.D : Ah vous parlez du besoin d’informations des journalistes pour informer le public ?**

**A-J.V :** Bien sur oui, tout ce qui se passe dans les mairies, les administrations, dans les assemblées locales, tout cela c’est public et on a le sentiment que parfois les gens veulent cacher des choses, les gens n’aiment pas les journalistes, les Guadeloupéens qui ont des responsabilités n’aiment pas les journalistes, mais les Guadeloupéens de la rue, ils aiment bien les journalistes, les Guadeloupéens qui ont des responsabilités n’aiment pas les journalistes. **(UI 97)**

**S.D : Pourquoi ?**

**A-J.V :** Parce que les journalistes vont dire ce qui se passe dans le pays et ceux qui ont la responsabilité, ils ne veulent pas que cela se sache. **(UI 98)**

**S.D : Et c'est difficile pour vous d'obtenir les informations dans les administrations?**

**A-J.V :** Il faut insister. Dans les administrations et dans les assemblées locales c'est pareil, dans les mairies.

**S.D : Mais vous avez quand même un carnet d'adresse ?**

**A-J.V :** Bien sûr. Des contacts mais cela ne sert à rien de nous bloquer, on passe toujours d'une façon ou d'une autre. Un exemple ... les mairies souvent ne nous tiennent pas au courant qu'il y a des conseils municipaux. Or le conseil municipal c'est public (silence). Pourquoi ? Parce qu'il se passe des choses alors, des choses qu'il ne faut pas que les gens sachent dans des conseils municipaux publics. Généralement cela se tient dans des pièces où ils peuvent mettre 20, 30 personnes et comme par hasard il y a 20, 30 chaises dans les conseils municipaux. Vous n'avez jamais vu ? **(UI 99)**

**S.D : Non j'ai jamais vu.**

**A-J.V :** Ah c'est dommage ce serait bien que vous veniez un jour voir avec moi un peu comment c'est. Il y a les élus, le maire, ses adjoints et il y a en face ce que l'on appelle le public.

**A-J.V : Tu es de quelle commune ?**

**S.D :** Grand-Bourg.

**A-J.V :** Et ben les gens de Grand-Bourg, vous êtes de Grand-Bourg, ta mère, ton père, ton frère, ta sœur toute ta famille ils peuvent aller voir quand il y a un conseil municipal, c'est public c'est ouvert. Moi je suis journaliste, je vais voir aussi. Je vais comme tout le monde quoi. Je suis là dans la foule comme tout le monde. Il n'y a pas de foule, il y a une vingtaine de chaises. Généralement dans ces vingt chaises là, les gens du conseil municipal mettent des gens à eux. Il n'y a plus de place et quand tu arrives on te dit désolé il n'y a plus de place ou alors restez là bas debout contre le mur au fond. Au bout d'un moment tu es fatigué et tu t'en vas, voilà comment ils font. Tu vois ça c'est du concret hein. C'est pareil, tu demandes une information à une administration, on va vous rappeler, vous êtes sûr que vous allez rappeler, ils ne rappellent jamais. Et après tu n'arrives plus à les joindre souvent.

**S.D : Je parlais aussi du besoin des journalistes en terme de formation ?**

**A-J.V :** Moi je pense que le journaliste devrait avoir une formation continue, c'est-à-dire que régulièrement il devrait avoir un rappel des fondamentaux ou des informations sur tout ce qui est novateur. Nous par exemple grâce à Pascal Lemoal, nous avons eu une formation très très brève, une sensibilisation plutôt sur Twitter, comment Twitter, quel est l'intérêt du tweet. D'autres journalistes ont eu une formation sur Internet parce que Internet c'est très important chez nous maintenant. Tout cela ce sont des besoins d'informations, de formations qui sont vraiment continues quoi. **(UI 100)**

**S.D : Quelles sont les perspectives d'avenir pour les médias, la presse quotidienne régionale en Guadeloupe?**

**A-J.V :** Ben la presse quotidienne en Guadeloupe ... contrairement à ce qui se passe ailleurs elle résiste assez bien à la poussée du net et des autres réseaux sociaux, Internet, Facebook et autres moyens actuels d'information, Twitter, et d'autres petites choses comme ça. Elle résiste assez bien mais ... d'après moi d'ici 5, 6 ans ... le quotidien devra revoir totalement ou même avant ça d'ici trois, quatre ans, le quotidien devra revoir sa finalité, c'est à dire encore être plus proche des gens et peut être avoir un autre ton. **(UI 101)**

**S.D : Pourquoi quel est votre ton maintenant ?**

**A-J.V :** Ben on donne de l'information, on est un journal d'informations. Peut être qu'il va falloir être plus incisif sur de grandes enquêtes, des choses comme ça, des enquêtes qui font peut être dérangé, des enquêtes plus polémiques qui feront que euh on va se dire ah tiens *France Antilles* parle de tel truc, ah ça doit être intéressant parce que ah voilà quoi. Ils dénoncent telle ou telle chose. Et par contre les magazines papier eux, je pense font prendre plus d'importance, parce que d'abord c'est une thématique, ensuite c'est du joli papier, c'est des belles photos, etc, etc. C'est une diffusion donc c'est peut-être deux euros par mois ou tous les deux mois ou tous les trois mois. Et puis par contre Internet, nous allons développer plus notre site encore. Hier, j'en parlai avec des personnes qui s'occupent du site ici, qui m'ont dit que peut-être prochainement, il y aura une rédaction Internet comme il y aura une rédaction papier mais cela on ne sait pas plus quoi. C'est peut être ce qui va arriver. C'est ce qui va arriver dans toutes les rédactions généralement au bout d'un moment. **(UI 102)**

**S.D : Donc vous allez embaucher plus de journalistes ou ce seront les mêmes journalistes ?**

**A-J.V :** Ah ben ce seront les mêmes journalistes qui vont donc passer du papier au, oui en terme de modèle économique je pense qu'il vaut mieux que des journalistes volontaires, décidés et efficaces passent du papier au net. Après bon c'est une formation, c'est une autre écriture, une autre façon de voir les choses aussi. C'est l'immédiateté donc il faut être très rapide, il faut être très réactif tout et tout. Là c'est autre chose là dans les magazines on a un mois pour écrire son article, en fait on a moins de temps que ça dès qu'on voit quelqu'un, on fait l'article tout de suite quoi, mais au quotidien, on a euhh l'information dans la journée, on a toute la journée pour écrire son article. Là si j'ai l'info tout de suite il faut que je ne sais pas dans une demi-heure ce soit sur le site de *France Antilles*. (UI 103)

**S.D : Parce que en ce moment, les articles que vous avez en papier sur *France Antilles*, vous le mettez déjà sur Internet ?**

**A-J.V :** Absolument.

**S.D : Mais là ce sera différent**

**A-J.V :** Bien sûr, mais par contre, il va falloir être plus réactif, plus rapide.

**S.D : Donc forcément les articles qu'on va trouver sur papier, on ne va pas les trouver sur Internet ?**

**A-J.V :** On va les trouver tous sur Internet, mais on va peut être trouver d'autres papiers ou d'autres angles. Par exemple, si je devais faire un papier sur vous, je vous écouterai me parler. Je l'ai fait il n'y a pas longtemps, je l'ai fait sur Rosan Monza qui est un musicien et pour Frédéric Théobald, un champion cycliste, j'avais ici une caméra qui enregistrait mon interview, j'ai interrogé la personne et j'ai récupéré les réponses. L'enregistrement on l'a passé tout de suite sur Internet, des extraits sur Internet. Le texte que j'ai rédigé à partir de l'interview, on l'a fait passer le lendemain dans le journal, vous voyez.

**S.D : C'est interactif en fait ?**

**A-J.V :** C'est interactif, c'est ce qu'il faudrait faire tout le temps en fait. Là à la limite je devrais vous photographier et je dis que vous êtes en doctorat etc, que vous êtes venu m'interviewer sur tel truc et je devrais twitter avec ça et après comme on aura parlé un peu

je peux mettre sur le site Internet un portrait de vous, c'est-à-dire expliquer qui vous êtes, vous voyez.

**S.D : Quel est l'impact des blogs et du journalisme citoyen sur le travail du journaliste traditionnel ?**

**A-J.V :** Moi je ne suis plus très jeune, mais ... je m'adapte bien à toutes ces choses là, c'est très intéressant mais il faut en prendre et en laisser, ça dépend des blogs, il y a des blogs qui sont vraiment sans intérêt, d'autres qui sont intéressants parce qu'ils abordent des sujets de société, ils permettent d'alimenter le débat, mais voilà quoi. **(UI 104)**

**S.D : Est-ce que vous pensez que comme *Le Monde*, il y a des journalistes qui ont leur propre blogs et ils font référence aux blogs ?**

**A-J.V :** Moi je dis pourquoi pas. Cela permet comme ça aux journalistes parce que le journaliste il a son petit lectorat quand même, il y a des gens qui me disent qu'ils aiment bien ce que j'écris, il y a d'autres qui n'aiment pas ce que j'écris, ils me disent quand même c'est ce qui est important.

Donc ... à mon petit niveau moi j'ai un petit blog « Indiscrétion » dans lequel je reprends parfois des petits textes, voilà vous voyez cela ne m'empêche pas de faire mon travail normalement, mais effectivement, on pourrait très bien penser que quand je fais mon texte pour le journal, il pourrait y avoir en bas mon petit blog qui renverrait on ne le fait pas parce que on est un petit journal encore mais je pense qu'un jour il y aura un blog de Nicomède Gervais s'il veut, de Philippe Briot pour les sports, Cecilia Larney pour la culture, d'Annick Fabrice pour tout ce qui est vie locale, des choses comme cela, pourquoi pas. Moi je ne suis pas contre je trouve que c'est même mieux, qu'on ait une multiplicité de moyens de s'exprimer puisque dans le blog, on peut commenter, on peut donner son avis alors que dans un article il faut mieux quand même ... rester neutre, donner une information et puis rester neutre. C'est pour cela que ces gens là ont des blogs, dans leurs articles ils restent neutres, dans le blog ils prennent positions. **(UI 105)**

**S.D : Un dernier mot concernant votre profession ?**

**A-J.V :** Oui, c'est une profession passionnante, ... qui demande beaucoup d'implications, beaucoup d'abnégations et surtout beaucoup de modestie. **(UI 106)**

Parce que le gros problème, les journalistes ne sont pas toujours modestes et c'est là qu'ils partent en live et parfois cela fait beaucoup de mal à la profession. **(UI 107)**

**S.D : Merci**

**A-J.V : De rien.**

## **D. Entretien avec Nicomède GERVAIS, 25 janvier 2013**

**Salaura DIDON** Présentez-vous ?

**Nicomède Gervais** : Alors mon nom est Gervais, mon prénom Nicomède. Je suis journaliste ... je dirai polyvalent à *France Antilles* ou même interdisciplinaire, pluridisciplinaire même. ... J'ai fait donc une formation de journalisme ... à Bordeaux 3 où j'ai eu donc un diplôme de Maîtrise des techniques de l'information et de la communication de masse avec comme professeur de tronc commun Monsieur Robert Escarpit et en autres professeurs donc ... il y avait également Monsieur ... comment s'appelle t'il encore Mamère, Noël Mamère comme autre professeur. Donc ... pendant deux ans donc l'IUT de Bordeaux et ensuite ... pour la maîtrise l'UPTEC. Bon, ensuite ... je me destinais dans un premier temps ... à un professorat d'anglais, donc ... j'ai aussi une licence d'anglais. Donc ce qui me permet éventuellement donc de parler couramment l'anglais. Et c'est pour cela que je disais tout à l'heure que j'avais envisagé moi à un moment donné de faire un doctorat en faisant une étude comparative entre le journalisme et les journalistes des îles anglophones et hispanophones. J'ai donc fait un stage en France à *La Dépêche du Midi* à Toulouse, ça c'est pour la presse écrite. Pour la presse parlée à *Radio Andorre*, ça doit se situer au environ de 1975-1976. Et puis ensuite de *Radio Andorre*, une fois le stage terminé je suis entré à Montserrat. J'ai fait donc une année à Montserrat à *Radio Antilles*. Ensuite je suis arrivé en Guadeloupe, il y avait *FR3*, donc j'ai fait quelques mois à *FR3* à l'époque avec un certain nombre de collègues que l'on connaît aujourd'hui, dont je ne citerai pas les noms. Donc là nous sommes en 1978-1979. Et je suis arrivé après à *France Antilles* le 20 mars 1980, donc cela fait exactement 32 ans, puisque nous sommes en 2013, ça fait 33 ans que je suis à *France Antilles*. A *France Antilles*, qu'est-ce que j'ai fait. J'ai commencé par des pages sur des communes de Guadeloupe ... qui était intitulé « Quoi de neuf Monsieur le maire ? ». Il y avait donc les pages où le maire présentait ... ses bilans et ses perspectives, des présidents d'association et ... monsieur tout le monde que je rencontrais comme ça au hasard dans mes pérégrinations et finalement cela se terminait par une page où je faisais parler un petit peu tout le monde. Ensuite il y a eu dans *France Antilles* d'autres rubriques intitulées « Pleins feux sur les collègues et les lycées », là aussi c'était un petit peu pour savoir ce qui se passait au sein des collèges et des lycées, interroger les principaux et proviseurs, les élèves qui éventuellement présentaient leurs établissements, et donc on déclinait un petit peu ce qui s'y

passait. Et sur le plan politique donc, j'ai effectivement traité tous les sujets politiques jusqu'à aujourd'hui, et sur le plan social, sur le plan économique. Le seul terrain où je ne suis pas resté longtemps, c'est au niveau du sport où j'ai fait une petite incursion, mais c'était pour ... traiter un petit peu des sujets comme par exemple le Golf ou peut-être deux ou trois matchs de football, mais en fait je ne suis pas tellement attardé là dessus. Donc grosso modo voilà un bon parcours de Bordeaux à la Guadeloupe. (UI 108)

**S.D : Vous travaillez à *France Antilles*, cela suppose que la ligne éditoriale vous plaît ?**

**N.G :** J'ai choisi *France Antilles* à l'époque parce que ... j'ai constaté que c'était un journal d'informations et non pas un journal d'opinions. Ce qui fait que cela me plaisait éventuellement de relater des informations pour monsieur tout le monde à telle enseigne que bon, une petite anecdote rapide, c'est que j'étais allé faire une interview aussi bien à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre de Madame Michaux-Chevry, de Monsieur Henry Bangou à l'époque, et il y a une dame assez célèbre, qu'on connaît Madame Tarère, qui m'avait dit mais vous savez le problème avec vous , c'est qu'on ne sait pas si vous êtes à droite ou à gauche.

Donc cela me paraissait quand même intéressant dans la mesure où elle faisait à mon avis référence à mon objectivité, mon honnêteté et vraisemblablement je ne dirai pas à ma neutralité, mais en tout cas, la possibilité de traiter des sujets et ne pas prendre parti. Ça me paraissait quand même très important dans notre profession puisque bon moi je considère que nous sommes effectivement des faiseurs de l'informateur, mais ça veut dire quoi, ça veut dire que on a trois missions, on a la mission d'informer, ... on a la mission d'éduquer et on a la mission aussi de divertir. Alors quand j'ai cité tout à l'heure les trois médias c'est-à-dire radio, télévision, presse écrite, c'est vrai que la forme n'est pas la même pour les trois en ce qui concerne le texte qu'on rédige, mais on doit quand même retrouver à chaque fois ces trois missions, informer, mettre en forme ... effectivement des événements ou des nouvelles, ... éduquer, élever quand même quelque part j'allais dire la conscience de la population et puis bon il faut faire preuve d'humour un petit peu pour que cela puisse passer comme on dit la pilule ne passe un peu qu'avec humour. (UI 109)

**S.D : Pourquoi vous êtes devenu journaliste ?**

**N.G :** Alors je suis devenu journaliste, j'allais dire par une heureuse circonstance. Alors j'ai commencé comme je disais tout à l'heure à étudier l'anglais. ... Il faudrait que je dise, bon je ne sais pas si c'est important mais enfin je suis d'origine saint martinoise. Donc ma

langue maternelle c'était l'anglais et comme tout Saint-Martinois qui se respecte, je me suis bon ben je vais faire ... off des études d'anglais pour devenir professeur d'anglais. Ce qui fait que arriver à Bordeaux, ... j'avais déjà entamé donc ma licence d'anglais. J'avais préparé une Maîtrise d'anglais sur la littérature américaine. Et à ce moment là il y avait un Africain, qui on était ensemble, il faisait de l'anglais et lui Science et éducation. Et un jour comme ça on discutait, il me dit tiens mais bon je t'ai entendu dire que bon le journalisme ça t'intéressait, justement pas loin de moi, il y a effectivement des cours de journalisme avec monsieur Robert Escarpit. Alors je précise que Monsieur Robert Escarpit c'était celui qui écrivait des billets dans Le Monde à un certain moment. Il est déjà mort d'ailleurs, et il se trouve que quand il m'a dit ça j'ai dit tiens mais bon je vais aller voir effectivement si ça pouvait m'intéresser, et effectivement en arrivant j'ai suivi le premier cours et à partir de ce moment là, j'ai mené de front ... d'ailleurs les deux Maîtrises, ce qui fait que la Maîtrise de journalisme je l'ai présenté presque en même temps que le Maîtrise d'anglais, mais à la seule différence c'est que mon prof de Maîtrise d'anglais m'avait fait comprendre qu'il fallait procéder par étape, alors que moi en plus j'avais choisi quelque chose que je possédais, c'était une étude d'un livre d'un roman de Ralph Ellison en anglais sur *The Invisible man*, donc c'était une étude sémantique à l'époque donc j'ai fait de la sémantique structurale ce qui m'a permis effectivement donc de faire une étude précise du texte et lui m'a dit oui mais il faut procéder par étape. Mais comme mon directeur de stage en journalisme m'avait dit si vous passez la Maîtrise de journalisme immédiatement j'ai un poste pour vous à Montserrat à *Radio Antilles*, donc ce qui fait que j'ai terminé ma Maîtrise d'anglais, je l'ai présenté au prof qui m'a dit bon écoutez il me faut procéder par étape, vous me présentez la première partie, ensuite la deuxième, j'ai dit bon écoutez, j'ai pas le temps et voilà je suis parti de Bordeaux pour arriver à Montserrat. Et ma Maîtrise d'anglais est toujours effectivement dans j'allais dire dans ma cantine. (UI 110)

**S.D : En fait vous n'avez pas passé la Maîtrise d'anglais, vous n'avez pas soutenu le mémoire, mais vous avez le niveau ?**

**N.G :** Oui oui j'ai passé le C2 par exemple qui fait parti de...

**S.D : Mais vous avez passé aussi la Maîtrise d'info com ?**

**N.G :** Oui la Maîtrise de journalisme oui parce que pour moi c'était prioritaire à ce moment là. C'était prioritaire. Je ne voulais pas enseigner. Une fois que j'avais terminé bizarrement la licence d'anglais, j'ai senti que c'était pour moi disons une profession où on tournait en

rond alors que je me suis rendue compte pendant le stage que j'ai fait à *Radio Andorre*, c'est-à-dire de Toulouse à Andorre, donc on traverse Perpignan et tout ça, que c'était plus enrichissant, je rencontrais du monde, des ministres qui venaient de Paris et tout ça. Donc, je veux dire que pendant deux mois je suis resté, même trois, juin, juillet, août, il se trouve que j'ai rencontré pas mal de monde. Je me suis dit voilà ça c'est vraiment ma vocation quoi. Donc je choisis délibérément le journalisme. (UI 111)

**S.D : Je vais parler d'autre chose, du mouvement social de 2009, j'aimerais voir votre avis sur cet événement comment vous l'avez traité par ce que vous avez rédigé un certain nombre d'articles ?**

**N.G :** J'ai trouvé que le mouvement social de 2009, c'est un moi je préfère parler au présent, c'est un mouvement important dans la mesure ça a permis de prendre conscience d'un certain nombre de dysfonctionnements de notre société ... à savoir que c'est vrai, on le savait d'ailleurs, il y avait beaucoup de gens qui étaient dans une situation de grande précarité et il fallait tout faire pour éventuellement ... trouver des solutions pour ... améliorer un petit peu les conditions de vie. Ceci dit je suis d'accord peut être avec la manière dont ça a été préparé, mais j'ai jamais été d'accord avec la méthode. ... La méthode pour moi a été une méthode brutale, qui prouve que en fait cette mobilisation qui aurait du se terminer effectivement avec une sorte de feuille de route et des solutions s'est terminée effectivement donc ... un petit peu j'allais dire à la, bof tous ceux qui ont essayé éventuellement d'apporter des solutions comme je disais à la grande précarité, au fait que bons nous sommes Français, mais en même temps nous ne sommes pas bien traités. ... Je dis qu'ils ont laissé tous le monde en plan. Alors aujourd'hui on est en train de se trouver dans une situation à la limite j'allais dire plus difficile qu'avant parce qu'il n'y a pas eu de solutions aux problèmes évoqués sur le plan social, économique, environnementale et tous le reste. Et on est même arrivé maintenant à ce que ... notre ministre des Outre-mers voyant effectivement qu'il y avait une sorte de vide, à décider lui sur le plan de la régulation donc de la vie chère, d'essayer de proposer une solution aux problèmes qui avaient déjà été formulés par ceux qui ont organisé la mobilisation. Parce que en fait la mobilisation c'était pourquoi, c'était aussi pour améliorer des conditions de vie y compris au niveau de la cherté de la vie aux Antilles. Donc ce qui fait que..., c'est pourquoi je dis mobilisation 2009 certes.

J'ai essayé de mon côté de le traité de manière là encore objectif et honnête. Mais il se trouve que ceux qui étaient à l'initiative, je crois qu'ils n'ont pas tellement cerné l'ampleur

du problème à ceci près que si vous regardez maintenant comment ça fonctionne c'est-à-dire que le Lyannaj Kont Pwofitasyon qui était effectivement donc le moteur de cette mobilisation est en train de se désagréger, se désagréger pourquoi, il y a une raison simple c'est que ... je crois que au départ eux-mêmes, ils ont été dépassés par l'ampleur du mouvement. **(UI 112)**

Et étant dépassé par l'ampleur du mouvement, il se trouve que ... les uns et les autres ont voulu être en fait des leaders, il ne peut pas y avoir, je vais dire 36 leaders si à la limite il y avait entre 39 et 40 associations. Toutes les associations ne pouvaient pas avoir de leaders, ce qui fait qu'ils ne sont traités de tous les noms à un moment donné et on arrive aujourd'hui à la situation où ... tout ceux qui étaient dans les rues, 60 000, il faut se rappeler il y avait à un moment donné 45 000 et 65 000 personnes dans les rues. Alors ces gens là se sont rendus compte qu'ils ont été entre guillemets floués. Ce qui fait que aujourd'hui, on en arrive à ce que je disais tout à l'heure à une méfiance, à une sorte de défiance et il s'avère que ... je ne sais pas comment il sera possible de remonter la pente.

Mais nous en tant que journaliste, je crois qu'on a fait honnêtement notre travail, c'est-à-dire relater tous simplement ce qui s'est passé de manière précise, concise en recoupant les informations comme cela doit se faire. **(UI 113)**

Et il est clair que bon ... en termes de liberté et de démocratie, je crois que là aussi, je me dis que en tant que journaliste et citoyen, ce qui est important pour moi c'est d'apporter ma contribution à l'édifice. Et c'est pourquoi je parlais tout à l'heure, ma contribution à l'édifice c'est quoi c'est d'informer correctement, ... j'allais dire à la limite souvent d'éviter les commentaires ou en tout cas séparer le commentaire du factuel, et donc éduquer la population si possible, c'est à dire donner des informations qui éventuellement permet au quidam, n'importe quel guadeloupéen ... d'aller s'informer s'il le faut ... soit dans des bouquins ou soit à la radio ou à la télévision, en tout cas amener un maximum d'information pour qu'il puisse se faire une idée de ce qui s'est passé, et pouvoir réfléchir et analyser. **(UI 114)**

Et la troisième chose c'est effectivement de faire ça de telle manière que ce ne soit pas une sorte de casse-tête quoi, je veux dire que l'article en question doit être bien compris, bien perçu et n'avoir pas à poser de problèmes pour ... les lecteurs. **(UI 115)**

Alors ma liberté et la liberté du lecteur ... automatiquement se retrouve dans l'information si on respecte j'allais dire les normes qui obligent tous journalistes à donner l'information à l'état brute, je crois que c'est ce qui est important. ... A partir du moment où ... on donne l'information à l'état brut respectant éventuellement ce que vous savez c'est-à-dire ... bon

les 5 ou 6 W, qui a fait quoi, où, quand, comment, pourquoi. A partir de ce moment là, je crois que bon chacun par la suite fera son interprétation, ça c'est autre chose. Mais en ce qui concerne l'information c'est avant tout ça. (UI 116)

**S.D : Et dans le traitement de cet événement, quels sont les difficultés ou les défis que vous avez rencontrés ?**

**N.G :** J'allais dire en tant que, comme je vous ai dit que cela fait trente ans que je suis dans le métier, quand même 33 ans, ... des difficultés je n'en ai pas eu parce que bon ...

J'étais à même d'avoir les informations j'allais dire directement à la source ... avec ceux qui les faisaient, même en participant ... au défilé et autres ça permettait aussi d'avoir des informations de premières mains. ... Non je ne vais pas dire que j'ai eu des difficultés. (UI 117)

Par contre ce qui m'a surpris, j'ai eu des surprises, à savoir qu'il y avait par exemple parmi les initiateurs du mouvement y'avait un monsieur d'un certain âge qui lui était la tête pensante et qui m'a dit la chose suivante ... le jour où il y a eu le grand défilé ou il y avait à peu près de 60 000 personnes dans la rue, il m'a dit voilà un jour où je peux dire que j'ai vécu un moment démocratique, c'est-à-dire le moment où le peuple est descendu dans la rue pour éventuellement revendiquer ... un certain nombre de choses dont effectivement la liberté ... de s'exprimer, la liberté en ce qui concerne la possibilité d'interpeller aussi les élus pour leur dire bon voilà ... nous souffrons, pour parler de nos souffrances et en même temps, la liberté effectivement donc de revendiquer tout simplement et de faire comprendre que à partir d'aujourd'hui les choses ne seront pas ... figées. Il faudra que la société puisse bouger mais bouger dans le bon sens. Alors la surprise pour moi c'est que ce monsieur sentait que de toute manière, qu'il n'allait pas voir autre chose, de toute manière il est mort juste après la grande mobilisation. Mais je tire la leçon suivante, que pour lui aussi, ... la mobilisation était nécessaire. Mais il sentait quelque part que parmi les jeunes à qui il avait légué un petit peu son savoir-faire et ses connaissances, il sentait que chez eux effectivement ça n'irait pas très loin.

**S.D : C'était qui ce monsieur-là ?**

**N.G :** C'était un monsieur, comment s'appelle-t'il. Il était du Gosier.

**S.D : C'était un militant ?**

**N.G :** C'était un militant, monsieur Numa.

**S.D : Ah le docteur Numa.**

**N.G :** Oui le docteur Numa.

**S.D : Vous avez parlé de la liberté du journaliste et celle du lecteur, depuis que vous travaillé à *France Antilles*, comment vous voyez la liberté de la presse en Guadeloupe, comment cela a évolué?**

**N.G :** Non puff moi je pense que la liberté de la presse a toujours été ... sans qu'on traite ... en Guadeloupe. Bon je veux dire que ... quand je suis arrivé j'avais trouvé quelque chose d'assez bizarre hein. J'avais à l'époque, je me suis rendue compte que c'est le préfet qui distribuait en fait des cartes de journalisme, ça ça m'avait frappé parce que en fait j'ai remarqué que mes collègues, ils n'écrivaient pas sans avoir une référence du préfet, en tout cas sans passer un coup de fil au préfet. Bon nous sommes déjà dans les années comme je vous ai dit je suis arrivé dans les années 79, 80. **(UI 118)**

A partir de 80 pour *France Antilles* et je crois que l'évolution a été rapide puisque nous sommes quelques uns qui sont revenus de l'université et qui ... normalement la procédure étant la suivante, c'est que une fois qu'on termine l'université, deux ans après on fait la demande de cartes et on obtient sa carte universitaire avec ... l'approbation de l'entreprise où l'on travaille. Donc ce qui nous a permis effectivement de ne rien avoir avec le préfet à ce moment là qui se comportait en gouverneur vraisemblablement. Et donc d'avoir les mains libres pour progresser en termes de liberté. **(UI 119)**

Mais alors pour le reste, je ne peux pas dire en matière de liberté qu'à *France Antilles* on est brimé, non. A partir du moment où on traite l'information comme cela doit être traité, on pense qu'il n'y a aucune raison, je reprends toujours les mêmes termes, avec objectivité et honnêteté parce que je crois que les deux font ensemble. Il n'y a pas de raisons pour que la presse ne soit pas libre, et pour qu'on ne puisse pas dire ce qu'on n'a envie de dire puisqu'il y a toutes sortes de formes, la manière de présenter les choses, mais il faut quand même la liberté c'est le respect de l'autre. **(UI 120)**

**S.D : Vous me dites que vous n'êtes pas brimé à *France Antilles*, mais qu'est-ce que vous pouvez me dire sur la censure et l'autocensure, ça existe dans toutes les rédactions ?**

**N.G :** Alors la censure et l'autocensure, j'allais prendre un exemple assez bizarre. J'allais dire c'est comme le colonialisme, ça existe dans la tête, ... il se trouve que bon soit on sait

ce qu'on fait et donc on prouve que lorsqu'on va faire un reportage, lorsqu'on revient, on rédige son article, on le fait suivant les normes déontologiques.

A mon avis je ne vois pas pourquoi le rédacteur en chef adjoint interviendrait ou empêcherait que l'article soit publié parce que bon ... ce qui empêche à un article d'être publié c'est son caractère diffamant, si ça diffame effectivement, on dira donc que ce n'est pas possible, mais si vous respectez déontologiquement les choses ... non il n'y a aucune raison. Ceci dit et c'est la raison pour laquelle j'insiste sur le côté honnêteté et objectivité. Même avec par exemple les hommes politiques, il y a certain d'entre nous ... qui ont quand même des affinités avec des hommes politiques (UI 121) et je dis là aussi, il faut qu'on prenne du recul par rapport à ça, pour savoir qu'on est des journalistes, mais il y a un moment où il ne faut pas franchir le rubicon, c'est-à-dire se prendre pour un politicien. On peut faire un éditorial, mais l'éditorial doit refléter effectivement déontologiquement ce qu'on pense, et ce que penserait éventuellement n'importe quel lecteur parce qu'on écrit pour des gens, on n'écrit pas pour nous. Je veux dire à ce moment là, on fait un roman et c'est aussi simple je veux dire en terme d'interprétation. (UI 122)

Mais là on écrit pour des gens avec des mots et les mots ont un double tranchant. Les mots peuvent être effectivement donc ... comme je dis souvent ... refléter une certaine douceur, mais le mot peut être aussi une arme, une arme redoutable ce qui fait qu'il faut manier ça avec beaucoup de précautions. Et c'est là où je me dis des fois ... on écrit mais il faut faire attention aux mots qu'on utilise parce que et d'ailleurs on le dit toujours il faut trouver le mot juste.

**S.D : Ok, et au cours de votre carrière vous n'avez jamais subi de pressions politiques, économiques dans vos articles ?**

**N.G :** Non. Alors je me rappelle effectivement ... cela aurait pu être une pression ... comme j'ai commencé à faire les pages communes dont je parlais tout à l'heure, ... c'est vrai que je suis arrivé chez deux ou trois maires et le problème c'est que moi revenant de métropole à l'époque, j'étais je le suis toujours très professionnellement, je suis très à cheval sur la ponctualité. Et donc quand je prenais à l'époque des rendez-vous une semaine à l'avance, et quand j'arrivais c'était dans la journée il fallait que cela soit absolument bien calé. Et il m'est arrivé à deux ou trois reprises, alors la première c'était à Saint-Claude, avec un Monsieur Barlagne qui était maire à l'époque, j'avais donné rendez-vous et lui déclinant effectivement les questions que j'allais lui poser et quand je suis arrivé Monsieur Barlagne, le rendez-vous était à 9 heures, Monsieur Barlagne s'est pointé à 10h moins le quart, donc à

ce moment là moi je suis parti et comme là aussi c'était dans les années 70-80, il se trouve que le journal avait des liens avec le RPR et tout ça, ce monsieur lui il a dit ce n'est pas normal, je lui ai dit bon écoutez comme il y a une rubrique concernant « Quoi de neuf monsieur le maire ? » donc je dis normalement le maire il fait çà, il fait çà dans sa commune, il développe sa commune de telle manière en investissant ou en investissant pas, là je vais dire que le maire que j'ai effectivement rencontré d'une part il ne respecte pas la ponctualité, mais d'autre part ... il n'est pas digne d'être maire, d'être à la gestion de cette commune. Et quand je suis revenu, j'ai dit à mon directeur de l'époque, j'ai dit voilà, j'ai fait çà conformément, j'ai pris des rendez-vous, ne voilà-t'il pas que ce maire n'a pas respecté et j'ai l'intention d'écrire cela, et il m'a dit d'accord allez-y. Et le maire en question a téléphoné jusqu'à Paris, jusqu'au directeur général, jusqu'au propriétaire Monsieur Hersant, en disant qu'il n'acceptait pas ce que j'ai écrit et qu'il fallait qu'on me foute à la porte et çà fait 33 ans que je suis là. (UI 123)

**S.D : Ok et concernant le mouvement social, vous n'avez pas subi de pressions du LKP, des politiques, des socioprofessionnels ?**

**N.G :** Non, non alors pourquoi il y a quelque chose que vous avez entendu mais que vous n'avez pas saisi. Je vous disais que compte tenu des 33 ans que je suis là, j'ai eu beaucoup de rapports avec les uns et les autres.

Donc il me connaissait et c'est vrai, ce qui me permet d'ajouter que même en préfecture parce que on est resté, vous avez entendu parlé de l'épisode où Yves Jégo a du partir ... précipitamment. Donc mais ... ce soir là c'était un moment très important et il se trouve que ... j'étais là et j'ai pu avoir toutes les informations que je voulais parce que les uns et les autres me connaissaient. Il y avait des enseignants donc des syndicats d'enseignants donc tous çà me connaissait depuis de longues dates. Donc non je n'ai pas eu de pressions ni d'un côté ni de l'autre. (UI 124)

C'est pourquoi je dis que si on prend parti, c'est vrai qu'à un moment donné, en tant que journaliste, on se fait avoir, on se fait avoir parce que à ce moment là çà devient tendancieux et le lecteur lui-même s'en rend compte parce que la meilleure des choses que la dame m'avait dite, elle me dit attendez d'une part elle est allée jusqu'à compter le nombre de lignes et de signes que j'avais consacré aussi qu'à Monsieur Bangou, qu'à Madame Michaux-Chevry. C'est pour vous dire, donc je me suis toujours posée la question, c'est une sorte de casse-tête pour moi parce que je voulais vraiment savoir si vous poussiez le professionnalisme jusqu'à donner puisque vous êtes quand même dans un journal de droite,

donc normalement vous auriez du donner l'avantage à Madame Michaux-Chevry, mais attendez c'est pas ça ma démarche. Ma démarche c'est de traiter un sujet et d'autant plus que j'ai quelqu'un de droite et quelqu'un de gauche. Je ne vois pas pourquoi je vais effectivement donner la préférence à l'un ou à l'autre.

**S.D : Et à votre avis quels sont les principaux besoins des journalistes ?**

**N.G :** Les principaux besoins des journalistes ? En termes de besoins matériels ou de....

**S.D : Je parle par exemple de la formation ?**

**N.G :** A si si, je dis que il est important que les journalistes soient bien formés, c'est-à-dire pas sur le tas parce que moi quand je suis arrivé, il y avait beaucoup de journalistes qui était formé sur le tas.

Que les journalistes soient formés aujourd'hui dans les trois médias d'ailleurs parce que je ne crois pas dans le fait de privilégier un média par rapport à un autre, ... c'est presse écrite, c'est effectivement radio, c'est la télévision, et aujourd'hui il y a Internet. Donc il faut effectivement être en pointe dans les quatre, et ça veut dire quoi, ça veut dire que se remettre en question systématiquement, suivre des stages, se former en permanence, c'est indispensable. (UI 125)

**S.D : Qu'est-ce que vous pensez des perspectives d'avenir pour les médias, plus pour la presse écrite en Guadeloupe ?**

**N.G :** Bon les perspectives, elles sont ce qu'elles sont dans la mesure où je me dis que nous vivons dans une société guadeloupéenne où ... je pense qu'il y a encore de la place pour ... d'autres médias, de la presse écrite, des quotidiens, des magazines, mais il faut que cela soit bien fait, mais on a tendance souvent en tant que journaliste et c'est là ou je dis que vu le coté exacerbé de notre insularité c'est que l'on a tendance là aussi, quand on fait un journal à donner l'impression que c'est le journal d'un tel ou d'un tel, c'est-à-dire que bon si on est bien avec Larifla ou si on est bien avec Gillot ou si on est bien avec Lurel, on a l'impression que le journal reflète un petit peu la tendance politique des uns et des autres, non je crois que ce n'est pas normal, mais il y a de la place pour ... d'autres médias mais je précise la presse écrite n'est plus ce qu'elle est, c'est-à-dire que la presse écrite aujourd'hui ne peut pas, ne pas être en relation directe ou en tout cas travailler avec les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, ça c'est quand même indispensable sinon ... c'est la mort assurée, donc on continuera le papier pendant encore un certain temps, même nous ici déjà effectivement, on

a déjà notre site Internet, donc ... oui, cela ne sera pas la mort du papier non, mais il faut dire que il faudra qu'on puisse s'adapter, mais ce qui est important, ce qui est formidable à notre métier, c'est qu'on soit sur les réseaux sociaux, qu'on soit en radio ou en télévision ou autres, la formation en tant que telle, est exactement la même, pour la rédaction de l'information. Ça ne change strictement rien, il y a peut être une plus grande concision dans la présentation, mais ne ce qui concerne l'information elle-même ... le fait de délivrer telle ou telle information ça reste identique oui c'est pas un problème ça. (UI 126)

**S.D : Et les blogs et le journalisme citoyen, est-ce que cela a un impact sur le journalisme traditionnel ?**

**N.G :** Moi je pense que c'est intéressant. Je dis que vous savez cela me rappelle il y a une collègue qui était venue me voir, qui travaillait avec nous, elle n'est plus ici, elle est partie à ... elle est venue me voir. Effectivement Facebook commençait à avoir une grande notoriété, elle me dit qu'est ce que t'en penses, je lui dit Facebook faut regarder bien, c'est effectivement quelque chose de très intéressant, de très important mais il y a un penchant assez penché. Je veux dire et ça ça peut devenir dangereux, il ne faut pas tout dire, on a besoin de Facebook, on a besoin de Twitter pour faire passer des informations, mais il y a le revers de la médaille à un moment donné où on a l'impression quand même que tout peut arriver, je veux dire que les gens peuvent ... interpréter ou mal interpréter une information qui sort sur ce genre de réseau. Et elle me dit ah non à la limite, elle m'avait trouvé vieux jeu. Et quand j'écoute ce qui se passe aujourd'hui, je veux dire avec le fonctionnement de Facebook par exemple et je me rend compte que même ... ceux qui pensaient qu'ils pouvaient garder une grande confidentialité en ce qui concerne les informations c'est quasiment plus possible. Il y a toujours des fuites, des manières de toujours interpréter des choses. Donc pour revenir à ce que vous me demandiez, ... on doit tenir compte de tout cela, on doit aussi continuer à se former parce que bon c'est encore important, mais c'est vrai que l'avenir du journalisme passe par ... aujourd'hui Internet parce que bon il y a le rapport. Il me vient un exemple précis, c'est que j'écoutais l'autre jour un professeur d'université, l'université de l'Ecole Normal Supérieure, et il disait vous vous rendez compte, moi comme j'étais à l'université, j'arrivais et c'est le professeur qui était le magistère qui me donnait toutes les informations et j'attendais tout de lui quoi, il me gavait. Or aujourd'hui, je suis obligé de me mettre non seulement à la hauteur des étudiants mais je suis obligé quand même de me remettre en question puisque les étudiants peuvent aussi m'amener des informations que peut-être que je n'ai pas, donc ce qui permet de dire que c'est vrai il faut

être ouvert à tout. Et là aussi on revient sur les deux termes que vous avez choisi de parler c'est-à-dire la démocratie dans la mesure où c'est ouvert à tout le monde, tout le monde peut s'exprimer et il faut savoir s'exprimer, dire les choses convenablement et question de liberté. On est libre de choisir tel ou tel titre, tel ou tel journal, tel ou tel magazine et je crois que ça doit continuer dans un contexte démocratique ou dans une société démocratique comme la notre, il est important, il est même vital qu'il y ait une pluralité d'informations, qu'on continue à avoir des journaux si possible c'est vrai que ce n'est pas évident. (UI 127)

**S.D : Il y a un seul quotidien ici.**

**N.G :** Alors je termine, c'est pas évident, ça coûte cher, c'est vrai que c'est une affaire de longue haleine. *France Antilles*, c'est quasiment 50 ans, donc c'est pour vous dire parce que j'en ai vu des journaux effectivement se créer depuis que je suis à *France Antilles*, mais qui n'ont duré que deux ou trois, quatre ans maximum, d'ailleurs on a coutume de dire depuis ça que si quelque soit le journal qui dépasse 5 ans, c'est déjà pas mal, non c'est pour vous dire que cela pérécite assez facilement. On n'arrive pas à tenir le rythme pendant un certain nombre d'années. (UI 128)

J'ai coutume aussi de dire il faut aussi considérer parce qu'on ne dit pas assez souvent, il faut considérer que le journal est un produit culturel et un produit commercial. A mon avis quand on a ça en tête aussi bien il faut qu'il y ait une bonne gestion parce que bon il y a des annonceurs, ça amène de l'argent. Et sur le plan culturel, on prépare les gens, on leur donne quelque chose, une nourriture ... sous forme d'informations, d'événements, de faits divers, de société, tout ça ça fait que c'est vrai que bon ce sont des informations ... qui sont culturelles, économiques, sociales, environnementales, tout ce que vous voulez, mais c'est quand même important et les gens attendent ça. Mais il faut que cela soit fait avec objectivité, honnêteté et puis euhh avec humour. (UI 129)

**S.D : Est-ce que vous avez un dernier mot à dire sur votre profession ?**

**N.G :** Alors ma profession je dois dire que c'est une très belle profession dans la mesure où cela me permet moi ... dans un quotidien c'est vrai que quand on parcourt le quotidien, le magazine, c'est pas la même chose parce que le magazine ... on a une semaine pour faire le magazine, le quotidien c'est tout les jours, c'est comme à la radio ... le temps, il y ait pour beaucoup, c'est pas aussi instantané que la radio ou la télévision mais non je crois que c'est une très belle profession qui oblige à être rigoureux, à être honnête, à être objectif, mais je

me dis que bof la meilleure des choses c'est de continuer, en plus c'est une profession qu'on peut exercer jusqu'à un âge très avancé. **(UI 130)**

C'est pas le cas dans toutes les professions je veux dire bon sauf si on est auteur de romans ou des choses de ce genre. Mais tant que les neurones fonctionnent, on peut être au service de la population et j'allais terminer en disant en jouant un rôle important dans notre démocratie, parce que bon être un bon démocrate, c'est apporter sa contribution à la société dans laquelle on se trouve, en la réhaussant, en conscientisant les gens, en faisant de telle sorte que éventuellement il arrive à se porter très bien. On ne peut pas parler de bonheur mais en tout cas je crois que notre démarche c'est de permettre aux gens de comprendre, ... d'analyser et de réfléchir sur ... effectivement ce qui se passe autour d'eux et la manière dont ils abordent leur vie de manière quotidienne. **(UI 131)**

**S.D : Merci**

**N.G : De rien.**

# Des entretiens avec d'autres journalistes en presse écrite, radio et télévision à Trinidad et Tobago

## A. Entretien avec Kerry PETERS, 7 juin 2011

**S.D:** Can you introduce yourself and tell me about your career?

**K.P:** I am Kerry Peters. I am a manager at *Caribbean Communications Network* where I am in charge of the special publications unit and I also serve as the president of the Media Association of Trinidad and Tobago (MATT).

**S.D:** Can you describe me your work as a journalist and as the president of MATT on a daily basis?

**K.P:** In terms of humm my daily work (silence) I function mostly as an editor and special manager. My job is to put out several niche publications. Humm of course these are publications that are supplemental to the daily newspaper. So there are several niche audiences. Humm one of them is *The Student Press* which targets young people, teenage readers and we are about to launch a new publication aimed at the University crowd. I pretty much do everything for the paper, planning stories, editing, writing from time to time. And if there is time I shoot videos and do some multimedia pieces. (tousse) What I do a lot of is moneytising publications by selling advertising so I maintain relationships with advertisers far and wide. This in addition to managing the department of the special publications unit, making sure the work gets done.

**S.D:** And as the president of MATT?

**K.P:** In terms of MATT, my role is to lead the executive humm on all of the initiatives that we pursue. Many of them are aimed at press freedom, championing press freedom, advocacy where possible some level of professional development, so we would conduct workshop, so we would partner with various private sector companies, or other organisations. All are part of the job. But MATT is an industry body. MATT is the leading industry body in Trinidad and Tobago for press freedom, advocacy, professional development and training; that is what we do.

**S.D: When MATT was founded?**

**K.P:** MATT was founded I think in 1987. I have to double check that.

**S.D: So how long have you been the President?**

**K.P:** This new executive was only installed in September 2010, for a term of two years. So I have only been there for (silence) 9 months or so.

**S.D: Why did you become a journalist?**

**K.P:** (Rire et toux) I was always joined to journalism as a professional. I loved to write that was born out of my love for reading. This is something I started back in high school. (silence) Once I left school, I landed my first job at an insurance company. I quickly realised that what I really wanted to do was to write, I left that to be a reporter at *The Newsday*. (Silence) I was just fascinated with the writing aspect of this job, and the fact that there was such an opportunity to have an impact humm with the stories that you put out as a journalist on your community and your society. So that is why I got into the business.

**S.D: Do you have any kind of information about the number of journalists, the training in Trinidad?**

**K.P:** I can not give that. Those records are not, (silence) I don't know if they exist. They have not existed historically. I don't know if they exist now. The sad truth is that we have not done very well in terms of maintaining records and that is a very bad reason for it. MATT is being served by people who have full time job. MATT is not run by cadre of journalists or media professionnals. We are doing that alone. These people have their full time job and they give their time, part time to serve on the MATT executive. So as a result of that, a lot of things fold down. The other part of it is that MATT does not have the kind of ressources that it needs to set up and maintain records and functions in that capacity. It is something that we are hoping to correct in the distant future but we are not there yet.

**S.D: How many journalists are members of MATT?**

**K.P:** I think on a record we have 160 something.

**S.D: We can say that all the journalists are members of MATT?**

**K.P:** No no, that will be an inaccurate statement.

Salaura Didon éteint et rallume le dictaphone.

**S.D: So you talked to me about the professional aspect of your job, so you mean that you are in charged of how the journalists are trained too, so what about the training of journalists?**

**K.P:** No the training of journalists continues to be a function and a responsibility of newsroom managers. At CCN, that would be within the purview of the HR executive, the editor in chief of *The Trinidad Express* and the team of editors there, as well as the Head of news at TV6, the special publications unit which is the department I am responsible for, it is a very new department. So as it stands, training at CCN is vested with the newsroom heads.

**S.D: When was the newspaper created?**

**K.P:** *The Student Press* was first published in November 2006.

(Silence) Salaura Didon éteint et rallume le dictaphone.

**S.D: We talked about the training, do you think journalists need more training to do their job?**

**K.P:** The short answer is yes. Journalists can always benefit from ongoing training, from humm comprehensive training initiatives and aimed at making them better, more efficient at what they do. So I don't think you will find anybody saying that there isn't a need for more training. In this business, you always have to be going back to basics, you always have to be revisiting the foundation aspects of journalism and from where I stand I think there is a complete need for it.

**S.D: Over the past twenty years, which events do you think are historical and have had an impact on the society in Trinidad and Tobago?**

**K.P:** Well, I am a very young man so over the past twenty years...

**S.D:** Ok when you started as a reporter, you said that you always wanted to write something that had an impact on the society. So according to you which events are historical and had an impact on the society over the past ten years or twenty years?

**K.P:** Well the event that had perhaps (silence) an entire impact on the society would have been the event of July 1990, the coup. And not only for what it attempted to do politically but (tousse) for the role that media played in the entire thing. So in my life time that would stand out as the most significant event that as a society we've had to grapple with. I was probably somewhere like twelve or thirteen, something like that.

**S.D:** When did you start to work as a reporter at *Newsday*?

**K.P:** I had very limited experience as a reporter. My story was different and that is not something I am ashamed of but that is something I am actually very proud at. I started as a reporter in 1998 at *The Newsday*. I only stayed for a few months in the job. I left because at that time tertiary education was not free, you had to pay for it. And I got an opportunity to work for a lot more money and I seized that opportunity because I wanted to study. What I did? (rire). I did not get through the degree as well. At the end of the degree, I quit that to start my own business. I started a publishing company and I started doing what in other parts of the world could be (tousse) regarded as student media. I started to publish year books for schools and then I did that for some years. I exported the idea to schools around the Caribbean and I discovered that there was an opportunity to publish a newspaper for young people, a niche product aimed at a specific demographic and I started *The Student Press*. So my experience in journalism has been a bit, could be probably described as journalism entrepreneurship, more than anything else because I did it on my own and *The Student Press* was run out on my own for several years. It did pretty well and eventually it got the attention of big media and I sold it to CCN last year. And part of the deal was I would come and work for them. That's why I am up here.

**S.D:** What is the circulation of *The Student Press*?

**K.P:** It is a 20 000 copies monthly paper. And the other interesting part of this is that I developed a web edition of *The Student Press*. You can check on the website. And naturally our industry has been impacted by the web, significantly in the last ten years so that *The Student Press* online was a bit of an experiment where we were trying to monetise the publication. And there were some successes to report. It was the first time anybody in the business had taken radio ads off of the radio and I brought them to the Internet.

**S.D: Do you work with journalists?**

**K.P:** *The Student Press* because it is young people, you are always going to need a sort of compendium of writing of stories in the paper. So inside of that there were many things, there were opinion pieces written by the young people themselves but it was supported by three reporters, qualified journalists doing the hard news, part of the stories in the newspaper. So I had to hire reporters.

**S.D: Where can we find this paper?**

**K.P:** This paper is a monthly publication and goes directly to schools, 131 secondary schools every month across Trinidad and Tobago but you will find it online.

**S.D: Only schools but not at UWI?**

**K.P:** No actually we are about to launch a new publication that is going to be targeted the university group. In two months time it should be out there.

**S.D: In exercising your profession how do you contribute to the democratic process?**

**K.P:** Well I can probably answer that on different fronts. As the president of the Media Association, I see my role as championing, humm documented constitutional right humm for citizens in Trinidad and Tobago which is freedom of expression and freedom of the press. And what we do at MATT is we speak out on the issues, we (silence) call out or hold to account the political directorate whenever there are instances of real or perceived interference in the press. And in that way what we are doing is that we are preserving journalism and we are preserving the freedoms that are enshrined in the constitution, the freedom of the press that is a pillar of democracy, that is a conerstone of the democracy. Without that, (silence) people will loose the ability to govern themselves. So (silence) my role in MATT, my contribution to MATT, the work that I do in MATT directly supports the democracy that we all appreciate in Trinidad and Tobago. As an editor, in terms of the day to day work that I do. Even in terms of this state media, we are about humm encouraging freedom of thought and freedom of expression and I think once (silence) there have respect for those two, democracy will benefit.

**S.D: To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country?**

**K.P:** That is (tousse) what exists politically in this place, in this part of the world. We have democratically elected humm leaders humm who serve the people humm and respect the

people that elected them, which respect the rights, those people have the rights. And democracy is the form of governance that best supports the rights of people and humm I am happy to say that in Trinidad I think we still have despite the challenges we have a strong media humm that works humm actively to strenghten the democracy in Trinidad and Tobago.

**S.D: What can you tell me about the state of the freedom of the press over the past ten years?**

**K.P:** I can not do justice to giving you an historical account. I am not going to pretend that I have that at my finger tips I don't. But I can tell you humm I think currently humm there is a healthy respect for the freedom of the press in Trinidad and Tobago. From time to time you have incursions, situations will happen, things are developed that we will require of the political directorate explanations about particular courses of actions that they would have taken. But I could safely say that there is healthy respect for the freedom of the press and unlike other caribbean territories. There is a constitution guarantee in Trinidad and Tobago.

**S.D: How do MATT deal with the problem of censorship and self censorship and the problem of connivence?**

**K.P:** As I said MATT is a voice. What is MATT is, MATT is committed to speaking out on (silence) any threat real or perceived to the freedom of the press in Trinidad. From time to time, as I said because of certain political realities, we will have situations arising where there are allegations of political inteferece. You might be familiar with was going at CNMG. You might have things that would have happened have a tint of a threat to press freedom, some incursions being made on the rights of journalists. For example, the Fazeer Mohamed situation. I think all of that as a result of certain political realities the fact that we have state-run media in Trinidad. The fact that sucessive administrations be tempted to use state media as a party platform while touting it as an independant media house and an independant news agency. Those infractions, they happened and they happened accross different administrations. So it is not to put or cast aspersions on any one political party or anything like that. It is something that has been happened over the years. We had the situation of former prime minister (Patrick Manning) storming a radio station after the announcer made remarks that he was not very happy with. We have things like that. And those things happen, the Media Association among others will come out and speak against those things and call for responsible actions on the part of the government.

**S.D: What do the government do?**

**K.P:** Generally, the responses to those situations are (silence). Well I don't know if I can make a proper assessment of what the responses have been over the years but it will not be fair to say that there is any further erosion of confidence in government's respect for press freedom. I think generally it does not go beyond those isolated instances. But in my view, I will not take it for granted but I think that we have a healthy respect for press freedom in Trinidad.

**S.D: Thank you very much**

**K.P :** Your are welcome.

## **B. Entretien avec Anthony WILSON, 17 juin 2011**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself ?**

**Anthony WILSON :** My name is Anthony Wilson I am the editor in chief at *The Trinidad and Tobago Guardian*.

**S.D : Can you describe your work as an Editor in chief ?**

**A.W :** The job of an editor in chief you are the chief editor. It means that I am automatically responsible for everything that is going on in the paper. So I am responsible for the content, for the photographs, the look the feel and the design of the newspaper ultimately everything to do with the content of the newspaper is my responsibility.

**S.D : Why did you become a journalist ?**

**A.W :** I think I was destined to become a journalist.

**S.D : Over the past twenty years which events are historical and have had an impact in the society for you in Trinidad and Tobago ?**

**A.W :** I would say the attempted coup d'état of July 27 1990 which would have occurred just over twenty years ago is the single most impactful event in that period.

**S.D : You are the editor in chief that means that you write the editorials, how do you contribute to the democratic process by doing that ?**

**A.W :** I do not write all the editorials. I write two editorials a week and in some weeks I write three editorials. I write editorial on Monday and Friday. I write every other week the editorial on Tuesday. We have editorials writers but all the editorials come through me. I edit all the editorials in other word I add substract, changed roundall the editorial that are written even if I don't write them myself. I think the process of writing an editorial or the purpose of an editorial is to shine a light on an issue, to use the editorial to discuss a topical issue in a way that people may not have given consideration to before. In other words, the purpose of the editorialist is to get people to think and getting people to think about the country in which they live hopefully it will get people to act.

**S.D : What major challenges have you faced as a journalist ?**

**A.W :** The major challenge for us now is getting the right people. I think there are coming in a culture in which journalists were not well paid and therefore in a sense journalism was not competitive with other professions, especially other professions requiring a first degree and if somebody coming out of the university can earn may be 8000 dollars if they went into teaching and what they would earn if they come to journalism was 6000 dollars, it means that if you are an editor in chief you are competing against teaching and other kinds of professions in other to get talent. I would say that is the major challenge.

**S.D : Which law impede journalists from fully carrying out their work ?**

**A.W :** I would say there is a number of laws but the main one would be the laws of libel and slander. It is my view that those laws need to be updated because the laws they prevent journalists from fully exposing some of the wrongs that occurred in the society.

**S.D : What can you tell me about freedom of the press over the past twenty years ?**

**A.W :** There is no doubt that the media in Trinidad and Tobago is I would say is completely free. There have been some instances in that time period in which some politicians have attempted to threaten press freedom. But those attempts have been sort lived because I think as a population Trinidad and Tobago appreciates the importance of press freedom.

**S.D : To what extent is Trinidad and Tobago is a democratic country ?**

**A.W :** I would say Trinidad and Tobago is fully democratic .

**S.D : So what are the prospects for you for the media in Trinidad and Tobago ?**

**A.W :** Well again if the question is what is the prospect for newspapers in Trinidad and Tobago I would say that the prospects for newspapers all over the world is fairly bleak because of the rise of Internet and of portable handsets and portable devices. But I think given the peculiarity of Trinidad and Tobago, there is a strong connection between the population and the newspapers.

**S.D : So what is the circulation of *The Trinidad Guardian* ?**

**A.W :** It is in excess of 45 000.

**S.D : Who is the readership of *The Trinidad Guardian* ?**

**A.W :** The readership is a national readership we don't have any particular focus I would say that if there is any focus it is a middle an upper class people, higher income people

**S.D : What is the difference between reporters and columnists ?**

**A.W :** The difference is profound, a reporter generally works for the newspaper is hired by the newspaper to report on what is said and what is done. To a large extent our columnist are not employees of the newspapers, they are professionals who have expertise in specific areas, who we can call on to share their expertise with the population.

**S.D : But some reporters can be columnists ?**

**A.W :** We have at this point, one reporter is a columnist. We have some editors who also write columns including myself.

**S.D : So there is no confusion between both ?**

**A.W :** No confusion.

**S.D : Thank you**

**A.W :** You are welcome.

## **C. Entretien avec Omatie LYDER, 27 juin 2011**

**Salaura DIDON:** Can you introduce yourself?

**Omatie LYDER:** Omatie Lyder, Editor in chief of *The Express*.

**S.D:** Can you describe your work as an editor in chief on a daily basis?

**O.L:** Humm Well, I am responsible for directing humm the news, humm generally supervising the editors, making sure we have content humm for daily and Sunday paper, and looking with the editors to achieve it in terms of humm quality stories, editing, designing, that kind of thing.

**S.D:** Why did you become a journalist?

**O.L:** I don't know I guess it chose me. Ahh...It just happened. It just happened. I saw an ad for trainee journalist and I applied and I got through. And that was in 1982 and since then I have been a journalist.

**S.D:** Over the past twenty years, which events do you think are historical and have had an impact in the society in Trinidad and Tobago?

Pause: Salaura Didon éteint le dictaphone. Un journaliste entre dans son bureau. Salaura Didon rallume le dictaphone.

**O.L:** The 1990 attempted coup. Humm It was I guess the biggest story for the last twenty years. In terms of the destruction of the country. I guess it took all of us by surprise. And the attendant fall out from that in terms of security and how and where we are as a country and how we prepared, you know. I mean at the end of the day, the coup was quelled and democracy still exist. But it was truly a wake up call.

**S.D:** So you were a journalist at that time for *The Express*?

**O.L:** Yes.

**S.D: As a journalist, how was your experience?**

**O.L:** Well It was disrupted in that I was not able to come to work for about two or three days because I had no gas humm in the car and there was no where to go and get gas and there was nobody to come and get me. Humm eventually I did return to work and I was editing. I was working with the Editor in chief then to produce the Sunday paper, *The Sunday Express*. So in that my involment would have been more of an editing nature, getting the news out, working with the reporters in the field to get the stories in, editing it and getting the paper out. The main challenge was getting the paper out. We had very tight schedule because of the curfew at that time. We had to get the paper out at a certain time. So the public would be able to get copies.

**S.D: So you were a news editor at that time.**

**O.L:** Yes.

**S.D: In exercising your profession, how do you contribute to the democratic process?**

**O.L :** I think we are free, you know. I don't think there is anything to stop us from printing whatever we want, hummm the check and balance and of course the laws of libel which we subscribe to. Hummm if we get sued well we have to defend it. Humm the paper is a forum for people to air their views, which is a democratic process. It helps to shape opinions. So the paper is really humm an avenue that people can use by letters to the editor, they can call and if they have a grouse, we will probably investigate it. So it is humm a service. We are in service to our country in that way. Humm so yes we are free. We give the people a voice in the paper.

**S.D: What major challenges have you faced as a journalist?**

**O.L:** Mostly having the right type of ressource to get the job done is a challenge but we try to mould people as we go along, hummm giving them necessary training. Humm so I think ressources is a challenge. And any given day, you do not have enough ressources to cover everything. You have to know how to juggle as a manager, you have to know how to juggle your staff, to get the best of what you have. At times there would be the financial constraints to achieve certain things but I mean it is not just confined to journalism. All sort of

industries face that kind of challenge.

**S.D: So do you provide training here?**

**O.L:** Yes Yes. In fact last year we hired a consulting editor. His mandate was to train staff.

**S.D: Over the past twenty years, what can you tell me about the state of the freedom of the press in Trinidad-and-Tobago?**

**O.L:** Oh I think we are very free. As I said before very free. We can print what we want. Nothing will stop us from printing. But humm the laws of libel is what keeps us in check. I think some laws need to be relaxed. Of course, we as journalists we want to print a lot of stuffs that we can't. Humm so I think we are free.

**S.D: You talked about the laws of libel, have you experienced censorship or self-censorship?**

**O.L:** Yes because you can't print everything people say because it could be libel, it could defamatory of somebody. You know so all journalists work within that law.

**S.D: To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country?**

**O.L:** Oh. I think we are very democratic, people can get up on any platform and say whatever they like. Elections I think are humm by and large very free and fair.

**S.D: You talked about the editorials, do you write all the editorials?**

**O.L:** No we have an editorial team, we consult and we come up with what we want to say what is our position on a certain issue and we do that everyday.

**S.D: So you never write the editorial?**

**O.L :** No. It is not something that I can't do. We have a team of people who write.

**S.D: What do you think the prospects are for the Media in Trinidad-and-Tobago ?**

**O.L:** Our Internet website is the most popular newspaper site in Trinidad because we got a lot of hits. So we are online. And we have a huge huge following. In terms of sacrificing the paper for the Internet in terms of readership, there has been no fallout in terms of people not buying the paper. Hummm there has been no impact in sales or the readership of the paper. Online is just a complement of what we do. Hummm we have done a lot of exclusive stories that are just online, we have being trying to do different things with the Internet. And if you look at what is happening in other newspapers *The Guardian* has stepped up on their online coverage as well, we now break stories online before we never used to do that. If a story is breaking now we can put it online quickly. That has just been introduced for about a year now.

**S.D: What is the readership of *The Express*?**

**O.L:** It is a mixture but more middle class I would say. But I think we have a good mix but I think the concentration is more in the middle.

**S.D: What is the circulation of *The Express*?**

**O.L:** I do not think we give out those figures. But you can say according to the last survey at the end of 2010, *The Express* was number one in terms of readership.

**S.D: Thank you**

**O.L :** You are welcome.

## **D. Entretien avec Owen BAPTISTE, 29 juin 2011**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself?**

**Owen BAPTISTE :** I have been Editor in chief of *The Express* and Editor in chief of *The Guardian*. I started to work at *The Guardian* in 1952. I left St Mary's College and went to work with *The Guardian* as a trainee reporter. I worked with all the newspapers in Trinidad including *The Catholic News*. I think I was the first or the second lay editor of the Catholic News. *The Catholic News* has been edited mostly by Roman Catholic priests. But in 1972 I joined *The Catholic News* when I left *The Express*. I was the first editor of the Trinidad Express. In 1967, *The Express* was established. I was the first editor and I worked with the Express until 1972, five years and then I left and I joined *The Catholic News*. When I was at *The Catholic News* I was invited by an organisation called Christian Action for Development in the Eastern Caribbean. The acronym is CADEC. I was invited by that organisation to start a paper called *Caribbean Contact*. And I did not want to be involved in journalism. I wanted to take a rest from journalism. So I agreed to start the paper and work with it one year and then I left. It was a monthly. In 1975, I started my own company called Inprint Caribbean Limited, it was a publishing company and I worked with Inprint for 8 years. And in 1982, I sold Inprint to *The Trinidad Express*. And I returned to *The Trinidad Express* as Editor in chief in 1982. Inprint like I said was a publishing company. We published a monthly magazine called *People* and we published a number of books.

**S.D : Why did you become a journalist?**

**O.B :** I became a journalist in 1952. I left St Mary's College in what we used to call sixth form. And I went to work with *The Guardian*. I had liked writing. And I felt that I did not know much about journalism then. I grew up in the mountains some of the mountains in the northern range back of the university. I grew up in those mountains. I did a lot reading because we had no neighbours. So I did a lot of reading. Reading was my passion. When I was at St Mary's College, I was always praised for my writing, my English essays. So I felt that I wanted to be a writer.

**S.D : Over the past twenty years which events for you are historical and have had an impact on the society?**

**O.B :** In 1998, I left Trinidad and I went to China to teach english writing. And I lived in China for 12 years until last year. So therefore when you ask about what event may have a great impact in Trinidad, you are talking about 1990- 1998. In fact you are talking about 1990 which the attempted coup. There is as you know a Commission of Enquiry right now, going on now about the attempted coup. So you will get more about the attempted coup from the Commission of Enquiry. I was at *The Express* in 1990 when that happened.

**S.D : Can you describe to me your work as an editor in chief when you were working at that time?**

**O.B :** In 1990, I was Editor in chief of *The Trinidad Express*. I had people working with me, head reporters and photographers and editors, sub editors. In America they are called copy editors. I have worked in journalism for almost 60 years. In 1990, there was this attempted coup in Trinidad and you will read about the coup. My job was to produce a newspaper to continue producing a newspaper, publishing a newspaper during that coup which we did everyday. Everyday we had a paper out. It was not easy but we got a paper out everyday.

**S.D : How did you organise the newsroom, the staff?**

**O.B :** The newsroom was my responsibility. But as an editor in chief in 1990, I was more than just in the newsroom. In fact, at that time I was general manager and editor in chief of the paper so the paper was my responsibility. I had editors working with me and reporters, photographers. Then I had the advertising people, the accounts people, the production people. It was my job to produce that paper to make sure that the paper came out everyday. And we did. As I said we had our reporters and photographers and they went out everyday and we did the job. They came out and wrote the stories and you published the paper. That is the mechanical part of journalism. You have the mechanical part of producing a newspaper. Having reporters and editors and people working with you photographers.

**S.D : In exercising your profession how did you contribute to the democratic process?**

**O.B :** By being accurate and fair or by attempting to be accurate and fair. Journalism, the first rule is to be accurate. If you are going to report on any assignment, you try to be accurate because you are speaking for all these people who were not there and didn't know what was taking place. You have to be accurate, you have to be fair in the sense of being.

There is something in journalism called you must get your information correct. And you must report correctly, faithfully. And in fact that had been the thing that drove me in journalism to be accurate and to be fair. People talk about objectivity. And objectivity to me is trying to be fair. You remove yourself from the story and you give a report on it. The most important part to me of journalism is to be accurate in your report. You know there is the thing in journalism called verification? To make sure that the story is correct, to make sure that what you write is correct. A lot of times when you read the press locally you see conflicting reports, you might have seen this. *The Guardian* says one thing *The Express* says another thing, on the same report, the same thing. *The Newsday* says the same thing. For example a man was shot in a mall not to long ago, a Chinese man. What was his name? *The Guardian* reported that his name was Chin. *The Express* reported his name was Chen. I can not remember what *Newsday* said. Even in reporting names and ages and adresses. Even everything you report.

**S.D : What major challenges did you face as a journalist?**

**O.B :** That is a lovely question. I always had the feeling that when I worked when I became a reporter that journalists were not respected. So therefore the first thing was to gain respect as a journalist. I made such an effort to be accurate in what I was reporting. Because I believed that if I reported accurately, people had to accept me as an intelligent person. So the major difficulty I would say that me and other people face in Trinidad in journalism would be considered a reliable person.

**S.D : You mean not respected by the politicians, the society?**

**O.B :** No by the society. Journalists were considered to be messenger boys. We went to an assignment. We met with people. We interviewed them, whether you are a politician or a business man, you will carry a message to the rest of the population and journalism was not considered to be a profession like law and medecine. You go to somebody and they tell you certain things and you going back and you wrote what they tell you. You are not supposed to have any intelligence at all except to put or string sentences together. So the first thing you face was a lack of respect. People didn't respect you as a professional person. That is the major difficulty that journalism face not only in Trinidad, I am sure throughout the Caribbean. People didn't respect you as a professionnal person. They look at lawyers and doctors and they figure that this person is a professional person, that person had spent years at the university, studying law or medecine. You join a profession and you start to write.

People don't have great respect for you. So you have to build respect.

**S.D : Was it easy?**

**O.B :** Not easy. It is not easy at all. And you build respect by being firm in your writing or consistent in your writing. Actually I think that I started, although in the profession people respected me as a good journalist outside the newspapers it was not until many years later that the population respected my views and what I was saying. Building respect is the most difficult thing in journalism.

**S.D : Have you faced any kind of censorship or self-censorship?**

**O.B :** I have not faced censorship. But I know that in *The Express* for example when we started the Board was a little bit nervous about what I was writing because I was often writing columns and editorials that were conceived to be anti government. And the Board that was made up of businessmen who depended on government favours here and there were a bit nervous that I would antagonise and alienate the government from what we were doing, because of what we were writing. So I did not face censorship as such but I know that they were nervous. Therefore it is producing you as a journalist a certain amount of self censorship. You know what you could write and what you should write.

**S.D : Before 1998, what can you tell me about the state of the freedom of the press?**

**O.B :** There has been freedom of the press in Trinidad but there has always been certain caveats applied to that. It is a kind of inhibition that you put on your writing because you knew it may displease the business community, the politicians, the government. And you know that we rely on advertising for support. So therefore you had to be working between a rock and a hard place because you knew that if you wrote something that the government did not like, they could put pressure on you. You wrote something that the business community did not like they could put pressure on you. So you always had to work in an exact kind of role. That actually is the greatest difficulty in Trinidad, you can not say you did not have freedom of the press. You have freedom of the press. And you had to be careful on what you write because you know where your bread and butter was. The advertising agencies for example when we started *The Express* in 1967 we did not get any support from the advertising agencies. We did not get support in the sense that the paper could survive. They supported *The Guardian* and it was a very very difficult fight that we had when we started *The Express* and it was not until in the 70's when there was a fire at *The Guardian*

and the *The Guardian* was out of business for about 8 months, that *The Express* started to get the kind of advertising it should get. Although to me, the Express was always a more vibrant newspaper than *The Guardian* is or was.

**S.D : To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country?**

**O.B :** Trinidad and Tobago is a very democratic country. But more than the media contributed to this, calypso contributed to this.

**S.D : Why calypso?**

**O.B :** Because the Calypsonians used to sing songs that were supposed to represent social values, the protests and all sort of things. The people generally have an attitude to be outspoken about everything. And you could say the law was lenient. It did not take offense at things as much and create a problem. We had a man in politics once called Quevedo. And he was a calypsonian, Attila the Hun. You should go back a little bit to see the things how calypso has contributed also to the democracy in the country. It toned down democracy in a sense there were so much protests. Eventually nobody was taking on the protests. Raymond Quevedo. He was a member of Parliament and he was a Calypsonian.

**S.D : Is there any other thing the journalists can do to strengthen the country's democracy ?**

**O.B :** They could start being accurate in everything that they report and unbiased.

**S.D : You mean that in your time people were more accurate?**

**O.B :** I think so. I think that in old times there were a lot of older journalists than there are now and they were more accurate. Today they are not even trained. They don't have any training programme. No that we had a lot of training programme but we had a lot of people who grew up. When I joined *The Guardian* there were a lot of older journalists. In fact you know the thing about that time Trinidad and Tobago was a different society. People respected one another and people would help one another.

Today the society is not the same and people are more selfish and we don't care about one another and we don't have proper manners. We grew up very polite, a very polite society and we respected each other. But today we lost that. I don't know how we lost it. I was away for 12 years and I came back as I told you I was in China beautiful, the students I was

teaching in colleges and universities. The children were wonderful. They did their work. They always provided their homework on time. And even if they were not in class when they give homework, they still brought homework to the class because they asked the other classmates what homework did you get. They were diligent as I said and they were disciplined the Chinese students. Long ago, we seemed to have lost that in Trinidad.

**S.D : What do you think the prospects are for the Media in Trinidad-and-Tobago ?**

**O.B :** Unless we begin training in Trinidad. For example, the university plans to have a certificate of journalism in september. Unless we begin training it is going downhill, downhill, downhill because the new people joining the newspapers and the radio stations, they don't have anybody to look up to. They are a bunch of young people like they are. They don't have anybody to learn from. I think they don't read I told that to Sabga, the other day. I said the thing about journalists today they don't read. Because there is no training, in house training and they don't read, it could only get worse, it can't get better.

**S.D : I talked to some journalists, they said that they have training in the company at *The Express* or *Guardian*.**

**O.B :** We used to have that too. But I don't think they have it as rigourously as we had it. I don't know what they are talking about because I am not aware that they have any training. Because when I went to *The Express* the other day, they told me that Lenny Grant was there at *The Express* and his job was as the editorial consultant. But I understand that he does not do any training. That is not the training I am talking about. I am talking a running a training course, a training course that we used to run at *The Express*. I brought down a girl. A woman who used to teach, who was a professor of English at UWI in Barbados. I brought her to Trinidad to run a training course for me for 2 or 3 weeks. I can' t remember how long she run. And everybody including Omatie Lyder who is now editor in chief at *The Express*, she was in that training programme. I think that the problem with the newspapers today is that there is no training but worse than that there is nobody in staff who has the experience of old journalists. Lenny Grant he is the only one there. I hired him maybe in the late 1960's or 1970's at *The Express*. But so therefore their experience in journalism does not go back far.

**S.D : You are talking about the certificate of journalism, do you think in one year people can acquire everything?**

**O.B :** You can not acquire but it is a start. I look at it as a start. Did you hear about another

course begin, to start? Is there another training programme that you have heard about? Do you know an institution called COSTATT ? College of Science Technology in Trinidad-and-Tobago. They have journalism courses there. I don't know how good they are. I have no idea.

**S.D : It is a private school ?**

**O.B :** It is a government school.

**S.D : Do you have any union for journalists ?**

**O.B :** We don't have a union for journalists here. We have journalists in a number of unions.

**S.D : Thank you.**

**O.B :** You're welcome.

# Des entretiens avec d'autres journalistes en presse écrite, radio et télévision en Guadeloupe

## A. Entretien avec Pascal LEMOAL, 16 mai 2012

**Salaura DIDON: Présentez-vous?**

**Pascal LEMOAL:** Alors... je m'appelle Pascal Lemoal... J'ai bientôt 56 ans. Je suis né dans la banlieue parisienne en Seine Saint-Denis... Mon parcours professionnel, j'ai commencé à l'âge de 20 ans dans un journal du centre de la France à Poitiers, un quotidien régional d'information, du groupe Centre Presse. ...J'ai commencé comme ...reporter, fait diversier et marquetier.... J'étais plutôt attiré par le sport pour des et pour d'autres raisons ... lorsque le journal qui était à l'époque, se faisait de façon encore ce que l'on appelait la façon chaude, c'est-à-dire en plomb etc etc. Le journal a muté vers la photocomposition, c'était dans les années quatre-vingt. On m'a demandé de me diriger vers ... un métier de secrétaire de rédaction qui est un métier un peu différent dans la presse écrite. J'ai donc suivi une formation au Centre de formation professionnelle des journalistes ... rue du Louvres. Et donc j'ai donc intégré le secrétariat de rédaction. Et j'ai été nommé vers les années 81, je crois dans une agence détachée pour faire migrer les nouvelles technologies dans cette agence. Donc ça c'était en Corrèze. ... Le journal a été vendu et a disparu. J'ai donc participé à la création d'un hebdomadaire qui s'appelle, enfin de deux hebdomadaires qui s'appellent *La Gazette de Tulle*, *La Gazette du pays de Brive* qui n'ont malheureusement vécu qu'entre 15 et 18 mois. .. J'ai retrouvé du travail dans mon précédent journal à la rédaction sportive tout en cherchant, j'avais un statut assez précaire. Je cherchais donc du travail un petit peu partout. J'avais envoyé des CV partout. J'ai été recruté par le groupe Centre France qui est un groupe de presse du Centre de la France basé à Clermont-Ferrand pour intégrer le secrétariat de rédaction de La Montagne en 83 je crois. J'y suis resté quatre ans. ... En 86, j'ai appris que le groupe Hersant cherchait des secrétaires de rédaction pour créer un titre en Nouvelles Calédonies. C'est un pays que je connaissais pour avoir été dans le pacifique à l'occasion

d'un tour du monde que j'avais fait non pas pour des raisons professionnelles mais j'avais été en séjour au Vanuatu, les anciennes nouvelles hybrides pendant deux mois, je ne sais plus en quelle année, enfin bref. J'avais l'intention de retourner si l'occasion se présentait, de m'installer dans le Pacifique. En 1987, j'ai été embauché en fait dans un journal non pas créer mais un journal existant que le groupe Hersant avait racheté qui s'appelait les Nouvelles Calédoniennes où je suis restée dix-huit ans, où j'ai gravi les diverses échelons pour devenir rédacteur en chef. Et en 2004, la direction de mon groupe, le groupe Hersant Média m'a demandé de prendre le poste de rédacteur en chef en Guadeloupe, de *France-Antilles Guadeloupe*. Voilà pour mon parcours professionnel.

**S.D: Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre rôle au sein du journal?**

**P.L:** Alors le rédacteur en chef ... en fait, on peut mettre pas mal de choses dans ... sous cette appellation. ... Pour moi, qu'est-ce qui ..., comme j'ai eu une formation de secrétaire de rédaction en plus et ...notamment je suis passé par l'école du groupe Centre France qui était une école extrêmement rigoureuse sur la copie, la relecture etc, le rewriting. Quand je suis arrivé, le rédacteur en chef était en fait l'équivalent pour ceux qui connaîtront l'équivalent de secrétaires de rédaction, c'est-à-dire c'est eux qui corrigeaient la copie, la corrigeaient, corrigeaient même les fautes d'orthographe et ce n'est pas tout à fait comme ça que je voyais les choses. Sauf que quand on est une petite équipe ici il y a trente-deux journalistes, il faut que le rédacteur en chef met la main à la patte. Aujourd'hui malheureusement, le rédacteur en chef se décompose grosso-modo en 60% de travail administratif, recrutement, ressources humaines, piges, problèmes administratifs, etc., les 40% malheureusement de travail de pure journalisme. Sans cela mon rôle ben, c'est de donner un cap à la rédaction, celui d'un journal comme *France Antilles*, c'est ... de faire un journal de très grande proximité. C'est plus ou moins la mission qui m'a été confiée. C'est comme cela qu'on estime que l'on pourra ... continuer à progresser donc faire de l'hyperproximité, c'est de parler tout d'abord de ce qui se passe en Guadeloupe, prioritairement de ce qui se passe en Guadeloupe. Et malheureusement puisque vous faites une étude sur le journalisme caribéen, les journaux français de la Caraïbe, je crois qu'il ne doit y avoir que *France Antilles*, *France Guyane* sont assez peu ouvert parce que ces pays là où ces départements là selon qu'on appréciera l'appellation sont assez peu ouverts sur la Caraïbe bizarrement, s'ouvrent maintenant. Nous par exemple à l'occasion du changement de notre format. On a changé le format il y a six mois. On a ouvert une page Caraïbe parce que je n'imaginai pas que dans un journal comme *France Antilles*, on n'est pas de pages Caraïbe. Ce n'était pas quelque chose, même quand

j'en ai parlé moi, ce n'était pas quelque chose, même des gens des caribéens, ce n'était pas quelque chose qui leur semblait aussi pertinent que cela. Aujourd'hui, on le fait on n'a pas vraiment de retour mais ceux que l'on a, ils sont plutôt positifs quand même, enfin on ne va pas nous reprocher de le faire. Mais alors après c'est très difficile d'obtenir des informations de la Caraïbe parce que d'abord on est l'un des seuls journaux en langue française de la région, que les médias locaux ne sont pas très bien organisés et que encore une fois...

**S.D: Les médias locaux d'ici ou d'ailleurs, vous voulez dire?**

**P.L:** Globalement. Enfin, moi je n'ai pas connaissance d'une association. Moi j'ai pris ... contact avec l'association des journalistes de Guadeloupe là.

**S.D: Le CPAG?**

**P.L:** Oui c'est ça le CPAG. ... Ils ont des rapports un peu avec des journalistes haïtiens, des journalistes d'un peu partout. Mais delà à ce qu'il y ait un vrai réseau organisé où on puisse échanger la copie moi quand je suis arrivé en Guadeloupe en 2007, il y avait une personne qui avait ... créer une agence de contenu d'information caribéenne. Alors, je ne sais pas comment elle est arrivée à obtenir ces informations. Mais, on avait des informations d'un peu toutes les îles de la Caraïbe. C'était plutôt pas mal foutu. Mais, le jour où cette personne a disparu, ben l'agence a disparu. Et on n'a plus ... cette source d'information.

**S.D: Quelle agence?**

**P.L:** C'était une agence qui était basée, je crois en Martinique ou à Saint-Martin, je ne sais plus exactement. Si vous voyez mes confrères de Martinique, ils vous le donneront probablement. Je pense que d'ailleurs c'était quelqu'un qui venait de Martinique qui avait monté cette agence là et je ne sais pas s'il n'était pas basé à Saint-Martin. Pour des raisons qui lui sont propres. C'était un nom composé, mais je ne me rappelle plus.

**S.D: Je vais chercher. Vous avez dit que vous êtes en 2007 mais vous avez dit que vous avez pris le poste en 2004.**

**P.L:** En 2004 pardon. Quand j'ai dit 2007, je me suis trompée. C'est 2004.

**S.D: 2004 ok. Quand vous avez dit mettre la main à la patte, cela veut dire quoi pour vous?**

**P.L:** C'est-à-dire en ... en fait on est ... enfin mettre la main à la patte ou la tête dans le

gidon, j'ai envie de dire c'est qu'on est ben voilà un rédacteur en chef à *France Antilles*. Il peut ben voilà écrire, être sur le planning de reportage, c'est-à-dire aller faire. Il m'est même arrivé d'aller faire des carnets, c'est ce que je faisais au tout début de ma, quand j'ai commencé dans cette profession. Voilà de faire des comptes-rendus, d'aller sur le terrain. C'est absolument pas un fardeau, c'est notre métier original mais de monter des pages parce que ça moi je sais faire ... alors que moi j'estime qu'un rédacteur en chef, il doit plus avoir un regard assez extérieur de façon à, parce que notre métier est souvent marqué par cette expression qui dit qu'on a souvent la tête dans le gidon, c'est-à-dire qu'on travaille dans l'urgence, ... on n'est pas toujours attentif au équilibre et c'est quelque chose sur lequel je fais très attention parce que moi j'ai travaillé beaucoup dans un pays qui était un petit peu bousculé. C'était la Nouvelle Calédonie où il y a eu des changements statutaires très importants. Je ne sais pas si vous connaissez l'histoire de ce pays. Il y a eu un début de guerre civile à un moment donné. Donc, on était un journal en situation de monopole, mais il fallait absolument respecter les équilibres. Il y avait des gens qui étaient pro dans l'ensemble du maintien français, il y avait des gens pro indépendantistes, etc. Il fallait absolument que tout le monde puisse avoir la parole et pouvoir refléter le plus possible ce qui se passait dans ce pays. Donc, cela c'est quelque chose auquel je suis très sensible. Et souvent quand on est, le malheur de notre métier, c'est que les rédactions sont finalement .... bon nous on est content d'être trente, mais on serait soixante, on travaillerait forcément mieux. Un journaliste à *France-Antilles*, il fait un, deux voir trois papiers par jour. Alors on parle beaucoup de journalisme d'investigation, d'enquête etc, on se rend bien compte que là c'est quasi pas possible de le faire parce que on manque de temps, il faut produire de l'information, produire de la copie. ... On est dans l'urgence, une information chasse l'autre et souvent je trouve ce qui manque dans nos journaux, c'est cette espèce de droit de suite, c'est-à-dire que on va sortir une information qu'elle qu'en soit la nature, que ce soit une information de type économique, société, fait divers, n'importe quoi, on va sortir quelque chose et puis on va dire voilà il s'est passé quelque chose c'est ça et puis ben le lendemain il passe autre chose donc on a oublié la première information, sauf que des fois il y a des suites à ces informations qui peuvent être très intéressantes et il peut être pertinent d'en parler pour éclairer le lecteur quoi. Donc ... c'est un petit peu notre défaut mais c'est ce n'est pas un défaut lié à une malhonnêteté de notre part c'est parce que voilà on fait dans l'urgence souvent. Et donc, je pense que le rôle d'un rédacteur en chef, c'est justement en fait de s'élever un petit peu au dessus de ça, de prendre un petit peu de distance pour dire attendez l'autre jour, on a parlé de tel ou tel sujet et ... puis voilà on n'en parle plus, est-ce qu'il y avait un rendez-vous de

prévu, il n'est pas sur l'agenda, peut-être on peut, voilà... ben je pense que c'est cela le rôle d'un rédacteur en chef, c'est de donner un cap, essayer de rappeler sans cesse aussi aux fondamentaux parce que l'on a tendance dans la presse écrite des fois à se faire plaisir. Moi je crois beaucoup dans ce qu'on apprend dans les écoles de journalisme technique d'écriture et je crois beaucoup dans le respect de ces techniques.

**S.D: Vous avez parlé de la prise de distance qui devait être prise en Nouvelle-Calédonie, est-ce que vous arrivez à le faire aussi ici parce que vous avez dit que vous être très sensible au fait qu'il y avait des pro indépendantistes et des pro français, est-ce que vous retrouvez la même situation ici?**

**P.L:** Non pas tout à fait. La revendication indépendantiste n'est pas soutenue ici de la même façon qu'en Nouvelle-Calédonie. En Nouvelle-Calédonie, il y avait un parti qui s'appelait le FLNKS le Front de Libération National Kanak et Socialiste qui était formé lui-même de petits partis avec l'Union calédonienne qui était un très grand parti après d'autres partis. Il y avait, la revendication d'indépendance était portée par un très grand parti politique. Ici la revendication d'indépendance, elle est plus portée à ma connaissance par des syndicats.

**S.D: ok**

**P.L:** Puis elle ne s'exprime pas de la même façon. C'est pas pareil. En Calédonie, il faut se rappeler qu'à un moment donné, il y a eu des gens qui se sont affrontés avec des armes pour ça quoi. C'est pas tout à fait pareil. Enfin, il s'est passé des choses aussi en Guadeloupe, autrement on n'est pas là dedans.

**S.D: Quelle est la ligne éditoriale de votre journal?**

**P.L:** Ben ce que je vous expliquais tout à l'heure, c'est-à-dire essayer d'être au plus prêt, de parler d'abord essentiellement de ce qui se passe en Guadeloupe. Ce qu'on aimerait arriver à faire. Ce que nous demande nos lecteurs parce que évidemment on ne travaille pas complètement en aveugle. On a fait des études de lecteurs, on a rencontré nos lecteurs pour savoir ce qui attendait. Ce que les lecteurs attendent de plus en plus parce que le lecteur bouge beaucoup surtout en ce moment parce que ce qui m'a surpris en arrivant c'est que les Guadeloupéens, je pense que les Martiniquais c'est pareil sont des boulimiques d'informations. Ils s'informent énormément peut-être plus qu'ailleurs. Leur principale source d'information, c'est la radio. Il y a toujours des radios allumées partout. Les radios ici font des journaux, se tirent, enfin se font une grande concurrence entre RFO, RCI, etc. Et donc

quand nous on a rencontré nos lecteurs, ce qu'ils nous ont demandé, c'est non pas leur dire ce qu'il fallait penser, d'ailleurs cela serait crétin. On n'est surtout pas un journal d'opinion parce que on est tous seul. Ce serait difficile d'être un journal d'opinion quand on est tout seul. Ce serait enfin bon...On pourrait le faire hein...ce serait même commercialement pas très jouable. Nous ce que nos lecteurs attendent de nous, c'est qu'on les aide à comprendre les changements du monde parce que ça va très vite. Alors après est-ce que on le fait bien ça je ne sais pas. Je ne pourrai pas vous le dire. On avait le sentiment de le faire à un moment puisque notre diffusion était en progression et que on vendait de plus en plus de journaux et on avait tendance à se dire, on travaille pas si mal parce que les gens sont de plus en plus nombreux à nous acheter depuis quelques mois, voir un an ou deux, ce n'est plus le cas. Pourtant, on travaille toujours de la même façon mais surtout du au fait de la redistribution du monde des médias. Aujourd'hui, on s'informe beaucoup sur Internet, avec une presse papier, c'est très difficile aujourd'hui d'arriver, de concurrencer le métier Internet, la radio, la télévision aussi. Nous on est en pleine réflexion, on a un site Internet également, on est en pleine réflexion. C'est un travail de la rédaction que l'on a commencé d'entreprendre et on n'est pas arrivé encore à son terme. On se pose cette question là, que fait on avec Internet et que fait on pour le papier. On ne peut plus imaginer aujourd'hui faire le même journal .... qu'il y a même cinq ans pour le papier, c'est absolument impossible.

**S.D: C'est pourquoi vous avez changé de format?**

**P.L:** Oui aussi cela fait parti d'une première révolution. Mais pour nous la révolution, elle n'est pas souvent en termes de formes, de format, etc. Cela c'était parce que c'était plus pratique. Il fallait le voir. ... Là aujourd'hui, on est en pleine réflexion sur les contenus, qu'est-ce qu'on met sur Internet, quelles informations donnent-on sur Internet et quelles informations sur le même sujet donne t'on sur le même papier parce qu'on ne peut pas imaginer qu'on a la même sur les deux parce que c'est pas logique. Donc ... moi je regarde ce qui se passe un peu ailleurs notamment il y a des expériences qui se passent chez les Anglo-saxons, qui sont bien meilleurs que nous d'ailleurs dans ce métier. On prend très souvent nos idées chez eux depuis très longtemps d'ailleurs parce que ils font généralement du bon travail, pas tous le temps, mais généralement. Et les journaux qui se disent toute l'information très chaude, ben voilà il y a eu une assemblée plénière du conseil régional hier, on donne l'information brute comme ça en disant voilà les grandes décisions c'est ça c'est ça c'est ça. Et en fait dans leur édition papier, ils déclinent les analyses, ils font des synthèses. Ca, ça suppose une réforme totale de notre façon de travailler. Parce que jusqu'à présent les

journalistes, ils allaient sur une manifestation qu'elles soient culturelles, sportives, n'importe. Ils revenaient, ils faisaient un compte-rendu. Nous aujourd'hui, moi quand je suis arrivée déjà il y a sept ans ce serait ce que par exemple pour le sport. J'ai dit que je ne veux plus de compte rendus. Il se trouvait que j'avais une rédaction de sport assez jeune et dynamique et qui était des gens qui sortaient des écoles de journalisme qui comprenait bien mon message, je leur ai dit voilà c'est compliqué hein on va parler de sport mais on va s'interdire de faire un compte rendu, de dire qu'à la quatrième minute machin a passé la balle à truc et qui a marqué un but. C'est fini ça parce que sur la radio on le sait déjà depuis la veille on l'a vu à la télévision, etc. Ce que je veux c'est que vous me fassiez de l'analyse, que vous m'expliquez pourquoi cela s'est passé comme ça, etc, etc. Ça on est en passe de la faire ... on est en passe d'arriver à faire ça. Il faut qu'on arrive à faire les mêmes choses pour tout le reste du journal c'est-à-dire pour l'actualité économique, sociale, fait divers, enfin tous, santé, éducation, etc. Et là, si on arrive à faire ça mais c'est compliqué ... on répondra à la demande de nos lecteurs qui est de « expliquez nous ce qui se passe, expliquez nous ce qui se passe ».

**S.D: J'aimerais parler d'une actualité sociale et politique. Ce sont les mouvements sociaux de 2009. Quel est votre avis sur cet événement et comment vous l'avez couvert?**

**P.L:** Ça a été compliqué ... à couvrir parce que ... à un moment donné il y avait des problèmes d'ordre tous simplement pratique. C'était avoir de l'essence ... pour se déplacer etc. Après c'était aussi compliqué parce qu'on avait, on s'était mis une pression assez forte, on la ressentait aussi. Il y avait évidemment les pros mouvements et les anti mouvements. Et les uns comme les autres pensaient que l'on était d'un côté ou de l'autre et nous ce qu'on essayait de faire c'est là quand je vous parlais du respect des équilibres. Ce qu'on essayait de faire c'était ... d'avoir des champs contre champs obligatoirement c'est-à-dire quand une personne bon voilà du LKP ... s'exprimait sur tel et tel sujet on essayait d'avoir sur ce sujet l'avis des gens qui étaient pas forcément d'accord avec eux. C'est comme ça qu'on a fait le plus possible. Mais encore une fois bon comme souvent on a travaillé dans l'urgence. Après quel est mon sentiment sur ce mouvement, c'était un mouvement qui posait ... énormément de questions peut-être trop mais qui posait quand même des questions essentielles c'est-à-dire ... bon la vie chère évidemment, ... des problèmes d'identité culturelle. Moi ça, je ne me prononce pas trop la dessus parce que c'est quelque chose que ... (téléphone sonne) excusez-moi.... je ne me prononce pas trop la dessus parce que je suis très respectueux de ces choses là et c'est quelque chose bon sur lequel j'étais sensibilisé déjà quand j'étais en

Nouvelle Calédonie où j'ai appris l'importance que cela pouvait revêtir, etc. Donc je ne me prononce pas trop la dessus. Après bon les problèmes de vie chère, il était pas tant, il existait, etc. Ce mouvement a fait naître je crois un très grand espoir. Après il y avait je ne sais pas si vous vous rappelez, vous étiez là...

**S.D: Non j'étais en France...**

**P.L:** Il y avait 146 points de revendications. Dans les 146 points de revendications, forcément, il y avait quelque chose qui touchait chacun d'entre nous. Donc le mouvement est apparu ... enfin nous est apparu dans un premier temps plutôt pertinent. La démonstration qui a été faite devant les caméras de télévision des membres du LKP devant les socioprofessionnels, les politiques, etc. était assez impressionnante. Et donc le mouvement ... il y a eu une grande vague de sympathie de la part de la population envers ce mouvement. Après bon les choses se sont un petit peu. Aujourd'hui par exemple, les gens sont un petit peu déçus non pas ... je crois qu'il y a une sorte de ce sentiment de fatalité. Les gens se disent ben euff ben en fait ... il y a eu une grève très longue et puis ben finalement la vie est encore plus chère et ... il y a encore moins de travail, etc. Il y a un peu de déception dans la population.

**S.D: Vous avez parlé de pressions, est-ce que les journalistes ont subi des pressions de la part des syndicats ou de la part de l'Etat?**

**P.L:** Directement non mais pour être franc, il y en a eu quelques unes ouais. J'en ai reçu...

**S.D: Mais vous pouvez m'en dire un peu plus sur les pressions ?**

**P.L:** Non je ne préfère pas. (râcle sa gorge)

**S.D: Combien était sur le terrain?**

**P.L:** Pratiquement tout le monde. La rédaction s'est fortement mobilisée. ... Bon il y a eu 44 jours, on avait notamment une équipe constituée d'un photographe et de deux journalistes ... mon rédacteur en chef adjoint Martin Laventure que vous allez peut être voir tout à l'heure et Nathalie Calimia-Dinane qui suivaient les négociations hein. Ils étaient sur le terrain de 8 à 23 heures tous les jours pendant 44 jours pratiquement. Enfin on n'a pas eu de négociations tous les jours mais enfin c'était ça. La difficulté c'était justement d'arriver, de ... rester le plus possible factuel et de donner l'information ... l'information la plus importante et la plus pertinente possible.

**S.D: J'ai lu un billet de janvier ou février 2009 où le LKP est entré, a fait irruption à *France Antilles*, quel est votre avis sur cet incident?**

**P.L:** ... Après le mouvement social, il n'y a pas à juger d'une façon ou d'une autre. En revanche certaines méthodes étaient, pouvaient paraître discutables. Et les gens qui sont venus ici effectivement, qui ont demandé aux gens de sortir. Moi je crois encore une fois après là je vais avoir la langue de bois, mais on ne peut pas dire autre chose. Le droit de grève, il est absolument indiscutable, il est constitutionnel, etc. Le droit de travail aussi quoi donc après que des gens qui entrent dans une entreprise pour dire vous devez sortir, vous devez être gréviste c'est pas possible, c'est tout simplement pas possible donc cela ne me semble pas possible.

**S.D: Dans l'exercice de votre profession, tout au long de votre carrière, comment vous concevez la démocratie et comment vous contribuez au processus démocratique?**

**P.L** Longue réflexion. Comment je vois la démocratie?

**S.D: Oui**

**P.L:** La démocratie alors ça s'exprime de plusieurs façons, ça s'exprime par les urnes ça s'exprime aussi par le droit d'expression. Nous, on est effectivement dedans ... notre métier c'est de, fait aussi parti de l'exercice. Les pays où il n'y a pas de démocratie souvent ... la presse est soit sous tutelle, une presse d'Etat, etc, etc. Donc la presse effectivement peut, participe au processus de la démocratie.

**S.D: Comment vous voyez que vous participez à ce processus démocratique? Est-ce que vous trouvez qu'en Guadeloupe vous êtes libre de dire ce que vous voulez dire ou est-ce que vous devez vous restreindre?**

**P.L:** Je crois comme dans toutes les rédactions...cela fait assez longtemps. Moi j'ai toujours fait ce métier là dans des journaux comparables ... à *France Antilles*. C'est-à-dire des journaux qui étaient le plus souvent en position monopolistique, que ce soit ici, en Nouvelles Calédonie, même en France à Clermont-Ferrand, il n'y a pas d'autres choix que *La Montagne*... Donc enfin comment dire ... comment on s'exprime je crois que dans tous les journalistes est-ce un bien et est-ce mal je ne pourrai pas vous dire. Je crois que je prendrais ma retraite dans ce métier en me posant encore beaucoup de questions, mais on s'autocensure beaucoup, on s'autocensure beaucoup.

**S.D: Pourquoi?**

**P.L:** Moi par exemple, je ne me sens pas. Moi je me pose pleins de questions. Là, on vient d'élire un président, je me suis posé pleins de questions jusqu'au dernier moment. Je n'étais absolument pas certains d'en abolir le programme des uns et des autres. On sait ce que cela donne. D'ailleurs souvent, dans le discours, sur le phénomène social de 2009, il y avait le discours. J'ai même remarqué qu'il y avait le discours à l'intention des médias locaux il y avait un discours un petit peu différent à l'intention des médias métropolitains. On disait que ce n'était pas tout à fait complètement le même discours, ...donc en fait c'est que vrai que nous journalistes, moi je pars du principe que je suis extrêmement méfiant. C'est un métier qui rend fou, schizophrène journaliste. Moi quand on m'appelle et que mon téléphone sonne, qu'on veut me donner une information, je me demande d'abord pourquoi on me la donne.

**S.D: De toute façon, vous avez un travail de vérification systématiquement!**

**P.L:** Voilà mais il y a toujours une raison pour laquelle on vous donne telle ou telle information. Déjà quand on nous invite à une conférence de presse, c'est pour délivrer un message donc ... effectivement oui il y a je crois dans notre métier, on pratique ... pourquoi la question est intéressante ... parce qu'on a peur de se tromper souvent, mais on pratique effectivement l'autocensure, on ne va pas au bout de... aujourd'hui, on se rend compte par exemple sur Internet, pendant le mouvement de 2009, il y a eu énormément d'échanges sur Internet, des blogs, etc. Euh moi j'ai lu des choses sur Internet passionnantes qui enrichissaient la réflexion etc, puis j'ai lu des choses extrêmement haineuses, des choses ... moi je, un journal comme *France Antilles*, ce que je refuse c'est que le journal soit clivant, que le journal oppose une population par rapport à une autre. Mais après c'est compliqué, c'est extrêmement compliqué. Donc effectivement souvent moi je dis on est sur une sorte de crête quand on est journaliste à *France Antilles*. On doit tomber ni d'un côté ni de l'autre. Il faut qu'on soit extrêmement rigoureux dans nos informations mais après on est toujours face au même problème on est que trente. ...Moi je dis souvent nos parents nous ont fait qu'une tête et deux bras donc voilà on ne peut pas se multiplier, etc, etc. C'est extrêmement frustrant ce métier là. Et moi par exemple j'ai félicité la rédaction à l'issue des 44 jours de, parce que je trouve, on a regardé les journaux après. Quand on les fait à chaud, on pense faire le mieux possible et puis dès fois quand on regarde après, on se dit alala. À la lecture des journaux passés, on s'est dit alala on s'est bien trompé. Mais on s'est finalement assez peu trompé dans nos titres, etc, dans notre analyse de la situation. On s'est assez peu trompé, on a été parmi

les premiers à dire attendez là c'est parti pour durer etc, alors que bon personne n'y croyait etc. oui sur l'autocensure, elle peut être très forte parce que même si aujourd'hui la presse papier ce n'est plus, c'est loin d'être le média numéro 1, moi je trouve qu'on ne peut pas se permettre d'écrire n'importe quoi sur le coup de la colère, de défendre une idée extrême, ça je l'interdis aux journalistes. Après par contre, je n'ai jamais censuré un billet, etc. En revanche ce que je dis à la rédaction, je leur dis je veux absolument que l'on sépare le compte-rendu ou le factuel du commentaire. Si vous avez des commentaires à faire, vous les faites, vous les signez. Euhh il faut qu'il reste dans le stricte respect de notre profession, qu'il ne soit pas injurieux, qu'il ne soit pas, qu'il ne diffame pas etc. Après vous avez le droit de dire ce que vous pensez. De ce côté là, le journal n'a pas une ligne éditoriale dans le sens où ...

**S.D: C'est la proximité, vous m'avez dit.**

**P.L:** Voilà moi je ne sais pas pour qui vote les journalistes ici. Je ne sais pas s'ils votent à gauche, s'ils votent à droite. Je sais qu'il y en a qui ont des sympathies pour le LKP, il y en a qui sont contre ce mouvement etc. ...pour moi une bonne rédaction est une rédaction équilibrée, elle doit refléter ... à peu près autant que faire ce peu mais après on ne va pas non plus faire des quotas mais elle doit refléter à peu près ce qu'est la population. Une rédaction cela doit être à peu près l'image de la rédaction. Alors si vous regardez bien ce n'est pas le cas à *France Antilles* aujourd'hui puisque grosso-modo il y a 32 journalistes. Sur les 32, il doit y avoir 19 Guadeloupéens et 13 métropolitains. C'est pas le ratio de la population. Vous êtes d'accord avec moi?

**S.D: Vous parlez de la Guadeloupe?**

**P.L:** Oui. Vous voyez 19 Guadeloupéens, 136 métropolitains, ce n'est pas le ratio de la Guadeloupe. La Guadeloupe c'est 80, 95% de Guadeloupéens, 5% de donc voilà. On n'en est pas là mais en tout cas ce que je fais notamment au niveau des recrutements, moi quand j'étais arrivé ce n'était pas ce ratio là. C'était presque plus de métros que de Guadeloupéens. ... Aujourd'hui, on essaye de voilà parce que je pense qu'un journal il peut être, moi je me sens extrêmement handicapé d'être rédacteur en chef de...

**S.D: Mais pourquoi vous avez changé le ratio, c'est vous ou votre hiérarchie?**

**P.L:** Non c'est moi. Ben je pense qu'il faut plus de Guadeloupéens pour faire un journal de Guadeloupéens, qui parlent aux Guadeloupéens, vous voyez ce que je veux dire.

**S.D: Hum hum**

**P.L:** Après le problème est que je ne vais pas prendre un Guadeloupéen juste parce qu'il est un Guadeloupéen, faut que ce soit un bon pro. Mais ... nous notre niveau de recrutement là on recherche un journaliste sportif, on n'arrive pas à trouver c'est fou. Mais, le recrutement c'est d'abord ici, d'abord en Guadeloupe et puis si on ne trouve pas, on va ailleurs. Et donc, moi j'ai un peu rééquilibré la rédaction comme ça.

**S.D: Vous m'avez dit que vous avez besoin d'un journaliste sportif, mais quels sont les besoins des journalistes?**

**P.L:** La formation, la formation énormément de formation. Et c'est là où par contre on n'est pas très bon parce que c'est quelque chose que j'inscris tous les ans au budget mais comme on est aujourd'hui dans un média qui est un petit peu en difficulté puisque tout le monde pense que *France Antilles* roule sur l'or. Ce n'est pas si évident que cela.

**S.D: En difficulté, c'est-à-dire en difficulté financière?**

**P.L:** Ouais. Enfin notre... (silence)

**S.D: Est-ce cela affecte votre travail en tant que telle, cette difficulté financière? Ca affecte le travail des journalistes et comment?**

**P.L:** Non cela n'affecte pas le travail des journalistes. Ca nous comment dire, ça nous laisse moins de liberté..., moins de liberté de recrutement, etc. Moi quand je suis arrivé, je suis arrivé en 2004, j'ai créé cinq postes de journalistes, les quatre premières années, c'est-à-dire que ... j'ai créé cinq postes de journaliste pour moi c'est important. Plus on a de journalistes, plus on peut donner d'infos etc, etc. ... Et là depuis 2009, cela a correspondu à cela, puisque notre meilleure année comptable j'ai envie de dire c'est 2008. Et depuis 2009, j'ai cessé de pouvoir créer des postes et j'en ai même perdu deux. C'est un des journalistes que je n'ai pas pu remplacé.

**S.D: C'était des contrats à durée déterminé?**

**P.L:** Non c'était des gens qui sont partis et ...je n'ai pas pu remplacé ces gens là et la direction m'a dit ben voilà.

**S.D: Vous m'avez parlé des formations, la plupart des journalistes ici sont issus d'une école de journalisme?**

**P.L:** Non je ne crois pas, il y en a quelques uns mais les derniers recrutés oui la plupart oui.

**S.D: Et quelles sont les perspectives d'avenir pour les médias, la presse en Guadeloupe?**

**P.L:** On aimerait bien savoir, on aimerait bien savoir. Je pense que le média numéro 1 est ou deviendra Internet.

**S.D: Donc pensez vous que l'impact des blogs et du journalisme citoyen va empêcher les journalistes traditionnels de travailler?**

**P.L:** Alors, voilà moi ce que je pense alors ... moi j'aime le journalisme sinon je ne ferai pas ce métier là. Alors le journalisme citoyen pourquoi pas. Mais... on part du principe aujourd'hui puisqu'Internet tout est gratuit. On part du principe que l'information c'est quelque chose de gratuit. Moi je pose la question, comment est-ce que les journalistes vivent si leur travail est gratuit, si le fruit de leur travail est gratuit. C'est pas possible. Aujourd'hui sur Internet moi j'ai lu notamment en 2009, il y avait eu des sites qui se montaient etc et fort heureusement notre métier, moi je ne mets pas le journalisme sous globe. Je ne les considère pas, il y a des bons et des mauvais comme dans toute corporation, etc. Mais c'est quand même un métier que l'on apprend. Il y a des règles. Il y a des gens qui sont des citoyens et qui font l'information. Mais l'information encore une fois c'est une règle, on ne peut pas. Il y a des gens qui font du journalisme citoyen et c'est très bien. Ça alimente. Plus il y a d'informations, mieux c'est, etc. Puis il y a des gens. Il va falloir arriver à distinguer les blogs d'information et les blogs de mauvaises informations. Je pense que petit à petit ... que la loterie va se faire de lui-même et que fort heureusement. Encore une fois le journalisme c'est un métier, cela s'apprend comme maçon, comme pâtissier, etc. Il y a des choses à savoir. Il y a des relations à entretenir, etc. ...Et petit à petit, je pense que le tri va se faire et que l'information oui circulera sur Internet et ce sera de la bonne information. Bon regardez Wikipédia qui est un site ... qui fait référence bon moi j'ai lu des choses sur Wikipédia donc je sais pertinemment qu'elles ne sont pas complètement vraies.

**S.D: Vous dites que l'information est gratuite, mais il y a aussi le poids de l'économie qui rentre en compte puisque l'information c'est aussi vendre?**

**P.L:** Oui c'est ça aujourd'hui nous le problème aujourd'hui. Pourquoi bon est confronté à un énorme problème. On a lancé un site d'information fin 2008. On était très en retard et on s'est posé la question. On a travaillé pendant un an avant de le lancer mais on s'est posé la question quelle est le modèle économique. Personne n'a trouvé le modèle économique de l'information sur Internet. Aujourd'hui, on considère que l'information sur Internet, elle est gratuite. Moi je suis contre ça parce que moi je dis comment est-ce qu'on paye la rédaction, comment est-ce qu'on paye les journalistes. Déjà les journalistes sont des gens pas très bien payés. Si en plus ils doivent à l'oeil, c'est pas possible quoi. Donc personne n'accepterait ça. Donc un journaliste c'est un travail. Il se déplace, il va voir des gens, il prend son temps, enfin voilà. Je veux dire il, comment est-ce qu'on peut imaginer que ce travail là ben il le fait gratuitement, donc comment on fait généralement c'est la publicité que vous avez sur votre site ... qui va permettre de payer la rédaction, etc. Mais ça c'est très mauvais. Aujourd'hui moi, je suis très fière d'appartenir à un journal où il y a un service commercial avec un directeur commercial. Je suis rédacteur en chef, évidemment, quand il se passait quelque chose dans un magasin et que c'était un annonceur jamais le directeur commercial est venu me voir en me disant bon il ne faut pas parler de ça. Il y a vraiment une séparation pourtant on sait très bien nous journalistes. Aujourd'hui, un journal papier, le compte d'exploitation c'est 60% de la publicité et 40% de la diffusion. Donc, ce n'est plus nous journalistes qui suffisons, on ne se suffit plus à nous-mêmes. Donc s'il n'y a pas la publicité aujourd'hui à *France Antilles* dans le journal *France Antilles*, la rédaction on la coupe en deux.

**S.D: Ce que vous voulez dire, qu'il n'y a pas de pressions du monde économique.**

**P.L:** Il n'y a pas de pressions aujourd'hui.

**S.D: Ni du monde politique?**

**P.L:** Oh si bien sûr il y en a mais ce que je veux dire c'est que dans le fonctionnement interne de *France Antilles*, le directeur commercial n' imagine même pas venir me voir il aimerait bien probablement dire parce qu'il y a le patron de chez Renault qui lui a dit que moi j'ai une grève chez moi ce serait bien que tu n'en parles pas, il aimerait bien. Mais aujourd'hui c'est notre fonctionnement c'est notre règle interne, cela ne se passe pas.

**S.D: Au cours de notre conversation, vous m'avez fait comprendre que c'est un métier passionnant, mais difficile. Alors pourquoi vous êtes devenu journaliste?**

**P.L:** Pourquoi je suis devenu journaliste. Par hasard pour être très franc. Par hasard, j'étais en rupture de bandes comme on dit. J'avais quitté ma famille, fallait que je travaille, etc. J'étais passionné de sport. Je grattais des petits compte rendus pour le journal local. C'est comme ça que j'ai euhh un jour, ils m'ont dit ben voilà c'était à l'époque où les journaux encore pouvaient embaucher facilement. Ils m'ont dit est-ce que cela t'intéresserait de nous remplacer l'été, etc. alors je n'avais absolument pas la vocation en me disant. À 10 ans, je ne rêvais pas d'être journaliste, mais quand je suis rentré dans ce truc là, après j'ai trouvé que c'était une société, des rédactions avec des gens pouff, des gens spéciaux mais des gens formidables. Je ne sais pas si vous, vous vous disposez à devenir journaliste, mais moi j'adore les gens avec qui je travaille. Je ne suis pas d'accord avec eux, je ne sais pas, on s'engueule tous le temps etc, mais pour moi ce sont des gens merveilleux vraiment.

### **Questions générales**

Le nombre de tirage? En moyenne 25 000 du lundi au vendredi, il atteint 50 000 le samedi parce qu'il y a le Magazine vendu avec.

Le nombre de lecteurs? Un journal pour quatre lecteurs donc c'est 80 000 lecteurs. Les lecteurs sont principalement les gens au dessus de trente ans.

Le nombre de journalistes à *France Antilles*? 32 journalistes, au total 150 employés.

La formation des journalistes? Problèmes majeurs.

## **B. Entretien avec Emmanuel GOMBAULD, 18 mai 2012**

**Salaura DIDON: Présentez-vous?**

**Emmanuel GOMBAULD:** Donc Emmanuel Gombauld, journaliste à *Guadeloupe Première*. En fait je suis journaliste depuis 1987. J'ai d'abord exercé à *Radio Tanbou* en tant que ... journaliste reporter. Ensuite, toujours journaliste reporter mais euhh en tant que responsable de la rédaction et ensuite ... j'ai exercé à *RFO* et jusqu'à aujourd'hui je suis à *Guadeloupe Première*. Je suis journaliste spécialisé qui touche un peu à tout mais particulièrement au créole, et ... à certains nombres d'émissions créoles que j'ai pu mettre en place que j'ai pu créer et que je fais vivre jusqu'à maintenant directement.

**S.D: Est ce que vous pouvez me parler de ces émissions créoles, qu'est-ce qui vous a amené à les créer?**

**E.G:** Ben j'avais une expérience ... à Radio Tanbou parce que c'est une radio qui travaille en créole. Donc en arrivant à RFO, il cherchait quelqu'un pour mettre ... en place des émissions créoles en télé puisqu'il y avait déjà des émissions journal créole en radio et en télé ils voulaient mettre les informations en créole. Donc au début cela a été la reprise des trois informations essentielles, on appelait ça *Nouvelles Créoles*. Ensuite on a évolué vers *Koudzié*, qui était un regard sur le patrimoine, sur la culture et aussi un peu la créativité des guadeloupéens. Après *Koudzié*, on a fait *Koudzié Mag*, on a fait *Koudzié en communes*. Et ensuite cela a donné *Gadé Pli Lwen* qui était toujours une émission en créole en direction de la créativité toujours dans la même lignée culturelle, créativité, économie et tout cela. Et ... aujourd'hui je porte une nouvelle émission que l'on appelle *Powté Manèv*, qui est ... en direction des jeunes, des jeunes en activité quelque soit leur domaine d'activité et des jeunes qui ont jusqu'à 35, 36 ans maximum.

**S.D: Ok, qu'est ce que vous pouvez me dire sur le CPAG?**

**E.G:** Le CPAG c'est le club presse archipel Guadeloupe. C'est une association qui regroupe les journalistes de Guadeloupe et c'est une association loi 1901 confraternelle qui... dont le but est de favoriser des relations entre journalistes et aussi de ... travailler à la préservation à l'exercice du métier, la préservation des intérêts des journalistes, veuillez à ce que les

journalistes puissent exercer leurs conditions. Ce n'est pas un syndicat. Mais on fait en sorte que les journalistes puissent exercer en tout cas permettre un travail de réflexion sur l'exercice du métier de journaliste, en respectant les principes de base, en respectant ... la déontologie en respectant tous les textes fondamentaux de l'exercice de cette profession.

**S.D: Et depuis quand vous existez?**

**E.G:** Le CPAG existe officiellement depuis 2004.

**S.D: Officiellement c'est-à-dire qu'avant ça existait mais c'était officieux?**

**E.G:** On a commencé à réfléchir depuis 2003.

**S.D: Et qu'est ce qui vous amené à le créer?**

**E.G:** Oui le CPAG est né. Le CPAG, c'est une histoire qui est né après l'affaire Sylvère Selbonne. C'est un journaliste qui dans l'exercice de son métier au Macdonald des Aymes avait reçu un coup de pied de la part d'un policier. Et ce policier là et on avait dénoncé, il y avait des manifestations. Il y avait eu grèves, il y avait eu pleins de choses pour dénoncer cet état de fait. Et le groupe qui avait ... dirigé ce mouvement là ... on est resté ensemble et on a vu la nécessité parce que avant il n'existait aucun organisme, aucune association, ni rien pour défendre les journalistes en Guadeloupe. Donc on a vu la nécessité de mettre en place ce club presse.

**S.D: Si il n'y avait ni association, ni d'organisme en Guadeloupe, vous étiez quand même rattaché au SNJ pour vous défendre, comment vous faisiez avant alors?**

**E.G:** Les journalistes en Guadeloupe ... il y a beaucoup qui ne sont pas syndiqués jusqu'à maintenant. Et ... ils étaient rattachés essentiellement, pour beaucoup ceux qui étaient syndiqués étaient rattachés au SNJ. Et jusqu'à aujourd'hui en matière syndical, la majorité est rattachée au SNJ mais il y a aussi d'autres syndicats. Il y a FO..., la CFDT journalistes je crois

**S.D: Ah bon**

**E.G:** Oui oui, qui existent mais qui sont toujours rattachés aux syndicats parisiens. Il n'y a aucun syndicat. Il y a une section SNJ à *RFO Guadeloupe*, à *Guadeloupe Première* mais il n'y pas de section SNJ Guadeloupe. Il y a eu des tentatives mais cela n'a pas marché.

**S.D: Ok quand je vous avais contacté la première fois, vous m'aviez dit que vous partiez pour un colloque ou séminaire entre journalistes?**

**E.G:** Un congrès.

**S.D: Et c'était où en fait?**

**E.G:** Le CPAG est adhérent à l'UCPFF l'union des clubs presse de France et francophone. Et chaque année se tient un congrès qui regroupe nous sommes aujourd'hui à peu près ... 25, 26 clubs qui couvrent un petit peu toutes les régions de France et un certain nombre de pays comme Haïti, comme le Mali, comme le Liban aujourd'hui, la Belgique. Il y a d'autres ... clubs qui sont en gestation dans d'autres pays. Donc chaque année, le congrès de l'UCPFF se réunit c'est un club qui organise cette année en 2012 c'était à Ste Etienne, et en 2013 ce sera en Guadeloupe. Donc c'est un congrès qui regroupe à peu près 250 à 300 personnes et ... l'objectif c'est de faire le point sur les clubs, sur l'union, mais surtout de discuter d'un certain nombre de problématiques de la profession.

**S.D: Vous me dites que la plupart des journalistes en fait en Guadeloupe ne sont pas syndiqués, avant qu'ils n'étaient pas syndiqués, est-ce que maintenant il y beaucoup plus qui sont syndiqués?**

**E.G:** Il y a beaucoup plus qui sont syndiqués mais je ne sais pas le taux des syndicalisations parce que c'est quelque chose d'individuelle. Et comme il n'y pas de structures qui regroupe véritablement, je ne sais pas à quel niveau. Je sais qu'à *Guadeloupe Première* quasiment ... 100% des journalistes sont syndiqués.

**S.D: Et vous même vous êtes syndiqués?**

**E.G:** Je suis sympathisant d'un syndicat mais je n'ai jusqu'à maintenant jamais pris de carte à un syndicat.

**S.D: Mais par exemple, vous n'êtes pas au SNJ?**

**E.G:** Je travaille ... beaucoup avec le SNJ mais bon c'est juste une question de formalité qu'autre chose. Je n'ai pas encore franchi le pas.

**S.D: Et pourquoi vous avez décidé de devenir journaliste?**

**E.G:** Long silence. C'est le seul métier qui a toujours été dans ma tête. Donc je crois que ce métier là m'a choisi et il s'est imposé à moi.

**S.D: Comme vous êtes président du CPAG, vous êtes président depuis quand?**

**E.G:** Depuis trop longtemps.

**S.D: Depuis 2004 alors?**

**E.G:** Oui depuis trop longtemps justement.

**S.D: Il n'y a personne pour vous remplacer?**

**E.G:** Non c'est pas qu'il n'y a personne pour me remplacer. C'est que pour l'heure..., c'est la première équipe, c'est le noyau de la première équipe qui est là et ... on fonctionne bien donc on n'a pas encore trouver la nécessité de changer de président. Mais je pense que ça devra se faire parce que moi je crois qu'on n'est pas président à vie et qu'on peut porter sa contribution ailleurs.

**S.D: Et vous êtes combien au total, est-ce que c'est la majorité des journalistes guadeloupéens qui font parti du CPAG?**

**E.G:** Non, non je ne dirais pas que c'est la majorité. Nous avons aussi. ...Aujourd'hui nous sommes on va dire une quarantaine de membres entre journalistes et communicants parce que le club accueille aussi des communicants.

**S.D: Et sur les journalistes, il y a combien alors?**

**E.G:** Je ne sais pas exactement.

**S.D: Ok j'ai contacté le SNJ pour connaître le nombre spécifique de journalistes en Guadeloupe, mais eux ils ont un nombre total par rapport à la France en incluant les DOM, est ce que vous avez le nombre de journalistes qui existent en Guadeloupe?**

**E.G:** Personne n'a ce chiffre là. Personne n'a ce chiffre là ... pour la simple raison que aujourd'hui que tout le monde n'a pas forcément la carte professionnelle. La carte professionnelle est une carte professionnelle mais ce n'est pas ... comment je vais vous dire ça on n'a pas forcément besoin pour exercer le métier de journaliste.

**S.D: Au bout de trois mois, on en a besoin pour commencer selon la loi....**

**E.G:** Non selon la loi parce que ... selon la loi on peut l'obtenir après trois mois d'exercice pleins du métier mais il y aujourd'hui des gens qui sont journalistes occasionnels, qui sont correspondants de presse, qui ... exercent le métier de journaliste quelque part mais qui ne

font pas les déclarations parce que l'organe dans lequel ils sont ... ne remplit pas forcément les conditions; donc il y a un certain nombre d'explications à cela et mais aujourd'hui ... je pense que le nombre réel. Moi je pense que ça tourne autour de, entre 130- 150 je pense. C'est une estimation strictement personnelle qui n'engage que personne d'autre que moi.

**S.D: D'accord parce que déjà à *France-Antilles*, ils sont 32 journalistes donc par exemple à *Guadeloupe Première*, vous êtes combien radio et télévision confondus?**

**E.G:** Nous sommes à peu près une cinquantaine.

**S.D: Donc en tout ça doit dépasser 150?**

**E.G:** Pas forcément parce que ... quelles sont les organes. Il y a beaucoup d'organes mais ils ont peut être un deux trois quatre cinq

**S.D: Comme Canal 10?**

**E.G:** Ouais. Il y a *RCI* qui sont peut-être une dizaine donc je ne sais pas hein donc ouais donc notre estimation c'est autour de 150.

**S.D: Et principalement les journalistes de la Guadeloupe, où ils se forment?**

**E.G:** Il n'y a pas ... de formation spécifique. Il n'y a pas de lieux privilégiés. Il y a quelque temps, les journalistes qui ont mon âge ou plus ou à peu près, on n'a pas forcément fait des écoles de journalistes. Moi j'ai pas fait d'école de journalisme. J'ai appris sur le tas. Mais aujourd'hui sauf cas exceptionnel ou alors en tant que correspondant du sport, des trucs bien spécifiques, personne n'est recruté sans avoir fait une école.

**S.D: C'est maintenant la politique de *Guadeloupe Première*?**

**E.G:** De tout le monde tout simplement parce que..., tout simplement parce que la technicité du métier aujourd'hui exige un certain niveau de formation, exige des compétences bien précises et particulières. Et parce que aujourd'hui aussi les organes de presse ... cherchent à se mettre aux normes, ... aux normes sociales je veux dire.

**S.D: Parce qu'ils ne l'étaient pas avant?**

**E.G:** Parce qu'ils ne l'étaient pas. Ça existait où on travaillait ... sans fiche de paie parce qu'on aimait ça on travaillait ... sans respecter la convention collective ... Tous les organes aujourd'hui ne respectent pas la convention collective.

**S.D: Sans fiche de paie c'est-à-dire qu'on vous payait mais on ne vous déclarait pas à la sécurité sociale?**

**E.G:** Voilà. Donc la filière de formation c'est essentiellement la filière de formation en France, en hexagone. Il y a peut être ... une ou deux personnes qui se sont formés au Canada ou en Belgique je crois par correspondance. Mais la grande majorité c'est la France.

**S.D: Ok. Est-ce qu'il y a eu déjà une idée de créer une école en Guadeloupe pour former les journalistes? J'ai cru comprendre que la région voudrait ouvrir une école à partir de l'année prochaine?**

**E.G:** C'est dans les tuyaux.

**S.D: Et qu'est-ce que vous en pensez?**

**E.G:** C'est une bonne chose.

**S.D: Mais pourquoi avant il n'y a jamais eu cette idée?**

**E.G:** Il y a eu des tentatives de formation ne serait ce que ... sur certains modules, ce serait ce que par exemple il y a eu une tentative de former des JRI, des journalistes reporters d'images en Guadeloupe. Il y a eu ... quelques, il y a eu ... une ou deux sessions mais je ne sais pas trop pourquoi cela n'a pas marché. Mais cela n'a pas marché je pense parce que le JRI on n'avait pas autant besoin que ça et ... maintenant on n'en a besoin mais quand on en forme trois ou quatre le marché est vite saturé. Et il y a eu ... des écoles essentiellement des écoles de communication, pas forcément des écoles de journalisme en Guadeloupe.

**S.D: Ok mais cela remonte à quand cela le fait qu'on est voulu former des JRI?**

**E.G:** Silence.

**S.D: Cela remonte à 10 ans, 15 ans?**

**E.G:** A peu près.

**S.D: Ok, on va parler de tout autre chose. Qu'est-ce que ca évoque pour vous la démocratie et comment pour vous en tant que journaliste, vous contribuez au processus démocratique?**

**E.G:** Silence. Du point de vue du journaliste que je suis la démocratie c'est d'abord l'exercice de la liberté. L'exercice de cette liberté là il faut qu'il y ait un certain nombre de

soupape et un certain nombre de domaines essentiels et je crois que le métier de journaliste en fait parti. ... On dit que le journaliste est garant des libertés, je le crois profondément. Et ... je crois profondément aussi qu'un journaliste même s'il a ses idées même s'il peut ... avoir ses engagements dans l'exercice de son métier cela doit être quelqu'un d'indépendant de tous les pouvoirs. Mais quand je dis indépendant ... intellectuellement indépendant. Un journaliste c'est un cerveau libre et ça doit se traduire dans son métier et pour moi je crois que c'est vraiment l'un des piliers essentiels de quel que démocratie que ce soit.

**S.D: Et vous est ce que vous êtes un cerveaux libre du point de vue de votre fonction?**

**E.G:** J'essaye autant que faire ce peut je crois que je suis un cerveau libre oui, en sachant que aucun individu ... n'est libre comme le vent et ... qu'il est relié à une société, qu'il a une histoire personnelle, qu'il a une formation, qu'il a un certain nombre de choses forcément qui influencent sa façon de penser, sa façon de voir, sa façon d'analyser les choses. Je pense que c'est cela pour tout individu, pour tout journaliste, mais lorsque je dis que j'essaye d'être un cerveau libre c'est que dans l'exercice de mon métier je fais en sorte d'être honnête, de me donner tous les moyens qu'il faut pour analyser les choses avec impartialité.

**S.D: Ok vous dites que vous essayez d'être un cerveau libre donc quels sont les défis que vous avez déjà rencontré au cours de votre profession? Les difficultés ou les défis rencontrés au cours de votre carrière?**

**E.G:** Vous savez j'ai commencé en tant que journaliste sur une radio militante, qui dit radio militante dit ... un regard spécifique, particulier sur la société. J'étais à ce moment là ... payer par un parti politique donc forcément ... on travaille d'une certaine façon.

**S.D: C'était quelle partie politique?**

**E.G:** Ben j'étais à *Radio Tanbou*. C'était des organisations propriétaires de *Radio Tanbou* à l'époque.

**S.D: C'était nationaliste?**

**E.G:** Nationaliste.

**S.D: Mais il n'y a pas vraiment de partis c'est plutôt des syndicats?**

**E.G:** Des syndicats et partis politiques c'était UGTG, UPLG ... et d'autres encore. Ce sont ces deux là principalement, mais en particulier l'UPLG. Et ... même en étant là j'ai toujours

fait mon travail honnêtement en analysant les choses d'un point de vue, en traitant des informations ... plus certaines que d'autres, plus les informations politiques ou syndicales ou les affaires ou les trucs comme ça mais on traitait aussi les informations culturelles, on traitait de tout. Et ... d'un certain point de vue mais avec honnêteté. Et ... jusqu'à maintenant..., je n'ai jamais eu un procès en diffamation par exemple. ...J'ai eu des pressions gentilles, amicales, mais des pressions réellement. Et je sais aussi qu'il y a des gens qui ... n'apprécient pas la façon dont je fais mon métier.

**S.D: Donc quand vous dites pressions, quel type de pressions, vous pouvez nous en dire plus, vous me dites amicales, mais les pressions ne sont jamais amicales?**

**E.G:** Non (rire) quand je dis cela il y a une pointe d'ironie.

**S.D: Un ou deux exemples, pressions vous voulez dire économiques et politiques ou les deux?**

**E.G:** Oui économique et politique. On m'a proposé de l'argent.

**S.D: Vous voulez dire le monde économique ou le monde politique qui vous a proposé de l'argent?**

**E.G:** Le monde politique m'a proposé de l'argent ...

**S.D: Pour vous faire taire?**

**E.G:** Non on ne dit pas cela comme ça. On te dit bon si tu as un problème vient me voir surtout quand on sait que vous êtes dans la précarité. Quand un politique te dit cas ..., il te dit ouais je sais que tu as un problème de ci, viens me voir quand tu veux il n'y a pas de problème. Ou alors ... des pressions aussi indirectes c'est-à-dire qu'on voit des gens qui vous suivent, tu ne sais pas qui c'est. ...Tu vois des voitures devant toi tu ne sais pas qui c'est. Ou alors lors de campagnes électorales ou de machin comme ça il y a des gens qui directement viennent te menacer.

**S.D: Ca c'est les hommes politiques ou leurs sympathisants?**

**E.G:** Je ne sais pas (rire).

Rire de Salaura Didon.

**S.D: Mais là vous avez pas couvert les campagnes électorales non?**

**E.G:** J'en ai couvert pleins, beaucoup, beaucoup.

**S.D: La comme vous vous occupez des émissions, est-ce que vous avez fait pour ces élections là?**

**E.G:** Pour les présidentiels non. Peut être les législatives, je vais voir de quelle manière. Mais depuis que je suis à RFO j'ai couvert pratiquement toute..., j'ai couvert beaucoup de campagnes jusqu'à maintenant quoi.

**S.D: D'accord au cours de votre carrière depuis 1987, on va dire que ça fait 25 ans, donc comment vous voyez la liberté de la presse en Guadeloupe évoluée?**

**E.G:** Ca a beaucoup bougé. La liberté de la presse a beaucoup bougé, a beaucoup évolué... Les deux aspects positivement parce que c'est fini l'époque. Vous savez à une époque... les journaux étaient quasiment dictés par la préfecture, les journaux radio, télé pour la télé officielle. Et c'était la seule qui existait. ...Si à l'époque on disait le ou la, le lendemain on ne présentait pas le journal. Si on disait quelque chose, une phrase qui ne plaisait pas au préfet ou à un ami du préfet, on ne présentait pas le journal c'était fini. Et il suffisait d'un coup de fil pour être débarqué. Lorsqu'on avait un certain type d'idée, et ben on nous faisait des misères pas possibles. Et aujourd'hui, je pense que cela a un peu bougé bon parce que les mentalités ont évolué. Mais aussi parce que ... je pense que la présence du CPAG, qui a toujours agit sur tout ce qui est liberté de la presse, atteinte à la liberté de la presse et à l'exercice du métier dès qu'on a connaissance des faits. On a toujours réagit soit en manifestants, soit ...par communiqué par exemple avant le LKP, on a manifesté contre Jégo par exemple lorsqu'il a eu une attitude incorrecte avec un collègue qui n'est pas adhérent du CPAG. Et ... nous avons fait une pétition à Alliot-Marie, à tout ça. Donc ... on a toujours réagit, je pense que cela a fait bouger les lignes. Donc ouvertement comme cela on ne s'attaque pas forcément à des journalistes ouvertement. Mais il y a des pressions qui sont exercées ... directement ou indirectement. On essaie d'enroler les journalistes, on essaie de faire en sorte qu'il adhère à nos idées. Ca c'est le jeu de la démocratie. Ca c'est le jeu. C'est au journaliste de savoir quelle limite il se donne. Mais aujourd'hui je crois que les gens sont plus enclins à accepter ... que le journaliste fasse son métier mais d'un autre côté et ce n'est pas spécifiquement en Guadeloupe, mais c'est un mouvement mondial, les pressions aujourd'hui sont économiques, sont économiques. Déjà ... dans le conditions d'exercice du métier lorsqu'il y a quelques années, lorsqu'une équipe de télé par exemple partait en

reportage, il y avait le rédacteur, le caméraman, l'éclairagiste, le chauffeur. Le chauffeur a commencé par sauter, le preneur de son aussi et l'éclairagiste ensuite ont été éliminés. Il ne restait plus que le JRI et le journaliste-rédacteur. Aujourd'hui, c'est l'équipe type mais on trouve de plus en plus de personnes qui partent en reportage tout seul.

**S.D: Quand vous dites avant, c'était il y a peu près 20 ans?**

**E.G:** Pas forcément 20 ans. Ouais à peu près. Au fur et à mesure les conditions se sont dégradées donc la liberté de la presse c'est aussi et c'est d'abord je pense les conditions d'exercice du métier. Le métier de journaliste est un métier de réflexion, un métier d'analyse, un métier de création. ... Lorsque l'on est obligé comme un ouvrier d'usine de réaliser forcément le reportage dans la journée alors qu'on pourrait prendre le temps si ce n'est pas une actu chaude. S'il y a une grève, il n'y a pas de souci le soir c'est à la télé. Mais si on doit faire ... une enquête, une recherche, un dossier ou un mini dossier, il faut un certain nombre de temps. Et aujourd'hui on n'a pas cela, en tout cas pas en Guadeloupe. On n'a pas forcément ce temps là. Donc... la liberté de la presse c'est le fait aussi de pouvoir exercer pleinement son métier. Et on n'a pas ça. On n'a pas cela véritablement. C'est vrai que lorsque l'on voit ... des journalistes meurent pour exercer leur métier à côté de nous en Haïti, ... des confrères perdent leur vie et sont obligés de se cacher pour exercer leur métier au quotidien, là on n'en est pas là. Mais ... toutes les atteintes à la liberté de la presse sont condamnables, quel que soit le niveau ou quel que soit la méthode utilisée.

**S.D: Qu'est-ce que vous pouvez me dire sur l'autocensure et la censure?**

**E.G:** C'est un débat qui est vieux comme le journalisme et la censure là aussi elle s'exerce de manière subtile, ... directe des fois. Mais ... là aussi c'est toujours un combat d'idées, c'est toujours un combat d'idées, les idées majoritaires contre les idées minoritaires, les idées du moment contre les idées ou qui ne sont pas dans l'air du temps, que les gens n'aiment pas... La censure directe ... elle n'existe pas la censure directe. Lorsqu'un rédacteur en chef fait le choix de faire tel reportage pas d'autres, c'est un choix éditorial c'est sa responsabilité. Mais si cela ne lui plaît de parler de telle chose même si c'est une superbe info, il n'en parle pas. C'est une forme de censure.

**S.D: C'est de l'autocensure?**

**E.G:** Ce n'est pas de l'autocensure, ce n'est pas de la censure. C'est un choix éditorial. Mais ... une radio généraliste se doit de parler de tout. Lorsqu'on nous parle plus de ça plutôt que de ça, lorsqu'on voit ... que tel parti politique s'exprime 50 minutes sur une semaine et qu'un autre parti s'exprime dix minutes, où est la censure. Est-ce c'est de la censure, est-ce que c'est autre chose. Et l'autocensure forcément, l'autocensure est permanente et l'autocensure peut être vécue de deux façons. Peut être comprise de deux façons. (râcle sa gorge) C'est une arme de conscience c'est-à-dire que ... on ne va pas par exemple mettre gratuitement au grand jour la vie privée de quelqu'un si cela n'a rien à voir avec le métier. Donc même si on est au courant d'un certain nombre de choses, on ne va pas en parler. C'est de la responsabilité cela peut être assimiler à de l'autocensure, mais moi c'est de la responsabilité. Parce qu'un journaliste doit toujours, toujours être le premier responsable de ce qu'il écrit, de ce qu'il dit, de ce qu'il filme, de ce qu'il photographie. Mais l'autocensure vient du fait qu'on a une information capitale, que cette information là est une vraie information et qui permettrait d'éclairer un certain nombre de choses et qu'on en parle pas, volontairement parce que cela va nuire à ou alors parce que des fois on n'ose pas, parce qu'on n'a peur, parce qu'on craint parce que ceci parce que cela. Ca existe, ça existe dans tous les pays du monde parce qu'un journaliste ... n'est pas un robot, n'est pas un sous-homme. Mais un journaliste c'est comme je vous disais tout à l'heure, c'est quelqu'un qui est dans une société, qui vit dans cette société là et c'est quelqu'un qui a ses forces, qui a ses faiblesses. Pour le bon exercice du métier, il ne devrait y avoir que des forces. C'est pareil pour tous les métiers, mais c'est un être humain avec ses forces et ses faiblesses.

**S.D: Et à votre avis quels sont les principaux besoins des journalistes ici en Guadeloupe?**

**E.G:** La formation.

**S.D: Il n'y a que la formation dont ils ont besoin ou autre chose?**

**E.G:** La formation, l'organisation de la profession sur des bases, ...l'organisation des journalistes sur des bases professionnelles à travers différentes, à travers différentes instances,... syndicales, professionnelles.

**S.D: Vous m'avez dit que vous avez manifesté par rapport à l'histoire Rayapin et Jégo avant le LKP, lors du mouvement social de 2009, vous étiez sur le terrain ou pas?**

**E.G:** Oui.

**S.D: Comment vous avez couvert le mouvement social de 2009?**

**E.G:** Je l'ai couvert à moitié et je l'ai couvert par période parce que ... je n'étais pas toujours présent à ce moment là. J'ai eu quelques soucis de santé à cette période là. ...Mais on l'a couvert comme on couvre n'importe quel événement. Moi j'ai essayé de le couvrir avec rigueur, avec impartialité. Et vous savez lors d'un mouvement comme cela, il y a deux façons de le couvrir, les équipes qui sont sur le terrain, qui sont dans l'urgence et qui sont dans l'actualité chaude, ils retranscrivent les faits. Et il doit y avoir un deuxième niveau de traitement qui est le niveau d'analyse. Ce sont des gens qui sont sur le terrain mais qui ont aussi un espace de discussion comme vous voyez aujourd'hui sur tous les médias pratiquement. Il y a l'actualité chaude. Mais il y a des espaces de débat, des mini débats, des forums où les gens... peuvent discuter, donner leur point de vue, argumenter, analyser. Et ... moi je pense que c'est cela aussi qui manque dans le paysage audiovisuel en Guadeloupe.

**S.D: Qu'est-ce qui manque?**

**E.G:** Des espaces de discussion, des espaces de débat, des espaces de débat ... où les idées puissent circuler véritablement.

**S.D: Mais vous pensez que c'est que dans l'audiovisuel pas dans la presse écrite locale sur n'importe quel événement ou sur cet événement là aussi?**

**E.G:** Pendant le LKP, les débats ont circulé, les idées ont circulé. Il y a eu débat, il y a eu forum. Il y a eu tout, pendant le LKP cela a bougé. Mais régulièrement cela ne se fait pas suffisamment pour une simple raison. C'est que on a réussi le tour de force en Guadeloupe de... pointer du doigt les intellectuels et de faire croire que la parole de l'intellectuel c'est une parole inutile. On a réussi ce tour de force en Guadeloupe.

**S.D: Pour vous quels sont les perspectives d'avenir pour les médias en Guadeloupe?**

**E.G:** Long silence. C'est lié aux besoins que je vous disais tout à l'heure.

**S.D: C'est lié à la formation?**

**E.G:** Oui. On doit..... Je vais vous répondre en deux temps. Le paysage audiovisuel de toute

façon c'est un domaine qui est toujours en mouvement. C'est la nature même de notre métier. Mais on va aller petit à petit vers une stabilité des organes de presse. En radio, c'est plus ou moins régler avec *RCI*, *RFO* mais je pense que d'autres radios vont émerger et il faut que cela émerge.

**S.D: Vous voulez dire des radios d'informations généralistes?**

**E.G:** Des radios d'informations généralistes où il faut que cela émerge. ...Le souci c'est l'étroitesse du marché publicitaire mais il y a d'autres façons de faire. ...Au niveau de la télé ... c'est en train de bouger. *GTV* est en train de se structurer, *Canal 10* se structure petit à petit. ....*Guadeloupe Première* ....continue de fonctionner. Moi je suis pour le pluralisme. Je suis pour le pluralisme et c'est aussi une compétition économique. Mais l'archi domination d'un organe de presse qu'il soit écrit, qu'il soit ...parlé ou télévisuel, ce n'est pas bon pour la démocratie. Ce n'est pas bon pour la circulation des idées, ce n'est pas bon pour une société.

**S.D: Qu'est-ce qui n'est pas bon pour la démocratie?**

**E.G:** Qu'un organe de presse soit archi-dominant. Il faut qu'il y ait la pluralité.

**S.D: Et c'est ce qui manque peut-être en Guadeloupe un peu?**

**E.G:** Oui c'est ce qui manque en Guadeloupe. Donc les perspectives je pense que cela va bouger un peu. Il y a des choses qui sont en train de se faire. Des ...impératifs économiques sont en train de faire bouger les lignes et ça va venir petit à petit.

**S.D: Vous avez parlé de pluralisme, mais est-ce que vous pensez que les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent de soutenir des médias indépendants et pluralistes?**

**E.G:** Il est extrêmement difficile pour un organe de presse de rester totalement indépendant et de garder sa ligne, simplement pour des questions économiques parce qu'il a besoin de partenaires et que les partenaires très souvent regardent où ils mettent leurs billets. Et ...aujourd'hui on a besoin de ça mais il y a l'indépendance à deux niveaux. L'indépendance de l'organe de presse, mais aussi l'indépendance du journaliste. Ce dont on parlait au début, l'indépendance, le cerveau libre.

**S.D: Mais s'il n'y a pas l'indépendance du média, comment un journaliste peut être un cerveau libre c'est cela le problème puisqu'il y a cette forme de pression économique? Donc comment il va faire?**

**E.G:** Il est obligé de composer mais...vous savez il y a deux choses. Les faits sont têtus, très têtus. S'il reste sur les faits, il exerce... son métier en toute liberté. Il peut exercer le métier en toute liberté, mais en Guadeloupe c'est particulier on est un petit pays. Enfin particulier, c'est une situation inhérente aux petites espaces géographiques. On est un petit pays tout le monde connaît tout le monde et tous est imbriqué. Donc forcément les pressions sont peut être légères mais elles sont toujours là, elles sont permanentes. Et il est très très difficile pour un journaliste d'exercer son métier véritablement, ... librement et d'aller au bout de l'exercice de son métier. Ce n'est pas évident, ce n'est pas simple. C'est pour cela que je dis qu'il faut qu'il y ait une organisation du métier. Il faut qu'il y ait des syndicats véritablement représentatifs et j'ai pas envie de dire puissant mais suffisamment forts pour être des vrais partenaires sociaux pour que le journaliste sait quand il monte au créneau, on ne va pas lui dire, qu'on ne va pas lui jeter son dossier à la figure et lui dire sort de là, on ne veut plus de toi ou tu ne vas plus faire ça ou tu arrêtes de. Vous voyez qu'il y ait un espace, que le journaliste ait un espace ou il sait qu'il est protégé dans l'exercice de son métier. Donc cela peut être des syndicats, cela peut être des organisations professionnelles, plusieurs formes qui existent. Il y a des sociétés de journalistes notamment par exemple.

**S.D: Mais pourquoi vous n'avez pas fondé directement un syndicat, pourquoi une association?**

**E.G:** L'opportunité qui s'est présentée ... ne sait pas présenter sur cette forme. Et nous avons préféré euh comment je vais vous dire ça la forme associative pour réunir le plus grand nombre mais ça va venir, ça va venir forcément. C'est l'évolution naturelle des choses. Et puis il faut savoir aussi qu'il y a eu des tentatives ... de syndicat en Guadeloupe, des tentatives d'organisation, ... d'association de journalistes en Guadeloupe qui n'ont pas marché.

**S.D: C'était quand cela?**

**E.G:** Il y a 20 ans peut être même plus. Mais ... le CPAG c'est la première organisation qui dure 10 ans, première organisation de journalistes qui dure dix ans.

**S.D: Dans l'exercice de votre profession, est-ce que les blogs ou le journalisme citoyen ont un impact sur le travail du journaliste traditionnel?**

**E.G:** Forcément mais cela n'a pas encore cet ampleur là ici. Vous savez il y a eu quelques années ce grand débat là en France « Tous citoyens, tous journalistes ». C'est pas parce que on passe quelque part, on prend la photo d'un accident et qu'on décrit l'accident, qu'on est journaliste. C'est pas parce qu'on va soigner un mal de ventre avec des plantes médicinales qu'on est médecin. Le métier de journaliste obéit à un certain nombre de règles. Aujourd'hui, les jeunes journalistes qui arrivent sur le métier. Ce sont des gens qui ont bac +5, + 7 voir plus. Et ... les journalistes qui font une école de journalisme classique sur deux ou trois ans, ils ont souvent un minimum, une licence, un master ou quelque chose. Donc ce sont des gens qui sont formés ... à l'exercice de ce métier là. Le journalisme citoyen, le blog, c'est une forme d'information qui peut être nécessaire, qui est très intéressante pour faire circuler les idées, pour ... décloisonner et pour ... comment je vais dire cela, pour ... désacraliser la circulation de la parole simplement, pour que la parole ne soit pas aux mains uniquement des bien penseurs ou aux mains de directeurs de conscience, mais que la parole soit libre et circule dans la population. C'est une bonne chose. Mais ... le journalisme citoyen je ne connais pas. Je connais un citoyen, je connais un journaliste.

**S.D: Dans quelles mesures les journalistes sont respectés en Guadeloupe?**

**E.G:** Les bons professionnels sont respectés. Long silence. Mais vous savez ... dans tous les pays du monde ... lorsque cela ne va pas, lorsque quelqu'un est en difficulté, lorsqu'il perd une élection ou lorsque sa grève n'est pas suffisamment retransmise ou lorsque sa manifestation culturelle n'est pas suffisamment passée à l'antenne télé, radio ou dans les journaux. Ben on tire sur le journaliste hein.

**S.D: Ok on tire sur lui, quelles sont les principales critiques énoncées envers le journaliste au sein la société?**

**E.G:** Contre nous?

**S.D: Oui**

**E.G:** ... Ou ka travay'y pou intel, ou sé moun à intel é de tout fason zot jounalist zot toujou kont tout biten. ... Tout ca. (Tu travailles pour un tel, tu es lié à tel personne et de toute façon, vous les journalistes vous êtes toujours contre tout).

**S.D: Ils pensent que vous êtes à la solde de telle ou telle personne, quand vous exercez votre profession?**

**E.G:** De telle ou telle personne ou de tel ou tel intérêt en fonction des ...circonstances.

**S.D: Pourquoi quand vous étiez à *Radio Tanbou*, vous êtes passés d'une radio militante à une radio généraliste?**

**E.G:** *RFO*, il fallait gagner sa vie.

**S.D: Mais qu'est ce qui s'est passé à *Radio Tanbou*, il ne payait pas assez bien?**

**E.G:** Disons que... les conditions de notre relation n'étaient plus convenables.

**S.D: Mais en gros c'est la même façon de procéder que vous avez, que ce soit à *Radio Tanbou*, que ce soit maintenant dans l'exercice de votre profession?**

**E.G:** Pour ce qui est des principes oui, mais pour la forme, il y a forcément évolution avec l'expérience. J'étais à *Radio Tanbou*, j'étais jeune et fougueux. Aujourd'hui, je suis moins jeune, moins fougueux, mais peut être plus profond.

**S.D: Vous avez une dernière chose à dire sur l'exercice de votre fonction?**

**E.G:** Le journalisme offre un large champ ...d'évolution pour permettre de comprendre le fonctionnement de la société. Aujourd'hui en Guadeloupe, on a devant nous une immense forêt presque vierge.

**S.D: C'est-à-dire?**

**E.G:** Il y énormément de choses à faire. On a déjà fait beaucoup de choses, on a déjà fait beaucoup de choses dans ce métier là, dans ce domaine là. Mais là encore, on en revient aux impératifs économiques, donc au choix ce qui fait qu'on ne peut pas exercer, on ne peut pas faire ce qu'on veut, ce qu'on aurait aimé faire.

**S.D: Comme par exemple couvrir certains domaines?**

**E.G:** Couvrir certains domaines, plus de débats, plus de forums, plus de discussions.

**S.D: Vous m'avez dit que lors du mouvement social de 2009, vous n'étiez pas forcément là tous le temps, est-ce que vous avez rencontré des difficultés, des pressions de la part des syndicats ou de l'Etat?**

**E.G:** On a eu ça.

**S.D: Des deux côtés?**

**E.G:** On a eu ça. ...Deux exemples. Lorsque Yves Jégo est arrivé, il est arrivé avec des journalistes de France et les informations de Jégo distillait, passait d'abord par les informations de France, par les journalistes de France. Et ensuite, on les entendait sur les ondes comme n'importe qui. Donc il a fallu faire ce point là avec lui, on l'a fait et lorsque... les militants du LKP sont rentrés à *RFO* à l'époque. Et ben nous aussi on a dénoncé.

**S.D: Mais il n'était pas entré parce qu'il y avait grève?**

**E.G:** Il y avait grève. Il avait envahi les studios et tout cela.

**S.D: Vous étiez contre?**

**E.G:** Le CPAG ne l'a pas fait, mais était contre. Mais je ne peux tolérer qu'on envahisse un organe de presse. Un organe de presse, c'est ... un espace intouchable.

**S.D: Mais ils l'ont fait pour la grève ou pour autre chose?**

**E.G:** Pour la grève pour venir dire leur message à l'antenne. On ne voit cela que lors d'un coup d'Etat.

**S.D: Ils l'ont fait aussi à *France-Antilles*.**

**E.G:** A *France-Antilles*, à *RCI*. Donc là aussi nous avons dénoncé. Sinon ... on a eu quelques difficultés sur le terrain mais pas forcément lié aux organisateurs mais à la population des foires ou sur les barrages. Bon ce sont des choses inhérentes au métier. Ce sont des choses inhérentes au métier, ... qui sont toujours inacceptables, mais que l'on gère avec expérience.

**S.D: Vous avez une dernière chose à dire?**

**E.G:** Un souhait. Je souhaite que ... les journalistes guadeloupéens soient de mieux en mieux formés. Je souhaite que... l'on soit de plus en plus organisés et que nous soyons en capacité de prendre toute notre part en la construction de la Guadeloupe, ...parce que je

crois que la presse a un rôle, que les journalistes ont un rôle.. ont une fonction ont un rôle et ils ont leur place dans la construction de ce pays là et aucun pays ne peut se construire sérieusement et durablement ... s'il n'y a pas à un moment donné une bataille d'idées. ...Et dans la circulation des idées ... on devrait jouer un rôle plus prépondérant. On le joue mais encore on peut aller plus loin.

**S.D: Sur la bataille d'idées?**

**E.G:** Dans la circulation des idées.

**S.D: Et c'est cela qui fait au mieux participer au processus démocratique?**

**E.G:** Oui.

**S.D: Merci beaucoup**

**E.G :** De rien.

## **C. Entretien avec Thierry FUNDERE, 1 juin 2012**

**Salaura DIDON: Présentez-vous?**

**Thierry FUNDERE:** Thierry Fundéré. Je suis... directeur de la rédaction de RCI ...journaliste depuis 20 ans... J'ai commencé ma carrière en radio libre. J'ai validé ensuite mes compétences au CFPJ de Montpellier où j'ai passé donc deux années et demi de formations intensives à la pratique du métier de journaliste radio. ... Voilà, donc je suis rentré en Guadeloupe... en 1994, donc... après ce cursus que j'ai fait en alternance. De 1992 à 1994, je naviguais entre la radio qui m'employais et puis... le centre.

**S.D: C'était RCI?**

**T.F:** C'est *RCI*. Enfin j'ai commencé sur une autre radio et j'ai fini le cursus à *RCI*. ...Quoi d'autres. Donc de 1994 à maintenant donc..., j'ai été journaliste présentateur à *RCI Guadeloupe*, *RCI Martinique...*, *RCI Paris* puisque... j'ai occupé le bureau de *RCI Paris* pendant plus d'un an. Il y avait une extension sur Bruxelles également, l'actualité communautaire. ...Je suis rentré en Guadeloupe ensuite pour présenter les éditions du matin. J'ai été ... approché par *RFO Guadeloupe* où j'ai signé... et j'y suis resté... trois ans. Je suis revenu ensuite à *RCI Guadeloupe* en 2004. Et depuis je...

**S.D: Vous étiez rédacteur en chef?**

**T.F:** A *RFO* non.

**S.D: À RCI?**

**T.F:** *RCI*... à mon retour en 2004, j'ai été nommé secrétaire générale des rédactions. ...Ensuite j'ai été nommé directeur d'antenne toujours à *RCI Guadeloupe* et de la rédaction jusqu'en 2006. ...Et depuis 2006, je suis directeur de rédaction faisant office de rédacteur en chef. Ma vraie fonction, c'est directeur de rédaction. Je cumule en fait les deux fonctions?

**S.D: Ok pourquoi vous êtes devenu journaliste?**

**T.F:** C'est une passion voilà. C'est une passion qui date depuis plusieurs années. Et voilà je

suis un amoureux de la radio. Journaliste radio, j'insiste même si au CFPJ on apprend... aussi bien la presse écrite que la télé... et la radio. Mais moi je suis avant tout un journaliste radio parce que c'est le média qui est le plus..., qui pour moi est le média par excellence, parce que c'est le média du direct, c'est le média des émotions. On peut faire passer tellement de choses à travers... la voix que pour moi c'est un média par excellence.

**S.D: Et en quoi consiste votre rôle de directeur de la rédaction?**

**T.F:** Ben c'est diriger une équipe de 40 journalistes avec des adjoints. J'en ai euh deux, plus un chargé des sports. Voilà c'est définir la ligne éditoriale, c'est manager le service puisque c'est un boulot de journaliste certes. C'est surtout un boulot de manager quoi. On ne peut pas se contenter d'être un journaliste, d'être un bon journaliste. Il faut être aussi un bon cadre. Il y a la pratique journalistique, la maîtrise du métier, il y a aussi la gestion des hommes. Et ...les deux sont importants. Il n'y a pas un qui est plus important que l'autre. ... Gérer les susceptibilités, gérer la motivation des uns et des autres, ...être en capacité de mettre en place des outils pour piloter la performance. C'est ce que je suis en train de faire en ce moment. ...Définir des objectifs clairs, ...évaluer les collaborateurs, ça c'est l'autre partie du boulot qui fait que je ne suis pas un rédacteur en chef qui se charge uniquement du contenu. Je suis carrément un directeur de services avec toutes les facettes qu'impliquent cette fonction. Il y a une fonction éditoriale, une fonction de gestion, une fonction de manager. C'est vraiment pluridisciplinaire.

**S.D: Quand vous dites outils pour piloter la performance, c'est-à-dire?**

**T.F:** Ben il y a plusieurs outils. Vous avez fait un peu de management vous savez?

**S.D: Non non pas du tout.**

**T.F:** ...Ben les outils de pilotages. Il y en a plusieurs. Ce sont des indicateurs, ce sont des éléments qui vous permettent de tracer des objectifs, d'y assigner des moyens et de mobiliser ...je ne sais pas telle ou telle partie de l'effectif sur telle variable d'action ou levier d'action pour atteindre un objectif. Et vous avez des outils qui vous permettent de faire ça, des grilles d'analyse... des matrices de gestion comme. Voilà ce sont des choses que ...

**S.D: C'est pour mieux faire fonctionner la rédaction et que l'équipe soit plus performante?**

**T.F:** Voilà c'est ça. Vous fixez un objectif et vous mettez des variables d'action derrière qui soient lisibles et compréhensibles par tous. ... Chacun sait exactement ce qu'il a à faire sur les leviers d'action qui le concernent, ... pour atteindre au final cet objectif. Et de manière régulière, vous mesurez la performance, vous mesurez... le degré, la part de réalisation de l'objectif, et ça on a des outils qui permettent de faire cela.

**S.D: J'aimerais qu'on parle du mouvement social de 2009, qu'est-ce que vous pouvez dire sur l'affaire Fundéré?**

**T.F:** Rien.

**S.D: Rien**

**T.F:** Voilà c'est une étape. C'est... comment vous dire...

**S.D: Comment vous avez vécu cet événement en tant que journaliste?**

**T.F:** Avec le recul, je dirai que c'est un mouvement dans la vie d'un journaliste comme d'autres en ont connu quoi. On a tous connu des moments un petit peu de tensions qui ont fait que malgré soi on a été au coeur d'un tourbillon. Et l'important c'est d'analyser les choses avec calme après coup et d'en tirer les enseignements. Bon si c'était à refaire, je le referrai parce que j'ai été autant que possible durant cette période en phase non pas avec mes convictions, mais avec ma lecture de la société guadeloupéenne, voilà. Le rôle d'un journaliste aussi c'est ça et d'un éditorialiste en l'occurrence parce que j'étais chargée d'un édito. Donc un éditorialiste, il doit avoir une vision la plus objective possible du département, du périmètre dans lequel il intervient. ...Ça a été mon cas, maintenant... par rapport aux intérêts économiques du pays, ce n'était pas forcément ce qu'on voulait entendre, c'est une chose. Bon ben voilà, c'est tout. Maintenant de dire ce que j'ai retenu de ça, j'ai retenu les incohérences de ce pays, j'ai reconnu les paradoxes de ce pays. J'ai retenu aussi la capacité de ceux là même qui manifestaient pour arrêter la pwofitasyon leur capacité aussitôt le mouvement terminé ...d'aller verser les subsides qu'ils avaient gagné dans les caisses de la pwofitasyon. Donc voilà c'est ça. Moi je retiens de cette période là, de ce mouvement là une extrême vigilance qui doit être la nôtre...dans les périodes de fortes tensions sociales et la faculté de recul que l'on doit avoir par rapport au phénomène de masses, voilà. S'il y a

quelque chose que j'aimerais mettre en avant ce serait cela.

**S.D: Ok lorsque vous aviez assisté aux débats, aux négociations, vous étiez avec Sophie Ferré, comment cela se passait?**

**T.F:** J'ai pas assisté aux négociations.

**S.D: Je l'ai lu dans des articles.**

**T.F:** J'ai fait les directs sur les négociations au WTC.

**S.D: Oui c'est ça.**

**T.F:** Euhh oui c'était du direct, on se contentait de relater, euhh, de retranscrire ce qui était dit. Donc il n'y a pas de. Par contre les négociations en elles-mêmes en préfecture, nous n'y assistions pas. C'était à huit clos.

**S.D: Ok la démocratie cela évoque quoi pour vous et en tant que journaliste comment vous contribuez au processus démocratique?**

**T.F:** Ben la démocratie c'est... la souveraineté de l'expression du peuple. Donc ça c'est le principe fondateur du droit français, de la constitution française... qui à mon avis ne souffre aucune contestation. Après comment on y contribue... ben par la pluralité déjà, en étant un acteur de cette pluralité et ... on y contribue en étant totalement équidistant dans le traitement de l'information qu'elle soit politique, qu'elle soit sociale, en ne privilégiant aucune catégorie socio-professionnelle au détriment d'une autre, aucun parti au détriment d'un autre, aucun syndicat au détriment d'un autre, en faisant en sorte en tant que radio leader d'être constamment ... équidistant c'est-à-dire qu'on est ... au milieu quoi. Et lorsque les choses deviennent un petit peu trop ... pas tendu mais euh lorsque notre analyse risquerait d'influencer l'opinion, on s'attache à faire en sorte d'être toujours équilibré ... dans le propos. Parce qu'on considère qu'en ayant ... plus de 50% d'audience sur un si petit département, que notre obligation justement pour ... préserver la démocratie est de ne verser dans aucune logique préférentielle dont pourrait se prévaloir telle ou telle catégorie, voilà.

**S.D: Cela fait 20 ans que vous travaillez, comment voyez-vous l'évolution de la liberté de la presse en Guadeloupe?**

**T.F:** La liberté de la presse c'est comme partout ailleurs hein. Je vais dire... il y a le pouvoir économique, ...*RCI* est une radio qui vit de la publicité. Donc parler de liberté de la presse sur *RCI*, sur une radio privée en générale... la presse n'est jamais totalement libre. Il faut arrêter de raconter des histoires. Si aujourd'hui ...*Domota* ou un autre syndicaliste venait à taper avec un document sur Bernard Hayot, c'est sur qu'on y regardera à deux fois avant de partir à l'antenne. Dès lors que nous n'êtes pas en capacité de dire ce que vous voulez... en occultant totalement les conséquences économiques que cela peut avoir, vous n'êtes pas libre. Vous faites une information la plus objective possible, la plus politiquement correcte possible mais vous n'êtes pas libre. Une presse libre c'est ...*Médiapart* qui tape sur le président de la République, parce qu'elle est totalement autonome dans son fonctionnement et ...dans ses entrées financières. Elle est totalement indépendante de quelques pouvoirs bien que je n'y crois absolument pas. Même ceux qui se targuent d'être totalement indépendant, sont quand-même tenu financièrement par un groupe de pressions, par un groupe de donateurs, donc voilà. Moi franchement la presse libre ...n'existe pas à mon sens.

**S.D: Vous m'avez parlé de pressions économiques, et vous ressentez les pressions politiques?**

**T.F:** Elles tentent de s'exercer mais je ne la ressens pas.

**S.D: Vous ne ressentez pas. Il n'y en jamais eu?**

**T.F:** Si il y en a. mais moi je non...

**S.D: Il n'y a jamais eu d'hommes politiques qui ont appelé pour se plaindre sur tel ou tel sujet?**

**T.F:** Bien sûr c'est tous les jours. C'est tous les jours, mais j'ai appris à gérer ça. J'ai appris à envoyer chier les gens euh voilà après c'est... je dirais c'est une question de personnalité. Et c'est nous qui déterminons notre rapport aux personnalités politiques. Si on prête le flan et qu'on est trop proche des politiques, c'est sûr qu'à un moment donné... ils seront tout à fait dans leur rôle en faisant pressions. ...Moi je ne laisse pas de places à la pression du politique sur mon travail et je le dis de manière très..., quelques personnes qui ont eu à faire des tentatives... j'étais très très cinglant et très ferme.

**S.D: Mais si vous ne laissez pas de place aux pressions des politiques, quand ce sont les pressions économiques, là vous y faites attention?**

**T.F:** Pressions économiques de toutes les manières, il y en a de moins en moins. Il y a un environnement. Voilà vous êtes payés par la publicité donc vous faites attention avant de parler d'une concession ...qui représente... 20% de votre chiffre d'affaires. Vous faites attention, cela ne vous empêche pas de parler du sujet. J'ai pas dit qu'on occultait tous les sujets qui concernaient... non. Mais, on est doublement vigilant sur le croisement des sources, sur la vérification des infos et surtout on s'attache à donner la parole.

**S.D: Vous êtes directeur de la rédaction, quels sont les principaux besoins des journalistes?**

**T.F:** Ben il y a surtout les besoins techniques. Enfin si ils sont là, c'est qu'ils ont des compétences professionnelles sinon ils ne feraient pas parti de mon effectif...

**S.D: Je parle aussi en terme de formation.**

**T.F:** Oui, ils sont une formation initiale ...qui est basée sur une bonne culture générale et sur une pratique professionnelle qui s'est bonifiée au fil des années. Après avec l'évolution des technologies, il nous appartient de toujours les maintenir à un niveau de performance qui soient compatibles avec... notre niveau d'exigence. Donc voilà, il faut faire évoluer tout ce beau monde ... vers des formations, que ce soit pour le net, pour l'information en ligne, pour l'écriture internet, des choses comme cela. Et puis bon ... nos process de diffusion évoluent en permanence. Donc à chaque système qui est mis en place, qui est différent du précédent, ben il y a une couche de formation ... qui s'avère nécessaire. Voilà.

**S.D: D'accord, donc vous avez parlé des nouvelles technologies de communication, que pensez-vous des perspectives d'avenir pour les médias en Guadeloupe ou pour la radio en Guadeloupe?**

**T.F:** Ben c'est Internet, je veux dire. C'est l'offre de contenu Internet. Je crois que cela passe par là. ... Cela passe par de meilleures maîtrises des couts mais ça c'est le manager et le gestionnaire qui parlent. ...On va devoir dans mon sens au fil des années ... mutualiser davantage entre les bassins antillais et guyanais. Le développement passe aussi par la

Guyane. On ne peut pas faire de la radio aux Antilles seulement. Il faut s'intéresser à la Guyane sachant que des trois DFA c'est ce département qui est amené à se développer et avoir la plus forte croissance dans les dix années qui viennent. Donc on serait mal inspiré d'aller capter une partie de cette croissance ... dans ce bassin guyanais et amazonien. Donc, voilà ça ça se prépare. Ça veut dire que nos équipes ici doivent ... se préparer à cette mutation c'est-à-dire que les jeunes que nous formons ici nous accompagnant doivent se préparer aussi à voyager, à aller voir d'autres contrées, voilà c'est ça.

**S.D: Est-ce que vous pensez que les blogs et le journalisme citoyen ont un impact sur le travail du journaliste traditionnel?**

**T.F:** Non. Pas ici en tout cas. (silence). Oui ça nourrit le débat mais ça n'impacte pas, ça n'impacte pas nos métiers.

**S.D: Vous avez une dernière chose à dire concernant la pratique professionnelle ici en Guadeloupe?**

**T.F:** Non rien particulier, si ce n'est que c'est un beau métier. Mais bon il faut l'exercer avec passions. Et ... si la passion n'est pas là, j'invite ceux qui n'ont en plus, d'ailleurs c'est ce que je dis régulièrement ici, des gens qui n'ont plus de passions ben d'aller faire autres choses. Voilà je considère que ce n'est pas un métier de fonctionnaire. C'est un métier ... parce qu'il faut avoir envie. Si on n'a plus d'envie ... déjà ça se sent, on n'est pas emballé de la même façon et moi je le dis souvent, le jour où je serai fatigué par ce métier là, je ferai autre chose par respect pour les gens qui nous écoutent, j'irai vers d'autres contrées.

**S.D : Merci**

**T.F : De rien.**

## **D. Entretien avec Jacky MASSICOT et Eddy NEDELKOVSKI, 8 juin 2012**

**Salaura DIDON : Présentez-vous ?**

**Jacky MASSICOT :** Jacky Massicot, journaliste à *Guadeloupe Première*. Il n'y a pas grand chose à dire.

**S.D : Mais quel est votre parcours ?**

**J.M :** J'ai fait ... de la radio, notamment à *Radio Antilles*, à *Radio VDC*, dix années à *Radio Caraïbes* et ... quelques expériences de presse écrite ... J'ai notamment collaboré à la réalisation de l'Encyclopédie Antilles-Guyane de Sport, ... à l'expérience d'un tri-hebdomadaire sportif, *Sport Caraïbes* à l'époque avec .... Yannick Bernardot comme rédacteur en chef. Et j'ai personnellement créé un journal qui était un journal spécialisé dans l'immobilier. Voilà.

**S.D : Et c'est quoi son nom ?**

**J.M :** ....Qui s'appelait *Construire*, qui a disparu depuis.

**S.D : Monsieur Eddy Nedelkovski ?**

**Eddy NEDELKOVSKI :** Et bien moi je suis journaliste depuis 74. ....J'ai travaillé à un hebdomadaire Guadeloupe, Martinique, un peu de Guyane, qui s'appelait *Inter-Antilles*. J'avais monté un hebdomadaire qui s'appelait *VU*. ...J'ai fait la correspondance du *Monde* et celle de l'*AFP*. J'ai travaillé en radio, chez *Guadeloupe Première*, ...et j'ai travaillé aujourd'hui en télé.

**S.D : Et quoi consiste l'émission dans laquelle vous présentez ?**

**E.N :** Ah je ne présente aucune émission.

**S.D : Il y a Sept Actu. Il y a vos deux noms.**

**E.N :** *Sept Actu* qui est une émission pédagogique et didactique, ...

**J.M :** Hebdomadaire.

**E.N :** hebdomadaire, avec un résumé de la semaine ...

**J.M :** qui se veut plutôt une émission pédagogique qui essaye d'aller un peu plus loin dans l'explication des thématiques avec des spécialistes, des gens qui maîtrisent ... leur discipline, et avec ... un module, qui est un module ... critique sur l'actualité qui est réalisé par Eddy Nedelkovski, qui nous dit un petit peu les faits marquants qu'il a retenu de la semaine d'actualité, qui les décodent et qui les regardent de manière très subjective.

**S.D : Pourquoi vous êtes devenu journaliste ?**

**J.M :** Il fut un temps où j'ai rêvé d'être avocat parce que j'avais une vision très idéaliste de la vision d'avocat, le défenseur de la veuve et de l'orphelin. J'en suis revenu depuis et je suis devenu journaliste parce que je pensais pouvoir me rendre utile en voulant faire ce métier là.

**S.D : Et vous ?**

**E.N :** Ben moi il paraît qu'en CM1, je voulais déjà faire ce métier là. C'est écrit sur un de mes carnets de correspondance de l'école. J'ai commencé par faire des journaux militants, puis je suis devenu journaliste mercenaire, c'est-à-dire on me paye et je travaille.

**S.D : J'ai cru comprendre que vous êtes correspondants pour l'AFP et pour *Le Monde*, comment vous avez couvert le mouvement social de 2009 et qu'est ce que vous en avez pensé ?**

**E.N :** Je n'ai rien pensé, j'ai couvert, je ne suis pas là pour penser, je suis là pour rapporter.

**S.D : Et vous ?**

**J.M :** Je n'ai pas eu d'implications journalistiques sur le mouvement de 2009. Parce qu'il se trouve que je n'étais pas là à l'époque. ... Donc je l'ai suivi à distance. J'ai écrit quelques papiers pour un site web. Mais au niveau de mon ... job à RFO, je n'ai pas été impliqué sur le mouvement social. Alors je l'ai regardé à la fois en tant que guadeloupéen, j'ai considéré que c'était quelque chose de novateur dans le paysage social, j'ai considéré qu'il était porteur de grand espoir, de grande espérance. J'ai noté aussi qu'il y avait beaucoup de..., dans la mise en place du mouvement et dans les opportunités, les opportunités d'alliances auxquelles on a pu assister, qu'il y avait beaucoup de raison de s'interroger. ... Et je crois que... par la suite tout le monde ne pourra n'être que d'accord. On a pu vérifier que ... autant dans la mobilisation, il y avait un vrai questionnement, de vrais interrogations, mais que tous le monde n'avait pas la même lecture de ces questions là et que tous le monde n'avait pas non plus les mêmes raisons à la mobilisation. La preuve c'est qu'on a vu sortir de derrière le mouvement de 2009, beaucoup de prétendants, soit à des postes politiques, soit

des gens qui étaient plus dans un militantisme idéologique au sens premier du terme que dans la défense véritablement de préoccupation quotidienne et pratique pour les Guadeloupéens. Voilà ce que j'en pense.

**S.D : Vous avez parlé d'un site web, c'est quel site web ?**

**J.M :** ... Newsantilles.com

**S.D : Pendant le mouvement, j'ai entendu dire qu'il y avait des manifestations ici vous étiez là ce jour là ?**

**E.N :** J'étais pas là, j'ai rapporté, j'ai fait une dépêche. C'est tout.

**S.D : Vous n'avez fait que des dépêches mais par rapport à RFO, vous n'avez pas fait des reportages ?**

**E.N :** En local, non.

**S.D : La démocratie, cela évoque quoi pour vous ?**

**E.N :** Sans quoi ce métier là n'existerait pas, on serait porte-parole, on ne serait pas journaliste.

**S.D : Comment vous contribuez au processus démocratique ?**

**E.N :** Notre boulot d'information, en informant, on apporte aux téléspectateurs, lecteurs, auditeurs les éléments d'appréciation qui leur permettent de se faire une opinion. Donc quelque part, nous contribuons au processus démocratique. C'est parce que nous apportons une diversité d'éléments aux gens que ... la démocratie peut s'exercer. Si on ne rapportait que des éléments dans un seul sens, il n'est pas sur que la démocratie aurait pu s'exercer. C'est tout.

**S.D : Qu'est-ce que cela évoque pour vous ?**

**J.M :** Le débat démocratique par essence il est pluriel. Et s'il est pluriel, il est contradictoire. ...Depuis que j'exerce ce métier, mon combat ça a été d'avoir donné la parole à toutes formes d'expression dans les limites ... qui sont celles imparties par la loi, par le respect de l'autre. Par exemple, quand j'ai commencé à travailler ... à *Radio Caraïbes*, je me rappelle que les indépendantistes n'avaient pas forcément accès aux médias comme aujourd'hui

**S.D : C'était en quelle année ça ?**

**J.M :** ... Les années 80. ...Pas forcément comme aujourd'hui, il y a un certain nombre de confrères qui se sont battus pour que cette pluralité là existe. ...On ne nous a pas été toujours très reconnaissant pour cela. Mais là n'était pas la question, notre propos c'était de faire notre boulot, d'assurer cette pluralité là, ce pluralisme et surtout d'apporter à l'opinion des éléments qui lui permettent de se faire sa propre religion. C'est ce que nous essayons de faire par exemple sur *Sept Actu*. Nous avons effectivement un certain nombre de constats que nous faisons et que nous apprécions plus ou moins subjectivement. C'est ... le cas d'un espace comme ma semaine qu'anime Eddy Nedelkvoski où il dit ce qu'il pense. ... C'est un peu une forme de journalisme d'opinion si j'ose dire, mais sur la base d'éléments objectifs et incontestables. Et puis il y a l'autre dimension de *Sept Actu* qui est d'ouvrir le champ du débat en apportant le plus d'éléments possibles, en décryptant, en décodant pour que la majorité des guadeloupéens puissent accéder à des sujets aussi difficiles soient-ils comme on l'a fait sur la question de la dette par exemple ces temps-ci et se faire sa propre religion. Nous n'avons pas à donner des prescriptions aux gens, nous leur donnons les éléments de manière à ce qu'ils soient suffisamment éclairés pour qu'ils se fassent eux-mêmes une opinion.

**S.D : *Sept Actu* existe depuis quand à peu près ?**

**J.M :** Alors *Sept Actu* est une émission qui existait déjà. C'est une émission sur laquelle je suis arrivé après le mouvement social... début 2010 je crois et sur laquelle Eddy Nedelkovski m'a rejoint. Nous en avons fait quelque chose de fondamentalement de différents du *Sept Actu* que les gens connaissaient à l'époque.

**S.D : Juste pour savoir si par rapport au mouvement social, vous avez fait une émission?**

**J.M :** Alors ça existait avant avec Jean-Claude Lefort.

**E.N :** Pour nous, le mouvement social n'est pas une référence, c'est un événement parmi d'autres. C'est pas une référence.

**S.D : Je travaille sur un traitement d'actualité.**

**E.N :** Oui mais pour nous c'est pas une référence, c'est un événement parmi d'autres. C'est le continuum de la vie.

**S.D : Je suis d'accord, je suis d'accord.**

**J.M :** En tout cas *Sept Actu*, ... avec nous nous n'avons pas eu à traiter du mouvement social du point de vue factuel. C'est à dire au moment de la contestation, au moment où les gens étaient dans les rues nous n'étions pas sur *Sept Actu*. Depuis nous sommes revenus sur le mouvement social avec du recul dans *Sept Actu*, avec des gens comme Jacky Dahomay, avec des gens comme Frantz Succab, avec les commentaires assurés de Eddy Nedelkosvki dans *Sept Actu*. Et ... c'est devenu quand même un point de référence ces dernières années par rapport à l'actualité politique et sociale de ce pays là donc quand il y a un événement qui nous renvoie au mouvement social, que ce soit le discours ... de Sarkozy à Petit Bourg, que ce soit la problématique du développement endogène, que se soit l'accord Bino dans ce que ce que cela peut y avoir de résurgences, ben forcément nous traitons ... a posteriori du mouvement social.

**S.D : Qu'est ce que vous pouvez me dire sur la liberté de la presse au cours des 20 dernières années en Guadeloupe ?**

**E.N :** Qu'est ce que je peux en dire ? Que nous sommes un pays totalitarisme.

**S.D : C'est vrai en quoi ?**

**E.N :** Et ben en tout. Le totalitarisme où il est exercé par l'Etat, ou il est exercé par le pouvoir, où il est exercé par celui qui tient la rue. Quelque part chacun ici veut euhh qu'on rapporte de lui l'image qui lui convient, l'image qu'il veut donner et pas forcément l'image qu'il donne réellement.

**S.D : Mais en même vous dites que vous rapportez les faits tels qu'ils sont ?**

**E.N :** Oui je rapporte les faits tels qu'ils sont, mais les faits tels qu'ils sont, c'est pas forcément les faits tels que vous qui êtes l'auteur des faits vous les imaginez. Moi je les mets en perspective, en situation. Et là ils vous sont désagréables, cela ne vous plaît pas, par contre là où ils vous sont agréables, ça vous plaît. Et donc c'est ce que j'appelle moi le totalitarisme créole. Je veux une image qui soit conforme à celle que je m'imagine être la mienne.

**S.D : Totalitarisme créole ?**

**E.N :** Oui oui c'est un peu dure comme formule. Mais c'est réel. Moi je sais qu'en 74, en 75, j'ai eu à faire un papier parce que le congrès de l'UGTG à l'époque était fermé à la

presse. La même UGTG qui aurait protesté si le congrès du RPR de l'époque était fermé à la presse, euh bon et ainsi de suite. ... (silence). Je suis un témoin, je ne suis pas un acteur, ok mais je ne suis pas là pour faire plaisir et j'ai pas besoin d'être aimé.

**S.D : Quels sont les challenges rencontrés au cours de votre profession ?**

**E.N :** Je travaille, je ne sais pas.

**S.D : Ya toujours des challenges, des difficultés qu'on rencontre à exercer la profession.**

**J.M :** Je peux répondre à cette question. Effectivement Eddy a raison. Les gens sont dans une sorte d'onirisme permanent. Ici sans doute comme ailleurs, mais le pays est petit et forcément ça s'en ressent d'autant plus. Sauf nous ne sommes pas là comme mon beau miroir de la princesse pour renvoyer aux gens l'image qu'il imagine être la leur. Ca c'est une chose et j'embraye en disant que sur la question de la liberté de la presse. Je crois que la presse n'a de liberté que celle qu'elle se donne. Autrement dit on mérite une certaine liberté et on l'a. Ca veut dire qu'il faut qu'on soit honnête, qu'on soit crédible, qu'on soit capable de résister face à toutes sortes de menaces sur une hypothétique liberté pour qu'on y ait droit véritablement. Autrement dit... il y a des tentatives de pressions, il y a des pressions qui peuvent exister, qui existaient en d'autres périodes beaucoup plus fortement qu'aujourd'hui.

**S.D : C'est-à-dire ?**

**J.M :** Beaucoup plus fortement parce que politiquement le cerail n'était pas le même, les conditions n'étaient les mêmes, ... la presse n'était pas la même, les hommes n'étaient pas les mêmes. ... Il y avait une tendance à la pression qui était beaucoup plus forte.

**S.D : C'était quand ?**

**J.M :** Notamment dans les années 80. Faut savoir que la Guadeloupe a vécu des périodes de turbulences politiques. Il y a eu notamment la période du militantisme violent, les bombes, ARC et tout ça. Et puis il y avait un personnel politique qui avait d'autres méthodes que maintenant, qui était beaucoup plus violent dans ses tentatives de pressions contre la presse. Sauf que... les choses ont peut être évoluées. Ces tentatives là existent toujours, mais quelque part elles sont dans le jeu, elles font parti du jeu parce que les gens ont des intérêts à défendre et ces tentatives là ne me gênent pas trop. Moi ce qui me gênerait ce serait que les journalistes ne se mettent pas en situation de pouvoir résister face à ça et je crois que la plus

grave menace pour nous dans un pays qui quoi qu'on en dise est quand même libre, c'est l'autocensure. Si les journalistes s'autocensurent, je ne vois pas quelle forme de liberté il peut rester.

**S.D : Sur l'autocensure vous avez un mot à dire ?**

**E.N :** Quelque part on a eu un rôle à jouer effectivement quand les élus se faisaient faire des chèques, quand ils mettaient la main dans la caisse. Et ça même si tout le monde le savait pour l'écrire nous, il nous fallait des preuves.

**S.D : Et vous aviez réussi à avoir des preuves ?**

**E.N :** Je crois qu'on a des élus qui ont commencé à être ciblé dans la presse et qui ont fini au tribunal puis en prison. ... La effectivement, c'était du boulot parce qu'il fallait trouver le petit papier, le deuxième petit papier et être sur de ce qu'on écrivait. Quelque part notre boulot a permis une certaine moralisation de la vie publique. Le reste... entre cette période là... et 20 ans plus tard, ... mouvement social, moi je retiens comme élément capital cette période là.

**S.D : Quelle période, vous parlez de 20 ans avant ?**

**E.N :** Oui je parle de 20 ans avant, quand certains élus ont fini en prison. Quelque part on a changé de période.

**S.D : Et on est passé à quelle période ?**

**E.N :** On est passé d'une démocratie bananière à une démocratie plus honnête et respectable.

**S.D : Et ça a un impact sur votre rôle de journaliste ?**

**E.N :** Ca a un impact sur notre vie de tous les jours, la votre comme la mienne. Ok ça vous coûte moins chère en tant que contribuable et ça vous rapporte plus puisqu'il n'y a pas pas d'argent qui se perd en chemin dans votre vie de tous les jours en tant que citoyenne.

**S.D : Je vais revenir sur les pressions, vous avez un ou deux exemples sur les pressions politiques d'avant ?**

**J.M :** Sur les pressions, par exemple ... quand il y a eu des affaires. Il y a eu une époque ici ou même des juges d'instruction ont fait l'objet de pressions. Il y a eu des affaires qui dérangeaient une certaine nomenklatura et ... il ne faisait pas forcément bon de sortir un

nouvel élément ... à charge dans un dossier qui mettait à l'index telle ou telle personnalité Politique ou responsable économique. Et donc c'est arrivé effectivement que l'on demande la tête de certains journalistes.

**S.D : Est-ce qu'on a demandé votre tête ?**

**J.M :** Personnellement On a demandé la mienne

**E.N :** On a demandé la mienne et on l'a eu.

**J.M :** On a demandé la mienne à plusieurs reprises.

**E.N :** On m'a cassé la main.

**J.M :** Il s'est fait agressé oui oui

**E.N :** il paraît qu'il y a eu un contrat sur ma tête.

**J.M :** Oui on a demandé la mienne à plusieurs reprises. Oui c'est arrivé. C'est vrai que nous avons connu vu notre grand âge une période où il était moins aisé d'exercer ce métier là ici.

**S.D : Mais vous prenez ça cool, ça ne vous empêche pas de travailler ?**

**E.N :** Non je ne trouve pas ça cool. Je suis infirme à vie et je vais mourir comme ça.

**S.D : Mais vous arrivez quand même à écrire ?**

**E.N :** Quand on m'a cassé la main, le jour même, j'écrivais de la main gauche. (rire)

**S.D : Cela fait plus de vingt ans que vous êtes dans le métier, à votre avis, quels sont les principaux besoins des journalistes ?**

**E.N :** Travailler, quand je dis travailler c'est-à-dire pas avoir un contrat de travail. Travailler c'est-à-dire faire leur boulot consciencieusement. Faire son boulot consciencieusement, c'est se documenter, c'est travailler un document, c'est savoir de quoi on parle. C'est d'abord ça. Or le sentiment que je peux en avoir c'est qu'on n'est pas en progression mais en régression.

**S.D : En régression dans quel sens ?**

**E.N :** Justement sur la capacité à travailler, à prendre un dossier, à le fouiller, à le connaître, à le fouiller, à l'approfondir et à savoir de quoi on parle.

**S.D : Et au niveau de la formation professionnelle, c'est pas un besoin indispensable puisque vous dites que c'est en régression ?**

**E.N :** La formation professionnelle ne va jamais remplacer la volonté de chacun. Même si on a le type le mieux formé du monde à partir du moment où il est sorti de sa formation et il a un contrat de travail quelconque et il considère qu'il est installé et que tout est fini et que ses qualités sont reconnues, mais il est mort à la limite cela ne sert à rien qu'il fasse ce métier là.

**S.D : Et vous ?**

**J.M :** Sur la régression, je crois que d'une manière générale, on est en régression. Les journalistes sont l'une des illustrations de cette problématique là parce que ... quand on regarde par exemple ce système éducatif, on regarde ... la qualité de nos diplômés aujourd'hui et qu'on met ça en parallèle avec ... à 30 ans, à 20 ans, à 25 ans c'est pas pareil. ... Vous aviez des gens qui il y a de cela une trentaine d'années et un petit peu moins avait un certificat d'étude mais qui avait déjà un niveau de culture générale relativement acceptable. Aujourd'hui, quand vous allez sur les bancs de l'université, c'est à pleurer. Je ne veux pas être méchant mais c'est vrai. Et de la même façon, je crois que notre secteur d'activité souffre aussi de ce mal là. Vous avez des gens qui n'ont peut-être pas déjà un certain niveau de culture générale mais ... qui en plus contrairement à ce qui se passait avant d'une manière générale ... ben les gens sont de beaucoup moins gros bosseurs. Or un journaliste doit être curieux de tout, un journaliste doit être curieux de tout. Après cela il y a le talent, il y a beaucoup d'autres choses, mais il y a une curiosité naturelle qui doit vous pousser à vous informer vous même, le mieux possible pour pouvoir prétendre informer les autres, à travailler vos dossiers, à vous enquêter de tout pour que vous soyez toujours ... davantage toujours plus riche dans ce que vous pouvez prétendre proposer aux gens demain ou après. Et le problème qui s'est passé à mon avis aussi c'est que il y a eu une époque où ces métiers là étaient des métiers, ça participait presque du sacré. C'est-à-dire qu'un journaliste était un monsieur.

**S.D : Et maintenant non ?**

**J.M :** Et ... il y a eu une désacralisation que je souhaitais personnellement et que j'ai beaucoup appelé de mes vœux.

**E.N :** Maintenant c'est des stars.

**J.M :** Voilà et notamment avec l'avènement des radios privées locales, qu'on appelait à l'époque les radios libres. Donc tout le monde a eu la prétention de faire de la radio, de faire de la télé et de faire du journalisme, etc. et tous le monde ne l'a pas fait avec le même bonheur. Ce n'est pas tant cela mais ce qui est devenu presque choquant et grave pour la profession, c'est qu'aujourd'hui dès lors qu'on cause dans le poste ou qu'on se montre à la télé, on devient une star, on est dans un phénomène de starification qui dessert terriblement la profession. Avant on pensait d'abord à travailler son sujet, à aller au charbon et à être le plus pertinent dans son job. Aujourd'hui, on a le sentiment que la jeune génération est un peu perdue de tout ça et que ses priorités sont ailleurs c'est dommage.

**S.D :** Vous parlez de régression, qu'est-ce que vous pensez des perspectives d'avenir pour les médias en Guadeloupe ?

**E.N :** Je sais qu'avant chez *France Antilles* par exemple, il y a des journalistes qui se battaient pour publier des dossiers, des dossiers qui faisaient le tour complet d'une question. Et quelque part il fallait qu'ils se battent ... contre une direction. Qui ne voulait pas publier ces dossiers là. Aujourd'hui on les cherche, je parle de *France Antilles*....

**S.D :** Et RFO ?

**E.N :** Chez nous les journaux télévisés, de mon point de vue était euhh mieux fait il y a 20 ans ou 30 ans qu'ils le sont aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on allait au fond, on effleurait pas tout. Aujourd'hui on effleure tout.

**S.D :** Que pensez-vous des blogs et du journalisme citoyen, est-ce que cela a un impact sur la profession ?

**E.N :** Pour moi une information n'existe que si elle vraie et vérifiée. Sur un blog c'est peut-être vrai mais c'est pas forcément vérifié.

**S.D :** Et vous ?

**J.M :** Un blog et le journalisme, je ne suis pas sûr que cela soit la même chose. Sur son blog, on exprime sa position, on fait part de ses opinions et c'est respectable pour ce que cela vaut, et c'est une contribution au débat citoyen. En revanche, un journaliste c'est autre chose ça fait appel à une éthique, à une déontologie, à des obligations, à un sens du devoir et cela fait la différence à mon avis. C'est de l'ordre de l'opinion, chacun peut monter son blog et dire ce qu'il veut.

**S.D : Il ne faut pas être blazé.**

E.N : On ne rêve plus hein.

**S.D : Alors avant vous rêviez alors ?**

E.N : Cela m'est arrivé de rêver. J'ai eu 20 ans.

**S.D : Parce que cela fait trop longtemps que vous êtes dans la profession, c'est la routine?**

E.N : Non non, ça n'évolue pas comme on aurait souhaité.

**S.D : Qu'est-ce que vous auriez souhaité, que ce soit mieux, qu'il y ait une évolution plus positive ?**

E.N : Oui.

**S.D : Et là vous trouvez qu'avec les jeunes, c'est pas ça.**

E.N : Ils sont plus stars que travailleurs.

**S.D : Même à RFO ils sont plus stars que travailleurs ?**

E.N : Ah oui.

**S.D : Merci au revoir.**

# Des entretiens avec des professeurs en histoire, en économie et en communication de masse

## A. Entretien avec Glenroy TAITT, 21 mars 2011

**Salaura DIDON:** Can you introduce yourself please?

**Glenroy TAITT:** Good morning, my name is Glenroy Taitt. I am a librarian here at the Alma Jordan Library at the St Augustine Campus of the University of the West Indies. Well I am a librarian attached to the West Indiana special collection division. I am also an historian.

**S.D:** What can you tell me about *The Evening News* and the weeklies?

**G.T:** *The Evening News* was founded in 1930's. We will have *The Evening News* (silence), that was an evening newspaper put out by *The Trinidad Guardian* and that started in the nineteen thirties I believe. But *The Evening News* died with the coup of 1990 or shortly there after. (silence). *The Evening News* died shortly after that.

**S.D :** You never had weeklies ?

**G.T :** We had weeklies, several still exists now. We have *The Bomb* which started around 1970's. *The Bomb Newspaper*.

**S.D :** It still exists ?

**G.T :** I am not sure but it certainly exists up to 1990 and afterwards. Then we also have *The Trinidad and Tobago Mirror* which came out initially once a week I believe now it comes out twice a week on a Thursday and on a Saturday. There is another weekly but it is *The Sunday Punch*. Now these are all different newspapers. They may not be all useful for your studies put a least we are looking at the various weeklies newspaper so *The Sunday Punch*... There was a newspaper for a time, very interesting weekly. I am not sure if it appears as

later as 89 or if it was earlier in the eighties, *The Challenge*. I am not sure if *The Challenge* continued until the nineties. And there is another one that was short lived presumably in the nineties, *The Independent*, the nineties or the 2000 something like that. Right so those were... the weeklies newspapers that catered for a very broad audience. But there were not the only newspapers, we also had and this was not a weekly, it comes out now every month, it may have been a monthly in the 1990's, *The Tapia House Review*, I am not sure if it was the exact name but we can check it, it comes out now every month and its current name is *Trinidad and Tobago Review*. That its current name *Trinidad and Tobago Review*, it is produced by the Tapia House Group.

**S.D: What is the Tapia House Group?**

**G.T:** The Tapia House Group, it is a social and political group. The Tapia House movement was a political party. The group participated in elections certainly in the eighties, was not successful so the group still exists but no longer as a party taking part in elections. So in terms of your studies of the newspapers that I mentioned there, the Tapia House newspaper *Trinidad and Tobago Review* would be a very, a significant one for you to look at. Yes that will be a significant one for you to look at. Its readership tends to be limited. Its tone tends to be serious, discussion. You may say academic. That has been one of the criticisms against the Tapia House Group, that a group of movement that is tended to be quote and quote academic and therefore not engaging the masses that is one criticism that has been said.

**S.D: About the Review?**

**G.T:** About the movement on the whole. But the fact that its tone is decidedly different from that, of definitely *The Bomb*, *The Mirror* and it does not mean that you should not look at it yourself. Sunity Maharaj is the current editor but Lloyd Best was in charge, her husband is the one who started it. That was her husband, he is the one who started it. Another weekly newspaper is *The Catholic News* and certainly with the Coup you need to look at the aftermath of the Coup you need to look at that and that sounds a critical point at time you can look at that, *The Catholic News* put out by the Catholic church, coming out once a week.

**S.D: But it is more a Catholic perspective or orientation. It is more about church, no?**

**G.T:** It is largely about church but there is some discussions of social issues.

**S.D: And is the Tapia the only I will say socio-political magazine? There are no magazines linked to PNM or UNC?**

**G.T:** In 1990's, I don't believe the PNM as publication continue, I don't believe so. They did have a newspaper called *Nation* which was very very vibrant, certainly in the sixties it was extremely very vibrant by the nineties I think it has become deformed.... (little silence).

And the other political parties did not in a serious way have a newspaper. In the way that the PNM had *The Nation*, has a very structured newspaper.

**S.D: And now the UNC never?**

**G.T:** They may have occasionally put out something but never with the organization let us say of the Nation.

**S.D: So now there are no magazines linked to political parties?**

**G.T:** Not as far as I know.

**S.D : Interned but not published for the public.**

**G.T :** I don't believe that it's the case.

**S.D: And according to you, after the attempted coup as a major socio-political event, what other socio-political event you may know? Because that is the only think I found and I don't see.**

**G.T:** Significant event I would say I would jump from 1990 to 1995.

**S.D: For the General Election?**

**G.T:** Yes.

**S.D: Why the General Election of 1995?**

**G.T:** Because that General election gave this country its first Indo-Trinidadian prime minister. That was Basdeo Panday of the UNC and the victory was really sort of coming together of the UNC and the party led by ANR Robinson, party out of Tobago the NAR.

**S.D: So you mean that the UNC form with the NAR?**

**G.T :** No there were three major parties, not only three, there were more than three parties contesting the election but there were three major parties contesting that 1995 election. The

PNM, the UNC and in Tobago the NAR. The NAR only put out candidate in Tobago. So those of the three parties the NAR won two seats alone which was the Tobago seats. But with those two seats, the NAR then joined with the UNC to have a majority of seats and therefore they jointly formed the government but as I said that election gave the country for the very first time in its history a prime minister who was Indo-Trinidadian.

**S.D: So that means that in 2010 when Kamla Persad-Bissessar came prime minister it was a major events in Trinidad ad Tobago because she was a woman?**

**G.T:** Yes she was the first female prime minister but she was not the first Indo Trinidadian.

**S.D : But if we compare with 1995, was it a major event for the people in Trinidad ?**

**G.T :** Yes because the politics of the country has been and still is based on ethnicity since the 1950's certainly. The political parties, the major ones have formed themselves around the question of ethnicity and they have drawn their support from distinct ethnic groups. So the two main party, the PNM has always drawn the bulk of its support from the black community whereas the UNC and the forerunners of the UNC have largely drawn their support from the Indian community. So from the 1950's, the prime minister has always been a black person. The PNM was in power from 1956 to 1986, that is 30 years and in that 30 years period, the two prime ministers had been black. Then in 1986, the PNM lost for the first time replaced by the NAR government which included an Indian element very significantly but the prime minister was Robinson who was black.

**S.D : And the president was Indian ?**

**G.T :** Hassanali was the first Indian president he took office around 1987 but the president enjoys far more limited power, he does not have the kind of power that the prime minister has.

And then the period between 2000 to 2003, a lot of political instability because we had about two general elections which were inconclusive.

**S.D : Why ?**

**G.T :** Because one of them I believe it may have been the first one, one of those gave us a tie. It was 18-18. There were no clear winners we had two elections with no clear winners. It was largely between the UNC and the PNM.

**S.D : After who won ?**

**G.T :** The first election in 2000 was won by the UNC, I think they had a majority of two seats, a very slim majority and then there were problems within the administration and that government collapsed prematurely. And other election that followed within two year time gave us the results of 18-18 that period from 2000 to about 2003 was a period of political uncertainty really. And that deadlock was broken by the president who then decided the party that should form the government. It was president Robinson. Around 1996 or 1997 he was made President. When it was 18-18, there was nothing to break the deadlock. The parties told him to decide and he decided in favor of the PNM. By then he had fallen out with his former allies in the UNC. After the elections of 1995, he gave the two seats to the UNC to give them the majority. So that is how Basdeo Panday was able to become prime minister in 1995 with the support of Robinson. By 2002, Robinson and Panday had become political enemies. So 1995, they were political allies. By 2002, they were political enemies.

**S.D : Why Robinson chose the PNM instead of the UNC ?**

**G.T :** I will give you the reason that he gave. He made a very serious statement. He said that because of moral and spiritual values he was handing over the government of the PNM. So he felt that the UNC was no longer morally and spiritually fit to govern, well rather he was justified in making that assessment and taking that decision based on what he perceived as moral and spiritual values is something that is opened to debate. There were some issues before with allegation of electoral fraud being leveled against the UNC. And Robinson said based on these allegations for spiritual reasons he was putting the PNM in power.

**S.D : Do you think that crime here is part of a major socio-political event because as I understood there is a link between what happened in July 1990 and what is happening now ?**

**G.T :** Crime is a very serious issue now. On one hand it goes beyond politics. Its roots are very deep. To some extent politics affects it but really it is not a simply matter being caused by 1990 or caused on a serious way by the political parties, it goes beyond politics really. But certainly the political parties have not helped in the sense that both parties at different times in late 1990's and to 2002, that all period there, the political parties used both of them worked with Abu Bakr to get votes and to desuade other from voting. Yes they certainly used Abu Bakr.

**S.D : You mean between 1995 and 2002 ?**

**G.T:** Yes especially in that 2000 and 2002. They unfortunately formed some very cozy alliances with the Abu Bakr group in an attempt to gain power.

**S.D : How can they use the same person or group ?**

**G.T :** At one point one of the parties that they used, they used the Abu Bakr people has what you may say to influence voters, to intimidate voters as thugs.

**S.D : Is it still the case until now ?**

**G.T :** No it is not the case now or certainly if it is, it is not opened as it was then. That successive time in that period of late 1990's, early 2000's, you had the Abu Bakr group you know supporting one party, supporting the other one, trying to woo voters for using its muscle to intimidate voters, try to gain advantage from one party or the other. And unfortunately the parties were only too happy to use the resources of Abu Bakr group because in pursuit of power.

Looking back from 1990, it would certainly be the political ascendancy. If we look at it broadly from the 1990's up to now, it would be the political ascendancy of the Indo-Trinidadian community. So we can see it in a broader perspective than simply any one election. So that would be an important socio-political theme from 1990 to 2010. The ascendancy of the Indo-Trinidadian community. And it is important because over the years and I am going back now from the time we became independent in 1962. If I go back to early 1960's to the 1990's, when the Indian community or the bulk of it did not have political power but over those decades as a whole what the Indian community achieves in Trinidad and Tobago was a lot of economic power, you understand. In 1995, they achieved political ascendancy but before then what you had what a steady rise in the economic power. You may say started before 1960's but certainly during that time when the black community held political power, the Indian had a lot of economic power, you have other groups in the society like the Syrians and the Chinese who had economic power but what I am saying is that we must not believe because the Indian did not have political power that they had nothing. In some country you will find out that a group is totally marginalised but you had here the situation where they were politically subservient, so we can say they were a political underclass but economically they would have been superior to the Black. So what you now have now from the 1990's is up to now is the coming to power politically of the

Indo-Trinidadian community and that is an important theme that you need to look at through out from the 1990's. They did not get political power and hand over economic power.

What you also had I mean one of the reasons why the indo-trinidadian group achieve political ascendancy, one the reasons was population size because initially the black community was numerically superior to the indo-trinidadian community and over the decades from independence you had a rise in the indian population to the point now where I believe the indian population is perhaps numerically, perhaps slightly more than the black community. So in number they have caught up and I think it is certainly one of the reasons for the rise in political power, achieving political power.

Now we have to be a bit careful and don't make it overly simplistic because I did say and it is truth that during the first thirty years after independence it was the black community that was in power that is truth and I said the indians were politically if you want to say underclass but we have to nuance that a bit and we must not talk about the indian community then as if it was a homogenous community as if all indians were politically subservient and if all indians were unc I must not give that impression because from the late 1990's, the PNM had a small but significant sector of the indian community, the presbyterians were largely Indians, they supported the PNM. So you had the indians presbyterian, you also had the Muslims and again now we are talking about the Abu Bakr and the black muslims, we are talking about the Indo trinidadian Muslims. So those two sectors of the Indian community in 60's, 70's and 80's certainly sided with the PNM. The indians who were largely opposed to the PNM politically were the Hindus. So for about 30 years when the PNM was in power, there were indians in the PNM government but these were not Hindus they were being muslims and presbyterians. In fact, the leading Indian in the PNM between 1956 and 1986 was a muslim Kamaluddin Mohamed who was a Muslim. So it is largely the Hindus who are opposed to the PNM politically.

**S.D : No in the UNC there are some black people ?**

**G.T :** Both parties are being trying to recast themselves. My own feeling is that the UNC has been more successful in terms of recasting itself, trying to be a multiethnic party, my own feeling is that the UNC has been more successful at that than the PNM.

**S.D : But the NAR tried to do the same thing ?**

**G.T :** The NAR tried to do the same thing and the NAR which was a beautiful experiment for a short time before it self destructed was a coming together of blacks, chineses, whites, indians.

The other interesting thing that we haven't touch on but I think from a social point of view it is very interesting and it is certainly make us distintive in the Caribbean is the rise certainly from the late 1990's, it is the rise in Indian culture as seen in the media and I am talking specifically of the rise and proliferation of Indian radio stations. This would have started in the 1990's, if not the late 1980's. It is the NAR government that opened up the media. Prior to the NAR government we had 3 radio stations, so the airwaves were controlled we had initially rediffusion which was what we would refer to as cable radio you know that we have cable tv but that was cable radio and then we have *Radio Trinidad* and *Radio Guardian* was 610. The only radio stations until 1986. Now on those radio stations lets talk about *Radio Guardian* and *Radio Trinidad* you did have hearings of some indians programmes but those programmes were very limited indian programmes you know you might have one programme a day, some day you might have two programmes, half a hour element, one hour element but very limited. And one of the thing the NAR government did and we have the legacy of that today was to open up the airwave, was to allow diversers individuals groups to establish radio stations so they liberalized that sector of the media with the results that what we have a vast number of radio stations, saddly of poor quality in many instances but among in the proliferation of radio stations, we then had the setting up and this would have been from the nineties. We then had the setting up of a number of radio stations that were specifically indian and you will hear those stations today and that make Trinidad very distintive in the Caribbean not just isolated programmes get to the Indian community or highliting Indian culture but stations which are devoted exclusively to indian culture but that is the very significant event and in some sense it is quiet good. I am not implying that is bad and that is one of the significant social development from the 1990's to the present, the rise and the proliferation of indian radio stations. The NAR made it possible for other people to set up television stations because we only had one television station which was government controlled TTT. So the NAR liberalized the television sector as well but the rise of the Indian media is really noticeable. In radio more than in television.

**S.D : And they do not have newspapers, weeklies ?**

**G.T :** I could not say that we could identify any newspaper has been specifically Indian in the way that we can say that they are radio stations that are, they focuse indian culture that would not say that with newspaper it is not as easy to say that.

**S.D : Thank you**

**G.T :** You are welcome.

## **B. Entretien avec Rita PEMBERTON, 11 avril 2011**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself please ?**

**Rita PEMPERTON :** I am Rita Pemberton, Head of the Department of History.

**S.D :Is the attempted coup was a major socio-political event ?**

**R.P :** Of course, we have never had anything quite like that before. People were shocked that something like that could happen in Trinidad and Tobago, in the first instance. And so it was a major thing the country as a whole had to deal with.

**S.D : How did you experience this event ?**

**R.P :** There were several aspects of my experiences. First of all I was at a football game in Port of Spain and somewhere through the game an announcement was made so it was terrifying because there was smoke all around Port of Spain. There was that terrifying aspect to get home. And when we got home the next reality was that there were no supermarkets, no business activities, right after the coup, so that was problematic to get the normal items of food, the normal household activities to get going so it was problematic. The nation was split so you have to sort of be careful of what you say to who because there obviously were people who were disenchanted with the government and thought well anything to bring down the government. There were those who thought that way. There were concerns that the whole society was becoming anarchic. That aside it was a difficult period for me to sort of deal with the political hostility that resulted from the coup. And the criminal element that came out, stimulated by the coup activities, stealing some business places looting, that kind of thing. There was a big sense of insecurity for me in the months following the coup.

**S.D : Do you think there was a link between the attempted coup and the crime ?**

**R.P :** The attempted coup give opportunities to those with criminal intent because the security forces of the country were sort of tailed on the coup and those people who carried out the coup and their connections. So with security so preoccupied with that, then the criminal element not necessarily connected with the coup had a chance to commit crimes with a reduced chance of detection.

**S.D : You said that people were afraid to talk when the coup happened, why ?**

**R.P :** People were not afraid to talk. No I said you needed to be careful because you did not know who were supportive of the coup and who were not. So for a while because of the uncertainty, there were certainly people who supported the coup and the efforts of the people who carried out the coup. So you had to be careful what you said and to whom.

**S.D: So according to my readings, I understand that the majority of the people were against, they didn't support them ?**

**R.P :** The majority was against but there were people who supported them and you will not show the worst you had to be careful what to say to who.

**S.D : To what extent you think that this event change the society as a whole ?**

**R.P :** It is a singular event, it changed the society as a whole because the society was sort of shaken out of its lackadaisical that kind of attitude, we never thought anything like that would happen in Trinidad. Trinidadians were too happy-go-lucky. They like to live, they like to party and they are not into this, this kind of coup. But it demonstrated that yes there were elements in the society and we needed to be much more politically aware even from the perspective of security for prime ministers and ministers of government generally, we were rather lax. There hardly was any security in place for them. So after the coup they had to tighten up.

**S.D : So it means that there is an impact on the way the people live, the cultural institutions, the political institutions ?**

**R.P :** Certainly political institutions. Culturally, the coup provided much for the Calypsonians to sing about. But security for top official that received a significant boost national security generally received much greater attention.

**S.D: How was the General Election of 1995 ?**

**R.P :** Well the General Election of 1995 came at a time when there was a coup which was a sort of slap in the face of the government demonstrated that the security systems were not adequate. And the government of the day was unpopular because of the fall in the prices of the major export items, the revenues were low and the government had to take very difficult measures, Abu Bakr and his people rode on that unpopularity. In fact they sort of expected to do that because the government was unpopular, the coup would receive massive support

and part of the reason why the attempted coup disintegrated is because they did not receive any massive support. So the elections came and the government of the day lost the elections as was expected. It was a difficult time economically which had nothing to do with the coup per se. But I think all together the coup set the country back more than 20 years. The strides that the country had been making over the preceding twenty years had been eroded by the coup.

**S.D : Thank you**

**R.P : You are welcome.**

## **C. Entretien avec Patrick WATSON, 28 juin 2011**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself please ?**

**Patrick WATSON :** I am Patrick Watson. I am the Director of the Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies.

**S.D : Over the past twenty years which events are historical and have had an impact in the society in Trinidad and Tobago ?**

**P.W :** (Laugh and Silence). Twenty years, that would make to go in 1991. Well I would prefer to go further. As a young man growing up, the event of 1970 had a major impact on me. And in fact, it had a major impact on many people of this country. Those are the events that people were saying Black Power. But it was much more than that. It was a sort of intellectual awakening from many young people, an awakening of consciousness as well for many people because it coincided with many things in the world, the Flower Power movement, the anti war movement in the United States, the civil war movement in the United States, the birth of free love and free sex. You know it was a free life around that time. It was a general revolt against establishment as it used to be said. In fact, if I would to ask what influenced me the most in my life it would be that because many things I did afterwards were occasioned by that. But if I look back over the last twenty years in Trinidad and Tobago, just outside twenty years the Muslimeen uprising. Those are the two main historical events I recall in the history of Trinidad and Tobago that I lived to see.

**S.D : So were you in Trinidad in 1990 ?**

**P.W :** Yes.

**S.D : So what is your view about the 1990 attempted coup ?**

**P.W :** I will tell you that I thought then and I will tell you what I tell you now. Because I had time to look back at what the situation is. I thought the government at the time was relatively undemocratic, very uncaring and in a way provoked the event of 1990. In many respect I still believe that. Although looking back at it now as a more mature person I don't think anybody should have been so provoked as to go so far. I think we have legitimate recourse to protest and that was taken place. And in many respects what happened in 1990 put a stop

to the protests that were taken place. What I think it did for sure it was a signal of the death of the then government which was the National Alliance for Reconstruction, of 36 seats of the Chambre des députés, I am saying so that you understand, they had 33 and when the elections were held in 1991, they retained only two, the two from Tobago. So they lost all the seats except two. In many respects the two in Tobago were up in the front. Those events were a bit traumatic to many of us. They did not have the same...the conscious building as 1970. In fact in many respects it was a backward uprising. It was an uprising set by a backward people, the Jamaat al Muslimeen. They claimed to be speaking on behalf of the people. That event had shown as I told you my attitude towards it has changed. Events have shown that they are criminal elements, that people is not their concern and so I didn't support it in 1990. That was wrong I never supported it. But I did not have sympathy for the government.

**S.D : But you wrote a Calypso song « Support the amnesty », what can you tell me about that ?**

**P.W :** Yes I continue to believe that the amnesty as fortunate as it was a valid document. And let me explain why. In situation where there is insurrection and I said this in the Calypso you need to have a mechanism to diffuse the situation. Are you understanding me ? You can not offer an amnesty to people who uprising and when you get them to stop the uprising, you arrest them and kill them and put them in jail or whatever the case is. Why is that because there will be another time when you are going to require to use this amnesty. And if you do not have the confidence of the people who are in insurrection, they are not going to accept the amnesty, you see. Many people said the amnesty was done under duress, that the President, the acting President at the time was under duress. But that is always true. But I argue as well that by definition the President of a country who has the right to say yes or no, can not be under duress. He makes a decision in the best interest of the country. And if he thinks the amnesty should not have been signed, it should not have signed it and faced the consequences which should have been that the people might have been killed you follow. So I said that the end result of the amnesty was correct. They therefore should respect their side of the bargain and as unpalatable as it was to many people, the insurgents should be released. This case went to the Privy Council, to the High Court of the land and they upheld that judgement. Exactly what I told you, the amnesty was a valid document. So all the insurgents were free.

**S.D : After two years...**

**P.W :** Yes after spending prison two years which is the position I had from the start. And from a strict legal point of view, for many people including lawyers disagreed with me and because they were letting their emotions run wild. I was glad for the amnesty because the amnesty brought an end to the uprising. It is not that I supported the Jamaat al Muslimeen that is not true. I did not support them. I knew them. I knew some of the participants. I even went to see Abu Bakr when he was in prison. When they came out of prison I became not friends, but friendly with some of the people like Kwesi, Bilaal Abdullah and one or two others. They actually became decent citizens after. Kwesi came to the university and got his degree. Bilaal is a relatively successful business man. I taught when his son was here, his son is a decent man as his father.

**S.D : How do you know I wrote this song by the way ?**

**P.W :** Because I read it in a book, Doctor PK, in a book of Gordon Rowler.

**S.D : It was the only song you wrote ?**

**P.W :** No I wrote many songs.

**S.D : So you stopped ?**

**P.W :** I do not have the time. I do not have the talent to write these things very quickly. They take a lot of time when I do them. And I used to take part and I used to write for my children. My children are not longer doing it. I am not longer doing it. So the need to write is not there anymore.

**S.D : Is calypso is an important major medium of communication between citizens and politicians ?**

**P.W :** Calypso continues to be but it diminished in....you see in the old days when we did not have radio and television and many people were illiterate, the calypso was a big medium. In the 50's for instance, Calypso was used by politicians to promote their ideas and ideals ?

**S.D : And now ?**

**P.W :** That is still the case but the traditional Calypso is not attractive anymore, is not attractive as it was. When I was young for instance Calypso was very attractive to me but

the people who are now young they do not find Calypso attractive. They like Soca which has nothing in it. It is a music to dance like Zouk. There are no lyrics in it to entice. And the conventional Calypso which is what you hear when you go to the Calypso tent, that continues to have an influence but largely among what I will call the PNM supporters, that the people who are now in opposition.

**S.D : So how does Calypso contribute to the democratic process ?**

**P.W :** Not anymore in the sense that Calypsonians are free to say almost anything that they want to say. And in the old days that was important. People used to ban the Calypso at a point of time. And Calypsonians are free to say nearly anything and in my view they tolerate a lot of slanders. They stand up on the stage and they say, make up story about you.

**S.D : So you never faced censorship or self-censorship ?**

**P.W :** I never did. I think I am not aware. The amnesty (silence), well my songs are not played in the radio anymore. That another thing with the modern Calypso, they don't play in the radio. The soca, the songs that are played in the party are played on the radio. But certain stations are developed that will play some of the Calypso. You have to go to a special place called the Calypso tent to hear these calypso songs.

**S.D : To what extent is Trinidad and Tobago a democratic country ?**

**P.W :** I don't know why you relate that to the Calypso. Trinidad and Tobago is a relatively democratic country. If you judge on our voting, we have had elections every five years here or less since 1976 ok. An elected government last five years. It ends on most occasion that I knew it took five years but about two occasions it ends less than five years but elections were held ok that is the simply index. You generally have the right to speak your mind once you are not slanderous. You have the right to aspire to any office and you have the right to free education and you have the right to many things. There are the stombling blocks like some people who are not democratic like people who are in government, who pretend to be democratic and who benefit from the democratic systems. They will probably cut fundings for you if you say the wrong thing and things like that. I have been in this university for instance for 30 years now. I have enonciated all kinds of positions during my time life including some radical positions, including communist positions and nobody has never told me anything. I have never had a problem. There are people who have objected and would say wrong things and that is also their right, so to do.

**S.D : Thank you**

**P.W : You are welcome.**

## **D. Entretien avec Lynette LASHLEY, 29 mai 2012**

**Salaura DIDON : Can you introduce yourself please ?**

**Lynette LASHLEY :** I am Lynette Lashley. I have my doctorate in Mass communications and a speciality in International Mass Media which I obtained from North Western University in the United States. And I have been a professor for about 35 years and I retired about three years ago. That I still work with media concerns, The Prime minister of Trinidad and Tobago called me in 2010 to become the special technical advisor to the Minister of information. Since retiring, they called me to work with the Trinidad and Tobago government as the special technical advisor to the Minister of Information.

**S.D : And what are you doing at UWI ?**

**L.L :** I am teaching Media and Caribbean studies, Mass media and Caribbean society that the course I was teaching.

**S.D : For the Certificate of Journalism ?**

**L.L :** Yes. That was very recent August to December last year (2011). And I work with UWI Jamaica Mona as an external examiner.

**S.D : What is your view on the attempted coup ?**

**L.L :** The People's National Movement was a government that had been in power since 1956 I think. They had been in power for 30 consecutive years. And first of all Eric Williams died, the founder of the PNM our first Prime Minister who had led the country to independence. And I guess people started becoming disenchanted with him and with the party. And a coalition government was formed by opposition parties and it was called National Alliance for Reconstruction and they were voted in and the Prime Minister was ANR Robinson. And when ANR Robinson introduced severe austerity measures which impacted greatly on the population for example many people had lost their cost of living allowances in their salaries in the civil service. Then money became very short for people and people were losing their homes and they were having a hard time economically because of his measures which were too severe and too sudden. You know if he had done those things, introduce them gradually so he enraged the population. But Trinidad has not been

known to be a politically violent country and such as what you hear for example in Jamaica where nowadays it does not happen but there were a lot of violence in Jamaica for the elections and the same goes for Haiti. And Trinidad was not like that. So the Muslimeen people, they decided to take matters into their own hands, that is group of Black Muslims. In Trinidad you know, we have a high percentage of Muslims but they are of Indian origin and they are what I will call the authentic Muslims.

But you have converted Muslims who are black. And these Muslims comprise the dispossed of the society. And these are people who would flout the laws, did not have a care in the world because they were really the dispossed of the society. So they organised the overflow of the government and it was not like a peaceful attempt. They burnt down the police headquarters, people lost their lifes because they used gunfire and innocent people were killed. And they thought that by doing that because the population was so disanchanted that it would have been a full scale violent overthrow of the government but it did not happen. The population did not join with them. And they held the country under siege for like for a while quite a few days. And then, a clergyman I think this is Knolly Clarke was one person who went and negotiated with them. And they ended their siege and they arrested and so one. Policemen were killed. One parliamentarian Des vignes, who happened to be a relative of mine, he was shot and he died, he was a government minister. I learnt that he was a relative of my father from Tobago. He died from his wounds subsequently.

**S.D : As a professor in media, what can be said about the role of the print media in the attempted coup ?**

**L.L :** I don't want to condemn the media. But they operate very primitively. They do not have enough check and balance. At that time especially no laws of ethics to which they had to adhere so it was like a free for all. And one does not know their accuracy of all of the reports given the liberty that they had to do whatever they wanted to do without any checks and balances. So you found the same story some of them too, it was a good time to boost sales so some of them were embellished stories. And the reader could not decern which was accurate from which was neither.

**S.D : So did the journalists do a good job ? not really ?**

**L.L :** The information was not reliable.

**S.D : For me they tried to give the fact as it happened. Do you think they were too distanced about what was happening at that time ?**

**L.L :** What we get is what we have to take because we were not there but then you could hear other people say no, no, no like policemen. They will tell you oh no that never happened, that never happened. They just made it up. Some of the reporters were not on the spot. They just got second hand accounts you see because that was a time when people were scared for their lives. Port of Spain became like a ghost town because nobody was walking around Port of Spain and then you will hear people saying no and then the people some of the I should say the underclass they got killed they got injured, but they did not cover them.

**S.D : So at that time the public was not well informed about the situation ?**

**L.L :** No they were well informed but not accurately informed. When I said they had a lot of information but the question was the credibility of the information, the accuracy of the information and it goes on like this up till today.

**S.D : And how do you think the government information was managed?**

**L.L :** Like you mean the government information services ?

**S.D : Yes**

**L.L :** Because the government was disarray I think so another thing all they could get were their facts from the government point of view. The government would give you their point of view. So I don't even know if Trinidadians got an objective account of what went on there unless you were a person present there because right now in Trinidad just before I left Trinidad I don't know what is the new government motive, they had reopened a commission of enquiry. And some of the information that you were getting who was given again was quite inaccurate. Because when this coup took place in 1990, that 22 years ago do you expect people to give you an accurate account.

**S.D : Because you think it's too old ?**

**L.L :** Some of them can not remember and what they can't remember they make up.

**S.D : Because they need to know what really happen at that time.**

**L.L :** They were looking at the people who were present. They were either in Parliament or they were in some service that had to have contact with the coup. And they are asking these

people and they are responding to that. They are not giving accurate information. My brother was a retire, he is a retired policeman, he was in the service at that time and he is now retired and he is listening because they broadcast the proceedings of the enquiry and he is listening and telling me that thing did not happen, they are making that up. And he said the only trustworthy person about the coup is colonel Raph Brown who was the head of regiment of Trinidad and Tobago defence force. He said his version was one of the most credible versions of what took place with the coup. He said others they just making up and some of them they were trivializing it. You know I do not know if Trinidadians have these strange sense of humour, that they make light of a whole lot and he heard them talking about it in a jocular manner. My problem with the Trinidadian media is their credibility.

**S.D : Do you think that twenty years later they are still credible ? Why do you say the media are not credible ?**

**L.L :** I am not saying it does not happen in the United States but not as prevalent. They get away with it. They do these things with impunity but you know in a society like the United States that is very litigious. The newspapers have to be very careful because people can litigate against them. But nothing happens in Trinidad. It is just the issue taking this story and removing black and putting white children. How many people in Trinidad and Tobago knew that, that was not an accurate story.

**S.D : Last year I read that in the editorial of *The Guardian* and *The Express* that it was a threat to democracy, so in the newspapers they tried to defend democracy and they said that it was not a good way to overthrow a government.**

**L.L :** Oh you mean with the coup. That was a fringe group because that is why they failed because the majority of people do not believe in violence, in the bullet to solve a political problem. They believe in using the ballot to fight a political problem. If you do not like who is in power you vote. Like for instance Trinidad is in a mess, they voted out the PNM again and this is a draconian government Trinidad has never seen what is going on right now with the government.

**S.D : You are working with the Ministry of information, is it linked with the media system ?**

**L.L :** Yes it is.

**S.D : So as a technical advisor, did you address the problem of the media ?**

**L.L :** Because what had happened was that the Minister of information was an inexperienced young person and a seasoned person knows that you do not spar with the media because you need the media to be, you need to have a cordiale relationship with the media so that they can get the information out to the people in news about what is happening with what the government is doing, you send press releases to the media all the time but they don't use every press release to make a story. You don't want to get them antagonistic towards so what this guy has done, he was very hostile to the media. Trinidad and Tobago media they are substandard, and they don't know.

**S.D : Who is the Ministry of information now ?**

**L.L :** The PPP, the new government disbanded that ministry, the moment they came in, that's how I lost my job. I was terminated in august 2010, the government came in May and they said there will no be Ministry of information. It still not working, the functions would be placed under the Prime Minister's office.

**S.D : When you address the situation about the media, what was your conclusion about the role of the media, what solutions you could give them to be more efficient ?**

**L.L :** They need to be trained and this is why I was part of that program, that Certificate in journalism, in which Kurn Williams is enrolled and that they established that program because of what I am just telling you about the media. So these students know what should be good journalism, what should be a good journalist but they lack training. You have no one media system that can be used as a model. They all fall short.

**S.D : Thank you**

**L.L :** You are welcome.

# Corpus 3. La production journalistique

## A. Editoriaux de *Trinidad Guardian* et *Trinidad Express*

article 5

### Hostage Crisis <sup>UI 178</sup>

*Editor T.G.*  
[It SHOULD be clear to the nation by now that what has taken place is neither a revolution nor a coup. The Government of our country has not been overthrown, it is still in the hands of a number of Cabinet members; internal and external communications are still effectively in operation, the utilities are functioning normally and, most significantly, the Police and the Defence Force are in control of the country. *What has occurred since Friday is the destruction of Police Headquarters and an attempt by Imam Yasin Bakr, leader of the Libya-backed fundamentalist Jamaat Al Muslimeen, to force a change in Government by holding the Prime Minister and other Cabinet members hostage.* *JUL 30 1990*

[The situation, as this editorial is being written, has resolved itself into a tense crisis, with Bakr and some of his men holed up at the Trinidad and Tobago Television Station on Maraval Road while PM Robinson and some members of his Government are held hostage in the northern wing of the Red House. Soldiers and policemen have both places surrounded and there have been sporadic exchanges of gunfire.

How the crisis will resolve itself at this point seems an open question. [Reports are that Bakr, who announced over TTT on Friday night that he had overthrown the Government, has been asking for a Presidential pardon, amnesty for his men, the appointment of an interim Government and the calling of elections within 90 days. Negotiations on these matters, we understand, have been taking place but no results have been announced or confirmed.]

#### Untold Damage

Although the action of this scenario is now relatively clear, its gravity must also be appreciated. Several policemen have been killed, many have been injured and a number of innocent civilians have also lost their lives. However it is resolved, whatever the political outcome, this crisis will also result in untold damage to the nation's economy not only from the aura of instability we may acquire in the perception of the world but also from the massive and unprecedented incidence of looting across the country. *JUL 30 1990*

While Bakr was delivering his many television addresses on Friday night, voracious hordes of looters were pillaging and setting afire business places in Port-of-Spain, its outskirts and other parts of the country. The whole of the commercial area of the capital city, in fact, is now a disaster

area in which virtually every business has been thoroughly ransacked by looters. *JUL 30 1990*

We are totally dismayed by this indecent phenomenon. It seems we have quite misjudged the moral standards of our society since, within short notice that the civil authorities may not be in total control, many of the main commercial and manufacturing districts of the country were overwhelmed by an avalanche of ruthless looting. The prospect of stealing with impunity from business places became an irresistible temptation to thousands of persons, many of whom used vehicles to tear down entrances and escape with their plunder.

We are pleased to hear, however that the Police have eventually turned their attention to the looters; many of them were stopped yesterday and their ill-gotten goods taken away. Several raiders were arrested, and some who resisted received a good beating, a punishment they more than deserve. *JUL 30 1990*

#### Orgy of Looting

Another disheartening aspect of this scandal is the extent of support which so-called middle-class householders, mostly women, gave to the looters by purchasing stolen items from them at a fraction of the selling prices. This wild orgy of looting tells us that the moral fabric of our society is not as wholesome as we believe. While so many of our people are quick to inveigh against businessmen for what they may claim as profiteering, they themselves would not think twice about stealing from shops and stores if they could get away with it.

[In explaining the reason for his action, the Imam said it was all in aid of the poor and downtrodden of the country, but the widespread damage suffered by the commercial sector over the last few days will inevitably lead to a considerable loss of jobs, creating more hardships among the people whose cause he claims to champion. *JUL 30 1990*

Finally, we must point out that ours has always been a peace-loving and law-abiding society. The violence of the last few days, the destruction of Police Headquarters, the holding of the Prime Minister and other parliamentarians hostage, amount to a trauma which is entirely alien to our political culture and our way of life. Bakr has been enjoying the freedom of our country to oppose the measures of the Government; that is his right. But, whatever his motives, he must know that the action he has now taken runs counter to the instincts of our people; and the popular support he expects is unlikely to be forthcoming. *JUL 30 1990*

[The Imam claims to bleed for the plight of our people; then he should not want to impose more hardships upon them. We appeal to him and the Jamaat Al Muslimeen to end this crisis without any further bloodshed. We hope and pray that the interest and welfare of our country will be the major consideration and that wiser counsel will prevail.] *JUL 30 1990*

article 4

### The attacks on headquarters and Parliament <sup>UI 141</sup>

By FRANCIS JOSEPH

UNLIKE previous Fridays, the Jamaat Al Muslimeen conducted a late prayer session at its Mucurapo premises last Friday afternoon. *JUL 30 1990*

Usually, its sessions begin shortly after noon on Fridays and last about an hour. Last Friday it was different. The prayers went late into the afternoon. During this time a large maxi taxi, a car and a station wagon had arrived on the premises. After the prayers were over, members of the Jamaat began getting into the three vehicles. *JUL 30 1990*

A soldier who was posted at the back of the premises, finding this suspicious, strolled towards the vehicles. He was greeted by automatic gunfire from members in the car. The soldier dived into nearby bushes and the three vehicles left the premises. The soldier contacted his nearest base and reported the shooting. *JUL 30 1990*

#### Loaded With Explosives

The St James Police were alerted and a search began for the three vehicles but they were not seen. Later the car was spotted on Sackville Street heading for Police Headquarters. As it got to the entrance a shot was fired from the vehicle and a police sentry on duty slumped to the ground.

The car was driven into headquarters and stopped. The occupants jumped out and started firing shots "all over the place." A shot was directed at the car, which was loaded with explosives, and it exploded.

The Jamaat members continued firing as they made their way out of headquarters. As they left, the wounded police sentry was shot twice again. He died instantly. By this time there was a mad rush for safety by police officers and civilians inside the courtyard. The Jamaat gunmen, using Uzis, shot up the front office. Now a section of headquarters was on fire. Other Jamaat members arrived and scampered up the stairs to the Parliament building. *JUL 30 1990*

#### Weapons From Wagon

The other gunmen ran down St Vincent Street and again opened fire on Police Headquarters. As all this was taking place, a blue station wagon pulled up outside the Guardian building on Abercromby Street. *JUL 30 1990*

The occupants got out and started taking out AK-47 weapons and magazines from a box in the back. The Guardian building was shot up by the gunmen as they headed for Parliament where they joined the other groups and seized Prime Minister A.N.R. Robinson, members of his Cabinet, and other parliamentarians. *JUL 30 1990*

[By 7 p.m. the Jamaat's leader, Imam Yasin Abu Bakr, had appeared on state-owned TTT and announced that his organisation had overthrown the Government of Trinidad and Tobago.] *JUL 30 1990*

Opinions expressed by columnists and commentators in this newspaper, except for those in the Editorial above, are the views of the writers and do not necessarily represent those of the newspaper.

# Easing the curfew?

APART from the enormous damage that has already been done as a result of the hostage crisis over the last five days, the continuing State of Emergency across the country and its confining curfew are also taking an additional toll. Since the coup attempt by the ~~Muslims~~ last Friday, economic activity in the country has been reduced to a virtual standstill, with heavy losses being sustained in every sector from the curtailment of regular transactions and turnover.

Up to late last night, we were told that the crisis would end sometime today. If it does, the timing could not have been sooner since we feel the country cannot much longer endure such a shut-down without incurring serious economic loss. If it does not, then we would suggest at least a partial lifting of the State of Emergency and its curfew, allowing those parts of the country not directly affected by the crisis to return to normalcy.

## Shock And Trauma

For example, there is no good reason why operations in the South, the oil belt, the so-called "industrial capital" of the country, and in our sister island Tobago, should continue to be hampered by the situation in Port-of-Spain. Nor, for that matter, activity in central Trinidad and in eastern areas such as Sangre Grande and the borough of Arima which have been free of the Muslim presence and influence.

The crisis, as is now quite clear, seriously affects only Port-of-Spain, particularly the areas surrounding the television station and the Red House where the hostage drama has been taking place, and extensions along the East-West corridor where there has been wholesale looting.

Whatever happens today, then, we would suggest that the authorities seriously consider partially lifting the State of Emergency to permit important and unaffected areas of the country to return to the regular day-to-day business of living.

Because of the violent and unprecedented nature of the attempted coup, a nation-wide State of Emergency became quite necessary but, after five days, it is time for some adjustment back to normalcy.

As for the crisis itself, we feel sure the law-abiding people of our country are still reeling from the shock and trauma of it all; indeed, such a bizarre and bloody attempt to overthrow the Government

may take a long time for us to internalize as it totally destroys the complacent, self-assurance we have long cherished — that such a thing could never happen in friendly, peace-loving and democratic Trinidad and Tobago.

As a result, there will be no celebration of Emancipation Day today. Instead of observing that historic event of liberating the slaves, the nation will be wracked by a deadly real-life drama of captivity and freedom. Let us hope that the latest reports we have heard are true, at least in their promise of an eventual release of all the hostages who must now be suffering intensely from their captivity by armed Muslim fanatics over the last five days.

While yesterday's release of the Prime Minister was quite welcome, it also served somewhat to complicate an already excruciating dilemma. It appears that ~~Mr Robinson~~ had signed an agreement which includes his resignation as Prime Minister and which accompanies an amnesty for members of the Jamaat Al Muslimeen who had launched a violent attack on the Police and Parliament last Friday in their bid to oust the Government, and take control of the country.

## Violent Attack

We have since learned that President Hassanali has rejected the PM's resignation and that no amnesty has been approved; in any event we have it from good sources that members of the Cabinet and officers of the Police Service and Defence Force were quite opposed to the idea of granting an amnesty to the Muslim who would allow them to walk away freely from the crisis they have provoked by their violent and destructive action.

So, it is now left to be seen on what conditions the hostages will be freed. Our information is that after five days under siege at TTT and the Red House, the Muslim have surrendered unconditionally. In any event, questions of the validity of the PM's arrangements would naturally arise since they were signed and proposed by the Prime Minister while still under "house arrest" by the revolutionary gunmen of the Islamic sect.

We believe our people will have a lot to say about this entire unbelievable episode which will have untold adverse repercussions on our country. For ourselves, we would decline to comment until the crisis is completely over, for reasons that should be quite obvious.

Opinions expressed by columnists and commentators in this newspaper, except for those in the Editorial above, are the views of the writers and do not necessarily represent those of the GUARDIAN.

UI240

UI241



UI244

UI245

UI246

UI247

UI248

UI249

UI250

UI251

OUR OPINION

This lunacy must never happen again

WE JOIN the country and the rest of the world in a sigh of relief at the release yesterday of Prime Minister ANR Robinson from his 91-hour ordeal under the guns of the Jamaat-al-Muslimeen at the seat of the country's Parliament.

Our relief is, however, tempered by the fact that more than 40 others are still held hostage at the Red House and Television House and they include not only serving parliamentarians but journalists carrying out the dictates of their professions. Until these men and women are released, every heart remains weighed down by sadness.

Since Friday the nation and the world have watched in horror as the democratic traditions of Trinidad and Tobago have been attacked as never before. Who would have thought that this could happen here? A group of armed men bursting into Parliament, the seat of democracy, shooting wildly and holding the Prime Minister, Cabinet Ministers, Members of Parliament, public servants and journalists hostage?

In Trinidad and Tobago? Never happen, as the local saying goes. Famous last words, indeed!

And what has been achieved? A blot on the image of Trinidad and Tobago — and it is useless to protest that Bakr is but an aberration — which will take many years to remove. As many years, in fact, as it will take to rebuild a capital city sacked and pillaged by an army of looters.

What, we ask the Musli-

meen, has been achieved? Massive business losses running into billions of dollars, unemployment on a scale unimagined and, most importantly and tragically, the loss of human life. The future is even more daunting. Lines of people searching for food? Rampant inflation? All this and more is the prognosis for our troubled future.

The stunning events of the last 120 hours must serve as a salutary lesson to us against complacency about the things we hold dear. We must never take for granted that what we have nurtured, cherished, promoted and praised as the way government should be conducted is accepted by everyone. Some power-hungry charismatic charlatan may be just around the corner.

The experience of centuries has shown that the ballot is more enduring than the bullet. Indeed, in the last year we have seen countries which have been ruled by the gun turn to the popular vote. In country after country, millions have come to understand that as mortal, fallible men conduct their affairs, the only guarantee is in the collective wisdom of the citizenry at large. Singular, adventurist intervention leads only to death and destruction.

To Abu Bakr's chagrin, the people in whose name he professed to speak and act refused to take to the streets in support of his Jamaat-al-Muslimeen. We trust that that inherent good sense will continue to prevail. And that notice would have been served on would-be Bakrs that this lunacy must never happen again.

31

193

193

193

THE TRINIDAD EXPRESS NEWSPAPERS LTD was started on June 6, 1967. Its registered offices are at 35 & 37 Independence Square, Port of Spain; 25 Penitence Street, San Fernando; and Jubilee Building, Main Road, Chaguanas. TELEPHONE (POS): 623 1711/8; 627 7377; (South) 652 2900, 2876; 2530; (Chaguanas) 671 4725. FAX (POS): 627 1451; (South) 652 7395.

GENERAL

By ANR Robinson

IN AN address to the Democratic Action Congress on November 17, 1974, Prime Minister ANR Robinson raised the question whether coups were an alternative to the electoral process.

Robinson's speech came after he and some of his followers were jailed briefly during a campaign to assert the right to freedom of assembly which was suspended. Amidst crisis for constitutional reform emanating from that period of successive laws which curbed such rights, Prime Minister Dr Eric Williams set up a Constitutional Reform Commission led by Sir Hugh Wooding. But later he scuttled the work of the Commission.

The question then of an armed overthrow of the government was very much in the air — but the increase in oil prices and the oil boom that followed put an end to this speculation.

Now 16 years later, Robinson and his National Alliance for Reconstruction Government are faced with an attempted coup by a man who claims that his constitutional rights have been infringed.

HERE is nothing inherently wrong with the people of Trinidad and Tobago. They can, as will, perform. But the morale of the people is being broken by impossible conditions; their self-confidence is being destroyed by constant propaganda while they see themselves ruthlessly used and abused. There is no inspiration, no guidance, no direction from the top. There is no morality, only greed, in those who occupy the highest political places in the land.

It is in these circumstances that we are being told that our new God and salvation is oil. Oil, they tell us, is the thing. Oil will cure everything. And so the oil bacchanal started, with the Jumbie Prime Minister at the head of the J'Ouvert band. Each of us was going to be an oil millionaire.

First, we had a National Oil Company which was never constituted, never met, and, like so many other projects, never got off the ground. Next, by 1973, we were to be swimming in oil, only to be told when 1973 came that production had actually gone down.

Then came the Middle East War, the fantastic increase in oil prices and, in 1974, thanks to the Sheikh of the Organisation of Petroleum Exporting Countries (OPEC) we were to be swimming in money, if not in oil, with a billion dollar budget. Ambakial! de glorious morning come!

Never mind the pussyfooting on the oil legislation. Never mind the hanky-panky with the multinational corporations. Never mind the fact that it was the powerful exposure of the oil fraud by Angus Khan, Deputy Chairman of the Democratic Action Congress (DAC), in a speech at Woodford Square that forced some of the real bread out of oil.

In October 1973, our Prime Minister, on the occasion of his mock resignation was inveighing against the multinational corporations. By August 26, 1974, the multinationals were hailing him as their greatest friend.

In an extraordinary paid advertisement in the centre pages of TIME Magazine of that date, the American multinational, Tesoro Petroleum Corporation, proclaimed:

"As a result of Tesoro's pleasant and rewarding association with the Government, the company hopes to expand its investment in Trinidad and Tobago and is considering major new projects on the same joint ownership basis."

Tesoro Petroleum Corporation self-styled "fastest growing energy company in America" but described by experts as the "petit-pois" among multi-nationals, boasted to its competitors in the same TIME Magazine advertisement:

"If your company is considering a partnership with a host government anywhere in the world, Tesoro hopes you find the same favourable conditions it found in Trinidad and Tobago."

Tesoro was clearly confident that these "favourable conditions" could not be found anywhere else.

On August 24, two days before the TIME Magazine advertisement appeared, the Williams regime announced that it was going to buy out the holdings of Shell, another multinational corporation in Trinidad and Tobago.

And on August 31, Independence Day, with much pomp and ceremony, the purchase of Shell for \$93 million cash, and the formation of yet another National Oil Company called TRINTOC was announced. The chairman was to be, not a person with the slightest knowledge of oil, but the full



Edited and Introduced by Dr. Gregory Shaw



PRIME MINISTER ANR ROBINSON gets a helping hand after he was released from the Red House yesterday

time Governor of the Central Bank. Gradually, the public learned that TRINTOC was to be only a holding company. The real operator in every sense of the word was to be Tesoro. Less than two months after, the news leaked out: the Williams regime was engaged in secret negotiations with Tesoro for the sale of the carcass of Shell. By no means the least sordid part of this entire business is that the regime was able to find \$93 million from the country's treasury to pay Shell Oil Company in cash.

Tickets are non-existent or are overflowing in the nation's primary schools; gastro-enteritis has assumed epidemic proportions, has killed about 150 of the nation's school children and has stricken thousands more.

Scabies-nephritis has been ravaging Southern Trinidad for years, mainly through an inadequate water supply; the operating theatres in the hospitals have been working for some time now on emergency cases only, because of lack of equipment; cooks in the hospitals have gone on strike for lack of kitchen equipment; children whose fathers have paid money for their maintenance cannot get their money from the courts because the Government says it has no money, witnesses who have been summoned to testify on behalf of the police are being told they cannot get their costs and expenses paid before next year, because the vote is already bust.

The regime now owes to our nationals upwards

CONTINUED next page

# B. Articles de Trinidad Guardian

article 1

## 'Guardian's' close-up of crisis

JUL 30 1990

By CARL JACOBS, Editor of the Trinidad Guardian

AT about 6 p.m. on Friday, the Police Headquarters in Port-of-Spain came under attack from armed Muslimen gunmen. Within half an hour, the old colonial building, which has stood for so long as a bastion of law and order in Trinidad and Tobago, was a blazing inferno.

Through the window of the Guardian newsroom, less than a block away on St Vincent Street, we saw part of the startling action. The crack of automatic gunfire rent the air as the attackers, who had stormed the Parliament chamber while the House was debating the Tesoro-O'Halloran affair, fired into the Police Headquarters from the Red House opposite.

[Simultaneously with this attack, the Guardian building on the side of Abercromby Street also came under fire. But it seemed the real target was 610 Radio next door. A blue van pulled up just outside our back entrance, two men came out, opened the back of the vehicle and handed out automatic weapons from a wooden box to a group of Muslimen members, dressed in black, who had followed in two jeeps.

Some Guardian employees who were leaving at the time rushed back into the building as they were warned and the bullets began to fly. The gunmen fired randomly into the Guardian compound hitting a delivery van but injuring nobody. They sprayed bullets into the circulation "bull pen" as they ran up Abercromby Street, some charging into the 610 office.

### Fire Explosives

Chief security guard at the radio station Clinton Harper said the gunmen ordered everybody to lie on the ground, then they rushed upstairs to the second floor where they dropped fire explosives and then rapidly left the building.

"It seemed they came to burn us down," said Harper. "But after they left we all got together and succeeded in putting the fire out, although part of the accounts department got burnt. Fortunately, some men working late in construction at the back joined us in putting out the fire.

"The gunmen fired some shots at the building, but no one was hurt."

With all the commotion around us, a feeling of panic spread rapidly. Reports that the Muslimen had captured the Prime Minister and other parliamentarians taking part in the debate created shock and consternation. Guardian men who operate the press, scared by the bullets which had entered their ground floor area and the spreading uncertainty outside, left for home.

Then Imam Yasm Bakr appeared on the television screen for the first time to announce that the Government had been overthrown and he had taken control. For us in the Guardian newsroom, so close to the unfolding events, it was a moment of pure surrealism, the unbelievable was happening; it seemed we had suddenly become involved in the action of a weird movie. The normal tenor of our lives, the security we took for granted as a

### TURN TO PAGE 16

From page 1  
result of long-established conventions, were swept aside. We had entered a kind of twilight zone. How would it all end, we wondered.

Our reporters have their own stories of the revolution to tell. Francis Joseph who rushed out to take a picture of the burning Police Headquarters and to cover the story turned back hastily when a fusillade of bullets poured into the building. George Harvey who was covering the debate managed to scamper away when the Muslimen broke into the chamber and panic erupted in the gallery.

Gail Alexander came back to the office after observing the movement of Muslimen gunmen around her home, not far away from the TTT station. Fulton Wilson who was downtown witnessed a lot of the looting, the fires. Terry Joseph saw early signs of the drama in the form of armed gunmen in parts of the city.

Unfortunately, we were unable to run our press on Friday night to produce a Saturday Guardian with these stories. Also, production of the Sunday Guardian was stopped in its tracks by the declaration of a State of Emergency and the imposition of a 3 p.m. to 1 p.m. curfew in the vicinity of the Red House, an area in which the Guardian is located.

We trust our readers will understand the unprecedented circumstances which prevented the Guardian from appearing on Saturday and Sunday. The crisis at the Red House, the State of Emergency and the strict curfew are still major difficulties, but we have produced the Guardian today with full coverage of the crisis and we expect to continue as usual.

## Manning: I am 'deeply pained' at the situation

JUL 30 1990

OPPOSITION LEADER Patrick Manning said last night he was "deeply pained" at the situation existing in the country, and called for speedy and correct action in the best interest of the country.

Manning, in his statement broadcast last night, said: "As Leader of the Opposition I would like to say how deeply pained I am at the situation existing at present in our country."

"Whilst I constantly pray for peace, I would also like to exhort those who are at present negotiating the future to act speedily and correctly in the best interest of our country, our people, and our democracy."

"I especially wish that there be no more violence and that no further person suffer hurt or injury. My heart is with my parliamentary colleagues, the Prime Minister, members of the Cabinet, and others held hostage in the Red House. I pray for their safety."

### Special Appeal

"I am also very concerned for the workers at TTT (Trinidad and Tobago Television) and Radio Trinidad, who have been caught in this turmoil."

"I want to assure their families that my sympathies are also with them."

"I would like to congratulate all arms of the protective services, the workers of Radio 610, hospital personnel, citizens who have donated blood and assistance, and indeed each and every person who has prayed and worked to save the day for our country."

"I make a special appeal to those who have taken advantage of the situation and who have been looting stores and business places. Please desist this course of action which will only create more unemployment and further damage our country. Our country needs the co-operation of each and everyone."

"I make myself available to those in charge to do whatever is in my power to effect a speedy resolution of this crisis that is upon us."

"May the grace of the Almighty guide and protect us."

### 3 killed

AT LEAST three members of the Jamaat Al Muslimen who have been holding the Prime Minister and members of the Cabinet hostage in the Red House were killed in gunfire exchanges over the past two days.

The Red House is surrounded by TT security forces who have been exchanging gunfire with the Muslimen holed up in the Red House, and who confirmed the deaths.

### LATEST

POLICE COMMISSIONER Jules Bernard returned from the United States this morning and took over command of the Police operations as a base in Port of Spain.

Bernard went to the US one week ago on duty. In his absence, acting Deputy Commissioner Leonard Taylor acted as Commissioner.

JUL 30 1990

UT110

UT111

UT112

UT113

UT114

UT115

UT116

UT119

UT120

UT121

UT122

Article 7

# The day I put Ben Johnson to shame

By FRANCIS JOSEPH

IF THERE was one story I never dreamed of covering was a revolutionary overthrow of the democratically elected Government of Trinidad and Tobago. I have read about such matters in overseas countries.

I was there in the midst of the Grenada revolution in 1979 and overthrown and again overthrown. I never for once believed it would happen in my country. But it did.

About 6 p.m. on Friday I heard a big explosion outside of the Guardian offices. I joked that a bomb had exploded in Port-of-Spain. Some of my colleagues ran to the windows in the newsroom. I was already there.

My vantage point allowed me to look up St Vincent Street. I saw immediately that Police Headquarters was on fire. **JUL 3 0 1990**

## Automatic Gunfire

Technique in cameras and headed outside. Within seconds I was in the vicinity of Police Headquarters.

Then it happened. A burst of automatic gunfire ripped through the air. Bullets were bouncing off the walls of Police Headquarters, the gunfire coming from within the halls of the Red House.

I realised this was no ordinary fire. I was rushing off to capture on film. The police were under attack. I made an about-turn and was back in front of the Guardian so that Ben Johnson's words were heard by several seconds.

Realising now that I was not the target of the gunmen, who continued to pepper Police Headquarters with automatic gunfire, I ran across to Edward Street where I saw what the rioters had begun to panic. I dashed along Queen Street and was



Article 6

# Soldiers, cops under heavy fire at hospital

By GAIL ALEXANDER, reporting from the Port-of-Spain General Hospital

SOLDIERS and Police were yesterday evening under heavy fire at the Port-of-Spain General Hospital. Shooting did not stop until around 7 p.m.

It is understood the attack on the hospital was in retaliation for one of the injured Jamaat Al Muslimeen's men being hospitalised and the police guard.

Late yesterday injured people requiring treatment hobbled to safety and at least ten doctors and this reporter held up in the Doctors Common Room as shots were fired apparently from the north-eastern section of the hospital. The doctors' complaint of inadequate hospital security.

## Stripped To Underwear

Hospital sources estimated that about 100 people may have died, although only two people killed in the coup attempt were in the mortuary. A steady stream of wounded looters were being brought into the hospital yesterday for treatment.

Up to 5.30 p.m. hospital sources said 30 people were treated, but hospital sources could not give a reliable overall casualty figure.

Parliamentary Secretary in the Prime Minister's Office, Leo Des Vignes, was wounded in the assault on the hospital under Police guard. Des Vignes said yesterday evening interviewed briefly yesterday evening even though he was wounded in the assault on the hospital under Police guard.

Minister Selwyn Richardson were stripped to their underwear by the group of Muslimeen who stormed the Red House. Dr Vijay Narinesingh is spearheading operations at the hospital and in charge of overall activities is Narayana Iwaray, assistant to the Minister of Health.

## Dead Count

The Police have been dropping injured looters at the hospital throughout the day and shots have been ringing out around the hospital sporadically. Popular radio announcer Emmette Hennessy was discharged from hospital yesterday. Sources said the dead count at the mortuary is only two, but it is understood bodies are being kept at the Forensic Centre, Federation Park, but neither report could be confirmed last night. Hospital sources said the institution had an adequate supply of drugs and was coping with the situation very well.

Article 6

# LATE FLASH:

FRANK AND TOOLE'S Television was on the following an assault. The assault occurred at approximately 10.30 a.m. on Friday. According to reports, the assault was on the adjoining building housing the archives. Initial reports indicated the main entrance to the master station collapsed after what appeared to be an attack by a rocket launcher. A Guardian reporter near the scene of the

article 11

# Hassanali rejects PM's resignation

U1201

Political - coup

By FRANCIS JOSEPH

PRESIDENT Noor Hassanali, who cut short his vacation to England, is not accepting the so-called "resignation" of Prime Minister A.N.R. Robinson as head of the Government.

Hassanali visited Robinson late yesterday at the St Clair Medical Centre where he has been hospitalised following his release yesterday afternoon from captivity at the Parliament chamber, Red House.

Robinson told the *Guardian* on Monday he had signed a document which stated he was resigning as Prime Minister. He also signed another document in which he and other hostages agreed to support Deputy Prime Minister Winston Dookeran as "interim" Prime Minister until elections are held after 90 days.

Robinson also said he agreed to an amnesty for the Jamaat Al Muslimeen abductors in order to avoid further bloodshed.

AUG - 1 1990

## Taken To Camp Ogden

Seven members of Robinson's Cabinet as well as other parliamentarians are still held hostage in the Red House.

The President, who left for London on July 21 with First Lady Zelayhar Hassanali and their two grandchildren, returned home yesterday with his aide-camp.

By then, Hassanali had been informed that Robinson had been released by the Jamaat gunmen around 1.20 p.m.

After his release Robinson, closely guarded by the Special Naval Unit (SNU) of the Coast Guard, was taken to Camp Ogden, Long Circular Road, St James, where he was examined. One hour later, he was moved to the St Clair Medical Centre for treatment.

Hassanali spent some time with Robinson last night and they discussed the hostage drama and possible implications. Robinson's reported "resignation" also was discussed at length.

## Meets With Cabinet

Members of Robinson's Cabinet, his wife Patricia and daughter Ann Margaret visited the Prime Minister last night.

Hassanali will meet today with Cabinet members at the Trinidad Hilton. They will discuss the crisis situation before he announces his decisions.

During Hassanali's absence from the country, President of the Senate, Joseph Emmanuel Carter, acted as President of the Republic.

## Abu Bakr wants Jesse Jackson, Carter to help

AUG - 1 1990

YASIN ABU BAKR

Leader of the Jamaat al-Muslimeen rebels holding government officials hostage said on Tuesday he wanted former American president Jimmy Carter and black civil rights leader Jesse Jackson to negotiate with him for the captives' release.

In a 20-minute telephone interview with a Reuters correspondent in Miami, Yasin Abu Bakr said negotiations were stalled because he could not find anyone to talk with in the Trinidad government.

"We would like Jimmy Carter and Jesse Jackson to get in touch and find out

where the government officials are," Abu Bakr said in the interview from his stronghold at Trinidad and Tobago Television on.

## Last Friday

Abu Bakr said he was ready to immediately release Robinson, who has been held in the parliament building in Port-of-Spain since last Friday when Abu Bakr and his followers launched a coup attempt.

"I am ready to unconditionally release him, but I can't get in touch with anyone," Abu Bakr said.

## No Libyan involvement says Regiment head

AUG - 1 1990

COLONEL Ralph Brown, head of the Regiment, dismissed as rumours that there was Libyan involvement in the attempted coup on Friday evening.

Brown also denied reports there were US troops in this country. "Trinidad and Tobago could handle our own affairs," he said yesterday at a press briefing.

Major Dave Williams, public relations officer of the Defence Force, said the execution of the attempted coup "would lead one to believe that there was some amount of military training."

The Jamaat Al Muslimeen attacked three places in Port-of-Spain simultaneously on Friday around 6 p.m. Jamaat men attacked the Parliament Building, Police Headquarters opposite the Parliament, and Trinidad

U1206

U1207

article 13

# Nightmare for hostages' relatives —

## 'We're praying hard'

By GAIL ALEXANDER

FOR the relatives of the hostages at the Red House and Trinidad and Tobago Television (TTT), the last few days since July 27 have been a nightmare come to life in which every telephone ring and every arriving car, builds up hope as well as apprehension.

This is the way Helen Humphrey, wife of Parliamentarian John Humphrey, one of the Red House hostages, describes it.

Speaking from her Glencoe home, a tired-sounding Mrs Humphrey told the *Guardian* on Tuesday that she has not slept since last Friday when she learned her husband was among the hostages. He had used her car to go to Parliament that evening.

"It is a nightmare. Myself and the children are nervous wrecks. On Sunday night standing in the porch, I heard a loud blast coming from Port-of-Spain and saw two flares go up in the sky and I thought the worst had happened. I started to bawl."

"Every time a car pulls up I wonder whether they are bringing him home. I can't take it any more — I just want this nightmare to end."

Mrs Humphrey and her husband share their home with son John (Jr), daughter Joanna and their grandchildren. The house was aflood with tears last Friday, she said, when the family learned what had happened.

"What has been most frustrating also, she said, is the lack of information about the situation."

"We are not hearing what is taking place. This is making the situation extra hard. Since it started, no one has called me to say anything, all we hear are rumours and everything is supposed to have come from the horse's mouth."

However she added, relatives of other

hostages at the Red House, called her on Sunday to tell her that Humphrey was alright so far.

But Helen said she is worried since some persons in the Red House were allowed to call their relatives, but she had not yet heard from her husband. She was further alarmed yesterday, she said, when she received an anonymous telephone call soon after learning that the Prime Minister had been released.

"All the person said was, 'Your husband is dead.' I don't know what to think now. But through it all I have also received many, many calls of support and we are all praying."

### Trust in God

In good spirits was Leonora Toney, wife of Parliamentarian Joseph Toney, also a Red House hostage. Speaking firmly and cheerfully from her Sangre Grande home, she said:

"I am a Christian and I trust in God. From the moment I heard what had happened I went down on my knees and prayed and I feel better. We have to start all over again, all of us, and I am confident everything will work out. We have to believe and pray. I have the phone next to me and I am waiting."

She dismissed rumours that her husband — with whom she has two children — had been shot in the storming of the Red House last Friday. She said he spoke to her by telephone on Monday night and was alright.

### Parents ill

The family of journalist Jones P. Madeira, one of the hostages at TTT, are also praying hard for his return, according to Jones's daughter, Lauralee, 15, one of his three children.

Her father called once on Sunday since the incident occurred, she said, and he seemed well.

Relatives of TTT newscaster Dominick Kallipersad are taking the crisis very hard, said Dominick's sister, Marlene, who, together with her own family, has gone to be with her parents at their Petit Bourg home.

It is especially tough on their parents, she said, since both are ill. The situation has been compounded by the fact, she said, that the telephone has been out of order since last Friday when the crisis

began.

"Almost at the very time the action began, all the telephones in our area (Barataria/Petit Bourg/San Juan) went dead. Now we can only receive calls, we cannot call outside, so we are in the dark. We are just sitting waiting for the phone to ring with the hope that it is good news. Every time we see a police van pass, you know, you look and wonder."

Dominick's wife, mother of their two young children, are also shattered by the situation, she said but the family is sticking together and trying to support each other through it all.

Christine Borde, wife of TTT cameraman Raoul Borde, said that the situation has been extremely stressful for their family. Her husband has called three times since last Friday, she added and had said that the TTT hostages were being treated well and were free to walk around and use the telephone.

The wife of Red House hostage Edean Shand has received a telephone call from her husband, as has the sister of another hostage there, Trevor Sudama. They have been assured that their relatives in the Red House are well.

## Prices shoot up

PRICES of scarce goods have shot up in the midst of the current crisis sparked by the bloody Muslimen hostages issue. Available foodstuff and vegetables have grown in cost in the face of dwindling supplies.

Cheese was reportedly sold at \$10 a pound in the Tunapuna area.

At a tyre repair shop a customer was charged \$1 to pump up a tyre, normally a free service.

What we are particularly worried about though is the unofficial increasing of the price of *Guardian* newspapers. It has been brought to our attention that our Monday edition fetched \$3 to \$5 a copy.

This sort of hike could well be a tribute to excellence. However, we are reminding our readers that the price of the daily *Guardian* is still \$1 and the Sunday edition remains at \$2.

## Cells in capital full of looters

EVERY cell in Port-of-Spain is full of prisoners. This situation has arisen with the widespread looting in the country.

This was stated yesterday by Police Commissioner Jules Bernard at a Press briefing at the Holiday Inn.

Bernard listed the number of looters behind bars to be approximately 100. He was unable, however, to give a figure, in terms of dollars, of the loss from looting.

However Major Dave Williams, public relations officer for the Defence Force, told the *Guardian* the objective was not to arrest the looters, but prevent looting.

"We try to discourage them," he said, by shooting in the air and by taking the goods from them.

The increasing reports of gunshots being heard "all over the place," he said, is leading them to believe they are "renegade shooters." It is possible that someone owning a gun, who may have not used it for some time, is taking the opportunity to run around and go bang," Williams said.

"Random killing is not the business of the Trinidad and Tobago Defence Force," Williams said.

## Man held with 40 rifles

A DIEGO MARTIN man was arrested late yesterday loading about 40 rifles into a car.

Acting on a tip-off, a large party of armed policemen went into the Covigne Road Hills as darkness fell. They observed a man loading the rifles into a car trunk, and pounced on him.

Investigations reveal the man was to bring the weapons into Port-of-Spain. The Police have remained tightlipped over the incident.

## US to ship food supplies

THE UNITED STATES is planning to ship food and other necessities to the country — items that could be in short supply because of widespread looting, US Ambassador Charles Gargano said yesterday.

He said the US was not considering sending any troops.

article 12

# Ministry of Health prepares for bodies

Medical - Corp (Death)

AUG 1 - 1990

UJ209

By GAIL ALEXANDER

THE MINISTRY OF HEALTH on behalf of the Port-of-Spain General Hospital, yesterday started asking funeral homes in North Trinidad to ascertain how many bodies they can cater for and has also approached the Port Authority regarding a cold storage container for this.

UJ210

Health officials confirmed this yesterday stating that this was done in order to keep those funeral homes in Port-of-Spain clear "in case there is a sudden upsurge of activity."

But hospital sources told the Guardian yesterday that the institutions' mortuary was full on Sunday and to handle the situation, they had started putting two bodies to each tray.

AUG 1 - 1990

They also indicated that the hospital was negotiating with the Port Authority to rent a cold storage container to accommodate the bodies, as well as getting assistance from the funeral homes.

Port officials confirmed yesterday that the hospital had approached the Authority for a cold storage reefer container.

But pressed to estimate total number of the dead so far, Health officials — harassed on this particular issue — stressed yesterday that this is not yet available due to the current chaotic situation.

The Health Ministry said that after contacting about six funeral homes along the East-West corridor which have indicated that there are about 60

plus places available immediately.

"We are trying to be prepared for the worst," they said, explaining that they were asked by the Port-of-Spain General Hospital authorities to make this arrangement.

## Red Alert

But Health officials have also complained that they have not been notified of the number of dead to cater for:

"The situation is chaotic, because we don't know how many we need to find place for. We feel this is because there are probably some dead still lying around."

Meanwhile operations at the Port-of-Spain General Hospital are still on red alert — in force since last Friday — and all medical staff are on call.

Last Sunday morning doctors were also asked by Health Ministry officials to stand by to expect "a deluge" of patients, "such as has never been seen before."

The doctors said they were told to expect that situation within three hours, but up to 6 p.m. they were still waiting and trying to make arrangements to have staff on hand while others went off duty or home according to curfew regulations.

AUG 1 - 1990  
Wounded Looters

That "red alert" continued on Monday with staff standing by to handle large numbers of casualties.

To further cater to the expected situation they said on Sunday, most of the wards have been vacated to accommodate patients.

Police officers are guarding Parliamentarian Leo Des Vignes who was injured in the seizure of the Red House last Friday and was warded at the hospital for a gunshot wound to his ankle.

The large number of wounded looters who have been brought in since Friday are being treated and discharged once their wounds are not serious.

Approximately 55 casualties were treated on Sunday. Two dead bodies were also brought in. But on Tuesday, hospital administration sources said that the number of wounded had started to decrease, probably due to the presence of police patrols attempting to curtail looting in the Port-of-Spain.

Senior doctors at the hospital said that the institution is adequately equipped with drugs and supplies to handle the wounded since this requires a narrow range of supplies — mainly antibiotics, bandages and the like.

## Junior Doctors

The hospital's junior doctors are all on call, as are about six consultants. Most doctors and nurses have been doing double and triple shifts at the hospital. Many nurses who were there on Sunday had logged shifts since last Friday.

However some junior doctors expressed concern last Sunday about the hospital's ability to handle the anticipated heavy influx of casualties:

"The wards right now are crowded. We trying to discharge people who are not in bad condition as much as possible to have space. But it is rough. Some of us juniors have been asked to do things we've never done before, things we've only watched. I found myself having to open up a man's heart and I had never done something like that," one doctor said.

The hospital's security force is being assisted by soldiers and police officers who are on the compound.

# Curfew breakers held with goods in South

SAN FERNANDO — MORE persons were held by Southern Division Police yesterday in breach of the curfew regulations as Police stepped up their patrols to ensure the safety of citizens during the state of emergency.

And those held on Saturday and Sunday

day and charged with unlawful possession for goods worth thousands of dollars believed to be part of the items taken away from stores in Port-of-Spain and the East-West corridor, were given police bail and sent home.

Police were forced to adopt that

course since they were unable to get the Senior Magistrate of the district to convene a special sitting to deal with the matter, a senior officer said.

AUG 1 - 1990

# C. Articles de Trinidad Express

article 1

## Daily Express

The National Newspaper of Trinidad & Tobago

8101 40 PAGES SATURDAY, JULY 28, 1990 \$1

LIBRARY

- 4 APR 1991

UWI

ST. AUGUSTINE

WORLD NEWS

● AFRICAN National Congress leader Nelson Mandela and President F.W. de Klerk met on Thursday to keep peace talks on course.

● SUSPECTED Red Army Faction (RAF) guerrillas detonated a bomb on a road in Bonn yesterday injuring a West German politician.

More foreign news on Pages 16, 17 & 18.

● Pictures of looting on Page 3

# COUP

## Muslimeen shoot way into Parliament

### ROBINSON HELD HOSTAGE

By ANDY JOHNSON  
News Editor

**PRIME MINISTER ANR Robinson was being held hostage last night, following an attempted coup by the Jamaat Al Muslimeen yesterday afternoon.**

Up to press time last night the Express could not ascertain whether there had been casualties as a result of the attack, which began shortly before 6 p.m.

Express reporter DEBORAH JOHN, who was covering the session at the time, said in the mole after the insurgents stormed the building, she saw a woman lying face down in a pool of blood. The woman had just given her a drink of water from the tea room in Parliament.

The men had shot their way through a door from the tea room leading into the Chamber. Their colleagues had already seized Robinson and the others, however.

Jamaat leader Imam Yasin Abu Bakr appeared on television around 8.30 p.m. and announced that the Government had been overthrown, that the Prime Minister and Cabinet were under arrest and that revolutionary forces were in command.

This was after more than two hours after the raid which began simultaneously on the Red House and Police Headquarters, obliquely opposite. By 9 p.m. last night the Headquarters building was almost completely gutted.

Deputy Speaker of the House of Representatives Dr Anselm St George, Toco/Manzanilla M.P. Joseph

● PLEASE turn to COUP on Page 3.

### Abu Bakr: Revolutionary forces are in command



POLICE Headquarters on St Vincent Street, Port of Spain, on fire last night. Picture by DELLA ANN STEWART.

### Clergyman asked to mediate

ARMED insurgents who took the Red House last night have called for Anglican clergyman Canon Knolly Clarke to mediate in the hostage drama involving Prime Minister ANR Robinson, Planning and Mobilisation Minister Winston Dookeran and several other members of Government. Dookeran was acting as the negotiator, assuring the police that no one inside had been injured.

Clarke is a member of the Summit of People's Organisations which has been campaigning against the government's economic and social policies. A convoy bringing him to Port of Spain from his home in San Fernando had not arrived at the Red House up to midnight last night.



ROBINSON



ABU BAKR

## Myers, Pantin appeal for calm

TWO CABINET Ministers appeared briefly on television around 10.30 last night, assuring the nation that the Government had not fallen and that the situation was in hand.

Environment and National Service Minister Lincoln Myers and Education Minister Senator Clive Pantin, appeared together on Channels 2 and 13, appealing for the nation to remain calm.

"Members of the Government will keep you informed on what is taking place," Myers said. Pantin expressed similar sentiments before Army Chief Ralph Brown said that, contrary to what had been broadcast earlier, the Defence Force had not collaborated or was not in collaboration with "the perpetrators of this act."

He advised the public to stay indoors and keep

PLEASE turn to CALM on Page 3.

# EUGENIA CHARLES CALLS FOR URGENT MEETING TO HELP T&T

BRIDGETOWN, Barbados, (CANA) — Dominica's Prime Minister Eugenia Charles is rooting for an urgent meeting of Caribbean Community leaders to plan a strategy to help the elected government of Trinidad and Tobago which a radical black Muslim group claimed to have overthrown last night.

"We won't sit down and do nothing about it. We certainly will help in any way we can to stop this nonsense," Charles, who is chairman of the seven member Organisation of Eastern Caribbean States told CANA in a telephone interview.

She said she would try to reach Jamaica today so that those heads who are there for next week's Summit could have an early meeting on the Trinidad situation.

The leader of a black Muslim group which held Cabinet hostage in the Parliament Building said it had acted because of the "continued destitution" of the country by the administration of Prime Minister A.N.R. Robinson.

Charles said she had been in touch with St Vincent and the Grenadines Prime Minister James Mitchell and St Kitts and Nevis Prime Minister Kennedy Simmonds on the issue.

"People must not be allowed in the Caribbean to try and take things by force. We have a had a long history of the democratic change of government and we must pursue this relentlessly..." she said.

Alluding to the bloody overthrow of the Grenada Government in 1983, she said: "I think we must show that we have learnt the lesson that because of the time that has elapsed we

have learnt how to work together to ensure that the democratic way of life is protected in our part of the world."

Some Caribbean countries, led by Charles, sent troops to join US forces in dislodging the radical left wing provisional revolutionary government that executed Prime Minister Maurice Bishop.

"We must not allow people who have queer ideas about how they can seize power to do things which destabilise our region," she declared.

"My first reaction was to cancel the heads of government meeting next week because we can't have one of our heads there. And then in talking with a couple others I realised no: the thing is to meet and come out with a plan of action if this thing continues beyond tomorrow," she said.

# LOOTERS TAKE OVER

## The PM and MPs were made to lie on the floor

● COUP from Page 1.

Toney, St Augustine M.P. John Humphrey, Kelvin Hammath, M.P. for Couva South and several others were being held inside the Red House. Opposition leader Patrick Manning and UNC leader Basdeo Pandey were not in the Parliament chamber at the time. Several of the Prime Minister's personal bodyguards were beaten, stripped down to their underwear and freed by the armed insurgents.

Steve Maurice, chief of security in the Prime Minister's detail, said he had dived onto Robinson the minute he realised what had happened. He said men dressed in black and carrying powerful weapons stormed the Chamber from several points, shooting as they entered.

He said he covered Robinson with his body but about dozen men just moved him away at gunpoint.

Robinson and the rest of the Members of Parliament present were made to lie on the floor. They were later removed from the Chamber and taken to another location inside the Red House.

There were several rounds of heavy gunfire in the area around the Red House at intervals up to late last night, even after the Army had moved into the city and surrounded the Red House.

Units from the Trinidad and Tobago Regiment moved in on parts of downtown Port of Spain around 8.30 pm, clearing looters who had broken into several stores in the Prince and Henry Streets section. But as the soldiers concentrated on that section of the city, blocking all entrances to the Red House, the looters went on a rampage in other parts of Henry, Queen and Charlotte Streets. Sections of lower Charlotte Street were also on fire after 10.30 pm.

By UCILL CAMBRIDGE and MARLON MILLER

FRIDAY, July 27, 5.30 pm, and we are standing at the corner of Frederick and Hart Streets. We have gotten this far in spite of strict orders to stay put at the office.

We were walking rather leisurely along Hart Street between small groups of on-lookers gathered on both sides and as we were nearing Abercromby Street, on the opposite side we could see a policeman in Tactical Squad garb running behind the short hedge around the Red House. He rolled in true battle style and the spectators cheered as if it was all part of an exciting "Top Gun!" someone shouted, then his rang out.

Through the bars around Woodford Square we saw two men, with rifles in their hands, run along the balcony on the eastern side of the Red House. This was no movie.

Behind the Red House, smoke and sparks were billowing into the afternoon sky from the blazing Police Headquarters on St Vincent Street.

We decided to go to the top of Woodford Square to get closer to the Parliament Chamber where it was reported Members of Parliament were being held captive.

We arrived at the corner of Knox and Abercromby Streets in time to see a woman with blood streaming from a wound in her shoulder. Two men were propping her up on either side.

She said she had just went to view the session in Parliament and got caught in the crossfire when the intruders burst into the room. "I can't go no more. I just want to sleep," she panted and the men asked if anybody had a car to take her to hospital as they whisked her up Abercromby Street.

Soon after, a lone man, a police officer

no less, walked across Knox Street from inside the Red House. He was clad in just his underpants, his hands bound with a plastic strip behind his back. He looked dazed. This definitely was no game.

There were plainclothes policemen in the small group behind a wall and they cut the strip from around his hands and walked off with him. It turned out he was one of the Prime Minister's bodyguards. He would give no details of what had taken place inside and he also walked slowly up the street as one of his colleagues gave him a shirt.

We decided to change location and walked along Duke Street and down St Vincent Street. The fire at Police Headquarters was in full cry. There was a larger crowd assembled in the yard of the old Magistrates' Building and at the corner, looking across at the Red House. It took us some time before we saw there were policemen lying on the ground taking cover behind a car.

More shots rang out, although these may have been live rounds going off at Police Headquarters. The crowd did not know that though and neither did we and we scampered up the street.

We made our way back through Woodford Square and saw a policeman in uniform walking with an upraised SLR. We had intended to return to the office but on the way out of Hart Street, we met Peter Cheikowski, an American photographer. He said a policeman had been shot where we had seen one earlier on Hart and Abercromby Streets.

Peter wanted to get an overhead shot of the Red House. Back up to Knox Street. That was the first time the shots seemed close enough to warrant diving to the ground and lying flat on the pavement.

The group of men on the street were not

worried though and they set about trying to hotwire an Eagle security van while another attempted to raise the bonnet on a Charman. "All I want is the battery," he replied as someone told him how to steal the car.

Over on Knox Street, there was still a crowd. Marion kept asking: "Where are the police to move these people back?"

An officer with a walkie-talkie came up then and told them to disperse and not long after word filtered through that the Army were on their way and everyone should clear the area. "Boy, I feeling like I on MacGyver," exclaimed a youth.

Armed men were seen running along Duke Street. We gathered with a small group in the Magistrates' Building for 10 minutes and then a plainclothes officer told us we could get back to the office.

Halfway down Henry Street, we were told that soldiers had cordoned it off. We kept walking until we heard: "This is the Regiment. Do not come any further."

Shouting out that we were with the Press did not help and we were again ordered out of the area. We walked back up and over to Charlotte Street.

People were going wild over there. They were running up and down with jeans, boxes of shoes and bolts of cloth under their arms.

Further down, looters were streaming out of Male Box. The store was stripped clean and on Queen Street, the grating in front of Superstar Store was lifted from the floor and a guy walked past with an exercise cycle over his head as a burglar alarm rang out. "Go up there if you want shoes," a fella said to a couple and they took off up Charlotte Street.

We kept on towards the Express building on lower Charlotte Street as people scampered in the other direction. It was enough excitement for one night.

## MAKING OFF WITH THEIR LOOT

THREE blocks away, the Red House was under siege from armed extremists, but these looters were unconcerned with such happenings. It made for an ideal opportunity to remove stores on Charlotte Street of clothes, speakers and whatever else could be carried away. Countless shops were left bare as burglar



## Church heads appeal for good sense

● CALM from Page 1

watching the channel for further developments. Shortly after this, however, Channels 2 and 13 went off the air.

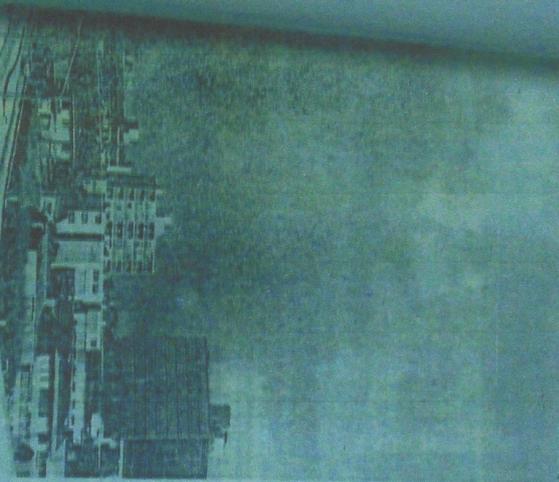
Later in a broadcast on Channels 9 and 14, Jamaat al Muslemeen leader Imam Yasin Abu Bakr again broadcast his message that the country had been sinking into an abyss and his organisation just could not sit by any longer. He promised that there would be "free, fair and free from fear elections within 90 days."

Several religious leaders, including Archbishop of Port of Spain Anthony Panini, the Bishop of Trinidad and Tobago Rt Rev Clive Abulian and Rev Everton B. Williams of the Brethren Church came on radio

# PORT OF SPAIN — A SACKED CITY

## Sunday Express

SUNDAY, MAY 29, 1966



### DEATH OF A CITY

By KEITH SIMON

The port of Spain, Trinidad, has been sacked by the army and the police. The city is now a ghost town. The army has taken control of the city and the police have been ordered to leave. The city is now a ghost town. The army has taken control of the city and the police have been ordered to leave. The city is now a ghost town. The army has taken control of the city and the police have been ordered to leave.

# STATE OF SIEGE

## ARMY AND MUSLIMEEN LOCKED IN BATTLE

### Robinson, Richardson injured

By ARDY JOHNSON  
News Editor

TRINIDAD AND TOBAGO remained under a state of siege today, with sporadic shooting in Port of Spain. The army and the Muslim League (MUSLIMEEN) are locked in battle. Robinson, Richardson injured.



article 2

UJ12

UJ13

UJ14

10/25

Suite de l'article 2

SUNDAY EXPRESS Sunday, July 25, 1960 Page 7

# SENIOR COP SAID TO BE AMONG 3 WHO HAVE BEEN KILLED

LEAD from Page 1

Alto Flaks, was at the television station which continued to be under heavy arms. Up to midday yesterday 150 persons was 2 post

There was no confirmation of the number of cases the striking use of this attempt at great quantities of the newspaper for the almost all of them, the group led by Alto Flaks.

At least three people are known to have died so far as a result of this development. One of them is reported to be a senior police officer. The others have been identified as a result of the parliamentary staff and a man who is said to have been a special forces police officer.

The country has been thrown into this state of affairs following the attempt to shoot to kill in the outdoor area of the Forum, a public square in front of the main building of the Ministry of Home Affairs.

Two bands of armed men dressed in black had stormed the Red House, seat of the Parliament, which at the same time was being stormed by the Headquarters, although separate. Parliament and a main force of a unit headed with regularity into the north entrance of Police Headquarters on Bayville Street, while another was being a machine gun into the main entrance on St Vincent Street. Several police officers in the building got out through a back gate that had to be removed again with a police truck.

The police officers are believed to have died when they attempted to jump to safety from an upstairs office. The other two people are presumed to have died in the heavy shooting which occurred as a result of the storm of the Parliament building.

Authorities at the Port of Spain General Hospital reported today that since 6 pm Friday 314 persons had been admitted, 169 of them with injuries requiring surgery.

The authorities said there were two casualties but declined to give names. A report in NBS radio said that a man named Joseph Laxson had died at the hospital. His details were available.

There were reports all morning today that efforts were being made to release the hostages held at the Red House and at TTT, in exchange for money for the release.

These could not be confirmed as the media was being kept away from the scene of the story, with the curfew imposed around both locations, and with no proper access to the army base at Camp O'Connell. Long Circular Road, from where members of the Government are in captivity, have been operating since Friday.

Anglican clergyman Canon Kinolly Clarke has been acting as mediator between the rebels, the Government and the armed services. Army Colonel Robert Brown and Acting Police Commissioner Leonard Taylor are treating the joint operations.

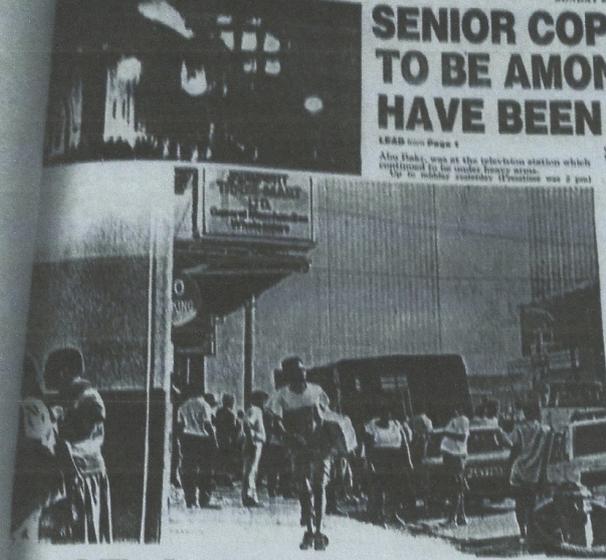
It is understood that as part of the arrangements for a negotiated settlement are that Prime Minister Robinson resign from the Government, along with Justice and National Security Ministers Robert Robinson and several other Cabinet Ministers.

Shortly before midday yesterday, Clarke had left the Red House and came to TTT to discuss the settlement with Alto Flaks, who has called for money for himself and the members of his group.

Acting President Emmanuel Carter who declared a state of Emergency, is said to have prepared the document for arrests as well.

Both Robinson and Richardson are said to have been injured. Robinson is said to have been shot in the knee.

In some of the international reaction to the developments in Trinidad and Tobago, three Caribbean leaders — Barbados Prime Minister Barbados Sandiford, Bahamas Prime Minister Sir Lynden Sandiford and Jamaica's prime Prime Minister P.M. Patterson — have condemned the actions of the Mungibans and called for a return to constitutional Government.



# JUST A WAITING GAME

BY STEVEN MAHARA and Wins

It is uncertainly resigned in several parts of the country following Friday's attempted coup by the Jamaat Al Muslimeen. Camp O'Connell, nerve centre of the army's military operations, remained calm and everything appeared to be under control at the weekend.

Military vehicles came and went all day steadily but their passengers were not heavy military personnel. Instead Government ministers and parliamentarians rode to front and back seats of the vehicles, often with an armed escort.

There were the lucky ones, the ones who were either absent from Parliament on Friday when the trouble started or who were eventually released from the Parliamtary chamber.

Young men eager for battle and dressed in combat moved quietly by with weapons in hand. They occupied several strategic positions in the zone and along Long Circular Road. Road blocks and check-points had been set up on the eastern and western sides of the camp.

Trucks belonging to WANA, Telo, Fire Services and Airport Authority entered and left the compound. Volunteers and ex-soldiers walked into the Camp offering their services. They were quietly resisted but as Captain Dave Williams said: "It's just a waiting game."

The television station which had successfully managed to run the airwaves and deny Jamaat Al Muslimeen one of the state-owned television stations were deeply entrenched at the camp.

For the greater part of Saturday, Government ministers and parliamentarians, but women, lawyers and bureaucrats entered and left the compound.

As we entered the camp, Port of Spain North MP, Julian Fox was leaving. He looked tired. He was concerned about his children and was leaving for an undisclosed location to return to the Camp later that day.

It was beginning to look like we were on a wild goose chase but then we caught sight of Education Minister Elva Dantin. He was both accommodating and patient, even volunteering information.

According to him, 10 Ministers and parliamentarians were gathered in a safe house with Acting President Emmanuel Carter. About 15 more were in the Red House with guns. Prime Minister A.N.R. Robinson had been shot in both

arms and National Security Minister Robert Robinson had been shot in his ankle. Diego Martin Central MP Leo Das Vignes had been injured and had since been hospitalised. Both Robinson and Richardson were being attended to by the Minister of Hospital Health.

Later that afternoon we happened upon Government Secretary Frank Jones and Minister Lincoln Myers and Fox. Myers spoke little but his silence spoke volumes about the trouble he and the others had experienced.

Some members of the Jamaat had been taken prisoners. We watched as one Muslim woman dressed in a blue and white bodice and skirt was photographed. Her veil had been removed and she clutched her stomach. When we saw her this morning she was vomiting obstinately and was taken to the camp where other male prisoners had been locked up.

We befriended some soldiers in the camp and watched them, one time calm and at another expectant. Calm expectancy then, probably best describes the mood at Camp O'Connell at the weekend, but pompous seemed to be showing ever so often and gunshots rang out at intervals. But in the words of Chief of Defence Force Staff Colonel Joe Theobald: "This is probably the safest place to be."

article 3

UI 23

UI 24

UI 16

UI 17

UI 18

UI 19

UI 20

UI 21

article 15

# Bloody Friday

## ...and festivals that we missed

By DEBORAH JOHN  
Staff Writer

HOSAY, Emancipation and the Great Race festivals were all scheduled to take place last weekend.  
Today, Wednesday, August 1, would have heard the streets of Port of Spain and other parts of the country echoing to the sound of African drums. Many who have come to look forward to the annual celebration of end of slavery in 1838 would have donned ceremonial garb and attended first the early morning procession of drummers from the Bassin Street Community in Port of Spain and then gone on to the various activities.

In the forefront of these activities would have been musician and folklorist Laneriet Layne who helped to instigate this now traditional celebration some five years ago. Layne, who had been ailing for some time, died on Friday at the Port of Spain General Hospital.

In years to come, some might call it Bloody Friday. Friday, July 27, the day of the seizing of the Red House by the radical Muslim group led by the controversial Imam Yasin Abu Bakr.

But Friday was also the day on which some sections of the Muslim community were preparing for the annual Hosay celebrations in St James. The significance of the Hosay would not have been lost on Bakr and members of his Jamaat al Muslimeen.

Hosay reenacts the great bloody battle in which the two brothers Hussein and Hossain were killed. Friday would have been Flag Night, a recreation of the pre-battle scene. Saturday would have seen the small *tandjaks*, (replicas of the tombs) in which the brothers were buried, in solemn procession through the streets of St James.

On Sunday, the main event for thousands of spectators annually, and of even more significance for devotees, *Big Hosay*, (large replicas of the tombs) again in solemn procession, the ceremonial dance of the sun and the moon, all happening to the throbbing of the tassa drums would have taken place. On Monday, the end of the festival, after another long procession through St James, and the *tandjaks* thrown into the sea. *Hosay* is normally timed for a special sighting of the moon in a certain phase. What happens to *Hosay* now?

Many Trinidadians and visitors had already flocked to Tobago to take in the annual Great Race, another traditional celebration. But all of these events had to



JONES P. MADEIRA, Head of News at TTT, was the first hostage released from Television House this afternoon. Here, he has a wound on his right palm attended to by Private Joanne



Sankar a Regiment medic, while another soldier talks to Maders after his six day ordeal at the hands of Muslimeen gunmen.  
Photo: KURTIS RUDD.

# Shattered dreams 1990

## Muslimen rebels quit TTT

By MARLON MILLER

IMAM Yasin Abu Bakr stood in the rain on the edge of the pavement outside Television House, head bowed. His six-day dream of power was over.

He was the first of his Jamaat al Muslimeen group to come out of Television House six days after they had seized it in an attempted coup. After depositing his gun in the middle of the roadway and bowing, he stood outside TTT, under the guns of the soldiers, who were on the rooftop, in nearby Tatil building and behind sand bunkers on the kerb.

### Spared again

AN AREA of heavy weather moved away from Trinidad and Tobago this afternoon.  
Earlier today, the Meteorological office had indicated an area of disturbed weather was moving towards the country. However later in the afternoon it veered away. It was packing winds of at least 50 kilometres an hour. It is

Stop! Raise your shirt! Turn around! Go around to the left of the red car! [GT-105]  
From there they were stopped again before proceeding into the compound. A strong looking soldier grabbed the back of their waists and pushed them up against a wall. He kicked their legs apart and frisked them thoroughly.  
[Ain't lose their mother features! said a Bajan reporter as a youth, not older than 16 came up the road. [GT-106]  
[Do you have any remorse? shouted a journalist as Bakr walked into the compound. [GT-105]  
[He opened his mouth as if to speak, but said nothing. Then he was asked his name and address as were all the other Muslimeen. [GT-106]  
[Yasin Abu Bakr, he said. One, Moruppo Road. [GT-107]  
[And he was marched off to the bus with a gun close to his back and not [GT-108]

# Sunday Express

The National Newspaper of Trinidad & Tobago  
 SUNDAY, JULY 29, 1979 • \$3

## STATE OF EMERGENCY 22-HOUR CURFEW AROUND RED HOUSE AND TTT

By SUZANNE LOPEZ Staff Writer

A STATE of emergency, continuing for the 10th day in Trinidad and Tobago yesterday, continued to be observed as riotous behaviour broke out in several parts of the island.

It was reported that a riot broke out in the area of the Red House, the residence of the Prime Minister, and in the area of the TTT building, the headquarters of the Trinidad and Tobago Telephone Corporation.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

The State of Emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.



### EMERGENCY IN 1970

IN 1970, a state of emergency was declared in Trinidad and Tobago on April 21, 1970, following a period of civil unrest and rioting. The state of emergency was extended to 11 p.m. on July 28, and the curfew hours were extended to 11 p.m. on July 29.

article 5

# D. Articles de France-Antilles Guadeloupe

Mercredi 30 janvier 2009 ■ FRANCE-ANTILLES  
**2**  
 Rédaction départementale  
 Tél. 05 90 25 19 61  
 ZAC de Moudong sud,  
 BP 2 141 - 971 97 LARRY CECILE  
 Courriel : infocom.gag@media-antilles.fr



## Encore une manifestation dans les rues aujourd'hui

- ▶ **Le LKP est-il prêt à négocier à nouveau ?** Oui, demain
- ▶ **A quelles conditions ?** Avoir des propositions des élus et des socioprofessionnels
- ▶ **Qu'a-t-il prévu en attendant ?** Une manifestation populaire aujourd'hui
- ▶ **Que font les élus ?** Ils se réunissent aujourd'hui pour faire des propositions

## Le fait du jour



# LKP MANIFESTE...

En attendant d'analyser les propositions des collectivités et des socioprofessionnels, le LKP manifeste ce matin dans les rues de Pointe-à-Pitre. Il promet de reprendre les négociations dès demain, si les propositions sont satisfaisantes.

Quo fut-il retenu de la conférence de presse du collectif Luyannan lors précédemment (Cinq éléments majeurs. Le premier: le LKP veut plus que jamais faire la démonstration que sa cause de popularité ne cesse de prendre une courbe ascendante. En effet, hier matin, devant le CO de l'organisation, au palais de la Mutualité de Pointe-à-Pitre, alors qu'il n'y avait de prévu que cet échange avec la presse, on pouvait noter la présence de quelques milliers de personnes dans la démonstration, malgré la durée de la grève (dix jours) reste intacte. Deuxième élément: Mégalomanie ou prudence avérée? Pour atteindre le premier étage du palais où avait pris place le collectif, les journalistes ont dû faire l'objet de quatre cordons très stricts. Un, pour accéder à la cour du bâtiment, un autre pour entrer dans l'édifice, un troisième au pied des marches et l'ultime check point, au milieu des escaliers. Fouille au corps et dans les sacs, palpation... Le LKP craint-il que son commandant Dorotia, ne subisse le même sort que celui réservé au leader afghan des Moujaheddin, Mamoud, tué en 2001 dans un attentat suicide perpétré par de faux journalistes mais de vrais membres d'Al Qaïda? La question a été posée à Elie Domotia au cours de la conférence de presse. Il a évoqué des menaces.



La conférence de presse du LKP (à gauche) hier. La cotte de mouvement ornée pendant de l'après-midi. (Photo : Dominique Carrière-Lavigne)

attendants également la même démarche de la part des socioprofessionnels. Le cinquième élément est un rendez-vous prévu à 9 heures, dans les rues de Pointe-à-Pitre. Le LKP appelle à une nouvelle manifestation populaire.

La mobilisation en Guadeloupe risque de faire tâche d'huile en Martinique. Nos voisins ont programmé une journée de mouvement le 5 février. Nous saluons les camarades guadeloupéens pour leur hardiesse. Ils ont ouvert la voie de la revendication grâce à leur force "conscience", nous espérons qu'il en sera de même en Martinique, tant qu'Hernand Cambony, secrétaire général de la CSTM (Centrale syndicale des travailleurs martiniquais), venu, comme dix autres

représentants syndicaux du département, Hôner Sandy (CSTM) et un membre de la CTA, soutenir le LKP. Alain Gos-Ducormieux de l'Union des travailleurs guyanais était aussi aux côtés du collectif. Pour le syndicaliste de Cayenne, les propositions des trois DFA sont identiques et seule l'union peut faire aboutir de justes revendications pour améliorer la vie des ultramarins. Après onze jours de blocage du pays, c'est la bouteille à l'encre. Quand des relations futures du préfet avec le collectif? Bien malin celui qui peut affirmer avec certitude que tout rentrera dans l'ordre la semaine prochaine. Croisons au coup de baguette magique des négociateurs. Cordons fermement. Martin F. CAVENTURE

### ▶ Trois circuits de bus

Le collectif a organisé un service de cars pour permettre à ceux qui le désirent de se rendre à la manifestation de ce matin.

Voici les horaires:  
 Saint-François/Pointe-à-Pitre, départ à 7 h 30 à la gare routière de Saint-François.  
 Basse-Terre/Capesterre/Pointe-à-Pitre : départ à 7 h 30 de la gare routière de Basse-Terre.  
 La Moutte/Morne-à-l'Eau/Pointe-à-Pitre : départ à 7 h 30 gare routière du Moutte.

### Billet

## Une tribune servie sur un plateau... télé

Le préfet a souhaité interrompre les négociations au WTC de Jarry, au prétexte qu'elles ressemblaient plus à un tribunal qu'à de véritables discussions constructives. On ne peut pas l'en blâmer. Il est vrai que la méthode choisie, après sept ou huit heures de discussions sur le plateau, peut être admette un peu par défaut. Personne n'aurait pu prévoir le risque de faire capoter les négociations, beaucoup ont accepté du bout des lèvres une règle du jeu floue, qui a vite montré ses faiblesses. Victorin Lurel a décidé d'apporter en prévenant que ce n'était pas le bon format. Le préfet a pris les précautions d'usage en amendant le texte proposé par LKP et le Medef a exprimé des réserves sur le temps nécessaire pour trouver des solutions à un « problème social ». Seuls les tribunaux, du moins ceux qui pensent l'être et admettent s'écouter parler, ont fonctionné basés dans l'arène où les attendait Elie Domotia et son collectif.

Car que valaient les leaders de LKP? Une tribune. Et on leur a servi sur un plateau... de télé. Ils avaient manuellement préparé leur affaire, pesant leurs dossiers. Chaque intervention du collectif était soigneusement orchestrée: une démonstration pragmatique (le comparatif entre le panier de la ménagère à Corbel et celui de Baie-Mahault), des questions simples (pourquoi peut-on trouver des milliards sur les banques et qu'il n'est pas possible de trouver 200 euros pour les Guadeloupéens en souffrance?). A chaque fois, Elie Domotia et LKP ont acculé les négociateurs dans les cordes. Qu'ils soient représentants de l'Etat ou élus locaux.

A ceux qui croyaient avoir trouvé au WTC une tribune pour régler leurs comptes ou faire la démonstration de leur bien, le leader aggrégé répondait le bon sens. Nous vous posons des questions concrètes, nous attendons des réponses concrètes. Nous ne sommes pas là pour faire de la politique. Lors des premiers jours de négociations, Elie Domotia a ainsi renvoyé à leurs contradictions les porteurs d'un débat sur le statut: « Ce n'est pas l'article 75 ou 74 référence à la collectivité unique qui répondra à nos questions. Ça c'est votre bien. Il a aussi épinglé les pratiques marchandes ou commerciales suspectes (Ah! la pitoyère démonstration du filich de Madagascar), mis en relief le manque de dialogue social et renvoyé à leurs études les décideurs du territoire.

Au fil des 18 heures de discussions débat du WTC, Elie Domotia et le LKP ont mille à eux des gestes gens et corniches d'illustres intellectuels. Nous avons vu débouler sur le petit écran un Robit des bois chabrin, au visage poupin et au ventre fort. Pas beaucoup de mots superflus dans les démonstrations de Domotia. Des phrases courtes, ponctuelles, énoncées mais indépendantes: « D'accord? » « Qu'il cesse sans cesse comme un boeuf rouennais d'opercer son adversaire. Avant l'inévitable KO. » « C'est un clic de silence », a-t-on, le bon, le préfet. Domotia n'a pas bronché. Il a encaissé le coup en haussant ses larges épaules et a regagné sa démonstration sans vaciller. « D'accord? »

Le grand final qui s'est joué pendant quatre jours au WTC a vu nous manuser tout simplement

Section de l'adhésion. Le troisième élément majeur relevé demeure: celui de reprendre la négociation dès samedi. Une condition subordonnée à un questionnaire déposé, un fait que les élus, conseil régional et conseil général, comme promis mercredi, nous font des propositions concrètes sur les points de revendication qui touchent leur champ de compétences », explique Elie Domotia. « Nous

# ... LES ÉLUS SE CONCERTENT

Tandis que les membres de LKP tenaient une conférence de presse à la mairie de Pointe-à-Pitre pour définir une méthode de travail avant de se rencontrer pour débattre et rédiger des propositions au collectif.

« Pourquoi sommes-nous là? Il s'agit de montrer notre fierté suite à l'attitude du gouvernement, de se reconstruire sur les réponses à donner. On ne peut pas trouver de réponses dans la méthode choisie. Nous irons sans doute plus loin, en faisant des propositions au gouvernement pour trouver des solutions pérennes au mal-être des Guadeloupéens. Dans sa déclaration préliminaire, Jacques Gillot, président du conseil général, s'exprime, a refusé la majorité d'élus à la mairie de Pointe-à-Pitre. La veille, les élus avaient décidé, après le départ du préfet Deslandes, de se retrouver pour un grand débat », ont dit les uns, « pour débiter aux côtés du collectif Luyannan lors précédemment », ont dit les autres.



Victorin Lurel : un tandem d'élus pour tenter de sauver la situation. (Photo : D.C.-L.)

Sauf que, pour débiter, il faut être nombreux, que les élus n'étaient qu'une petite centaine (en comptant les conseillers municipaux...) et que, pour débiter avec LKP, il fallait que l'alliance le vaille. Awa, a répondu le Collectif Luyannan a choisi une autre stratégie, se refusant toute compromission avec des élus qui l'encadraient du bout des lèvres.

« Pas question de laisser le champ libre à l'improvisation. On a repris d'emblée les élus qui ont tenté, au cours de la négociation au CWTC de récupérer le mouvement. Ils n'étaient d'ailleurs pas là. Décence? Non, simplement la tenue d'un conseil municipal sur l'après-midi ne pouvait pas se passer de... »

« On commence par le petit phrases, on débite de race... Est-ce qu'il

repondre aux interrogations du Collectif de manière économique. Si l'on estime qu'il faut aller plus loin, on peut se donner un calendrier pour la classe politique... »

« Et de poursuivre: « On commence par le petit phrases, on débite de race... Est-ce qu'il

### VERBATIM

Victorin Lurel :  
 « Il y a une forte manifestation de l'Etat. »  
 « Je veux travailler, dialoguer, mais je veux qu'on me respecte. »  
 « La main tendue face au poing fermé, je serai peut-être le dernier à le faire, mais je le ferai. »  
 « Dans une guerre sociale, rester ce que vous êtes, une personne humaine. »  
 « Il faut dire au gouvernement: vous avez rompu le dialogue, voilà ce que nous pouvons faire. Et vous? »  
 Jacques Gillot :  
 « Nous devons répondre concrètement au malaise de la population. »  
 « Les mesures que nous allons prendre vont nous obliger à des changements dans nos budgets. »  
 « Nous sommes solidaires mais nous n'avons pas toutes les solutions. »

# 4 Interview croisée

**Victorin Lurel**  
président du conseil régional

**Jacques Gillot**  
président du conseil général



# « Il faut qu'on en sorte par le haut, et vite ! »

Jacques Gillot et Victorin Lurel, les deux présidents des assemblées locales, interlocuteurs privilégiés du collectif Liyanaj kont pwofitasyon, répondent à nos interrogations. Lecture croisée.



**Les interventions politiques des uns et des autres ne polluent-elles pas les débats ? Les réactions ne jouent-elles pas, dans l'esprit de certains, en ce moment ?**

**Jacques GILLOT**  
Il faut bien comprendre que les revendications posées par le collectif traitent, au-delà de la question du pouvoir d'achat, de divers aspects de la société guadeloupéenne. Il s'agit d'une revendication sociale et donc nécessairement politique au sens noble du terme.

J'ai personnellement souhaité que cette négociation se déroule publiquement et en direct à la télévision dans un exercice de transparence qui permette la meilleure information de tous les Guadeloupéens. Au demeurant, et comme nous n'avons l'occasion de le dire, on se rend bien compte que la configuration des débats n'est pas propice à des échanges sereins.

C'est pour cela que nous avons pris soin de faire partir des réunions ciblées sur les compétences de chaque échelon de responsabilité : des négociations entre le collectif et les collectivités, des négociations avec les organisations socioprofessionnelles et enfin des négociations avec les services de l'Etat. Nous n'avons pas été entendus parce que cela a maintenu les négociations et générées des crispations. On a cru, à tort, qu'il s'agissait d'une sorte de caprice des élus alors qu'en fait nous étions persuadés que la méthode que nous proposons était la plus efficace.

Nous nous sommes néanmoins engagés dans des négociations au MTG avec les relations d'avancer et de trouver une solution aux problèmes posés par le collectif.

Il est clair qu'il y a beaucoup d'armées perdues de non-dits et que certaines postures préparent les échéances à venir, mais il s'agit en fait du peu qui nous reste à gérer. Je regrette toutefois que ces postures, tout comme certaines manières personnelles, freinent par moment les négociations. Comme je le dis souvent, il nous faut mettre de côté la politique politicienne et cesser d'avoir les yeux rivés sur les urnes et servir la Guadeloupe. Nous vivons une crise d'une exceptionnelle gravité, et c'est dans ces moments là qu'un peuple doit savoir se rassembler, se regarder droit dans les yeux, faire taire ses divergences, et avancer ensemble.

**Victorin LUREL** Le collectif a fédéré sur la question du pouvoir d'achat. Nous, élus, étions en phase avec un grand nombre de revendications.

En revanche, il est évident que les organisations politiques qui composent le collectif ont des arrière-pensées que nous ne pouvons pas clairement afficher et que peu d'analyses de la vie publique ont relevées. Ces non-dits ont quelque peu pollué les débats. Je dis même que c'est à cause de ces intentions politiques non assumées que l'on a placé les élus dans un format de négociation inefficace et humiliant. Nous avons démissionné et nous nous sommes retrouvés, comme prévu, dans une impasse. L'objectif était, quelque part, de mettre les élus guadeloupéens et l'Etat sur le même plan pour démontrer notre supposée impuissance. Il semble qu'heureusement nous serions enfin de ce piège et la perspective, je l'espère, de pouvoir sortir rapidement de cette triste situation par le haut.

C'est évident que les réactions sont dans l'air de certains et les Guadeloupéens n'en sont pas dupes. Samedi dernier, lors de la première réunion sur la « méthode », mais aussi dans les médias, chacun a pu voir les interventions des uns et des autres et les alliances objectives pour tenter de récupérer le mouvement, voire le manipuler grossièrement. C'est l'une des raisons de mon silence. C'est aussi pour cela que lundi, j'ai parlé longuement de l'action régionale que je mène depuis 2004. On peut dire qu'il subsiste en Guadeloupe de gros problèmes. On peut contester la politique que nous menons. En revanche, je ne laisserai jamais dire que nous n'avons rien fait du tout, ou que nous serions des mauvais défenseurs d'un quelconque système. Ceux qui ont tenté de

la Guadeloupe l'intégrité de leurs 130 revendications, c'est autre chose. Il s'agit, en dernière instance, d'un projet politique avec lequel on peut être en accord sur certains points et en profond désaccord sur d'autres. En démocratie, en République, on présente son projet aux électeurs et c'est à eux de trancher. C'est au parti et aux élus de leur part pour faire évoluer les consciences.

**Le gouvernement met des milliards d'euros pour renflouer des banques**

**Jusqu'à où les uns et les autres peuvent-ils aller dans des concessions ? Ne va-t-on pas verser de l'argent dans un système qui ne fonctionne pas vraiment ?**

**Jacques GILLOT**  
Il ne s'agit pas de faire des concessions mais d'entendre la détresse, et le profond mal-être qui se sont manifestés au travers de cette mobilisation populaire.

En réalité nous portons une responsabilité collective dans cette situation car ce mouvement est l'expression d'une société en échec dans tous ses compartiments qu'il s'agisse des collectivités, de l'Etat, du modèle économique, de la famille, des relations sociales, et par dessus tout de l'image que nous avons de nous mêmes.

Naturellement il est souhaitable que les solutions que nous proposons s'inscrivent dans le cadre de nos compétences et en tenant compte de nos contraintes budgétaires. Il ne faut pas penser que le conseil général aurait une cagnotte des ressources budgétaires qui lui permettent de faire face à toutes ces revendications.

Tout le monde connaît nos contraintes budgétaires dans un contexte où l'Etat se délestage sur les collectivités locales.

Sans un engagement de l'Etat à hauteur des enjeux, les solutions que nous proposons nous obligent donc à faire des choix dans nos actions et à redéployer notre budget.

**Victorin LUREL** La question est intéressante. Le gouvernement met des milliards d'euros sur la table pour renflouer des banques à bord de la baï-

lette ou relancer l'industrie automobile. Le système dans ces deux cas a pourtant montré ses limites. La politique, c'est parfois répondre immédiatement et massivement à des situations de crise et engager parallèlement des réformes qui peuvent prendre du temps pour changer les choses. Quand je formule des propositions, je veux répondre à l'urgence sociale, dans la mesure des moyens financiers dont je dispose. Et, même si certains ne veulent pas entendre cela, il importe que l'Etat se heurte au même type de contraintes. Un système plus autonome posera forcément la question de l'importance des moyens que nous aurons alors à notre disposition. Demandé aux Saint-Martinois ce qu'ils en pensent, eux qui ont choisi plus récemment un passage à l'article 74 et qui se retrouvent face à un Etat qui compte chaque euro, comme il le fait avec nous. Dans mes réponses au collectif, je vais aussi leur que je permette les moyens financiers de la Région. Et si, en 2009, nous avons des moyens, c'est parce que nous avons bien géré et que nous avons restauré les équilibres budgétaires, alors qu'à notre arrivée les caisses étaient vides.

**L'Etat porte une lourde responsabilité dans l'impasse actuelle**

**Avant-vous des propositions concrètes à faire au collectif ?**

**Jacques GILLOT**  
Nous avons des propositions

exemple des impôts locaux ou du coût du transport inter-ban. Des éléments font partie des solutions que nous voulons proposer dans le cadre des négociations avec l'Etat ne se rompent unilatéralement.

Nous avons également des propositions auxquelles nous entendons interpeller l'Etat car deux tiers des revendications posées par le collectif relèvent de sa compétence, à l'instar de l'augmentation des minima sociaux, de l'augmentation de l'Allocation Adulte Handicapé, de la suppression de la TVA ou de la mise en l'ordre d'une autorité administrative locale de régulation des prix. C'est pour ces questions que nous avons collectivement repris les négociations entre Guadeloupéens, en toute transparence, et dès ce vendredi après-midi afin d'avancer et remettre rapidement la Guadeloupe au travail, car notre économie est à genoux et il y a un peuple qui souffre. Nous sommes prêts à négocier dans le cadre de nos compétences.

**Victorin LUREL** J'ai été le seul à avoir fait des propositions concrètes aux questions abordées lors des premières réunions : sur le pouvoir d'achat, en poursuivant la politique de révision des taux d'opgt de mer que nous avons engagée en 2004 à condition que l'Etat fasse un geste sur la TVA sur les carburants, en proposant à l'encore une baisse d'au moins 2 centimes de l'octroi de mer sur la galette. Il y a de nombreux autres points comme la formation professionnelle ou l'aménagement du territoire, nous sommes en mesure d'expliquer notre politique, de tenir compte des propositions du collectif. Jacques Gillot fera de même pour ce qui le concerne. Mais, je le répète, tous les points ne relèvent pas de notre compétence. Et c'est en cela que l'Etat porte une lourde responsabilité dans l'impasse actuelle. Il a d'abord accepté de discuter dans le cadre de ce forum rassemblant tout le monde. Puis, après nous avoir conduits à cette table, il est revenu sur son engagement écrit de discuter selon cette méthode, pour finalement revenir au format que nous, élus, avons approuvé au conseil général. Que de temps perdu !

**Nous sommes solidaires de bon nombre des revendications**

**Les Guadeloupéens sont dans la rue, dit le Collectif. N'avez-vous rien vu venir ? Quel est, selon vous, l'impulseur réelle du phénomène ?**

**Jacques GILLOT**  
Nous étions un observateur averti et nous étions témoin de mes interventions régulières au conseil général ou au Sénat afin de prendre en compte la détresse de nos concitoyens. Simplement nos contraintes, limitées nos possibilités d'action en faveur de nos concitoyens.

Le pouvoir d'achat est une question complexe et cruciale qui concerne tous les guadeloupéens et qui renoue au début sur les marges de l'import-distribution, sur l'euro, les finances des collectivités et à la structure même de notre économie.

Nous sommes solidaires de bon nombre des revendications portées par le Collectif, en particulier celles qui traitent du pouvoir d'achat des Guadeloupéens.

[Mais ce n'est pas en opposant la région de la Tix à celle des urnes que nous réglerons nos problèmes.]

**Victorin LUREL** Je ne peux pas laisser dire que nous n'avons rien vu venir. Et surtout pas moi qui me bats sans relâche sur le pouvoir d'achat. J'ai entendu des arguments et des exemples du collectif tendant à démontrer ce que je dis depuis longtemps : des monopoles et des grandes entreprises imposent aux consommateurs des niveaux de marge inac-



# INTERVIEW

article 30

**Willy Angèle**

secrétaire général du Medef (patronat)

## « Il faut maintenir les entreprises ouvertes »

**Les négociations ont commencé avec le collectif. L'annonce avait été faite. Vous d'accord avec la méthode utilisée dans ces négociations ?**

Nous aurons préféré une autre méthode. Que veut-on en fait ? Changer le système ? Quand on veut faire ça, il faut discuter des changements, comparer les idées, valider si l'on est d'accord, engager une structure, un ensemble de valeurs. Là, qu'a-t-on ? On ne dit pas les choses de manière explicite. Prenons les valeurs. Se baser-t-on sur un système qui repose sur des valeurs démocratiques, sur la garantie d'opinion, sans se faire menacer ? Nous sommes dans une logique de discussion, mais quand on lit la plate-forme, qu'on suit comment les choses sont conduites, on comprend qu'il y a autre chose.

Pour ne pas bloquer le système, nous avons accepté cette méthode de tour de table, point par point. Mais ne nous leurrions pas, ce sera difficile de régler en une semaine, les trente points urgents de la plate-forme. Il s'agit, en effet, de problèmes de fond qui nécessitent une analyse approfondie. Nous ne bloquons pas les négociations, nous aurons toujours une démarche positive. Mais, qu'on me permette de dire que nous aurions aimé plus de structuration dans la démarche, de manière à ce que tout le monde aille au bout de ses pensées, soit plus explicite.

**Avez-vous, en marge de la table ronde, des discussions avec certains partenaires de celle-ci ?**

Nous n'avons pas réellement de discussions hors table ronde à ce stade des discussions. Nous pourrions, envisager ce type de discussion si s'agissait de réaliser un projet de société. Ce n'est pas le cas.



**« Tous ceux qui sont autour de la table doivent balayer devant leur porte »**

**Le collectif porte des accusations contre ce qu'il semble convenir d'appeler « des profiteurs », ceux qui s'enrichissent sur le dos des Guadeloupéens. Que répondez-vous ?**

Le collectif porte des accusations. C'est ce qu'on fait quand on n'a plus d'arguments. Tous ceux qui sont autour de cette table doivent balayer devant leur porte. Tous ! Quand on s'organise en petites troupes pour empêcher les entrepreneurs d'accueillir les salariés qui veulent travailler. Bref, Passions. Les entrepreneurs prennent des risques en hypothéquant leurs biens personnels, souvent le plus qu'ils ont, pour créer leur entreprise, créer et sauvegarder des emplois. On n'a pas de leçons à leur donner. C'est plus facile de critiquer que de faire. Là, quand on nous accuse de nous enrichir sur le dos des Guadeloupéens, on utilise des arguments qui visent les personnes. On moque du doigt les entrepreneurs, les producteurs de richesses, les pourvoyeurs d'emplois. Cette démarche est destructrice pour les tiers sociaux. Certes, il y a toujours des canards boiteux, dans le monde économique comme ailleurs, mais ce n'est pas la majorité. Les entrepreneurs locaux veulent développer le pays. Avec tous ceux qui veulent avancer. Le message qui est diffusé en ce moment, qui désigne les entrepreneurs à la vindicte populaire, cette incitation à la haine, c'est dangereux. Nous ne soutenons pas ceux qui bloquent ces



**« Dans cette plate-forme on ne parle que d'augmentations de salaires. »**

**Pour le collectif, la hausse de salaire de 200 euros doit s'appliquer aux bas salaires, considérant qu'on peut aller jusqu'à des bas salaires de 2.600 euros. Avec-vous chiffré le coût de ce premier point des revendications ?**

Si l'on considère que 2.600 euros c'est un bas salaire, on ne peut pas faire pour que la Guadeloupe produise des richesses, le m'équipe. Dans cette plate-forme on ne parle que d'augmentations de salaires, pour ce qui concerne le volet économique des revendications. Nous, nous voulons augmenter la création de richesses locales, c'est-à-dire créer l'assistanat. Un assistanat que 2.600 euros c'est un bas salaire qui nécessite une augmentation de 200 euros, cela veut dire que l'on ne pourra pas développer la production locale. Qui pourra payer des bas salaires de ce niveau ? Pas les entreprises. En raisonnant ainsi, on a une vision du Guadeloupéen comme d'un consommateur. Il lui faut plus d'argent pour consommer plus. Or, au regard de ce que nous produisons en ce moment, il va s'agir d'importer ce qu'on veut consommer. Et l'on reproduit ainsi toujours les mêmes schémas. C'est une société d'assistanat qu'on nous prépare alors que, depuis quelques années, le tissu économique avait l'espoir de changer les données.

**Comment cela ?**  
Qu'est-ce qui est important ? Créer en travaillant. Ce qui veut dire une baisse du chômage, de l'émigration pour les jeunes, donner une nouvelle vision des choses de la vie aux jeunes, une vision de valeurs communes, le travail, le développement du pays. Sortir de ce cycle. Dépasser les antagonismes liés à l'histoire. Nous avons un potentiel important, des hommes, des femmes, des jeunes, formés, volontaires. C'est ce porteur. Au Medef, nous voulons être des bâtisseurs, créer de la richesse en la répartissant.



**« En ce moment,**

sont, nous voulons développer un capital local qui pourrait constituer son devenir en investissant dans son territoire. Nous voulons nous aussi changer les choses, passer d'un capital opportuniste à un capital de projet, avec un pacte social, une optimisation de la richesse dans le respect des valeurs essentielles (individuel, la liberté de travailler, le respect des opinions, le respect de la création.

**Quel est l'état de l'économie au huitième jour de conflit ?**

Catastrophique. Nous avons évalué les pertes de décembre, avec les deux mobilisations, à 51 millions d'euros. Là, depuis le début de ce conflit, c'est environ 10 millions d'euros par jour. Avec un PIB (produit intérieur brut) de 7,7 milliards par an. On estime le PIB à 23 millions d'euros par jour de semaine, à 12 millions d'euros la semaine. C'est notre base de calcul. Quand on bloque l'économie, elle ne produit plus de richesses. En ce moment, l'économie fonctionne à plus ou moins 20% de sa capacité. Et cela dure depuis huit jours. Quand les gens ne peuvent plus circuler, parce qu'ils n'ont plus d'essence, quand ils ne consomment plus parce que tout est fermé, cela coûte à l'économie.

**C'est déjà viable ?**

Là, on voit les conséquences immédiates. En fait, nous aurons le contrecoup de la situation actuelle, le vrai choc économique dans deux ou trois mois. Quand les petites entreprises seront en redressement judiciaire, quand les salariés seront au chômage parce que les entreprises, malgré leur souhait de rester ouvert, de travailler, auront été forcés de fermer, qu'ils ne feront plus d'affaires et seront contraints de mettre la clé sous la porte. Une économie locale ne peut perdre autant de richesse sans qu'il y ait des conséquences sur les hommes. Ce coût qui pourrait être traduit par une fermeture d'entreprises, des salariés sur le carreau, une hausse du chômage. C'est terrible.

**« Les entrepreneurs ne peuvent pas s'avancer à l'aveuglette. Dire que c'est oui pour 200 euros, que c'est oui pour le reste. »**

**Quelles dispositions vont prendre les entreprises pour supporter cette grève ?**

Il faut maintenir les entreprises ouvertes. Le plus longtemps possible. Il ne faut pas encore recourir au chômage technique. Ce qu'on ne dit pas, c'est que beaucoup de salariés sont au travail. Si l'on dit l'essence demain, tous les salariés ou presque seront là, au travail, dans les bureaux, dans les entreprises. Malheureusement, avec les groupes qui circulent d'entreprise en entreprise pour faire fermer, ce n'est pas facile à vivre et on comprend que les salariés aient peur. Je voudrais dire une chose, nous respectons le droit de grève. Qu'on respecte le droit de travailler. Ces menaces sont officieuses à comprendre. C'est cela qui paralysent notre économie, ces gens qui font pas partie d'une entreprise et qui viennent dans cette entreprise pour dire aux salariés qu'il faut desher le travail. C'est choquant. Quand la sécurité n'est plus assurée, qu'il n'y a plus d'essence pour circuler, que l'économie ne fonctionne plus, il faut tenir les entreprises ouvertes autant que faire se peut. Pour ne pas lâcher prise. Ne pas démissionner. Sinon, c'est la fin du bien social, c'est la fin des entreprises guadeloupéennes.

**Quels sont les points que vous jugez impossibles à satisfaire dans votre programme de compétence ?**

Tous les points de cette plate-forme sont officieux à lire. Les conditions de notre organisation économique, politique et sociale ne permettent pas comme ça. Pour certains points, il faut légiférer. Aller au Parlement, discuter, amender. Bref, cela ne se fera pas en un jour. Certains points sont en contradiction les uns par rapport aux autres. Ainsi, comment développer l'agriculture en augmentant les salaires agricoles ? Ceci est valable aussi pour les entreprises, le métier de vendeur, vous a dit, qui va payer de telles hausses de salaires ? Les entrepreneurs ne peuvent pas s'avancer ainsi, à l'aveuglette, dire que c'est oui pour 200 euros, que c'est oui pour le reste. Les entrepreneurs, mais aussi les chefs d'exploitations agricoles, les éleveurs, les artisans, tous les employeurs. Si on veut aller aussi loin, discuter. Si on veut changer le système, il faut bloquer les entrées de produits, créer une économie de substitution, sortir du Marché commun, de la France, de l'Europe, laisser tomber l'euro, mettre un autre euro. Une économie locale de style 1930, au



Photos : Roberto Birchu

## Portrait Un pragmatique

Le Guadeloupéen Willy Angèle, 44 ans, entrepreneur, est devenu, fin 2007, le patron des patrons locaux. Président du Medef, ce gérant d'une très petite entreprise de conseils, s'est donné comme mission « de mettre en œuvre une stratégie et d'appliquer une tactique pour concrétiser des objectifs précis pour la défense et le développement des intérêts écono-

miques et sociaux de la Guadeloupe ». En fait, M. Angèle est décrit par ceux qui le connaissent bien comme un pragmatique. Au cours de la première rencontre avec le collectif, samedi, il était apparu comme emprunté dans ses propos. Willy Angèle s'est repris, décidé à discuter... dans la limite de ses possibilités.

## Une vision de l'avenir « Avoir l'ambition d'un projet de territoire, dépasser les préjugés »

« Il faut avoir l'ambition d'un projet de territoire, dépasser les préjugés et antagonismes »

**Vous avez évoqué un projet de territoire, un projet de société. À quel pensez-vous ?**

Il faut avoir l'ambition d'un projet de territoire, dépasser les préjugés et antagonismes de notre territoire. Cela passe par un projet commun. Or, nous sommes dans une logique de défiance, de confrontation. Nous avons des stéréotypes qui nous empêchent de discuter de ce qui est notre bien commun, sans confondre message et message. Nous pensons qu'il est possible de créer, en Guadeloupe, un territoire qui développe l'excellence et la compétence des hommes. Pour cela, il faut une formation professionnelle importante, ciblée, dans l'économie mondiale, la richesse, c'est la connaissance. Il faut miser sur la valeur ajoutée. Ainsi, pour ce qui est du tourisme, il ne faut pas

oublier que le touriste, c'est un client. Il ne faut pas confondre service et servitude la servitude, c'est du passé ! Il faut un tourisme à valeur ajoutée. Avec une dose de culture, puisque c'est une de nos richesses. C'est la même chose pour l'agriculture. Il faut des produits à haute valeur ajoutée. Comme le café Blue Mountain en Jamaïque. Il nous faut des labels pour notre production de grande qualité. Pour ce qui est de l'industrie, il faut viser la production de séries limitées. Et puis, il faut exploiter les richesses, diffuser par internet notre production. Il y a des marchés pour notre artisanat qui, nos bois, nos essences, nos pierres, etc. Il faut nous positionner, partir du territoire à la croisée des chemins entre l'Europe, l'Amérique, la Caraïbe, dans les conseils, les produits financiers.



Photo : Dominique Chénouas-Lanotte

2

Rédaction de parlementaire  
Tél. 05 90 25 19 61  
ZAC de Mouling sud,  
BP 241 - 97197 Jarry Cedex  
Courriel : infocom.fage@media-antilles.fr



# LKP veut paralyser la Guadeloupe après le départ du secrétaire d'Etat

- ▶ **Que s'est-il passé ?** Yves Jégo a été rappelé, hier, à Paris, par le Premier ministre
- ▶ **Pourquoi ?** Pour « chercher des réponses »
- ▶ **Qu'est-ce qui n'a pas plu ?** Un départ précipité alors qu'une réunion était prévue hier à 18 heures
- ▶ **Que dit le LKP ?** Mobilisation générale aujourd'hui.

## Le fait du jour

# LE DÉPART DE JÉGO IRRITE LA GUADELOUPE

SAMEDI ext. 86

## Un huis clos de 20 heures

La troisième journée de négociations entre le collectif Lyonnaj (LKP) et le secrétaire d'Etat Yves Jégo a pris samedi, l'heure d'un marathon de plus de 20 heures, dans le huis clos de la salle Saint-John-Perse, à la préfecture, à Basse-Terre. Une négociation en comité restreint, comme l'avait souhaité le ministre, vendredi soir après une dizaine d'heures de débats infructueux sur la hausse des bas salaires, des retraites et des minima sociaux. A la table, étaient venus se joindre aux négociateurs, les deux présidents des conseils régional et général, Victorin Laurel et Jacques Gillot, et les directeurs régional et délégué du Travail et de la Formation professionnelle, Vincent Lemaire et Martial Ancoise.

Le sujet de la négociation : un accord interprofessionnel qui prévoit pour 43 220 salariés une augmentation de 200 euros à partir du 1<sup>er</sup> mars. Les bas revenus à temps partiel percevront un complément avec le revenu de solidarité active (RSA) et pour ceux qui touchent plus de 2 100 euros brut, il y aura des négociations dans les branches et dans les entreprises. Avec aussi la garantie sur le pouvoir d'achat, plus de 80 000 salariés du privé et ceux de la fonction publique pourront en bénéficier. Les socioprofessionnels ont subordonné la signature de l'accord à une garantie de l'Etat à hauteur 108 millions d'euros.

Les heurts se sont égrenés, rythmés par les chants scandés par une marée humaine de sympathisants et autres syndicalistes arrivés dans une noria de bus qui s'est immobilisée dans la rue. L'attention jusqu'à l'entrée de la préfecture d'où s'est ébranlé un long cortège de Guadeloupéens. Ils avaient fait le déplacement pour soutenir le collectif LKP. Les négociations se sont déroulées sous une pression constante de part et d'autre, chacun des protagonistes faisant valoir ses points de vue de manière véhémement.

### ▶ Une journée et une nuit folles

11 heures  
Les négociations devaient commencer à dix heures et ont débuté à 11 heures et ont duré 20 heures. La tension était palpable à l'arrivée des protagonistes.

11h30-12h  
Les discussions ont été d'emblée très vives avant d'annoncer un début d'échange. Une première suspension de séance a permis de décompresser. De 15h15 à 15h30

12h30  
Huit représentants des socioprofessionnels, huit membres du collectif, les présidents des conseils régionaux et généraux, mais visiblement la mayonnaise a eu du mal à prendre.

14h30  
Suspension de séance, le collectif Lyonnaj sort pavoisamment de la préfecture. Les négociations n'ont avancé pas. Et devant la préfecture les charniers de la rue montent vers la salle Saint-John-Perse où se déroulent les négociations. Il est question de la création d'un fonds social de solidarité de 100 millions mais la question demeure de qui l'alimente. Les socioprofessionnels ont fait savoir qu'ils ne pouvaient pas parce que cela les appauvrirait. Il aura été question d'impôts sur les sociétés et d'exonération de revenus.

20 heures  
Avant une suspension de séance, le collectif LKP et les socioprofessionnels ont réfléchi à la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE) qui pourrait financer les salaires. Mais l'idée a été abandonnée.

22 heures  
On sent une grande lassitude. Plus survenant un clash entre le président du conseil général, Jacques Gillot et le secrétaire d'Etat, Yves Jégo. Jacques Gillot lui reproche de ne pas faire un effort pour financer le relèvement des bas salaires, comme il l'avait prévu à hauteur de 140 millions d'euros. Yves Jégo lui rétorque qu'il peut lui faire en augmentant la taxe sur le tabac. Jacques Gillot, furieux, lui fait remarquer qu'il n'avait pas à financer des salaires privés. La séance est suspendue pendant deux heures.

23h30  
La tension est à son comble, les protagonistes s'invectivent. Patrick Vial-Collat et Nicolas Vion ne souhaitent plus continuer à discuter et décident de s'en aller. Ils se retrouvent face à des hommes-emballes du collectif LKP qui expriment avec véhémence leur mécontentement. Le préfet de Région, Nicolas Desloges, s'interpose et parle pour ramener tout le monde à la table des négociations.

De 01h10 à 01h15  
Compte tenu des avancées, beaucoup espèrent qu'un protocole d'accord va être signé. Mais faute de trouver un consensus sur la gestion du fonds de solidarité, les uns et les autres démissionnent ce pré-accord.

### ▶ ILS ONT DIT...

Yves Jégo, LKP  
« Nous avons consacré beaucoup de temps à négocier, parce que nous avons face à nous des patrons qui ne veulent pas dicter un centime et qui veulent que l'Etat leur donne de l'argent pour augmenter les salaires... »

Victorin Laurel, Région  
« accord global et des diminutions sur le prix de l'essence. Nous sommes en train de négocier sur tous les sujets. Sauf sur les 200 euros... »

Patrick Vial-Collat, Socioprofessionnels  
« J'ai vu de la pression, j'ai été bloqué. Alors que nous étions là pour négocier. Nous voulions



Coup de théâtre, hier en milieu d'après-midi, Yves Jégo a quitté la Guadeloupe. Tandis que le patronat se réunissait au WTC avant la reprise des négociations, prévue à 18 heures, le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer annonçait le retour de Jégo à Paris afin de faire le point avec Michèle Alliot-Marie, son ministre de tutelle, et le Premier ministre François Fillon. Du côté de Lyonnaj, on se disait consterné et on appelait à une mobilisation accrue aujourd'hui. Les présidents des collectivités se sont dits choqués tandis que le préfet a calmé le jeu en disant qu'il ne s'est agi que d'une interruption technique et que le ministre reviendrait rapidement. Ce que celui-ci a confirmé en début de soirée.

« L'Etat d'avancement des négociations en Guadeloupe permet désormais d'envisager sérieusement une partie de sortie, affirmait, hier soir, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, par communiqué. En effet, sur 132 revendications examinées par tous les partenaires dans un cadre de la semaine, une seule n'a pas trouvé de solution satisfaisante le patronat et les syndicats. »

« On ne part pas comme ça, de manière précipitée... »

Fait-il en déclarant que le secrétaire d'Etat a quitté la Guadeloupe à 17 heures, pour ne plus y revenir, estimant sa mission achevée... ou compromise au point qu'il fallait défendre pied à pied le dossier à Paris ? Il semble qu'Éric Dumont, porte-parole du collectif Lyonnaj, ait cru un moment, tandis que Jacques Gillot, président du conseil général, appelait dans un appel très enflammé, « à la mobilisation du peuple de Guadeloupe ». M. Laurel se montrait plus posé, quoique regrettant le départ précipité. Eric Jallon, directeur depuis quelques jours, répondait à ses ondes, se disant lui aussi « consterné par ce revirement très biondi. Le préfet, sous l'autorité du Secrétaire d'Etat, reste mobilisé et apte à organiser à tout moment, une réunion conclusive. »

m'acquiesce.

« Le cabinet de Yves Jégo reste en Guadeloupe, rassurant, hier soir, les socioprofessionnels et le LKP. M. Jégo reviendra rapidement, d'ici deux ou trois jours. » Ce que confirmait en personne le secrétaire d'Etat qui se disait étonné d'une telle agitation.

« En début d'après-midi, les uns et les autres ont été prévenus, même M. Dumont, par le préfet. Je ne comprends pas. Il agit de postures. Qu'on ne s'inquiète pas, le suis installé en Guadeloupe, je repars. Ça n'a pas changé Basse-Terre que les choses se passent... »

Le cabinet de M. Jégo, interrogé, affirme que « le secrétaire d'Etat agit également, chaque jour, l'évolution de la situation en Martinique, en lien avec le Préfet à Fort-de-France et prendra, à Paris, tous les contacts nécessaires pour apporter, rapidement, aux Martiniquais, des réponses à l'image de ce qui a été fait en Guadeloupe. »



La mobilisation se renforce

Que dit le pré-accord rédigé samedi et que devaient signer, hier soir, les socioprofessionnels et le LKP. M. Maignon avait donné l'emballe son accord ?

Que les entreprises donneraient 200 euros brut (soit plus de 350 euros avec les charges sociales), selon ceux qui étaient autour de la table, nette selon d'autres sources sur salaires perçus jusqu'à 1,6 Smic (avec un Smic à 1 521,04 euros mensuels - 871 euros brut). Pour tous ceux qui sont au-dessus, il conviendrait de négocier, par branches ou par entreprises, en déduisant les augmentations à 3%.

Ces mesures représenteraient un coût d'environ 108 millions d'euros pour le patronat, à compenser par des exonérations de charge consenties par l'Etat. Pour l'ensemble des trois DOM des Antilles-Guyane, on évalue le montant global des exonérations à 500 millions d'euros.

Ce type de montage est très difficile à mettre en œuvre, reconnaît Willy Angèle, président du Medef. Le fait que le secrétaire d'Etat remonte le dossier au Premier ministre est encourageant. Attention.

Hier soir, après une réunion entre Eric Dumont et une délégation du Collectif Lyonnaj avec Pascal Gaucci, directeur de cabinet du préfet, et une intervention d'Yves Jégo sur BCI, le calme revient sur l'horde de la préfecture de Basse-Terre où s'étaient massés des centaines de sympathisants de Lyonnaj, échauffés par le départ de M. Jégo.



2

Rédaction départementale  
Tél. 05 90 25 19 61  
SAC de Moudouze sur,  
BP 2 241 - 97 197 Jarry Cedex  
Courriel : infocem.fap@medef-antilles.fr



## Le LKP et certains patrons presque d'accord

- **Sur quoi porte l'accord ?** L'augmentation de 200 euros des salaires jusqu'à 1,4 Smic
- **Qui devait signer ?** Le LKP, l'Etat et trois organisations patronales
- **Pourquoi certains patrons contestent ?** Ils dénoncent les manœuvres d'intimidation du LKP
- **La grève est-elle finie ?** Non, une vingtaine de points restent à traiter

# Le fait du jour

# Augmentation de 200 euros : LA DERNIERE MAIN à l'accord

Le LKP et les patrons se sont finalement arrêtés à un relèvement de 200 euros pour les salaires allant jusqu'à 1,4 Smic. Pour ceux compris entre 1,4 à 1,5 Smic, des négociations de branche seront nécessaires pour atteindre 6% et jusqu'à 1,6 Smic, 3%.

**T**els tant, les patrons, les métalliers, l'Etat (représenté par le préfet) et une délégation du collectif Lyonnaise ont finalement discuté avec une certaine lassitude le point sur le relèvement des bas salaires. « On chipote sur les chiffres 1,4 et 1,6 Smic », raconte aussi un des petits patrons. Le préfet Nicolas Desloges, inflexible, met en avant l'effort conséquent de l'Etat pour les 45 000 salariés concernés jusqu'à 1,4 Smic. En face, le collectif insiste pour rendre l'assiette jusqu'à 1,6 (soit 10 000 salariés de plus). Finalement, on calcule à 1,4 Smic et on opte pour des négociations par branche pour atteindre les 1,6 Smic, avec des paliers : 6% pour les salaires compris entre 1,4 et 1,5 et 3% pour ceux allant jusqu'à 1,6 Smic. Rien ne s'opposait alors à une signature d'un protocole sur ce point éprouvé.

Alors que l'on croyait un accord facile, hier, il y avait une nouvelle négociation entre le LKP et les professionnels a-t-il fallu tourner court. Un pool d'organisations patronales, avec à sa tête le Medef et la CGPME, les MPI, la FTPE s'est dédouané des autres organisations assises à la table des négociations, dénonçant les intimidations et menaces qui, selon lui, prévalent au cours des échanges au premier étage du Fort automoteur. Ce collectif, signataire du communiqué, fait allusion à un coup de sang d'Elle Lomaha, hier, lors des négociations (lire page 3). Hier après-midi, au moment où une partie des patrons (UPA, UCEG, Collectif des entrepreneurs) poursuivait les négociations avec le collectif, le Medef tenait une conférence de presse

dans ses locaux de Jarry. Au siège du PAG, les échanges se déroulaient invariablement malgré l'absence du patron des grands patrons, Willy Angèle et de la CGPME. « Nous avons la majorité des salariés si l'accord est signé, il sera valable pour toutes les entreprises, y compris les absents », le Medef et la CGPME. Dans le cas où elles refuseraient d'appliquer la décision qui devient impérative, les salariés et les syndicats saisiront le juge pénal. Car le fait de ne pas appliquer un accord correspond à un délit grave, qui peut se traduire pour le chef d'entreprise à une peine d'emprisonnement », prévenait Patrice Dupas, avocat et membre du LKP.

**Prêts à signer**  
En fait, il faudrait, si cet accord est signé, que les syndicats demandent une extension de la mesure au ministre du Travail pour obliger les non signataires à se plier à la règle. « On voit mal les entreprises faisant partie du Medef ou de la CGPME ne s'y pliant pas. Elles ont toutes des salariés membres des syndicats signataires, cela serait embêtant pour eux. Avec les risques de blocages sociaux que l'on peut imaginer », assure Gaby Charrier, la secrétaire générale de la ville au sein de la CGPME, UPA, UCEG, UCEG, UCEG, la FTPE, le BTP et l'Etat s'étaient mis d'accord sur le principe d'un montage qui permettrait une augmentation de 200 euros nets sur les salaires de base hors prime à hauteur du Smic et plus de 1,4 Smic (environ à 840 euros). Les parties étaient d'accord

sur la date d'application. Le LKP proposait le 1er mars, certains patrons le 1er avril et d'autres le 1er juin. L'Etat, qui paie la plus grande partie, avait arrêté pour sa part la date du 1er mars. Il était prévu un accord interprofessionnel à durée indéterminée. Le collectif a demandé au préfet d'y introduire une clause de convertibilité à la fin de la période de trois ans, le patronat assure l'ensemble de l'augmentation sur ses fonds propres. UMPERG, UPA, le collectif des entrepreneurs, UCEG et le BTP ont donné leur aval à l'exception du Medef et la CGPME. Rappelons que mercredi, les négociations avaient commencé dans l'après-midi sur une offre de 80 euros de l'Etat pour atteindre 100 euros vers 1 heure du matin. Le Medef et la CGPME ont réclamé une suspension de séance pour faire le point avec leur base sur des modalités pratiques d'application dans les entreprises. « Nous sommes prêts jusqu'à ce matin pour un accord. Notons que la grande majorité des syndicats professionnels était présente. Elle représente environ 45 000 salariés concernés par le relèvement des bas salaires », affirme Rosan Mouton, l'un des porte-parole du LKP. « Nous allons négocier aujourd'hui pour faire en sorte que l'accord soit conclu pour l'ensemble des 60 000 salariés du secteur privé entrant dans le champ de notre action. Hier soir, le préfet et les métalliers ont quitté la salle sur alentours de 22 heures, laissant les patrons et le LKP seuls pour mettre la dernière main à l'accord. Martin T. LAVENTURE ■



Soit et propositions patronales se sont finalement arrêtés à un relèvement de 200 euros des salaires jusqu'à 1,4 Smic.



En haut, hier, lors des négociations au premier étage du Fort automoteur.



Après-midi, hier, lors des négociations au premier étage du Fort automoteur.

### ECHOS

- **Scène pour LKP**  
Surprise agréable en arrivant aux négociations hier après-midi, au Fort automoteur. Les défilés, restes de repas et canettes en tout genre, qui jonchaient le sol, ont été enlevés. Les allées entre les bâtiments dégagent un parfum de fraîcheur. Qui est responsable ? Le port. Qui a sali ? Les manifestants qui attendent, alors, messieurs, dames, l'endroit est sympa, gardez-le aussi propre que vous l'avez trouvé.
- **RG à LKP**  
Il se passe de drôles de mic-mac entre ceux qui gardent l'entrée de la salle des négociations. La sécurité de LKP est masculine et le préposé RG est féminin. Alors, après quelques heures à se regarder dans les yeux, on échange quelques mots, des
- **Dur dur !**  
Philippe D.C. est-il à l'armée ? Ce journaliste est, depuis le début de la semaine, tapi dans l'ombre d'un escalier. Il est au coin. Il a réussi à se faire la seule photo du couloir, son ordi est branché en permanence. Dès qu'il a le dos tourné, les autres tentent de le saboter.
- **Rodriguez à la retraite**  
Michel Rodriguez a du mal à rattraper. J'ai vu papa, pendant que le petit se repose et sa maman vague. Mimi s'occupe. « Malheureusement c'est ce que tu veux que je fasse ? J'aurais voulu, j'aurais rien à faire. » Il montre la photo de petit. Un cadreur lui demande si c'est son petit-fils ? « Koyon, Koyon... »
- **Bras-le-haut de combat**  
Le préfet Nicolas Desloges demande une succession de
- **metalliers. Il faut trouver une solution.** Le Medef ne vient pas. On transpire d'un côté, on paie de l'autre.
- **Menace de Fléureau**  
Si ce soir la pa ne vien, nous le répons. Nous n'allons pas garder nos camions dans longtemps. Tenez-vous prêts ! Et il n'est pas encore fâché.
- **Colère dans le peuple**  
Depuis l'annonce dans l'assistance de l'absence de Willy Angèle, la colère monte. Ils considèrent cela comme un affront. « Il ne devrait pas s'excuser. Dommage, mais toute une population », affirme une jeune femme.
- **RFO en Otage !**  
LKP a opéré un véritable coup d'Etat. Les techniciens en grève ont adhéré au mouvement. Et ont décidé, hier, à 13 heures, de prendre l'antenne de force pour une



### IL A DIT

**Victorin Lurel**  
« pas surpris » par le départ du Medef

Il a affirmé hier soir qu'il n'était « pas surpris » par le départ du Medef des négociations salariales.

« Je ne suis pas très surpris pour le Medef. Mais que l'UPA (Union professionnelle artisanale) et la CGPME partent, alors qu'ils avaient signé ensemble un accord, je suis un peu surpris », a déclaré Victorin Lurel sur France 3.

« Que chacun fasse un effort, que le patronat, Medef donc, fasse un effort, c'est certain, ils doivent aménager leur offre, mais aussi le LKP », a ajouté le président du conseil régional de Guadeloupe, qui propose également de mettre de l'argent sur la table pendant deux ou trois jours des salaires.

« Il faut raison garder, chacun doit trouver un équilibre, cet équilibre était proche d'être trou-

# 2

Rédaction départementale  
Tél. 05 90 25 19 61  
ZAC de Moudouy sud,  
BP 2 241 - 971 97 Victor-Cadet  
Courriel : [infocom.fap@medias-antilles.fr](mailto:infocom.fap@medias-antilles.fr)



## Le secrétaire d'Etat en Guadeloupe pour « une durée indéterminée »

- ▶ **Le principal message d'Yves Jégo ?** Il faut agir autrement que ce qui a été fait depuis quinze jours
- ▶ **Celui de Victorin Lurel ?** Il donne cinq jours au Lyonnais pour régler le conflit
- ▶ **Que veut le collectif ?** De la transparence dans les débats et pas de réunion éclatée ou à huis clos
- ▶ **Qu'en est-il de la mobilisation des Antillais à Paris ?** Elle n'a pas eu le succès escompté (voir page 3)

# Le fait du jour

# « La pwòfitasyon est une dérive qui n'est PAS ACCEPTABLE ! »

Hier soir, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, arrivé hier matin en Guadeloupe, a rencontré les journalistes. « Je viens humblement apporter ma pierre... », a-t-il souligné.

« Les Guadeloupéens ne veulent pas de cinéma mais des réponses. Ils veulent qu'on agisse autrement que ce qui a été fait depuis quinze jours et qui n'a pas fonctionné. »

M. Jégo a donné le ton de cette mission en Guadeloupe, qu'il qualifie de « sans limite de temps ». Il a précisé : « Ce n'est pas une visite, c'est une installation sur place, en préfecture, pour trouver des réponses efficaces qui s'adressent à ceux qui les attendent, sans être déformées. Je ne sais pas quand je vais retourner dans mon ministère. En ce moment, pour une durée indéterminée, mon ministère est ici. »

Il est d'ailleurs rassurant que M. Jégo, comme il l'a laissé entendre, ne quitte pas le département sans les blocages considérables. On lui prête l'intention de rester en Guadeloupe, au-delà de l'accord qui pourrait être trouvé avec Lyonnais. Une semaine, dix jours de plus, jusqu'à ce qu'il ait le sentiment que les dérivés sont sous contrôle.

Que pense-t-il des revendications de Lyonnais (notamment pwòfitasyon) ? « Elles sont la traduction tout d'abord d'un manque de transparence du circuit du commerce... »

« Je dénonce les engagements »

Yves Jégo poursuivait : « Notre plan pour répondre aux revendications des Guadeloupéens doit être cohérent, vu avec l'ensemble des partenaires : les collectivités, les socioprofessionnels. Il faut aussi ouvrir des perspectives à la jeunesse. En Guadeloupe, celle-ci ne croit plus en son avenir. Il est de notre devoir d'apporter des réponses d'avenir. Il y a des richesses, un potentiel pour la Guadeloupe. Il faut que les plus riches viennent au secours des plus pauvres. »

Une revendication de Lyonnais dit qu'il y a plus de cadres guadeloupéens aux manettes du pays. M. Jégo n'a pas caché qu'il pourrait proposer un plan cadre-avenir, c'est-à-dire la formation de cadres guadeloupéens qui s'agiraient ensuite de soutenir dans leur démarche de progression hiérarchique. De même, on lui prête l'intention d'appliquer ici le CV anonyme. Toutes pistes qu'il ne développera pas au fil des discussions.

Et de poursuivre : « J'ai l'impression que sur certains sujets, il y a des dérives, des exagérations. La direction de la consommation va être renforcée par une mission venue de Paris pour pouvoir exercer pleinement son pouvoir de contrôle des prix et des pratiques commerciales. Il faudra, a-t-il prévenu, dénoncer les profiteurs. Sans hésiter. L'Etat est là pour protéger les plus faibles de leurs agissements. La pwòfitasyon est une dérive qui n'est pas acceptable. »

« Je veux écouter les gens, entendre et comprendre. J'ai le sentiment qu'en Guadeloupe, les injustices gagnent du terrain, c'est inacceptable. C'est pour cela qu'il nous faut avancer rapidement pour débloquer la situation en apportant des réponses au collectif. Il faut mettre en place les conditions d'un nouvel avenir pour les Guadeloupéens, ceci en harmonie avec tous les partenaires. Je dis tous. Ces premiers jours, mon programme de rencontres ne sera pas public parce qu'il faut avancer et qu'il ne faut pas troubler ces rencontres. Très vite, j'aurais besoin de pouvoir tous rassembler les collectivités, les socioprofessionnels, l'Etat, donner des réponses, des chiffres, des montants. Ensuite, nous rencontrerons le Collectif pour donner les réponses qu'attendent les Guadeloupéens. Les Guadeloupéens veulent qu'on agisse autrement que ce qui a été fait depuis quinze jours et qui n'a pas fonctionné. Je veux changer la méthode des grands rouls. Il faut un vrai travail de fond. »



Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, en Guadeloupe. Il est accompagné de son directeur de cabinet, Jean-Louis Vidal.

« Une nouvelle méthode de travail »

« Je veux écouter les gens, entendre et comprendre. J'ai le sentiment qu'en Guadeloupe, les injustices gagnent du terrain, c'est inacceptable. C'est pour cela qu'il nous faut avancer rapidement pour débloquer la situation en apportant des réponses au collectif. Il faut mettre en place les conditions d'un nouvel avenir pour les Guadeloupéens, ceci en harmonie avec tous les partenaires. Je dis tous. Ces premiers jours, mon programme de rencontres ne sera pas public parce qu'il faut avancer et qu'il ne faut pas troubler ces rencontres. Très vite, j'aurais besoin de pouvoir tous rassembler les collectivités, les socioprofessionnels, l'Etat, donner des réponses, des chiffres, des montants. Ensuite, nous rencontrerons le Collectif pour donner les réponses qu'attendent les Guadeloupéens. Les Guadeloupéens veulent qu'on agisse autrement que ce qui a été fait depuis quinze jours et qui n'a pas fonctionné. Je veux changer la méthode des grands rouls. Il faut un vrai travail de fond. »

### LES ELUS

## « Cinq jours pour régler le conflit, sinon... »

Suite à la non-tenue des négociations, les présidents des conseils général et régional, et le président de l'Association des maires ont fixé, samedi soir devant la presse, les limites du mouvement.

Cette conférence de presse des présidents Victorin Lurel, de la Région, Jacques Gillot, du conseil général, et Jean-Claude Malo, de l'Association des maires, avait des enjeux considérables. Accompagnés de quelques élus de la majorité, ils ont déclaré qu'ils n'accepteraient plus que des sacrifices des communes, des sacrifices des communes, Gillot qui craint son budget pour sauver la Guadeloupe de la crise sociale. « Et de s'entendre dire que l'on veut pourrir la situation, cela semble aller trop loin pour les élus régionaux. Je dis à Monsieur Domota que nous sommes des Guadeloupéens et que, tout comme lui, nous faisons. »

« Des mesures sérieuses et concrètes »

Au WTC, ils n'étaient plus. Ni lundi, ni un autre jour. Même si, au début du conflit, ils n'étaient, tous les trois, pas d'accord avec la méthode, ils ont accepté d'être respectés durant trois jours. « Quand le préfet s'est levé, cet accord

de toute façon soutenant pour le collectif mené par le secrétaire général de l'UGTIG. Les deux parties ne se comprennent pas, en tout cas, ne s'entendent pas. 56 millions d'euros, dont 34 de la Région, qui contracte un emprunt... pour rembourser ses emprunts, des sacrifices des communes, Gillot qui craint son budget pour sauver la Guadeloupe de la crise sociale. « Et de s'entendre dire que l'on veut pourrir la situation, cela semble aller trop loin pour les élus régionaux. Je dis à Monsieur Domota que nous sommes des Guadeloupéens et que, tout comme lui, nous faisons. »

« Des mesures sérieuses et concrètes »

Au WTC, ils n'étaient plus. Ni lundi, ni un autre jour. Même si, au début du conflit, ils n'étaient, tous les trois, pas d'accord avec la méthode, ils ont accepté d'être respectés durant trois jours. « Quand le préfet s'est levé, cet accord



Après le refus de l'Etat de négocier avec le collectif, les présidents régionaux, départementaux et municipaux ont fixé les limites du mouvement.

## Victorin Lurel demande des gestes forts au gouvernement et aux socioprofessionnels

Après « les efforts considérables des collectivités locales pour sortir de la crise sociale qui paralysait la Guadeloupe depuis 15 jours et au moment où le gouvernement et les socioprofessionnels devaient rapidement formuler leurs propositions », le président du conseil régional, Victorin Lurel, a demandé hier « un geste fort ».

« Dans son message du mercredi 28 janvier, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, a en effet donné l'assurance à toutes les entreprises de Guadeloupe qu'elles ne paieront aucune charge sociale sur tous les salaires jusqu'à 1,4 du Smic, rappelle-t-il. »

« Cet engagement du gouvernement signifie donc que toutes les entreprises qui ne sont pas encore éligibles à la loi Gardin le sont désormais. C'est ainsi que les entreprises de plus de 10 salariés du secteur du commerce bénéficieront aujourd'hui, pour leurs 30 000 employés, d'une exonération de près de 140 millions d'euros. »

« Je demande à ces entreprises de renoncer à cet avantage afin que les caisses de Sécurité sociale retrouvent à court terme les cotisations salariales de tous les salariés du secteur privé. Ceci permettra, dès le mois prochain, d'augmenter d'environ 130 euros les salaires de 85 000 salariés du secteur privé. »

Ainsi, l'une des principales revendications du collectif - une hausse des bas salaires de 200 euros - trouverait une concrétisation très significative. »

### LE COLLECTIF

## De la transparence, rien que de la transparence

C'est le branle-bas de combat. Lors de la conférence de presse de LKP, ses membres ont annoncé ne pas vouloir de réunion éclatée ou à huis clos. Ils prônent la transparence des débats.

« Une volonté manifeste de laisser la situation pointer et de ne rien changer. »

« Pas même d'un mot. »

« M. Jégo a dit qu'il allait rester trois semaines en Guadeloupe. Ce sont les recommandations de LKP. Ils organisent leur troisième semaine de mobilisation. Ils sont déterminés à poursuivre le blocage des entreprises, des écoles, à maintenir la pression : distribution de tracts, meetings et concerts. »

« Les artisans souffrent, les très petites entreprises n'ont plus de recettes, les petites gens ont du mal à s'approvisionner. Et le collectif les appelle à descendre dans la rue. Affirmant que grâce à la mobilisation de tous, ils arriveront à faire aboutir leurs revendications. La fin du mois est passée... Il va



Le collectif LKP a organisé une conférence de presse hier soir pour annoncer sa stratégie de mobilisation.

### ILS ONT DIT...

- ▶ **Jean-Marie Nouvartin** : « Nous voulons la vérité sur tout et nous laurons. Nous irons jusqu'au bout. »
- ▶ **Harry Berthelot** : « A partir du moment où Jégo est entré dans la danse, le préfet Desloges a changé d'avis. On entend plus parler de ses premières propositions. »
- ▶ **Alex Bando** : « Je dis aux agriculteurs de continuer de planter, continuer d'alimenter les "biolo" de multiplier les marchés. Les gens vont retrouver le chemin des petits marchés. »

**ParuVendu** le 97.1

Passez et consultez vos petites annonces sur [www.paruvendudom.fr](http://www.paruvendudom.fr)

Votre petite annonce dans ParuVendu + [www.paruvendudom.fr](http://www.paruvendudom.fr) à partir de 2 €

Patrick Karam réactif

Patrick Karam, délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, se félicite de la proposition de Willy Angèle et du Medef d'un accord Bino...

Le poil à gratter

LE MEDEF FERA-T-IL UN GESTE DE LIU-MÊME OU A-T-IL BESOIN D'ÊTRE AIDÉ ?



Le fait du jour

Les conditions pour que le Medef signe

Lundi, le patron du Medef Guadeloupe, Willy Angèle, a écrit au ministre du Travail, Brice Hortefeux. Pour lui rappeler pourquoi le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe (Meg) n'a pas signé l'accord Bino...

Willy Angèle rappelle, dans cette lettre adressée au ministre du Travail, que les organisations patronales étymes au Mouvement des Entrepreneurs de Guadeloupe (UDE-Medef, CQPM, FRIDEP, FTPE, AMPL, F. APTG, CHTG) sont très largement majoritaires dans leur représentativité des salariés du secteur privé.

4. Les hausses à appliquer pour la revalorisation des revenus doivent valoir négociations salariales sur la durée du revenu supplémentaire accordé par l'Etat (RTSA), soit 36 mois. Ce qui veut dire très explicitement que les négociations d'entreprises, collectives, ou annuelles obligatoires concernent les points habituels inscrits dans le Code du travail, hormis les salaires qui devront être considérés traités sur la durée de la prime de 100 euros versée par l'Etat, ainsi que précisé ci-dessus.

fixant le bonus employeur à 50 euros exonérés de charges salariales et patronales, hors CSG et CRDS, quel que soit l'effectif de l'entreprise, et de le lier pour les secteurs non éligibles avec exonération de charges salariales et patronales, hors CSG et CRDS, à 50 euros jusqu'à 20 salariés.

1. Le préambule est une insulte à notre démocratie et à notre histoire, et n'est donc pas acceptable; 2. La base salariale est inéquitable pour les salariés. Nous avons proposé de retenir le revenu brut annuel imposable comme élément de prise en compte de la situation de chaque salarié.

7. Le bonus exceptionnel étant soumis à CSG et CRDS, le revenu de 200 à 240 euros doit donc s'entendre d'un revenu brut. 8. Les secteurs éligibles aux différentes lois existantes et à la future Lodecom, ont été reconnus comme fragiles et en difficulté tout comme la santé, garderie et nettoyage. C'est pourquoi nos sommes conviennent unanimement dans le Meg de les différencier.

11. Les effectifs à prendre en compte, sont ceux des DAJDS II au 31 décembre 2008. 12. Les difficultés économiques reconnues, et les incertitudes que vivent les entreprises ne permettent pas d'envisager la clause de convertibilité (article V) qui conduit dans certains cas à des hausses nettes de salaires supérieures à 15 %.

Des patrons prônent une union citoyenne

Les organisations patronales minoritaires, signataires de l'accord Jacques-Bino, annoncent à leurs salariés qu'ils se donneront les moyens financiers pour prendre le relais des collectivités territoriales et de l'Etat après les trois ans.



« Nous nous sommes réunis pour nous rendre compte de la situation de nos salariés de 200 euros... » Jacques Bino, président du Syndicat des stations-services, et Patrick Collé, président de l'Union des entrepreneurs guadeloupéens, ont annoncé à leurs salariés qu'ils se donneront les moyens financiers pour prendre le relais des collectivités territoriales et de l'Etat après les trois ans.

Améliorer les conditions de vie des salariés

L'Uleg, l'Umpreg et le Syndicat des patrons guadeloupéens se disent ouverts à toute évolution de l'accord Jacques-Bino et affirment adopter la bonne solution qui permettra d'améliorer les conditions de vie de leurs salariés.

CCI : un plan pour aider les entreprises

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Pointe-à-Pitre, présidée par Colette Koury organise, jeudi, à 17 heures au CWTC, à Jarry/Baie-Mahaut, une réunion élargie pour informer ses ressortissants des mesures importantes prises pour sauver leurs entreprises en difficulté.

« La violence de la crise qui frappe les entreprises a amené la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre à mettre en place une grande cellule de crise avec Bernard Cresson, trésorier-payeur général, Henri Yacou, directeur général de la Caisse régionale de la Sécurité sociale, Patrick Peaucellier, directeur de l'Agence française de développement (AFD), des directeurs des services fiscaux, des douanes, du conseil général et du conseil régional, des banquiers, des experts-comptables, etc. »



Colette Koury : « La CCI appuie, informe et assiste ses entreprises. » (Photo : R.R.)

Délai de paiement supplémentaire pour les cotisations sociales

La Sécurité sociale s'engage de 148 millions d'euros et l'ensemble des entreprises de 1 milliard d'euros. Avant la grève, sur cent entreprises ou bénéficiaires, Henri Yacou, directeur

Les fonds de garanties de l'AFD

Patrick Peaucellier, directeur de l'Agence française de développement (AFD), considère que nous

entreprise, traumatisées, l'AFD met en ligne ses fonds de garantie pour le développement des prêts à la création d'entreprise, des prêts aidés à hauteur de 10 millions

Etats généraux : le préfet Samuel désigné chef de projet

Le préfet Richard Samuel a été désigné chef de projet des Etats généraux de l'outre-mer.



« Au niveau national, un chef de projet des Etats généraux de l'outre-mer a été désigné. Il s'agit du préfet Richard Samuel. Il assurera le pilotage de l'ensemble de l'opération au sein du gouvernement, en étroite liaison avec nous », écrit le chef de l'Etat dans un courrier adressé aux responsables des exécutifs locaux d'outre-mer. M. Samuel, 57 ans, préfet de l'Eure depuis le 30 juillet 2007, est guadeloupéen. De juillet 2006 à mars 2007, il a été directeur de cabinet de François Baroin lorsque ce dernier était ministre de l'Outre-mer. Selon des sources gouvernementales, il devrait être nommé ce mercredi

**4** Charges sociales : « 200 égaient 329 »

Le Lyonnais exige une augmentation mensuelle de 200 euros net de bas salaire. A quoi ce chiffre correspond-il exactement ? Répondons avec la troncature d'une entreprise de la place, Héliot d'un grand groupe.

« 200 euros nets, ça équivaut à 250 euros bruts et à 329 euros bruts. En clair, pour un salarié bénéficiant de 200 euros supplémentaires, son employeur doit payer 329 euros. »

Par ailleurs, qu'entend-on par « bas salaire » ? « Il n'y a pas de définition légale de cette notion :

chacun peut donc y mettre ce qu'il veut. » Rappelons que le Lyonnais considère que jusqu'à 2000 euros bruts, on se situe dans ce cadre du « bas salaire ».

**Et les autres salariés ?**

Admettons qu'on tombe d'accord sur une définition collective de la notion de bas salaire. L'entreprise est-elle obligée d'augmenter parallèlement les autres salariés en proportion ? « Légèrement. Il n'y a pas d'obligation. D'ailleurs, quand le Smc augmente, cette hausse n'est pas

**99** Le gouvernement n'a pas pris la mesure de la société antillaise. Un département français est en grève depuis plus de dix jours, et on ne s'y intéresse pas. Ce qui se passe là-bas ne serait pas important ? Je me pose des questions.

**LILIAN THURIAN**  
A PROPOS DE LA GREVE GENERALE EN GUADELOUPE



# Le fait du jour

## Les entrepreneurs cogitent... en toute discrétion

Comme les autres parties, les entrepreneurs planchent, au sein de leur Mouvement qui participe activement à la recherche de solutions pour sortir de la crise actuelle, indique un communiqué. Hier après-midi, une délégation a rencontré Yves Jégo à Basse-Terre, pour discuter différentes options et propositions alternatives qui peuvent être envisagées dans le cadre du conflit.

« Options et propositions », c'est fou, volontarisme. Chacun s'est engagé à rester discret, à ne pas divulguer à l'avance d'éventuelles avancées dont le premier doit être réservé aux acteurs du conflit. Ce qu'on connaît avec certitude, c'est la position globale des entrepreneurs, qui peut difficilement évoluer : il est fondamental de trouver, sur les salaires, une solution qui soit cohérente avec ce que les entreprises peuvent absorber. « Voilà ce souci de ne pas négocier séparément (lire ci-dessus), mais au cas par cas. Par ailleurs, une hausse importante des salaires, qui augmenterait de façon substantielle la masse globale des charges des entreprises, forcément des dérivées à répercuter sur les prix. Si c'était le cas, on reparaitrait dans une spirale inflationniste et l'effet de l'augmentation serait nul. »



### Le collectif des entrepreneurs et les artisans veulent négocier

La grève générale, déclenchée par le collectif Lyonnais, a permis au collectif d'entrepreneurs et aux artisans de prendre conscience de leurs problèmes respectifs. Cela a aussi mis en évidence des divergences profondes entre les artisans. Le Collectif des entrepreneurs de la Guadeloupe, présidé par Jean-Yves Ramassamy, et la chambre de métiers, présidée par Joël Lobeau, ont tenu hier en fin d'après-midi, à l'Espace régional du Raizet, aux Abymes, une réunion pour repartir les doléances des uns et des autres. L'enjeu est essentiel : la rencontre des organisations professionnelles pour rapidement rencontrer le collectif Lyonnais pour négocier l'arrêt du pour...

**Primes, intéressements...**

Comment satisfaire les revendications du Lyonnais sans pour autant asphyxier les entreprises ? C'est tout l'enjeu du travail qu'effectuent actuellement le Mouvement, la solution, à en croire les entrepreneurs, passe d'une part, par un travail de fond sur le pouvoir d'achat — baisse des prix par la baisse de certaines marges, entre autres... — d'autre part, par l'explication de pistes insuffisamment utilisées. « Il existe tout un arsenal de primes et intéressements divers qui peut être utilisé à l'avantage des salariés. » Ce sont ces pistes, enfin, qui ont dû être présentées au secrétaire d'Etat et discutées avec ses services. On devrait en savoir plus aujourd'hui, si Yves Jégo décide de lever une partie du voile au cours de son entretien avec Elie Diarra. Sinon, on attendra la fin de semaine, l'époque à laquelle toutes les parties se réuniront pour négocier.

**Des négociations, mais à quel niveau ?**

Yves Jégo lire notre édition d'hier il me semble que les entrepreneurs à suivre des négociations. « Il faut que le Médiateur des entreprises, son rôle n'y a pas de solution possible », a affirmé le secrétaire d'Etat. S'il est entendu, il convient d'abord de préciser qu'un éventuel accord avec le Médiateur n'engageant que les entreprises adhérentes au Médiateur, idem pour la CGPME. Mais de toute façon, le Mouvement des entrepreneurs n'est pas sur cette longueur d'onde. Pas question de négocier par organisations, ni même par secteur : les disparités au sein même de chaque secteur sont trop criantes pour qu'une solution globale puisse être envisagée. Le mot d'ordre, indique dimanche dernier, c'est que la négociation des salaires se fera dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), entreprise par entreprise, secteur par secteur, avec les mandataires financiers qui seront délégués lors des négociations avec l'Etat et les collectivités. « Et pour les entrepreneurs ou les NAO ne sont pas obligatoires, le Mouvement est prêt à pousser ses mandataires à en organiser quand même.

Les organisations professionnelles se mobilisent et veulent rencontrer le collectif LUP. Photo : Robert David

Jean-Yves Ramassamy, président du collectif des entrepreneurs de la Guadeloupe, et Joël Lobeau, président de la chambre de métiers.

### Marie-Galante dans la souffrance

La vague de fond sociale qui agite la Guadeloupe touche les élus de Marie-Galante. Ils l'ont dit à Yves Jégo, soutenus par le député de la circonscription, Eric Jalton.

Pour bien faire entendre leurs « souffrances » générées par la double insularité, les Marie-Galantais interpellent tous les pouvoirs politiques, du président de la République en passant par le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, les parlementaires, les présidents des collectivités majeures. Et réclament des « Assises du développement de Marie-Galante ».

En effet, dans un long courrier, les maires de Capesteire, de Grand-Rozier et de Saint-Louis, ainsi que le président de la Communauté de communes de Marie-Galante, président observé avec la plus grande attention les événements. Cependant, les élus Marie-Galantais précisent qu'ils ne peuvent partager les méthodes utilisées et à y voir la peine des représentants désignés démocratiquement par la population. Mais ils ont paradoxalement conscience de la légitimité des revendications formulées et soutiennent des solutions pour améliorer les souffrances des Guadeloupéens.

Le groupe d'élus rappelle qu'il n'a de cesse d'interpeller, depuis une dizaine d'années, l'Etat et les collectivités sur la situation catastrophique de Marie-Galante. « Nous n'avons jamais raté l'occasion de faire des propositions afin de sortir de la crise structurelle dans laquelle se trouve l'île chaque jour ».

**Une île au bord de l'asphyxie**

De quel souffrir ce bout de terre de Guadeloupe ? Des maux que le « continent », mais, là-bas, en raison de « l'éloignement », de la double insularité, le dossier est encore plus féroce. Ces maux, les élus Marie-Galantais les énumèrent : « Un exode massif qui se traduit par une dépopulation accélérée. De 1982 à 2005, Marie-Galante a perdu

# INTERVIEW

## Joseph Mouëza

CHEF D'ENTREPRISE DE GENERAL BRICOLAGE ET DE DECO MOUEZA

### « Ce qui nous arrive aujourd'hui est le résultat d'une recherche identitaire »

**Que pensez-vous de cette grève générale ?**

Nos connaissances font remonter, aujourd'hui, à la fin du XIXe siècle, un mouvement revendicatif, mais social. Je suis Guadeloupéen et donc je suis attaché à ce projet de société. Parce que si on fait une analyse de qui nous sommes, il est évident que nous ne sommes plus ce que nous étions autrefois. Nous devons conduire une réflexion profonde. Nous avons lancé une marche de notre société et enrôlement de choses. Je suis Guadeloupéen qui aujourd'hui, au bout de trente-cinq ans d'expérience, et de 55 ans de vie dans mon pays, estime avoir le droit d'effectuer une analyse de cette population générale.

**Nous avons tout perdu, le bien-être que notre pays, est dû à l'organisation de base de notre société, qui remonte à la période esclavagiste. Quand on a franchi les Nôrs, nous sommes entrés dans une Guadeloupe à deux vitesses comme l'a dit le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo.**

**Vous avez pourtant réussi ?**

Je crois avoir réussi, non pas parce que je connais bien le système économique, mais parce que je sais que je suis, je connais mon environnement. Je sais où je viens et où je vais. Le problème, c'est que nous n'avons pas réussi, au niveau de notre pays, de notre peuple, de nos élites les choses convenables. J'ai créé une entreprise et cela fait trente-cinq ans que je travaille, avec mes sensibilités professionnelles que je devrais un jour. J'ai débüté en 1973, le centre industriel de Jarry/Basse-Mahaut n'existait pas, il y avait la carterie et deux ou trois autres entreprises. C'est une époque, à Pointe-à-Pitre, il y avait très peu de Guadeloupéens noirs ou métis à la tête des sociétés. Nous sommes la première génération de responsables noirs.

Aujourd'hui, il nous faut encore affirmer que nous sommes aussi performants que les autres. Ce qui arrive aujourd'hui, est normal. C'est le résultat d'une évolution lente, une recherche identitaire.

**De quoi s'agit-il ?**

Il s'agit de cette crise que guadeloupéenne tendue par ce collectif. Parce qu'il s'agit de l'émancipation du Guadeloupéen, sa prise de conscience. Le collectif a donné une leçon à la Guadeloupe, au peuple guadeloupéen, aux élus guadeloupéens, etc. Il dénonce les travers de notre société. Les éléments, qui constituent les négociations, sont fondamentaux.

**Nos problèmes d'aujourd'hui, la charge que nous portons, ce n'est pas de notre laide, c'est le résultat d'un héritage. Il nous faut déconstruire nos fondements de tout ce qui est passé. Nous devons explorer ce lourd passé et nous débarrasser d'un blocage idéologique, nous remettre d'un conservatisme profond et rigide.**

**Le collectif Lyonnais veut négocier avec le gouvernement. Est-ce possible ?**

Nous contraindrons profondément à venir le collectif à se désolier. Nous devons déconstruire, arriver à transformer la prise de conscience en forums et débats permanents. Le collectif LUP a semé des projets importants. Il faut pas qu'il aille au niveau du collectif ou ait une approche purement revendicative, mais une approche de formation. Je pense que si la Guadeloupe a pris conscience de beaucoup de choses, c'est grâce à l'ho Simon qui a travaillé avec ses mots. Ceux qui font force de néophobie étaient de pauvres types. Il a assemblé quelques vérités. Le collectif LUP, lui a montré que la Guadeloupe est armée à une certaine maturité d'analyse. Il traite tous les sujets de notre société. Alors que depuis des lustres nous avons des politiciens, qui n'ont pas fait grand-chose. Durant le premier débat de samedi, il n'y avait que le collectif LUP, tous les autres étaient absents, tout en étant autour de la table.

**Il y a-t-il pas eu au cours du débat des propos outranciers ?**

La langue créée est une langue de souffrance. Le verbe crée est brutal. Quand on s'exprime et qu'on a une hargne, on dépasse les limites. En ce cas, non, j'essaie de com-

de genre de mobilisation à marquer dans les annales de la Guadeloupe. C'est important. Une fois la grève de l'Espérance, Nicolas Deslandes parti, concernant l'appel des élus à s'entretenir entre Guadeloupéens, j'ai eu l'impression que chacun, à ce moment-là, avait sa propre carte. L'humanité est une qualité que l'on trouve très peu chez les Guadeloupéens, parce que notre culture est basée sur la souffrance. Quand on souffre on n'a pas le temps d'être humble. Si on a du recul, du temps, on peut faire preuve de charité.

**Comment selon vous peut-on augmenter le pouvoir d'achat ?**

Le pouvoir d'achat ne passe pas par l'augmentation de salaires de manière exclusive. Il passe par un état d'esprit, une volonté collective. Le pouvoir d'achat, c'est l'usage de ce dont on a besoin et seulement ce qu'il faut de ce dont on a besoin.

**Comment concevez-vous une sortie de la crise sociale ?**

Nous sortons de cette crise sociale par le dialogue, malgré les intérêts divergents. On regarde superficiellement la crise sociale. Mais vu que notre société est fissurée, lézardée, il faut la consolider. L'arrêt du projet de société y a-t-il pour la Guadeloupe le plan politique, économique, syndical ? Aucun pour le moment. Nous il n'aura jamais la puissance d'achever, la force de frappe économique des plus gros patrons. Et donc il y a encore des choses à construire ensemble.

**Que doivent faire les syndicats ?**

Aujourd'hui, nous avons de la chance. Nos parents ont fait moins d'études que nous. Nous en avons fait un peu plus et nos enfants en font encore plus. J'espère que les enfants de nos enfants font encore plus. Les syndicats ont fait moins d'études que nous. Les syndicats ont fait moins d'études que nous. Les syndicats ont fait moins d'études que nous. Les syndicats ont fait moins d'études que nous.

**Et les politiques ?**

Les politiques doivent mettre leurs actes en conformité avec leurs discours. Même au niveau de nos collectivités, les élus ne font pas toujours ce que leurs entrepreneurs, il y en a qui réussissent d'ailleurs de naviguer dans certains entrepreneurs. Ou on le veut ou non, la Guadeloupe s'organise. Les élus doivent apprendre à respecter les Guadeloupéens.

**Prévisions pour 2009 ?**

### BIO-EXPRESS

#### Un maillon de la chaîne

Joseph Mouëza est âgé de 55 ans, il ne se prend pas pour un modèle, mais un maillon de la chaîne. Il est marié et a deux enfants de 18, 19, 25 et 27 ans. Joseph Mouëza est né à Basse-Terre, aux Abymes, dans une famille de neuf enfants. Le groupe Général Bricolage est installé à

**Une île au bord de l'asphyxie**

De quel souffrir ce bout de terre de Guadeloupe ? Des maux que le « continent », mais, là-bas, en raison de « l'éloignement », de la double insularité, le dossier est encore plus féroce. Ces maux, les élus Marie-Galantais les énumèrent : « Un exode massif qui se traduit par une dépopulation accélérée. De 1982 à 2005, Marie-Galante a perdu

**Il nous faut exercer nos problèmes, enlever**

# Le fait au jour

## Pas de liste de stations réquisitionnées

Hier soir, au moment où nous lisions cette édition, la préfecture n'était pas en mesure de nous communiquer la liste de stations-service réquisitionnées pour ce lundi. Il y en aura, nous a-t-on dit, mais la liste définitive ne semblerait pas facile à finaliser.



## Le mouvement des entrepreneurs se bat pour sa survie

Les entrepreneurs, constitués en mouvement, ont adopté treize motions.

**L**e mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe a rassemblé, hier, au WTC, près d'un millier d'entrepreneurs venus faire part de leur ressenti et prendre des décisions. Le mouvement des entrepreneurs a voté treize motions et exigé, notamment, l'ouverture des stations-service, en route négociée avec son corollaire: la liberté de circuler pour permettre aux salariés de regagner les entreprises.

Les entrepreneurs ont aussi voté l'accord avec le nombre de points de revendications, mais pas du tout avec le type de société que le collectif voudrait constituer.

À l'issue de la manifestation, les dirigeants des stations-service avec le collectif LKP. Le mouvement a rappelé que ce n'est pas en augmentant le salaire que l'on va augmenter le pouvoir d'achat. Selon les entrepreneurs, l'augmentation du pouvoir d'achat passe par la réduction des charges fiscales et sociales. Ils demandent aussi l'abaissement des taxes liées à la valeur ajoutée à 0% comme en Guyane, ce qui diminuerait le prix des produits de première nécessité de 8,5%. Ils ne souhaitent pas non plus que l'on continue à tuer la masse salariale de 1% et ils exigent la baisse des taxes bancaires.

Le mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe sollicite une fiscalité plus adaptée et la suspension de certaines taxes prélevées sur les entreprises de la part de l'Etat et les collectivités territoriales, notamment les taxes ayant pour base l'investissement et les salaires.

Le mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.

## HUMEUR

### Journaliste ? Non, porte-parole

Pour qui on nous prend, nous les journalistes ? Pour des voyous pevil ? J'aimerais qu'on m'explique le principe d'une conférence de presse. Veux faire des déclarations et nous, on trinque dans les lentilles ? Balancer des réponses à des adversaires qui ont osé attaquer, voire blesser ? Ou est-ce qu'on se sert de nous ? On règle aussi nos comptes. On prend à partie l'un d'entre nous parce qu'il n'a pas dit ce qu'on veut entendre. On règle aussi nos comptes. On prend à partie l'un d'entre nous parce qu'il n'a pas dit ce qu'on veut entendre. On règle aussi nos comptes. On prend à partie l'un d'entre nous parce qu'il n'a pas dit ce qu'on veut entendre.

Le matin, LKP invite les journalistes à 10 heures et nous report finalement à 11 heures, après une fouille au corps, pour faire le point. En même temps au bout de nos micros et nos plumes, LKP porte-parole en profite pour faire passer un petit message, voire un avertissement. On joue le jeu des questions-réponses. Le message passe en boucle sur certains chaînes et, en ce cas, on veut répondre. Quoi de plus facile: convoquer la presse ! Elle peut s'organiser en UNE heure, elle est placée non loin du lieu de rendez-vous. Privé, elle a de l'évidence, même si pour cela elle a dû faire la queue pendant deux, trois, parfois quatre heures. Du côté de la presse, elle est à l'affût d'une info capitale, elle veut qu'elle vienne à elle.

## INITIATIVE

### Le CO.RE.CA solidaire

Claude Altone, présidente du CO.RE.CA, apporte son soutien au Collectif Lyanraj dont profitent tous. « Si la base essentielle de ce mouvement est le pouvoir d'achat et les conditions de vie, l'ampleur de la mobilisation et l'appropriation de celui-ci par le peuple l'ont converti en une question de société plus fondamentale. Ce mouvement social sans précédent dans l'histoire de la Guadeloupe interpelle tous les acteurs de la vie économique, sociale et politique sur les conditions de vie et plus généralement sur l'avenir du pays Guadeloupe. Ce mouvement social et populaire pose aussi de façon claire la question de la place de la Guadeloupe dans l'espace caribéen. L'histoire récente de la région nous montre que les problèmes posés en Guadeloupe et la mobilisation populaire font écho dans de nombreux pays de la zone et en particulier en Jamaïque à Trinidad et en République dominicaine. La crise financière et la récession économique que s'en est suivie ne manquent pas de frapper les pays caribéens liés à l'économie américaine et au capitalisme international. « Le CO.RE.CA ne peut rester insensible face à ce mouvement, saule la convergence qui est la pour l'occasion de ce conflit entre les organisations de la société civile guadeloupéenne, guadeloupéenne et martiniquaise et appelle de ses vœux l'établissement de cette convergence vers les autres pays de la région, apporte son soutien au Mouvement social guadeloupéen et invite les acteurs de celui-ci à ne jamais négliger la dimension caribéenne de ce combat pour la liberté.

## Réduction des charges fiscales et sociales

Collette Kouy: « Nous sommes tous des consommateurs, nous adhérons au droit d'ordre de plus de pouvoir d'achat, nous sommes pour la baisse du coût de la vie, mais on ne nous dit pas ce qui est... »

## Le mouvement des entrepreneurs se bat pour sa survie

Les entrepreneurs, constitués en mouvement, ont adopté treize motions.

## Les 13 résolutions

Voici l'intégralité des résolutions du Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe.

1. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande dès lundi la réouverture de toutes les stations-service pour permettre à la population de circuler, et aux salariés de se rendre dans leurs entreprises.
2. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe condamne avec la plus grande fermeté toute action violente tendant à faire fuir des entrepreneurs ou des salariés sur le territoire.
3. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande l'abolition de la taxe d'habitation et des prélèvements des charges sociales sur les salaires, devant permettre de répondre en partie au problème du pouvoir d'achat.
4. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
5. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
6. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
7. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
8. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
9. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
10. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
11. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
12. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.
13. Le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe demande d'être en mesure de participer à une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail.

## ILS ONT DIT

**EDDITH HAMOT** CHEF D'ENTREPRISE, REPRÉSENTANT LES RESSORTISSANTS DE MARIE-GALANTE  
« Transformer nos doléances en revendications »

« J'espère que le mouvement des entrepreneurs n'oubliera pas les entreprises des îles et les problèmes qui se posent depuis longtemps: la double emallité, le surcoût de la main d'œuvre, du stockage, les frais de transport, les banques qui ne font pas confiance aux entreprises des îles du sud, et les charges sociales et fiscales trop élevées. Il nous faut transformer nos doléances en revendications... »

**ERIC TAUPÉ** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMPEG (UNION DES MOYENS ET PETITES ENTREPRISES)  
« Nous sommes dos au mur »

« Nous n'avons pas vu venir l'ampleur du mouvement. Nous n'avons pas les moyens du collectif LKP. Je suis surpris que des gens, qui sont souvent des cadres dans des administrations et qui savent comment fonctionne l'Etat puissent prétendre que l'on va modifier aussi profondément les règles d'organisation de la société guadeloupéenne en si peu de temps... »

**WILLY ANBÈLE** PRÉSIDENT DE LUDE-MEDEF  
« Participer à une construction »

« Notre but n'est pas de nous opposer à la construction d'une construction sur des bases réelles ou réalistes. Nous sommes en démocratie et donc on respecte le droit de grève et le droit au travail. L'ouverture des stations-service me paraît normale... »

**NICOLAS VION** PRÉSIDENT DU GROUPEMENT HOTELIER ET TOURISTIQUE GUADELOUPEËN (HTGT)  
« Les entreprises victimes des charges »

« Nous avons concédé treize motions intelligentes et réfléchies pour essayer de diminuer le poids qui pèse aussi bien sur les salariés que sur les entreprises qui sont victimes des charges. Ce sont des propositions pour améliorer le pouvoir d'achat des Guadeloupéens... »

## AU FIL DES JOURS...

### Si'l faut en rire... ou en pleurer

Moi, moi, moi... et puis flop ! Un fin de compte, en quittant la table des négociations, le préfet Desloges, qui a suivi au mot les centres de son ministère, a donné aux présidents des assemblées la possibilité de mener le jeu de se retrouver « entre Guadeloupéens », ce qu'ils semblaient dénier plus que tout, pour des raisons différentes. Jacques Gillot a immédiatement mis en vain, nous venons plus loin) donné quelques gages à Lyanraj « Ça n'a pas, après le préfet sort de la pièce, que la plate-forme de Lyanraj était « notre plate-forme », entendez sa plate-forme et pour la récupération. Victorin Lurel pour sa part n'a pas voulu céder d'un pouce sur les négociations de son ami « ami-fre Jacques ». Sur fond d'assemblée unique de la région de collectif.

## Si'l faut en rire... ou en pleurer

du dernier conseil municipal, soutenant pleinement Lyanraj. Pourquoi ? L'assemblée unique, toujours et des salaires de soutien à pour voir.

## Demain nouvelle

Tandis que Victorin Lurel et Jacques Gillot parlent souvent plus de changements de statut... il a des traits qui lui font prendre à tout prix son peine de rester en gare... ce qui de pouvoir d'achat, Elle Domato, porte-parole du collectif Lyanraj) sont profitables, martèle le pouvoir d'achat, pouvoir d'achat « Ça renvoie les deux « présidents » de la Guadeloupe à ce qu'il dit être leurs châteaux: comment être réels, comment rester en place, comment continuer... même en faisant un pacte avec le diable !

## Si pas d'Etat...

A ce propos, Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer a débarré, hier matin, au Raizer. Un p'tit coup d'habileté et le voilà à Saint-Clément. Yves Jégo que M. Domato attendait avec impatience car il estime que l'Etat est partie indispensable à toute négociation sur la plate-forme de Lyanraj. D'ailleurs, M.M. Lurel et Gillot font dit en substance au cours de leurs conférences de presse de fin de semaine les messages que nous proposons pour attirer l'attention sur les îles à un effort de l'Etat, à un soutien de l'Etat... A des décisions de l'Etat. Bref, si pas d'Etat pas de fin de conflit. Et puis l'Etat est tout susceptible de faire bouger les socialistes... en ce moment ce M. Domato...

## Faible mobilisation à Paris

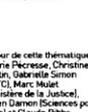
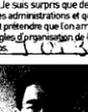
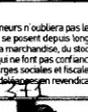
Jean-Jacob Bicap et Alain Lascary, coordinateurs pour la région parisienne du mouvement Lyanraj) sont profitables (LKP), avaient donc rendez-vous aux Antilles d'île de France, samedi, place des Antilles à Nation. Malgré le soutien de l'association des élus de métropole originaires d'outre-mer (Amédom), du Collectif des Océanistes de nombreuses associations antillaises seules une petite centaine de personnes est venue manifester son soutien aux revendications des Guadeloupéens contre la vie chère. Il est vrai que l'autre manifestation organisée par Choukay mas Paris qui devait déborder place de la République à 19h30 avait été annulée avec les troupes de Bicap, n'a pas défilé. Ils sont restés à République, estimant qu'ils n'auraient pas le temps de rejoindre leurs camarades à Nation avant 17 heures, heure à laquelle la manifestation de Nation devait prendre fin.

## Peut-être certaines occasions

Samedi toujours, Eric Jaltou, Lacette, Michaël Chevry, Jean-Jacob Bicap, se sont retrouvés, en catimini, chez Guy Lombard à Petit Bourg pour jouer leur partition. Sur le dos de Victorin Lurel ? Mais non, pour « faire avancer les choses... » Si on vous le dit. Dans le même temps, et hier matin encore avec José Toribio, les dirigeants des stations-service ont rencontré des élus... Mandatés par qui, on ne sait. Pour faire avancer le débat... Pendant la grève, les petites combines... Politiques se poursuivent. Un bon moment que M. Domato...

## Jégo réunit son think tank

Pendant que les Antillaises étaient à Nation, Yves Jégo réunissait son think tank (Intersectoriel de pensées), le réseau NS (comprendre « solutions Senzugi) dans le cadre d'un séminaire de réflexion sur le développement de ce dernier. Autour de cette thématique, Valérie Péresse, Christine Buisson, Gabriel Simon (CPTC), Marc Mulet (Mémorial de la Justice), Julien Danon (Dances po Paris) et Claude Ribbe



# GLOSSAIRE

**Déontologie** : Ensemble des valeurs et des principes de la morale et de l'éthique.

**Département français d'Amérique** : Guadeloupe, Martinique et Guyane depuis la loi de la départementalisation de 1946.

**Espace public** : Espace de médiation entre l'Etat et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques. Il est constitué d'une grande variété de scènes (institutions démocratiques, partis, médias, manifestations de rues, etc).

**Ethique** : Adhésion volontaire à des valeurs hiérarchisées pour faire du bien.

**Ethnorécit** : Recueil des descriptions narratives d'actions concrètes pendant les entretiens semi-directifs.

**Fonds structurels** : Instrument financier qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions et les Etats membres et permet de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale des Etats membres de l'UE.

**Légitimité sociale du journaliste** : Reconnaissance sociale conférée par le public.

**Liyannaj Kont Pwofitasyon** : Collectif composé de 49 organisations créée en 2008 en Guadeloupe. Il a élaboré une plateforme de 146 revendications pour réformer la société guadeloupéenne.

**Médiation** : Fonction exercée par le journaliste entre la société et le pouvoir politique.

**National Alliance for Reconstruction** : Formée autour du leadership « indien » de la United Labour Front (ULF), c'est la seule organisation alternative au pouvoir qui adopte une démocratie consociative entre 1986 et 1991.

**People's National Movement** : Parti politique trinitadien fondé par Eric Williams en 1956. Il devient le Premier ministre du pays.

**Représentativité** : Notion utilisée pour parler de la démocratie représentative.

**Syndicat National des Journalistes** : Créé le 10 mars 1918 en France.

**Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens** : Syndicat créée le 2 décembre 1973.

**United National Congress** : Parti politique trinitadien fondé par Basdeo Panday en avril 1989 qui remplace Caucus for Love Unity and Brotherhood (CLUB 88). Il devient le Premier ministre Indo-trinitadien en 1995.

# INDEX

## Index des médias, des associations et écoles de journalisme

### A

Advance Community Television Network, 250  
Affiches de la Guadeloupe, 212  
Almanach de la Guadeloupe, 212  
Antilles-Matin, 220, 304  
Audio Visual Media Caribbean (AVM), 249

### B

Barbados Advocate, 244  
Barbados Nation, 241, 303

### C

Canal 10, 233, 288, 289, 344, 551, 684, 692  
Caraibcreolenews, 234, 281, 282, 287, 288, 289, 311, 312, 548, 549, 551  
Caribbean Broadcasting Corporation, 244  
Caribbean Broadcasting Union (CBU), 244  
Caribbean Institute of Media and Communication (CARIMAC), 258, 260, 516  
Caribbean News Agency (CANA), 244, 326  
Catholic News, 253, 658, 717  
CCNTV6, 249, 303  
Clartés, 225  
Club Presse Archipel Guadeloupe (CPAG), 285  
Créola, 309, 310, 429

### E

Evening News, 30, 240, 300, 301, 303, 716

### F

Fair Play, 239  
France Antilles Guadeloupe, 9, 256, 259, 305, 358, 362, 421, 423, 429, 442, 460, 484, 489, 491, 492, 503, 512, 515, 617  
Fraternité, 218, 220, 225

### G

Gayelle TV, 250  
Gazette de la Guadeloupe, 211, 549  
Grenada Broadcasting Network Limited, 303  
Guadeloupe 2000, 235

### I

IETV, 252, 253  
Islamic Broadcasting Network, 252

### J

Jakata, 234  
Jamaica Broadcasting Corporation, 244  
Jamaica Gleaner, 302  
Jamaica Observer, 241, 303  
Jamaica Star, 244  
Jougwa, 234  
Journal officiel de la Guadeloupe et dépendances, 213

### K

Kids Today, 253

### L

La Canaille, 215  
La Cravache, 218  
La Crucifiée, 218  
La Démocratie sociale, 224  
La Guadeloupe nouvelle, 223  
La Petite Patrie, 218, 224  
La Petite République, 220  
La République, 99, 219, 220, 224, 272, 274  
La Revue Guadeloupéenne, 225  
La Vérité, 219, 220, 225  
La Volonté, 223  
Le Brigand, 215  
Le Courrier de la Guadeloupe, 217, 220  
Le Libéral, 218  
Le Mika Déchaîné, 235  
Le Miroir de la Guadeloupe, 223, 225  
Le Mot Phrasé, 235  
Le Nouvelliste de la Guadeloupe, 220, 224  
Le Patriote, 28, 219, 234  
Le Petit Libéral, 218  
Le Peuple, 218  
Le Phare de la Guadeloupe, 223, 224  
Le Progrès, 176, 215, 217, 218, 219, 235  
Le Progrès Social, 235  
Le Radical-Socialiste, 224

## M

Magwa, 235  
Masala World, 253  
Match, 234  
Media Association of Trinidad and Tobago (MATT),  
254, 294, 644  
Mouchach, 234

## N

National Broadcasting Network (NBN), 249  
National Broadcasting Service, 240, 241, 249  
National Council for the Training of Journalists  
(NCTJ), 33  
National Union of Journalists (NUJ), 33, 45, 49, 65  
Nouvelles Etincelles, 235

## O

One Caribbean Media Limited, 250, 299, 302, 303, 550

## P

Patriot, 235

## R

Radio **610**, 240, 241, 249, 324, 325, 361, 376  
Radio Antilles, 229, 244, 631, 633, 705  
Radio Cayman, 256, 558  
Radio Jamaica, 244  
Radio Jumbo, 229  
Radio Massabielle, 231  
Radio Nouvel Horizon, 231  
Radio Souffle de Vie, 231  
Radio Tanbou, 235, 680, 686, 694, 695  
Radio Trinidad, 240, 241, 242, 244, 247, 304, 322,  
563, 564, 723  
Radio Vie Meilleure, 231  
Radiodiffusion de la France Outre-Mer (RFOM), 228  
Radio-Guadeloupe, 226, 227, 228, 262

## S

Sept Magazine, 164, 165, 168, 282, 545, 618  
Showtime, 253  
Starbroek News, 241, 303  
Syndicat national des journalistes (SNJ), 34  
Synergy TV, 250

## T

Telecommunications Authority of Trinidad and  
Tobago (TATT), 249, 294  
The Argos, 239  
The Bomb, 253, 716  
The BVI Beacon, 255, 558  
The Commercial Gazette, 237  
The Dominica Chronicle, 303  
The Mirror, 241  
The Nation, 239, 243, 279, 303  
The New Era, 238  
The New World, 253  
The Port of Spain Gazette, 238  
The Probe, 253  
The San Fernando Gazette, 239  
The Socialist, 239  
The Sunday Punch, 253  
The Trinidad Chronicle, 239  
The Trinidad Express, 241, 292, 302, 544  
The Trinidad Gazette, 237  
The Trinidad Palladium, 239  
The Trinidad Review, 238  
The Trinidad Weekly Courant, 237  
**The Voice** of St Lucia, 303  
The West Indies Federation, 158  
Tobago News, 253, 303  
Torchlight, 303  
Trinidad and Tobago Review, 253, 717  
Trinidad and Tobago Television, 240, 241, 242, 244,  
249, 304, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 361,  
371, 380, 407, 412, 414, 416, 518  
Trinidad Guardian, 3, 8, 9, 11, 20, 240, 245, 247, 262,  
289, 290, 292, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301,  
302, 303, 312, 319, 327, 358, 361, 365, 368, 369,  
370, 372, 373, 375, 379, 385, 386, 387, 389, 390,  
391, 392, 393, 397, 399, 403, 420, 421, 468, 514,  
515, 517, 546, 558, 575, 652, 653, 716, 737, 740,  
769, 771  
TV Magazine, 309, 310, 547, 617

## U

Uhuru, 253

## W

World Indian Network Television, 250

## Z

Zagalasse et cancan, 234

# Index des notions

## C

Caraïbes, 157, 241  
Caraïbes insulaires, 139, 141, 142, 146, 147, 157, 255, 274  
Coup d'état, 4, 364, 370, 371, 372, 373, 379, 380, 385, 389, 390, 391, 392, 393, 397, 399, 403, 405, 408, 409, 412, 414, 416, 420, 421  
Connivence, 361, 363, 465, 476, 481, 488, 510

## D

Démocratie, 67, 70, 97, 98, 219, 220, 224, 279, 526, 529

## E

Espace public, 128, 131

## G

Guadeloupe, 1, 3, 4, 5, 14, 16, 17, 19, 20, 127, 138, 142, 146, 149, 150, 151, 154, 155, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 254, 255, 256, 260, 262, 263, 264, 265, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 296, 299, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 357, 358, 359, 360, 362, 369, 421, 423, 424, 427, 429, 433, 434, 437, 440, 441, 442, 445, 447, 454, 458, 460, 461, 484, 489, 491, 492, 496, 497, 502, 503, 507, 510, 512, 513, 515, 516, 518, 519, 520, 536, 537, 540, 541, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 551, 553, 554, 555, 561, 590, 591, 596, 599, 606, 609, 610, 613, 614, 617, 618, 622, 623, 626, 627, 628, 631, 637, 640, 665, 666, 667, 669, 673, 675, 676, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 698, 701, 703, 704, 705, 709, 710, 714

## H

Honnêteté, 363, 488, 499, 505, 510, 513

## I

Information, 15, 77, 228, 234, 255, 258, 264, 271, 276, 278, 291, 468, 469, 524, 535, 556, 557, 581, 732  
Internet, 31, 40, 45, 46, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 66, 73, 76, 77, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 90, 95, 96, 97, 104, 117, 118, 128, 132, 133, 139, 141, 143, 146, 150, 157, 158, 159, 162, 167, 172, 179, 181, 183, 184, 185, 188, 189, 195, 199, 200, 203, 206, 211, 225, 226, 227, 231, 233, 234, 249, 251, 252, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 264, 265, 266, 269, 271,

272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 286, 287, 288, 289, 297, 302, 305, 308, 309, 310, 311, 312, 327, 336, 350, 355, 356, 357, 361, 363, 368, 461, 464, 465, 470, 471, 476, 480, 481, 487, 488, 493, 494, 499, 505, 510, 524, 525, 527, 529, 531, 533, 534, 535, 539, 540, 541, 542, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 555, 557, 558, 573, 582, 588, 589, 604, 605, 606, 607, 609, 612, 614, 616, 627, 628, 629, 640, 641, 647, 652, 656, 670, 674, 677, 703

## J

Journalistes, 1, 4, 46, 52, 54, 60, 65, 94, 104, 134, 361, 363, 386, 461, 462, 463, 467, 469, 472, 474, 478, 479, 482, 484, 485, 486, 491, 492, 495, 497, 502, 503, 507, 508, 512, 513, 519, 521, 523, 524

## L

Liberté, 7, 67, 74, 113, 116, 224, 225, 361, 362, 363, 434, 454, 461, 462, 463, 464, 467, 469, 473, 474, 478, 479, 483, 484, 485, 486, 491, 492, 496, 497, 502, 503, 507, 508, 512, 513, 519, 532, 561  
Liberté de la presse, 113, 116, 361, 362, 363, 434, 461, 462, 463, 464, 467, 469, 473, 474, 478, 479, 483, 484, 485, 486, 491, 492, 496, 497, 502, 503, 507, 508, 512, 513, 519, 532, 561

## M

Mouvement social, 4, 362, 422, 423, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 561

## O

Opinion, 239, 362, 436

## P

Politique, 68, 69, 156, 192, 195, 196, 197, 200, 201, 204, 313, 361, 362, 370, 371, 379, 380, 393, 399, 403, 408, 420, 421, 422, 429, 430, 442, 443, 447, 448, 452, 456, 460, 521, 526, 528, 536, 711

## Q

Quatrième pouvoir, 298

## T

Trinidad et Tobago, 1, 4, 146, 147, 148, 153, 156, 157, 158, 189, 190, 191, 194, 195, 198, 200, 201, 203, 204, 206, 207, 237, 240, 254, 255, 260, 261, 262, 273, 274, 280, 289, 296, 318, 321, 322, 330, 336, 358, 359, 368, 371, 483, 517, 540, 541, 560, 644  
392, 393, 397, 399, 403, 420, 421, 468, 514, 515, 517, 546, 558, 575, 652, 653, 716, 737, 740, 773, 775,

# Index des partis politiques et des syndicats

## B

Butler Party, 191

## C

Caribbean National Labour Party, 191  
Centrale des Travailleurs Unis (CTU), 338  
Centre National des Indépendants et Paysans (C.N.I.),  
174  
Confédération générale du travail, 156, 341  
Confédération générale du travail de Guadeloupe  
(CGTG), 156, 341

## D

Democratic Labour Party (DLP), 196

## E

Espoir et Renouveau de la Guadeloupe, 235

## F

Force Ouvrière (FO), 156

## L

Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP), 17, 338

## M

Mouvement républicain populaire (M.R.P), 168

## N

National Joint Action Committee (NJAC), 200

## O

Organization for National Reconstruction (ONR), 246

## P

Party of Political Progress Groups (POPPG), 192

## T

Trinidad Labour Party (TLP), 192

## U

Union des Paysans-pauvres de la Guadeloupe (U.P.G),  
176  
Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A), 176  
Union Populaire de Libération de la Guadeloupe  
(U.P.L.G), 177  
Union pour un mouvement populaire (UMP), 156  
Union pour la nouvelle République (U.N.R), 174  
United Labour Front (ULF), 197, 246, 762  
United National Congress (UNC), 322, 473, 478, 484

## W

West Indian Independence Party, 191

# Index des personnes

## A

Abdullah Bilaal, 315, 318, 322, 325, 326, 327, 329, 729  
Alexander Gail, 190, 318, 368, 375, 385, 387, 397, 403, 405, 407, 420  
Alexis Ruddy, 26  
Alonzo Saint-Jean, 216  
Amiral Robert, 167  
Andy Léo, 282, 315, 318, 361, 368, 374, 375, 385, 386, 387, 399, 408, 409, 410, 411, 412, 420, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 484, 520, 562, 577, 589  
Angèle Willy, 351, 434, 447, 519  
Archer Thomas, 22  
Archimède Gerty, 168  
Arendt Hannah, 130  
**Atiba Kwesi**, 318, 326  
Atwell Herbet, 323

## B

Badiau Jean-Rémy, 275  
Baker Kevin, 293  
Bakr Yasin Abu, 315, 317, 318, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 353, 468, 478, 483, 517, 577, 578, 585, 586, 720, 721, 722, 725, 729  
Balzac (de) Honoré, 29  
Bayle Pierre, 22  
Belain d'Estambuc Pierre, 161  
Bélaire Ancelot, 234  
Bénard Jean, 210  
Bernier Lucien, 102, 103, 114, 132, 170  
Bernus Hildevert, 165, 219  
Best Lloyd, 243, 253, 717  
Bino Jacques, 350, 351, 352, 353, 362, 433, 434, 441, 445, 450, 454, 491, 503, 507, 513, 596, 620, 709  
Bird Lester B., 275  
Bissol Léopold, 167  
Boisneuf Achille-René, 217, 218  
Borel-Lincertin Josette, 178  
Bougarel Adrien, 170  
Bourne Nicholas, 22  
Bové José, 342  
Brissot Jacques Pierre, 28  
Brown Ralph (Colonel), 267, 300, 323, 325, 735  
Buffardin Sextius, 212  
Butler Uriah, 191, 289

## C

Cabre François, 212  
Cadoce Mona, 178  
Calimia-Dinane Nathalie, 426, 437, 438, 442, 452, 454, 456, 460, 484, 489, 490, 496, 497, 499, 513, 520, 597, 609, 672  
Camus Albert, 36  
Candace Gratien, 219, 223, 224  
Canneval Jacques, 281, 282  
Carmichael Stokely, 200  
Carter Emmanuel, 323, 325, 326

Césaire Aimé, 168, 173  
Chateaubriand François-René, 29  
Chokolingo Patrick, 252  
Chomsky Noam, 89, 90, 533  
Chow Alvin, 290  
Cipriani Arthur Andrew, 191, 239, 289, 300  
Clarke Canon Knolly, 268, 301, 325, 326, 733  
Cobbett William, 25  
Comte de Lardenoy, 213  
Cooper Anderson, 58

## D

Dagonia Georges, 170  
Daniel Louis, 13, 23, 63, 70, 72, 79, 89, 90, 103, 104, 105, 116, 173, 187, 275, 526, 529, 530, 533, 539  
Dasquié Guillaume, 118, 533  
Defoe Daniel, 23, 63  
Delgrès Louis, 161, 227  
Derrick Winston et Samuel, 275  
Desmoulins Camille, 28  
Dominique Jean Léopold, 13, 15, 16, 44, 46, 51, 54, 55, 78, 94, 132, 133, 134, 146, 150, 151, 153, 155, 158, 160, 170, 187, 195, 229, 237, 274, 407, 521, 523, 524  
Domota Elie, 334, 338, 340, 345, 348, 350, 352, 433, 519, 554, 598, 702  
**Donaldson John**, 319  
Dookeran Winston, 322, 323, 327, 353  
Durizot Jocelyn, 286

## E

Eboué-Tell Eugénie, 167, 168  
Esorais Marcel, 178

## F

Fabrice Annick, 47, 52, 59, 282, 305, 522, 548, 630  
Falla Lisette, 306  
Fengarol Amédée, 168  
Ferré Saturnin, 306, 307, 547, 701  
Fielding Henry, 23  
Firmin Joseph-Anténor, 145  
Fleming Louis-Constant, 178  
Francis Hugh, 21, 30, 43, 47, 48, 56, 57, 85, 298, 319, 361, 368, 374, 375, 385, 386, 387, 397, 399, 400, 401, 402, 403, 420, 521, 532, 538  
Fraser Tony, 251, 252, 326  
Frost Chris, 33, 53  
Fundéré Thierry, 233, 279, 286, 427, 698, 700

## G

Gallagher Matthew, 237  
Gatine, 214  
Gervais Nicomède, 306, 426, 437, 438, 442, 456, 459, 460, 484, 489, 490, 508, 509, 513, 520, 630, 631

Gerville-Réache Gaston, 164, 217, 218, 225  
Gibbings Wesley, 254  
Gillot Jacques, 170, 348, 349, 447, 623, 640  
Ginet, 212  
Girard Rosan, 167, 168, 173, 225  
Girardin Emile de, 30, 180  
Gobineau (de) Joseph Arthur, 145  
Gombauld Emmanuel, 187, 256, 285, 286, 551, 680  
Gomes Albert, 191, 239, 289  
Gordon Ken, 231, 236, 237, 239, 241, 246, 251, 252,  
261, 277, 291, 292, 294, 295, 299, 303, 309, 544,  
546, 589, 729  
Guilliod Raymond, 174

## H

Haan André, 226, 227  
Habermas Jürgen, 130, 131, 132, 297, 528  
Harmsworth Alfred (Lord Northcliffe), 27  
Hassanali Noor, 197, 322, 327, 389, 403, 719  
Haynes Brien, 293  
Hayot Bernard, 336, 541, 702  
Hébert Jacques-René, 28  
Hélène Léopold, 174  
Helps Horace, 275  
Hersant Robert, 304, 305, 308, 309, 503, 512, 548,  
604, 617, 639, 665  
Hokstam Marvin, 255, 256  
Hopkinson Marlon, 294  
Hoyte Harold, 269, 279, 280  
Huertas Denis, 307, 309

## I

Ibéné Hégésippe, 174, 225  
Ignace Joseph, 161  
Isaac Alexandre, 164, 218  
Isaac Auguste, 164, 218

## J

Jabbour Camille, 234  
Jacobs Carl, 368, 375, 387, 397, 399, 421  
Jalton Frédéric, 174, 177, 178, 284  
James C.L.R., 158, 239, 315, 325, 468, 554, 563  
Jégo Yves, 285, 345, 347, 348, 354, 433, 441, 447, 460,  
519, 639, 688, 690, 695  
John George, 24, 33, 53, 146, 191, 192, 195, 200, 202,  
204, 205, 236, 237, 238, 240, 242, 244, 250, 269,  
271, 291, 300, 303, 317, 319, 407, 544, 557  
Johnson Andy, 23, 368, 375, 385, 387, 399, 403, 408,  
409, 410, 412, 420, 466, 468, 469, 470, 484, 520,  
562, 577, 589  
Joseph Francis, 145, 146, 161, 170, 368, 375, 385, 387,  
397, 399, 400, 403, 420, 540  
Julan René-Paul, 225

## K

King Cecil, 241, 302  
Kissoon Grenfell, 290, 328  
Krivine Alain, 344

## L

Laguiller Arlette, 344  
Lara Augereau François, 141, 160, 175, 215, 216, 217,  
219, 220, 221, 224  
Lara Hildevert-Adolphe, 141, 160, 175, 215, 216, 217,  
219, 220, 221, 224  
Lara Moise, 141, 160, 175, 215, 216, 217, 219, 220,  
221, 224  
Lara Oruno, 141, 160, 175, 215, 216, 217, 219, 220,  
221, 224  
Laraque Robenson, 275  
Larifla Dominique, 170, 640  
Laurent Ulysse, 157, 158, 199, 200, 225, 234, 332,  
540, 554  
Laventure Martin T., 259, 260, 307, 308, 426, 437,  
438, 442, 447, 450, 452, 460, 484, 489, 490, 492,  
493, 496, 513, 520, 590, 618, 672  
Lefort Jean-Claude, 175, 708  
Légitimus Hégésippe, 164, 217, 220, 224, 333  
Lemoal Pascal, 424, 429, 436, 507, 594, 619, 625, 627,  
665  
Lemoine George, 176  
Lewer William, 237  
Lollia Alex, 349, 623  
Lopez Suzanne, 348, 368, 375, 385, 387, 408, 416,  
417, 420, 421, 466, 479, 480, 484, 520, 584  
Lubeth Marcellin, 170, 178, 340  
Lurel Victorin, 178, 349, 447, 452, 604, 623, 640  
Lyder Omatie, 259, 654, 663

## M

**MacLuhan Marshall**, 56  
Madeira Jones P., 290, 322, 325  
Manning Patrick, 197, 203, 293, 294, 295, 322, 546,  
588, 649  
Maraj Badhase, 191  
Marat Jean-Paul, 28  
Massicot Jacky, 232, 285, 705  
Mauriac François, 36  
Maximin Mariani, 174  
Mc Earneay Charles, 301  
McField Norma, 256  
Mélénchon Jean-Luc, 344  
Mercader François, 307  
Michaux-Chevry Lucette, 170, 178, 179, 283, 286, 496,  
603, 632, 639  
Miles Gene, 317  
Millaud Moise, 30  
Miller Marlon, 368, 375, 387, 408, 412, 414, 421, 466,  
474, 476, 484, 520, 574  
Milton, 24  
Mirabeau, 28  
Mohamed Kamaluddin, 322, 389, 649, 722  
Monerville Pierre, 167, 173, 174  
Monnerville Gaston, 167, 173, 174  
Moustache José, 174, 178  
Moutoussamy Ernest, 178  
Moysé Lucien, 306, 308  
Murray David, 293  
Myers Lincoln, 324

## N

Nabajoth René-Serge, 147, 152, 178  
Nedelkovski Eddy, 232, 705, 706, 708  
Nestor Jacques, 175  
Newman Watts William, 32  
Ninine Omer, 170, 225  
Numa Michel, 235, 334, 345, 636

## O

Omowale Abdullah, 315, 318

## P

Panday Basdeo, 197, 198, 202, 277, 290, 291, 295,  
322, 541, 568, 718, 720  
Pantin Clive, 292, 302, 324, 325, 576, 578, 589  
Pantin Raoul, 292, 302, 324, 325, 576, 578, 589  
Parsanlal Neil, 295  
Peters Kerry, 254, 644  
Pitit Joseph, 170  
Plaisir Alain, 338, 346, 546  
Plessis Jean du, 161  
Proto Felix, 178

## Q

Quest Richard, 58

## R

Reeve Henry, 298  
Reinette Luc, 177, 338, 339  
Renaudot Théophraste, 22, 23, 34, 63, 93, 102, 531  
Renouf Marcel, 337  
**Richardson Selwyn**, 320, 326, 361, 376, 377, 379,  
517  
Rinaldo Henri, 170  
Robinson Arthur Napoléon Raymond, 202, 203, 246,  
317, 322, 323, 325, 326, 327, 353, 361, 376, 377,  
379, 382, 389, 403, 412, 517, 518, 718, 719, 720,  
732  
Rodes Felix, 175  
Rodney Walter, 200  
Rodriguez Lisa, 288  
Rodriguez Michel, 288  
Rogers Freeman, 255, 553  
Rojas John, 191

## S

Sallo (de) Denis, 22  
Salyères Déterville, 305  
Sand George, 29  
Sarlat Gaston, 218  
Sartre Jean-Paul, 36  
Satineau Maurice, 167, 168, 223, 224, 225  
Schoelcher Victor, 163, 168, 216, 224  
Selbonne Sylvère, 285, 286, 425, 681  
Sénécal Marie-Léonard, 215  
Singh Ricky, 244, 269, 279, 544, 549  
Sinson de Beaulieu, 210  
Smollett Tobias, 23  
Stead W.T., 27  
Succab Frantz, 235, 709

## T

Taubira Christiane, 342, 344  
Thompson Lord Roy, 240, 241, 301, 302, 575  
Tirolien Furcie, 170, 173, 224  
Toribio René, 170, 174

## V

Valentino Paul, 167, 168, 173, 174, 225  
Vergès Raymond, 167  
Vidal André-Jean, 333, 426, 437, 438, 442, 447, 460,  
484, 489, 490, 503, 507, 513, 518, 520, 594, 617  
Vignes (de) Leo, 325, 328  
Villemessant (de) Hippolyte, 30

## W

Weber Max, 130  
Wilkes John, 24  
Williams Eric, 141, 144, 145, 148, 154, 158, 189, 191,  
192, 196, 200, 201, 239, 240, 241, 260, 269, 289,  
297, 299, 300, 318, 361, 376, 732, 736

## Y

Yoyotte Henri, 178

## Z

Zandwonis Danik, 234, 281, 283, 286, 287  
Zola Emile, 29, 220

# Liste des figures

Figure 1. Le journaliste comme médiateur: ses interlocuteurs privilégiés .....	48
Figure 2. Carte des Caraïbes.....	144
Figure 3. Carte de la Guadeloupe, Ministère chargé de l'Outre-mer.....	170
Figure 4. Carte de Trinidad-et-Tobago, Nations Unies.....	199
Figure 5. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (Coup d'état) .....	382
Figure 6. Fréquence% et poids-tendance des unités par média (Coup d'état) .....	383
Figure 7. Partialité % des unités d'information des six premiers journalistes (Coup d'état) .....	385
Figure 8. Fréquence % et poids-tendance des unités par intervenant (Coup d'état).....	389
Figure 9. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (Coup d'état).....	392
Figure 10. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (Coup d'état) .....	395
Figure 11. Fréquence % et poids-tendance des unités par type de document (Coup d'état).....	396
Figure 12. Fréquence % de Trinidad Guardian et de Trinidad Express (Coup d'état) .....	398
Figure 13. Fréquence % et poids-tendance des unités des six premiers journalistes (Coup d'état) .....	399
Figure 14. Fréquence % et poids-tendance des unités du média par période (Coup d'état) .....	402
Figure 15. Fréquence % et poids-tendance des unités des média par type de document (Coup d'état) .....	404
Figure 16. Fréquence % et poids-tendance des unités de l'éditorialiste par sujet (Coup d'état) .....	406
Figure 17. Fréquence % et poids-tendance des unités de l'éditorialiste par dossier (Coup d'état).....	408
Figure 18. Fréquence % et poids-tendance des unités de Carl JACOBS par sujet (Coup d'état) .....	410
Figure 19. Fréquence % et poids-tendance des unités de Carl JACOBS par dossier (Coup d'état).....	411
Figure 20. Fréquence % et poids-tendance des unités de Francis JOSEPH par sujet (Coup d'état).....	413
Figure 21. Fréquence % et poids-tendance des unités de Francis JOSEPH par dossier (Coup d'état).....	415
Figure 22. Fréquence % et poids-tendance des unités de Gail ALEXANDER par sujet (Coup d'état).....	418
Figure 23. Fréquence % et poids-tendance des unités de Gail ALEXANDER par dossier (Coup d'état).....	420
Figure 24. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par sujet (Coup d'état).....	422
Figure 25. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par dossier (Coup d'état) .....	424
Figure 26. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par sujet (Coup d'état).....	426
Figure 27. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par dossier (Coup d'état) .....	427
Figure 28. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par sujet Coup d'état).....	429
Figure 29. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (Coup d'état) .....	430
Figure 30. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (Mouvement social) .....	433
Figure 31. Fréquence % et poids-tendance des unités par média (Mouvement social) .....	435
Figure 32. Partialité % des unités d'information des quatre premiers journalistes (Mouvement social) .....	437
Figure 33. Fréquence % et poids-tendance des unités par intervenant (Mouvement social).....	439
Figure 34. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (Mouvement social).....	441
Figure 35. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (Mouvement social).....	443
Figure 36. Fréquence % et poids-tendance des unités par type de document (Mouvement social) .....	445
Figure 37. Fréquence % et poids-tendance des unités par langue (Mouvement social).....	446
Figure 38. Fréquence % et poids-tendance des unités par période (Mouvement social).....	447
Figure 39. Fréquence % et poids-tendance des unités des billets par sujet (Mouvement social) .....	449
Figure 40. Fréquence % et poids-tendance des unités des billets par dossier (Mouvement social).....	451
Figure 41. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par sujet (Mouvement social)..	453
Figure 42. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par dossier (Mouvement social) .....	455
Figure 43. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet.....	457
Figure 44. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (Mouvement social).....	460
Figure 45. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (Mouvement social).....	462
Figure 46. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (Mouvement social).....	465
Figure 47. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (Mouvement social)	467
Figure 48. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (Mouvement social) .....	469
Figure 49. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (entretiens avec les journalistes trinidadiens).....	473

Figure 50. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	474
Figure 51. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	476
Figure 52. Fréquence % et poids-tendance des unités de journaliste par média (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	477
Figure 53. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	482
Figure 54. Fréquence % et poids-tendance des unités de Andy JOHNSON par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	484
Figure 55. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	487
Figure 56. Fréquence % et poids-tendance des unités de Marlon MILLER par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	489
Figure 57. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	492
Figure 58. Fréquence % et poids-tendance des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	494
Figure 59. Fréquence % des unités d'information positives, négatives et neutres (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	497
Figure 60. Fréquence % et poids-tendance des unités par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	498
Figure 61. Fréquence % et poids-tendance des unités par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	500
Figure 62. Fréquence % et poids-tendance des unités du journaliste par média (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	502
Figure 63. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	507
Figure 64. Fréquence % et poids-tendance des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	509
Figure 65. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	512
Figure 66. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	514
Figure 67. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	517
Figure 68. Fréquence % et poids-tendance des unités de André-Jean VIDAL par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	519
Figure 69. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	522
Figure 70. Fréquence % et poids-tendance des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens)	524

# Liste des tableaux

Tableau 1. Le terme démocratie et ses antonymes .....	70
Tableau 2. Principes communs de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, du Code de conduite des journalistes britanniques et de la Charte de Munich.....	112
Tableau 3. Principes communs de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français et de la Déclaration universelle des droits de l'homme .....	123
Tableau 4. Principes communs du Code de conduite des journalistes britanniques et de la Déclaration universelle des droits de l'homme .....	125
Tableau 5. Principes communs de la Charte de Munich et de la Déclaration universelle des droits de l'homme .....	127
Tableau 6. Récapitulatif des principes communs .....	142
Tableau 7. Nombre de journalistes par pays .....	262
Tableau 8. Classement mondial 2002-2009 relatif à la liberté de la presse dans des pays et territoires caribéens, Reporters sans frontières .....	280
Tableau 9. La presse quotidienne régionale en Outre-mer, Le Groupe France-Antilles De la voix de la France à l'expression de l'Outre-mer par Gilles Kraemer, p. 896 .....	319
Tableau 10. Grille d'analyse de Trinidad Express et Trinidad Guardian.....	370
Tableau 11. Grille d'analyse de France-Antilles Guadeloupe.....	371
Tableau 12. Grille d'analyse des entretiens avec les journalistes trinidadiens.....	372
Tableau 13. Grille d'analyse des entretiens avec les journalistes en Guadeloupe .....	373
Tableau 14. Détail du décodage d'une unité d'information .....	374
Tableau 15. Rapport de décodage du Coup d'état de 1990 .....	381
Tableau 16. Rapport des unités par média (Coup d'état).....	382
Tableau 17. Rapport des unités par journaliste (Coup d'état).....	385
Tableau 18. Rapport des unités par intervenant (Coup d'état) .....	387
Tableau 19. Rapport des unités par sujet (Coup d'état).....	391
Tableau 20. Rapport des unités par dossier (Coup d'état) .....	394
Tableau 21. Rapport des unités par type de document (Coup d'état).....	396
Tableau 22. Rapport des médias et des journalistes (Coup d'état) .....	397
Tableau 23. Titre de la Une de Trinidad Express et Trinidad Guardian (Coup d'état).....	400
Tableau 24. Rapport des unités du média par période (Coup d'état).....	401
Tableau 25. Rapport des unités du média par type de document (Coup d'état) .....	403
Tableau 26. Rapport des unités de l'éditorialiste par sujet (Coup d'état).....	405
Tableau 27. Rapport des unités de l'éditorialiste par dossier (Coup d'état).....	407
Tableau 28. Rapport des unités de Carl JACOBS par sujet (Coup d'état).....	409
Tableau 29. Rapport des unités de Carl JACOBS par dossier (Coup d'état) .....	410
Tableau 30. Rapport des unités de Francis JOSEPH par sujet (Coup d'état).....	412
Tableau 31. Rapport des unités de Francis JOSEPH par dossier (Coup d'état).....	414
Tableau 32. Rapport des unités de Gail ALEXANDER par sujet (Coup d'état).....	417
Tableau 33. Rapport des unités de Gail ALEXANDER par dossier (Coup d'état).....	419
Tableau 34. Rapport des unités de Andy JOHNSON par sujet (Coup d'état).....	421
Tableau 35. Rapport des unités de Andy JOHNSON par dossier (Coup d'état) .....	423
Tableau 36. Rapport des unités de Marlon MILLER par sujet (Coup d'état).....	425
Tableau 37. Rapport des unités de Marlon MILLER par dossier (Coup d'état) .....	427
Tableau 38. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (Coup d'état).....	428
Tableau 39. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (Coup d'état).....	429
Tableau 40. Rapport de décodage du mouvement social de 2009 .....	433
Tableau 41. Rapport des unités par média (Mouvement social) .....	434
Tableau 42. Rapport des unités par journaliste (Mouvement social) .....	436
Tableau 43. Rapport des unités par intervenant (Mouvement social).....	438
Tableau 44. Rapport des unités par sujet (Mouvement social) .....	440
Tableau 45. Rapport des unités par dossier (Mouvement social).....	442
Tableau 46. Rapport des unités par type de document (Mouvement social) .....	444
Tableau 47. Rapport des unités par langue (Mouvement social) .....	445
Tableau 48. Rapport des unités du média par période (Mouvement social).....	447
Tableau 49. Rapport des unités des billets par sujet (Mouvement social) .....	448

Tableau 50. Rapport des unités des billets par dossier (Mouvement social).....	450
Tableau 51. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par sujet (Mouvement social).....	452
Tableau 52. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par dossier (Mouvement social) .....	454
Tableau 53. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (Mouvement social) .....	456
Tableau 54. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (Mouvement social).....	458
Tableau 55. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (Mouvement social) .....	461
Tableau 56. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (Mouvement social).....	463
Tableau 57. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (Mouvement social) .....	466
Tableau 58. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (Mouvement social).....	468
Tableau 59. Rapport de décodage des entretiens avec les journalistes trinitadiens.....	472
Tableau 60. Rapport des unités par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens).....	474
Tableau 61. Rapport des unités par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens).....	475
Tableau 62. Rapport des unités du journaliste par média (entretiens avec les journalistes trinitadiens) .....	477
Tableau 63. Décodage de l'ethnorécit des journalistes trinitadiens .....	478
Tableau 64. Rapport des unités de Andy JOHNSON par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	481
Tableau 65. Rapport des unités de Andy JOHNSON par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	483
Tableau 66. Rapport des unités de Marlon MILLER par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	486
Tableau 67. Rapport des unités de Marlon MILLER par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	488
Tableau 68. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par sujet (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	491
Tableau 69. Rapport des unités de Suzanne LOPEZ par dossier (entretiens avec les journalistes trinitadiens)	493
Tableau 70. Rapport de décodage des entretiens avec les journalistes guadeloupéens .....	496
Tableau 71. Rapport des unités par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens) .....	498
Tableau 72. Rapport des unités par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	499
Tableau 73. Rapport des unités d'information du journaliste par média (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	501
Tableau 74. Décodage de l'ethnorécit des journalistes guadeloupéens.....	503
Tableau 75. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	506
Tableau 76. Rapport des unités de Martin T. LAVENTURE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	508
Tableau 77. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	511
Tableau 78. Rapport des unités de Nathalie CALIMIA-DINANE par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	513
Tableau 79. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	516
Tableau 80. Rapport des unités de André-Jean VIDAL par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	518
Tableau 81. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par sujet (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	521
Tableau 82. Rapport des unités de Nicomède GERVAIS par dossier (entretiens avec les journalistes guadeloupéens).....	523